



La noblesse de Normandie au XIXème siècle.: Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation.

Etienne Paisnel

► To cite this version:

Etienne Paisnel. La noblesse de Normandie au XIXème siècle.: Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation.. Histoire. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMC015 . tel-03006550

HAL Id: tel-03006550

<https://theses.hal.science/tel-03006550>

Submitted on 16 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie

La noblesse de Normandie au XIXème siècle. Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation.

**Présentée et soutenue par
Etienne PAISNEL**

**Thèse soutenue publiquement le 15/11/2018
devant le jury composé de**

M. ERIC ANCEAU	Maître de conférences HDR, universités Sorbonne regroupées	Rapporteur du jury
M. DOMINIQUE BARJOT	Professeur émérite, universités Sorbonne regroupées	Rapporteur du jury
Mme CLAUDE-ISABELLE BRELOT	Professeur émérite, UNIVERSITE LYON 2 LUMIERE	Membre du jury
M. JEAN-LOUIS LENHOF	Maître de conférences, UNIVERSITE CAEN NORMANDIE	Membre du jury
M. MICHEL BOIVIN	Professeur des universités, UNIVERSITE CAEN NORMANDIE	Directeur de thèse

Thèse dirigée par MICHEL BOIVIN, Histoire, Territoires, Mémoires



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Toutes les civilisations européennes ont construit une noblesse représentant une garantie de la stabilité de l'État. « Elle a fait la grandeur de Rome, et quand les Césars eurent réussi à l'abolir (...), le Bas-Empire étala ses hontes et ses désastres. »¹. D'après Jean Kerhervé, « dans l'imaginaire collectif, l'idée de noblesse est, dès le Moyen Age, associée à celle d'un certain cadre de vie »². La réalité est évidemment tout autre, des études montrent bien ces variations de conditions, mais l'impression demeure vivace³. Une frange non négligeable de la noblesse française est en crise à la fin de l'Ancien Régime⁴. La réaction du pouvoir central est remarquable. De Louis XIV à Louis XVI, de nombreuses familles d'anciennes extractions, se qualifiant souvent d'écuyer ou de chevalier en souvenir de faits d'armes anciens⁵, perdent leurs droits. Au moment de la monarchie absolue, le pouvoir n'a plus besoin des traces de la féodalité, le roi de France ne se soucie plus de ces petites familles dont la principale activité était la défense du royaume et le service du roi. La contestation de la noblesse provient aussi de la fermeture de celle-ci au reste de la population, et peut-être d'une perte de ses valeurs morales⁶. Les auteurs des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles critiquent fermement le libertinage et les excès que l'on rencontre à la Cour à la fin de l'Ancien Régime. Cette vision est nuancée par Wolfgang Mager⁷ en accordant à la noblesse d'Ancien Régime des velléités de renouveau. Il estime ainsi qu'en améliorant sa formation, la noblesse a fait sienne les volontés de mérite individuel propre alors à la bourgeoisie et que ce mérite était

¹ Gaston LE HARDY, « Études généalogique sur le principe aristocratique », in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XXVIII, 1869, p. 124-148.

² Jean KERHERVE, *Noblesses de Bretagne, du Moyen Age à nos jours*, publication des actes du colloque de Guingamp, du 22 novembre 1997, préface de Jean Kerhervé, Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1999, p. 12.

³ Marie-Thérèse CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Lille, 1987, 356 p.

⁴ Les études de Michel NASSIET, *Noblesse et pauvreté : La petite noblesse en Bretagne, XV^{ème}/XVIII^{ème} siècles*, RENNES, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1997, 526 p., et celle de Jean FOURNEE, *Etudes sur la noblesse rurale du Cotentin et du bocage normand*, PARIS, 1954, 157 p., nous proposent une vision plus proche des réalités locales.

⁵ Le terme de « chevalier » est réservé à l'écuyer qui a reçu l'adoubement, en général pour faits d'armes. De fait, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, le roi et ses grands vassaux n'adoubent plus. Par habitude, les nobles engagés dans l'armée, ou ayant combattu pour le roi sont appelés « chevaliers » sans qu'il y ait une véritable procédure d'adoubement. Au cours du XVIII^{ème} siècle, les expressions « écuyer » et « chevalier » servent beaucoup plus à signifier l'ancienneté d'une famille, ce qui n'est pas sans conséquences.

⁶ Guy LEMARCHAND, « Noblesse, élite et notabilité XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. », in *Cahier des Annales de Normandie*, n°30, 2000, p. 100.

⁷ Wolfgang MAGER, « De la noblesse à la notabilité. La formation des notables sous l'Ancien Régime et la crise de la monarchie absolue », in *Histoire, économie et société*, 1993, 12^e année, n°4, pp. 487-501.

antinomique à la fois avec la monarchie absolue et la noblesse elle-même. Le duc de Lévis réduisant cette idée dans l'expression « noblesse oblige »⁸, signifiait que lignage doit se compléter de l'indicateur éminemment bourgeois qu'est la réussite personnelle. Rejoignant Marx, Mager fait de la noblesse française une curiosité historique vide de sens à partir de 1789 et qu'il faut assigner à la catégorie des notabilités ou des élites⁹.

Nous insistons ici sur la dénomination de notre corpus qui semble ne plus exister par lui-même composant les notabilités plutôt que la noblesse. Pourtant, nous considérons dans notre étude la noblesse en tant que classe sociale et donc groupe humain antérieurement encadré par les règles de l'Ancien Régime et non une qualité humaine de grandeur d'âme ou d'actions. Cet intitulé « noblesse » choque parfois certains de ses membres qui lui préfèrent « aristocratie » alors même que l'aristocratie sous-entend une domination économique. Cette assimilation se retrouve aussi, notamment, chez Suzanne Fiette¹⁰ ou Adeline Daumard¹¹. Pourtant cette notion est réductrice de ce qu'est la noblesse en tant qu'ordre d'Ancien Régime et par la suite en tant que groupe social aux contours dressés par André-Jean Tudesq¹² et dont le colloque de Bordeaux de 2001 a tenté de percevoir les évolutions tout en limitant son hypothèse à 1789¹³. De plus, par son expression « d'aristocratie moderne » Adeline Daumard sanctifie ce que la bourgeoisie veut imposer comme image d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle est la nouvelle noblesse remplaçant l'ancienne.

L'historiographie de la noblesse s'est accrue ces dernières années, notamment sous l'impulsion de Guy Chaussinand-Nogaret¹⁴ ou Louis Bergeron¹⁵. Elle en remplace une devenue, par la force de ses auteurs, essentiellement hagiographique comme le signale David Higgs, « quand les nobles eux-mêmes ont écrit l'histoire, ils se sont généralement employés à

⁸ Duc de LEVIS, *Maximes et réflexions*, PARIS 1808.

⁹ Thèse de Guy LEMARCHAND, « Noblesse, élite et nobilité XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. », in *Cahier des Annales de Normandie*, n°30, 2000, pp. 95-106.

¹⁰ Suzanne, FIETTE, « Noblesse d'Ancien Régime et aristocratie moderne : l'exemple de la comtesse d'Hervilly (1759-1830) », in *Romantisme*, 1990, n°70, pp. 59-68.

¹¹ Adeline DAUMARD « Noblesse et aristocratie en France au XIX^{ème} siècle », in *Les Noblesses Européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, p. 81.

¹² André-Jean TUDESQ, « Les survivances de l'Ancien Régime. La noblesse dans la société française dans la première moitié du XIX^{ème} s », in *Ordres et classes*, Actes du colloque de Saint Cloud, 1967

¹³ Josette PONTET, Michel FIGEAC, Marie BOISSON (ed), *La noblesse, de la fin du XVI^{ème} au début du XX^{ème} un modèle social ?*, ANGLET, Atantica, 2002, 2 vol. 439 et 413 p.

¹⁴ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Une histoire des élites 1700-1848*, Mouton, 1975, 376 p.

¹⁵ Louis BERGERON et Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Les « masses de granite » : Cent mille notables du I^{er} Empire*, PARIS, éditions de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1979, 122 p.

souligner leur caractère unique¹⁶». Cette historiographie, en Normandie, nous la devons notamment à des personnages tels que le ministre François Guizot, l'archiviste Robillard de Beaurepaire et Arcisse de Caumont, fortement influencés par le légitimisme. Dans ces conditions, l'historiographie de la noblesse n'a plus été distinguée du reste des élites. La vision de Karl Marx et de Jean Jaurès s'impose et les nobles sont « des fossiles sociaux, restes moribonds du féodalisme balayé en 1789 par le triomphe de la bourgeoisie capitaliste. Pittoresque anachronisme, la noblesse du XIX^{ème} siècle ne méritait d'étude minutieuse, sauf peut-être de la part des antiquaires et autres amateurs de curiosités désuètes¹⁷ ». A priori dans ce discours, « les nobles ne jouaient plus de rôle décisif dans le destin de la Nation¹⁸ ». C'est donc une remise en question de cette vision que propose David Higgs à la suite du colloque international de Rome sur les noblesses européennes du XIX^{ème} siècle¹⁹. La multiplication des synthèses nationales a pour répercussion l'apparition de synthèses locales, comme celles de Claude-Isabelle Brelot, dont le titre, *La noblesse réinventée*, montre que son regard est encore généraliste et généralisant, c'est-à-dire que son étude tend à définir une référence nationale sur la question. Nous avons aussi celle de Jean-Marie Wiscart, *La noblesse de la Somme au dix-neuvième siècle*, qui est quant à elle une étude uniquement locale. De plus, si Jean Kerhervé précise qu'il s'agit très certainement d'une « fascination pour un temps et un type de relations humaines révolues²⁰ », c'est oublier que la noblesse est un acteur essentiel du paysage politique du XIX^{ème} siècle, au point que l'on s'accorde à lui attribuer la construction du paysage politique normand du XX^{ème} siècle²¹.

La question d'une survivance de la noblesse malgré les événements révolutionnaires apparaît donc confortée et l'étude de sa composition²², de son évolution et de ses influences politiques devient un enjeu de compréhension générale. Ainsi, nous pouvons nous référer à

¹⁶ David HIGGS, *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution – 1800- 1870*, PARIS, Liana Levi, 1990, 437 pages. La version anglaise date de 1987.

¹⁷ David HIGGS, *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution – 1800- 1870*, opus cite, p. 14.

¹⁸ David HIGGS, *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution – 1800- 1870*, idem.

¹⁹ Pour notre question, se référer à l'article d'Adeline DAUMARD, « Noblesse et aristocratie en France au XIX^{ème} siècle », in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle, Actes du colloque de Rome de 1985*, Ecole française de Rome, 1988.

²⁰ Jean KERHERVE, *Noblesses de Bretagne, du Moyen Age à nos jours*, publication des actes du colloque de Guingamp, du 22 novembre 1997, préface de Jean Kerhervé, Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1999, p. 10.

²¹ Jean QUELLIEN, « Etude de sociologie électorale : la Manche », in *Annales de Normandie*, 22^e année, n°4, pp. 301-329.

²² Guillaume TIPHAINE-REBOURS, *Prosopographie du corps politique du Calvados au XIX^{ème} siècle*, CAEN, mémoire de maitrise, 2002, 145 p.

l'ouvrage de Nicolas Batjin datant de 1862²³ dont le sous-titre est sans équivoque quant à l'estime que la noblesse a d'elle-même²⁴. Depuis les travaux de Guy Chaussinand-Nogaret et Louis Bergeron, la noblesse a été incluse dans le monde des élites, l'intégrant de fait et de force à la bourgeoisie. Notre approche sera plus sociale et distinguera la noblesse du reste du corps civique, à l'image des conclusions de Suzanne Fiette²⁵. Elle a largement montré que la noblesse française qui est apte à intégrer la noblesse impériale, ne se laisse pas diluer au sein de la bourgeoisie contrairement à l'avis des historiens précédents²⁶. De plus, notre analyse ne se limitera pas au seul aspect moral de l'influence noble au cours du XIX^{ème} siècle. Grâce aux travaux portant sur l'état des esprits pendant la Restauration et la Monarchie de Juillet²⁷, nous avons pu considérer la noblesse comme un élément statistique complexe et multiple que la monarchie a elle-même considéré et étudié, nous laissant à disposition des corpus et des listes particulièrement fiables et utiles. Considérant la permanence de la noblesse au sein des organes de pouvoir, il est très probable qu'une notion commune structure l'effort du groupe. La question même de l'existence d'un groupe social homogène est d'ailleurs à détailler.

Sur ce chemin, nous nous heurtons rapidement à la question de la reconnaissance par les pairs. En effet, appartenir à la noblesse n'est pas nécessairement une évidence palpable ou audible. La particule n'a jamais été un gage de noblesse et pourtant c'est là que nous trouvons en général le plus de membres de la fausse noblesse²⁸. Il n'est pas seulement question de richesse ou de fortune, la « plèbe nobiliaire²⁹ » voisine avec la noblesse aristocratique sans qu'il semble exister de frontière et de distance, l'appartenance au groupe étant seule valable. En cela, la noblesse française est, aux yeux de David Higgs, une ethnie dans « l'acceptation nord-américaine courante de "groupe auto-reconnu de gens qui ont en commun un ensemble de traditions que ne partagent pas les autres individus avec lesquels ils sont en contact"³⁰ ». En France nous l'accepterons comme définition du groupe social, c'est bien cet ensemble que nous souhaitons étudier dans ses contours sociaux et politiques.

²³ Nicolas BATJINS, *Histoire complète de la noblesse de France depuis 1789 jusque vers l'année 1862...*, PARIS, E. Dentu, BRUXELLES, C. Muquardt, 1862, 336 p.

²⁴ « (...) considération sur la grandeur de la noblesse, sa situation actuelle et l'influence morale qu'elle exerce sur les autres classes de la société »

²⁵ Suzanne FIETTE, *La noblesse française des lumières à la belle époque*, PARIS, édition Perrin, 1997, 349 p.

²⁶ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, « Aux origines de la Révolution : noblesse et bourgeoisie », in *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 30^e année, n°2-3, 1975, pp. 265-278.

²⁷ Pierre KARILA-COHEN, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Collection Carnot, RENNES, Presses universitaires de Rennes, 2008, 401 p.

²⁸ Pierre-Marie DIEUDONNAT, *Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence*. PARIS, Sédopols, 1982.

²⁹ Jean KERHERVE, « Noblesses de Bretagne », *opus cite*, p. 14.

³⁰ David HIGGS, *opus cite*, p. 15.

Au commencement de cette étude, le choix du cadre géographique s'est imposé de lui-même. Ce cadre permettait d'aborder la Normandie dans son ensemble prérévolutionnaire, celui de la Province et dont les populations avaient pleinement conscience au point de ne pas faire la distinction entre les départements et les généralités ou les diocèses. Ce cadre géographique et politique rassurant donne une cohésion particulière à notre objet de recherche. En effet, considérant le faible corpus auquel nous serions confrontés, avant d'avoir une idée précise de l'effectif réel et en se basant sur les estimations de nos confrères, nous avons conçu que diviser la Normandie conduirait à n'observer que des groupuscules et non un ensemble structuré. De ce fait, ouvrir le champ d'analyse aux cinq départements normands conduisait à compliquer sensiblement les travaux de recherches mais permettrait en conséquence d'affiner le regard porté sur la noblesse normande et sur les variations sociologiques et politiques qu'impliquent les lieux de résidences et d'expressions politiques. Nous estimions, et charge de preuve sera à apporter dans l'analyse qui suit, que la noblesse a façonné les terroirs autant qu'elle fut construite par ceux-là. Nous nous attendions dès lors à percevoir l'héritage des deux anciennes généralités normandes et donc de relever l'influence politique nouvelle des deux grandes capitales que sont Caen et Rouen. Cette recherche engagée en 2003 trouve par ailleurs un écho dans l'actuelle fusion des régions. Les capitales normandes réactualisent les frontières issues de l'Ancien Régime qu'Arcisse de Caumont avait vainement souhaité faire disparaître.

Considérant le champ historiographique précédemment évoqué, il ressortait une lacune sensible de recherches concernant le XIX^{ème} siècle. Par ailleurs, le premier des écueils étant de définir exactement ce que cet intitulé pouvait recouvrir comme temporalité. Il nous est rapidement apparu qu'inclure la Révolution française à notre réflexion était une nécessité. En effet, la noblesse se construit une image et une identité au travers des événements révolutionnaires. Ainsi, elle se forge la mythologie de sa persécution par la guillotine. Ce que les faits démentent en général. C'est aussi à ce moment historique que la noblesse tue le père en s'opposant frontalement et violemment au souverain qu'elle ne voit que comme un pair. Les désordres révolutionnaires conduisant à la restitution des marques de noblesse et au retour de la monarchie puis d'un second empire. L'articulation des périodes entre elles conduisent à concevoir la période 1789-1870 comme un tout. La période connaît trois grands mouvements d'opinions : républicains, monarchistes et bonapartistes. Ceux-ci occupent l'essentiel du paysage politique et la noblesse normande se doit d'appartenir à l'un ou l'autre de ces courants. La question allait porter sur la chute de Napoléon III et les conséquences que cela impliquait pour la noblesse normande. Nous pouvions l'ignorer et abandonner notre analyse à

ce point, nous avons préféré poursuivre notre suivi statistique du monde politique jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale qui est reconnue comme représentant la fin de l'Europe des monarques et le véritable début de l'Europe des Nations. A notre sens, la noblesse ne pouvait être étrangère à ces phénomènes et nous souhaitons en connaître l'ampleur.

L'idée d'une noblesse homogène et structurée prend, dans le contexte du XIX^{ème} siècle une portée particulière. En effet, il est compliqué d'envisager la noblesse comme un tout alors que l'Empire et l'embourgeoisement français conduisent à l'agrégation de nouveaux lignages à cette noblesse qui n'avait pas cessé de s'opposer entre épée et robe et dont le nombre ne cesse de décroître à la fin de l'Ancien Régime. C'est donc dans le cheminement du siècle que nous aurons à nous intéresser à l'apparition, ou non, d'un groupe social qui correspondrait à la définition de la noblesse.

Qu'est-ce que la noblesse ? Était déjà la question soulevée par Alain Texier en 1988³¹ sans y répondre toutefois autrement que par son aspect juridique. Il affirme que la noblesse n'est pas une classe sociale³² à la veille de la Révolution, cette affirmation nous souhaitons la nuancer ou l'abroger pour le XIX^{ème} siècle. Notre ambition était donc de saisir la noblesse postérieure à la Révolution sous l'ensemble de ses aspects tant par ses différences que par ses points communs. Il est apparu qu'un des axes essentiels à la structuration de la noblesse est son rapport aux autres membres de la société française. Ce rapport aux autres est exclusif socialement, dans le sens où la noblesse cherche toujours à connaître les siens, mais aussi politique puisque la noblesse normande recherche toujours les places de la domination, se rêvant probablement toujours seigneur et maître de ses anciennes seigneuries auxquelles il faut montrer la bonne direction et qu'il faut savoir guider. A partir de ce constat, nous avons orienté nos recherches en direction spécifique du monde politique normand. Ce que nous en avons obtenu, c'est-à-dire un mélange inextricable entre vie publique et vie privée, l'usage des relations et des liens familiaux, nous a obligé à concevoir une étude de la noblesse normande non plus limitée à son rôle politique mais à sa structuration socio-politique.

Les publications ayant pour sujet la noblesse en France et en Normandie nous donnent accès à un corpus conséquent, quoique pas toujours très récent, l'histoire des élites n'ayant été véritablement recomposée qu'à partir des travaux de Guy Chaussinand-Nogaret au cours des

³¹ Alain TEXIER, *Qu'est-ce que la noblesse ?*, PARIS, Tallandier, 1988, 600 p.

³² Alain TEXIER, *Qu'est-ce que la noblesse ?*, p.75 Il s'appuie pour cette conclusion sur l'importante hétérogénéité économique de la noblesse. Il conçoit donc que des gens aux niveaux de vie différents ne peuvent avoir le même patrimoine culturel et les mêmes conceptions intellectuelles ou politiques.

années 1970. Néanmoins, chaque auteur ayant précédemment écrit sur la noblesse apporte toujours des éléments utiles à notre sujet par la manière d'aborder la question et par les questionnements eux-mêmes, souvent influencés par le fait que l'auteur soit noble ou non et par les objectifs politiques de la démonstration. Nous avons donc laissé une large place aux écrivains du XIX^{ème} siècle qui ont cet intérêt particulier de témoigner, partialement, de leurs contemporains.

En matière de sources d'archives, les outils sont plus fragiles. En effet, les archives départementales du Calvados et de la Manche ont été partiellement détruites lors du dernier conflit mondial, celles de l'Eure et de la Seine-Maritime bien que mieux préservées connaissent aussi nombre de lacunes. Pour compenser ces faiblesses, nous avons été tentés de nous appuyer essentiellement sur les archives nationales. Cependant, exclure les ressources locales aurait eu pour effet de concentrer le regard sur la noblesse normande déjà urbanisée et très influencée par la centralisation parisienne du pouvoir royal puis de la République. Pour éviter ce problème, nous avons fait un choix radicalement inverse, préférant accumuler localement les preuves des comportements normands de la noblesse et non plus les comportements parisiens de la noblesse normande. La recherche de la précision des comportements locaux s'appuie souvent sur une recherche exhaustive de données afin de constituer aussi fréquemment que possible des corpus statistiques normands fiables et exploitables, éclairés par les résultats des recherches archivistiques et littéraires. Le choix de cette approche fut favorisé par l'exceptionnel fonds privé de la famille de Clermont-Tonnerre conservé aux archives départementales de l'Eure. A partir de cet ensemble, notre ambition fut de coordonner l'ensemble des résultats issus des autres départements normands. Les sources d'archives nombreuses purent être exploitées de manières différentes selon les questionnements auxquels nous les soumettions. Ainsi, les éléments de statistiques administratives politiques ou industrielles compilées par les services préfectoraux nous apportent aussi des outils d'orientation de recherche par les noms qui sont consignés dans les listes, mais aussi des éléments de compréhension de la noblesse grâce aux informations personnelles contenues dans ces dossiers.

Les outils de la survie de l'ordre passeront nécessairement par la construction d'un groupe social aux comportements homogènes. L'objet de cette étude est de démontrer que la noblesse normande dépasse les clivages économiques pour constituer un groupe politique d'abord influent, puis social dès lors que l'influence économique et politique fait défaut. Pour

cette démonstration, nous emploierons à la fois les méthodes quantitatives propres au CRHQ mais aussi les pistes prosopographiques évoquées par Natalie Petiteau³³.

Pour mener à bien ce travail, nous avons décidé d'orienter principalement la focale de l'analyse en direction des aspects sociaux les plus communs, ceux qui n'entraient pas dans le domaine du personnel et de l'intime. Nous avons ainsi exclu de nos recherches les questions portant sur la religion sans néanmoins occulter l'idée d'une noblesse attachée à la religion catholique. Aspect religieux qui tend par ailleurs à devenir très prégnant au cours de notre période³⁴. La noblesse française, et normande avec elle, se tourne vers la croyance en réparation de ce qu'elle envisage être une faute. Ainsi, expie-t-elle sa participation à la Révolution française, comme Chateaubriand et Louis de Bonald l'ont exprimé au cours de notre période. Au-delà de cette explication contre-révolutionnaire partagée par l'essentiel des penseurs nobles, nous ne pouvions pas nécessairement retrouver les traces du culte au sein des familles et donc en déduire un comportement normatif comme cela peut-être le cas si nous considérons les comportements politiques, intellectuels ou économiques. La Révolution française n'apparaît pas dans un univers politique vide ou figé. Bien au contraire, comme le démontre Serge Bianchi³⁵, la France s'inspire du précédent américain et initiera les mouvements européens. L'idée du changement n'est donc pas exclusivement parisienne et les élites locales, y compris normandes, ont la préscience que la monarchie doit évoluer. La noblesse normande a donc participé et influencé l'origine de la Révolution, et nous verrons dans quelles mesures, avant d'en regretter les errements et les violences. De cette seconde posture naît un nouvel imaginaire noble et une nouvelle expression de la foi au sein d'un groupe très déchristianisé³⁶ à la fin de l'Ancien Régime³⁷. Il apparaît en effet que le traumatisme vécu par la noblesse par la perte de ses qualités et parfois de ses biens n'a pas eu de conséquences spécifiquement religieuses, tout comme la religion n'apparaît pas, pour la noblesse, comme une pensée dominante à l'aube de la Révolution alors que d'autres populations pouvaient attendre beaucoup de la liberté de culte. Enfin, il semble que la

³³ Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », in *Histoire, économie et société*, 1998, 17^e année, n°2, pp. 277-295.

³⁴ Jean LASPOUGEAS, « La pratique religieuse en Normandie à l'époque contemporaine. Aspects et problèmes », in *Cahier des annales de Normandie*, n°35, 2009, Recueil d'études en hommage à François Neveu, pp. 515-537.

³⁵ Serge BIANCHI, *Des révoltes aux révolutions : Europe, Russie, Amérique (1770-1802). Essai d'interprétation*. Nouvelle édition, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004, 492 p.

³⁶ Bernard PLONGERON, *Conscience religieuse en Révolution. Regard sur l'historiographie religieuse de la Révolution française*, Paris, A et J Picard, 1969, 352 p. Les pages 137 et suivantes évoquent un conflit générationnel conduisant les élites à préférer les sociétés issues des Lumières aux églises.

³⁷ Voir Claude LANGLOIS, « L'inqualifiable et l'inévitable. La déchristianisation révolutionnaire », in *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n°66/1, 1988, pp. 25-42.

noblesse n'ait pas vécu de manière consciente un rapport à la religion renforcé après les événements révolutionnaires alors même que sa participation à la vie religieuse connaît un regain sensible après 1815³⁸. Tracer et observer ces comportements et croyances principalement intimes et donc peu enclines à servir les intérêts de la noblesse normande du XIX^{ème} siècle posait donc pour nous des obstacles difficiles à surmonter. Nous ne disposions pas, par exemple du corpus du faubourg Saint-Germain étudié par Claire Biquard³⁹ qui lui a permis de matérialiser le renouveau de la pratique religieuse au sein de la noblesse parisienne au début du XIX^{ème} siècle. Au sein des archives privées, la place du religieux ne pouvait se limiter qu'à la possession de missels ou d'ouvrages spécialisés⁴⁰, il ne reste pas non plus de témoins pouvant quantifier la présence de la noblesse aux offices, en conséquence de cela, le fait religieux ne peut être correctement observé qu'au travers du prisme de la fonction. Pour observer le phénomène d'expiation de la Révolution française, et surtout ses rouages nobles, nous devons donc observer sa partie visible et l'implication de la noblesse normande au sein des institutions catholiques. Pour la fin de l'Ancien Régime, Guy Lemarchand a établi la domination presque exclusive de la noblesse⁴¹.

En analysant les nominations aux sièges épiscopaux normands⁴² depuis 1770 jusque 1920, nous obtenons un corpus significatifs de prélats en Normandie. Ainsi, parmi les 59 évêques recensés, 28 % sont nobles mais pas normands, 10 % appartiennent à la noblesse normande, pour une moyenne de 45 %. Ces résultats varient cependant qu'y sont inclus les évêques prérévolutionnaires, les évêques conventionnels et les évêques concordataires. Ces variations sont reprises dans le tableau ci-dessous.

	de 1770 à 1920	en %	de 1791 à 1920	en %	variation	de 1815 à 1920	en %	variation
Nobles normands	6	10,16	5	9,43	-1	3	8,57	-1,59
Nobles (hors Normandie)	17	28,81	12	22,64	-6	6	17,14	-11,67
Tous nobles	24	45,76	18	33,96	-12	10	28,57	-17,19

³⁸ Michel LAGREE, *Mentalités, religions et histoire en Haute-Bretagne au XIX^{ème} siècle. Le diocèse de Rennes, 1815-1848*, Presses Universitaires de Haute-Bretagne, Institut Armoricaire de recherches économiques et humaines, PARIS, Klincksieck, 1977, 492 p. Il y détaille un « catholicisme blanc » inspiré par les campagnes et influencé par les châtelains demeurés sur leurs terres ancestrales. Un rapprochement avec les riches départements normands est particulièrement aisé.

³⁹ Claire BIOUARD, « Piété et foi dans le faubourg Saint-Germain au XIX^{ème} siècle. » in *Histoire, économie et société*, 1993, 12^e année, n°2, pp. 299-317.

⁴⁰ Ouvrages dont la présence est par ailleurs anecdotique au sein des inventaires après décès, non pas qu'ils n'existeraient pas, mais surtout parce qu'ils sont souvent récupérés par les héritiers sans que mention en soit faite.

⁴¹ Guy LEMARCHAND, « Noblesse, élite et notabilité XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. », in *Cahier des Annales de Normandie*, n°30, 2000, p. 96.

⁴² A savoir les évêchés d'Avranches, Bayeux, Coutances, Evreux, Lisieux, Rouen et Sées.

La première des conclusions est que la noblesse normande est peu présente au sein de cette fonction, alors même que les normands représentent un tiers des titulaires. De ce fait, la noblesse normande ne domine pas l'espace religieux normand au cours de notre période. Néanmoins, avec une moyenne de 45% de nobles à cette fonction, nous pouvons en déduire que la noblesse est très largement sur-représentée dans la hiérarchie catholique. Si les nobles normands ne sont pas évêques en Normandie, il est probable qu'ils soient nommés hors de leur région d'origine.

Le second enseignement de cette analyse est la mise en valeur de la réduction des effectifs nobles au titre d'évêque. En effet, nous constatons qu'il y a de moins en moins de nobles nommés tout au long de la période avec une réduction très sensible après la Révolution. La perte des privilèges par les deux premiers ordres conditionne, semble-t-il, cette perte d'intérêt. La carrière épiscopale n'ayant plus les mêmes avantages qu'auparavant, la noblesse qui s'implique en religion sera nécessairement plus sincère. C'est cette sincérité qui nous est impossible de quantifier ou de simplement vérifier et qui rend, à notre sens, toute approche de la question sujette à la caution des hagiographes des différents évêques.

Un dernier point rend l'objet religieux délicat à intégrer dans notre recherche. En effet, la carrière religieuse n'est pas synchrone avec les temps politiques. La société française du XIX^{ème} siècle évolue à un rythme qui n'est pas celui du religieux qui s'appuie sur une vision à long terme qui lui donne une inertie particulière peu sensible aux variations des régimes politiques. Cette temporalité rend éminemment politique la désignation de certains évêques. Pour analyser l'impact de ces relations, il faudrait une thèse toute entière. Cet axe de recherche se trouvant clos par la force des choses, nous avons orienté notre analyse vers des objets plus accessibles et maîtrisables. Ainsi, nous nous rapprochons de la conclusion de Guy Chausinand-Nogaret qui affirme que « La perte la plus sèche, ce fut celle des privilèges que la nouvelle législation avait abolis. Mais la noblesse a, dans ce grand bouleversement politique, gagné en solidarité : c'est lorsque le second ordre a cessé d'exister en tant qu'élite dominante qu'il s'est vraiment découvert une conscience commune »⁴³. C'est alors cette notion de conscience commune, aboutissant à la constitution d'une classe sociale spécifique que nous souhaitons étudier.

La noblesse a survécu à la Révolution, elle ne reçoit presque plus de nouveaux membres, à l'exception de la Restauration, et par le jeu d'agréations plus ou moins illégales, sous le Second Empire, pourtant, elle continue d'influencer la société française par son action

⁴³ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, « Le séisme de 1789 », in *l'Histoire*, n°191, décembre 1995, p. 41.

politique, ses choix et sa vie publique. Malgré ses difficultés, il apparaît que la noblesse parvient à maintenir ses effectifs et parvient à s'intégrer à la Nation sans pour autant disparaître. Dans sa synthèse, Dominic Lieven⁴⁴ établit que les aristocraties connaissent tout au long du XIX^{ème} siècle une phase considérable de replis et d'échecs tant politiques qu'économiques et sociaux. Mais il reconnaît à la classe nobiliaire la capacité d'avoir survécu aux différents événements. Dominic Lieven appuie cette réussite sur la propriété foncière, niant à la noblesse la volonté de recourir à l'industrie ou à la finance, plaidant pour une noblesse attachée aux armes et, constat le surprenant, à la politique. Nous aurons donc à établir la réalité normande de ces évolutions du XIX^{ème} siècle pour dresser le tableau de sa situation sociale et politique.

Peut-on parler de la noblesse comme survivance de l'Ancien Régime, ou bien s'agit-il d'un corps social auto-reconnu et, progressivement, reconnu par la société elle-même ? Dès lors, est-il possible de mettre en avant les points de concordances, et les ruptures internes au groupe ? Comment un groupe humain utilise-t-il les outils de la politique pour se constituer en groupe social cohérent et comment la noblesse évolue-t-elle de l'Ordre privilégié vers une force sociale et politique majeure du XIX^{ème} siècle ?

Considérant la période que nous avons choisie comme cadre de l'étude, un découpage chronologique selon les grands moments révolutionnaires du XIX^{ème} siècle nous semblait être la solution la plus pertinente. La question qui se posait était de décider comment organiser des temps de la constitution ce groupe social au cours du siècle.

La première partie s'étend de 1789 à 1830, elle prendra en considération l'ensemble des événements révolutionnaires, l'Empire et la Restauration. Ainsi, nous dresserons un portrait du devenir de la noblesse normande et de son influence aux cours des diverses recompositions politique de cette période. Cette analyse se découpera en trois temps, l'un portera sur la force politique de la noblesse à la fin de l'Ancien Régime, le suivant concernera l'inscription de la noblesse dans les structures étatiques nées de la Révolution et le troisième fera le bilan de cette période et insistera sur le ruralisme de la noblesse au cours de la Restauration.

La deuxième partie de notre recherche portera l'accent sur la monarchie bourgeoise qui s'installe au pouvoir à partir de 1830. La Monarchie de Juillet valorise les conservateurs tant bourgeois que nobles appartenant à la nouvelle aristocratie postrévolutionnaire. Nous

⁴⁴ Dominic LIEVEN, *The aristocracy in Europe, 1815-1914*, NEW-YORK, Columbia University Press, 1993, 308 p.

identifierons puis nous mettrons en valeur le phénomène légitimiste en Normandie dont nous savons qu'il est spécifiquement influent et important dans nos départements, nous tenterons d'en percevoir les contours. L'objet du deuxième chapitre de cette analyse s'intéressera à l'échec de ce légitimisme en observant l'activité politique réelle de la noblesse normande au cours de la période. Enfin, nous orienterons notre recherche sur l'articulation entre deux périodes importantes de l'histoire du XIX^{ème} siècle en prenant le temps de détailler la place de la noblesse normande dans le monde politique de l'éphémère Deuxième République.

La Troisième et dernière partie aura pour objet de tracer le portrait de la noblesse politique alors que le paysage politique français se fixe définitivement sur le régime démocratique. L'introduction du suffrage universel par la Deuxième République n'étant remise en cause par le Second Empire, la noblesse aura à défendre plus ardemment que jamais son influence politique. L'influence de la noblesse normande est d'autant plus fragilisée qu'elle a profité considérablement de l'installation du régime impérial pour asseoir ses positions. Néanmoins, nous constaterons que la conversion à la République est relativement admise par la noblesse normande. Cependant, nous observerons que la noblesse n'est plus en mesure à la fin de notre période d'assurer une visibilité et une présence politique remarquable, voire simplement équivalente aux décennies antérieures.

PARTIE 1
De la perte des repères à la reconquête politique
(de la Révolution de 1789 à la fin de la Restauration en 1830)

La noblesse cesse de se comprendre comme un ordre privilégié. Elle n'est plus protégée par un statut particulier qui faisait autant sa force que ses faiblesses. La Révolution en mettant un terme à l'endogamie qui conduisait à l'appauvrissement de la majorité des hobereaux et la fortune des grandes familles, permet à la noblesse de continuer d'exister comme groupe humain spécifique. Mais, elle l'éloigne du centre politique en écartant la monarchie du pouvoir. La question se pose donc de savoir comment la noblesse parvient à se maintenir à la tête des structures électives et au sommet des institutions de l'Etat.

Le premier point à développer sera de comptabiliser la noblesse afin de savoir quelle proportion elle représente et si cette population est représentée à hauteur de son effectif. De nombreux chercheurs ont voulu connaître le nombre de nobles présents en France. Ce dénombrement n'a pas encore trouvé de résultat satisfaisant. Les estimations habituellement rencontrées varient de 110 000 à 400 000 personnes pouvant se prétendre nobles à la veille de la Révolution. Guy Chaussinand-Nogaret⁴⁵ nous propose une noblesse de 110 000 personnes, de loin l'estimation la plus faible. L'auteur, qui nous donne la plus importante des estimations, est Robert Dauvergne⁴⁶, avec 400 000 personnes. Les travaux d'Albert Mathiez⁴⁷ le conduisent à nous proposer un dénombrement proche, autour de 350 000 nobles.

Un article de Jean-Pierre Dedieu⁴⁸, sur la noblesse castillane au XVIII^{ème} siècle montre que le pouvoir royal espagnol a ressenti le besoin de maîtriser par la loi un groupe social que la population espagnole reconnaissait mais dont le statut juridique restait vague. La politique de Louis XIV va, elle aussi, créer des tensions au sein de la noblesse. Certaines familles très anciennes, dite de noblesse d'épée, se sont considérablement appauvries depuis le XV^{ème} siècle. Les travaux de Michel Nassiet⁴⁹ ou d'Hubert Méthivier⁵⁰, nous éclairent sur la situation financière des petites familles nobles rurales. Selon Hubert Méthivier, « la noblesse rurale s'endette, marie ses filles à des laboureurs ou de gros fermiers, impose à ses fils des métiers dérogeant pour sauver le patrimoine ». Ce sont essentiellement ces petites familles rurales qui perdent leur statut lors de ces enquêtes. Les recherches sur la noblesse française au

⁴⁵ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La noblesse au XVIII^{ème} siècle, De la féodalité aux Lumières*, PARIS, 1976, 48 p.

⁴⁶ Robert DAUVERGNE, « le problème du nombre des nobles en France au XVIII^{ème} siècle », in *Sur la population française au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*, PARIS, 1973, p. 181-192.

⁴⁷ Albert MATHIEZ, *La monarchie et la politique nationale*, PARIS, F. Alcan, 1917, 110 p.

⁴⁸ Jean-Pierre DEDIEU, « L'apparition du concept de noblesse dans la Castille moderne. La mise en place des marqueurs de considération sociale (XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècles), in *A la Recherche de la considération sociale*, 1999, TALENCE, MSH-A, p. 11-26.

⁴⁹ Michel NASSIET, « Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles » in *Collection des Archives Historiques de Bretagne*, V, éditions de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1995, 526 p.

⁵⁰ Hubert METHIVIER, *L'Ancien Régime*, PARIS, Presses Universitaires de France, Que-sais-je-?, 1990, 67 p.

XIX^{ème} siècle portent plus sur la richesse que sur la pauvreté de la noblesse. Certaines familles refuseront de présenter les pièces requises. La peur d'un nouvel impôt établi à partir de ce document explique ces refus.

La noblesse ne se conçoit plus au XIX^{ème} siècle comme un ordre. La Révolution française a réuni la totalité des habitants du territoire français au sein de la Nation. Cependant, il existe de très nombreuses études sur des classes sociales déterminées, sur des groupes ou des structures. Le plus souvent, la noblesse n'est pas mise en évidence dans ces études. Nous ne voulons pas considérer la noblesse comme une caste⁵¹, mais comme un groupe social. Les relevés statistiques auxquels nous avons procédé nous permettront de définir certains comportements propres à la noblesse de Normandie.

La rédaction des nobiliaires dont celui des frères Hozier⁵², celui de Nicolas Viton de Saint-Allais⁵³ ou celui de M. Chevillard⁵⁴ mobilise beaucoup d'énergie depuis le XVIII^{ème} siècle⁵⁵. Notre objectif n'était pas d'avoir une liste exhaustive de toutes les familles ayant été, à une époque ou une autre, nobles⁵⁶, mais d'avoir un instantané de la situation. Nous avons alors décidé de nous appuyer sur le nobiliaire de Nicolas Viton de Saint-Allais.

Les prochains chapitres s'attachent à suivre le comportement politique, démographique et économique de la noblesse normande tout au long des événements révolutionnaires. Considérant ceux-ci, il est possible de les clore le 18 mai 1804 avec l'Empire ou le 7 juillet 1815 avec la chute de l'Empire. Du fait de la constitution de la noblesse impériale, il nous semble plus logique d'achever la Révolution en 1815. En effet, la tentative de construction d'une noblesse de remplacement constitue à nos yeux un événement particulièrement perturbant au regard de notre sujet. Nous achevons donc les événements révolutionnaires par l'acte de Louis XVIII reconnaissant la noblesse ancienne et la noblesse nouvelle, créant alors un nouveau corps social que nous envisagerons dans ses nuances et non par des oppositions.

⁵¹ « La noblesse n'est pas une caste », constitue la première phrase de l'étude menée par Gaston Le Hardy, « Études généalogiques sur le principe aristocratique », *opus cit.*

⁵² D'HOZIER, *Tables de la noblesse française constituée grâce à l'enquête de 1666*, PARIS, 1832. Publication partielle de l'*Armorial Général de France*, conservé à la Bibliothèque Nationale de France.

⁵³ Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire de Normandie*, CAEN, 1760, 160 p.

⁵⁴ Jacques-Louis CHEVILLARD, *Nobiliaire de Normandie*, PARIS, Chevillard, 1720, 27 planches.

⁵⁵ Citons les ouvrages de P. ANSELME, M. de la CHESNAYE des BOIS, M. de WAROQUIER, MM. MAZURES de L'ÎLE-BARBE, M. LABOUREUR, André du CHESNE, M. CHORIER, l'abbé Robert de BRIANÇON, M. PITHON-CURT, MEYNIER, DOM PELLETIER, M. GUICHENON, M. ARTEFEUIL, M. LOUVET, du marquis D'AUBAIS, M. BLANCHARD, M. PALLIOT, M. WILSON de la COLOMBIERE.

⁵⁶ Voir, M. de COURCELLES, *Dictionnaire Universel de la noblesse de France*, Paris, 1820, cinq tomes, 2 500 p. Il dénombre près de 90 000 familles qui, un jour, ont été nobles.

Chapitre 1

La force de la noblesse à la fin de la monarchie (1789-1801)

La noblesse est un ordre privilégié au sein d'une société très hiérarchisée. Néanmoins, concevoir que la noblesse est un corps uniforme également réparti et également influent serait mal prendre en considération les éléments politiques qui ont conduit à la Révolution française de 1789. Nous souhaitons à présent déterminer le rôle de la noblesse dans le cheminement vers la Révolution et la sortie de crise. La répartition de la noblesse en Normandie et son influence au sein du monde politique est le premier point à observer. Ensuite, nous verrons comment la noblesse se positionne au moment de la Révolution et enfin, nous prêterons attention aux éléments de modernité et d'archaïsme au sein de la noblesse normande.

1. La répartition de la noblesse en Normandie, outil de puissance politique

La répartition de la noblesse ne peut être homogène, il faut engager la réflexion en mettant en avant les provinces pour lesquelles la concentration nobiliaire est la plus élevée. La première tentative de répartition spatiale de la noblesse par un normand est celle de Gaston Le Hardy. Dans un article⁵⁷ destiné à la Société des Antiquaires de Normandie, il propose un tableau issu de la recherche de noblesse dite Chérin qui regroupe 8 692 familles.

Figure 1 : Répartition de la noblesse selon Chérin

<i>Espaces géographiques :</i>	<i>Nombre de familles :</i>
Province de Bretagne.	2 084
Généralité d'Alençon.	1 686
Province de Languedoc.	1 627
Généralité de Caen.	1 322
Généralité de Limoges.	766
Généralité de Touraine ⁵⁸ .	693
Généralité de Champagne.	514

Au travers de ce tableau, nous voyons se dessiner la place de la Normandie. En effet, la généralité d'Alençon représente un réservoir de population supérieur à la province de Languedoc et se trouve être proche quantitativement de la province de Bretagne. La seule Basse-Normandie, représentée par les généralités de Caen et d'Alençon, représente 3 008 familles, c'est-à-dire bien plus que la totalité de la province bretonne. La Basse-Normandie pèse pour un tiers⁵⁹ de la noblesse recensée par Chérin. Nous en déduisons que la noblesse normande est la mieux implantée et la plus nombreuse. D'après le tableau récapitulatif de la

⁵⁷ Gaston LE HARDY, « Études généalogique sur le principe aristocratique », in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XXVIII, 1869, p. 125.

⁵⁸ Sont compris dans la généralité de Touraine, l'Anjou et le Maine.

⁵⁹ Soit, 34,6 % pour être exact.

noblesse en 1789⁶⁰ établi sur les données de Régis Valette, nous pouvons affirmer qu'il existe, au moins, 13 180 familles nobles en France à la veille de la Révolution⁶¹. La Normandie en regroupe plus de 3 000, il est donc intéressant de suivre la répartition spatiale de ces familles et l'influence qu'elles auront localement.

1.1. La noblesse normande en 1789, la force du nombre

La question du nombre de nobles se pose ici comme nécessité⁶². Parvenir à la Révolution et garantir ses positions politiques et sociales demande à la noblesse normande d'importants moyens humains. Il est important de savoir si cela était envisageable à partir du réservoir noble normand. En croisant les données du nobiliaire de 1670 et le catalogue des gentilshommes présents aux réunions préparatoires des Etats généraux, nous sommes en mesure de dresser un portrait fiable de la noblesse en Normandie en 1789 et de décrire les tendances démographiques lourdes qui la traversent.

Au cours de l'histoire, la noblesse française a acquis certaines libertés face au pouvoir central. L'habitude de l'agrégation à la noblesse et de l'autopromotion devient la règle. Les alliances entre nobles et bourgeois font naître de petits lignages sans réalités juridiques, parfois, le seul fait de « vivre noblement » suffit pour se voir considérer comme noble et profiter de l'exemption de l'impôt. Le roi n'est alors plus le seul à anoblir. En réaction à ce qu'il considère être une dérive, Louis XIV tente de réaffirmer sa primauté sur la noblesse. Les grandes enquêtes des années 1661-1670 permettent à la monarchie de faire le tri au sein de cette foisonnante noblesse. Les résultats sont souvent très divers, ainsi, à Tours 52 % des familles sont révoquées alors que seules 15% le sont dans l'Orléanais⁶³. « Il n'y a aucune famille qui ne tienne sa noblesse de la volonté du prince (...) il n'y a point de noble qui n'ait été anobli. (...) la noblesse a pris son origine dans la volonté du roi⁶⁴ ». C'est ainsi que la monarchie du XIX^{ème} siècle justifie son pouvoir. D'autant que l'anarchie régnant dans les procédures d'anoblissement affaiblit le trésor royal. Par l'arrêt du 22 mars 1666, Louis XIV décide de contrôler toute cette turbulente noblesse. « Sa Majesté voulant que pour les distinguer des usurpateurs, il soit fait un catalogue contenant les noms, surnoms, armes et demeures des véritables gentilshommes pour être registrés dans les bailliages et y avoir

⁶⁰ Régis VALETTE, *Catalogue de la noblesse de France*, PARIS, Robert Laffont, 2002, p. 390.

⁶¹ Si nous convenons de retirer les familles nobles hors des frontières en 1789, le chiffre porte alors sur 12 837 familles.

⁶² Robert DAUVERGNE, « Le problème du nombre des nobles en France au XVIII^{ème} siècle », in *Annales de démographie historique*, 1973, pp. 181-192.

⁶³ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 29.

⁶⁴ MERLIN, comte impérial, *Répertoire*, tome V, *Noblesse*, chapitre 2, cité par Gaston Le Hardy, *opus Cit.*

recours à l'avenir⁶⁵ ». Sous la direction de Colbert, les intendants de toutes les provinces françaises vont dresser la liste des personnes se prétendant nobles. Ces enquêtes sont alors l'expression du pouvoir politique central de contrôler l'influence locale, y compris politique, de la noblesse. Les résultats de cette recherche ne forment pas un ensemble structuré, mais un amalgame de synthèses locales. Ces recherches provinciales centralisées sous le contrôle des frères Hozier⁶⁶ donnent naissance aux nobiliaires. L'enquête sert à radier ceux de la noblesse qui n'ont plus les moyens de l'apparence noble⁶⁷. Cet angle de recherche est celui retenu par Alain Texier lorsqu'il quantifie la noblesse de 1789⁶⁸.

Connaitre la proportion de nobles français vivant en Normandie permet de mesurer la disproportion entre ses effectifs et son influence politique. Selon les auteurs, la population noble varie de 110 000 à 400 000 individus. Les travaux de Michel Nassiet⁶⁹ sur la réduction des effectifs sont encore plus préoccupants pour la noblesse. Il considère que la population noble diminue de moitié entre 1480 et 1700⁷⁰. La plupart des estimations utilisent des calculs en termes d'individus alors que la noblesse s'exprime elle-même en termes de familles. Dans la préface de son *Dictionnaire Universel de la Noblesse*, M. de Courcelles, signale « qu'il n'y aurait pas moins de quatre-vingt-dix mille généalogies de familles vivantes ou éteintes.⁷¹ », et le « Grand Armorial de France » d'Henri Jouglas de Morenas⁷², recense 35 000 blasons. Ces estimations correspondent à des compilations différentes, englobant ou non la totalité des familles nobles ayant un jour existé en France. Afin d'affiner notre estimation, nous avons retenu l'approximation de 17 000 familles proposée par Régis Valette⁷³. A la noblesse maintenue en 1670, il faut ajouter 942 familles anoblies entre 1715 et 1789⁷⁴. Parmi celles-ci, nous notons la présence de 62 familles d'origine étrangère, et 880 d'origine française. Moins

⁶⁵ Préambule de l'arrêt du 22 mars 1666.

⁶⁶ D'HOZIER, *Tables de la noblesse française constituée grâce à l'enquête de 1666*, PARIS, 1832. Publication partielle de l'*Armorial Général de France*, conservé à la Bibliothèque Nationale de France.

⁶⁷ Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F. 7.594, Affaire Groult de La Chapelle de Cairon radié après l'enquête de Chamillart.

⁶⁸ Alain TEXIER, *Qu'est-ce que la noblesse ?*, opus cit. pp. 78-79

⁶⁹ Michel NASSIET, « Le problème des effectifs de la noblesse dans la France du XVIII^{ème} siècle », in *Traditions et innovations dans la société française du XVIII^{ème} siècle*, in *Bulletin de l'Association des Historiens Modernistes des Universités*, n°18, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1993, p. 97-121.

⁷⁰ Cette diminution est due principalement à l'appauvrissement des noblesses rurales et à l'absence d'héritier mâle.

⁷¹ M. de COURCELLES, *Dictionnaire Universel de la noblesse de France*, PARIS, 1820, tome 1, p II.

⁷² Henri de JOUGLAS DE MORENAS, *Grand Armorial de France : catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé de charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696, de la noblesse de l'Empire, des anoblissements de la Restauration, donnant les tableaux généalogiques de familles confirmées dans leur noblesse entre 1660 et 1830*. Publié de 1934 à 1952, et achevé par Raoul Warren.

⁷³ Régis VALETTE, *Catalogue de la noblesse française*, PARIS, Robert Laffont, 2002, 413 p.

⁷⁴ Selon François BLUCHE, in *Cahiers nobles*, en 1957, et cité par Régis Valette, p. 17.

d'un millier d'anoblissements, alors que selon Michel Nassiet⁷⁵, presque 18 000 familles s'éteignaient sur la même période. Cependant, selon Laurent Bourquin, entre 5 000 et 6 000 familles sont anoblies au cours du XVIII^{ème} siècle⁷⁶, résultat contrastant très nettement avec ces deux évolutions. Selon les travaux de Guy Chaussinand-Nogaret⁷⁷, la noblesse acquiert 6 500 nouveaux membres entre 1700 et 1789, et en perd près de 7 000. Les éléments de la décroissance démographique de la noblesse sont difficiles à cerner. Nous ne pouvons pas trancher définitivement à cause de cette accumulation de données contradictoires. Il semble tout de même que les effectifs soient en voie de stabilisation avec une régression très affaiblie à la veille de la Révolution par rapport au XVII^{ème} siècle.

Pour envisager le poids de la noblesse par rapport au reste de la population, il apparaît qu'un corpus de 17 000 familles soit le plus proche de la réalité. Nous pouvons comparer ce résultat au nombre de familles présentes en France en 1789. Si nous ne pouvons connaître le nombre précis de familles existant à la veille de la Révolution, il est admis que la population française atteint les 28 000 000 d'habitants à la fin du XVIII^{ème} siècle⁷⁸. Dans son article, Gaston Le Hardy affirme que « chaque famille ne peut guère être estimée, en comptant tous les agnats de ses diverses branches et de leurs rameaux, à moins de quinze personnes⁷⁹ ». Cette proposition est issue d'une vision ruraliste de la France d'Ancien Régime, où l'agriculture nécessite une grande réserve de main d'œuvre et où les progrès médicaux et scientifiques ne parviennent pas encore à maîtriser la natalité⁸⁰. A l'aide de cette proposition, nous pouvons déduire que la population française se composerait de 1 333 333 familles. La noblesse serait donc quatre-vingts fois moins nombreuse que le reste de la population. Mais, Michel Tesnière⁸¹ a démontré que l'entropie pousse vers une centralisation des noms de famille. A population constante, les 350 000 noms de famille français tendent à se réduire. Cependant, cette concentration ne signifie pas une réduction des effectifs. En conséquence, nous pouvons abandonner notre raisonnement en termes de familles et nous tourner vers un raisonnement en nombre d'individus.

⁷⁵ Michel NASSIET, « Le problème des effectifs de la noblesse dans la France du XVIII^{ème} siècle », in *Traditions et innovations dans la société française du XVIII^{ème} siècle*, opus cit.

⁷⁶ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 31.

⁷⁷ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Une histoire des élites en France, du XVI^{ème} siècle au XX^{ème} siècle : l'honneur, le mérite, l'argent*, avec Jean-Marie CONSTANT, Claude DURANDIN et Anne JOUANNA, PARIS, Tallandier, 1991, 478 p.

⁷⁸ Jean MEYER, *La France Moderne, 1515-1789*, Fayard, collection « Histoire de France », tome III, 1985.

⁷⁹ Gaston LE HARDY, *Opus cit.* p. 131.

⁸⁰ Robert DAUVERGNE, « Le problème du nombre des nobles en France au XVIII^{ème} siècle », in *Annales de démographie historique*, 1973, pp. 181-192.

⁸¹ Michel TESNIERE, (1924-1980), polytechnicien français. Cité par Régis Valette in *Catalogue de la noblesse française*, opus Cit. p. 18.

Selon le raisonnement de Gaston Le Hardy portant sur 15 individus par famille élargie, la noblesse, pour 17 000 familles, représenterait 255 000 personnes⁸². Cette estimation est confortée par les chiffres de Laurent Bourquin⁸³ qui propose un chiffre de 234 000 nobles en France en 1700 et 140 000 en 1789⁸⁴. Notre estimation, par sa position intermédiaire, nous semble être un résultat satisfaisant et produit le tableau suivant :

Figure 2 : Évaluation de la population noble en France en 1789

Population noble en 1789		
	Familles	Individus
Min	13 000	195 000
Max	17 000	255 000

A la veille de la Révolution, la Normandie est peuplée de 2 412 000 habitants⁸⁵, la France serait, quant à elle, peuplée de 28 236 800 habitants. Dans ces conditions, la Normandie, représentant presque un dixième de la population française, peut être considérée comme étant une fraction représentative de la France à la fin de l'Ancien Régime. Pour vérifier la représentativité de la Normandie pour la noblesse, nous travaillons à partir du nobiliaire de Normandie de Saint-Allais⁸⁶. Le dépouillement conduit au classement en trois catégories d'informations : nous disposons d'abord du nom patronymique, puis de la localisation et enfin de la mention maintenue ou éteinte. Cependant, pour un certain nombre de familles la localisation est insuffisante ou inappropriée⁸⁷. Nous avons retenu la mention de 3 070 familles nobles en Normandie une centaine d'années avant la Révolution. Ce chiffre correspond à la totalité des familles réellement présentes sur le sol normand. En effet, M. Chevillard signale les familles qui ne sont pas originaires de la province⁸⁸. Gaston Le Hardy propose un chiffre de 166 000 familles⁸⁹, soit 15 personnes par famille. Par conséquent, nous

⁸² A partir des données de Chérin, Alain Texier estime la noblesse à 340 000 personnes, soit 1,3% de la population nationale.

⁸³ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 27.

⁸⁴ Données établies d'après les registres de capitation, à l'exclusion des officiers.

⁸⁵ Gabriel DESERT, Michel BOIVIN, P DUPRE, Bernard GARNIER, Jean QUELLIEN, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Éditions du Lys, 1994, 167 p.

⁸⁶ Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire de Normandie*, CAEN, 1760, 160 p.

⁸⁷ Une centaine de noms ont une origine géographique indéterminée.

⁸⁸ A titre de comparaison, l'enquête de Montfaut, d'un siècle plus ancienne, ne liste que 1 019 familles. Il est évident que la monarchie ne pût anoblir deux mille personnes entre 1543 et 1670. Encore faut-il retirer de l'enquête de Raymond de Montfaut, 159 personnes jugées usurpatrices, et 66 cas plutôt douteux. Cette recherche s'approche très sensiblement des résultats fournis par Régis Valette.

⁸⁹ Gaston LE HARDY, *Opus Cit.*, p. 130.

disposions, en Normandie, d'une réserve d'environ 46 000 nobles en 1670, et environ 23 025 nobles en 1789.

Ces nouvelles propositions confirment la place de la Normandie au sein du royaume de France. La région représente un dixième de la population totale du pays, et sa noblesse suit les mêmes proportions. 2 500 000 d'habitants non-nobles sur les 28 000 000 de français, et 23 000 nobles sur les 255 000 nobles français. Nous pouvons estimer que l'observation de la noblesse peut, en Normandie, nous donner des informations sur la population de l'ensemble du pays. Nous avons la présence d'un panel représentatif. La Normandie est représentative de la population française, et la noblesse normande est représentative de la noblesse française.

Beaucoup d'évolutions ont eu lieu entre 1670 et 1789, comme le démontrent les travaux de Michel Nassiet⁹⁰. Nous avons donc complété notre vision de la structure familiale noble grâce au *Catalogue des gentilshommes de Normandie ayant pris part aux consultations concernant les États généraux en 1789*⁹¹. Ce catalogue avait pour vocation de regrouper les noms des membres du second ordre, au moment des réunions préparatoires concernant les États généraux. Ainsi, nous pouvons considérer ce catalogue comme une liste d'électeurs. Cela explique les mentions « absent » ou « représenté par », « chargé de la représentation de » que nous pouvons lire tout au long de ce document. Toute la noblesse de Normandie ne s'est pas déplacée pour assister aux réunions de son ordre, beaucoup se font représenter, cela indique malgré tout une forte implication de la noblesse dans cette réunion des États généraux. Toutes les petites familles n'auront pas nécessairement la connaissance et les moyens suffisants pour comprendre l'importance de l'événement.

Dans un premier temps, nous disposerons d'un dénombrement de la noblesse au moment de la Révolution française. En mettant en opposition le nobiliaire et le catalogue de 1789, nous serons capables de quantifier le mouvement d'extinctions de la noblesse et d'extrapoler cette extinction pour le XIX^{ème} siècle. Le découpage administratif normand évolue peu entre 1670 et 1789, néanmoins, le catalogue de la noblesse présente aux États généraux se constitue dans les limites des bailliages et non plus des élections⁹². Le catalogue

⁹⁰ Michel NASSIET, « Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles » in *Collection des Archives Historiques de Bretagne*, V, éditions de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1995, p. 199-236.

⁹¹ La liste en est reprise par Édouard de MAGNY, *Opus Cit.* pp. 151 à 198, complété par Louis LA ROQUE, et Edouard BARTHELEMY, *Catalogue des gentilshommes de Normandie*, PARIS, E. Dentu, A. Aubry, 1864, in 8°, 124 p. et Amédée MERIEL, *Gentilshommes et fiefs du bailliage de Falaise en 1789 : Assemblée de l'ordre de la noblesse*, BELLEME, imprimerie Ginoux, 1882.

⁹² Ces bailliages sont au nombre de 41, ils constituent la base du pouvoir royal dans la province. Chaque bailliage est représenté par un bailli ou un grand-bailli. Nous remarquons que ceux-ci sont souvent désignés présidents de l'assemblée. Il existe sept grands bailliages desquels dépendent les trente-quatre autres bailliages secondaires. Notons qu'en juin 1772, le grand bailliage de Gisors fut supprimé par un édit royal, et réintégré au

des gentilshommes de Normandie, tel qu'il nous est transmis par Édouard de Magny, regroupe 2 931 noms⁹³. D'après ce document, les effectifs de la noblesse de Normandie ne se réduisent presque pas, passant de 3 070 à 2 931 noms.

Nous avons croisé les informations du nobiliaire et du catalogue des gentilshommes et avons listé toutes les familles recensées au nobiliaire mais absentes du catalogue. Nous relevons les noms de 1 778 familles absentes du catalogue. Il resterait 1 292 familles nobles présentes en Normandie depuis 1650. Cette réduction de presque 1 800 familles, sur la période 1670-1789, correspond parfaitement aux taux d'extinction proposés par Michel Nassiet⁹⁴ pour la période antérieure. Il semble que le mouvement d'extinction des familles ne cesse pas à partir de 1700 comme le pense Michel Nassiet. Cependant, nous n'assistons pas à un effondrement des effectifs de la noblesse. Nous savons qu'un certain nombre de familles normandes ne sont plus représentées dans la Province. Lors des journées tenues à Rennes en 1999, sur le thème de la noblesse en Bretagne du Moyen Age à nos jours⁹⁵, le phénomène de perméabilité de la province bretonne à la noblesse française fut exposé. Dans ce cadre, Luc Boisdard⁹⁶ a établi que les villes frontalières bénéficient d'un apport constant de gentilshommes en quête d'amélioration de leur condition. Ainsi, le port de Saint-Malo et sa région profitent d'une immigration très forte provenant des régions normandes voisines. Dans ses travaux, Luc Boisdard a pu repérer 200 familles nobles étrangères dont certaines sont d'origine normande. Notons par exemple, les Magon de la Londe, Potier de la Houssaye, Macé de Villéon, Gardin de Boisdulier. Certaines de ces familles ne sont pas représentées lors de la réunion des États généraux. L'absence des listes de gentilshommes de sa région d'origine ne condamne pas nécessairement une famille à l'extinction. Dans le cas des Potier de la Houssaye, s'ils n'apparaissent pas dans le catalogue des gentilshommes, la famille Potier dispose néanmoins d'importantes ramifications. Notons par exemple, la famille Potier

grand bailliage de Rouen. Les bailliages secondaires des Andelys, de Lions, de Vernon et de Charleval cessent dès lors d'exister. Il semblerait que les gentilshommes de ces bailliages soient regroupés au sein des structures maintenues, à Rouen, Gisors, Chaumont et Magny.

⁹³ La liste complète figure en annexe.

⁹⁴ Michel NASSIET, « Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles » in *Collection des Archives Historiques de Bretagne*, V, éditions de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1995, p. 199-236.

⁹⁵ Jean KERHERVE, « Noblesse de Bretagne : Du Moyen Age à nos jours. », in *Actes de la journée d'étude tenue à Guingamp le 22 novembre 1997*, RENNES, Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1999, 223 p.

⁹⁶ Luc BOISNARD, « Rémanence et mondanités, la noblesse malouine de 1846 à 1914. » in *Actes de la journée d'étude tenue à Guingamp le 22 novembre 1997*, RENNES, Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1999, p. 211-223.

de la Conseillère⁹⁷, de Saint-Rémy⁹⁸, de Courcy⁹⁹, de la Varde¹⁰⁰, du Parc¹⁰¹, de Saint-Martin-le-Vieux¹⁰², et même une branche sans possession.

Après un premier tri, nous disposons d'une liste de 2 931 noms dont seuls 44 % étaient anciens. Une seconde opération permet d'obtenir la liste des nobles nouvellement installés en Normandie¹⁰³. Cette requête nous indique que 1 234 informations auxquelles nous avons donné la valeur « nom » n'apparaissent pas au nobiliaire de 1789¹⁰⁴. Certaines disparitions et certaines apparitions ne sont que le résultat de modifications orthographiques. Nous pensons notamment à la famille Williamson devenue Olliamson, Paynel devenu Paisnel dans la Manche et conservé dans sa graphie originelle dans le Calvados¹⁰⁵, Crépin devenu Crespin, et bien d'autres. La plupart de ces modifications d'orthographe ne font pas disparaître le nom originel au profit de sa variation, créant de fait une nouvelle branche sans qu'il ait une volonté réelle de diversification.

Figure 3 : Comparaison des effectifs du Nobiliaire et du Catalogue

Élément :	Nobiliaire de Normandie.	Nombre de Familles :	Catalogue des gentilshommes.
1670	Total en 1670 :	3 070	
	Éteintes en 1789 :	- 1 778	
	Apparues depuis 1670 :	+ 1 234	
1789	Restantes en 1789 :	2 526	Total en 1789 : 2 931
Écart de valeurs :		- 405	

Nous constatons grâce à ce tableau, qu'il y a moins de familles maintenues et nouvelles que de noms contenus dans le catalogue des gentilshommes de Normandie. En ajoutant aux familles maintenues depuis 1670 celles qui sont apparues, nous obtenons 2 526 familles réellement présentes¹⁰⁶ en Normandie à la veille de la Révolution. L'écart de 405

⁹⁷ Bailliage de Bayeux.

⁹⁸ Bailliage de Bayeux.

⁹⁹ Bailliage de Coutances.

¹⁰⁰ Bailliage de Coutances.

¹⁰¹ Bailliage de Coutances.

¹⁰² Bailliage de Coutances.

¹⁰³ Certains de ces nouveaux nobles sont peut-être des familles anciennes ayant abandonné leur patronyme au profit du seul nom de fief.

¹⁰⁴ Nous avons fait apparaître les résultats de cette requête en annexe, comme c'est le cas pour les extinctions.

¹⁰⁵ Le passage d'une graphie à l'autre se produit entre 1632 et 1700. Nos recherches n'ont pu prouver l'existence de liens entre ces deux graphies et celle de Pesnel, très courante en Normandie. Il est notable de remarquer qu'aujourd'hui encore la branche « Paisnel » ne se rencontre que dans la Manche, et « Paynel » seulement dans le Calvados.

¹⁰⁶ Nous avons placé à votre disposition les listes nominatives d'extinction et d'apparition dans les annexes.

noms peut s'expliquer par les doublons. Les nobles multi-possessionnés apparaissent autant de fois qu'ils ont des propriétés dans chaque bailliage.

En extrayant de notre liste de 2 931 noms tous ceux qui y sont reportés plusieurs fois, il demeurait 575 références représentant 1 984 occurrences, il y avait donc 1 349 doublons¹⁰⁷. Cela signifie que le catalogue des gentilshommes nous restituait une liste de 1 582 familles. Avec ce comptage, des familles ayant le même patronyme et des noms de fiefs différents seront comptées comme étant une identique famille alors même qu'elles se sont distinguées et éloignées, créant des familles séparées. Dans ce cadre, certaines disposaient d'un nombre d'occurrences supérieur à deux, et jusqu'à vingt pour la famille Hue, mais, au sein ces branches, certaines ne sont représentées qu'une seule fois. Ainsi, parmi les vingt occurrences concernant les diverses branches de la famille Hue, les branches familiales de Carpiquet, de Fresnes, de Grais, de la Morinière, de Langrune de Bénouville, du Mesnil, de Prébois et de Sailly, ne sont citées qu'une unique fois.

Par conséquent, nous devons éliminer de cette liste de doublons toutes les familles multiples pour lesquelles il existait des branches représentées une seule fois. Par exemple, avec trois noms de familles identiques, mais deux noms de fiefs différents, la famille Guilbert fut retirée des doublons. Nous ne pouvons pas prouver que la famille Guilbert de Govain soit liée aux Guilbert de la Rivière ou aux Guilbert. Une fois le second tri achevé, il restait 340 références pour 931 occurrences, soit 591 doublons. A partir de ces tris, nous pouvons établir avec précision le nombre de familles nobles subsistantes en Normandie, à la veille de la Révolution. Compte-tenu des éléments que nous avons mis en avant, nous pouvons déduire une estimation des effectifs de la noblesse avoisinant les 2 340 familles.

Après avoir numérisé le catalogue de 1789, nous voyons apparaître une réduction de 730 familles. Cette réduction représente une diminution de plus de 20 % de la population noble¹⁰⁸. Nous nous éloignons de fait de la conclusion de Michel Nassiet portant sur la stabilisation des effectifs de la noblesse à partir de 1700. En Normandie, notre comparaison du nobiliaire et du catalogue des gentilshommes nous permet d'établir que la population noble est passée de 3 070 familles (soit 46 050 personnes) à 2 340 familles (soit 35 100 personnes).

De plus, la moitié des familles nobles s'éteignent entre 1670 et 1789 ; 1 778 familles sur 3 000 disparaissent. Le croisement de deux sources si différentes nous permet de mettre en perspective le phénomène des extinctions de lignages. Cependant, ces extinctions supposées

¹⁰⁷ Pour connaître le nombre de doublons, une fois que nous connaissons le nombre de familles et le nombre de personnes, il suffit d'ôter l'un à l'autre.

¹⁰⁸ Précisément, 23,77 % entre 1670 et 1789.

ne représentent pas systématiquement une réduction réelle des effectifs. Cette intensive extinction, représente malgré tout une réduction des effectifs en termes de familles d'environ un cinquième. La noblesse se stabiliserait autour de 2 400 familles. La moitié de ces familles étant apparue depuis 1670. Il semble que le renouvellement des populations nobles puisse s'opérer malgré l'absence totale ou partielle d'anoblissement. Cette apparition de nouvelles familles n'était pas prévisible au travers des sources utilisées précédemment. Pourtant son rôle n'est pas négligeable, puisqu'elle déstabilise les estimations que nous avons antérieurement établies.

Par ailleurs, il faut considérer séparément les chefs de familles et les familles. Une famille noble aura autant de chefs de famille qu'il y aura de branches. En conséquence de quoi nous pouvons affirmer qu'il existe 1 580 familles nobles en Normandie, mais celles-ci regroupent 2 340 chefs de familles. Pour obtenir un chiffre de la population noble en termes d'individus, nous devons nous appuyer sur la liste des chefs de famille. Nous devons ajouter que la plupart des nobiliaires actuels emploient les listes des noms patronymiques pour distinguer les familles nobles, éludant les diverses branches de ces familles.

Ce résultat laisse aussi penser que la noblesse trouve dans ses propres rangs les moyens de maintenir ses effectifs. La diversification des branches permet notamment d'obtenir plusieurs chefs de familles là où précédemment il n'y en avait qu'un seul. L'élément que nous mettons alors en évidence, est que, grâce à la diversification des branches, l'utilisation de noms de fiefs différents, la noblesse trouve en elle-même les moyens de se régénérer. Certains éléments peuvent expliquer cette diversité. Nous pensons d'abord à l'apparition d'une nouvelle solidarité nobiliaire consécutive au traumatisme des recherches de noblesse. La nécessité de reconstituer une filiation, au sein de ces familles souvent très mélangées, permet à certaines d'entre-elles de renouer des contacts ayant précédemment disparus entre cousins éloignés. Le lien familial est reconstitué alors que la noblesse laissait antérieurement ses membres les plus faibles, ceux que Michel Nassiet appelle la « plèbe nobiliaire¹⁰⁹ », rejoindre les rangs du Tiers état. A partir de 1670, il semblerait que les recherches de noblesse aient resacralisé les idées de rang et de sang. Nous pouvons trouver à cette époque le germe de l'idée d'entraide de la noblesse. Et si le glissement de la « plèbe nobiliaire » vers la roture peut sembler naturel, Michel Nassiet rappelle, et nous le rejoignons dans cette analyse, que rien n'est naturel en histoire sociale. Au contraire, les échantillons

¹⁰⁹ Michel NASSIET, « Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles » in *Collection des Archives Historiques de Bretagne*, V, éditions de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1995, p. 10.

examinés¹¹⁰ prouvent que les mentalités ont changé après 1700. Les nobles, même en difficulté, s'attachent à leur noblesse. Les extinctions sont moins nombreuses car la noblesse prend conscience d'elle-même, phénomène inexistant auparavant. Par opposition, ce rattachement à la noblesse de nouvelles branches, précédemment destinées à la disparition, peut nous faire penser au processus de « gentrification » anglais. Avec, peut-être une spécificité de la noblesse française, de ne pas cloisonner ses rangs. Il n'existe pas de hiérarchie au sein de la noblesse française d'Ancien Régime.

Nous pouvons aussi réfléchir à la situation économique de la noblesse à la fin de l'Ancien Régime¹¹¹. Notre collègue, Etienne Lambert¹¹² lors de son étude sur le marché foncier de Vassy a pu prouver que la noblesse est la grande perdante lors des échanges de biens fonciers. Cependant, il met aussi en valeur le phénomène de raréfaction des grains entre 1765 et 1772. Cette raréfaction provoque un renchérissement des prix des denrées agricoles, favorable aux propriétaires terriens, qu'ils soient nobles ou non. Nous savons par ailleurs que la noblesse représente l'un des acteurs majeurs de la propriété terrienne en France avant la Révolution. La noblesse est probablement la première à bénéficier de ce renchérissement des denrées agricoles. En effet, si la noblesse vit parfois à la Cour du roi de France, elle ne néglige pas pour autant ses revenus, essentiellement agricoles et de manière générale les nobles vivent sur leurs propriétés. Certains l'exploitant eux-mêmes¹¹³.

Nous avons pu suivre l'évolution des effectifs nobles en Normandie depuis 1670 jusqu'en 1789. Ceux-ci ne subissent qu'une évolution modérée entre l'établissement des nobiliaires à partir de 1670 et la réunion des États généraux de 1789. L'effectif total ne se réduit que de moins de cent cinquante familles sur cette période. Nous avons vu que cette faible réduction masque en réalité une vague d'extinction importante, touchant plus de la moitié des familles présentes en 1670. Cette extinction massive étant compensée par la diversification des familles subsistantes. Cette période marque aussi l'apparition des entraides au sein de la noblesse, des nobles les plus aisés en direction de leurs cousins moins favorisés, mais surtout au sein des familles élargies. Avec la disparition du phénomène de dérogeance, l'extinction des familles nobles, déjà ralentie, va continuer de décroître. Nous disposons d'un

¹¹⁰ La noblesse normande et la noblesse bretonne observée par Michel Nassiet.

¹¹¹ La situation économique est un point central de notre questionnement pour la période antérieure à 1848 en raison du régime censitaire qui est alors la norme politique. Sans fortune, la noblesse ne peut être élue ou électrice.

¹¹² Etienne LAMBERT, « Le marché foncier et la noblesse dans la région de Vassy – Normandie, 1760-1789 », in *Histoire et Mesures*, XVII, n°1/2, 2005.

¹¹³ Jean-Marie CONSTANT « La fin annoncée de la suprématie nobiliaire à travers le discours des agents de l'État dans les enquêtes des Intendants aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *La noblesse de la fin du XVI^e siècle au début du XX^e siècle, un modèle social ?*, 2002, tome 2, p. 191.

corpus de 2 340 familles disponibles en Normandie en 1789. L'observation des patronymes montre que ces familles sont issues de 1 580 lignées originelles. De ces évaluations, nous avons pu conclure que la Normandie regroupait, un total de 23 700 individus si nous observions les lignées originelles et 43 965 individus dans le cas des lignées élargies. Nous avons désormais une estimation sinon précise, du moins cohérente du nombre de familles nobles en France. Par conséquent, nous avons pu extrapoler un nombre d'individus nobles. Au niveau national, nous disposerions de 400 000 à 110 000 nobles. Grace au dépouillement du nobiliaire de Normandie, nous savons disposer d'environ 3 000 familles en 1670, et un peu moins de cette valeur en 1789. Selon toute probabilité, la présence de la noblesse au sein des populations sera extrêmement faible, voire particulièrement insignifiante. Nous allons éclairer par le calcul l'écart qui existe alors entre la France et ses élites. Avant de nous inquiéter de la place de la noblesse dans les départements normands au cours du XIX^{ème} siècle, nous allons faire l'état de la noblesse à la veille de la Révolution.

Figure 4 : Proportion de nobles dans la population française

Auteur :	Population :	Proportion : (en %)
Dauvergne	400 000	1,4
Mathiez	350 000	1,2
Bourquin ,maxi	234 000	0,8
Bourquin, mini	140 000	0,5
Chaussinand-Nogaret	110 000	0,4
Notre estimation, selon les données de Régis Valette.	255 000	0,9

La plupart des chercheurs s'accordent sur l'idée que la noblesse représenterait environ 1% de la population française totale¹¹⁴. De ce fait, notre estimation semble la plus appropriée au vu des résultats que nous obtenons¹¹⁵. Le dépouillement du nobiliaire de Normandie de Saint-Allais nous permet de répartir la noblesse normande selon ses origines géographiques. Nous allons pouvoir utiliser les données du nobiliaire pour calculer la proportion de nobles dans l'ensemble de la Normandie et dans chacun des cinq départements.

¹¹⁴ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? » in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 27.

¹¹⁵ Ces chiffres ne prennent pas en compte les données locales qui peuvent connaître de fortes variations selon les terroirs et les législations en œuvre dans les différentes provinces.

Figure 5 : Proportion de nobles en Normandie selon le nobiliaire

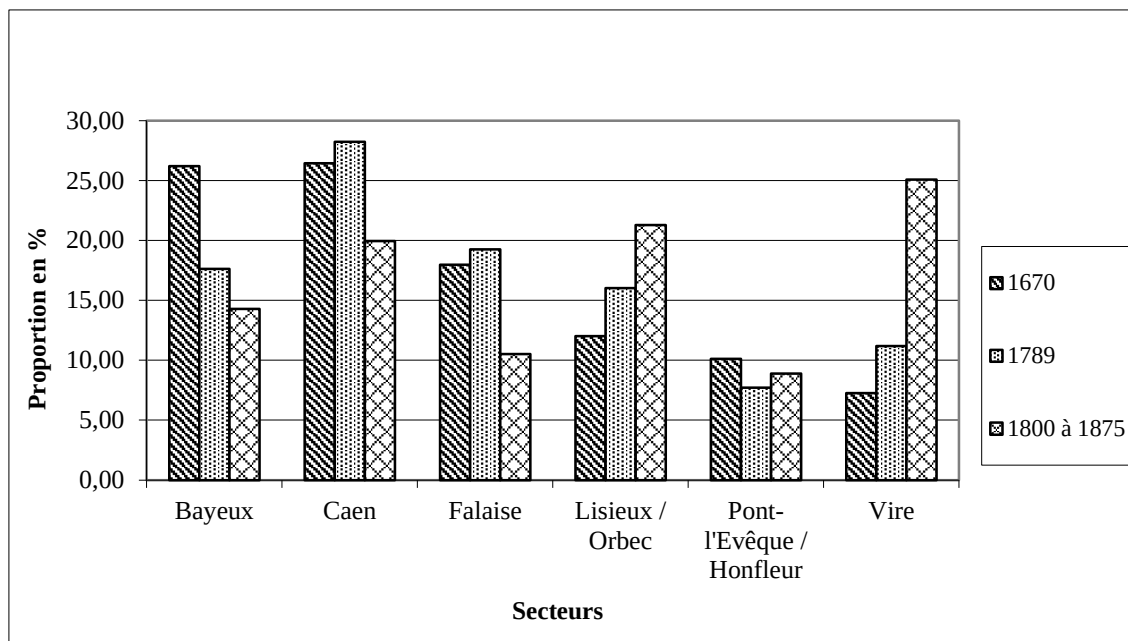
Année :	Pop. noble:	Proportion (en %)
Selon le nobiliaire		
1670	46 050	1,9
1789	23 025	0,9
Selon le catalogue des gentilshommes		
Familles étendues	43 965	1,8
Familles originelles	23 700	1,0

Selon les données croisées obtenues du nobiliaire et du catalogue des gentilshommes, nous voyons que la population noble représente entre 1% et 2% de la population totale. Une faible variation est observée entre les deux sources. La seconde de nos bases de données tend même à montrer un tassement de la réduction des effectifs. La Normandie représentant environ un dixième de la population totale. Elle constitue donc un échantillon représentatif de la population française. Au niveau national, l'estimation de la proportion de nobles tend vers 0,9%, et nous venons de calculer que la noblesse normande atteint, elle aussi, ce niveau. Nous pouvons affirmer que la Normandie est représentative de la population tant roturière que noble.

1.2. Une géographie qui assure une domination sociale et politique

Pour mieux connaître la répartition de la noblesse, nous observerons l'exemple du Calvados au travers des listes des élus entre 1805 et 1875. Ainsi, nous obtenons une répartition géographique des élus nobles sur notre période. Pour cela, nous avons considéré que la noblesse est élue là où elle dispose de sa résidence et d'un réseau social important. Nous proposons l'analyse de cette répartition à long terme. Nous pouvons, au travers des diverses recherches, combiner les données obtenues. Nous faisons apparaître sur un seul graphique l'évolution de la ventilation de la population noble dans le Calvados depuis 1670.

Figure 6 : Comparaison de la ventilation de la population noble du Calvados de 1670 à 1875¹¹⁶



Une seule zone maintient sa part de la population noble au XIX^{ème} siècle. Le secteur de Pont-l'Évêque ne connaît aucune évolution majeure entre 1670 et 1875. Tant au point de vue politique qu'économique, l'Est du département du Calvados reste une zone en retrait où les évolutions ont lieu lentement. Par contre, les secteurs de Bayeux, Caen et Falaise connaissent une très nette régression de leur place au sein de la répartition de la noblesse en Normandie. Nous voyons l'émergence de deux secteurs en développement depuis 1670. La progression de sa part relative du secteur de Vire était prévisible à partir des données de 1789. Mais cette proportion a doublé entre les deux sources. Cet essor est le principal responsable de la réduction de la part relative des secteurs de Caen et Falaise. Nous voyons donc que les données concernant les périodes antérieures à notre disposition ne sont pas nécessairement reconduites. Mais nous voyons que la répartition de la noblesse n'est pas particulièrement remise en cause par les événements révolutionnaires. Nous observons que les arrondissements de Caen, Bayeux, Lisieux et Orbec, Vire et Condé-sur-Noireau et Pont-l'Évêque demeurent des espaces privilégiés pour la noblesse normande. Ce sont par ailleurs des secteurs considérés comme favorables à la noblesse à la veille de la Révolution. Les secteurs de Bretteville-sur-Laize, Saint-Germain-de-Tallevende, Tilly-sur-Seulle, Isigny-sur-Mer, Caumont-l'Éventé, sont, par opposition des endroits où la noblesse peine à se faire élire. Nous pouvons supposer qu'elle ne compose pas la majorité des électeurs. Ce traitement des données fait apparaître que la noblesse se regroupe très fortement autour des grandes villes du

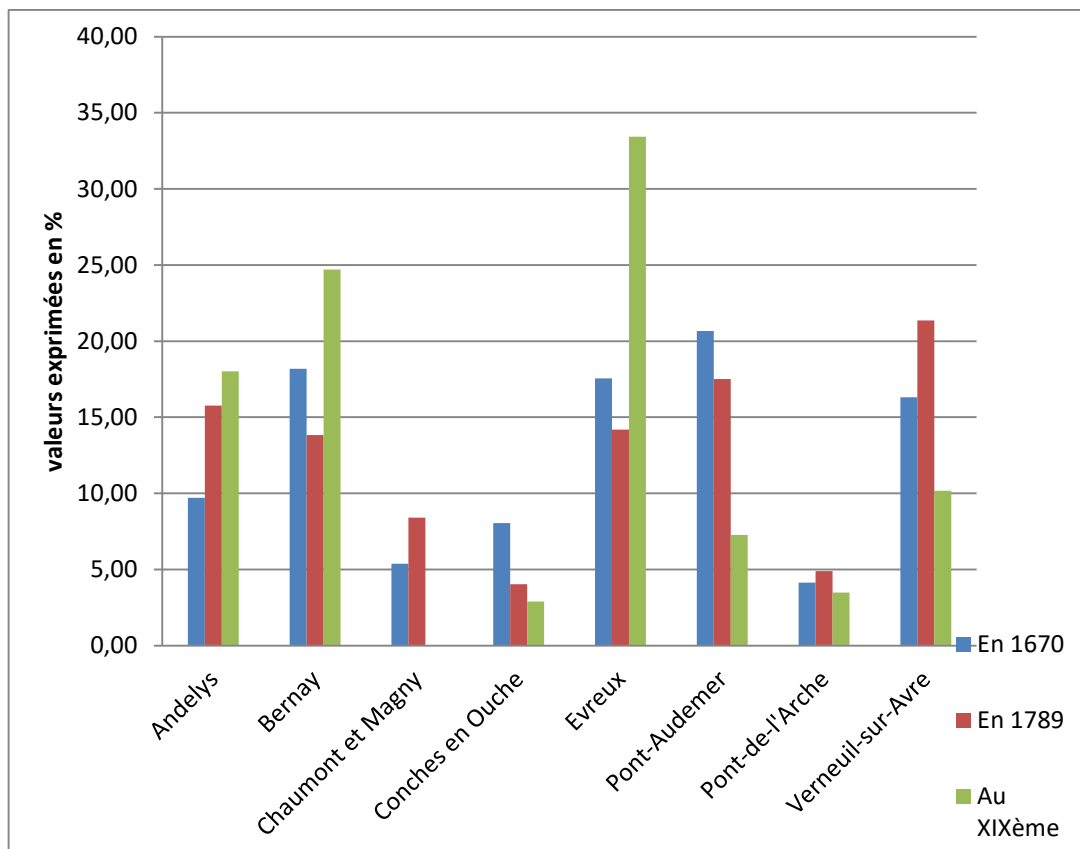
¹¹⁶ Les annuaires sont conservés aux archives départementales du Calvados, et font partie des usuels. Ils sont aussi disponibles au Fonds Normand de la Bibliothèque Universitaire de Caen.

département du Calvados. Un phénomène antérieur à la Révolution et qui se trouve confirmé par la pratique au cours du XIX^{ème} siècle. Au-delà de l'attractivité des villes de Caen, Bayeux, Lisieux et Orbec, Vire et Condé-sur-Noireau, Pont-l'Évêque, ce sont les villes sises à leur périphérie qui profitent de ce regroupement démographique. Les secteurs que nous avons déterminés comme étant les moins peuplés par la noblesse sont aussi des secteurs ruraux, peu développés au XIX^{ème} siècle, ou ne disposant que de liens très réduits avec les grandes villes¹¹⁷.

Nous menons la même analyse dans le département de l'Eure en collectant l'ensemble des noms des conseillers généraux du département depuis 1830 et jusque 1905. Ce corpus nous permet de constituer une base de 871 références répartis sur trente-quatre espaces géographiques. Parmi ces 871 références nous disposons de 344 entrées liées à la noblesse locale. Nous noterons que les circonscriptions de Corneilles, Écos, Fleury-sur-Andelle, Pacy-sur-Eure, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche et Rugles n'ont aucun élu noble au cours du XIX^{ème} siècle. Par conséquent, la noblesse normande n'est pas active dans ces secteurs. Dans le département du Calvados, il n'existe pas de circonscription totalement vide de nobles. Ce résultat est d'autant plus surprenant que les secteurs de Pont-Audemer et Corneilles étaient précédemment particulièrement propices à la noblesse. Le secteur de Bernay, encadré par ces circonscriptions, maintient sa présence noble. Dans l'Est du département nous constatons l'accroissement de la désertification noble, cette frontière est, depuis la fin du XVII^{ème} siècle, peu favorable à la noblesse normande.

¹¹⁷ Absence de voies de communication directes, éloignement excessif des préfectures ou sous-préfectures.

Figure 7 : Évolution de la présence noble dans l'Eure



Contrairement à celle du Calvados, la noblesse de l'Eure apprécie plutôt les villes moyennes¹¹⁸. Cependant, nous remarquons surtout une grande variation des points de résidence de la noblesse. Le XIX^{ème} siècle est un moment de grande redistribution des espaces nobles. Les espaces ruraux sont faiblement marqués par la présence politique de la noblesse, sa présence y est globalement moins forte. Comme dans le cas du département du Calvados, la noblesse recherche surtout les espaces urbains. Ce caractère urbain de la noblesse de l'Eure est bien plus marqué que celui de la noblesse du Calvados.

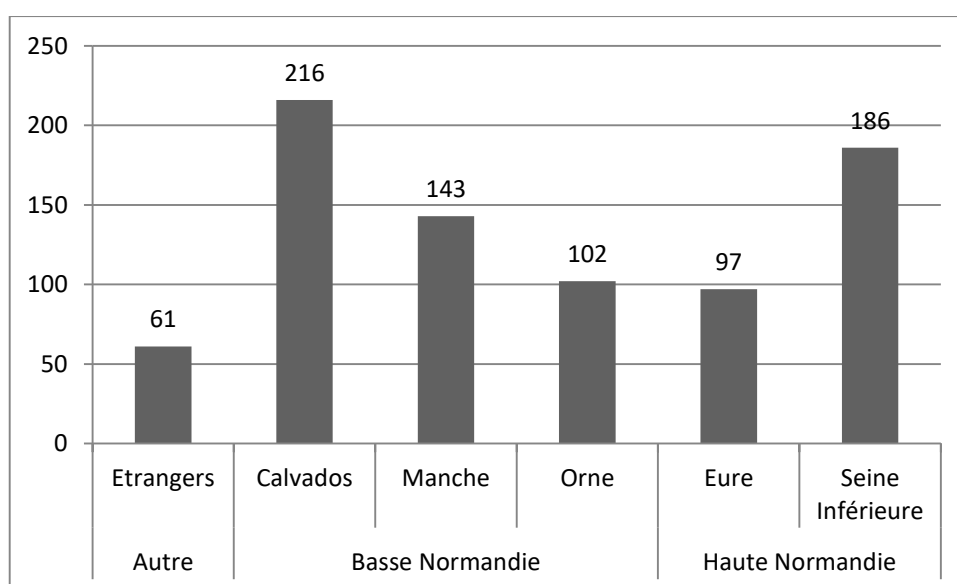
Le département du Calvados présente une répartition relativement homogène de sa population noble. Ce second département est particulièrement attaché à sa noblesse et la régression des élites nobles y est moins nette que dans le reste de la Normandie.

Les frontières créées par la Révolution française obligent la noblesse à se choisir un département. Nous le constatons dans le cas de Lisieux et Bernay. Pourtant ces secteurs seront les plus nettement favorables à la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle. Nous remarquons que les mouvements de population ne sont pas cantonnés à un département. Il faut considérer tout

¹¹⁸ Nous noterons l'absence de données pour le secteur de Chaumont et Magny rattachés au département de la Seine au cours de la Révolution française. Une partie des effectifs de la noblesse rejoint alors les circonscriptions des Andelys et de Gisors.

un terroir. Le pays d'Auge rassemble une part non négligeable de la noblesse normande. Les espaces céréaliers seront, quant à eux, moins nettement occupés par la noblesse normande. La spécialisation de l'agriculture conditionne la présence de la noblesse au sein des départements normands. Nous avons, à l'aide de la liste du baron Henry de Woelmont de Brumagne¹¹⁹, pu distribuer les familles de la noblesse selon les cinq départements normands. Nous pouvons représenter sur un graphique synthétique la répartition de la noblesse en Normandie en 1911. Ceci nous permet de déterminer quels sont les espaces où la noblesse normande maintient ses effectifs à la fin de notre période.

Figure 8 : La noblesse en Normandie en 1911¹²⁰
(En nombre de familles)



Nous avons inclus cette noblesse « étrangère » qui est essentiellement parisienne. Parmi les 61 références non normandes, 20 sont indéterminées, 9 concernent Paris et sa région, 8 l'actuelle Picardie. Cette noblesse étrangère n'a parcouru, depuis les destinations les plus représentées, que quelques dizaines de kilomètres. Il semble que la répartition de la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle favorise nettement les départements les plus industrialisés de Normandie, alors que les attrait politiques des départements du Calvados et de la Seine-Inférieure se réduisent par la suppression des Parlements et du logis du gouverneur. L'essor industriel semble fixer les populations nobles. Pourtant, le département de la Manche, de loin le plus rural à l'époque, conserve une population noble bien supérieure à celle de l'Eure et de

¹¹⁹ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, LISIEUX, 1930, 145 p.

¹²⁰ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, LISIEUX, 1930, 145 p. Ici les valeurs sont exprimées en nombre de familles.

l'Orne bien plus industriels qu'aujourd'hui. Dans ces conditions, il ne semble pas exister de corrélation entre l'industrialisation des départements et la présence de la noblesse normande. Nous devons en déduire que la noblesse normande du XIX^{ème} siècle reproduit les comportements hérités de l'Ancien Régime. La répartition géographique de la noblesse évolue peu. La noblesse se fige sur ses domaines et sur les anciens espaces de représentation et de pouvoirs publics.

1.3. Puissance politique malgré une densité très faible

La population totale du royaume de France¹²¹ s'élèverait à 28 236 800 personnes¹²², selon l'Atlas de la Normandie Occidentale¹²³. La population noble varie de 110 000 à 400 000 personnes selon les auteurs. Par conséquent, selon les estimations, la population noble représenterait de 1,4% à 0,5% de la population française totale.

Figure 9 : Proportion de nobles dans la population française¹²⁴

Auteur :	Population :	Proportion : (en %)
Dauvergne	400 000	1,42
Mathiez	350 000	1,24
Bourquin (maxi)	234 000	0,83
Bourquin (mini)	140 000	0,49
Chaussinand-Nogaret	110 000	0,39

La plupart des chercheurs s'accordent sur l'idée que la noblesse représenterait environ 1% de la population française totale. Ces chiffres peuvent être complétés par des données locales connaissant de fortes variations. Ainsi, « de la Basse-Normandie au Finistère, la noblesse représentait souvent plus de 2% de la population totale » contre moins de 0,5% dans les provinces frontalières de l'Est (Picardie, Champagne, Bourgogne)¹²⁵. Ces informations citées par Laurent Bourquin méritent que nous portions sur cette question toute notre attention.

¹²¹ Claude LANGLOIS, « La Révolution de vingt-huit millions de français ? », in *Annales de Démographie Historique*, 1976, pp 215-258.

¹²² Jacques DUPAQUIER (dir), *Histoire de la population française*, PARIS, PUF, T3, 1988, 554p. Cet ouvrage collectif sanctionne le bilan de la démographie française à la veille de la Révolution, mais il établit aussi que cette population progresse moins et moins vite au cours du XIX^{ème} sans établir les causes de cette croissance limitée. Cette faible croissance va, mécaniquement, favoriser la survie de groupes restreints tels que la noblesse.

¹²³ Gabriel DESERT, Michel BOIVIN, P. DUPRE, Bernard GARNIER, Jean QUELLIEN, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Éditions du Lys, 1994, p. 61.

¹²⁴ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? » in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 27, Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La noblesse au XVIII^{ème} siècle, De la féodalité aux Lumières*, Paris, 1976, p.48, Robert DAUVERGNE, « Le problème du nombre de nobles en France au XVIII^{ème} siècle », in *Sur la population française aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*, PARIS, 1973, p. 181-192, Albert MATHIEZ, *La monarchie et la politique nationale*, PARIS, F. Alcan, 1917, 110 p.

¹²⁵ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? » in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 27.

A partir de nos sources¹²⁶, nous pouvons dresser un tableau des effectifs de la noblesse normande à trois dates successives et calculer sa densité pour chacune.

Figure 10 : Proportion de nobles en Normandie

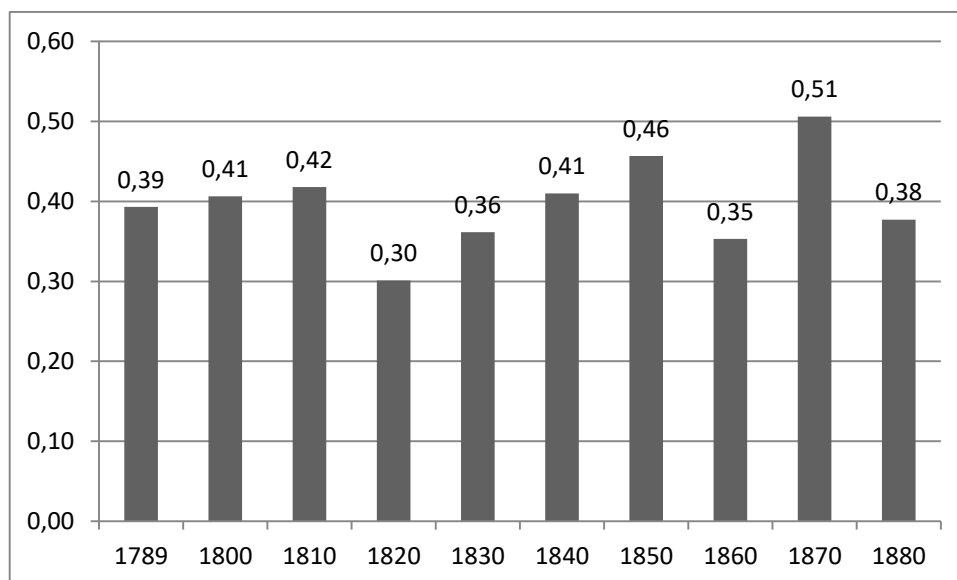
Année :	Nb de familles :	Nombre d'individus :	Densité :
1670 (nobiliaire)	3 070	12 864 pers.	0,53 %
1789 (catalogue)	2 340	9 477 pers.	0,39 %
1880 (Brumagne)	2 112	9 505 pers.	0,37 %

Le croisement des sources permet de déduire l'évolution générale de la densité noble au sein de la Normandie. Nos résultats pour 1880 appartiennent aux estimations les plus restreintes exprimées par Guy Chaussinand-Nogaret et Laurent Bourquin. Néanmoins, ils estimaient la population noble de la fin de l'Ancien Régime. Les effectifs de la noblesse normande sont donc un peu supérieurs à la moyenne nationale et ils tendent à se maintenir au cours de notre période. Cependant nous restons très éloignés de l'affirmation de certains auteurs estimant que la population noble représente entre 1% et 2% de la population totale. Nous employons notre estimation de la famille nucléaire noble moyenne établie autour de 4,2 individus par famille. Ainsi, nous calculons l'évolution de la densité de population noble en Normandie au cours du XIX^{ème} siècle¹²⁷.

¹²⁶ *Nobiliaire de Normandie publié d'après Chevillard, sur les recherches de M. de Chamillard et des autres intendants de cette province*, revu et corrigé et augmenté par Nicolas Viton de Saint-Allais, Caen, 1815, 335 p., Edouard de MAGNY, *Nobiliaire de Normandie*, Paris, Lainé et Havard, p. 151-198, Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, Lisieux, 1930, 145 pages, et Gabriel DESERT, Michel BOIVIN, P. DUPRE, P. Bernard GARNIER, Jean QUELLIEN, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Éditions du Lys, 1994, p. 61.

¹²⁷ Remarquons que la densité noble en Normandie progresse légèrement alors que les départements normands connaissent eux aussi une certaine croissance. Voir, Claude LANGLOIS, « La Révolution de vingt-huit millions de français ? », in *Annales de Démographie Historique*, 1976, p. 222.

Figure 11 : Densité de population noble en Normandie (1789-1880)¹²⁸



Nos calculs nous permettent de mettre en avant les moments de la démographie de la noblesse. Nous voyons distinctement les effets de la Révolution française avec le tassement des effectifs en 1820. Ce tassement continuera d'être perceptible en 1860 et 1880. Il s'atténue sensiblement cependant.

Nous pouvons affiner notre vision de la question en replaçant cette densité de population noble au niveau des départements bas-normands¹²⁹, et partiellement ceux de l'Eure¹³⁰ et de la Seine-Inférieure. Nous pourrions ainsi déterminer celui des départements normands où la population noble est la plus fortement implantée. Le baron Henry de Woelmont de Brumagne nous fournit une liste départementalisée que nous pouvons croiser avec les données antérieures. Les données de la *Nomenclature de la noblesse subsistante* représentent un corpus très réduit. Néanmoins, en calculant la densité noble par département en 1911, nous disposerons d'une estimation basse de la présence noble en Normandie.

¹²⁸ *Nobiliaire de Normandie publié d'après Chevillard, sur les recherches de M. de Chamillard et des autres intendants de cette province*, revu et corrigé et augmenté par Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, Caen, 1815, 335 pages, Edouard de MAGNY, *Nobiliaire de Normandie*, Paris, Lainé et Havard, pp. 151 à 198, Henry de WOELMONT DE BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, Lisieux, 1930, 145 p., et Gabriel DESERT, Michel BOIVIN, P. DUPRE, P. Bernard GARNIER, Jean QUELLIEN, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Éditions du Lys, 1994, p. 61.

¹²⁹ Gabriel DESERT, Michel BOIVIN, P. DUPRE, P. Bernard GARNIER, Jean QUELLIEN, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Éditions du Lys, 1994, 167 p.

¹³⁰ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse 6M 36.

Figure 12 : Comparer les densités (1800-1911)

Départements	densité en 1800	densité en 1911
Calvados	0,80 %	0,25 %
Manche	0,47 %	0,14 %
Orne	0,37 %	0,15 %
Eure	0,59 %	0,12 %
Seine Inférieure	0,36 %	0,10 %
Densité moyenne	0,52 %	0,15 %

Alors que nous avons une densité déjà très faible, celle proposée par Henry de Woelmont de Brumagne paraît insignifiante. Cette présentation ne modifie pas l'image que nous avons construite de la répartition de la noblesse en Normandie. Seul le département de l'Orne modifie clairement son positionnement. Nous pouvons penser que l'enrichissement foncier de la noblesse de l'Orne lui permet de mieux résister à l'envie de rejoindre Paris. Car c'est là la première source de départ dans nos départements normands. Nous avons calculé cette densité pour l'année 1880 dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Nous dressons un dernier tableau.

Figure 13 : Évolution de la densité noble en Basse Normandie (1800-1880)

Départements	Densité en 1800	Densité en 1880
Calvados	0,80 %	0,89 %
Manche	0,47 %	0,51 %
Orne	0,37 %	0,42 %
Densité moyenne :	0,55 %	0,61 %

Nous remarquons que la densité moyenne en Basse-Normandie est plus élevée que la moyenne des cinq départements. Dans l'ensemble, et nous rejoignons Laurent Bourquin, les départements bas-normands sont plus densément peuplés par la noblesse. Nous sommes cependant très loin des 2% de la population. Néanmoins, le redressement démographique constaté au sein de la noblesse normande permet à la noblesse de Basse-Normandie de voir sa densité augmenter à la fin de notre période. La noblesse semble ne pas être en danger d'extinction en Basse-Normandie, contrairement au reste de la province.

Nos approches permettent de conclure sur la vitalité de la noblesse normande. La régression des effectifs constatée à la fin de l'Ancien Régime est presque totalement interrompue par la Révolution française. Le changement de régime, en figeant les états civils, permet de maintenir le nombre de familles en supprimant la dérogeance. Cela a pour conséquence de rendre plus floues les limites du corps social. La noblesse ne peut plus être considérée sous la seule définition de l'aristocratie. Notre analyse porte sur toutes les strates

de la noblesse normande. Le nombre de descendants de la noblesse permet d'estimer à la fois la composition de la famille nucléaire noble et le nombre d'individus disponibles sur l'ensemble de notre période. La noblesse normande dispose de réserves plus importantes en 1900 qu'en 1789 malgré une fécondité très instable. Puis, nous avons considéré les évolutions spatiales de la noblesse normande. Globalement, cette répartition n'est pas bouleversée au cours de notre période. Une approche au sein des départements entre 1670 et 1789 montre que cette répartition fine n'est pas non plus modifiée.

L'analyse du comportement matrimonial permet aussi de mettre en valeur le recours presque systématique aux mariages endogames. Néanmoins des exceptions sont remarquables et le recours au divorce devient plus fréquent. Cependant, cette endogamie n'est pas conçue comme une obligation financière, mais comme une contrainte sociale. C'est l'outil de la reconnaissance évitant le déclassement. C'est aussi la manifestation de l'apparition d'une certaine idée de corps. L'idéologie du sang bleu ne survit pas à la Révolution, la noblesse s'en détourne au profit de l'idée de service public hérité en partie de la noblesse impériale finalement rapidement intégrée. Enfin, la densité de la noblesse en Normandie est très inférieure aux estimations habituellement reconnues. La part de la noblesse au sein de la population globale est particulièrement insignifiante. Nous sommes conduit à nous interroger sur sa participation à la vie économique, politique et intellectuelle de Normandie.

2. La Noblesse normande se positionne face à la Révolution

Il existe un réel débat public sur la signification et le rôle de la noblesse à la fin de l'Ancien Régime et il est possible d'en prendre la mesure lors de la lecture des comptes rendus de la préparation des Etats généraux. Depuis la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, la noblesse en France, et en Normandie encore plus sûrement, essaye de s'inspirer de la Révolution anglaise et de la Constitution qui en a émergé. Ce que M^{me} de Staël appelle le « plus beau monument de justice et de grandeur morale existant parmi les Européens¹³¹ ». La crise française des parlements, et celui de Rouen n'est pas à l'écart, est à placer dans cette dynamique. Privée d'une partie de ses prétentions militaires et politiques par l'introduction de nouveaux nobles et de bourgeois influents, la noblesse essaye de s'approprier définitivement un pouvoir législatif que Louis XIV lui avait refusé.

Au moment de la crise financière, qui affaiblit durablement les bases du pouvoir politique et économique de la monarchie, la noblesse cherche à prendre sa revanche d'un

¹³¹ Germaine DE STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, Paris, édité par le duc de Broglie et le baron de Staël, [s.d.], p. 16.

système qui l'a progressivement réduit à un rôle passif. C'est dans ce contexte que la réunion des États Généraux devient un outil de l'opposition politique de la noblesse. Rappelons qu'au cours des États généraux de 1576, 1588 puis 1614, la noblesse a permis la mise en place des recherches de noblesse. Selon Laurent Bourquin¹³², il s'agit alors de la mise en place du chantage à l'anoblissement par le pouvoir royal. Indirectement, les noblesses locales ont accepté de se mettre sous l'autorité supérieure du roi. L'évolution de la monarchie vers un pouvoir absolu fit rapidement regretter à la noblesse cette tutelle et ce pouvoir de contrôle. Surtout, cette méthode permit au pouvoir royal de vendre et de récupérer ses anoblissements, mécontentant par conséquent la bourgeoisie.

2.1. La noblesse normande et la préparation des Etats généraux

Caen et Rouen représentent l'essentiel de la concentration de la noblesse, notamment en raison du Parlement de Rouen, de ce fait, le reste de la Normandie est relativement isolé. Dans ces conditions, notre questionnement sera de déterminer l'existence ou non d'un positionnement politique homogène propre à la noblesse normande. Il paraît intéressant de rectifier l'image d'une noblesse nécessairement aristocratique prompte à défendre ses acquis sociaux plus que l'intérêt général.

Au cours du XVIII^{ème} siècle, la noblesse rappelle, fort à propos, que le roi détient son pouvoir du consentement mutuel des peuples français, ce que nous signale M. de Boulainvilliers¹³³, car pour lui, « les Français étaient des peuples libres qui se choisissaient des chefs sous le nom de rois, pour exécuter des lois qu'eux-mêmes avaient établies, (...), et qu'ils n'avaient garde de considérer les rois comme des législateurs qui pouvaient tout ordonner selon leur bon plaisir. Il ne reste aucune ordonnance des deux premières races¹³⁴ de la monarchie qui ne soit caractérisée du consentement des assemblées générales des champs de mars ou de mai ¹³⁵». La noblesse exhume donc, à l'aube des renversements politiques inaugurés par les événements de 1789 et qui dureront jusqu'en 1871, d'obscurs règlements. D'après elle, et afin de réduire la pression de l'État, seuls les États généraux fournissent un outil correct pour décider de l'avenir du pays. La noblesse procède donc à l'idéalisation d'un système antique qui serait seul source du bon gouvernement.

¹³² Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, page 29.

¹³³ Nous apprécions particulièrement de pouvoir citer ce personnage historique mieux connu pour ses réalisations architecturales dans Paris, mais qui a choisi de se retirer dans son domaine près d'Évreux.

¹³⁴ Sont désignés par le terme de « race » les premières dynasties, mérovingienne et carolingienne, de la monarchie française.

¹³⁵ Cité par M^{me} de STAËL, *opus cit.* p. 19.

Si les États généraux représentent la panacée pour résoudre les problèmes du pays, les Parlements ne sont pas exclus du discours. « En général, ces corps¹³⁶ ont donné de la consistance aux lois en France, et il n'est presque pas une de leurs remontrances où ils ne rappellent aux rois leurs engagements envers la nation¹³⁷ » nous précise M^{me} de Staël, rejointe par le comte Bernard de Boulainvilliers¹³⁸, la noblesse normande n'est pas étrangère à cette remise en cause du pouvoir royal. Nous disposons notamment du témoignage d'un proche de Maurepas, Jean Baptiste Lemoyne de Bellisle qui convient qu'« il (lui) fallu porter dans son esprit [à Louis XVI] la conviction que les véritables intérêts d'un monarque sont inséparables du bien public ». Conviction où le bien public est celui de la noblesse voyant sa place sociale éminente confirmée. Nous observons un décalage idéologique où des nécessités impérieuses pour la monarchie se heurtent à un conservatisme local.

Pour la noblesse normande, il n'est pas question de modifier le régime en profondeur. Tout au plus s'agit-il de renouer avec des pratiques politiques saines, ou considérées comme telles. Elle peut, de plus, s'appuyer sur une partie de la bourgeoisie normande que la pratique des anoblissements défavorise très nettement en accentuant le caractère vénal des charges. Nous pouvons ressentir dans nombre de documents et d'études une proximité grandissante entre nobles et bourgeois à la veille de la Révolution. Encore qu'il s'agisse d'un discours et d'un positionnement politique de façade. D'après les quelques documents en notre possession, comme l'*Adresse de plusieurs négociants de la province de Normandie et de la ville de Paris à l'Assemblée Nationale*, ou la réponse de Pierre Dupont de Nemours, dans sa *Lettre à la chambre du commerce de Normandie, sur le mémoire qu'elle a publié relativement au traité de commerce avec l'Angleterre*, nous voyons essentiellement une envie de modernisation économique de la province. Il n'est pas question de *la France*, une donnée vague sensibilisant peu nos gentilshommes.

Nous avons d'autres documents, dont l'un, malheureusement anonyme nous semble de premier intérêt¹³⁹. Dans son *Injustice de la forme des États généraux*, notre noble normand montre la volonté d'une partie de la noblesse normande de se réformer. L'égalité de tous les habitants du royaume est le message de rigueur. La province de Normandie peut s'enorgueillir de posséder parmi ses élites M. d'Éprémesnil¹⁴⁰. Lors de son discours au Parlement, en 1776, il est l'un des premiers à réclamer la tenue des États généraux. Mais des États qui pourraient

¹³⁶ Les parlements.

¹³⁷ Germaine de STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, p. 22.

¹³⁸ Aïeul du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Réside à Glisolles près d'Évreux.

¹³⁹ *Injustice de la forme des États-généraux de 1614, et Moyen légal d'y remédier*, Caen, 1788.- 17 p. ; 8°.

¹⁴⁰ Né à Pondichéry, il s'installe à Paris à son retour en France, son fils viendra en Normandie.

rompre avec les pratiques instaurées par la monarchie absolue, et qui agiraient en faveur des parlements. Dans ces circonstances, notons l'apparition d'un décalage entre élite aristocratique et masse nobiliaire. Peu à peu, les nobles¹⁴¹, de robe en majorité, ne peuvent plus communiquer avec les aristocrates détenteurs du pouvoir politique. La nette fermeture de la noblesse, non seulement à la bourgeoisie, mais aussi aux plus pauvres de ses membres, occasionne des tensions. « Que voulaient les bourgeois en 1789 ? » se demande Jean Tulard, « Être anoblis. Faute d'entrer dans les rangs d'une noblesse qui se fermait depuis une décennie au moins, ils la supprimèrent¹⁴² ». Il n'est pas douteux que la noblesse neuve et la noblesse désargentée souhaitent conserver leur place au sein du groupe. Il en résulte une certaine incompréhension entre la Province normande et les élites parisiennes. Comment les hobereaux de la Manche ou du Calvados, pour qui les temps sont durs¹⁴³, peuvent-ils entendre les volontés royales de créer de la richesse sur ces ventes ?

La préparation des États Généraux est une procédure relativement longue. Afin de permettre aux nobles les plus aisés de se présenter ou de se faire représenter dans chacun des bailliages, les rassemblements s'échelonnent. A quelques exceptions près, il n'y a pas deux réunions en même temps, sauf, dans le bailliage d'Évreux et celui de Caux le 16 mars 1789, ou dans ceux de Caen et Alençon le 17 mars. Des facilités sont accordées aux membres du second ordre. En effet, si deux réunions se tiennent en deux lieux différents le même jour, et qu'un gentilhomme est impliqué dans les deux bailliages, il a alors l'occasion de se faire représenter. Dans ces conditions, plutôt favorables, nous avons relevé un taux de participation proche de 60%. Sur la totalité des gentilshommes qui n'ont pu se rendre aux réunions, seuls 82 sont réellement absents. Ce taux d'absentéisme ne représente que 2,79% des gentilshommes normands. Il semble que la réunion des États Généraux ait créé une forme de consensus au sein de la noblesse normande. Nous pouvons imaginer que la noblesse porte un grand intérêt à cette réunion, et qu'elle en attend quelque chose de spécifique.

A la veille de la Révolution, la noblesse commence à faire corps pour se défendre et défendre ses idées. Elle a obtenu du pouvoir royal la renaissance d'une structure qu'elle espère contrôler. Nous avons vu qu'une partie de la noblesse tient à faire des États Généraux un outil de réformes nobiliaires, pour conserver ses acquis et ressusciter le Parlement de Rouen. Le discours n'est pas homogène, les oppositions apparaissent au sein même de la

¹⁴¹ Les nobles qui ont pour activité principale les fonctions d'avocats dans les cours provinciales.

¹⁴² Jean TULARD, « Les nouveaux nobles de Napoléon », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 42.

¹⁴³ Etienne LAMBERT, « Le marché foncier et la noblesse dans la région de Vassy – Normandie, 1760-1789 », in *Histoire et Mesures*, XVII, n°1/2, 2005. Son étude montre que la noblesse de Vassy cède de plus en plus de terres au cours du XVIII^{ème} siècle.

noblesse. Celle-ci sent probablement les menaces qui pèsent sur elle, du fait de l'exclusion systématique de la bourgeoisie. La place de la noblesse est donc sévèrement discutée en son sein, mais aussi à l'extérieur d'elle.

La noblesse prend rapidement conscience de son état d'affaiblissement dans le royaume avant même la Révolution. Certains élèvent leur voix pour expliquer à tous l'état dans lequel se trouve la noblesse. La transformation de la noblesse, l'ordre en charge de la défense de la monarchie, en un outil de propagande et de service n'est pas sans troubler. Le second ordre perd son âme et son utilité dans ses courbettes et sa déférence à l'égard du souverain.

C'est là une critique que nous pouvons retrouver dans les remarquables écrits de M^{me} de Staël. Elle exprimera ainsi son avis sur cette situation dans son ouvrage, *Considération sur les principaux événements de la Révolution française*¹⁴⁴ : « Le régime féodal valait beaucoup mieux pour les nobles que l'état de courtisans auquel le despotisme royal les a condamnés¹⁴⁵ ». M^{me} de Staël analyse avec beaucoup de finesse les données qui conduisirent la monarchie à l'opposition avec la noblesse. Nous avons ici choisi de nous appuyer sur ses écrits, même si son aperçu n'est pas unique, elle est la meilleure des porte-paroles de la noblesse. Le contenu de ses souvenirs et de ses *Considérations*, est partagé par une grande partie de la noblesse. Indirectement, elle participe à l'élaboration du nouveau discours de la noblesse, remplaçant le sang par l'idéologie de service. Ainsi, « Les rois, ayant souvent à redouter l'arrogance des grands, cherchèrent contre eux l'alliance des peuples. Les troupes réglées rendirent l'assistance des nobles moins nécessaire ; le besoin des impôts, au contraire, força les souverains à recourir au Tiers état ; et, pour en obtenir des tributs directs, il fallut qu'ils le dégagent plus ou moins de l'influence des seigneurs. La renaissance des lettres, l'invention de l'imprimerie, la réformation, la découverte du nouveau monde et les progrès du commerce apprirent aux hommes qu'il peut exister une autre puissance que celle des armes ; et depuis ils ont su que celle des armes aussi n'appartenait pas exclusivement aux gentilshommes¹⁴⁶ ». Nous voulions insister avec cet extrait, non pas sur le sens de la déchéance nobiliaire mais sur l'idée que ce discours fait partie d'un débat au sein de la société française. De ce fait, la question de la place de la noblesse dans la Nation ne se limite pas à un milieu aristocratique. Les trois ordres s'inquiètent de la place prise par les deux autres et nous

¹⁴⁴ Germaine de STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, Paris, édité par le duc de Broglie et le baron de Staël, [s.d], 462 p.

¹⁴⁵ Germaine de STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, p. 9.

¹⁴⁶ Germaine de STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, p. 11.

voyons dans la comparaison des cahiers de doléances, rédigée par M. Dupont de Nemours¹⁴⁷, qu'il n'est jamais question d'abolir la noblesse en 1789. Il existe une méfiance concernant la place de la noblesse, mais elle n'est pas mortifère dans l'immédiat.

Même au cours des événements révolutionnaires, la noblesse demeure un groupe particulier. Les nobles normands sont à la fois détestés et craints par les artisans de la Révolution¹⁴⁸. Nous disposons de quelques éléments illustrant le comportement des populations normandes à l'encontre de leur noblesse. Nous avons puisé dans une liasse concernant la famille Lemoyne de Bellisle¹⁴⁹ un certain nombre d'éléments symptomatiques du regard et des comportements du Tiers état envers la noblesse normande. Lors de son incarcération, Geneviève Marguerite Lesaulne de Saint-Sylvestre, née Lemoyne de Bellisle, ne semble pas perdre sa stature sociale. Un auteur anonyme nous dit qu'« elle usa plus d'une fois de cet ascendant [son regard] et fit encore l'épreuve à l'âge de 80 ans dans les prisons où les commissaires et geôliers ne pouvoient, disoient-ils, soutenir son regard ». Nous pensons qu'il s'agit plus d'une forme de déférence associée à une défiance de la part de cette vieille femme qui conduit à ce résultat. Entre la conviction de son droit que manifeste Geneviève Marguerite Lesaulne de Saint-Sylvestre, et l'incertitude des geôliers contraints de la Terreur, les sentiments traditionnels retrouvent leur place. M^{me} Lesaulne de Saint-Sylvestre est certaine de sa position sociale et réactive l'assujettissement des membres du Tiers état. Nous constatons, de plus, que ces geôles peuvent aussi se transformer en salons de réception. Durant les 19 mois de son incarcération, Geneviève Marguerite Lesaulne de Saint-Sylvestre rencontre, entre autres, la princesse de Conty et le duc de Penthievre. Il semble que ces rencontres aient laissé d'agréables souvenirs à M^{me} Lesaulne de Saint-Sylvestre. Il apparaît donc que les emprisonnements peuvent parfois présenter des avantages à certains membres de la noblesse normande. En effet, il est peu probable que Geneviève Marguerite Lesaulne de Saint-Sylvestre ait pu rencontrer d'aussi éminents personnages dans des conditions normales. Nous voyons aussi que le rôle des geôliers se bornait à la surveillance des prisonniers, et qu'en dehors de leur présence, ces derniers étaient libres de s'occuper comme bon leur semblait, comme s'il n'était pas possible pour les geôliers du Tiers état d'interférer dans les mondanités de l'aristocratie normande. Ces exemples modèrent les avis exposés par M^{me} de Staël et M. Dupont de Nemours. Une partie de la population normande n'est pas encore prête

¹⁴⁷ DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, 196 p.

¹⁴⁸ Pensons notamment aux courriers des commissaires cantonaux à l'administration départementale qui ne nomment pas les « aristocrates » qu'ils dénoncent et qui n'ont pas les moyens, selon leurs dires, de s'y opposer. Voir Jean THUILLIER, *Le Calvados dans la Révolution*, opus cit. pp. 267 à 340.

¹⁴⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3659.

à comprendre le discours social des penseurs éclairés de la noblesse. Il survit donc en Normandie des comportements et des attitudes hérités des siècles précédents. La question de la place de la noblesse dans la société normande n'est pas encore tranchée¹⁵⁰.

Après l'évocation de ces éléments, nous pouvons dresser un bilan sur le rôle de la noblesse dans l'émergence de la contestation sociale et politique. La noblesse, en France et en Normandie, doit faire face à deux dangers. Son importante implication dans la réunion des États Généraux ne doit pas faire oublier la dérive politique dans laquelle elle plonge. Plus de 60% des nobles normands se sont en effet déplacés pour assister aux réunions préparatoires des États Généraux. Après complément d'analyse, nous avons constaté que seuls 82 nobles, sur un effectif estimé à 2 931 personnes, sont effectivement absents et non remplacés. Cela représente dans les faits, à peine 2,8% de la noblesse.

Le reste de la noblesse a conscience des enjeux liés à la réunion des États généraux. Il y a d'abord le risque de perdre leurs fonctions issues du fait du roi et de la monarchie. Nous devons reconnaître que la noblesse avait investi beaucoup de son influence et de son énergie dans cette lutte. Peut-être à tort d'ailleurs, se privant de réactivité pour l'autre danger. Son opposition de plus en plus dure face à la monarchie instille dans la vie politique les germes des difficultés à venir. En effet, quel pourrait être l'avenir du régime si ses principaux acteurs tentent d'en réduire l'action ? Le second risque occupait le débat public et explique par ailleurs le ralliement à la République de personnalités proches de la noblesse pendant la Révolution. Les nobles n'ont pas su s'inquiéter de l'évolution de leur image au sein de la population, et surtout auprès des élites bourgeoises. Peu à peu, la qualité s'est vidée de son sens politique. Certains nobles normands prennent position contre la réduction de l'influence de la noblesse. Surtout, ils expriment sans complexes que la noblesse ne tient pas à disparaître. L'un des membres de la noblesse normande publie en 1788, un ouvrage dénommé *Injustice de la forme des États Généraux de 1614, et moyen légal d'y remédier*¹⁵¹. Il choisit de rester anonyme et nous n'avons pas les moyens de découvrir son identité. Il avait préféré signer d'une formulation lapidaire, « par un privilégié¹⁵² ». Dès les premières lignes, il soutient une égalité entre les ordres. Le Tiers état est selon lui, « le plus utile (...) le plus essentiel », celui qui pourtant supporte toutes les charges sans pouvoir faire entendre sa voix. Le reste de son pamphlet prônant l'égalité, montre qu'en Normandie, la mentalité de la

¹⁵⁰ Voir Gabriel DESERT, *Histoire de la ville de Caen*, Toulouse, Privat, 1981, 421p.

¹⁵¹ *Injustice de la forme des États généraux de 1614, et moyen légal d'y remédier*, CAEN, 1788, 17 p.

¹⁵² La formulation finale « Reposons-nous donc, dans ce moment, sur ce qui sera provisoirement déterminé par notre Auguste Monarque, & qu'il soit, dans cet instant de crise, le dictateur, s'il est permis de parler ainsi, & le restaurateur d'une Nation, dont il mérite si bien d'être nommé le Père » montre sans difficultés que l'auteur est royaliste sinon véritablement privilégié.

noblesse évolue dans le sens d'une réforme profonde de la société française. L'aspiration à l'apparition d'une nouvelle société où la noblesse aurait encore sa place naturellement¹⁵³.

L'égalité devant l'impôt devient un argument de discussion. La noblesse normande se prépare à perdre ses avantages. Une idée bien peu révolutionnaire car déjà abordée par l'assemblée des notables de 1788. Mais, notre auteur aborde plus spécifiquement le problème de la place politique de la noblesse lorsqu'il évoque une hypothétique réforme des États généraux. Car, « si le souverain peut changer aujourd'hui le mode de la formation et de la composition des États généraux, n'est-il pas à craindre que ses successeurs, abusant de cet exemple, ne veuillent aussi à leur tour modifier ces assemblées à leur gré, et s'en servir pour opprimer la Nation ? Une Nation bien constituée doit seule avoir le droit de changer le mode de sa représentation. ». Nous voyons donc que la noblesse normande a profondément réfléchi à la place qu'elle doit avoir au sein de la société française¹⁵⁴. En tant que partie intégrante du tout, elle se soumet aux lois. Mais, nous pouvons ressentir que la volonté dissimulée de l'auteur est que la noblesse conserve un droit supérieur en matière de politique. Dans cet extrait nous voyons aussi la préfiguration de l'Assemblée Nationale, nous laissant penser que les événements de l'été 1789 ne constitueront pas une réelle surprise pour une partie de la noblesse.

La noblesse normande confirme son attachement au roi Louis XVI et à la monarchie. « La justice de notre Roi est d'ailleurs connue, & sa sagesse est éclairée par des Ministres, qui ont la confiance de la Nation. Rapportons-nous-en donc, dans ce moment, à ses lumières & à ses vertus ». Mais, des garanties de contrôle du pouvoir royal sont abordées. Nous constatons donc que la crise des parlements ne s'est pas éteinte sans conséquences durables. L'idée d'une constitution et d'une Nation est clairement évoquée dans ce pamphlet anonyme. Le sentiment de revanche des noblesses locales normandes, suite à la crise des parlements les conduit à envisager comme souhaitables des réformes terrorisant une partie de la cour. Pour la noblesse normande contestataire, les États généraux représentent un outil de la réforme, du contrôle du pouvoir royal. Elle envisage aussi que ce soient les Cours, donc les parlements, qui assurent l'enregistrement des réformes et d'une hypothétique constitution. Au-delà d'un discours

¹⁵³ L'auteur n'oublie jamais de citer la noblesse pour lui garantir son avenir. Il demande par exemple de donner à la noblesse normande le droit de se lancer dans l'industrie sans déroger (comme en Bretagne) et affirme que les nobles vivent de leurs biens sur leurs terres. Ils ont de ce fait une réalité économique et sociale qu'il faut préserver.

¹⁵⁴ Cette place est celle d'un corps garantissant la pérennité du Royaume au travers des "lois organiques", ce qui devint ensuite la Constitution. A certains égards, le Sénat est la matérialisation de cette appréciation qui fait de la noblesse le corps de l'Etat qui n'est pas soumis aux temps démocratiques.

d'égalité et de justice, le fond du texte revient sans cesse sur le rôle des Parlements, et de la noblesse qui les compose en majorité.

L'aristocratie de Versailles est elle aussi stigmatisée. Nous sentons le décalage existant entre la noblesse provinciale et les Grands de la cour. La question du train de vie de la cour est évoquée ; cependant elle ne prend que quelques mots, comme une cause entendue. Alors que les révolutionnaires s'en prennent ardemment au train de vie du roi pour déstabiliser la monarchie. L'objectif de notre pamphlétaire n'étant pas le même, les arguments se structurent différemment. Néanmoins, il n'hésite pas à condamner le comportement des aristocrates, ces « quelques Seigneurs » craignant « que si on leur ôte le superflu, ils ne pourront plus faire valoir les objets de luxe, ni soutenir les beaux-arts.¹⁵⁵ » La noblesse, même locale et excentrée du pouvoir, est probablement au fait des dépenses de l'État. Mais, les frais de cour, entretien de Versailles, offices et autres, ne représentent qu'environ 10% du budget. De plus, la noblesse ne va pas défendre de thèses s'opposant à son train de vie.

Toutefois, la noblesse est capable de beaucoup de ressentiment. Ainsi ces Seigneurs, protecteurs des artisans et des arts, sont violemment attaqués par notre auteur pour les dérives de leurs comportements. «A l'égard des objets de luxe, combien y en-a-t-il parmi eux qui en consomment beaucoup & qui ne les payent pas¹⁵⁶ » ? L'aristocratie française vit à crédit. Ce que nous avons pu observer lors de notre analyse concernant la situation économique de la noblesse au début du XIX^{ème} siècle. Une pratique contraire à l'expression « vivre de son bien », devenue obligation morale.

Ce pamphlet nous éclaire sur les idées développées dans certains milieux nobles caennais à la veille de la Révolution. Au cours de la lecture, nous voyons apparaître des variations entre la générosité, l'égalité, et le conservatisme, les parlements ou même le maintien des octrois. Un ferme soutien à Louis XVI et à ses ministres est constamment affirmé. Tous ces éléments montrent que la noblesse est consciente du besoin de réformes. Surtout, qu'elle est prête à accepter certaines. Mais nous voyons que la noblesse normande est déjà dépassée par l'envergure de l'événement qui se prépare. Des propositions sont peut-être généreuses, elles sont surtout insuffisantes, et ne sont probablement partagées que par un petit nombre de nobles.

Nous voyons que la noblesse normande s'implique par sa prose dans l'éclosion des idées révolutionnaires. Il est plus difficile de suivre ceux qui ne s'expriment pas. Nous pouvons néanmoins envisager de reconstituer l'état d'esprit de cette « majorité silencieuse »

¹⁵⁵ *Injustice de la forme des États généraux de 1614, et moyen légal d'y remédier*, CAEN, 1788, p. 11.

¹⁵⁶ *Injustice de la forme des États généraux de 1614, et moyen légal d'y remédier*, CAEN, 1788, p. 12.

grâce au contenu de la bibliothèque du vicomte Louis Auguste de la Cour de Balleroy¹⁵⁷. Avant même le déclenchement des mouvements révolutionnaires, Louis Auguste de la Cour modifie ses lectures. Auparavant, il se contentait du *Journal Politique de Genève*. Dès 1788, il ajoute à celui-ci des brochures telles que, *Réflexions de M. Bergasse, Requête d'une société rustique, Calonne tout entier, Lettres sur les immunités ecclésiastiques, Remarques sur la noblesse*, et d'autres encore. Ces choix montrent que certains membres de la noblesse normande entendent s'affranchir des considérations d'ordre pour comprendre mieux la propagande. Ensuite, nous voyons apparaître dans sa bibliothèque, les procès-verbaux de certaines réunions préparatoires aux États généraux. Jusque 1789, ces ouvrages, *L'avis des bons normands, le Coup d'œil sur l'Angleterre, le Domine, les Mémoires de Saint-Simon, Serait-il trop tard*, par exemple, montrent la montée en puissance du phénomène lié à la réunion des États généraux. Les ouvrages, qui n'ont pas trait aux événements, sont particulièrement rares. Il semble par ailleurs que Louis Auguste de la Cour se sente extérieur au mouvement. Nous sommes amenés à penser que cet état d'esprit est partagé par nombre de nobles normands.

Un basculement s'opère après le 14 juillet 1789. Les ouvrages acquis par Louis Auguste de la Cour deviennent plus favorables à la Révolution. En effet, nous voyons apparaître des livres tels que *l'Inconvénient des droits féodaux, Rapport de l'archevêque de Bordeaux sur la constitution, Sur la liberté de la presse, Premier préliminaire de l'abbé Sieyès, Prospectus sur les finances, Gardons le Roi*. Nous observons ici un processus tout à fait classique dans les mentalités nobles françaises au début de la Révolution. La noblesse dans son ensemble est gagnée par la générosité de certaines propositions révolutionnaires. Cependant, l'attachement à la monarchie semble indéfectible, comme le montre le dernier des titres acquis. Paradoxalement, cet engouement pour les idées nouvelles s'atténue dès 1790. En 1791, Louis Auguste de la Cour a quitté la France. Nous retrouvons dans ces extraits de bibliothèques, une illustration du comportement de la noblesse provinciale. D'abord curieuse, elle perd rapidement ses illusions, et se détourne, au moins partiellement, de ces idées nouvelles. De ce fait, la Normandie se rapproche de l'état d'esprit de la Franche-Comté tel qu'il est décrit par Jean Egret¹⁵⁸. Il existe un mouvement de fond de la part de la noblesse française et normande de se défaire des errements absolutistes mis en place par Louis XIV.

¹⁵⁷ A. CORRE (Docteur), *Les comptes de M. de Balleroy (1776-1790)*, Librairie LAFOLYE, VANNES, 1896, p. 15.

¹⁵⁸ Jean EGRET, « La Révolution aristocratique en Franche-Comté et son échec (1788-1789) », in *revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 1, n°4, octobre-décembre 1954, pp. 245-271

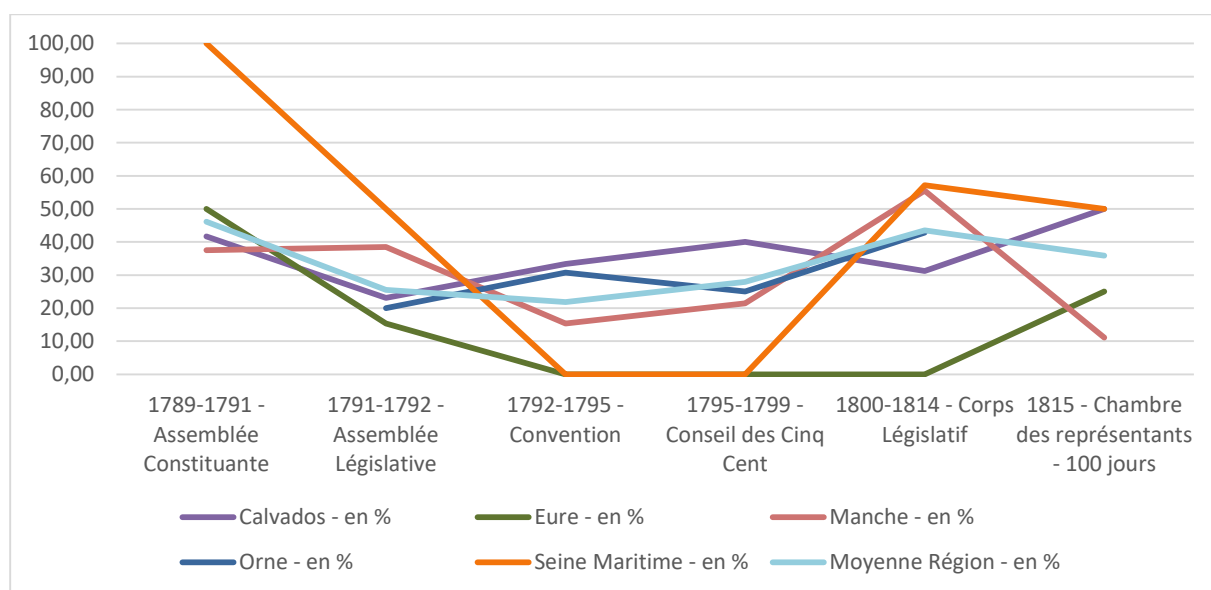
Cependant, pour parvenir à contrôler cet acte de rébellion, il eut fallu à la noblesse normande suffisamment d'effectifs.

2.2. La noblesse normande lors de la réunion des Etats généraux de 1789

La réunion des Etats généraux est la première étape de la construction du monde politique contemporain et elle sera suivie de nombreux autres recours à l'expression populaire. Si la première des assemblées¹⁵⁹ est construite sur la notion d'ordre et si chaque partie est représentée, à l'origine au tiers des effectifs, puis à hauteur d'un sixième pour la noblesse et le clergé, les suivantes verront l'application du suffrage universel masculin. Il nous paraît essentiel de suivre l'évolution de la présence noble au sein de ces assemblées au cours des événements révolutionnaires qui seront parfois défavorables à la noblesse.

Pour suivre l'évolution de la présence noble au sein des assemblées¹⁶⁰, nous avons relevé systématiquement les noms des députés des cinq départements normands élus à chaque nouvelle législature¹⁶¹.

Figure 14 : Evolution du taux de nobles parmi les députés



¹⁵⁹ Ces assemblées sont parfois nationales, représentantes ou législatives, départementales ou nationales, selon l'idéologie dominante du moment et l'image que le pouvoir veut donner de lui-même. Nous indiquerons à chaque changement ce que celui-ci peut impliquer politiquement. Néanmoins, le traitement des données ne créera pas de distinctions entre chaque période ou chaque gouvernement.

¹⁶⁰ Entre 1789 et 1815, l'assemblée des députés prendra successivement le nom d'« Assemblée Nationale » de « Conseil des cinq-cents » puis de « Corps Législatif » ces deux derniers étant censitaires et ayant pour vocation de restreindre l'accès au pouvoir aux élites déjà en place. Notre relevé indiquera donc ce qu'il en est de l'intégration de la noblesse normande à ce groupe détenant le pouvoir et les variations de l'influence de la noblesse.

¹⁶¹ Ce relevé systématique permet la compilation de 1 285 entrées individuelles correspondantes à 641 individus pour lesquels il a été indiqué la qualité de noblesse éventuelle. Parmi ces 641 individus nous retenons 233 personnes membres de la noblesse ancienne ou impériale. Ce qui représente 36,3 % des élus du XIX^{ème} siècle.

Au cours de cette période s'étendant de 1789 à 1815, englobant l'ensemble des événements révolutionnaires et l'Empire en découlant et mettant en place un régime politique d'exception, nous relevons que les données de la Seine-Inférieure sont incomplètes pour la Convention et celles de l'Orne sont absentes pour l'Assemblée Constituante et les Cent-Jours. Ces données sont manquantes pour l'Eure entre 1792 et 1815.

Nous repérons néanmoins les départements les plus favorables à la représentation politique de la noblesse. Ainsi, le Calvados est le seul département qui soit presque systématiquement plus favorable à la noblesse que la moyenne régionale, à l'exception notable de la période 1800-1814. Ainsi, le Calvados apparaît être un département très confortable politiquement pour la noblesse, contrairement à l'Eure. Pour ce département, les effectifs nobles régressent avant la mise en place de la Terreur. La Manche et l'Orne sont les départements les plus touchés par ces événements. Dans la Manche nous pouvons y constater l'efficacité du représentant Lecarpentier et l'irruption de la chouannerie. Dans le Calvados, et partiellement dans l'Orne, c'est l'influence des fédéralistes¹⁶² et de l'armée normande de Frotté qui réduisent l'impact de la Révolution. La noblesse soutenue par l'armée et la population contre les exactions révolutionnaires conservant une part de son influence. L'échec de ces mouvements explique aussi le tassement de la présence politique noble au cours de la période impériale.

Dès lors que Napoléon procède à l'amnistie des émigrés, nous constatons un vif retour de la noblesse aux fonctions de députés, accréditant l'idée d'un appui noble à l'Empire dès ces premiers temps. Globalement, nous constatons que la noblesse normande représente en permanence plus du quart des élus, ratio très supérieur à sa présence réelle dans la population. Nous calculons aussi que la noblesse regroupe, tout au long du XIX^{ème} siècle, en moyenne 36% des sièges avec des variations périodiques et géographiques. Sur cette période, 212 élus siègent et 74 sont nobles, représentant 34,9% du total.

Les données, du tableau ci-après permettent de constater l'évolution globale de la présence noble. Le tableau autorise une lecture plus fine de la situation, notamment en détaillant les départements.

¹⁶² Jean LETHUILLIER, *Le Calvados dans la Révolution*, Condé-sur-Noireau, Corlet, 1990, 438 p.

Figure 15 : Evolution du taux de nobles aux assemblées selon les départements (1789-1815)

Période	Calvados - en %	Eure - en %	Manche - en %	Orne - en %	Seine Inférieure - en %	Moyenne Région - en %
1789-1791 - Assemblée Constituante	41,67	50,00	37,50		100,00	46,15
1791-1792 - Assemblée Législative	23,08	15,38	38,46	20,00	50,00	25,49
1792-1795 - Convention	33,33	0,00	15,38	30,77	NR	21,82
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	40,00	NR	21,43	25,00	NR¹⁶³	27,91
1800-1814 - Corps Législatif	31,25	NR	55,56	42,86	57,14	43,48
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	50,00	25,00	11,11	NR	50,00	35,90

Nul département n'est en permanence au-dessus de la moyenne de la période établie à 34,3%. Malgré l'absence de certaines données, les valeurs moyennes de la présence noble sont relativement marquantes. Les variations montrent que la noblesse résiste mieux politiquement dans le département du Calvados et dans celui de la Manche. Les débuts de l'Assemblée Législative sont marqués par une contraction de la réussite noble aux élections, phénomène poursuivi au cours de la Convention, probablement en raison de l'application de la Terreur. Nous observons aussi un net ralliement de la noblesse à l'Empire sans véritable désaffection avant les Cent-Jours.

Concernant les départements eux-mêmes, nous remarquons que le département de la Manche est celui qui connaît les plus fortes variations de la présence noble. Celle-ci varie en effet entre 11% et 55%, avec une désaffection surprenante au moment des Cent-Jours. Le département du Calvados est son exact opposé avec une variation contenue entre 23% et 50%. Nous pouvons attendre de ce département que la présence noble varie peu tout au long du XIX^{ème} siècle. L'aperçu que nous avons de l'Orne est du même ordre avec une variation comprise entre 20% et 42%. Cependant, le caractère parcellaire des données pour ce département demande une vision plus globale pour avoir des conclusions définitives quant à son caractère plus propice à la noblesse politique.

Le département de l'Eure montre qu'à proximité de Paris, l'influence noble s'effondre rapidement. Quatre départements sur cinq profitent politiquement à la noblesse. Nous pouvons conclure de cet échantillon que le comportement de la noblesse n'est pas homogène et qu'il existe des espaces et des moments qui la valorisent mieux que d'autres. Nous déduisons que le Calvados est plus propice à la noblesse et que les quatre autres départements doivent attendre l'Empire pour que la noblesse puisse s'imposer en politique. Au cours de la

¹⁶³ NR : Non renseigné

Révolution, la noblesse ne quitte pas ses fonctions politiques, il semble même qu'elle s'approprie le nouveau mode de fonctionnement.

2.3. La noblesse normande entre révolution et contre-révolution

En compilant les données issues du document portant sur les réunions préparatoires aux Etats généraux, nous avons relevé un taux d'absentéisme proche de 40%. Sur la totalité des gentilshommes qui n'ont pu se rendre aux réunions, seuls 82 sont réellement absents. Tous les autres se font représenter. Cet absentéisme ne représente, finalement, que 2,79% de la totalité des gentilshommes normands, confirmant, au moins partiellement, l'intérêt de la noblesse pour ces enjeux politiques. Nous pouvons donc affirmer que la noblesse fut consciencieuse à l'aube des grands changements révolutionnaires.

Envisageons maintenant le déroulement des événements révolutionnaires. Nous avons pour objectif d'en suivre les influences en Normandie. Nous commencerons par la présentation des deux situations extrêmes de la guerre révolutionnaire. La Normandie a fourni d'illustres combattants. Les deux partis en présence peuvent se féliciter de l'action de la noblesse normande. Nous pensons aux cas du Général Turreau de Garambouvillle, au marquis de Frotté et du chouan, Jacques de Chambray.

Selon Laurent Bourquin, seuls 40% de la noblesse française souhaitent le maintien de la noblesse dans l'intégralité de ses prérogatives¹⁶⁴. De grands noms, tels les de La Cour de Balleroy sont ouvertement pour l'abandon des droits seigneuriaux¹⁶⁵. Cela montre que la noblesse normande est prête à répondre favorablement aux réformes qu'exige la situation de l'État. Les cahiers de doléances bas-normands font ressortir les idées du duc de Coigny, personnalité réprouvée de la cour parisienne tenue dans un semi-exil intérieur. A Caen et Coutances, centres électoraux des Etats généraux, les députés de la noblesse demandent unanimement la fin de l'absolutisme monarchique, acceptent la perte du privilège de l'impôt contre le maintien de l'existence de leur ordre. Pour poursuivre cette analyse, nous avons parcouru l'ouvrage de Dupont de Nemours, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*¹⁶⁶. Les bailliages d'Évreux, d'Alençon, Chaumont et Magny, le grand bailliage de Cotentin¹⁶⁷, sont fréquemment sélectionnés. L'article I-XV propose

¹⁶⁴ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 31.

¹⁶⁵ Suzanne FIETTE, « Noblesse d'Ancien Régime et aristocratie moderne : l'exemple de la comtesse d'Hervilly (1759-1830) », in *Romantisme*, 1990, n°70, pp. 59-68

¹⁶⁶ DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, 196 p.

¹⁶⁷ Composé des vicomtés d'Avranches, Carentan, Coutances, Mortain, Saint-Hilaire (du Harcouët), Tinchebray, Valognes.

d'abolir les « distinctions humiliantes auxquelles le Tiers état est assujéti¹⁶⁸ », pour cet article, la noblesse d'Alençon participe à la négociation. L'article I-XXXVI sanctionne la possibilité offerte au Tiers état d'acquérir toutes dignités que le talent et les vertus accordent. Suit dans l'article II-V l'égalité devant l'impôt¹⁶⁹. Cette acceptation est une avancée non négligeable de la part d'une noblesse euroise affaiblie financièrement. Suit, dans l'article III-XVI, la suppression des justices seigneuriales, par ailleurs devenues obsolètes et coûteuses. Dans l'article I-XXXV, les députés normands de la noblesse souhaitent et obtiennent en 1789, le maintien de la « Charte Normande.¹⁷⁰ ». L'ouverture aux réformes s'amenuise lorsque les intérêts publics locaux sont en jeu.

Traditionnellement, les auteurs sont partagés entre une vision favorable ou défavorable du rôle de la noblesse dans la Révolution, ce qu'a largement évoqué Jacques Godechot¹⁷¹. Dans l'ouvrage d'Albert Manfred, *La grande Révolution française*¹⁷², dont l'inspiration communiste est notoire, la noblesse y est décrite par essence contre-révolutionnaire. Ce livre est un très bon exemple de l'opposition à la noblesse en relayant une idée communément admise par l'opinion française et appuyée sur des documents d'archives tendant à propager cette affirmation concernant la question religieuse. Citons, par exemple, la dénonciation de la noblesse de Quittebeuf, qui, en juin 1792, s'opposa à l'installation d'un prêtre constitutionnel¹⁷³.

Nous verrons que toute la noblesse n'est pas contre-révolutionnaire ou qu'elle ne l'est pas constamment. Néanmoins, comme le prouve la liste des personnes emprisonnées à Avranches en 1795, la noblesse est aisément considérée suspecte. Par mesure de précaution, les pouvoirs publics préfèrent enfermer une partie de la noblesse locale. Nous notons une nette disproportion des enfermements à l'encontre de la noblesse. En effet, sur 129 cas recensés, 83 sont nobles. Alors que la noblesse d'Avranches se constitue, selon le catalogue des gentilshommes, de 42 familles, près de 65% des prisonniers sont nobles, alors que nous avons calculé que la part de la noblesse dans la population normande était inférieure à 2%. De

¹⁶⁸ DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, p. 21.

¹⁶⁹ DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, p. 63.

¹⁷⁰ DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, p. 53.

¹⁷¹ Jacques GODECHOT, *La Contre-révolution, 1789-1804*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 422 p.

¹⁷² Albert MANFRED, *La Grande Révolution française du XVIII^{ème} siècle*, MOSCOU, Éditions en langues étrangères, 1961, 309 p.

¹⁷³ Archives départementales de l'Eure, 239 L 1 et 239 L 2.

telles mesures à l'encontre des familles tendent certainement à renforcer l'opposition de la noblesse à la Révolution.

Après la grande peur de l'été 1789, une part non négligeable de la noblesse a rallié les états voisins¹⁷⁴, pour les grands dignitaires, ou ses possessions provinciales. Mais la cristallisation de la noblesse contre la dérive révolutionnaire n'est pas encore d'actualité. Au contraire, les émigrés français aux États-Unis ne sont pas nécessairement des ennemis de la Révolution¹⁷⁵. C'est ainsi que d'Antignac, noble français installé aux États-Unis depuis 1776, propose et obtient la création d'une légion française favorable à la Révolution.

Toute la noblesse de France n'a pas fait le choix de partir, de quitter ses biens et sa Patrie. Prenons, par exemple, le cas du couple Guy-André Montmorency et Jacqueline-Marie-Hortense de Bullion. Malgré les événements révolutionnaires et leur position pendant l'Ancien Régime, les Montmorency-Laval font le choix de demeurer en France. Cette grande famille française, proche de la famille royale est intéressante pour nous qui travaillons sur la Calvados, car le Duc de Montmorency-Laval possède la seigneurie de Fervaques¹⁷⁶, près Lisieux. Alors que la famille de Montmorency n'est pas originaire de Normandie, elle apparaît au Nobiliaire de Normandie¹⁷⁷. Le cas des branches Montmorency est exemplaire, car dans une même famille nous pouvons constater la différence d'opinion. Alors que le maréchal Guy-André de Montmorency-Laval demeure en France, son second fils, Mathieu-Paul-Louis, comte de Montmorency-Laval, ainsi que son petit-neveu, Adrien de Montmorency, duc de Laval, décident de prendre la voie de l'exil. Cet exemple nous permet de voir que le choix du départ n'est pas une évidence en soi. Les familles, même très en vue sous l'Ancien Régime, ne sont pas nécessairement vouées à l'émigration.

Le premier des opposants à la Révolution est M. Achard de Bonvouloir, futur émigré, qui, dès 1788, s'offusque du modernisme de certains membres de la noblesse normande. En effet, il protestait contre « les assertions de quelques nobles dont le jugement égaré proposerait de confondre les rangs¹⁷⁸ », répugnance à l'idée démocratique que l'on retrouve ensuite chez une anonyme de Coutances, qui « était fière et avait des idées opposées au

¹⁷⁴ Alfred de TESSON, *L'émigration dans l'Avranchin : Les nobles, les possesseurs de fiefs et les députés à particules du Tiers Etat en 1789*, AVRANCHES, imprimerie. J. Durand, 1902, 132 p. Et, Archives départementales du Calvados, série Q, pièces ayant servi pour établir la liste des émigrés, dossiers 409 et 410.

¹⁷⁵ « Les français à l'étranger et la Révolution », *Centre des Archives Diplomatiques de Nantes*, Ministère des Affaires Étrangères, NANTES, 1989, pp. 21 à 40.

¹⁷⁶ Archives départementales du Calvados, Série F, liasses 74 F 11, 74 F 12 et 74 F 28.

¹⁷⁷ Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire de Normandie*, CAEN, 1760, 160 p.

¹⁷⁸ *Tribune d'un gentilhomme normand aux notables de France assemblés le 4 novembre 1788*, Archives du Château d'Harcourt, liasse 338.

citoïsme¹⁷⁹ ». L'adresse envoyée à Necker tend à confirmer que la noblesse s'était largement engagée dans la voie révolutionnaire contre l'avis d'un certain nombre de nobles moins en vue politiquement. Dans un autre registre s'est illustré le vicomte de Belzunce. En effet, ce major du régiment Bourbon caserné au château de Caen ne manquait jamais de signifier son rang à ses interlocuteurs. Il avait rédigé un libelle où il invitait les soldats à tirer sur la foule en cas de manifestation. Ce comportement bien trop rigide et son absolu conservatisme conduisirent à son assassinat le 12 août 1789¹⁸⁰.

Par ailleurs, les positions politiques de la noblesse normande semblent fortement imposées par les divisions géographiques de la Normandie. Lors des assemblées générales préparatoires aux Etats généraux, en mars 1789, les deux villes bas-normandes désignées comme centres électoraux furent Caen et Coutances. Félix Murlot, après analyse des différentes élections et rédactions des assemblées générales de la noblesse, conclut que le Coutançais élit des conservateurs alors que Caen a des choix plus ouverts en faveur des réformes. Le duc de Coigny, désigné président de l'assemblée à Caen, rendit hommage « à la justice, au patriotisme du Roi », qui prenait la Nation pour collaboratrice, et fit appel à leur concorde pour conserver le principe de la monarchie, persuadé que nul n'attacherait de prix aux distinctions pécuniaires¹⁸¹, signifiant de fait son opposition à l'abolition de la distinction sociale de l'impôt tout en reconnaissant l'existence de la Nation et donc des citoyens.

A Coutances, le lieutenant général du bailliage Thomas Louis Antoine Des Marets¹⁸² eut une posture plus tortueuse, emprunte du philanthropisme à la mode, acceptant même la suppression de la distinction de l'impôt, celle-là que son homologue caennais ne souhaitait pas perdre, mais en insistant sur l'utilité de la distinction des ordres. Nous constatons donc que malgré des positions publiques plutôt favorables à la réforme, la noblesse normande par la voix de ses représentants les plus éminents, se refuse à une réelle évolution de son statut. Du moins, en 1789, il existe une ambivalence dans le discours de la noblesse normande où le conservatisme le dispute au réformisme.

Lors de sa première réunion, l'assemblée générale de la noblesse de Caen, à la demande du duc de Coigny, rédigea un arrêté stipulant que : « L'ordre de la noblesse du

¹⁷⁹ *Lettre à M. le directeur général des finances*, Archives Nationales Ba 35 1 70, cité par Hippeau, t VI, pp 21-23.

¹⁸⁰ *Extrait du Procès-verbal du comité général et national de la ville de Caen, relatif à la mort de M. Debelzunce*, CAEN, G. Leroy, session du mardi 1^{er} septembre 1789.

¹⁸¹ *Discours du duc de Coigny à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Caen*. 16 mars 1789. imprimé, 14 p. Leroy, 1789

¹⁸² *Discours du lieutenant général à Coutances*, 16 mars 1789. Archives Nationales Ba 35. 1. 70. De son nom véritable, Belin des Marêts.

bailliage de Caen, pour cimenter l'union entre les ordres, a délibéré et arrêté de supporter l'impôt dans une parfaite égalité, et chacun dans la proportion de sa fortune, ne prétendant se réserver que les droits sacrés de la propriété et les distinctions nécessaires dans une monarchie, s'en rapportant absolument aux Etats généraux pour régler les immunités et privilèges à conserver indispensablement à la noblesse¹⁸³ ». A ce vœu, le Tiers état répondit par la proposition d'un nouveau calcul de l'assiette de l'impôt, et contrairement à ses engagements, la noblesse de Caen s'abstint de poursuivre dans la voie de la réforme en refusant de fusionner ses cahiers avec ceux du Tiers état. La démarche fut par ailleurs la même dans la Généralité de Rouen où la noblesse publia ses propres cahiers¹⁸⁴.

La principale opposition à la réforme et à la réunion des Etats généraux qui aboutira à la Révolution vient du haut clergé normand, notamment de l'évêque de Bayeux du Cheylus, qui s'oppose, dès mars 1789, au bas clergé plus nombreux et plus réformateur. Nous pouvons ainsi évoquer les heurts entre Soulavie, auteur d'une brochure intitulée « l'Aristocratie enchaînée ¹⁸⁵ » et qui se trouva, pour cette raison, écarté par ses supérieurs de l'assemblée générale du clergé. La noblesse de Coutances, élit pour les Etats généraux, Achard de Bonvouloir, vigoureux défenseur des privilèges de la noblesse, Beaudrap de Sotteville, Artur de la Villarmois, Frémin de Beaumont. Sont élus à Caen, le duc de Coigny, président de l'assemblée lui aussi défenseur des privilèges, le comte Louis de Vassy et Félix de Wimpfen contre le comte d'Osseville¹⁸⁶. Tous ces députés étaient membres de la noblesse d'épée et officiers de l'armée royale, caractères qui tendent à démontrer le conservatisme des électeurs.

D'une certaine manière, la crispation de la noblesse contre la Révolution est bien plus héritée des tensions entre Tiers Etat et noblesse. Membre de cette assemblée du Tiers Etat, Ferey de Montitier note que l'assemblée générale prit verbalement la décision « de ne choisir aucun représentant dans la classe des privilégiés ». Etant donnée la pluralité des opinions, ces derniers, « malgré l'injustice de cette réclamation » furent obligés de garder le silence¹⁸⁷.

¹⁸³ Cité par Félix Murlot, document alors conservé aux archives du greffe de la cour d'appel de Caen

¹⁸⁴ Voir : DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, 196 p.

¹⁸⁵ La deuxième partie de cette brochure était intitulée : *Les doléances des curés de Normandie présentées par le sieur Soulavie, curé de Septvents, au bailliage de Caen*, [s.d.], 16 p.

¹⁸⁶ Quoique d'origine alsacienne, de Wimpfen avait réussi à convaincre les députés normands. Ses participations à la guerre de Sept Ans et à la révolution américaine avaient certainement tout autant d'importance que son mariage avec l'héritière de la seigneurie de Saint-Germain-la-Lieue. On fut néanmoins surpris de ce scrutin comme le fit remarquer un contemporain. « Comme si dans la noblesse du pays on n'eut pu trouver un homme capable et digne de cet honneur » Esnault, *Mémoire de la ville de Caen*. t. I, p. 4.

¹⁸⁷ *Lettre de Montitier, subdélégué d'Avranches à l'intendant Cordier de Launay*, 16 mars 1789. Archives départementales du Calvados, C 6353.

Alors qu'ils sont massivement représentés au sein des assemblées locales, les assemblées générales du Tiers Etat de Coutances et de Caen choisissent d'interdire aux nobles le droit de se présenter aux suffrages. Cela ne manque pas d'attiser les tensions entre les différents notables locaux. En effet, pratiquement aucun laboureur n'a réussi à entrer dans les assemblées générales, la ruralité disparaît donc de la représentation. Par conséquent, le premier acte révolutionnaire est d'exclure la noblesse rurale pour l'opposer à la bourgeoisie citadine.

Aux premiers temps de la réunion des Etats généraux, la noblesse normande s'opposa au Tiers Etat et à la Révolution. Aucun des sept députés ne se rapprocha de l'assemblée nationale, née du serment du jeu de paume le 20 juin, avant l'injonction royale du 27 juin 1789. On observe par ailleurs le décalage entre les nobles présents sur le terrain qui auront à cœur de partager l'allégresse des premiers événements, tels le duc de Beuvron ou le comte Fautoas qui porteront la cocarde tricolore, et les représentants de la noblesse élus et siégeant à Versailles avec des positions bien plus conservatrices. Par ailleurs, la crise frumentaire qui s'installe en 1789-1790 rend instable les positions des nobles normands et des intendants régionaux accusés par les activistes révolutionnaires d'être responsables de la famine tout en accaparant une partie considérable des richesses dégagées par le renchérissement des denrées¹⁸⁸. Ces accusations, probablement fausses, conduiront certains à l'échafaud¹⁸⁹ et d'autres sur les voies de la contre-révolution ou de l'émigration.

Pendant toute la période, l'intendant, Louis Cordier de Launay¹⁹⁰ tente de maintenir le pouvoir royal selon les lois établies avant 1788 alors même que dans la généralité de Caen, à Saint-Lô le duc de Beuvron et à Cherbourg Charles François Dumouriez¹⁹¹, entendent prendre de l'autonomie et suivre à leurs manières les nouvelles réglementations parisiennes. Dans les villes, les élus nobles et bourgeois tentent de trouver des solutions de compromis pour maintenir en place les équipes parvenues au pouvoir avant 1788. La première matérialisation

¹⁸⁸ L'ancien secrétaire du duc de Beuvron, accuse l'intendant de Caen d'être « un accapareur de grains ». Lettre à Clérisse, concierge du château d'Harcourt, 1^{er} mai 1789, dans une autre lettre au même du 23 juin 1789, il lui dit : « Les blés viennent aujourd'hui en quantité au marché, mais il y a toujours un dessous de fraude dont on ignore la menée. On ne m'ôtera pas de la tête que l'intendant et les officiers municipaux sont les premiers agents du monopole ». Archives du château d'Harcourt, liasse 406.

¹⁸⁹ Tel Nicolas de la Roque, subdélégué de Mortain, accusé d'avoir « de tout temps accaparé les grains et mutilé le peuple », Archives Nationales, W 294. (Tribunal révolutionnaire, année 1793)

¹⁹⁰ Louis Guillaume de Cordier de Launay de Montreuil, intendant de Caen entre 1788 et 1790, trouvera moyen de quitter le territoire national pour la Russie où il demeurera jusqu'à son décès en 1820.

¹⁹¹ Charles François du Périer du Mouriez, général, gouverneur de la place de Cherbourg et rallié à la Révolution. Voir Sophie de LASTOURS, *Fers croisés sur Dumouriez*, éd. L'Harmattan, 2013, 186 p.

de la contre-révolution sera donc de tenter de préserver la monarchie en restant aux commandes des leviers de pouvoir¹⁹².

C'est dans le contexte particulier d'une opposition des pouvoirs locaux, incarnés dans chaque camp par la noblesse normande, que s'enclenchent les événements révolutionnaires de juillet-août 1789. Un mouvement de fuite de la part de nobles ruraux attaqués chez eux, dans leurs châteaux, va s'enclencher. Ainsi, lors de la nuit du 4 août, le château d'Harcourt¹⁹³ est attaqué par des manifestants inconnus laissant peu de temps à la duchesse pour s'enfuir. Ce ne sont pas particulièrement les nobles normands qui sont visés avec violence lors de ces événements qui toucheront aussi les châteaux de Tilly, d'Amayé, d'Ecrammeville et de Hottot, mais plutôt des demeures seigneuriales relativement proches des grandes villes. En effet, si une scène identique se déroule au château des Durel de Vidouville, la finalité n'est pas équivalente, dans ce cas les villageois s'opposeront au pillage, montrant malgré tout une certaine forme de respect des populations pour le rôle social et politique que revêt localement la noblesse par opposition à un activisme urbain dont nous avons vu l'importance dans l'enclenchement des événements révolutionnaires. C'est à cette violence d'origine urbaine que nous expliquons l'attaque qui visa le comte de Vassy à la fin de juillet 1789¹⁹⁴. Les paroissiens de Clécy sont, au cours de la nuit du 17 juillet, accessibles à la négociation, c'est le lendemain lorsqu'une nouvelle troupe, enivrée, venant de plus loin et ayant des « ordres venus d'en haut » que le pillage devient la règle. Ce second exemple confirme l'impression de manipulation des foules par les émeutiers urbains.

Ces attaques, visant chartriers et titres, montrent que la population rurale, excitée par les événements urbains de Caen, Rouen et Cherbourg, s'en prend à la noblesse en raison de sa puissance économique plus que pour son influence politique. Et ce faisant, les révolutionnaires poussent un peu plus la noblesse vers une action strictement politique, par la voie des armes parfois. Au cours de l'été, une partie des subdélégués, dont de la Roque et Robillard de Beaurepaire, quitteront leurs fonctions politiques pour se réfugier dans leurs domaines. Progressivement la noblesse abandonne ses charges et fonctions pour se protéger. Pourtant cette « Grande Peur » de l'été 1789 ne se contente pas d'atteindre les nobles normands, la bourgeoisie et les artisans soupçonnés de s'être enrichis au cours de la crise sont

¹⁹² Comme à Caen où Ménage de Cagny, alors maire, fait appel à son prédécesseur, le comte de Vendoeuvre, ou à Cherbourg où le conseil municipal choisit de Gassé pour remplacer le bourgeois Garantot en fuite. A Carentan, on fera confiance à Bouquet de Granval. A Bayeux ce sera le mécontent Gosset de Goville, élu noble du Tiers Etat qui avait été exclu du vote pour la députation parisienne.

¹⁹³ Château d'Harcourt, sis à Thury-Harcourt. A ne pas confondre avec le château d'Harcourt à Harcourt, dans l'Eure qui est à cette époque déjà inhabité.

¹⁹⁴ Archives Nationales D XXIX 29

aussi victimes. Cet aspect peut expliquer que la noblesse normande ne se soit pas immédiatement engagée dans un processus d'émigration puisqu'elle n'était pas spécifiquement visée par la vindicte populaire et que son influence politique était souvent préservée. S'il y a un repli politique, il est du fait de la noblesse elle-même qui préfère s'éloigner pour se protéger.

La contre-révolution en Normandie se concentre ensuite sur l'armée des fédérés de Wimpfen et sur le passage de l'armée royaliste de Vendée dans le sud de la Manche. Depuis 1792 et jusqu'en 1795, les propriétaires terriens risquent à tout moment de voir arriver sur leurs domaines des « escadrons¹⁹⁵ » paysans. Malgré des qualités militaires évidentes et la menace que firent peser les dix mille soldats de Wimpfen sur Paris en occupant les villes de Vernon et Pacy-sur-Eure, portes de l'Ile de France, les fédérés ne pourront constituer une réponse politique sérieuse à la Révolution. La bataille de Brécourt, le 13 juillet 1793, est l'échec du fédéralisme porté par Wimpfen qui conduit à l'effondrement politique de la contre-révolution de la noblesse normande, du moins dans la partie nord de la région.

Mais, si la contre-révolution ne s'éteint pas pour autant dans la région, elle devient essentiellement exogène. Pour connaître les modalités de la présence du mouvement des Vendéens en Normandie, nous disposons de peu de sources, l'ouvrage de V. Menard¹⁹⁶, les articles de Léon de la Sicotière et l'ouvrage de Félix Jourdan¹⁹⁷. Les armées vendéennes parviendront en Normandie en novembre 1793¹⁹⁸. Le 12 novembre le Mont-Saint-Michel, devenu prison et Avranches sont occupés par les Vendéens. Les suspects sont alors libérés et les citoyens d'Avranches encore présents, incarcérés à leur place. Les auteurs s'accordent pour dire que la noblesse d'Avranches a demandé, et obtenu, que ces citoyens soient libérés. Une situation particulière s'installe. La noblesse de Vendée ne parvient de fait pas à s'assurer l'alliance de la noblesse normande. Ce sont les seules armées vendéennes qui feront ensuite route sur Granville, où elles seront écrasées. Ce combat ne semble pas être celui de la noblesse normande demeurée en France. Même si un témoin cité par Manfred précise que « les Vendéens avaient trouvé dans le pays de nombreuses sympathies », il ne semble pas que des nobles se soient joints aux pillages des propriétés d'acquéreurs de biens nationaux. Peut-

¹⁹⁵ Archives départementales de Seine-Maritime, série L, liasse 1.597 (registre des délibérations et procès-verbaux de la commune de Grenouille, 17 Floréal an III, 6 mai 1795.)

¹⁹⁶ Victor MENARD, *Les vendéens dans le département de la Manche, 1793*, Avranches, 1902, 227 p.

¹⁹⁷ Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, AVRANCHES, 1907, 271 p.

¹⁹⁸ Notons que l'armée royale se construit avec des mercenaires autour d'un noyau de volontaires. Archives départementales de la Manche, 1 bis, M 4-4, an II, bulletin du 21 Frimaire, par Putot, gouverneur de Fougère.

être parce qu'ils font partie de ces acheteurs. Finalement seul « un petit nombre d'hommes rejoignit leur armée¹⁹⁹ ».

Le 30 janvier 1796 dans un courrier, le citoyen Ébrard, représentant des autorités révolutionnaires, adresse au ministre de la Police un rapport sur la situation d'Avranches²⁰⁰. Il lui fait part de « la douleur de compter plusieurs pères de famille, animés des meilleurs principes, réduits à l'état déchirant de se voir abandonnés par leurs propres enfants. Les menées sourdes des parents d'émigrés, que nous avons malheureusement en trop grand nombre, leur intelligence avec les chouans, ont déterminé 7 à 8 jeunes gens, fils de fonctionnaires patriotes, à rejoindre ces scélérats. » Pourtant, la majeure partie de la noblesse est, ou a été, incarcérée, réduisant de fait son influence. Cet exemple montre que les autorités surestiment le rôle la noblesse dans les mouvements contre-révolutionnaires. Cette image restera ensuite considérée comme étant une vérité.

Aucun regroupement, autonome ou favorisé, ne s'est constitué à l'approche et lors de l'occupation vendéenne, confirmant l'absence d'implication de la noblesse normande pour les idées défendues par les Vendéens. Ceux des Normands qui devaient prendre les armes ont quitté la province bien avant 1793, ce que confirme la lecture des états de service de Louis François et Alexandre Rodolphe du Chapelet²⁰¹. Ils ont rejoint les armées des princes en 1791 avant de se trouver employés, étant Normands, aux corps de l'armée du marquis de Frotté. Ils sont placés sous le commandement du vicomte d'Olliamson en 1796 et participent à la malheureuse tentative de Quiberon.

La chouannerie normande, portée par le marquis Louis de Frotté²⁰² entre 1793 et 1800, cristallise l'opposition de la noblesse normande du Sud de la Manche²⁰³, de l'Orne et du Sud de l'Eure²⁰⁴ sans jamais s'associer au fédéralisme. Le mouvement semble bénéficier d'un soutien populaire constant au point que c'est par trahison que, le 18 février 1800, le marquis

¹⁹⁹ Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, AVRANCHES, 1907, p. 71.

²⁰⁰ Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, AVRANCHES, 1907, 2^{ème} vol. p. 82.

²⁰¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 15.

²⁰² L'armée alors constituée, avec le soutien du Comte d'Artois exilé, est commandée par de Marguerie à Flers, du Lorent puis Godefroy de Boisjungan et Martial de Mandat à Saint-Jean des Bois, Jean-Nicolas de Saint-Paul de Lingard et Billard de Veaux à Ambrière les Vallées, le comte René-François de Ruays puis Jean-Jacques de la Huppe de Larturière à Avranches, Charles du Rosel de Courson à Villedieu-les-Poêles, et Drudes de Campagnoles à Vire.

²⁰³ Jean QUELLIEN, « À propos de la géographie de la chouannerie en Normandie » in *Annales de Normandie*, 1989, n° 3, pp. 235-243

²⁰⁴ Alphonse SUBTIL, « La chouannerie dans le Vexin, l'arrestation des diligences sur la route Paris-Rouen par Pontoise et Magny-en-Vexin », in *Le Mantois*, n°15, 1964, 10 p. Il évoque le brigandage dans le secteur de Tournebut. Notamment celui d'un certain Louis d'Acquet de Hauteporte de Féréolle, dont la noblesse n'était qu'un leurre destiné à lui attirer les bonnes grâces des élites locales qui le cachaient parce qu'il se prétendait de la chouannerie. La famille de Combray le reçut avec honneur en raison d'une lettre de recommandation émise par un prêtre réfractaire de Caen et, en 1795, il se résolut à épouser leur fille et à piller le domaine.

de Frotté sera capturé et exécuté sur ordre de Bonaparte²⁰⁵. L'échec final du mouvement montre que l'adhésion populaire n'a jamais été au rendez-vous et que l'influence de la noblesse normande ne saurait être armée.

Dès l'automne 1789, une partie de la noblesse normande avait choisi le départ pour l'étranger. Il ne s'agit pas alors de fuite désordonnée ou contrainte. Les officiers nobles ont rapidement grossi les rangs des armées coalisées. En l'occurrence, nous disposons en Normandie de cas exemplaires, avec notamment le maréchal de Broglie, et le général Charles Graindorge d'Orgeville, baron de Mesnil-Durand, qui commandait en 1789 la 17^{ème} division et assurait la sécurité militaire de la Normandie²⁰⁶. On lui doit en outre une réforme importante de l'ordre d'assaut des armées et une partie des travaux engagés sur le chantier de Cherbourg avant la Révolution. Ces deux officiers de premier plan quittèrent le pays dès le mois de juillet 1789. Progressivement, d'autres gentilshommes, comme les du Chapelet, rejoindront la noblesse militaire émigrée.

Le départ de ces officiers ne semble pas être une perte majeure pour le système défensif français. De fait, après des débuts hasardeux et même difficiles, l'armée française où demeure tout de même l'essentiel de ses officiers d'Ancien Régime, parvient à se restructurer et à améliorer son efficacité. Sous certains aspects nous devons reconnaître que l'efficacité militaire du vieux général Charles Graindorge d'Orgeville²⁰⁷ n'est certes pas irremplaçable. Mais, lorsqu'il s'agit du départ de la quasi-totalité du régiment Dauphin-cavalerie, le phénomène est digne d'intérêt. Selon la terminologie employée par le prince de Condé, « le régiment a rejoint [les] armées avec la presque totalité des cavaliers, armes et bagages.²⁰⁸ » Sont donc partis hors des frontières, officiers nobles et cavaliers non-nobles. Parmi eux nous pouvons rencontrer Marc Antoine Louis et Auguste Raoul Louis Maxime Le Pellerin de Gauville²⁰⁹.

²⁰⁵ Cécile DESDOITS, « La division de Saint-Jean-des-Bois », in *Le Pays Bas-Normand*, 1992, n° 207 et 208, p. 70-71.

²⁰⁶ Louis DU BOIS, « Notice sur Charles Graindorge d'Orgeville, Baron de Méné-Durand », in *Almanach de la ville et de l'arrondissement de Lisieux pour 1839*, LISIEUX, Veuve Tissot, 1839, p. 75-80.

²⁰⁷ Il est né en 1736 au Méné-Durand, près Argentan.

²⁰⁸ Archives départementales de l'Eure, série E, liasse E 919.

²⁰⁹ Archives départementales de l'Eure, série E, liasse E 918.

Figure 16 : État des services de Marc Le Pellerin de Gauville

« Gentilhomme français de la province de Touraine, ancien page du roi à la petite écurie, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, chef d'escadron en France au régiment de Dauphin-cavalerie, nous a joint le 9 avril 1792 avec les officiers et une partie des cavaliers de son régiment dont il fut nommé major le 4 mai suivant et lieutenant-colonel le 26 août de la même année, qu'il a fait sous nos ordres en cette qualité, la campagne de 1792 et les suivantes jusqu'au mois d'avril 1798. Qu'il a été incorporé dans le régiment des dragons d'Enghien, où il a continué de servir jusqu'à ce jour, d'abord comme chef d'escadron, ensuite comme capitaine, ou il s'est trouvé à toutes les affaires, qui ont eu lieu pendant qu'il a été à l'armée. S'est conduit avec honneur, donnant constamment les meilleurs exemples de distinction par son zèle, par son courage et par toutes ses qualités d'un bon officier supérieur de cavalerie ».
A Feistritz le 27 mars 1801.

L'arrivée de l'ensemble a été récompensée par les princes. Les officiers dont nous avons la trace ont tous reçu une promotion dans les semaines suivant leur arrivée. Les lettres conservées aux archives montrent que les cavaliers sont restés la plupart du temps regroupés. Ces exemples montrent aussi une préparation non négligeable des départs, même si ceux-ci se sont avérés très rapides. Ce sont des fractions d'une armée en ordre de bataille, et manifestement prêtes au combat, qui rejoignent les rangs des armées allemandes. En dehors des démonstrations armées de la force contre-révolutionnaire, incarnée par la noblesse, nous disposons de cas de résistance locale aux mutations. Toute la noblesse normande ne participe, ni même n'adhère totalement, aux mouvements militaires contre-révolutionnaires. Pourtant, la Normandie est concernée au premier chef par la lutte armée, menée par le marquis de Frotté et les fédéralistes. Il n'est nul besoin de recourir à la force pour montrer sa désapprobation.

L'opposition politique et morale à la Révolution peut se remarquer dans notre région de diverses manières. Les actes des gouvernements révolutionnaires vont s'accumuler. Le 19 juin 1790, un décret interdit les titres, armoiries, livrées et désignations. Cette décision ne contrevient finalement pas considérablement aux droits des anciens nobles. La monarchie légifère sur ces aspects visibles de la noblesse depuis le XVI^{ème} siècle et le règne d'Henri II. C'est avec le décret du 27 septembre 1791 que la situation évolue. Ce décret contient dans son article premier une mesure particulièrement agressive. En effet, « tout citoyen qui, dans tous actes quelconques, prendra quelques-unes des qualifications ou des titres supprimés, sera condamné à une amende égale à six fois la valeur de sa contribution, rayé du tableau civique et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil ou militaire ».

Nous avons retrouvé des actes faisant pourtant mention des qualités des signataires. Lorsqu'en 1799, la famille d'Harcourt-Beuvron doit régler la succession d'Anne François d'Harcourt-Beuvron, cette interdiction continue de s'appliquer²¹⁰. Dans ces conditions, la famille d'Harcourt signe « Debeveron », et la famille de Boisgeline signe « Deboisgeline ». Cette simple mention devenant un acte contre-révolutionnaire fort. Compte-tenu de la situation de l'État, les risques encourus à cette époque sont encore relativement minimes, mais il s'agit d'un pied-de-nez dûment enregistré à la règle républicaine. Les histoires familiales de la noblesse française regorgent d'anecdotes plus ou moins glorieuses en rapport avec des faits de résistance à la République. Certains se souviennent encore que leurs ancêtres ont caché, qui des prêtres réfractaires, qui des émigrés en fuite. La lecture des journaux royalistes est la méthode la plus discrète pour montrer son attachement à l'ancien régime de la France. Malheureusement, ces démarches sont difficiles à quantifier. Nous avons, pour étayer de faits concrets ces histoires peu probantes, recherché des documents officiels. Aux archives départementales de l'Eure, nous avons recensé les procédures de justice concernant des tensions entre la noblesse et la population. Malgré une grande richesse de la série L, qui regroupe toute l'histoire de la justice pendant les événements révolutionnaires, nous n'avons retrouvé qu'une seule liasse qui puisse apporter quelques lumières à notre analyse.

Dans les débuts de la Révolution, le clergé fut la première institution à connaître une réforme en profondeur. Depuis le 12 juillet 1790 les prêtres doivent prêter un serment à la République. Cette volonté de contrôler la religion exaspère un certain nombre de citoyens français, les nobles comme les autres. C'est dans ce cas de figure que nous pouvons rencontrer les anecdotes que nous évoquions précédemment. Mais il semble que la Normandie ne se soit pas mobilisée partout de la même manière. C'est ce que nous voyons dans le procès qui se tient à Quittebeuf en 1792. Il s'agit alors de juger les aristocrates qui se sont opposés au nouveau curé de la paroisse. Celui-ci était un jeune homme, ayant prêté le serment civique avant de finir ses études religieuses²¹¹. Il semble que la population ait bien accueilli ce nouveau desservant. Élément qui tend à contredire l'idée communément admise que les populations rurales se soient globalement opposées à ces réformes religieuses. Cependant, des plaignants envoient une lettre anonyme au tribunal du district d'Évreux en mai 1791. Depuis 1791, les sieurs Leclerc, Gibourdel, l'abbé Christophe Martin, ancien desservant, sa femme (sic), sa sœur et la femme Gibourdel, la nommée Ursule²¹², et les sœurs

²¹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3471.

²¹¹ Archives départementales de l'Eure, série L, liasse 239 L 1.

²¹² Il semble que la dénommée Ursule soit l'aristocrate suspectée.

de la Providence empêchent l'accès à l'église de Quittebeuf. Huit témoignages concordent pour affirmer qu'« une femme de noblesse » mène un combat contre la « nouvelle foi » et le nouveau desservant de l'église paroissiale. La femme n'est malheureusement pas nommée, laissant penser que les témoins ne souhaitent pas désigner une personne qui comptait dans le village avant la Révolution. De ce fait, elle n'est désignée que par un prénom. Nous ignorons même s'il s'agit véritablement du sien. Notons que les « citoyens de Quittebeuf qui ont à déposer contre les aristocrates qui disent de mauvais propos contre le nouveau curé de la nouvelle foi » ne nous renseignent guère sur les aristocrates en question. Nous pouvons même douter qu'il s'agisse de nobles. Cependant l'affaire est prise au sérieux par le tribunal d'Évreux, qui se contente d'imposer aux aristocrates de cesser leur mouvement. Il n'est jamais question d'internement ni d'intervention policière. Cet exemple prouve que la noblesse réagit d'abord à l'agression que subit la religion catholique, que les habitants n'osent pas désigner leurs anciens seigneurs, que l'administration de 1791 ne prend que de petites mesures contre des actes si virulents.

Ailleurs, l'opposition aux nouvelles règles se fait différemment, de manière plus discrète. Le futur duc de Clermont-Tonnerre, Aimé Marie Gaspard, de retour sur son domaine de Glisolles profite des ventes des biens nationaux de première origine. Il acquiert à cette occasion le presbytère de sa commune²¹³. Il décide d'y loger l'ancien pasteur, le père Laverroux, qui avait refusé de prêter le serment civique. Cette acquisition par le comte de Clermont-Tonnerre est bien un fait de résistance à la Révolution. La commune elle-même rechigne à engager une procédure contre celui qu'elle qualifie de « propriétaire de la terre de Glisolles » montrant que la noblesse normande n'est pas la seule à tenter de s'opposer silencieusement aux événements révolutionnaires. Pourtant, le citoyen Ébrard signale dans un courrier au ministère que, « tous les citoyens, exceptés les nobles, quelques idiots et les bigotes, suivaient assidûment les prêtres constitutionnels²¹⁴ ». Nous pouvons donc penser que l'absence, nécessairement remarquée, à la messe était l'une des plus manifestes démonstrations d'opposition aux dérives révolutionnaires. La noblesse normande, majoritairement semble-t-il, use de cette démarche. Au travers de cette pétition de la mairie de Glisolles, nous apprenons que le comte Aimé Marie Gaspard avait logé l'ancien curé dans le presbytère, à titre gracieux²¹⁵. Cela pose quelques difficultés lors de la venue de son

²¹³ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 405.

²¹⁴ Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, AVRANCHES, 1907, 2^{ème} vol. p. 82.

²¹⁵ Archives départementales de l'Eure, série 1 J, liasse 405.

remplaçant, l'abbé Letellier. Lors de la rédaction de cette pétition, en l'an XI²¹⁶, nous constatons que les huit signataires se placent indirectement dans l'opposition à la loi. Le conseil général de la commune joue pleinement le jeu de l'inertie politique et sociale voulu par le comte de Clermont-Tonnerre. Loin de demander l'exclusion de M. Laverroux, la municipalité propose que les prêtres partagent les locaux. Le conseil voit deux avantages essentiels à cette cohabitation : celui de voir « reflourir chez nous notre religion depuis si longtemps négligée », et celui d'améliorer l'éducation des enfants du village. En cas d'échec de ces négociations auprès du comte, le conseil menace tout de même d'en référer au préfet, « ce qui pourrait donner lieu à une réunion que nous appréhendons ». Cette phrase montre que les signataires sont conscients de s'opposer à la loi républicaine. Ce n'est pas un hasard si le maire signe « de La Cour »²¹⁷. Les directoires des départements de la Seine-Inférieure et du Calvados se caractérisent par ailleurs par leurs comportements très nettement pro-nobiliaires.

Nous pouvons aussi rapporter succinctement les événements de mars 1792, à Caen. La population manifesta contre l'emprisonnement abusif de citoyens dans le château. La troupe dispersa la foule et emprisonna de nouveau. Ceci est une banale affaire de police ; mais ses conséquences mettent en avant la politique suivie par le directoire départemental. Celui-ci arrête que la décision concernant les prisonniers doit être prise par la Convention Nationale et non par lui-même²¹⁸. En quelque sorte, le département ne tient pas à être impliqué dans les décisions de sûreté générale. Cet événement est un exemple de la politique de conciliation, voire d'immobilisme, menée par le département.

Prenons aussi en exemple le cas de la famille Hélix d'Acqueville. M^{me} Marie Honorine Hélix d'Acqueville se porte acquéreur pour 7 575 francs d'une maison de maître et des dépendances²¹⁹ le 26 thermidor An VII (13 août 1799), concernant en réalité quatorze pièces de terres, appartenant aux Hélix d'Acqueville. L'adjudication définitive est reportée au 7 fructidor An VII (23 août 1799), finalement, la Compagnie Beauvais est déclarée propriétaire pour 7 500 francs. Le département en se référant à la loi du 2 fructidor An V (19 août 1797) a renvoyé l'adjudication au canton qui l'a lui-même renvoyé à la commune. Une manière de gagner du temps, dont Marie Honorine Hélix d'Acqueville profite finalement. Le département étant plutôt favorable à M^{me} d'Acqueville, il choisit de reporter la décision à des instances locales plus favorables encore.

²¹⁶ Précisément, le 6 Germinal an XI, soit, le 28 mars 1803.

²¹⁷ Marcel BAUDOT, « L'enquête de 1813 sur l'élevage en Normandie. », Strasbourg, in *Actes du congrès national des sociétés savantes*, 1967, 17 p.

²¹⁸ Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F 7.019 bis.

²¹⁹ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, liasse 1Q. 274.

Nous constatons donc que la noblesse joue un rôle non négligeable dans l'opposition à la poursuite des réformes révolutionnaires. Il y a bien entendu les grands mouvements armés, tels les chouans²²⁰, les fédéralistes et l'émigration. Mais il y a surtout une résistance moins visible. C'est ainsi que la noblesse, souvent suivie par les populations locales, freine les évolutions politiques et sociales révolutionnaires. A l'image de tout corps social, la noblesse ne peut prétendre posséder une vision unique et absolue des choses. De là proviennent les diverses implications des nobles dans les mouvements de résistance. Nous avons vu que de nombreux nobles essayaient de résister à la Révolution. D'autres choisiront de l'accompagner.

Le sort fait traditionnellement à Charlotte Corday²²¹ est souvent très orienté selon que l'auteur veuille mythifier le personnage au panthéon républicain ou royaliste, notons néanmoins l'analyse menée par Guillaume Mazeau sur cet événement²²². Le cheminement et le devenir de cette normande nous semblait utile dans cette démonstration portant sur le comportement de la noblesse normande au moment de la Révolution. Analyser son comportement nous semblait judicieux dans le cadre de la réaction de la noblesse face à la Révolution. Nous avons éprouvé quelques difficultés à montrer la volonté contre-révolutionnaire, ou à l'inverse, révolutionnaire de cette jeune femme. Charlotte de Corday d'Armont appartenait à une très vieille famille noble normande. De ses origines, nous retiendrons qu'elle était l'arrière petite-nièce du poète Corneille. Le manoir où elle vit le jour n'était que modeste. Des gravures du musée Carnavalet en sont l'illustration. L'influence de Jacques de Corday d'Armont lui permit de faire éduquer sa fille par l'un de ses frères, curé de Vicques, puis à l'Abbaye Notre Dame de Caen. Être accepté dans cet ordre non cloîtré ne se faisant que sur faveur royale. Nous avons de bonnes raisons de penser que le père de Charlotte avait, malgré son état de dénuement, quelques amis bien placés. Il semble que la formation de la jeune fille l'épanouisse particulièrement. Elle lisait beaucoup de livres et de gazettes. Elle apprit même l'italien et l'anglais sous les patronages des abbesses de Belsunce et de Pontécoulant.

C'est au moment des premiers troubles révolutionnaires que la personnalité de Charlotte de Corday d'Armont connaît une évolution sérieuse. Le couvent est fermé par les

²²⁰ Jean POUESSEL, « Chouans et chouannerie dans la Manche (1797-1801) », in *Annales de Normandie*, 36^e année, n°3, 1986. A travers l'histoire de la Manche. pp. 235-252, et QUELLIEN, Jean, « A propos de la géographie de la Chouannerie en Basse-Normandie », in *Annales de Normandie*, 39^e année, n°3, 1989. pp. 235-243.

²²¹ En réalité, Charlotte Corday s'appelle Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont, née dans le pays d'Auge et jeune pensionnaire à l'Abbaye aux Dames de Caen.

²²² Guillaume MAZEAU, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat (1793-2009)*, coll. « La chose publique », dir. P. Serna, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 427 p.

révolutionnaires. Elle cherche alors un nouveau domicile. Charlotte réside à Caen, chez madame de Bretteville lorsqu'elle est témoin de massacres révolutionnaires²²³. Il semble que Charlotte soit alors envahie par l'inquiétude, sa famille envisage de quitter Caen pour Rouen, où les autorités du district sont plus favorables à la noblesse. Le nouvel évêque de Caen, Fauquet, s'installe avec sa maîtresse. Les convictions religieuses de Charlotte sont alors profondément heurtées. De plus, la république des révolutionnaires ne lui semble pas correspondre aux récits antiques dont elle avait pu prendre connaissance.

A ce moment de la relation de la vie de Charlotte de Corday d'Armont, nous avons tout de même quelques surprises. Habituellement, Charlotte Corday est présentée comme étant une révolutionnaire qui n'appréciait pas la politique conduite par Marat. Lorsqu'elle part pour Paris en juillet 1793, c'est pour plaider la cause d'une de ses amies, émigrée, Alexandrine de Forbin. Le 12 juillet, elle passe la journée à tourner dans les ministères sans que quiconque puisse, ou veuille, la soutenir. Le soir, elle rédige une *adresse aux Français*. Nous pouvons y sentir l'idée que la Révolution, admise par une privilégiée, est acceptable. Elle invite les Français à choisir de s'élever contre la Montagne, mais pas contre la Révolution. L'ambiguïté de ce texte lui permet de demeurer dans la postérité comme soutenant les événements révolutionnaires. Il est certain cependant, que sa décision d'assassiner Marat est arrêtée le 12 juillet. Elle connaît *l'Ami du Peuple* dont Marat est l'unique rédacteur. Sa lecture par certains citoyens Caennais semble avoir motivé certaines exactions dans les campagnes. Charlotte Corday en retient l'absence d'humanité pour l'ennemi vaincu, et une politique de « suspects » qui pourrait l'atteindre elle aussi. Les éléments sont en place pour la faire passer du statut de religieuse à celui de meurtrière.

Elle se présente à Marat et à ses proches comme l'émissaire d'un groupe révolutionnaire caennais. Charlotte affirme détenir des noms de girondins normands. Charlotte Corday est parée d'un très bon alibi, au moment d'éliminer celui en qui elle entrevoit le destructeur de la religion et de la noblesse. Au moment de son procès, Marie-Charlotte de Corday d'Armont clama sans ambages sa préférence pour la République. Mais, c'est là le seul moment de sa vie où nous avons une prise de position aussi nette. Le reste de ses actions, que nous avons survolées, impliquent essentiellement la volonté de régler ses propres problèmes et ceux des autres, en bonne chrétienne. Des témoins confirment qu'elle n'eut aucun remords de son geste. Nous n'en sommes pas surpris. Elle est arrivée à Paris pour une mission précise, mais tout ce qu'elle a vu depuis 1790 a laissé des traces inconscientes.

²²³ Des fidèles sont massacrés à la sortie de la messe dans l'église Saint-Jean.

Le changement de milieu, l'abandon de l'atmosphère protectrice du couvent, les exactions ont certainement accéléré son rejet des événements révolutionnaires. Et si elle affirme à ses juges qu'elle est républicaine, avant eux, précise-t-elle, c'est d'une république théorique qu'elle défend, celle exposée dans les traités latins et grecs, celle que les Lumières ont propagée²²⁴.

C'est cette ambiguïté que nous voulions relever. Il est certain que de nombreuses personnes éclairées ont soutenu les idées de la République, y compris au sein de la noblesse. Mais, il est difficile d'appréhender exactement quelle forme politique, quelle utopie est défendue par ces élites nobles en Normandie. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas placer Charlotte de Corday d'Armont sur le même plan que les personnalités réellement révolutionnaires, comme le général de Garambouville, ou que les fervents contre-révolutionnaires, comme le marquis de Frotté.

Cependant, nous pouvons envisager la question de la place de la noblesse en tant que facteur de révolution politique lors de la convocation des États Généraux de 1789. Pour cela, nous porterons notre attention sur les chiffres de l'absence des nobles lors des réunions préparatoires. À partir du catalogue des gentilshommes nous obtenons une possibilité quasi-infinie de variations d'analyses. Dans ce cas, nous avons repris les données correspondant à des personnages absents lors des réunions.

Figure 17 : Nobles présents et absents aux États généraux

En nombre de Noms	
Présent :	Total
Non	1 154
Oui	1 777
Total général	2 931

Cette forme étant la plus synthétique, et donc celle qui nous fournit le moins de précisions sur la situation. Nous pouvons cependant calculer le taux de participation réel des privilégiés aux réunions de préparation des États généraux. D'après ces données, plus de 60%²²⁵ des nobles se rendent effectivement aux réunions. Mais, en contrepartie, 40%²²⁶ n'ont pas daigné être présents. Le fait que deux-tiers des nobles normands aient choisi de se rendre

²²⁴ Nous devons la plupart de ces renseignements à des notes publiées depuis longtemps aux Antiquaires de Normandie, à la Société libre de l'Eure et d'autres publications tels que les dictionnaires, les manuels scolaires. Aucun ne nous semblait pertinent, lorsqu'ils n'étaient pas complètement faux. Nous avons eu la chance de trouver un article du docteur Pierre Barthes, membre de la Société Havraise d'Études Diverses. Nous avons retenu de sa conférence tenue le 12 décembre 2002, la chronologie et les origines de Charlotte Corday. L'analyse du comportement de celle-ci, nous l'avons recomposé à l'aide de sources d'archives, correspondances, journaux intimes, que nous avons retrouvés au Archives départementales de l'Eure. Nous avons recomposé sa personnalité à l'aide de personnes soumises aux mêmes contraintes. Nous ne pouvons pas prétendre qu'il s'agit là d'un résumé exact de la façon de penser de Mademoiselle de Corday.

²²⁵ La proportion exacte est de 60,62 %.

²²⁶ La proportion exacte est de 39,37 %.

aux réunions préparatoires montre que ceux-ci se sentent concernés par leur avenir politique immédiat.

Afin d'affiner notre regard sur la noblesse impliquée dans la réforme de l'État, nous avons voulu connaître la répartition géographique des absents. Ainsi, nous aurons une vision des zones conservatrices normandes. Nous avons alors trié ces noms selon les bailliages d'origine.

Figure 18 : La noblesse aux États généraux selon les bailliages

Bailliage de :	Absents	Présents	Total :	Taux d'absence
Pont-l'Évêque	24	24	48	50
Orbec	66	73	139	47,5
Honfleur	9	10	19	47,4
Bayeux	49	104	153	32
Vire	30	67	97	30,9
Caen	70	175	245	28,6
Falaise	45	122	167	26,9
Magny	12	6	18	66,7
Conches en Ouche	14	9	23	60,9
Gisors	44	46	90	48,9
Pont-Audemer	48	52	100	48
Chaumont	22	26	48	45,8
Évreux	36	45	81	44,4
Bernay	12	15	27	44,4
Pont-de-L'arche	11	17	28	39,3
Breteuil sur Iton	20	36	56	35,7
Beaumont-le-Roger	15	37	52	28,8
Nonancourt	5	22	27	18,5
Verneuil-sur-Avre	7	32	39	17,9
Tinchebray	27	6	33	81,8
Mortain	46	26	72	63,9
Cérences	4	4	8	50
Valognes	48	50	98	49
Saint Sauveur le Vicomte	22	23	45	48,9
Carentan	25	28	53	47,2
Avranches	17	25	42	40,5
Saint-Lô	30	50	80	37,5
Thorigny	18	36	54	33,3
Saint-Sauveur-Lendelin	9	21	30	30
Coutances	29	91	120	24,2
Argentan	24	49	73	32,9
Alençon	33	120	153	21,6
Exmes	10	46	56	17,9
Domfront	6	29	35	17,1
Le Havre	6	3	9	66,7
Arques	36	23	59	61
Cany	14	9	23	60,9
Neufchâtel-en-Bray	27	18	45	60
Montivilliers	44	30	74	59,5
Caux	40	30	70	57,1
Rouen	100	142	242	41,3
Total général	1 154	1 777	2 931	(en %)

Pour simplifier la lecture de ce tableau, nous avons classé les bailliages en fonction de leur présence dans les actuels départements. Nous ajoutons aussi la proportion d'absents afin de mieux comparer les données. Nous constatons que les espaces que nous avons repérés comme étant les plus peuplés par la noblesse sont aussi ceux où les absents sont les plus

nombreux. Il existe quelques surprises, comme les bailliages de Valognes et de Pont-Audemer, où les absents sont aussi nombreux que les présents. Un chiffre étonnant pour Valognes, où la présence des princes Goyon de Matignon devrait créer une dynamique politique forte. Mais, peut-être plus explicable pour Pont-Audemer, et Bernay. Des bailliages qui ont de mauvais résultats de participation, tout comme les bailliages d'Orbec, de Conches-en-Ouche, de Breteuil-sur-Iton, du Havre, se trouvent sur la ligne de séparation des actuels départements de l'Eure et du Calvados. Nous pouvons supposer que ces absents se reportent sur les bailliages importants de Caen, Falaise, Rouen, Évreux, Verneuil-sur-Avre.

Nous remarquerons, au contraire, la bonne participation du bailliage d'Alençon, probablement en raison de la présence de Monsieur, duc d'Alençon²²⁷, comte du Perche et fils de France. C'est en effet dans l'Orne que nous avons les meilleurs taux de participation, malgré l'absence de grands centres de décision, de pôles politiques ou économiques majeurs.

En règle générale, les bailliages de la Manche sont moins représentés que les autres, à l'exception du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin où la participation est importante²²⁸. Sept des bailliages de la Manche, sur onze, ont un taux d'absence très supérieur à la moyenne. Des valeurs que nous ne trouvons pas dans la Seine-Inférieure où la participation est, là-bas aussi, peu importante. En dehors de Rouen, la participation est inverse aux données générales. En Normandie, 40% de la noblesse est absente, en Seine-Inférieure, c'est 40% de présents. La participation des bailliages du Calvados est relativement importante. Les petits bailliages de Pont-l'Évêque et d'Honfleur ont une participation supérieure à la moyenne. Mais dans l'ensemble la noblesse du Calvados s'implique dans la préparation des États généraux.

Nous constatons dans les départements de l'Eure et du Calvados une grande disproportion. Tous les bailliages à proximité de Rouen connaissent un taux de participation réduit. De 30 à 40% des nobles des bailliages de Pont-l'Évêque, Orbec, Honfleur, Pont-Audemer, Chaumont, Évreux, Bernay et Pont-de-L'arche sont absents. Un taux qui dépasse les 60% à Conches en Ouche, pourtant éloigné des grandes villes. Dans les bailliages de Chaumont, Magny et Gisors, l'absence est importante, jusqu'à 60%, cela s'explique par la proximité de Rouen et de Paris. Nous voyons enfin que la frontière sud de la Normandie est globalement impliquée. Les bailliages de Verneuil-sur-Avre et de Nonancourt sont

²²⁷ Présence qui n'a pas besoin d'être réelle. Son influence, son réseau, ses choix économiques, culturels et politiques s'expriment au travers de ses intendants. Capacité que n'auront pas nécessairement les Goyon de Matignon.

²²⁸ Il y a autour de Saint-Sauveur-Lendelin un grand nombre de petites familles nobles très attachées à leurs terres. La plupart du terroir se divisait jusqu'à récemment entre quelques familles, ce qui laissait peu de place à une noblesse multipossessionnée.

particulièrement impliqués dans les réunions. Nous pouvons voir ici l'influence de Dreux, ville du duc d'Orléans.

La participation est donc disparate, il nous est, de plus, difficile d'en expliquer les raisons²²⁹. La proximité avec le parlement de Rouen et de la ville de Paris semble expliquer une faible participation. A l'opposé, un grand éloignement peut avoir les mêmes conséquences, ce que nous constatons dans la Manche. En général, les bailliages où se trouvent de grands personnages, comme à Alençon, sont plus propices à une implication de la noblesse.

Notre tableau, restitue difficilement la réalité de la représentation. De nombreux nobles absents sont en effet représentés par leurs proches. Les nobles multipossessionnés composent l'essentiel des personnalités qui ne se déplacent pas. Nous pouvons sans difficultés comprendre que les princes de Rohan ou de Matignon n'aient pas les moyens de se rendre dans tous les bailliages où ils ont des possessions. De même, l'absence aux réunions préparatoire de Monsieur, frère de Louis XVI et duc d'Alençon, n'est pas une surprise, de même pour le duc de Penthièvre et le duc d'Anjou, frère du roi²³⁰. Le duc de Bouillon, comte d'Évreux, grand propriétaire de cette ville y réside régulièrement, mais il s'agit surtout d'un courtisan de premier plan. Lors des préparations, il sera resté auprès de Louis XVI à Versailles.

Plus surprenante sera l'absence de Maximilien Le Vicomte, marquis de Blangy, grand bailli du Cotentin, à la réunion de Valognes. Sa fonction de lieutenant-général des armées du roi peut expliquer son absence, comme celle de beaucoup de militaires. Notons l'absence de Jean Léonor Radepont de Cahagnes d'Aubigny, maréchal de camp²³¹, de François Hilaire de Tilly de Blaru, lui aussi maréchal de camp²³². Nous ne pouvons pas non plus reprocher au comte César Henri de la Luzerne de ne pas être présent à la réunion du bailliage de Carentan, sa fonction de ministre de la Marine est autrement plus importante. M. Gouttard de la Veville²³³, en tant que maître d'Hôtel ordinaire du roi pourrait difficilement quitter Versailles, tout comme M. Favières²³⁴, conseiller du roi. Que le duc Marie François Henri Franquetôt de Coigny, pair de France n'ait pas jugé utile de quitter Versailles pour les réunions de Carentan,

²²⁹ Pour autant, l'absence n'est pas synonyme d'abstention. Certains membres de la noblesse normande ne se présentent pas mais peuvent parfaitement intégrer les loges maçonniques militaires ou civiles et les salons.

²³⁰ Bailliage de Valognes.

²³¹ Bailliage de Tinchebray.

²³² Bailliage de Carentan.

²³³ Bailliage de Chaumont.

²³⁴ Bailliage de Magny.

Breteuil-sur-Iton ou Bayeux, mais qu'il ait assisté à celle de Caen, est un phénomène compréhensible.

Nous sommes aussi surpris par l'absence de Jacques Estranger de la Masure, chef de division des canonnières gardes côtes d'Avranches, et noble du bailliage de Mortain. La distance entre les deux bailliages justifie difficilement une absence. Admettons que son service lui interdit de quitter son poste. Mais, dans ces conditions il n'est pas surprenant de voir le bailliage de Mortain disposer d'un taux d'absence très élevé. D'autant plus que le lieutenant général civil et criminel et de police au bailliage de Mortain, Gabriel François de Vaufleury, est aussi conseiller du roi, et réside donc à Versailles. Le bailliage dispose de personnages politiques de premier plan qui desservent indirectement la modernisation des mentalités de la noblesse dans leurs secteurs d'origines.

Nous venons de voir que la noblesse normande s'implique dans la réunion des États généraux. Notre regard sur les absents a montré que beaucoup d'entre eux avaient de bonnes raisons de ne pas être présents. Enfin, nous avons pu détailler les zones les moins intéressées par la future réforme de l'État. Cependant, nous savons qu'une partie des absents se fait représenter par d'autres nobles lorsqu'ils ne peuvent, ou ne veulent pas se déplacer. Nous avons alors voulu connaître le détail de la noblesse absente.

Figure 19 : Les nobles non représentés lors des réunions préparatoires aux États généraux

Bailliage de :	Total
Tinchebray	10
Valognes	9
Mortain	7
Pont-Audemer	7
Alençon	7
Orbec	6
Saint Sauveur le Vicomte	6
Carentan	6
Chaumont	3
Argentan	3
Caux	3
Saint-Lô	2
Saint-Sauveur-Lendelin	2
Avranches	2
Breteuil sur Iton	2
Coutances	2
Pont-de-L'arche	1
Exmes	1
Caen	1
Bernay	1
Évreux	1
Total général	82

Ce tableau ramène de 1 154 à 82 le nombre de nobles se tenant à l'écart des réunions de préparation aux États généraux. Soit environ 2,8% de la noblesse normande qui ne se sentirait pas impliqué dans ces démarches.

Ce sont encore les bailliages de la Manche qui participent le moins aux réunions. Par contre, la totalité des nobles des bailliages de Rouen, de Bayeux, Falaise, Vire et Verneuil-sur-Avre, pour ne citer que les plus importants, se font représenter. Dans les bailliages d'Évreux, Bernay et Caen, il s'agit de la quasi-totalité. A Caen, le seul noble non représenté est une femme, M^{me} de Sainte-Honorine. Une absence qui n'est pas très surprenante dans un monde essentiellement masculin. A Évreux, sont absents, M. de Semerville de Blicourt, un certain M. Fouquet à Bernay, le comte Ferdinand Denis Crécy de Ry à Exmes, et Louis Pierre du Breuil de Monfiquet en Percy.

Nous avons vu qu'un certain nombre de militaires étaient absents, la plupart se font représenter. Parmi tous ces absents non représentés, un seul est militaire, M. de Fontette, chef d'escadron de cavalerie à Chaumont. En dehors de celui-ci, seuls deux autres cas expliquent, partiellement, leurs absences. Il s'agit de M. d'Octeville, tuteur de M. Clérel de Tocqueville, et de M. de Bonnières, membre du conseil du comte d'Artois. Une activité qui doit le tenir à l'écart du bailliage de Chaumont.

Parmi ces représentants, les proches de l'Intendant, Cordier de Launay, sont régulièrement désavoués par les électeurs de leur ordre. Ainsi, Le Harivel de Gonnevillle en plus de la mise à sac de son domicile en janvier 1789 ne fut pas appelé à siéger, de même, MM. de Mortreux (Vire) Génas (Bayeux), Mombrières (Coutances), Couraye du Parc (Granville) furent désavoués, en raison probablement de leurs fonctions de lieutenants généraux. Néanmoins, certains proches de l'intendant pourront se présenter au second tour des élections, dont MM. Sivar de Beaulieu (Valognes) et Lavalley de la Hogue (Carentan) seul M. Robillard aura une postérité politique au XIX^{ème} siècle²³⁵. Le premier des élus ne siégea pas, le marquis de Blangy, septuagénaire, mourut dans l'année²³⁶, et un second élu était polémique. En effet, l'ordre de la noblesse normande décida d'envoyer à Versailles le duc de Coigny pourtant *persona non grata* à la cour. Au final, tous les délégués de la noblesse normande furent choisis parmi la noblesse d'épée au détriment de la noblesse de robe²³⁷. C'est ici un élément digne d'intérêt que de constater que la noblesse normande se choisit des

²³⁵ Félix MOURLOT, « La fin de l'Ancien Régime et les débuts de la Révolution dans la généralité de Caen 1787-1790 », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de la Révolution française*, Paris, 1913, p. 185 et suivantes.

²³⁶ Archives municipales, Fontaine-Etoupefour, GG5.

²³⁷ Auguste PEZET, « Bayeux au XVIII^{ème} siècle », in *Mémoire de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux*, tome V, 1856, p.105.

représentants que ne sont pas issus de l'encadrement traditionnel et rejette les représentants de la monarchie pour appeler sa composante la plus traditionnelle.

Ces chiffres détaillés des raisons des absences tendent à démontrer l'implication de la noblesse normande face aux besoins de changements abordés, notamment au sein des Etats généraux. Cela représente-t-il néanmoins une prédisposition au jeu démocratique ? Deux types de comportements vont s'affronter au sein de la noblesse demeurée en France, entre 1789 et 1815. Le premier sera une politique d'adhésion réelle aux idées révolutionnaires et le second consistera à profiter des évolutions et des ouvertures politiques pour accaparer le pouvoir politique qui faisait défaut à la noblesse normande avant 1789. Nous verrons d'abord comment la noblesse cherche à profiter politiquement de ces bouleversements. Son action s'inscrit surtout dans la première période de la Révolution, avant l'exécution de Louis XVI. C'est à cette période que le marquis de Martainville abandonne ses titres au profit du poste de maire de Rouen. Nous retrouvons aussi à cette occasion le marquis Louis François de Chambray qui revient dans l'Eure vers 1797, et est désigné président du district de Conches²³⁸. La noblesse normande participe directement aux salons où l'avenir politique est débattu. Ainsi, nous voyons que M. Boivin des Parcs est le président de la Société des Amis de la Constitution de Bernay²³⁹. Cette prédominance nobiliaire est telle à la veille de la Révolution que certaines assemblées du Tiers Etats éliront des députés nobles, ce fut le cas à Loucelles, Sainte-Honorine-du-Fay (bailliage de Caen), Chantelou, Gratot, Mesnil-Villeman, Notre-Dame-de-Genilly. Saint-Nicolas-de-Granville, Tessy (bailliage de Coutances), Chèvreville, Mesnilboeufs, (bailliage de Mortain), Régneville (bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte), Urville, près Valognes (bailliage de Valognes), Pontécoulant, Saint-Jean-le-Blanc (bailliage de Vire)²⁴⁰.

Nous avons évoqué le rôle de M. d'Éprémesnil dans la convocation des États généraux. Mais, ce normand d'adoption n'a pas limité son action à cette requête. Il invoque le droit que seul des États généraux puissent modifier l'impôt. Cette volonté n'est pas

²³⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 335.

²³⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 253.

²⁴⁰ Noms de ces députés : Barbey du Homme (Loucelles) ; Revel de la Brouaise (Sainte-Honorine-du-Fay) ; Pierre Duprey, seigneur de la paroisse, lieutenant ancien civil et criminel au bailliage de Coulancr (Chantelou) ; Dufour de Maisoncel, seigneur de Maisoncel, avocat au Parlement Gratot ; Lepigeon de Launay, seigneur et patron de la paroisse, président honoraire de l'élection de Coutances Mesnil-Villemain ; Gabriel Levallois, seigneur du Bouillon (Notre-Dame-de-Genilly) ; Piquetin de Greenville, écuyer Saint-Nicolas-de-Granville ; Pinel de la Millerie, seigneur de Chevry (Tessy) ; Abrabam, seigneur du Bois-Gobé (Chèvreville) ; Certain, seigneur du Bois-Tirel (Mesnilboeufs) ; Lesueur, écuyer (Regniéville) ; Baudoin, conseiller au Conseil supérieur de Corse, écuyer (Urville, près Valognes) ; Gustave Doucet, comte de Pontécoulant, le futur conventionnel (Pontécoulant) ; Claude Hesnault, seigneur de Beaumont (Saint-Jean-le-Blanc). Cité par Félix Murlot, opus cit. p. 199.

exclusivement révolutionnaire. Ceci correspond à la demande des nobles de voir les Parlements reprendre les pouvoirs dont ils jouissaient avant le règne de Louis XIV. M. d'Éprémesnil demanda aussi la suppression des impôts distinctifs. C'est un opposant farouche aux idées de Necker. Selon un biographe, « M. d'Éprémesnil est intimement persuadé, que M. Necker n'a sur l'administration générale, que des vues bornées, il croit les systèmes faux, les principes dangereux, les opérations vicieuses. Il croit enfin, que M. Necker n'a, ni ne peut avoir de plan restaurateur²⁴¹ ». La noblesse défie le pouvoir royal de la dynastie des capétiens. Cependant, cette défiance ne se fait pas au détriment, pense-t-elle, de la monarchie française. La mise en place d'un régime fédéré autour des parlements provinciaux est la principale demande de la noblesse et de la haute bourgeoisie normande en 1789.

Dès les débuts de la Révolution française, l'action de M. d'Éprémesnil a été jugée suspecte. Dans le même ouvrage, *Lettre à un habitant de province sur M. d'Éprémesnil*²⁴², la question est posée : « Est-ce pour l'intérêt de la noblesse, est-ce pour l'intérêt du Clergé, est-ce pour l'intérêt du Parlement, que M. Éprémesnil a demandé les États généraux²⁴³ » ? En effet, la réunion des États généraux, pourtant obtenue par l'aristocratie ne peut être qu'un risque politique pour les élites. Prise de risque dont la noblesse est consciente. Il suffit de constater que la noblesse normande se déplace lors des délibérations préparant les réunions des États généraux. Nous avons vu que 2 931 personnes se sont déplacées. Les absents ne représentant finalement qu'une minorité, cela montre la volonté d'aborder la crise à venir dans les meilleures conditions possibles. Nous pouvons aussi penser qu'un mouvement, sinon révolutionnaire, au moins réformateur, traverse la noblesse normande, à l'image de M. Éprémesnil.

Nous trouvons dans un pamphlet, par ailleurs conservateur et mettant en place le nouveau discours de la noblesse, les marques d'une opposition forte de la noblesse à la monarchie absolue. Ainsi, nous disposons d'une allusion à « la hauteur pusillanime de l'absolu Louis XIV²⁴⁴ ». Cependant, comme le souligne Claude Mazauric²⁴⁵, ce ralliement au processus de modernisation peut être essentiellement tactique. Accepter le discours révolutionnaire, et le propager, est une solution efficace pour éviter de ressentir les effets de la Révolution. La noblesse normande semble particulièrement efficace dans cette démarche, semblant s'accorder avec la modernité politique tout en cherchant à préserver ses avantages.

²⁴¹ *Lettre à un habitant de province sur M. D'ÉPREMESNIL*, sans nom, PARIS, 1789, p. 22.

²⁴² *Lettre à un habitant de province sur M. D'ÉPREMESNIL*, sans nom, PARIS, 1789, 42 p.

²⁴³ *Lettre à un habitant de province sur M. D'ÉPREMESNIL*, sans nom, PARIS, 1789, p. 25.

²⁴⁴ ANONYME, *Le Réveil de la noblesse*, opus cit. p. 2.

²⁴⁵ Claude MAZAURIC, « La politique de la noblesse de Rouen en 1789 », in *Société et Types sociaux en Normandie*, in *Études normandes*, numéro spécial, 1979, pp. 103-121.

Ainsi, « quoique tous les hommes soient de même condition dans les principes de la nature, il doit y avoir néanmoins parmi eux certains avantages particuliers qui servent à les distinguer dans la société civile²⁴⁶ » affirmait M. de Touchet, exprimant là l'opinion majoritaire de la noblesse normande. L'égalité des Hommes était donc naturelle et la domination noble l'était tout autant. Le baron de Wimpfen, exige même « l'existence d'un ordre intermédiaire entre le peuple et le souverain et la nature des choses exige que cette démarcation soit sensible²⁴⁷ ». La naissance de la Paerie après la Révolution sera l'aboutissement politique de cette demande.

Nous savons aussi que la noblesse peut profondément adhérer aux idées révolutionnaires. Nous développerons essentiellement les cas du Général Turreau de Garambouville, et de M^{me} de Banastre. Un privilégié anonyme avait, à la veille de la réunion des États généraux, publié un pamphlet en faveur de l'égalité des citoyens²⁴⁸. Il rappelle que les privilèges sont, à l'origine, liés à des obligations de service. Mais il demande « qu'on lui [la noblesse] permette, comme en Bretagne, tous les moyens de subsister ». C'est donc un appel sans équivoque d'un noble normand pour que sa qualité ne lui interdise plus systématiquement de travailler. Nous pouvons ressentir une aspiration forte de la noblesse de parvenir à maintenir son statut et sa fortune autrement qu'avec la propriété foncière. Pour équilibrer cette exigence, notre auteur anonyme ajoute qu'il n'y a « plus de motif pour laisser les tailles à la charge seule du Tiers ». Nous voyons qu'aux yeux des nobles les plus ouverts à la réforme, l'acceptation de l'égalité devant l'impôt est surtout un outil de marchandage, de négociation. La noblesse normande semble envisager la réunion des États généraux comme une grande négociation autour des statuts de chaque fraction de la Société. Elle place donc en avance des pistes sur lesquelles elle consent à négocier. Cette position est largement confirmée par les travaux de Félix Mourlot²⁴⁹. Aux premiers temps des événements révolutionnaires, la noblesse normande s'accommode bien avec l'esprit de réforme. Au 18 juillet 1789, des Rouennais arrivent à Caen pour inciter la population à rejoindre le mouvement, et le duc d'Harcourt, le comte de Faudoas ainsi que le régiment d'Aunis n'hésitent pas à porter la cocarde tricolore²⁵⁰. Dans le même esprit, à Cherbourg, le duc de

²⁴⁶ *Discours adressé à la noblesse du bailliage de Caen par M. de Touchet*, 16 mars 1789, Archives du Greffe de la cour d'appel de Caen, publié par Hippeau, **Documents inédits tirés des archives du château d'Harcourt**. Caen, 1863-1869, Vol VI, p. 257

²⁴⁷ *Mémoire lu à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Caen, le 26 mars 1789* par le baron Félix de Wimpfen, avec lettre d'envoi à Necker du 8 avril 1789. Archives Nationales Ba-27, I.

²⁴⁸ **Injustice de la forme des États généraux de 1614, et moyen légal d'y remédier**, CAEN, 1788, 17 p.

²⁴⁹ Félix MOURLOT, « La fin de l'Ancien Régime et les débuts de la Révolution dans la généralité de Caen 1787-1790 », in **Bulletin de la Société de l'Histoire de la Révolution française**, Paris, 1913, p. 174 et suivantes.

²⁵⁰ DUFOR, **Mémoires et remarques**, Caen, 18 l. I, p. 31.

Beuvron et le vicomte de la Bretonnière rejoindront le 21 juillet l'avis du conseil municipal, porteront la cocarde et fêteront l'événement²⁵¹ à l'Eglise Notre-Dame.

Hormis cette noblesse de la notabilité normande et française, nous pouvons aussi penser aux nobles qui ont servi sous les ordres du marquis de La Fayette et qui sont revenus avec une idéologie révolutionnaire affirmée. Le plus connu étant probablement le futur général Turreau de Garambouville. Le sinistre instigateur des « colonnes infernales » qui ravagèrent la Vendée. Embarqué comme simple soldat, il fera carrière sous la Révolution. Il eut le bon goût de naître à Garambouville, près d'Évreux. Lors de la pénétration des forces vendéennes en Normandie, les ralliements de certains nobles aux idées révolutionnaires provoquèrent quelques heurts²⁵². Ainsi est le cas du capitaine Fontaine habitant d'Avranches. Cet ancien officier en retraite, décoré de l'ordre de Saint-Louis avait ainsi gagné les rangs de la noblesse. Avec cinquante-quatre ans de services, il avait préféré restituer sa décoration, provoquant l'ire des Vendéens lors de leur arrivée dans cette ville en novembre 1793. Sa démarche fut ressentie comme une trahison par les forces vendéennes. Notons cependant que les officiers nobles ne voulurent pas attenter à sa vie malgré sa défection.

Le général Turreau de Garambouville n'est pas le seul noble normand à aider militairement la Révolution. En effet, le marquis d'Herbouville devient le commandant de la garde nationale de l'Eure. Nous savons aussi que les deux fils du comte de Canisy se sont engagés dans les mouvements révolutionnaires. L'aîné, capitaine de cavalerie aux chasseurs à cheval, cherchant une activité, voyagea en Normandie. Puis il trouva le moyen d'avoir accès et protection auprès de l'Ancien Comité de Salut Public, et était employé pour les remotes et haras. Sa position ne le protège pas de la suspicion²⁵³. Le second fils du comte de Canisy qui se trouvait à Paris au commencement de la Révolution sera marin et muté au port de Cherbourg. Ces deux exemples n'ont pas l'envergure du ralliement du général Turreau, mais ils montrent que la noblesse agit aussi bien en dehors des frontières contre la Révolution, qu'en France pour la soutenir²⁵⁴.

Au niveau eurois, nous pouvons prêter attention à la supplique d'Henriette de Banastre au député Robert Lindet. Elle écrivit ce courrier, retrouvé par Henri Herss dans les

²⁵¹ La prise de la Bastille.

²⁵² Voir André GOUDEAU, *Le département de l'Eure sous la République directoriale*, Thèse soutenue le 28 septembre 2009, Université de Rouen, 3 vols. Les difficultés politiques du département de l'Eure encadré par Paris et les départements fédérés ou révoltés y sont abondamment documentées.

²⁵³ Il sera arrêté à diverses reprises mais ne sera jamais inquiété.

²⁵⁴ Notons que leurs cousins, les Carbonnel de Marcey, deux jeunes officiers de dragons, sont tous deux émigrés. Ce qui montre que la noblesse n'a pas de constance dans ces choix. Il s'agit chaque fois d'une responsabilité personnelle. Elle n'engage pas l'ensemble des membres d'une famille.

archives de Robert Lindet, lors de son incarcération au titre de la loi sur les suspects²⁵⁵. Elle y fait état des convictions révolutionnaires de son époux le duc Godefroy-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon. Lorsque celui-ci fut « nommé commandant de la garde nationale, il donna un grand nombre de fusils, de drapeaux et une somme de plus de 300 000 francs, somme fort au-dessus du quart de ses revenus²⁵⁶ ». Ce rappel tend à dédouaner le couple de toute accusation portant sur leur civisme. Cependant, nous ne connaissons pas le sentiment réel d'Henriette de Banastre. De tels comportements sont essentiellement préventifs. Et, s'ils assistèrent « à toutes les cérémonies qui avaient pour but d'attacher à la Révolution, et (...) [prêtèrent] ensemble le serment civique » ce n'est pas nécessairement par conviction. Remarquons tout de même qu'il eut été aisé pour le duc de Bouillon de quitter le pays avec femme et bagages. Il existe peut-être un réel sentiment révolutionnaire dans ce couple. Mais nous devons remarquer aussi qu'Henriette de Banastre cite des éléments de l'évocation publique du sentiment révolutionnaire. Après le décès de son époux, Charles de Bouillon, Henriette continue de mener des œuvres charitables. Elle se « fait un devoir et un plaisir d'offrir tout ce qui était en [son] pouvoir pour le secours de nos braves frères d'armes ». Nous voyons ici, avec l'usage du pronom personnel, que l'implication d'Henriette est alors plus personnelle. Ajoutons qu'elle épousera en 1798 un jeune noble, Richard Hay de Slade, qui n'a pas émigré.

Nous avons montré, au travers du cas du district des Andelys dont dépend la commune de Vernon, que la noblesse peut jouer un rôle dans la dynamique politique de la Révolution. Parfois, cette participation au renouvellement politique s'accompagne d'une réelle prise de position en faveur des mouvements révolutionnaires. Ainsi, à Cany, le directoire prend fait et cause en faveur des émeutiers. En août 1793, les officiers font détourner une cargaison de 1 400 quintaux de grains promis à Paris. Ceux-ci se justifient en assurant que « la faim fait taire la loi²⁵⁷ ». La proportion de nobles au sein de ce directoire est sensiblement la même que dans le cas du district des Andelys. Nous avons ici la preuve d'une participation sinon pleinement active, au moins tacite, de la noblesse à l'action révolutionnaire. Nous pouvons aussi évoquer le cas de Robert de Saint-Victor, ancien président de la cour des comptes, père d'émigré, défenseur de son autorité dans les campagnes, mais néanmoins directeur des « Amis de la Constitution » de Rouen en 1792.

²⁵⁵ Le courrier est daté du 1^{er} juillet 1794 (13 messidor, an II)

²⁵⁶ Cité par Jean-Claude BANATRE, in *Elle vécut au château de Navarre : Marie-Françoise-Henriette de Banastre (1775-1816)*, opus cit.

²⁵⁷ Archives départementales de Seine-Maritime, série L, liasse 1.387 (lettre du 3 août 1793).

Par ailleurs, les émeutes de la Beauce du printemps 1792 ont pu provoquer le départ de certaines familles nobles et aisées de Normandie²⁵⁸. Notons que les élites caennaises, elles-aussi, craignent les débordements de « factieux parisiens » étrangers, donc, à la culture politique normande. Relevons notamment les débordements constatés près d'Yvetot, dans la commune de Grenouille en mai 1795. Des « escadrons », selon l'expression même de l'auteur²⁵⁹, de quatre-vingts à cent hommes, pillèrent les fermes de cinq cultivateurs de cette commune. Nous ne savons malheureusement pas qui étaient ces victimes. Les producteurs pouvaient voir surgir à tout instant une bande armée souhaitant réquisitionner ses récoltes, en donnant à ces vols un semblant de légalité²⁶⁰. Cette insécurité, liée aux lois concernant les suspects, a achevé de convaincre de l'utilité de l'émigration un certain nombre de nobles fortunés.

La noblesse que l'on imagine plus couramment comme un élément du conservatisme s'implique plus ou moins volontairement dans les événements révolutionnaires. Nombre de titulaires de charges politiques, échevins et maires, s'engagent dans la réforme dans l'espoir de maintenir leur influence politique. Une partie d'entre eux le fait par opportunisme et ils en sont parfois récompensés, comme le général Turreau, d'autres par conviction et certains sous la contrainte ou l'obligation. Il ressort de cette période l'idée que la noblesse n'est pas en 1789 une caste, ni même un corps social, il lui manque encore l'homogénéité des comportements. Néanmoins, la Révolution française en supprimant de fait la dérogeance²⁶¹ permet à la noblesse normande de n'avoir plus à se concentrer que sur le renouvellement des générations et non plus sur son train de vie.

3. La noblesse entre tradition et modernité

La noblesse normande est plus aisément révolutionnaire, du moins dans les premiers temps de cette révolution. De ce fait, elle rejoint globalement les attentes et les mouvements de la population normande dont Gabriel Désert a pu décrire l'adhésion première avant le rejet²⁶². Elle peut aussi recourir à des moyens de résistance en France, par le biais de ses contrats et ses positions politiques locales. Néanmoins, la contre-révolution nobiliaire normande est essentiellement migratoire. C'est depuis l'étranger que les nobles normands

²⁵⁸ Robert PATRY, *Une Ville de province, Caen pendant la Révolution française*, CONDE-SUR-NOIREAU, C. Corlet, 1983, 521 p.

²⁵⁹ Archives départementales de Seine-Maritime, série L, liasse 1.597 (registre des délibérations et procès-verbaux de la commune de Grenouille, 17 Floréal an III, 6 mai 1795.)

²⁶⁰ La rédaction d'une pétition pouvait servir de base à l'action armée, et les émeutiers faisaient parfois signer par les autorités locales des procès-verbaux offrant alors un semblant de légalité à l'opération.

²⁶¹ Guy RICHARD, *Noblesse d'affaire au XVIII^{ème} siècle*, PARIS, A. Colin, 1974, 287 p.

²⁶² Gabriel DESERT, *La Révolution française en Normandie 1789-1800*, TOULOUSE, Privat, 1989, 320 p.

tendent de préserver ce qu'il reste d'autorité politique au second ordre. Nous allons à présent nous intéresser aux parcours de la noblesse normande en Europe à partir de la Révolution et tenter de mesurer l'intérêt de ces parcours dans le cadre de l'influence politique en France et en Normandie.

Les synthèses sur le sujet sont nombreuses, grâce la motivation ancienne des historiens²⁶³. Nous pouvons retenir celles de Michel Vovelle²⁶⁴, Ivan Loutchisky²⁶⁵, et George Lefebvre²⁶⁶, le duc de Castries²⁶⁷ et Jean Vidalenc²⁶⁸, en matière de recherches nationales. Mais aussi Marc Bouloiseau²⁶⁹, Alfred de Tesson²⁷⁰ dans une étude sur le Cotentin, et les recherches de Paul Nicolle sur Vire²⁷¹, Bernard Bodinier et Eric Teyssier²⁷² pour les questions plus locales, normandes en particulier. Les détails des lois portant sur les émigrés sont synthétisés dans les études d'Henri Forneron²⁷³ et de Marcel Ragon²⁷⁴.

3.1. La noblesse normande projetée en Europe par la Révolution

Loin de l'idée que nous pourrions avoir du monde d'Ancien Régime, la noblesse d'alors, contrairement à ses contemporains, vit dans un monde ouvert où voyager n'est pas encore un luxe réservé aux dilettantes de la société des loisirs qui apparaîtra à la fin de notre

²⁶³ Dans leur synthèse, Bernard Bodinier et Eric Teyssier recensent plus de 850 travaux divers publiés sur la question. Voir Bernard BODINIER et Eric TEYSSIER, *L'événement le plus important de la Révolution, La vente des biens nationaux*, PARIS, Société des études robespierristes, et Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Préfacé par Jean-Marc MORICEAU, 504 p.

²⁶⁴ Michel VOVELLE, *La découverte de la politique, géopolitique de la Révolution française*, PARIS, La Découverte, 1993, p. 83.

²⁶⁵ Ivan Vassilivitch LOUTCHISKY, *La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux*. PARIS, Champion, 1887

²⁶⁶ George LEFBVRE, George, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, LILLE, Robbe, 1924.

²⁶⁷ Le duc de CASTRIES, *Les émigrés*, PARIS, 1962.

²⁶⁸ Jean VIDALENC, *Les émigrés français, 1789-1825*. CAEN, Publications de la faculté de Lettres et Sciences Humaines de Caen, 1963, 472 p.

²⁶⁹ Marc BOULOISEAU, *Le séquestre et la vente des biens des émigrés dans le district de Rouen (1792/An X)*, PARIS, LAVERGNE, 1937, 379 p.

²⁷⁰ Alfred de TESSON, *L'émigration dans l'Avranchin : Les nobles, les possesseurs de fiefs et les députés à particules du Tiers Etat en 1789*, AVRANCHES, imprimerie. J. Durand, 1902, 132 p.

²⁷¹ Paul NICOLLE, *Documents relatifs à la vie économique de la Révolution française, La vente des biens nationaux à Vire et dans les communes voisines*, VIRE, 1923, et *La vente des biens nationaux dans les anciens cantons de Vire et de Pontfarcy*, VIRE, 1927.

²⁷² Beranard BODINIER et Eric TEYSSIER, *L'événement le plus important de la Révolution, La vente des biens nationaux*, PARIS, Société des études robespierristes, et Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Préfacé par Jean-Marc MORICEAU, 504 p.

²⁷³ Henry FORNERON, *Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française*, PARIS, Plon, 1884, 432 p.

²⁷⁴ Marcel RAGON, *La législation sur les émigrés-1789-1825*, Thèse de doctorat de Sciences Politiques, PARIS, Arthur Rousseau, 1904, 318 p.

période. La noblesse normande ne s'enfuit pas vers l'inconnu dès 1789, elle retrouve des connaissances et des cousins qu'elle a connus de tous temps²⁷⁵.

Dans un premier temps il apparaît important de dresser un tableau de ces émigrés afin de mieux percevoir qui sont les individus portés par cet esprit de fuite²⁷⁶. Ont-ils véritablement une influence politique, l'ont-ils perdue au moment de leur émigration²⁷⁷ et quel impact ce départ pourra-t-il avoir sur le monde politique normand ?

Au niveau national, en 1804, l'émigration concerne 145 000 personnes et tous ne sont pas nobles²⁷⁸. Il nous faut détailler cette valeur en l'appliquant à la Normandie. L'analyse commence par les documents de Micheline Vallée²⁷⁹ que nous complétons des valeurs normandes. A partir des 2 000 dossiers individuels conservés aux archives départementales²⁸⁰ dans la série 1Q²⁸¹, nous avons extrait une liste de 551 noms de personnalités nobles, recensés selon la loi du 30 mars 1792²⁸². Parmi ces émigrés, nous comptabilisons quatorze ecclésiastiques. Des 2 080 émigrés du département du Calvados nous observons que le quart est noble²⁸³. Pour le département de la Manche nous obtenons une proportion d'environ un cinquième²⁸⁴. A partir de leurs propres travaux Bernard Bodinier et Patrick Synaëve²⁸⁵ estiment que trois quarts des émigrés de l'Eure sont nobles. La moyenne nationale serait d'environ 16,6 %²⁸⁶. L'émigration n'est donc pas un phénomène homogène.

²⁷⁵ Bertrand GOUJON, « Un lignage aristocratique d'envergure internationale dans l'Europe du XIX^{ème} siècle. La maison d'Arenberg », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 88, fasc. 2, 2010, pp. 497-518.

²⁷⁶ Philippe LEVILLAIN, « De Coblenz à Froshdorf : les lieux de l'émigration royaliste au XIX^{ème} siècle », in *L'émigration politique en Europe aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, Actes du Colloque de Rome (3-5 mars 1988), Rome, Ecole Française de Rome, 1991, pp. 161-169.

²⁷⁷ Sur ce point, nous rejoindrons les conclusions de Karine Rance qui observe que les émigrés conçoivent leurs séjours dans les principautés allemandes comme une période transitoire, un point de chute avant la mise en œuvre de projets plus considérables. De manière générale, l'idéal étant la reconquête du pays perdu. Voir : RANCE, Karine, « L'émigration nobiliaire française en Allemagne : une migration de maintien (1789-1815) » in *Génèse* 30, 1988, pp. 5-29.

²⁷⁸ Nicolas BATJINS, *Histoire complète de la noblesse de ses origines jusque l'année 1862*, Paris, E Dentu, 1862, 538 p.

²⁷⁹ Micheline VALLEE, *Les émigrés de 1793 (liste dressée en application des lois du 28 mars et du 25 juillet 1793)*, Publication M. VALLEE, 1991, 3 vols.

²⁸⁰ Archives départementales du Calvados, Série Q, dossiers 1Q. 409 et 1Q. 410 pour ces suspects déclarés « ci-devant ».

²⁸¹ Archives départementales du Calvados, Série Q, liasse 1 Q. 412, Répertoire des émigrés.

²⁸² Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, liasses 1 Q.390 à 1 Q. 393, ou 1 Q. 394 à 1 Q. 396 pour l'ensemble des dossiers.

²⁸³ Exactement 26,49 %

²⁸⁴ Exactement 19,65 %, soit 394 nobles pour 2 005 émigrés.

²⁸⁵ Patrick SYNAEVE, « Les émigrés nobles de retour dans l'arrondissement d'Évreux sous le Consulat et l'Empire (1799-1815), in *Connaissance de l'Eure*, n°140, avril 2006, p. 10-14.

²⁸⁶ D'après les résultats de Micheline Vallée, opus cit.

Certains grands noms, nous l'avons déjà remarqué, choisissent rapidement l'exil, d'autres resteront tout au long de la période²⁸⁷. Le cas des branches Montmorency est ainsi exemplaire, car dans une même famille nous constatons la différence d'opinion. Alors que Le maréchal Guy-André de Montmorency-Laval demeure en France, son second fils, Mathieu-Paul-Louis, comte de Montmorency-Laval, ainsi que son petit-neveu, Adrien de Montmorency, duc de Laval, décident de prendre la voie de l'exil. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre fera sa carrière sous les aigles de l'Empire alors que son père, officier, suivra les princes en exil jusqu'à l'amnistie de 1801. Parmi les émigrés normands comptons aussi la famille d' Ancelis François Ferréol de Vaugrigneuse²⁸⁸, homme de troupe, et la famille d'Olliamson suite à l'attaque du château le 22 juillet 1789²⁸⁹.

Les familles, même très en vue sous l'Ancien Régime, ne sont pas nécessairement vouées à l'émigration. Néanmoins, la majeure partie des émigrés sont des militaires. En effet, 150 officiers ont été recensés. Auxquels nous pouvons ajouter l'ensemble du régiment Dauphin-cavalerie placé sous le commandement du duc de Broglie et émigré dès 1789²⁹⁰. Nous trouvons aussi parmi les émigrés une partie de la noblesse parlementaire, dont, Bailleul, Le Cordier des Bigards, Lefebvre d'Amécourt, Grossin de Bouville, Lambert de Frondeville, Ménard.

L'action de représentants du peuple désignés et soutenus par le pouvoir parisien va accentuer le phénomène de rejet de la noblesse pour les réformes politiques mises en œuvre. Le sentiment que la noblesse est la première victime des événements révolutionnaires s'installe avec la Terreur et nombre de nobles antérieurement plutôt sympathisants vont se détourner de la Révolution. Dans ce cadre il nous semble pertinent de suivre la carrière de Jean-Baptiste Lecarpentier, représentant du peuple envoyé en mission dans le département de la Manche en 1793²⁹¹. L'historiographie récente tente d'adoucir l'image qui est restée de cet ancien avocat dans la Manche. En effet, selon les sources de Félix Jourdan, le représentant

²⁸⁷ Les devenir des familles varient selon le principe de l'émigration de rupture ou d'inclusion établi par Paule-Andrée Rosenthal, « Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », in *Annales ESC*, juillet-septembre 1990, pp. 1403-1431.

²⁸⁸ Archives départementales de la Manche, Registre d'Etat Civil, Regneville-1876, inscrt°65, au nom de sa fille Amélie Joséphine Sybille, née en Hollande en 1803.

²⁸⁹ Les habitants de Caligny, Montilly, La Bazoque et Athis, probablement trois à quatre cents, « auxquels se joignirent une infinité de brigands, cette troupe de furieux, après avoir sonné le tocsin dans plusieurs paroisses des environs, a fondu sur ma maison de Caligny, a foncé les portes, vidé les caves et brûlé en entier mon charrier », Lettre du marquis d'Oilliamson au président de l'Assemblée nationale 4 août 1789, Archives Nationales, D XXIX 29.

²⁹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

²⁹¹ Jean-Louis MENARD, *Jean-Baptiste Lecarpentier, représentant du peuple délégué par la Convention nationale dans le département de la Manche et autres environnants*, préface de Claude Mazauric, BRIQUEBOSQ, Edition des Champs, 2001, 224 p.

Lecarpentier ne rechignait pas à emprisonner les propriétaires des châteaux qu'il occupait avec ses affidés jusqu'au moment où ils avaient achevé de vider les caves et les réserves, de vendre les meubles et objets de valeurs²⁹². A cette échéance, il choisissait une autre résidence et recommençait. Lorsque le représentant du peuple Lecarpentier arrive en poste à Avranches, il se loge route de Bretagne chez Pierre Le Chevalier de la Martre²⁹³. Il y réquisitionne argenterie, vaisselle, meubles, linge et cave. Le propriétaire que le représentant Lecarpentier avait fait incarcérer, constatera la disparition d'une grande partie de son vin²⁹⁴. C'est en raison de son comportement que les élus de Valognes oseront malgré tout le dénoncer à la Convention en 1795²⁹⁵. Les mots sont crus et précis. En effet, Lecarpentier, « a dilapidé, autorisé, même ordonné la dilapidation des fortunes de ceux qu'il plongeait ainsi dans les horreurs de la détention ; chez les uns, il fait prendre jusqu'à deux tonneaux de cidre pour de prétendues fêtes ; chez les autres, des quantités immenses de bouteilles de vin, il contraint même de les lui faire porter chez lui ; enfin il livre au pillage de la bande licencieuse dont il avait composé sa garde, les caves, les cuisines et toutes les propriétés des malheureux qu'il venait de priver de la liberté²⁹⁶ ». Et, c'est en partie ce comportement qui conduira à sa disgrâce au cours de la Restauration, puis à son incarcération définitive au Mont Saint Michel, où il avait lui-même conduit nombre d'ennemis de la Nation.

L'une des principales préoccupations de la noblesse, et de tout émigré, est la survie en terre étrangère. Le marquis de Toustain²⁹⁷, bien qu'il décrive principalement les événements militaires, ne néglige pas pour autant l'aspect humain de son exil. Il rapporte que la vie des émigrés dans les Etats allemands où il vécut en tant que militaire est variable. Mais, en général, si les émigrés tentent de faire bonne figure auprès du pouvoir, leur situation financière totalement tributaire de ceux qui sont restés en France ou de quelques largesses du pouvoir les accueillant, est souvent proche de la catastrophe. Son cas n'est pas le seul exemple. Nous pouvons penser aussi à Jean Baptiste Louvet de Couvray²⁹⁸, député girondin convaincu, et qui fit le choix de l'exil intérieur, deux siècles avant les illustres résistants de la

²⁹² Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, AVRANCHES, 1907, 271 p.

²⁹³ Pierre Le Chevalier de la Martre est un ancien lieutenant de dragons, major-général des troupes de Saint-Domingue revenu volontairement en France métropolitaine en 1790.

²⁹⁴ Félix JOURDAN, *opus cit.* p. 102.

²⁹⁵ « Adresse de la Commune de Valognes, département de la Manche, à la Convention nationale », [26 germinal an 3], Cherbourg : Impr. Clamorgan, 1795. 34 p.

²⁹⁶ « Adresse de la Commune de Valognes, département de la Manche, à la Convention nationale », *opus cit.* p. 10.

²⁹⁷ DE PERRY DE NIEÛL, *Mémoires du marquis de Toustain*, PARIS, Plon, 1933, 8^{ème} édition, 426 p.

²⁹⁸ *Mémoires de Jean-Baptiste Louvet*, préfacé par Michel Vovelle, PARIS, Editions Desjonquères, 1988, 329 p.

Seconde Guerre mondiale. Il fut proche de l'insurrection de l'Ouest, ami de Gorsas²⁹⁹ en mai 1793. Il arrive à Caen le 26 juin au moment où le chef royaliste Wimpffen se prépare à marcher sur Paris. Il apparaît qu'il ne connaît pas de difficultés pour survivre. Son quotidien est assuré par bon nombre d'amis ou de connaissances favorables aux girondins.

Nous pouvons aussi penser à la comtesse de Boigne, née d'Osmond, nom éminemment normand, et dont le nobiliaire fait état de deux familles au moins en 1789³⁰⁰. Sa famille remonte à Guillaume le Conquérant. La famille du marquis d'Osmond quitte la France lors des événements d'octobre 1789. La jeune Adèle n'a alors que neuf ans, ce qui se déroule autour d'elle la déroute. Néanmoins elle fera une très bonne relation de ces événements dans ses mémoires³⁰¹. Son exil se partage entre l'Italie et l'Angleterre, avant de revenir en France sous l'Empire à la fin de 1804.

Les mentions aux difficultés d'argent sont rares. Ceci probablement à cause de son âge au moment des faits. Les adultes ne traitent pas facilement de ces affaires devant un adolescent de quinze ans, encore moins s'il s'agit d'une fille. Pourtant, nous avons par instant des éléments pour savoir ce qu'il en est. Ainsi, lorsque sa mère malade du sein doit consulter un médecin anglais. M^{me} d'Osmond fait appel à Mme Harcourt et à Lady Clifford afin de réunir la somme nécessaire³⁰². Une indication plus précise nous est donnée lors de l'affaire entre le marquis d'Osmond et son serviteur Bermont. Ce dernier, réputé fidèle, s'enfuit un jour avec « le peu d'objets de valeur qui restaient » au marquis, et le livre de comptes³⁰³. Le marquis d'Osmond fut emprisonné. « Bermont réclamait les mille écus, plus les intérêts et ses gages, ainsi que ceux de sa femme depuis la sortie de France³⁰⁴ ». Cette seconde aventure permet de mettre en lumière un des aspects de la subsistance. Les nobles émigrés habitués à être servis emmènent avec eux les serviteurs fidèles. Étant donné que les émigrés n'ont pas les moyens de payer ces serviteurs, leurs gages sont mensuellement notés sur le livre de comptes, en attendant le retour en France.

Dans les listes d'indemnisation du Calvados, nous avons un serviteur qui tenta d'obtenir de l'argent sur les biens de son maître. Il s'agit de Jacques Foubert, usufruitier au droit de son épouse, sur les biens de monsieur de Nagues de Saint-Georges. Sa demande fut rejetée par l'Administration, car la restitution fut attribuée au frère et à la nièce de l'émigré

²⁹⁹ *Mémoires de Jean-Baptiste Louvet*, opus cite, pages 57 à 73.

³⁰⁰ Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire de Normandie*, CAEN, 1760, 160 pages.

³⁰¹ *Mémoires de la comtesse de Boigne*, PARIS, Editions « Le temps retrouvé », Mercure de France, 1971, réédition 1999, 2 volumes de 750 p.

³⁰² *Mémoires de la comtesse de Boigne*, opus cite, p. 135.

³⁰³ Le livre de comptes semble être l'objet le plus important aux yeux de nombreuses familles nobles, il ne reste parfois plus que ce seul objet.

³⁰⁴ *Mémoires de la comtesse de Boigne*, opus cite, p. 137.

d'Alexandre de Nagues de Saint-Georges. En ce qui concerne la jeune Adèle d'Osmond, elle fit un mariage d'intérêt avec le comte de Boigne. Celui-ci, enrichi aux Indes, fut naturalisé anglais dès 1798. Elle ne connut plus alors de difficultés d'argent. Et elle récupéra de nombreux biens en France en 1825. Son exil demeure pour elle bien plus une belle aventure qu'une catastrophe, même si les difficultés furent nombreuses. La famille d'Osmond est riche en France, mais elle doit vivre chichement en Angleterre.

Ces émigrés sont souvent des membres de la noblesse tenant une position sociale élevée, mais mal assise sur un domaine agricole et une sociabilité rurale. Nous disposons de nombreux souvenirs de membres de la noblesse de l'Eure. Nous pouvons retenir le cas de la famille Lemoyne de Bellisle³⁰⁵. Ce sont des lettrés et essentiellement des urbains. Ils ne sont pas représentatifs de la majorité de la population noble bien qu'ils nous aient laissé plus d'archives. La part de nobles au sein des émigrés de l'Eure est induite par une concentration noble plus urbaine en Haute-Normandie la rendant plus sensible au phénomène de peur.

Nous pouvons aussi nous intéresser aux destinations choisies par les émigrés nobles normands. Sans grande surprise, la Belgique, le Royaume-Uni, ou les îles Anglo-Normandes, l'Allemagne et la Russie reçoivent un contingent d'émigrés. Le détail de ces exils est développé dans les travaux du vicomte de Grouvel³⁰⁶, ceux de Jean Pinasseau³⁰⁷ et par Thomas Höpel³⁰⁸ qui déduit qu'en Prusse se trouvent 5 539 émigrés enregistrés, soit moins que l'ensemble des émigrés normands³⁰⁹.

Pour éviter l'emprisonnement, les grandes familles quittent Paris, comme ce fut le cas pour le jeune comte Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre³¹⁰, ce que Bernard Bodinier qualifie « d'exil intérieur³¹¹ ». Une discrétion peut parfois s'apparenter à une opposition latente aux mouvements révolutionnaires. C'est ainsi que nous dénombrons 50 familles nobles dans l'élection d'Avranches en 1795 alors que notre recensement de 1789 nous faisait apparaître 42 patronymes. Les campagnes semblent plus propices à la sécurité des familles.

³⁰⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3659.

³⁰⁶ Vicomte de GROUVEL, *Les corps de troupes de l'émigration française. 1789-1815*. PARIS, éditions de la Sabretache, 2 vols, 1954.

³⁰⁷ Jean PINASSEAU, *L'émigration militaire – La campagne de 1792*, PARIS, éditions A. et J. PICARD, 1972, trois volumes : *Armée des princes, compagnies de Saintonges, Angoumois et Aunis. Armée royale I, composition, ordre de bataille*.

³⁰⁸ Thomas HÖPEL, « L'attitude des rois de Prusse à l'égard des émigrés français durant la Révolution. », in *Annales Historiques de la Révolution française*, n°323.

³⁰⁹ Les départements de la Manche et du Calvados cumulent 4 085 émigrés, dont 945 nobles.

³¹⁰ Archives départementales de l'Eure, 286 br 2, par E. EGGER, membre de l'Institut.

³¹¹ Bernard BODINIER, « La noblesse et les biens nationaux dans le département de l'Eure » in *Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie*, Actes du XXIV^{ème} congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, tenu au Havre du 24 au 29 octobre 1989, *Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre*, numéro spécial hors-série, 1990, p. 130.

Grâce à cette précaution, François-Louis de Reuville parvient à préserver son patrimoine, estimé à sa mort à un 1 500 000 livres. Le retour des familles nobles dans les domaines provinciaux est donc essentiellement le fruit d'une recherche de sécurité. Mais, même repliée dans ses domaines, la noblesse n'est pas nécessairement à l'abri. Ainsi, Pierre Henry Lefebvre de Vatimesnil³¹², conseiller au Parlement de Rouen et opposé à la Révolution, doit quitter Vatimesnil, pour la Neuville-Champ-d'Oisel. Une personnalité connue peut être en danger, y compris dans des secteurs où elle se croyait à l'abri.

La première destination n'est cependant pas la Province. C'est ainsi que le marquis Louis François de Chambray, député de la noblesse en 1789, préfère gagner l'Italie dès 1790. Dans ses mémoires, nous pouvons lire qu'« il résolut à la fin de 1790 de voyager en Italie avec sa femme pour fuir cette ivresse du moment. Il obtint un passeport et se rendit à Genève après avoir parcouru les principales villes de l'Italie³¹³ ». Il s'installera à Venise avant de se rendre à Vienne vers 1795. Notons que son départ n'a rien de précipité, puisqu'il obtient un passeport. L'Italie étant une destination très appréciée des élites artistiques et politiques depuis le XVII^{ème} siècle, ce choix n'est pas surprenant. Il induit aussi que le marquis de Chambray ne rejoint pas les ennemis de la Révolution³¹⁴.

Nous avons aussi l'exemple d'une famille calvadosienne émigrée en Flandre pendant la Révolution qui a choisi de s'y installer, les Le Cocq d'Armandville³¹⁵. Il s'agit d'une famille de petite noblesse de Normandie³¹⁶. Le cadet de la famille, Pierre-François Denis, Le Cocq d'Armandville, né à Buais³¹⁷ en 1773, devient lieutenant de vaisseau pour le roi de France. Il sera pris par les Anglais et rentrera au pays au milieu de la Révolution française. Il émigre ensuite au Portugal, en Espagne et en Hollande où il se fixe. Il épouse le 20 mars 1805, à Amsterdam, Anne Françoise Gravelle des Vallées³¹⁸ et meurt le 18 janvier 1850 à Olsène en Flandres. Ses douze enfants nés en Flandres, demeurent en Belgique. Dans cet exemple, les deux aspects se retrouvent. Une fois sa vie accomplie en Flandres, et avec les changements politiques de la Révolution et de l'Empire, Pierre Le Cocq d'Armandville ne connaît plus rien de son pays d'origine. Il n'a pas envie d'y retourner, d'autant plus qu'il n'a

³¹² Père d'Henri Lefebvre de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique.

³¹³ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 240. Document manuscrit non paginé.

³¹⁴ L'Italie sera néanmoins l'un des bastions étrangers du légitimisme après 1830.

³¹⁵ Archives départementales du Calvados, Série F, F 5.541, don Le Cocq d'Armandville. Voir, « Etude sur les Lecocq d'Armandville », par J.H.I. le Cocq d'Armandville, Général-major en retraite, chevalier de l'Ordre militaire de Guillaume, du Lion Néerlandais et de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre de la Couronne de Belgique. 1924.

³¹⁶ Les descendants sont incapables de préciser de quel département.

³¹⁷ Département de la Manche

³¹⁸ Famille originaire de Falaise

rien demandé à l'Etat lors de l'indemnisation de 1826. A noter cependant, qu'il s'allie par son mariage à une famille de sa région d'origine. Néanmoins, nous savons grâce à Jean Le Cocq d'Armandville, que son ancêtre Pierre a tenté de retrouver son frère et sa sœur qu'il avait perdus de vue lors de la Révolution française³¹⁹. Ses recherches ne purent aboutir car il n'avait pas les moyens de payer les frais des enquêteurs. La famille de Pierre Le Cocq d'Armandville n'est pas ruinée ; mais elle ne connaît pas une situation financière des plus stables. Il est relativement rare de voir les émigrés faire souche dans les pays qui les ont accueillis³²⁰. Compte tenu des effectifs de la noblesse normande émigrée, ceux qui choisissent de rester seront de toute façon peu nombreux. Le cas de l'ancien intendant de Normandie, Louis Cordier de Launay, est intéressant. Encore jeune, marié seulement depuis 1784, il n'aura pas de descendance³²¹. La perte de son épouse au cours de son émigration ne l'empêchera pas de conserver ses biens³²². Malgré tout cela, ou peut-être à cause de ces événements, il n'aura semble-t-il pas l'ambition de fonder une famille.

Les années d'émigration ont laissé des traces dans les comportements des élites françaises et étrangères. Des relations diplomatiques et politiques ont contribué au rayonnement de la noblesse normande au-delà des frontières. Ainsi, les faits d'armes de Marc Antoine Le Pellerin de Gauville ne seront pas sans conséquences. Le roi de Bavière le remercie vivement, et personnellement, de sa bravoure dans un courrier du 29 septembre 1807. A cette date pourtant, Marc Antoine de Gauville est revenu en France depuis plus de trois ans. Le roi de Bavière insiste sur « la vive part que vous (Marc Antoine de Gauville) n'avez cessé jusqu'à présent de prendre aux événements qui me regardent³²³ ». Depuis son retour en France en 1804, Marc Antoine Le Pellerin de Gauville n'a cessé de correspondre avec le roi de Bavière, et ceux-ci conversent en amis plus qu'en obligés. Une telle correspondance montre l'influence que peut avoir un noble normand dans les relations existant entre les deux pays. A la fin de son courrier, le roi de Bavière réitère l'assurance de sa bienveillance et de sa constante affection. Nous voyons que les liens humains entre les élites normandes et étrangères s'inscrivent dans le temps, bénéficiant dès lors au statut social de la noblesse en France et au rayonnement de la France à l'étranger. Ces réussites ne sont pas quantifiables ; mais elles démontrent la capacité de la noblesse à imprégner le jeu diplomatique. D'une manière

³¹⁹ Sa sœur aînée est guillotinée avec son mari à Rennes, la date est inconnue. Le frère aîné meurt en guerre, dans l'armée de Condé, sous les ordres du marquis de Coulboeuf de Bloqueville. Le dernier frère et la sœur cadette émigrent aux îles françaises.

³²⁰ Karine RANCE, « L'émigration française en Allemagne : « une migration de maintien » (1789-1815) », in *Genèse*, n°30, mars 1998, pp. 5-29.

³²¹ Son épouse Pétronille de la Lande sera décapitée à Paris en 1795.

³²² Archives Nationales, F⁷ 5451, dossier 33442.

³²³ Archives départementales de l'Eure, Série E, E 918.

traditionnelle de se comporter, la noblesse normande prépare un débouché professionnel. Le plus brillant exemple de cette situation sera sans nul doute la carrière de Jacques-Victor Albert de Broglie. Héritier de la carrière de son père, il n'en n'est pas moins un diplomate brillant. Il commence sa carrière en 1843 comme second secrétaire d'ambassade à Madrid. Il quitte ce poste en 1848 pour Rome où il officie auprès de sa Sainteté Pie IX.

Concernant l'influence de l'émigration sur le destin politique de la noblesse normande, nous devons établir un bilan mitigé. En effet, si « l'exil intérieur » marque parfaitement le maintien de l'assise politique, la fuite des élites militaires vers l'étranger n'apporte pas souvent une dynamique d'avenir pour la réinsertion politique de la noblesse³²⁴. Dans la plupart des exemples trouvés, l'influence politique est nettement dégradée par l'émigration. Lorsqu'elle n'en pâtit pas, c'est que la personnalité concernée quitte définitivement la province pour Paris. Pourtant, cet épisode permet à la noblesse française de construire ou de renforcer un ensemble de liens sociaux qui pourront être utiles lors de la reconstruction de l'Europe au cours du XIX^{ème} siècle. L'implication belge en Normandie ou les investissements allemands peuvent aussi s'expliquer par ces contacts. Cette projection hors des frontières peut aussi devenir un atout non négligeable pour la noblesse normande. En effet, elle peut monnayer son expérience contre des nominations au corps des diplomates dont la Restauration fait grand usage et où la noblesse est nombreuse³²⁵.

3.2. Le recours traditionnel à l'armée

La Révolution, dans ses premiers temps, donne encore à la noblesse militaire des fonctions qui sont à la fois marqueur d'une certaine domination politique et indicateur de sa continuité³²⁶. Ainsi, lors de la création des milices révolutionnaires qui deviendront gardes nationales, l'Etat-Major est souvent constitué des anciens officiers nobles, comme Bourdon de Pierreville³²⁷, Le Chartier de la Varinnière³²⁸, Bouquet de Granval³²⁹, Leclerc de

³²⁴ Quand bien même l'émigration est aussi un acte politique qui se prolonge en exil, soit aux armées, soit dans les tractations qui aboutiront à la construction des élites politiques de la Restauration. Nous n'avons pas trouvé de documents attestant de cette démarche au sein de la moyenne noblesse normande. Se référer notamment à Philippe Bourdin, « Mémoires d'exil : l'émigrante noblesse auvergnate », in *Annales historiques de la Révolution française*, n°343, 2006, pp. 3-27.

³²⁵ Henri CONTAMINE, *Diplomatie et diplomates sous la Restauration, 1814-1830*, PARIS, Hachette, 1970, 410 p.

³²⁶ L'armée du roi est devenue une carrière honorable pour la noblesse dès le XVII^{ème} siècle et devient l'objet d'habitudes familiales, comme la carrière ecclésiastique. Laurent BOURQUIN, « Les carrières militaires de la noblesse au XVII^e siècle : représentations et engagements », in *La noblesse de la fin du XVI^e siècle au début du XX^e siècle, un modèle social ?*, 2002, tome 1, pp. 284-285.

³²⁷ Condé sur Noireau

³²⁸ Torgny

³²⁹ Carentan

Beauvais³³⁰, La Chambre de Vauborel³³¹, Drudes de Campagnoles³³². La radicalisation progressive, tant des nobles normands que des événements révolutionnaires, pousse les officiers nobles à la démission ou à l'exil.

Les informations recueillies par les services préfectoraux nous permettent d'employer à plusieurs destinations ces documents. Dans ce cas précis, nous allons les utiliser pour mettre en valeur le nombre de militaires parmi les candidats et élus nobles³³³. Après avoir informatisé ces données, nous obtenons un corpus de 229 noms correspondants aux candidats et élus sur la période allant de 1815 à 1870. Les nobles militaires représentent 64 notices individuelles, soit 27,94 % des candidats. Certaines de ces notices individuelles sont parfois très complètes, telle celle de Pierre Barrey de Bordigny, ancien mousquetaire en 1817, mais aussi présenté comme directeur de l'hospice de Breteuil-sur-Iton. Mais aussi celle de Joseph de Villeuse, capitaine des gardes françaises avant 1789 et propriétaire, ou celle du vicomte George d'Arjuzon chambellan de sa majesté l'empereur Napoléon III³³⁴. Nous le voyons, les nobles sont très fréquemment des militaires, un tiers des effectifs. Mais ils sont aussi très souvent présents sous une double étiquette. Nous avons croisé nos données afin de faire apparaître le nombre total de militaires dans ce corpus. Nous verrons ainsi tous les cas où le candidat a signalé plusieurs activités.

Figure 20 : Activités professionnelles multiples³³⁵

Professions	N'est pas militaire	Est aussi militaire	Total général
Commerçants	6	0	6
Élus	63	18	81
Fonctionnaires	25	1	26
Professions Libérales	19	2	21
Militaires	0	64	64
Non renseignés	3	0	3
Propriétaires	25	3	28
Total général	141	88	229

Nous avons donc 64 militaires, officiers dans tous les cas, en activité lors de leur candidature ou de leur élection. Cependant, 88 personnes ont été militaires à un moment de leur carrière politique. La proportion de militaires au sein de la noblesse la plus aisée est plutôt de 38,5%, soit largement plus du tiers des effectifs. L'armée est un vecteur important

³³⁰ Périers

³³¹ Mortain

³³² Vire. Ce dernier participera à la chouannerie normande avec Louis de Frotté de 1793 à 1800.

³³³ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74, 3M239 et 3M240. De 1800 à 1852.

³³⁴ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 330.

³³⁵ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74, 3M239 et 3M240. De 1800 à 1852.

de la notabilité au sein de la noblesse. C'est pourquoi ils sont nombreux à s'engager dans cette carrière. Ainsi, nous voyons dans le dossier concernant Marc Antoine Louis Le Pellerin de Gauville et Auguste Raoul Louis Maxime, son fils, que l'armée est une tradition noble au cours de l'Ancien Régime, et que celle-ci ne tend pas réellement à disparaître au XIX^{ème} siècle³³⁶. Quoique officiers d'Ancien Régime, la carrière des deux parents se poursuit largement dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Auguste Le pellerin de Gauville, alors en poste comme capitaine de gendarmerie à Évreux³³⁷, demande à être incorporé au corps expéditionnaire partant pour l'Algérie, selon le plan établi par un autre Normand, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre³³⁸. Nous remarquons aussi que celle-ci n'est qu'une étape. Nous pouvons aussi relever l'exemple de Félix du Temple³³⁹ militaire et surtout industriel. Aucun des candidats dont l'activité principale est d'être militaire, n'est né au cours du XIX^{ème} siècle, à l'exception du comte Auguste Emmanuel Lecouteux de Canteleu³⁴⁰ et du comte Frédéric de la Grange³⁴¹. Ceci nous invite à penser que la noblesse normande se désinvestit de l'armée au cours de notre période.

Il semble, d'après nos relevés, que la carrière des armes soit une des professions les plus attractives pour la noblesse de Normandie. Nous avons cependant remarqué que la plupart des officiers nobles sont issus de l'Ancien Régime. Nous allons à présent étudier la répartition des carrières militaires selon les dates de naissance. Ceci nous permettra d'entrevoir une périodisation de l'implantation de la noblesse de l'Eure dans l'armée.

³³⁶ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

³³⁷ Nommé à la légion de gendarmerie d'Évreux le 23 novembre 1821. Il y achèvera sa carrière.

³³⁸ Le 10 mars 1830, il reçoit du ministère le refus définitif de son incorporation.

³³⁹ « Félix du Temple » in *Reffet*, septembre 2006, revue de la ville de Tourlaville, entretiens avec messieurs Yves Loir et Yves Marie, pp 13-15.

³⁴⁰ Né en 1822, élu en 1864. Officier d'infanterie, maire d'Étrépagny. Fils probable de Barthélémy Lecouteux de Canteleu.

³⁴¹ Né en 1803, élu en 1852.

Figure 21 : Répartition des officiers nobles selon leurs périodes de naissance³⁴²

Période de Naissance :	Nombre d'occurrences :
1730 à 1740	1
1740 à 1750	4
1750 à 1760	11
1760 à 1770	20
1770 à 1780	18
1780 à 1790	12
1790 à 1800	9
1800 à 1810	6
1810 à 1820	5
1820 à 1830	2
Total général :	88

Cette structure renforce l'idée que l'armée est une profession particulièrement courue pour la noblesse de la fin de l'Ancien Régime. Elle renforce aussi l'impression de désengagement important de cette même noblesse après 1800. Grâce à l'étude statistique, ainsi qu'à des exemples connexes, nous voyons que l'attrait de la carrière des armes se réduit dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Nous pouvons remarquer dans la famille Poret de Blosseville qu'un homme sur deux est militaire entre 1752 et 1830³⁴³, plus aucun après.

Dans les fonds du domaine de Glisolles nous avons trouvé un contrat d'assurance signé par Aimé Marie Gaspard duc de Clermont-Tonnerre. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre prend l'assurance que son fils, le comte de Clermont-Tonnerre, ne sera pas incorporé au titre du service militaire³⁴⁴. Il semble que le comte de Clermont-Tonnerre ait été désigné pour effectuer son service car les primes payées par son père connaîtront l'augmentation prévue pour cette situation. Ce contrat, signé par le duc, nous a beaucoup surpris. En effet, trois des fils d'Aimé Marie Gaspard sont des polytechniciens. L'un d'eux fut même envoyé faire la guerre en Crimée³⁴⁵. Le duc de Clermont-Tonnerre est lui-même un honorable soldat, il est aussi héritier d'une grande famille de militaires. Mais, les deux fils aînés d'Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre sont morts jeunes et sans descendance. Ce fait peut avoir influé sur la volonté du duc de préserver ses deux derniers fils.

La présence de la noblesse au sein de l'armée se réduit donc progressivement au cours du XIX^{ème} siècle. Il devient difficile de trouver des mentions de personnalités nobles ayant choisi la carrière des armes. Quelques cas, comme celui de Paul Méry de Bellegarde

³⁴² Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74, 3M239 et 3M240. De 1800 à 1852.

³⁴³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3807.

³⁴⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 335. Le duc Aimé Marie Gaspard contracte une assurance auprès de la Compagnie Générale d'Assurance pour la Libération du Service Militaire en 1837.

³⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2903C.

apparaissent parfois³⁴⁶. Encore que sa fonction de capitaine du 1^{er} bataillon de garde mobile de l'Eure soit liée à sa fonction de maire de Berthenonville. Nous voyons aussi dans une correspondance échangée entre le marquis Poret de Blosseville et le maréchal de camp, commandant du département de l'Eure, le comte de Polignac, que la méfiance à l'encontre de l'armée ne concerne pas toujours les familles nobles³⁴⁷. Le marquis est intervenu pour faire réformer l'un de ses concitoyens, Pierre Louis Le Comte. Il est probable que celui-ci soit au service du marquis et qu'il ait préféré conserver près de lui cette main-d'œuvre. Le comte de Polignac laisse entendre une autre raison à son exemption. Il semble que Pierre Louis Le Comte soit sur le point de se marier. Dans ces conditions, nous pouvons déduire que la noblesse normande répugne à envoyer au service militaire des jeunes gens ayant fondé une famille. Nous pouvons y remarquer le paternalisme de la noblesse.

L'influence militaire des officiers français et de la noblesse se maintient et se constate au moment de l'invasion de l'Algérie, alors même que les militaires sont moins nombreux parmi les élus. Les plans de celle-ci sont établis par le ministre de la Guerre de l'époque, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Lui-même et son fils, ordonnance du ministre de la Guerre, ont la possibilité de choisir les officiers qu'ils enverront en Algérie. C'est ainsi qu'Auguste Le Pellerin de Gauville se voit refuser la possibilité de partir. Par courrier en date du 10 mars 1830, le ministère de la Guerre lui fait savoir qu'il ne partira pas, malgré ses demandes. Par contre, M. de Cauvigny, noble de la région de Bayeux, en sera. Ce choix se fait à discrétion du ministère, selon les capacités de chacun. Nous disposons des états de service d'Auguste Le Pellerin de Gauville. C'est un officier de qualité qui a servi 14 ans dans les armées des princes³⁴⁸. Nous pensons d'ailleurs qu'il faut rechercher dans cette expérience le refus du ministre de Clermont-Tonnerre qui est un ancien de l'armée impériale. Nous discernons alors que la noblesse militaire a une haute estime du mérite. Les Clermont-Tonnerre et les Le Pellerin de Gauville résident à Évreux ou ses alentours, et ils ont le même âge. Mais ces proximités ne suffisent pas à créer une cohésion de groupe. Le passif de l'émigration est encore sensible en 1830³⁴⁹. Nous voyons donc apparaître un système de coterie entre les familles de la noblesse militaire. Ceux-ci se respectent, se connaissent parfois, mais la valeur individuelle est sans doute plus importante. La mutation intellectuelle

³⁴⁶ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 719.

³⁴⁷ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3807. Courrier du 18 septembre 1816.

³⁴⁸ Régiment d'Enghien de 1790 à 1804.

³⁴⁹ Notons qu'Auguste de Gauville a tout de même 50 ans en 1830.

de la noblesse est déjà en cours. Jean Quellien³⁵⁰ a pu relever la mainmise pratiquement totale de la noblesse sur l'armée en poste dans la Manche. Ainsi, sur 63 électeurs militaires, 27 sont en activité et 18 sont nobles et tous haut gradés. Notons que les 36 autres sont « retraités ». Au sein de ce monde militaire dominant, ce sont les anciens noms des armées du roi qui sont valorisés et il y a peu de place pour la jeunesse.

Malgré des détachements entre nobles sur la question militaire, nous pouvons trouver la trace d'une sociabilité particulière au sein de la noblesse. Ces liens peuvent aussi parfois prendre des formes politiques. Ainsi, la carrière intellectuelle de Victorien Lottin de Laval n'aurait pas été la même si son père n'avait pas été introduit dans le milieu politique normand³⁵¹. Dans son compte-rendu d'une visite faite au château des Trois Vals, Morière expose les événements qui ont permis à Victorien Lottin de Laval de quitter sa situation de provincial pauvre pour Paris. C'est à l'occasion d'un dîner où se rencontrent les nobles du secteur de Lisieux que M. Target³⁵² rencontre le jeune Victorien. Target le présente ensuite à François Guizot, ministre de Louis-Philippe et historien réputé. C'est autant grâce à ses aptitudes qu'au conservatisme de Guizot que Victorien Lottin doit son début de carrière. Rappelons que François Guizot est assez proche des milieux nobiliaires, il connaît personnellement Arcisse de Caumont, et sa fille épouse un de Witt³⁵³.

L'armée, qui était le vecteur de la légitimité politique de la noblesse cède progressivement sa place aux autres activités salariées, d'autant que la Monarchie de Juillet achève de supprimer les voies de recrutement parallèles aux grades d'officiers³⁵⁴ ; la fortune n'est plus une garantie de réussite sociale, militaire et enfin politique. Cependant, nous pouvons penser que l'esprit de corps de l'armée s'intègre aux comportements sociaux de la noblesse et que la fidélité aux personnes et aux ordres peut influencer son comportement politique pendant notre période.

3.3. La noblesse normande s'adaptant à la modernité

S'il existe une fonction essentielle dans la France contemporaine, c'est bien le corps préfectoral voulu et mis en œuvre par Napoléon I^{er}. Pour la noblesse, c'est un outil de

³⁵⁰ Jean QUELLIEN, « Le corps électoral de la Manche à la fin de la Restauration », in *Annales de Normandie*, 24^e année, n°2, 1974, p.189.

³⁵¹ Le père de Victorien est un proche de François Guizot alors député de Lisieux.

³⁵² M. Target, ancien préfet de Caen.

³⁵³ Vincent JUHEL, « Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française », in *Actes du Colloque international organisé à Caen, du 14 juin au 16 juin 2001*, CAEN, Société des Antiquaires de Normandie, 2004, 514 p.

³⁵⁴ William SERMAN, « La noblesse dans l'armée française au XIX^{ème} siècle (1814-1890) », in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, pp. 551-558.

l'influence politique. Les moins favorisées des familles nobles s'efforcent, selon Christophe Charles³⁵⁵, d'intégrer l'administration sur le même principe d'une nécessaire supériorité de la noblesse. D'une certaine manière, il s'agit là aussi de maintenir les prérogatives antérieures. D'ailleurs, aux yeux de la noblesse, il n'existe pas, au cours du XIX^{ème} siècle un autre corps social disposant des aptitudes requises pour ces fonctions.

Nous avons repris l'ensemble des désignations aux fonctions de préfet et sous-préfet en Normandie depuis l'été 1790 en passant par la création des préfectures en 1799 jusqu'en 1910 et nous pouvons ainsi suivre l'implication de la noblesse au sein de la nouvelle institution. Ce corpus est composé de 845 entrées réparties par tranches d'activités de cinq ans. Nous avons, en effet, procédé à un sondage des préfets en place tous les cinq ans. L'ensemble de ce corpus est composé de 581 valeurs uniques, soit 581 personnes nommées préfet, sous-préfet ou administrateur de district. Parmi eux, nous dénombrons 226 nobles, soit une proportion de 37,44 % de responsables préfectoraux nobles. Il est donc incontestable que le corps préfectoral soit un refuge considérable pour la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle.

La première de nos approches a été de considérer les différentes fonctions du corps préfectoral et de déterminer celles qui plaisent le plus à la noblesse en Normandie.

Figure 22 : La noblesse au sein des préfectures

Fonctions :	Non-nobles	Nobles	Total général	Part de nobles (en %)
Administrateur de District	46	13	59	22,03
Commissaire Provisoire	7		7	0,00
Membre du Conseil de Préfecture	55	7	62	11,29
Préfet	101	97	198	48,99
Secrétaire Général de la préfecture	2	1	3	33,33
Secrétaire Général du Département	9	10	19	52,63
Sous-Préfet	308	188	496	37,90
Total général	528	316	844	37,44

Nous constatons que la noblesse a une nette préférence pour les fonctions de préfets et sous-préfets, mais, elle n'est pas exclusive dans ses choix et ceux de la noblesse normande qui ne parviennent pas à s'établir dans la carrière, et donc dans un jeu de politique nationale, s'installent plutôt aux fonctions de secrétaire général de département, secrétaire général de la préfecture³⁵⁶. D'une certaine manière, la noblesse est divisible en deux catégories

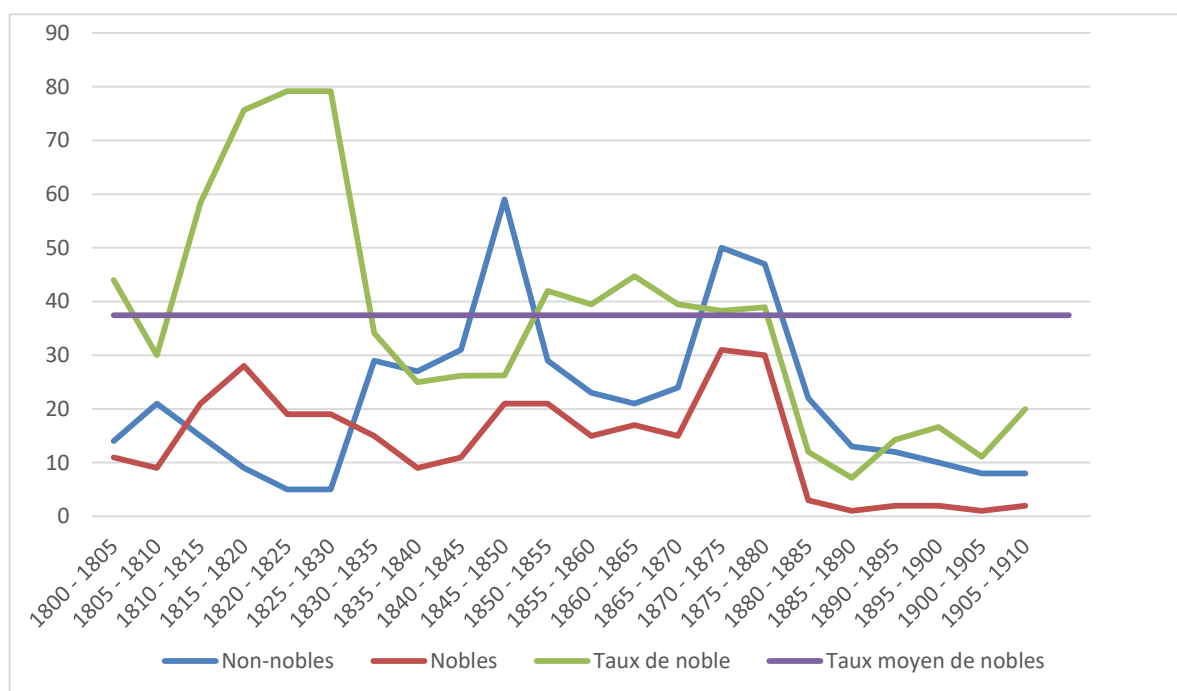
³⁵⁵ Christophe CHARLES, « Noblesse et élites en France au début du XIX^{ème} siècle, in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, pp. 407-433.

³⁵⁶ Cette fonction est équivalente à celle de sous-préfet du chef-lieu de département. Le secrétaire général est le premier assistant du préfet et le remplace en cas de vacances. Moins en vue, ce poste est pourtant essentiel dans le fonctionnement courant d'une préfecture.

prélectorales. La première est carriériste et veut s'imposer sur les bases d'une antique domination politique et sociale de la noblesse sur le reste de la population et la seconde aura tendance à se mettre au service de la collectivité. Ce sont là les différences entre préfets et sous-préfets tenants du premier choix et les secrétaires de préfecture, tenants du second.

Nous pouvons ensuite nous intéresser à la chronologie de cette présence. De cette compilation, nous pouvons déduire l'implication de la noblesse au sein des fonctions préfectorales, et nous constatons que cette présence est très largement disproportionnée à la place réelle de la noblesse au sein de la société française. Ainsi, entre 1790 et 1880, la noblesse n'est jamais moins que le quart de ce corps³⁵⁷ et jusqu'à 79% entre 1820 et 1830.

Figure 23 : Evolution de la présence noble au sein du corps préfectoral (1800-1910)



De cette analyse, nous pouvons conclure la désignation au corps préfectoral est un outil de gestion politique primordial. Ainsi, Napoléon I^{er} et la Restauration, recrutent essentiellement au sein de la noblesse pour accomplir ces fonctions. Notons, que l'Empire anoblit ses préfets et que cette période 1800-1815 ne saurait être employée pour déterminer la force de la noblesse au sein de l'institution. De plus, il apparaît que les préfets nommés par Napoléon I^{er} sont souvent radiés de leurs fonctions en 1815. Nous pouvons citer à titre d'exemples, le baron d'empire, Barthélémy Rolland de Chambaudouin, Anne Charles de Boury, René de l'Espinasse, Gabriel de Riccé, Luce Antoine de Solère. Certains demeurent en fonction, comme de Boisgelin qui restera sous-préfet de Louviers jusqu'en 1830, Marc-

³⁵⁷ Taux minimum atteint en 1790.

Antoine Genas Duhomme sous-préfet de Vire jusqu'en 1815 puis sous-préfet de Bayeux jusqu'en 1830 ou Philippe Rulhière, sous-préfet de Falaise de 1800 à 1830. Nous constatons donc que la fonction de sous-préfet est moins politisée que celle de préfet et qu'il vaut mieux y faire carrière lorsque l'on appartient à la noblesse normande. Dans le cas des sous-préfets non-nobles, le bilan est encore plus rude, seuls deux sont maintenus³⁵⁸.

Au cours du siècle, l'usage politique du corps préfectoral s'intensifie. Au point que la noblesse perd considérablement de son influence au cours de la monarchie de Juillet, régime pendant lequel sa présence est inférieure au taux moyen, exceptionnellement élevé néanmoins. Il en découle que la Deuxième République est un moment de croissance pour la noblesse qui reprend au cours du Second Empire, une place particulièrement significative au sein de ce corps préfectoral. Nous pouvions nous attendre à un effritement rapide des effectifs nobles après la chute du Second Empire, pourtant, ce n'est qu'après 1880 que le nombre de nobles régresse massivement au point de n'être plus présent. Cette diminution provient de la disparition progressive de certaines sous-préfectures et de la variation moins rapide des préfets et sous-préfets. Sur les périodes précédentes, la noblesse subit les mêmes variations que le reste des membres du corps de préfecture. Cela signifie que l'évolution de la présence noble n'est pas plus significative que l'évolution des préfets et sous-préfets non-nobles. En cela, nous confirmons le caractère éminemment politique de ces fonctions. La disparition des préfets et sous-préfets nobles pose la question du renouvellement des générations au sein de la noblesse normande. Nous serons conduits à inclure ce phénomène dans nos analyses.

Nous pouvons à présent nous intéresser à la question de la géographie des préfets et sous-préfets. Le choix d'un préfet est dicté par l'ambition politique du pouvoir central, mais il doit permettre le relais des objectifs nationaux localement, d'où la nécessité de recourir à des personnalités à la fois fiables mais aussi audibles localement, notamment par l'appartenance au groupe social et politique prédominant dans son secteur. Ainsi, déterminer les secteurs où la noblesse se maintient à la tête des préfectures et sous-préfectures revient à catégoriser les secteurs géographiques les plus perméables aux idées de la noblesse. Par inversion, ces secteurs sont aussi ceux où la noblesse normande a pu maintenir au plus fort son influence politique.

Les préfectures et sous-préfectures se distingueront alors de deux manières, qu'elles soient, ou non, plus fréquemment tenus par des membres de la noblesse. Ainsi, les villes d'Alençon, Bayeux, Bernay, Caen, Cherbourg, Evreux, Falaise, Les Andelys, Pont-l'Évêque,

³⁵⁸ Il s'agit d'Antoine François Paquet-Beauvais, sous-préfet de Coutances et d'Isaac Lehurey, sous-préfet d'Avranches de 1800 à 1820, suivi de Hyppolite Lehurey de 1820 à 1822.

Rouen, Saint-Lô et Valognes ont un taux de préfets et sous-préfets supérieur à la moyenne de la présence noble à ces fonctions³⁵⁹. A contrario, les villes d'Avranches, Coutances, Lisieux, Louviers, Mortain, Pont-Audemer et Vire sont moins favorables à la noblesse. Notons que les grandes villes favorables à la noblesse correspondent aux anciens lieux de pouvoir, tels Rouen et le Parlement, Alençon, fief du duché tenu par la famille royale, Evreux proche de familles influentes et de l'empereur, Caen et Cherbourg, châteaux à la vocation politique importante. La noblesse y est donc très concentrée et par conséquent plutôt influente. La mise en place d'un système remplaçant les intendants est donc de nature à les contenter, voire à les attirer. Le maillage de familles nobles est aussi suffisant pour permettre la naissance de coteries qui influenceront les dirigeants départementaux puis nationaux. Enfin, les villes les moins favorables à la noblesse sont les plus industrielles. Il semble donc que dès le début du XIX^{ème} siècle, la noblesse soit cantonnée à un rôle conservateur et peu favorable à l'industrie, condition à laquelle la monarchie d'Ancien Régime l'avait contrainte en menaçant de dérogeance les nobles industriels. Cette situation perdure malgré les changements politiques. Visiblement, la noblesse peine à imposer sa domination dans des secteurs où une bourgeoisie industrielle a su s'implanter face à elle.

Si nous observons les évolutions selon les périodes, les secteurs apparaissant les plus favorables à la noblesse sont ceux où la rotation des titulaires est la plus forte. Nous en concluons que certaines villes sont un tremplin pour une carrière, tels Caen, Rouen, Cherbourg alors que d'autres seront plutôt un aboutissement et connaîtront moins de variations. Il demeure vrai que l'influence de la noblesse est plus forte dans ces communes et la rotation des préfets et sous-préfets matérialise le jeu politique qui se joue en coulisse et pour lequel la noblesse semble avoir des prédispositions puisqu'elle parvient à faire nommer ses membres en remplacement des personnalités sur le départ. Les fonctions préfectorales sont à la fois influencées par la politique nationale et les enjeux du gouvernement pour certaines villes, mais elles sont aussi soumises aux tensions politiques locales. C'est pourquoi nous allons à présent nous intéresser à la place de la noblesse dans le monde politique créé par la Révolution.

³⁵⁹ En l'occurrence, 41% des postes de préfets et sous-préfets sont tenus par des nobles.

Chapitre 2

La noblesse dans les nouvelles structures politiques (1801-1815)

A la veille de la Révolution, la noblesse normande n'est pas limitée dans son espace d'influence à la région normande. Nombre de familles sont alliées à des familles françaises ou européennes. Comment ces alliances parviennent-elles à préserver l'influence politique de la noblesse au cours de la période ?

Nous avons vu la frustration ressentie par la noblesse de province exclue par l'aristocratie au pouvoir à Versailles. Les divers affrontements entre la couronne et les parlements montrent que cette frustration pouvait occasionner des conflits très durs. Il ne faudra pas assimiler la noblesse à ces quelques représentants qui se hissent et se maintiennent dans l'entourage du roi. La philosophie des Lumières a un impact notable auprès de la noblesse provinciale. Nous en avons eu l'illustration dans le cas de Marc Antoine Le Pellerin de Gauville qui se consacre, une fois de retour en France, à l'étude des sciences³⁶⁰. La majeure partie de la noblesse ne ressemble donc pas aux privilégiés de la cour. Nous rejoignons ainsi Guy Chaussinand-Nogaret. « Car, si l'on excepte quelques coterie courtoises et quelques esprits dont la conviction reposait sur une idéologie contraignante, la noblesse n'avait ni intérêt à combattre la Révolution, ni désir de se mettre en marge de la communauté nationale³⁶¹ ».

Dans sa mythologie, essentiellement structurée au XIX^{ème} siècle, la noblesse occulte son rôle dans la préparation de la Révolution et dans son déroulement. Il reste néanmoins que cette influence, avant et pendant les événements révolutionnaires, aura des répercussions sur la scène politique française au cours du XIX^{ème} siècle. Nous allons désormais tenter de mettre en valeur la place du politique dans la conscience sociale de la noblesse normande.

1. L'importance des habitudes du pouvoir

Par nature, la société d'Ancien Régime reposait sur la séparation sociale qui bénéficiait essentiellement à la noblesse et au clergé. La noblesse avait de fait un pouvoir local étendu, notamment par les survivances de la féodalité, tels que les droits seigneuriaux. Cette historicité de la fonction d'encadrement local parvient-elle à traverser la Révolution ?

³⁶⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

³⁶¹ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, « Le séisme de 1789 », in *l'Histoire*, n°191, décembre 1995, p. 40.

La Révolution veut faire table rase des structures anciennes. De fait, une grande partie du droit est recomposé. A des systèmes régionaux, les conventionnels ont substitué des lois nationales. Les anciens réseaux de sociabilité sont détruits par les nouvelles institutions³⁶². Mais derrière une façade républicaine, nous apercevons que le personnel politique est souvent le même. Les personnalités émergentes sont souvent des hommes qui ne pouvaient accéder au premier plan avant la Révolution. Ce sont principalement des nobles, dont la formation permet une bonne compréhension des nouvelles règles. Par ailleurs, Jean Quellien a fait la démonstration de l'importance de la sociologie du personnel politique. Dès lors, la présence de nobles tend à instituer un monde politique conservateur, tout du moins, « de droite »³⁶³.

1.1. *Entre la cour et les nouveaux pouvoirs locaux*

Hormis l'agrégation des aristocrates autour du roi à Versailles, il existe dans les provinces de France, et en Normandie en particulier, des endroits où il faut être vu. La noblesse normande profite de ces habitudes, de ces coteries, pour asseoir son pouvoir à l'issue de la Révolution. Malgré les dissolutions et les recompositions, les parlementaires parviennent à maintenir un assez bon niveau de compétence. Les affaires juridiques sont leur quotidien, il n'y aura qu'un pas à franchir pour pénétrer le monde politique, cela leur était interdit à la fin de l'Ancien Régime.

La Révolution française conduit à la refonte du fonctionnement de l'Etat, notamment par le biais de la suppression des anciennes administrations locales et la mise en œuvre du jacobinisme et de la centralisation. Les offices disparaissent de fait pour laisser la place à des comités de citoyens rendant des comptes auprès de l'administration centrale sise à Paris. Sur de nombreux points de vue, les différences entre les deux manières de gouverner ne sont pas aussi évidentes que nous pourrions le concevoir. Ainsi les hommes anciens, nobles en têtes, sont souvent les acteurs principaux du monde nouveau. Alors même que leur sociabilité pouvait être éminemment dangereuse au cours des événements révolutionnaires. Ainsi, en raison de ses origines familiales, Alexis Clérel de Tocqueville voit son père être incarcéré au cours de la Terreur. Il échappera de peu à la guillotine. La seule raison de cet emprisonnement était l'appartenance des Clérel de Tocqueville à la sphère sociable de la famille de

³⁶² Avant de renaître sous des formes nouvelles. Voir, AGULHON, Maurice, *Le Cercle dans la France Bourgeoise (1810-1848) : étude d'une mutation de sociabilité*, PARIS, A. Colin, 1977, 108 p.

³⁶³ Jean QUELLIEN, « Etude de sociologie électorale : La Manche », *in Annales de Normandie*, 22^e année, n°4, 1972. pp. 301-329

Malesherbes³⁶⁴. Encore faut-il nuancer cette situation, Jean Lethuillier ayant démontré que le Calvados et la Normandie sont bien peu patriotes³⁶⁵.

Pour élargir cette vision, nous disposons aussi du cas d'Armand Claude Masson de Saint-Amand³⁶⁶. Issu d'une famille de magistrats, en 1789 il est conseiller du roi. Le 10 mars 1800, il remplace Bernard Lannes, nommé le 2, mais non installé à la préfecture de l'Eure. C'est lui qui brise la résistance d'Hingant de Saint-Maur, chef de la chouannerie politique dans les départements normands³⁶⁷. Puis avec l'exécution de Le Pelletier aîné le 5 août 1802 il met fin au brigandage³⁶⁸. Après de brillants services, il demande une mutation. C'est en fait sa destitution qu'il obtiendra³⁶⁹. Il est en effet accusé d'avoir favorisé Roy³⁷⁰ dans le partage et la vente des biens nationaux du domaine de Bouillon à Évreux. Il aurait été complice de la Compagnie Noire³⁷¹ et céderait à la corruption. Ni Napoléon I^{er} ni Louis XVIII ne souhaiteront réintégrer Armand Masson de Saint-Amand. La suspicion de culpabilité sur le personnage presque deux siècles après sa mort survenue en 1821, s'alimente de ce fait. Malgré de nets résultats dans son action d'organisation des nouveaux services de l'État dans l'Eure, ce sont les pratiques d'Ancien Régime qui sont sous-jacentes. Armand Masson de Saint-Amand, qui est pourtant un noble du XIX^{ème} siècle, prolonge des pratiques de cour. Ses résultats brillants sont probablement obtenus grâce à des connivences locales. Nous remarquons en effet que la plupart de ses actions se concentrent dans le sud-ouest du département. Il pratique l'art de la politique de la monarchie en mettant en place une administration centralisée. De ce fait, Armand Masson de Saint-Amand représente une transition entre deux mondes. Il est intéressant de noter que celle-ci est réalisée par ceux que la Révolution voulait chasser des rênes du pouvoir.

Cette rapide mise en place d'éléments aristocratiques aux commandes des nouvelles institutions, dès les premières années de la Révolution, laisse supposer que la noblesse normande va s'attacher durablement à ces fonctions. Si la féodalité n'existe plus dans les faits en France depuis bien longtemps, il demeure néanmoins que les relations de fidélité ont encore cours à la veille de la Révolution. Ces relations sont d'autant plus étroites que le

³⁶⁴ Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, réformateur et aristocrate, avait eu le mauvais goût, aux yeux des jacobins, de défendre Louis XVI lors de son procès devant la Convention

³⁶⁵ Jean LETHUILLIER, « L'esprit public sous le Directoire : géographie politique du Département du Calvados », in *Annales de Normandie*, 39^e année, n°4, 1989. pp. 331-349.

³⁶⁶ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 860.

³⁶⁷ Il en obtient la reddition le 27 mai 1800.

³⁶⁸ Le Pelletier affirmait agir au nom du marquis de Frotté.

³⁶⁹ Le 29 juillet 1805.

³⁷⁰ Par ailleurs noble et principal métallurgiste normand. Futur ministre de Louis XVIII.

³⁷¹ Un groupe qui s'attaque aux forêts du sud de l'Eure.

nombre de personnes membres de la noblesse tend mécaniquement à se réduire toujours un peu plus. Une mentalité de corps naît alors contre les anoblis de fraîche date, et contre le reste de la population par extension. Ce racisme social, marqué par l'idéologie du « sang bleu » ne peut s'éteindre seulement par l'irruption de la Révolution. Au contraire, l'esprit de corps peut devenir une solution tout à fait efficace pour résister aux événements.

Lors des événements révolutionnaires la noblesse sera à la fois victime de ses positions de domination politique et soutenue par les populations locales. Ainsi, nous avons pu détailler le comportement anti-nobiliaire de certains élus révolutionnaires, de certains représentants du peuple. Pour ceux-là, la noblesse est coupable par essence et c'est bien la position politique de la noblesse qui est visée par les exactions. Nous pouvons considérer en exemple les arrestations des « citoyens Rampan, ex-noble, ci-devant Chevalier de St-Louis ; la femme St-Suzanne, émigrés, de Golleville ; la fille Berthiauville, sœur d'émigré ; le Pannelier de Brix ; les sœurs du Tertre, émigré ; les sœurs de Pierrepont, émigré, ex-noble ; la veuve Beaudrap de Biville & sa fille mariée à Carmesnil, ex-noble, mère & sœur d'émigrés ; la femme de Querqueville de l'Oevre, ex-noble, émigré ; la veuve Roquet de Hautteville, ex-noble, mère d'émigré ; la veuve Hennot d'Octeville, ex-noble ; la veuve Thieuville ; Danneville, ex-conseiller au ci-devant Parlement de Rouen, & sa femme sœur d'émigré ; Vathier, agent d'émigré, père de déporté, demeurant ordinairement dans le district de Valognes, sont très suspects, tant par leur parenté avec les émigrés, que par les sentiments inciviques qu'ils ont manifestés dans la révolution »³⁷². Lecarpentier signe ici encore une action d'idéologie politique visant à éliminer la noblesse pour ce qu'elle est. Notons que ce sont les élus de la ville de Valognes qui demandent à la Convention que cesse cet acharnement et que parmi les signataires de l'adresse il ne se trouve aucun noble.

Une même démarche salutaire se présente lors de l'incarcération, toujours par le représentant Lecarpentier, de Pierre Le Sauvage d'Houesville. La ville de Sainte-Mère-Eglise demande sa libération, ce à quoi Lecarpentier répond qu'il a fait interner un ex-noble convaincu d'émigration et qu'il le fera exécuter. Néanmoins, le tribunal de Carentan, convaincu de l'absence de charges, le fera libérer. On notera aussi que la plupart des personnes incarcérées à cette époque sont essentiellement des femmes ou sœurs d'émigrés putatifs.

Ces cas d'incarcération pour « délit de naissance » sont visiblement mal perçus par les élites non-nobles qui tentent de faire suspendre les arrêts et condamnations. Nous pouvons

³⁷² « Adresse de la Commune de Valognes, département de la Manche, à la Convention nationale », opus cit. p.18.

donc déduire que les événements révolutionnaires n'atténuent pas l'humanité des responsables politiques, ce sont en effet essentiellement des femmes qui sont arrêtées, mais aussi que l'influence locale de la noblesse est très forte pour justifier une telle fidélité malgré l'absence des hommes.

Nous constatons dans les quelques correspondances sauvegardées, des comportements mettant en avant une forte proximité entre les différents acteurs nobles de notre province. Ainsi, le privé peut influencer sur le militaire, à la condition que les interlocuteurs appartiennent au même monde social. La qualité de citoyen n'est pas encore, pour certains membres de la noblesse normande, une universalité reconnue. Ainsi, alors que le comte Stanislas de Clermont Tonnerre dit « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus. Il faut qu'ils ne fassent dans l'État ni un corps politique ni un ordre. Il faut qu'ils soient individuellement citoyens³⁷³ », en 1803 son cousin Gaspard Paulin de Clermont Tonnerre écrira à son fils « Vous avez dans ce Metz des juifs, race perfide et infecte, ils savent qui vous êtes connaissant vos moyens ; ayez grand soin de n'en laisser jamais entrer chez vous. Ils sont enfants du diable on les chasse d'un côté et ils ne se rebutent pas, ils rentrent par un autre³⁷⁴ ». Au-delà des considérations antisémites qui n'ont pas alors la place et le sens que nous accorderions aujourd'hui, c'est bien le sens de la citoyenneté qui n'est pas compris par Gaspard-Paulin. Aux yeux de la noblesse normande, l'appartenance sociale est encore clivée entre nobles et non-nobles, avec des subdivisions au sein de cette seconde appartenance.

Dans un courrier de septembre 1816, le marquis Bénigne Poret de Blosseville demande que son garde forestier, un dit Lecomte, soit exempt du service militaire³⁷⁵. Les instances locales de Blosseville se sont opposées à son exemption, cependant, le marquis Bénigne Poret de Blosseville en réfère au maréchal de camp, commandant du département de l'Eure, le comte de Polignac. Nous n'avons aucune preuve que ces personnages se connaissent avant leur correspondance de 1816. Pourtant, la courtoisie des courriers échangés montre une forte proximité entre les deux hommes. Nous expliquons cette entente par une habitude du jeu politique. Le comte de Polignac, nouvellement nommé et en charge de difficultés importantes dans la gestion de la police au sein du département, gagne ainsi le soutien du nouveau conseiller général d'Évreux. Les codes d'Ancien Régime continuent

³⁷³ Richard AYOUN, *Les Juifs de France, de l'émancipation à l'intégration (1787-1812)*, éd. L'Harmattan, Paris, 1997, 319 pages, p. 66-70

³⁷⁴ Archives Nationales, 359 AP 103

³⁷⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3807.

indirectement de fonctionner dans certains milieux de pouvoir en Normandie dans la première moitié du XIX^{ème} siècle.

Les préfectures deviennent rapidement le centre de nouvelles stratégies sociales et politiques. Les anciennes élites tentent de maintenir une portion de leur ancienne domination alors que la bourgeoisie cherche à percer dans le monde politique. La noblesse sait souvent intégrer dans sa mouvance un certain nombre de personnalités non nobles. C'est ainsi que le maire de Caen, François Gabriel Bertrand, construit sa quête du pouvoir, entre alliance noble et soutien bourgeois. Cependant, la vente de nombreux biens d'émigrés, notamment les immeubles en ville, réduit la présence noble dans les villes normandes. Bernard Bodinier parle alors du « recul de la présence urbaine d'une noblesse qui ne dispose plus de son point de ralliement traditionnel, le Parlement³⁷⁶ ».

Les testaments montrent l'effacement progressif de l'ancienne aristocratie des villes de l'Eure. L'héritage d'Ancien Régime et les habitudes de cours se maintiennent dans le monde politique ; mais la noblesse n'en est plus le bénéficiaire principal. Un équilibre se construit progressivement entre l'influence politique noble et celle de la bourgeoisie. La noblesse ne désapprouve pas de soutenir un candidat non-noble comme des bourgeois soutiendront aussi des nobles selon les circonstances³⁷⁷.

La noblesse éprouve donc quelques difficultés à retrouver une place prépondérante dans le fonctionnement politique au début du XIX^{ème} siècle. Nous voyons par exemple le comte Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre échouer au poste de député d'Évreux. Les espaces urbains sont bien plus favorables à bourgeoisie qu'à la noblesse. Les habitudes de pouvoir des nobles normands sont donc parfois sans impact sur le monde politique départemental. De ce fait, une partie de la noblesse choisira de se concentrer sur son implantation locale.

1.2. Le maintien de l'Influence de la noblesse dans les campagnes

Les grandes villes normandes sont peu nombreuses, la région s'articulant autour d'un nombre considérable de villes de moyenne importance. Nous allons à présent nous intéresser à la place politique occupée par la noblesse dans les campagnes normandes. Considérons déjà

³⁷⁶ Bernard BODINIER, « La noblesse et les biens nationaux dans le département de l'Eure » in ***Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie***, Actes du XXIV^{ème} congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, tenu au Havre du 24 au 29 octobre 1989, Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre, numéro spécial hors-série, 1990, page 136.

³⁷⁷ Notons par exemple l'importance de l'ancien ministre Guizot dans la carrière de M. Lottin de Laval. Archives départementales de l'Eure, Répertoire des brochures, 56 Br 148

les conclusions de Jean Lethuillier³⁷⁸ nous indiquant le manque de patriotisme du Calvados. A cette lumière, nous nous attendons alors à retrouver la noblesse normande à proximité du pouvoir.

L'exemple d'Armand Thomas Hue, marquis de Miromesnil, garde des sceaux à la veille de la Révolution³⁷⁹, peut être considéré comme la position morale de la noblesse de l'époque et donc comme modèle à suivre à la fin de l'Ancien Régime³⁸⁰. Ses démarches, que nous qualifierions de paternalistes, sont les expressions locales de l'ouverture de la noblesse normande aux Lumières. Dans le même esprit, les actions à destination de la population pauvre de Glisolles³⁸¹, que Charlotte de Carvoisin mènera toute sa vie durant jusqu'à son décès en 1874, montrent que la noblesse normande s'attache à la qualité de vie des campagnes, tant la sienne que celle des paysans. Ces actions, guidées selon M. de Kirvan³⁸² par la croyance religieuse de M^{me} de Carvoisin, influencent le duc de Clermont-Tonnerre son époux.

L'ancien officier du marquis de Frotté, Jean-Jacques de la Huppe de Larturière, est un exemple de la reconversion de la noblesse au nouveau système politique. En tant que fils d'un président de l'élection d'Avranches, il connaît correctement les habitudes du pouvoir en Normandie. Il prend rapidement parti pour les royalistes au cours de la Révolution, il est même arrêté trois fois, et condamné à mort. Il s'évade trois fois. Après la Révolution, il se retire dans son manoir de la Douettée, à Vernix, près Avranches. Il y jouera un rôle politique local non négligeable.

Au cours de la Révolution, nous constatons la permanence de ce que Bernard Bodinier appelle les « fidélités verticales³⁸³ ». Aspect souvent négligé par l'historiographie traditionnelle mettant en avant les luttes de classes. Alors que les événements révolutionnaires ont surtout valorisé les convergences d'intérêts et les solidarités. Nous constatons dans les faits que la domesticité de certaines familles s'emploie à maintenir la cohésion des domaines,

³⁷⁸ Jean LETHUILLIER, *Le Calvados dans la Révolution*, Condé-sur-Noireau, Corlet, 1990, 438 p.

³⁷⁹ *Collection de la liste des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, etc. Excellences, monseigneurs, grandeurs, demi-seigneurs et anoblis*, PARIS, sans nom, 179 ?, n°XIX, p. 4.

³⁸⁰ Sur son fief de Miromesnil, Armand Hue avait engagé un boulanger, un médecin et un boucher pour s'occuper de ses paysans, accordant un prototype de service social. C'est en raison de ce dévouement que son emprisonnement fut bref et qu'il put rejoindre ses terres à Vernon puis Trie-Château en 1794 sans être ensuite inquiété. Archives Nationales 512AP - FONDS MIROMESNIL (1530-1892)

³⁸¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 720.

³⁸² Le journaliste qui a enquêté auprès de la famille de Clermont-Tonnerre. Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 720.

³⁸³ Bernard BODINIER, « La noblesse et les biens nationaux dans le département de l'Eure » in *Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie*, Actes du XXIV^{ème} congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, tenu au Havre du 24 au 29 octobre 1989, *Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre*, numéro spécial hors-série, 1990, p. 134.

et au-delà, la paix dans les villages. C'est ainsi que le régisseur de la famille de Bailleul, M. Bellet, négocie avec les fermiers et la municipalité, pour préserver le domaine, et maintenir les revenus. A Martincamp, les paysans du marquis de Maupeou veillent sur les biens du châtelain alors emprisonné, si bien que son domaine ne connaîtra pas de déprédations. En conséquence de ces habitudes, les liens entre la noblesse et son personnel se renforcent fortement au cours du XIX^{ème} siècle. De fait, la publication d'un article sur la famille de Clermont-Tonnerre nous a valu le soutien de la famille des anciens régisseurs du domaine de Glisolles³⁸⁴. Si des liens existent toujours au XX^{ème} siècle, les relations entre nobles et domestiques seront encore plus solides au début de notre période.

La place politique de la noblesse dans les villes rurales et petites localités, demeure très vive tout au long du siècle, d'autant qu'une fois les privilèges seigneuriaux abolis, la plupart des paysans et des bourgeois propriétaires terriens, n'ont plus de reproches particuliers à faire à la noblesse locale.

Nous voyons alors que la position sociale et politique de la noblesse cesse de se détériorer. Observons, par exemple, le litige entre Pierre Joseph de Brucourt et sa tante Marie Anne Catherine Moutier³⁸⁵. Ce conflit, portant sur les terres du Four à Thiberville, est réglé en 1794. L'opposition entre un marchand, l'époux de Marie Anne Catherine de Brucourt, est tranché à son profit contre un ci-devant noble, cela n'est pas surprenant compte-tenu des conditions politiques de l'époque. Mais l'impact de cette décision est modéré par le choix des personnes en charge du recouvrement autorisé par les actes du procès. En effet, sont désignés, le sergent Nicolas François Pecqueult et le citoyen Haudard des Longschamps. Dans le secteur rural de Thiberville, le choix d'un noble montre que la population accorde toujours sa confiance aux anciennes élites locales. Cette confiance, l'auteur du *De la démocratie en Amérique* sait aussi en profiter comme s'il s'agissait d'une situation naturelle. En effet, lors des élections de 1848, il ne trouvait pas étonnant de se trouver à la tête du cortège des électeurs de son canton parti pour Saint-Lô³⁸⁶. Avant même de nous concentrer sur la réalité politique de la présence noble au sein des fonctions édilitaires, nous pouvons admettre que l'influence noble s'exprime localement par une proximité particulière pour les anciens titulaires des fiefs normands.

Lors de l'accident ferroviaire du 1^{er} juillet 1855, les personnes présentes sur les lieux se tournent naturellement, semble-t-il, vers le châtelain local. Ainsi, « ceux des voyageurs qui

³⁸⁴ Domaine vendu au début des années 1930 par les Clermont-Tonnerre.

³⁸⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3229.

³⁸⁶ Alexis CLEREL DE TOCQUEVILLE, *Œuvres et Correspondance inédite*, PARIS, T. II, pages 221 et 222.

étaient blessés le plus grièvement furent portés dans le château de M. de Brigode³⁸⁷ ». Le journaliste ne précise pas si le dit M. de Brigode est présent dans sa demeure lors de cet événement. Mais cette réaction montre que les populations conservent le réflexe de se tourner vers les structures héritées de l'Ancien Régime. Nous sommes pourtant à l'époque de cet incident très en avant dans le XIX^{ème} siècle. L'attachement à la chose publique n'est pas du seul fait de la noblesse normande. En cas d'imprévu, les populations locales maintiennent l'ordre social antérieur en accordant leur confiance aux élites nobles qui sont seules alors à constituer un maillage local cohérent. Cela est vrai dans les situations accidentelles mais aussi lors des grands enjeux politiques. Pourtant, les événements révolutionnaires ont compromis le maillage des seigneuries sur lesquelles la noblesse pouvait asseoir sa domination politique. Néanmoins, au cours des premières années qui suivent la Révolution, nous pouvons constater que la noblesse se maintient dans les campagnes où elle avait su créer un lien social, même lointain. Ainsi, prenons l'exemple d'Alexandre Antoine Georges Desmaretz, seigneur de Montchaton, qui sera père de George Louis Alexandre Desmaretz, premier maire de la commune de Montchaton. Pourtant, les Desmaretz vivent « habituellement en leur hôtel de Granville » lit-on dans les actes de 1778 les concernant³⁸⁸. Il apparaît donc que la noblesse normande conserve son prestige au cours de la Révolution. Dès lors, il nous faut chercher les raisons de la désaffection politique que subit la noblesse à cette époque.

1.3. Emigration et rupture avec l'ancrage politique

A partir d'août 1789, certains membres de la noblesse choisissent de suivre la voie de l'exil³⁸⁹. Ce choix est souvent motivé par les événements nationaux ou locaux et il a toujours pour conséquence de signifier l'alliance d'Ancien Régime, quasi-féodale existant entre ceux qui partent et surtout, il signifie leur mort économique et politique.

Une idée répandue fait de la noblesse le principal acteur de l'émigration. Dans les faits, et cela transparaît nettement dans la recherche du comte de L'Estourbeillon³⁹⁰, la noblesse n'est pas majoritaire dans le flux des départs. La bourgeoisie et la petite noblesse bretonne sont majoritaires parmi les émigrés français à Jersey ; soit environ 350 personnes sur les 620 recensées ; donnant un petit côté d'île Anglo-Bretonnes aux îles Anglo-Normandes. L'ouvrage du comte de l'Estourbeillon ne donne pas de données biographiques particulières,

³⁸⁷ In *Courrier de L'Eure*, numéro du 3 juillet, reproduit dans le numéro 137 de juillet 2005 de *Connaissance de L'Eure*, page 24.

³⁸⁸ Archives départementales de la Manche, Registres Paroissiaux, 5 Mi 1206, années 1774 à 1812.

³⁸⁹ Archives départementales du Calvados, série A, n° 1 Q. 412

³⁹⁰ Comte Régis de L'ESTOURBEILLON, *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, NANTES, imprimerie Forest et Grimaud, 1886, 680 p.

si ce n'est pour les membres du clergé réfractaire présents sur l'île de Jersey. La noblesse n'est qu'une partie peu significative du monde de l'émigration, le clergé est une fraction en général supérieure en nombre. Pour en rendre compte nous avons utilisé les données de Micheline Vallée³⁹¹ qui a mené une étude quantitative et catégorielle sur les individus concernés. Ainsi, il apparaît dans son document³⁹², six colonnes socio-professionnelles celles du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie, des artisans ouvriers, des paysans, et les cas divers. Pour vingt et un des départements, dont le Calvados, le tri n'a pas pu être réalisé. Les informations données par les départements sont en effet très parcellaires. Il règne à cette époque une très grande désorganisation de la société civile, comme le rapporte Marc Bouloiseau³⁹³. Les conflits entre les districts et les conseils départementaux sont nombreux et paralysent souvent l'action de l'un et de l'autre. Cette situation s'aggrave en Seine-Inférieure et dans le Calvados où les élites départementales sont favorables à la noblesse.

A partir des documents des archives départementales du Calvados, nous pouvons compléter les données de Micheline Vallée. Nous nous appuyons sur les dossiers individuels conservés aux archives départementales³⁹⁴ dans la série 1Q, concernant les Domaines Nationaux. Nous avons extrait une liste de 551 noms, correspondant à des émigrés du département, recensés selon la loi du 30 mars 1792. Parmi ces émigrés, nous comptabilisons quatorze ecclésiastiques. La lecture du tableau met en valeur noblesse et clergé regroupés en deux catégories homogènes, ce qu'elles ne sont pas. Ainsi nous pourrions conclure abusivement que la noblesse est souvent sur-représentée au sein des émigrés³⁹⁵. Pourtant, dans le cas des Bouches du Rhône, sont listés 5 125 émigrés, 2 994 sont bourgeois, 819 artisans, 472 paysans, et seulement 360 nobles, 480 appartiennent au Clergé. La population roturière est très nettement majoritaire. Dans le cas du Loir-et-Cher, 137 nobles émigrent, pour 111 religieux, 50 bourgeois, 5 paysans et 82 divers. La noblesse représente le tiers des 385 émigrés. Les roturiers sont encore plus nombreux que la noblesse. Alors que visuellement, la noblesse est la plus forte des catégories.

Afin de visualiser les différences, nous avons repris les résultats obtenus par Micheline Vallée dans un tableau à partir duquel nous pourrions mieux voir la répartition des classes

³⁹¹ Micheline VALLEE, *Les émigrés de 1793 (liste dressée en application des lois du 28 mars et du 25 juillet 1793)*, Publication M. Vallée, 1991, 3 vols.

³⁹² Micheline VALLEE, *Les émigrés de 1793*, opus cite, Annexe 4, p. 14.

³⁹³ Marc BOULOISEAU, opus cite.

³⁹⁴ Archives départementales du Calvados, Série Q, dossiers 1Q. 409 et 1Q. 410

³⁹⁵ Elle l'est au sein des domaines nationaux. Ces biens représentent ainsi 2498 hectares pour la noblesse, et seulement 1924 hectares pour le clergé. Voir Jean-Claude MARTIN, « La vente des biens nationaux dans le Domfrontais (Orne). Structures et mutations de la propriété foncière 1789-1822. », in *Annales historique de la Révolution française*, n°276, 1989, Numéro spécial à la mémoire d'Ernest Labrousse, p 160.

sociales selon le département. Nous avons décidé de supprimer les distinctions professionnelles différenciant les non-nobles.

Figure 24 : Répartition sociale des émigrés selon les départements³⁹⁶

Départements :	Tout émigrés :	clergé :	nobles :	roturiers :	% de nobles	% de roturier	% clergé
Corse	43	4	29	10	67,44	23,26	9,30
Nièvre	344	123	183	38	53,20	11,05	35,76
Seine	2069	462	942	665	45,53	32,14	22,33
Cher	239	92	102	45	42,68	18,83	38,49
Indre	277	57	117	103	42,24	37,18	20,58
Ardèche	451	122	184	145	40,80	32,15	27,05
Ille et Vilaine	2072	758	793	521	38,27	25,14	36,58
Allier	340	70	128	142	37,65	41,76	20,59
Alpes, Hautes	105	39	39	27	37,14	25,71	37,14
Meuse	1640	488	594	558	36,22	34,02	29,76
Creuse	280	135	101	44	36,07	15,71	48,21
Vendée	1142	500	409	233	35,81	20,40	43,78
Saône-et-Loire	1052	437	375	240	35,65	22,81	41,54
Loir et Cher	385	111	137	137	35,58	35,58	28,83
Yonne	472	129	163	180	34,53	38,14	27,33
Cantal	709	402	241	66	33,99	9,31	56,70
Lot	569	130	187	252	32,86	44,29	22,85
Gers	611	262	197	152	32,24	24,88	42,88
Aube	728	157	229	342	31,46	46,98	21,57
Loire, Haute	271	110	85	76	31,37	28,04	40,59
Gironde	1186	331	360	495	30,35	41,74	27,91
Charente	633	173	191	269	30,17	42,50	27,33
Aveyron	597	274	177	146	29,65	24,46	45,90
Maine et Loire	1643	609	483	551	29,40	33,54	37,07
Corrèze	807	316	236	255	29,24	31,60	39,16
Aisne	1128	368	329	431	29,17	38,21	32,62
Indre et Loire	551	285	160	106	29,04	19,24	51,72
Vosges	567	204	156	207	27,51	36,51	35,98
Rhône	332	98	91	143	27,41	43,07	29,52
Seine-et-Marne	623	177	166	280	26,65	44,94	28,41
Calvados	2080	14	551	1515	26,49	72,84	0,67
Garonne, Haute	1157	525	300	332	25,93	28,69	45,38
Marne	1040	350	269	421	25,87	40,48	33,65
Côte d'Or	1781	346	449	986	25,21	55,36	19,43
Marne, Haute	759	283	189	287	24,90	37,81	37,29
Saône, Haute	889	443	219	227	24,63	25,53	49,83
Alpes, Basses	510	205	119	186	23,33	36,47	40,20
Isère	632	320	142	170	22,47	26,90	50,63
Oise	732	238	162	332	22,13	45,36	32,51
Ardenes	1201	339	251	611	20,90	50,87	28,23
Landes	586	383	119	84	20,31	14,33	65,36
Manche	2005	812	394	799	19,65	39,85	40,50
Sèvres, Deux	1200	169	235	796	19,58	66,33	14,08

³⁹⁶ Nous avons extrait les données des départements pour lesquels nos informations sont incomplètes.

Meurthe	1544	519	292	733	18,91	47,47	33,61
Moselle	3827	982	697	2148	18,21	56,13	25,66
Vaucluse	1275	311	223	741	17,49	58,12	24,39
Lozère	338	209	59	70	17,46	20,71	61,83
Somme	1287	666	221	400	17,17	31,08	51,75
Aude	759	507	125	127	16,47	16,73	66,80
Tarn	846	546	131	169	15,48	19,98	64,54
Pyrénées, Basse	449	137	66	246	14,70	54,79	30,51
Nord	2635	738	374	1523	14,19	57,80	28,01
Pyrénées, Hautes	391	228	50	113	12,79	28,90	58,31
Hérault	659	338	81	240	12,29	36,42	51,29
Rhin, Haut	2746	855	323	1568	11,76	57,10	31,14
Ariège	480	277	54	149	11,25	31,04	57,71
Doubs	1930	521	216	1193	11,19	61,81	26,99
Gard	638	336	68	234	10,66	36,68	52,66
Morbihan	1353	741	136	476	10,05	35,18	54,77
Mayenne	3253	589	294	2370	9,04	72,86	18,11
Bouches du Rhône	5125	480	360	4285	7,02	83,61	9,37
Var	5331	335	374	4622	7,02	86,70	6,28
Pyrénées-Orient.	3854	482	252	3120	6,54	80,95	12,51
Rhin, Bas	20510	936	499	19075	2,43	93,00	4,56

La moyenne nationale de la représentation de la noblesse au sein des émigrés est de 16,60%. Le département du Calvados est par conséquent au-dessus de la moyenne, avec 26,49%, et le département de la Manche légèrement plus proche de la moyenne avec 19,65%. Les départements bas-normands pour lesquels nous disposons de données relativement complètes, nous laissent voir que la région est un peu plus sensible à l'émigration que le reste du pays. Si nous trions notre tableau non plus selon la proportion de nobles au sein de l'émigration, mais selon le nombre de nobles émigrés, le Calvados est en cinquième position, la Manche en dixième position. Ces départements sont aussi ceux où l'émigration est la plus forte. Il y a donc une corrélation entre nombre d'émigrés et nombre de nobles parmi ces émigrés.

Dans le même temps, le Calvados est au neuvième rang des départements en nombre d'émigrés, la Manche est au douzième. Nous attendions de ce fait une nette représentation de la noblesse parmi les émigrés. Mais il semble que plus l'émigration est importante, moins la noblesse y prend une place prépondérante. Par exemple, le Bas-Rhin qui est le département le plus propice à l'exil et qui a connu la plus forte émigration, est aussi celui où la noblesse est la moins représentée. Plus le corpus est important, plus nous augmentons la probabilité d'y rencontrer des nobles ; mais l'augmentation générale du corpus n'entraîne pas une évolution équivalente du nombre de nobles. Si la Manche avait vu partir 2 080 personnes, comme le

Calvados, au lieu de 2 005 personnes, la répartition de ces nouveaux exilés n'aurait pas été homogène sur toutes les catégories. Une des catégories aurait vu sa part relative augmenter.

La supériorité numérique de la noblesse au sein des émigrés n'est pas systématique. Elle est même souvent en infériorité numérique. Même si cette situation de minorité lui laisse malgré tout une forte place. De plus, les familles ne sont pas toujours unanimes sur le sujet de l'émigration. Nous assistons souvent à la division de la famille. Certains préférant le départ, d'autres désirant rester. Dans certains cas, les événements révolutionnaires se chargent de faire le choix pour eux³⁹⁷. Les membres de la famille décidant ou pouvant rester en France, jouent ensuite un rôle primordial pour la survie de ceux qui sont à l'étranger³⁹⁸. Nous n'avons pas pu dans le cadre de nos recherches dépouiller suffisamment d'archives privées pour en avoir des exemples précis, hormis le cas de Marie Victor Guyon des Diguières à Baumaïs. Plus de la moitié de l'indemnité obtenue en 1825 est déduite en raison d'avances d'argent consenties par la République entre fin An VIII et fin An IX (de 1799 à 1800).

Même réunis, la noblesse et le clergé ne forment pas le principal réservoir d'émigrés.

Figure 25 : Tableau représentant la part du clergé, de la noblesse et des non-nobles au sein de la population émigrée en France³⁹⁹

Total clergé :	22 583	% clergé :	23,61
Total Noblesse :	15 878	% noblesse :	16,60
Total roturiers :	57 207	% roturiers :	59,80
Total émigrés :	95 668		

Dans tous les cas, le choix de l'émigration signe la mort politique de l'émigré, instantanément et pour le futur, notamment par le biais des saisies des Biens Nationaux de Seconde Origine. En matière d'impact politique de l'émigration, nous pouvons porter notre attention sur la législation encadrant l'émigration et les traces olographes contenues aux archives. Marc Bouloiseau⁴⁰⁰ a mis en évidence les particularismes de la situation en Seine-Inférieure au travers des discussions et heurts qui existaient entre le district, dont le personnel est très révolutionnaire, et le département longtemps dominé par la noblesse. Pour ce faire, Marc Bouloiseau s'appuie sur les correspondances entre les deux administrations locales⁴⁰¹.

³⁹⁷ Nous pensons à Catherine-Jeanne Tavemier de Boullongne, mariée avec Mathieu-Paul-Louis, comte de Montmorency-Laval, et poussée à l'émigration en Suisse avec son premier fils. Elle put quitter la France grâce à des passeports fournis par Germaine de Staël. In « **Notices biographiques sur l'entourage du Prince de Talleyrand** », par André BEAU, Président de l'association « Les Amis de Talleyrand ».

³⁹⁸ Jean-Marie WISCART, *La noblesse de la Somme au XIX^{ème} siècle*, opus cite.

³⁹⁹ Les chiffres sont obtenus en extrayant de la liste des départements ceux pour lesquels nous n'avons pas de données suffisantes. Soient 22 départements sur 86. Dont l'Eure, la Manche et la Seine-Inférieure³⁹⁹.

⁴⁰⁰ Marc BOULOISEAU, *Le séquestre et la vente des biens des émigrés dans le district de Rouen (1792/An X)*, PARIS, Lavergne, 1937, 379 p.

⁴⁰¹ Archives départementales du Calvados, Série Z et M, sous l'intitulé générique de « *Correspondance* » et classées par date de rédaction.

Jean Lethuillier⁴⁰² a montré que le département du Calvados se caractérise par une passivité politique favorable à la noblesse. Le donjon de Caen sert de prison⁴⁰³, ainsi que le château de Saint-Lô et le Mont-Saint-Michel mais il s'agit surtout de prisonniers issus du mouvement fédéralistes ou bien de la chouannerie⁴⁰⁴. Néanmoins, le district a décidé de placer sous séquestre la totalité des biens du citoyen Louis Capet le 23 Thermidor An IV⁴⁰⁵. Le commissaire du Directoire s'inquiète du fait de savoir si les ventes du domaine de la Couronne faites par la famille royale sont légales. Selon la loi du 10 Frimaire An II, les ventes faites par le roi sont révoquées. De plus, par l'édit du 14 janvier 1781, le monarque confirme pour son règne les ventes effectuées par ses prédécesseurs. Le Domaine de la Couronne est donc inaliénable, les ventes précédemment effectuées ne sont que des droits de possession usufruitière. Incidemment, les biens de la Couronne peuvent être saisis et vendus au titre de la loi du 28 ventôse An IV. Notons le procédé subtil de l'Administration qui réussit à dépouiller à la fois le roi et les bénéficiaires de ventes antérieures, que ceux-ci soient nobles ou non.

Nous pouvons aussi rapporter succinctement les événements de mars 1792, à Caen. La population manifesta contre l'emprisonnement abusif de citoyens dans le château. La troupe dispersera la foule et emprisonnera de nouveau. Ceci est une banale affaire de police, mais ses conséquences mettent en avant la politique suivie par le directoire départemental. Celui-ci arrête que la décision concernant les prisonniers doit être prise par la Convention Nationale et non par lui-même⁴⁰⁶. En quelque sorte, le département ne tient pas à être impliqué dans les décisions de sûreté générale.

La famille Hélix d'Acqueville est un très bon exemple de la réaction du département. M^{me} Marie Honorine Hélix d'Acqueville se porte acquéreur d'une maison de maître et des dépendances⁴⁰⁷ en août 1799, finalement, la Compagnie Beauvais est déclarée propriétaire. Le département, en se référant à la loi du 2 fructidor An V⁴⁰⁸, a renvoyé l'adjudication au canton qui l'a lui-même renvoyé à la commune. Tous les moyens sont bons pour empêcher la famille d'Acqueville de recouvrer son bien, même lorsque Marie Honorine Hélix propose le meilleur prix. S'opposer à ce rachat, c'est imposer la disparition politique de la famille d'Acqueville

⁴⁰² Jean LETHUILLIER, *Le Calvados dans la Révolution*, opus cit.

⁴⁰³ *Délibérations délivrées à Paris pour les vingt-quatre citoyens détenus dans la tour de Caen, depuis le 5 novembre 1791*, PARIS, Imprimerie de Girovard, 1791, 39 p.

⁴⁰⁴ Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F1.571, prisons et évasions, An VIII.

⁴⁰⁵ Courrier du commissaire du Directoire exécutif, près l'Administration centrale du Calvados à l'Administrateur du Calvados. Bibliothèque Universitaire de Caen, Fond Normand, Recueil Factice, (côte : NRB II 07109105)

⁴⁰⁶ Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F 7.019 bis.

⁴⁰⁷ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, liasse 1Q. 274. En tout quatorze pièces de terres, appartenant aux Hélix d'Acqueville

⁴⁰⁸ 19 août 1797

dans un contexte révolutionnaire où l'argent sert à créer des carrières. Mais, en nous appuyant à nouveau sur les *Mémoires* de Jean-Baptiste Louvet, nous pouvons entrevoir le sentiment politique des normands. Il rappelle que « Wimpffen était aimé des Normands, il avait dans l'administration du Calvados un parti considérable⁴⁰⁹ », cela renforce un peu plus l'aspect conservateur que nous avons fait revêtir aux institutions du département précédemment. De plus, Jean-Baptiste Louvet insiste dans sa description conservatrice du département car « beaucoup de Normands, qui annonçaient pour nous les dispositions les plus favorables, parce que, sur la foi des journaux, ils nous avaient cru royalistes, changèrent absolument, dès qu'ils eurent appris (...) à nous connaître mieux »⁴¹⁰. Ensuite, la destruction du donjon du château de Caen, à cause de la répression des fédérés, achève de nous convaincre du conservatisme des institutions et des mœurs dans le Calvados. Cette situation tend à conforter l'importance de la noblesse restée en Normandie contre celle qui fit le choix de l'émigration.

Nous pouvons d'ailleurs nous intéresser au nombre exact d'émigrés en Normandie. L'Etat qui fait dresser des listes précises des émigrés nous permet ainsi d'avoir une source de première main probablement exhaustive. Les listes sont conservées à la fois aux archives nationales⁴¹¹ et aux archives départementales⁴¹²

Dans le département du Calvados, les listes recensent un peu plus de 2 000 personnes⁴¹³. Parmi elles nos dépouillements ont permis de distinguer 551 nobles⁴¹⁴. Les listes fournies ne nous permettent pas d'organiser chacun d'entre eux selon les liens de parentés pouvant les unir. Nous ne savons pas, par exemple, si les trois membres de la famille Aignan Bras de Fer sont frères et sœurs, cousins, père et fils⁴¹⁵. Lorsque le secrétaire qui a rédigé la liste était au courant de distinctions, il n'hésitait pas à les notifier. Ainsi, nous savons que les deux membres de la famille Achard appartiennent à deux branches distinctes, celle de Vacognes et celle de Saint Manvieux. Notons aussi la double mention, Dolliamson et Williamson, alors qu'il s'agit de la famille Williamson appartenant au nobiliaire de Normandie, qui se fera appeler d'Olliamson après la Révolution française. De même, les trois personnes dénommées Venoix d'Andoville, résidant à Bayeux, Caen et Lisieux sont probablement de la même famille.

⁴⁰⁹ *Mémoires de Jean-Baptiste Louvet*, préfacé par Michel Vovelle, PARIS, Editions Desjonquères, 1988, p. 59

⁴¹⁰ *Mémoires de Jean-Baptiste Louvet*, opus cité, p. 59

⁴¹¹ Micheline VALLEE, *Les émigrés de 1793 (liste dressée en application des lois du 28 mars et du 25 juillet 1793)*, Publication M. Vallée, 1991, 3 vols.

⁴¹² Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, liasses 1 Q.390 à 1 Q. 393, ou 1 Q. 394 à 1 Q. 396.

⁴¹³ Nous dénombrons 2 080 émigrés pour le département.

⁴¹⁴ Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, liasses 1Q 409 et 1Q 410.

⁴¹⁵ Les membres de cette famille Aignan résident à Fontenay, Bayeux et Ommoy.

Nous nous sommes rendu compte que la grande majorité des émigrés du Calvados sont des roturiers. La Révolution ne fait pas peur qu'à la seule noblesse. Mais, étant donné la faible proportion de nobles au sein de la population, leur fuite est immédiatement visible pour ceux qui ont fait le choix de rester. Il y a de plus, parmi les émigrés non-nobles, le personnel des nobles qui partent.

Nous pouvons évaluer la proportion de nobles parmi les émigrés du Calvados. Nous savons que 2 080 personnes avaient quitté le sol français, ou du moins le Calvados, en 1793. Si nous considérons que la liste des émigrés que nous avons établie est juste, nous savons que 551 nobles se sont exilés. Cet exil nobiliaire représente environ 26 % du total des départs. Nous rappelons que la moyenne nationale est de 16,6 % de nobles parmi les émigrés.

Pourtant, si nous évaluons la participation de la noblesse du Calvados à l'émigration du département, cette constatation pourrait se révéler peu réaliste. Nous recensons grâce au nobiliaire de Normandie, 837 familles nobles présentes dans le Calvados en 1789⁴¹⁶, représentant 5 022 personnes si nous décidons de fixer le nombre moyen de personnes par famille à six individus. Nous incorporons ainsi les épouses et les cadets de familles qui ne sont pas pris en compte par le terme de « famille ». Le nombre de nobles exilés semble s'élever à 551 personnes. Cette émigration de la noblesse représente en fait près de 11 % de l'effectif noble du Calvados. A priori, si la proportion de nobles émigrés est élevée dans le département, c'est parce que les membres de l'ancienne noblesse sont nombreux. Mais les départs sont relativement faibles, si nous nous rapportons au nombre total de nobles.

Il faut en plus tenir compte du fait que souvent plusieurs membres d'une même famille décident de fuir le pays ensemble. La proportion de nobles exilés en fonction du nombre total de nobles ne peut prendre en compte cet aspect. Il faudrait de ce fait réfléchir en termes de membres d'une même famille afin de connaître précisément l'impact de la Révolution sur la noblesse. Existe-t-il des familles plus sensibles aux événements révolutionnaires, et quelle part des émigrés représentent-elles au sein de la noblesse exilée, au sein des émigrés ? La réponse à cette question fait appel à une recherche qui n'est pas abordable sans une étude généalogique systématique au cas par cas de toutes les familles émigrées, étude que nous ne pouvons mener à cause de la taille du corpus envisagé et faute de temps à consacrer pour ce seul point. Néanmoins, Michel Vergé-Franceschi⁴¹⁷ a pu détailler le devenir des 1 700 officiers qui furent souvent déclarés émigrés lors de leurs voyages commencés antérieurement

⁴¹⁶ Nous travaillons sur la publication de Nicolas VITON DE SANT-ALLAIS, *Nobiliaire de Normandie*, opus cite.

⁴¹⁷ Michel VERGE-FRANCESCHI, « Marine et Révolution. Les officiers de 1789 et leurs devenirs », in *Histoire, économie et société*, 1990, 9^e année, pp. 259-286.

à la Révolution et qui perdirent leurs droits parce que nobles. Cette situation illustre parfaitement les risques encourus par certains nobles à rester en France.

Ces risques ne sont d'ailleurs pas homogènes. Ainsi, nous pourrions penser que plus il y a de nobles présents, plus nous en trouvons parmi les émigrés. Pour nous convaincre que cet a priori est faux, nous pouvons exécuter les mêmes calculs sur la population noble émigrée dans la Manche, département limitrophe. Le nombre d'émigrés est, pour les deux départements, relativement similaire, à soixante-dix personnes près. Cependant, le nombre de nobles dans la Manche est sensiblement inférieur à celui du Calvados. En effet, nous avons recensé 486 familles, pour environ 2 916 personnes, soit près de la moitié moins que dans le Calvados. Pourtant, le pourcentage de nobles émigrés selon la population noble du département en 1789, qui est de 10,97 % pour le Calvados, monte à 13,51 % pour la Manche. Il y a moins de nobles, mais ils sont proportionnellement plus nombreux à partir dans la Manche que dans le Calvados.

Nous avons tenté de comprendre les raisons du choix du départ pour les membres de l'ancienne noblesse. Nous avons vu que l'honneur jouait un rôle aussi important que la peur. La noblesse fuit par conviction autant que par crainte pour sa vie et ses biens. Néanmoins, des conditions financières difficiles ainsi que la mise sous séquestre des biens en France, rendant alors l'arrivée d'argent aléatoire, auront raison de beaucoup de convictions et de craintes⁴¹⁸. Les retours sont plus ou moins rapides, mais il est assez peu de personnes qui ne reviennent pas, ce que nous verrons plus loin lors de l'étude du « milliard des émigrés ».

Le second aspect est quantitatif, nous avons tenté de mesurer l'impact de l'émigration de la noblesse. Il est ressorti que cette proportion était due au grand nombre d'émigrés, ainsi qu'au grand nombre de nobles dans les départements normands. En considérant non plus la part de la noblesse dans l'émigration, mais le nombre de nobles émigrés en fonction du nombre de nobles présents, nous nous sommes aperçus que la noblesse choisissant l'exil représentait une fraction peu importante de la population noble totale.

Si les nobles à choisir le départ sont une fraction importante des émigrés du Calvados, ils ne représentent qu'une minorité de la noblesse du Calvados. Cette conclusion est extensible aux autres départements normands. Par ailleurs, l'émigration, déracinant économiquement les familles nobles tend à détruire durablement son influence politique.

⁴¹⁸ Le manque d'argent, malgré les pensions de militaires versées par les princes, est la raison principale du retour progressif des membres de la famille du Chapelet. Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

2. Les demandes d'addition de noms : le mythe nobiliaire et l'attrait que revêt l'apparence de noblesse

La particule et l'apparence de noblesse sont des moteurs de l'intégration politique au cours du XIX^{ème} siècle. Il y a nécessité à intégrer le corps de la noblesse si l'on souhaite être élu, au même titre que la bourgeoisie affectait de mener un train de vie similaire à la noblesse au cours du XVIII^{ème} siècle. Le nom, et la particule, deviennent des outils de propagande politique de la même manière que la construction des châteaux bourgeois. L'utilisation de ces patronymes à consonances nobles est restée encore aujourd'hui un outil utile⁴¹⁹.

Au cours du XIX^{ème} siècle, « le droit de porter des armoiries et d'avoir des livrées ne peut aujourd'hui être contesté à personne. Chacun peut adopter pour sa voiture tel emblème, pour sa maison telle livrée qu'il lui convient⁴²⁰ ». A la condition que ces armes ne soient la propriété de personne, une telle acceptation de la multiplication des armes induit nécessairement la désaffection d'une part de la population pour une démonstration si aisément accessible.

Le sentiment d'identité nationale se met en place. C'est à cette période que les communes de France se munissent d'armes et de blasons. L'ouvrage, *Tout sur la Manche*, édité par le conseil général de la Manche en 1987⁴²¹, dans une partie consacrée aux armes du département, revient sur le processus d'élaboration des blasons des communes⁴²². Il⁴²³ évoque très régulièrement l'utilisation, que certaines de ces communes ont fait, des armes de familles nobles locales, en contradiction avec la propriété officielle de ces blasons. Notons que le mouvement semble s'accélérer après 1863. En effet, à cette date est publié *l'Armorial des villes et corporations de Normandie*, d'Alfred Canel. Il existe alors assez peu de blasons municipaux⁴²⁴, aujourd'hui la presque totalité des communes en arborent, démontrant l'accroissement de la sensibilité des Français à cette démonstration de la noblesse. Une démonstration cependant détournée au profit des valeurs républicaines. L'appropriation de blasons familiaux renforce, de plus, les liens entre l'histoire de la commune, de ladite famille

⁴¹⁹ Notons parmi les politiques français usant de cette méthode, Dominique Galouzeau de Villepin, Valéry Giscard-d'Estaing, Ernest-Antoine Seillère de Laborde. Le premier étant bourgeois (anobli selon les règles de la légion d'honneur ?) le second étant noble par adoption, le dernier par achat d'une charge romaine.

⁴²⁰ DALLOZ, répertoire général, V^o, *Noblesse*, n°39.

⁴²¹ *Revue du département de la Manche*, T.29, 1987, numéro spécial, fascicules 113, 114, 115, Saint-Lô, septembre 1987, 462 pages.

⁴²² *Revue du département de la Manche*, T.29, 1987, numéro spécial, fascicules 113, 114, 115, Saint-Lô, septembre 1987, 462 pages.

⁴²³ Les articles n'étant pas signé, nous pensons qu'il s'agit d'Yves Nédélec, alors directeur des archives départementales, ou de Rémy Villand documentaliste aux mêmes archives.

⁴²⁴ En 1863, 14 villes sont blasonnées, contre 3 en 1694.

noble⁴²⁵, et les nouveaux habitants. Il s'agit d'une solution pour créer une cohésion sociale au niveau communal. Les autorités, en reprenant les blasons anciens, ancrent leur commune et leurs administrés dans une longue filiation.

L'octroi d'armoiries n'est pas considéré comme étant un anoblissement, pas plus que l'octroi d'un nom ne pourvoira les armes. Cependant, les timbres sont concernés par la loi. En effet, ces cimiers correspondent à un titre et, par conséquent, à une faveur du souverain. Ces meubles peuvent, eux, correspondre à un état de noblesse et conserver leur évocation nobiliaire. Nous voyons donc que, globalement, l'usage d'armoiries n'est plus une démonstration de la noblesse en France et en Normandie après la Révolution française. Ceux qui tiennent à se présenter sous des apparences nobiliaires, et alors profiter de ce prestige, doivent trouver d'autres solutions.

2.1. La noblesse normande face à la naissance des usurpations de prestige

Citons en exemple le cas de Jacques Charles Dupont de l'Eure. Sa particule est une usurpation. Cependant, en tant qu'avocat du parlement de Rouen avant 1789, il aurait pu prétendre à l'achat d'une charge anoblissante. Les événements révolutionnaires ont empêché ce bourgeois, d'une bonne condition sociale, d'intégrer le corps des privilégiés. Son surnom est probablement dû à la nécessité de distinguer sa personnalité des autres familles Dupont que nous savons si courantes. Mais il ne faut pas écarter l'idée qu'il y a dans ce surnom un moyen de s'intégrer aux élites. La pratique d'usurpation est aussi très fréquente dans les écoles militaires⁴²⁶ où les élèves officiers tentent ainsi de s'approcher des coterie nobles habituellement plus favorisées dans leurs avancements.

Par opposition, certaines familles sont privées de leur noblesse alors qu'elles estiment n'avoir pas dérogé. Ces situations trouvent une solution après un recours auprès du Conseil d'État. Une majorité des demandes reçut un dénouement favorable pour les demandeurs. Nous avons mention de cette procédure dans l'ouvrage de M. Gérard Arundel de Condé⁴²⁷.

⁴²⁵ Par exemple, les Beaudre à Beaudre, les Jallot à Beaumont-Hague, les Brecey à Brecey, indirectement Bricquebec [d'or au lion passant de gueule] pour les Paisnel [d'or aux deux lions passants de gueule], les Cerisy à Cerisy-la-Salle, les Magneville à la Haye-du-Puits, les Paynel à la Haye-Pesnel [d'or à deux fasces d'azur et neuf merlettes de gueules en orle] armes également employées par la ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte et Hambye, le marquis de Marigny, Hyacinthe de Marnières de Guer à Marigny, les comtes d'Évreux à Mortain, les Percy à Percy, les Le Moyne à Sourdeval.

⁴²⁶ William SERMAN, « La noblesse dans l'armée française au XIX^{ème} siècle (1814-1890) », in ***Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle***, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, p. 556.

⁴²⁷ Gérard ARUNDEL DE CONDE, ***Anoblissement, maintenues et réhabilitations en Normandie. (1598-1790)***, PARIS, 1981.

Dans l'Eure, nous avons pu consulter la procédure concernant la famille de Boisgelin⁴²⁸, dont le rôle politique dans le département sera considérable au XIX^{ème} siècle⁴²⁹. Les Boisgelin s'estiment être « d'ancienne extraction », statut leur permettant de ne pas présenter leurs titres de noblesse. Cependant, le procureur général du roi ne tient pas à les inscrire sur les listes de noblesse sans preuves. Ils sont donc d'abord rayés des listes de noblesse en attendant de faire la preuve de leur rang. Les six frères et trois sœurs s'exécutèrent très rapidement en présentant la totalité du contenu de leur chartrier. Chaque document est ensuite analysé par les avocats afin d'en déterminer la valeur. En guise d'ancienne extraction, la famille de Boisgelin date du début du XV^{ème} siècle, noblesse trop récente pour pouvoir utiliser ce terme réservé aux familles antérieures à 1400. Cependant, les faux sont très nombreux. La noblesse cherche, de tout temps, à se rattacher aux plus anciennes familles du royaume.

Les Républicains se sont constamment opposés à toute réforme du statut de la noblesse, légiférer à propos des anciens privilégiés reviendrait à reconnaître l'existence d'un groupe que la Révolution s'est affairée à faire disparaître. La disparition progressive des majorats devait aussi réduire peu à peu la noblesse à néant. Les mots de Jean Jaurès et de Karl Marx concernant l'étude de la noblesse proviennent en grande partie de cette démarche des mouvements républicains. Ce discours portant sur les « fossiles sociaux » est l'aboutissement de la volonté de faire disparaître la noblesse, disparition contestée par la loi concernant les usurpations. Bien au contraire, la noblesse n'ayant plus de valeur légale intègre une nouvelle position sociale. Les volontés d'usurpation démontrent la réussite de ce positionnement social. Les populations tentant d'appartenir aux élites politiques et économiques essayent de s'arroger une apparence de noblesse. Cette apparence leur semblant nécessaire et suffisante pour leur acceptation. Pourtant, en règle générale, la noblesse n'est pas dupe du mécanisme, et les faux nobles sont toujours reconnus.

Lors de la mise en place de la loi du 11 germinal an XI, le législateur avait prévu des recours aux changements de patronymes. Les articles 7 et 8 portent notamment sur les moyens de protestation concernant des modifications. « Pendant le cours de cette année, toute personne y ayant droit sera admise à présenter requête au gouvernement pour obtenir la révocation de l'arrêté autorisant le changement de nom⁴³⁰ ». Nous pouvons lire à l'article 8,

⁴²⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 408.

⁴²⁹ La famille occupera successivement les postes de sous-préfet et de conseiller général. L'aîné, dont le prénom nous est inconnu, sera sous-préfet de Louviers de 1807 à 1807. Il sera suivi par le vicomte, puis comte, Alexandre de Boisgelin, conseiller général de Beaumont-le-Roger de 1867 à 1870 puis de 1871 à 1892. Notons aussi la présence de Georges de Boisgelin, successeur au même poste de conseiller général, de 1910 à 1943.

⁴³⁰ Loi du 11 germinal an XI, article 7.

que « s'il n'y a pas eu d'opposition, ou si celles qui ont été faites n'ont point été admises, l'arrêté autorisant le changement de nom aura son plein et entier effet à l'expiration de l'année⁴³¹ ». Cette loi essaye de régler définitivement le problème en permettant la publicité d'une procédure traditionnellement privée. Mais, cette publicité va engendrer des difficultés. En effet, il semble que la situation se soit aggravée depuis la Restauration. Édouard Barthélemy continue sa description de la société française, où « le désordre a tellement grandi, ce pillage est devenu si scandaleux, si blessant pour une institution honorable, que le gouvernement s'est ému des justes et respectueuses observations qui lui ont été soumises par M. Voysin de Gartempe⁴³² ». L'auteur fait preuve d'une certaine exagération. Dans le procès opposant le duc de Clermont-Tonnerre aux Clermont-Thoury⁴³³, le processus n'est ni respectueux, ni honorable.

L'affaire se règle dans ses affres juridiques auprès de la cour impériale de Paris le 21 mai 1856⁴³⁴, une juridiction très élevée pour une affaire ressortant du simple droit privé. De fait, l'opposition entre les familles de Clermont-Tonnerre et Clermont-Thoury prend rapidement de l'ampleur entre 1853 et 1856. Cependant, les Clermont-Thoury sont suspectés de tenter d'usurper le nom de Tonnerre depuis 1710. Les événements révolutionnaires et la tendance qu'auront les familles nobles à se rapprocher oblitéreront un temps les tensions. Mais la suspicion ne disparaît pas pour la famille de Clermont-Tonnerre, bien qu'elle tente de considérer la solution de l'apaisement. Dans une lettre de 1814, le futur duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre⁴³⁵ laisse entendre que la tentative d'usurpation est en cours. Ainsi, « [il] se proposait de partir demain, [sa] malle est faite, mais c'est jeudi la Sainte-Anne, fête de Gabrielle ; de plus M. Amédée de Clermont, *dit récemment Tonnerre*, et qui est mousquetaire noir, [lui] a dit ce matin que les affaires des mousquetaires de toutes couleurs seraient présentées au roi dimanche prochain, trente du courant »⁴³⁶. En premier lieu, la tentative n'inquiète nullement les tenants légitimes du nom, cette allusion signifie que Aimé Marie Gaspard est conscient du problème mais qu'il ne le prend pas réellement au sérieux. Cependant, en 1824, Aimé Marie Gaspard, alors ministre de la Guerre, recevait le 3 février une lettre du préfet de la Somme commençant par : « j'ai reçu hier la lettre que Votre

⁴³¹ Loi du 11 germinal an XI, article 8.

⁴³² Édouard BARTHELEMY, *La noblesse en France, avant et depuis 1789*, opus cit. p. 77.

⁴³³ Archives départementales de l'Eure, série E, liasse 2898.

⁴³⁴ DE GAUJAL, *Mémoire Pour M. le duc De Clermont-Tonnerre et ses fils*. PARIS, Firmin-Didot, 1857, 207 p.

⁴³⁵ Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre ne deviendra duc qu'en 1842. Pour plus d'information, se reporter à Etienne PAISNEL, « La noblesse au XIX^{ème} siècle, entre rupture et continuité : Aimé Maire Gaspard de Clermont-Tonnerre, un symbole ? », in *Annales de Normandie*, mai 2007, pp. 49 à 75.

⁴³⁶ DE GAUJAL, *Mémoire Pour M. le duc De Clermont-Tonnerre et ses fils*. PARIS, Firmin-Didot, 1857, p. 135.

Excellence à bien voulu écrire au sujet des prétentions électorales de M. le marquis de Clermont-Thoury ». Le lendemain, M. le duc de Clermont-Tonnerre transmettait à son collègue, M. le baron de Damas, la lettre du préfet de la Somme qu'il commentait ainsi : « le marquis de Clermont-Thoury, mon cousin, lieutenant-colonel d'état-major, paraît se mettre sur les rangs dans cet arrondissement pour être nommé député en opposition à M. Cornet d'Incourt ... Je n'aurais pu, dans aucun cas, approuver *qu'un de mes parents, dont le nom se rapproche beaucoup du mien*, allât contrarier l'élection d'un homme extrêmement recommandable et que j'estime particulièrement. Je me suis empressé de le déclarer à M. de Tocqueville, en réponse à la lettre par laquelle il m'informait de la fausse démarche *du marquis Amédée de Clermont-Thoury*⁴³⁷ ». A ce moment, la situation devient un peu plus embarrassante pour Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Il est alors l'un des personnages les plus influents du gouvernement Villèle. Une tentative d'usurpation, sur le domaine même de la famille de Clermont-Tonnerre, très implantée dans la Somme, doublée d'une tentative électorale devient particulièrement dérangeante. Notons, malgré tout, que les courriers sont cordiaux ; mais le désaveu est patent. Remarquons aussi la présence dans cette affaire d'un préfet dont le nom ne nous est pas inconnu.

C'est en 1853 que l'opposition entre les deux branches des Clermont va quitter la sphère du privé. Le 21 mars 1853, lors du mariage du fils d'Amédée, Gédéon, on tente d'enregistrer l'acte sous le nom de Clermont-Tonnerre. Dans un courrier invitant le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, Amédée de Clermont-Thoury se présente comme chef de famille. Cela déplait nettement au duc et ce dernier lui répond : « Permettez-moi, mon cher cousin, de profiter de cette occasion, comme *chef de famille*, pour vous rappeler le désir que nous éprouvons, mes enfants et moi, de voir reparaître le nom honoré de votre branche, et mettre de cette manière un terme à des confusions de diverses natures qui se reproduisent assez fréquemment, et qu'il serait dans l'intérêt commun de faire cesser⁴³⁸ ». Le ton du véritable chef de famille ne laisse pas de doute quant à sa détermination à faire cesser l'usurpation. D'autant plus qu'elle ne concerne plus uniquement le port illégitime d'un nom que le rang de « chef de famille » qui vaut au duc une préséance dans les usages et les pratiques nobiliaires.

⁴³⁷ DE GAUJAL, *opus cit.*, p. 135. Les italiques sont de l'auteur.

⁴³⁸ DE GAUJAL, *opus cit.*, p. 137.

Quelques jours après ce courrier, les journaux publient les bans du mariage de Gédéon, comte de Clermont-Tonnerre. L'un des fils du duc, Aynard, écrit alors au *Journal des Débats* :

« Monsieur,
J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire insérer dans votre prochain numéro la réclamation suivante :

Plusieurs journaux ont annoncé le mariage prochain de M. de Clermont-Tonnerre ; c'est une erreur qu'en l'absence d'une partie de ma famille⁴³⁹ je tiens à rectifier. Parmi les nombreuses branches de la famille de Clermont, la branche ducale seule a le droit de porter le nom de Tonnerre, et aucun de ses membres ne se marie en ce moment.

Comte de Clermont-Tonnerre.

Officier d'ordonnance du maréchal ministre de la guerre⁴⁴⁰»

Figure 26 : Lettre d'Aymard de Clermont-Tonnerre

Suit ce courrier une réponse d'Amédée de Clermont-Thoury, dont quelques extraits seront révélateurs de la montée des tensions. Notons par ailleurs que les deux familles emploient le même support pour s'opposer l'une à l'autre. Tous les lecteurs du *Journal des Débats* peuvent profiter de ce règlement de comptes. Il s'agit de la première mention que nous ayons trouvé d'une dérive « people » de la presse, dérive organisée par la noblesse elle-même.

⁴³⁹ Le duc de Clermont-Tonnerre s'est retiré de la vie publique en 1830 et vit à Glisolles, près Évreux.

⁴⁴⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse 2898

« Monsieur,

En lisant ce matin dans plusieurs journaux une lettre signée : « comte de Clermont-Tonnerre », j'ai été surpris que la généalogie de notre famille lui fût aussi étrangère. (...)

Il ne subsiste plus aujourd'hui de cette maison que deux branches (...) celle de Crusy (...), et celle de Thoury, dont je suis le chef.

Depuis la vente du comté de Tonnerre, tous les actes de cette dernière branche portent le nom de Tonnerre.

Plusieurs même sont signés par les chefs de la branche aînée actuelle⁴⁴¹.

M. le comte Aynard de Clermont-Tonnerre n'aurait dû ignorer aucun de ces faits. En tout cas, c'était à son père seul qu'il appartenait de soulever une aussi grave contestation, s'il y avait lieu.

J'aurais alors pu prouver devant les tribunaux la possession d'un nom qui m'appartient et qu'il ne me conviendrait pas d'usurper.

Le marquis de Clermont-Tonnerre⁴⁴²»

Figure 27 : Lettre d'Amédée de Clermont-Thoury

Le marquis de Clermont-Thoury insiste là où le duc de Clermont-Tonnerre l'avait déjà interpellé. Il détourne la difficulté, car il semble tenir au titre de chef de famille, en se désignant chef de la branche de Thoury ; ce qu'il est effectivement. Il fait suivre immédiatement cette mention du fait qu'il s'autorise à usurper le titre depuis longtemps. Le processus d'amalgame permet de croire qu'il dit vrai. La remarque la plus cinglante, et qui semble n'avoir pas sa place dans des entrefilets de journaux, porte sur la personne du comte de Clermont-Tonnerre. Puisque son argumentaire ne convainc pas nécessairement, il s'attaque à celui qui l'a mis en défaut, parce qu'il n'est pas légitimé dans son rôle d'arbitre. Amédée de Clermont-Thoury laisse entendre qu'Aynard est « un freluquet imbécile ».

⁴⁴¹ Ces documents sont : la signature du duc de Clermont-Tonnerre sur le brevet militaire d'Amédée de Thoury, son concours à l'adoption de M. Prosper Tillet de Mautort, sa signature au bas d'un acte de mariage, et la présence en 1804, de Jules Gaspard Aynard de Clermont-Tonnerre au mariage d'Amédée de Clermont-Thoury. Ils sont particulièrement peu probants.

⁴⁴² Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse 2898.

Le duc Aimé Marie de Clermont-Tonnerre n'a pas dû goûter l'offense. C'est un homme dynamique au caractère entier. Donc, il convoque aussitôt un conseil de famille dans son château de Glisolles. Les différentes branches de la famille, hormis les Clermont-Thoury, se réunissent pour décider de la conduite à tenir face à la provocation du marquis Amédée. L'affaire aurait dû s'achever par ce conseil, et une correspondance entre les différentes parties. Mais le duc souhaite faire entendre par le plus grand nombre l'énoncé de son droit.

Une déclaration commune est donc rédigée puis publiée dans plusieurs journaux :

« Paris, le 26 avril 1853.

Monsieur,

vous avez bien voulu ouvrir vos colonnes à deux notes concernant la famille de Clermont. Veuillez donner place à celle-ci, qui doit clore un débat inutile à prolonger.

Par respect pour le nom de Clermont qui nous est commun, nous ne voulons pas aujourd'hui, ce qui nous serait facile, contester les assertions contenues dans la lettre d'hier, signée : « marquis de Clermont-Tonnerre. »

Nous nous réservons de rétablir en temps et lieu l'exactitude des faits, au moyen des auteurs qui sont entre les mains de tout le monde et qui ont autorité en la matière. Il est de notoriété publique que, jusque vers la fin du dix-huitième siècle, les deux branches issues de Bernardin de Clermont se sont constamment distinguées par les noms de Clermont-Tonnerre et de Clermont-Thoury.

Le duc de Clermont-Tonnerre et ses enfants, désireux de maintenir une union qui leur est chère, mais sans admettre un droit qu'ils n'ont jamais reconnu, ont toujours évité de soulever la question qui s'agite aujourd'hui. Ils ne se sont décidés à rompre le silence qu'à la suite d'un parti pris par MM. de Clermont-Thoury de supprimer un nom longtemps et noblement porté. Un pareil fait ne pouvait qu'affliger vivement les différentes branches de la famille de Clermont. Ne doit-on pas aussi éprouver quelque étonnement en voyant l'honorable chef de la maison de Clermont-Thoury, signer « marquis de Clermont-Tonnerre », comme un de ceux qui sont aujourd'hui contraints de revendiquer exclusivement ce nom ?

signé : marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Clermont-Tonnerre,

marquis de Clermont-Montoison, marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean.⁴⁴³ »

Figure 28 : lettre conjointe de la famille de Clermont

Dans le ton de la déclaration, nous pouvons reconnaître le style de l'ancien ministre de la Guerre. Le sens de l'intervention est clair dans les derniers mots, si le débat devait se poursuivre par l'intermédiaire des journaux, un procès serait la dernière des issues. Remarquons aussi l'importance que porte le duc de Clermont-Tonnerre à la survie d'un nom noble.

C'est après cette publication que la situation dérape complètement. Jusqu'alors, quoique des affaires de familles fussent exposées au vu et su de tous, le ton restait cordial, chacune des parties prenant soin de ménager les positions de l'autre. Le Duc de Clermont-Tonnerre avait montré un certain agacement, mais il reconnaissait la place de chef de la branche de Thoury à son lointain cousin.

Le 27 avril, Amédée de Clermont-Thoury avait envoyé aux journaux :

« Monsieur le rédacteur,

Vous avez accordé place dans votre journal d'aujourd'hui à une nouvelle lettre par laquelle on prétend contester encore dans la famille de Clermont dont je suis le chef, le droit de joindre à son nom celui de Tonnerre. Une telle contestation, si elle était fondée, devrait être portée devant les tribunaux, auxquels on n'osera pas la déférer. Il me suffit de répondre à cette nouvelle attaque, que, ce matin même, M. le marquis de Clermont (Mont-Saint-Jean, dont je vois le nom au bas de la lettre que vous publiez, m'écrivait en ces mots : A monsieur le marquis de Clermont-Tonnerre. Et je dirais aux deux fils du duc de Tonnerre, qu'il y a peu de jours, leur père, m'envoyant ses félicitations sur le mariage de l'un de mes fils, les adressait à M. le marquis de Clermont-Tonnerre-Thoury.

Ces deux faits, devront sans doute clore un débat inutile.

signé : le marquis de Clermont-Thoury.⁴⁴⁴ »

Figure 29 : Réponse d'Amédée de Clermont-Thoury

Aucun des éléments cités par Amédée de Clermont-Thoury n'est exact. Il ne peut être le chef de la maison de Clermont, car ce titre est dévolu aux ducs. D'ailleurs, ce dernier

⁴⁴³ Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse 2898.

⁴⁴⁴ Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse 2898.

répondra à cette provocation manifeste ; qui ne fait que formuler avec des mots évidents ce que la déclaration commune contenait de sens caché ; par un courrier privé enjoignant son cousin d'abandonner ses revendications.

Dans une lettre du 30 avril, Amédée de Clermont-Thoury intervient à nouveau auprès du duc de Clermont-Tonnerre, en maintenant cette fois leurs oppositions dans le cadre du privé.

« Lorsque, dans la lettre que je reçois de vous, mon cher cousin, vous regardez comme n'étant pas exact le fait contre lequel j'ai protesté, je dois douter que vous ayez eu connaissance de la réclamation de M. le comte Aynard, votre fils, dont la publicité, par la voie de la presse, a soulevé le triste et fâcheux débat dont nous avons tous à gémir, car là est uniquement et incontestablement le principe du scandale auquel je n'ai opposé que le calme et la dignité qui conviennent à notre nom.

Je ne suis pas plus disposé à renier le nom de Thoury que vous ne le seriez vous-même à l'égard de celui de Cruzy. Mais je ne changerai rien à ce qui a été fait simultanément par nos pères depuis plus d'un siècle. Puisque nos familles ont ainsi laissé subsister les choses, quelles raisons y aurait-il à ce qu'elles fussent changées aujourd'hui ?

Au surplus, il y aurait impossibilité maintenant, par suite de l'éclat qui, bien malgré moi, vient d'être fait si injustement et si intempestivement.

Je dirai plus : j'ai lieu d'attendre de la part de votre fils une réparation que je suis surpris que vous ne lui ayez pas conseillée vous-même.

Recevez, mon cher cousin, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. marquis de Clermont-Tonnerre⁴⁴⁵. »

Figure 30 : Extraits d'un courrier de Amadée de Clermont-Thoury.

Nous comprenons parfaitement alors les revendications du marquis de Clermont-Thoury. Depuis le début de la manœuvre, ce qu'il désire, n'est pas le nom de Tonnerre, mais le titre de chef de famille. Il rejette par ailleurs l'indélicatesse et la source du scandale public sur Aynard de Clermont-Tonnerre. Le seul à encore résider sur Paris à cette époque. Le duc,

⁴⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse 2898.

vieillissant⁴⁴⁶ ne se rend plus qu'exceptionnellement dans la capitale, son second fils réside à Conches et le troisième dans la Somme. Mais il est peu probable, compte-tenu de la personnalité du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, que son fils ait agi sans concertation et avec précipitation. Ce que laisse entendre le marquis de Clermont-Thoury.

Par acte extrajudiciaire du 19 juillet 1853, le marquis de Clermont-Thoury fait « sommation de, sous trois jours pour tout délai, dire s'il entend contester ou non le droit qu'il a de se qualifier de marquis de Clermont-Tonnerre, et de transmettre à ses fils ses noms, titres et armes, lui déclarant que, faute par lui de ce faire, ladite qualification sera censée de lui reconnue, et que telle publicité que de droit sera donnée à la présente sommation» Une forme nette de chantage.⁴⁴⁷ Le duc répond qu'il refuse cette qualification. Mais, le marquis de Clermont-Thoury n'ose pas aller en justice. Au lieu de se considérer vaincu, voire de camper sur ses positions, il fait produire un nouveau document dont voici un extrait :

« Dès lors, elle (la branche de Thoury) est à la discrétion de ceux qui lui contestent le nom qu'elle porte, puisque certains de la défaite de leurs adversaires dans le débat judiciaire qu'ils auront sollicité, ils se réservent de déduire de leurs motifs, s'il y a lieu, devant qui de droit. Mais quand donc le moment sera-t-il plus pressant pour leur honneur et plus favorable pour le triomphe qu'ils se promettent ?

Entre ceux qui provoquent le jugement des tribunaux et ceux qui l'évitent, le public décidera. A ces allégations produites avec tant d'assurance devant lui, mais tenues avec tant de prudence à l'abri de tout examen judiciaire, il infligera les qualifications qu'elles méritent⁴⁴⁸».

Le marquis de Clermont-Thoury fait ici preuve d'une grande finesse politique. Il provoque la colère des tenants légaux du titre. Doutant de ses capacités à gagner au cours d'un procès qu'il aurait engagé, il préfère que la famille du duc soit celle qui provoque cette déchirure. Après avoir mis en cause le comte Aynard parce qu'il a fait publicité du différend familial, il devient le principal promoteur de cette publicité. Par une manipulation des mots, il prend posture de victime. L'opinion publique reste en général attachée à la vérité du premier qui prend la parole. Il devient donc difficile pour la famille du duc de ne pas devenir les accusateurs. Pourtant, le marquis de Clermont-Thoury se décrit lui-même dans ce courrier public.

⁴⁴⁶ Il est né en 1779.

⁴⁴⁷ Rappelons que l'adjonction frauduleuse apparaît au moment d'un mariage.

⁴⁴⁸ DE GAUJAL, *opus cit.*, p. 145.

Finalement, lors de son jugement du 21 mai 1856, la cour impériale de Paris déboute le duc de Clermont-Tonnerre. Attendu que le fief de Tonnerre quitte la famille de Clermont en 1684, le titre devient convenance et ne se rattache plus à réalité. Dès lors qu'en 1717 la branche de Thoury accapare le titre, il n'est pas de la juridiction de la cour impériale de juger d'une usurpation aussi ancienne. Le marquis de Clermont-Thoury a fait une belle publicité autour de son usurpation. Ainsi, aucun milieu ne peut lui refuser la dignité qu'il s'octroyait d'une manière douteuse précédemment. Car, c'est bien la position sociale de son fils, et donc la viabilité du mariage de celui-ci, qui est en jeu. Le titre de « Tonnerre » ayant une reconnaissance historique et sociale bien plus forte au sein de la noblesse, et ailleurs, d'où la grande publicité de l'affaire⁴⁴⁹.

Il semble que le marquis de Clermont-Thoury soit parvenu à ses fins. Il a obtenu de force la reconnaissance qu'il espérait, et il l'a obtenu aussi dans l'opinion publique. Nul ne pourrait lui ôter sa victoire acquise dans l'inconscient collectif. Mais l'avocat des Clermont-Tonnerre justifie que le nom de Tonnerre n'est pas un nom de fief mais un nom patronymique associé à Clermont. Par conséquent, on ne peut l'octroyer à la branche de Thoury, qui se l'arroge après la vente du comté. « Si les Clermont de Cluzy⁴⁵⁰ joignent Tonnerre à leur patronyme cela ne peut engager que la branche aînée. A la vente du comté, on peut admettre qu'ils conservassent ce nom. Mais, qu'est-ce qui justifie que la branche cadette s'octroie ce nom après la vente ?⁴⁵¹ ». Le comté n'a jamais appartenu aux ancêtres de la branche de Thoury. Le duc de Clermont-Tonnerre perd le procès ; ce qui devrait l'obliger à abandonner son nom de Tonnerre, mais ne le donne pas aux Thoury. La cour impériale explique ainsi l'origine même de la famille de Clermont-Tonnerre, « considérant que si, vers 1605, Charles Henry de Clermont a mêlé à son nom celui de Tonnerre, ce n'est pas comme élément d'un nom patronymique à constituer, mais parce que, devenu propriétaire du comté de Tonnerre, et par application du droit féodal, tel que l'avait fait le plus constant usage, il ajoutait à son nom celui de la seigneurie dont son patrimoine s'était accru⁴⁵² ». C'est une reconnaissance implicite de l'usage de surnom par la noblesse. Et, par voie de conséquence, une porte ouverte

⁴⁴⁹ Notons que nous ne sommes pas aujourd'hui bien différents que dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Ainsi, lors de la diffusion de l'émission télévisée *Loft Story*, la personnalité de Laure de Lattre s'est démarquée. La figure du général de Lattre de Tassigny est donc rapidement revenue aux souvenirs. La candidate prenant bien garde de laisser entendre sa parenté avec le glorieux officier. Mais, les de Lattre de Tassigny ont fait publier plusieurs notes démentant une proximité familiale. A presque 150 ans d'écart, nous avons une situation rigoureusement identique.

⁴⁵⁰ La branche des ducs de Clermont-Tonnerre à laquelle appartient Aimé Marie Gaspard provient de la branche des Clermont de Cluzy.

⁴⁵¹ DE GAUJAL, *opus cit.*, p. 146.

⁴⁵² Arrêt du 5 décembre 1857.

à l'adjonction de noms et aux titres de complaisance. Cet exemple local concernant les Clermont-Tonnerre trouve écho dans une procédure de 1815. Par ordonnance, Louis XVIII avait transmis les titres et qualités de pair du comte Lally-Tolendal à son gendre, le comte Patron d'Aux de Lescaut. Cette ordonnance revenait à transmettre le nom de Lally. Le conseil d'État ayant reçu la plainte de M. Lally de la Neuville, il trancha le problème en référence à la loi du 11 germinal an XI⁴⁵³.

Les lois votées par les gouvernements révolutionnaires ne sont pas abolies lors de la Restauration. Louis XVIII se contente de mettre en place une constitution encadrant le fonctionnement politique national. La loi du 11 germinal an XI est donc toujours d'actualité. C'est dans ce cadre légal que s'engage un procès à Besançon entre la famille Garnier et le marquis de Falletans⁴⁵⁴ en 1845. En effet, la famille Garnier veut adjoindre à son patronyme celui de « Falletans » du fait de son usage depuis 1697. Cet aspect n'est pas sous-jacent dans le débat juridique, il est au-devant de la scène comme nous le signale Alfred Levesque dans son compte-rendu de l'affaire. Selon lui, « la question qui dominait le débat dans l'affaire de Falletans n'était pas précisément celle de la régularité de la situation des sieurs Garnier (...) ; c'était une question d'intérêt privé, celle de savoir si le nom constitué par les auteurs des sieurs Garnier pouvait faire confusion avec celui du marquis de Falletans⁴⁵⁵. »

Notons que les affaires dont les archives ont conservé la trace concernent surtout des conflits d'intérêt entre grandes familles nobles. L'objectif des familles usurpatrices étant de s'approprier une partie du prestige de la famille dont ils cherchent à s'approcher. Une méthode combattue très vivement par la noblesse, d'autant plus qu'il s'agit le plus souvent d'autres nobles. Ainsi, nous pensons au cas du comte d'Azémar, voulant transformer son nom en Adhémar, pour ressembler le plus possible à la famille d'Adhémar de Lantagnac⁴⁵⁶. Et l'usage d'une forte publicité permet à des familles respectables, ou non, d'asseoir un peu plus leur prestige. C'est un phénomène nouveau qui n'aurait pu exister pendant l'Ancien Régime. Nous en avons une autre illustration dans le cadre d'une procédure entre François de la Boullaye de Thevray et un dit de Clercq en 1853⁴⁵⁷. Dans l'acte notarié, l'écriture employée indique de Clercq, cependant, l'acte du tribunal ne fait mention que de l'usage Declercq. Nous avons dans ce cas une tentative manifeste d'usurpation de particule. Nous pensons que le dit de Clercq s'octroie ce droit du fait qu'il avait acquis la forêt de Beaumont-le-Roger de la

⁴⁵³ M. Patron d'Aux de Lescaut fut autorisé à prendre le nom de Lally.

⁴⁵⁴ DALLOZ, périodique, 1846, 1, 60.

⁴⁵⁵ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, PARIS, Plon, 1866, p. 229.

⁴⁵⁶ Ce qui lui est refusé par la cour de Cassation, le 8 mars 1841. DALLOZ, répertoire général, V°, *Nom*, n°17.

⁴⁵⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 295.

comtesse de Rohan. La possession d'un ancien domaine noble a pu donner à ce parisien l'idée de se revêtir d'une notabilité usurpée.

La loi mise en place après la révolution de 1830 ne sanctionne plus ce type de comportements. Dans sa correspondance, François de la Boullaye de Thevray ne commet pas l'erreur de sectionner le nom de son opposant. L'absence de procès à l'encontre du dit de Clercq montre que la noblesse normande prête peu d'intérêt à de telles tentatives. Mais nous constatons aussi que la noblesse normande continue de s'élever contre ces processus d'anoblissement frauduleux. Une démarche qui finira par porter ses fruits.

Devant les tensions apparaissant entre les parvenus et la noblesse, l'État est contraint d'intervenir. Napoléon III, ayant besoin du soutien des partis monarchistes pour gouverner, accepte assez facilement de les écouter. L'article 259 du code pénal, supprimé en 1830 est donc rétabli. Ce retour en arrière du point de vue du droit français fut très favorablement accueilli par une partie non négligeable de la noblesse. Il était enfin possible de sanctionner ceux qui tentaient de profiter du prestige de l'ancienne noblesse. Les anciens privilégiés avaient alors le moyen de rendre d'actualité une procédure qui avait considérablement réduit son effectif à la fin de l'Ancien Régime, et probablement aussi, affaibli sa position politique. Cependant, ce projet est présenté comme un moyen de « réprimer de regrettables abus⁴⁵⁸ » et non comme un outil de fermeture de la noblesse.

Monsieur le premier président Delangle a défendu un tel projet dès 1855, suite à la pétition de M. Voysin de Gartempe. Dans un rapport au Sénat, lu le 28 février 1855, il affirme « que la noblesse apparaisse comme le prix du courage, des services rendus à la patrie, du devoir poussé jusqu'au sacrifice ; que l'espoir de la conquérir excite et soutienne l'émulation ; une telle idée mérite faveur. Mais que les titres soient laissés en pâture à l'intrigue et à la sottise, l'intérêt public et l'intérêt privé s'en offensent également. C'est un mal d'avilir ce qui peut servir de but et de récompense à de généreux efforts ». L'accumulation dans la société civile de patronymes vaguement anoblis, provoque sinon l'exaspération, au moins l'agacement de la noblesse. Et, surtout, ces usurpations, comme le remarque bien M. Delangle, peuvent porter préjudice à l'ensemble de la noblesse, à tous ceux qui ont servi la France et en ont parfois payé le prix. Comme le fait remarquer Alfred Levesque, « sans doute, ce qu'on appelle aujourd'hui noblesse ne constitue qu'une sorte de légion d'honneur héréditaire ; mais est-ce une raison pour qu'elle soit moins inviolable que l'autre ? Pour qu'en la livrant en pâture à toutes les vanités, on la frappe de discrédit chez les légitimes

⁴⁵⁸ Edouard BARTHELEMY, *La noblesse en France, avant et depuis 1789*, opus cit. p. I.

titulaires⁴⁵⁹ ». Le rôle social de la noblesse est ici abordé en faveur des anciens privilégiés. Étant données les lois votées en 1858 et 1859⁴⁶⁰, nous pouvons constater que la reconnaissance nationale à l'égard des familles qui ont construit la France est unanime. La noblesse obtenue par ces familles est « le témoignage des services rendus et l'engagement d'en rendre de nouveaux⁴⁶¹ ».

Cette démarche politique et légale, suivie de ces échos parmi les intellectuels, tend à renforcer l'idée de la noblesse de service que nous avons déjà évoquée. Le discours de noblesse liée au service public distillé par la noblesse depuis le début du XIX^{ème} siècle trouve dans les années 1850 un auditoire particulièrement attentif. La construction de la symbolique nobiliaire est quasiment achevée, et à cette époque, reconnue par la Nation.

Depuis la Révolution, la possibilité de se donner des apparences de noblesse est offerte. L'État affirme ne plus encadrer des processus mis en œuvre par un groupe qui n'a plus d'existence légale. Dans les faits, dès la Restauration, les procès se multiplient pour contrecarrer les abus. Cependant, nous voyons surtout que la noblesse observe amusée ces tentatives d'introduction. Dans tous les cas, l'accroissement des tentatives d'usurpation démontre la force de la noblesse en tant que groupe social. De plus, avec le Second Empire, la situation évolue vers une aristocratisation de la société. Dès lors les usurpations redeviennent gênantes pour la visibilité des élites politiques et sociales. La loi reprend en main les dérives des usurpations.

Nous avons aussi remarqué que ces usurpations ne sont pas nécessairement le fait de personnes extérieures à la noblesse. La noblesse abusait nettement des transformations de noms. Les variations de noms de fiefs au sein d'une même famille étaient fréquentes. Après la Révolution cette pratique est moins tolérée. La noblesse elle-même se charge de contrôler ces variations. Finalement, entre les modifications antérieures à la Révolution et en raison des divers procès du XIX^{ème} siècle, la diversification des branches ne modifie pas le nombre de familles disponibles.

Le procès entre les branches de Clermont illustre parfaitement l'évolution de la symbolique du nom. La particule n'a plus de lien avec la possession d'un fief, cependant il prend une valeur sociale essentielle. Le beau mariage devient celui qui permet d'obtenir un

⁴⁵⁹ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, Paris, Plon, 1866, p. 5.

⁴⁶⁰ La loi du 28 mai 1858 suivit du décret du 8 janvier 1859 qui protège les titres nobiliaires.

⁴⁶¹ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, PARIS, *opus cit.* p. 6.

beau nom. Nous pouvons nous attacher à mettre en valeur les éléments de cette nouvelle démarche.

2.2. Influence politique et sociale de la modification de patronyme

Nous devons maintenant nous demander en quoi consistent ces apparitions de nouvelles familles nobles, étant donné qu'il n'y a que peu d'anoblissements⁴⁶². En constituant un rapport de tableau croisé dynamique sur les données contenues dans notre base de données, nous avons pu obtenir la liste des noms de familles. Ainsi, nous avons regroupé tous les noms de familles, sans mention des fiefs, et obtenu deux nouveaux éléments. D'abord, la liste des différents noms disponibles sur le sol normand et ensuite le nombre des occurrences. Alors qu'il existe 2 340 familles nobles en 1789, il n'y a que 1 580 noms différents. Nous avons appliqué le même procédé au nobiliaire de 1670, et nous constatons qu'il y avait alors 2 205 noms de famille différents à cette époque.

Figure 31 : Comparaison du nombre de patronymes entre 1670 et 1789

Nombre de noms de Familles :		Écart :
En 1670 :	2 205	- 625
En 1789 :	1 580	

Nous remarquons alors que la diversité des familles s'est nettement réduite. Les différents patronymes représentaient les deux tiers des effectifs en 1670, et seulement la moitié en 1789. Cependant, il ne faudra pas conclure hâtivement à une concentration des patronymes au profit de quelques familles. Certains homonymes existaient déjà en 1670, cela montre que des personnes portant le même nom ne sont pas nécessairement liées par le sang. Avec le temps, la différenciation des branches rendra plus complexe la question des liens de parenté entre personnes homonymes.

Le regroupement des noms de famille nous permet de construire un tableau correspondant à ces données. Nous pouvons alors mettre en avant les familles les plus représentées dans le catalogue.

⁴⁶² Dans nombre de cas, la noblesse d'Ancien Régime ayant un comportement homogame prononcé, les familles puisent dans les anciens documents familiaux pour trouver terres et fiefs mentionnés aux registres paroissiaux et donc relevents auprès de la chancellerie. Voir aussi : Alain GUILLEMAIN, « Aristocrates, propriétaires et diplômés. La lutte pour le pouvoir local dans le département de la Manche (1830-1875) », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°42, Avril 1982, p. 40.

Figure 32 : Les familles nobles les plus représentées

Noms :	Nb :						
Hue	20	Cavelier	7	Le Coulteux	6	Daniel	5
Le Forestier	17	Cheux	7	Le Grand	6	Foulques	5
Le Vaillant	16	Fayel	7	Le Petit	6	Franquetot	5
La Roque	12	Godefroy	7	Le Tellier	6	Fréville	5
Malherbe	12	Harcourt	7	Le Veneur	6	Fribois	5
Val	11	Le Cocq	7	Léonard	6	Frotté	5
Bois	10	Le Cordier	7	Mannoury	6	Godard	5
Brossard	10	Le Duc	7	Marets	6	Grieu	5
Cussy	10	Le Harivel	7	Mary	6	Hamel	5
La Houssaye	10	Le Sens	7	Moncel	6	Hayes	5
Gautier	9	Monsieur	7	Olliamson	6	La Cour	5
Gohier	9	Morin	7	Poret	6	La Londe	5
Labbey	9	Nollent	7	Rosel	6	Le Boucher	5
Le Prévost	9	Potier	7	Saint Aignan	6	Le Comte	5
Le Roux	9	Saint-		Simon	6	Le Frère	5
Marguerie	9	Germain	7	Sorin	6	Lefèvre	5
Morel	9	Saint Ouen	7	Subtil	6	Margeot	5
Vauquelin	9	Saquier	7	Varin	6	Marguerit	5
Verdun	9	Angerville	6	André	5	Martel	5
Achard	8	Bailleul	6	Anneville	5	Merle	5
Bosc	8	Banville	6	Avice	5	Mesnil	5
Bourdon	8	Beaumont	6	Bénouville	5	Morant	5
Cairon	8	Bigot	6	Béthune	5	Pierrepoint	5
Cauvigny	8	Bonnet	6	Billeheust	5	Postel	5
Guérault	8	Carbonnel	6	Bonnechose	5	Rondel	5
Le Roy	8	Chambray	6	Brasdefer	5	Rotours	5
Quesne	8	Doynel	6	Bricqueville	5	Thoury	5
Caqueray	7	La Haye	6	Ciresme	5		
		La Lande	6	Corday	5		
		Labbé	6	Courcy	5		

Nous avons conservé les noms disposant de plus de cinq occurrences. Nous voyons déjà un certain nombre d'éléments apparaître. Des familles telles que les Achard se sont très nettement diversifiées, nous pouvons évoquer les branches de la Luardièr⁴⁶³, de Bonvouloir, des Hautes Noës, de la Vente, du Mesnil Augrain, de Perthus de Bonvouloir, de Saint-Manvieux et de Vacognes.

D'autres familles connaissent cette diversification, tels les Thoury, les Vauquelin, les Gohier, les Nollent. Malgré l'impression dégagée par ce tableau, toutes les familles ne connaissent pas une diversification massive. En effet, le nom le plus courant tel qu'il apparaît dans notre liste est celui de la famille Hue (vingt occurrences). Cependant, en nous appuyant sur le nobiliaire de Saint-Allais, nous constatons que la famille Hue ne représente pas une

⁴⁶³ Cette branche n'apparaît qu'après la Révolution, fruit de l'émigration et de la séparation de la branche de Vacognes. Voir, aux archives du Calvados, la série 1 Q. 394 à 1 Q. 396, les listes nominatives des émigrés.

unité, il s'agit de familles distinguées depuis le XV^{ème} siècle. Nous devons donc faire attention lorsque nous évoquons la diversification des branches, du simple fait de l'existence d'homonymes. Si les Hue de Mathan sont relativement nombreux, il ne s'agit pas là des seuls Hue vivant en Normandie⁴⁶⁴. L'abondance de ce patronyme oblige à considérer l'existence de nombreuses familles qui n'ont rien de commun. Cette idée doit être prise en compte pour toutes les autres familles. Il y a des cas particuliers, comme celui de la famille d'Olliamson. Une telle originalité graphique incite à penser que toutes les personnes portant ce nom ont la même origine. De plus, cette modification graphique nous donne un aperçu de la prononciation des normands.

L'analyse se complique du fait des habitudes prises au XVIII^{ème} siècle de faire disparaître le patronyme au profit de la particule. Saint-Simon signale le développement de ce goût pour la particule dans ses mémoires. Par ailleurs, « Beaucoup de familles nobles prirent, sans aucune formalité et dès la fin du XVII^{ème} siècle, l'habitude de déformer leurs antiques noms en les décorant d'une fraîche particule⁴⁶⁵ ». Il est compréhensible de voir les personnes attirées par le prestige nobiliaire de recourir à des procédures plus difficiles, plus aléatoires, mais plus prestigieuses lorsqu'elles aboutissent. La première mise en place du mythe nobiliaire s'effectue au travers de l'apparence noble du patronyme. Nous avons évoqué dans l'introduction l'idée que la particule ne fait pas la noblesse. Cependant, nombreux sont les non-initiés qui n'ont pas conscience de ce fait.

Même au sein de la noblesse, l'usage de la particule est variable. Nous avons l'exemple du marquis Lacour de Balleroy. Celui qui nous intéresse était un élu municipal de premier plan. Il fut élu à Balleroy de 1860 à 1875. Selon les périodes pendant lesquelles les documents ont été rédigés, l'orthographe du nom du marquis de Balleroy évolue, illustrant les variations de l'image de la noblesse dans le département. Ainsi, il sera M. Delacour, puis Lacour, de Balleroy, marquis de Balleroy et enfin de La Cour de Balleroy. La particule devient un outil de la mise en valeur de la noblesse, ou de son repli. À la fin des années 1840, la noblesse redevient un atout politique, comme le montre la réapparition du titre de marquis pour M. de La Cour de Balleroy. Les lois mises en place durant le Second Empire permettent de restaurer les noms de famille qui ont subi des altérations.

Avant d'évoquer le mouvement d'addition de nom, nous devons présenter la mise en place des conditions politiques et légales de ces phénomènes. Si nous nous référons aux conclusions de Dalloz, nous voyons que la noblesse dispose d'avantages non négligeables.

⁴⁶⁴ Six mentions sur vingt chefs de famille.

⁴⁶⁵ Gaston LE HARDY, *opus cit*, p. 140.

Parce qu' « en matière de demande de rectification d'actes de l'état civil, les actes de l'état civil antérieur doivent prévaloir sur tous autres documents produits à l'appui de la demande ». Une telle disposition favorisant les individus qui ont eu la possibilité de conserver sur une durée assez longue l'ensemble des actes les concernant. Dans cet esprit, la noblesse est nécessairement favorisée. Il est notoire de constater que les membres de l'ancienne noblesse portent une attention extrême à la conservation des documents d'ordres familiaux. Dans les années 1857 à 1860⁴⁶⁶, des querelles de cours de justice ont alimenté le débat sur la question de l'origine de la documentation à fournir comme preuve de l'altération de l'orthographe patronymique. A terme, dans les années 1860, la preuve pourra être acceptée si elle provient d'une documentation privée, comme des testaments, contrat de partages, contrats de mariages, etc.

Les variations orthographiques constatées dans le cas de M. de La Cour ne sont théoriquement pas admises. De la part d'un notable local de premier plan, elles sont cependant tolérées. A partir des années 1820, les cours de justice françaises entament des procès contre les modifications d'état civil. Avec le procès de Bourges, le 12 février 1820, c'est le ministère public qui demande la rectification de l'état civil en opposition à une usurpation. L'absence de recours contre le marquis de Balleroy montre que ces variations ne provoquent pas l'ire du ministère public, par ailleurs prompt à intervenir. Cette procédure n'aura cependant qu'un temps. Sous la pression de certaines personnes, nobles ou non, la pression politique interdira à la justice son intervention pour juger les usurpations. Ces détails illustrent le fait que la noblesse est un idéal attractif, et que l'anoblissement par usurpation est un outil de la récompense pour les personnalités dans l'ombre du pouvoir. Après l'arrêt de la cour de cassation, le 21 novembre 1860, le ministère public n'est plus autorisé à intervenir de son propre chef dans les affaires d'usurpation, garantissant une relative impunité aux variations patronymiques de la noblesse et aux usurpateurs.

A partir des décisions prises par le tribunal de Nîmes, le 6 juin 1839⁴⁶⁷, puis par celui de Grenoble, le 29 février 1860⁴⁶⁸, les altérations subies par les noms de famille peuvent être effacées. La cour de Rouen sera probablement la plus aboutie en ce sens. Son arrêt du 18 mars 1861 reconnaît sa compétence dans le traitement des demandes de modifications de

⁴⁶⁶ Précisément : l'arrêt de la cour d'Agen, en décembre 1857, obligeant au recours à des documents officiels. Et l'arrêt de la cour de la Seine, de juin 1860, autorisant le recours à de la documentation privée.

⁴⁶⁷ DALLOZ, répertoire général, V^o, *Nom*, n°17.

⁴⁶⁸ DALLOZ, répertoire périodique, 1860, 2, n°174.

patronymes⁴⁶⁹. Elle ajoute qu'elle peut assurer « par voie de rectification des actes de l'état civil, le rétablissement d'un titre nobiliaire qui y aurait été omis par erreur ».

Ces décisions judiciaires sanctionnent des habitudes prises par la noblesse. En effet, durant la Révolution française, elle a pu masquer ses qualités par la modification de ses patronymes trop ostensiblement nobles. L'inscription aux états civils tend à figer ces modifications. Ce qui fut aisé à mettre en place est plus long à défaire. D'où les recours aux tribunaux. Aujourd'hui encore, la noblesse prête une grande attention à l'orthographe de ses patronymes lors d'actes officiels. Nous avons eu connaissance d'une erreur mineure d'enregistrement lors d'un contrat de mariage civil. Un trait d'union avait été oublié. Une erreur qui avait déjà eu lieu et qui avait occasionné des difficultés réglées devant le tribunal d'instance de Caen⁴⁷⁰.

Cependant, les titres et les particules ayant été abolis lors des événements révolutionnaires, en 1790 puis 1848, les états civils rédigés au cours de ces périodes sont valides et ne pourraient, en théorie, prétendre à modification. La pratique de la révision des actes d'états civils nobles, courante au XIX^{ème} siècle, ne devrait pas être aussi récurrente. Dans son ouvrage, *Du droit nobiliaire*, Alfred Levesque signale que pour cette pratique, « nous sommes dans l'ordre spécial des idées nobiliaires⁴⁷¹ ». Les pratiques nobiliaires s'opposent de fait à la non rétroactivité des lois. Nous pouvons lire dans le *Journal de droit administratif*, une remarque de M. Chauveau sur ce thème. Il affirme que « la charte de 1814 a rétabli *ipso jure* ce qu'avaient aboli les lois révolutionnaires et le seul moyen d'éviter l'application de la loi nouvelle est d'obtenir la rectification d'un acte rédigé conformément à la loi existante à l'époque de sa rédaction, mais contrairement à la loi existante au moment où on demande cette rectification.⁴⁷² ». Cela revient à justifier la pratique de la noblesse de se parer, à nouveau, des titres ou particules portés par la famille avant la Révolution. Mais, ces procédures ne concernent pas la seule noblesse. Nous avons vu précédemment que les particules bourgeoises sont au moins aussi nombreuses que les particules nobles. Ces bourgeois, qui ont pu masquer leurs particules comme l'ont fait les nobles, bénéficient des mêmes avantages que la noblesse dans le cadre de la restitution des orthographes historiques. Beaucoup de non-nobles ajoutent simplement une particule dite nobiliaire à leurs noms de famille. Cependant, ces pratiques n'abusent que très peu les gens. Le cas de Jacques Charles

⁴⁶⁹ DALLOZ, répertoire périodique, 1862, 2, n°18.

⁴⁷⁰ Fonds privés. Le second événement date de 2005.

⁴⁷¹ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, Paris, Plon, 1866, page 304.

⁴⁷² CHAUX, *in Journal de droit administratif*, tome VII, page 39. Ou, DALLOZ, *recueil périodique*, 1859, 2, n°90.

Dupont de l'Eure est certainement le plus symbolique dans notre région. Cette adjonction n'est nullement perçue comme une preuve de noblesse par ses contemporains. Les documents officiels conservés en copie aux Archives départementales de l'Eure ne font jamais mention de l'adjonction « de l'Eure ».⁴⁷³ Dans l'éloge funèbre de Charles Dupont, fils du précédent, le journaliste remplace la particule par la citation, « dit ». Cela montre bien que personne n'est dupe de la situation⁴⁷⁴. Il arrive cependant que, dans les actes officiels que nous avons pu rencontrer, des particules se détachent des noms de famille. Cette dérive touche essentiellement les familles du Bois, du Val, etc. Nous avons, par exemple, le cas du sieur Declercq, signant ses documents officiels d'un vigoureux « de Clercq », alors que tous les autres protagonistes, notaire en tête, font prudemment mention de monsieur Declercq⁴⁷⁵. Le « malheur de ces usurpations était d'être inutiles de ne pouvoir faire illusion qu'aux ignorants⁴⁷⁶ » nous indique Alfred Levesque.

« Ce qu'il est moins facile de comprendre, c'est l'intérêt qu'on pouvait avoir » nous dit Alfred Levesque, « à l'adjonction d'une particule⁴⁷⁷ ». Dans ces lignes, nous pouvons ressentir que l'attribution d'une particule par les familles non-nobles devient un phénomène de mode vers 1865. Nous pouvons nous demander quel élément attire tant les populations non-nobles dans la particule. « Après tout, elle se rencontrait plus souvent devant les noms nobles que devant les noms roturiers⁴⁷⁸ ; elle créait donc pour le vulgaire une présomption de noblesse⁴⁷⁹ ». Ce phénomène montre le besoin de reconnaissance sociale qu'ont les élites industrielles dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Il montre surtout que cette reconnaissance se traduit par une idée de noblesse.

Il y a une limite cependant cette pratique de récupération de particule. Le chef de l'État tient de la loi le pouvoir de modifier les noms patronymiques. Mais, il ne peut faire apparaître de particule dans un nom qui n'en présente pas. Comme l'affirme Alfred Levesque, « on a la particule ou on ne l'a pas ; on ne peut l'acquérir⁴⁸⁰ ». Cette difficulté n'est levée que si le demandeur prouve par les actes de ses ancêtres qu'elle fut portée par sa famille avant la Révolution. L'appartenance, même fictive et d'apparence, à la noblesse redevient dès 1815 et encore plus après 1850 un élément de l'ascension sociale. Mais, l'usage abusif de la particule

⁴⁷³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3356.

⁴⁷⁴ *Le Journal de Caen*, n°31, 2^{ème} année, Samedi 20 et dimanche 21 janvier 1912.

⁴⁷⁵ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 295.

⁴⁷⁶ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, Paris, opus cit. p. 45.

⁴⁷⁷ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, Paris, Plon, 1866, p. 210.

⁴⁷⁸ Il s'agit ici d'une erreur d'interprétation de l'auteur. En effet, la particule bourgeoise est, elle aussi, fréquente. Notons pour principal exemple le cas de Dominique Galouzeau de Villepin.

⁴⁷⁹ Alfred LEVESQUE, Alfred, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, opus cit, p. 210.

⁴⁸⁰ Alfred LEVESQUE, Alfred, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, opus cit p. 210.

n'est pas suffisant pour se faire introduire dans les milieux aristocratiques du pouvoir politique et financier. De ce fait, une autre pratique se mettra en place. L'adjonction de noms de fief prouve que la particule n'est pas le meilleur des moyens pour se prétendre noble.

2.3. L'addition de noms, outil de reconnaissance sociale

Dans cette partie, nous étudierons la question de l'apport d'un nom à la suite d'un patronyme pour en expliquer l'importance politique et sociale. Nous porterons cette analyse en deux temps. D'abord par les adjonctions de noms de fiefs et enfin par la voie de l'adoption.

Lorsque l'on évoque les additions de nom, les adjonctions de particules à des noms de familles roturiers est le premier exemple qui viennent à l'esprit. C'est l'un des aspects principaux détaillé dans l'article d'André-Jean Tudesq⁴⁸¹ qui sert de base à ce développement. Dans son rapport, M. du Miral signale aux législateurs que « l'abus des usurpations de noms nobiliaires est plus fréquent encore que celui de l'usurpation des titres et le prépare souvent (...) la particule s'ajoute au nom, en fait partie, se communique et se transmet. Elle le décore dans nos mœurs presque à un égal degré, et fait croire quelquefois davantage à l'ancienneté de l'origine⁴⁸² ». Cela illustre le fait que la particule n'est pas employée dans de bonnes conditions par les roturiers usurpateurs. Au cours du XIX^{ème} siècle, et encore plus aujourd'hui, l'absence de particule tend à déclasser les nobles concernés. Alfred Levesque exprime parfaitement cette idée, « aujourd'hui que les gentilshommes non titrés n'ont plus rien pour se distinguer, et ne prennent même pas dans les actes publics le titre d'écuyer, il paraît tout naturel qu'en mettant le *de* devant leur nom, ils usassent de la marque de noblesse autorisée par la loi⁴⁸³ ». Cette pratique n'est pas si légale que le signale l'auteur du *Droit nobiliaire français*.

Quelques familles marquent, par la résurgence de leur particule, leur appartenance à la noblesse normande alors que leur situation économique ou sociale ne préjuge pas de leurs anciennes qualités. C'est en effet le cas de la famille Duchapelet, signant systématiquement Du Chapelet⁴⁸⁴. Au vu des pièces conservées aux Archives, nous reconnaissons sans difficulté leur appartenance à la noblesse normande, d'autant qu'une autre branche de la famille subsiste à la frontière de l'Eure et Loir. Nous traitons d'ailleurs l'une et l'autre. Notons que la famille du Chapelet de Bourgtheroulde est bien moins fortunée que la branche du Chapelet de

⁴⁸¹ André-Jean TUDESQ, « L'élargissement de la noblesse en France dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. », in *Les Noblesses Européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, p. 124 et suivantes.

⁴⁸² Rapport de M. du Miral sur le projet de loi du 28 mai 1858 (Daloz période, 1858, 4, 59, n°42)

⁴⁸³ M. de SEMAINVILLE, *Code de la noblesse française*, PARIS, Livre III, chap. XII, paragraphe 4.

⁴⁸⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 15.

Maillebois⁴⁸⁵. L'adjonction permet dans ce cas, comme dans d'autres de compenser la perte symbolique due à la Révolution française. Ces adjonctions restituent à la noblesse déclassée ou en voie de déclassement, une apparence plus conforme aux attentes sociale et un moyen de se maintenir dans l'espace politique noble.

Nous le voyons, l'image nobiliaire de la particule survit à la Révolution française. Après la restauration de la monarchie et l'établissement de la Charte de 1814, la gestion de la particule se doit d'être plus rigoureuse. Considérée comme preuve de noblesse, elle ne peut être attribuée sans contrôle. En effet, seul le roi peut faire la noblesse. Les nouvelles institutions monarchiques codifient l'usage de la particule. La demande d'adjonction de particule est, en général, refusée par les cours de justice françaises. Le percepteur des contributions d'Auch, M. de Salinis, demandait en 1857 le rétablissement de la particule qu'il jugeait indûment détachée de son nom. Le procureur général de Pau a conclu que « le sieur de Salinis porte *un nom autre* que celui que lui assigne son acte de naissance d'accord avec le nom qu'ont porté ses ancêtres⁴⁸⁶ ». La particule faisait partie du nom, et ne peut en être séparée. Monsieur Desalinis ne pouvait modifier son nom sans l'autorisation du gouvernement. Le cas du tribunal de Pau n'est pas unique comme le signale M. Borel d'Hauterive⁴⁸⁷. La chancellerie suit la même doctrine. Nous l'avons remarqué avec la famille du Chapelet, la situation n'est pas aussi rigoureuse sur l'ensemble du territoire. La Normandie semble être une région relativement ouverte à ces adjonctions, comme le prouve l'exemple de la famille Méry à qui l'ajout de Bellegarde fut autorisée en 1878⁴⁸⁸.

Devant ces contrôles rigoureux, la noblesse a progressivement porté l'attention sur son nom de fief. Le patronyme, employé précédemment par la noblesse comme par le reste de la population, cède la place à la mention du nom de fief. C'est celui-ci qui fait apparaître la particule. Progressivement, le patronyme cesse d'être en usage dans certaines familles nobles. Cela permettait de masquer les origines roturières des familles récemment anoblies. La particule est donc devenue le symbole de la réussite sociale. Pourtant, un édit de 1629 interdit l'usage de noms de fiefs lors de la signature d'actes officiels, décision illustrant la mise en place rapide d'un emploi de la particule comme démonstration de la puissance politique et sociale. La particule apparaissant seule est la marque évidente de l'usurpation. Même au cours du XIX^{ème} siècle, alors que les pratiques traditionnelles s'estompent, nul n'est dupe devant ces usages. La noblesse a, cependant, elle-même troublé le jeu en abandonnant parfois l'usage de

⁴⁸⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3335.

⁴⁸⁶ Arrêt du 15 novembre 1858, (Dalloz Périodique, 1859, 2, 93)

⁴⁸⁷ BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la noblesse*, PARIS, 1860, p. 286.

⁴⁸⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1J 719

son patronyme au profit de son nom de fief. Cette adjonction permettant de différencier des branches, comme les Achard de Saint-Manvieux, les Achard de Vacognes et les Achard de le Luardière, par exemple. Les usurpations marquent cependant la tentation de l'agrégation à l'élite sociale que ressentent les personnes à l'extérieur de la noblesse. Un phénomène qui tend à démontrer l'influence politique et sociale de la noblesse en France et en Normandie tout au long du XIX^{ème} siècle.

Si la plupart des signalements de particules nouvelles sont des usurpations, il existe des cas d'adjonction de noms qui sont légales, et accordées par la chancellerie. Nous avons évoqué ci-dessus le fait que la présence d'une particule ne fasse pas légalement la noblesse, et nous avons vu dans l'introduction l'idée que son absence ne signifia pas plus la roture. Il a fallu offrir aux familles en voie de déclassement les moyens de garantir leur rang et leur place au sein de la noblesse et de son réseau politique. D'où la mise en place d'un système d'adjonction de nom auquel les familles nobles avaient accès.

Sous l'Ancien Régime, quiconque possédait une terre pouvait en ajouter le nom après son patronyme. Les noms de fiefs sont donc liés à la propriété d'une terre. Les familles nobles ainsi que les familles roturières peuvent employer cette technique. Pour les premiers il s'agissait de se donner une apparence noble, pour les seconds, de se différencier des branches collatérales. Ainsi, la famille de Cauvigny peut-elle se surnommer Saint-Sever puisqu'elle possède le château de Saint-Sever près Vierville-sur-Mer⁴⁸⁹, les Gouhier de Petitville peuvent aussi devenir de Charencey puisqu'ils résident en leur château de Champthierry à Saint-Maurice-lès-Charencey. Cette pratique faisait partie d'un usage normal en l'absence du contrôle du pouvoir du souverain.

Lors des événements révolutionnaires, la loi du 6 fructidor an II⁴⁹⁰ interdit cet usage. Nous pouvons lire à l'article 2 qu'« il est défendu d'ajouter aucun surnom à son propre nom, à moins qu'il n'ait servi jusqu'ici à distinguer les membres d'une même famille, sans rappeler les qualifications féodales ou nobiliaire ». Plus tard, le Code Napoléon assouplira la pratique. On peut lire à l'article 3, que « la noblesse est une qualité inhérente à la personne, et qui partant se porte partout ». Décision en contradiction avec les aspirations monarchiques d'Ancien Régime, mais pleinement compréhensible dans un système où le prestige importe plus que la qualité. Les hommes sont alors égaux en droit, seule la noblesse créée par l'empereur est autorisée, même si le code semble reconnaître la noblesse d'Ancien Régime.

⁴⁸⁹ Fonds privés.

⁴⁹⁰ Le 23 août 1794.

Cette situation va durer jusqu'à la proclamation de la charte de 1814 et la pratique de l'accolement de noms de fiefs à des patronymes va revenir. Mais après la Révolution française, la garantie de possession n'est plus exigée. Les dégâts financiers induits par l'émigration sont certainement l'un des facteurs principaux de cet abandon. Il s'agissait alors de prouver l'usage ancien d'un nom de fief pour en récupérer l'usufruit héréditaire. Le demandeur y a droit seulement à la condition que son père, ou ses ascendants, l'aient employé. L'acquisition moderne de domaines ne pouvait plus, dès 1814, permettre l'adjonction de nom de fief après son patronyme. En effet, la Révolution a aboli la féodalité lors de la nuit du 4 août 1789. Par conséquent, la notion de fief n'existe plus à partir de cette date. Il est donc impossible, dans la France d'après 1789, de créer des noms de fiefs nouveaux.

L'adjonction quitte alors la sphère du privé pour gagner les institutions politiques. A partir du vote de la loi du 11 germinal an XI⁴⁹¹, qui encadre les modifications de patronymes, « toute personne qui aura quelque raison de changer de nom en adressera la demande motivée au gouvernement⁴⁹² ». Cette procédure existe encore pour les personnes portant un patronyme manifestement inapproprié ou vexatoire. En contrepartie, il est fait publicité de cette modification afin que la population concernée puisse s'opposer à des abus éventuels. Situation fréquente se réglant souvent au cours de grands procès civils.

Le premier gouvernement à accorder des adjonctions de noms est celui de Louis-Philippe I^{er}. Dans une logique propre à la noblesse, cette démarche a deux sens précis. D'abord de relever un nom qui s'éteint, et donc de conserver la mémoire de familles illustres. Puis, pour les nobles qui ont perdu l'usage de leurs titres et particules en raison de la Révolution française, c'est un moyen de réactiver leur noblesse. De cette manière, la famille Garnier put adjoindre à son patronyme la mention « de Falletans » après l'arrêt de la cour de cassation le 15 décembre 1845⁴⁹³. Arrêt dont voici un extrait : « Attendu que l'arrêt attaqué⁴⁹⁴ établit, par une suite d'actes remontant jusqu'à 1646, que la qualification purement nobiliaire de Falletans ou de seigneur de Falletans, ajoutée par les sieurs Garnier à leur nom de famille, a été portée par eux non-seulement depuis 1697 (...) mais même antérieurement à cette époque ». Cet arrêt ayant force de jurisprudence, toutes les autres situations seront liées à cette décision. Encore que le refus ou l'accord dépend essentiellement de la durée d'usage de

⁴⁹¹ Le 30 mars 1803.

⁴⁹² Loi du 11 germinal An XI, article 4.

⁴⁹³ Dalloz, périodique, 1846, 1, 60.

⁴⁹⁴ Arrêt de la cour de Besançon du 20 juillet 1844.

l'adjonction avant la Révolution. Cette durée est soumise à l'estimation du tribunal qui décide à discrétion.

La pratique des additions de noms de fief se perd avec la Deuxième République. Mais, le rétablissement du Conseil du Sceau la relance. Les décrets des 8 et 12 janvier 1859 élargissent les compétences antérieures du conseil en direction des changements et additions de noms. Ceci, sans nuire à la loi du 11 germinal An XI, et en accord avec l'article 259 du code pénal. Rappelons qu'en aucun cas l'addition de nom ne permet de faire naître une particule dans un patronyme qui en est dépourvu. La loi du 11 germinal an XI autorise le gouvernement à accorder des substitutions et des adjonctions aux patronymes de certains citoyens demandeurs. Cependant, la loi de germinal ne permet pas de modifier un nom. Cette loi connaîtra des aménagements et des modifications qui conduiront à la réglementation impériale concernant les adjonctions de noms.

Sous le Second Empire, les demandes vont se multiplier. La Société française entre à nouveau dans une ère de représentation nobiliaire. C'est donc naturellement que nous avons pu retrouver des exemples d'addition de noms aux archives départementales. Certaines familles purent justifier sans difficultés de la perte d'un titre. D'autres durent tricher pour obtenir le titre tant escompté. C'est le cas de la famille Leclerc dite de Pulligny. De 1858 à 1877, la famille Leclercq tente de se faire agréer le nom de Pulligny⁴⁹⁵. La procédure commence en septembre 1858, les Leclerc, Augustin Victor et son fils Félix, apportent des documents familiaux, signés « comte de Pulligny ». Le commissaire Leroy de Miramin adresse à la demande du parquet de la Seine son avis sur Augustin Victor Leclerc. Le commissaire se montre favorable à vue des documents familiaux présentant une famille lorraine d'ancienne noblesse ayant perdu son titre pour sa conversion au protestantisme. De plus, Augustin Nicolas Leclerc, le père du demandeur est un ancien volontaire des armées de l'Ouest, acclamant l'empereur le 20 mars 1815. Ils sont d'ailleurs comtes palatins depuis 1836. Leur cas ne semble pas causer de difficultés. Dès 1860, le procureur des Andelys, où réside la famille, émet des doutes auprès du garde des sceaux. Les papiers font preuve de deux anoblissements, en 1510 et en 1623. Des éléments montrant l'absence de noblesse dans la famille⁴⁹⁶. Il existe en fait des précédents avec ces titres pontificaux. En 1859, MM Heral de Viola et Vesin de Romanini ont été inculpés d'escroqueries, d'usurpation de titres. Au cours de l'enquête, des documents exactement similaires à ceux d'Augustin Victor Leclerc ont été

⁴⁹⁵ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 566.

⁴⁹⁶ Notons aussi l'existence d'un titre de comte Palatin alors que seul le Pape peut concéder cette distinction, celui-ci est octroyé par le prince Laurent duc de Sforza Cesarini.

découvert. Ils étaient vendus par Antoine de Melano, se prétendant comte. Dans les faits, l'ordre de l'éperon d'or duquel le titre provient ayant été aboli par Grégoire XVI, le document doit porter une date antérieure à 1841. C'est pourquoi, le comte de Pulligny est Augustin Nicolas et non son fils Augustin Victor. Le procureur des Andelys ajoute qu'à Ecos, commune des requérants, le père n'a jamais porté le titre de Pulligny. Le procureur des Andelys clos son courrier en affirmant que « le sieur Félix Leclerc a de la fortune et jouit de l'estime publique. C'est là le seul titre qu'il puisse invoquer à l'appui de sa supplique. Je ne la considère pas comme suffisante pour lui mériter une distinction nobiliaire à laquelle ses ancêtres paraissaient n'avoir aucun droit ».

L'affaire pourrait être terminée sans l'aide de l'estime de certaines personnes manifestement bien placées. Ainsi, cinq jours après le refus catégorique du procureur des Andelys, le procureur général de Rouen revient sur la conclusion de son subordonné. « Mon substitut me paraît s'être trop exclusivement préoccupé du point de savoir si les postulants appartiennent à une famille anciennement noble (...) il s'agit uniquement aujourd'hui de décider s'il est opportun que messieurs Leclerc soient autorisés à joindre le nom de Pulligny à leur patronyme indépendamment de l'apparence plus ou moins nobiliaire qui peut résulter, en fait, de l'emploi simultané des deux noms ». Dans sa critique, nous le constatons, le procureur général de Rouen minimise largement la portée de la décision que doit prendre la justice à l'égard des Leclerc. Sa volonté de réduire l'adjonction à une apparence, totalement dissociée de l'appartenance, prend une valeur dogmatique. Ce sont, en fait, les mots d'un républicain niant la spécificité de la noblesse. En admettant la tromperie, mais en minimisant l'impact de celle-ci, il ridiculise l'ensemble de la noblesse normande.

Une fois que les formalités ont été remplies par l'administration, celle-ci remet un rapport au garde des sceaux le 9 février 1860. Il en ressort que la mention du titre de Pulligny n'est faite dans aucun document administratif ou personnel présenté par les requérants. Seul l'arbre généalogique, particulièrement étoffé et construit, leur prête cette appellation. D'autant que le brevet signé du prince Sforza est particulièrement douteux. Ne serait-ce que l'inscription du titre de comte faite avec une encre plus foncée que le reste du texte. Les magistrats, réunis à la demande du garde des sceaux, reconnaissant les qualités d'Augustin Victor et de Félix Leclerc, refusent d'accéder à leur demande. Ils se dessaisissent de l'affaire qu'ils transmettent au Conseil d'état. La mention marginale ajoutée à leur réponse nous semble parfaitement éclairer les ambitions des usurpateurs et la réaction de la noblesse à leur rencontre. « La demande ne semble basée que sur un sentiment de vanité, et il y a d'autant moins lieu d'y faire droit que la seule pièce sur laquelle on puisse s'appuyer est un diplôme

délivré par un Prince de Sforza, qui semble faire commerce de ces sortes de pièces et dont plusieurs agents à Paris ont été déjà poursuivis ». Dans ces conditions, l'image faite des usurpateurs n'est guère flatteuse. Contre cette décision, le vicomte Hercule René de Freteau de Peny⁴⁹⁷, contacte le garde des sceaux pour demander un réexamen des pièces concernant « l'un de [ses] bons amis ». Il rappelle aussi le soutien de Ferdinand de Lesseps pour la famille Leclerc. Rien n'y fait, l'usurpation trop manifeste gêne l'administration qui refuse d'accorder son aval. D'ailleurs, en février, le procureur général refuse cette adjonction, suivi en cela par le procureur impérial en mai. Ils rappellent, de plus, aux Leclerc que « s'ils continuent à porter le nom de Pulligny, auquel ils n'ont aucun droit, ils encourraient les pénalités prévues par l'article 259 du code pénal ». La situation des Leclerc semble particulièrement difficile, la plupart des instances locales et juridiques leur refuse leur accord. Nous voyons donc que l'administration française, et la noblesse présente dans ses rangs, tente de maintenir une certaine cohésion dans la représentation symbolique de la noblesse. Les noms de fiefs ne sont que rarement octroyés, encore faut-il présenter de vraies pièces. La noblesse maintient ainsi une part de ses spécificités et contrôle sa visibilité.

C'est un véritable coup de théâtre lorsque le Conseil d'État rend son avis le 5 juin 1860. En s'appuyant sur les décrets des 8 et 12 janvier 1859, ce dernier permet au Conseil du sceau d'inscrire la modification du nom de la famille Leclerc. Le Conseil d'État considère alors que la requête d'Augustin Victor et Félix « est suffisamment motivée »⁴⁹⁸. S'en suit la décision du Conseil du sceau publiant dans le décret n°7884 que les Leclerc sont autorisés à ajouter Pulligny à leur patronyme. Nous voyons que l'influence de la noblesse parisienne peut venir à bout de la résistance intellectuelle et sociale de la noblesse normande. L'apparence n'est pas suffisante en Normandie pour permettre l'intégration à la noblesse. Cependant, la noblesse parisienne traduit une part de ses comportements en moyens d'accession à la noblesse. Pour cette intégration, les Leclerc bénéficiaient du soutien d'au moins un sénateur, de Ferdinand de Lesseps, et surtout, de l'appui d'une fortune conséquente⁴⁹⁹.

Mais, la noblesse normande, ainsi que les institutions continueront de résister à cette introduction forcée au sein de la noblesse. Ainsi, le 11 septembre 1877, le tribunal des Andelys, saisi pour une affaire privée, demande aux Leclerc s'il faut écrire leur nom Leclerc-

⁴⁹⁷ Fils du sénateur Emmanuel Jean-Baptiste de Freteau de Saint-Just, beau-frère d'Eugène de Caffarelli, il est conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

⁴⁹⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 566.

⁴⁹⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 604. Le fils de Félix Leclerc dit de Pulligny épouse en 1884, M^{lle} Théodora Lucassen, la fortune familiale s'élève alors à 100 000 francs, auquel s'ajoute le château de Chesnay et ses dépendances, représentant 143 hectares.

Pulligny ou Leclerc de Pulligny. Le décret du Conseil du Sceau n'étant pas explicite en réalité. Il permet d'adjoindre Pulligny au patronyme Leclerc, mais la particule n'est pas citée par le décret. Nous voyons que, finalement, le Conseil du Sceau a permis de répondre aux attentes des usurpateurs, mais qu'il a réservé une voie de sortie. Les deux propositions du tribunal des Andelys sont respectueuses du décret du Conseil du Sceau. La première montre la résistance des institutions et de la noblesse normande. Même après la chute du Second Empire, les usurpations sont toujours mal perçues par les élites et la noblesse normandes. D'autant que cet anoblissement frauduleux a été imposé à la noblesse normande par la noblesse parisienne.

Il faut envisager un processus de sociabilité poussant les demandeurs à réclamer leur dû pour se réintégrer. Mais aussi, un processus de finalisation de l'intégration, une forme de cooptation par d'autres nobles. Ce procédé fait la richesse de ces demandes. Les cas des familles Leclerc dite de Pulligny, et Garnier de Falletans sont exemplaires de la situation. Sans préjuger de la réalité de la noblesse de ces familles, nous devons remarquer qu'elles espèrent profiter de l'image de notabilité, qui du marquis de Falletans, qui des Leclerc de Hauteclouque⁵⁰⁰.

Les objectifs des ajouts aux patronymes sont multiples. Les usurpations les plus simples, par l'adjonction d'une particule ou la transformation du patronyme, montrent une démarche peu aboutie de la part de ces usurpateurs. Ceux-là cherchent à impressionner des gens qui n'appartiennent pas à la noblesse et qui ne vérifieront pas la réalité du nom. C'est un parement servant la vanité d'une bourgeoisie moyenne qui veut s'approcher du mythe nobiliaire sans le comprendre. Certaines particules ajoutées ou extraites sont aussi un moyen pour certaines familles en voie de déclassement social de réaffirmer son appartenance à la noblesse. Nous avons vu que ces cas sont plutôt rares.

Cependant, ces adjonctions sont un moyen d'anoblir discrètement des personnalités proches du pouvoir. Louis-Philippe I^{er}, « roi-bourgeois », construit ainsi son image et évite la contestation républicaine. Les contemporains ne sont pas dupes de cette méthode. Dans son ouvrage, Édouard Barthélemy s'élève contre ces « substitutions et additions de noms qui sont une espèce d'anoblissement dissimulé⁵⁰¹ ». La justice française en charge de réguler les usurpations après 1789 fait preuve de plus ou moins de sévérité selon les personnalités présentées. L'anoblissement déguisé est plus aisé pour les familles intégrées au sein de

⁵⁰⁰ Adjonction du nom de Leclerc par décret du 17 novembre 1845 publié au JO daté des 19 et 20 novembre 1845.

⁵⁰¹ Édouard BARTHELEMY, *La noblesse en France, avant et depuis 1789*, opus cit. p. 76.

milieux affairistes parisiens. La noblesse provinciale ne se laisse pas abuser par ces méthodes et tente de s'opposer à ces dérives. Ces résistances expliquent le faible nombre de cas dont nous disposons pour faire l'étude du processus. Les anoblissements par usurpation sont très peu nombreux et nous pensons qu'ils n'influent pas sur la démographie générale de la noblesse normande au cours du XIX^{ème} siècle.

Devant l'impossibilité de se faire adjoindre une particule de manière légale ou non, certains tentent d'obtenir l'apparence de la noblesse, par l'addition d'un nom de fief à leurs patronymes. Cette pratique se développe au cours du Second Empire. Il n'y a pas de trace de telles demandes dans les périodes précédente et suivante. L'évolution majeure provient de la mise en place de l'idée que titres et noms de fief soient des propriétés privées, liées intrinsèquement à l'existence d'une famille. Les tribunaux, dans « la déclaration qu'ils font que tel ou tel titre appartient en effet à tel citoyen n'est pas de leur part une collation de titre, mais simplement la constatation d'un fait préexistant, la proclamation d'un droit acquis avant la décision, le maintien en un mot, d'un droit de propriété⁵⁰² ». Les lois nouvelles introduisent donc une rigueur dans l'usage des noms de familles, simplement patronymiques ou liés à un ou plusieurs, nom de fief.

Si la noblesse est la première à profiter du système qui se met en place dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, elle n'est pas la seule. Cette pratique de l'adjonction de nom est principalement un moyen d'accéder à la noblesse lorsque l'on ne s'y trouve pas admis. Cependant, des familles nobles seront également concernées par cette pratique. Bien que nous ayons vu, au travers de l'exemple du marquis de Balleroy, que la noblesse ne s'embarrasse par nécessairement de procédures. La noblesse normande est alors parfois bien peu concernée par la loi. Mais le cas du marquis de Balleroy n'est pas si exemplaire. Pour un grand nombre de familles, les fluctuations d'appellation sont très faibles et par voie de conséquence ces familles s'impliquent nettement dans ces procédures de rigueur. L'adjonction de noms de fief aux patronymes est autorisée par l'arrêt du 1^{er} juin 1863. A cette date, la rectification des actes d'état civil, précédemment liée aux procès, devient une procédure en recours au Conseil du sceau.

L'attribution d'un nom de fief n'était pas liée à un anoblissement impérial. Les requérants devaient prouver que le port de ce nom était immémorial. Notons l'utilisation dans les textes impériaux de ces notions issues des enquêtes de 1666-1670. Pour que l'addition de

⁵⁰² Arrêt de la cour de Colmar, du 15 mai 1860.

ce nom soit jugée acceptable par le Conseil du sceau, elle ne devait pas être contredite par des documents issus des archives privées et publiques⁵⁰³. Ainsi, M. Leudière de Longschamps dû faire appel à la cour de cassation, en raison de la seule mention de Leudière sur son acte de mariage, alors que son état civil mentionnait les deux noms.

Ces additions provoquèrent des abus sanctionnés de manières très différentes selon les moments et les lieux. Les premières tensions autour des adjonctions de noms apparaissent réellement dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Après la suppression des poursuites pour usurpation, quiconque peut se prétendre noble sans avoir à le prouver. C'est ainsi que le président Delangle propose de réinstaurer les procès pour usurpation. Cette réaction est à l'image du discours noble qui achève alors de se mettre en place. La noblesse s'incarne dès alors dans le service de l'État. C'est en vertu de cette importance qu'elle doit être protégée de ceux qui veulent rabaisser son prestige. Néanmoins, toute l'administration n'est pas convaincue par cette dynamique et ce discours propre à la noblesse et à ses partisans. Ainsi, la cour de Riom déclare, en 1865, que « la possession est le titre principal, pour ne pas dire le titre unique, à considérer en cette matière⁵⁰⁴ », cette position revient à légitimer toutes les additions de noms, justifiées ou non. Cette décision contrevient à toutes les pratiques mises en place depuis 1858. Dans les faits, les demandeurs font usage du droit lorsque leur situation est instable. Comme dans le cas des Leclerc de Pulligny⁵⁰⁵ où la suspicion d'usurpation est forte. Nous constatons surtout que la particule ou l'usurpation d'un nom de fief sert un dessein politique et que seuls ceux qui seront soutenus par le corps politique pourront obtenir l'enregistrement de cette usurpation. Cela démontre que l'apparence de noblesse est toujours aussi importante à la fin du XIX^{ème} siècle et que la noblesse n'est plus assez nombreuse pour tenir tous les leviers de la politique.

C'est dans ces conditions que l'adoption va progressivement devenir un moyen d'addition à la noblesse, dans l'intérêt conjoint de celle-ci et des personnalités ainsi intégrées au groupe nobiliaire. L'adoption connaît des précédents illustres. L'empereur Auguste était ainsi le fils adoptif du grand César. Mais, la société aristocratique française dédaigne assez clairement ce processus. Pourtant, il s'agit là d'un moyen rapide et efficace de pallier l'absence d'héritiers mâles dans une famille noble. Quoique peu employée, l'adoption

⁵⁰³ « La propriété du titre nobiliaire doit être établie par un titre régulier », DALLOZ, recueil périodique, 1863, 1, n°216.

⁵⁰⁴ Arrêt de la cour de Riom, 18 janvier 1865, in *Droit*, du 25 mars et DALLOZ, recueil périodique, 1865, 2, n°17.

⁵⁰⁵ Archives départementales de l'Eure, 1 J 566.

considérée comme un moyen de maintenir le nombre d'héritiers n'est pas une solution récente au XIX^{ème} siècle et la monarchie légifère régulièrement sur la question.

Cette procédure permettait de transmettre la noblesse et le patronyme d'une famille en voie d'extinction. Cependant, nous constatons que ce sont surtout des familles nobles que choisissent les célibataires sans enfants naturels. Un exemple normand concerne la famille des sieurs de Falaise devenant baron de la Ferrière. Il peut arriver que la personne adoptant ne demande pas que l'adopté prenne l'ensemble de ses armes. Les deux noms sont alors accolés, et les armes écartelées. L'adoption peut aussi se faire par le mariage. Contrairement aux habitudes, l'époux peut renoncer à son patronyme et prendre celui de sa femme. Ces mariages d'adoptions sont aussi endogames. Certains ne connaissent pas de grands succès. Ainsi, nous avons l'exemple de la famille de Brancas, présente en Normandie depuis le XVIII^{ème} siècle. La cour de cassation s'oppose, le 15 juin 1863, à la collusion entre le nom de l'épouse et celui de son mari. Par conséquent, M. Hibon de Froben ne peut prétendre accéder à la dignité du duc de Brancas, d'origine espagnole. En mars 1859, le comte Tascher de la Pagerie fut « autorisé à prendre le titre de duc qui lui est dévolu par la suite du décès du duc de Dalberg⁵⁰⁶ ». Notons que cette faveur impériale ne se double pas de la relève du duché de Dalberg. Ce processus d'adoption non abouti peut paraître surprenant, car il ne permet pas la survie d'un patronyme, l'objectif principal de cette pratique. Cependant, la portée de cet exemple est de montrer la force du mythe nobiliaire. Avec le Second Empire, la séparation du patronyme et du titre est définitivement acquise. Il existe des exceptions. A la mort du dernier des ducs de Richelieu, son neveu, M. de Jumilhac, hérita du titre et du nom. Procédure en contradiction avec la loi de germinal an XI. Mais, comme l'indique Alfred Levesque, « la régularité de la collation serait subordonnée à la présence ou à l'absence de constants⁵⁰⁷ ». Une situation que nous n'avons pas retrouvée lors du procès qui eut lieu entre les familles de Clermont-Tonnerre et de Clermont-Thoury. Notons que le transfert du duché de Richelieu sur la personne de M. de Jumilhac eut lieu sous le règne de Louis-Philippe I^{er} et concernait deux familles originellement nobles. Les lois ne s'appliqueraient donc pas avec la même rigueur pour la noblesse que pour les roturiers.

La mention des adoptions est particulièrement rare en Normandie. Il en existe quelques cas, mais il est très difficile d'en trouver trace dans les archives départementales. De plus, l'adoption revêt une dimension d'échec assez mal vécue par la noblesse. Certains

⁵⁰⁶ Décret du 2 mars 1859, in *Bulletin des lois*, 1859, n°679.

⁵⁰⁷ Alfred LEVESQUE, *Du droit nobiliaire français au dix-neuvième siècle*, opus cit, p. 260.

lignages préféreront s'éteindre plutôt que de recourir à l'adoption. D'ailleurs, ce recours est mal accepté par les autres membres de la noblesse. Ainsi, lors de son élection, le président Valéry Giscard d'Estaing se trouvait opposé à la critique de la noblesse française en raison de l'adoption de son grand-père par le duc d'Estaing. Une telle réaction dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle fait supposer une opposition extrêmement dure au cours du XIX^{ème} siècle.

La noblesse, pour maintenir ses effectifs, doit donc entreprendre une politique de natalité soutenue, permettre les usurpations, ou adopter. Aucune de ces solutions n'est menée à l'exclusion des autres. Toutes les trois ont leur place dans la dynamique démographique de la noblesse française et normande, explique que la noblesse soit encore visible au sein de la population aujourd'hui. Nous avons conclu que l'adoption et l'intégration par usurpation ou par anoblissement sont des solutions qui n'apportent que peu d'effectifs. Les usurpations, par définition, ne permettent pas l'incorporation de nouveaux membres. Exceptions faites des cas où la noblesse elle-même accepte les usurpateurs dans ses rangs.

En matière d'adjonctions de noms ou de particules la Normandie semble être peu concernée. La noblesse normande du XIX^{ème} siècle ne connaît pas un essor significatif de ces situations. Les quelques cas dénombrés concernent essentiellement les corrections à apporter après l'épisode révolutionnaire. L'acceptation au sein de la noblesse normande de personnes manifestement usurpatrices montre l'évolution des conditions légales définissant la noblesse. Au cours de notre période, la noblesse se définit de plus en plus nettement par l'usage des titres. L'évolution de la fin de l'Ancien Régime a réduit l'intérêt porté pour les particules. Bon nombre ne sont pas nobles. L'apparence de noblesse est ensuite un problème récurrent pour les familles en voie de déclassement économique. Appartenir à la noblesse est synonyme, au XIX^{ème} siècle, de l'appartenance à la notabilité et, par extension, un moyen d'intégrer des fonctions politiques. D'où l'importance de l'emploi des noms de fiefs. Le Second Empire utilise la chancellerie et les demandes d'adjonctions pour renforcer la noblesse en tant qu'élite sociale. Les adoptions permettent à certains lignages de ne pas disparaître. Cependant, elles sont relativement mal perçues si elles ne se produisent pas au sein des familles nobles. La pratique de relever un nom entre cousins est assez fréquente et admise. Livrer un nom à une famille roturière est considéré comme une trahison.

Les pratiques d'additions de nom et de rectification d'état civil conduisent à une nouvelle visibilité de la noblesse en France et en Normandie à partir de 1859. Cependant, ces procédés permettent aussi l'introduction d'usurpateur, tels les Leclerc dits de Pulligny⁵⁰⁸. Une

⁵⁰⁸ Archives départementales de l'Eure, 1 J 566.

voie de l'anoblissement est alors ouverte, ceci montre l'attrait que l'idée de noblesse distille au sein des populations non-nobles. Elles permettent aussi la résurrection de lignages dérogeants. L'acceptation des uns et le rejet d'autres démontre que cette pratique sert essentiellement à acquérir une notabilité que seule la noblesse peut offrir et qui conduit à intégrer le cercle des politiques influents.

3. Affermir le pouvoir impérial par des relais d'influence locaux : la noblesse

L'Empereur étant l'héritier des bouleversements politiques révolutionnaires, il lui est difficile de constituer une nouvelle noblesse. Pourtant, il ressent le besoin de reconnaître les élites bourgeoises qui permettent à l'Empire de se construire⁵⁰⁹. La constitution de la Légion d'honneur est le premier geste en direction des bourgeoisies, traditionnellement écartées des honneurs. Certaines fonctions du nouvel état républicain puis impérial permettent d'intégrer les élites et la notabilité évoquée par Guy Chaussinand-Nogaret. Ainsi, les maires et préfets entreront de plein droit dans la noblesse rénovée voulue par Napoléon I^{er}. L'enjeu pour ces nobles étant de le demeurer une fois l'Empire écarté par la Restauration.

En contrepartie des troubles démographiques occasionnés par les événements révolutionnaires, dès 1808, apparaît l'agrégation de nouveaux éléments qui constitueront d'abord une noblesse concurrente avant d'être intégrée à la noblesse ancienne en 1814.

En étudiant les origines des anoblis impériaux Jean Tulard a pu constater aussi que la noblesse ne représente que 22 % de tous ces anoblis, soit environ 717 personnes sur les 3 260 anoblis de l'Empire. Un cinquième de cette noblesse impériale provient des classes populaires. Il est très difficile de repérer au sein du dictionnaire de la noblesse impériale constitué par Jean Tulard⁵¹⁰ ceux des anoblis qui sont Normands. Nous pouvons repérer certains éléments, tels les Suchet d'Albuféra, les barons Hurel, Petiet ou de Septmanville. Les travaux du baron Henry de Woelmont de Brumagne⁵¹¹ font état des anoblissements en Normandie. Son catalogue des familles subsistantes en Normandie liste 46 familles anoblies par l'Empire. Au sein de cette noblesse impériale normande, nous comptons 35 personnes déjà nobles avant 1789. Le bilan démographique pour la noblesse normande sera par conséquent d'une augmentation de 11 personnes. Alors que nous avons pu recenser au moins 18 personnes exécutées. Cette analyse nous permet de mettre en évidence une fragilité

⁵⁰⁹ Pierre DURYE, « Les chevaliers dans la noblesse impériale. » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 17, n°3, juillet-septembre 1970, pp. 676-679.

⁵¹⁰ Jean TULARD, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, PARIS, TALLANDIER, 2001, 414 p.

⁵¹¹ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, LISIEUX, 1930, 145 p.

démographique limitée mais qui impactera nécessairement le reste de notre période. Du fait de cette très faible augmentation d'effectif et l'introduction très minoritaire de nouveaux lignages, c'est bien la noblesse ancienne qui est confortée au sein de la noblesse impériale et par voie de conséquence, c'est sa dynamique politique qui se trouve valorisée par ces anoblissements. De ce fait, la victoire politique au cours de l'Empire appartient à la noblesse qui reprend les fonctions et les prérogatives que la Révolution a voulu pourtant lui ôter.

Les élections à l'Assemblée Nationale nous permettent de constater que la noblesse normande profite très rapidement de l'instauration du régime impérial, mais aussi de l'amnistie de 1801, pour investir massivement les fonctions de députés. Néanmoins, si la noblesse représente environ 45% des élus de la période 1800-1815, dès la première Restauration de 1814, cette proportion réduit considérablement. Ainsi, la noblesse rend des comptes aux électeurs et voit sa domination être contestée. Nous remarquons au cours des Cent-Jours que Napoléon I^{er} ne fait pas appel au même personnel politique. Ainsi, les élus de 1813 ne sont pas reconduits par le régime impérial, cela tend à démontrer que la noblesse se détourne de l'Empire dès lors que la monarchie est restaurée.

Figure 33 : Evolution indiciaire de la présence noble (1789-1816)

Période	Calvados - Indice	Eure - Indice	Manche - Indice	Orne - Indice	Seine Inférieure - Indice	Moyenne Région - indice
1789-1791 - Assemblée Constituante	100,00	100,00	100	NR	100,00	100
1791-1792 - Assemblée Législative	60,00	50,00	83,33	100,00	33,33	72,22
1792-1795 - Convention	120,00	0,00	33,33	200,00	0,00	66,67
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	120,00	NR	50,00	150,00	0,00	66,67
1800-1814 - Corps Législatif	100,00	NR	83,33	300,00	133,33	111,11
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	100,00	50,00	16,67	NR	200,00	77,78
1815 - Députés des départements	40,00	25,00	33,33	250,00	133,33	77,78
1815-1816 - Restauration - 1ère Législature	120,00	100,00	116,67	250,00	200,00	155,56

A l'exception de la Seine-Inférieure et de l'Orne, la noblesse est balayée de la scène politique entre les Cent-Jours et les élections de 1815. Au contraire, les premières élections de la monarchie restaurée sont très favorables à la noblesse. La noblesse normande n'est pas électoralement affaiblie entre 1814 et 1816, mais qu'elle hésite à maintenir sa présence sur le champ politique au cours de l'affaiblissement impérial.

Au vu des élections à la députation, nous pouvons suivre l'introduction de la noblesse impériale dans le monde politique. Nous observons une sur-représentation de la noblesse impériale en Seine-Inférieure et dans l'Orne cela peut justifier la résistance de la noblesse dans ces départements lors de la crise de la chute de l'Empire et des Cent jours. Dans tous les cas, la présence de la noblesse impériale varie entre 8 et 15% des élus issus de la noblesse⁵¹² alors que la noblesse normande représente moins de 2% de la population. Cette noblesse impériale est donc sur-représentée au sein des fonctions électives. Cela s'explique par le caractère élitiste de la noblesse impériale qui a pour objet d'anoblir les notables locaux, dont les maires de certaines villes. Ainsi, la fonction octroyant un titre, il est naturel de voir un nombre considérable d'anoblis impériaux au sein des élus normands. Cependant, cet anoblissement n'est pas un gage de réussite politique.

Figure 34 : La noblesse au sein des assemblées

Département :	Nobles	Dont Nobles de l'Empire	Total des élus	soit en % (nobles)	Soit en % (nobles impériaux)
Calvados	109	9	277	39,35	3,2
Eure	63	10	209	30,14	4,8
Manche	92	12	267	34,45	4,5
Orne	111	22	214	51,86	10
Seine-Inférieure	91	19	317	28,70	6
Total général	466	72	1 284	36,29	5,6

Le département de l'Orne est celui qui dispose du plus grand nombre d'élus membres de la noblesse impériale. Il semble donc que ce soit pour cette raison que la noblesse est plus représentée dans ce département qu'ailleurs en 1815. La noblesse impériale remplace ainsi ceux de la noblesse ancienne qui s'éloignent de la politique impériale signifiant alors l'absence de porosité entre les deux groupes. De ce fait, nous devons penser que la noblesse impériale est un échec politique pour Napoléon I^{er}, comme pour la noblesse dans son ensemble. En effet, en être membre n'est pas un facteur de réussite politique. Pour l'évolution de la présence de la noblesse impériale au sein de la députation, entre 1800 et 1830, nous constatons une montée en puissance sous la Restauration alors même que l'Empire n'est pas une période favorable pour elle. L'analyse par période renforce notre conclusion sur la sur-représentation de la noblesse impériale en Seine-Inférieure et dans l'Orne.

Figure 35 : Evolution de la présence de la noblesse impériale à la députation

⁵¹² Dans nos relevés, nous avons spécifié lorsque la personne appartenait à la noblesse impériale, y compris dans le cas d'une noblesse ancienne adjointe à celle-ci. Par conséquent, ces relevés indiquent la totalité de la noblesse impériale quelle que soit son origine.

Périodes :	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Inférieure	Total général
1.Révolution	1	0	0	0	1	2
2.Empire	5	0	1	0	5	11
3.Restauration	1	3	1	7	5	17
4.Monarchie de Juillet	2	3	6	14	4	29

Le besoin de noblesse ressenti par Napoléon I^{er} ne se concrétise pas par l'apparition d'une noblesse politiquement forte. Il semblerait que ce soit même le contraire. A la chute de l'Empire, la noblesse impériale est insignifiante parmi les élus locaux. La noblesse impériale se concentre sur ses terres ou à Paris faute d'avoir pu intégrer la dynamique politique de la noblesse ancienne. Même lorsque l'intégration sociale est faite, la noblesse impériale n'a pas d'ambition politique. Ainsi, en Normandie, nous pouvons remarquer l'exemple du Baron Hurel⁵¹³. Fils de journalier du bourg d'Acon dans l'Eure, il fit carrière dans les armées révolutionnaires. Il sera intégré à la noblesse ancienne par son mariage avec Louise Bathilde de Montgaillard en 1818. Le couple sera sans postérité. Cet exemple illustre aussi un problème récurrent pour la noblesse impériale. Nombre de ces nouveaux lignages n'auront pas de postérité. Leur taux d'extinction semblant encore plus élevé que celui de la noblesse⁵¹⁴. Par conséquent, nous aurons à nous intéresser particulièrement au rôle politique de la noblesse impériale au cours du XIX^{ème} siècle et aux moyens mis en œuvre pour combler son absence.

3.1. La noblesse, acteur essentiel de la notabilité politique

Contrairement à la Révolution qui assoit son pouvoir sur les villes, et principalement la capitale, l'Empire s'appuiera sur les campagnes. Napoléon I^{er} comprend que la ruralité est synonyme de conservatisme. Les paysans aisés et les bourgeois, qui ont profité des lois sur les biens d'Église et les biens d'émigrés, craignent une évolution qui les priverait de leurs bénéfices. De ce fait, le pouvoir de Napoléon I^{er} cherchera, autant que possible, à obtenir le soutien de ceux qui ont conservé l'influence dans les campagnes.

Les détenteurs de cette influence sont d'abord les membres du clergé et de l'ancienne noblesse. Cependant, les événements révolutionnaires ont affaibli leurs positions, ce que nous constatons dans le cas des membres de la famille Lemoyne de Bellisle⁵¹⁵ et dans celle des Lefebvre de Vatimesnil. Nous pouvons évoquer le cas de Blanche Adélaïde Lemoyne de Bellisle, mariée en 1775 à Jules Antoine Emmanuel de Prunelé, et veuve dès 1783 à 32 ans. Alors que la Normandie se révèle plutôt peu agressive à l'encontre de sa noblesse, Blanche de Prunelé est chassée de son château de Villetarte le 15 août 1792, cela montre la faiblesse de

⁵¹³ Archives départementales de l'Eure, Répertoire des Brochures, 2 Br 2.

⁵¹⁴ Jean TULARD, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, PARIS, TALLANDIER, 2001, 414 p.

⁵¹⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3659.

l'influence de la noblesse dans les campagnes. Nous voyons que cet affaiblissement est relativement rapide. Notons cependant, que les familles concernées se situent essentiellement dans le secteur de Vernon, le plus proche de Paris. La proximité avec Paris est donc un facteur considérable de la perte d'influence sociale et politique pour la noblesse normande. Ensuite, ce sont les villes de Province qui enjoindront la noblesse à s'exiler, comme à Rouen, lors du vendredi Saint de 1792. La noblesse se voit contrainte de trouver refuge de plus en plus loin de la capitale, d'où la surreprésentation de la noblesse à Avranches. Ce phénomène aura pour conséquence de couper la noblesse de ses attaches traditionnelles. De ce fait, appartenir à la noblesse n'est plus la garantie d'appartenir à la notabilité la plus influente en Normandie. De même, nous voyons que Geneviève Marguerite des Courtils⁵¹⁶, prisonnière en 1794 et 1795, retrouve sa maison occupée par des déserteurs autrichiens. Nous voyons que le charisme de cette femme, âgée et anciennement implantée, n'est plus suffisant pour assurer la sécurité de ses biens en son absence⁵¹⁷. Ces éléments conduisent Napoléon I^{er} à concevoir un autre relais de son pouvoir en province.

De plus, de nombreux émigrés ne sont pas encore revenus de leur exil. Par conséquent, le régime impérial va devoir trouver des soutiens au sein des élites locales non-nobles entre 1800 et 1808. D'autant que la méfiance de la noblesse à l'encontre du régime issu de la Révolution est encore très sensible. Les mouvements armés d'opposition perdurent dans les campagnes normandes. La noblesse y prend une place non négligeable accentuant les tensions entre les deux parties. L'arrestation du groupe de Le Pelletier, chef de bande royaliste en novembre 1801, après que cette bande a tué quatre gendarmes, illustre cette opposition des campagnes⁵¹⁸. Après l'incident du 9 novembre 1801, il semble impossible de faire coïncider les intérêts des deux parties.

Nous pouvons en prendre des exemples dans la vie politique locale. Dans le canton d'Amfreville-la-campagne, nous pouvons sentir nettement le changement d'orientation de la politique nationale. Nous pouvons, sur la base des travaux de Philippe Marche, suivre cette évolution⁵¹⁹. En 1800, le conseiller d'arrondissement de Louviers provenant du canton d'Amfreville est un cultivateur. Il s'agit de Pierre-Alexandre Tassel⁵²⁰, mais, en 1804, les choix changent. Ainsi, c'est un propriétaire qui est élu à la tête du canton de à partir de 1806,

⁵¹⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3659.

⁵¹⁷ Au contraire, en 1794, l'incarcération d'Augustine Marie Louise de La Cour de Balleroy après l'exécution de son père et de son oncle provoque une véritable émeute à Balleroy.

⁵¹⁸ Lettre du ministre de la Police Générale du 26 frimaire an X (7 décembre 1801), Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 253.

⁵¹⁹ Philippe MARCHE, « 1787-2004, Histoire politique du canton d'Amfreville-la-Campagne. », ÉVREUX, in *Connaissance de l'Eure*, n°137, juillet 2005, pp. 33 à 41.

⁵²⁰ Élu jusqu'en 1812, date de son décès.

la notabilité s'imposera politiquement. Napoléon I^{er} n'a pas encore instauré sa noblesse⁵²¹, mais sa quête de soutien est déjà considérable. Ainsi, à Amfreville aux élections de l'arrondissement est l'opposant à Pierre-Alexandre Tassel est Jean-Pierre Assire, propriétaire au Gros-Theil, qui doit sa reconnaissance à son poids social et économique local et le second des candidats est Eustache Brouard, notaire, ce dernier sera élu. En 1812, le conseiller général Eustache Brouard est maintenu dans ses fonctions, démontrant la pertinence de l'action impériale. Ces notables issus des élites locales sont souvent bien acceptés par les électeurs ruraux. Une démarche que nous pouvons encore retrouver dans les cantons ruraux en 2007. L'évolution notable de l'année 1812 consiste essentiellement dans le retour d'un noble aux affaires départementales. La personnalité noble élue en 1812 est le marquis de Blosseville qui appartient à l'élite de la noblesse⁵²². Benjamin Poret est non seulement un notable noble, c'est aussi une personnalité instruite et cultivée, et ces aspects renforcent probablement le soutien populaire. De plus, Benjamin Poret, marquis de Blosseville, semble bénéficier d'une bonne audience auprès des institutions préfectorales. Il doit être considéré comme étant un bon soutien à la politique impériale par le préfet car sa candidature au corps législatif fut acceptée. Cependant, les soldats de l'Empire ne sont pas nécessairement des bonapartistes convaincus. Ainsi est-il de l'officier Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre⁵²³. Nous ignorons donc à quel point le marquis de Blosseville est proche de l'empereur, néanmoins, sa notabilité locale est un atout politique essentiel.

La politique générale de l'Empereur et les heurts à l'encontre des intérêts locaux peuvent provoquer le désistement d'une partie des élites locales. Ainsi, lors du rachat du domaine de Navarre, 646 hectares au cœur d'Évreux, par Napoléon I^{er}, celui-ci s'oppose au maître de forge Roy. En conséquence de cette opposition, Roy ralliera les Bourbon pour lesquels il sera ministre des finances, comte et pair. Nous avons avec cet exemple la matérialisation de la défiance de la noblesse normande contre le régime. Mais nous savons aussi que l'Empire se méfie de la noblesse.

Tout au long de la période et avant la constitution de la noblesse impériale en 1808, l'administration impériale surveille certains individus normands. Nous en avons la trace dans les papiers du baron Barthélemy Rolland, baron impérial de Chambaudouin⁵²⁴. Nous avons

⁵²¹ Mise en place par les décrets de 1808.

⁵²² Ces deux fils auront une influence considérable en Normandie, Ernest dans le domaine de l'histoire locale et Jules en tant que navigateur reconnu.

⁵²³ Etienne PAISNEL, « Le Renouveau aristocratique : La noblesse de l'Eure au XIX^{ème} siècle, entre rupture et continuité. Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, un cas symbolique ? », ÉVREUX, in **Connaissance de l'Eure**, n° 142, octobre 2006, p. 16 et suivantes.

⁵²⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 298.

alors la manifestation de la méfiance des institutions à l'encontre de la noblesse locale. En effet, parmi les 38 personnes surveillées depuis 1794, nous comptons 16 nobles, et 10 prêtres. Le document date de 1813, à l'époque où le préfet Rolland de Chambaudouin quitte Évreux. Il s'agit des personnes demeurant à l'époque de son départ sous la surveillance de la police impériale. Avec une proportion de 42,10% de nobles parmi ces individus, nous constatons une nette méfiance de l'Empire à l'égard de la noblesse normande. De plus, si nous ne considérons que les personnes mises sous surveillance depuis l'instauration du Consulat, nous obtenons une proportion très similaire. Seules 9 personnes sont ajoutées à cette liste entre le coup d'état de Brumaire et 1813. Au sein de ce groupe nous trouvons 4 nobles, dont Charles Henry de Grosourdy, François César Eudes de Frémont, Antoine Jean Baptiste Guyot d'Amfreville et un certain Prévost de la Saussaye. L'Empire se méfie un peu plus de la noblesse d'Ancien Régime que les gouvernements révolutionnaires. Notons qu'aucun prêtre n'a été ajouté à cette liste. Messieurs Jean René Parfouru et le marquis Jean François Nicole de Chambray appartiennent à de grandes familles de la noblesse normande. Ils furent rapidement placés sous surveillance et l'administration impériale n'avait pas daigné s'en abstenir. Nous voyons donc que le recours de l'administration impériale à la noblesse normande ne se fait pas si aisément. Une enquête et une surveillance accrue encadrent ces rapprochements.

Progressivement, l'empereur va accroître son recours à la noblesse d'Ancien Régime. Parfois au travers d'une politique matrimoniale très agressive. Notons, par exemple l'alliance entre les Caffarelli, noblesse italienne revigorée par un poste de préfet de Caen et la famille d'Hervilly, elle-même attachée aux La Cour de Balleroy⁵²⁵. La surveillance mise en place à l'encontre de la noblesse permet à l'Empereur de mesurer quel soutien elle lui apporterait. Au sein de la liste des personnes surveillées il y a la mention de Louis Thomas de Frémont, père de François César Eude de Frémont, impliquant une continuité de l'opposition à l'Empire au sein de la noblesse normande. Certains grands noms sont placés, eux aussi, sous la surveillance de la police. Cela montre que la noblesse s'agite contre l'Empire et que les institutions impériales s'en méfient. Nous avons vu aussi que la noblesse revient de plus en plus aux affaires politiques. Compte-tenu des tensions, l'Empereur ne pouvait pas tolérer que les anciennes élites reviennent au pouvoir sans qu'il puisse assurer un certain contrôle.

⁵²⁵ Cité par Suzanne FIETTE, « Noblesse d'Ancien Régime et aristocratie moderne : l'exemple de la comtesse d'Hervilly (1759-1830) », *opus cit.* pp. 60-61.

Après l'échec relatif de la légion d'honneur, Napoléon I^{er} n'a plus d'autre perspective que de ressusciter la noblesse. Cependant, cette recreation sera un nouvel échec. Beaucoup de nobles impériaux sont des nobles d'Ancien Régime. Napoléon I^{er} essaie d'accroître son influence dans les campagnes en distribuant des gratifications et avantages à certaines familles nobles locales, ainsi, 22,5 % des nouveaux anoblis l'étaient antérieurement⁵²⁶. Nous en avons d'ailleurs des illustrations dans les départements normands. A l'apogée de l'Empire, au moment où les défaites continentales se profilent, le président du canton d'Amfreville-la-Campagne est un officier de l'armée impériale⁵²⁷. En effet, à partir du 3 juin 1812, le président nommé du canton est Jean-Hervé d'Espagne de Plancheville. Cette désignation prouve que l'Empire est, à ce moment de son histoire, très dépendant de la noblesse. Il est, de même, très intéressant de constater que le sieur Jean-Hervé d'Espagne est un officier appartenant à un régiment d'infanterie de marine. Sa fonction militaire est certainement affaiblie par le blocus continental. Il est donc utilisé comme objet de politique locale par le gouvernement impérial. Il ne s'agit plus alors de s'appuyer sur les élites locales. L'État impose indirectement ou directement ses candidats.

Nous savons que la noblesse rejoint parfois les rangs des armées napoléoniennes, ou même ceux des courtisans, dans l'espoir de quelques gratitudes impériales. Le cas du duc de Clermont-Tonnerre montre que la noblesse peut aussi choisir l'Empire par choix patriotique et sans volonté politique. Dans le cas des Clermont-Tonnerre, le devenir de la famille écorne un peu l'image de probité. Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre est un homme de cour et un homme politique d'envergure. Mais nous avons d'autres cas où la noblesse prend les armes pour l'Empire, d'abord par tradition familiale. Ainsi est le cas de Gabriel Houël du Hamel⁵²⁸. Vieille famille de Normandie, installée près de Vire depuis la conquête de l'Angleterre, elle avait fourni quelques officiers à la monarchie. Le dénommé Gabriel Houël s'engage comme volontaire dans les armées impériales. Il ne semble pas obtenir de grades ou d'honneurs particuliers. Blessé à Austerlitz, il quitte l'armée et se reconvertit alors dans la gestion des haras ; une activité d'une grande valeur stratégique. Il aura fondé le dépôt d'Annecy. C'est à ce moment, probablement, qu'il obtiendra quelques faveurs. Mais, en aucun cas son ralliement à l'Empire n'est lié à un bonapartisme forcené si nous en croyons Julien Travers historiographe de la famille. Ces deux familles représentent une noblesse

⁵²⁶ Guy LEMARCHAND, « Noblesse, élite et notabilité XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. », in *Cahier des Annales de Normandie*, n°30, 2000, p. 102.

⁵²⁷ Philippe MARCHE, « 1787-2004, Histoire politique du canton d'Amfreville-la-Campagne. », *opus cit.*

⁵²⁸ Julien TRAVERS, « Notice biographique sur M. Ephrem Houël du Hamel, inspecteur général des haras », in *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, Caen, 1887. Version numérisée de la bibliothèque municipale de Lisieux dans laquelle la pagination n'est pas conservée.

normande souhaitant les honneurs impériaux. En effet, Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre refuse tout anoblissement impérial. Cependant, toute la noblesse normande ne sera pas aussi désintéressée. Nous pouvons notamment penser à Armand Claude Masson de Saint-Amand⁵²⁹, premier préfet de l'Eure, destitué en 1805 et élevé au rang de chevalier en 1808⁵³⁰, à la famille Petiet de Verneuil-sur-Avre appartenant à la petite noblesse locale profitant d'un titre de baron. Cette noblesse impériale aurait pu disparaître en 1814, mais Louis XVIII décide par la Charte de la maintenir aux côtés de l'ancienne noblesse. Il en profitera d'ailleurs pour adjoindre à cette noblesse impériale une nouvelle noblesse. Ainsi, en 1814, la noblesse française gagne 148 nobles, dont 40 en Normandie. Cette pratique d'anoblissements nouveaux se maintiendra donc au cours du XIX^{ème} siècle tout en se réduisant progressivement pour devenir anecdotiques au cours du Second Empire et de la Troisième République.

Figure 36 : Les anoblissements du XIX^{ème} siècle

Périodes :	Nombre d'anoblissements :
Empire	46
Restauration	40
Second Empire	15
Troisième République	5
Total général	106

Cette noblesse locale, à l'influence économique et politique très fluctuante, doit pouvoir s'établir et durer dans le temps. Elle est pourtant composée de personnalités aux origines éparses et aux ambitions très variables. C'est pour cela que le pouvoir central influence de plus en plus directement la vie locale en imposant des personnalités, souvent militaires, pour prendre le relais d'une noblesse impériale très insuffisante. Avant même l'échec de l'Empire il semble qu'en Normandie la noblesse impériale soit globalement un échec sur le plan politique. Nous pouvons nous interroger sur son avenir financier. Cet aspect conditionnera ensuite son assise politique ou sa disparition.

3.2. Majorats et propriétés terriennes, assises du nouveau pouvoir politique

Les majorats, présents dans la monarchie espagnole⁵³¹ seront importés en France par Napoléon I^{er}. L'influence du système espagnol sur la pensée de Napoléon est manifeste. Le majorat doit assurer des revenus constants aux familles anoblies. Évitant par-là les difficultés

⁵²⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 860.

⁵³⁰ La constitution d'un majorat lui sera cependant refusée.

⁵³¹ Jean-Pierre DEDIEU, « Crise et transformation de la noblesse espagnole à la fin du XVIII^{ème} siècle. », dans Pontet (J.), coord., *Les noblesses européennes à la fin du XVIII^{ème} siècle*, Bordeaux, 2005, pp. 3 à 5 ; pp. 11 et 12.

connues par les hobereaux français au XVIII^{ème}, catégorie à laquelle appartient la famille Bonaparte. Créé au XVI^{ème} siècle, le majorat espagnol semble avoir servi de modèle aux majorats français établis par l'Empire puis par la Restauration. Les majorats espagnols sont perpétuels et indivisibles, transmis par ordre de primogéniture. Le droit théorique interdit l'aliénation de parties de ces majorats. Des dispositions que nous retrouvons dans la législation napoléonienne à propos des majorats français. Il est cependant surprenant que Napoléon I^{er} se soit inspiré de ce système. En effet, le rendement de ces majorats est souvent très insuffisant. Finalement, la noblesse espagnole est obligée de s'appuyer à des charges et au service du souverain pour parvenir à maintenir son revenu.

Cette finalité est peut-être celle que recherche Napoléon I^{er}. C'est une manière, un peu indirecte, d'obliger, à moyen et long termes, les nouvelles élites politiques impériales à se placer dans la dépendance du pouvoir de la dynastie. Nous allons commencer par envisager l'historique des majorats français avant d'envisager l'impact que ceux-ci auront sur la Normandie. En 1806, la nouvelle noblesse ne concerne que les fiefs obtenus par la Grande Armée sur les territoires étrangers⁵³². Mais, le décret du 1^{er} mars 1808 généralisera cette pratique. A partir de 1806, le majorat, constitué de biens immobiliers inaliénables, doit permettre de conserver son caractère illustre à la famille qui le détient, cela correspond à la conception d'Ancien Régime du maintien du rang. Quoiqu'imposé par Napoléon I^{er}, ce système lui survivra. Afin de garantir la paix sociale, Louis XVIII reconnaît la noblesse de Napoléon I^{er} dans la Charte de 1814. Les majorats sont donc maintenus dans la loi, prouvant que cette institution parvient à s'implanter en France. Devant une apparente réussite, le roi Louis XVIII décide d'élargir les possibilités du majorat à la chambre des Pairs⁵³³. Ainsi, par ordonnance du 25 août 1817, le majorat devient une condition nécessaire et suffisante à l'élection à la Pairie. Les onze articles de l'ordonnance reprennent les grandes directives de l'encadrement légal des majorats de noblesse.

Le majorat est institué selon la dignité voulue par l'anobli. Les biens immobiliers à intégrer devront représenter une valeur plus ou moins grande selon le titre désiré par le demandeur, baron, comte, marquis ou duc. Ces biens peuvent provenir de la propriété du demandeur, ou être octroyés par décision du souverain, Napoléon I^{er} puis Louis XVIII et Charles X. Du titre acquis par ce majorat, les notabilités locales en déduiront l'importance

⁵³² En l'occurrence, en Dalmatie, Istrie, Frioul, Cadore, Conegliano, Trévis, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, et Rovigo.

⁵³³ Joseph DELPECH, *La Chambre des Pairs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet*, PARIS, 1899, 19 p.

économique et politique de celui qui en requiert la création⁵³⁴. Le majorat devient alors un outil essentiel de la politique locale. Prenons par exemple la famille d'Arjuzon anoblie par Napoléon I^{er} le 2 février 1809. Il s'agit donc d'une des premières grandes familles anoblie. Le premier titulaire, Thomas Gabriel Marie d'Arjuzon, est anobli au titre de sa fonction de chevalier d'honneur de la reine Hortense. Pour conserver et transmettre héréditairement son titre, le comte d'Arjuzon doit constituer un majorat. Celui-ci doit permettre l'établissement d'un revenu d'au moins 10 000 francs. Une grande partie des premiers dignitaires impériaux constituent leurs domaines hors de France, souvent avec l'aide de la couronne impériale. Cependant, Thomas d'Arjuzon constitue son majorat sur des terres sises dans les départements de l'Eure et de l'Eure et Loir⁵³⁵, une pratique qui laisse entendre que le comte d'Arjuzon était déjà propriétaire terrien dans ce secteur avant son anoblissement.

Ce détail révèle une des faiblesses de l'analyse des majorats dans l'étude des propriétés foncières nobles. Nous avons la même situation dans le cas de la famille de Clermont-Tonnerre. En effet, la somme de 10 000 francs est le montant minimum requis à la famille d'Arjuzon pour conserver son titre de comte. Nous savons donc que le comte d'Arjuzon possède suffisamment de terre en Normandie pour en obtenir 10 000 francs de rentes. Cependant, il est probable que le comte ait des possessions bien plus importantes. Nous ne pouvons pas les estimer à partir du majorat. Le cas de la famille de Clermont-Tonnerre est un peu différent, car il procède de la législation sur les majorats de pairie. Néanmoins, nous voyons que le marquis Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre est capable de constituer un majorat de marquis à son nom et pensait en constituer un de comte pour son fils⁵³⁶. De plus, comme l'indique Jean-Pierre Dedieu dans ses travaux, les majorats confirment et instituent une fragilité démographique⁵³⁷. En analysant la transmission des majorats espagnols, nous constatons que 20 % se maintiennent dans la même famille sur deux générations, une probabilité infime lorsque nous tentons l'observation sur quatre générations. Cette rapide extinction s'explique par l'accumulation des majorats sur certaines familles. L'existence même du procédé conduit la noblesse espagnole à se fermer aux adjonctions de personnalités non-nobles. Un réflexe qui conduit à la régression démographique. La France ne connaîtra pas ce désagréable effet secondaire de fait de la suppression des majorats. Mais, la

⁵³⁴ La constitution de majorats sur des biens immobiliers est la plus fréquente même si certains ont appuyé leurs majorats sur des rentes de l'Etat, des actions de la Banque de France.

⁵³⁵ Jean TULARD, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, PARIS, TALLANDIER, 2003, p. 210.

⁵³⁶ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 454.

⁵³⁷ Jean-Pierre DEDIEU, « Crise et transformation de la noblesse espagnole à la fin du XVIII^{ème} siècle » dans Pontet (J.), coord., *Les noblesses européennes à la fin du XVIII^{ème} siècle*, Bordeaux, 2005, p. 7.

suppression du système n'est pas nécessairement bien vécue par les familles détentrices d'avantages.

Un autre effet pervers du système nous était apparu lors de l'analyse d'acquisitions immobilières faites par une famille d'Ancien Régime entre 1795 et 1814. En effet, lors de la signature d'un contrat de mariage entre les familles Choderlos de Laclos et Bottée de Foulmont, nous avons le détail des biens de la dot de la demoiselle Bottée de Foulmont⁵³⁸. Ces biens sont acquis par son père entre 1795 et 1814. Nous constatons qu'à partir de 1808, la valeur des biens que ce dernier peut acquérir est en nette décroissance. Nous supposons qu'en raison de la création de la noblesse impériale en 1808, la quantité de biens immobiliers disponibles se restreint. La nécessité de constituer un majorat conduit les familles de la noblesse impériale normande à acheter d'importants lots de terres, nuisant nécessairement aux familles de la noblesse d'Ancien Régime. La situation économique globale de la noblesse rentière ne s'améliore donc pas au cours du XIX^{ème} siècle. Les familles les plus faibles ont très rapidement vendu le peu de terres dont elles disposaient encore après la Révolution. Cependant, la crise d'acquisition foncière, dont les majorats sont une des raisons, touche aussi des familles importantes. Nous avons évoqué le cas des Ducôté⁵³⁹, alliés aux marquis de Nollent⁵⁴⁰, mais ce n'est pas le seul des exemples que nous ayons à notre disposition. Nous avons pu étudier les documents concernant la vente du domaine de Cocherel en 1856⁵⁴¹. Le domaine appartient à la famille Crucius de la Croix dont il semble être un héritage ancien. Il apparaît que la situation financière de la famille devient très instable au début de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, au point de les obliger à vendre le domaine. Nous voyons que la noblesse normande ne peut s'envisager sous l'optique d'une réussite agricole absolue. Un grand nombre de familles parvient à conserver leurs domaines intacts ou partiellement réduits, mais d'autres sont passablement ruinées. L'intérêt principal de la vente du domaine de Cocherel sera pour nous le détail de l'ensemble. Il ne faut pas moins de 306 rôles de parchemins reliés pour parvenir à donner le détail de l'ensemble du domaine le portant au rang des propriétés les plus coûteuses de l'époque. Au travers de cet échec individuel de la famille Crucius de la Croix, nous avons un instantané de la fortune foncière de la noblesse dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. La raison de l'échec foncier des Crucius de la Croix est relativement classique. Le domaine est vendu par trois titulaires, Marie Aimée Valentine de la Croix, épouse Trippier de la Grange, Marie Hélène Théodorine Anne de la Croix, fille

⁵³⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3263.

⁵³⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3339.

⁵⁴⁰ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3770.

⁵⁴¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 205.

mineure de Paul Jean Théodore Crucius de la Croix, et Gustave Albert Pierre Crucius de la Croix, fils mineur. Nous voyons donc qu'il s'agit de régler une succession pour un décès prématuré. Les héritiers, visiblement incapables de s'entendre, préfèrent procéder à la vente de leurs biens. Il n'y a pas d'origine structurelle conduisant à la vente de ce domaine. Il est d'ailleurs probable qu'une partie des ventes de fonciers nobles aient lieu dans de telles conditions en Normandie dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. En effet, la reconversion des domaines, sous la pression révolutionnaire ou celle des majorats, est accomplie au moment de la chute de la monarchie de Juillet. La propriété foncière noble ne paraît plus menacée en Normandie. Le domaine vendu par les Crucius de la Croix se constitue autour de la terre de Cocherel, de laquelle dépendent le parc, le château et les dépendances. Il faut y ajouter la ferme de Valmont, celle de la Calterie, deux moulins, six maisons dans le hameau de Cocherel, et 282 hectares de terres labourables. L'ensemble représentant une valeur de 350 000 francs. L'enchère s'est déroulée à la bougie et seul M. Quillet a enchéri, dès l'allumée de la bougie. Nous en déduisons que le prix annoncé est au-delà de la valeur réelle du domaine. Il nous est cependant difficile de savoir de combien celui-ci est surestimé. Nous voyons tout de même que les domaines fonciers constituent pour la noblesse normande d'importantes sources de financement. La valeur de ce domaine représente en effet, 613 ans de salaire pour un horloger⁵⁴². De ce fait, la fortune de la noblesse la plus aisée est encore très conséquente.

La noblesse normande dispose d'un capital foncier très important après 1850. Il semble même que celui-ci s'est accru, notamment en raison de l'impact des majorats sur les propriétés disponibles à la vente. Nous voyons que la noblesse normande maintient partiellement sa position dominante en termes de propriété foncière. Les majorats ont conduit certaines familles à ne pas pouvoir reconstituer leurs domaines, ou même à les vendre pour profiter de l'envolée des cours jusque 1830. Néanmoins, le majorat n'en reste pas moins un outil de domination politique à l'usage exclusif de la noblesse. Si le devenir des majorats impériaux est rapidement décidé après 1815, la question du majorat dans son importance politique demeure. La plupart des grands majorats et ceux constitués par la couronne impériale, sont situés hors des frontières. De ce fait, ces majorats sont démembrés.

L'Ordonnance du 19 août 1815 constituant une pairie héréditaire sans majorat, le Sénat impérial est alors reconstruit dans cette haute assemblée qui devient le refuge de la noblesse française. Cette association des héritages se poursuit avec l'ordonnance du 25 août

⁵⁴² Archives départementales de l'Eure, série M, liasse M 1246. Les salaires à Évreux en 1852.

1817. À l'image de la noblesse impériale, l'aristocratie appartenant à la chambre des Pairs héréditaires est contrainte à la constitution de majorats de pairies. Cette décision conduira à l'exclusion progressive de la bourgeoisie et à la radicalisation des pairs⁵⁴³. La chambre des pairs permet aussi l'introduction de la noblesse impériale dans le monde politique. Notons, par exemple, la confirmation d'Antoine Drouot à la chambre haute en qualité de pair⁵⁴⁴. Cette entrée de la noblesse impériale, concomitante à l'échec de la Restauration et prémices de la fin des privilèges de pairies a pu conduire à un rejet de la noblesse impériale par la noblesse d'Ancien Régime tout autant qu'elle a pu provoquer des désaffections légitimistes au sein de la haute assemblée. La fin des majorats, au travers de la chambre des pairs, montre l'effacement politique progressif des grands lignages même si cet effacement ne touche pas encore la politique locale.

3.3. La noblesse résiste à l'imitation, échec de la stratégie impériale de la notabilité politique

Les impressions de réussite du processus de notabilisation de la noblesse impériale, ainsi que son influence locale, peuvent être rapidement renversées. Nous avons pu consulter les papiers de M. de Solène, secrétaire général de la préfecture de l'Eure⁵⁴⁵. Il est en charge d'une partie du fonctionnement de la préfecture de l'Eure à la veille de la chute du Premier Empire. En tant que secrétaire général de la préfecture, il reçoit et transmet les recommandations des ministères et les plaintes des autorités locales. Nous voyons, dans l'exemple d'un courrier adressé par le baron de Sepmanville, que la noblesse impériale sait recourir à sa notabilité pour s'opposer aux décisions impériales. En effet, dans le courrier du 25 août 1813, le baron de Sepmanville se plaint des avances faites par la mairie pour organiser la visite de l'impératrice⁵⁴⁶. Il se dégage de ses remarques une impression de désaveux à propos de cette venue. Une attitude difficile à expliquer de la part d'un anobli impérial. Nous pensons, que cette opposition est plus sûrement d'ordre comptable que politique. D'autant que le préfet de l'Eure est comte d'Empire, chambellan de Sa Majesté l'Empereur et Roi, chevalier de la légion d'Honneur. Les critiques sont internes à la noblesse impériale et ne devaient pas sortir de ce cadre. Nous avons donc la chance de consulter des

⁵⁴³ Exclusion de la bourgeoisie orchestrée par les Ultra-royalistes, éloignant la chambre haute de sa fonction initiale de recomposition de la cohésion nationale après les événements révolutionnaires. Voir : WARESQUIEL, Emmanuel de, *Un groupe d'hommes considérables. Les pairs de France et la Chambre des pairs héréditaires de la Restauration 1814-1831*, Paris, Fayard, 2006, 502 p.

⁵⁴⁴ Général-Comte Antoine Drouot, élevé une seconde fois Pair le 19 novembre 1831, après en avoir été déchu en 1815 lors de son procès.

⁵⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, 2 F 3854.

⁵⁴⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, 2 F 3854.

documents éclairant le fonctionnement des institutions voulues et contrôlées par Napoléon I^{er}. Le comte Jean Cassagne de Miramon⁵⁴⁷, préfet anobli, illustration de la volonté napoléonienne de regrouper autour de lui les notables, n'en est pas moins un administrateur. Qu'importe donc pour lui, que le baron de Sepmanville, maire anobli, n'apprécie que modérément les pratiques instituées par le préfet. La noblesse impériale ne présente pas, en Normandie, les aspects d'un groupe homogène et harmonieux. Bien au contraire. Ces anoblis semblent prendre assez rapidement la mesure du service public. Dans ce cadre, la volonté de contrôler la Province en imposant des notables anoblis semble être un échec de la politique de l'Empire. Nous avons vu que les notables d'Évreux agissent surtout dans le sens de l'intérêt général, plus que dans l'optique impériale. Nous avons aussi des éléments montrant que la notabilité de province se monnaye⁵⁴⁸. Par un courrier du 16 juin 1813, le receveur de l'arrondissement indique à M. de Solène, secrétaire général de la préfecture d'Évreux, qu'il est retenu pour participer à la garde d'honneur. De fait, il s'agit de constituer une garde formelle pour la venue de l'impératrice à Évreux. Une manière indirecte de distinguer certains éléments dignes d'intéresser le régime. Cependant, le contenu du courrier du receveur est éloquent. En effet, M. de Solène est porté sur « la liste des personnes appelées à concourir à la formation de la garde d'honneur ». Il n'y a donc aucune décision prise en faveur du secrétaire général de la préfecture. Ajoutons que la candidature de M. de Solène sera retenue après le versement d'une somme de 200 francs. La participation à cette garde d'honneur est un des premiers pas que peut accomplir un notable local pour se mettre en avant, se faire remarquer et entrer dans une carrière plus gratifiante et peut-être accéder à la noblesse. Nous sommes par conséquent surpris que cette participation se monnaye. Car alors, indirectement, ce sont les voies d'accès à la noblesse impériale qui sont vendues comme marchandises, de la même manière que sous l'Ancien Régime. L'anoblissement serait toujours un outil d'enrichissement pour l'État. Une démarche bien éloignée des enjeux déterminés par Napoléon I^{er}. Ajoutons que cette pratique avait constitué un facteur de rejet entre nouvelle noblesse et noblesse d'épée sous l'Ancien Régime. Si ces ventes se confirment au XIX^{ème} siècle, les nobles normands devaient en connaître les mécanismes. Dans ces conditions, nous comprenons le transfert d'animosité précédemment réservée aux acquéreurs de charges vers les anoblis impériaux, la démarche étant la même. Ce facteur tend à créer des tensions entre les différentes noblesses. Mais, il montre aussi l'attrait que la noblesse représente pour les élites fortunées, même après la Révolution française. Le montant des sommes exigées pour

⁵⁴⁷ En poste de mars 1813 à avril 1814.

⁵⁴⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, 2 F 3854.

appartenir à la garde d'honneur est très élevé. Ce facteur de sélection est la formalisation de la démarche impériale désirant s'appuyer sur les notables locaux. En cela, le mécanisme fonctionne. Cependant, il porte en lui les racines des difficultés de l'intégration de la noblesse impériale à la noblesse d'Ancien Régime. Le système des honneurs et gratifications payantes peut aussi repousser certaines personnalités. La concurrence entre noblesse impériale et noblesse ancienne, la première en quête d'un socle foncier qui lui est exigé et la seconde cherchant à reconstituer ce qu'elle a perdu, complique encore les relations. Alors que l'objet était d'attacher la noblesse impériale au foncier et donc à la ruralité, il s'avère que renaissent les mêmes travers qu'à la fin de l'Ancien Régime, entre concentration foncière et vente des charges anoblissantes. Pourtant, il semble que l'enjeu politique ait été atteint en assurant à certains des nobles de l'Empire des destinées politiques favorables.

Chapitre 3

L'attrait du pouvoir politique et des campagnes pour les anciennes élites (1815-1830)

La noblesse se conçoit, par la rigueur des règles qui lui ont été imposées de tous temps, comme une force rurale. Les carrières de la finance, du commerce et de l'industrie lui étant traditionnellement fermées, il ne demeure à la noblesse que l'épée et la robe. Cette situation qui conduit à la crise économique et politique propice aux événements de 1789 devient pourtant après la chute de l'Empire autant d'atouts pour la noblesse normande. Les Etats généraux et les réflexions qui les ont accompagnés démontrent que la noblesse normande est aussi consciente de son rôle politique local. Nous envisagerons cette dynamique sous trois aspects consécutifs. D'abord l'importance de la Restauration dans la restructuration socio-politique de la noblesse normande. Puis nous nous attacherons à la question de l'héritage social et politique sur lequel la noblesse fondera sa nouvelle hégémonie au début du XIX^{ème} siècle. Enfin, nous envisagerons l'échec de cette domination avec l'irruption des ultra-royalistes sur la scène politique nationale et régionale.

1. La Restauration, un régime qui permet d'effacer la Révolution

La Restauration est considérée d'après les travaux de Michel Figeac comme un régime particulièrement favorable à la noblesse⁵⁴⁹. Hérité du système révolutionnaire, le système politique de la monarchie constitutionnelle étant censitaire, il permet à la noblesse de maintenir sa prédominance dans les instances politiques. Ce cens étant de 300 puis de 200 francs, il exclut de fait une part considérable de la population⁵⁵⁰, y compris la noblesse désargentée, nous serons donc conduits à réfléchir sur l'état de la fortune noble au cours de notre période. En effet, cette solution a pour effet pervers d'écarter du pouvoir politique des personnalités nobles qui disposent pourtant des bons codes sociaux. La noblesse aura donc rapidement à cœur de reconstituer sa puissance économique si elle ne veut pas perdre sa puissance politique. Pour cela nous travaillerons sur trois axes, le premier concernant la rectification a posteriori des situations des émigrés, le second portera sur le milliard des émigrés et le troisième évoquera la situation de ceux qui n'eurent pas les moyens d'user des deux premières méthodes de restitution des biens confisqués.

⁵⁴⁹ Michel FIGEAC, « La noblesse bordelaise au lendemain de la Restauration », in *Histoire, économie et société*, 1986, 5^e année, n°3, pp. 381-405.

⁵⁵⁰ Archives départementales de l'Eure, série M, liasse 1246. Le salaire moyen à Evreux est de 576 francs en 1852. Soit très loin des 200 francs d'impôts nécessaires.

D'un point de vue démographique, la Révolution n'a pas un impact très significatif sur la population noble. En effet, à en croire les données de messieurs Pinat, Blondin et Mahé⁵⁵¹, la noblesse ne connaît qu'une dizaine d'exécutions au cours de la période, dont trois correspondant à la famille du marquis de Faudoas. Si la noblesse représente 12% des victimes, elle n'est pas spécifiquement poursuivie pour sa qualité, à l'exception de messieurs d'Ouzouville, Duval de Beaumontel et Foacier exécutés parce qu'ex-nobles. Ne concernant que des hommes, cette persécution relative n'est pas suffisante pour obérer le renouvellement des générations. Les absences sont alors bien plus préoccupantes.

1.1. Rectification a posteriori des situations d'émigration, preuve de l'influence politique de la noblesse

De manière générale, les émigrés sont sur le retour dès 1791. Ils utilisent le plus souvent de faux certificats de résidence et de faux passeports, ou obtiennent la révision de leurs statuts⁵⁵². Ce retour prématuré, puisque l'amnistie sera accordée par Napoléon le 26 avril 1802 est motivé par le manque chronique d'argent que ressentent les émigrés disséminés en Europe. Les certificats de résidence sont mis en place par les décrets du 28 mars-5 avril 1793 et sont renforcés par le décret du 25 brumaire l'An III⁵⁵³. Le décret du 28 mars 1793 touche aussi les émigrés de manière détournée, puisqu'ils sont frappés de mort civile ; permettant à l'Etat d'engager les procédures de mise sous séquestre et de pré-succession⁵⁵⁴. Le cas des faux passeports est généralisé, mais le Calvados semble plus favorable à l'émigration. Ainsi, le consul de la République à Hambourg signale au commissaire de la Marine à Amsterdam en thermidor An V, qu'il existe des filières grâce auxquelles les émigrés de ce département peuvent se procurer de faux passeports. Le département du Calvados devait être un des points de départ de ces filières. « On m'assure (dit le consul Lagau) que quantité de ces passeports délivrés à Lille ont été envoyés à Altona, Hambourg et Londres, qu'il en existe d'autres du département du Calvados, délivrés à Caen, qu'on emploie de la même manière. Je n'ai encore aucune preuve qu'il en existe de ce dernier département mais je n'en doute pas »⁵⁵⁵. La situation s'améliore à partir de 1799 et la noblesse normande commence à

⁵⁵¹ PINAT, BLONDIN et MAHE, « Ils ont perdu la tête », in *Revue Généalogique Normande*, n°33, 39 et 40.

⁵⁵² Archives départementales de l'Eure Q20 : Arrêtés de radiations de la liste des émigrés.

⁵⁵³ Novembre 1795.

⁵⁵⁴ Loi du 9 floréal An III, 28 avril 1795.

⁵⁵⁵ Cité dans, *Les Français à l'Etranger et la Révolution*, NANTES, Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, et Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Archives, 1989, 215 p.

rentrer en France, ce que Patrick Synaève⁵⁵⁶ pu démontrer dans ses travaux. Cette noblesse de retour est à 73% militaire, taux renforçant notre vision d'une noblesse poussée à l'exil par fidélité militaire. Néanmoins, ce retour ne concerne, dans l'Eure, qu'une dizaine de personnes, officiellement. Nous verrons que la noblesse emploie diverses solutions pour rentrer en France bien plus discrètement que la demande d'amnistie.

La noblesse, privée de ses ressources économiques, conçoit rapidement qu'un retour en France est nécessaire, elle ne prend pas tout de suite la mesure du travail qu'il faudra accomplir pour faire oublier ce faux-pas politique et reconstituer une influence locale mise à mal et d'autant plus difficile à reconstruire que l'argent fait souvent défaut. C'est dans ce contexte que se met en place la loi dite du « milliard des émigrés ».

Encore faut-il, pour l'Etat, reconnaître les émigrés de ceux qui sont revenus des îles ou des colonies à l'annonce de la Révolution et qui n'ont jamais souhaité émigrer mais qui sont inscrits comme tels parce qu'absents lors des recensements. C'est notamment le cas de Pierre Le Chevalier de la Martre⁵⁵⁷ emprisonné sous le régime de la loi des suspects par le représentant Lecarpentier. Cet internement aurait dû le conduire à l'échafaud, seule la chute de Robespierre le sauvera. La noblesse n'est pas l'unique victime des erreurs d'inscription, plus ou moins volontaires. Certains paysans aisés sont considérés comme émigrés car, possédant deux ou trois terres dans des villages différents, ils ne sont pas en mesure de prouver leur présence lors du recensement.

Par ailleurs, l'inscription sur les listes d'émigrés n'est pas définitive et ne conduit pas toujours à des situations conflictuelles ou délicates⁵⁵⁸. Nous pouvons utiliser comme démonstration les trajectoires du comte Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre et son fils, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre⁵⁵⁹. Ainsi, le comte Paulin est un soldat d'Ancien Régime qui émigre en 1789, combat dans l'armée des Princes jusqu'en 1792 puis dans celle de Condé jusqu'en 1801. Les héritiers du comte Anne Gabriel Henri Bernard de Boulainvilliers, enfants du comte Gaspard-Paulin, réussiront à obtenir la levée du séquestre de son domaine de Glisolles. La procédure est retorse mais pertinente. Sa fille, Anne Marie Louis de Boulainvilliers, épouse de Gaspard Paulin, émigré était seule propriétaire du

⁵⁵⁶ Patrick SYNAEVE, *Le retour et la réinstallation des émigrés nobles dans l'arrondissement d'Evreux sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Jessenne, Université de Rouen, 2003, 89 p.

⁵⁵⁷ Pierre Le Chevalier de la Martre est un ancien lieutenant de dragons, major-général des troupes de Saint-Domingue revenu volontairement en France métropolitaine en 1790.

⁵⁵⁸ Archives départementales de l'Eure Q18 et Q19, Registres des arrêtés du Directoire pour le maintien et la radiation des émigrés sur les listes.

⁵⁵⁹ Françoise ORSONI-AVILA, « Gaspard Paulin, Citoyen Clermont-Tonnerre », in *Connaissance de l'Eure*, mars 2017, 8 pages.

domaine qui fut mis sous scellé pour émigration. Âgé de 17 ans, Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre obtient la suppression du séquestre mis en place par application de la loi du 17 frimaire an II. Sa mère, décédée en 1781 ne pouvant appartenir à la catégorie des émigrés. Les difficultés seront plus grandes pour le marché de Boulainvilliers à Paris lui aussi sous séquestre⁵⁶⁰. Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre obtient restitution d'une moitié du domaine, l'autre demeurant sous séquestre⁵⁶¹. Aucun dossier de vente ne nous étant parvenu, il est probable que l'intégralité du domaine fut restituée en 1802. C'est avec surprise que nous découvrons ensuite que Gaspard-Paulin dispose d'un certificat de résidence⁵⁶² du 12 juin 1800. Celui-ci n'a pu lui être accordé qu'avec l'intervention de son fils Aimé Marie Gaspard alors officier. Probabilité impossible à prouver car si la Révolution a été vécue durement par cette famille dont l'héritier caracole déjà derrière Napoléon, il ne sera jamais question de « politique » dans la correspondance entre père et fils. Paulin « *avait le bon goût de ne jamais évoquer devant la jeunesse les heures d'autrefois* »⁵⁶³, néanmoins, son fils étant un ministre Ultra du gouvernement Villèle, il est certain que les affrontements et les conversations politiques devaient être fréquentes quoi qu'orientées dans des directions similaires. Une situation identique est observable dans le cas d'Armand de Giverville dont les biens maternels avaient aussi été confisqués malgré le décès antérieur à la Révolution⁵⁶⁴. La différence entre ces deux situations étant la destinée politique du premier face à la disparition politique du second.

Dès la mise en place de la monarchie restaurée, le nouveau pouvoir se met à récompenser ceux qui étaient restés fidèles aux idéaux monarchique⁵⁶⁵. Ainsi, en 1815, 1816, 1817, 1823 et 1824, la Restauration récompense les anciens chouans, les veuves et les enfants. Pour la Normandie, cela constitue un potentiel considérable de nobles redevables⁵⁶⁶. L'enjeu est donc, après les événements révolutionnaires de reconstituer la puissance politique de la noblesse en lui restituant ses biens ou l'argent qui en serait l'équivalent. C'est dans cette démarche que se justifie le « milliard des émigrés ».

⁵⁶⁰ L'émigration des tantes d'Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, Bonne Marie Joséphine de Cressal et Adrienne Marie de Faudos entrant en ligne de compte.

⁵⁶¹ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2896.

⁵⁶² Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2899 Chartier de Glisolles

⁵⁶³ GRAMONT Elisabeth de, *La famille des Clermont-Tonnerre depuis l'an 1070*, Paris, Fasquelle, 1950, p. 193

⁵⁶⁴ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 3434.

⁵⁶⁵ Léon de la SICOTIERE, *Frotté et les insurrections normandes*, tome 2, p. 796 et suivantes

⁵⁶⁶ Orne : 67 récompenses dont 44 pensions, 7 armes, 16 lettres de remerciement. Manche : 67 récompenses dont 36 pensions, 1 arme, 30 lettres. Mayenne : 42 récompenses dont 36 pensions, 1 arme, 5 lettres. Calvados : 39 récompenses dont: 9 pensions, 2 armes, 28 lettres. Maine-et-Loire : 1 pension, Seine-Inférieure : 1 pension

1.2. Le milliard des émigrés et la reconstruction de l'influence politique

Dans sa préface à *L'événement le plus important de la Révolution, La vente des biens nationaux*⁵⁶⁷, Jean-Marc Moriceau rappelle les grandes lignes de la situation foncière de l'Église et des émigrés, étude détaillée ensuite par les travaux de Jean-Claude Martin⁵⁶⁸ et dont les conclusions renforcent l'idée d'une spoliation organisée par la bourgeoisie contre l'Eglise, la noblesse et les paysans. La vente des biens nationaux concerne 260 000 bâtiments, et 4,7 millions d'hectares, dont trois millions pour le patrimoine de l'Église Catholique. Pour lui, et cette opinion est partagée par de nombreux historiens, la vente des biens nationaux est le plus grand transfert de propriété qui eut lieu en France. Le rapport Roland⁵⁶⁹ dressé en janvier 1793, estime la valeur des biens des émigrés aux alentours de 4 800 000 000 de livres⁵⁷⁰.

Les travaux de Bernard Bodinier⁵⁷¹ et de Jean-Claude Martin⁵⁷² sur les biens nationaux nous permettent aussi de mieux connaître la situation financière de la noblesse normande au début de notre période. En se basant sur l'étude des dossiers de séquestre, nous pouvons obtenir des informations précises sur le contenu des fortunes nobiliaires. Nous disposons ainsi des listes des émigrés du Calvados⁵⁷³ et de l'Eure⁵⁷⁴, des dossiers personnels de séquestre⁵⁷⁵, des ventes des biens de seconde origine⁵⁷⁶, des registres de demande de restitution⁵⁷⁷, et ensuite des dossiers individuels d'indemnisation⁵⁷⁸. De ce constat, Bernard Bodinier obtient

⁵⁶⁷ Bernard BODINIER et Eric TEYSSIER, *L'événement le plus important de la Révolution, La vente des biens nationaux*, PARIS, Société des études robespierristes, et Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Préfacé par Jean-Marc Moriceau, 504 p.

⁵⁶⁸ Jean-Claude MARTIN, « La terre en Révolution. Biens nationaux et marché foncier dans le Domfrontais 1789-1830 » in *Le Pays Bas-Normand*, 1989, n° 2-3-4, 312 p.

⁵⁶⁹ Cité par Marcel RAGON, *La législation sur les émigrés-1789-1825*, Thèse de doctorat de Sciences Politiques, PARIS, Arthur Rousseau, 1904, p. 105.

⁵⁷⁰ Dans l'Eure, cela représente 10 % des terres et 3500 immeubles, voir : Bernard BODINIER, « Les biens nationaux dans l'Eure de 1789 à 1827 », in *Annales de Normandie*, 39^e année, n°1, 1989, pp. 121-127.

⁵⁷¹ Bernard BODINIER, « La noblesse et les biens nationaux dans le département de l'Eure » in *Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie*, Actes du XXIV^{ème} congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, tenu au Havre du 24 au 29 octobre 1989, *Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre*, numéro spécial hors-série, 1990, pp. 69 à 81.

⁵⁷² Jean-Claude MARTIN, « La vente des biens nationaux dans le Domfrontais (Orne). Structures et mutations de la propriété foncière 1789-1822. », in *Annales historique de la Révolution française*, n°276, 1989, Numéro spécial à la mémoire d'Ernest Labrousse, pp. 158-163.

⁵⁷³ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, Liste générale par ordre alphabétique des émigrés de la République dressée en exécution de la loi du 25 juillet 1793, et du 25 Brumaire An III, liasses 1Q.390 à 1Q. 393.

⁵⁷⁴ Archives départementales de l'Eure, Série L, liasse 12L 26 à 41, liste générale des émigrés et suppléments

⁵⁷⁵ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, Procès-Verbaux d'expertise, consistance et estimation classés par noms d'émigrés, liasses 1 Q. 140 à 1 Q. 143, et séquestre des biens mobiliers, liasses 1 Q. 803 à AD 1 Q. 819

⁵⁷⁶ Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, liasses 1 Q. 264 à 1 Q. 287

⁵⁷⁷ Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, liasse 1 Q. 998.

⁵⁷⁸ Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, liasses 1 Q. 1010 à 1 Q. 1027.

que la noblesse répartit ses biens en trois catégories principales, 13 % en valeurs mobilières, 3 % en meubles, la majeure partie du reste en biens fonds, et très peu de liquidités. Une telle répartition nous indique que la noblesse de l'Eure, et par extension la noblesse normande, demeure très attachée à la gestion traditionnelle de ses domaines. Bernard Bodinier constate en outre que la noblesse normande est en phase de régression face à la bourgeoisie textile qui commence à investir dans les propriétés foncières. De plus, il apparaît qu'elle est très endettée. En effet, le passif correspond au quart des actifs.

Lorsqu'en 1814, la monarchie fut restaurée en France, le pouvoir de Louis XVIII s'appuyait partiellement sur les nobles émigrés auprès des princes. La volonté de restituer leurs biens à ces proches du pouvoir se manifesta à ce moment, mais la mise en œuvre prit un temps si long que Louis XVIII ne pourrait en voir l'aboutissement. Se plaçant dans l'objectif d'une réconciliation nationale, les princes émigrés devaient alors se concilier l'appui de ceux qui les avaient si longtemps, et à quel prix, soutenus. Il faudra donc à la noblesse émigrée attendre l'avènement de Charles X pour enfin obtenir ce qu'ils demandaient depuis leur départ de France entre 1792 et 1795.

L'indemnisation des émigrés est le premier acte politique du nouveau souverain Charles X. Il est d'ailleurs probable que l'animosité qui ne cessera d'augmenter à son égard est due en partie à cette décision. La loi d'indemnisation présentée par le comte de Vaublanc et le vicomte de Martignac⁵⁷⁹ est votée le 27 avril 1825. Ce vote est très bien reçu par la haute aristocratie proche du pouvoir de Charles X, relativement bien perçue par la petite noblesse éprouvée financièrement par la Révolution. Mais elle fait craindre un retour en arrière aux républicains relégués à une quasi-inexistence politique. Cette indemnisation sera appelée par dénigrement, le « milliard des émigrés » dès son application en mai 1826.

En 1826, le roi Charles X tient à récompenser les diverses familles et diverses personnalités qui l'ont aidé et soutenu lors de sa propre émigration. Cette volonté prend néanmoins des détours. Au lieu de récompenser ceux-ci par des dons nouveaux, il offre à tous les Français ayant choisi le chemin de l'exil plus que l'amnistie napoléonienne. En effet, bien que la monarchie soit restaurée depuis 1814, et 1815, le souvenir de l'exil persiste. Les nobles ayant émigré et cherchant à reconstruire leurs domaines sont mal reçus par les populations. Le « milliard des émigrés » n'est pas versé en argent aux bénéficiaires. En général, l'Etat octroie des rentes à 3%. Ces rentes représentent une valeur de 630 000 000 de francs, pour un capital d'un milliard, d'où le surnom donné à la loi d'indemnisation de 1825. C'est cet octroi de

⁵⁷⁹ Soutenus par Jean-Baptiste de Villèle, président du gouvernement, contre les virulentes attaques de François-René de Chateaubriand, lui-même ancien ministre de Louis XVIII.

rentes aux milieux aristocratiques qui va permettre le passage de l'ancienne noblesse du patrimoine foncier au patrimoine mobilier⁵⁸⁰.

Il est possible pour la noblesse de retrouver à la fois leur pays mais aussi leurs biens. Il ne faut pas croire que les Français exilés aient attendu la loi d'avril 1825 pour revenir en France. Le Consulat avait fait un pas en direction de la conciliation nationale. Mais en fait, L'Etat avait alors décidé de fermer les yeux sur une situation devenue incontrôlable. Cependant, certains émigrés sont incapables de revenir dans leur patrie d'origine⁵⁸¹. Prenons par exemple le cas de la famille Le Cocq d'Armandville. Pierre François Denis Le Cocq d'Armandville émigre en Hollande où il se fixe. Ses douze enfants nés en Flandres, demeurent en Belgique. Il n'a donc rien demandé à l'Etat lors de l'indemnisation de 1826.

Dans le département du Calvados, la liste des émigrés recense 2 080 individus et 551 sont nobles⁵⁸². Ces familles ne sont pas toujours unies dans l'exil et cela va avoir des conséquences sur le patrimoine de la famille. Prenons par exemple la famille Guyon des Diguères⁵⁸³. Louis Joseph Guyon des Diguères, et Marie Victor Guyon des Diguères, émigrés, fils de François Nicolas Guyon des Diguères, émigré, décédé le 5 mars 1795. Ces deux frères réclament les biens de leur père, une ferme composée d'une maison de maître et des dépendances, vendus le 3 thermidor An VI (1797) La valeur du bien, estimé à 18 fois le revenu de 1790, est de 22 169,40 francs. C'est cette somme que le bordereau d'indemnité leur restitue. Mais, sont déduits de la somme, 13 686,36 francs, au titre des demandes de secours faites par la sœur des réclamants. Ils ne toucheront que 8 483,04 francs. A contrario, il existe des cas où la séparation de la famille joue en faveur des émigrés. La même famille Guyon des Diguères profite de cette séparation. Dans un courrier adressé aux citoyens administrateurs du directoire de Falaise⁵⁸⁴, Marie Victoire Guyon des Diguères, sœur de Louis et Victor Guyon des Diguères, demande la jouissance des biens hérités de sa mère pour elle-même et son père. Notons, que la mention « émigré », concernant François Guyon des Diguères se trouve démentie. Le directoire de Falaise accédera, non sans difficultés, à sa demande.

Pour les divisions dans les familles, nous disposons de nombreux cas de bordereaux d'indemnisation rédigés en triple ou en quadruple par les divers héritiers des émigrés ; prouvant que les divisions, créées lors de l'émigration, continuent d'exister après le retour en

⁵⁸⁰ Voir Jean-Marie WISCART, *La noblesse de la Somme au XIX^{ème} siècle*, opus cite.

⁵⁸¹ Archives départementales du Calvados, Série F, F 5.541, don Le Cocq d'Armandville. Voir, « Etude sur les Lecocq d'Armandville », par J.H.I. le Cocq d'Armandville, Général-major en retraite, chevalier de l'Ordre militaire de Guillaume, du Lion Néerlandais et de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre de la Couronne de Belgique. 1924.

⁵⁸² Archives départementales du Calvados, Série 1 Q, « Domaines Nationaux », dossiers 1Q 409 et 1Q 410

⁵⁸³ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, Liasse 1Q. 1.017.

⁵⁸⁴ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, liasse 1Q. 875.

France. Ajoutons à cela que les émigrés ignorent parfois si les membres de leur famille ont pu survivre aux événements révolutionnaires. En cas de déclarations multiples, l'Etat fit souvent le choix d'indemniser les demandeurs selon leur position dans la généalogie des émigrés. Prenons par exemple le cas de Marie Louise Cahagne de Verrière, veuve de Fallen, dont l'héritage vendu au titre des biens nationaux est réclamé par Henri de Magneville, M^{mes} Sagniel et Signard, Henry François de Neufville de Baven, Marie Rose Andrée Bonnel, épouse Picard. Cette dernière est seule à faire figurer sur sa demande le fait d'être légataire de M^{me} Cahagne de Verrière⁵⁸⁵. Le cas précédent, en plus de faire exemple de la rapacité des héritiers présumés⁵⁸⁶, montre que ces héritiers ne sont pas toujours des successeurs en ligne directe. Ils n'ont parfois qu'un lien de parenté très mince. Prenons un nouvel exemple, le cas de l'indemnisation de Pierre Philippe de Cairon, dont les biens sont réclamés par Louis Henry Ancelin de la Garde, Louise Joséphine épouse Hocbosq, Louise Victoire épouse Grousseau de Chapitre, et Louise Emilie, épouse Favre, qui sont les petits-neveux et nièces de l'émigré. Notons, que malgré la multiplicité des héritiers, ceux-ci n'ont pas rédigé plusieurs demandes, leur réclamation est enregistrée au seul numéro 410.

Il y avait aussi la procédure de présuccession, qui dépossède les héritiers avant même le décès des parents⁵⁸⁷. La procédure s'est divisée en deux temps. D'abord, l'Etat prélevait la part revenant à l'enfant émigré lors du décès des parents. Les frères et sœurs résidant en France étaient libres de racheter tout ou partie de cette part aux Domaines Nationaux. Puis, cette mesure ne semblant pas mettre un terme à l'envoi de capitaux vers l'étranger, la République décrète la mort civile de l'émigré⁵⁸⁸. Ainsi, l'Etat peut prétendre récupérer la part des enfants émigrés lors du décès des parents. Après la loi du 28 avril 1795, les parents d'émigrés sont tenus de présenter l'état de leurs biens au directoire de district. Ensuite, ce dernier liquide le patrimoine des parents, à condition que ce patrimoine représente une valeur supérieure à 20 000 livres et divise le résultat en autant de part que d'ascendants et d'héritiers. L'Etat prélève la part de l'émigré et restitue le reste aux parents, frères et sœurs. L'iniquité du système vient du fait qu'en cas de nouvelle naissance dans la famille, le découpage de l'héritage n'est pas remis en cause, à charge pour les parents de reconstituer une part au nouvel enfant, comme le veut la loi. Les ventes de pré-succession touchent probablement 119 personnes sur les 586 bordereaux d'indemnités que compte le « Registre des demandes en indemnités parvenues à la préfecture du département ». Nous avons aussi un cas unique

⁵⁸⁵ Elle n'obtiendra de fait que 54 068,25 francs sur les 408 315,59 francs de l'indemnité.

⁵⁸⁶ Certaines demandes sont rejetées car la filiation ne peut être concrètement établie.

⁵⁸⁷ Loi du 9 floréal An III, soit le 28 avril 1795

⁵⁸⁸ Par le décret du 28 mars 1793.

d'ascendant d'émigré qui demande la restitution de la part de son fils, liquidée en vertu de la loi du 9 floréal An III. Il s'agit du comte Nicolas Pierre Bonaventure du Merle⁵⁸⁹, pour son fils Pierre. L'indemnisation fut d'ailleurs relativement peu importante, car elle s'élève à 13 871,88 francs.

Nous pouvons à l'occasion de cette étude sur les pré-successions nous rapprocher de la conclusion d'Ivan Loutchisky⁵⁹⁰. Selon lui, la bourgeoisie est seule à profiter de la vente des biens nationaux. Au regard de la vente de pré-succession de Louis Hue de Mathan⁵⁹¹, nous voyons que la quasi-totalité des biens vendus à Cambes le 8 mai 1799 est acquise par le citoyen Joseph Vielle, pour la somme de 21 055 francs contre la veuve de Louis de Mathan, Louise Marie née Radulphe⁵⁹². La famille de Mathan est capable de racheter le Château de Cambes et des fermes ainsi que des portions de terres à la Cambes, pour un total de 85 800 francs⁵⁹³, il s'agit donc d'un choix de remembrement. Lors des ventes de pré-successions, les citoyens Joseph Vielle et Antoine Fayou achètent la plus grande part du domaine Mathan de la Cambes. Il semble bien que la thèse d'Ivan Loutchisky soit vérifiée dans ce cas. La bourgeoisie est en effet la grande victorieuse de ces ventes. Il n'y pas beaucoup de paysans capables de trouver plus de vingt mille francs en liquidités si rapidement. Il arrive de plus, que les achats de biens d'émigrés soient réalisés par des entreprises locales. C'est ce cas qui se présente pour Antoine Fayou, acquéreur d'une partie des biens de la famille Hue de Mathan, mais aussi, pour le citoyen Maréchaux, à Friardel, sur les biens de la famille Hélix d'Acqueville.

A l'aide du dépouillement de la liste des demandes en indemnité⁵⁹⁴, nous pouvons tracer un portrait approximatif de la situation financière de la noblesse du Calvados au début du XIX^{ème} siècle. Le total des restitutions dans le Calvados atteint la somme négative de 21 821 284,47 francs. Ce chiffre peut sembler paradoxal, mais en fait, l'émigré désirant entrer en possession de son indemnité doit accepter les dettes que l'Etat avait lui-même pris en charge lors de la saisie et des ventes de ces biens. Si la dette calvadosienne est si importante, c'est parce que parmi les indemnisés normands, il faut compter Louis Philippe, duc d'Orléans. Celui-ci fait une demande de restitution pour 1 148 970 francs, mais son père, Louis Philippe Joseph a laissé une dette de 42 106 182,48 de francs. En général, lorsque

⁵⁸⁹ Nicolas Pierre Bonaventure du Merle (décédé le 8 mars 1828, La Vespière, Calvados) époux de Joseph Libre Weissaltz (née à Ettenheim, Baden-Württemberg) père de Louis Pierre (1797-1875).

⁵⁹⁰ Ivan Vassilivitch LOUTCHISKY, *La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux*. PARIS, Champion, 1887.

⁵⁹¹ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, dossier 1Q. 274.

⁵⁹² Voir copie de l'acte de décès, Archives Départementales du Calvados, Série 1Q, liasse 1Q. 1.017.

⁵⁹³ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, liasse 1Q. 274.

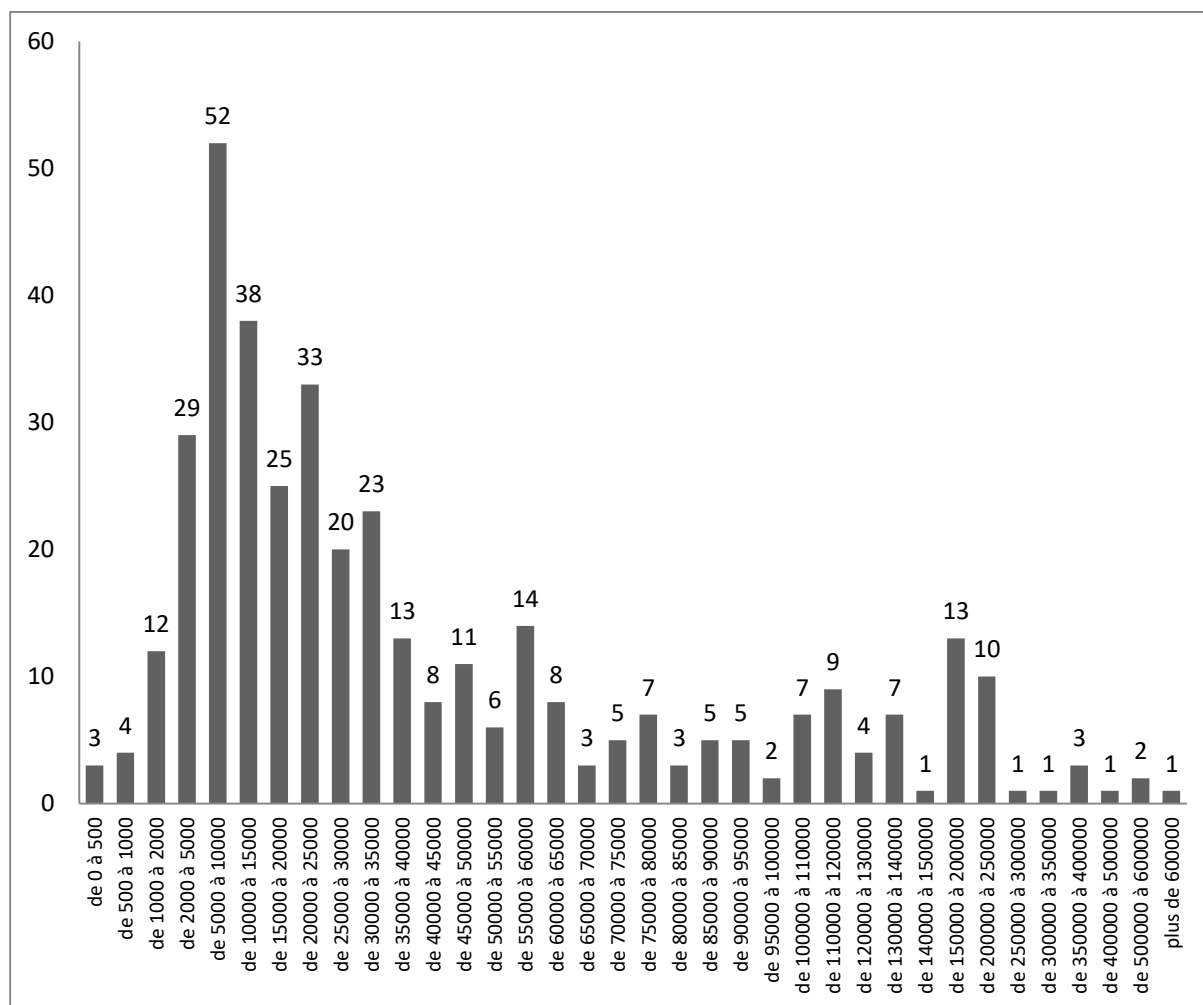
⁵⁹⁴ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, dossier 1Q. 399.

l'indemnité se révèle n'être qu'une dette, le réclamant abandonne sa requête. Nous avons deux contre-exemples, le cas du duc d'Orléans, futur Louis Philippe, sa dette considérable fut acceptée, cela fausse les résultats de l'indemnisation du département et la duchesse de Montmorency-Luxembourg, qui réclame 1 074 663 francs mais qui est endettée⁵⁹⁵.

Si nous exceptons la dette du duc d'Orléans, nous obtenons une indemnisation globale de 19 125 456,93 francs et une moyenne de 32 637,29 francs. Cette moyenne se révèle être d'un montant honorable. Mais, cette moyenne est imparfaite du fait que toutes les demandes ne reçoivent pas de suites favorables. Notons par exemple, les cinq demandes faites sur les biens de S.A. Monsieur décédé Louis XVIII ; ces demandes émanant de créanciers furent jugées irrecevables. Sur l'ensemble des demandes, 22 ont pour résultat des indemnisations négatives et 3 furent annulées, celles d'Eléagard Ferdinand François comte de Broglie, d'Elisabeth d'Arquittade de St Fulgence, veuve de Pardieu, et Jacques Gabriel Louis Le Clerc, Marquis de Juigné. Jacques Berthin de Marguerie, et Charles Léonce représenté par Henri de Marguerie son tuteur, acceptent la dette de Pierre Nicolas de Marguerie de Rochefort, car elle est épongée par la restitution qui leur est faite dans la Manche. Les 17 autres cas de dettes se concluent par une renonciation ; 112 autres demandes n'ont pas eu de suites ou furent rejetées. Si nous recalculons une moyenne en excluant les cas de dettes et les dossiers nuls, nous obtenons une moyenne de 47 181,85 francs (à partir d'un total ramené à 21 184 654,52 francs, puisque nous exceptons les dettes) La répartition à la moyenne nous montre que plus de la moitié des indemnisés reçoit moins de 47 000 francs. Par conséquent, les émigrés du Calvados ne possédaient pas une immense richesse avant de partir. De plus, ces richesses éventuelles ne sont pas immédiatement utilisables par les émigrés, étant donné qu'il s'agit de rentes de l'Etat. Il est souvent plus profitable aux familles de conserver ces valeurs plutôt que de les convertir. Mais leur rendement demeure relativement faible compte tenu des besoins de liquidités ressentis par une certaine partie de la noblesse.

⁵⁹⁵ Il lui reste une dette de 27 600 francs à régler.

Figure 37 : Valeur des indemnités versées dans le Calvados



Nous voyons ainsi que la grande majorité des indemnités versées sont comprises entre 0 et 10 000 francs. Nous voyons aussi que la grande majorité des cas se situent en deçà de la moyenne que nous avons établie à 47 000 francs. Peu de personnes obtenant des sommes fabuleuses, néanmoins, ces restitutions permettent souvent de garantir l'influence politique des familles nobles concernées en raison du suffrage censitaire. Notons tout de même que Louise Henriette de Nitray, épouse de Vendevre, légataire de Robert Gosselin de Manneville, se fait indemniser 602 158,93 francs, soit le plus gros montant versé dans le Calvados. Elle est suivie de près par François Pierre Auguste de Siresme et Louis Pierre Duval de Lescaude, disposant de plus de 500 000 francs restitués. Rappelons que le salaire annuel moyen à Évreux en 1852 s'élève à 571,79 francs⁵⁹⁶.

En excluant de nos calculs les indemnisés non-nobles, en extrayant 23 ecclésiastiques de la liste générale et 36 non nobles qui n'étaient pas des ecclésiastiques. Il reste donc au final 390 personnes que nous préjugeons appartenir à l'ancienne noblesse. Il n'y a plus de non-

⁵⁹⁶ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse M 1246.

nobles à partir de 30 000 francs de restitution. La plupart perçoivent des sommes comprises entre 150 et 3 000 francs. Il y a des exceptions, le plus riche des non-nobles indemnisé François Auguste Salomon Roussel, a reçu 25 426 francs. Ces 390 nobles perçoivent 20 615 279,47 francs à eux-seuls. La moyenne des restitutions évolue assez peu, passant de 47 000 francs à 45 913,76 francs. Nous pouvons considérer que le retrait de 59 personnes de la liste ne nuit pas à la lecture de notre précédente figure. Les non-nobles semblent répartis de manière plutôt homogène étant donné que la moyenne tend à diminuer.

Il apparaît que la noblesse représente bien la fraction la plus riche de la population, certains nobles touchent malgré tout de très faibles indemnités. Prenons par exemple, Adélaïde Julienne de Calmesnil d'Orval, épouse Cloues d'Orval, qui perçoit 144,59 francs d'indemnité. Ils ne sont que trois cependant à toucher moins de cinq cents francs. Mme de Calmesnil d'Orval, Guillaume Joseph Le Harivel de Sainte Honorine (192,52 F), et Charles Louis Agis de Malicourt, Chevalier de St Denis (227,38 F). L'indemnité versée au nom du « milliard des émigrés » n'est pas perçue par les familles au même moment. La loi du 27 avril 1825 fixe seulement les modalités d'indemnisation. Les dépôts de dossiers en vue d'une indemnisation sont à déposer à la préfecture, si possible en main propre, du 13 mai 1825 au 2 mai 1826. Les premières indemnités sont effectuées en novembre 1825, à peine cinq mois après le dépôt de la demande. Les dernières seront versées en avril 1833, près de huit ans après les demandes.

Pour beaucoup, à cause des emprunts pris pour survivre hors de France, le « milliard des émigrés » ne signifie pas le retour à la richesse systématique. Lorsqu'un émigré réclame ses biens vendus, il doit accepter en retour la valeur que l'Etat a obtenue lors de la mise en vente des biens. Marcel Ragon⁵⁹⁷ estime que certains biens nationaux sont vendus près de quarante fois en dessous de leur valeur réelle. Cette opinion est excessive mais il est probable que la plupart des biens nationaux cédés normalement à la valeur estimée par la République l'ont été très en deçà de leur valeur réelle. Il s'ensuit que lors des restitutions de 1825, les sommes versées sont inférieures aux préjudices subis.

Notons qu'une partie de la noblesse normande est capable de racheter ses biens vendus. Prenons par exemple l'attitude de Louise Marie Hue de Mathan, qui rachète le jour même une partie de ses biens⁵⁹⁸. La taille des portions récupérées dépend des fonds disponibles. Cette même famille Hue de Mathan est capable de racheter une autre partie de

⁵⁹⁷ Marcel RAGON, *La législation sur les émigrés-1789-1825*, Thèse de doctorat de Sciences Politiques, PARIS, Arthur Rousseau, 1904, pp. 84 et 85.

⁵⁹⁸ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, dossier 1Q. 1.017.

ses biens avant 1808⁵⁹⁹. De même, nous pouvons penser à la famille Hélix d'Acqueville qui a pu racheter ses biens le 9 fructidor An VII, soit à peine deux jours après la vente publique à Acqueville. Grâce aux restitutions du « milliard des émigrés », la noblesse française en général et la noblesse du Calvados en particulier dispose de rentrées d'argent plus que nécessaires. Épuisées financièrement par l'exil, les familles nobles de province voient dans l'indemnité leur seul moyen de survie économique mais aussi politique.

En conclusion nous pouvons déduire un certain nombre d'éléments. La loi d'avril 1825, voulue par Charles X et attendue par l'aristocratie qui l'avait accompagné en exil, a des répercussions multiples. D'abord, cette indemnisation semble être un retour en arrière. Le roi décide de favoriser les anciennes élites. Dans les faits, l'immense majorité des indemnisés sont nobles. Mais ils ne sont les seuls. Certains bourgeois, qui ont fui les événements de 1789, réussissent à obtenir un peu d'argent. Nous avons vu que la noblesse est minoritaire dans le flot des émigrés, pourtant ce sont eux qui obtiennent le plus d'argent. Il faut préciser que les biens sont mis sous séquestre et vendus à la condition que la valeur en capital, soit dix-huit fois le revenu de 1790, soit supérieure à 2 000 francs. Nombreux sont les non-nobles et la petite noblesse qui n'ont pas un capital aussi élevé. C'est donc la Révolution qui a protégé les roturiers. Par voie de fait, la noblesse est nécessairement plus touchée par la mise en séquestre et la vente et donc son influence politique est remise en cause. La noblesse représente 16% des émigrés en France, le Calvados dispose de 26% d'émigrés nobles, donnant l'image d'un Calvados plutôt révolutionnaire, alors que les instances du département et des districts sont plutôt favorables à la noblesse. Et il apparaît que l'émigration noble ne représente que 10% de l'ensemble de la population noble. La Manche, département limitrophe, voit 13% de sa noblesse choisir l'émigration. La noblesse du Calvados est peu réactive au cours des événements révolutionnaires.

Il ne faut pas croire que le retour en France soit quelque chose de simple pour les émigrés. Nous avons vu que certains font le choix de ne pas revenir en raison de la rupture des liens sociaux et politiques traditionnels. Les cas des familles divisées sont plus difficiles. Lorsque l'émigré revient, il a vécu une autre Révolution que celle qu'a vécue la famille restée en France. Comment comprendre les dettes et les saisies lorsque l'on a été absent parfois dix ans ?

Nous devons voir aussi que le « milliard des émigrés » n'est pas un moyen de revenir à la richesse, de reconquérir un espace politique perdu en raison de la Révolution. Les biens

⁵⁹⁹ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, dossier 1Q. 274.

nationaux étant sous évalués, et vendus autour des estimations, les indemnités sont insuffisantes. Quelques familles réussissent à racheter tout ou partie de leurs biens, d'autres attendent longtemps des indemnités plus que réduites. Globalement, la noblesse a bien plus perdu que ce que le « milliard des émigrés » a pu restituer. Rappelons que le rapport Roland de 1793 estime à plus de 4 milliards de livres les biens d'émigrés, et que le rapport Jéhannot de 1795 estime de 9 à 10 milliards les biens nationaux de seconde origine. Le financement du « milliard des émigrés », bien qu'il porta ce nom par allusion et que sa valeur s'élève en réalité à 870 000 000 de francs (26 100 000 francs en rentes à 3%), est très largement en deçà du préjudice réel subi par les émigrés, quels qu'ils soient. Nobles ou non. Alors que cette loi aura un impact très négatif sur l'image de la noblesse, elle ne lui permet pas de pérenniser sa domination politique. En effet, le raidissement de la politique sous le gouvernement des « Ultra » royalistes, l'impact de cette loi et l'affaiblissement économique durable de la noblesse conduit à une crise profonde pour la noblesse normande.

1.3. *L'inabordable reconstruction financière, échec du retour politique*

Sous l'Ancien Régime, la noblesse se définit par l'exemption de l'impôt. Cependant, ce seul avantage ne permet pas de maintenir un rang. La diminution des effectifs ressentis entre 1666 et 1750 est due à l'appauvrissement de la noblesse rurale. Cette frange pauvre du second ordre est la première à perdre son statut. Il est établi que la majeure partie de la noblesse appartient à ce que Michel Nassiet appelle la « plèbe nobiliaire⁶⁰⁰ ». Des familles illustres sont, elles aussi, dans des situations financières instables. Nous avons, par exemple, le cas du marquis Goujon de Gasville, marquis sans marquisat nous dit l'auteur des collections des ci-devant nobles⁶⁰¹. Malgré la suppression de la dérogeance pour le commerce maritime, peu de membres de la noblesse normande participeront à cet exercice préférant souvent la terre à la mer. Situation similaire à celle de la France puisque Guy Richard affirme que moins d'un millier de familles s'y emploient⁶⁰².

Cependant, le revenu de la terre recommencera à croître en Normandie après 1750⁶⁰³, cela permet à des familles précédemment en difficulté de retrouver un train de vie plus conforme à ses obligations sociales. Au cours de notre période, la noblesse française achève

⁶⁰⁰ Michel NASSIET, *opus cit.*

⁶⁰¹ *Collection de la liste des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, etc. Excellences, monseigneurs, grandeurs, demi-seigneurs et anoblis*, Paris, sans nom, 179 ?, n° XXIII, page 1.

⁶⁰² Guy RICHARD, *Noblesse d'affaire au XVIII^{ème} siècle*, PARIS, A. Colin, 1974, 287 p.

⁶⁰³ Etienne LAMBERT, « Le marché foncier et la noblesse dans la région de Vassy. (Normandie, 1760-1789), in *Histoire et Mesure*, XVII, n°1-2, 2005, 43 p.

de se concevoir comme un ordre lié à la possession du sol⁶⁰⁴. Aujourd'hui encore, la noblesse affirme son attachement au sol. Ainsi, le prince Jean d'Orléans a-t-il déclaré, qu'« il faut appartenir à une terre puis rayonner⁶⁰⁵ ».

Les populations nobles ou non ne se retrouvent pas au même endroit entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Il est probable qu'après les ventes des biens nationaux, l'importance locale de certaines familles se soit érodée. Par conséquent elles n'ont plus une place de premier plan dans les villes moyennes. Mais dans les exemples que nous avons choisis existaient des cas de petites communes, comme celle du Manoir près de Bayeux. Pourtant, même ces petits villages connaissent un fort bouleversement de leurs structures. Pour la commune du manoir, ce bouleversement s'explique par le départ de la famille Adeline de la Vignaye, sieur au Manoir qui perd une grande partie de ses biens entre la fin du XVIII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème} siècle. François Adeline paye près de 36 000 francs en 1746. Ses héritiers ne payent plus que 112,27 francs. Cette érosion est généralisée.

Nous pouvons détailler la question à partir des travaux de Bernard Bodinier sur les biens nationaux dans l'Eure⁶⁰⁶. De ce fait, nous pouvons connaître précisément l'état de l'implantation et de la fortune noble dans ce département à la fin de l'Ancien Régime. Pour notre part, nous avons porté notre attention sur la loi dite du « milliard des émigrés » qui a pour objectif de réduire les tensions occasionnées par les ventes des biens nationaux de première et de seconde origine⁶⁰⁷. Au travers des dossiers de séquestre des biens d'émigrés, Bernard Bodinier a pu établir une vision précise de la propriété noble dans l'Eure à la veille de la Révolution. Nous constatons que le domaine noble s'établit dans une moyenne de 150 hectares. Mais cette moyenne dissimule de très grands écarts. En effet, si le duc de Bouillon est le propriétaire de 24 600 hectares, notamment autour et dans Évreux, le second noble le plus richement doté est le duc de Penthievre avec 10 400 hectares. Les espaces tenus par la noblesse décroissent donc très rapidement, y compris lorsqu'il s'agit de personnalités de première importance. Après ces deux grands personnages, nous trouvons messieurs de Cossé-Brissac et Bochard de Champigny. Leurs domaines se réduisent à un millier d'hectares, dix fois moins que le duc de Penthievre. La quatrième catégorie des propriétaires nobles, dont

⁶⁰⁴ Nous y ressentons l'influence des majorats imposés par Napoléon I^{er} et qui figent la noblesse dans l'attitude exclusive d'une élite de propriétaires terriens. L'impôt censitaire conditionnant également le recours au sol.

⁶⁰⁵ Entretien avec le prince Jean d'Orléans, duc de Vendôme, samedi 16 septembre 2006, à la chapelle royale de Dreux. Propos recueillis par le correspondant de l'*Action Républicaine*.

⁶⁰⁶ Bernard BODINIER, « La noblesse et les biens nationaux dans le département de l'Eure » in ***Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie***, Actes du XXIV^{ème} congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, tenu au Havre du 24 au 29 octobre 1989, Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre, numéro spécial hors-série, 1990, pp. 69 à 81.

⁶⁰⁷ Sont dits de première origine les biens du clergé, et de seconde origine les biens des émigrés, nobles ou non.

MM. Le Tonnelier de Breteuil, Le Filleul de la Chapelle, Lefebvre d'Amécourt et Le Cordier des Bigards⁶⁰⁸, disposent d'environ 500 hectares. Ensuite, la dernière catégorie, la plus représentée, dispose seulement de quelques hectares. Nous nous éloignons donc de l'idée d'une noblesse nécessairement riche, et grande propriétaire terrienne. La Révolution ne transforme pas la situation, puisque les écarts entre les propriétés que nous observons aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles existent déjà avant 1789.

Nous constatons qu'environ 125 000 hectares du département de l'Eure appartiennent à la noblesse. Ceci représentant entre 20% et 25% de la totalité du sol du département. A la même période, la paysannerie en possède de 35% à 40%. Et, plus intéressant, la bourgeoisie est propriétaire terrien dans les mêmes proportions que la noblesse. Nous voyons donc que la prééminence de la noblesse sur la propriété foncière n'existe plus à la fin de l'Ancien Régime. Ce défaut de supériorité implique une nécessaire reconversion professionnelle de la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle. Certaines familles n'auront rien. Soit qu'elles demeurent à l'étranger telle la famille Le Cocq d'Armandville⁶⁰⁹, soit qu'elles n'aient pas les moyens de procéder aux demandes nécessaires, tels les du Chapelet⁶¹⁰. Leur patrimoine est réduit à 8 000 francs après la vente de leurs biens en 1799. Par ailleurs, les demandes de secours et les sommes engagées par l'État pour l'entretien des domaines sont déduites des sommes accordées par l'État. Ainsi, Louis Joseph Guyon des Diguière et son frère Marie Victor, fils de François Nicolas, tous trois émigrés réclament l'indemnisation de leurs biens estimés à 22 169,40 francs⁶¹¹. Suite aux demandes de secours faites par leur sœur, 13 686,36 francs sont déduits et 8 483,04 francs leur sont finalement accordés.

Nous disposons de nombreux cas de bordereaux d'indemnisation rédigés en triple ou en quadruple exemplaires par les divers héritiers des émigrés, prouvant que les divisions, créées lors de l'émigration, continuent d'exister après le retour en France. Malgré d'importantes mesures de protection, la famille d'Harcourt-Beuvron n'est pas à l'abri des difficultés. Lors de la succession d'Anne François d'Harcourt-Beuvron, sa veuve, Marie Catherine de Rouillé, demeure véritablement à la tête du patrimoine familial en devenant débitrice, à hauteur de 2 millions de francs, de sa fille⁶¹². Si les biens sont protégés, la

⁶⁰⁸ Notons que MM. Le Cordier des Bigards et Lefebvre d'Amécourt, feront partie des émigrés, et leurs biens seront mis sous séquestre. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous connaissons si bien leurs propriétés.

⁶⁰⁹ Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F 5.541, don Le Cocq d'Armandville. Voir, « Etude sur les Lecocq d'Armandville », par J.H.I. Le Cocq d'Armandville, Général-major en retraite, chevalier de l'Ordre militaire de Guillaume, du Lion Néerlandais et de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre de la Couronne de Belgique. Manuscrit préparatoire à une édition imprimée de 1924.

⁶¹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série J, Liasse 1 J 15.

⁶¹¹ Archives départementales du Calvados, Série Q, Liasse 1 Q 1.017.

⁶¹² Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3471.

succession impose le règlement des dettes du défunt. Il semble qu'Anne François d'Harcourt-Beuvron n'ait pas dilapidé son héritage. Cependant, il faudra tout de même à ses proches, vendre 21 pièces de terres situées au Neubourg pour effacer ces dettes. L'ensemble vendu porte sur une somme de 60 000 francs, dont 25 000 servent à payer les créanciers. Une perte minime comparée aux 2 millions de francs de réserve dont dispose la famille. Cependant, la vente de ces terres provoque automatiquement la disparition d'une partie du domaine foncier familial. De ce fait, si la fortune des Harcourt-Beuvron n'est pas en péril, sa présence et sa visibilité politique sur le sol normand commence à se réduire. Ces ventes ont une influence plus ou moins grande selon la taille des domaines d'Ancien Régime. Cependant, dans l'ensemble des cas, il peut s'agir du début du recul de la noblesse de ses terres traditionnelles. Il s'avère, par exemple, que la famille d'Harcourt-Beuvron a vendu l'ensemble de ses biens du secteur du Neubourg, y compris le château d'Harcourt⁶¹³ à Harcourt.

Le cas de la famille Hue de Miromesnil⁶¹⁴ est une illustration intéressante des aléas des familles nobles normandes au cours de la révolution et des stratégies mises en œuvre pour résister aux événements. Ainsi cette famille alterne entre vente des biens et passage de l'héritage aux neveux par absence d'héritier direct. De son premier mariage avec Marie Louise Anne Georgette Duhamel, Armand Thomas Hue de Miromesnil⁶¹⁵ a eu trois enfants. Seule Anne Angélique Armande Georgette (1751-1828) a survécu. Dame de Bretteville, du chef de sa mère, elle se marie le 6 juillet 1769 à Paul Charles Cardin Le Bret (1748-1804), comte de Selles. Madame Le Bret meurt à Bretteville le 27 octobre 1828. Par son testament, elle donne toute sa fortune à Alfred Ango de la Motte-Ango, marquis de Flers⁶¹⁶, petit-cousin paternel par alliance. Les biens demeurent alors sous le contrôle d'une grande famille normande. De son second mariage avec Blanche Françoise Rosalie Bignon⁶¹⁷, Armand Thomas Hue de Miromesnil a eu trois enfants⁶¹⁸. La fille aînée, Marie Blanche Rosalie épouse Amable Pierre Albert de Bérulle⁶¹⁹. Ils laissent un fils, Armand-Amable Marie de Bérulle (1787-1805) que Madame Le Bret adopte. Elle veut en faire son légataire universel, mais il meurt avant elle⁶²⁰. Cette situation montre les risques qui existent spécifiquement pour les

⁶¹³ Aujourd'hui propriété du Conseil Général de l'Eure, le château d'Harcourt, et son domaine de 95 hectares, accueillent un arborétum.

⁶¹⁴ Archives Nationales. 512 AP - FONDS MIROMESNIL (1530-1892)

⁶¹⁵ Armand Thomas Hue de Miromesnil, 1723-1796, Garde des sceaux.

⁶¹⁶ Alfred de Flers est par ailleurs, sénateur de l'Orne.

⁶¹⁷ Fille d'Armand-Jérôme Bignon, conseiller d'État français, bibliothécaire du roi, prévôt des marchands de Paris.

⁶¹⁸ Archives Nationales, 512 AP, 67, fonds Bignon (1773-1814)

⁶¹⁹ Premier président du parlement de Grenoble, guillotiné le 6 thermidor an II (24 juillet 1794)

⁶²⁰ Archives Nationales 512 AP,37 à 512 AP,42 – Fonds Miromesnil

nobles émigrés ou contre-révolutionnaires. Ils sont souvent plus exposés et ont une espérance de vie plus réduite. Ce que nous confirmons dans le cas du second fils, Louis Thomas avocat du roi au Châtelet de Paris puis émigré en Espagne à la Révolution, il y meurt sans postérité en 1801. Cela a le douteux bénéfice de permettre à la famille restée en France de récupérer le contenu de son héritage à son propre profit. Car le second enseignement est la volonté de la noblesse de contenir les héritages au sein de la famille malgré les événements révolutionnaires. L'adoption est un moyen de conserver la puissance financière autant que de maintenir le lien familial. Enfin, le troisième fils d'Armand Thomas Hue de Miromesnil, Bernard François Thomas⁶²¹. Menant une vie dissolue, il aurait eu un fils, Armand Jules Thomas, avec une actrice. Seul républicain de la famille, il aurait pu être le seul à fournir un héritier direct au lignage. Les fonds des archives nationales sont vides concernant la suite de ce lignage, il n'est pas douteux qu'il fut écarté par les autres membres de la famille plus unis et plus riches que Armand-Jules Hue de Miromesnil qui devait se trouver bien isolé dans une famille plutôt royaliste.

En matière de gestion du patrimoine au cours de la Révolution et de la Restauration, la présentation de l'élevage de mérinos du comte de Polignac peut illustrer les conditions de modernisation du domaine noble par les familles aisées⁶²². Nous pouvons aussi évoquer l'exemple des terres des Miromesnil normandes qui se trouvent essentiellement sur le plateau de Caux. Il s'agit des domaines de Miromesnil et Bretteville⁶²³. Bretteville et quelques terres alentours sont réunies aux domaines des Miromesnil par le mariage de Marie Louise Anne Georgette Duhamel avec Armand Thomas Hue de Miromesnil⁶²⁴. Suivent les agrandissements d'Anne Angélique Armande Georgette Hue épouse Le Bret qui hérite de toutes ces terres et devient dame de Saint-Clair de Bretteville. Elle reçoit également de son oncle Marie Charles

⁶²¹ Bernard François Hue de Miromesnil (1768-1822) est chevalier de Malte et officier aux gardes françaises, rallié à la Révolution dès 1790.

⁶²² Pierre-Aimé LAIR, « Rapport à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen sur les troupeaux de mérinos de M. le comte de Polignac dans le département du Calvados », in *Mémoires de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen*, Caen, 1817, 2 p. Le comte de Polignac y est d'ailleurs défini comme un capitaliste exemplaire qui peut diriger son cheptel du fond de son bureau sans même posséder de terres pour son élevage.

⁶²³ Pierre Hue, lorsqu'il est anobli en 1590 devient seigneur de La Roque. Mais c'est exclusivement par les alliances avec d'autres familles que la famille Hue de Miromesnil acquiert ses terres. Tout d'abord Michel Hue, par son mariage avec Marthe Dyel obtient le château, hameau et fief de Miromesnil situés dans les communes de Tourville-sur-Arques, Saint-Aubin-sur-Scie et Sauqueville. Miromesnil est érigé en marquisat en 1689.

⁶²⁴ En effet cette dernière hérite de son père de nombreuses terres qu'il a pour l'essentiel achetées. Louis Marie Duhamel est marquis d'Oissel, domaine situé au sud de Rouen. Il achète le domaine de Saint-Just en 1721, les fiefs de Bauville, Bretteville et Grainville-la-Renard en 1729, Sasne en 1734. Il crée ainsi un ensemble domanial composé d'Autigny, Crasville-la-Roquefort, Grainville-la-Renard, Saint-Laurent-en-Caux, Sassetot-la-Mal-Gardée, Sasne et Saint-Just dont l'épicentre est Bretteville. Notons que Sasne est réuni à Saint-Just par ordonnances royales des 19 mars et 30 juillet 1823 sous le nom de Sasne-Saint-Just.

Duhamel, Brametot et Criquetot-sur-Ouville⁶²⁵. Elle hérite aussi de Montalet à Issou près de Mantes, domaine acheté par son père, Armand Thomas Hue, revendu aussitôt la succession de ce dernier réglée. Nombre de terres et fermes de tous ces domaines sont vendues peu à peu jusqu'à la vente finale du château de Bretteville avec ses archives par Monsieur de Courtivron, descendant des Miromesnil⁶²⁶. Nous assistons donc à un renforcement du patrimoine familial à la veille de la Révolution et les événements révolutionnaires ne semblent pas l'affecter. Ce phénomène, associé à un jeu d'alliance et le rejet des mésalliances, permet la sanctuarisation des biens, limitant aux acquêts les ventes rendues indispensables par les frais de succession. L'effondrement économique de la noblesse normande semble être cantonné au début du XIX^{ème} siècle aux familles les moins aisées dès avant 1789, tels les du Chapelet, mais ne concerne pas les grands lignages, tels les Harcourt et les Hue de Miromesnil. Ces dernières sont donc en situation d'intégrer sans difficulté le nouveau système politique appuyé sur un scrutin censitaire excluant de fait les familles fragilisées. Par ailleurs, la lecture des fonds d'archives montrent que la restructuration économique des domaines, et notamment leur concentration entre un nombre réduit de familles, n'est pas durable et les ventes de portions de biens commencent dès le début du siècle, même si elles ne sont pas perçues comme des échecs.

2. L'héritage socio-politique de la noblesse normande et son ancrage dans les campagnes

L'importance de son maillage géographique et l'antériorité de sa mutation démographique permettent à la noblesse de survivre à la Révolution, et même de considérer être « sauvée » par elle en abolissant le principe de dérogeance, notamment pour n'avoir pas tenu le rang ou en cas de suppression des lettres patentes accordées par un souverain et annulées par un autre. L'essentiel de la noblesse normande est rurale⁶²⁷, cela justifie pleinement le fait que la noblesse a besoin de la ruralité pour exister politiquement.

Figure 38 : Répartition de la noblesse en Normandie

Secteur	Nombre d'Elections	Nombre de familles
Indéterminé	4	723
Rural	20	1 332
Urbain	12	1 000
Hors Normandie	3	3
Total général	39	3 058

⁶²⁵ Brametot est réuni à Grainville-la-Renard par ordonnance royale du 25 décembre 1822.

⁶²⁶ Héritier de Marie-Armand de Flers, (1816 – date inconnue), Alfred Révérend, *Titres et confirmation de titres (1830-1908)* page 378.

⁶²⁷ D'après le nobiliaire de Saint-Allais, plus de 1300 familles résident dans des secteurs ruraux, contre 1000 dans des secteurs urbanisés.

Au moment du déclenchement de la Révolution française, la noblesse est donc essentiellement concentrée dans les secteurs les moins engagés dans l'urbanité et elle reste attachée à cette origine. Cet attachement à la ruralité conditionnera nécessairement la noblesse dans ses comportements politiques et dans ses choix. Nous remarquons par exemple que la noblesse de Verneuil-sur-Avre est aussi nombreuse que celle d'Alençon, alors que cette ville est plus importante politiquement et économiquement. Dans ce même secteur de Verneuil-sur-Avre, le développement industriel est pratiquement nul au cours du XIX^{ème} siècle, les entreprises s'installant à Tillières-sur-Avre, Francheville, Bérrou-la-Mulotière, villes aujourd'hui vidées de leurs industries et de leurs habitants. Il est certain que la noblesse résidant à Verneuil-sur-Avre a pesé contre l'industrialisation au cours de ce siècle, certainement en raison de son attachement pour une ruralité vécue comme protectrice, ce qu'elle fut lors des événements révolutionnaires.

Malgré de profondes évolutions du corps politique noble, la situation en Normandie peut parfois paraître particulièrement archaïque. Certaines personnalités de la noblesse semblent ne pas prendre en compte les changements opérés depuis 1789. Les courriers du comte Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre sont souvent explicites et ne dissimulent pas un fort paternalisme. Tel son courrier du 20 octobre où il explique à son fils que « le meunier est bien malade, je crois que sa poitrine est mauvaise » et qu'il lui a donné une bouteille de vin « pour le soutenir un peu »⁶²⁸ tout comme il donnera à Fleuret, un ancien domestique, le 8 juin 1817, « une petite honnêteté ». Dès ses premiers séjours à Glisolles, en août 1802, il est soucieux de faire le tour des locataires, « j'ai été voir les fermiers de Godreville, Heurteloup et au beau moulin. Tous ces gens-là sont excellents. La femme du moulin est dans un grand chagrin. Elle et ses enfants on (sic) pleuré leur père. Ils paraissent honnêtes. Les 3 enfants sont bien (sic) ». Le cours du siècle, jusqu'à sa mort le 28 mai 1842⁶²⁹, sera émaillé de ses considérations un peu hautaines à destination de ses concitoyens de Glisolles. Son paternalisme est pourtant un atout pour son fils et son petit-fils qui sera conseiller général. Son paternalisme n'est jamais très éloigné de l'intérêt général et il sait profiter et faire profiter sa commune de la puissance politique acquise par Aimé-Marie Gaspard son fils, ministre. Ainsi, le 10 février 1819, il plaint « le pauvre Pellerin (qui) a eu une partie de sa prairie coupée et les pluies gâtent cette partie-là »⁶³⁰. Il transmettra aussi la demande de parrainage des enfants de cette famille Pellerin, que son fils refusera. En 1826, il transmet la plainte de

⁶²⁸ Archives Nationales, AP 359, 103 : lettres de Gaspard Paulin à sa belle-fille Charlotte.

⁶²⁹ Archives Nationales, AP.359, 114

⁶³⁰ Archives Nationales, AP 359, 61 et 62 : lettres d'Aimé et de Charlotte à leur père et beau-père.

Plantée concernant la hauteur de la route dans le village. L'usage de liens privilégiés avec les tenants du pouvoir, national en l'occurrence ici, semble totalement naturel et illustre l'universalité politique de la noblesse normande. L'intérêt général semble s'imposer comme objectif à atteindre. Cela nous paraît provenir de l'impossibilité pour les nobles nés avant 1789 de faire la distinction entre fiefs et territoires. Ils restent ainsi les protecteurs des territoires dans lesquels ils s'installent.

Nous le voyons particulièrement bien dans le cas d'André Alexandre Legrand de Guitry⁶³¹. Nous disposons de ses mesures testamentaires appliquées à l'occasion de son décès en 1848. Nous avons choisi cet exemple car il correspond à une manifestation très tardive du conservatisme nobiliaire en Normandie. Nous insistons de ce fait sur l'idée que les archaïsmes et la volonté de maintenir les liens sociaux d'Ancien Régime ne disparaissent pas avec la Restauration. Dans le cas d'André Alexandre Legrand de Guitry, il s'agit d'un homme né dans les années 1770. Il peut comparer les divers régimes qui se sont succédés, et il semble que le temps de sa jeunesse conserve une certaine prédominance. A son décès, André Legrand de Guitry cède à la commune de Mouflaines⁶³² l'ensemble de ses biens. Un processus qui n'est pas en soit particulièrement aristocratique ou conservateur. Cependant, la destination réservée à ce don montre nettement que certains nobles normands se comportent encore en 1848 comme les seigneurs du XVIII^{ème} siècle. La commune de Mouflaines, obtient alors la propriété de la maison, du jardin et des dépendances de ce bienfaiteur. Mais elle acquiert surtout, la maison de l'instituteur et le matériel scolaire, le bâtiment qui fait office de mairie et son mobilier. Des locaux qu'une petite bourgade rurale aurait bien eu du mal à construire ou acquérir par ses propres moyens. Il existe une véritable volonté de permettre au corps social local de maintenir le lien en assurant la présence de bâtiments à vocation publique. Dans cette optique, André Legrand de Guitry apparaît plutôt moderne. Ceci n'est pas un exemple unique, la famille Lefebvre de Vatimesnil aura la même démarche. Le ministre Henri Lefebvre de Vatimesnil⁶³³ finance dans les années 1830 la mairie et le presbytère de la commune de Sainte-Marie de Vatimesnil. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre est propriétaire du presbytère de Glisolles où il loge curé et instituteur⁶³⁴. Le duc de Clermont-Tonnerre est aussi un ancien ministre de Charles X. Ces hommes trouvent ainsi des occupations de valorisation sociale malgré leur retrait de toute vie politique.

⁶³¹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3199.

⁶³² Commune située à proximité des Andelys.

⁶³³ Henri Lefebvre de Vatimesnil est un ancien ministre de Charles X, et sera un légitimiste influent.

⁶³⁴ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2904.

Cependant, remarquons qu'André Legrand de Guitry fait préciser que la mairie et l'école sont des bâtiments mitoyens des propriétés de messieurs Lefebvre de Farceaux et Bourdel de Montyavault. Il est possible que le donateur ait ainsi empêché ses voisins de procéder à des remembrements pour leurs propres propriétés. Nous ne pouvons pas exclure une forme de revanche posthume à l'encontre de ses deux voisins, ternissant quelque peu la vocation de bienfaisance de ce don. Ajoutons que ces dons ne sont pas unilatéraux. André Legrand de Guitry émet quelques exigences à l'octroi de ce don à la commune de Mouflaines. L'entretien des locaux est alors à la charge de la commune. Dans ce cadre, ce don ressemble à celui fait par M^{me} Pillon de Buhorel qui avait cédé son domaine en échange de la construction d'un hôpital⁶³⁵ sur celui-ci⁶³⁶.

Les marques du conservatisme, pour ne pas dire l'illustration d'un comportement d'Ancien Régime proviennent des autres recommandations de M. Legrand de Guitry. La cession des biens de M. Legrand de Guitry sera valide si la commune entretient sa concession à perpétuité au cimetière. Nous nous interrogeons sur la portée réelle de cette exigence. Ce serait une erreur de conclure à une religiosité particulière de M. Legrand de Guitry ou de la noblesse. La mort n'est pas au XIX^{ème} siècle un sujet inconvenant. Bien au contraire, le passage de la vie à la mort, puis la représentation funèbre, la place au cimetière, mort parmi les vivants, sont des éléments codifiés et respectés par tous. Dans cette exigence, c'est sa notabilité posthume qu'exige André Legrand de Guitry. Ces conditions seraient, si elles étaient les seules, relativement modestes et finalement assez peu conservatrices. Dans tous les cas, peu illustratrices d'un comportement hérité du XVIII^{ème} siècle. De fait, les dernières volontés d'André Legrand de Guitry sont très surprenantes pour un décès enregistré en 1848. En faisant don de ses propriétés, le défunt demande qu'une rente annuelle de 150 francs soit faite à son fils, une manière de compenser le fait qu'il ait été déshérité. Notons que la somme de 150 francs correspond à moins d'un tiers du salaire moyen annuel dans l'Eure⁶³⁷. Cette rente se double de deux autres. L'une est affectée au traitement de l'instituteur, d'une valeur de 50 francs, un dixième du salaire moyen annuel, l'autre est une rente de 100 francs au curé de la paroisse⁶³⁸. De cette façon, il s'agit véritablement de maintenir longtemps le souvenir d'André Legrand de Guitry dans les mentalités locales. En échange de ces rentes, l'instituteur

⁶³⁵ Don à la ville de Breteuil-sur-Iton (Eure)

⁶³⁶ Le domaine qui continue de structurer l'espace urbain de la ville accueille désormais une maison de retraite dans une partie de ses bâtiments. Le reste devant être réaménagé dans les années à venir.

⁶³⁷ Archives départementales de l'Eure, série M, liasse M 1246.

⁶³⁸ Leurs salaires ne devant pas être réduits en raison de ces rentes, il est entendu par le défunt qu'elles sont à percevoir en plus des traitements annuels par le prêtre et l'instituteur.

devra perpétuellement entretenir la grille du tombeau du défunt, et le prêtre consacrer une messe annuelle. Dès lors, la religion reprend une fonction progressivement abandonnée au cours de l'Ancien Régime. L'éloge des défunts *ad vitam aeternam*, très à la mode dans certains milieux, avait été remplacé par les litres seigneuriales en Normandie⁶³⁹ à la veille de la Révolution. La démarche de M. Legrand de Guitry apparaît néanmoins très conservatrice. Il est rare aujourd'hui de demander des messes du souvenir, même à cette époque certaines familles nobles les demandent pour trois ans⁶⁴⁰. L'aspect le plus conservateur de ce legs est l'attitude d'André Legrand de Guitry vis à vis de l'instituteur. En effet, celui-ci est réduit au rang de vulgaire domestique assurant les œuvres les plus ingrates. L'instituteur, qui devient progressivement un contre-pouvoir dans les campagnes, est considéré par André Legrand de Guitry comme un larbin des grandes familles. Ce testament met en lumière le fait que certaines familles nobles normandes tentent de maintenir des différenciations entre les membres des communautés rurales. Elles préservent ainsi leurs attributs anciens et leur influence politique.

Pour nombre de nobles nés au XVIII^{ème} siècle, la ruralité signifie « exil intérieur ». Leur comportement politique et leurs actions seront d'autant plus conservatrices. En règle générale, la présence noble est parfaitement supportée par les populations qui sont rassurées de voir la stabilité revenir par ce biais politique et surtout financier. Pour la première moitié du XIX^{ème} siècle, la ruralité et la noblesse partagent donc une vision très conservatrice de la politique, c'est certainement ce conservatisme nobiliaire qui conduira aux phénomènes de rejet politique en 1830 puis en 1848.

2.1. Le domaine rural et la reconstruction politique

Beaucoup de nobles normands directement issus de zones rurales y demeurent encore parfois. Cette proximité avec le monde rural vaudra à certains des nobles normands railleries et quolibets au moment de la Révolution française. Ainsi, la famille de Boulainvilliers, illustre car liée à la famille de Clermont-Tonnerre, fait-elle les frais d'un pamphlet révolutionnaire. « Les Boulainvilliers, Bouflers, et Lauzun, n'étoient connus, il y a cent cinquante ans, qu'aux

⁶³⁹ Pierre BODIN, *Les Litres seigneuriales en Normandie*, Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Gouhier, CAEN, 1993, 103 p. Notons que ces litres ont souvent disparues. L'église de Tillières-sur-Avre étant certainement un très beau contre-exemple. Voir aussi Michel de BUFFIERES et Jean-Jacques DELARUE, *Trésor de la Renaissance - L'église de Tillières-sur-Avre*, FG Editions 2015, 67 p.

⁶⁴⁰ Les messes à durées déterminées remplacent la fondation de chapelles qui seront ensuite supprimées au début du XX^{ème} siècle.

environs de leurs villages⁶⁴¹». Cette accusation met en avant l'origine rurale des grandes familles nobles de la fin du XVIII^{ème} siècle. Et elle voudrait prouver qu'ils ne s'y rendent plus. Pourtant, nous savons que le duc de Boulainvilliers réside régulièrement dans l'Eure où il a fait bâtir le château de Glisolles. Anne Gabriel Henri Bernard de Boulainvilliers qui en hérite fait construire en 1748-1750 un château en place de la Haute-Maison, vieille bâtisse médiévale⁶⁴². Cette demeure⁶⁴³ fut habitée par son propriétaire pour des rencontres mondaines, des parties de chasse, des représentations théâtrales, et fut trouvé occupé par les événements révolutionnaires, permettant à l'avoué des héritiers du duc de Boulainvilliers d'acquérir les quelques portions qui furent vendus comme biens nationaux⁶⁴⁴.

L'étude d'Henri Elhaï⁶⁴⁵ sur la propriété des citadins en Seine-Inférieure démontre que la noblesse réside principalement en milieu rural dès que le domaine atteint cinquante hectares⁶⁴⁶. Cette taille d'exploitation correspond à celle de la taille moyenne des exploitations agricoles de Seine-Maritime en 2000⁶⁴⁷. A cela il faut ajouter que la noblesse compose une part considérable du personnel syndical agricole encore aujourd'hui⁶⁴⁸, même si une forte présence belge est constatée après 1914 en raison de l'exode belge dû à la Première Guerre mondiale. Avec les événements révolutionnaires, certains se replieront dans leurs domaines familiaux⁶⁴⁹. Le domaine sert alors de cadre au château, dont la noblesse tient à ce qu'elle soit une demeure historique et donc puisse témoigner de l'ancienneté de son implantation⁶⁵⁰. Le domaine est marqué du sceau lignager, des souvenirs de famille et de l'imaginaire dynastique et féodal qui sont autant d'atouts politiques au début du XIX^{ème}

⁶⁴¹ *Collection de la liste des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, etc. Excellences, monseigneurs, grandeurs, demi-seigneurs et anoblis*, PARIS, sans nom, 179 ?, n°I, p. 3.

⁶⁴² Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse E 2988

⁶⁴³ Françoise ORSONI-AVILA, « Le moulin de Glisolles », in *Connaissance de l'Eure* n° 116, avril 2000.

⁶⁴⁴ Biens dont la valeur fut restituée ensuite au titre du *Milliard des Emigrés*.

⁶⁴⁵ Henri ELHAÏ, « Recherches sur la propriété foncière des citadins en Haute-Normandie », in *Mémoires et documents*, Tome X, fascicule 3, éditions du CNRS, Centre de Recherches et Documentation Cartographiques et Géographiques, 1965, 96 p.

⁶⁴⁶ Les statistiques de la Chambre d'Agriculture de Normandie font apparaître qu'aujourd'hui, l'exploitation agricole moyenne en Seine-Maritime est passée de 46 ha en 1950 à 80 ha. Ce qui signifie que la noblesse dispose dès le XIX^{ème} siècle d'un patrimoine agricole conforme à une agriculture moderne.

⁶⁴⁷ *Agriscopie*, Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, 2014, p. 2.

⁶⁴⁸ Ainsi, M. Arnold Puech d'Alissac est le président de la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime et M. Jacques Le Père de Graveron est l'ancien président du syndicat de la Propriété Privée Rurale. Ces éléments, en plus de la présence de nobles parmi les adhérents des principaux syndicats professionnels agricoles, indiquent l'attachement toujours présent de la noblesse à la ruralité.

⁶⁴⁹ Suzanne Fiette relève d'ailleurs que le maintien du domaine est l'outil essentiel du devenir politique de sa famille. Voir : « Noblesse d'Ancien Régime et aristocratie moderne : l'exemple de la comtesse d'Hervilly (1759-1830) », *opus cit.*, p. 64.

⁶⁵⁰ L'ancienneté de la présence d'une famille dans un terroir est rendu nécessaire par la modification des pratiques agricoles depuis le XVIII^{ème} siècle. Ainsi, le conservatisme social et politique imposé par la noblesse est conditionné à la réussite économique. Voir : ANTOINE, Annie, « Les propriétaires fonciers : conservatisme ou modernité ? L'exemple des contrats de métayage, 18e-20e siècle », in *Élites et notables de l'Ouest, XVI^{ème} - XX^{ème} siècle. Entre conservatisme et modernité*. RENNES, Presses Universitaires de Rennes, 2003, pp.165-192.

siècle⁶⁵¹. A la Restauration, ils utilisent ces domaines comme des tremplins politiques⁶⁵². L'évolution du rôle du château, évoqué par Philippe Grandcoing⁶⁵³ et Carole Druais dans l'Eure⁶⁵⁴ nous permet de constater l'importance de la ruralité. Une proximité souvent renforcée par les troubles révolutionnaires. Ne serait-ce que dans le cas du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Cet exemple normand concordant d'ailleurs avec les analyses de Philippe Grandcoing. En effet, ce dernier note que la génération née sous la République ou l'Empire est celle qui s'installera le plus en tant que nobles-agriculteurs, à l'image des gentlemen-farmer anglais dont Louis Charles Tardif de Petiville est un autre exemple normand très révélateur. Ainsi, le château de Tallevende acquis en 1807 par Louis Charles Tardif de Petiville devient surtout un domaine d'expérimentation agricole⁶⁵⁵. De plus, comme l'indique Philippe Grandcoing, en plus d'être le centre du domaine agricole rénové par la noblesse, le château et l'exploitation agricole adossée « procure du travail à une partie de la population et joue souvent un rôle d'impulsion pour les innovations⁶⁵⁶ », laissant à la noblesse une partie de ses prérogatives sociales antérieures à la Révolution et qui permet à Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre d'avoir le discours paternaliste que nous avons déjà évoqué⁶⁵⁷.

Dès lors qu'elle revient sur son domaine, la noblesse est à la foi bienfaitrice et adversaire. Nous l'avons vu avec Gaspard-Paulin de Clermont-Tonnerre protégeant ses concitoyens et André Legrand de Guitry qui tente de s'assurer du contrôle de sa famille sur l'instituteur. Au XIX^{ème} siècle, mais ensuite encore, on est fier d'être reçu au château, tout en notant, comme l'avait déjà montré Claude-Isabelle BreLOT⁶⁵⁸, qu'issu d'un autre milieu, on ne sera jamais reçu ailleurs que dans les cuisines. L'image de la seigneurie bienveillante, et l'absence d'opposition de valeur permet à la noblesse de se maintenir dans le jeu politique rural durant la majeure partie de la période. Ce n'est que vers la fin du Second Empire que la

⁶⁵¹ Monique de SAINT-MARTIN, *L'espace de la noblesse*, Paris, Métailié, 1993, 326 p.

⁶⁵² Alain GUILLEMAIN, « Aristocrates, propriétaires et diplômés. La lutte pour le pouvoir local dans le département de la Manche (1830-1875) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°42, Avril 1982, pp. 33-66.

⁶⁵³ Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction. Châteaux et châtelains au XIX^{ème} siècle en Haute-Vienne*, éditions PULIM, 1999, 391 p.

⁶⁵⁴ Carole DRUAIS, *Les châteaux dans le Nord-Est de l'Eure de la Révolution au début du XIX^{ème} siècle*. ROUEN, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Alain BECCHIA, 2004, 115 et 128 p.

⁶⁵⁵ Archives départementales du Calvados, Série F, Archives Civiles, tome 1^{er}, fonds de Petiville, de Beaumont, Le Duc et Le Hardy, Caen, 1897, 439 pages, par Armand Bénét, archiviste.

⁶⁵⁶ Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction. Châteaux et châtelains au XIX^{ème} siècle en Haute-Vienne*, éditions PULIM, 1999, p. 54

⁶⁵⁷ Archives Nationales, 359 A P 61 et 62 : lettres d'Aimé et de Charlotte à leur père et beau-père ; Archives Nationales, 359 AP 89 et 90 : lettres de Gaspard Paulin à son père ; 359 AP 103 : lettres de Gaspard Paulin à sa belle-fille Charlotte ; 359 AP 113 : lettre de Charlotte à la comtesse de Ligniville

⁶⁵⁸ Claude-Isabelle BRELOT, « L'espace châtelain au XIX^{ème} siècle », in *Château et territoire. Limites et mouvances. Première rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 23-24-25 septembre 1994*, Besançon, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 1995, pp. 207-216

situation commence à changer, avec l'introduction de candidats républicains urbains délégués dans les campagnes.

Pour la noblesse du XIX^{ème} siècle, la ruralité est l'essence même de sa fonction et de son influence politique. La noblesse normande s'est pourtant littéralement ruinée à la fin de l'Ancien Régime en finançant construction et destruction de nombreux châteaux sur les vallées de la Seine et de l'Eure. Le besoin de prestige et le constant renouvellement des modes faisaient raser les bâtiments achevés quelques années plus tôt. Celles-ci montrent surtout que la noblesse normande d'avant 1789 ne se sent pas liée à une terre, un domaine ou un château. La situation se renverse totalement après la Révolution française. Probablement parce que la noblesse a trouvé un refuge sécurisant au sein de ces domaines ruraux. Ces domaines passablement voués à l'abandon durant la période précédente retrouvent une place particulière dans l'esprit de la noblesse du XIX^{ème} siècle. Ce n'est pas un hasard si Charles du Hérissier de Gerville consacre une grande partie de ses travaux aux anciens châteaux de la Manche. Nous avons pu le constater avec le retour d'Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre dans le domaine de Glisolles où il vécut son enfance pendant la Révolution. Nous l'avons aussi perçu dans le cas d'Henri Lefebvre de Vatimesnil. Son père a quitté Vatimesnil pour son domaine de Neuville-Champ-d'Oisel. Lui-même vit à Paris où il mène une carrière politique puis s'installe à Vatimesnil où il a gardé des attaches presque seigneuriales. L'attache de la noblesse à la ruralité peut paraître récente, mais il semble que ce soit efficace politiquement et très rapidement copié par d'autres.

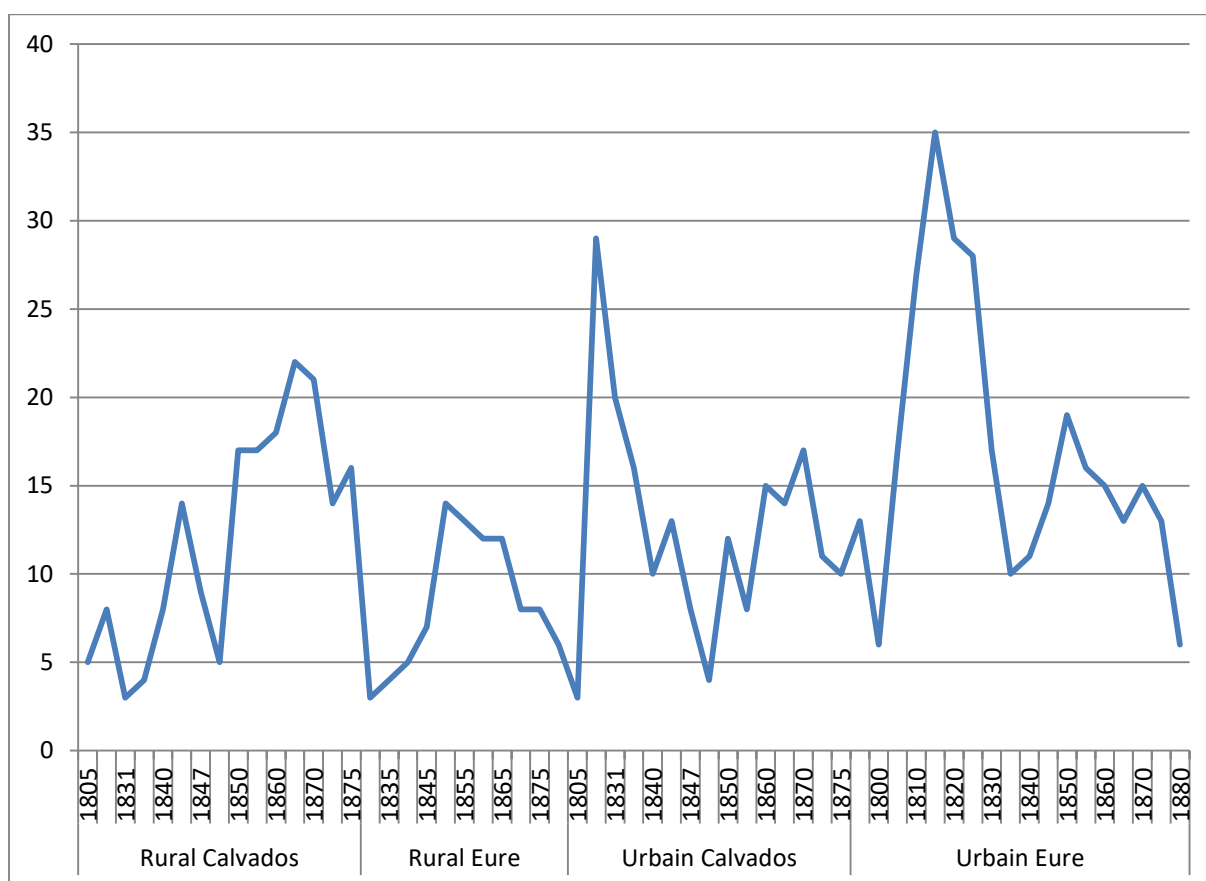
C'est d'ailleurs pour cette raison, nous rappelle Carole Druais⁶⁵⁹, que la plupart des demeures qualifiées de châteaux en vallée de Seine sont en réalité des constructions datant du XIX^{ème} siècle dessinées et voulues par la bourgeoisie décidant d'imiter les demeures seigneuriales. Cette volonté est certainement la meilleure démonstration de l'influence politique que revêt localement l'art de vivre nobiliaire en Normandie. Il suffit de compter pour s'assurer de cette importance. Ainsi, la noblesse de l'Eure dispose d'au moins 73 châteaux en 1792. Une partie de ces constructions seront vendues ou détruites au cours de la Révolution française. Pourtant, il est possible de recenser 535 châteaux en 1896, répartis dans les vallées de la Seine, de l'Eure et de l'Iton.

La capacité de la noblesse normande à s'installer de préférence dans les villes ou dans les campagnes est une donnée du comportement social que nous voulons mettre en valeur

⁶⁵⁹ Carole DRUAIS, *Les châteaux dans le Nord-Est de l'Eure de la Révolution au début du XIX^{ème} siècle*. ROUEN, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Alain Becchia, 2004, 115 et 128 p.

dans son évolution. L'étude de Jean Marie Wiscart⁶⁶⁰ montre bien le déséquilibre entre milieu rural et milieu urbain. En fait, les nobles ne quittent jamais complètement leurs terres ; mais il est très rare de les trouver résidents à l'année dans leurs domaines ruraux. Les relevés des élections aux conseils généraux de 1800 à 1880⁶⁶¹ permettent de mettre en valeur la manifestation de la présence noble dans certains espaces normands. Le scrutin censitaire en place de 1800 à 1848 assure une place non négligeable aux élites foncières. De plus, malgré sa suppression, le suffrage censitaire marque les comportements politiques. Les élus des périodes précédentes maîtrisent mieux le langage politique que leurs opposants. Une certaine inertie prévaut dans la représentation politique. Elle profite à la noblesse. Nous avons compilé les données de 14 circonscriptions sur 22 périodes. L'ensemble représentant 767 élus nobles, et 2 305 élus au total. Plutôt que de diviser nos données, nous avons fait le choix de considérer les espaces ruraux et les espaces urbains.

Figure 39 : Noblesse rurale et urbaine dans l'Eure et le Calvados⁶⁶²



⁶⁶⁰ Jean-Marie WISCART, *La noblesse de la Somme au XIX^{ème} siècle, des lendemains de la Révolution à Jules Ferry*, Thèse, PARIS I, 1990, 2 Vols.

⁶⁶¹ Archives départementales de l'Eure et du Calvados, Série M, relevés des élus au sein des conseils généraux, classés par chefs-lieux d'arrondissement. (1800-1880)

⁶⁶² Archives départementales de l'Eure et du Calvados, Série M, relevés des élus au sein des conseils généraux, classés par chefs-lieux d'arrondissement. (1800-1880)

Nous percevons l'évolution politique au travers de cette représentation. La noblesse urbaine est particulièrement sensible aux mouvements du monde politique. C'est ainsi que nous voyons apparaître les révolutions de juillet 1830 et de 1848. Elles se matérialisent par des creux qui n'ont pas de relations avec la présence réelle de la noblesse. Notre comparaison entre les départements du Calvados et de l'Eure est riche d'informations. Ainsi, nous observons que la noblesse est nettement urbaine au début de notre période. Cette caractéristique est vérifiée autant dans l'Eure que dans le Calvados. Cette constatation valide l'image que nous avons précédemment établie. L'éloignement révolutionnaire est même sensible dans l'évolution de la présence urbaine de la noblesse de l'Eure. Progressivement la noblesse normande équilibre ses effectifs entre ruralité et urbanité.

La ruralisation progressive de la noblesse n'est pas un phénomène prévisible. Sa place dans les espaces ruraux augmente presque constamment dans le Calvados. La situation est moins favorable dans l'Eure. La ruralisation de la noblesse normande commence en 1830, la noblesse légitimiste ne se maintenant pas au pouvoir. Le véritable essor commence vers 1840. Il n'y a pas d'explication d'origine politique, mais nous remarquons, grâce aux généalogies privées, que les années 1830-1850 sont celles d'un renouvellement de génération important. Ce sont donc probablement des jeunes gens qui sont élus à cette époque dans ces espaces ruraux. C'est donc qu'une noblesse jeune et active y réside. La réduction des possibilités financières de la noblesse après la Révolution française conduit aussi une part notable de la noblesse à se replier sur ses domaines lorsqu'elle en possède encore.

2.2. Le noble, naturellement maire dans les campagnes

La mairie est le premier degré dans l'échelle des représentations. C'est aussi le niveau d'élections permettant le plus le dialogue. Être désigné, sinon par tous du moins par les personnes les plus influentes, matérialise une certaine reconnaissance de son importance. Dans cette optique il est intéressant de voir quelle part la noblesse tient parmi les représentants locaux. La vie politique au XIX^{ème} siècle ne se conçoit qu'au travers du régime parlementaire mais un régime longtemps censitaire. Dans l'esprit et dans les faits, un notable est un homme riche. On l'imagine facilement en pensant que sous la Restauration, les électeurs nationaux étaient les même que les « électeurs » locaux et payaient au moins trois cents francs d'impôts directs. Cette collusion n'a pas été sans conséquences, et sera la cause d'une certaine désaffection des notables pour les fonctions publiques locales. Le montant du cens va évoluer au cours du temps, rendant possible l'accès à la politique pour les classes

moyennes aisées. Pour être élu à la députation, il faut alors payer plus de mille francs d'impôts, le cens municipal restant à trois cents francs.

Par ailleurs, la question du découpage territorial est déjà la première des préoccupations des élus nouvellement portés au pouvoir local. A ce propos, Nicola Verdier déduit qu'en Normandie, les élus « se sont d'abord passionnés pour le territoire au début de la Révolution puis, rapidement, certainement dès 1820, s'en désintéressent au profit du *lien social*⁶⁶³ ». Cela remet en lumière l'accent que nous portons sur la question de l'attitude de la noblesse lorsqu'elle réside au sein de cette ruralité. Si Nicolas Verdier insiste sur les relations qu'entretiennent les citoyens avec leurs gouvernants, il semble, d'après nos documents, que la noblesse normande se soit d'autorité incluse du côté des gouvernants. Il apparaît que la question de la relation dominant-dominé pré-existant sous l'Ancien Régime soit transcrite littéralement dans le découpage administratif faisant la part belle aux propriétaires terriens, essentiellement issus de la noblesse et de la bourgeoisie. Conséquemment, nous estimons, comme Nicolas Verdier que cette relation occupera une place croissante dans les débats parlementaires de la Restauration⁶⁶⁴.

La fonction de maire n'est pas une création de la Révolution française. L'Assemblée Constituante se contente, par le décret du 14 décembre 1789, de rendre la fonction élective au suffrage universel. Jusqu'alors le maire était désigné soit par le seigneur de la ville, soit par cooptation parmi les élites bourgeoises. Par le décret du 14 décembre 1789, l'Assemblée Constituante ne modifie pas profondément les prérogatives du maire, pas plus que le nom de sa fonction. Elle rend cependant le mandat annuel. Ainsi, le maire devient le président de l'administration municipale en vertu de la Constitution de l'An III⁶⁶⁵ édictée par la Convention. Cette constitution, en application jusque 1799, remplace le suffrage universel par le suffrage censitaire. Les magistrats des villes, appelés alors « présidents de l'Administration Municipale » depuis 1795, retrouvent leur titre de maires en exécution de la loi du 17 février 1800 votée par le Corps Législatif nouvellement mis en place. Cette loi appelant au vote populaire, n'en écoute pas pour autant les paroles et les choix. Les votes permettent d'établir une « liste de notabilité »⁶⁶⁶ dans laquelle le pouvoir central désigne les représentants⁶⁶⁷. En

⁶⁶³ Nicolas VERDIER, *Penser le territoire au XIX^{ème} siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. Thèse de doctorat en histoire et civilisation sous la direction de Bernard Lepetit puis Jacques Revel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 609 f

⁶⁶⁴ Nicolas VERDIER, *Penser le territoire au XIX^{ème} siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. Thèse de doctorat en histoire et civilisation sous la direction de Bernard Lepetit puis Jacques Revel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 609 f

⁶⁶⁵ 22 août 1795 / 5 fructidor An III

⁶⁶⁶ Louis BERGERON, et Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Les « masses de granite » : Cent mille notables du I^{er} Empire*, PARIS, éditions de l'école des Hautes Études en Sciences Sociales, 1979, 122 p.

application de la Constitution du 15 décembre 1799, les responsables du coup d'Etat de Brumaire rétablissent le suffrage universel, mais ce n'est que formel. Cet état de choses va durer tout le long de l'Empire, et sera étendu progressivement aux territoires conquis par les armées napoléoniennes.

Louis XVIII est rappelé par le Sénat impérial le 19 Avril 1814. Dès le 4 juin de la même année est proclamée la Charte de 1814. Celle-ci fixe le fonctionnement administratif et politique de la France redevenu une monarchie. La situation politique nationale se caractérise surtout par un durcissement certain, alors que le fonctionnement local n'évolue guère. La Restauration conserve inchangées les dispositions de la loi du 28 pluviôse an VIII. Les maires restent dominés par les préfets, passés sous le contrôle du nouveau régime. Contrairement au régime impérial, les maires ne sont pas choisis dans les listes de notabilité dressées par les fonctionnaires impériaux⁶⁶⁸, mais essentiellement parmi l'ancienne noblesse.

Le système ne connaît pas de modifications tout le long de la Seconde Restauration. Les maires sont toujours soumis au pouvoir central mis en place par l'Etat napoléonien. Les événements de 1830 n'ont pas de répercussions durables sur la vie politique française. La vie politique locale en province ne ressent que peu les problèmes parisiens, à l'exception de quelques grandes villes. Dès son arrivée, le nouveau souverain, à l'image de son prédécesseur, établit une nouvelle Charte afin d'encadrer la vie politique. Le nouveau pouvoir sous l'égide de Louis-Philippe met en place une loi sur « l'Organisation municipale » le 21 mars 1831. L'article 11 de cette loi octroie le droit électoral aux plus imposés. Soit environ 10 à 14 % de tous les hommes de chaque commune, pour un total de près d'un million de votants⁶⁶⁹. Le maire et ses adjoints sont toujours nommés par le préfet, mais ils sont choisis parmi les conseillers élus. Le 4 mars 1848, la nouvelle République instaure le suffrage universel. Son premier usage fut les élections départementales de Pâques de la même année. A partir de 1848, le suffrage universel ne sera plus remis en question sur le fond. Mais ne sera effectif que dans certaines circonstances. Ainsi, la politique de Louis-Napoléon Bonaparte sans exclure le suffrage universel est d'imposer certaines personnes proches de son pouvoir aux postes municipaux. Il demande aux préfets et sous-préfets de remplacer autant que possible les anciennes familles et dynasties de notables locaux par des proches. Il se garantit

⁶⁶⁷ Les maires sont désignés par les préfets nouvellement créés ou par le premier consul pour les communes de plus de 5 000 habitants.

⁵¹⁵ Louis BERGERON, et Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *Les « masses de granite » : Cent mille notables du Ier Empire*, PARIS, éditions de l'école des Hautes Études en Sciences Sociales, 1979, 122 p.

⁶⁶⁹ François FURET, *La Révolution*, Vol II, 1814-1880, PARIS, collection Pluriel, éditions Hachette, 1988, 530 p.

ainsi un appui populaire. Mais ce soutien ne repose sur rien. Le maire reste théoriquement élu par la population, mais le préfet ou le sous-préfet choisit *in fine* le magistrat municipal.

Dans ces conditions, le pouvoir parisien tend à sécuriser les fonctions édilitaires en y installant pour des durées qui lui conviennent des personnalités jugées plus proches des intérêts du pouvoir. En l'occurrence, la noblesse et ses affiliés sont plus sensibles au discours conservateurs de la monarchie restaurée et de l'Empire. Selon Benoit Carteron, les propriétaires châtelains agissent de façon unie en dépit des oppositions qui pourraient les séparer. Hormis la situation politique exceptionnelle induite par la crise légitimiste, il semble que cela soit une réalité en Normandie.

Dès lors, il apparaît nettement que la hiérarchie terrienne et sociale conduit au cours du XIX^{ème} siècle, à une occupation par la noblesse des fonctions importantes dans la commune. Au même titre que le fils succède au père au sein de l'exploitation agricole et du domaine, la succession à la tête de la municipalité fait partie du cursus normal. La lignée et le rang d'âge guident la formation des conseils⁶⁷⁰. Pour nous donner une idée de cette présence noble au sein des maires normands, nous pouvons observer dans un premier temps la liste des candidats aux élections qui est dressée chaque année par les services de la préfecture et qui donne un aperçu de la situation personnelle de chaque candidat⁶⁷¹. L'ensemble de ces listes tenues entre 1815 et 1870 permet de dresser une image des personnes qui non seulement seront élues, mais qui le souhaitaient mais ne le seront pas. Nous avons choisi de ne relever que les noms des personnes apparaissant au nobiliaire de Normandie. Ainsi, nous retenons un ensemble de 229 notices individuelles, seuls 89 sont élus finalement⁶⁷². Nous pouvons donc affirmer que la transmission des fonctions existe, mais qu'il y a aussi bon nombre d'échecs. Etre noble et avoir un parent maire n'induit pas de le devenir soi-même.

Dans ce registre des lignages de maires, nous pouvons relever d'abord les cas de cette réussite de la transmission politique. Notamment le cas de la famille Naguet de Saint-Vulfran, issue d'une famille dont l'origine de noblesse est le poste de maire de Rouen et qui au XIX^{ème} siècle s'installe à la mairie de Saint-Georges du Vièvre⁶⁷³. Le premier d'entre eux à être élu

⁶⁷⁰ Benoît CARTERON, *Châtelains et paysans de Saint-Hilaire. Transmission des terres et organisation sociale dans le Bocage vendéen, 1840-1995*, Thèse en ethnologie sous la direction de Martine Segalen, Université Paris X-Nanterre, 2 volumes, 724 f

⁶⁷¹ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse 3 M, liste des candidats aux élections, registres de préfecture

⁶⁷² Ces 89 élus occuperont 105 sièges, ce qui confirme l'idée d'une transmission de la fonction, ou du moins la capacité à se maintenir en fonction.

⁶⁷³ Une autre branche des Naguet de Saint-Vulfran émigrera après 1830 en Algérie. Ses derniers membres sont revenus en Normandie en 1962.

est Louis-Raoul⁶⁷⁴ suivit de Pierre-Eugène⁶⁷⁵, son fils aîné, à eux deux, ils tiendront la fonction municipale de 1826 à 1869. Nous pouvons aussi penser aux cas d'Ernest, Jules et Bénigne Poret de Blosseville. Le père, Benigne Poret de Blosseville⁶⁷⁶ sera maire d'Amfreville-la-Campagne, fonction qui échoira ensuite à son fils Ernest⁶⁷⁷, le second fils devenant un navigateur célèbre⁶⁷⁸, le marquis Charles Aubourg de Boury, petit-fils d'Ernest sera, lui-aussi, maire d'Amfreville-la-Campagne en 1897. Citons encore les frères Alphonse et Jean Perier de Mondonville⁶⁷⁹, maires de Breteuil entre 1826 et 1841. Pour Pinterville, ce sont les frères Eustache et Augustin Le Pesant de Boisguilbert qui seront maires en 1814 puis en 1827⁶⁸⁰, ou à Pont-de-l'Arche la dynastie des Dubois de Saint-Hilaire, Jean-Jacques fut maire en 1814, Jean-Baptiste en 1829 et Edmond en 1849⁶⁸¹. Ces exemples illustrent la pérennité de la stature politique des familles nobles en Normandie au niveau des institutions locales.

Malgré tout, l'appartenance à la noblesse n'est pas un gage de réussite aux fonctions édilitaires et encore moins une certitude de les transmettre. Ainsi, en contre-exemple, nous pouvons évoquer notamment Jacques Toustain de Limezy⁶⁸² et son fils Théodore qui ne pourront jamais obtenir de sièges de maires malgré leurs tentatives répétées entre 1815 et 1832. Citons, de même Prosper et Paul Levacher d'Urcel, candidats respectivement en 1825 et 1852⁶⁸³. Citons aussi, Georges et Jacques marquis de Chambray qui échoueront à la mairie de Gouville en 1846 et 1866. Plus complexe le cas de Charles Leboeuf, comte d'Osmoy, fils de Charles Henri, maire de Bouquelon en 1848 et qui échouera lui-même à atteindre cette fonction en 1862. Cette idée de succession politique provenant de l'héritage familial est renforcée par la chronologie des candidatures. Ainsi, observé sur l'ensemble du siècle, l'évolution de la présence noble en tant que candidat aux élections locales montre parfaitement l'alternance des générations. De prime abord, les fils succèdent aux pères.

⁶⁷⁴ Louis Raoul Naguet de Saint-Vulfran, né le 12 Juillet 1790 à Bosc le Hard et décédé au château de Launay le 19 Février 1863

⁶⁷⁵ Pierre Eugène Georges Naguet de Saint-Vulfran, né au château de Launay le 22 avril 1813, décédé à Montfort sur Risle le 21 Février 1888. Il sera aussi maire de Montfort sur Risle.

⁶⁷⁶ Le marquis Bénigne Poret de Blosseville est aussi l'un des fondateurs de la Société des Antiquaires de Normandie.

⁶⁷⁷ Le comte Ernest Poret de Blosseville est aussi l'un des présidents de la Société Libre d'Agriculture, Arts et Belles Lettres de l'Eure.

⁶⁷⁸ Jules Poret de Blosseville disparaît en mer en 1833, année de l'éviction de son frère de son poste de secrétaire de préfecture.

⁶⁷⁹ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74

⁶⁸⁰ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse 3M239

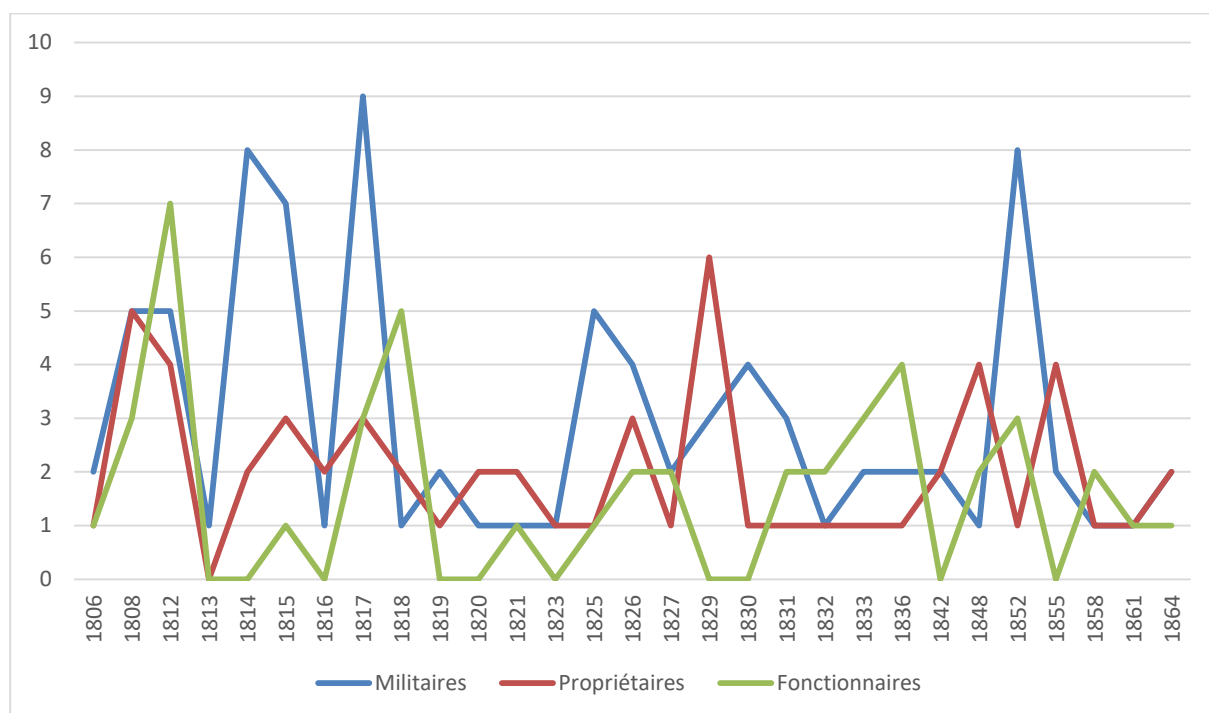
⁶⁸¹ Interruption de la présence politique entre 1830 et 1849 qui s'associe à un enrichissement tout à fait considérable.

⁶⁸² Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse 3M239

⁶⁸³ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74

Nous pouvons détailler ces alternances en focalisant notre analyse sur les professions des candidats et ainsi tracer une sociologie professionnelle des élus locaux normands.

Figure 40 : Présence des candidats nobles selon leurs professions



Nous observons que les différentes professions sont inégalement réparties sur la période alors même qu'elles tendent à suivre les mêmes cycles de croissances et de replis. Trois grands temps forts en politique se distinguent d'après notre source. Il semble que l'Empire et la Restauration soient propices au renouvellement et aux candidatures, de même que la fin de la Restauration et la mise en place du Second Empire. Au cours de ces trois moments, des profils professionnels se dessinent pour le choix des candidats nobles. Cela signifie que toute la noblesse n'est pas uniformément attirée par la politique et que l'attrait de la politique fluctue au cours du XIX^{ème} siècle. Nous pouvons supposer aussi que la noblesse s'accorde avec le reste de la population française pour fournir des candidats aux professions correspondant aux attentes des électeurs.

Nous remarquons aussi que la Restauration sacralise la revanche politique des émigrés. Ceux-là ont combattu souvent hors de France dans les armées des princes et sont loin d'être marginalisés lors de leur retour au pays. Nous pouvons le constater grâce à l'irruption de candidats militaires en 1814 et 1818. Cette présence militaire sera ensuite très atténuée sauf à la veille de la crise de juillet 1830 et lors de la constitution du Second Empire. Ce troisième événement tendant à justifier le caractère dictatorial du régime, alors même qu'il ne se prolonge dans le temps. Fonctionnaires et militaires semblent être mobilisés par les

mêmes ressorts politiques puisqu'ils connaissent des augmentations et des régressions qui sont plus proches notamment en 1820 et 1852. Par opposition, les propriétaires disparaissent dès que le nombre de militaires augmente. Il y a donc antinomie entre ses deux qualités. Cette contradiction est nette en 1852 ainsi qu'en 1829. D'un point de vue politique, nous devons considérer que la noblesse militaire n'a pas les mêmes aspirations que la noblesse propriétaire les conduisant à se porter candidats lorsque l'un s'affaiblit. Par conséquent, nous pointons ici le fait que la Restauration s'achève par l'émergence d'une population politique noble composée de rentiers qui s'oppose à la noblesse militaire au pouvoir.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la noblesse normande est intéressée par les fonctions édilitaires. Il apparaît même que cette fonction soit considérée par la noblesse comme un dû, héritage d'Ancien Régime puisqu'elle a, de tout temps, rempli ces fonctions. Néanmoins, nous constatons que la transmission héréditaire ou sociale des charges politiques n'est pas aussi évidente. Certains parviendront à se maintenir sur plusieurs générations à la tête de municipalité alors que nous constatons une grande variation parmi les candidats. Ainsi, les professions des élus sont très versatiles et selon le climat politique général, une profession sera plus attendue politiquement qu'une autre. Enfin, nous constatons que l'affaiblissement politique de la noblesse est à la fois dû au renouvellement des générations et à la structuration professionnelle des élus. Les écueils politiques, nous l'avons remarqué, ne se produisant pas nécessairement lors des grands événements de 1830, 1848 ou 1870. La sur-représentation ou l'affaiblissement noble étant parfois antérieure à l'événement.

2.3. L'ancrage politique lié à l'ancrage historique et familial

Les troubles révolutionnaires et les difficultés liées à la vente des biens nationaux ont souvent conforté le monde paysan dans son rejet des bourgeois, profiteurs à leurs dépens. Ce rejet, la noblesse qui rentre d'émigration le perçoit et tente de s'assurer des bonnes grâces de ses concitoyens, comme nous l'avons vu notamment avec Gaspard-Paulin de Clermont-Tonnerre. Néanmoins, la noblesse est consciente que sa position s'affaiblit du fait de la suppression des droits seigneuriaux. L'abolition des privilèges la sert dans son discours conservateur. Car, « après tant de maux, à qui l'abolition des droits féodaux est-elle profitable⁶⁸⁴ » ? L'auteur désigne alors un nouvel adversaire à la population rurale. Les bourgeois, « les oppresseurs subalternes⁶⁸⁵ », sont implicitement accusés de s'enrichir aux dépens des campagnes et des travailleurs ruraux.

⁶⁸⁴ Anonyme, *Le réveil de la noblesse*, Paris, sans date (après septembre 1791), 6 p.

⁶⁸⁵ Anonyme, *Le réveil de la noblesse*, opus cit. p. 6.

Cela permet à l'auteur de rappeler le discours noble. Ainsi, la noblesse se pose en protectrice des campagnes. En effet, « si une grêle, un torrent venoient détruire la moisson, le laboureur étoit sûr de retrouver chez son seigneur un allègement à ses maux⁶⁸⁶ ». Ce que nous avons remarqué pour Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre⁶⁸⁷. Ajoutons que le comte de Clermont-Tonnerre rédige ses missives à sa belle-fille à partir de son retour en France et dans son domaine de Glisolles à partir de 1814 et jusque 1826, signifiant que cette mentalité persiste au sein de la noblesse normande du XIX^{ème} siècle.

Nous pouvons, pour illustrer le besoin de résidence, évoquer le cas du maréchal de Montmorency-Laval dont les activités sont connues à partir de 1730. Ainsi, nous savons qu'il obtint la seigneurie de Fervaques par son mariage avec Jacqueline-Marie-Hortense de Bullion de Fervaques en 1740. A partir de 1771, le maréchal mène des tractations avec ses voisins afin de rendre cohérent son domaine. Un élément de ces tractations particulièrement intéressant, est le fait que ces procédures continuent même pendant la Révolution française. Nous dénombrons quatre actes notariés entre 1791 et 1792⁶⁸⁸ Il semble que les événements nationaux ne préoccupent pas outre mesure le maréchal dans sa vision du domaine rural. Cette volonté de constitution de la cohérence du domaine s'accompagne d'un document très déroutant. En effet, après avoir restructuré son domaine, le maréchal maintient sa position sur Fervaques. En 1801 et 1802, le maréchal de Montmorency-Laval⁶⁸⁹ mène un procès contre Jacques-Adrien Leprêtre, juge de paix du canton d'Orbec. L'objet du procès⁶⁹⁰ est la main-mise du-dit Leprêtre sur la route construite par M. du Bonnelle en 1730, et qui mène à Lisieux, en passant par le château de Fervaques, propriété du maréchal de Montmorency-Laval. Alors que Jacques Leprêtre représente la loi et après deux procès sur des causes identiques, mais portant sur des portions différentes de la route, le maréchal réussit à obtenir gain de cause. Le maréchal de Montmorency-Laval fait preuve d'une certaine ténacité s'avérant par ailleurs payante. Nous ne nous attendions pas à ce type de procédures de la part d'un dignitaire de l'Ancien Régime au moment des plus grands troubles de la Révolution française. Cela signifie bien que la noblesse normande a conscience de l'importance de son domaine pour assurer son avenir, tant sur le plan économique que politique.

La noblesse cultive volontairement cette image de son héritage politique et social. D'autant plus que selon la plupart des études, la France est encore majoritairement illettrée.

⁶⁸⁶ *Idem.*

⁶⁸⁷ Archives Nationales, 359 AP 103, lettre de Gaspard-Paulin à sa belle-fille

⁶⁸⁸ Archives départementales du Calvados, Série F, 74 F 28.

⁶⁸⁹ Le Maréchal Guy-André de Montmorency-Laval décède en 1798.

⁶⁹⁰ Archives départementales du Calvados, Série F, 74 F 12.

L'ancien système d'enseignement conduit par les religieux s'effondre pendant la Révolution. Ainsi que le note Félix Jourdan, dans son histoire de *La Chouannerie dans l'avranchin*⁶⁹¹, « l'instruction primaire fut délaissée et n'exista pour ainsi dire pas pendant la Révolution⁶⁹² ». Dans ces conditions, et parce que la situation de l'avranchin se répète partout dans le pays, il n'est pas surprenant de constater que la situation française fait état de près de 61 % d'analphabètes⁶⁹³. Dans le cadre de notre recherche, cet aspect est primordial. La noblesse et les grands bourgeois imposent d'eux même l'image du « Sachant ». Cette image rassure généralement ceux qui se considèrent dès lors inférieurs. Il faut noter l'écart existant dans l'ensemble désigné par l'expression *Grand Ouest* employée par Gabriel Désert dans son article de 1979. Cet espace regroupe les régions bretonnes, normandes, les pays de la Loire, la partie occidentale de l'actuelle région Centre. En Bretagne, Gabriel Désert relève les taux d'alphabétisation les plus faibles, inférieurs à la moyenne française. Dans les mêmes conditions, les départements bas-normands ne comptabilisent qu'un quart, environ, d'illettrés. La Bretagne se caractérise en général par un comportement politique plus conservateur. Cela permet de conclure que plus une population est analphabète, plus elle est traditionaliste. Cette idée est relayée par Gabriel Désert dans son étude sur la scolarisation⁶⁹⁴. Dans ces conditions, nous devrions rencontrer un plus grand nombre d'élus nobles conservateurs dans les villes et les cantons ruraux, là où les écoles et les bibliothèques sont les plus rares.

Pour nous construire un avis sur la réalité d'une ruralité plus ancrée dans la tradition et donc politiquement plus favorable aux anciens détenteurs de pouvoir, nous avons recensé les noms des maires et des adjoints des chefs-lieux de cantons du département du Calvados. Notre collecte nous donne une liste de 958 noms correspondants aux maires et adjoints des 35 chefs-lieux de cantons. La procédure par sondage n'a pas permis d'obtenir les informations concernant les années 1810 à 1825. Néanmoins, nous disposons d'un ensemble important contenant les noms de 159 nobles normands élus à la fonction de maire ou d'adjoint.

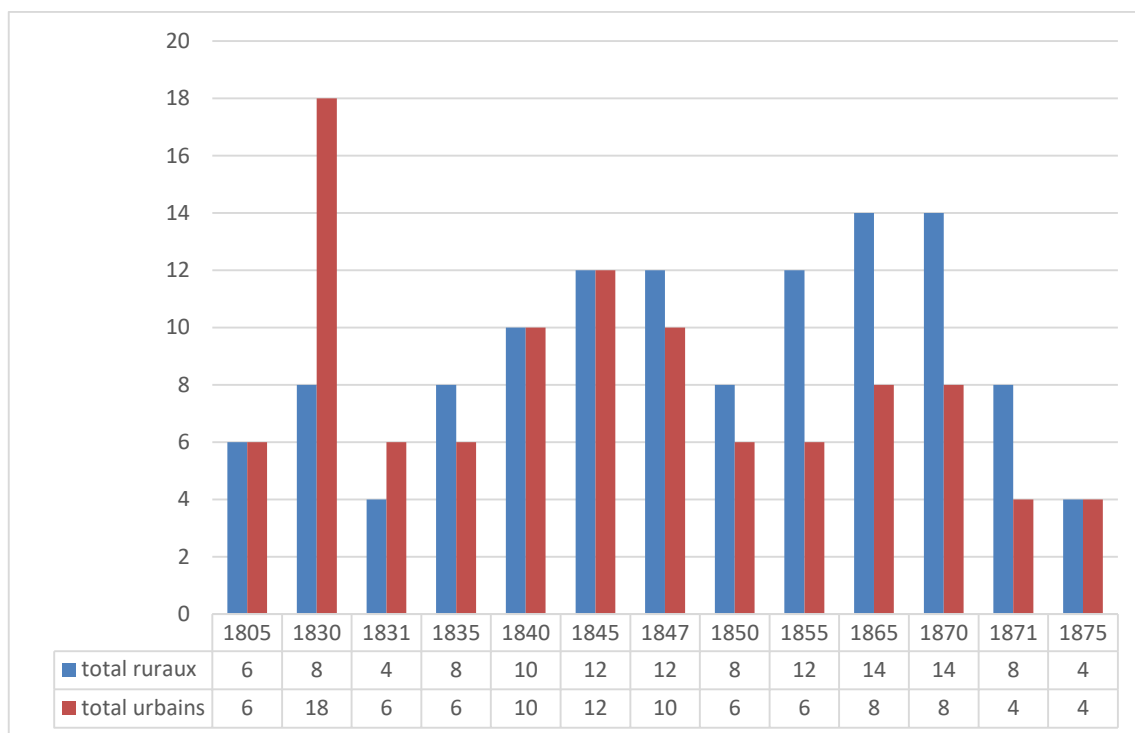
⁶⁹¹ Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, Avranches, 1907, 271 pages.

⁶⁹² Félix JOURDAN, *La chouannerie dans l'avranchin*, Avranches, 1907, page 9.

⁶⁹³ Gabriel DESERT, *Alphabétisation et scolarisation dans le grand Ouest au XIX^{ème} siècle*, Caen, C.R.H.Q., novembre 1979, 71p plus cartes.

⁶⁹⁴ Gabriel DESERT, *Alphabétisation et scolarisation dans le grand Ouest au XIX^{ème} siècle*, Caen, C.R.H.Q., novembre 1979, pages 41 à 45.

Figure 41 : Evolution de la répartition, élus ruraux et urbains.



Il apparaît que le repli sur la ruralité n'est pas aussi évident que nous pouvions le penser à la lecture des conclusions de Gabriel Désert. Il semble même qu'après la Révolution, la noblesse normande soit essentiellement urbaine et qu'elle y soit politiquement très affirmée. L'aspect rural de la politique pour la noblesse n'est véritablement installé qu'à partir de la Deuxième République et s'accroît avec le Second Empire, époque de la candidature officielle soutenue par le pouvoir central au détriment des réalités politiques de terrain.

Le paradoxe de cette analyse est de montrer que la noblesse normande est certainement plutôt urbaine dès le début du XIX^{ème} siècle et qu'elle est donc plus fortement impliquée dans les enjeux politiques nationaux qu'elle ne le serait si elle « régnait » encore sur ses domaines ruraux éloignés de la modernité et de la politique nationale. Par ailleurs, il semble que la noblesse normande n'ait pas à craindre l'alphabétisation des populations. Sa présence politique forte dans les villes plus lettrées tend à le montrer. Le rôle d'Arcisse de Caumont et de l'Association Normande dans la création des bibliothèques rurales le confirme⁶⁹⁵. Mais cet attachement à la ruralité et à la connaissance est certainement le produit de l'échec politique de la fin de la Restauration.

⁶⁹⁵ Arcisse de CAUMONT, « Création de bibliothèques dans les communes rurales », in *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, année 1839 (p.293 à 298), publié par l'**Association normande** à Caen. Suivi de « *De l'utilité des bibliothèques communales : comment pourrait-on donner à nos bibliothèques communales plus d'utilité et de popularité et comment pourraient-elles contribuer plus puissamment à l'instruction publique ?* », idem, année 1866, pp.125 à 128.

3. La montée des Ultra et l'échec politique et l'impact sur la noblesse normande de la politique nationale

A la fin du règne de Louis XVIII et au moment d'intronisation de Charles X, la société française se clive progressivement entre les tenants d'un monde ancien immuable et ceux qui ont pu profiter de l'élan de modernité révolutionnaire⁶⁹⁶. Pour dresser un bilan, nous travaillons sur les listes des élus à la députation en Normandie⁶⁹⁷ et constatons réellement ce qu'il en est de la place de la noblesse et observons certains parcours individuels afin d'avoir une idée précise des évolutions politiques de la noblesse ainsi que l'impact électoral de ces évolutions. Pour la Normandie, Jean Quellien a mené une longue analyse sur le corps électoral de la Manche à cette période⁶⁹⁸.

Le suffrage censitaire avantage considérablement la noblesse normande en valorisant la part du foncier dans l'impôt, dans la Manche, près de 70% sont d'importants propriétaires terriens⁶⁹⁹. Et pourtant, les électeurs sont alors essentiellement urbains⁷⁰⁰. Nous verrons cette influence de la noblesse normande en focalisant notre analyse en trois temps. D'abord, nous observerons la noblesse normande à la Chambre des Députés des Départements⁷⁰¹ en scrutant sa place parmi les députés. Ensuite, nous travaillerons sur le cas des conseillers généraux du Calvados afin de dresser un tableau de cette fonction au cours du siècle. Enfin, nous envisagerons la fin de la Restauration par l'exemple de la noblesse municipale de Caen.

3.1. L'influence politique de la noblesse normande à la députation

Lors de la Restauration, le gouvernement de Louis XVIII s'appuie à la fois sur les membres de la noblesse exilée et la noblesse restée en France. Parmi la noblesse restée française, la question de la noblesse impériale se pose dès 1814. En effet, l'intégration des noblesses à la Charte de 1814 n'est pas un hasard. Les soutiens de Napoléon I^{er}, s'ils ne sont

⁶⁹⁶ Ce que la monarchie tentait de prévenir, ou du moins tentait de s'en informer. Voir : Pierre KARILA-COHEN, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Collection Carnot, RENNES, Presses universitaires de Rennes, 2008, 401 p.

⁶⁹⁷ Soit 1284 occurrences correspondant à 641 personnes dont 233 nobles.

⁶⁹⁸ Jean QUELLIEN, « Le corps électoral de la Manche à la fin de la Restauration », *in Annales de Normandie*, 24^e année, n°2, 1974. pp. 173-203

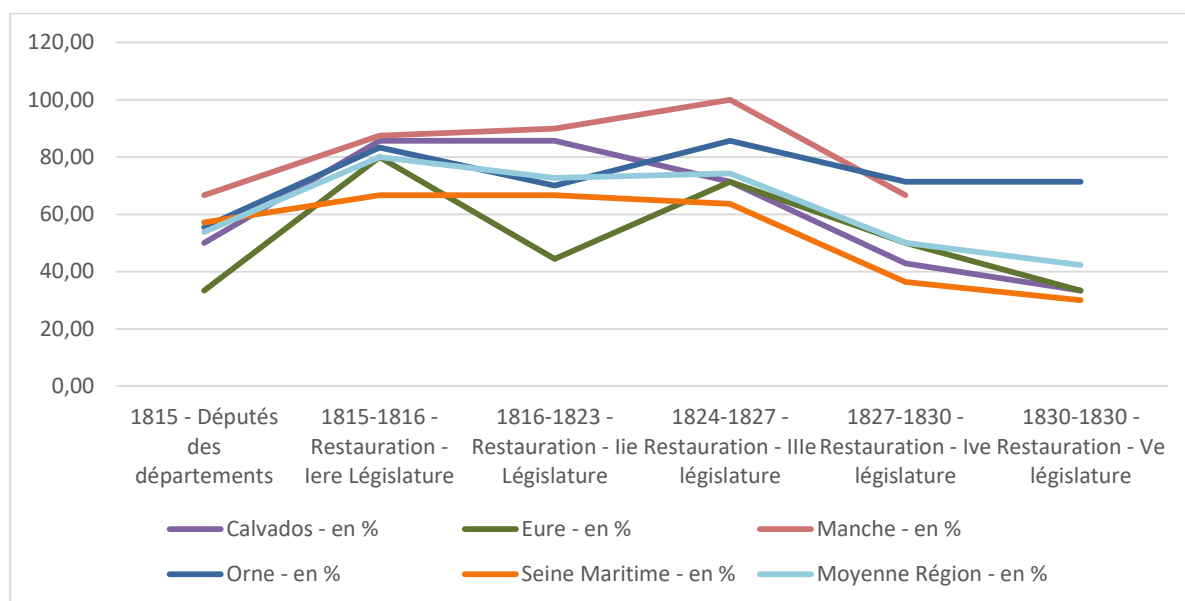
⁶⁹⁹ Néanmoins, 100 des 158 électeurs nobles sont compris dans la fourchette de cens allant de 500 F à 2000 F (minimum 300 F-500 F, 31 nobles, maximum 2000 F et plus, 28 nobles) Ce qui fait de la noblesse une donnée représentative. De plus, 632 électeurs propriétaires sont roturiers. Il y a 1777 électeurs au total. Voir Jean QUELLIEN, « Le corps électoral de la Manche à la fin de la Restauration », *opus cit.* pp. 185-186.

⁷⁰⁰ Jean QUELLIEN, « Le corps électoral de la Manche à la fin de la Restauration », *in Annales de Normandie*, 24^e année, n°2, 1974, p. 177.

⁷⁰¹ La Chambre des députés des départements (1814-1830) remplace le Corps Législatif mis en place par Napoléon I^{er}. Le Corps Législatif, suffrage universel à 4 degrés, avait pour fonction d'entériner les décisions, il est remplacé par une chambre au suffrage censitaire.

pas tous bonapartistes, n'en sont pas pour autant royalistes. Nous sommes donc amenés à nous questionner sur l'influence politique de la noblesse normande après la chute de l'Empire.

Figure 42 : Evolution de la présence noble selon les départements. (1815-1830)



Il apparaît que la Restauration est un gouvernement essentiellement basé sur le soutien politique de la noblesse⁷⁰². Ainsi, jusqu'à la totalité des députés sont nobles dans la Manche en 1824. Il est donc indéniable que la noblesse profite de ce nouveau régime pour concrétiser politiquement le pouvoir économique qui lui est restitué après la Révolution et l'Empire. Nous remarquerons aussi que cette puissance politique n'est pas immédiate. Cela signifie que le pouvoir parisien n'impose pas des candidats et des élus sur le terrain. L'adhésion à la Restauration est donc un choix individuel des candidats, néanmoins soutenus officiellement, consacré par le vote des électeurs.

Cependant, nous noterons une désaffection prononcée pour les candidats nobles lors de la dernière législature. Cette désaffection commence en 1827 soit immédiatement après la vague d'engouement suivant le sacre de Charles X. La législature élue en 1830 est elle-même bien peu favorable à la noblesse comparée au reste de la période puisque la noblesse est moins représentée qu'en 1815. Seul le département de l'Orne ne semble pas particulièrement être affecté par ce phénomène. Un taux très élevé masque en réalité une grande fragilité de la noblesse. En effet, si nous observons les noms des élus en fonction du nombre de siège occupé, nous obtenons un ratio très faible, autour de 0,6, conduisant à une réalité terrible pour la noblesse politique en Normandie, il y a un fort renouvellement des élus. En effet, très peu

⁷⁰² L'application du suffrage censitaire exerçant un pouvoir de sélection favorable à la noblesse encore riche et à l'aristocratie qu'elle soit alors bourgeoise ou noble.

sont élus deux fois sur cette période, soit parce qu'ils sont battus, soit parce qu'ils décèdent. Les élus nobles ne sont pas soutenus dans la durée.

Figure 43 : Ratio nombre de noble selon le nombre de sièges

	Sièges tenus	Elus	Ratio
Calvados	30	15	0,50
Eure	19	10	0,53
Manche	23	15	0,65
Orne	33	20	0,61
Seine-Inférieure	32	20	0,63
Ratio moyen :			0,58

A partir de ces résultats nous pouvons en déduire que la noblesse dispose d'une assise électorale et politique bien plus solide dans l'Orne, la Manche et la Seine-Inférieure que dans les départements de l'Eure et du Calvados. Ceci confirme l'importance de Paris dans la vie politique du département de l'Eure soumis à une variation extérieure forte, mais nous surprend dans le cas du Calvados que nous avions présumé plus conservateur sur la période précédente. La Manche apparaît ici être le secteur le plus conservateur de la région. Notons d'ailleurs que ce département partage avec le Calvados le député Charles Achard de Bonvouloir, tout comme l'Eure et la Seine-Inférieure se partagent le baron Bignon. Autre spécificité de la Manche, c'est le seul département à ne pas disposer de député issu de la noblesse impériale.

Parmi ceux ayant accompli plusieurs mandats, nous avons retenu ceux qui en ont effectué trois et plus. Il n'y a aucun cas de noble élu sur les six législatures. Dans la Manche, un seul cas se présente, celui de Victor Avoyne de Chantereyne. Ce député a su tirer parti de tous les changements de gouvernement et su conserver son siège depuis 1789 jusqu'en 1827, date à laquelle, en raison de son âge, il prend sa retraite politique. Dans le Calvados, c'est Jean-Baptiste d'Aigremont de Saint-Manvieux qui connaît cette même carrière⁷⁰³, en y ajoutant la fonction de maire de Caen⁷⁰⁴. Comme Victor Avoyne de Chantereyne, Jean-Baptiste d'Aigremont de Saint-Manvieux quitte la politique en 1827. Ces deux exemples sont représentatifs de la politique noble possible au cours de la Restauration, soit avoir résisté aux changements, soit avoir émigré et suivi les princes en exil.

Comme exemple de la solution de l'émigration, nous évoquons le cas de Joseph de Bellemare, émigré et député de 1824 à 1831. Il est si bien intégré au système politique que

⁷⁰³ Il est élu député de Caen de 1805 à 1827.

⁷⁰⁴ Prenons aussi pour exemple : François Héroult de Hottot, député et maire de Mondeville. Charles Guillaume Gouhier de Petitville, comte de Charencey. Marie-Jacques Asselin de Villequier. Le marquis Louis Stanislas de Girardin

Louis-Philippe I^{er} devra le nommer Pair de France en 1835 pour qu'il cesse toute représentation politique locale contre lui⁷⁰⁵. Les exemples du comte de Corday⁷⁰⁶, de Gaspard de Choiseul d'Aillecourt, de Anne-Léon de Montmorency et de Louis-Jacques Grossin de Bouville sont aussi représentatifs de cette noblesse émigrée qui reprend les rôles du pouvoir politique à son retour. Relevons le cas du comte Vincent Viénot de Vaublanc qui procéda à une émigration intérieure pendant la Révolution à cause de choix révolutionnaires qui se transformeront ensuite en activisme royaliste, au point d'obtenir un poste ministériel sous Louis XVIII. N'étant pas normand mais bourguignon, il obtient son siège de député du Calvados grâce au soutien de Paris⁷⁰⁷. Le maintien de tous ces anciens visages, de ces carriéristes dont le comte de Vaublanc peut être considéré comme un symbole, conduit les électeurs au rejet progressif de personnalité trop souvent vues. Il est intéressant d'ailleurs de noter que ces anciens de la politique ne briguent plus de nouveau mandat en 1827, comme s'ils anticipaient les prochaines défaites.

3.2. La noblesse du Calvados au sein du Conseil Général, une perte d'influence progressive

La fonction de conseiller général est créée par la loi du 22 décembre 1789-8 janvier 1790. Le nouveau conseil est alors composé de trente-six membres⁷⁰⁸. Cependant, le Conseil Général actuel existe en vertu de la loi du 7 février 1800. Les conseillers sont alors nommés ; leur nombre varie de seize, vingt ou vingt-quatre, selon l'importance du département. Il y en a alors vingt-quatre dans le Calvados.

Afin de préparer les prochaines étapes de l'évolution politique de la noblesse en Normandie, nous avons préféré réduire le champ d'investigation au seul département du Calvados. Puis, pour accroître la portée de cette analyse, nous avons choisi de la réaliser sur l'ensemble de la période. Les résultats ainsi obtenus prépareront les prochaines étapes politiques que nous aurons à rencontrer dans le cadre de notre étude socio-politique de la noblesse. Nous avons extrait les données concernant ces fonctions pour la période allant de 1830 à 1871. Afin de donner une dimension supplémentaire à ce travail, les données de 1831, 1849, 1871 furent aussi consignées. Nous aurons ainsi les évolutions dues aux révolutions

⁷⁰⁵ Cette nomination constitue pourtant l'aboutissement de la fonction de Pair. En effet, selon Emmanuel de Waresquiel, les Ultra-royalistes concevaient cette chambre comme le lieu de la représentation des départements et de l'équilibre des pouvoirs entre Paris et la Province.

⁷⁰⁶ Originaire de Pierres dans le Calvados, Louis de Corday n'est pas de la famille de Charlotte de Corday d'Armont.

⁷⁰⁷ Académicien, proche de Louis XVI puis de Louis XVIII, il sera ensuite préfet et député de Seine-et-Marne.

⁷⁰⁸ Paul LE CACHEUX a publié la liste de ses membres, « Répertoire numérique de la série L », Saint-Lô, 1919, p XXXVII-XLII.

successives. L'ensemble des données est issu des annuaires du département du Calvados⁷⁰⁹ des années 1831, 1832, 1836, 1846, 1849, 1851, 1856, 1861, 1866, 1871, 1872, 1876.

Figure 44 : La noblesse du Calvados au Conseil Général

Années :	Non-nobles :	Nobles :	Indéterminés	Nombre de sièges	Soit en %
1830	6	18		24	75,00
1831	12	12		24	50,00
1835	20	8		28	28,57
1845	20	8	2	30	26,67
1848	20	9	1	30	30,00
1850	25	12		37	32,43
1855	23	14		37	37,84
1860	24	13		37	35,14
1865	21	16		37	43,24
1870	18	19		37	51,35
1871	23	14		37	37,84
1875	21	16		37	43,24
Total général	233	159	3	395	

A la veille de la révolution de 1830, la noblesse du Calvados représente donc les trois quarts des sièges au conseil général. Nous confirmons alors l'idée que la Restauration est un gouvernement excessivement nobiliaire excluant toute représentation non conforme. Si l'assemblée des représentants⁷¹⁰ ressent instantanément l'impact politique de la révolution de juillet 1830, le Conseil Général mettra cinq ans à véritablement installer une nouvelle majorité essentiellement non-noble, signifiant une résistance politique locale. Les électeurs restent un certain temps fidèles à leurs élus et ces derniers ne se rapprochent du légitimisme que progressivement, mais néanmoins massivement puisque nous observons une inversion des valeurs.

Ensuite, nous voyons que la révolution de 1848 n'est pas suivie d'une forme d'épuration du milieu politique. Pourtant à cette date, la France change de régime, contrairement à 1830. On peut même voir que les nobles participent plus aux conseils généraux après 1848 qu'avant les événements révolutionnaires. Le renouvellement des générations entraine cette situation. Les élus de 1830 ne sont souvent plus là pour être réélus en 1848. Notons qu'un grand nombre de nobles titulaires à cette fonction de conseiller général est reconduit dans leur poste. Nous avons ainsi les exemples de messieurs Hélix

⁷⁰⁹ Archives départementales du Calvados, fonds des usuels et Bibliothèque Universitaire, fonds spécialisés.

⁷¹⁰ En 1830 la « Chambre des députés des départements » devient la « Chambre des députés » tout aussi censitaire [bien que le cens soit abaissé à 500 francs] que son aînée. L'abandon de la mention des départements signifie clairement un repli politique qui aura tendance à exclure les élus locaux du monde politique.

d'Hacqueville⁷¹¹, de Neuville, de Pontécoulant, Borgarelli comte d'Ison, du comte d'Houdetot. Relevons aussi la reconduction de M. Abel Vautier, député de Caen. La Révolution de 1848 n'a finalement pas poussé au renouvellement de la classe politique, malgré le suffrage universel instauré sur cette fonction. La participation de la noblesse aux fonctions municipales, quant à elle, diminue fortement après la Révolution de 1848. La proportion de nobles passe de 31 à 20 % des élus.

Sur la période nous pouvons établir une moyenne de la représentation de l'ancienne noblesse dans le corps de conseillers généraux. Cette moyenne sur ces douze sondages évolue autour de 40 %⁷¹². Sur cette partie du XIX^{ème} siècle la prépondérance de la noblesse est bien plus que sensible. Près de la moitié des sièges est aux mains de cette élite locale, qui pour l'occasion remplit réellement ce rôle.

⁷¹¹ Personnalité que nous retrouvons aussi sur la liste des contributeurs imposés plus de 1000 francs aux rôles d'une commune établie en 1815. Archives départementales du Calvados, série M.

⁷¹² 41,41% pour être exact

Figure 45 : Répartition géographique des conseillers généraux nobles

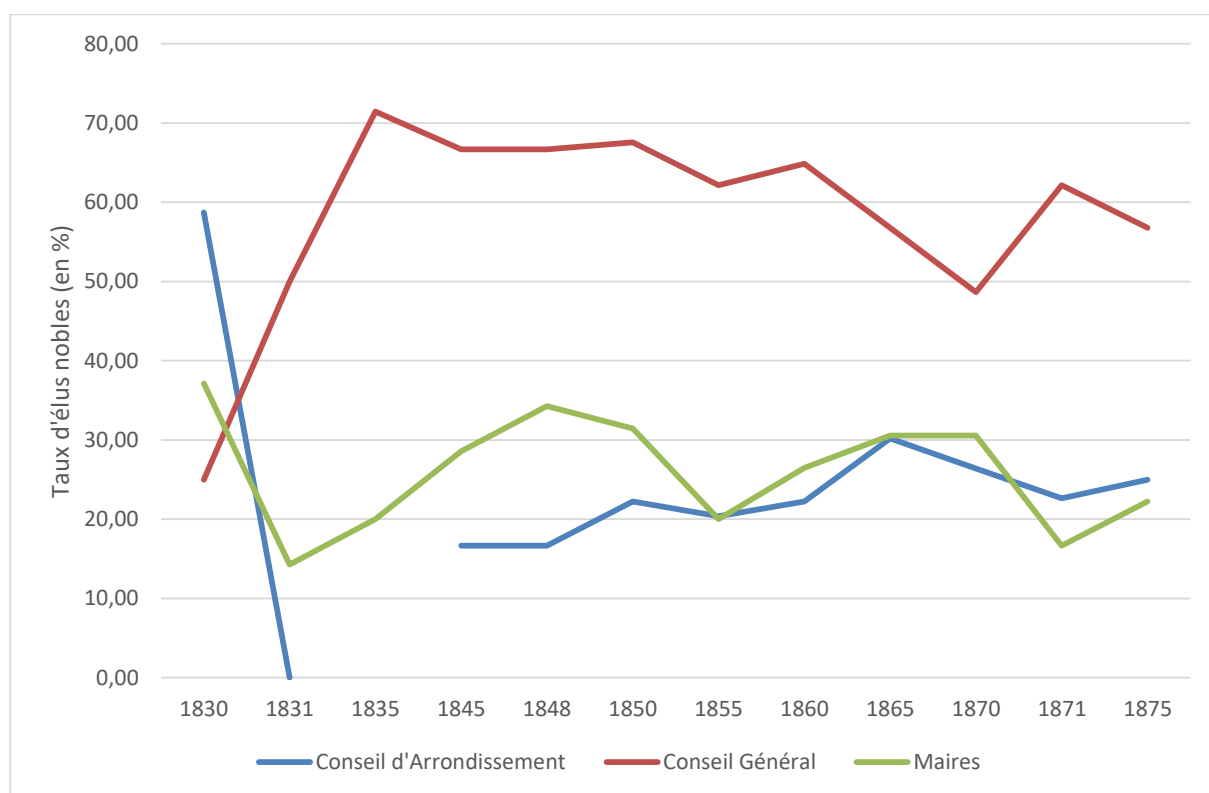
Circonscription :	1830	1831	1835	1845	1848	1850	1855	1860	1865	1870	1871	1875	Total :
Orbec				1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Saint-Sever				1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Bény-Bocage				1	1	1	1	1	1	1			7
Livarot						1	1	1	1	1	1	1	7
Trévières						1	1	1	1	1	1	1	7
Pont-l'Evêque			1					1	1	1	1	1	6
Balleroy							1	1	1	1	1		5
Condé-sur-Noireau				1	1	1					1	1	5
Harcourt								1	1	1	1	1	5
Troarn						1	1	1	1	1			5
Vassy						1	1	1		1	1		5
Vire			2							1	1	1	5
Aunay									1	1	1	1	4
Caen (Ouest)							1	1	1	1			4
Cambremer									1	1	1	1	4
Dozulé									1	1	1	1	4
Morteaux-Couliboeuf									1	1	1	1	4
St Pierre-sur-Dive							1	1	1	1			4
Creully						1	1					1	3
Evrecy									1	1		1	3
Bayeux			2										2
Bourguébus						1	1						2
Bourguébus et Troarn				1	1								2
Caen			2										2
Coulibeuf							1	1					2
Lisieux (2e)				1	1								2
Mézidon et St Pierre-sur-Dive				1	1								2
Ryes et Trévières				1	1								2
Villers Bocage						1	1						2
Douvres					1								1
Falaise (2)						1							1
Isigny										1			1
Lisieux			1										1
Ryes												1	1
Trouville												1	1
(vide)	18	12											30
Total général	18	12	8	8	9	12	14	13	16	19	14	16	159

De ce tableau, nous retiendrons essentiellement que la noblesse normande résiste mieux aux changements dans les cantons ruraux et que les villes moyennes lui sont très défavorables. Si nous croisons cette conclusion avec la présence noble à la tête des communes du Calvados, nous constatons une homogénéité de la situation. En effet, nous observons la

récurrence de la double fonction maire et conseiller général, preuve indéniable de l'influence politique de la noblesse dans les communes les plus rurales.

Le conseil général établi par la Révolution française se pose comme le pouvoir provincial. C'est en effet dans cette structure locale que se décide la gestion des affaires économiques et sociales ayant trait au département. A l'origine, ce conseil est créé pour la répartition de l'impôt, mais ses compétences seront élargies par les lois de 1838, de 1866 et de 1871. A la fin du XIX^{ème} siècle, il a en charge l'assiette et la répartition de l'impôt, les chemins et les voies d'eaux, l'assistance publique, et les bâtiments départementaux concernant la justice, l'enseignement. Le conseil général se place donc dans la droite succession des Parlements des Provinces d'Ancien Régime. La noblesse a toujours été impliquée dans la vie locale grâce aux Parlements d'Ancien Régime, et c'est naturellement qu'elle trouve sa place dans les conseils généraux.

Figure 46 : La noblesse à la tête du pouvoir local



Il ressort de ce graphique une vision générale de la situation des fonctions électives. La grande crise du XIX^{ème} siècle a lieu en 1831. La participation se réduit considérablement, le reste du siècle tendant à regagner les places perdues. La noblesse ne retrouvera jamais sa position de domination atteinte avec les trois quarts des sièges au conseil général en 1830.

Nous rejoignons ici les conclusions de Michel Figeac⁷¹³ pour le bordelais. Des trois, ce sont les conseils d'arrondissements qui perdent le plus de nobles. Pertes qui se poursuivent alors que la fonction municipale et celle du conseil général retrouvent leurs nobles. Si nous opérons une comparaison de la participation moyenne, la noblesse normande représente en moyenne 25,33% des maires, 58,99% des conseillers généraux et 27,01% des conseillers d'arrondissements. La fonction de conseiller général est donc celle qui attire le plus les nobles. Les deux autres postes sont beaucoup moins attractifs, mais ils sont tout de même investis au quart par des personnes issues de la noblesse. La vie politique reste, dans le département du Calvados, très traditionnelle. Et elle le reste par choix, comme le montrent les évolutions lors des événements révolutionnaires. La domination noble est formidablement bien tolérée par la population qui semble trouver raisonnable de maintenir l'ancienne élite aux postes qu'elle occupait auparavant. Ce département pris en exemple est représentatif du reste du département, comme l'observation au niveau des députés tend à le démontrer.

3.3. Matérialisation de l'influence nobiliaire dans les villes

Nous venons de le constater, la révolution de 1830 est le paroxysme de l'influence politique de la noblesse normande qui détient alors trois quarts des sièges du Conseil Général et la moitié des dix villes du Département du Calvados, comme l'indique le tableau ci-dessous. Cela signifie que la noblesse a reconstitué son influence politique dès 1790 et que celle-ci progresse constamment sous l'Empire et la Restauration et qu'elle ne fera que se réduire ensuite, comme nous l'avons remarqué sur le graphique précédent.

Figure 47 : Les maires nobles du Calvados entre 1790 et 1835

Dates :	Bayeux	Caen	Condé	Falaise	Honfleur	Isigny	Orbec	Pont-l'Evêque	Vire	Total élus par années :	en % :
1790	1	1	0	1	1	0	0	1	0	5	50,00
1795	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	20,00
1800	0	0	1	1	0	0	0	0	1	3	30,00
1805	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	20,00
1810	0	1	0	1	0	0	0	1	0	3	30,00
1815	0	1	0	1	0	1	0	1	0	4	40,00
1820	0	1	0	0	1	1	1	0	0	4	40,00
1825	0	1	1	1	1	0	1	0	0	5	50,00
1830	0	0	0	1	0	0	0	1	1	3	30,00
1835	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10,00

⁷¹³ Michel FIGEAC, « La noblesse bordelaise au lendemain de la Restauration », in *Histoire, économie et société*, 1986, 5^e année, n°3, pp. 381-405.

Nous observons les temps de la Révolution au travers de ce tableau. Nous remarquons que l'Empire s'appuie considérablement sur la noblesse, mais qu'il faut attendre la Restauration pour que la noblesse normande soit dans une situation de domination politique incontestable. Il est d'ailleurs très intéressant de constater que l'impact des événements de juillet 1830 est sensible instantanément puis s'accroît. Cela signifie que nous sommes face à une double problématique, l'éviction de la noblesse et son retrait volontaire du monde politique. Il pourrait s'agir d'un accident. Cette réduction pourrait intervenir dans le cadre d'une situation de crise nationale pour laquelle la noblesse normande subirait sans en être responsable les conséquences. Impression accentuée par la relative stabilité de la présence politique noble qui sous-entend une influence politique locale très fortement installée. Pourtant, nous pensons que cette domination dissimule des faiblesses structurelles.

Si la présence noble est favorisée par le suffrage censitaire, celui-ci n'est pas exclusif et l'émergence d'une bourgeoisie industrielle concurrence la présence des nobles sur la scène politique. Lorsqu'ils parviennent aux commandes du pouvoir local, un certain nombre de nobles apprécient de montrer leur sympathie pour le régime monarchique restauré. C'est ce que nous pouvons observer lors de l'inauguration de la statue de Louis XIV à Caen, le 24 avril 1828⁷¹⁴. Les trente-cinq membres du conseil municipal sont cités dans notre source. Nous pouvons donc analyser la structure d'un conseil plutôt favorable à la monarchie. La décision d'ériger la statue de Louis XIV fut prise par le conseil municipal entre 1820 et 1825. La mairie était alors sous le mandat du comte de Vendœuvre. Le conseil en place lors de l'inauguration n'ayant pas tenté de s'opposer aux décisions précédentes, nous en concluons que ses orientations sont similaires.

Le conseil municipal de Caen est constitué de 30 membres, y compris le maire. L'exacte moitié est noble. Une proportion non négligeable dans une ville aussi importante que la préfecture du Calvados. Ce conseil marqué par le conservatisme nobiliaire, l'est en raison de l'importance de la catégorie des propriétaires. En effet, ce groupe représente six conseillers sur trente. Un seul des propriétaires n'est pas noble⁷¹⁵, cela cas montre l'importance que revêt la possession terrienne dans le contexte de la Restauration et du suffrage censitaire. Elle se suffit à elle-même, cela tend à insister sur élitisme et aristocratie des fonctions municipales.

⁷¹⁴ Archives municipales, ville de Caen : Procès-Verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, 26 pages.

⁷¹⁵ Il s'agit d'Abel Lecreps. Les cinq autres sont, Henri David Désiré de Magneville, illustre cofondateur de la Société des Antiquaires de Normandie, Charles Louis Rolland Le Harivel de Gonnevillle, Jean Baptiste Louis Porée de Val Hébert, le vicomte Samuel Anne Jolivet de Colomby, et Évremons François Goujon, ancien garde du corps du roi et lieutenant de cavalerie.

Dans ces démarches pour obtenir les matériaux nécessaires, le conseil municipal avait rédigé une délibération envoyée au préfet. Dans celle-ci le conseil aborde le sentiment commun de la noblesse à l'encontre des événements révolutionnaires. Pour le conseil cette représentation doit être un symbole, et « non l'expiation, mais le désaveu et la détestation authentique d'un attentat sacrilège qui nous fut étranger, et de tant de forfaits dont nous fûmes nous-mêmes les déplorables victimes⁷¹⁶ ». Le comte de Montlivault, préfet du Calvados de l'époque agréât, sans difficultés aux demandes du conseil. Car le mot est bien tourné, la noblesse ne se place pas en unique victime, dans le texte, il s'agit des populations de Caen. L'amalgame est pourtant visible à nos yeux.

Les premières lignes du discours du comte d'Osseville sont pour rappeler « l'un des désastres publics qui ont signalé, dans cette ville, des moments de délire, que nos neveux auront peine à concevoir, et sur lesquels nous devons tous étendre les voiles du temps et de l'oubli ⁷¹⁷ ». Le reste de son allocution rend hommage à la figure de Louis XIV, et à l'artiste qui a réalisé une copie fidèle de l'original. Ces quelques mots suffisent à établir l'état d'esprit des dirigeants de la ville de Caen, dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle. Et ces nobles, qui contrôlent assez correctement le conseil municipal, appliquent une vision du régime de la Restauration. C'est à dire qu'ils tentent d'effacer les traces de la Révolution, pour afficher un simulacre de retour en arrière. La statue de Louis XIV à nouveau érigée symbolisant un retour à une situation normale, digne de la succession de l'Ancien Régime. D'ailleurs, le comte d'Osseville conclut son intervention en affirmant « qu'à l'ombre du trône de l'illustre petit-fils de Louis-le-Grand, de Charles X, notre belle patrie verra chaque jour sa prospérité s'accroître⁷¹⁸ ». Cette phrase ne laisse aucun doute sur le royalisme des membres du conseil municipal de Caen. Par ailleurs, le discours du préfet du Calvados montre que le pouvoir est sensible au comportement royaliste des élus de la ville de Caen. Puisqu'il se présente « pour exprimer au nom du département et du gouvernement royal la satisfaction (...) la reconnaissance, qu'inspire la conduite des magistrats et du conseil municipal⁷¹⁹ ». Ces éléments sont plus porteurs de sens que les acclamations au roi faites en fin de discours par le public présent, et semble-t-il, nombreux. Les acclamations se conforment au régime en place, et n'ont aucune signification quant à l'appartenance politique réelle des participants. La place royale est suffisamment encombrée de Caennais pour qu'une loterie y soit organisée pendant que la foule circule autour de la statue.

⁷¹⁶ Archives municipales, ville de Caen : Procès-Verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, page 10.

⁷¹⁷ Archives municipales, ville de Caen : Procès-Verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, page 14.

⁷¹⁸ Archives municipales, ville de Caen : Procès-Verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, page 17.

⁷¹⁹ Archives municipales, ville de Caen : Procès-Verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, page 18.

Nous le voyons, le suffrage censitaire permet à la noblesse de reprendre le contrôle des communes. Avec 50% de nobles au conseil municipal, nous sommes loin de la représentativité de la noblesse, 1 à 2 % de la population. Cette nette surreprésentation influe nécessairement sur le comportement politique du conseil. L'inauguration de la statue de Louis XIV en 1828 est l'illustration du conservatisme de la politique locale. La noblesse et les élus non-nobles, adhèrent sans effort au régime de la Restauration. Il y a aussi, la volonté de bien faire. Une part d'hypocrisie pousse les élus municipaux des grandes villes à rivaliser de ferveur pour le régime. Cependant, nous l'avons vu au travers de la mention de « légitimité », la ville de Caen et ses élus sont déjà dans la dynamique de la protestation qui éclatera entre les monarchistes en 1830. C'est donc bien un consensus populaire associé à des réglementations contraignantes qui permettent à la noblesse de se maintenir aux commandes du pouvoir localement. A la fin des années 1820, il semble que la noblesse ait rempli son rôle politique et qu'elle dispose de bases populaires solides. Néanmoins, des événements comme l'inauguration de la statue de Louis XIV vont créer des distances et des fêlures politiques locales accentuées par l'excès de conservatisme national. Le vieillissement des élus nobles, comme dans les cas de MM. d'Aigremont de Saint-Manvieux, Avoyne de Chantereyne, et Grossin de Bouville qui pour cette raison n'ont pu accomplir qu'un seul mandat explique la radicalisation conservatrice du paysage politique et son rejet progressif. Dans le Calvados comme dans la Manche, la noblesse parvient à conserver les leviers du pouvoir à la fin de la Restauration.

Malgré une situation de domination sans partage, la situation politique se dégrade fortement. La montée progressive du courant ultra-royaliste à Paris a des répercussions en Normandie. Ainsi, ce sont les Lefebvre de Vatimesnil, les Clermont-Tonnerre, les Grossin de Bouville et le Viénot de Vaublanc qui incarnent ce mouvement en Normandie par les fonctions ministérielles qu'ils occupent à Paris. Nous le voyons donc, à Caen comme à Paris, la noblesse normande incarne des valeurs de plus en plus conservatrices qui affaiblissent sans doute la puissance politique locale. Si la noblesse normande n'avait pas bénéficié et abusé de son pouvoir politique sans partage, ou presque, la situation ne se serait pas dégradée aussi nettement en 1830.

PARTIE 2
La noblesse normande et monarchie bourgeoise
(des débuts de la monarchie de Juillet 1830 au coup d'état de
décembre 1851)

Après une période de prospérité économique et politique, la noblesse est confrontée à une rupture en son propre sein. Les choix sont cornéliens, Alexis de Tocqueville n'échappe pas à ce dilemme puisqu'il avoue que sa « conscience ne me reproche rien, mais je n'en suis pas moins profondément blessé et je mettrai ce jour au nombre des plus malheureux de ma vie⁷²⁰ ». Pour certains, la montée au pouvoir de Louis-Philippe constitue un coup d'état contre la branche aînée. C'est un souverain sans légitimité et sans soutien politique réel qui accède au pouvoir lors des journées de 1830. Il n'en demeure pas moins que ce dernier ouvre une nouvelle période de la vie politique française pendant laquelle le souverain sera des plus « bourgeois⁷²¹ ». Nous allons à présent nous intéresser à la manière dont la noblesse normande va s'accommoder de cette nouvelle évolution politique. Nous verrons d'abord l'influence du courant légitimiste au sein de la noblesse normande. Puis nous évaluerons l'évolution générationnelle et son impact sur la puissance politique noble. Enfin, nous évoquerons la transition politique ouverte par la Deuxième République.

⁷²⁰ Archives Tocqueville, dossier 18, cité par A. JARDIN, *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*, PARIS, Hachette, 1984, p. 88.

⁷²¹ Bourgeois tant dans ses actes de vie privée que dans ses choix politiques et ses soutiens.

Chapitre 1

La force de la noblesse normande contre la Monarchie de Juillet

L'avènement du nouveau prince met en valeur l'échec de la volonté des émigrés de reconstituer un monde correspondant à l'image qu'ils se sont construite de la société d'Ancien Régime alors même que nous avons pu montrer que la noblesse avait largement transformé son propre monde. La bourgeoisie sort renforcée par les événements révolutionnaires de 1830. Le nombre des élus nobles se réduit considérablement, en Normandie comme dans les autres régions⁷²². Nous allons à présent considérer la réaction de la noblesse normande face à cette éviction politique nationale.

En Normandie, nous pouvons nous appuyer sur la synthèse de Jean Quellien portant sur Coutances en 1836⁷²³. Il y découvre une manifestation légitimiste singulière et pourtant très instructive. En effet, la municipalité décide alors de supprimer les subventions à l'enseignement des Frères des écoles chrétiennes, ce qu'un juge du Tribunal légitimiste tentera d'adoucir et les œuvres et les dons des familles parviendront à maintenir en activité⁷²⁴. Choix pédagogique qui se veut aussi être une démarche anti-gouvernementale.

1. La noblesse de Normandie et l'engagement légitimiste

Le légitimisme est à la fois un acte politique collectif et individuel. Il est individuel parce qu'il se marque par le refus d'accorder au nouveau souverain le renouvellement du serment d'allégeance prêté au précédent. Ces refus conduisent inmanquablement à la radiation des cadres de la fonction publique et des listes d'élus. Les démissions sont autant d'actes individuels formant néanmoins un ensemble considérable pour le nouveau souverain. Il est collectif parce qu'il peut être mené par des groupes d'élus ou de fonctionnaires, de militaires, provoquant ainsi des dysfonctionnements notables dans l'administration de l'Etat. Nous allons à présent observer l'impact du légitimisme dans le fonctionnement politique de notre région.

⁷²² Michel FIGEAC, « La noblesse bordelaise au lendemain de la Restauration », in *Histoire, économie et société*, 1986, 5^e année, n°3, p. 388.

⁷²³ Jean QUELLIEN « Coutances en 1836 », in *Annales de Normandie*, 36^e année, n°3, 1986. A travers l'histoire de la Manche. pp. 253-278.

⁷²⁴ Une part considérable des maîtres seront aussi éloignés par le nouveau régime au point que l'évêque mettra en place des classes ouvertes à tous au petit séminaire créant deux établissements concurrent à Coutances.

1.1. Le ralliement de la noblesse politique au légitimisme

Le discours de l'État pendant le règne de Louis-Philippe est celui de la réconciliation. Il veut que la bourgeoisie puisse réinvestir le champ politique. Après les événements dus aux « Trois Glorieuses », le corps politique local va évoluer. Une portion non négligeable de la noblesse française va quitter les affaires politiques⁷²⁵. Ces nobles attachés à la couronne de Charles X, puis à la personne du comte de Chambord, sont appelés légitimistes. Ceux-ci refusent de prêter serment au nouveau maître du trône.

Lors de l'inauguration de la nouvelle statue de Louis XIV à Caen, nous avons vu apparaître au niveau local des préoccupations nationales. Ainsi, dans son discours, le comte d'Osseville, alors maire de Caen, annonce « que la légitimité seule est le boulevard de nos libertés⁷²⁶ ». Nous voyons dans ce cas l'expression de légitimité appliquée au champ politique. Pourtant, l'inauguration a lieu en 1828. Cela signifie que la crise de 1830 est déjà sensible dans les milieux gouvernants. La noblesse normande, contrôlant la ville de Caen, prend déjà parti pour le camp des successeurs de Charles X. A Caen, ceux-ci tiennent salon dans les quartiers des Carmes et Saint-Jean⁷²⁷. Une vision politique qui imprégnera tout le département. Grâce à l'analyse des corps politiques, que nous aborderons plus loin, nous pourrions quantifier ce phénomène. Nous voyons aussi certains types de professions conduisant sûrement leurs membres au légitimisme. En effet, les soldats de la garde royale sont essentiellement les garants de la personne du roi et de sa famille. Il est difficile pour eux de rompre leurs serments. Nous le constatons dans le cas de Léonard Thomas de la Marche de Manneville⁷²⁸. Celui-ci est chef d'escadron aux gardes du corps du comte d'Artois. En 1830 il se retire de la vie publique et politique. Il était antérieurement conseiller général dans l'Eure, il ne cherchera pas à renouveler son mandat. Un cas plus extrême encore est celui d'Anne-Léon de Montmorency, ancien émigré et maréchal de camp, Pair de France en 1827, qui décide de se retirer en Bavière en 1830 pour ne plus revenir. Dans une certaine mesure, les soldats appartenant aux régiments de gardes, sont les acteurs de la légitimité. La reconnaissance du nouveau souverain par ces soldats équivaut à la légitimation du corps du

⁷²⁵ Eviction qui n'est pas nécessairement un choix politique. Elle peut aussi provenir de l'entrée des laboureurs dans le corps des électeurs censitaires, réduisant alors la capacité politique des anciennes élites. Voir : Claude-Isabelle BRELOT, « Une politique traditionnelle de gestion du patrimoine foncier en Franche-Comté au XIX^{ème} siècle », in *Les Noblesses Européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, p. 253.

⁷²⁶ Archives municipales, ville de Caen : Procès Verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, p. 17.

⁷²⁷ André-Jean TUDESQ, « L'élargissement de la noblesse en France, dans la première moitié du XIX^{ème} s. », in *Les Noblesses Européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, p. 130.

⁷²⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 959.

souverain. D'où l'extrême importance de maintenir ceux-ci. Nous remarquons cependant que ces unités sont très fortement déstabilisées à l'avènement de Louis-Philippe I^{er}. Nous pouvons penser, au contraire, à Eugène Gauquelin des Pallières qui sera décoré pour son intervention au cours de la révolution de 1830⁷²⁹. La rareté de cet exemple démontre bien l'attrait du légitimisme pour la noblesse normande.

Au moment d'analyser le comportement politique de la noblesse, à une période où elle se divise, nous allons nous trouver devant des personnalités normandes de premier plan. Prenons tout d'abord le cas de Vincent Viénot de Vaublanc. Sa carrière politique commence bien avant la Restauration. Dans le cas du légitimisme, l'intérêt repose dans le symbole qu'il représente pour tous les normands proches du monde politique. Le comte de Vaublanc, par son choix public d'abandonner la politique donnera une ligne de conduite à suivre pour tous les nobles engagés en politique de cette génération. C'est dans cet esprit que Gaspard de Choiseul d'Aillecourt décide de quitter la vie politique lors du changement de régime en 1830. Localement, cela se matérialise par des défections de députés à la carrière sans heurt. Nous pensons notamment à Charles-Guillaume Gouhier de Petitville, comte de Charencey qui démissionne en 1830 lui aussi. La figure d'Arcisse de Caumont est tout aussi incontournable entre 1823 et 1870⁷³⁰. Par son influence au sein des départements bas-normands, et dans le Calvados en particulier, ses sentiments politiques sont pour nous une information essentielle⁷³¹. En tant qu'instigateur des plus grands mouvements intellectuels de la région, au travers de la Société Linnéenne de Normandie, de la Revue Normande, de la Société des Antiquaires de Normandie puis de l'Association Normande, il a profondément marqué le paysage culturel régional. Il était donc essentiel pour nous de rappeler l'influence que cette personnalité avait tant sur le plan culturel que politique. Il gravite autour d'Arcisse de Caumont tout ce que la société calvadosienne a de conservateur et son ambition, inaccessible, sera d'uniformiser cette option politique sur tous les départements normands.

Dans le dossier de la famille Le Pellerin de Gauville, nous avons pu retrouver un document d'une grande valeur historique. Il s'agit du brevet des « conservateurs de la légitimité »⁷³². Il est intéressant de noter que le problème de la légitimité du pouvoir se pose

⁷²⁹ Archives départementales de la Manche, Série J, liasse 262 J 1106.

⁷³⁰ Vincent JUHEL, « Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française », in *Actes du Colloque international organisé à Caen, du 14 juin au 16 juin 2001*, CAEN, Société des Antiquaires de Normandie, 2004, 514p.

⁷³¹ Gérard PINSON, « L'association normande au XIX^{ème} siècle – Réussite et déclin d'un modèle de société savante », in *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Cahier des Annales de Normandie, n°24, 1992, pages 52 et 53.

⁷³² Archives départementales de l'Eure, Série E, E 918.

avant même le renversement du régime. La noblesse française la plus conservatrice est consciente des inimitiés qui se structurent contre le régime de Louis XVIII. L'élément déclencheur de ce phénomène étant l'assassinat du duc de Berry le 13 février 1820. La date est précisée dans les considérants du brevet. Les « royalistes fidèles » se sont réunis « spontanément, pour défendre la légitimité, lorsqu'ils ont appris l'horrible attentat du 13 février ». Il n'est pas encore l'heure de soutenir l'héritier légitime du trône de France. Mais, de telles sociétés secrètes seront la base des structures légitimistes ultérieures. La même année, Auguste de Gauville reçoit la légion d'honneur. Nous ignorons s'il existe un lien entre les deux documents. Mais il pourrait s'agir de récompenser la fidélité d'un ancien officier émigré.

Autre cas individuel, celui de M. du Ménil, procureur du roi à Saint-Lô qui accepte de prêter le nouveau serment de 1830. Puis, en 1836, nous le retrouvons « ancien magistrat » au château de Marcelet, près de Caen. Son changement de statut est notable dans les listes des membres de la Société des Antiquaires de Normandie⁷³³. Le cas de M. du Ménil montre cependant que les nobles normands réagissent vivement, par l'abandon de leurs charges, qu'ils soient connus, célèbres ou non. Un article du *Constitutionnel*, en date du 6 novembre 1833, montre que certains éléments de la noblesse normande prennent position contre le nouveau régime. En quinze lignes, le journaliste présente M. de Salvandy⁷³⁴, comme un opposant manifeste à la révolution de 1830⁷³⁵.

Une autre personnalité normande a attiré notre regard. En plus d'Arcisse de Caumont, nous voulions nous pencher sur le cas d'Alexis de Tocqueville⁷³⁶ se retirant sur ses terres de Tocqueville dans la Manche⁷³⁷. Il y poursuit ses activités littéraires, mais aussi politiques. La proximité entre les dates de la révolution de 1830 et de son départ en 1831 nous permet de le considérer comme un esprit noble extrêmement ouvert à la modernité⁷³⁸, qu'il défendra lors de ses mandats politiques. Il est aussi partie intégrante de la société noble de laquelle il est issu. D'où une dualité du personnage, entre conservatisme social et libéralisme politique.

⁷³³ Cependant, ces listes sont d'une précision relative. Il est possible que la mention de sa fonction, procureur, puis ancien magistrat, n'ait pu être effectuée à temps avant l'impression du tome VI des *Mémoires* de la Société. Ce tome regroupant les années 1831, 1832 et 1833. Il faut parfois plusieurs années pour qu'une erreur soit rectifiée, d'autant que ces listes ont une publication relativement aléatoire.

⁷³⁴ Il sera néanmoins conseiller général en 1843.

⁷³⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 306.

⁷³⁶ André JARDIN, *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*, PARIS, Hachette, 1984, 522p.

⁷³⁷ Jacques COENEN-HUTHER, « À propos du bicentenaire de Tocqueville », in *Revue européenne des sciences sociales*, XLIV-133 | 2006, pp. 153-162. Il ajoute qu'Alexis de Tocqueville ne dispose alors que d'une assez faible audience de la part de ses contemporains.

⁷³⁸ Le choix d'une épouse anglaise et plus âgée que lui est déjà la preuve d'un certain courage. André Jardin précise néanmoins qu'il ne rompt jamais avec les membres de la noblesse normande et française.

Sous cette optique, peut-être est-il le plus bel exemple de la pensée noble en Normandie au début du XIX^{ème} siècle. Une noblesse qui hésite à prendre position, mais, dans le cas d'Alexis de Tocqueville, ses idées démocratiques le conduiront à briguer un mandat aux électeurs de son arrondissement dont il sera député de 1839 à 1848. De plus, Alexis de Tocqueville écrit dans une lettre envoyée à son ami Gustave de Beaumont qu'il « reconnaît que la décentralisation assure principalement satisfaction aux intérêts aristocratiques⁷³⁹ ». L'autonomie provinciale étant l'objectif que s'est imposée l'Association Normande d'Arcisse de Caumont. Dans cet extrait, nous voyons que ce grand observateur de la démocratie américaine demeure attaché aux valeurs traditionnelles de la noblesse. La liste des correspondants d'Alexis de Tocqueville nous éclaire sur ses sentiments politiques⁷⁴⁰. Ainsi, il n'est pas anodin d'y retrouver MM. Royer-Collard, Molé, de Rémusat, Duvergier, de Hauranne, de Corcelle, de Montalembert, Gustave de Beaumont, Odilon Barrot, Dufaure, Frélon, J. Ampère, Léon Faucher. Signalons aussi la réponse que lui fait Gustave de Beaumont : « les sympathies de M. de Tocqueville pour les pouvoirs intermédiaires, pour les influences aristocratiques ne me heurtent point : j'admets volontiers qu'une aristocratie dont le cadre a assez d'élasticité pour recevoir toutes les sommités morales et intellectuelles, quelle qu'en soit l'origine, est une sauvegarde pour la liberté ». Nous voyons que la noblesse s'ouvre progressivement au reste de la société. Sa propre survie dépend de cette ouverture. D'ailleurs, Alexis de Tocqueville voit dans les fonctionnaires administratifs l'aristocratie de la société nouvelle⁷⁴¹. De ce fait, et en raison de sa proximité avec Odilon Barrot, Alexis de Tocqueville est pris entre deux tendances⁷⁴². Ayant choisi de ne pas soutenir la branche d'Orléans, il appartient de fait aux légitimistes. Cependant, il est proche d'Odilon Barrot, figure emblématique de l'orléanisme.

Nous voyons que la noblesse normande n'a pas un discours homogène dans le cadre d'un soutien à la couronne de France. Il ne faut pas considérer cette tendance politique comme étant propre à la noblesse. De nombreux roturiers s'en font l'écho et de nombreux nobles ne rallient pas ce parti. De plus, être favorable à la couronne légitime peut conduire au rejet de la monarchie incarnée par la famille d'Orléans. C'est ainsi qu'il faut comprendre le

⁷³⁹ Extrait des *Nouvelles Correspondances entièrement inédites*, T. VII des œuvres complètes, PARIS, 1869, p.311.

⁷⁴⁰ André JARDIN, *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*, PARIS, Hachette, 1984, 522p.

⁷⁴¹ D'après M.A. BERTAULD, *De la philosophie politique à l'occasion des œuvres posthumes de M. Alexis de Tocqueville*, Caen, 1869, 27 pages. L'auteur fait ici référence au chapitre VI de l'ouvrage inachevé devant faire suite à *L'Ancien Régime et la Révolution*.

⁷⁴² Jacques COENEN-HUTHER, « À propos du bicentenaire de Tocqueville », in *Revue européenne des sciences sociales*, XLIV-133 | 2006, pp. 153-162. Il décrit un Alexis de Tocqueville œuvrant entre la liberté aristocratique et la liberté démocratique sans réellement prendre parti pour l'une ou l'autre.

cas de Victor Lottin de Laval. De 1832 à 1835, ce dernier conduisit une expédition scientifique et artistique au Moyen-Orient. Dans ces mémoires, publiés en 1857, et pour lesquels nous avons consulté les brouillons, Victor Lottin de Laval ne fait pas preuve d'un fervent royalisme. Dans le texte publié, nous trouvons la phrase, « je savais déjà trop bien que tout en me sacrifiant au profit de la France, de la science et des arts, je ne devais compter que sur moi⁷⁴³ ». L'auteur venait, accidentellement, de faire la découverte qui le rendra riche. Néanmoins, sa première réaction fut de croire que trois années de travail avaient été anéanties. Il fait donc part de ses craintes et de ses doutes quant à la poursuite de sa mission. En comparant avec les préparations de l'auteur, nous constatons que l'expression originale est beaucoup moins neutre. En effet, nous pouvons lire dans les brouillons une phrase beaucoup moins neutre. « Je savais déjà trop bien que je ne devais pas compter sur le gouvernement du Roi pour me venir en aide au profit des arts et de la science⁷⁴⁴ ». Victor Lottin de Laval préféra pour le texte final une expression moins agressive à l'encontre de la monarchie. Nous voyons dans cet exemple que la noblesse n'est pas nécessairement favorable au trône de France. Dans ce cas, Victor Lottin de Laval reproche au gouvernement de Louis-Philippe une trop grande distance envers les arts. Un reproche assez simple à comprendre de sa part. En effet, Victor doit sa carrière et sa réussite sociale à l'aide qu'il a reçu de François Guizot. Il est donc attaché aux valeurs intellectuelles, scientifiques et morales incarnées par François Guizot.

Cependant, si l'analyse du problème du légitimisme est délicate, elle l'est encore plus dès qu'il s'agit des familles. Il serait erroné de penser que la position d'un membre d'une famille noble définisse l'appartenance politique de l'ensemble de ses proches. Un cas intéressant en Normandie est celui des frères d'Houdetot. L'ainé, le comte Frédéric-Christophe d'Houdetot est fait baron par l'Empire et reste proche de cette couronne toute sa carrière ; cela ne l'empêche pas d'être fait pair de France en 1819. C'est pour cela qu'il quitte toutes ses fonctions en 1830 et rejoint les légitimistes. Par opposition, le cadet, Charles d'Houdetot est un orléaniste fervent, ancien aide de camp de Louis-Philippe. Il rejoint alors les députés de cette mouvance en 1842. Mais c'est bien Frédéric-Christophe qui marque l'histoire politique en devenant député du Calvados en 1849. En Seine-Inférieure, nous avons l'exemple de Jean-Marie Duvergier de Hauranne, député en 1816 et favorable au ministère, il

⁷⁴³ Pierre-Victorien LOTTIN de LAVAL, *Manuel complet de Lottinoplastique : l'art du moulage de la sculpture en bas-relief et en creux mis à la portée de tout le monde, sans notions élémentaires, sans apprentissage d'art précédé d'une histoire de cette découverte*. PARIS : Dusacq, libraire-éditeur, 25 rue Saint-Benoit, et chez l'auteur, aux Trois-Vals près et par Bernay (Eure), 1857. 96 p. Ici p. 8.

⁷⁴⁴ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3712.

meurt en 1831 après avoir cessé toute fonction politique. Cependant, son fils prendra la relève politique dès 1830 en devenant lui-aussi député, fonction qu'il conservera en 1848 et en 1852.

Au sein des fonds du domaine de Glisolles, conservés aux archives départementales de l'Eure⁷⁴⁵ se trouvent d'autres éléments qui démontrent cette variation des positions politiques au sein des familles nobles. Le plus illustre des membres de la famille de Clermont-Tonnerre au XIX^{ème} siècle est certainement Aimé Marie Gaspard, comte, marquis puis duc de Clermont-Tonnerre. Celui-ci sera un fervent partisan de la Restauration, proche des ultra-royalistes. Il sera même ministre du gouvernement de Villèle de 1821 à 1827. Il sera remplacé à ce poste par un de ses amis politiques, Anatole Gerdret, qui conservera son siège jusqu'aux élections de 1827. C'est naturellement qu'il se retire de toutes fonctions publiques après l'éviction de Charles X et la mise en place du gouvernement de Louis-Philippe I^{er}. Par contre, son fils, Gaspard Louis Aimé sera élu conseiller général de Conches-en-Ouches de 1852 à 1870. Ceci signifie que le sentiment légitimiste n'a qu'un temps, et que les nouvelles générations de nobles préfèrent intégrer le jeu politique plutôt que de rester à l'écart. Nous le constatons aussi dans le cas d'Emmanuel Orceau de Fontette, député du Calvados de 1842 à 1846, il a alors 37 ans. La nouvelle génération politique noble de Normandie est plus proche du pouvoir orléaniste.

Le comportement politique de la noblesse est le fruit de choix personnels et de dynamiques collectives. Nous devons mesurer précisément le comportement politique de la noblesse afin d'en déduire les aspects et ne pas rester à cette idée d'un ralliement essentiellement individuel.

1.2. Le légitimisme comme action politique d'envergure de la noblesse : Analyse du corpus politique Normand

Pour observer l'impact politique du légitimisme, la première des analyses porte sur le renouvellement des élus induit par le changement de régime. Comme précédemment pour la phase révolutionnaire, nous prendrons en considération l'échelon national de la représentation politique. Ainsi, nous allons reprendre les élus à la députation sur la période 1830-1848⁷⁴⁶.

Au cours du règne de Louis-Philippe I^{er}, 76 personnes ont siégé et parmi celles-ci 23 étaient nobles ; représentant un taux de 30,26 % d'élus nobles, un taux bien inférieur à la période précédente durant laquelle celui-ci s'établissait à 65,97%, et même inférieur à celui de

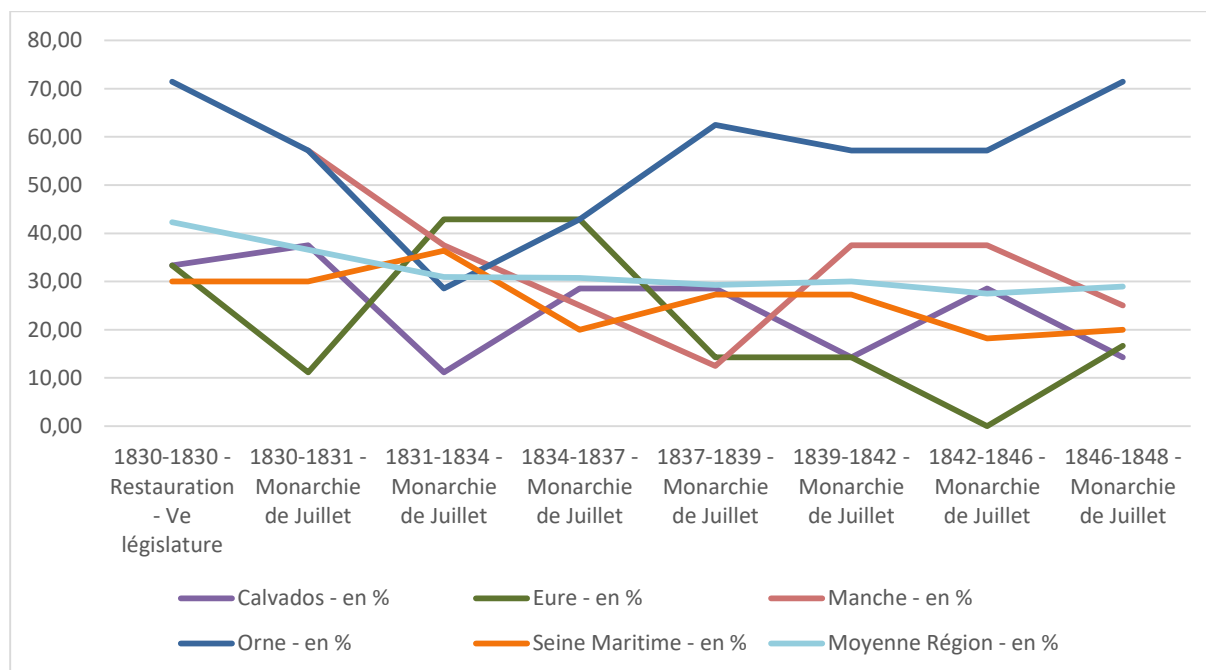
⁷⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, série E.

⁷⁴⁶ Soit le corpus des 1284 occurrences correspondantes à 641 personnes dont 233 nobles.

la période révolutionnaire où 35,9% des élus étaient nobles. Ce premier élément tend à prouver que le régime de Louis-Philippe I^{er} est celui d'une monarchie bourgeoise où la noblesse perd considérablement de son pouvoir et de son influence politique.

Nous pouvons détailler notre regard en établissant la variation du taux de la représentation noble au sein des élus au cours de la Monarchie de Juillet. Pour cette période, tous les noms des élus des différentes législatures sont connus et leur qualité vérifiée.

Figure 48 : Evolution du taux de noble parmi les élus (1830-1848)



Le premier élément important de cette représentation est qu'elle fait apparaitre le phénomène de rejet de la noblesse et l'apparition du légitimisme en Normandie. La réduction des effectifs nobles au sein du corps des députés est en effet très marquée entre la dernière législature de Charles X et la première de Louis-Philippe I^{er}. La rupture est provoquée par la montée des Ultra-royalistes que même certains membres de la noblesse ne parviennent pas à suivre politiquement. En Seine-Inférieure, c'est Abdon-Patrocle Hély d'Oissel qui incarne l'opposition de la noblesse normande aux Ultra-royalistes. De ce fait, il restera député après les événements de juillet et jusqu'à son décès.

Cette rupture marque aussi la désaffection des électeurs pour la noblesse. Mais, le fait que cette désaffection se prolonge, voire s'amplifie, pour l'Orne, la Manche et le Calvados, nous permet de déduire que c'est l'absence de candidat qui pénalise la noblesse et non le rejet de ceux-ci. Seul le département de l'Eure semble s'opposer à ce constat entre 1830 et 1834. Cela est dû à la présence du baron Bignon, de noblesse impériale et d'Alexandre Polangie de

Rancé⁷⁴⁷. Le baron Bignon, diplomate sous l'Empire, s'est affiché comme étant très opposé à la Restauration et il sera un grand bénéficiaire de la Monarchie de Juillet qui en fera un ministre des Affaires étrangères. Ces exemples confirment l'importance de Paris dans le choix des candidats aux élections législatives en Normandie, dans l'Eure tout particulièrement.

L'avis de Paris compte pour les désignations politiques valorisantes⁷⁴⁸ ; c'est le cas pour le baron Bignon et l'était antérieurement pour le comte de Vaublanc, mais aussi pour les placements de personnalités politiques difficiles à gérer. C'est le cas du comte Alexandre Anisson-Dupéron⁷⁴⁹, qui dût quitter son siège de député à Thiers pour être élu en Seine-Inférieure contre son gré en 1830. Il y suivra sans difficultés les scrutins orléanistes durant tous ses mandats et en sera remercié par un titre de Pair en 1845.

Figure 49 : Taux de présence noble selon les législatures (1830-1848)

Période	Calvados - en %	Eure - en %	Manche - en %	Orne - en %	Seine Inférieure - en %	Moyenne Région - en %
1830-1830 - Restauration - Ve législature	33,33	33,33	NR	71,43	30,00	42,31
1830-1831 - Monarchie de Juillet	37,50	11,11	57,14	57,14	30,00	37,50
1831-1834 - Monarchie de Juillet	11,11	42,86	37,50	28,57	36,36	30,95
1834-1837 - Monarchie de Juillet	28,57	42,86	25,00	42,86	20,00	30,77
1837-1839 - Monarchie de Juillet	28,57	14,29	12,50	62,50	27,27	29,27
1839-1842 - Monarchie de Juillet	14,29	14,29	37,50	57,14	27,27	30,00
1842-1846 - Monarchie de Juillet	28,57	0,00	37,50	57,14	18,18	27,50
1846-1848 - Monarchie de Juillet	14,29	16,67	25,00	71,43	20,00	28,95

Il apparait avec évidence sur ce tableau que c'est dans le département du Calvados que le nombre de députés nobles régresse le plus au cours de la période⁷⁵⁰. La noblesse du département atteint la moyenne uniquement au cours de la première période. Pour seule explication nous pouvons indiquer que le Calvados conserve ses élus nobles dans leur majorité. Ainsi François Adam de la Pommeraie accomplira sa dernière législature après une longue carrière d'opposant à Charles X. Au contraire, Charles Adjutor de Tilly est considéré comme un légitimiste ; cela ne nuira pas à sa carrière politique. Les nouveaux venus sont évidemment plus favorables au nouveau pouvoir. Ils ont souvent de bonnes raisons. Nous

⁷⁴⁷ Alexandre Polangie de Rancé sera ensuite député d'Algérie, entre 1848 et 1851.

⁷⁴⁸ Ce que les politiques actuels nomment « parachutages » mais ce terme serait anachronique.

⁷⁴⁹ Anisson du Péron ou Anisson-Dupéron selon que les membres de cette famille d'Ancien Régime souhaitent ou pas faire remarquer ses racines. En tout état de cause, c'est bien la seconde graphie qui doit être employée.

⁷⁵⁰ Le nombre de nobles siégeant passe ainsi de 30 entre 1815 et 1830 à 12 entre 1830 et 1848.

pensons notamment à Charles d'Houdetot, élu à partir de 1837, qui est l'ancien aide de camp de Louis Philippe. Une proximité personnelle s'étant nouée, il ne peut être considéré comme légitimiste. Néanmoins, cette information, sue de tous, est un élément politique majeur permettant à cet officier né à l'Ile de France⁷⁵¹ de devenir un élu normand aisément reconduit.

Nous remarquons encore que le département de l'Eure est l'un des moins favorables à la noblesse au cours de cette période, suivi par la Seine-Inférieure et le Calvados. Au cours de cette période, seuls les départements de la Manche et de l'Orne sont plus favorables à la noblesse avec 8 nobles élus sur 18 sièges pour le premier et 10 nobles élus sur 27 sièges pour le second. Dans la Manche, parmi ces élus, nous remarquons Alexis de Tocqueville qui entame sa carrière politique pendant la période et l'un de ses cousins, le comte Armand de Bricqueville. Ce dernier entame aussi sa carrière politique, mais il la mène contre le régime. Cet exemple est important car il permet de mettre en perspective un phénomène inattendu. En effet, les légitimistes peuvent aussi s'impliquer dans la vie politique au lieu de la désertir ; ce second phénomène étant bien plus évident à suivre.

Un autre exemple de député de la Manche est le cas du baron de Bonnemains. Issu de la bourgeoisie, c'est un officier anobli par Napoléon I^{er}. Par ce côté, nous nous attendons à un comportement bonapartiste très affirmé et donc un comportement politique éloigné de la noblesse en 1830⁷⁵². Pourtant, il est fait vicomte par Louis XVIII avec ces honneurs, nous pouvions nous attendre à une forme d'attachement à Charles X et une opposition à Louis-Philippe I^{er}. Il semble que la noblesse impériale ne soit pas intégrée aux codes nobles. Il est ainsi aisé de comprendre l'homogamie de la noblesse impériale rejetée par la noblesse d'Ancien Régime.

Le cas de l'Orne est tout aussi intéressant. Nous y avons dénombré le plus d'élus nobles. Mais cette présence noble est due essentiellement à deux personnes, le baron Mercier et le comte His de Butenval, le premier siégeant 6 fois et le second 7 fois, c'est-à-dire pendant toute la période. Ces deux députés font partie de la noblesse impériale et n'ont donc pas nécessairement un comportement politique proche de celui de la noblesse d'Ancien Régime. Néanmoins, le baron Jacques Mercier est tout aussi intéressant que le cas du comte Armand de Bricqueville puisqu'ils sont tous deux des opposants à la Monarchie de Juillet. Pourtant, le baron Jacques Mercier était l'un des partisans de Louis-Philippe I^{er} qu'il a aidé à mettre sur le

⁷⁵¹ Nommé Charles Ile de France d'Houdetot, il est né sur l'Ile Maurice de parents français. Il est le frère de Frédéric Christophe d'Houdetot, lui-même député du Calvados et préfet du département. Celui-ci est néanmoins légitimiste.

⁷⁵² Le comte Jacques Mallet, de noblesse impériale et député de Seine-Inférieure est lui aussi un fervent légitimiste. Signe que la noblesse impériale est moins sensible au légitimisme.

trône de France. C'est l'échec de sa campagne de 1834 qui le conduit à l'opposition. Autre cas, celui du légitimiste marquis Justin de Chasseloup-Laubat, député de Seine-Inférieure de 1837 à sa mort en 1847. Il est l'exemple des légitimistes qui rejoignent progressivement le monde politique ayant probablement compris que la stratégie de la chaise vide n'était pas efficace.

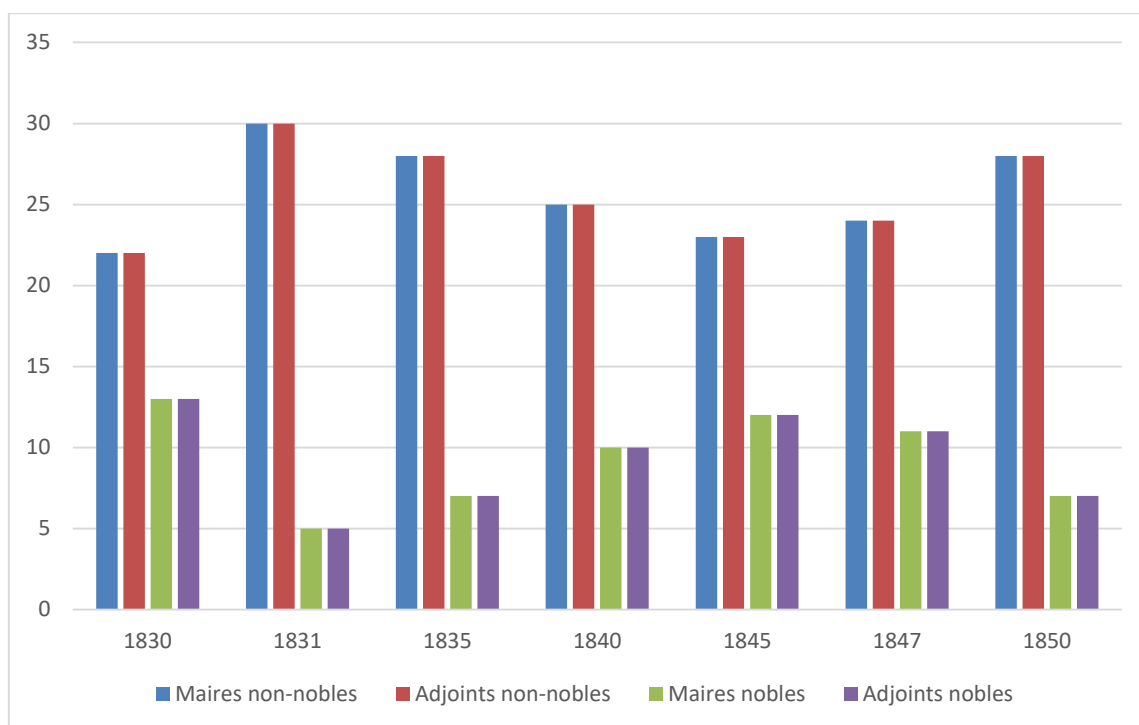
Certains ne quittent pas leurs fonctions occupées parfois depuis très longtemps, autant par convictions personnelles que par habitude. C'est le cas de Marie-Jacques Asselin de Villequier, élu depuis 1815 et qui briguera encore deux mandats en 1830 et 1831 avant de mourir en 1833. Malgré ces attitudes individuelles marquant à la fois la défiance politique de la noblesse vis-à-vis du régime et le maintien de l'influence locale de la noblesse en matière de politique, nous constatons que la fin de la période montre la noblesse en difficulté. En effet, pour tous les départements, à l'exception de l'Orne, le nombre d'élus nobles stagne ou régresse en 1848 avant les élections.

1.3. La noblesse isolée par la concurrence bourgeoise

A partir de 1789, la noblesse entre en concurrence avec le reste de la population française qui accède dès lors, en théorie, aux mêmes droits et avantages politiques. Nous constatons une introduction de plus en plus considérable de non-nobles aux diverses fonctions électives normandes. Comme nous l'avons remarqué dans l'évolution de la présence noble aux fonctions de députés, mais aussi de maires de chef-lieu de canton, la noblesse doit rapidement faire face à une présence bourgeoise accrue. En l'occurrence, il s'agit essentiellement de concurrents politiques issus des strates supérieures de la société française. Cet état de fait étant accentué par le suffrage censitaire en place jusqu'en 1848. Néanmoins, l'introduction de non-nobles aux diverses fonctions politiques ne signifie aucunement la réduction de l'influence monarchiste ou conservatrice dans la société normande. Cela indique surtout la régression de l'influence politique de la noblesse en tant que groupe.

Si à la veille de la Révolution de 1830, un tiers des élus aux mairies des chefs-lieux de canton du Calvados sont nobles, la situation évolue considérablement dès 1831. En effet, à cette date, les valeurs de la présence noble reviennent à des montants plus habituels, autour de 5 à 6 élus sur 36.

Figure 50 : Evolution de la présence noble aux chefs-lieux de canton du Calvados



Outre la corrélation adjoint-maire, nous observons une rapide reprise en main du monde politique par la noblesse au cours de la Monarchie de Juillet. Il apparait donc que la noblesse n'est pas totalement liée au légitimisme, même si nous pouvons observer un net repli de la présence noble au cours des cinq premières années du régime. De plus, la présence de la bourgeoisie n'est pas aussi considérable que nous pouvions nous y attendre. En effet, le nombre minimum de nobles élus entre 1831 et 1850 n'est jamais inférieur au point le plus bas constaté en 1800.

Un rejet ponctuel de la noblesse suivi d'une remontée constante et significative transparait essentiellement. Donc, la noblesse normande ne perd, au cours de la période, que peu d'influence politique, au point d'être en 1848 pratiquement aussi influente qu'en 1830. Cette influence constante est due nécessairement à un renouvellement du personnel politique mais aussi des idées. Nous l'avons constaté, la noblesse n'est pas unie dans son message politique. Elle est encore plus désunie si nous extrayons de ses rangs la noblesse impériale. En reprenant les listes des députés normands élus au cours de la Monarchie de Juillet, nous pouvons en extraire les noms de ceux qui appartiennent à la noblesse impériale. Il apparait, dans tous les cas où les nobles élus sont issus de la noblesse impériale, qu'il s'agit d'orléanistes convaincus. Nous pouvons déterminer deux causes à ce choix politique. D'abord la matérialisation du rejet de la noblesse impériale par la noblesse d'Ancien Régime qui conduit celle-ci dans les rangs des opposants aux Ultra-royalistes et aux royalistes. Puis une proximité plus grande de la noblesse impériale avec les électeurs bourgeois.

Figure 51 : Les élus de la noblesse impériale en Normandie

Périodes :	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Inférieure	Total général
Révolution	1	0	0	0	1	2
Empire	5	0	1	0	5	11
Restauration	1	3	1	7	5	17
Monarchie de Juillet	2	3	6	14	4	29

La noblesse est très peu représentée sur l'ensemble de ces périodes à l'exception de la Monarchie de Juillet. A partir de 1830, le nombre de députés de la noblesse impériale est presque le double de la période précédente. Cela signifie bien que la noblesse d'Ancien Régime n'est plus en fonction au cours de cette période et que le pouvoir central a besoin de faire appel à une autre source d'élus qui puisse soutenir sa légitimité. Cette noblesse impériale représente les candidats officiels avant que la méthode soit institutionnalisée par Louis-Napoléon Bonaparte.

Il est intéressant de noter que la noblesse impériale est élue essentiellement dans la Manche et dans l'Orne, des départements traditionnalistes et proches de la monarchie. Le soutien des populations et des élites de ces départements aux divers courants contre-révolutionnaires et leur adhésion à la monarchie restaurée étant preuves de cet attachement. La noblesse impériale est donc employée par le nouveau régime comme un vivier politique de remplacement pour combler l'absence de la noblesse normande légitimiste. La concurrence politique de la bourgeoisie normande est plus ou moins intense selon les départements. Il apparait que la noblesse impériale est tout aussi expansive que la bourgeoisie. Considérant la perte de sa représentation et donc la régression de son image politique, la noblesse normande doit trouver d'autres vecteurs de sa volonté socio-politique.

2. La noblesse normande et les sociétés savantes, outils de la contestation politique

L'objectif des sociétés savantes du XIX^{ème} siècle est de diffuser au mieux les nouvelles connaissances. A ce sujet, Jean-Pierre Chaline a parfaitement exprimé le besoin concomitant de connaissances et de sociabilité qui s'exprime dans ce foisonnement de sociétés créées ou recrées au XIX^{ème} siècle⁷⁵³. Alors que l'industrialisation permet l'éclosion d'une multitude de savants et de savoirs, la majorité de la population française reste à l'écart de ces informations. Les sociétés savantes veulent, par la diffusion orale et écrite, offrir au plus grand nombre les moyens de comprendre les évolutions du monde moderne. Les

⁷⁵³ Jean-Pierre CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIX^{ème} - XX^{ème} siècles*. PARIS, Éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1995, 270 p.

membres des sociétés savantes traquent avec une acuité exceptionnelle tous les événements, toutes les innovations, qu'ils jugent digne d'intérêt. C'est pourquoi nous découvrons tant de sujets divers publiés par les sociétés savantes. La question de la culture n'est pas un phénomène nouveau, les bailliages d'Évreux, Alençon et le Cotentin avaient mis en avant la constitution d'une éducation nationale lors de la réunion des États généraux de 1789⁷⁵⁴. Pendant les événements révolutionnaires des sociétés se reconstituent alors que celles de l'Ancien Régime sont supprimées. Nous pensons notamment à la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure fondée en 1798 et à l'Académie Royale des Belles Lettres de Caen dissoute en 1795 avant de renaître en 1801. Il est donc dans la nature des sociétés savantes d'être le réceptacle des idées nouvelles et de l'opposition politique. C'est d'ailleurs en raison de la suspicion naturelle du pouvoir en place que certaines sociétés se dénomment « libres », donc isolées de groupes de pression. Avec la révolution de 1830, la noblesse normande, avec Arcisse de Caumont comme principal acteur, utilise les sociétés comme outil politique à son profit⁷⁵⁵.

2.1. La noblesse et son influence sur les sociétés savantes en Normandie

Parmi les sociétés savantes fleurissant au cours du XIX^{ème} siècle, certaines ont un destin plus considérable que les autres. Nous pouvons citer notamment, l'Association Normande, l'Acaémie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen⁷⁵⁶, la Société Linnéenne de Normandie, la Société Royale d'Agriculture et de Commerce de Caen⁷⁵⁷, la Société d'Agriculture de Falaise⁷⁵⁸, la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure⁷⁵⁹, Société historique et archéologique de l'Orne, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, Société de l'histoire de Normandie, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, Commission des antiquités de Seine-Maritime⁷⁶⁰, la Société d'Archéologie et

⁷⁵⁴ DUPONT DE NEMOURS, *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres*, PARIS, 1789, page 125, article IV-I.

⁷⁵⁵ Vincent JUHEL, « Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française », in *Actes du Colloque international organisé à Caen, du 14 juin au 16 juin 2001*, CAEN, Société des Antiquaires de Normandie, 2004, 514p.

⁷⁵⁶ Fondée en 1652, par Moisant de Brieux, elle sera refondée en 1811.

⁷⁵⁷ Créée en 1785 à l'instigation du marquis de Turbilly avant une mise en sommeil forcée puis réactivée à partir de 1801, avec au nombre de ses adhérents Pierre-André Lair, par ailleurs membre de la Société des Antiquaires de Normandie.

⁷⁵⁸ Fondée en 1834 par le comte de Beaurepaire, par ailleurs membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Elle sera dissoute en 1937.

⁷⁵⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 384 : statuts de 1807. Avec sa concurrente, l'Académie Ebroïcienne (1833-1837)

⁷⁶⁰ Fondée en 1818 par le préfet de Kergariou

d'histoire du département de la Manche, Société d'Archéologie d'Avranches, Mortain et Granville, la Société Académique de Cherbourg. Les sociétés savantes connaissent un véritable âge d'or au cours de notre période. Ceci est particulièrement compréhensible du fait de l'absence de concurrence. En effet, hormis les journaux, il n'y a pas de vecteur d'information aussi efficace que les publications des sociétés savantes et surtout, leurs assemblées et leurs conférences qui attirent, pour des sommes modiques une grande partie des populations des grandes villes. Il est intéressant d'ailleurs de noter l'importance d'Arcisse de Caumont et de l'Association Normande dans la création des bibliothèques municipales de Basse-Normandie⁷⁶¹.

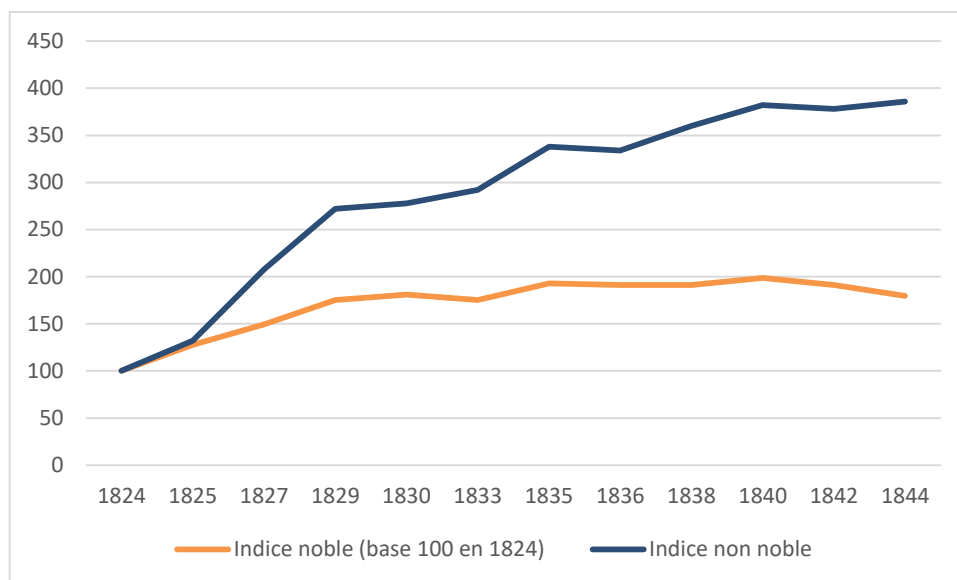
Nous avons concentré notre analyse sur la plus influente d'entre elle : la Société des Antiquaires de Normandie, fondée en 1824 par Arcisse de Caumont. Cette société est, du fait de son fondateur, très fortement connotée légitimiste. Nous allons suivre son évolution pour en déterminer la réalité et en déduire l'influence du légitimisme sur la noblesse normande. En effet, si les nobles y sont nombreux, nous pourrions en conclure qu'ils sont particulièrement mobilisés contre la monarchie de Juillet. D'après nos relevés, la Société des Antiquaires de Normandie regroupe 6 494 occurrences entre 1824 et 1872⁷⁶², correspondant à autant d'adhésions annuelles. Derrière ces 6 494 occurrences se trouvent en réalité 952 notices individuelles. Parmi ces 952 personnes, 368 sont nobles, soit 38,6 %, un taux relativement similaire à celui de la présence noble parmi les élus à la députation⁷⁶³.

⁷⁶¹ Arcisse de CAUMONT, « Création de bibliothèques dans les communes rurales », in *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, année 1839 (p.293 à 298), publié par l'**Association normande** à Caen. Suivi de « *De l'utilité des bibliothèques communales : comment pourrait-on donner à nos bibliothèques communales plus d'utilité et de popularité et comment pourraient-elles contribuer plus puissamment à l'instruction publique ?* », idem, année 1866 (p.125 à 128)

⁷⁶² Arcisse de Caumont décède en 1873, ce qui explique que nous ayons cessé d'observer la société. Nous avons considéré que le changement de présidence affecte le discours global et le ton de la société.

⁷⁶³ Pour mémoire, nous avons calculé le taux moyen de nobles parmi les députés et celui-ci s'élève à 36,3% pour le XIX^{ème} siècle.

Figure 52 : Evolution des effectifs de la Société des Antiquaires de Normandie (1824-1844)



Dès son origine, la Société des Antiquaires de Normandie est composée d'un grand nombre de nobles⁷⁶⁴. Cette proportion ne cesse de faiblir au cours de la période alors même que le nombre d'adhérents croît constamment. En valeurs brutes, la noblesse est de plus en plus présente, mais la démographie pèse contre elle.

Néanmoins, cette représentation nous permet de constater que la présence noble s'accroît en 1830, puis en 1835 et en 1840. Nous constatons aussi que la noblesse intègre la Société des Antiquaires de Normandie assez massivement avant les événements de 1830, en miroir de ce qui se produit au sein de la députation. Cela confirme qu'avant l'échec de la Restauration, la noblesse normande s'implique ailleurs qu'en politique, la décroissance aux élections est corrélée à la croissance des sociétés savantes. Au lieu de rester oisifs, les nobles battus ou quittant la politique, se concentrent sur les sociétés savantes, principaux vecteurs d'informations et d'influence intellectuelle hors des journaux.

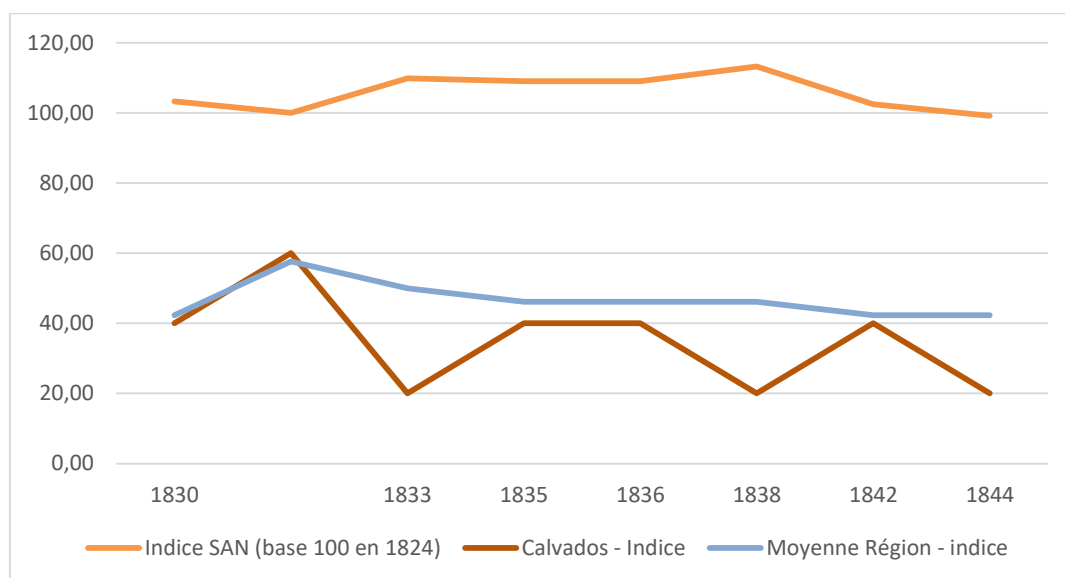
⁷⁶⁴ En 1824, année de sa fondation, elle est composée pour moitié de nobles.

Figure 53 : Evolution des adhésions (1824-1844)

Année d'adhésion	Nobles	Non nobles
1824	100	100
1825	127,54	132
1827	149,28	208
1829	175,36	272
1830	181,16	278
1833	175,36	292
1835	192,75	338
1836	191,30	334
1838	191,30	360
1840	198,55	382
1842	191,30	378
1844	179,71	386

Nous voyons ici nettement que la noblesse est plus nombreuse en 1830, 1835 et 1840. Elle continue de se rassembler au sein de la Société des Antiquaires de Normandie, même lorsque les autres catégories s'en éloignent, comme c'est le cas après 1830 et 1840. A partir de 1831, le pays est agité par des mouvements et manifestations de républicains, de bonapartistes et de légitimistes. Par ailleurs, la fin de l'hérédité de Pairie provoque la colère des plus conservateurs, dont certains sont des personnalités influentes en Normandie. La moitié des anciens députés n'ayant pas été réélus, ils se cherchent de nouvelles activités. Pour l'année 1835, nous ne pouvons considérer que le gouvernement de Broglie puisse influencer un repli de la noblesse, contrairement au précédent. Mais, l'attentat de Fieschi peut avoir un impact sur la noblesse légitimiste. Le regain de popularité de Louis-Philippe I^{er} agissant comme un repoussoir. Enfin, pour l'année 1840, caractérisée par le second ministère Thiers, c'est au retour des cendres de Napoléon I^{er} que nous pouvons imputer la progression de la noblesse au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. Le bonapartisme, tout conservatisme qu'il soit, s'oppose encore au monarchisme légitimiste. En comparant l'évolution moyenne de la présence noble à la Chambre des Députés et sa présence à la Société des Antiquaires de Normandie, on constate qu'il n'y a pas de lien entre elles.

Figure 54 : Comparaison entre la présence à la députation et à la Société des Antiquaires de Normandie (1830-1848)



Donc, hormis pour le Calvados qui présente les variations inverses, nous devons reconnaître qu'en moyenne la présence noble n'est pas immédiatement liée à son absence politique. Les variations politiques étant bien plus accentuées que celles de la présence à la Société des Antiquaires de Normandie. Néanmoins, pour le Calvados, lorsque le nombre de députés diminue, le nombre d'adhérents à la Société des Antiquaires de Normandie progresse. Au niveau régional, la seule corrélation évidente se situe en 1830, année au cours de laquelle la présence noble régresse à la Chambre des Députés et augmente considérablement à la Société des Antiquaires de Normandie. La liste des adhérents permet aussi de suivre les professions des membres et ainsi de savoir dans quelle mesure le politique s'insère dans le milieu culturel et donc tente de l'influencer et d'en tirer le bénéfice.

Figure 55 : Profession des adhérents (1830-1844)

Métiers indiqués	Nombre
indéterminés	531
fonctionnaires	269
justice	137
élus	114
enseignants	106
militaires	98
bibliothécaires	68
ingénierie	41
médecine	31
religieux	13
propriétaires	9
Total général	1417

La principale difficulté réside dans le fait que les adhérents indiquent eux-mêmes leurs professions, la catégorie des « indéterminées » est alors la plus considérable. Néanmoins, il reste sur cette période près de 900 occurrences exploitables. Nous remarquons que la fonction de bibliothécaire concerne un grand nombre d'adhérents sans être la principale. C'est sans surprise que nous constatons que les professions techniques et les militaires sont peu nombreux, plus étonnant est le faible nombre d'enseignants. Au sein des trois premières catégories, fonctionnaires, élus et magistrats, nous trouvons l'essentiel du personnel politique. En effet, parmi les fonctionnaires se trouvent essentiellement les préfets et anciens préfets et les inspecteurs des monuments historiques⁷⁶⁵ ; au sein des magistrats, ce sont surtout d'anciens notaires et d'anciens avocats. Aucun noble n'est commerçant, imprimeur ou libraire et ils ne sont majoritaires que parmi les militaires et les propriétaires. C'est donc le portrait d'une noblesse conservatrice et influente que dresse cette liste des adhérents de la Société des Antiquaires de Normandie⁷⁶⁶.

Pour mesurer l'impact politique d'une société savante, il est important de considérer l'espace sur lequel est réalisé le recrutement. Dans le cas de la Société des Antiquaires de Normandie, entre 1824 et 1844, 8,7% des membres sont étrangers⁷⁶⁷, 56,6% sont normands et 34,7% résident en France⁷⁶⁸. Les adhérents étrangers sont majoritairement des dignitaires et des conservateurs de bibliothèques d'envergures nationales ou régionales, rendant l'influence politique de la Société des Antiquaires de Normandie pratiquement nulle mais qui correspond parfaitement aux idées universalistes des savants du XIX^{ème} siècle. Les sociétés échangent sans arrières pensées leurs publications.

La répartition géographique en France correspond à ce type de comportement. La Société des Antiquaires échange avec les autres sociétés françaises, des bibliothèques municipales d'importance variable. Ce sont alors des membres correspondants et non des adhérents actifs. Dans ces conditions, il est intéressant de constater que les départements limitrophes ont un nombre d'adhérents actifs parfois important. C'est le cas notamment du département de la Seine où les adhérents sont plus nombreux que dans quatre des cinq

⁷⁶⁵ Parmi les enseignants, nous trouvons nombre d'inspecteurs de l'instruction publique.

⁷⁶⁶ Si nous nous concentrons sur la seule noblesse normande, le corpus réduit à 802 occurrences sans modifier l'image que nous venons de dresser.

⁷⁶⁷ Pays d'origines des adhérents étrangers : Autriche (14), Belgique (18), Danemark (17), Espagne (25), Italie (26), Portugal (6), Royaume Uni (17).

⁷⁶⁸ Départements d'origines des adhérents français : Aisne (2), Algérie (2), Aveyron (5), Charente (10), Côte-d'Or (9), Drome (4), Essonne (2), Haute-Garonne (5), Haute-Vienne (4), Haut-Rhin (11), Ile-et-Vilaine (10), Indre-et-Loire (2), Loire-Atlantique (12), Loir-et-Cher (6), Lot (4), Mayenne (12), Meurthe-et-Moselle (5), Moselle (11), Nièvre (1), Nord (20), Oise (5), Pas-de-Calais (7), Rhône (4), Sarthe (19), Seine (281), Tarn-et-Garonne (6), Vaucluse (2), Vienne (21), Yvelines (10).

départements normands. Cette situation illustre parfaitement l'influence de Paris sur la Normandie au cours du XIX^{ème} siècle. Ainsi, les nobles normands résidant à Paris conservent un lien avec leur région d'origine et maintiennent directement une influence sur la région par le biais de leurs publications, de leurs lectures.

Figure 56 : Les adhérents nobles de la Société des Antiquaires de Normandie (1824-1844)

Normandie	Nombres de nobles	En %
Calvados	371	26,18
Eure	76	5,36
Manche	179	12,63
Orne	71	5,01
Seine-Inférieure	105	7,41
Total :	802 sur 1417	56,60

Conformément à ce que nous avons constaté en comparant l'évolution des députés et des adhérents, c'est dans le Calvados que la noblesse investit le plus la Société des Antiquaires de Normandie. Mais il est étonnant de voir la faible place tenue par les départements de l'Eure et de Seine-Inférieure. Plus intéressant encore, en Seine-Inférieure, hormis Rouen, il n'y a pas de foyer de recrutement considérable ; alors que dans l'Eure, les villes secondaires fournissent des adhérents aux Andelys, à Bernay, Gisors ou Vernon. Par opposition, nous constatons que la Manche pourvoit considérablement au recrutement noble de la Société des Antiquaires de Normandie.

La typologie de ce recrutement recoupe sensiblement la présence, ou l'absence, de la noblesse aux fonctions électives. En effet, nous avons pu remarquer que la noblesse de l'Orne se maintenait dans ses fonctions de députés au cours de cette période. De même, les années 1835 et 1840 voient la noblesse regagner des places de députés et en perdre au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous en déduisons donc que la noblesse normande se replie au sein des sociétés savantes en attendant de reconquérir ses fonctions politiques. Ces variations nous invitent à déterminer, au travers des écrits de la noblesse et dans l'optique de reconquête politique que revêtent ces adhésions aux sociétés savantes, à nous interroger sur le contenu des publications.

2.2. Les sujets de prédilection de la noblesse

En reprenant l'ensemble des titres des articles publiés par la Société des Antiquaires de Normandie, et en associant chacun de ces titres à son auteur, nous avons dressé une image des sujets de prédilection de la noblesse au sein de ladite société et ainsi nous pouvons suivre l'évolution du discours de la noblesse au long de notre période.

Figure 57 : Les articles de la Société des Antiquaires selon la qualité des auteurs

Qualités de l'auteur	Nombre d'auteurs
Non-noble	251
Noble	124
Total général	375

Sur l'ensemble de la période, les mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie ont permis la publication de 375 articles dont près d'un tiers sont rédigés par des auteurs normands nobles. Considérant les 952 personnes qui ont fait partie de la Société des Antiquaires de Normandie, seul un tiers a été rédacteur. De même, plus de 38% des adhérents étaient nobles. Nous pouvons en déduire que la participation à la création intellectuelle et littéraire de la noblesse est équivalente à sa présence au sein de la Société. Cependant, seuls 183 adhérents nobles sur 339 sont normands, laissant entrevoir l'idée que la presque totalité des nobles ayant adhéré ont eu l'occasion de rédiger un article au sein des mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. Il faut relativiser cette participation car il n'était pas nécessaire d'être adhérent pour être publié.

Nous pouvons à cette occasion dresser un portrait des auteurs nobles les plus prolifiques. Le premier des auteurs de la Société en nombre d'article étant un certain Léchaudey d'Anisy avec 15 articles à son actif sur les vingt-quatre tomes de mémoires que nous avons dépouillé. La totalité de ces articles étant de la main d'Amédée Louis Léchaudey d'Anisy, membre fondateur et président. C'est l'un des auteurs les plus polyvalents puisqu'il rédige des articles dans huit des catégories que nous avons pu distinguer. Il est l'auteur notamment d'articles sur la baronnie de Thaon et Charles de Blois, mais c'est bien les fouilles du site archéologique de Vieux et l'antiquité qui l'intéressent le plus. Notons d'ailleurs qu'Amédée Louis Léchaudey d'Anisy, né avant 1789 était le maire d'Anisy en 1826 et ne briguera ensuite plus de mandat.

Nous pouvons aussi relever l'exemple de Charles de Gerville, tout aussi légitimiste que le précédent, il rédigera douze articles portant essentiellement sur la Manche, ses sites et ses châteaux. C'est un auteur noble très concerné par l'image de la noblesse et qui est un ardent défenseur des domaines et des ruines qui disparaissent alors en carrières. Remarquons que ce naturaliste ne publiera pas sur ce sujet au sein de la Société. Nous pouvons aussi penser à Arcisse de Caumont, auteur de huit articles dans les mémoires de sa propre société, et à Henri de Formeville qui le dépasse d'un article. Ces deux historiens se spécialisant surtout pour l'histoire médiévale du Calvados.

Viennent enfin Eugène et Charles Robillard de Beaurepaire, substitut et archiviste, qui sont deux frères importants pour la Société dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ils marquent le changement de génération entre les légitimistes et la noblesse ralliée de fait au nouveau régime parce que trop jeune pour s'y opposer. Charles est un moderniste fervent alors qu'Eugène a une préférence pour la littérature et en publiant seize articles à eux deux, ils sont aussi prolifiques qu'Amédée Louis Léchaudey d'Anisy. Les autres auteurs, à l'exception de l'abbé des Roches, de du Méril, de de Magneville, ne publient qu'un ou deux articles. De ce fait, le discours de la noblesse normande est contenu dans la main de quelques auteurs seulement.

Nous pouvons détailler le bilan des publications de la Société des Antiquaires de Normandie afin de faire ressortir les sujets de prédilection de la noblesse. Nous en déduirons ainsi les aspirations intellectuelles profondes de la noblesse normande.

Figure 58 : Les sujets de prédilection de la noblesse

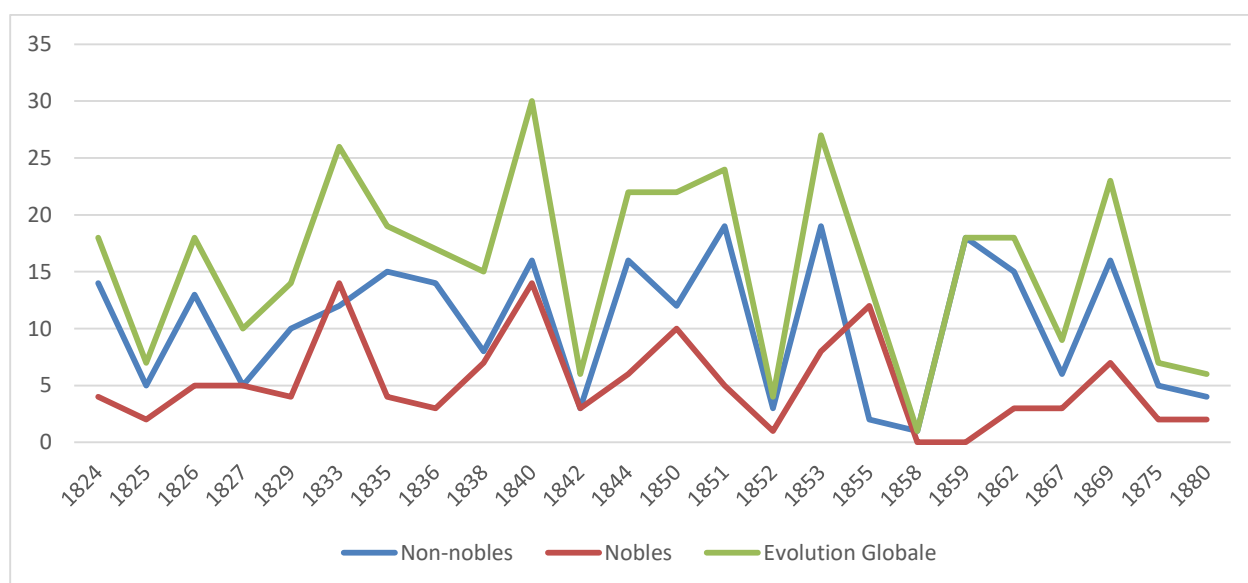
Sujets :	Non-nobles	Nobles	Nombre d'articles
Antiquité	87	28	115
Histoire Médiévale	50	21	71
Religion (arts et dogme)	27	21	48
Noblesse (us et coutumes)	18	17	35
Histoire Moderne	14	12	26
Biographie	5	8	13
Arts	23	5	28
Littérature	14	5	19
Mémoire d'histoire locale	1	2	3
Sciences	5	2	7
Bibliographie		1	1
Géologie		1	1
Santé et prophylaxie	2	1	3
Finance	1		1
Géographie	1		1
Politique	2		2
Récits de voyage	1		1
Total général	251	124	375

Hormis les arts et la littérature qui sont considérablement moins attrayants pour la noblesse normande, le classement des sujets sont relativement similaires. Nous noterons néanmoins que la noblesse n'est absolument pas intéressée par la finance, la géographie, la politique et les récits de voyage. Mais il est certain que le message politique n'est absent du raisonnement et de la rédaction des articles de la noblesse. Bien au contraire, les récits

historiques de l'abbé de la Rue concernant le Mont-Saint-Michel sont une manière non dissimulée de regretter ce qu'était alors devenu ce site particulier.

Afin de mieux percevoir l'influence intellectuelle de la Société des Antiquaires de Normandie sur la noblesse et celle de la noblesse sur cette société nous observons l'évolution de la présence de la signature noble au sein des publications des mémoires.

Figure 59 : Evolution des signatures au sein de la Société des Antiquaires de Normandie



Nous observons nettement les différentes ruptures politiques du XIX^{ème} siècle. Ainsi, la Société des Antiquaires de Normandie bénéficie-t-elle d'une nette croissance des publications de la noblesse au moment de la chute de la Restauration et ensuite à la chute de Louis-Philippe I^{er}. Nous observons aussi que l'année 1852 se caractérise par une absence de publication. La présence d'auteurs nobles est très similaire à l'évolution du nombre des articles réunis au sein des Mémoires de la Société, à l'exception de 1830, 1850, 1855, 1858 et 1862. Nous avons déjà pu expliquer les deux premiers écarts, les trois suivants sont plus énigmatiques.

Il apparait donc que la Société des Antiquaires de Normandie est bien un refuge pour la noblesse normande qui publie abondamment au sein de ses Mémoires. Néanmoins, les sujets abordés sont sensiblement les mêmes que ceux qu'abordent les autres auteurs. Nous avons remarqué que peu d'auteurs nobles sont impliqués et leur influence est importante pour l'ensemble de la Société, adhérents et auteurs. La manière de présenter les sujets peut parfois être sensiblement divergente, il n'en demeure pas moins que la Société des Antiquaires de Normandie est une société marquée par l'entre-soi nobiliaire et l'uniformité de ton est souvent la règle. Nous en concluons paradoxalement que la Société des Antiquaires de Normandie qui est un refuge, influence autant la noblesse qu'elle en subit l'influence. La noblesse est

constamment présente et évolue intellectuellement et politiquement au même rythme que la Société. Il faut donc chercher ailleurs les vecteurs de diffusion d'une idée politique noble.

2.3. *Le journal comme outil du soutien politique et de la diffusion du discours de la noblesse*

Les publications de journaux au XIX^{ème} siècle ne revêtent pas les mêmes formes qu'aujourd'hui. La plupart des journaux ne sont pas des quotidiens, et pas non plus des hebdomadaires. Le rythme de la vente des journaux varie selon les périodes et les feuilles. Selon la réserve financière du propriétaire et le nombre de lecteurs. L'essor de la presse est un des fruits de la Révolution. Dès 1789, les français devenus journalistes, éditorialistes ou rédacteurs sont libres de leurs paroles. Les autorités ne mènent aucune opération de contrôle sur ces publications. Du moins jusqu'à la mise en place de l'Empire. La Normandie n'est pas exclue du phénomène de création et de développement de la presse au cours de la Révolution et du XIX^{ème} siècle. Nombre de ces publications n'ont pas laissé des corpus significatifs, mais certaines ont eu une existence suffisante pour montrer quelque intérêt dans notre recherche. Nous pensons en contre-exemple à *l'Argus* éphémère journal de la Manche créé et défunt en 1790⁷⁶⁹ mais dont l'existence démontre l'importance du support journalistique pour les opposants politiques normands pendant la Révolution.

Par ailleurs, toutes les publications ne sont pas républicaines ou révolutionnaires. Ce qu'a montré Laurence Coudart⁷⁷⁰ entre autres. Nous sommes amenés dans cette partie à envisager une étude quantitative. Nous pourrions réfléchir sur la part de la noblesse dans les journaux, mais aussi au nombre de journaux royalistes disponibles. Nous verrons les journaux comme outils de la propagande. Nous nous intéresserons alors aux diverses publications normandes. Nous observerons le corpus des journalistes. Puis, nous étudierons l'importance des journaux comme support de la sociabilité noble, en tant que lien érudit, professionnel ou aristocratique.

Dans le Calvados, le premier journal est *Le Journal de Basse-Normandie*, fondé par Lepelletier en 1786, il survit, constamment modifié, jusque en 1909. Il est intéressant de constater la mention d'une région qui n'existera qu'à partir de la régionalisation des années 1980. Ce journal, du fait qu'il soit antérieur à la Révolution, montre aussi que les arts et les

⁷⁶⁹ *Revue de la Manche*, numéro spécial, « L'Argus. Premier journal du département de la Manche, (Coutances, juin-juillet 1790) précédé d'une notice sur son rédacteur, Pierre Charles François Mithois. Doit-on associer Pierre Charles Mithois à la famille Mithois de la Garenne installée à Hyenville et à Bayeux à la fin de l'Ancien Régime ?

⁷⁷⁰ Laurence COUDART, « Presse et contre-révolution : la correspondance de la *Gazette de Paris* », in *Histoire et Mesure*, 1986, 1-3/4, pp. 209 à 228.

sciences sont déjà à la mode dans le Calvados. La Société des Antiquaires de Normandie, et une partie des sociétés savantes, sont préfigurés dans ce *Journal de Basse-Normandie*. Dans un document intitulé « Journal du Calvados et feuilles d'annonces, réunis prospectus », conservé à la bibliothèque de Lisieux, nous pouvons entrevoir ce qu'il est advenu de la liberté de la presse. A partir de 1811, cette liberté n'est plus. Ainsi, par arrêté préfectoral du 28 juin 1811, les journaux du Calvados sont tous supprimés. Seul le *Journal de Basse-Normandie* est maintenu. Ce genre d'exemple illustre la nécessaire collusion existant entre la presse et un pouvoir dictatorial. A la chute de l'Empire, la monarchie restaurée ne peut se permettre de maintenir en place un système de contrôle et de censure contre lesquels la société commence à se rebeller. Nous assistons alors à une explosion du nombre de titres à partir de 1814.

Envisagés dans leur chronologie, les journaux sont essentiellement des marqueurs de l'évolution politique des départements qu'ils concernent. Ainsi nous pouvons observer en négatif l'évolution des départements du Calvados et de l'Eure. Regardons d'abord sur la période allant de 1815 à 1830. Dans le département de l'Eure, la suppression des journaux ne semble pas avoir été aussi importante. Le seul journal d'Évreux, *Affiches, Annonces et Avis divers du département de l'Eure*, fondé en 1808 n'a pas connu de difficultés. Probablement parce qu'il appartient déjà à cette presse alliée au pouvoir. La censure qui contrôlait l'essor des publications est levée par les trois lois Serre de 1819. L'absence de prolifération de journaux, d'une sensibilité réformatrice et républicaine, dans les départements de l'Eure et du Calvados tend à montrer la faible implantation des mouvements républicains dans notre région. Malgré l'abolition de la censure, l'effervescence révolutionnaire ne renaît pas sous le règne de LOUIS XVIII. Cependant, l'arrivée au pouvoir des Ultra remet en cause cette liberté de presse. Dès 1820, les lois Serre sont suspendues. Et de nombreux journaux sont alors supprimés. Cette courte période de liberté aura deux effets sur notre aperçu. Nous ne sommes pas en mesure de retrouver les traces de tous les journaux, feuillets et libelles publiés au cours de cette période de dix mois. Ceux-ci ont laissé peu de traces d'archives. Ensuite, il y eut peu de temps pour que des républicains de province puissent s'engager personnellement et financièrement dans ces journaux. Dans ces conditions, les publications de l'Eure et du Calvados ne connaissent pas une grande modification entre 1800 et 1830. Le maintien du contrôle par les gouvernements réduit la capacité des élites politiques d'opposition d'ouvrir de nouveaux champs de parole. Le développement des sociétés savantes, dont la Société des Antiquaires de Normandie créée en 1824, apparaît comme un contournement des lois de censure.

Nous nous occuperons maintenant de l'évolution des publications entre 1830 et 1848. La situation évolue nettement à la veille de la Révolution de Juillet 1830. Au 1^{er} janvier 1830, le *Journal du Calvados* devient le *Pilote, journal du Calvados, politique, littéraire et annonces judiciaires*. Le ton du journal devient plus contestataire vis-à-vis de Charles X. Son appellation de journal littéraire lui permet de bénéficier d'un contrôle légèrement moins astreignant. Il devient rapidement l'organe de diffusion de l'orléanisme en Normandie. Le journal autorisé par le pouvoir en place depuis 1786 devient un outil de la propagande révolutionnaire à une période clef. Il se trouve opposé à l'*Observateur Neustrien*, publication légitimiste. Nous constatons que la crise révolutionnaire qui se matérialisera à Paris connaît des répercussions au sein même de la Normandie. Les bases des clivages politiques sont posées. Après la Révolution de Juillet 1830, sera créé l'*Ami de la vérité, journal de Normandie*⁷⁷¹. A partir de mars 1831, Justin Joyau, avocat et professeur de droit, prend la direction de ce nouveau journal. Comme Justin Joyau a refusé de prêter serment à Louis-Philippe I^{er}, il n'est pas d'autre opinion possible que le légitimisme dans cette publication. Nous y retrouvons d'ailleurs Léon Barbey d'Aurévilly, frère cadet de Jules, messieurs Thomine, Jouenne et Godefroy. L'*Ami de la vérité* est longtemps plus lu que le *Pilote* son opposant. Si l'*Ami de la vérité* disparaît en 1835⁷⁷², la multiplication des titres ne s'arrête pas, et le nombre d'étiquettes politiques représentées augmente aussi. Depuis 1832, le préfet Target soutient officiellement la publication du *Mémorial du Calvados, de l'Orne et de la Manche, journal politique, littéraire et commercial*⁷⁷³. Cette publication qui se veut le porte-parole du gouvernement en Basse-Normandie ne connaît qu'un succès mitigé. Contrairement au *Haro, National Normand*⁷⁷⁴, publié par les républicains de Caen⁷⁷⁵, ou de l'*Intérêt public, journal des droits et des devoirs nationaux*⁷⁷⁶, nettement légitimiste.

A la veille de la révolution de février 1848 il existe dans le Calvados quatre revues de grande importance. L'*Intérêt Public*, *Le Journal de Caen*⁷⁷⁷, *Le Pilote* et *Le Haro*. Nous constatons d'ailleurs une nette propension des habitants du Calvados pour le conservatisme.

⁷⁷¹ Publié de mars 1831 à octobre 1835.

⁷⁷² Il disparaît à l'occasion du vote d'une nouvelle loi sur la presse en septembre 1835. La hausse des cautionnements nécessaires à la publication tue l'*Ami de la vérité* le 2 octobre 1835, et la plupart des feuilles carlistes.

⁷⁷³ Publié de novembre 1832 à 1848.

⁷⁷⁴ Publié de 1839 à 1851.

⁷⁷⁵ Nous passons sur *L'Avenir de Caen* (décembre 1837-avril 1838) prototype du *Haro*.

⁷⁷⁶ Publié de novembre 1845 à août 1854. Nous passons sur le *National du Calvados, journal de la stabilité constitutionnelle et des progrès sociaux*. Dont le seul républicain était G. Mancel, entouré de Léon de la Sicotière, Paul Delasalle, Joachim Menant, des légitimistes convaincus.

⁷⁷⁷ Ce journal est une publication de soutien à François Guizot et son gouvernement. Il s'agit du nom pris par le *Mémorial du Calvados*.

La majorité des publications soutient le régime, ou propage des convictions favorables à la monarchie. Les tirages de ces journaux sont très difficiles à connaître. Il semble, que le plus vendu d'entre eux, *L'Ami de la vérité* n'atteigne pas les six-cent exemplaires⁷⁷⁸. Ces résultats s'expliquent par le coût de la lecture. En effet, un abonnement trimestriel vaut de sept à huit francs, soit environ une semaine de travail pour un ouvrier. Ces journaux sont donc réservés à une élite politique et économique à laquelle la noblesse appartient. Cette caractéristique du lectorat local explique la teneur politique des journaux. Nous savons que la noblesse normande est très nettement légitimiste, par conséquent il est logique de voir des journaux légitimistes en Normandie.

Pour étudier les journalistes, nous avons pu travailler sur une liste établie en 1826 encore valide au début des années 1840 et déduire la position politique de chacun d'entre eux.

Figure 60 : Les journalistes normands

Courants politiques	Non nobles	nobles	occurrences
conservateur		4	4
gauche	4		4
libéral	7	1	8
monarchiste	15	7	22
rien	1	1	2
Total général	27	13	40

Nous constatons donc qu'à cette époque les journalistes sont assez considérablement nobles. Plus du quart d'entre eux font partie de la noblesse normande, proportion très significative marquant la capacité d'influence de la noblesse dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Nous remarquerons, sans surprise, que les journalistes nobles sont tous conservateurs ou monarchistes, et aucunement républicains ou de gauche. Il apparaît donc une homogénéité des auteurs de l'opinion noble et par voie de conséquence, une homogénéité des lecteurs. Cependant, la noblesse est déjà dépassée par les journalistes non-nobles qui vont progressivement imposer une littérature aux orientations différentes, brisant progressivement l'influence de la noblesse dans ce milieu.

3. Le déclassement social et politique un risque important dans un contexte de fragilité économique

⁷⁷⁸ En juin 1832, les services de la préfecture font saisir le journal à la sortie de l'impression. Les policiers saisissent 580 exemplaires. Cependant, le chiffre des tirages n'est pas celui des ventes.

Nous avons remarqué précédemment que le nombre d'élus nobles se réduisaient sensiblement au cours de la dernière législature de la monarchie de Juillet. Faute de raison politique évidentes, nous allons tenter de trouver les raisons profondes de la désaffection de la noblesse pour la politique et les éventuelles raisons du rejet de la noblesse par les électeurs. Bertrand Goujon au travers de son analyse des domaines de la famille d'Arenberg⁷⁷⁹, entrevoit la même dynamique économique dans le Nord de la France que Jean-Marie Wiscart dans la Somme et que nous voyons illustrée en Normandie par la famille Clermont-Tonnerre notamment. A savoir, le recentrage des familles nobles sur leurs domaines fonciers qui sont aussi retravaillés et améliorés.

Nous disposons de sources utiles et aisées d'accès pour donner une impression de l'état de la fortune noble au début du XIX^{ème} siècle. A partir de la Restauration et jusqu'à la monarchie de Juillet, une multitude de listes est dressée. Louis-Philippe I^{er}, celui que l'on surnomme parfois le « roi-bourgeois⁷⁸⁰ », modifiera insensiblement le statut de l'ancienne noblesse. Lorsqu'il fait voter la loi du 17 avril 1832, il correspond remarquablement à son surnom. La pénalité, concernant les usurpations, est abandonnée avec la suppression de l'article 259 du code pénal. De ce fait, alors que Louis-Philippe I^{er} ne mène pas une politique d'anoblissement soutenue, c'est à cette époque que se mettent en place les titres de complaisance. A ce propos, Édouard Barthélemy signale que « les titres parasites se propagèrent assez hardiment⁷⁸¹ ». Ce parasitisme devient le symbole de l'affaiblissement politique de la noblesse. Elle n'est plus en mesure de s'opposer à l'apparition de titres et de noms qui cherchent à récupérer les restes de l'influence politique de la noblesse dans les campagnes.

Ensuite, par la loi du 12 mai 1835, la protection de l'aristocratie voulue par Napoléon, Louis XVIII et Charles X est démantelée. Il est interdit de créer de nouveaux majorats, et leur transmission est limitée à deux générations. Ce dernier règne fait cesser la coexistence de deux objectifs. Celui de la noblesse de reconstituer son patrimoine symbolique avec l'acquisition ou la création de noms composés⁷⁸², et celui de la monarchie de contrôler son aristocratie. La noblesse appartient pleinement à la sphère privée et n'a plus statutairement de rôle politique. L'effritement progressif peut aussi se matérialiser par la perte de soutien au

⁷⁷⁹ Bertrand GOUJON, « Le grand domaine aristocratique dans le monde rural en France et en Belgique au 19^e siècle : l'exemple de trois propriétés de la famille d'Arenberg (1820-1919) », in *Ruralia*, 2004-14, 28 p.

⁷⁸⁰ Anne MARTIN-FUGIER, *Louis-Philippe et sa famille : 1830-1848*, Librairie Académique Perrin, Collection Tempus, 2012, 294 pp.

⁷⁸¹ Édouard BARTHELEMY, *La noblesse en France, avant et depuis 1789*, PARIS, Librairie Nouvelle, 1858, p. 76.

⁷⁸² En adjoignant un nom de fief ou simplement une particule.

sein même de la noblesse. Ainsi, il est notable de constater le revirement politique de Charles Adjutor de Tilly, légitimiste fervent dès 1830 et qui se convertit à l'orléanisme à la fin de sa carrière et qui en est récompensé par le titre de Pair de France. Il est intéressant de constater que ses électeurs lui font reproche de ce revirement puisqu'il perd définitivement son siège de député en 1842. Ainsi, les populations qui font confiance au raisonnement politique de la noblesse apprécient peu les trahisons politiques.

3.1. Une noblesse qui assoit sa politique sur le patrimoine rural

Nous utilisons comme point de départ l'image laissée par Gabriel Désert de la fortune noble. Celui-ci estime en effet que 64% de la noblesse est composée de grands propriétaires terriens⁷⁸³. A partir de la consultation des listes constituées sous le règne de Louis-Philippe I^{er}, nous pouvons observer l'évolution de la société normande entre 1830 et 1848 et ainsi observer la place de la noblesse. Celle des listes qui nous intéressera le plus étant la « Liste des propriétaires qui paient, de contributions directes, 1 000 francs et au-dessus⁷⁸⁴ ». Nous en avons relevé le détail. De ces éléments nous pouvons extraire une liste de 260 noms nobles parmi les 663 personnes citées. Nous constatons alors que la noblesse représente 39 % des grands contribuables normands⁷⁸⁵. Cette part n'est pas négligeable et renforce l'idée que la noblesse normande dispose d'une importante réserve foncière. Remarquons aussi que cette noblesse terrienne se concentre autour de Caen, Bayeux et Falaise. Ces espaces se démarquant par l'influence de la culture céréalière à forts revenus. Nous pouvons considérer d'ailleurs comme intéressant la reconstruction des domaines de Chambray, de Glisolles, de Cahaigue, de Brécourt, et les constructions du domaine de Condé-sur-Iton⁷⁸⁶. Certaines familles tentent de maintenir leur prestige et leur importance politique par ce vecteur, comme notamment Victorien Lottin de Laval.

⁷⁸³ Gabriel DESERT, *Une société rurale au XIX^{ème} siècle : Les paysans du Calvados. 1815-1895*, CAEN, Thèse 3^e cycle, 3 vol, 1975.

⁷⁸⁴ Archives départementales du Calvados, série M, liasse 1 M 247.

⁷⁸⁵ Dans le même temps, la noblesse ne représente que 0,4 % de la population.

⁷⁸⁶ Le château de Condé-sur-Iton construit en 1740 par Monseigneur de Rochechouart, évêque d'Évreux, est détruit puis remplacé dans les années 1830 par un premier ensemble, lui-même remplacé en 1889 par le château actuel. Cependant, ces dépenses masquent une désastreuse gestion. Il reste aujourd'hui du grand domaine d'Auguste de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, moins de 150 hectares, dont 120 hectares de forêts. L'absence de gestion structurelle a conduit à la vente conjoncturelle de lots de prairies et de champ. De telle manière que le domaine faisant plus de 1.200 hectares en 1789 ne fait plus que 150 hectares en 1965 au moment de sa vente à la famille Borel. Cette dernière est encore propriétaire du domaine. Ses derniers représentants ont d'ailleurs décidé en 2006 de s'y installer en permanence et d'y mener une vie de châtelains du XXI^{ème} siècle.

Parmi les listes du début du XIX^{ème} siècle, nous pouvons aussi nous intéresser à celle des plus imposés aux rôles d'une commune⁷⁸⁷. Nous avons choisi des communes rurales à la proximité immédiate de villes du Calvados de première importance. De ce fait nous pensons équilibrer les résultats obtenus. Dans ce type de commune, nous devrions rencontrer des citoyens propriétaires ainsi que des ruraux. Nous prendrons d'abord l'exemple de la commune du Manoir. Il s'agit d'une petite commune rurale située dans la plaine entre Caen et Bayeux. Cette petite commune rurale ne compte que 240 habitants. Parmi les 24 électeurs, on dénombre 7 nobles, soit près de trente pour cent. Nous rencontrons de ce fait une forte implantation de l'ancienne noblesse dans ce village. L'imposition totale de la municipalité du Manoir s'élève à 4 152,57 francs. Et nous avons une imposition moyenne de 173 francs. Seules 8 personnes ont une imposition supérieure à la moyenne. Parmi eux, nous trouvons 4 nobles, messieurs Lamare de Crux, Dupontavice, de Clinchamps, Adeline Duquesnoy, démontrant une nette prédominance financière de la noblesse au début du XIX^{ème} siècle. Les trois derniers nobles de notre liste sont M. de Grimouville, juste au-dessous de la moyenne, M. Colleville-Saint-Germain en milieu de tableau, et M. de Hue de l'Hérondel, ce dernier figurant parmi les moins imposés. La noblesse apparaît bien comme une élite financière, elle fait partie des élites locales, celles qui payent le plus d'impôts. Le cas particulier de M. de Hue de l'Hérondel n'est pas un contre-exemple. Celui-ci est probablement domicilié dans une autre commune et possède un bout de terrain sur la commune du manoir. Les nobles se répartissent dans le corps des imposés, ils ne sont pas tous, et toujours, les plus riches. Cependant, les plus riches des nobles sont au Manoir vingt fois plus imposés que les autres citoyens. Il y a un énorme décalage entre noblesse et roture. La disproportion est encore plus flagrante à Saint-Martin-du-Bû⁷⁸⁸. Dans cette commune, le premier imposé, Hippolyte de Bellencontre⁷⁸⁹ paye treize fois l'impôt du second, un autre Bellencontre⁷⁹⁰. De plus, Hippolyte de Bellencontre paye 225 fois plus d'impôt que le dernier imposé, Pierre Lemonnier⁷⁹¹. Nous retrouvons le même type de disparités à Campigny⁷⁹² ; M^{elle} de Granval⁷⁹³ y est 232 fois plus imposée que M. Huet⁷⁹⁴. Il ne faut pas oublier que le moins imposé n'est pas le plus pauvre d'une commune. Les listes que nous proposent les

⁷⁸⁷ Listes des individus les plus imposés aux rôles de leur commune, Archives départementales du Calvados, série Z. Archives départementales de l'Eure, 3M 14.

⁷⁸⁸ Arrondissement de Falaise.

⁷⁸⁹ Payant une contribution de 3 598 francs.

⁷⁹⁰ Payant une contribution de 267 francs.

⁷⁹¹ Cabaretier de son état, payant 16 francs de contribution.

⁷⁹² Arrondissement de Bayeux.

⁷⁹³ Payant une contribution de 3 625 francs.

⁷⁹⁴ Payant une contribution de 15,61 francs.

administrateurs sont celles des notables locaux. Il s'agit donc des noms de ceux qui ont un cens considéré suffisant pour appartenir à la notabilité. Certains habitants sont dans des situations financières nettement moins confortables. Par conséquent, ces individus moins riches n'ont pas été repris par ces sources. Parmi eux il y aura nécessairement des membres de la noblesse normande appauvrie par la Révolution ou par des choix économiques peu judicieux.

De prime abord, la noblesse apparaît donc très fortunée. Elle représente plus du tiers des grands contribuables du Calvados. Il est alors indéniable de considérer que la noblesse normande dispose d'un patrimoine terrien particulièrement conséquent. Cependant, en règle générale, la noblesse se fond dans la masse, payant plutôt des contributions raisonnables. Les cas d'extrême domination nobiliaire nous rappellent que la plupart des membres de l'ancienne noblesse sont de gros propriétaires terriens, mais que cette propriété est très souvent dispersée. On peut malgré tout penser au Marquis Georges Hue de Mathan, dont la fortune est estimée à plus de 50 000 francs, somme considérable. La situation économique globale de la noblesse rentière ne s'améliore pas au cours du XIX^{ème} siècle. Les familles les plus faibles ont très rapidement vendu le peu de terres dont ils disposaient encore après la Révolution. Cependant, la crise d'acquisition foncière touche aussi des familles importantes. Nous avons évoqué le cas des Ducôté⁷⁹⁵, alliés aux marquis de Nollent⁷⁹⁶, mais ce n'est pas le seul des exemples que nous ayons à notre disposition. Nous avons pu étudier les documents concernant la vente du domaine de Cocherel en 1856⁷⁹⁷.

La noblesse normande dispose d'un capital foncier très important après 1850. Il semble même que celui-ci s'est accru, notamment en raison de l'impact des majorats sur les propriétés disponibles à la vente. Nous voyons que la noblesse normande maintient partiellement sa position dominante en termes de propriété foncière. Les majorats ont conduit certaines familles à ne pas pouvoir reconstituer leurs domaines, ou même à les vendre pour profiter de l'envolée des cours jusqu'en 1830. Cependant, nous assistons à la vente progressive des grands domaines nobles. Une étude sur les châteaux de l'Eure⁷⁹⁸ explique que leur nombre croît considérablement au cours de la période, notamment dans le sud du département et dans les vallées de la Risle et de la Seine. Mais ces propriétés, traditionnellement appelées « châteaux » sont souvent des propriétés bourgeoises. L'enchaînement traditionnel, des constructions et des destructions de demeures de prestige, s'achève avec la Révolution et la

⁷⁹⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3339.

⁷⁹⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3770.

⁷⁹⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 205.

⁷⁹⁸ Archives départementales de l'Eure, série J, liasse 10 J 236.

noblesse perd son monopole. A partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, c'est au contraire la bourgeoisie qui s'approprie les châteaux, démontrant l'importance de ces propriétés rurales pour l'imaginaire du groupe politiquement le plus fort.

Nous pouvons constater que l'érosion des domaines nobles n'implique pas la disparition politique de la noblesse. Ainsi, les comtes de Barrey s'emploient rapidement à reconstituer le domaine de Courteilles⁷⁹⁹. Le domaine original appartenait à M^{me} de Rochechouart, née de Barberie des Courteilles, qui l'avait vendu en 1800 à M^{me} du Plessis, duchesse de Richelieu. Nous voyons ici un nouvel exemple de la gestion des domaines laissée à la charge des épouses et mères. Il semble que des difficultés financières particulières aient conduit M^{me} de Rochechouart à la vente. Dans tous les cas, la situation légale du domaine n'est pas claire. En effet, le tribunal d'instance de Rouen casse la vente en 1844. La propriété revient donc, dans son intégralité, à la vicomtesse de Cayeux, veuve Quelen de la Vauguyon, prince de Carency, et veuve Cayeux de son second lit, née de Rochechouart. Une forme d'attachement patrimonial pour le domaine portant le nom de leur mère peut avoir incité M^{me} de Cayeux et son frère, le duc d'Aumont, à tenter de récupérer ce domaine de Courteilles. Cependant, la propriété partagée du domaine n'a pas semblé réussir aux enfants de M^{me} de Barberie des Courteilles. En effet, le domaine est revendu dès 1849 à M. Roger, marchand de bois de Verneuil-sur-Avre.

Le comte Pierre Roger de Barrey essaye, quant à lui, de constituer un domaine agricole d'un seul tenant. Pour ce faire, il acquiert les portions du domaine de Courteilles que M. Roger avait obtenu. Notons que le dit Roger s'était comporté en un véritable entrepreneur. La taille des terrains que le comte de Barrey parvient à racheter est particulièrement modeste. Nous n'avons pas l'ensemble des pièces concernant la recomposition du domaine de Courteilles. Celles que nous possédons montrent des acquisitions n'excédant pas les deux hectares. Il s'agit donc d'une politique d'acquisition particulièrement ténue. Une politique à la hauteur des moyens financiers des familles nobles normandes dans la première moitié du XIX^{ème} siècle⁸⁰⁰. Le détail qui nous semblait essentiel dans cette démarche des comtes de Barrey, est le souci de constituer un domaine homogène. L'ensemble des pièces achetées par Pierre Roger de Barrey et son fils Pierre de Barrey, constituent en effet un domaine d'un seul tenant. Nous observons donc un décalage entre la volonté mercantile de M. Roger qui dépouille le domaine de petits morceaux et la volonté de restructuration agricole des comtes

⁷⁹⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 281/1.

⁸⁰⁰ Selon le testament de la mère de Pierre Roger de BARREY, M^{me} Eugénie Hortense DUMETEZ de GRANDSORT, la fortune de la famille était environ de 40 000 francs en 1849.

de Barrey qui s'opposent à ce morcellement. Dans cet exemple symptomatique des comportements de la noblesse, nous observons la volonté d'un notable noble de maintenir la fiction d'un domaine inaltérable qui soutient ses prétentions politiques. En effet, le comte Roger de Barrey sera maire de Verneuil-sur-Avre, commune limitrophe, de 1850 à 1875⁸⁰¹.

Par conséquent, l'idée d'une puissance foncière et économique de la noblesse tend à s'estomper au cours de la période alors même que l'influence politique reste sensible. Cela démontre que l'influence de la noblesse ne se limite pas à ses capacités financières, il existe d'autres outils pouvant la justifier, notamment la constitution d'un corps social homogène et structuré.

3.2. *Un renouveau agricole, outil de propagande politique, ou la démonstration de la domination noble par l'exemple de sa réussite*

Dans son ouvrage de référence, Fernand Braudel dresse un état de la fortune foncière en France au cours du XIX^{ème} siècle. Par ailleurs, Gabriel Désert a estimé que 6% du sol du département du Calvados appartient à la noblesse⁸⁰² à la fin de notre période, réduisant considérablement l'impact réel de la Révolution sur le patrimoine noble. La fortune moyenne des français, calculée d'après les successions, aurait été multipliée par 4,5 de 1825 à 1914⁸⁰³. Pour la région parisienne, le même calcul donne le multiplicateur de 9,5⁸⁰⁴. Au cours de notre période, la rente foncière double ou triple. Cependant cette progression se fait au détriment des petits propriétaires et des fermiers ; la rente progressant plus rapidement que la valeur des produits agricoles ; la crise généralisée de 1846-1848 modifie les facteurs économiques ruraux. Après la révolution de 1848 nous pouvons constater le déclin de la rente foncière et la croissance du profit agricole⁸⁰⁵. Les descriptions de Léonce de Lavergne⁸⁰⁶ montrent que cette situation est perçue par les contemporains.

Le domaine de l'Isle Adam, propriété de la famille du Perrier de Boisfranc, en est un exemple. Les comptes du domaine sont constitués sur la période allant de 1816 à 1823⁸⁰⁷, de

⁸⁰¹ Jacques DEMAIRE, *Roger de Barrey à l'origine du Verneuil moderne : 1811-1880 : maire et conseiller général de Verneuil-sur-Avre*, EVREUX, Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, 2000, 207 p.

⁸⁰² Gabriel DESERT, *Une société rurale au XIX^{ème} siècle*, opus cit, p. 208.

⁸⁰³ Yves LEQUIN, *Histoire des Français*, tome 2, *La Société*, p. 307.

⁸⁰⁴ Adeline DAUMARD, *Les fortunes françaises du XIX^{ème} siècle*, PARIS, 1973, p. 192.

⁸⁰⁵ Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France, tome 2, Les hommes et les choses*, PARIS, Arthaud-Flammarion, 1986, p. 175.

⁸⁰⁶ Léonce LAVERGNE, *Économie rurale de la France depuis 1789*, PARIS, 1860, réédition de 1877, p. 45.

⁸⁰⁷ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3352.

ce fait nous pouvons penser que la situation du domaine est redevenue normale après la Révolution. Sur les périodes précédentes nous aurions observé l'absence de certaines rentrées d'argent. Le domaine se compose de 114 lots loués à ferme contre numéraire. La famille du Perrier de Boisfranc emploie pour la gestion de cette multitude de fermages les services d'un comptable. Les émoluments de ce comptable, 10% des revenus, étant prélevés à la fin des comptes, après avoir retiré toutes les autres charges. Cela permet au comptable un meilleur salaire et prive d'autant la famille du Perrier de Boisfranc. Sur la période concernée, le domaine avait rapporté la somme de 7 087,53 francs, représentant un revenu annuel de 1 012,50 francs. Un revenu annuel près du double du revenu moyen constaté à Évreux en 1852. Nous pouvons donc dire que la famille du Perrier de Boisfranc est plus aisée que le reste de la population du département de l'Eure. Cependant ces revenus sont grevés de 7 029,38 francs de dépenses sur la même période. Cela signifie que la famille du Perrier de Boisfranc, quoique riche, est très précautionneuse dans ses dépenses. Il ne reste pour investir dans le domaine que la somme ridicule de 56,15 francs. A terme, ce domaine connaît un risque de perte de productivité faute d'investissements. Il est certain qu'une grande partie des domaines nobles en Normandie se trouve dans cette situation au cours du XIX^{ème} siècle. Ajoutons de plus, que ces revenus du domaine de l'Isle Adam, propriété de la famille du Perrier de Boisfranc, doivent être partagés entre les deux héritiers. Ces deux personnes, le fils Louis Charles Olympe de Perrier, marquis de Boisfranc, et sa sœur, Louise Olympe du Perrier de Boisfranc, disposent de 506,25 francs chacun. Notons que les bénéficiaires de ces revenus sont en réalité, le marquis Louis du Perrier, et Louis Le Cousturier, vicomte d'Armenouville, son beau-frère.

Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, la noblesse normande voit ses revenus prendre des proportions moyennes⁸⁰⁸. En effet, avec 506,25 francs de revenus annuels, les héritiers du marquisat de Boisfranc ont des moyens inférieurs au salaire annuel moyen dans le département de l'Eure. Notons que le comptable signale que les revenus du domaine sont distribués aux propriétaires par le biais d'avances d'un montant variant de 600 à 900 francs par an ; des avances inférieures au revenu du domaine. Dans ces conditions, nous voyons comment la situation du domaine pourrait s'améliorer. Les sommes non utilisées permettent d'investir de 200 à 500 francs par an dans le paiement de diverses dettes⁸⁰⁹ et dans l'amortissement de la résidence parisienne du marquis. Ce qu'il aurait été utile d'injecter

⁸⁰⁸ Alain GUILLEMAIN, « Rente, famille, innovation. Contribution à la sociologie du grand domaine noble au XIX^{ème} siècle. » in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 40^e année, n°1, 1985, pp. 54-70.

⁸⁰⁹ Le comptable fait état d'une dette de 187,65 francs en 1822.

directement dans la modernisation du domaine. De ce fait, et parce que la situation des Perrier de Boisfranc est relativement représentative de la noblesse rentière, nous pouvons conclure que la noblesse normande n'est pas beaucoup plus riche que le reste de la population. Nous avons retenu l'exemple de la famille du Perrier de Boisfranc car elle expose une situation médiane entre les extrêmes que sont les familles de Clermont-Tonnerre⁸¹⁰ et du Chapelet⁸¹¹.

L'élevage, malgré la profonde transformation du terroir normand après 1680⁸¹², n'est pas une activité qui paraît intéresser la noblesse du XIX^{ème} siècle. Il est rare, par exemple, de rencontrer la mention de troupeaux dans les contrats de mariages où la mise en culture est presque toujours évoquée. Nous pouvons remarquer, dans la correspondance de la famille de Clermont Tonnerre, certains éléments montrant ce dédain. Charles de Kirvan, journaliste pour la revue d'économie chrétienne, contacte en 1863 Gaspard Louis Aimé de Clermont Tonnerre⁸¹³. M. de Kirvan lui avait adressé un questionnaire sur la gestion du domaine de Glisolles. Au travers de ses réponses, nous pouvons suivre une partie de l'évolution du domaine. Ainsi, la famille de Clermont Tonnerre se tourne vers la sylviculture pour augmenter le revenu du domaine. Pour cela, ils ont acquis des landes. Gaspard Louis Aimé de Clermont-Tonnerre décrit succinctement l'état des parcelles qu'il a achetées : « Les landes de bruyères acquises à Gandreville étaient communales et ne servaient à rien, les nouveaux propriétaires les mettent en culture ou en bois. (...) Auparavant, elles ne produisaient rien, et servaient aux moutons ». La famille de Clermont-Tonnerre, comme d'autres d'ailleurs, préfère se concentrer sur la sylviculture. Compte-tenu du nombre de forges dans le département de l'Eure, ce choix est pertinent. Ainsi, le duc insistera sur la valeur des terrains détournés de l'élevage. Ces parcelles valaient 150 à 300 Francs l'hectare lorsqu'il les a acquises et en valent 700 à 800 Francs après la mise en bois. Mais, ses activités traditionnelles de l'agriculture ne sont pas les seules qu'emploie la noblesse pour mettre en valeur ses domaines. Ainsi, le duc de Clermont Tonnerre se reconvertit dans la sylviculture. Le domaine de Glisolles représente une surface d'environ 1 100 à 1 200 hectares, 500 hectares étant employés à la culture des arbres. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre réorganise son domaine depuis qu'il lui a été restitué. Il habite Glisolles depuis 1811, à partir de cette date, il cherche à augmenter ses revenus. La sylviculture est une source de revenus relativement courant aux alentours d'Évreux. Ainsi, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-

⁸¹⁰ Exemple à *maxima*.

⁸¹¹ Exemple à *minima*.

⁸¹² Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France*, tome 2, *Les hommes et les choses*, PARIS, Arthaud-Flammarion, 1986, pp. 49-50.

⁸¹³ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 320, *Mémoire contre le prince de Rohan-Rochefort*. 1844.

Tonnerre s'oppose en 1844 aux héritiers du duc de Bouillon⁸¹⁴, les princes de Rohan-Rochefort. Cette querelle a trait au canal flottable, des rivières de Conches et d'Iton, qui traverse le domaine de Glisolles. Cette opposition montre que la noblesse de l'Eure est impliquée dans la gestion des forêts.

Les vergers sont cependant assez rares. En avril 1853, le comte Louis de Barrey mène une discussion afin d'établir l'intérêt de ces cultures⁸¹⁵. Il semble n'avoir pas rencontré de grand succès dans sa démarche. De même, nous avons la mention d'un investissement de la noblesse dans la pisciculture⁸¹⁶. Depuis 1862, le duc de Clermont-Tonnerre s'est engagé dans la pisciculture. Nous ne pensions pas trouver ce genre d'activité si tôt dans le siècle. Le département de l'Eure se trouve dans une situation privilégiée, pour cette activité, grâce au grand nombre de cours d'eau. Nous rencontrons des pisciculteurs dans des situations très surprenantes. Le directeur de l'usine métallurgique de Tillières-sur-Avre, M. Chevallier, est aussi l'un des précurseurs. Nous voyons apparaître ces détails dans une correspondance entre le comte Louis de Barrey et le duc de Clermont-Tonnerre en 1856⁸¹⁷. Le comte de Barrey, maire de Verneuil-sur-Avre et conseiller général de l'arrondissement veut faire part de cette idée à l'un de ses amis. La pisciculture est présentée comme un moyen de développement économique en direction de Paris. Il s'agit d'approvisionner les marchés intérieurs de la capitale avec du poisson frais. Il n'est pas question ici de loisir ni de détente.

Par opposition, la noblesse investit traditionnellement dans la possession de bois. Ces forêts servent essentiellement au fonctionnement de l'industrie métallurgique très développée dans l'Eure. Ces domaines forestiers seront les premières victimes des ventes de biens nationaux. Ils seront démantelés pour satisfaire à la demande de combustible. Les ducs de Bouillon et de Montmorency-Luxembourg en feront les frais, au moins partiellement, à Évreux et Conches-en-Ouche. La richesse de certaines familles nobles se verra consolidée, sinon accentuée, par la possession de forêts. La gestion des bois est au XIX^{ème} siècle une chose extrêmement sérieuse. De grandes familles se spécialisent dans la gestion des domaines sylvicoles. Nous avons, par exemple, quelques pièces de comptes tenus au profit de M. Levacher d'Urclé⁸¹⁸. Résidant à Breteuil-sur-Iton, il dispose de bois à la Bretèche. Les comptes d'exploitation sont tenus par Jean Aimable Le Sage, résident à Francheville. L'intérêt de ces comptes vient du fait qu'il s'agit de la gestion ordinaire des bois de la

⁸¹⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 320, *Mémoire contre le prince de Rohan-Rochefort*. 1844.

⁸¹⁵ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 281-5

⁸¹⁶ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 320, *Lettre à M^{me} la duchesse*, le 29 octobre 1863.

⁸¹⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 281-1.

⁸¹⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3695.

Bretèche. Nous voyons dans le cas du procès entre le prince de Rohan-Rochefort et le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre de 1843, que le bois constitue d'autres enjeux économiques pour la noblesse⁸¹⁹. A partir de ce procès nous pouvons constater que la noblesse normande ne s'occupe pas uniquement de la gestion des forêts. Elle peut aussi assurer le transport des coupes au travers du département.

La noblesse normande du XIX^{ème} siècle s'appuie sur les éléments économiques qui composent le socle de son existence sociale pour accroître son prestige et son influence politique. Ainsi, des domaines ruraux d'Ancien Régime, certains font des ensembles agronomiques cohérents, efficaces et modernes qui permettent à la noblesse de justifier de sa domination politique par la réussite économique réelle. La noblesse n'oublie pas non plus d'utiliser ses réussites économiques au sein de ses exploitations comme outils de la supériorité nobiliaire et donc politique⁸²⁰.

3.3. Une noblesse qui construit sa politique sur l'industrie

L'indemnisation de 1825 dite du « Milliard des émigrés » permet à la noblesse normande certaines manipulations. Ainsi, Auguste François Joseph de Lacour de Balleroy, demande-t-il indemnisation des biens de son grand-père Charles Etienne Maignard de la Vaupallière. La loi de 1825 permet d'obtenir des fonds supplémentaires pour reconstituer les domaines ou, dans le cas des Lacour de Balleroy, d'investir dans l'industrie nationale. Selon Jean de Maulde⁸²¹, les forges normandes réduisent nettement leur activité à la veille de la Révolution, faute, souvent, de combustible⁸²². Pourtant, dans une intervention au 87^{ème} Congrès des Sociétés Savantes, Guy Richard⁸²³ établissait que 10 des 12 installations sidérurgiques de l'Eure appartiennent à la noblesse normande en 1789. Pour la généralité d'Alençon, la noblesse possédait 25 des 37 installations. Nous rencontrons par exemple les

⁸¹⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 320.

⁸²⁰ Alain Guillemain détaille notamment les travaux de MM. du Moncel, de Saint-Germain, Achard de Bonvouloir et Alexis de Tocqueville en tant que président des sociétés agricoles de la Manche. Nous pouvons y adjoindre de Sesmaison, de Petitville et Lair pour le Calvados. Voir : GUILLEMAIN Alain, « Rente, famille, innovation. Contribution à la sociologie du grand domaine noble au XIX^{ème} siècle. » in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 40^e année, n°1, 1985, pp. 57.

⁸²¹ Jean de MAULDE, *Les mines de fer et l'industrie métallurgique dans le département du Calvados : les minières anciennes, les mines actuelles, les concessions du département, historique et développement de la métallurgie, les hauts-fourneaux de Caen*, CAEN, 1915, p. 153.

⁸²² Archives départementales de l'Orne, Série M, le traité de 1860, réponse du Ministre du commerce aux entrepreneurs de l'Orne. En ce qui concerne le coton, le charbon intervient pour 2,2 à 3 % du prix de revient, pour la sidérurgie, le charbon intervient pour 47,6 % du prix de revient de la fonte. Associé à la médiocre qualité des mines de Littry, ces aspects conduisent progressivement à l'abandon par les bailleurs de fonds, nobles souvent, de ces structures.

⁸²³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 4 F 164.

familles Caroillon des Tillières et Caroillon de Vandeuil, des Essarts, Agis de Saint-Denis, Leveneur de Tillières, ou Jorel de Saint-Brice. Cette présence nobiliaire en situation de quasi-monopole en Normandie se prolonge jusqu'en 1849. En 1818, 11 des 13 établissements sont encore la propriété de la noblesse normande. En 1860, seules subsistent les forges de la famille Roy, les autres ont été progressivement vendues à des groupements plus importants, dont la « John Oliver York & Cie » ou « La vieille montagne⁸²⁴ ».

L'origine des fortunes des propriétaires nobles de forges peut être relativement récente. Ainsi, les forges de Trisey, sont acquises par Caroillon, associé à Roy, lors de la vente des biens du clergé. Roy est aussi le principal acquéreur des domaines des ducs de Bouillon, vendus au titre des biens nationaux de seconde origine. Il est le propriétaire de la majeure partie des forges de l'Eure, grâce auxquelles il constitue une fortune considérable. En effet, à son décès, il laisse en héritage 40 millions de francs que se partagent ses deux filles⁸²⁵. Dans le canton de Rugles, le recensement de 1867 fait état des entreprises détenues par le marquis d'Albon et sa compagnie⁸²⁶. Celui-ci détient personnellement, une forge et un laminoir hydraulique à Rugles, une tréfilerie de fer, elle aussi hydraulique à Ambenay. Ces deux usines étant alors encore en activité. Armand Desloges⁸²⁷ précise qu'en 1806, une société fut formée pour l'exploitation des usines métallurgiques de la région, entre MM. Roy et Martin Duval. C'est cette société qui échoit ensuite au marquis d'Albon. Sous sa direction, la société aura acquis les hauts fourneaux de Breteuil et Lallier, puis de La Poultière en 1812, de Conches, Trisay, et Condé en 1827, de Rugles en 1829, de La Ferrière en 1845, de La Bonneville en 1854, des tréfileries des Bottereaux à Ambenay en 1825 et de Roger en 1833. Par ailleurs, pour leur fonctionnement, elle fit l'acquisition en 1825 de la forêt de Conches⁸²⁸. Nous voyons donc que la noblesse investit dans des entreprises déconcentrées, mais tenant d'une même filière. Nous voyons aussi que ces usines sont relativement modernes. La mécanisation du travail semble être un principe acquis. Si nous ajoutons à ces usines actives, les hauts fourneaux et forges de la Neuve-Lyre, nous voyons que la noblesse normande a longtemps maintenu des entreprises assurant la production des matières premières aux produits finis. Des processus essentiellement développés dans l'industrie moderne au cours du XX^{ème} siècle. La noblesse cherche donc à établir une maîtrise totale sur certains types de

⁸²⁴ Entreprise belge.

⁸²⁵ L'une de ses filles, épouse Lariboisière, légua une partie de sa fortune à la ville de Paris pour la construction d'un hôpital portant son nom.

⁸²⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, Liasse 3 F 381.

⁸²⁷ Armand DESLOGES, *Les forges de Normandie : origine de la fabrication du fer en Normandie*, RUGLES, 1903, p. 25.

⁸²⁸ Partiellement propriété des comtes de Rohan-Chabot.

production. L'abandon des hauts fourneaux et des forges se comprend par les difficultés de ces industries dans notre région au XIX^{ème} siècle. Nous pouvons donc établir que la noblesse normande se montre réactive aux conditions du marché. Ces usines ne sont donc pas des sources de rentes comme nous pouvions le remarquer dans les situations antérieures, comme pour la forge de Danvou⁸²⁹. Nous avons vu que celle-ci devient un enjeu de revenus et que faute d'entretien, elle sera détruite au moment de la Révolution.

Certaines familles associent industrie et domaine agricole. Comme par exemple la famille Couliboeuf de Falaise. En 1834⁸³⁰, M. Couliboeuf père est qualifié de propriétaire et donc incidemment de rentier, alors que son fils est quant à lui le directeur et propriétaire d'une filature. La noblesse s'investit réellement dans la gestion quotidienne des entreprises au cours du XIX^{ème} siècle. Un article de Marcel Le Clère, concernant le général-baron Hurel⁸³¹, montre que les intérêts de la noblesse évoluent dès la première moitié du XIX^{ème} siècle. Le baron d'Empire, issu d'une modeste famille d'Acon, devenu général n'en reste pas à ces réussites. En effet, en plus de ses modestes revenus de retraité, il tient une place au conseil de surveillance de la Compagnie des Hauts Fourneaux et Forges de Chambon. Compte-tenu de ses origines sociales, il ne peut s'agir d'un comportement acquis. Nous supposons qu'il intègre ce poste au conseil de surveillance d'une compagnie métallurgique sur les conseils de proches. En l'occurrence, probablement des amis ou de la famille de son épouse, M^{lle} Gabrielle Louise Bathilde de Montgaillard. Dans le département de l'Eure, nous l'avons vu, la noblesse concentre la majeure partie des entreprises métallurgiques. Entrer au conseil de surveillance est une manière d'intégrer l'officier en retraite. Cette démarche montre aussi que le général Hurel est soucieux de diversifier les sources de ses revenus. De plus, il choisit une activité professionnelle en essor. Progressivement, la noblesse normande va se retirer de ses fonctions de direction pour devenir de plus en plus souvent un membre actionnaire. Le monopôle sidérurgique de la noblesse de l'Eure s'effondre à partir de 1845. De ce fait, nous avons de nombreuses difficultés à connaître la place réelle de la noblesse dans les grandes entreprises. Il reste cependant encore des entreprises moyennes détenues par la noblesse. Nous l'avons vu avec la compagnie du marquis d'Albon. Nous pouvons en conclure que ces forges anciennes sont un échec économique pour ceux qui ont investi dans ces pratiques

⁸²⁹ Archives de la Principauté de Monaco, Série L, liasse L10.

⁸³⁰ Archives départementales du Calvados, *Liste des plus imposés de chaque commune*, Série Z de chaque Arrondissement, suite à la loi électorale de 1831.

⁸³¹ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures 2 BR 2, « Un 'Oublié' de la grande armée : le général baron HUREL (1774-1847) » Extrait de *La revue de l'institut Napoléon*, n°122, janvier 1972, pp. 29 à 36, par Marcel LE CLERE.

industrielles. Le rôle de la noblesse dans cet échec n'est pas si évident. Le principal écueil de l'industrie lourde normande fut le manque de minerai fossile disponible contre l'apport constant et massif de charbon britannique après les accords de libre-échange.

L'extraction du charbon à des fins industrielles, ou proto-industrielle, est la marque de la fin du XVIII^{ème} siècle. Les gisements, quoique plus nombreux dans le nord du pays, ne sont pas absents du terroir normand. Le marquis Lacour de Balleroy, pour exploiter ses charbonnages de Littry, constitue la première société anonyme de la région en 1754. Supprimée au cours de la Révolution, la concession sera reconduite le 24 nivôse An XIII⁸³². Bien plus tard, un autre noble investira dans les mines du Calvados. En 1873, M. Henri de Croisilles entame des explorations sur ses domaines autour de Saint-Rémy sur Orne. Les sondages seront de qualités suffisantes pour que le dit Henri de Croisilles fasse une demande de concession sur les veines anciennement exploitées de Saint-Rémy-sur-Orne le 12 décembre de la même année⁸³³. Il attendra jusqu'au 14 juillet 1874 avant d'obtenir les autorisations nécessaires. Encore est-il limité dans ses possibilités d'exploitations aux surfaces qu'il possède lui-même. Une procédure habituelle qui a l'inconvénient de permettre à des voisins d'exploiter eux aussi les veines passant dans leurs domaines. La concession ne connut aucun problème de ce genre, mais en eut bien d'autres. Les réactions des voisins d'Henri de Croisilles furent variées et dans l'ensemble son entreprise fut mise en difficulté. Les voisins de la concession demandaient à Henri de Croisilles une redevance fixée sur la superficie de la propriété en cours de constitution et une taxe sur le revenu de la mine. Le conseil de préfecture du Calvados décide, le 12 décembre 1875 que seule une redevance déterminée par la superficie de l'exploitation sera perçu par les habitants. Redevance fixée, selon la proposition des habitants, à 20 centimes par hectare et par an.

La concession définitive lui sera accordée le 28 septembre 1875 par décret présidentiel signé du Maréchal Patrice de Mac Mahon. Mais, la noblesse normande et dans ce cas précis, Henri de Croisilles, ne semble pas décidée à exploiter elle-même ces mines. Une fois qu'il eut pris la concession, Henri de Croisilles l'amodia à des investisseurs privés. La recherche de la rente est remarquablement forte pour la noblesse. Autre exemple à Montpinçon, près Bayeux, où un groupe d'investisseurs parvint à décider l'État d'accorder la concession. Nous citons cet exemple bien qu'il soit postérieur à notre période car il recèle un élément particulier. La

⁸³² Soit le 14 janvier 1800.

⁸³³ Jean de MAULDE, *Les mines de fer et l'industrie métallurgique dans le département du Calvados : les minières anciennes, les mines actuelles, les concessions du département, historique et développement de la métallurgie, les hauts-fourneaux de Caen*, CAEN, 1915, pp. 100 et 101.

concession est acquise par trois normands, MM. Morin, du Pontavice et surtout, M^{me} veuve de la Mariouse⁸³⁴. Il s'agit là d'un cas assez exceptionnel de participation directe d'une femme dans les activités traditionnellement masculines. Le statut de veuve de M^{me} de la Mariouse simplifie évidemment les choses. De plus, sa participation tend à montrer qu'elle avait, auparavant, déjà une certaine pratique des actions industrielles et d'investissements. Nous pouvons en déduire que la noblesse induit plus de liberté dans ses pratiques que le reste de la population à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Comme précédemment, une fois la concession acquise, les investisseurs s'empressent de louer leur propriété à un groupe plus important, confirmant l'idée d'une noblesse plus habile dans la gestion de valeurs mobilières que des investissements industriels.

Les mines deviennent progressivement moins attractives pour la noblesse. L'une des dernières concessions accordée en Normandie, celle d'Ondefontaine, le fut en 1902 à M^{me} Lambrecht, marquise douairière de Grouchy. Elle put commencer de timides travaux de prospection, laissant supposer que la marquise souhaitait se charger elle-même de la gestion industrielle. Mais, après son décès en 1911, ses héritiers se sont empressés de revendre la concession. Nous voyons donc que le XIX^{ème} siècle est celui de la spéculation minière. La noblesse, normande ou française, y tient une place non négligeable. Nous avons vu, par ailleurs, que la noblesse entrevoit une finalité financière plutôt qu'industrielle à ces investissements miniers. Nous avons encore une forme d'hésitation entre archaïsme de la démarche et modernité de la finalité. Mais, au XIX^{ème} siècle, la noblesse est totalement intégrée dans les démarches d'investissements financiers. L'attrait de la possession de concessions, afin d'en obtenir une rente, n'est plus suffisant.

Nous pouvons évoquer la manufacture de Tournelville, devenue, sous l'impulsion de Richard Lucas de Néhou une institution proto-industrielle se développant à proximité de Cherbourg. Cependant, nous pouvons évoquer le cas de la verrerie de Beaumont-le-Roger⁸³⁵. L'origine de l'entreprise remonte, comme la mine de Littry au début de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. La mine de Littry est constituée en société par action en 1754 par le marquis Lacour de Balleroy, et la verrerie est louée en 1755 par ses sept propriétaires à Louis David de Caqueray de Fossencourt⁸³⁶. Même si le prix de la location versé par Louis David de

⁸³⁴ Jean de MAULDE, *Les mines de fer et l'industrie métallurgique dans le département du Calvados : les minières anciennes, les mines actuelles, les concessions du département, historique et développement de la métallurgie, les hauts-fourneaux de Caen*, CAEN, 1915, pp. 125 et 126.

⁸³⁵ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 279.

⁸³⁶ Henri MEAULLE, *Résumé de l'histoire de Beaumont-le-Roger*, BERNAY, imprimerie MEAULLE, 1851, p. 16.

Caqueray de Fossencourt est élevé, 3 500 livres, ceci ne nous indique pas l'envergure de l'exploitation à la fin de l'Ancien Régime. La présence de cette verrerie s'explique essentiellement par la présence de forêts très importantes dans le secteur de Bernay. C'est d'ailleurs dans ce secteur, le long de l'Iton et de la Risle, que se développera l'industrie métallurgique de l'Eure.

Après la Révolution, la verrerie de Beaumont-le-Roger occupe 150 ouvriers plaçant l'entreprise parmi les installations considérables. Le propriétaire de l'époque est Jean Jacques Brossard de Beauchesne, qui a probablement acquis la manufacture au moment des ventes révolutionnaires. Néanmoins, Jean Jacques Brossard de Beauchesne amorce la reconversion industrielle du site dès 1814. En effet, les forêts impériales qui voisinent le site ne parviennent plus à fournir la manufacture en bois de chauffe. L'adjudication de 1808 semble être la dernière coupe de valeur que la forêt de Beaumont-le-Roger puisse offrir à la verrerie. De ce fait, la verrerie, toujours dirigée par Jean Jacques Brossard de Beauchesne change de production en 1814. Cessant de produire du verre à vitre, la verrerie produira du verre de bouteille. Cela démontre que la noblesse normande a une véritable vision d'avenir pour ses investissements industriels qu'elle gère elle-même. Il semble que l'entreprise connaisse un développement raisonnable au cours du XIX^{ème} siècle, permettant le développement du bourg ainsi qu'une certaine aisance pour la famille Brossard de Beauchesne. La preuve de cette aisance résidant dans le mariage de la fille de Jean Jacques Brossard de Beauchesne avec Pierre François Bisson des Rotours, titulaire de la Légion d'Honneur, capitaine de dragons, et membre d'une illustre famille normande⁸³⁷. L'aventure industrielle de la famille Brossard de Beauchesne s'achèvera en 1836. Il ne s'agit pas dans cet abandon d'un échec individuel ou collectif, mais du fruit d'une procédure engagée contre eux par Antoine Dupont, négociant de Rouen. Ce dernier attaque Pierre François Bisson des Rotours, la veuve de Jean Jacques Brossard de Beauchesne, et son fils. Le tribunal d'Évreux impose aux Brossard et aux Bisson de reconnaître un certain M. Folloppe comme unique propriétaire de la verrerie. Le tribunal constate le défaut de main levée lors d'une transaction en 1778. Cette décision réduit à néant les efforts industriels et économiques engagés depuis 30 ans par les deux familles. Une décision qui est aussi lourde de conséquences financières pour la famille Brossard de Beauchesne. En effet, le tribunal menace d'une amende de 70 000 francs les parties déboutées si elles n'appliquent pas sa décision le plus rapidement possible. Indirectement, cette amende nous indique la valeur réelle de l'usine. L'amende concernant chacune des parties, nous

⁸³⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 279.

pouvons penser qu'elle correspond à la part de chacun dans l'entreprise. Par conséquent, puisque nous avons trois propriétaires, nous pouvons multiplier par trois l'amende pour obtenir la valeur de la manufacture. Soit, environ 210 000 francs. Cette somme fait entrer les familles Brossard de Beauchesne et Bisson des Rotours dans le cercle des familles nobles les plus riches de Normandie. L'avoué de la famille Bisson des Rotours acceptant sans difficulté cette obligation et l'absence de recourt judiciaire, nous pouvons penser que cette perte n'est pas essentielle pour la survie des deux lignages.

L'industrie verrière a donc permis à ces familles de s'enrichir pleinement pendant trente ans. Nous comprenons alors aisément l'attrait de cette profession sur des lignages nobles normands. Cet attrait expliquant l'installation de deux sites de grande importance dans la production française du verre. Il semble aussi que la réussite de la noblesse dans ce milieu ait provoqué l'apparition d'une opposition non noble très active. En effet, nous expliquons mal le rôle d'Antoine Dupont dans le retour de la verrerie de Beaumont-le-Roger à M. Folloppe. Seule l'inimitié industrielle semble expliquer l'intervention d'un négociant de Rouen. La noblesse paraît se concevoir comme un acteur utile de l'essor industriel. Son implication commence bien avant la Révolution française. Le choix d'entreprises comme celle du verre montre que la noblesse normande reste attachée à des industries de prestige et de luxe.

Chapitre 2 : La noblesse normande et le renouvellement politique

Le jeu du renouvellement des générations induit de fait une variation des comportements. Alors que les pères nés avant la Révolution sont enclins à se tenir sur des positions de rejet quant aux changements, les fils nés pendant ou après seront plus enclin à des positions légitimistes. Mais qu'en est-il de la troisième de ces générations, celle qui n'a pas connu la Révolution ? A leurs yeux, Louis-Philippe I^{er} incarne un juste renouvellement. Nous envisagerons ce nouveau générationnel social et politique de la noblesse normande en observant l'antériorité du phénomène, mais aussi par l'embourgeoisement progressif de la noblesse et enfin par l'évolution socio-économique de la noblesse, pourvoyeuse des nouveaux fonctionnaires.

1. Le renouvellement des générations, une tendance politique engagée dès 1820

Charles X, à l'opposé de son aîné, Louis XVIII, ne semble pas être sensible au message de prudence de Joseph Fouché. Nous pensons qu'il s'agit là de sa principale erreur de jugement. Nous ignorons même si ce souverain était tenu au fait du contenu du rapport sur l'intérieur du royaume que le duc d'Otrante avait soumis à son prédécesseur⁸³⁸. Joseph Fouché avait mis en garde Louis XVIII sur la faiblesse numérique des royalistes français et sur les risques d'une guerre civile. La Normandie, quoique plutôt favorable à la monarchie, n'entend plus prendre les armes. Nous savons aussi que le rapport de Fouché interdisait au roi de manifester trop nettement une volonté de retour à l'Ancien Régime. Il semble que Louis XVIII ait pris la mesure du risque. Son gouvernement sera relativement modéré en termes de mise à l'honneur des souvenirs de l'Ancien Régime. Cependant, Charles X est plus nettement entouré de royalistes conservateurs. Les Ultra gouverneront même le pays sous son règne. Ce parti avait obtenu l'envoi de Joseph Fouché à l'étranger, puis son exil en Allemagne. Nous constatons que les Ultra ne daignent pas entendre les recommandations de l'ancien ministre de la police.

⁸³⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, 5 F 90.

1.1. *Illustration de la situation par l'exemple statistique du Calvados*

Nous avons repris certaines des listes publiées dans les *Annuaire du Calvados*⁸³⁹, que nous avons complété avec les séries M et Z des archives départementales. Ces documents nous donnent accès à la liste des maires des chefs-lieux de canton. Quoique la publication des *Annuaire* ne débute qu'en 1829, les listes antérieures ne sont pas oubliées.

Si les *Annuaire du Calvados* ne paraissent pas entre 1806 et 1829, l'exemplaire de 1851 reprend la liste d'ensemble des maires des dix villes du Calvados élus depuis 1789. Nous réduisons alors le champ de la recherche, mais nous disposons toujours d'espaces représentatifs. Il y a dans le département du Calvados, six arrondissements regroupant trente-cinq cantons, pour un total de 796 communes en 1806, et seulement 758 communes en 1870⁸⁴⁰. Les listes dont nous disposons reprennent les noms des maires des trente-six chefs-lieux de canton du département. Ceci explique la faiblesse des effectifs concernés. De ces données nous pouvons extraire le tableau suivant.

Figure 61 : Maires et adjoints nobles, 1806-1831⁸⁴¹

Fonctions :	Qualité :	1806	1830	Total :
Adjoints	Non-nobles	33	29	62
	nobles	2	6	8
Total Adjoints		35	35	70
Maire	Non-nobles	29	22	51
	nobles	6	13	19
Total Maire		35	35	70
Total général		70	70	140

La présence noble au sein des institutions municipales est en nette augmentation de 1806 à 1830. Celle-ci montre que la noblesse s'affirme après les événements révolutionnaires comme une force politique de premier plan. Surtout, elle dispose des revenus nécessaires pour être électrice et éligible, conformément à la législation du suffrage censitaire. Il existe une différence notable entre avoir la possibilité d'être élu et vouloir l'être. Si la noblesse est nombreuse, c'est qu'elle décide de se présenter aux suffrages. Le fait qu'un maire soit noble n'implique en aucune manière une aristocratisation des postes de direction. C'est ce que nous constatons en observant notre tableau. Le nombre d'adjoints nobles suit la tendance à l'augmentation de la présence noble, mais nous ne pouvons établir de liens entre un maire noble et son adjoint. Étant donné la faiblesse numérique des cas, nous pouvons en observer le

⁸³⁹ Archives départementales du Calvados, usuels.

⁸⁴⁰ En 2008, il ne restait que 705 communes.

⁸⁴¹ Archives départementales du Calvados, *Annuaire du Calvados*, années 1800 à 1880.

détail. En 1805, le maire de Bayeux et son adjoint sont nobles, mais la même année, à Balleroy, seul l'adjoint, M. Tardif, est noble, le maire ne l'est pas. Nous avons poursuivi notre examen pour l'année 1830. Les premiers cas de relation aristocratique entre nobles pour le partage du pouvoir apparaissent à Lisieux, à Caen, à Falaise, à Honfleur. Le maire, M. de Bellemare se choisit M. de Formeville⁸⁴² pour adjoint. Cependant, cette situation est particulière dans le sens où M. de Bellemare est aussi conseiller général. C'est donc l'adjoint qui exerce la réalité du pouvoir municipal. Nous supposons que le maire, et le conseil municipal, désigne en second une personne aux mêmes opinions politiques que le maire, d'où la qualité de noble pour le maire et son adjoint. La situation à Honfleur est rigoureusement identique, M. Le Chevalier Le Jumel est à la fois maire et conseiller général, c'est pourquoi nous trouvons M. Marais de Beauchamp au poste d'adjoint. Le maire de Caen, le comte Louis d'Osseville, élu au conseil général, se repose sur son adjoint, M. d'Émiéville. La ville de Falaise réagit de façon similaire aux mêmes contraintes, M. le vicomte de l'Abbey, maire est aussi conseiller général, son adjoint, sans surprise est noble, il s'agit de M. de Brébisson.

Il y a aussi des cas où le maire noble se choisit un adjoint noble alors qu'il n'y a, semble-t-il, pas de contraintes extérieures pouvant justifier cette sécurisation politique. Ainsi, le maire de Condé-sur-Noireau, M. Jouvain du Saussay, s'adjoint M. Hélie de la Vente. Notons que le secteur de Condé-sur-Noireau est plus rural que les grandes villes que nous venons d'évoquer. Ce choix pourrait se justifier par une proximité géographique plus que politique, et par une possible absence d'autres candidats de valeurs équivalentes. Il n'est pas toujours aisé dans les petites communes, encore aujourd'hui, de constituer une liste ouverte à toutes les strates de la population. La commune de Pont-l'Évêque suit la même direction que Condé-sur-Noireau. Le maire, M. Paysant de Valencourt s'adjoint M. Isabel de la Blotterie. Nous pensons que la proximité avec la ville d'Honfleur peut être une justification de cette situation. Nous observons souvent que les deux secteurs représentent le même type de comportements, démographiques ou politiques.

Cependant, il est probable que de nombreux roturiers puissent apporter les mêmes garanties politiques, d'où la faiblesse des ensembles maire-adjoint nobles. Nous remarquons tout de même qu'aucun cas de nobles adjoints d'un maire non-noble n'est recensé pour la période 1800 à 1830. Notons aussi que la proportion de maires nobles, de 6 à 13 cas sur 35 maires, soit de 17,14% à 37,14% des élus de 1806 à 1830, est nettement minoritaire. Cette proportion est encore plus restreinte si nous observons les adjoints nobles, de 2 à 6 cas, soit de

⁸⁴² Ancien maire de ladite ville de Lisieux nommé par le Roi en 1845. Il faut donc y voir une forme de régression politique. C'est aussi une forme de résistance de la noblesse aux changements.

5,71% à 17,14%. Cependant, cette représentativité est très supérieure à la place réelle de la noblesse dans la population, estimée par nos soins à moins de 1%. La noblesse profite donc du suffrage censitaire en place entre 1800 et 1830. Nous pouvons compléter ce tableau en reprenant les données concernant les dix villes du Calvados. Une liste établie dans les *Annuaire du Calvados* en 1851. Sont considérées comme « villes » les communes de Bayeux, Caen, Condé-sur-Noireau, Falaise, Honfleur, Isigny, Lisieux, Orbec, Pont-l'Évêque et Vire, intitulé correspondant à leur désignation sous l'Ancien Régime.

De ces listes nous pouvons extraire le tableau suivant. Celui-ci regroupe les noms des maires selon les dates de leur désignation. Un même nom ne sera présent qu'une seule et unique fois, contrairement au tableau précédent fonctionnant par sondage et permettant les doublons.

Figure 62 : Les maires des dix villes du Calvados de 1790 à 1830⁸⁴³

Années	Non nobles	Nobles	Total général
1789	1	1	2
1790	8	8	16
1791	7	3	10
1792	5	2	7
1793	13	1	14
1794	5		5
1795	8	1	9
1796	6	1	7
1797	9		9
1798	4		4
1799	5	2	7
1801	2	1	3
1802	2		2
1803	1		1
1804	2		2
1805	1		1
1806		1	1
1808	1	2	3
1812	1		1
1815	1		1
1816	3	4	7
1820	1		1
1821		1	1
1824	1	1	2
1830	10		10
Total général	97	29	126

Nous voyons à l'aide de ce tableau que la noblesse ne domine jamais le jeu politique dans le Calvados au cours de la période révolutionnaire, l'Empire et la Restauration. A l'exclusion de 1790, la noblesse est toujours très inférieure numériquement au poste de maire.

⁸⁴³ Archives départementales du Calvados, *Annuaire du Calvados*, année 1851.

A compter de 1790, la participation politique de la noblesse décroît à mesure que la situation politique nationale la rend suspecte. La mise en place du Consulat rend son retour possible, mais c'est surtout la création de la noblesse impériale qui lui permet de revenir sur la scène politique. Néanmoins, le véritable retour de la noblesse s'organise après la chute de l'Empire. Les convictions royalistes sont alors partagées par la majorité des élites locales, rendant la possibilité d'élire des nobles plus aisée. De plus, certains anciens émigrés se sont tenus à l'écart de la politique impériale, avec le retour des Bourbon, cette mise en retrait n'est plus nécessaire. La participation noble connaît quelques fluctuations et reste très faible. Entre 1790 et 1830, 29 maires désignés sont nobles, sur 126 désignations. Un nombre d'élus qui correspond à un taux de 23,01% de nobles. Une proportion qui se place dans l'écart que nous avons déjà constaté précédemment. Cela signifie que malgré les difficultés politiques liées aux événements révolutionnaires et à l'Empire, la noblesse maintient une représentation supérieure à sa place au sein de la population totale. Nous devons en conclure que la noblesse du Calvados connaît de réelles facilités en termes de politique locale de la chute de l'Ancien Régime à la fin de la Restauration.

1.2. Comparaison de la situation entre Eure et Calvados

Pour affiner notre regard, nous pouvons faire appel aux données que nous avons collectées dans le département de l'Eure. Pour ce département, nous ne disposons pas des listes des élus municipaux comme cela était le cas pour le département du Calvados. Cependant, nous avons pu reprendre les listes des conseillers généraux, des présidents de conseils généraux, et des administrateurs de districts. Tout ceci sans interruption de 1790 à 1830. Pour la totalité de notre période, allant de 1789 à 1870, nous avons relevé 1 148 notices individuelles⁸⁴⁴. Néanmoins, si nous supprimons tous les doublons, la liste du personnel politique de l'Eure recèle 588 notices individuelles uniques ; prouvant qu'il existe un renouvellement peu important.

Pour la période correspondant à la Révolution, l'Empire et la Restauration, nous disposons des notices de 192 personnes. Sur ce corpus, nous avons voulu retirer les valeurs en doublon pour mieux cerner le renouvellement évoqué précédemment sur l'ensemble de la période. Il apparaît que sur les 192 élus locaux de 1789 à 1830, il reste 91 notices individuelles uniques. La moitié des élus restent en place pour au moins deux périodes. Les

⁸⁴⁴ Nous avons découpé le siècle en périodes de cinq ans. Par conséquent, une personnalité siégeant vingt-deux ans par exemple sera indiquée cinq fois. La méthode employée permet l'observation des élus dans leur ensemble et non le suivi individualisé.

mandats ne correspondant pas aux périodes de cinq ans employées comme base de travail, ce résultat n'est pas surprenant. Nous pouvons ensuite doubler le résultat de l'analyse du corps politique par une observation des listes de candidats aux élections. Ces documents d'archives sont constitués pour toute la période s'étalant de 1800 à 1870. Nous disposons après un relevé exhaustif des listes réparties par circonscription de 229 références⁸⁴⁵.

Nous allons commencer par évoquer la situation de la noblesse au sein du Conseil Général de l'Eure de 1800 à 1830. Sur les 91 notices individuelles uniques, nous avons relevé 42 notices correspondantes à des non-nobles. Nous pouvons donc établir que la noblesse et les non-nobles ont tout autant l'habitude de remplir plusieurs mandats. La noblesse tient néanmoins un peu plus à cette pratique. En effet, avec 49 notices concernant la noblesse, celle-ci reste majoritaire.

Figure 63 : la noblesse au Conseil Général de l'Eure⁸⁴⁶

	Conseil Général		total	Président Conseil		total	Total
Périodes :	Non noble	noble		Non noble	noble		
1789 - 1805	22	4	26		1	1	27
1805 - 1810	18	14	32	1		1	33
1810 - 1815	11	20	31	1		1	32
1815 - 1820	9	25	34	1	2	3	37
1820 - 1825	6	22	28		3	3	31
1825 - 1830	8	19	27	2	3	5	32
Total général	74	104	178	5	9	14	192

Deux éléments sont immédiatement visibles à la lecture de ce tableau. Le premier concerne la fonction de président du conseil général, le second, la participation de la noblesse au fonctionnement de l'institution.

La noblesse n'obtient aucun poste de président du conseil général durant l'Empire ; soit que Napoléon I^{er} fut méfiant de la noblesse locale, soit qu'elle perdit son influence politique. Nous pouvons prendre l'exemple du duc de Clermont-Tonnerre quittant son poste auprès de Joseph Bonaparte pour se retirer dans son domaine de Glisolles. Cette démarche montre que la noblesse normande n'est pas fondamentalement proche du régime impérial. Cet exemple résout de lui-même la deuxième interrogation que nous avons sur l'absence de nobles à la présidence du conseil général. De plus, après la mise en place de la Restauration, le nombre de nobles devenant président du conseil augmente significativement, et inverse la tendance précédente. La noblesse maîtrise manifestement le conseil général de l'Eure de 1815

⁸⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239. Ces listes sont par ailleurs bien plus complètes pour la période 1816-1833, que les périodes suivantes.

⁸⁴⁶ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239.

à 1830. En effet, avec 9 présidents sur 14, la noblesse contrôle directement le conseil dans 64,28 % des cas.

Ensuite, nous pouvons observer la participation de la noblesse aux élections du conseil général. La lecture comparée du tableau montre que la noblesse de l'Eure participe fortement à toutes les élections, et occupe souvent une position déterminante. Cependant nous constatons aussi qu'au cours de l'Empire, la participation noble est légèrement inférieure à celle qu'elle aura ensuite. Nous pouvons expliquer cette moindre proportion par la volonté impériale de s'appuyer sur les notables, qui ne sont pas nécessairement nobles. Une démarche qui peut réduire l'influence de la noblesse. De plus, l'Empire anoblit, par conséquent, nos chiffres, présentant tous les nobles, ne font pas apparaître les distinctions. Si les nobles sont encore nombreux à siéger au conseil général, peut-être y a-t-il un peu plus de nobles impériaux que de nobles d'Ancien Régime. Malheureusement, ces distinctions sont difficiles à établir ; d'autant que la majorité de la noblesse impériale est issue de la noblesse d'Ancien Régime.

La participation de la noblesse atteint son maximum dans la période 1815-1820. Une conclusion normale à cette période où tout le personnel politique est remplacé. Des nobles remplacent des nobles ralliés à l'Empire. Une certaine confusion est traduite dans notre graphique. La place de la noblesse au sein du conseil général demeure cependant encore très majoritaire sur les deux périodes suivantes. La Restauration est donc très favorable à la noblesse dans l'Eure. En effet, 104 conseillers sur 178 sont issus de l'ancienne noblesse. Nous avons calculé que cette participation représentait un taux de 58,42% de conseillers nobles, alors que la noblesse ne représente qu'environ 1,9 % de la population totale. Le département de l'Eure est beaucoup plus favorable à la noblesse que ne l'est, sur la même période, le département du Calvados.

Nous voulions compléter ce regard avec le corpus des candidats aux élections dans le département de l'Eure. Nous ne suivons plus alors la représentation de la noblesse au conseil général, car notre corpus n'est constitué que de nobles. Nous allons désormais nous attacher à l'analyse des dates de naissance des candidats. Ce regard devrait nous permettre de mieux comprendre l'état d'esprit des élus nobles dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Ce corpus qui regroupe 229 noms est exempt de doublons. Cette liste reprend les noms des personnalités nobles qui ont voulu se présenter à l'élection du conseil général. Certain ne seront pas autorisés à poursuivre leur tentative. Nous devons exclure tous les nobles qui ont postulé à des élections postérieures à 1830, laissant alors 145 notices. Mais, cette liste de 145 noms est bien

plus conséquente que les 49 notices individuelles que nous avons déjà employées. Quatre des notices ne font pas état de la date de naissance. Cependant, 145 noms utilisables nous semblent représenter un corpus intéressant. Nous pouvons dès à présent observer la participation de la noblesse aux élections sur la période 1800-1870.

Figure 64 : Répartition des périodes de naissance des candidats aux élections du conseil général⁸⁴⁷

Période de naissance :	Nombre de Noms
1730 à 1740	2
1740 à 1750	12
1750 à 1760	24
1760 à 1770	44
1770 à 1780	43
1780 à 1790	45
1790 à 1800	26
1800 à 1810	9
1810 à 1820	11
1820 à 1830	7
1830 à 1840	2
Total général	225

La noblesse née entre 1740 et 1800 est la plus représentée au cours du XIX^{ème} siècle. Compte-tenu de l'âge probable d'une première élection, autour de 30 ans, la majorité de ces individus est susceptible d'être candidate entre 1800 et 1830, prouvant que la Restauration est une période faste pour l'influence de la noblesse dans l'Eure.

Nous voyons aussi que cette participation se réduit sensiblement après 1830. Un nouvel essor est probable vers 1848. En ne considérant plus que la noblesse candidate entre 1800 et 1830, ne sont plus retenues que les périodes de naissance de 145 personnes seulement.

⁸⁴⁷ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239.

Figure 65 : Périodes de naissances des candidats de 1800 à 1830⁸⁴⁸

	Périodes de naissance :							
Années d'élections	1730 à 1740	1740 à 1750	1750 à 1760	1760 à 1770	1770 à 1780	1780 à 1790	1790 à 1800	Total général
1804	1							1
1806	2		3					5
1807	1			1	1			3
1808	3			3	1	1		8
1812	2	3	1	7	4	1		18
1813	1				1			2
1814	3			3	2	3		11
1815	5			2	5			12
1816	1			2	1			4
1817	3		2	9	2	1		17
1818	3		1	2				6
1819	1				1			2
1820	1				1			2
1821					2	1		3
1822	1				3	1		5
1823					1	1		2
1825	2			3	2	1	1	9
1826				4	1	4	2	11
1827	1			1	2	2		6
1828					4			4
1829	1				3	1		5
1830					2	5	2	9
Total général	2	12	24	38	38	25	6	145

L'année la plus propice à la noblesse est 1812. C'est l'apogée d'un mouvement engagé en 1806. Cette période correspond essentiellement aux personnes nées entre 1760 et 1780. Il s'agit encore de la noblesse d'Ancien Régime ralliée à l'Empire. Ces candidats sont encore relativement jeunes, au plus une cinquantaine d'années. Ajoutons de plus, que l'année 1808 voit la noblesse ressusciter de la volonté de Napoléon I^{er}. La naissance de la noblesse impériale explique aussi l'accroissement de la présence noble dans ces années 1810.

Ensuite vient la Première Restauration, en 1814. La noblesse candidate connaît alors un net vieillissement. Les périodes de naissance les plus représentées sont celles qui vont de 1750 à 1770. Nous assistons alors au retour d'une noblesse déjà au pouvoir avant 1789. En 1815, après les *Cents Jours*, et la mise en place de la Seconde Restauration, la stratification évolue un peu plus encore vers un vieillissement des candidats. Les candidats nés entre 1750 et 1760 sont alors les plus nombreux, ils ont en 1815 au moins 55 ans, et au plus 65 ans. Il s'agit d'un groupe nettement marqué par les événements révolutionnaires. Ils ont tous un âge suffisant pour avoir du recul, et comparer les deux périodes de leur vie. Il s'agit certainement

⁸⁴⁸ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239.

d'une classe politique plus conservatrice que celle mise en place par l'Empire. Notons qu'en 1815, il y a aussi l'introduction de cinq candidats nés entre 1770 et 1780. Plus jeunes, ils ont entre 35 et 45 ans, ils sont moins marqués par des événements qui ont commencé au cours de leur enfance, le recul est moins évident. Cependant, si nous nous référons à l'exemple du duc de Clermont-Tonnerre⁸⁴⁹, cette classe d'âge est, elle aussi, marquée par la Révolution. Ils représentent une nouvelle génération politique, mais ils sont emprunts, visiblement, des mêmes idées que leurs aînés.

Puis, en 1817, ce sont à nouveau les membres de la génération 1770 qui tentent de s'imposer. Mais, compte-tenu des dates, ce sont probablement d'anciens émigrés, ou des nobles qui se sont dissimulés pendant la Révolution et l'Empire qui se présentent. Pour les élections les plus proches de 1830, ce sont les nobles les plus jeunes qui tentent de se hisser au pouvoir. Un phénomène de repli était sensible en 1826, lors du passage de Louis XVIII à Charles X. Une frange un peu plus âgée, et plus conservatrice essaie de conserver le pouvoir. Nous avons affirmé que chaque évolution est représentative d'un changement politique. Nous pouvons avoir une telle analyse du fait que les candidats sont acceptés en fonction de leurs optiques politiques. La sur-représentation d'une classe d'âge s'explique par une vision politique relativement commune.

Lorsque le pouvoir fait appel aux classes les plus âgées, nous constatons que celui-ci se tourne vers le conservatisme. Cependant, l'introduction de classe d'âges plus jeunes ne signifie pas une ouverture particulière. Finalement, ce sont les classes 1760-1770 et 1770-1780 qui sont le plus nettement représentées. Elles regroupent en effet 72 des 145 cas envisagés. Ces classes ne fournissent pas un personnel politique très jeune au cours de la Restauration. Les plus jeunes auront à peine 35 ans en 1815, mais les plus âgés, 55 ans à cette même date. C'est donc un personnel vieillissant qui se met en place. De plus, il est souvent remplacé par de nouveaux candidats aux mêmes sensibilités politiques. Dans ces conditions, conservatisme et vieillissement du personnel politique noble, la chute de la monarchie restaurée n'est pas si surprenante. L'introduction de classes d'âges plus jeune à la fin des années 1820 permet d'éviter l'éviction de la monarchie en introduisant un personnel noble plus sensible aux mutations politiques.

⁸⁴⁹ Etienne PAISNEL, « La noblesse au XIX^{ème} siècle, entre rupture et continuité : Aimé Maire Gaspard de Clermont-Tonnerre, un symbole ? », in *Annales de Normandie*, mai 2007, page 55.

2. Une noblesse embourgeoisée

La noblesse normande comme le reste de la population française commence à percevoir l'évolution économique enclenchée par l'irruption de l'industrialisation massive. Si la noblesse normande a pu participer au développement pré-industriel, elle est nettement moins active au cours de cette période. La raison principale étant la reconstitution des domaines agricoles suite aux remembrements révolutionnaires et en raison du « milliard des émigrés ». Par ailleurs, la bourgeoisie s'invite dans la ruralité et dans les codes sociaux mis en place traditionnellement par la noblesse. De ce fait, une certaine porosité des comportements et des aspirations doit pouvoir se rencontrer au long du règne de Louis Philippe I^{er}.

2.1. *Une noblesse en perte de vitesse dans son ancrage politique local*

La noblesse normande assimile progressivement une part des comportements de la bourgeoisie, la nouvelle élite. Une démarche que Claude-Isabelle BreLOT désigne comme un « apparent embourgeoisement (qui) a valeur d'adaptation à la société postrévolutionnaire⁸⁵⁰ ». Nous pouvons observer cet embourgeoisement dans le cas du mariage d'Arnaud de Boisdennemets. Lors de son mariage en juin 1846, le jeune homme réside 13 rue de Londres à Paris⁸⁵¹. Plus loin dans le contrat du mariage nous pouvons aussi lire que la jeune fille réside chez « son père, 13 rue de Londres à Paris ». Avoir une résidence commune avant le mariage était une pratique peu respectable dans les milieux aristocratiques⁸⁵². Nous voyons que la noblesse intègre dans ses habitudes des comportements plus modernes, notamment d'ouverture vers l'extérieur, de libéralités de manières, issus de pratiques plus spécifiquement bourgeoises. En général, ce qui appartient au domaine du privé évolue moins rapidement que les comportements publics.

L'idée du noble seigneur de son fief n'a plus de raison d'être. La noblesse normande l'admet et enjolive parfois cet abandon. Nous voyons dans la profession de foi de Charles Henri de la Pasture, rédigée en 1824, que la noblesse normande a fait son deuil politique des droits anciens. Selon lui, « c'est toujours la dîme, la féodalité dont le retour est annoncé comme but ultérieur du renouvellement de la Chambre. Ce moyen est usé, même comme ruse

⁸⁵⁰ Claude-Isabelle BRELOT, « Rendez-vous Faubourg Saint-Germain », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 41.

⁸⁵¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, 13 J 10.

⁸⁵² Situation qui n'a guère évolué dans les milieux les plus traditionalistes.

électorale, personne n'y croit maintenant, pas même ceux qui cherchent à s'en servir⁸⁵³». Nous voyons donc que la noblesse normande cherche rapidement à évincer de son image politique le sentiment de conservatisme qu'une partie de la population avait encore. Il semble admis que la noblesse normande ne revendique plus un statut particulier comme sous l'Ancien Régime. En cela nous pouvons parler d'embourgeoisement de la noblesse. D'autant que Charles Henri de la Pasture insiste sur l'ouverture politique et sociale de la noblesse normande du premier tiers du XIX^{ème} siècle. Pour lui, « la féodalité, [...] nos mœurs en avait fait justice longtemps avant sa destruction matérielle⁸⁵⁴ ». Une démarche symbolique sous-entendant l'union de la noblesse et de la population avant même la Révolution. Dans ces conditions, l'embourgeoisement de la noblesse normande semble être un fait accepté par l'ensemble du groupe. Selon cette profession de foi, la noblesse normande ne souhaite pas s'ériger en un corps social fondamentalement différent du reste de la population. Charles Henri de la Pasture triche certainement avec la chronologie du phénomène ; mais il demeure que son discours trouve un écho notable au sein des élites politiques nobles s'engageant dans les nouvelles structures de l'État.

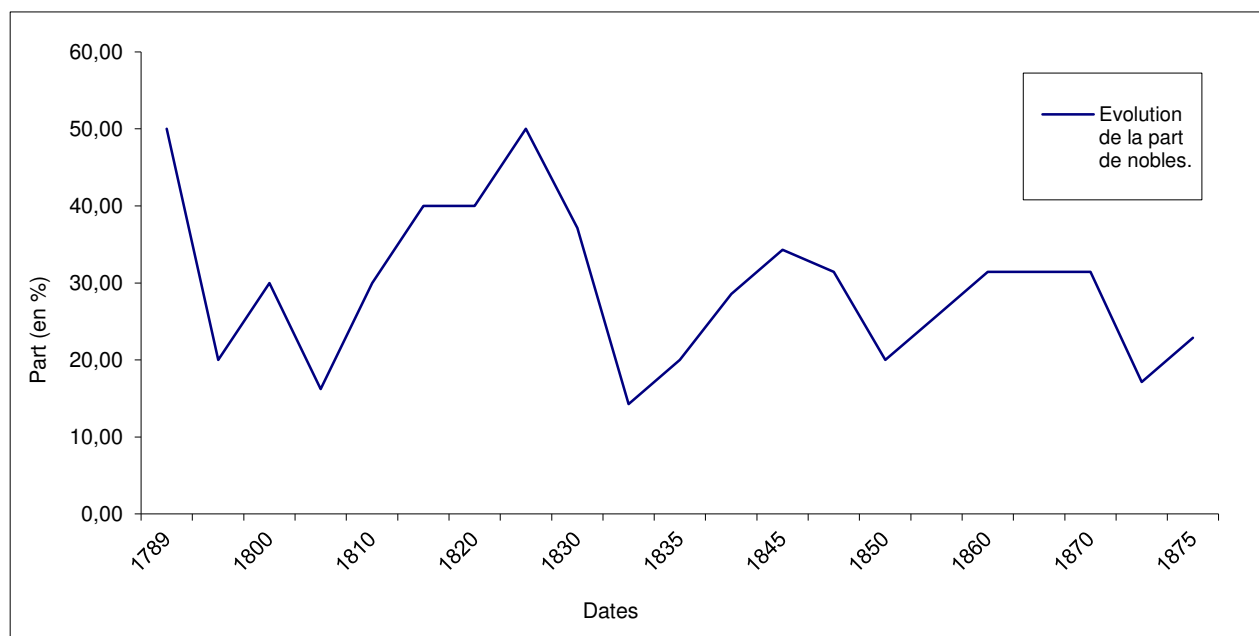
La noblesse normande doit donc intégrer les nouveaux cadres de la représentation publique. Le premier degré de l'existence politique est celui des mairies. Nous avons pu numériser les listes des élus municipaux du Calvados sur l'ensemble de la période 1789 – 1875. Ces données nous permettront de suivre l'évolution de la représentativité de la noblesse au premier rang des fonctions édilitaires. Ce que Claude-Isabelle BreLOT signale comme « l'apprentissage de la modernité et la conscience du devoir d'utilité sociale » doit être sensible au niveau normand. Surtout que « tel grand nom, jadis premier en son village, passe ainsi au syndicalisme agricole et accepte la fonction de conseiller municipal⁸⁵⁵ ». Une analyse de la proportion de nobles aux fonctions municipales au cours du XIX^{ème} siècle illustrera cette évolution.

⁸⁵³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 306. Profession de foi de Charles de la Pasture, 1824, 5 p.

⁸⁵⁴ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 306. Profession de foi de Charles de la Pasture, p. 3.

⁸⁵⁵ Claude-Isabelle BRELOT, « Rendez-vous Faubourg Saint-Germain », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p.41.

Figure 66 : Les maires nobles du Calvados (1800-1875)⁸⁵⁶



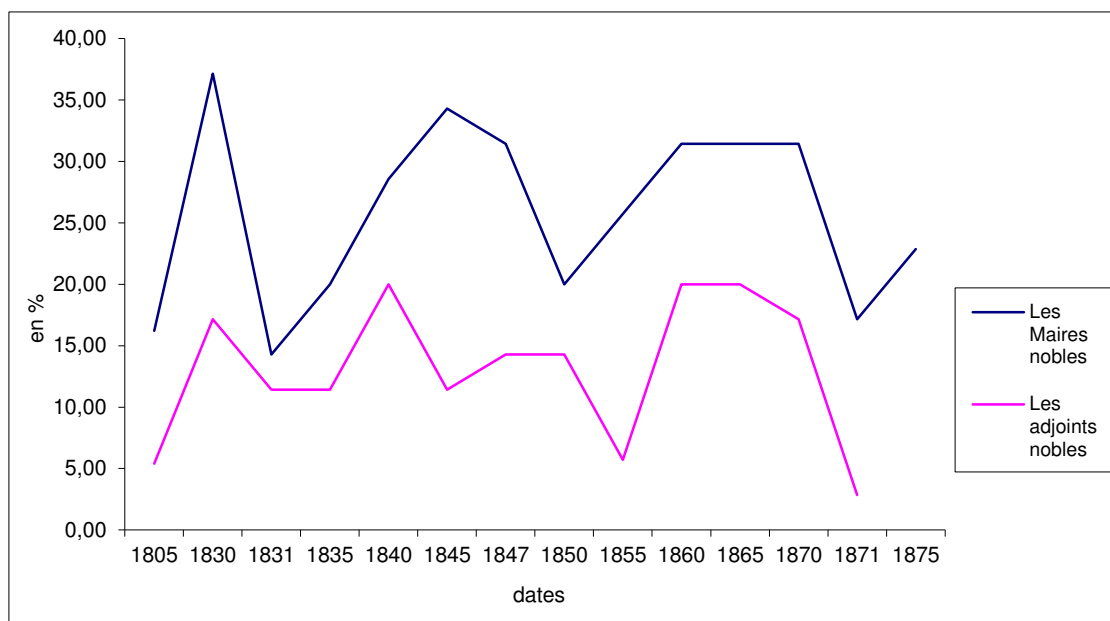
Nous observons une nette montée en puissance de la présence noble au sein des institutions édilitaires locales. L'apogée de cette présence se situe en 1825 avec plus de 50 % des élus du Calvados pouvant revendiquer leur appartenance au groupe nobiliaire. La moyenne sur l'ensemble de notre période est de 25,85 % de nobles aux fonctions d'élus.

Lors de l'effondrement de la Restauration, il est visible que la noblesse tend à monopoliser les fonctions politiques contre la bourgeoisie. Cette surreprésentation n'est certainement pas étrangère aux mouvements de contestations, en même temps qu'elle devient symptomatique de l'acceptation du nouveau modèle politique par la fraction traditionnellement la plus conservatrice de la société française. Le système politique en vigueur, basé sur le suffrage censitaire favorisait nettement la noblesse. D'autant que le maire des grandes communes est désigné par le roi sur recommandation du préfet. Néanmoins, le fait que la noblesse normande continue de s'inscrire dans le monde politique calvadosien après chacune des révolutions du XIX^{ème} siècle, montre qu'elle accepte pleinement les principes républicains.

Compte-tenu de l'influence de la noblesse normande au sein du corps politique, nous pourrions nous intéresser aux premiers adjoints de ces élus. Une partie de nos sources nous permet d'en établir l'évolution au cours du XIX^{ème} siècle.

⁸⁵⁶ Archives départementales du Calvados, Usuels, *Annuaire du département du Calvados*, années 1800 à 1880.

Figure 67 : Évolution comparative des maires et adjoints nobles⁸⁵⁷



Il existe un lien net entre l'élection ou la nomination d'un maire⁸⁵⁸ et celle de son principal adjoint. Nous déduisons que le maire noble n'est pas seul au sein de son conseil. La noblesse organise ses propres réseaux politiques et, malgré des effectifs réduits, elle s'impose en nombre dans les conseils. Cependant, le népotisme de la noblesse paraît relativement affaibli dès 1840. Si les évolutions de la présence d'adjoints nobles sont proches de celles des maires, ils sont bien moins nombreux et la désaffection les gagne plus rapidement. Par ailleurs, il n'y a jamais plus d'un cinquième d'adjoints nobles, et ceux-ci ne sont pas nécessairement sous la magistrature d'un maire lui-même noble, comme par exemple en 1865 à Lisieux où monsieur Fauque avait pour adjoint monsieur Thillaye-d'Heudreville⁸⁵⁹, ou M. Lebreton et M. de Tournebut à Évreux en 1860. Ces situations étaient les plus courantes dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. La seconde moitié étant marquée par un repli de la noblesse vers des postes moins enviés. Cette présentation du corpus des maires des chefs-lieux de canton du Calvados nous permet de déduire que la noblesse normande profitait nettement de la Restauration. La place occupée par la noblesse au sein de la politique locale ne sera plus jamais dépassée par la suite, cette situation de monopole tend à créer jusqu'en 1840 un fort mouvement népotiste.

⁸⁵⁷ Archives départementales du Calvados, Usuels, *Annuaire du département du Calvados*, années 1800 à 1880.

⁸⁵⁸ Notons que 8 des 35 maires des chefs-lieux de canton sont désignés par le roi.

⁸⁵⁹ Ce dernier, M. Thillaye d'Heudreville étant premier adjoint depuis 1848 et jusque 1871 sous les mandats de trois maires différents.

2.2. Une noblesse bousculée dans ses codes, mais solide dans sa domination

Les titres sont à nouveaux abolis par le décret du 29 février 1848. Le gouvernement du modéré Jacques Charles Dupont de l'Eure⁸⁶⁰ s'aliénera une partie de la noblesse par cette décision. La constitution du 4 novembre 1848 maintient cette abrogation⁸⁶¹.

Les lois votées les 17 janvier, 30 avril, et 7 mai 1849 mettent fin à la transmission héréditaire des majorats. Les biens immobilisés par ces derniers retournent au titulaire. Cette décision est hautement politisée, cependant, elle ne fait qu'accélérer ce que Louis-Philippe I^{er} avait organisé. Depuis la monarchie de Juillet, la noblesse se cantonne à des considérations privées. La Deuxième République persévère dans cette direction. La suppression des titres étant autant le moyen de marquer la destitution de la monarchie que de sanctionner la noblesse.

La loi du 4 mars 1848 instaurant le suffrage universel a une influence plus considérable sur l'influence de la noblesse que l'interdiction de l'usage de ses titres. Les majorats et le suffrage censitaire avaient considérablement favorisé sa visibilité publique, tout cela est supprimé lors de la crise politique de 1848. Pourtant, avant même la fin de la Monarchie de Juillet, l'influence de la noblesse normande était soumise à la concurrence de la bourgeoisie. Notamment, par l'élection à Lisieux de François Guizot qui construit un réseau d'influence similaire et concurrent à celui de la noblesse normande. Du moins, c'est cela qui transparaît dans les mémoires de Victorien Lottin de Laval. Il n'est donc pas surprenant de constater alors que la présence noble s'affaiblit à la fin de la Monarchie de Juillet. En effet, une partie du népotisme interne à la noblesse est détournée au profit de personnalités non-nobles et pourtant acquises à la cause, au légitimisme ou au monarchisme. Le réseau d'influence noble régresse, nous l'observons via la réduction du nombre des adjoints nobles, mais cette influence persiste. Nous sommes alors face à une contradiction. La noblesse perd des sièges, mais ceux-ci sont conservés par des alliés politiques. Les codes de la noblesse sont bousculés par l'introduction de la bourgeoisie dans le monde politique, mais cette bourgeoisie se sert des mêmes méthodes, voire est introduite par la noblesse. Ainsi, la noblesse reste malgré tout dominante du monde politique par sa stabilité. Cela ne signifie nullement que la noblesse soit figée dans ses habitudes et codes sociaux, bien au contraire. L'un des facteurs essentiels de l'évolution des codes et des conduites de la noblesse est l'abandon progressif de l'endogamie systématique. Une affaire conjugale jugée au début du XX^{ème} siècle nous fournit

⁸⁶⁰ Ancien royaliste devenu sous Louis-Philippe I^{er} un fervent républicain. Son nom ne fait aucunement référence à une origine noble.

⁸⁶¹ Dalloz période, 1848, 4, n° 221.

quelques éléments de réflexion⁸⁶² sur la nécessité de cet abandon au cours de notre période. Ainsi, le mariage célébré entre Marguerite-Amélie Hélié de Tréprel, et son cousin, le baron Maxime Ménard de Couvrigny entre dans la catégorie de mariages endogames rendus nécessaires par la situation sociale. D'après les aveux même de M^{lle} Hélié de Tréprel, l'argent n'est pas l'une des raisons de ce mariage. Elle avait épousé son cousin, « pour faire comme tout le monde » dira l'avocat général en 1912. Cet élément illustre le poids des traditions dans le mariage noble. En plus d'accepter cette union pour des obligations sociales, le couple continuera de suivre les coutumes de leur groupe. De ce fait, ils chassent et pêchent à la mode noble, visitent leurs amis de même rang et les reçoivent, participent ou se font voir aux courses à Falaise. Dans la panoplie du « parfait noble », il y a le bon mariage. Un écueil qu'il faut surmonter, et à défaut l'exclusion à moyen terme sera la sanction. Nous le voyons dans le déroulement du réquisitoire de l'avocat général, les sentiments n'ont pas leur place dans cette union de convenance. Le bilan de ce mariage, pourtant si bien arrangé socialement, sera le meurtre du baron de Couvrigny par son épouse Marguerite Hélié de Tréprel.

L'endogamie est donc une réponse sociale à une crise structurelle de la noblesse, mais elle se révèle être une mauvaise solution. En effet, elle réduit le nombre de familles disponibles, et augmente les risques de dégénérescence, de tares psychologiques ou intellectuelles, d'où sa disparition. Certains mariages, même endogames, peuvent être perçus comme des mésalliances. C'est ainsi que la marquise de Nollent se trouve confrontée aux cousins de son époux après la Révolution française⁸⁶³. Le processus endogame est respecté⁸⁶⁴, pourtant, à son décès en France en 1822, la situation devient difficile pour sa veuve. La contestation porte sur la légitimité de l'union célébrée sur l'île de Cuba. Cette contestation peut aussi s'appuyer sur la qualité de noblesse de la famille Cervantes⁸⁶⁵. Nous pouvons penser que la demoiselle Cervantes appartient à l'une de ces familles récemment anoblies. De ce fait, l'alliance mise en œuvre grâce à ce mariage ne correspond pas nécessairement aux attentes d'une famille d'ancienne noblesse comme celle des marquis de Nollent⁸⁶⁶. Le

⁸⁶² *Affaire de Couvrigny : réquisitoire de l'Avocat général* (Cour d'Assises du Calvados – Audiences des 12 et 13 Janvier 1912), CAEN, Impr. Adeline - G. Poisson et Cie, successeurs, 16 rue Froide, 1912, 27 p.

⁸⁶³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3770.

⁸⁶⁴ Le jeune marquis François Auguste de Nollent est envoyé à la Havane pendant la Révolution. Il est officier sur un navire de la République, mais il ne rentre pas en France. Lors de son séjour, il épouse la fille de don Thomas Cervantes, un noble local.

⁸⁶⁵ Jean-Pierre DEDIEU, « Crise et Transformation de la noblesse espagnole à la fin du XVIII^{ème} siècle », in *Noblesse Européenne du XVIII^{ème} siècle*, BORDEAUX, J. Pontet (dir), p.10. En effet, entre 1763 et 1808, le pouvoir espagnol mène une politique d'anoblissement pour acheter la fidélité de l'île.

⁸⁶⁶ Cependant, ces familles espagnoles sont richissimes, ce qui aurait dû réduire l'opposition de la famille de Nollent. D'autant que la noblesse cubaine développe au même titre que la noblesse normande, une forme de

mariage endogame, nous le voyons, n'est pas un gage de la réussite d'une union, de la stratégie matrimoniale familiale. En effet, d'autres dynamiques se mettent en place en France. La Révolution française fragilise la situation économique des familles de la noblesse normande. Dans ces conditions, l'introduction d'une famille étrangère, probablement fort riche, peut être mal perçue. Ajoutons que cette étrangère spolie indirectement les membres les plus économiquement faibles de la famille. Nous avons remarqué que la principale plaignante est dite « Dame de Brécourt », une appellation d'Ancien Régime qui sous-entend la propriété du domaine de Brécourt. De fait, nous savons que le domaine appartenait à la famille du Costé. Mais, Charles Félice Ducôté⁸⁶⁷, est obligée de vendre le domaine à Nicolas Pérignon le 16 juin 1794⁸⁶⁸. Au moment du procès, en 1822, la « Dame de Brécourt », héritière des marquis de Nollent, n'a plus réellement de fortune. Les tensions accumulées du vivant de son cousin, ou de son frère, François Auguste de Nollent, peuvent s'exprimer. Malgré un mariage endogame, favorable aux marquis de Nollent, la situation familiale provoque des tensions. L'objet de ses unions étant de réduire l'aspect conflictuel des stratégies matrimoniales, nous en voyons l'échec.

Contre la fermeture sociale, la noblesse s'approprie donc les habitudes bourgeoises et s'investit dans des mariages mixtes qui d'ailleurs, profitent plus à l'ascension sociale de la noblesse qu'à celle des bourgeois qui entrent dans ces lignages. Nous voyons au travers de l'exemple du contrat de mariage entre le jeune Choderlos de Laclos et M^{lle} Bottée de Foulmont⁸⁶⁹ que l'exogamie favorise une bonne santé financière des familles nobles. Pour comprendre ce phénomène, nous nous sommes intéressés aux signataires du contrat. Nous voyons parmi les témoins du futur, le baron Victor Guy Duperré, vice-amiral, oncle, époux de Claire Adélaïde Lecamus, Jean-Baptiste Duret de Cavel, époux de Catherine Soulanges Choderlos de Laclos, sœur du marié. Parmi les témoins de la future, nous avons Louis Jacques Julien Cartier, oncle maternel, Flore Aglaé Figousse de Meroget son épouse, Auguste Bottée de Foulmont, frère, Félix Léon Trudon, époux De Louise Virginie, cousine germaine de la mariée. La famille Bottée de Foulmont, manifestement plus aisée que la famille Choderlos de Laclos, marie plus facilement ses filles à la bourgeoisie. A l'inverse, la famille Choderlos de

discours de la supériorité, et met en place une dynamique endogame dès sa constitution. L'acceptation du marquis de Nollent dans un tel groupe serait plutôt flatteuse.

⁸⁶⁷ Charles Ducôté est probablement l'époux de la Dame de Brécourt, parente des marquis de Nollent. Ceux-ci sont en procès contre M^{lle} Cervantes, marquise de Nollent de 1822 à 1827. L'enjeu étant certainement de récupérer l'héritage de celle-ci, épousée en 1803 par François Auguste de Nollent à la Havane. Si le mariage avait été annulé, les difficultés financières des collatéraux de Nollent auraient été réglées. Voir, Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3770.

⁸⁶⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3339.

⁸⁶⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3263.

Laclos réserve ses unions exogames à ses fils, et préfère les mariages endogames pour ses filles. Nous devons remarquer que la dynamique d'exogamie profite bien plus, sur le plan financier, à la famille Bottée de Foulmont.

De fait, avec ces exemples, nous voyons que le mariage endogame est progressivement rejeté par la noblesse. La noblesse s'embourgeoise pour accroître ou affermir sa situation économique, principe essentiel de sa puissance politique. Les fortunes s'attirent, créant des tensions lorsque les branches collatérales ne peuvent se maintenir économiquement. Appartenir à la noblesse n'étant pas suffisant pour s'assurer d'un mariage homogène socialement. De ce détail est née l'opposition entre les familles de Clermont-Tonnerre et de Clermont-Thoury. La seconde a dû recourir à l'usurpation pour obtenir un mariage socialement ascendant. Aujourd'hui, les mariages mal assortis ne sont plus systématiquement rejetés par la noblesse. Cependant, il demeure une certaine froideur sur le sujet. Ainsi, le prince Jean d'Orléans, ne rejette-t-il pas l'idée d'une union avec une roturière, mais il considère qu'il est plus probable pour lui de rencontrer une jeune femme de son milieu aristocratique⁸⁷⁰. Dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la noblesse normande avait acté cette possibilité, se rapprochant alors de la bourgeoisie qui avait pris l'habitude d'imiter la noblesse dans ses comportements antérieurs⁸⁷¹.

Néanmoins, il faut à la noblesse trouver de nouveaux outils pour conserver l'image de domination qu'elle a eu tant de difficulté à reconstruire après l'Empire et à partir de 1830.

3. La noblesse s'engageant dans l'administration et la transformant en outil politique

La fonction publique devient rapidement une profession refuge pour la noblesse normande. En effet, pour beaucoup de familles nobles normandes, le XIX^{ème} siècle est celui de l'apprentissage du travail. Une partie des familles nobles perdent tout ou partie de leurs domaines. Nous avons aussi remarqué que l'armée devenait de moins en moins attractive pour la noblesse. Dans ces conditions, les possibilités professionnelles des nobles normands se réduisent. Certains peuvent engager leurs revenus ou leurs fortunes dans l'essor industriel, les autres n'en ont pas les moyens.

Les familles nobles aisées astreignent souvent leurs enfants à une discipline intellectuelle importante. Indirectement, cette discipline favorisera la noblesse dans sa

⁸⁷⁰ Entretien avec le prince Jean d'Orléans, duc de Vendôme, samedi 16 septembre 2006, à la chapelle royale de Dreux. Propos recueillis par Etienne PAISNEL, correspondant de l'*Action Républicaine*.

⁸⁷¹ Notamment la mention « bourgeois de » sur les registres paroissiaux en lieu et place de « seigneur de ».

reconversion professionnelle. La maîtrise de la langue et des sciences permet à la noblesse normande d'obtenir des fonctions au sein de l'administration réformée par la Révolution. Nous en avons l'illustration dans les dossiers des familles Pluchart⁸⁷² et de Maupassant⁸⁷³. Nous disposons pour ces deux familles d'une notice biographique et d'un contrat de mariage. Ces documents nous informent sur les activités professionnelles d'une partie non négligeable des membres de ces familles, mais aussi sur la noblesse normande dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle. La notice biographique du jeune Pluchart, rédigée en 1825 à destination du préfet de l'Eure⁸⁷⁴, nous renseigne sur le fonctionnement de l'administration et la place de la noblesse. Le père, Jacques Albert Zéphirin Pluchart, est receveur particulier de l'arrondissement de Pont-Audemer et souhaite manifestement faire revenir auprès de lui son fils, commis aux expéditions des douanes à Mulhausen⁸⁷⁵. Pour ce faire, il fait jouer ses relations au sein de l'administration. Une notice biographique est rédigée par M. Legrand de Bordecoste à destination du préfet Delaitre. La notice fait état de propositions d'avancement formulées au bénéfice du jeune Pluchart par messieurs de Vaulchier et de Boissy. Bien que leurs fonctions ne soient pas précisées ces personnalités appartiennent à l'administration locale des finances. En effet, ces messieurs proposent d'installer le jeune Pluchart au poste de directeur des recettes à Quillebeuf. Une opportunité qui laisse entrevoir la force de l'intervention de messieurs de Vaulchier et de Boissy. Ils sont nécessairement titulaires de fonctions importantes. Cette démarche montre que la noblesse normande est très implantée dans la fonction publique locale. Elle entend choisir ses collaborateurs et influencer sur les tableaux d'avancement. D'autant que la fille de Jacques Albert Zéphirin Pluchart, Aglaée Françoise Josèphe, est l'épouse de Louis Pierre Jules de Maupassant, contrôleur des contributions directes à Pont-l'Évêque, fils de Louis François de Maupassant, directeur des contributions directes à Caen. Nous voyons par conséquent que la noblesse normande jouit d'une position dominante dans l'administration de deux départements normands. La démarche de messieurs Vaulchier et de Boissy, entend favoriser la carrière du fils d'un de leurs confrères. Nous constatons que la noblesse normande se laisse aller au népotisme afin d'accroître encore son influence au sein de l'administration.

En termes d'influence des normands au sein de l'administration, nous constatons que les acteurs de la demande de Jacques Albert Zéphirin Pluchart sont majoritairement nobles.

⁸⁷² Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3803.

⁸⁷³ Il s'agit de la famille du romancier français.

⁸⁷⁴ En l'occurrence, Raymond Delaitre. Préfet de juillet 1820 à août 1830.

⁸⁷⁵ Ville du Bas-Rhin.

Du rapporteur de la demande au préfet, M. Legrand de Bordecoste, aux fonctionnaires qui ont proposé l'avancement du jeune Pluchart, messieurs Vaulchier et de Boissy, puis au décisionnaire final, le directeur général des douanes, conseiller d'Etat, le vicomte de Laitre, ce ne sont pas moins de quatre intervenants sur cinq qui appartiennent à la noblesse. Nous pouvons donc nous attendre à ce que la structure administrative comportant nombre de nobles normands soit un outil de relais de la puissance politique noble exercée plus haut dans la hiérarchie, notamment au sein des préfectures.

3.1. Influence de la noblesse dans le temps

Alors que les corpus des élus et candidats nous informent de la volonté de la noblesse quant à son investissement politique, le corpus des préfets et sous-préfets nous informe sur la confiance qu'accorde le pouvoir politique à la noblesse et se matérialise donc les moments de tension entre la noblesse et le pouvoir politique. Ainsi nous sommes informés par les changements de titulaires des moments de désaccord politique entre la noblesse et le pouvoir parisien, que ces désaccords soient motivés par la noblesse ou par le pouvoir.

Pour suivre efficacement l'évolution du corps préfectoral, nous avons repris les noms des préfets et sous-préfets disponibles dans les listes tenues à jour aux archives départementales⁸⁷⁶. Notre liste comporte 798 entrées correspondant à la totalité des noms de préfets et sous-préfets de Normandie, qu'ils soient ou non nobles. Pour affiner notre analyse, nous avons procédé au découpage du XIX^{ème} siècle en périodes de cinq années depuis 1800 jusqu'à 1900. Cette méthode permet d'établir l'instantané du nombre de préfets et sous-préfets nobles en fonction. De cette manière, lors des événements politiques majeurs, nous devrions voir apparaître un grand nombre d'entrées sur une courte période.

Au sein des préfectures, nous avons pu distinguer les fonctions de préfets, de sous-préfets, de secrétaires généraux de préfectures, de commissaires provisoires, d'administrateurs de district (pour la période 1789-1800), membres du conseil de préfecture. Dans un premier temps, nous pouvons nous intéresser au taux de présence de nobles au sein du personnel de préfecture sans distinction. Le taux moyen de la présence noble au sein de la haute administration départementale est de 35,8 %, soit plus d'un tiers des représentants de l'Etat⁸⁷⁷. Nous pouvons déjà établir que la noblesse est particulièrement sur-représentée au sein de ces fonctions hautement politiques.

⁸⁷⁶ Archives départementales du Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime, Série Z.

⁸⁷⁷ Le taux moyen sur les 23 périodes concernées est de 32,8%, soit un peu moins du tiers. Nous constatons donc de grandes variations.

Nous pouvons à présent en étudier le détail. Il est important de garder en mémoire qu'il y a vingt préfectures et sous-préfectures en Normandie. Lorsque le total des titulaires dépasse cette valeur, nous pouvons en déduire que certains préfets ou sous-préfets ont été démis de leurs fonctions au cours de la période. Les périodes 1815-1820, 1830-1835, 1845-1850, 1870-1875, sont particulièrement concernées par cette considération et cela correspond aux différents mouvements révolutionnaires du XIX^{ème} siècle. Nous constatons aussi que sous la Monarchie de Juillet le nombre de nominations demeure élevé. Il est probable que le renouvellement des générations, que l'on constate dans l'évolution du nombre de militaires dans les fonctions politiques, conduit à renouveler des préfets décédés et non démis.

Figure 68 : La noblesse dans les préfectures normandes

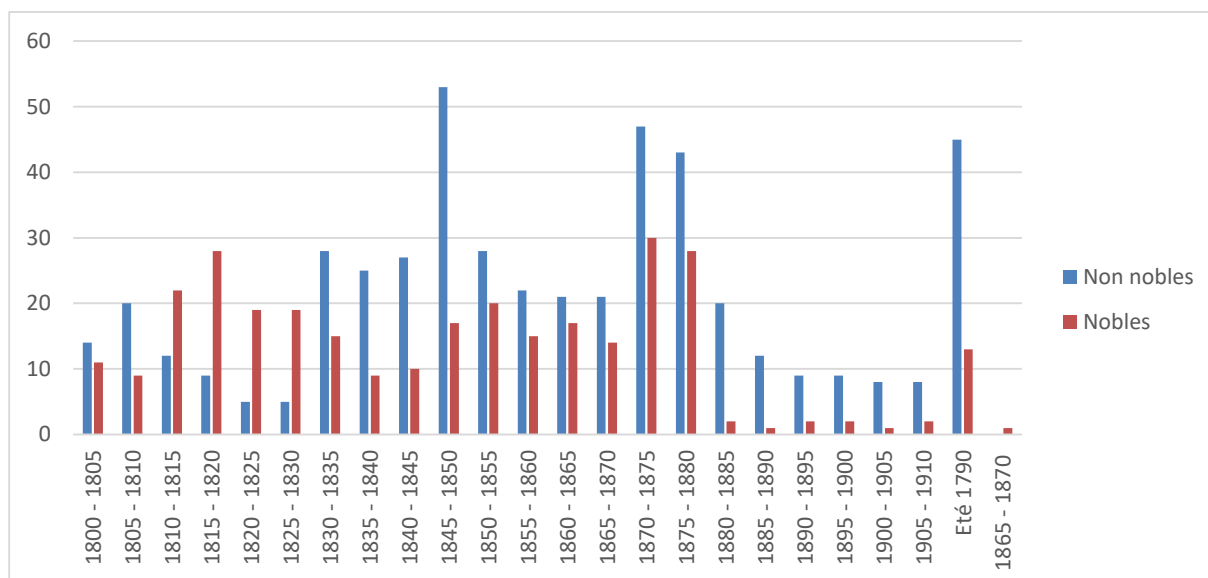
Périodes	Non-nobles	Nobles	Total général	Taux de nobles (en %)
1800 - 1805	14	10	24	41,67
1805 - 1810	23	6	29	20,69
1810 - 1815	16	18	34	52,94
1815 - 1820	9	27	36	75,00
1820 - 1825	5	17	22	77,27
1825 - 1830	5	18	23	78,26
1830 - 1835	27	14	41	34,15
1835 - 1840	25	8	33	24,24
1840 - 1845	31	10	41	24,39
1845 - 1850	57	19	76	25,00
1850 - 1855	29	19	48	39,58
1855 - 1860	23	13	36	36,11
1860 - 1865	21	16	37	43,24
1865 - 1870	24	14	38	36,84
1870 - 1875	48	30	78	38,46
1875 - 1880	45	28	73	38,36
1880 - 1885	20	2	22	9,09
1885 - 1890	10	1	11	9,09
1890 - 1895	12	1	13	7,69
1895 - 1900	9	1	10	10,00
1900 - 1905	6		6	0,00
1905 - 1910	7	1	8	12,50
Eté 1790	46	13	59	22,03
Total général	512	286	798	35,84

A la lecture du tableau, nous constatons que la période révolutionnaire et impériale permet à la noblesse d'acquérir une position dominante tout à fait considérable avec un taux supérieur à 20% entre 1789 et 1800, puis proche de 50% à la fin de l'Empire. Ce taux est aussi atteint en raison de l'éviction des préfets nobles nommés par Napoléon I^{er} par les nobles revenus avec Louis XVIII, puis par l'interruption des Cent Jours, où les premiers ont pu

remplacer les seconds avant de céder à nouveau leur place. Néanmoins, le nombre de nominations demeure relativement peu élevé si nous les comparons aux périodes suivantes, notamment à la Troisième République. De plus, l'anoblissement impérial, comme par exemple Joseph Lamagdelaine, préfet de l'Orne de 1800 à 1814, permet de modifier l'écart entre nobles et non-nobles et correspond au besoin d'élites fidèles que Napoléon I^{er} cherche à mettre en place à son bénéfice. Pourtant, c'est avec la Restauration que la noblesse compte le plus grand nombre de préfets et sous-préfets, marquant bien la mise en place à partir de 1814 d'un nouveau régime qui a pour objectif de faire disparaître les effets de la Révolution et qui tente de rendre à la noblesse provinciale le pouvoir exécutif local.

A contrario, la Monarchie de Juillet apparaît bien peu favorable à la noblesse ; accentuant l'idée d'une monarchie bourgeoise attachée à ce régime. Contrairement au régime précédent, qui s'était radicalisé, notamment sous la pression des Ultra et qui avait accentué la présence noble, la Monarchie de Juillet maintient un taux pratiquement constant. Nous pouvons en déduire que ce n'est pas la sur-représentation noble qui conduit au rejet du régime comme cela a pu être le cas avant 1830. Le manque d'adhésion de la noblesse peut avoir eu les mêmes conséquences. La noblesse s'abstenant de participer au régime de Louis-Philippe I^{er}, celui-ci perd en crédit auprès de populations encore très attachées aux schémas rassurant du village, du seigneur et de l'église. Enfin, dès la mise en place du Second Empire, nous constatons que la noblesse est à nouveau plus nombreuse à ces postes. Contrairement à ce que nous pourrions attendre, la chute de Napoléon III n'est pas immédiatement suivie par la baisse du nombre de nobles aux postes de préfets et sous-préfets. Il faut en effet attendre les années 1880 et l'échec de la tentative de restauration monarchique derrière le comte de Chambord pour que la noblesse soit très rapidement éloignée, voire pratiquement exclue entre 1900 et 1905, de ces fonctions.

Figure 69 : Comparaison de la présence noble et non-noble dans les préfetures normandes



Cette projection graphique permet une meilleure mise en valeur des événements, des moments de domination et de replis de la noblesse. La première phase révolutionnaire, entre 1790 et 1810, permet à la noblesse d'accéder à des fonctions politiques même si sa présence régresse progressivement jusqu'en 1810, date à laquelle la mise en place de la noblesse impériale fait croître les effectifs nobles. Cette croissance est due en particulier à l'anoblissement, par Napoléon I^{er}, des cadres politiques. Par conséquent, être désigné à une fonction accorde un titre ; donnant mécaniquement l'image d'un corps exclusivement noble. La période suivante, 1815-1830, est marquée par la domination quasi-exclusive de la noblesse. Une partie des anoblis est remplacée. Ils le sont systématiquement par des proches de la monarchie restaurée, parfois d'anciens émigrés. Ce choix politique peut par ailleurs expliquer l'échec local de la Restauration et permet de créer la nostalgie d'une période faste pour les légitimistes au cours des décennies suivantes. La période suivante, 1830-1850, est marquée par une nette réduction des effectifs nobles au sein des institutions. Ce reflux s'expliquant à la fois par le rejet des légitimistes et par la distance imposée par l'Etat qui se méfie aussi de cette noblesse précédemment trop influente. Le régime de Louis-Philippe I^{er} est dans son fonctionnement politique local marqué par l'idée d'une monarchie bourgeoise. C'est au cours de la période suivante, 1850-1870, que la noblesse parvient à reprendre une place considérable au sein des institutions politiques sans jamais retrouver l'influence perdue en 1830. Enfin, la chute du Second Empire est doublée par la disparition de la noblesse en politique. Cette perte d'influence n'est pas immédiatement consécutive au changement de régime. Il faut en effet attendre les années 1875-1880 pour constater que la présence noble régresse massivement. A cette époque, l'influence noble est brisée nationalement par l'échec

du duc de Magenta, le président Patrice de Mac-Mahon et l'impossibilité d'obtenir d'Henri d'Artois, comte de Chambord, un véritable engagement qui soutiendrait les royalistes français⁸⁷⁸.

3.2. *Influence de la noblesse normande sur son territoire*

Au-delà de la nomination à une fonction, la question de la localisation des préfets nobles nous paraît importante. En effet, un préfet parvenant à faire respecter le pouvoir de l'Etat dans son département aura loisir de rester un peu plus longtemps en fonction. Nous avons précédemment évoqué le cas de Joseph Lamagdelaine, resté en fonction de 1800 à 1814 et fait baron en janvier 1810. Par ailleurs, le pouvoir central aura tout intérêt à nommer dans les préfectures et sous-préfectures des personnalités qui seront plus aisément acceptées par les représentants locaux, élus ou représentatifs. C'est pourquoi nous allons à présent nous intéresser à la géographie des préfectures tenues par la noblesse.

Figure 70 : Préfets et sous-préfets en Normandie

Préfectures et sous-préfectures	Non nobles	Nobles	Total général	Part de nobles (en%)
Alençon	19	27	46	58,70
Bayeux	15	19	34	55,88
Evreux	29	29	58	50,00
Rouen	16	16	32	50,00
Valognes	16	16	32	50,00
Falaise	16	14	30	46,67
Saint-Lô	20	17	37	45,95
Les Andelys	31	25	56	44,64
Pont-L'Evêque	19	14	33	42,42
Cherbourg	15	11	26	42,31
Bernay	33	20	53	37,74
Avranches	16	9	25	36,00
Mortain	23	12	35	34,29
Verneuil-sur-Avre	8	4	12	33,33
Lisieux	25	11	36	30,56
Vire	24	9	33	27,27
Louviers	41	13	54	24,07
Caen	96	30	126	23,81
Pont-Audemer	44	13	57	22,81
Coutances	25	4	29	13,79
Total général	531	313	844	37,09

⁸⁷⁸ Si les articles de Charles Savary ont probablement cristallisé l'attention sur le problème du drapeau que le comte de Chambord ne voulait en aucun cas qu'il soit tricolore, il est probable que sans postérité et malade, Henri d'Artois n'ait pas véritablement souhaité s'installer sur le trône de France. La trahison de Mac-Mahon, faisant voter le septennat alors même qu'il lui refusait une entrevue a certainement accentué cette orientation.

Il ressort de ce tri que les leviers de la gestion administrative et politique locale sont essentiellement détenus par la noblesse dans des secteurs traditionnellement plus proches de la couronne. En effet, Evreux et Alençon sont des fiefs traditionnels de la famille royale. Les secteurs des Andelys, de Bernay, de Bayeux, Falaise, Valognes et de Saint-Lô sont aujourd'hui encore des espaces politiquement conservateurs et donc plus proches des valeurs de la noblesse. Par opposition, les secteurs de Vire, de Lisieux, de Verneuil-sur-Avre, de Pont-Audemer ou de Louviers sont plus industrialisés au XIX^{ème} siècle et disposent donc d'une élite bourgeoise locale plus développée. Notons que la sous-préfecture de Verneuil-sur-Avre est aussi le secteur géographique où se concentre la noblesse du département de l'Eure. Il faut en déduire que l'influence politique n'est pas en correspondance avec un effectif réduit ou considérable. Par ailleurs, le secteur de Verneuil-sur-Avre disposant d'une noblesse nombreuse est politiquement très marqué par celle-ci, notamment par la figure du comte de Barrey, maire de Verneuil-sur-Avre. Pour les deux capitales normandes, nous constatons de grandes disparités. En effet, Rouen apparaît plus propice à la noblesse, probable héritage du Parlement d'Ancien Régime, alors que Caen, disposant numériquement d'un plus grand nombre de fonctionnaires nobles, est moins favorable à la noblesse. Cette impression masque l'importance de préfets restés longtemps à leur poste, comme Casimir Guyon de Montlivault⁸⁷⁹ ou Augustin Leprovost de Launay⁸⁸⁰ pour la noblesse et Louis Target pour les non-nobles⁸⁸¹. L'aspect économique vient contrebalancer l'atout que représente le regroupement de la noblesse. Ainsi, lorsque les nobles sont nombreux mais désargentés, ils sont infiniment moins influents au sein de l'administration.

3.3. Influence de la noblesse dans les fonctions

D'un point de vue global, nous remarquons aussi que le taux de nobles présents à des fonctions préfectorales approche 40 % et qu'à l'exception de Caen, la noblesse représente plus de 45% des fonctionnaires. Ce cas particulier, nous pouvons l'analyser spécifiquement.

⁸⁷⁹ Préfet de 1816 à 1831

⁸⁸⁰ Préfet de 1861 à 1870

⁸⁸¹ Préfet de 1830 à 1843

Figure 71 : Fonctions en préfectures à Caen

A la Préfecture de Caen	Non noble	Nobles	Total	Part en %
Commissaire Provisoire	6	0	6	0,00
Membre du Conseil de Préfecture	55	7	62	11,29
Préfet	24	19	43	44,19
Secrétaire général de la préfecture	2	1	3	33,33
Secrétaire Général du Département	8	2	10	20,00
Sous-Préfet	1	1	2	50,00
Total :	96	30	126	23,81

Nous voyons apparaître ainsi les différentes fonctions au sein de la préfecture de Caen au cours du XIX^{ème} siècle. Lorsque nous isolons les fonctions de préfet, nous rejoignons les valeurs constatées pour les autres préfectures ; signifiant que la noblesse normande est en capacité de s'imposer dans les grandes villes de la région tout au long de la période au point de représenter presque la moitié des préfets. Une telle proportion tend à démontrer l'importance de la noblesse aux yeux des institutions nationales⁸⁸².

Nous pouvons détailler les fonctions préfectorales caennaises les plus sensibles à l'influence politique de la noblesse. En fonction du niveau hiérarchique atteint, nous pourrions mesurer l'influence réelle de la noblesse auprès du pouvoir central.

Figure 72 : Fonctions en préfecture, en Normandie

Fonctions	Non-Noble	Noble	Total général	Part de nobles (en %)
Administrateur de District	46	13	59	22,03
Commissaire Provisoire	7		7	0,00
Membre du Conseil de Préfecture	55	7	62	11,29
Préfet	104	94	198	47,47
Secrétaire général de la préfecture	2	1	3	33,33
Secrétaire Général du Département	9	10	19	52,63
Sous-Préfet	308	188	496	37,90
Total général	531	313	844	37,09

Nous observons que la noblesse tient essentiellement les fonctions d'encadrement et se trouve peu représentée au sein de la hiérarchie. La noblesse n'est donc pas encline au népotisme ni au clientélisme social. Un noble disposant d'un pouvoir ou des attributs d'une fonction ne semble pas avoir tendance à placer ses amis et proches à diverses strates inférieures. La domination politique de la noblesse est marquante sur les deux premiers tiers du XIX^{ème} siècle. Nous pouvons nous intéresser aux solutions trouvées par la noblesse pour transformer l'écueil politique de la période 1789-1800 en une si grande réussite. Rappelons que la noblesse ne représente, en Normandie, que 2% de la population totale.

⁸⁸² Ce tableau confirme aussi que la période révolutionnaire est bien peu favorable à la noblesse.

Chapitre 3 : L'épisode de la Deuxième République, moment de rupture

La crise politique de 1848 débute par une crise agricole considérable qui touche très durement la société normande. Ainsi, Gabriel Désert⁸⁸³ a pu estimer que les salaires normands peuvent, dans certains cas être divisés par dix réduisant la capacité de la population à acquérir le minimum vital et provoquant une colère populaire détournée contre les institutions en place et les élites gouvernantes, tant localement que nationalement. Et les investissements que la noblesse normande a menés pour reconstituer sa puissance financière, et donc politique, ont pu provoquer des conflits entre grands propriétaires et petits agriculteurs disposant de moins de moyens. Par ailleurs, d'après les conclusions de MM Devon et Perrot⁸⁸⁴ le caractère très industrialisé de la Normandie accroît l'effet de troubles. Le grand nombre d'ouvriers, plus de 150 000 en Seine-Inférieure, rend plus sensible les variations des sentiments populaires et les difficultés politiques sont sensibles dès 1846. Pour autant, les différents départements normands ne seront pas concernés de la même manière par les mouvements populaires et les bandes de mendiants, les départements bas-normands étant particulièrement moins sensibles que les haut-normands. Il semble que le corps politique bas-normand ait plus rapidement pris conscience des difficultés et ait réussi à mieux se maintenir aux commandes du pouvoir local. Nous aurons à nous en assurer en observant la composition des listes des élus de cette période 1846-1852.

Nous envisagerons l'impact de la Deuxième République sur la noblesse par le biais de trois aspects de la vie économique et sociale de la noblesse normande. D'abord en envisageant l'influence de la noblesse et de son mode de vie sur les décideurs de la Révolution. Ensuite en faisant un bilan de la fortune noble à mi-parcours du siècle. Et enfin, en détaillant le renouvellement générationnel qui touche alors la noblesse normande.

1. La noblesse normande inspire le Gouvernement provisoire

Nous pouvons relever dans le déroulement et les conséquences de ces événements révolutionnaires l'influence de Jacques Charles Dupont dit de l'Eure dans la mise en place de la République. Après une carrière d'arriviste politique, soutien puis opposant à la

⁸⁸³ Gabriel DESERT, « Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^{ème} siècle, 1846-1851 », in *Cahier de la Société de l'Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, 1956, pp. 37-64.

⁸⁸⁴ P DEVON, « Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^{ème} siècle, 1846-1851 », in *Cahier de la Société de l'Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, 1956, pp 142-164.

Restauration⁸⁸⁵, à la Monarchie de Juillet, il est littéralement porté au siège de Président du gouvernement provisoire lors des événements de février 1848. Sa proximité avec les légitimistes et les admirateurs du marquis de la Fayette dont il fut longtemps l'ami, lui ont permis de construire son personnage d'opposant politique quoi qu'il fut ministre en 1830. Si sa probité et son engagement politique en font une personnalité respectée par la plupart des gens de son époque, son choix de voter en faveur du bannissement de la famille d'Orléans aura nécessairement un impact notable sur la noblesse. En effet, dans un monde politique ouvert à l'ensemble des électeurs masculins et dans lequel le poids des ouvriers est considérable, l'éviction de la famille royale est un signal très anti-nobiliaire.

1.1. Renouveau du personnel politique : de nouveaux députés, moins de nobles

Dans le cas du canton d'Amfreville-la-Campagne dont le corps politique avait été étudié par Philippe Marche⁸⁸⁶, nous constatons que le retour de la noblesse aux affaires politiques se produit dès la mise en place de la Seconde République. Le légitimiste Ernest Poret de Blosseville est élu conseiller général le 27 août 1848. L'éviction de la branche orléaniste du trône de France permet alors aux légitimistes de renouer avec le pouvoir politique. Ce ralliement au gouvernement du président Louis-Napoléon Bonaparte aura des conséquences fructueuses pour ces personnalités ralliées. Ainsi, Ernest Poret de Blosseville sera un candidat officiel du Second Empire aux élections de 1857. Il n'est donc pas surprenant de constater que le marquis de Blosseville sera élu sans difficultés le 12 février 1857. Notons qu'il remplace à cette fonction le baron de Montreuil. Cela illustre le fait que la noblesse réinvestit le jeu politique immédiatement après le départ de la famille des ducs d'Orléans.

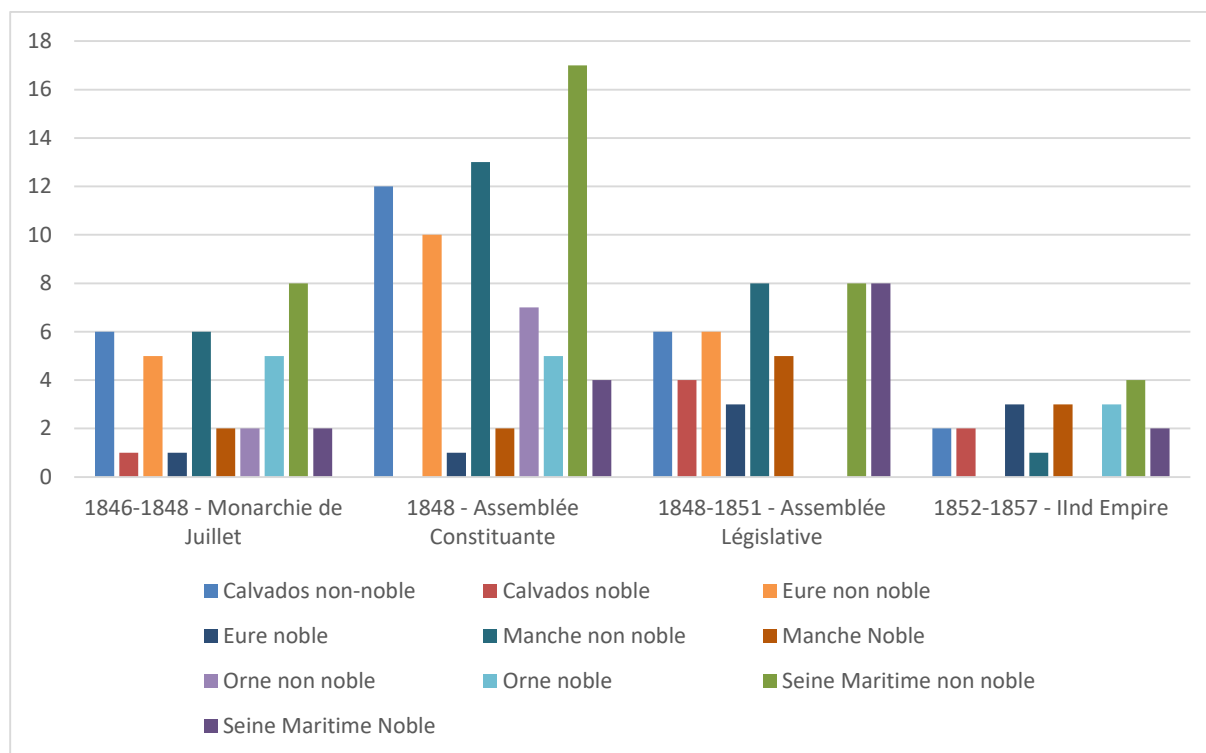
A partir du corpus des députés de Normandie, nous pouvons suivre l'évolution du renouvellement du personnel politique au moment du changement de régime et en déduire les conséquences politiques pour la noblesse⁸⁸⁷. Nous avons choisi de reprendre le corpus des élus dès le scrutin de 1846 pour intégrer les premiers mouvements de contestation à l'observation du renouvellement forcé des élites politiques.

⁸⁸⁵ Il est fait chevalier le 26 avril 1810 et appartient de fait à la noblesse impériale. Pourtant, il occultera cette distinction au cours de sa carrière politique locale.

⁸⁸⁶ Philippe MARCHE, « 1787-2004, Histoire politique du canton d'Amfreville-la-Campagne. », *opus cit.*

⁸⁸⁷ Au cours du XIX^{ème} siècle, il y eut 1284 sièges attribués aux députés normands, 466 étaient tenus par des nobles.

Figure 73 : Les députés normands selon leur qualité (1846-1857)



Le diagramme ci-dessus fait ressortir l'évolution de la présence noble au sein de l'Assemblée Nationale Constituante puis du Corps Législatif⁸⁸⁸ lors des différents changements de régime au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. A la faveur de la révolution de 1848, la noblesse, déjà peu nombreuse, n'est plus représentée dans le Calvados, alors que les autres départements ne connaissent pas un revirement politique particulier à cette occasion. Nous constatons même que la noblesse de Seine-Inférieure progresse considérablement. Il n'est pas surprenant de constater que la mise en place du Second Empire se concrétise par la disparition des députés non-nobles dans l'Eure et l'Orne, dans le département de la Manche, c'est une majorité écrasante qui s'installe. Cette tendance s'installe dès le scrutin instituant l'Assemblée Nationale Législative de 1849. La noblesse est ainsi plus nombreuse dans tous les départements qu'elle ne l'était pour l'Assemblée Nationale Constituante. Le gouvernement provisoire présidé par Jacques-Charles Dupont de l'Eure met en place une situation politique très favorable à la noblesse qui affronte alors véritablement le suffrage universel. Cette tendance s'accroît lors de la mise en place de l'Empire, puisqu'il n'y a plus de députés non nobles dans l'Eure et dans l'Orne entre 1852 et 1857. Il semble donc que la noblesse normande sorte renforcée de la crise politique induite par la Deuxième

⁸⁸⁸ Le changement de nom entre ses assemblées [Assemblée Nationale Constituante puis Assemblée Nationale Législative et enfin Corps Législatif] ne parviendra pas à faire disparaître le principe de suffrage universel.

République. Il est donc intéressant de savoir si les élus de 1852 sont les mêmes que ceux de 1846.

1.2.Le changement des personnalités nobles et sa signification

Nous pouvons reprendre la liste des députés normands élus entre 1846 et 1857 pour suivre l'évolution de la présence noble à l'assemblée des députés⁸⁸⁹. Le détail des noms des personnes concernées par ces variations nous permettra de comprendre les ralliements de la noblesse à la Deuxième République mais aussi de mettre en valeur le renouvellement des générations à l'œuvre au sein de la noblesse normande⁸⁹⁰.

⁸⁸⁹ Assemblée censitaire en 1846 et nommée « Chambre des députés » remplacée par l'Assemblée Nationale Constituante puis Législative et par le Corps Législatif, tous trois élus au suffrage universel.

⁸⁹⁰ Sont indiqués en violet ceux des députés nobles qui auront une carrière impériale suite à leur élection de 1848. En vert clair ceux qui sont bousculés par la Révolution de 1848 mais qui reviennent dans le champ politique après 1850. En vert foncé, le baron Levassesseur, seul député présent sur l'ensemble de la période observée.

Figure 74 : Les nobles élus entre 1846 et 1852

Départements :	1846-1848	1848	1848-1851	1852-1857
Calvados				
de Caulaincourt			1	1
des Rotours de Cheaulieu			1	
d'Houdetot			1	
d'Houtetot	1			1
Riout de Neuville			1	
Eure				
Cordier de Montreuil		1		1
d'Arjuzon				1
de Broglie			1	
Laffitte	1			
Lefebvre de Vatimesnil			1	
Suchet d'Albufera			1	1
Manche				
Brohyer de Littinère				1
comte Daru			1	
de Kergorlay				1
de Saint-Germain			1	1
de Tocqueville	1	1	1	
des Essarts		1		
Ferré des Ferris			1	
Goulhot de Saint-Germain			1	
Lebrun de Plaisance	1			
Orne				
baron Mercier	1			1
comte Curial		1		
comte His de Butenval	1			
de Tircuy de la Barre de Corcelle	1	1		
de Vaudoré		1		
d'Escorches de sainte-Croix				1
Destutt de Tracy	1			
Gouhier de Charencey		1		
marquis Destutt de Tracy		1		
Villedieu de Torcy	1			1
Seine-Inférieure				
baron Dupin		1	1	
baron Levavasseur	1	1	1	1
Cécille		1	1	
de Chasseloup Laubat	1		1	
de Rochechouart de Mortemart			1	1
Lemoyne d'Aubermesnil			1	
Martin de Villers			1	
Rangéard de la Germonière		1	1	
Total général	11	12	20	13

Sur 37 occurrences, seuls 4 nobles sont élus en 1846 puis en 1852, seuls 4 sont élus en 1848 et en 1852 et 4 sont élus pour la première fois en 1852. Un seul est élu à chacun des scrutins. Les 24 restants ne sont donc élus que sur une partie de la période, soit qu'ils furent battus, soit qu'ils ne se représentent pas lors du scrutin de 1852.

D'un point de vue global, la noblesse normande ne régresse pas politiquement au moment des événements révolutionnaires de 1848. Elle gagne même un siège. Par contre, les progrès lors de la législature suivante sont très notables avant de retrouver un nombre de sièges proches des périodes antérieures. Cette stabilité est obtenue par le renouvellement massif des élus. Bien peu sont maintenus d'une période sur l'autre. Seul le baron Levavasseur, de la noblesse impériale, parvient à se faire réélire à chaque scrutin. Bon nombre des élus de 1848 ne le seront qu'à cette occasion.

La Deuxième République est donc un moment d'espoir politique, y compris pour la noblesse normande qui s'investit massivement dans les élections législatives. Pourtant, cet engouement n'aura pas de suite. Il est même intéressant de remarquer que la noblesse impériale dispose d'un capital politique positif lors de cette transition républicaine. Comme le scrutin n'est plus censitaire à partir de 1848, nous pouvons nous attendre à une nette régression des élites foncières traditionnelles au profit des classes émergentes, bourgeoisie, commerce et artisanat. Il semble que la noblesse normande ait réussi à passer outre cet aspect pour investir les sièges de 1848. Mais cette victoire n'est pas décisive ni durable. Nous pouvons nous intéresser à l'un des facteurs de variation en 1848, l'importance devenue négligeable de la fortune. Si la noblesse est si nombreuse en 1848, n'est-ce pas aussi parce que le cens l'excluait comme d'autres de la politique ?

2. Etat de la fortune noble à la fin de la première moitié du XIX^{ème} siècle et son influence politique

La noblesse, notamment par l'accroissement de la valeur foncière et la restitution dite du « milliard des émigrés », et considérant que la Révolution avait sanctifié le droit de propriété, n'avait globalement pas connu de crise économique durable dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Ainsi, à Glisolles, la famille Clermont-Tonnerre menait une vie châtelaine confortable malgré les événements révolutionnaires. Acheté aux héritiers du marquis Prosper de Longueil⁸⁹¹, le domaine du duc Anne-Gabriel de Boulainvilliers⁸⁹² s'étalait autour d'un

⁸⁹¹ Elisabeth de CLERMONT-TONNERRE, *Histoire de Samuel Bernard et de ses enfants*, Paris, Champion, 1914, p.95.

⁸⁹² Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse E 2988

château plus moderne, dont il ne reste rien aujourd'hui, et fut utilisée par ses propriétaires successifs pour des rencontres mondaines, des parties de chasse et des représentations théâtrales⁸⁹³. Le domaine ne fut pas endommagé par la Révolution, notamment en raison de l'intervention du jeune Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, même si l'armée avait pu prendre des casseroles et une baignoire en cuivre, quelques bois et des matelas de laine. Heureusement pour les héritiers du duc de Boulainvilliers, M. Plantée, son homme d'affaires ébroïcien, avait veillé à racheter les biens nationaux mis en vente, ceux-ci incluant l'église de Grigneuseville et le presbytère de Glisolles⁸⁹⁴. Certes, on a crié « A bas les tyrans, Vive la République, Vive la liberté et l'égalité » et le cahier de doléances a souhaité la démolition du colombier, symbole du pouvoir seigneurial (elle n'aura lieu qu'en 1841)⁸⁹⁵. Il apparaît que, même pour la famille Clermont-Tonnerre, la perte d'une baignoire représente un dommage considérable. En effet, celle-ci ne sera remplacée qu'en 1821.

Nous le voyons, la fortune noble était toujours aussi variable, même si l'appartenance sociale constituait un lien à la force considérable. Ces variations de fortunes ne peuvent qu'introduire des ressentiments de la part des moins enrichis des nobles. Nous l'avons largement commenté avec Victorien Lottin de Laval. De cette disparité financière découle progressivement des comportements très divergents risquant de créer des ruptures du sein du groupe.

2.1.L'importance pour la noblesse de la modernité économique et politique

Pour mieux comprendre la force de la noblesse normande, il nous faut tenter de mieux cerner sa place dans l'économie de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Le tissu industriel normand, tel que nous le décrit Alain Leménorel, éprouve de sérieuses difficultés d'adaptation au cours du XIX^{ème} siècle⁸⁹⁶. Les raisons de la crise sont multiples, mais certains auteurs n'hésitent pas à dénoncer la noblesse comme facteur aggravant de la désindustrialisation. Certaines familles sont parfois attachées à des processus surannés, négligeant des investissements coûteux mais nécessaires. Ces cas ne sont pas la majorité, au contraire, nous avons remarqué le dynamisme économique de la noblesse. La noblesse normande ne se

⁸⁹³ Françoise ORSONI-AVILA, « Le moulin de Glisolles », in *Connaissance de l'Eure* n° 116, avril 2000.

⁸⁹⁴ Presbytère dans lequel Aimé Marie Gaspard cachera un prêtre.

⁸⁹⁵ Archives départementales de l'Eure. Dépôt des communes, 30 ventôse an II

⁸⁹⁶ Alain LEMENOREL, « Pourquoi la Basse-Normandie s'est-elle désindustrialisée au XIX^{ème} siècle ? », in *l'Information Historique*, 1985, t 47, pages 183 à 192.

cantonne pas à l'amélioration de son patrimoine ou à la prolongation de ses habitudes. Très rapidement, nous pouvons observer l'introduction d'éléments modernes dans la gestion noble.

L'un des premiers aspects de la modernité que nous pouvons mettre en valeur serait le recours fréquent aux crédits. Nous en avons la manifestation au sein des dossiers d'indemnisation constitués au titre de la loi dite du « milliard des émigrés ». Nous pouvons affiner cette observation en observant la répartition de la dette au sein des familles ayant constitué des dossiers dans le cadre du Milliard des émigrés. Sur les 583 personnes demandant indemnisation, 168 sont endettées.

Figure 75 : La dette de la noblesse émigrée⁸⁹⁷

Catégorie	Valeurs dues : (en francs)	Nombre de familles :
1	plus de 10 millions	1
2	plus de 1 million	3
3	plus de 500 mille	1
4	de 250 à 500 000	6
5	de 100 à 250 000	9
6	de 75 à 100 000	7
7	de 50 à 75 000	7
8	de 25 à 50 000	19
9	de 10 à 25 000	40
10	de 5 à 10 000	19
11	de 1 000 à 5 000	35
12	moins de 1 000	21

Les neuf premières catégories sont à peine plus nombreuses que les trois dernières. La majorité de la noblesse normande est en fait peu endettée. Après 1825, la situation financière de la noblesse normande émigrée est relativement favorable. Cela permet la reconstitution du domaine agricole ou l'intégration du milieu financier, de la rente. L'observation du taux d'endettement nous indique que la noblesse connaît une situation financière stable⁸⁹⁸. Les difficultés liées à la Révolution française et à l'émigration ne semble pas altérer la bonne santé des bourses nobles. Ainsi, le baron Hurel⁸⁹⁹ doit-il à son décès 236 francs à son beau-frère, une somme peu considérable comparé à ses actifs estimés à plusieurs milliers de francs. Cependant, le recours au crédit se fait encore essentiellement de manière privée à la fin de notre période. Ainsi, Louis Alexandre du Chapelet de Maillebois emprunte 10 000 francs à sa tante M^{me} de Bruncourt⁹⁰⁰. Le document n'est même pas notarié et simplement noté sur le

⁸⁹⁷ Archives départementales du Calvados, Série 1Q, dossier 1Q. 399.

⁸⁹⁸ Ce taux varie de 4 326,19 % pour le marquis Jacques Gabriel Louis LE CLERC de JUIGNE, le plus endetté, à 0,09% pour Marie Anne André des POMMERAIS.

⁸⁹⁹ Archives départementales de l'Eure, Répertoire des brochures, 2 Br 2.

⁹⁰⁰ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3335.

verso d'un permis de chasse daté de 1871. Le « milliard des émigrés » accélère l'entrée de la noblesse dans le marché des valeurs. Les sommes perçues sont des rentes de l'État convertibles. Certains les conservent, d'autres les réalisent, pour réinvestir dans le foncier ou pour investir dans l'industrie. Nous pouvons utiliser le mariage du comte Arnaud Léopold Daniel Boisdénemets avec Caroline Sophie Demetz⁹⁰¹ pour caractériser le comportement de la noblesse normande. Dès l'article deux du contrat, signé en 1846, la destination des sommes avancées aux époux est spécifiée⁹⁰². Il est stipulé explicitement la destination de la dot portée à 50 000 francs. « Le capital devra être utilisé provisoirement en mandat du trésor ou par un dépôt à la caisse des consignations » avant d'être converti en rentes, valeurs d'état ou garanties, en actions de la Banque de France. Cet exemple pris parmi d'autres, dont les Clermont-Tonnerre⁹⁰³, Les Bottée de Foulmont, Choderlos de Laclos⁹⁰⁴ ou Leclerc de Pulligny⁹⁰⁵, montre que la noblesse normande utilise tout au long de notre période des outils modernes de l'économie. Nous pouvions aussi évoquer les assurances-vie contractées par Victorien Lottin de Laval⁹⁰⁶ auprès de la New-York, ou celui de Gaspard Louis Aimé de Clermont-Tonnerre auprès de la Compagnie Générale⁹⁰⁷, celle d'Adolphe Odoard du Hazé concernant son usine « de la Motte »⁹⁰⁸ auprès de la compagnie rouennaise *Phénix*. Les directeurs de ces institutions sont souvent des membres de la noblesse française, montrant que le marché des valeurs mobilières présente beaucoup d'attraits pour la noblesse.

Même si la présence noble se maintient dans les secteurs traditionnels ou élevés de l'économie, tous ses membres ne pouvaient se hisser à des fonctions élevées. Ainsi, la noblesse va avoir accès à un nombre de plus en plus important d'activités professionnelles ou industrielles. Grâce à l'état statistique des usines de Louviers, nous pouvons découvrir certaines de ces nouvelles activités nobiliaires⁹⁰⁹. Là encore ce sont des investissements industriels. Le canton de Louviers dispose en 1867 de 79 établissements industriels. Parmi ceux-ci, nous avons pu repérer deux entreprises détenues et gérées par des membres de la noblesse normande. Nous avons ainsi, la fabrique de draps de messieurs Lecoeur et de Postel, et la filature de M. Turgis de Oissel. Dans ces deux situations, il s'agit d'entreprises

⁹⁰¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 13 J 10.

⁹⁰² Les parents de l'épousée apportent la somme considérable de 50 000 francs. Les BOISDENEMETS sont visiblement incapables de proposer une somme équivalente. Ils offrent le château de Cahaigues, domicile familial en plus de 4 000 francs d'actifs disponibles.

⁹⁰³ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2909.

⁹⁰⁴ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3263.

⁹⁰⁵ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 604.

⁹⁰⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3712.

⁹⁰⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 335.

⁹⁰⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 1014

⁹⁰⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 381.

véritablement industrielles. La fabrique de draps de MM. Lecoeur et de Postel fait travailler 150 ouvriers. Cet ensemble est donc loin de correspondre à une entreprise artisanale. De plus, les deux entreprises emploient des pompes à feu, sous-entendant un investissement important pour moderniser et mécaniser les postes de travail. Nous pouvons penser que la noblesse intervient dans ces entreprises comme bailleur de fonds. Dans le cas de la filature Turgis de Oissel, les machines développent 20 chevaux vapeur, et actionnent 2 000 broches. Si les effectifs de cette usine sont réduits, environ 80 ouvriers, c'est en raison de l'importance des moyens mécaniques. A titre de comparaison, l'usine de draps de M. de Postel ne dispose que d'une puissance de 8 à 10 chevaux vapeur. Dans le même esprit, nous avons l'exemple des coupes du bois de la Bretèche. Une mention marginale indique que Laurent de l'Homme⁹¹⁰ est briquetier à Conches-en-Ouche. L'achat de bois correspond aux besoins de ses fours.

L'introduction de la noblesse dans l'industrialisation des activités traditionnelles se fait par le biais des investissements. En échange d'une participation financière, les membres de la noblesse normande peuvent accéder à des postes de direction dans des secteurs où la noblesse est habituellement absente. Ces usines correspondent cependant à la modernisation d'activités traditionnelles. La particularité de la noblesse normande est d'y intégrer de la modernité technique. Il ne s'agit pas d'activités radicalement nouvelles. Dans cette optique, nous pouvons évoquer le cas du mariage de Jean Leclerc de Pulligny avec Théodora Lucassen en 1884⁹¹¹. Avec ce mariage, la famille des Leclerc de Pulligny engage l'ensemble de sa fortune foncière et financière. En contrepartie, ils obtiennent de la famille Lucassen de confortables perspectives d'avenir. La jeune apporte de sa Hollande natale, 20 000 francs en numéraire, 70 000 francs en rentes placées à 5%, mais surtout 3/32^{ème} de l'héritage de son père sur une propriété sucrière à Java, deux parcs à huitres en Hollande, et diverses créances en florins. L'article 10 du contrat de mariage stipule que la jeune femme prendra en charge la direction de la terre sucrière de Kermenglen à Java. Le reste des articles, trente-quatre sur quarante-quatre, exposent les méthodes que le jeune marié tient à mettre en œuvre dans la gestion de la dite terre sucrière, montrant que la noblesse normande s'envisage un avenir industriel important, surtout dans l'industrie sucrière, alors innovante et courante en Normandie et en Picardie voisine.

Notons aussi que les activités professionnelles peuvent être radicalement nouvelles. Nous pensons notamment au poste de membre du conseil de la Banque de France et de membre du comité consultatif de l'administration des hospices qu'occupe Henri Lefebvre de

⁹¹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3695.

⁹¹¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 604.

Vatimesnil. Mais aussi les fonctions du baron Hurel, membre du conseil de surveillance de la Compagnie des hauts fourneaux et forges de Chambon⁹¹². Ces postes de consultants sont fréquents dans les familles de la noblesse normande. Il n'y a pas une période précise que nous pourrions désigner comme plus favorable. Le cas du baron Hurel est très précoce, dès 1810, celui d'Henri de Vatimesnil un peu plus tardif, entre 1835 et 1850.

Pour envisager l'implication de la noblesse dans les activités professionnelles qui lui étaient précédemment interdites, nous avons privilégié un cas particulier représentatif⁹¹³. Nous avons recensé grâce à l'Annuaire Virois contenant les références de 319 commerçants, parmi eux 19 sont nobles. Ces chiffres donnent une proportion de 5,95 % de nobles parmi les commerçants. Alors que la noblesse ne représente que 0,80 à 0,89% de la population totale⁹¹⁴. Nous voyons que la noblesse normande ne se cantonne pas à ses domaines ou à des activités agricoles. Au cours de notre période, les activités traditionnelles s'effacent au profit d'un éventail de plus en plus important de professions. Nous pouvons obtenir un instantané de cette situation grâce à la liste de commerçants et industriels de Vire⁹¹⁵. Sur les 836 noms, la noblesse représente 6,2%. Une part tout à fait honorable si nous acceptons comme juste la proportion moyenne de 2% de nobles au sein de la population du Calvados.

Figure 76 : Place de la noblesse dans l'économie à la fin du XIX^{ème} siècle⁹¹⁶

Activités :	Ensemble des Professionnels du secteur :	Nombre de Nobles dans chaque profession
Artisans	236	10
Banquiers	22	2
Commerçants	319	19
Métiers d'hygiène	4	0
Industriels	238	15
Propriétaires	17	6
Total général	836	52

Nous remarquons que la noblesse s'implique essentiellement dans les fonctions industrielles et commerciales. Deux activités qui regroupent près de la moitié des effectifs. Mais ils représentent chaque fois une part tout à fait mineure des effectifs généraux des

⁹¹² Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 2 Br 2.

⁹¹³ « Les industriels, propriétaires et commerçants de l'arrondissement virois », in *Annuaire virois*, VIRE, 1865, pp. 140-274.

⁹¹⁴ Avec une densité noble moyenne de 0,55 à 0,61%.

⁹¹⁵ « Les industriels, propriétaires et commerçants de l'arrondissement virois », in *Annuaire virois*, VIRE, 1865, pp. 140-274.

⁹¹⁶ « Les industriels, propriétaires et commerçants de l'arrondissement virois », in *Annuaire virois*, VIRE, 1865, pp. 140-274.

professionnels locaux. A l'exception de la mention « Propriétaire » qui demeure un qualificatif que la noblesse apprécie de porter. Notons qu'elle n'est plus majoritaire dans ce domaine. En détaillant les activités, nous voyons que les métiers liés à la filature demeurent des professions très recherchées par la noblesse. Des activités qui la confortent dans sa place d'élite industrielle locale. Pas moins de 18 nobles travaillent dans la production des dérivés du coton, un seul cependant, les vend. L'intérêt de cette source est surtout de montrer que la noblesse s'intègre à des rangs moins élevés de l'économie locale. La noblesse normande, moins influente peut-être, en matière de propriété du sol, reste néanmoins attachée à celle-ci. Nous en voyons la caractérisation dans la profession d'horticulteur ; intitulé exclusivement porté par la noblesse viroise ; lui permettant de se distancier du reste de la profession de jardinier. Cette caractérisation n'est pas réservée à la noblesse de l'arrondissement de Vire. En effet, M. de Bonnechose, vice-président de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, se présente comme propriétaire-horticulteur à Monceaux⁹¹⁷.

L'arrondissement de Vire nous est connu pour d'autres raisons. Les industriels de Vire réagissent vivement dans une lettre adressée à l'Empereur Napoléon III⁹¹⁸. Vire et son canton regroupe, en 1860, plus d'une centaine d'usines faisant travailler 4 500 ouvriers. Nous sommes donc dans un secteur industriel non négligeable. Pour parvenir à maintenir et développer leur industrie, la chambre consultative souhaite la construction d'une voie ferrée dédiée à la ville de Vire. En effet, « il faut presque autant de temps et plus de fatigue pour arriver au chemin de fer le plus voisin, qu'il n'en faut pour aller de Paris à Londres et à Bruxelles⁹¹⁹ ». Cette demande, conjuguée au besoin de l'installation d'un télégraphe pour lequel la chambre consultative a déjà acquis le local, sont les signes d'une volonté de modernisation. Mais, en dehors de la fonction honorifique réservée au maire de Vire, la noblesse est absente de cette chambre. Pourtant, la présence d'un maire noble en 1860, dans une ville moyenne, tendrait à prouver que la noblesse y est encore solidement implantée⁹²⁰. De plus, nous avons vu la place que prend la noblesse locale dans l'industrie et l'artisanat virois. Dans ces conditions, nous pensions en trouver plus de représentants au sein de la

⁹¹⁷ *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux*, Tome IX, 1878, page 447.

⁹¹⁸ « A l'Empereur », Lettre adressée par les membres de la chambre consultative des arts et manufactures de Vire, le 25 janvier 1860, 8 p.

⁹¹⁹ « A l'Empereur », Lettre adressée par les membres de la chambre consultative des arts et manufactures de Vire, le 25 janvier 1860, p. 3.

⁹²⁰ Vire tout comme Alençon, Saint-Lô, Cherbourg, Evreux ou Caen est une ville ducale qui appartient en propre au duc de Normandie puis à la couronne. Cela polarise la noblesse locale tout en l'écartant concrètement de la propriété foncière alentour, réduisant ensuite la présence d'une noblesse plus rurale ne disposant pas de terres sur ces domaines royaux. Autant ces villes sont attractives sous l'Ancien Régime autant les villes moyennes seront écartées du monde politique noble au XIX^{ème} siècle.

chambre consultative. Cette absence nous renseigne indirectement sur la taille et l'importance des établissements nobles de l'arrondissement virois. En effet, si la noblesse locale est absente de cet organe de représentation, nous pouvons en conclure que ses affaires sont de moindre importance. Nous pouvons donc affirmer que la noblesse industrielle normande n'est pas systématiquement riche. Il semble que les entreprises nobles soient plutôt modestes, sous-entendant un apport de financement relativement réduit. Par conséquent, la noblesse propriétaire terrienne s'investit peu dans l'industrie. En revanche, la noblesse en voie de déclassement semble plus à même d'intégrer la catégorie des entrepreneurs.

2.2.Des archaïsmes nobiliaires dangereux politiquement

D'autres situations sont particulièrement symboliques de l'absence de volonté de modernisation. Certains exemples seraient d'ailleurs récréatifs s'ils n'étaient véridiques. Nous avons dans cette optique le cas du procès entre François de la Boullaye de Thevray et M. Declercq⁹²¹. Le dit Declercq avait acquis la forêt de Beaumont-le-Roger de la comtesse de Rohan-Rochefort en 1824. C'est à partir de cette acquisition que les difficultés se mettent en place. Il s'agit ici essentiellement de pratiques de voisinages qui sont en cause. La famille de la Boullaye de Thevray est voisine de la famille de Rohan depuis plusieurs générations. De ce fait des pratiques s'étaient mises en place. Notamment, le fait que la famille de la Boullaye de Thevray puisse laisser ses animaux en pâture dans la forêt, et celui de prélever 25 cordes de bois chaque année. Après la vente de la forêt par la comtesse de Rohan-Rochefort au dit Declercq, ces pratiques ne sont plus respectées. Dans ces conditions, la famille de la Boullaye de Thevray s'engage dans un procès contre l'acquéreur. Elle souhaite reprendre ses pratiques anciennes, et surtout être dédommagée à hauteur de 6 750 francs pour le bois qu'elle n'a pas pu prélever. Il nous paraît tout à fait étrange qu'une famille noble normande se lance dans une procédure de préservation de droits si anciens. D'ailleurs, le tribunal d'Évreux considérera qu'il s'agit en l'espèce de droits seigneuriaux. Par conséquent, la plainte des Boullaye de Theuvray est nulle et non avenue. Mais sa tentative montre que certaines familles de la noblesse normande n'ont pas pris en compte les évolutions économiques et sociales de la Révolution. Il s'agit, de plus, d'une question de survie pour cette famille. Le prélèvement effectué dans la forêt de Beaumont-le-Roger représente une rente de 964 francs, soit presque le double du salaire moyen à Évreux⁹²².

⁹²¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 295.

⁹²² Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse M 1246.

La famille de la Boullaye de Theuvray créait un précédent pour le procès entre le duc de Clermont-Tonnerre et le prince de Rohan-Rochefort⁹²³. Cependant, la situation n'était en rien comparable. L'affaire concerne le curage du canal flottable de l'Iton traversant les prairies du duc de Clermont-Tonnerre. Un arrêté préfectoral du 12 mai 1843 impose aux riverains d'assurer le curage des rivières du département de l'Eure. L'intervention, effectuée par les services de la préfecture, coûtait 2 200 francs. La régie préfectorale exige donc au duc de payer les frais occasionnés. Le duc s'oppose à cette décision et fait appel au droit datant de l'Ancien Régime. Le 20 mai 1844, il dépose une plainte au tribunal d'Évreux contre le prince de Rohan-Rochefort. Il s'appuie sur un précédent de 1806, la princesse de Rohan avait alors payé les frais de l'entretien. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre se présente comme la victime de l'usage du canal flottable. D'après les rapports établis à sa demande, nous constatons que les divers aménagements conçus par le duc pour améliorer ses prairies sont systématiquement endommagés. Le courant, et surtout les coups des troncs, sapent progressivement les digues et provoquent des infiltrations d'eaux. Les prairies sont alors constamment détrempées, et ne peuvent être mises en valeur. Une argumentation qui ne semble pas suffisante. Il en appelle donc au contrat de concession originel. Lorsque le duc de Bouillon avait fait construire le canal en 1749, il avait assuré au comte Bernard de Boulainvilliers qu'il n'aurait pas à souffrir du flottage. D'après les analyses de M. Yvart, agent supérieur du flottage, menées en juin 1843, l'érosion naturelle ne représente qu'un sixième des 6 000 m³ de terres déplacées. Au vu des documents d'Ancien Régime et des études menées en 1843, le tribunal oblige les princes de Rohan-Rochefort à payer les cinq sixièmes des frais, le reste étant à charge du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Cette procédure illustre l'idée que les actes et habitudes de l'Ancien Régime peuvent être maintenus au cours du XIX^{ème} siècle. La noblesse normande exprime ainsi un sentiment de supériorité du fait de son attachement aux anciennes valeurs⁹²⁴. De ce sentiment, partagé par de nombreuses familles, provient le conservatisme dans la gestion des domaines.

Ainsi est l'affaire qui occupe le marquis de Cairon demandant, en 1820, l'application du droit seigneurial sur la forêt de Touques qu'il avait acquis sur les dettes de la famille

⁹²³ Archives départementales de l'Eure, 1 J 320.

⁹²⁴ Les actes de propriétés, et les usages introduits par les contrats civils de l'Ancien Régime sont encore valides aujourd'hui. Les héritiers de la famille Cauvigny ont ainsi réglé un litige de voisinage à l'aide de l'acte de vente originel du domaine rédigé en 1680.

d'Orléans⁹²⁵. Nous constatons dans ce cas que certaines familles nobles normandes sont particulièrement attachées à des formes d'archaïsmes économiques et intellectuels. Entre le maintien de processus surannés et les tentatives de réactualiser des droits seigneuriaux, nous voyons une fraction de la noblesse normande tenter de continuer de vivre comme avant 1789. Il semble que certaines des familles concernées aient pu assurer ce train de vie encore quelques années. Cependant, les familles les plus récalcitrantes, telles les Cauvigny, moderniseront leurs manières de gérer leurs domaines à la fin du XIX^{ème} ou au début du XX^{ème} siècle. D'autres familles utilisent les anciennes pratiques pour permettre de rénover leurs domaines, comme les ducs de Clermont-Tonnerre. Dans tous les cas, il subsiste une ambiguïté entre les acquis traditionnels et les nouvelles habitudes. La noblesse conçoit sa gestion comme étant la continuité de l'Ancien Régime. De cette ambiguïté peut ressortir une véritable vocation à la modernisation, ou l'espoir de conserver les pratiques anciennes, l'ensemble de ces considérations repose sur les cas de familles nobles résidant effectivement sur leurs domaines normands. Les familles nobles choisissant de s'éloigner de ces domaines sont souvent contraintes de les vendre au cours de notre période. Les familles qui auront une vision passéiste de leurs fonctions économiques et politiques perdront progressivement tout pouvoir politique et économique. Le cas du domaine de Condé-sur-Iton ou celui du comte de Barrey sont les plus symptomatiques de ces échecs.

2.3. Une noblesse dilétante et d'artistes, illustration d'une évolution des enjeux nobles

Bien que le XIX^{ème} siècle soit le siècle de l'essor industriel et des sciences, la noblesse normande reste attachée à certaines formes de classicisme intellectuel. La plupart des membres de la noblesse pour lesquels nous avons pu constituer d'importantes notices biographiques ont une constante admiration pour les œuvres classiques. Cette admiration peut d'ailleurs porter certains au génie scientifique. Ainsi, Victorien Lottin de Laval est un auteur de romans historiques, mais surtout auteur de poésies classiques⁹²⁶. Des domaines connaissant un réel attrait au début du XIX^{ème} siècle, mais qui demeurent relativement modernes.

Dans le registre littéraire, nous pouvons aussi faire apparaître Édouard d'Anglemont⁹²⁷. Né à Pont-Audemer en 1798, celui-ci se tournera vers une littérature plus

⁹²⁵ Arrêt de la Cour Royale de Rouen, au profit du Marquis de Cairon, acquéreur de la forêt de Touques, le 18 janvier 1822, Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F 6.708. Le dit droit était associé à la forêt de Bonneville (Eure) qui n'appartenait plus au marquis en 1822. Il a donc été débouté sur cet aspect.

⁹²⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3712.

⁹²⁷ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 331.

classique que celle mise en œuvre par Victorien Lottin de Laval. En effet, Édouard d'Anglemont est plus connu pour ses poèmes en vers et ses compositions dramatiques. Notons, que les poèmes en vers constituent une part notable des publications de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous pouvons surtout remarquer les cas d'Henri Lefebvre de Vatimesnil et d'Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Ces deux anciens ministres de la Restauration sont aussi des traducteurs d'œuvres classiques. Henri Lefebvre de Vatimesnil travaille à la traduction du « traité de la Clémence » de Sénèque. Non sans intérêts financiers, puisqu'il la réalise pour la collection Panckoucke. Il n'en demeure pas moins qu'il fait preuve d'une réelle qualité technique. En plus de cette occupation littéraire, il dirige la rédaction de son « journal de voyage ». Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre est l'une des figures illustres du département de l'Eure, il parle le latin, l'anglais et l'allemand grâce à sa formation de polytechnicien, mais il apprendra aussi, l'italien, l'espagnol et le grec. C'est avec la découverte de cette dernière langue que la dimension intellectuelle de l'œuvre d'Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre est la plus intéressante. Ne connaissant rien du grec, il va se passionner pour Isocrate, orateur grec antique contemporain de Philippe de Macédoine et de Démosthène. Une fois placé en retraite forcée et en plus de ses activités de gestionnaire, il va se lancer dans la traduction de la totalité de l'œuvre d'Isocrate. Cette traduction ne sera achevée qu'à la toute fin de sa vie. Il l'utilise d'ailleurs pour mettre en parallèle l'histoire de France et l'histoire grecque. Ainsi, il poursuit son parcours politique légitimiste au travers de son œuvre littéraire.

Notons que parmi les sept arts classiques, la musique prend, elle aussi, sa place. Nous disposons de l'exemple du commandant Aubery du Boullay pour illustrer la place de la noblesse dans le renouveau artistique normand. Quoique celui-ci soit signalé comme étant réactionnaire et clérical⁹²⁸, ce vernolien aura une importance notable dans la rénovation de la transmission de la musique aux nouvelles générations. En plus d'une carrière militaire, Aubery du Boullay est aussi un musicien capable. Il sera à l'origine de la fondation de la Société Philharmonique de l'Eure, Orne et Eure & Loir. Son action sera suffisamment importante pour que la mairie de Verneuil-sur-Avre, en collaboration avec la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure lui fasse ériger une stèle après son décès en 1906 ainsi qu'une plaque sur sa maison natale. Les plaques sont encore aujourd'hui visibles dans le parc de la mairie de Verneuil-sur-Avre et rue Gambetta. Nous pensons aussi à

⁹²⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 324.

Henri Louis Marie Tardif de Petitville, né à Saint-Sever dans le Calvados en 1849⁹²⁹. A sa mort en 1896, il était considéré comme l'un des meilleurs peintres paysagistes du Calvados. De même, le talent naturaliste d'Albert de Balleroy⁹³⁰ était aussi reconnu. Il est l'un des élèves de Schmitz, mais il se distingue de son maître par ses talents pour les sujets de chasse. Dans ce domaine, ce sont les meutes de chiens qui retiennent son attention. A partir de 1855 il partage un atelier avec Manet rue Lavoisier à Paris. Cette proximité montre son intégration au monde des artistes contemporains⁹³¹. Dans son *Voyage à travers l'exposition des Beaux-Arts*, Edmond About fait une petite allusion à la qualité des paysages italiens⁹³² d'Albert de Balleroy. Ces « excellents buffles et de beaux paysages⁹³³ » qui valent à leur auteur d'introduire les quelques lignes réservées aux paysagistes français. Rappelons que cette forme picturale constituait, jusqu'en 1920, l'une des principales inspirations des peintres. Ils s'éloignaient ainsi du classicisme, des natures mortes, de l'art pompier de Delacroix et des portraitistes. Indirectement, les paysagistes ont mis à l'honneur des sujets amplement développés par la suite par les impressionnistes. Notons d'ailleurs que ces derniers se sont longtemps approprié les berges de Seine près de Vernon et de Giverny. Les sites de Deauville et de Cabourg apporteront aussi matière à ces peintres modernisateurs de l'art pictural⁹³⁴. L'influence des paysagistes est particulièrement importante pour l'image de la Normandie et de la noblesse ; c'est pourquoi nous soulignons l'action d'Henri Louis Marie Tardif de Petitville. Ces toiles seront remarquées au cours d'expositions tenues aux salons des Champs Élysées. Bien que nous n'ayons pu nous procurer des reproductions de ces œuvres, nous pouvons en connaître le style. Il semblerait qu'Henri Tardif de Petitville insistait sur les tonalités assourdis et grises, restituant une atmosphère mélancolique⁹³⁵. Un ton souvent repris depuis que Jean-François Millet mit en scène le romantisme désabusé des campagnes normandes. Si les sujets demeurent, la tonalité chromatique évoluera avec les

⁹²⁹ Archives départementales du Calvados, Extrait du registre des inventaires des archives antérieures à 1790. Présentation rédigée par Gaston LE HARDY, tome 1^{er}, fonds de PETITVILLE, pages V à XV.

⁹³⁰ Comte Albert de Balleroy (1828-1872)

⁹³¹ Plusieurs de ses œuvres sont aujourd'hui conservées dans les musées de Caen, Saint-Lô, Bayeux, Saint-Etienne, au South Kensington Museum de Londres et au Château de Balleroy.

⁹³² Edmond ABOUT, *Voyage à travers l'exposition des Beaux-Arts (peinture et sculpture)*, PARIS, Hachette, Bibliothèque des Chemins de Fer, 1855, p. 226.

⁹³³ Edmond ABOUT, *Voyage à travers l'exposition des Beaux-Arts (peinture et sculpture)*, PARIS, Hachette, Bibliothèque des Chemins de Fer, 1855, p. 226.

⁹³⁴ L'attrait de Deauville pour ces nobles vivants aux côtés de leurs pairs, eux-mêmes en villégiature dans les villas qu'ils ont fait construire dans ces stations balnéaires modernes et du plus grand chic, n'est pas un hasard. La noblesse demeure entre elle, même pour ces arts mal perçus par l'académie des Beaux-Arts.

⁹³⁵ Extrait du registre des inventaires des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par Armand Béret, archiviste des Archives départementales du Calvados. Ici, Tome 1^{er} de la Série F. Caen, 1897, 439 pages.

impressionnistes. Ces derniers libérant les couleurs, et donnant une vision plus enjouée de notre région.

La jeunesse de la noblesse normande s'approprie les codes et le champ artistique. Notamment en raison de ses moyens financiers et du temps libre dont elle dispose. Mais aussi par la relation personnelle créée entre les familles de la noblesse terrienne et les paysages qui encadrent les domaines familiaux. D'où une présence relativement importante de la noblesse parmi la vingtaine de paysagistes présents lors de l'exposition universelle de 1855. Notons la présence de messieurs de Saint-Hilaire, de Villevieille et, de Balleroy, d'Eugène de Varennes. Cependant nous observons une nette sous-représentation de la noblesse au sein des maîtres de la sculpture. Il semble plus difficile de suivre une formation de sculpteur, longue et technique, éloignée des préoccupations traditionnelles de la noblesse.

Au contraire de cette image d'une noblesse normande dilettante et oisive, nous pouvons aborder les personnalités nobles qui font honneur à l'engagement intellectuel de la noblesse démontrant que celle-ci ne perd jamais de vue ses intérêts politiques et sociaux.

Pensons ainsi à la dynastie des Broglie normands qui s'engage véritablement avec Victor de Broglie⁹³⁶ qui vécut la majeure partie de sa jeunesse dans son domaine de Broglie dans l'Eure. Son importance ne se limite pas pour nous à son beau mariage avec Albertine de Staël-Holstein⁹³⁷. Il est aussi un proche de François Guizot, dont l'influence le conduira à quitter les républicains pour devenir, dès 1830, orléaniste « du jour même », ainsi qu'il l'écrit dans ses *Souvenirs*⁹³⁸. Son seul mandat électif, malgré trois passages aux ministères⁹³⁹, sera celui de député de l'Eure en mai 1849. Cela montre son attachement à notre région et au légitimisme. Il sera suivi par Albert de Broglie⁹⁴⁰, son fils, connu pour ses fonctions de diplomate, il est aussi député de l'Eure en 1871, puis sénateur du département de 1876 à 1885. Remarquons que l'attachement patrimonial à la terre de Broglie semble être aussi important pour Victor et pour Albert de Broglie. Leurs successeurs, neveux et petits-enfants appartiennent plus directement au XX^{ème} siècle. Nous penserons notamment à Maurice de

⁹³⁶ Achille Léonce **Victor** Charles de Broglie (1785-1870).

⁹³⁷ Albertine de Staël-Holstein (1797-1838), fille d'Anne-Louise Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein.

⁹³⁸ Benoît YVERT (dir.), *Premiers ministres et présidents du Conseil. Histoire et dictionnaire raisonné des chefs du gouvernement en France (1815-2007)*, PARIS, Perrin, 2007, page 112.

⁹³⁹ Au ministère de l'Intérieur lors de la Révolution de Juillet 1830, au ministère des Affaires Étrangères de 1832 à 1834, puis président du conseil 1835-1836.

⁹⁴⁰ Jacques Victor **Albert** de Broglie (1821-1901).

Broglie⁹⁴¹ ou à Louis de Broglie⁹⁴². Cependant, leur attachement au domaine de Broglie se maintient jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale.

Nous pouvons aussi rappeler le cas de Jules Poret de Blosseville, pour lequel nous avons abordé la malheureuse disparition. En effet, ce dernier avait d'autres engagements en plus de son activité d'exploration, et de la publication de ses aventures. Dans une nécrologie, M. Jarry de Mancy⁹⁴³ nous indique que Jules Poret de Blosseville est l'inventeur d'un système de cloisons à vannes destiné à protéger de la submersion les navires de la marine.

Nous avons aussi l'exemple de Léonard Thomas de la Marche de Manneville, principalement conseiller général de l'Eure de 1813 à 1830⁹⁴⁴, mais aussi l'inventeur d'une machine à fabriquer les tonneaux. Une carrière politique qui le conduit à la fin de sa vie vers des activités plus techniques. Il se fera propagateur des nouvelles industries en Normandie, avec plus ou moins de succès. Notons que ce fils de maître des comptes du Parlement de Rouen n'avait pas destination à l'ingénierie. Il devient maître des comptes en 1787 à la succession de son père, puis s'engage dans l'armée du Prince de Condé. Son équipée révolutionnaire le guide en Angleterre. C'est là qu'il conclut un riche mariage, mais aussi qu'il prend la mesure du développement technique du pays. Il revient en France gagné par les principes mécanistes en vogue au-delà de la Manche. Après son retrait de la vie publique en 1830, il peut se consacrer à ses inventions qui ont toutes comme point commun d'être liées au bois. Jusqu'en 1845, son industrie, installée près d'Honfleur, semble se développer de manière satisfaisante. Un coup d'arrêt est marqué cependant par l'incendie qui ravage l'usine en 1845. Il semble que Léonard Thomas de la Marche de Manneville ait ensuite préféré abandonner son usine.

Nous remarquons dans le cas de Victor Lottin de Laval et Léonard Thomas de la Marche de Manneville une constante. L'un et l'autre ont mis au point des procédés utiles, utilisables, puis utilisés. Cependant, aucun des deux ne pourra profiter de l'élaboration de ces techniques. Tous les nobles normands qui s'investissent dans les sciences n'ont pas nécessairement le droit à une reconnaissance. Nous voyons, dans le cas d'Alexandre et Adolphe de Brongniart, tous deux membres de l'Académie des Sciences, et résidents de

⁹⁴¹ Louis-César-Victor-**Maurice** de Broglie (1875-1960) Enseigne de Vaisseau et docteur en physique, spécialiste des gaz ionisés. Membre de l'Académie Française.

⁹⁴² **Louis** Victor de Broglie (1892-1987) Mathématicien et physicien. Prix Nobel de Physique en 1929. Le premier à naître en Normandie (à Dieppe) depuis plus d'un siècle.

⁹⁴³ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 11 Br 5.

⁹⁴⁴ Archives départementales de l'Eure, Série, J, liasse 1 J 959.

Bézu-Saint-Éloi⁹⁴⁵, que certains noms demeurent attachés à d'autres choses que leurs actions. L'éloge rédigé par M. Dumas en avril 1877⁹⁴⁶ ne revient que très rapidement sur leurs productions scientifiques. Nous commencerons par Adolphe Brongniart⁹⁴⁷ puisqu'il est à l'origine de l'éloge de M. Dumas. Celui-ci est le petit-fils d'Alexandre Théodore Brongniart⁹⁴⁸ concepteur du palais portant leur nom. Botaniste réputé il obtient la chaire de botanique, précédemment occupée par Desfontaines, en 1833. Il profite de l'essor de l'exploitation minière pour acquérir de nombreux échantillons paléobotaniques. Il sera de ce fait le fondateur français de cette discipline. Sa carrière se poursuivra ensuite sous le Second Empire. Il sera nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les sciences. Malgré cette importante production scientifique, il ne connaît pas une grande audience auprès des normands. Il fréquentait pourtant assidument les caennais de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen. Son père, Alexandre Brongniart⁹⁴⁹ est à la fois géologue, minéralogiste, paléontologiste, zoologiste, botaniste. Il est à l'origine de la carrière de son fils après avoir lui-même marqué ces disciplines. De 1800 à 1847, il sera le directeur de la Manufacture de Sèvres où il appliqua ses connaissances en minéralogie et en chimie à la fabrication de céramiques. Notons aussi qu'il accomplit une partie de ses travaux avec le professeur Vauquelin. D'autres nobles n'ont pas pour destination de produire de l'information ou de permettre aux sciences un développement considérable. Nous pouvons évoquer, la participation de Marc Antoine Le Pellerin de Gauville, aux cours de chimie du professeur Vauquelin⁹⁵⁰. Nous avons déjà fait valoir le fait que cette participation avait pour principal objectif la radiation de Marc Antoine Le Pellerin de Gauville des listes d'émigrés. Cependant, le choix de la matière illustre une attirance particulière de ce personnage. Cet ancien officier de cavalerie aurait pu se concentrer sur bien d'autres domaines, notamment les sciences naturelles, enseignées dans le même muséum. Son choix tend à montrer que la noblesse dans son ensemble est sensible à l'évolution des sciences pures. Un décalage notable avec l'essor des sociétés archéologiques, agricoles et littéraires.

Nous avons pu remarquer que la Normandie du XIX^{ème} siècle recèle des personnalités illustres. Souvent mieux connues sur le plan national que des normands eux-mêmes. Nous ne sommes pas revenus sur l'exemple de Jules Barbey d'Aurévilly dans cette partie, mais il

⁹⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 271.

⁹⁴⁶ *Éloge d'Alexandre Brongniart et Adolphe Brongniart, membres de l'académie des sciences*, par M. DUMAS, secrétaire perpétuel, lu dans la séance publique du 23 avril 1877, PARIS, Firmin-Didot, 1877, 40 p.

⁹⁴⁷ Adolphe Théodore Brongniart (1801-1876).

⁹⁴⁸ Lui-même époux de M^{lle} Coquebert de Monbret.

⁹⁴⁹ Alexandre Brongniart (1770-1847).

⁹⁵⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

illustre semble-t-il très correctement l'état d'esprit des populations et de ces nobles illustres. Nous avons dans une lettre d'Albert Le Cannellier à André Cahastain une description qui nous permet de conclure cette partie focalisée sur ces célébrités. « A cette époque, Barbey d'Aurévilly n'avait pas la vogue qu'il a eue depuis sa mort ; son originalité de costume le faisait regarder des passants (...) et ceux-ci connaissaient à peine ses œuvres⁹⁵¹».

Pour ces personnalités la vie en province marquait un temps de repos. Ils sont peu connus au sein des populations locales et lorsqu'ils sont enfin découverts, aucun n'aura l'outrecuidance d'assommer de questions le promeneur. De plus, ces personnalités, tels les Broglie ou Barbey d'Aurévilly se retirent dans leurs domaines. Au XIX^{ème} siècle, l'attachement des populations à leurs seigneurs, même mis à bas de leurs prestiges, demeure très forte. Ils viennent gagner en Normandie la sérénité qu'ils n'auraient pas à Paris. Il est probable que sans leurs attaches normandes ces grands personnages n'auraient pas eu de si belles carrières. Malgré tout, la noblesse demeure unie dans ses aspirations sociales et dans ses ambitions politiques. Ses actions sont toujours guidées par un objectif de reconnaissance sociale interne ou externe et qui se caractérise par une domination intellectuelle ou politique du reste de la population.

3. Une nouvelle génération politique noble (1848-1852)

L'avènement de la Deuxième République correspond avec un nouveau changement de génération. A cette date, il ne reste plus de survivants de la Révolution. De grands lignages touchés par la Révolution et ses débordements ont disparu ou ont quitté la région. Sur ce point, Jean Quellien évoque les vieilles familles normandes élues et électrices dont il ne reste parfois que veuves ou vieilles filles à la fin des années 1830⁹⁵². Dans ces conditions, les légitimistes incarnent le conservatisme aristocratique dont certains jeunes nobles tentent de s'éloigner. La fin de la monarchie peut mettre en péril les années de reconstruction sociale. Un exemple intéressant est celui de Charles-Guillaume Gouhier de Petitville, comte de Charencey démissionnaire en 1830 et auquel succède son fils élu en 1848, soit après une interruption longue de 18 ans correspondant au règne de Louis-Philippe I^{er}. Pour certains nobles, la Deuxième République peut apparaître comme un changement favorable au retour politique.

⁹⁵¹ Archives départementales de la Manche, Série J, liasse 100 J 216, notes CHASTAIN.

⁹⁵² Jean QUELLIEN, « Coutances en 1836 », in *Annales de Normandie*, 36^e année, n^o3, 1986. A travers l'histoire de la Manche. pp. 270.

3.1.L'indicateur du réinvestissement noble en politique : les agronomes

L'état des membres de l'Association Normande nous indique clairement que la noblesse normande est une actrice essentielle de la modernisation de l'agriculture normande. Le travail de Jean-Paul Bourdon⁹⁵³ nous a été utile. Son analyse des membres de l'Association Normande nous donne un certain nombre de noms de nobles de notre région remarquables pour leurs actions. Ainsi, au cours de son existence, l'association a mis en valeur l'action de messieurs de Sesmaisons⁹⁵⁴, de Kergorlay et Le Ber⁹⁵⁵. Le premier est honoré pour avoir donné un bon exemple à ses fermiers. Le second pour ses méthodes d'élevage, qu'il regrette de ne pas voir plus imitées. Nous pouvons évoquer aussi Louis Charles Tardif de Petitville, puis son fils Stephen, dont l'influence est reconnue dans toute la France. Il fut l'un des grands agronomes du XIX^{ème} siècle⁹⁵⁶. Il travailla sur l'introduction des plantes fourragères en Normandie. Prenons aussi les cas de Charles de Polignac, maréchal de camp et spécialiste du mouton Mérinos, de Louis de Hue de Mathan, chef de bataillon devenu un fort honorable agriculteur reconnu par la Société d'Agriculture et de commerce de Caen⁹⁵⁷. Le département de la Manche s'illustre d'ailleurs par une nette surreprésentation de la noblesse parmi les agronomes illustres⁹⁵⁸. Ce département est aussi l'un des plus ruraux. Moins sensible à l'industrie, la noblesse peut se concentrer sur l'activité traditionnelle. Dans son important document, Jean-Paul Bourdon montre aussi que le département du Calvados est prépondérant dans le recrutement des membres de l'Association Normande⁹⁵⁹. En effet, si 37% des membres vivent dans le Calvados, la Manche et les autres départements ne comptent que pour 20% des membres. De plus, 87% du sol appartient à des propriétaires résidents. Dans les départements où la noblesse est la plus remarquée, cela induit que ces nobles

⁹⁵³ Jean-Paul BOURDON, *Les agronomes distingués de l'Association normande*, Paris, INRA, février 1993, 721 p.

⁹⁵⁴ Comte Donatien de SESMAISONS, « Notice sur l'exploitation agricole de Flamanville, arrondissement de Cherbourg », in *Annuaire de la Manche*, 1833, pages 77 à 113.

⁹⁵⁵ Jean-Paul BOURDON, *Les agronomes distingués de l'Association normande*, opus cit. p. 47.

⁹⁵⁶ Extrait du registre des Inventaire sommaires des Archives départementales antérieures à 1790, rédigé par Armand Bénét, archiviste du Calvados, Archives départementales du Calvados, série F, tome 1^{er} : fonds de Petitville.

⁹⁵⁷ Etienne VIVIER, *La Société d'Agriculture et de Commerce de Caen entre 1801 et 1850*, CAEN, Mémoire de maîtrise sous la direction de Dominique BARJOT, Université de Caen, 1995, 169 pages

⁹⁵⁸ Remarquons notamment Henri de Magneville et son investissement dans la culture de la pomme de terre. Voir, Henri de MAGNEVILLE, « Rapport à la Société d'Agriculture de Caen sur la culture des collections de pomme de terre données par la Société Centrale d'Agriculture et sur les différentes variétés du pays [expériences faites à Leбіsey] », in *Mémoire de la Société Royale d'Agriculture et de Commerce de Caen*.

⁹⁵⁹ Jean-Paul BOURDON, *Les agronomes distingués de l'Association normande*, opus cit. p. 52.

disposent de grands domaines qu'ils exploitent eux-mêmes. Une tendance nettement moins marquée dans le Calvados où de nombreux nobles ruraux disposent d'une habitation dans les grandes villes que sont Falaise, Caen et Bayeux.

Mais l'Association Normande n'est pas la seule entité concernée par l'agronomie. Relevons, par exemple, le prix de la Revue Normande. Initié dès 1830 par Arcisse de Caumont, « propriétaire de la revue⁹⁶⁰ ». Une grande partie des sociétés savantes de l'époque sont d'abord d' « agriculture⁹⁶¹ ». Mais il s'agit essentiellement d'éviter ainsi une surveillance policière et politique qui s'appliquait à toutes sociétés en raison de l'influence de la Franc-Maçonnerie au cours de la Révolution. De ce fait, l'intitulé agricole qui n'était qu'un prétexte à l'origine des sociétés devient un véritable vecteur de développement. Nous pouvons en cela évoquer le cas de la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure qui a valorisé cet aspect de son intitulé au cours du Second Empire, au point de disposer de fonds et de serres dans l'ancien Evreux et d'accorder annuellement des prix agricoles lors des comices.

S'éloignant de leurs objectifs politiques dissimulés, les sociétés agronomiques vont se cantonner à des activités strictement agricoles à la fin de notre période et ne plus produire de publications de premiers plan à défaut de construire un maillage social efficace et souvent encore visible. Globalement, nous devons conclure à l'échec de ces associations d'agronomes en général et à celui de la noblesse en particulier⁹⁶².

3.2. Evolution quantitative du nombre des nobles disponibles

Nous avons commencé par relever les noms des anoblis par lettres patentes en 1814 lors de l'avènement de Louis XVIII. Sur les 148 références de l'année 1814, seules 37 sont exploitables. Toutes les autres ne font pas mention des origines des personnes concernées. Nous pouvons relever les exemples de M. Ledanois de la Soisière, député de l'Eure, des sieurs Hutteau d'Origny et de la Rue dans la Manche, et de messieurs Barthélémy, Vialetes d'Aignan, d'Hombres Frimas de Seine-Inférieure. Par ailleurs, messieurs Barthélémy et Vialetes d'Aignan sont réhabilités et non anoblis. Seules 7 personnes peuvent être rattachées à la Normandie en raison du faible nombre d'informations disponibles dans notre source.

⁹⁶⁰ *Revue Normande rédigée par une société de savants et de littérateurs de Rouen, Caen, et des principales villes de Normandie*, Tome I, pages VIII à X.

⁹⁶¹ Par exemple, la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure.

⁹⁶² Notamment dans le cadre de la constitution d'une ferme modèle dans l'Eure. La Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure et l'Association Normande se réuniront une unique fois en 1862 sans que rien ne soit décidé ni entrepris. Il s'agit de la seule tentative dont nous ayons connaissance dans l'Eure.

Seules 4,78% des données sont utilisables. Dans ces conditions nous n'avons pas poursuivi le dépouillement systématique des listes d'anoblis depuis 1815 jusqu'à 1830.

Nous avons repris les données extraites des travaux du baron Henry de Woelmont de Brumagne⁹⁶³. Dans ses publications, Henry de Woelmont de Brumagne recense sans difficulté les familles appartenant à l'élite aristocratique de la noblesse normande. Cependant, il néglige totalement les familles moins aisées induisant un certain nombre de petites erreurs. Nous en avons corrigé quelques-unes. Selon ces publications, il existe 104 familles ayant bénéficié d'une attention particulière de la part du pouvoir politique depuis 1800.

Figure 77 : Les anoblis en Normandie selon Henry de Woelmont de Brumagne⁹⁶⁴

Régime :	Nombre de Noms	Vrais anoblis	Déjà nobles
Empire	46	11	35
Restauration	40	6	34
Second Empire	15	3	12
Troisième République	5	1	4
Total général	106	21	85

Nous observons nettement l'interruption des anoblissements au cours du règne de Louis-Philippe I^{er}. Il peut paraître étonnant de relever des anoblissements sous la Troisième République. Il s'agit en fait de titres octroyés par Sa Sainteté le Pape ; démontrant que le sentiment développé par Napoléon I^{er} en 1800 demeure d'actualité en 1900. Les titres restent un marqueur social attractif. D'ailleurs, dans la plupart des cas, il ne faut pas parler d'anoblissement. Il s'agit essentiellement de faveurs octroyées à des personnalités proches de la couronne. Nous relevons notamment les noms des Harcourt et des Hue de Mathan parmi ces personnes remarquées.

Finalement, la noblesse normande s'enrichit d'une vingtaine de nouveaux membres au cours du XIX^{ème} siècle. L'impact qu'ils auront sur la démographie noble en Normandie sera par conséquent insignifiant. Ces familles sont par ailleurs déjà intégrées à notre précédent résultat. A partir de la liste des extinctions, nous pouvons dresser l'évolution des effectifs de la noblesse tout au long de notre période, et non pas seulement aux dates extrêmes. Henry de Woelmont de Brumagne constate 537 disparitions, dont 415 extinctions de 1789 à 1900.

⁹⁶³ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, LISIEUX, 1930, 145 p.

⁹⁶⁴ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », *opus cit.*

Figure 78 : Les extinctions depuis 1670⁹⁶⁵

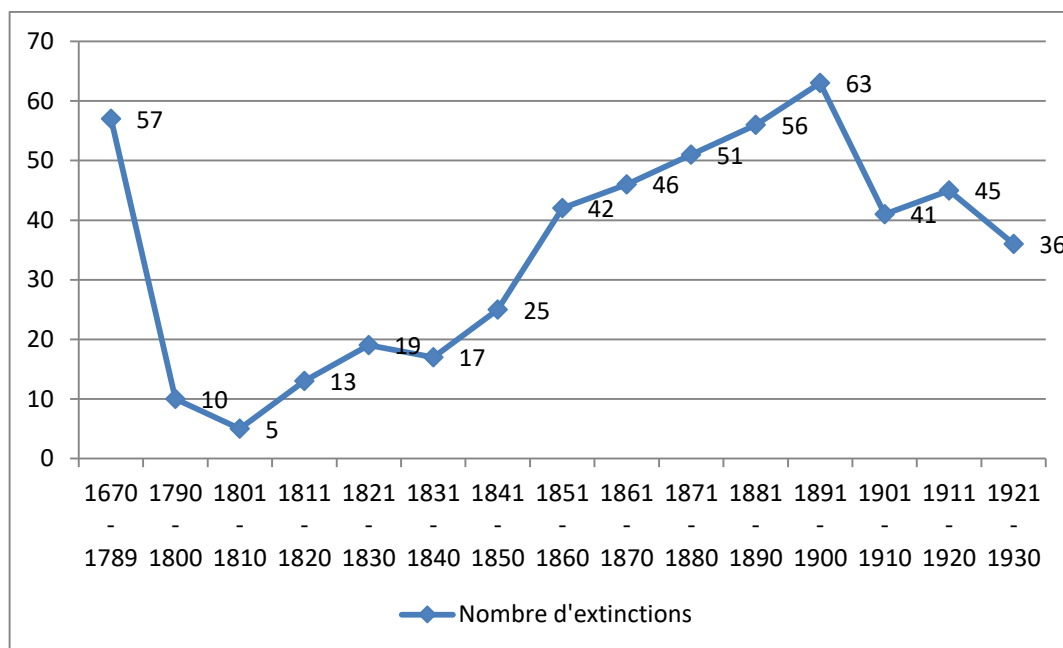
Périodes :	Nombre d'extinctions	Soit depuis 1670
1670 - 1789	57	57
1790 - 1800	10	67
1801 - 1810	5	72
1811 - 1820	13	85
1821 - 1830	19	104
1831 - 1840	17	121
1841 - 1850	25	146
1851 - 1860	42	188
1861 - 1870	46	234
1871 - 1880	51	285
1881 - 1890	56	341
1891 - 1900	63	404
1901 - 1910	41	445

La lecture de cette liste triée nous permet de marquer les temps de la régression des effectifs de la noblesse sur l'ensemble de notre période. Il apparaît une période de ralentissement de la disparition des familles nobles en Normandie au cours du XIX^{ème} siècle. Il semble que la période succédant à la Révolution française ne soit pas marquée par un effondrement massif des effectifs. Cependant, l'allongement de l'espérance de vie au sein de la noblesse fait apparaître le manque de renouvellement générationnel plus tard dans le siècle. C'est ainsi que nous pouvons expliquer l'augmentation rapide des extinctions à partir de 1850. A cette date, les personnes nées dans les années 1780 s'éteignent. Les emprisonnements révolutionnaires et les problèmes d'émigrations ont réduit la possibilité de constituer des familles pour ces gens juste adultes en 1800.

Par voie de conséquence, l'absence de mariage ou l'absence de naissance montrent leurs effets dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

⁹⁶⁵ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », in *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, LISIEUX, 1930,145 p.

Figure 79 : Les extinctions de familles entre 1670 et 1789⁹⁶⁶



Nous constatons nettement l'accroissement des extinctions dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. L'explication la plus probable étant l'absence de renouvellement générationnel de la part des jeunes gens ayant souffert de la Révolution française. Ces difficultés ont conduit à l'absence d'union par l'absence des jeunes hommes ou leurs décès. L'enfermement dans des conditions sanitaires discutables a pu nuire à la santé des jeunes enfants incarcérés avec leurs parents. Néanmoins, l'apogée des extinctions est atteinte entre 1890 et 1900. Nous devons alors envisager une autre raison pour expliquer ces disparitions. Ce moment est particulièrement intéressant car il marque un changement radical. Alors que la période 1850-1900 est marquée par une croissance constante des extinctions, à partir de 1900 s'amorce la régression des disparitions. Pour expliquer cet apogée des extinctions, nous devons prendre en considération deux phénomènes : d'abord le fait que la période impériale est marquée par des guerres étrangères, puis la baisse de la fécondité de la noblesse normande. Nous pouvons illustrer ces éléments par deux exemples concrets pouvant être compris comme la norme. Nous pensons d'abord au cas du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre qui perd deux de ses fils durant la guerre de Crimée⁹⁶⁷. Les guerres et la colonisation occupent la noblesse normande. Elle y perd souvent ses jeunes hommes.

Ensuite, nous pouvons évoquer l'absence de descendance consécutive à l'absence d'union ou d'unions infertiles. Nous avons par exemple le cas de la famille de Chambray. Le

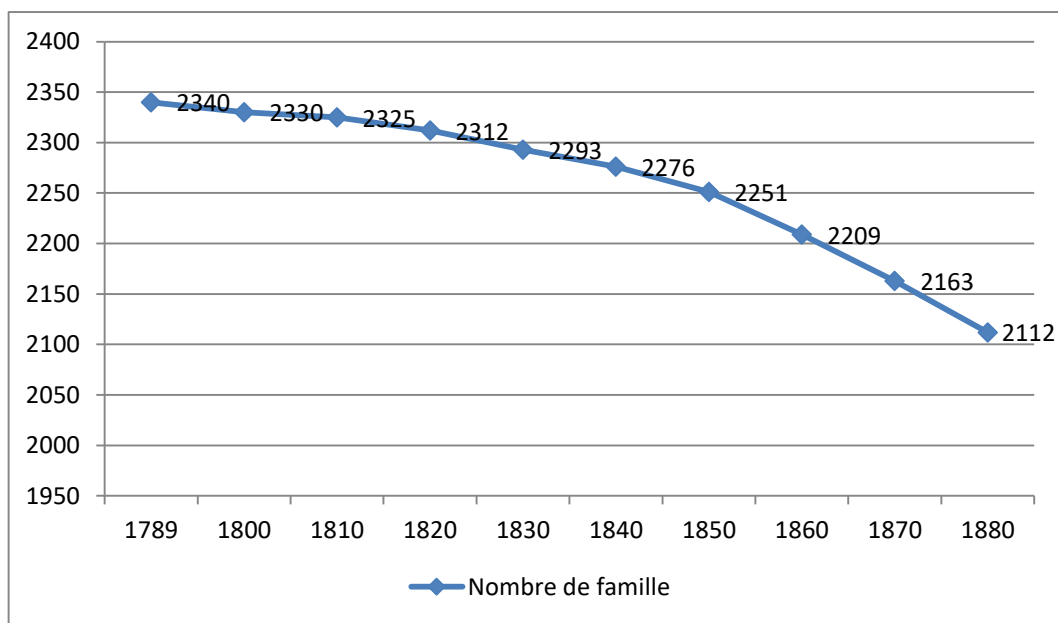
⁹⁶⁶ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », *opus cit.*

⁹⁶⁷ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2904.

marquis Jacques de Chambray meurt en Italie sans postérité en 1807⁹⁶⁸. Son successeur, Jacques de Chambray⁹⁶⁹ meurt en 1910 à Chambray dans l'Eure, lui aussi sans postérité, son neveu Édouard ne sera même pas marié. Nous pourrions aussi relever le cas de Louis Charles Tardif de Petitville⁹⁷⁰. De manière volontaire ou non, certains lignages s'éteignent faute de descendants.

Il semble que des pratiques natalistes héritées de la culture catholique aient permis cependant une reprise positive de la démographie de la noblesse normande. Après la chute du Second Empire et l'instauration définitive de la Troisième République, la noblesse perd son influence politique. En conséquence, elle s'approprie un nouveau mode de vie plus sensible au discours religieux. En termes de démographie cela se constate par la réduction des extinctions.

Figure 80 : Évolution du nombre de familles nobles en Normandie de 1789 à 1880⁹⁷¹



Ce graphique montre qu'il reste en Normandie à la fin de notre période d'analyse, 2 112 familles nobles. Avant de caractériser le comportement démographique de la noblesse et de déterminer le nombre précis d'individus concernés au cours de notre période, nous devons définir la notion de famille. Cette notion peut sembler simple ; mais elle prend des

⁹⁶⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 240.

⁹⁶⁹ Frédéric de VULPIAN, « Le grand chef, ou Histoire du marquis de Chambray et de son équipage (1828-1910) », Évreux, in *Connaissance de l'Eure*, n°85, juillet 1992, pp. 3 à 11.

⁹⁷⁰ Archives départementales du Calvados, Série F, Archives Civiles, tome 1^{er}, fonds de Petitville, de Beaumont, Le Duc et Le Hardy, CAEN, 1897, 439 p., par Armand BENET, archiviste.

⁹⁷¹ Henry de WOELMONT de BRUMAGNE, « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », *opus cit.*

dimensions symboliques fortes lorsqu'il s'agit de la noblesse. Ainsi, nous serions enclins à considérer la famille comme étant le regroupement des parents et des enfants portant un même patronyme, réduisant la famille au couple. La noblesse du XIX^{ème} siècle fonctionne en familles élargies. Lors du procès entre la branche de Clermont-Tonnerre et la branche de Clermont-Thoury, le titre de chef de famille est aussi un enjeu⁹⁷². Les parties concernées se considèrent appartenir à la famille de Clermont. Le nombre exact de familles étendues, à l'image des Clermont s'élève en Normandie à 1 580 cas. Ce chiffre correspond au nombre de patronymes non redondants disponibles dans le catalogue des gentilshommes.

Nous voulons établir l'évolution des effectifs en termes d'individus, d'où la nécessité de maîtriser le nombre de familles nucléaires. Il nous semble juste de considérer que les 2 340 familles disponibles en 1789 et les 2 112 familles disponibles en 1911 correspondent à ces familles nucléaires, puisque ces données prennent en compte les différentes branches d'un même patronyme. Néanmoins, ces seules indications ne nous permettent pas de considérer le nombre exact d'individus. Pour ce faire, nous devons établir l'évolution de la fécondité moyenne de la noblesse.

3.3. Les difficultés du renouvellement des générations, faiblesse politique à venir

Estimer le nombre d'individus selon le taux de natalité permet de traduire efficacement l'évolution des effectifs de la noblesse au cours de notre période. Il existe déjà des indicateurs pouvant nous permettre de mettre en perspective la démographie de la noblesse. La plupart des historiens considérant la noblesse en tant que partie des élites, il est possible de l'observer par ce biais. Nous disposons d'estimations de nombre d'enfants par couple grâce au travail de Jean-Pierre Bardet⁹⁷³. Ceux-ci varient de 3,77 enfants par couple à 2,71 enfants par couple sur la période 1760-1792. Les travaux de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie⁹⁷⁴ montrent que l'exemple rouennais peut être considéré à l'échelle nationale. Les mêmes tendances démographiques se retrouvent dans l'Est de la France. La noblesse est assurée quant à son renouvellement générationnel. Néanmoins, sa fécondité est bien inférieure aux 4,84 enfants par couple du monde ouvrier. Cet exemple nous donne un aperçu de la

⁹⁷² Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2898.

⁹⁷³ Jean-Pierre BARDET, *Rouen aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, Les mutations d'un espace social*, PARIS, Sedes, 1983, 450 p.

⁹⁷⁴ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, « La limitation des naissances : l'exemple de Verdun dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle », in *Annales de Démographie Historique*, PARIS, 1990, p. 212.

situation rouennaise à la veille de notre période. Cependant, il ne détaille pas la situation de la noblesse⁹⁷⁵. Les données de Jean-Pierre Dedieu⁹⁷⁶ concernant la noblesse à la fin du XVIII^{ème} siècle nous permettent de considérer la situation en Espagne et nous fournissent une échelle de comparaison. Dans ce pays, la noblesse avait en moyenne 4,8 enfants par couple en 1800. A l'échelle de la Normandie, Bernard Lepetit et Maroula Sinarellis ont calculé que le nombre moyen de descendants avoisine les 4,5 enfants par femme⁹⁷⁷.

Pour envisager la fécondité de la noblesse normande, nous avons valorisé les professions et les revenus dans nos analyses afin de mettre en perspective les éléments qui favorisent la procréation au sein de la noblesse normande. Nous avons exploité ici des sources administratives du XIX^{ème} siècle⁹⁷⁸ concernant le département de l'Eure. Il s'agit de la liste exhaustive des candidats nobles aux élections locales. Nous avons relevé les noms de tous les nobles candidats aux élections locales du département de l'Eure entre 1800 et 1880. Les documents administratifs plus ou moins précis nous permettent de relever la mention d'un mariage, du nombre des enfants, des revenus, des professions. Après avoir effectué un tri dans notre base de données, nous pouvons dresser le tableau de la fécondité de la noblesse de l'Eure au cours du XIX^{ème} siècle, selon ses professions.

Figure 81 : Les enfants de la noblesse selon les professions⁹⁷⁹

Professions	Nombre d'enfants :							Nb occurrences
	0	1	2	3	4	5	6	
Commerçant	3					1		4
Élu ⁹⁸⁰	9	7	11	7	3		4	41
Fonctionnaire	6	4	4	1	1	1		17
Profession libérale	1	2	3			1	1	8
Militaire	17	10	19	13		1		60
Non renseigné		1	1					2
Propriétaire	1	3	5	2				11
Total général	37	27	43	23	4	4	5	143

Les professions les plus représentées sont celles qui restent attachées aux valeurs traditionnelles de la noblesse. Il n'est pas surprenant de constater que les militaires sont les plus nombreux. Nous constatons aussi que la noblesse qui participe à la vie politique le

⁹⁷⁵ De même que les travaux de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie concernent les élites dans leur ensemble.

⁹⁷⁶ Jean-Pierre DEDIEU, « Crise et transformation de la noblesse espagnole à la fin du XVIII^{ème} siècle », in *Noblesse Européenne du XVIII^{ème} siècle*, BORDEAUX, J. Pontet (dir), p. 19.

⁹⁷⁷ Bernard LEPETIT, Maroula SINARELLIS, *Atlas de la Révolution française*, n°8, PARIS, Population, EHESS, 1995.

⁹⁷⁸ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239.

⁹⁷⁹ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239.

⁹⁸⁰ La catégorie « Élu » contient les noms de tous ceux qui ne donnent pas d'autre indication que leur fonction électorale.

revendique clairement en ne faisant pas mention d'autre activité. Nous remarquons de même qu'au cours de notre période les fonctions liées à l'État s'accroissent en audience au sein de la noblesse de l'Eure. Messieurs Pierre Gabriel Barrey de Bordingy, administrateur des hospices de Breteuil-sur-Iton, Adrien Charles Dulac de Fugères, contrôleur des contributions, ou Pierre François d'Hostel sont tous des hommes de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Avec les militaires, cette catégorie professionnelle est la plus concernée par l'absence de descendance. Un tiers de ces hommes n'a pas d'enfants. Nous constatons néanmoins que le plus grand nombre des couples, quelles que soient leurs professions, ont deux enfants. Les familles composées de 1 à 3 enfants représentent 43,9 % des cas parmi les « élus », 29,4% des fonctionnaires, 37,5 % des professions libérales, 55,33% des militaires et 63,63% des propriétaires. La noblesse semble se conformer à un modèle familial comprenant deux enfants et leurs parents. La présence de 5 enfants ou plus est très rare. Du précédent tableau nous pouvons déduire le nombre moyen d'enfants par famille noble dans l'Eure. La descendance moyenne au sein de notre corpus s'élève à 1,73 enfant par homme majeur. Très en deçà des indicateurs fournis par Bernard Lepetit et Maroula Sinarellis⁹⁸¹. Nous pouvons caractériser cette descendance moyenne selon la profession du chef de famille.

Figure 82 : Descendance moyenne de la noblesse selon les professions⁹⁸²

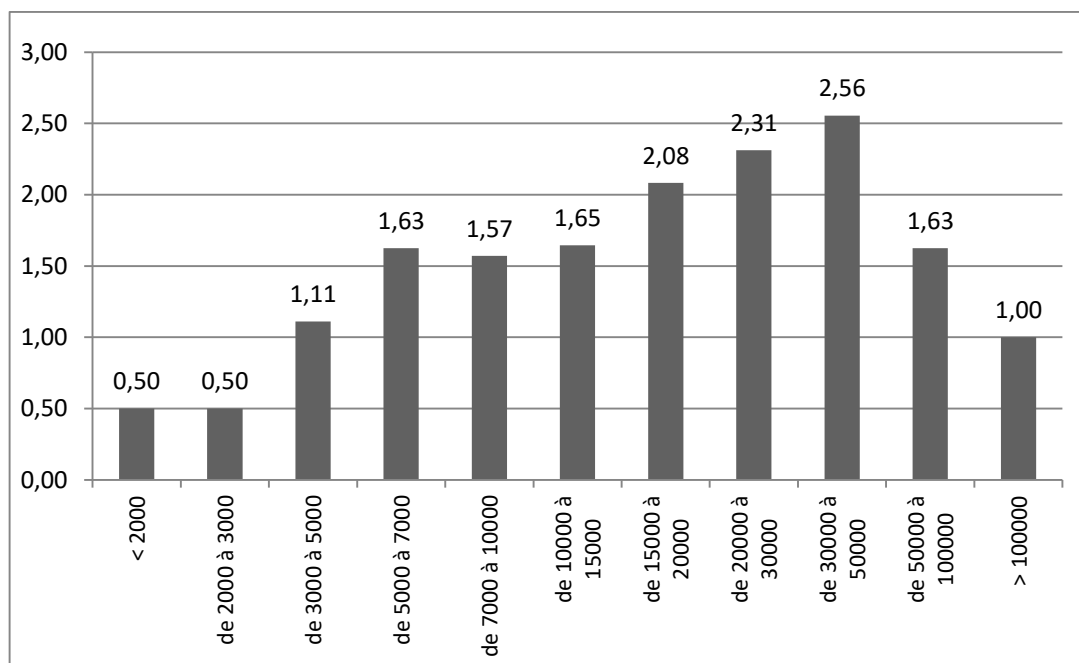
Professions :	Descendance moyenne :
Professions libérales	2,38
« Élus »	2,10
Propriétaires	1,73
Militaires	1,53
Non signalées	1,50
Fonctionnaires	1,41
Commerçants	1,25
Moyenne :	1,73

Nous remarquons que la noblesse normande a un comportement démographique relativement homogène quelle que soit la profession du chef de famille. Les revenus du couple nous semblent influencer sur le nombre d'enfants conçus au sein des couples de la noblesse normande. Nous avons alors détaillé cette fécondité selon les revenus. Nous avons établi que le revenu moyen de notre corpus s'élève à 18 191 francs par an. Nous pouvons remarquer que 173 naissances sur 248 sont le fruit de couples disposant de revenus inférieurs au revenu moyen. De même, il n'y a pas plus de familles nombreuses parmi les couples disposants de plus de 18 191 francs de revenus.

⁹⁸¹ Bernard LEPETIT, Maroula SINARELLIS, *Atlas de la Révolution française*, n°8, PARIS, Population, EHESS, 1995.

⁹⁸² Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239

Figure 83 : Le nombre moyen d'enfants selon les revenus⁹⁸³



Il y a cependant plus de couples sans enfant parmi les familles disposant d'un revenu inférieur au revenu moyen. Dans ces conditions nous pouvons déduire que le revenu des familles nobles n'est pas un facteur accroissant la possibilité de descendance. Au contraire, il s'agit d'un facteur de limitation. Moins les nobles de l'Eure disposent d'argent, moins ils auront d'enfants, probablement parce qu'il faudra aux jeunes hommes peu fortunés plus de temps pour contracter une bonne alliance, réduisant nécessairement leur fécondité. Notons que les moins aisés des membres de la noblesse de l'Eure disposent de 1 500 francs de revenus. En 1852, le salaire moyen annuel s'élève à 571,79 francs⁹⁸⁴. A Évreux, un ouvrier qualifié peut espérer gagner 860 francs au mieux⁹⁸⁵. Que la famille soit aisée ou non, ce facteur importe considérablement. Nous constatons que les familles les plus aisées n'ont pas une descendance nombreuse. Alors que le milieu professionnel semble peu influencer sur le nombre de descendants, la fortune joue un rôle nettement plus déterminant. Par ailleurs, la noblesse la plus aisée n'est pas représentative du reste du groupe.

Nous avons complété nos données administratives concernant la noblesse de l'Eure avec les généalogies publiées ou privées conservées aux archives⁹⁸⁶. Nous avons alors accru

⁹⁸³ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239.

⁹⁸⁴ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse M 1246.

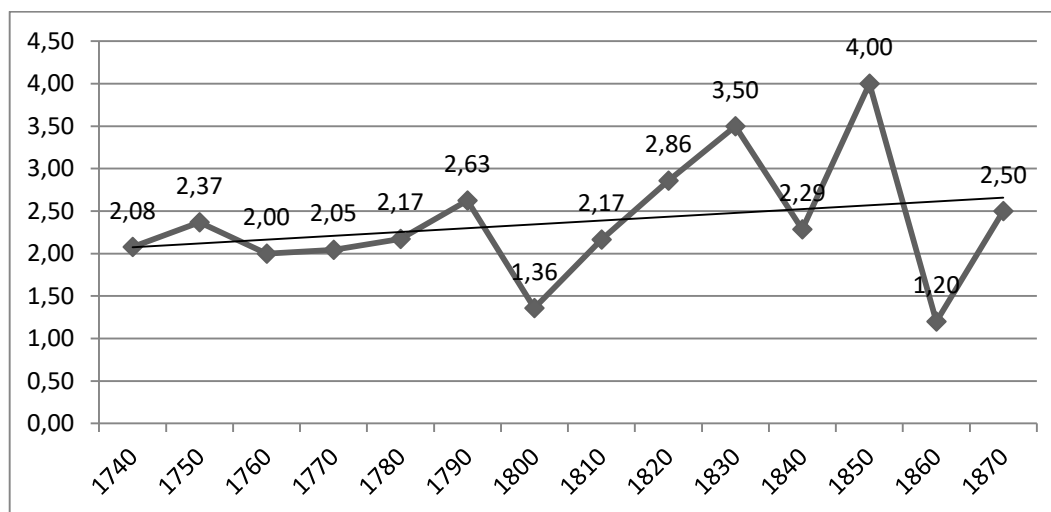
⁹⁸⁵ Nous avons estimé qu'un ouvrier pouvait travailler jusqu'à 313 jours par an. Soit 6 jours sur 7 pendant 52 semaines. Nous leur avons accordé leur dimanche chômé, ce qui n'est pas systématique.

⁹⁸⁶ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239, et généalogies publiées ou conservées aux archives du Calvados et de l'Eure, séries F et J.

considérablement notre corpus évoluant à présent autour de 250 notices individuelles⁹⁸⁷. De ces notices nous pouvons déduire un nombre moyen d'enfants sur l'ensemble de la Normandie au cours de notre période. Ainsi, celui-ci s'élève à 2,19 enfants par couple⁹⁸⁸. Nous nous approchons des valeurs indiquées par Jean-Pierre Bardet⁹⁸⁹. Il estimait à 2,71 enfants le nombre de descendants au sein des élites rouennaises. Notons que notre corpus ne se limite pas à l'aristocratie de la noblesse. Nous considérons aussi des familles aux revenus modestes, tels les Pellerins de Gauville⁹⁹⁰ ou les Duchapelet⁹⁹¹. La noblesse normande du XIX^{ème} siècle restreint très sensiblement son taux de fécondité. Avec un taux si faible, le renouvellement des générations sera difficile à maintenir.

Nous pouvons retracer l'évolution du nombre moyen d'enfants par couple selon la décennie de naissance. Notons que dans nos sources ne sont comptabilisés que les enfants ayant atteint la majorité, induisant une légère sous-estimation de la démographie réelle de la noblesse normande, mais permettant d'avoir une meilleure vision de la famille idéale.

Figure 84 : Évolution du nombre moyen d'enfant par couples selon les dates de naissance⁹⁹²



Cette représentation met en valeur l'ensemble des écueils démographiques rencontrés par la noblesse normande au cours du XIX^{ème} siècle. Nous constatons une nette stabilité de la fécondité de la noblesse pour l'Ancien Régime. Les personnes nées après 1740 et avant 1790

⁹⁸⁷ Nous n'avons pas adjoint les généalogies plus tôt en raison du manque d'informations concernant les professions, les revenus.

⁹⁸⁸ Nous avons extrait ici les personnes célibataires, ce qui n'était pas le cas précédemment.

⁹⁸⁹ Jean-Pierre BARDET, *Rouen aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, Les mutations d'un espace social*, PARIS, Sedes, 1983, 450 p.

⁹⁹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

⁹⁹¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 15.

⁹⁹² Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239, et généalogies publiées ou conservées aux archives du Calvados et de l'Eure, séries F et J.

ont en moyenne 2,1 enfants par adulte. La Révolution française modifie le comportement démographique de la noblesse normande. Nous constatons d'abord la réduction à 1,36 enfant par adulte du taux de fécondité des individus nés pendant les événements révolutionnaires. Ceux qui sont nés au tout début des événements ont, à l'inverse, une nette tendance à constituer des familles plus nombreuses que leurs aînés.

Après la crise révolutionnaire, nous constatons que le nombre moyen d'enfants par couple augmente constamment. La génération née en 1840 tendra cependant à contrôler à nouveau les naissances. Leur niveau de fécondité reprenant des valeurs comparables à celles de la génération de 1810. La génération de 1860 aura aussi une volonté marquée de contrôle des naissances. La noblesse normande oscille entre volonté de grandes familles et le contrôle du nombre des enfants. A quoi il faut ajouter les difficultés à procréer. La moitié des cas recensés en 1860 sont stériles. Nous pouvons comparer le nombre moyen d'enfants au XVIII^{ème} siècle et celui des générations nées au XIX^{ème} siècle. Malgré l'effondrement des naissances de la génération née en 1860, nous obtenons taux moyen de 2,18 enfants par personne. La noblesse est un peu plus féconde au cours du XIX^{ème} siècle qu'elle ne l'était à la fin de l'Ancien Régime. Les écueils démographiques que nous relevons pour le XIX^{ème} siècle proviennent du nombre plus réduit d'occurrences au sein de chaque décade. Ils masquent la stabilité de la démographie de la noblesse normande. Celle-ci apparaît acquise dès les générations nées en 1750. Cependant, le taux de survie des enfants permet un meilleur renouvellement des générations. Avec un nombre équivalent de naissances, la noblesse normande est plus assurée de maintenir ses effectifs au cours du XIX^{ème} siècle.

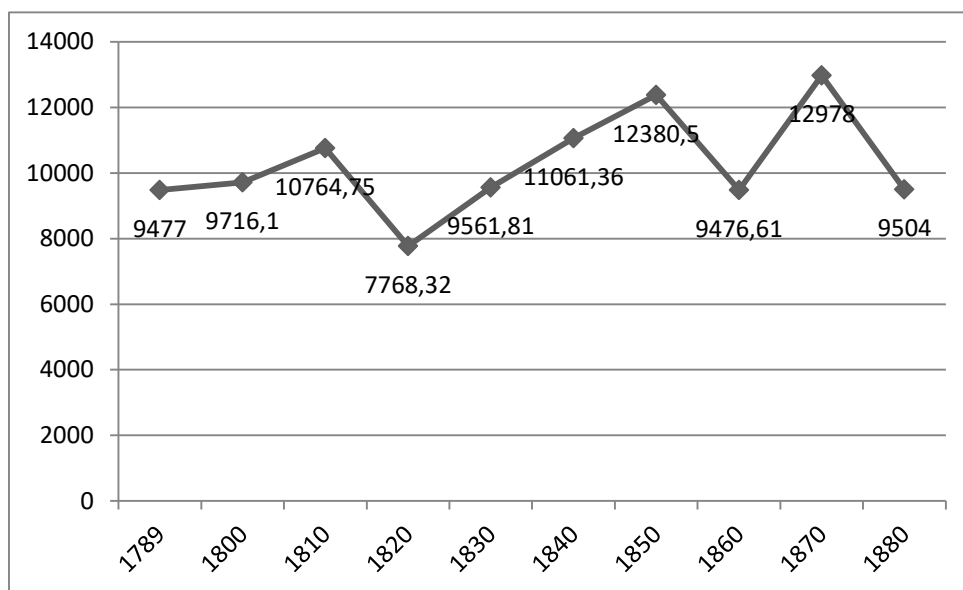
A partir de ces constats démographiques, nous pouvons en déduire le portrait de la famille noble idéale en Normandie au cours du XIX^{ème} siècle. Ainsi les couples tentent de mener jusqu'à l'âge adulte en moyenne 2 enfants. La famille nucléaire noble est donc articulée autour des deux parents et de ses deux enfants. Notons à titre de comparaison que le foyer moyen dans le département de l'Eure en 1841 est de 3,8 personnes⁹⁹³.

Du constat que nous venons d'effectuer, nous pouvons relever l'évolution des effectifs de la noblesse en Normandie entre 1789 et 1880 en termes d'effectifs réels et non plus en termes de familles. Nous reprenons, décade par décade, le nombre moyen d'enfants par

⁹⁹³ Archives départementales de l'Eure, 6M 36.

adulte⁹⁹⁴ que nous avons calculé à partir de notre corpus. En combinant ces résultats au nombre de familles subsistantes, nous obtenons le nombre réel d'individus.

Figure 85 : Évolution des effectifs de la noblesse normande (exprimée en individus)⁹⁹⁵



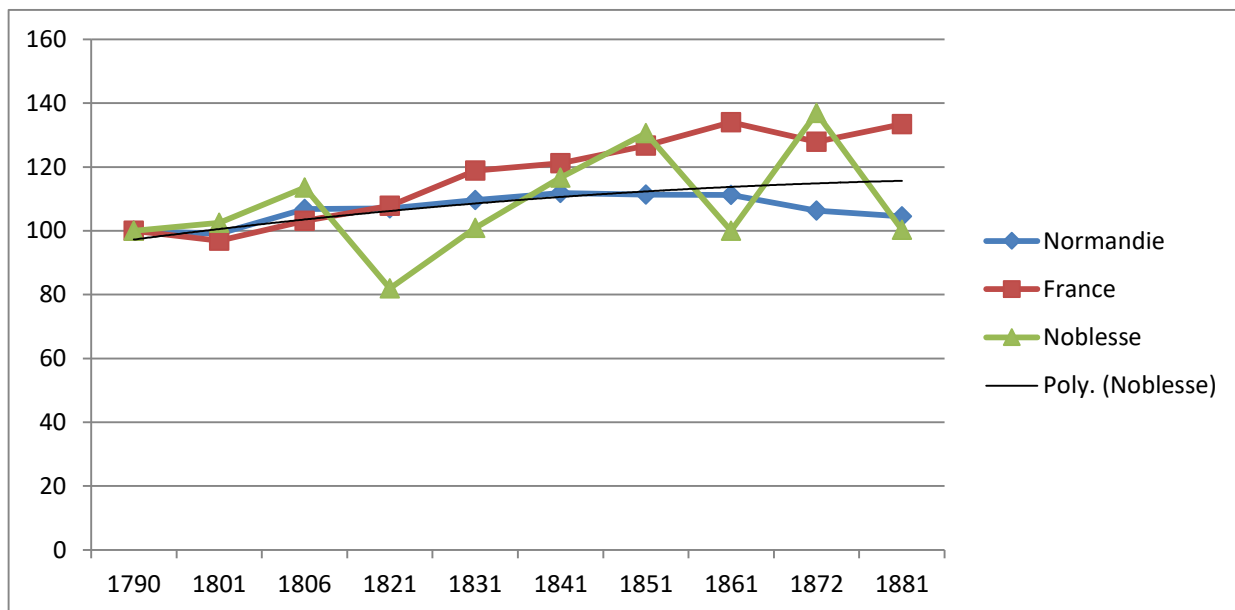
La régression des effectifs de la noblesse apparaît moins linéaire que si nous avions simplement reproduit la courbe des extinctions. Celle-ci reprend les évolutions de la démographie de la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle. Nous constatons que malgré des variations importantes, la noblesse normande gagne quelques individus. Nous pouvons envisager de comparer l'évolution du peuplement noble de la Normandie avec le reste de la population. Ainsi nous pourrions envisager l'évolution de la noblesse dans un cadre plus large et constater si elle suit les évolutions générales de la société française. A partir de l'atlas de la Normandie Occidentale⁹⁹⁶, nous pouvons obtenir des éléments de comparaison. Nous relevons les recensements correspondant aux données que nous avons déjà classées. Pour rendre comparable ces données, nous avons choisi de les représenter sous forme de courbes indicielles, dont la base 100 est l'année 1789.

⁹⁹⁴ Nous prendrons le taux des personnes nées en 1770 comme point de départ. Ce sont eux qui sont adultes en 1790.

⁹⁹⁵ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239, et généalogies publiées ou conservées aux archives du Calvados et de l'Eure, séries F et J.

⁹⁹⁶ Gabriel DESERT, Michel BOIVIN, P DUPRE, Bernard GARNIER, Jean QUELLIEN, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Éditions du Lys, 1994, 167 p.

Figure 86 : Évolutions comparées des populations



Nous voyons apparaître une nette divergence entre l'évolution de la population française et celle de la population normande. La population française ne cesse d'augmenter alors que la population normande décline doucement à partir des années 1860. La courbe indiciaire de la noblesse est aussi très chaotique, il est difficile d'en donner une tendance. C'est pourquoi nous avons représenté une courbe de tendance polynomiale. Cette courbe a pour objectif de lisser le tracé de la courbe indiciaire correspondant à la noblesse normande. Ainsi, nous voyons apparaître une relation entre la noblesse et le reste de la population normande. La croissance démographique des deux groupes est similaire entre 1790 et 1860. Après cette date, la noblesse continue de croître alors que la population normande commence à se réduire. Au moment des recensements de 1806 et de 1821 nous constatons une évolution relativement similaire entre la noblesse et les autres populations. C'est en 1821 que se font sentir les effets de la Révolution française. En dehors d'événements extérieurs, la noblesse connaît un mouvement démographique qui lui est propre, même s'il s'approche de celui du reste de la population normande.

La population noble normande, malgré l'extinction de certaines familles commence à véritablement augmenter. Le renouvellement des générations étant assuré, les effectifs se stabilisent nettement dans le premier tiers du XX^{ème} siècle. Nous avons même pu constater une légère croissance des effectifs. Nous avons pu déterminer que la famille noble idéale se composerait de 4,19 personnes en moyenne sur notre période⁹⁹⁷. Il apparaît donc que la

⁹⁹⁷ Correspondant à 2 parents et 2,19 enfants par couple en moyenne entre 1789 et 1880.

noblesse se garantit un avenir démographique solide qui lui permet de maintenir sa place dans le monde politique.

La mise en place de la monarchie de Juillet se matérialise en Normandie par un instantané effacement de la noblesse politique, volontaire ou non. Rapidement, la noblesse normande se rallie au légitimisme en abandonnant les fonctions politiques qu'elle aurait pu reconquérir ou conserver. L'engagement légitimiste de la noblesse normande se remarque au travers de son implication dans les sociétés savantes qui deviennent alors des outils essentiels de la contestation politique. Profitant de son éloignement politique contraint et souhaité, la noblesse normande se réinvesti d'abord dans ses domaines agricoles qu'elle va profondément remodeler et rendre plus économiquement viables, puis dans l'investissement industriel. L'investissement de la noblesse normande dans les industries et usines est d'ailleurs facilité par la réalisation des rentes du « milliard des émigrés ».

Au cours de la monarchie de Juillet, la génération noble antérieure ayant connu l'Ancien Régime s'éteint et se trouve remplacée par une nouvelle génération. Les jeunes nobles normands sont moins attachés aux valeurs d'Ancien Régime et se rapproche des comportements sociaux de la bourgeoisie. Ce rapprochement peut être envisagé comme une solution de résistance à l'érosion de l'influence politique de la noblesse normande. Pourtant, cette situation ne parvient pas à réduire la réduction des élus d'origine noble. Pour maintenir son influence, il apparait alors une autre alternative à la noblesse normande, elle va s'engager dans les fonctions de l'administration. De ce fait, la noblesse actualise son discours et justifie cette implication par l'héritage de l'Ancien Régime durant lequel, la noblesse avait la charge des offices devenus ministères. Ainsi, la noblesse normande conserve en ses mains l'essentiel des postes de préfets et sous-préfet.

Avec l'irruption d'une nouvelle révolution, la noblesse normande peut craindre pour ses positions. Pourtant, la noblesse et la Normandie inspirent le gouvernement provisoire qui sera considérablement moins dur et destructeur pour la fortune noble que les précédents gouvernements de la République. Il demeure que la noblesse perd un grand nombre des postes de députés qu'elle conservait antérieurement sous son influence. Cette perte d'influence politique se double d'une situation économique en mutation. Ainsi, certaines familles ont les capacités financières de ne plus travailler et de mener une vie de dilettante tournée vers les arts et les sciences sans recherche de bénéfices. L'essentiel des familles doit réinventer son univers économique pour ne pas perdre le domaine agricole familial. Certains vendent le tout et se convertissent à l'économie artisanale et industrielle.

Enfin, cette reconversion économique incontournable se double d'un nouveau renouvellement de génération. Cette jeunesse noble normande nombreuse masque pourtant une faiblesse démographique importante. La noblesse normande a engagé sa transition démographique, elle dispose déjà de deux enfants par couples. Malgré une faiblesse démographique structurelle, la noblesse normande peut envisager l'Empire sous de bons auspices en raison de sa jeunesse et de son nombre. Atouts que les républicains de leur génération n'ont pas.

PARTIE 3 :
La permanence politique de la noblesse sous l'Empire et la
République (de la naissance du Second Empire en 1852 à l'apogée
de la Troisième République en 1911)

La mise en place et la chute du second empire est une nouvelle épreuve pour le corps politique et pour la noblesse en particulier. Néanmoins, la nouvelle République apparaît rapidement propice aux aménagements conservateurs et la monarchie ne disparaît pas totalement du paysage politique. Au cours de cette période, la noblesse normande se trouve confrontée aux difficultés liées à l'avènement du suffrage universel masculin qui réduit sa puissance politique. Il nous paraît alors intéressant de comprendre comment la noblesse parvient à se maintenir encore aux commandes du pouvoir. L'aube du XX^{ème} siècle est alors le moment de rupture pour la noblesse normande, entre réussite sociale et échec politique, pour autant, Jean Lethuillier évoque la permanence des idées politiques majoritaires⁹⁹⁸.

Nous envisagerons dans un premier temps la manière qu'aura la noblesse normande de soutenir le nouveau régime. Nous insisterons sur le ralliement de cette noblesse mais aussi sur ses oppositions afin d'en déduire la tendance politique générale de la noblesse en Normandie.

Ensuite, nous envisagerons la reconversion de la noblesse à la politique sous le régime républicain. La noblesse normande étant principalement légitimiste, nous nous intéresserons à son positionnement politique mais aussi à son rejet du politique à partir de 1870.

Enfin, nous nous intéresserons à l'extrême limite de notre période pour y aborder le renouvellement des générations au sein de la noblesse normande. Nous ferons un état de la disparition des lignages, du mode de vie noble et de la situation économique de la noblesse normande.

⁹⁹⁸ Jean LETHUILLIER, *L'opinion publique dans le Calvados : évolution politique comparée du bocage virois, de la plaine et du pays d'Auge, 1789-1956*, Thèse de doctorat d'Etat en géographie, 1982.

Chapitre 1 : Le soutien de la noblesse au nouveau maître de la France (1848-1870)

Le bonapartisme s'il est difficile à quantifier existe néanmoins dans les rangs de la noblesse normande. Nombre de familles ont bénéficié du régime impérial et nul doute que le retour de l'Empire soit vécu plus favorablement que l'instauration de l'éphémère République.

Dans ce premier chapitre, nous nous intéresserons à l'expression politique de la noblesse normande. Ainsi, nous envisagerons d'abord le royalisme normand puis les divergences socio-politiques au sein de la noblesse normande et enfin, nous nous concentrerons sur les aspects modernes du positionnement de la noblesse.

1. La noblesse normande et l'expression royaliste

A l'avènement de la Seconde République, la noblesse normande subit nécessairement une contraction de son influence en raison de sa proximité avec le régime de Louis-Philippe I^{er}, quand bien même elle s'était largement investie dans le légitimisme. La présence dans le département du Calvados de François Guizot, allié à bon nombre de familles nobles normandes accentuant une forme de rejet politique de la noblesse. Par ailleurs, la crise économique de 1846 étant particulièrement favorable aux grandes fortunes foncières, un climat de suspicion pèse sur la noblesse normande qui a su reconstituer et valoriser ses biens. L'avènement d'un nouveau président, se revendiquant sans complexe de son héritage impérial, a tout pour motiver l'adhésion de la noblesse. Dans ce contexte, il nous faut mettre en perspective la réalité de la crise politique subie par la noblesse normande au moment du changement de régime et après, mais aussi l'investissement réel de cette noblesse et donc quantifier la part du désinvestissement noble dans la raréfaction des élus nobles, et enfin, les outils de l'expression du discours noble au long de la période.

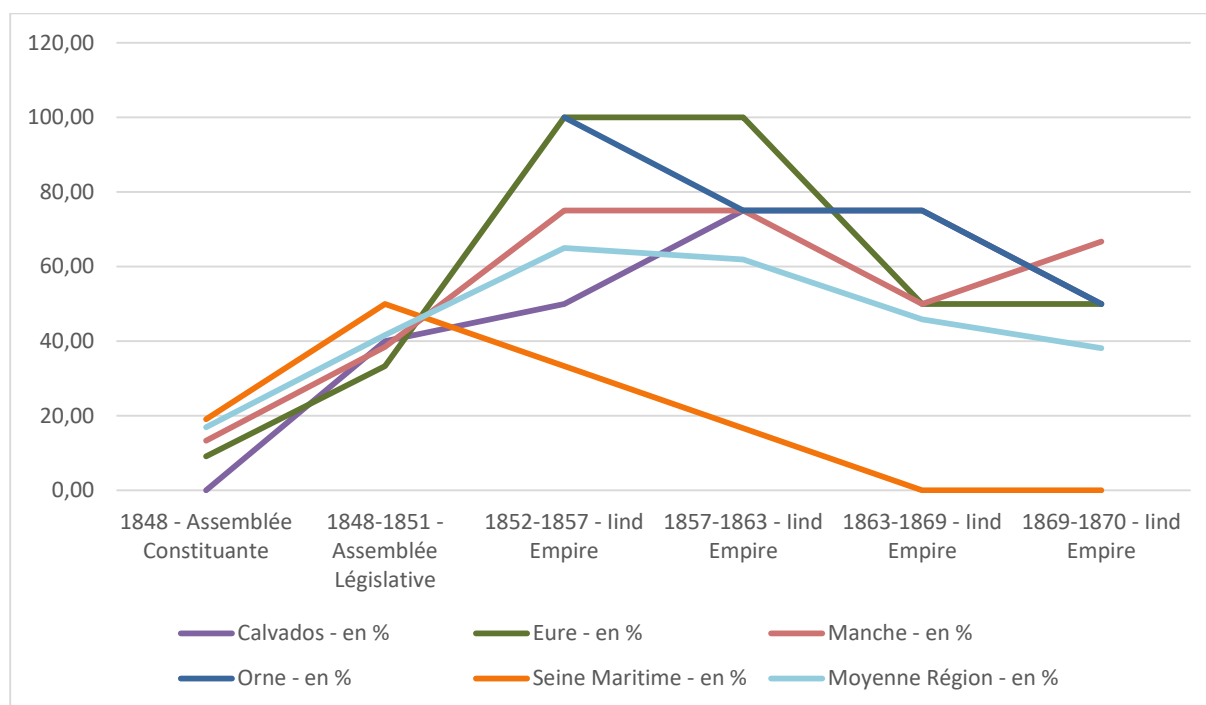
1.1. La noblesse et la représentation politique

La Seconde République marque une période de repli considérable pour la noblesse normande, nous avons pu constater l'importance de Jacques Charles Dupont de l'Eure dans la création du régime et son caractère relativement anti-nobiliaire. L'élection au suffrage universel d'une personnalité aussi complexe que Louis-Napoléon Bonaparte conduit à une recomposition du paysage politique tant nationalement que régionalement. Lors de l'analyse des articles rédigés par la noblesse normande au sein des Mémoires de la Société des

Antiquaires de Normandie, nous avons remarqué l'absence de publications nobles entre 1855 et 1862. Il faut donc considérer que la noblesse est sur cette période moins encline à s'ostraciser politiquement.

La noblesse normande n'est donc pas en reste quand à cette recomposition. Nous pouvons suivre l'évolution de la présence noble parmi les députés élus au cours de la Deuxième République et l'Empire et ainsi obtenir une représentation normande de l'influence politique noble au cours de cette période.

Figure 87 : Le taux de présence noble à la députation (1848-1870)



Politiquement la noblesse normande bénéficie nettement de l'instauration du nouveau régime. La réduction du nombre de députés associée au renforcement de la présence des élus nobles tend à rendre inexistante l'opposition bourgeoise. Néanmoins, la noblesse n'est pas, par essence, associée au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte. Ainsi, nous constatons un reflux considérable de la noblesse dès le coup d'Etat du 2 décembre 1851. En effet, le scrutin de 1852 est marqué par une rupture dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Inférieure. Cette rupture ira, pour le cas de la Seine-Inférieure, jusqu'à la disparition des élus nobles. Au cours du Second Empire, les départements de l'Eure et de l'Orne se montrent très sensibles à la présence politique noble, au point de ne pas laisser à des non-nobles l'opportunité de siéger au Corps Législatif. Il paraît donc indéniable que la noblesse normande y soit très sensible au principe de candidat officiel et donc soit proche des positions impériales alors que dans d'autres départements, la noblesse est plus divisée. Comme pour les périodes précédentes,

nous pouvons ressentir la désaffection de la noblesse pour la politique, ainsi que le progressif rejet de son idéal politique par les populations, dès avant la crise et les événements de 1870. Ainsi, la noblesse perd de son influence dès le scrutin de 1863 alors même que le régime n'est pas encore remis en question.

Figure 88 : Evolution de la participation noble (1848-1870) – indice 100 en 1789

Période	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Inférieure	Moyenne Régionale
1848-1851 - Assemblée Législative	80,00	75,00	83,33	NR	266,67	111,11
1852-1857 - II nd Empire	40,00	75,00	50,00	150,00	66,67	72,22
1857-1863 - II nd Empire	60,00	75,00	50,00	150,00	33,33	72,22
1863-1869 - II nd Empire	60,00	50,00	50,00	150,00	0,00	61,11
1869-1870 - II nd Empire	40,00	50,00	33,33	100,00	0,00	44,44

La reprise des données au regard de la présence noble en 1789 permet de mettre en perspective l'évolution au cours du siècle de l'influence politique de la noblesse. Nous constatons à cette occasion que cette influence est relativement préservée lors de la mise en place de l'Assemblée Nationale Législative et qu'à la fin du Second Empire, cette influence est nettement dégradée. Alors même que le nombre d'élus nobles peut demeurer élevé, comme dans la Manche par exemple, l'indice révèle une régression considérable de la présence noble au sein de la représentation nationale. Dès lors, seul le département de l'Orne a réussi à maintenir ses effectifs en 1870. Pourtant, nous avons mis en évidence la perte de vitesse de la noblesse en politique, y compris dans ce département. Nous en déduisons que la noblesse perd de sa puissance auprès des électeurs, que son discours est moins attrayant, mais aussi qu'elle n'est pas unie dans ce discours. Une partie de la noblesse rejoint l'Empire quand le reste s'en éloigne.

1.2. Les royalistes, entre opposition et ralliement

Le monde politique français se scinde en deux groupes distincts dès le coup d'état de décembre 1851. Au niveau national, nous pouvons appuyer notre analyse sur les travaux d'Eric Anceau qui présente un monde politique en reconstruction laissant néanmoins une place certaine aux anciens des régimes précédents⁹⁹⁹. Il semble naturel, dans ce contexte de

⁹⁹⁹ Eric ANCEAU, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Presses universitaires de Rennes, Collection Carnot, 1999, 421 p.

voir le monde politique normand suivre la même direction. La noblesse normande ne peut avoir un comportement différent du reste de la population, nous allons tenter d'en suivre les contours. Certains s'opposeront ouvertement au régime et d'autres en seront les soutiens.

Membre de la noblesse impériale par son père, Charles Dupont de l'Eure, fils de Jacques-Charles, sera l'un des principaux opposants à l'Empire dès 1852. Il en sera remercié par un siège de député en 1871. Autre opposant remercié par une élection en 1871, sera Albert de Broglie qui abandonne son poste de secrétaire d'ambassade à la chute de Louis-Philippe I^{er} et s'abstient de toute politique pendant le Second Empire. Il sera dans les années suivantes à la direction de Saint-Gobain avant de prendre la tête des orléanistes du gouvernement de l'ordre moral. La dynamique est la même chez son père Achille Léonce Victor Charles de Broglie, député de l'Eure, il siège à droite dont il prend la tête après les élections de 1849. Proche d'Odilon Barrot, il se retirera de la vie politique après le coup d'état de Napoléon III. C'est aussi le cas d'Alexis de Tocqueville, l'un des opposants normands les plus affichés de Louis-Napoléon Bonaparte¹⁰⁰⁰. Il quitte ainsi toute fonction politique au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Son appartenance au gouvernement d'Odilon Barrot et son opposition déclarée au nouvel empereur lui vaudront d'ailleurs quelques jours de prison en 1852. C'est après cet épisode qu'Alexis de Tocqueville radicalisera ses positions politiques en enjoignant le comte de Chambord à revenir en France¹⁰⁰¹. Le ton de ses écrits postérieurs se trouve considérablement orienté suite à ce coup d'état. Sa critique virulente d'une noblesse enfermée dans son opposition à la bourgeoisie fait écho à l'enfermement de la noblesse impériale et sa description d'une modernité emportant l'archaïque société aristocratique est le reflet de la société du Second Empire qui vit alors les plus grands bouleversements avec l'irruption massive de la modernité. Celle-ci étant d'ailleurs soutenue par Napoléon III. Considérant l'attachement d'Alexis de Tocqueville aux convenances de l'Ancien Régime, il aimait à rappeler qu'il avait été porté en avant de son groupe d'électeurs lors du scrutin de 1848, la critique de son ouvrage *L'Ancien Régime et la Révolution* paru en 1856 porte plutôt sur le Second Empire que sur l'Ancien Régime. Il est donc à croire que ceux qui rejoignent les idées d'Alexis de Tocqueville imaginent que le régime tombera de lui-même comme devait tomber d'elle-même la monarchie absolue.

Cette opposition ne semble pas douteuse dans le cas de Prosper Duvergier de Hauranne, député anti-bonapartiste de Seine-Inférieure en 1848 et 1852 et qui sera récompensé de son soutien politique par son entrée à l'Académie française en 1870. Pas plus

¹⁰⁰⁰ André JARDIN, *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*, PARIS, Hachette, 1984, 522 p.

¹⁰⁰¹ Lettre « au comte de Chambord », 14 janvier 1852.

que dans le cas d'Henri Lefebvre de Vatimesnil¹⁰⁰². Ministre du gouvernement de Martignac, il fait ses preuves en tant qu'homme politique modéré. Avocat à Paris, il est aussi conseiller général à Étrépagny. Le 13 avril 1848, il est élu représentant du peuple et participe de fait à la création de la Seconde République. Puis, le 2 décembre 1851, il se rend à la mairie de la rue de Grenelle avec quelques députés. Il y est arrêté, avant d'être rapidement libéré.

Ce dernier événement le conduira à cesser toute activité politique. Pourtant, Henri Lefebvre de Vatimesnil faisait partie du corps politique depuis sa nomination au poste de secrétaire général du ministère de la justice. Son retrait de la vie publique signifie clairement son opposition au nouveau régime. Il avait tenté de s'opposer à son établissement, devant cet échec, il préfère se retirer dans son domaine de Vatimesnil. Nous faisons à nouveau appel au dossier de la famille Le Pellerin de Gauville¹⁰⁰³. Le vicomte Auguste de Gauville appartient à une confrérie légitimiste. Il est peu probable que son attachement soit contredit avec la mise en place de la Seconde République. Il est portant inscrit à la médaille de Sainte-Hélène par Napoléon III. Un fait surprenant pour une personnalité pour laquelle nous n'avons pas d'éléments prouvant son attachement à l'Empire. Nos sources nous invitent à penser le contraire. Nous pouvons penser que le gouvernement cherche à s'attirer l'indulgence de personnalités locales dont l'influence pourrait être néfaste.

Les dossiers de surveillance nous informent aussi de l'état des esprits de la noblesse normande après le coup d'état du 2 décembre 1851¹⁰⁰⁴. Les notes de police de 1858 sont contre-signées par le Général Espinasse¹⁰⁰⁵, mais aucun noble n'est concerné par ces notes. Parmi les 25 notices individuelles nous disposons de 5 noms nobles, soit 20% du total. Une proportion d'opposants supposés au régime impérial supérieure à la part de nobles dans la population. Au sein de ces opposants nobles nous disposons d'informations sur Achille Avignon de Morlac, ancien conseiller général de Verneuil-sur-Avre, chef de club en 1848. Cela le classe parmi les républicains et le conduit à l'internement. Il se rend de son propre chef à Rennes pour se constituer prisonnier¹⁰⁰⁶. Il prendra la peine de s'arrêter à Caen pour un procès qu'il avait là-bas, inquiétant les préfets des quatre départements traversés. Le fils d'Achille Avignon de Morlac, âgé de 27 ans est aussi concerné. La police le dit peu influent

¹⁰⁰² Pierre RICHE, « un eurois ministre de l'instruction publique sous la Restauration : Henri Lefebvre de Vatimesnil », in *Connaissance de l'Eure*, n°116, avril 2000, pp. 3 à 8.

¹⁰⁰³ Archives Départementales de l'Eure, Série E, liasse E 918.

¹⁰⁰⁴ Archives Départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 312 : « Proscriptions après le coup d'état du 2 décembre 1851 », dont les notes confidentielles de Police, les dénonciations anonymes, lettres administratives, etc.

¹⁰⁰⁵ Depuis l'attentat d'Orsini, ministre de l'intérieur. Bras armé du coup d'état de 1851.

¹⁰⁰⁶ L'auteur de la note sous-entend qu'il s'agit d'une manœuvre d'Achille de Morlac pour fuir ses créanciers car on le dit ruiné et endetté.

malgré « ses discours aux ouvriers parmi lesquels il vit ». La personnalité de René Eugène de Challengé, avocat et administrateur d'Évreux en 1848 est bien plus riche et plus inquiétante pour l'administration impériale. D'ailleurs René Eugène de Challengé, « dangereux par ses relations », est un proche de Jacques Charles Dupont de l'Eure.

Les cas du vicomte de Petitville, gracié par M. de Maurepas¹⁰⁰⁷ dès 1852 et Pierre Auguste Martin de la Rivière sont moins problématiques. Cependant, Pierre Auguste Martin de la Rivière est un opposant sincère. Il est en effet chef du parti démagogique de l'arrondissement de Louviers. Qu'il soit licencié en droit ne permet pas de cacher ses dettes, sa condamnation pour « haine mutuelle des citoyens » de 1849, et son célibat à 38 ans. Sa notice ferait presque de lui un criminel de droit commun. La volonté de l'administration étant manifestement de réduire l'audience des inculpés et des internés. L'opposition de la noblesse normande est donc souvent l'absence de participation à la vie politique. Les grands penseurs nobles commencent à concevoir l'après et imaginent le régime qui devra le remplacer et les replacer au centre du monde politique.

Dans l'exacte situation inverse, nous trouverons comme exemple d'un ralliement sans équivoque à l'Empire, Louis-Napoléon Suchet d'Albufera. Il est élu en tant que candidat officiel de la majorité dynastique dès 1852, et s'opposait alors à Charles Dupont de l'Eure qui mettra fin à sa carrière politique. La noblesse normande a dû percevoir cet engagement comme une trahison puisqu'il était membre de l'opposition monarchiste au sein de l'Assemblée Nationale Législative¹⁰⁰⁸. Le rapprochement de Louis-Napoléon Suchet d'Albufera avec Louis-Napoléon Bonaparte est relativement compréhensible en raison des liens familiaux qui existent encore les Suchet d'Albufera et les familles de la noblesse impériale qui ont naturellement l'héritier de Napoléon I^{er} comme attache sociale et politique. Il perdra d'ailleurs toute influence politique à la chute de l'Empire, ne devenant pas sénateur, n'étant plus député ni maire, il conservera cependant son siège de conseiller général dont nous verrons les avantages qu'il parvenait à en obtenir. Nous pouvons aussi nous intéresser au cas de Prudent de Chasseloup-Laubat, frère du marquis Justin de Chasseloup-Laubat. Ce dernier avait rejoint les rangs des légitimistes par réaction politique. A sa mort, Prudent prend le relais et devient un partisan farouche de l'Empire, membre des dix-sept qui ont révisé la loi sur le suffrage universel et faisant même partie de la commission exécutive mise en place après le coup d'Etat. Membre des conservateurs de Seine-Inférieure, c'est un ancien de la

¹⁰⁰⁷ Alors préfet de l'Ille et Vilaine.

¹⁰⁰⁸ Louis-Napoléon Suchet d'Albufera était donc élu comme membre de l'opposition monarchique en 1849 avant de rejoindre les rangs bonapartistes du Corps Législatif après 1852.

conquête de l'Algérie. Très anti-républicain, il ne connaîtra jamais la chute du Second Empire auprès duquel il a considérablement œuvré en tant que conservateur, tout comme son frère Prosper, ministre de l'Algérie et des colonies en 1858 et président du Conseil-d'Etat en 1869. Quoi qu'élu en Charente, c'est le continuateur des travaux de son frère, illustrant ainsi l'unité des positions de la noblesse régionalement et nationalement. Plus surprenant est le soutien d'Arcisse de Caumont qui espérait alors atteindre le siège de député de Pont-l'Evêque qu'il n'atteindra pas malgré tout.

Faute de traces suffisamment nombreuses de ces oppositions et de ces ralliements, nous en sommes réduits à des conjectures quant au positionnement global de la noblesse normande. Il semblerait qu'elle subisse les mêmes influences que le reste du corps politique et social français, étant parfois très opposée, parfois soutien de Napoléon III. La correspondance conservée aux Archives départementales de l'Eure montre bien cet attachement¹⁰⁰⁹ et la difficulté de saisir des prises de positions personnelles et non publiques. Notons par exemple que Victorien Lottin de Laval n'accomplira aucune charge électorale de 1848 à 1870. Son attachement à l'Empire demeurera confiné à la sphère privée. Néanmoins, nous avons vu que la presse normande continue de publier des journaux à tendance légitimiste conduisant vers une troisième voie politique, celle du statu quo. La noblesse normande, très légitimiste au cours de la Monarchie de Juillet tend à conserver ses postures au cours du Second Empire. Finalement, il est important de considérer deux éléments extérieurs aux positions politiques de la noblesse normande. Il est intéressant de savoir si le message et l'influence politique de la noblesse existent toujours.

1.3. Rôle de la noblesse normande sur la presse

Nous allons à présent nous intéresser aux positions politiques de la noblesse normande et aux éléments de loi qui pourraient l'avoir attiré auprès du régime impérial. La période allant de 1848 à 1875 ne connaît pas de grands bouleversements concernant la presse dans le Calvados. Le *Haro*, le *Pilote* et l'*Intérêt public* assurent une maîtrise de l'information. La grande période de changements commencera dans les années 1880. Notons que le *Haro* sera supprimé en 1851, et que le *Pilote* et l'*Intérêt public* fusionneront en 1854, créant le grand journal du Calvados, le *Moniteur du Calvados*. Celui-ci sera d'ailleurs principalement henriquinquiste jusqu'à la mort du comte de Chambord. Une position qui ne nous surprend pas compte-tenu de la force des mouvements conservateurs dans le département du Calvados.

¹⁰⁰⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3712.

Le Journal de Caen, loyaliste est remplacé par *L'Écho des Associations Républicaines Électorales dans le Calvados*.

Pour le département de l'Eure, la période de la profusion s'engage avec la révolution de 1848. Le département qui n'a connu qu'un seul grand journal depuis 1800, en voit naître 11 entre 1848 et 1893¹⁰¹⁰. De 1808 à 1848, l'*Affiche, Annonces et Avis divers du département de l'Eure*, devenu *Courrier de l'Eure* en 1841, n'a connu comme concurrents que le *Journal de l'Eure*¹⁰¹¹, l'*Écho de Normandie*¹⁰¹² et le *Patriote de l'Eure*¹⁰¹³. Aucun n'eut de véritable réussite. Comme le *Pilote*, le *Courrier de l'Eure* est avant tout une publication soutenant le régime de Louis-Philippe I^{er}, puis il deviendra bonapartiste dès décembre 1851. Ce que les journaux du Calvados ne sauront faire. Nous voyons ici une des divergences existantes entre les deux départements. Le Calvados est profondément monarchiste tout au long de notre période alors que le département de l'Eure est principalement loyaliste. Ce comportement est peut-être lié à la faible population noble dans ce département. Parmi les publications apparues entre 1848 et 1900, nous pouvons relever qu'il n'en naît que deux de 1848 à 1870¹⁰¹⁴. De même, la fin du Second Empire ne voit apparaître que deux journaux, dont l'un est royaliste¹⁰¹⁵ et l'autre républicain¹⁰¹⁶. Le seul journal ouvertement royaliste sera celui du duc Albert de Broglie. Une position cohérente pour ce sénateur royaliste de l'Eure¹⁰¹⁷. Il est possible de trouver dans le *Petit courrier de l'Eure*, journal conservateur, une forme de succession à l'Eure du duc Albert de Broglie.

Dans le département du Calvados, où la noblesse est nombreuse et active, les journaux sont principalement monarchistes. Il existe même une forte mobilisation des légitimistes. Cette mobilisation ne devant masquer l'existence de publications républicaines. Notons cependant qu'au sein de toutes ces publications nous trouvons des membres de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous constatons les divergences d'opinion entre ces membres. Mais, leur capacité à cohabiter au sein de la Société des Antiquaires de Normandie leur permet de participer à des essais de publications, telles *L'Avenir de Caen*, où toutes les tendances politiques sont représentées. D'une certaine manière, malgré la présence forte de journaux conservateurs, la noblesse du Calvados n'est pas nécessairement mieux représentée

¹⁰¹⁰ Edouard GACHOT, « 1793-1893 : le premier siècle de la presse ébroïcienne », in *Recueil des Travaux de la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure*, ÉVREUX, 1893, pages 30 à 34.

¹⁰¹¹ Publié de 1838 à 1843.

¹⁰¹² Publié de juin à août 1843.

¹⁰¹³ Publié en 1848 seulement.

¹⁰¹⁴ Le *Journal de* (mars 1848-février 1849) et le *Journal d'Évreux* (1848-1852)

¹⁰¹⁵ *L'Eure* (1870-1872)

¹⁰¹⁶ *Le progrès de l'Eure* (1868-1872) devenant *l'Union républicaine de l'Eure* (1872-1888)

¹⁰¹⁷ Élu entre 1876 et 1885.

dans ces publications. Au contraire, au sein du département de l'Eure, nous constatons une faible implantation de la noblesse. Les publications y sont plus loyalistes. La seule tentative de publication ouvertement royaliste est le fruit d'Albert de Broglie. Ce catholique libéral, orléaniste et chef du gouvernement de l'Ordre Moral ne parvient pas à installer durablement une publication royaliste dans son département. Ceci montre les différences politiques de ces départements. Cet échec montre aussi que les journaux ne se suffisent pas. Les journalistes en sont les acteurs primordiaux. Nous allons tenter de mesurer l'importance de la place de la noblesse au sein des journaux normands.

Nous venons d'observer les disparités existantes entre le département du Calvados et celui de l'Eure. Nous avons émis l'hypothèse que l'effectif de la noblesse disponible au sein de chacun de ces départements conditionnait la place d'une presse royaliste. En effet, la noblesse est un acheteur régulier de la presse car elle dispose des moyens nécessaires pour se procurer ces publications et de la culture suffisante pour parvenir à les lire. Un autre facteur est à prendre en compte. Le ton d'un journal est aussi donné par les journalistes qui y travaillent. Dans le département de l'Eure, il semble que le réservoir humain échu à la noblesse n'est pas suffisant pour que la diversification des professions parvienne à son terme. Dans le Calvados, la noblesse est suffisamment nombreuse pour alimenter des professions plus marginales, comme les fonctions d'éditorialiste, de journaliste, mais aussi d'auteur d'almanachs comme les frères Barbey d'Aurévilly. Le journaliste peut toujours conserver une marge de réflexion dans son travail ou ses écrits, quelle que soit la ligne éditoriale du journal. C'est pourquoi nous allons maintenant aborder une analyse du problème des journalistes.

Pour savoir un peu mieux qui sont les journalistes importants du XIX^{ème} siècle en Normandie, nous avons pu consulter la *Biographie des journalistes, avec la nomenclature de tous les journaux, et les mots d'argot de ces messieurs*¹⁰¹⁸. De cette nomenclature nous pouvons exploiter une liste de 219 noms. Cette liste comprend l'ensemble des journalistes ayant une activité à Paris dans le premier quart du XIX^{ème} siècle. Nous y avons adjoint les noms des journalistes normands à notre disposition.

¹⁰¹⁸ *Biographie des journalistes, avec la nomenclature de tous les journaux, et les mots d'argot de ces messieurs* ; par une société d'écrivains qui ont fait tous les métiers, et qui se sont pliés à toutes les circonstances, PARIS, 1826, 56 p.

Figure 89 : La Normandie des journalistes

Courants politiques :	France :	Normandie :
bonapartiste	16	
conservateur	38	4
républicains	12	4
libéral	37	8
monarchiste	56	22
Sans étiquettes	20	2

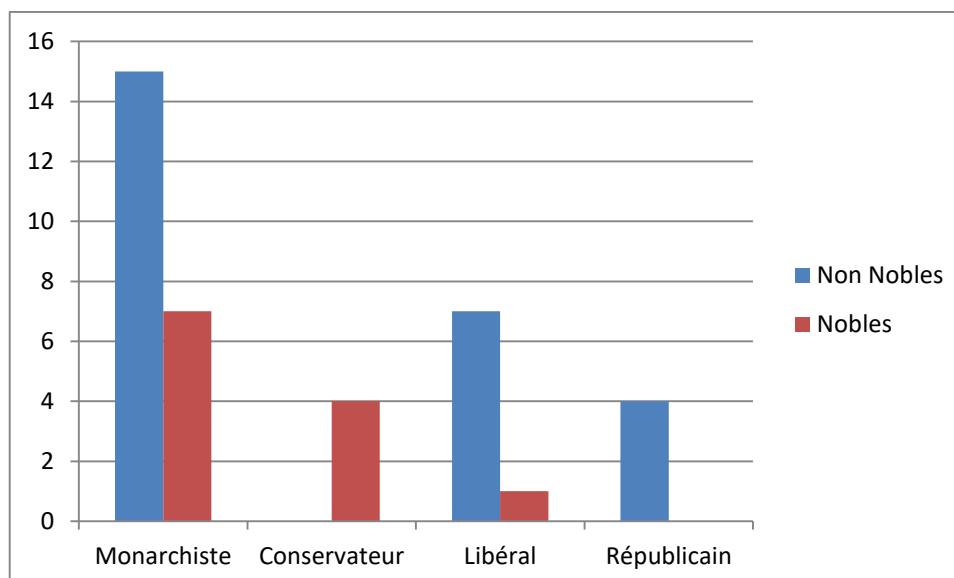
Nous constatons que la majorité des journalistes recensés en Normandie, ou d'origines normandes, sont des monarchistes. Le courant bonapartiste est totalement absent de notre région. De même pour les mouvements conservateurs, qui ne sont ni républicains ni monarchistes mais qui s'inscrivent dans une acceptation du régime en place. Ces mouvements loyalistes sont aussi importants en Normandie que le sont les républicains. Dans ces conditions, la Normandie ne saurait être considérée comme représentative d'une situation nationale. Nous confirmons les spécificités locales, notamment le poids du légitimisme dans le Calvados. Sur ces plus de deux cents noms, nous retenons une quarantaine d'individus qui sont probablement d'origines normandes. Nous allons pouvoir nous intéresser à la place de la noblesse parmi ces journalistes.

Figure 90 : Opinions politiques des journalistes normands

Courants politiques	Non nobles	nobles	occurrences
conservateur	0	4	4
monarchiste	15	7	22
libéral	7	1	8
républicain	4	0	4
Sans étiquette	1	1	2
Total :	27	13	40

La répartition au sein de la Normandie entre journalistes membres de la noblesse et le reste de leurs confrères marque une prise de position politique liée au corps social. Peu de non-nobles sont des conservateurs et aucun noble n'est républicain. Néanmoins, les monarchistes sont nettement majoritaires, tant pour la noblesse que pour les journalistes dans leur ensemble. Par ailleurs, la noblesse représente 32,5% de l'ensemble de notre corpus. Une surreprésentation que nous avons l'habitude de rencontrer. Mais nous remarquons que la noblesse apprécie encore plus de participer à la rédaction des journaux locaux ou nationaux que de participer à la vie des sociétés savantes.

Figure 91 : Représentation de la sectorisation politique parmi les journalistes



La majorité des journalistes appartient à la droite politique française. Les monarchistes, tant orléanistes que légitimistes, sont plus nombreux à pas être nobles. Globalement, la noblesse n'est pas l'agent principal des publications. De plus sa sectorisation politique est aussi prononcée que pour le reste des journalistes. S'il n'y a pas de nobles républicains, il y en a quelques-uns qui appartiennent aux mouvements libéraux. Au niveau national, il y a le cas de monsieur Viellerglé de Saint Alme, journaliste au *Corsaire*. Nous voyons que la noblesse n'est pas un groupe homogène. Il est possible de rencontrer ses membres dans toutes les postures politiques.

Nous avons d'autres noms auxquels il est intéressant de songer. Prenons le cas de Pierre François Léon Duchesne de la Sicotière, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, il est surtout illustre dans son département d'origine. Il fut, en effet, avocat à Alençon avant d'en devenir conseiller-municipal. Il quitte ses fonctions après le coup d'état du 2 décembre 1851, avant de redevenir conseiller général en 1862. Ses opinions politiques constantes le feront élire député de l'Orne en 1871 et sénateur en 1876. Il est connu pour ses positions légitimistes et les sociétés savantes qu'il fonde dans l'Orne¹⁰¹⁹. Son activité de journaliste politique au sein du *National du Calvados* est plus discrète. Cet exemple montre que la noblesse normande ne néglige aucun outil de la communication.

Nous pouvons aussi penser à M. de la Brière, rédacteur au *Gaulois*. Celui-ci a eu toute latitude pour mettre en avant la grande chasse du marquis Jacques de Chambray en 1884.

¹⁰¹⁹ Il fonde, la Société d'Horticulture en 1847, le Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon en 1857, la Société Historique et Archéologique de l'Orne en 1882 et la Société d'Histoire Contemporaine en 1890.

Pendant 18 mois son journal a créé une dynamique d'audience pour cet événement. Le *Figaro* du 20 février 1884 nous permet d'en constater toute la réussite. Ainsi, « toute la Normandie est accourue à cheval ou en voiture ». Ce genre de procédure montre que la noblesse est encore très présente au sein des organes de presse à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils prouvent aussi que les loisirs et la sociabilité de la noblesse est l'objet d'une grande curiosité de la part des populations. L'exemple de Louis de Bonald, doctrinaire royaliste essentiel, critiqué par les auteurs de la *Biographie des journalistes, avec la nomenclature de tous les journaux, et les mots d'argot de ces messieurs*¹⁰²⁰, est intéressant. Il semble que Louis de Bonald écrive à la fois les livres et les critiques de ses livres. Les sujets couverts par la noblesse, ce que les lecteurs attendent d'elle, tendent à montrer un début d'enfermement professionnel autour des mondanités. Une position qui se prolongera jusqu'à l'extrême fin du XX^{ème} siècle. Il semble que le processus soit achevé dans les cas de M^{lle} Émeline d'Harcourt ou Loïc de la Mornais¹⁰²¹ devenus grands reporters.

Les journalistes normands sont manifestement majoritairement monarchistes, distinguant ainsi nettement notre région du reste du pays. Les bonapartistes et les républicains y sont, de plus, quantités négligeables. Tant au sein de la région qu'au plan national, les normands font alors figure de conservateurs défenseurs de la monarchie. Une tendance que nous confirmons par l'analyse du corps politique. Le Calvados notamment étant profondément marqué par le légitimisme durant toute notre période de recherche. La noblesse y est représentée à hauteur du tiers des effectifs. La noblesse normande se caractérise alors par un goût marqué pour le journalisme. Elle se rencontre en effet bien plus au sein des journaux que dans les sociétés savantes locales. Nous constatons que le fait d'appartenir à une société savante est souvent doublé d'un engagement de journaliste. Nous l'avons constaté avec messieurs Charma et de la Sicotière. Nous en avons déduit que la noblesse ne néglige aucun moyen de communication. Une forme remarquable de modernité.

2. Une noblesse éclatée et peu associée à la nouvelle structure socio-politique

Nous pouvons nous interroger sur la réalité de l'existence d'un corps politique noble uni et solide. En effet, plus de trente ans après la fin du I^{er} Empire, nous nous attendons à ce que la nouvelle génération de la noblesse impériale prenne une dimension politique, ce n'est

¹⁰²⁰ *Biographie des journalistes, avec la nomenclature de tous les journaux, et les mots d'argot de ces messieurs* ; par une société d'écrivains qui ont fait tous les métiers, et qui se sont pliés à toutes les circonstances, PARIS, 1826, 56 p.

¹⁰²¹ Descendant de Hippolyte Michel de La Morvonnais et normand.

pas encore le cas. En effet, la noblesse impériale est particulièrement concernée par l'homogamie qui tend à l'isoler du reste des populations, qu'elles soient nobles ou pas. Ainsi, nous disposons, par exemple, de la généalogie des ducs d'Albufera, conservée aux archives de l'Eure¹⁰²². Le Maréchal Louis Gabriel d'Albufera marie son premier fils à une fille de la bourgeoisie de l'Est. Mais ce second duc, Louis Napoléon mariera son fils Raoul à Zénaïde de Cambacérès, descendante des Bonaparte. Le petit-fils du second duc, Louis, épousera Anne Masséna d'Essling. En trois générations, les ducs d'Albufera concluront deux bons mariages. Le Mariage du premier duc, mariage d'argent, est la conséquence d'un besoin financier. Avec l'abandon des principautés étrangères, les revenus de la haute noblesse impériale se sont très fortement réduits¹⁰²³. Ce premier mariage permet de garantir la pérennité de la famille. Le second mariage est réellement un mariage social. Par ces deux mariages, la famille d'Albufera réaffirme sa proximité avec l'ancienne famille impériale. Un tel comportement lui assure une certaine reconnaissance et une forte notabilité. Cependant, nous pouvons imaginer que ces mariages sont dus à un refus d'intégration de la part d'une des parties. L'ancienne noblesse peut refuser d'introduire ces nouveaux venus, comme la noblesse impériale peut refuser de fréquenter ces gentilshommes de l'ordre ancien. Ce n'est qu'avec la génération née au XX^{ème} siècle que la situation évoluera. En effet, Louis, 5^{ème} duc, épousera M^{lle} de Chevigné, sa sœur, Paule, François de Gramont, et le frère cadet, Napoléon, M^{lle} de Ladoucette. Cette dernière famille étant d'origine normande. Malgré le Second Empire, la noblesse impériale ne parvient pas à intégrer le reste de la noblesse normande.

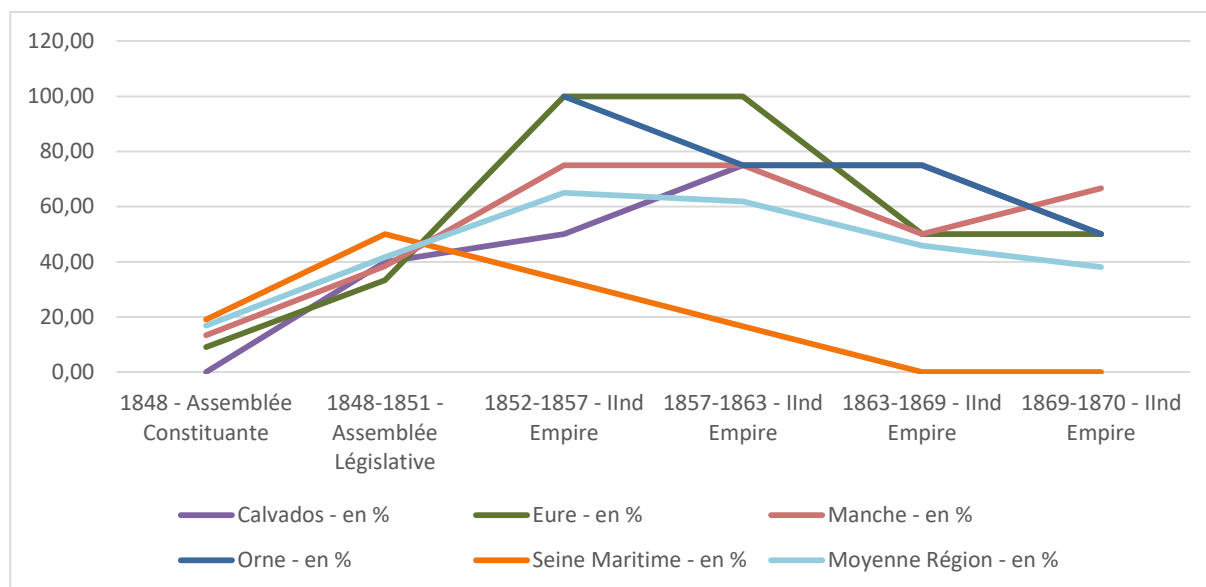
2.1. Une adhésion politique normande en demi-teinte

Nous pouvons dresser un portrait de l'adhésion de la noblesse aux valeurs impériales en suivant sa représentation politique. C'est à la fois l'indicateur de son ralliement et celui du soutien populaire. Pour cela, les listes des élus à la députation au cours de la révolution de 1848 et du Second Empire permettent de construire une représentation graphique de la présence politique noble selon les départements normands.

¹⁰²² Archives départementales de l'Eure, 1 J 190.

¹⁰²³ Jean TULARD, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, PARIS, TALLANDIER, 2001, 414 p.

Figure 92 : Evolution de la présence noble à la députation (1848-1870)



Le département de la Seine-Inférieure est en rupture par rapport aux autres départements dès la fin de la Monarchie de Juillet et la mise en place de la République. La présence noble y est pratiquement nulle tout au long de la période, sans pour autant signifier que le département n'est pas favorable au bonapartisme ou à l'idée monarchique. Dans les faits, cette désaffection est à la fois due à l'influence parisienne, notamment via l'élection de républicains non-normands, dont Félix Faure et à un rejet politique de l'Empire par la noblesse normande. Citons notamment le départ d'Alexis de Tocqueville dans la Manche. Néanmoins, le régime impérial permet à la noblesse de conserver sa visibilité politique dans l'ensemble des départements normands sans crises particulières. Le département de l'Eure connaît alors une période particulièrement faste pour la noblesse avant un repli notable en 1863.

Le point le plus intéressant est de constater un reflux global de la noblesse en politique en 1863 avant même les difficultés qui mèneront à la chute de Louis-Napoléon Bonaparte. Cette année est marquée par les échecs militaires français au Mexique et diplomatiques aux Etats-Unis. C'est donc un début de crise politique qui se double rapidement d'une crise économique pour les filatures normandes dépendantes du coton américain. La noblesse est donc évincée de ses positions politiques en raison de sa responsabilité, réelle ou présumée, dans l'armée et en diplomatie. Les industriels gagnent donc déjà du terrain politique, sauf dans l'Orne et le Calvados plus durement touchés par la crise.

Nous pouvons accentuer ce regard en observant en parallèle, la présence de la noblesse impériale au sein de cette noblesse élue et sur l'ensemble de la période 1789-1902. Nous

allons ainsi mesurer l'influence politique de la noblesse impériale au cours du XIX^{ème} siècle et en déduire l'impact sur le reste de la noblesse normande.

Figure 93 : Evolution de la présence de la noblesse impériale parmi les élus

Étiquettes de lignes	Nobles élus	Dont nobles impériaux	Total élus
Révolution	55	2	188
Empire	34	11	85
Restauration	137	17	213
Monarchie de Juillet	86	29	280
Deuxième République	32	8	119
Second Empire	47	4	93
Troisième République	75	1	306
Total :	466	72	1284

La montée en puissance de la nouvelle élite commence, paradoxalement, au cours de la Restauration, signifie que la noblesse impériale est bien intégrée au sein des élites anciennes. En raison notamment de l'origine souvent noble des anoblis impériaux. Certains de ces anoblis abandonnant leurs titres impériaux pour des titres d'Ancien Régime ou de la Restauration. C'est le cas, par exemple, de la famille Petiet, chevalier d'Ancien Régime, baron d'Empire et confirmé dans ce titre en 1815.

Lors de la mise en place de la monarchie de Juillet, l'absence des légitimistes permet à la noblesse d'Empire d'accéder aux fonctions politiques. Les populations semblent ne pas faire de distinctions entre les uns ou les autres, seule paraît compter la qualité de noblesse. Après la chute de Louis-Philippe I^{er}, la noblesse impériale perd constamment en influence politique, en même temps qu'elle s'intègre à la noblesse d'Ancien Régime par mariage. La part relative de la noblesse impériale au sein des nobles élus, qui atteint le quart entre 1830 et 1852, n'est plus que d'un dixième après 1852 et à peine plus de 1% entre 1870 et 1902. Dans le même temps, le nombre d'élus nobles réduit de 30% à 25% sa place parmi les élus. Pour maintenir une présence noble aussi forte au cours du Second Empire, la noblesse est contrainte de se rallier au bonapartisme majoritaire. Puis, c'est cette association de bonapartistes et de monarchistes qui compose le socle du groupe conservateur au Corps Législatif. Entre 1848 et 1870, la noblesse impériale ne parvient pas à améliorer sa visibilité politique. C'est l'échec définitif de cette noblesse voulue par Napoléon I^{er} qui n'était ni industrielle ni rurale. Néanmoins, la surreprésentation de la noblesse impériale au cours des périodes précédentes permet d'atténuer le déclin politique de la noblesse dans son ensemble. Privée du soutien, même modeste, de la noblesse d'Empire, c'est toute la noblesse normande qui risque de perdre de son pouvoir d'attraction et de représentation politique.

2.2. *Rôle politique de la noblesse impériale normande au Corps Législatif*

Nous allons donc nous intéresser au nombre de nobles de la noblesse impériale au sein des nobles siégeant à la représentation nationale¹⁰²⁴ lors du retour de la dynastie impériale. Si cette présence s'avère considérable, cela signifie que la noblesse a parfaitement intégré les nouveaux venus au sein de son groupe social. A l'inverse, s'il y a peu de membres de la noblesse impériale parmi les élus, alors nous pouvons en déduire que l'influence politique de celle-ci est presque nulle. Par ailleurs, la période 1848-1880 est intéressante en cela qu'il s'agit de la possible introduction en politique des nobles d'empire de la seconde génération, ceux qui sont nés avec un titre et non plus leurs parents qui l'ont acquis, souvent de haute lutte, sur les champs de bataille.

Figure 94 : La noblesse impériale élue sous le Second Empire

Législature :	Noblesse Impériale	Elus	Total
1848-1851 - Assemblée Législative	5	43	48
1852-1857 - Second Empire	1	19	20
1857-1863 - Second Empire	1	20	21
1863-1869 - Second Empire	1	23	24
1869-1870 - Second Empire	1	20	21
1871-1876 - Assemblée Nationale	1	50	51

C'est avant la mise en place du Second Empire que la noblesse impériale est la plus nombreuse et la plus influente. De ce fait, la noblesse élue au cours de cette période de candidatures officielles soutenues par le pouvoir est principalement acquise aux idées impériales. En 1848, ce sont donc cinq députés qui sont issus des rangs de la Noblesse impériale, messieurs Cécille, Vieillard, Suchet d'Albufera, le comte Curial, et le comte Daru. Parmi eux, Suchet et Vieillard seront les seuls à obtenir deux mandats. Le cas de Jean-Baptiste Cécille, contre-amiral français et comte pontifical est intéressant. C'est après l'achat de sa charge pontificale, un titre de comte romain acquis en 1847, qu'il entame sa vie politique en Seine-Inférieure. Cela montre bien qu'à la veille de la mise en place du Second Empire, l'appartenance, ou tout du moins, l'aspect de noblesse est un outil efficace d'introduction dans la vie politique locale. Vient après lui Napoléon Curial, officier démissionnaire en 1830. Il n'avait pas alors de fonction politique et n'apparaît pas dans nos listes de légitimistes reconnus et affichés. Néanmoins, il met à profit son éloignement à Alençon pour y devenir une notabilité incontournable, notamment lors de la création de la

¹⁰²⁴ Les trois assemblées concernées [Assemblée Nationale Législative, Corps Législatif, Assemblée Nationale] sont toutes trois régies par le suffrage universel.

Banque de l'Orne en 1843. Maire et membre du conseil départemental à partir de 1837 et 1846, il connaît une carrière politique brillante avec l'avènement de la Deuxième République. Il cessera toute fonction après sa désignation au sénat en 1852.

Enfin, le cas de Narcisse Vieillard, député de la Manche, est une richesse particulière pour notre région. En effet, Narcisse Vieillard était le précepteur de Napoléon-Louis Bonaparte, le frère de Louis-Napoléon. C'est ainsi qu'Alexis de Tocqueville en parlait, « C'était [...] un de ces républicains qui avaient passé par les salons de l'empire avant d'arriver à la démagogie ; classique intolérant en matière de belles-lettres, voltairien en fait de croyances, un peu fat, très bienveillant, honnête homme et même homme d'esprit ; mais singulièrement bête en politique. Havin en avait fait son instrument ; toutes les fois qu'il voulait frapper un de ses propres adversaires ou récompenser un de ses propres amis, il ne manquait guère de mettre en avant Vieillard, qui le laissait faire¹⁰²⁵ ». Alors même que Narcisse Vieillard aurait pu être une personnalité de premier plan, il semble qu'il se soit contenté de collecter les honneurs que la famille impériale lui fera attribuer. Ainsi, sa carrière politique, commencée à 51 ans en 1842, s'achèvera sur un titre de sénateur en 1852. Avec ce nouveau visage, nous confirmons les habitudes politiques prises en Normandie de voir s'imposer dans les rangs de ses élus des politiciens récompensés ou en formation venant de la capitale. Puis, au cours de l'Empire, ils furent deux à siéger, le baron Charles Levavasseur et le duc Louis Napoléon Suchet d'Albuféra. Au cours de la Troisième République, le comte Daru sera le seul représentant élu, et pour un unique mandat. Au cours de cette période, le reste de la noblesse connaît, elle-aussi, d'importantes difficultés pour accéder aux fonctions électives et sa présence à la députation décroît sensiblement. D'une certaine manière, la noblesse impériale demeure une composante de la noblesse sans y être jamais totalement incluse, mais dans tous les cas incapable d'avoir une dynamique politique qui lui soit propre.

Nous en concluons que la noblesse d'empire s'intègre à la marge au monde politique noble et que cette introduction est le plus souvent le produit d'efforts individuels de quelques personnalités économiques intéressantes. Nous observons aussi que l'importance de la distinction personnelle motive considérablement ces élus, notamment dans le cas de Narcisse Vieillard. Pour ceux-là, la création du Sénat, en remplacement de la chambre des Pairs et une aubaine, ainsi, nous les y retrouverons très rapidement.

¹⁰²⁵ Alexis CLEREL de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, Gallimard-Folio, 1978, pp. 153-154

2.3. Une noblesse impériale essentiellement sénatoriale

Dans ces conditions, l'étude du Sénat pendant la période impériale revêt les mêmes limites que l'étude de la Chambre des Pairs au cours des périodes précédentes. Il s'agit alors essentiellement d'une chambre destinée à remercier les soutiens du régime en place. Le Sénat entre 1852 et 1906, se compose de 78 sénateurs élus ou désignés. Un tri des noms des élus nous permet de réduire à 50 personnes ce total de sièges. Nous pouvons en déduire que le Sénat est une chambre qui se renouvelle relativement peu pendant ces 54 ans de mandature. Cette composition conforte l'idée que nous avons d'une chambre d'abord destinée à honorer les soutiens du régime.

Figure 95 : Les élus normands au Sénat (1852-1906)

Périodes concernées :	Non nobles	Nobles	Dont noblesse impériale	Nombre d'élus
1852-1870 - Second Empire	2	2	1	4
1876-1879 - IIIe République	6	9	2	15
1879-1888 - IIIe République	11	7	1	18
1888-1897 - IIIe République	17	4	1	21
1897-1906 - IIIe République	18	2	1	20
Total par catégorie :	54	24	6	78

Parmi ces 78 sénateurs, près du tiers sont nobles¹⁰²⁶, de la noblesse impériale ou de la noblesse d'Ancien Régime. Les six sièges tenus par la noblesse impériale reposent sur trois individus, le chevalier Charles Poriquet, le comte Jules Le Marois et Napoléon Daru. Le cas de Napoléon Daru est intéressant. Fils du comte Pierre Daru et filleul de l'Empereur Napoléon I^{er}, il engage une carrière politique dans la Manche après les événements de 1848 et ne cache pas sa proximité avec les royalistes. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il s'oppose au coup d'état du 2 décembre 1851. Cette opposition, ainsi que son rôle contre la guerre lui vaudront son siège de sénateur de la Manche en 1876¹⁰²⁷. Il est l'exemple, via son mariage avec Charlotte Le Brun de Plaisance, de l'intégration de la noblesse d'Empire à la noblesse ancienne par mariage. De son côté, Charles Poriquet est un bonapartiste rallié au Second Empire, préfet pendant toute la période, il siège au Sénat à partir de 1876 et jusqu'à sa mort, il y défend les idées bonapartistes. Enfin, le cas de Jules Le Marois est intéressant du fait du rejet manifeste qu'il eut de sa qualité. En effet, fils du général Jean Le Marois, anobli pour ses faits d'armes, il n'use jamais de son titre et siègera même dans les rangs du Tiers-Parti. Il sera

¹⁰²⁶ 30,76% exactement, répartis comme suit, 7,69% pour la noblesse impériale, 23,07% pour la noblesse d'Ancien Régime.

¹⁰²⁷ Archives Nationale, 138AP.

aussi l'opposant parfois victorieux d'Alexis de Tocqueville. Ces trois parcours différents illustrent les trois postures politiques de la noblesse impériale, à savoir, sa dilution au sein de la noblesse ancienne, sa disparition par le rejet du titre et son attachement bonapartiste. Il est aussi intéressant de constater que ces sénateurs issus de la noblesse impériale sont tous élus dans la Manche. Nous avons identifié ce département comme plutôt favorable à la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle. Cette tendance se confirme donc à la fin de la période, même s'il s'agit alors de combats politiques très divergents.

La noblesse d'Ancien Régime voit sa présence, à hauteur de 18 sièges, se reporter sur dix personnes, Jules d'Auxais, Albert de Broglie, Alfred de Flers, Camille de la Roncière-le-Noury, Léon de la Sicotière, Louis de Monfort, François de Saint-Germain, Charles d'Osmoy, Achille Goulhot de Saint-Germain et Louis de Saint-Pierre. A l'exception de Napoléon Daru, tous les sénateurs élus en 1876 appartiennent à une génération née après 1810¹⁰²⁸ et la plupart n'a pas connu politiquement la crise légitimiste. De ce fait, ce renouvellement de génération met en place des hommes neufs moins sensibles aux clivages politiques précédents, nous le retrouvons alors dans un plus grand nombre de sensibilités politiques. Notons par exemple le cas de Louis de Saint-Pierre, industriel siégeant au centre gauche. Néanmoins, ils ont pour point commun d'être nobles et opposés au Second Empire. La nécessité politique oblige alors les différents courants monarchistes à une union. L'échec de la restauration en 1873 réamorce la présence noble au Sénat. En effet, ils en étaient éloignés depuis 1870 et reviennent sensiblement aux élections de 1876 avec huit nouveaux élus. Nous pouvons néanmoins soupçonner Charles d'Osmoy, ancien garde du corps de Charles X d'être plus proche des légitimistes et Albert de Broglie n'a jamais dissimulé son appartenance à l'orléanisme, alors même qu'il est le neveu du Jules du Marois, proche du Tiers Parti. Ces positions sont connues pour des sénateurs élus en 1876, leurs prédécesseurs n'ayant pas manifesté une appartenance particulière, c'est même un certain détachement de ces questions qui apparaît dans leurs préoccupations d'élus. Remarquons que Léon de la Sicotière est d'abord un savant qui se préoccupe peu des questions politiques.

Nous en concluons que la noblesse impériale n'a qu'une influence limitée au sein du monde politique noble malgré une certaine fusion des lignages. Près du tiers¹⁰²⁹, selon Natalie

¹⁰²⁸ Elus en 1852 : Comte Jules le Marois (1802-1870), Achille Goulhot de Saint-Germain (1803-1875). Pas d'élus nobles entre 1870 et 1876. Elus en 1876 : Charles Poriquet (1816-1910), Napoléon Daru (1807-1890), Jules d'Auxais (1818-1881), Alfred de Flers (1817-1883), Camille de la Roncière-le-Noury (1813-1881), Léon de la Sicotière (1812-1895), François de Saint-Germain (1803-1885), Louis de Saint-Pierre (1810-1890). Elus en 1879, Albert de Broglie (1821-1901), Charles d'Osmoy (1827-1894), Louis de Monfort (1840-1911).

¹⁰²⁹ Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », in *Histoire, économie et société*, 1998, 17^e année, n°2, p. 281.

Petiteau fusionne avec la noblesse ancienne à partir de la troisième génération, soit dans les années 1860. Par ailleurs, plus le siècle avance, moins le discours noble est uni. Il faut l'échec de la restauration du comte de Chambord pour qu'une certaine unité monarchique apparaisse, mais elle se crée contre le bonapartisme et contre la noblesse impériale qui est exclue du champ politique. La question est à présent de savoir si cette opposition au bonapartisme apparaît avec la République ou dès la mise en place du régime lors du coup d'état du 2 décembre 1851.

Parmi les sénateurs nobles d'Ancien Régime que nous venons d'observer, il ne ressort que deux noms de bonapartistes. Il s'agit de Camille de la Roncière-le-Noury et Achille Goulhot de Saint-Germain. Cela signifie concrètement que la noblesse n'est concernée, après 1870 et la fin de l'influence politique d'un pouvoir personnel rigide, qu'à hauteur du cinquième de son personnel politique. Napoléon III ne parvient donc pas à obtenir le soutien de la noblesse ancienne malgré certaines tentatives, dont la restitution des titres à la noblesse par le décret du 24 janvier 1852¹⁰³⁰. Particules et titres redeviennent des preuves irréfutables de l'appartenance à la noblesse. Malgré la décision de restituer ses droits à la différence, Napoléon III ne pratique pas l'anoblissement. Pourtant, M. le premier président Delangle défend cette position dans son rapport au Sénat de 1855. L'accumulation dans la société civile de patronymes vaguement anoblis, provoque sinon l'exaspération, au moins l'agacement de la noblesse. Et, surtout, ces usurpations, comme le remarque bien M. Delangle, peuvent porter préjudice à l'ensemble de la noblesse.

Le second Empire est la période pendant laquelle la France entre pleinement dans le monde industriel. La noblesse ayant préservé une partie considérable de son influence, comment parvient-elle à matérialiser cette influence dans l'économie ?

3. La noblesse et l'usage politique de la modernité

Nous avons pu tracer le portrait d'une noblesse industrielle, y compris lorsque l'époque le lui permettait bien peu. Les familles Goyon de Matignon ou Lacour de Balleroy sont des exemples de la noblesse normande de la fin de l'Ancien Régime très favorables à l'industrie, nombre de nobles sont engagés dans une réforme de leurs domaines agricoles, et pour cela, ils s'engagent dans le crédit et les banques. Affirmés dans leurs moyens économiques, les nobles normands se lancent aussi à la conquête des nouvelles entreprises, des nouvelles idées, notamment la presse, mais aussi le Camembert des familles Paynel et de

¹⁰³⁰ Dalloz période, 1852, 4, n° 40.

Cussy. Par conséquent, nous savons que la noblesse normande s'inquiète de son revenu et du fait que l'avenir de son lignage, de son influence, est tributaire du maintien d'une certaine richesse et de la captation d'un certain nombre de leviers économiques et politiques. Etre à la pointe de l'innovation, c'est maintenir un statut dominant au sein de la société française. Au cours de la première moitié du XIX^{ème} siècle, puis avec les lois de Napoléon III concernant les lignes d'intérêt local et général, le chemin de fer est la parfaite incarnation de cette innovation qu'il est essentiel à la noblesse normande de maîtriser.

3.1. Une noblesse exprimant son influence lors de l'essor des chemins de fer

Partant du constat de Nicolas Verdier pour qui « Les années 1820-1850 sont donc le moment d'une forte mutation qu'il convenait d'étudier de façon précise. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés, (...), aux modalités d'un des grands projets aménageurs de l'époque, la création de la ligne de chemin de fer de Paris à la Manche. Le débat laisse émerger de nouveaux pôles de décision (...) les préfets et sous-préfets nés en l'an VIII sont devenus des interlocuteurs obligés. La présence de ces acteurs entraîne deux modifications. Tout d'abord, l'affirmation des ingénieurs a pour corollaire le désintérêt de la grande majorité des députés pour le territoire au profit du lien social. (...). Leur conception est construite à partir de la carte et oppose le plus souvent les maillages des circonscriptions anciennes ou récentes à celui d'un réseau de lignes permettant l'unification de la patrie. Ensuite la pratique des préfets et sous-préfets entraîne l'intensification de l'usage des circonscriptions administratives dans les descriptions du territoire¹⁰³¹ ». La mise en œuvre des projets de lignes de chemin de fer devient donc un élément de la réalité politique et sociale des groupes humains, que ce soit communes ou noblesse. Etre traversé, ou non, par une ligne nouvelle est donc un élément assurant de la pérennité ou de la disparition des espaces de vie antérieurs. Cela est parfaitement compris par la noblesse normande qui sera très soucieuse des tracés des trois grandes lignes qui traversent la Normandie.

Le fonds Clermont-Tonnerre¹⁰³² éclaire les coulisses de la construction de la ligne de Paris à Cherbourg. Il nous permet aussi d'entrevoir les raisons de la création de la gare d'Evreux-Ouest. La révolution de février 1848, que le duc de Clermont-Tonnerre nomme

¹⁰³¹ Nicolas VERDIER, *Penser le territoire au XIX^{ème} siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. Thèse de doctorat en histoire et civilisation sous la direction de Bernard Lepetit puis Jacques Revel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 609 f°

¹⁰³² Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse 2903

pudiquement « les journées de février¹⁰³³ », va marquer l'arrêt des grands projets de l'État, en matière de chemins de fer. Le gouvernement révolutionnaire observe avec beaucoup de dédain les compagnies de chemins de fer. Aux yeux du gouvernement provisoire, elles représentent le triomphe de l'aristocratie rénovée. En effet, Il faut noter l'importante participation de la noblesse française dans la constitution des compagnies de chemins de fer. Par exemple, en 1856, la compagnie de chemin de fer de Paris à Cherbourg est présidée par le comte de Chasseloup-Laubat, son vice-président est vicomte d'Azy, et le chef d'exploitation M. de la Peyrière. A son avènement, le gouvernement provisoire veut prendre en main la gestion, et les dividendes, des compagnies privées. Peut-être faut-il voir l'influence de Jacques Charles Dupont de l'Eure, dans la modération du gouvernement provisoire.

Nous ne sommes pas les premiers à noter l'importance historique des archives de l'Eure pour ce sujet, en effet, M. Suau¹⁰³⁴ avait en 1976 constitué une liste sommaire des documents qui y sont conservés. On trouve aussi dans ce fonds, une allusion aux travaux de l'embranchement d'Évreux, projet d'intérêt local développé à partir de 1871. Le duc de Clermont-Tonnerre fut aussi impliqué dans la création de la ligne d'Elbeuf à Dreux. Le comte fut, quant à lui, en charge du projet d'embranchement de L'Aigle à Serquigny. Toute cette documentation nous montre l'effervescence qui existait autour de la construction d'une ligne de Chemin de fer. La part de décision de l'État se trouve souvent minoré par l'influence des groupes de pression. Ce que nous appellerions aujourd'hui le *Lobbying*.

La première voie de chemin de fer de Paris à Cherbourg, en ligne directe, semble avoir été concédée en 1845. La compagnie qui obtint la concession appartenait au Comte de Breteuil. La compagnie Breteuil-Letellier fut immédiatement approchée par la compagnie en charge de la réalisation de la ligne de Paris au Havre. Les deux compagnies s'accordèrent à la condition de partager une partie du parcours de la ligne de Paris à Rouen et Le Havre, concédée en 1840, et achevée en 1843. Par une habile manipulation, la compagnie de « Paris à la mer¹⁰³⁵ », obtint de la compagnie du comte de Breteuil, la rétrocession des actions garanties par l'État, correspondant au trajet de Paris à Mantes¹⁰³⁶. Ceci correspondait au tiers des actions de la ligne. Une fois la concession accordée, le 21 juin 1846, les deux compagnies durent vendre des actions de leurs compagnies pour assurer leur capital. Ce que fit la

¹⁰³³ Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, *Essai sur les chemins de fer de Paris à Cherbourg*, 1851, p. 16.

¹⁰³⁴ Jean-Pierre SUAUE, « Les chemins de fer dans l'Eure », in *La vie et l'art en Normandie*, 1976, n°3, pp. 10-23.

¹⁰³⁵ La compagnie est désignée sous divers vocable, Paris à Rouen, Paris-Rouen-Le Havre, et ce dernier « Paris à la Mer ». Il semble que cette utilisation désigne, à la fois, la ligne de Paris à Rouen et celle de Paris à Dieppe. Ces deux voies étant communes sur la plupart du trajet.

¹⁰³⁶ Ce qui correspond aux soixante premiers kilomètres de voie.

compagnie Breteuil-Letellier, mais pas le courtier de la compagnie de Paris à Rouen. Le courtier devait placer ces actions sur le marché britannique, raison expliquant que sa maladresse¹⁰³⁷ ne fut pas immédiatement découverte. Cependant, lorsque le public l'apprit, ce fut le scandale. Alors que les actions de la ligne de Paris à Cherbourg, sur la concession de la compagnie Breteuil-Letellier, voyaient leur valeur augmenter, le scandale jeta le doute sur la faisabilité de la ligne. En conséquence, la valeur de l'action s'écroula et le capital de la compagnie se trouva très amoindri. La compagnie Breteuil-Letellier ne fut plus à même de réaliser le projet de voie ferrée de Paris à Cherbourg en ligne directe. Faute de pouvoir trouver une solution convenable, ils abandonnèrent leur concession en 1847. Nous pouvons penser que la compagnie rouennaise voulait éliminer un concurrent. En effet, le départ depuis Mantes détourne la ligne vers le Nord. Le comte de Breteuil désirait que la ligne parte de Versailles. Mais ce décalage permet à la compagnie de chemin de fer de Paris à Rouen de s'assurer des revenus des voyageurs et marchandises en provenance de la Normandie. Cela permettait aussi de contrôler une partie de la valeur de la compagnie Breteuil-Letellier, qui se trouvait dans la situation d'être une quasi-filiale.

En 1850, la concession étant vacante sur le tracé le plus direct de Paris à Cherbourg, la commission des chemins de fer¹⁰³⁸ va proposer un autre tracé. Celui-ci emprunterait un trajet partant de Chartres, se dirigerait vers La Loupe, puis Nauphe, Alençon et enfin Caen. La commission ne précise pas aux édiles alençonnais que le train ne passerait pas par Alençon, mais s'approcherait de la ville. La gare se trouvant à 18 kilomètres du centre, cela obligerait à créer une nouvelle ligne pour réunir la ville à la gare de grande ligne. Ce projet est l'héritage d'une décision gouvernementale de 1844. A cette date, est créée la ligne de Paris à Rennes, passant par Le Mans ou Alençon. Les conseils généraux de l'Orne et du Calvados s'emploient dès lors à défendre le projet par Alençon, même au détriment de l'Eure. La loi du 21 juin 1846, concernant le tracé de Paris à Cherbourg, statuait aussi sur le tracé et la concession du trajet jusque Rennes. Le ministre des travaux publics, M. Pierre Dumon, pensait pouvoir compter sur un groupe de financiers disposés à investir dans les travaux des lignes proposées. La crise économique des années 1846-1848¹⁰³⁹ va provoquer le désistement de ce groupe de financier. Après la révolution de 1848, les lignes de Paris à Cherbourg et à Rennes ne sont plus que des projets sans réalité. Les chantiers n'ont même pas commencé. Pourtant, des voix

¹⁰³⁷ Ou sa malveillance supposée. Le comte de Breteuil semble croire que cette erreur n'est pas le fruit du hasard. Correspondance du duc de Clermont Tonnerre, Archives départementales de l'Eure, E 2903.

¹⁰³⁸ Cette commission est créée par le gouvernement, à l'écart de l'Assemblée Nationale Législative, pour analyser les projets de lignes avant la présentation d'un projet de loi au Parlement.

¹⁰³⁹ Cette crise est considérée comme étant la première crise de l'économie moderne. En effet, elle allie la disette à la crise boursière et à la paralysie industrielle.

s'élèvent pour demander l'achèvement, aussi rapidement que possible, de la ligne vers Cherbourg. Nous pouvons penser principalement à l'Amiral Napier, commandant des nouvelles installations du port de Cherbourg. Celui-ci affirme en 1849 qu'il ne manque plus que les chemins de fer pour que l'établissement de Cherbourg soit achevé¹⁰⁴⁰.

Le 7 décembre 1850, le projet de loi « Bineau » est présenté. Cette loi doit permettre au ministre des Travaux Publics¹⁰⁴¹ de poursuivre les travaux de la ligne de Paris à Rennes qui, faute de compagnie concessionnaire est construite par l'État. A l'aide d'un embranchement sur la ligne en direction de Rennes, le train devait gagner Cherbourg. Du fait de cette nouvelle loi, l'Eure n'est plus un axe de circulation de la ligne de Paris à Cherbourg. Choix entrant en contradiction avec la loi de juin 1846, mais répond aux attentes de la commission des chemins de fer. Le plus difficile pour la mairie d'Évreux, et pour les habitants du département, fut d'apprendre la présentation de cette loi par l'intermédiaire du *Moniteur*. Avant la proposition de la loi de 1850, la commission des chemins de fer a remis un rapport d'étude à l'Assemblée Nationale Législative. Celle-ci « reconnaît l'avantage qu'aurait la ligne de rapprocher Caen de Paris, de tout le temps gagné par cette abréviation de tracé, avantage que si l'on considère Cherbourg, deviendrait un intérêt politique. La commission déclare qu'après avoir examiné avec tout l'intérêt qu'elle méritait, la majorité ne s'y est point arrêtée¹⁰⁴² ». La commission déclare, dans son propre rapport, que la ligne directe est la plus intéressante, cependant, elle ne retient pas ce tracé. Pour nier l'intérêt de la ligne directe, la commission avance, sans preuves, que la ligne brisée représenterait une économie de 24 millions de francs. La commission affirme que le trajet direct représente 26 kilomètres de plus. Le duc de Clermont-Tonnerre, en s'appuyant sur le projet de 1846, établit que le tracé en ligne directe fait 48 kilomètres de moins. Nous pouvons lire aussi que « la ligne proposée n'est rien, ou elle est une ligne destinée à mettre plusieurs départements de la Normandie en relation à la fois avec Paris et avec le chemin de fer de Rennes¹⁰⁴³ ». L'objectif est clairement énoncé par la commission. La réunion de la Normandie à Paris ne peut se faire sans le raccordement à la ligne menant à Rennes. Dans cette optique, la commission propose la création d'un embranchement à la Loupe. Au-delà de ses arguments concernant la défense des intérêts de l'État, la commission met en avant l'intérêt des départements. Elle a, au cours de ses travaux, contacté les trois départements normands concernés par la ligne de Paris à Cherbourg passant par la Loupe. Le département de l'Orne est probablement le plus avantage

¹⁰⁴⁰ Cité par le duc de Clermont Tonnerre dans *Essai sur les chemins de fer*, 1852, page 3.

¹⁰⁴¹ Monsieur Jean Bineau, qui donne son nom à la loi de décembre 1850.

¹⁰⁴² Rapport de la commission des chemins de fer sur le tracé de la ligne de Paris à Caen, 1850, page 57.

¹⁰⁴³ Rapport de la commission des chemins de fer sur le tracé de la ligne de Paris à Caen, 1850, page 56.

par le tracé de la Loupe. Celui-ci a pour effet de désenclaver le département et de lui assurer un débouché rapide vers Paris et le Val de Loire. Le Calvados, quant à lui, est partagé. Une partie de son espace peut se raccorder à la ligne de Paris au Havre, et l'autre à l'embranchement de Rennes par la Loupe. Pour le département de la Manche, la destination de Caen semble être la seule envisageable. Peu lui importerait la destination suivante. Seuls les départements de l'Orne et du Calvados peuvent avoir un fort intérêt pour la ligne brisée. Par ailleurs, le conseil général du Calvados a promis de verser un million de francs à la compagnie pour la réalisation de l'embranchement de la Loupe. Le conseil général de l'Orne suivra l'exemple de son voisin, et participera à la hauteur de ses moyens, en offrant la somme de six cent mille francs.

Mais, cette défense des intérêts généraux masque la défense d'intérêts particuliers. En effet, le principal défenseur de la ligne passant par la Loupe est le ministre des travaux public Bineau lui-même. La section de Paris à Chartres, construite aux frais de l'État, est ouverte depuis le 12 juillet 1849. Elle n'offre encore aucun débouché économique pour l'État qui est le gestionnaire de la ligne. La Commission des chemins de fer a donc besoin des débouchés normands pour justifier la poursuite des travaux vers Rennes et Brest. En effet, pour la commission, « le plus sûr moyen de concéder la ligne principale de Rennes à de bonnes conditions était de classer d'abord le chemin de Chartres à Caen, qui apportera au chemin de l'Ouest le tribut de la Normandie¹⁰⁴⁴ ». La commission des chemins de fer va pousser l'hypocrisie fort loin. Ainsi, nous pouvons lire dans le rapport, que « le chemin de Rennes est nécessaire aux populations de la Normandie, et leur offre la voie la mieux appropriée au courant naturel de leurs intérêts »¹⁰⁴⁵. Il semble étrange que quelqu'un puisse imaginer la Normandie cédant sa frontière naturelle avec l'île de France pour un détour vers la Bretagne.

Le 4 janvier 1851, une délégation de la mairie d'Évreux avait rencontré le ministre des travaux publics, Jean Bineau, grand protecteur de la ligne brisée. Celui-ci dû reconnaître que le tracé par Alençon n'avait été négocié qu'en la présence des représentants de la ville de Caen¹⁰⁴⁶. Cet aveu de faiblesse va occasionner le retrait du projet de loi « Bineau » par le gouvernement dans les jours suivants. La commission des chemins de fer maintiendra pourtant sa décision, et proposera un nouveau projet au cours du mois de février 1851. L'article 6 du projet de la commission des chemins de fer va provoquer l'ire des défenseurs de la ligne directe vers les côtes normandes. La ligne brisée passant par la Loupe sera à nouveau

¹⁰⁴⁴ Rapport de la commission des chemins de fer sur le tracé de la ligne de Paris à Caen, 1850, page 3.

¹⁰⁴⁵ Rapport de la commission des chemins de fer sur le tracé de la ligne de Paris à Caen, 1850, page 60.

¹⁰⁴⁶ « Observation sur les inconvénients du tracé par Alençon » par Letellier. S'agit-il du cofondateur de la ligne concessionnaire de 1846 ? Ceci semble probable mais nous n'en avons pas la preuve formelle.

rejetée par le corps législatif, à la majorité des deux tiers des votants¹⁰⁴⁷. Cependant, les tractations se poursuivent. Par exemple, le 19 avril 1851, M. Gustave de Beaumont¹⁰⁴⁸ défend avec ardeur le projet de ligne de Paris à Caen par la Loupe, confirmant que le compromis n'est pas encore atteint.

Les membres du conseil municipal d'Évreux vont désigner deux d'entre eux, Alexis-Hubert Robillard¹⁰⁴⁹ et le baron de Sepmanville pour défendre le tracé de 1846. La délégation de la ville d'Évreux qui mènera les discussions avec la commission des chemins de fer sera finalement composée de messieurs Robillard, Sepmanville, Clermont Tonnerre, Salvandy et Ragot père¹⁰⁵⁰. Chacun d'eux ayant joué un rôle dans la vie politique locale ou nationale. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre sera désigné président de cette délégation. La contre-attaque la plus agressive contre les travaux de la commission est du Comte Daru¹⁰⁵¹. Sur le problème des intérêts des départements, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre répond que la commission a manipulé les représentants. En effet, la commission a garanti aux conseils généraux de l'Orne et du Calvados que le raccordement à la ligne brisée serait réalisé au plus vite, elle ne dispose pas alors des garanties de la loi. La commission détourne une partie des espoirs de la population pour aboutir à l'acceptation d'un projet qu'elle favorise plus qu'il n'est raisonnable. Le ministre des travaux public¹⁰⁵² affirme à ce moment des tractations que le classement du chemin d'Alençon est une « charge dont il n'était pas opportun de grever les finances de l'État¹⁰⁵³ ». Cette intervention achève de décrédibiliser le rapport de la commission. Le duc affirme de même, que la commission a manipulé de deux manières les membres du corps législatif. La première en détournant la loi de juin 1846, la supprimant de fait sans en avoir le pouvoir. La seconde manière, en ne précisant pas que si le conseil général du Calvados a voté une dotation de un million, celle-ci irait à la compagnie réalisant la ligne la première. Ne favorisant ni le tracé direct, ni le tracé par la Loupe. Elle ne mentionne pas plus les dotations votées par le conseil général de l'Eure, s'élevant à deux millions, celle de la ville de Rouen, votée à 400 000, celle d'Elbeuf à 200 000, de Lisieux pour la même somme, celle de Conches-en-Ouche à 25 000, de Beaumont-le-Roger à 20 000. Par ailleurs, le duc de Clermont-Tonnerre contacte un grand nombre d'investisseurs pour obtenir des souscriptions qui favoriseraient le choix de la ligne

¹⁰⁴⁷ Le retrait de la proposition de la commission sera obtenu à 441 voix contre 181.

¹⁰⁴⁸ Courrier de l'Eure, numéro du 19 avril 1851.

¹⁰⁴⁹ Alexis-Hubert Robillard est l'ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées du département.

¹⁰⁵⁰ M. Ragot sera le secrétaire de la délégation, sa fonction d'avocat le désignait sans équivoque.

¹⁰⁵¹ Le Comte Daru sera remercié par la ville de Cherbourg lors de la séance du 29 juin 1852 pour son action en faveur de la ligne directe.

¹⁰⁵² Depuis le 9 janvier 1851, il s'agit de Pierre Magne.

¹⁰⁵³ Cité par le duc de CLERMONT-TONNERRE dans *Essai sur les chemins de fer*, 1852, page 19.

directe¹⁰⁵⁴. Il fait appel aux anciens propriétaires de la concession, M. Letellier et le comte de Breteuil, en espérant que ces noms illustres parviennent à décider M. de Rothschild et Stokes d'investir dans la ligne¹⁰⁵⁵. Le duc de Clermont-Tonnerre prendra contact avec les représentants des départements normands, et il découvrira la faiblesse du soutien à ligne brisée. Il apprend ainsi que neuf membres du conseil général du Calvados, représentant un tiers de la population, refusent l'embranchement vers Alençon. Les élus de Cherbourg désirent ardemment la ligne directe, et remercieront, en juin 1852, tous ceux qui ont permis son obtention¹⁰⁵⁶.

La délégation est pleinement consciente des intérêts privés mis en jeu. Elle sait que la ligne brisée permet aux concessionnaires de la ligne de Paris à Rennes d'obtenir un surplus de revenus, estimés par la commission elle-même à près d'un million de francs par an. Celle-ci ajoute qu'« en déversant sur le chemin de Rouen, les tributs de la Normandie accroissent les profits d'un chemin déjà riche, tandis qu'en s'ajoutant aux revenus du chemin de Rennes, ils alimenteraient ce chemin plutôt qu'ils ne l'enrichiraient¹⁰⁵⁷ ». Cet élément montre bien à quel point la commission est partielle dans ces choix. L'intérêt général n'est pas pris en compte. La commission, soutenue par les capitaux anglais de la ligne de Paris à Rennes, s'oppose à la compagnie de Paris à Rouen, elle aussi financée par des investisseurs anglais. La délégation d'Évreux y répondra par ces mots : « Qu'on nous pardonne l'expression, c'est introduire le socialisme dans les chemins de fer. Car enfin, les tributs de la Normandie et les droits qui lui sont acquis n'appartiennent point à la Bretagne, et les transporter ainsi arbitrairement de l'une à l'autre, est un acte contraire à toute idée de justice.¹⁰⁵⁸ ». Suite à l'intervention de la délégation d'Évreux, une partie des témoins, invités par la commission des chemins de fer à s'exprimer devant l'Assemblée Nationale Législative, changent leur point de vue, abandonnant la ligne brisée pour la ligne directe.

Ce n'est que le 22 mars 1852 que la décision finale sera adoptée. Le prince-président, conseillé par le ministre des travaux public et le ministre de la guerre, se décidera pour le trajet en ligne directe. La loi sera votée le 8 juillet 1852, elle entérine le tracé de Paris à Cherbourg par Évreux. De janvier 1851 à mars 1852, le prince président changera très régulièrement d'avis. Même si les délégués d'Évreux sont satisfaits du résultat, ils ne

¹⁰⁵⁴ Lettre à M. Ragot, du 11 octobre 1851, « croyez le bien, une belle liste de souscriptions véritables est absolument nécessaire ». Archives départementales de l'Eure, E 2903.

¹⁰⁵⁵ Lettre à M. Sénac, 28 février 1851, Archives départementales de l'Eure, E 2903.

¹⁰⁵⁶ Compte-rendu de la séance du conseil municipal de Cherbourg du 29 juin 1852. Une copie fut adressée au duc de Clermont Tonnerre. Archives départementales de l'Eure, E 2903.

¹⁰⁵⁷ Rapport de la commission des chemins de fer sur le tracé de la ligne de Paris à Caen, 1850, page 61.

¹⁰⁵⁸ Cité par le duc de Clermont Tonnerre dans *Essai sur les chemins de fer*, 1852, page 23-24.

manqueront pas de signaler l'impression de « girouette politique » qu'ils ont ressentie à l'égard de Napoléon III. La ligne directe est retenue par le gouvernement, par conséquent, la voie traversera le département de l'Eure. Cependant, il existe trois possibilités de tracé. Le troisième passerait par Louviers. Ce projet est défendu par M. Lafitte de la compagnie de Paris à Rouen. Dans un courrier du 26 février 1851, le duc de Clermont-Tonnerre fait allusion aux difficultés levées par ce tracé, « la ligne directe par Louviers, qui est une ligne détournée, conduisant à un embranchement justement repoussé à cause des inconvénients d'exécution. », porterait atteinte aux intérêts d'Évreux. La ville de Louviers bénéficiant, au début de l'année 1853, d'une députation nombreuse pour soutenir sa cause, Napoléon III ne sait pas prendre de décision. Le ministre des Travaux Publics de l'époque, Pierre Magne, est chargé de constituer une commission pour déterminer le meilleur tracé. Cette commission propose au prince président deux tracés, au Nord, par Louviers, et au Sud, par Verneuil-sur-Avre. Une nouvelle fois, la ville d'Évreux est totalement écartée des plans. Pourtant, la loi de juillet de l'année précédente devait consacrer la définitive victoire de la délégation d'Évreux.

Une nouvelle fois, le duc de Clermont-Tonnerre sera capable de modifier le destin. Après une entrevue avec le prince-président, il obtient l'adoption du tracé par Évreux. Dans son compte-rendu d'août 1853, la délégation signale que leur président n'eut qu'à présenter la carte du département pour convaincre Napoléon III. L'importance des travaux, tunnels en courbe, pentes, ouvrages d'arts, défavorisent nettement le trajet par Louviers. De plus, le duc de Clermont-Tonnerre insiste sur le fait que Louviers dispose déjà de deux gares construites depuis 1845. Nous le voyons, la noblesse normande, au travers de la présence de ses élus mais aussi par ses investissements et ses relations s'implique efficacement dans la structuration de l'espace que provoque le chemin de fer. C'est une victoire importante pour la noblesse d'être en mesure d'influencer à ce point des projets nationaux et elle perçoit dès lors l'importance de son réseau.

3.2. La noblesse valorise sa sociabilité grâce à ces projets structurants

Nous portons ici notre attention sur les coulisses des décisions qui ont mené, plus ou moins facilement, à la création du réseau ferré de l'Eure. Certains personnages ont pris des dimensions que nous ne soupçonnions pas. Ainsi, nous avons rencontré le comte de Breteuil et le duc Suchet d'Albufera pour lesquels l'historiographie locale est peu loquace. Nous avons aussi retrouvé des personnages qui nous sont mieux connus, le duc Aimé Marie Gaspard de

Clermont-Tonnerre¹⁰⁵⁹, son fils, le marquis Gaspard Louis Aimé, le baron de Sepmanville, le comte de Salvandy, messieurs Robillard et Ragot. Pour affiner le regard porté sur l'influence des Clermont-Tonnerre, nous avons consulté les dossiers préfectoraux concernant les inaugurations des lignes. Ce que nous avons trouvé montre, les éléments de mise en valeur de la modernisation du département, mais surtout, un décalage entre le discours officiel et la pratique ou les ambitions locales.

Les inaugurations donnent lieu à des fêtes mémorables, un des aspects de la sociabilité du XIX^{ème} siècle porte sur ces banquets. Néanmoins, nous n'avons pas porté notre attention sur la sociabilité entre les ouvriers, ou entre patrons et ouvriers, mais entre décisionnaires. En Pour les festivités ou les sociabilités existantes lors des travaux, nous vous invitons à consulter l'article de Jean-Pierre Suau¹⁰⁶⁰. L'inauguration est donc une fête non négligeable pour l'ouvrier, bien qu'elle signifie la fin de son contrat. C'est aussi le moment que choisissent les officiels pour rencontrer les ouvriers, alcool et nourriture sont alors servis à profusion. Nous l'avons constaté tout au long de notre récit, les liens humains sont essentiels dans les négociations concernant les chemins de fer. Ce sont surtout des facteurs humains qui entrent en compte. L'humain est corruptible, c'est pourquoi nous assistons à l'apparition d'affaires surprenantes. Le passage de la ligne de Paris à Cherbourg par Chartres et la Loupe est dû à la proximité entre les membres de la commission des chemins de fer et la compagnie de Paris à Rennes. Proximité renforcée par un monde politique plus ouvert que tout autre dans la France de l'époque au système boursier. Certains sont à la fois actionnaires et décisionnaires, comme nous l'avons vu pour le cas du duc Suchet d'Albufera¹⁰⁶¹. Il n'y a pas de contradictions morales dans l'usage de ses relations pour l'obtention d'un marché, il n'y a pas encore de problème de délit d'initié. Il n'est donc pas surprenant de voir des hommes politiques soutenir des entreprises dans lesquelles ils jouent un rôle. Nous remarquons aussi que les grandes décisions se prennent encore fréquemment au sein de salons ou au cours de conversations privées. En février 1851¹⁰⁶², le duc de Clermont-Tonnerre fait état de propositions faites dans le cadre privé, « M. de Fontenay, de Louviers, a annoncé cette disposition de M. Laffitte, manifestée chez M. de Broglie ». Ceci renforce l'idée que les

¹⁰⁵⁹ Etienne PAISNEL, « Le renouveau aristocratique. La noblesse de l'Eure au XIX^{ème} siècle : entre rupture et continuité. L'exemple de Marie Aimé Gaspard de CLERMONT-TONNERRE. » in *Connaissance de l'Eure*, numéro 142, octobre 2006.

¹⁰⁶⁰ Jean Pierre SUAUE, *opus cit.*

¹⁰⁶¹ Membre du Conseil Général et actionnaire d'une compagnie de chemin de fer, il s'est arrangé pour faire choisir le tracé d'Elbeuf à Dreux qui soit le plus intéressant pour sa compagnie et non le plus efficace. Notons que cette ligne n'a jamais été achevée en raison de difficultés techniques trop importantes induites par le tracé lui-même.

¹⁰⁶² Archives départementales de l'Eure, E 2903, courrier du 26 février 1851 à M. Sénac.

groupes de pression restent très proches de la noblesse et des salons des gens de pouvoirs. Ce en quoi ils rappellent nos groupes de pression actuels. La loi de juin 1846 qui octroie la ligne directe par Évreux et Lisieux est probablement le fruit de la volonté du ministre Guizot, député du pays d'Auge. De même que l'embranchement de Rouen à Elbeuf via Louviers sera l'occasion d'un manège politique étonnant. Jean-Pierre Suau parle à cette occasion de « chemin de fer électoral¹⁰⁶³ ». Afin d'être élu, et réélu, Charles Laffitte promet aux citoyens de Louviers de faire construire l'embranchement menant à Rouen. Il ne fallait pas oublier de mentionner l'importance que revêt le passage du chemin de fer pour les communautés locales. Être sur la ligne assurait, au moins symboliquement, l'existence de la commune, donnait l'impression d'appartenir au monde moderne.

La sociabilité noble ne se concentre pas sur un entre-soi contraignant et nécessairement peu créatif. Au contraire, la noblesse est souvent interpellée par le reste de la population et use de son réseau pour répondre à ces sollicitations. Nous pouvons à ce sujet considérer la correspondance entre le duc Aimé Marie Gaspard et les administrateurs de la compagnie des chemins de fer de Paris à Cherbourg. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre n'avait pas d'intérêt financier pour cette ligne. Celle-ci ampute d'ailleurs partiellement son domaine de Glisolles. Mais, le président de la compagnie de chemin de fer de Paris à Cherbourg, le comte de Chasseloup-Laubat, est un ami du duc et Henri de l'Espée, un des administrateurs, est un camarade de polytechnique. Les intérêts du duc entrent donc dans la catégorie de la sociabilité. Une grande partie des courriers qu'adresse le duc de Clermont-Tonnerre à la compagnie des chemins de fer de Paris à Cherbourg de 1850 à 1860 concerne des procédures en cours. Dans la plupart de ces courriers, le duc de Clermont-Tonnerre agit comme ancien maire de Glisolles et surtout en tant que notable, notion extrêmement forte au XIX^{ème} siècle¹⁰⁶⁴. Ainsi, le 21 février 1856, le duc relaye un courrier que la ville de Glisolles lui a adressé, concernant les piquets de clôture des voies ferrées. Il semble que ceux-ci soient trop faibles. Le préfet Eugène Janvier de la Motte sanctionnera ce problème par un arrêté préfectoral obligeant la compagnie à augmenter le nombre de piquets. Ce problème ne sera toujours pas réglé en mars 1861, car le duc de Clermont-Tonnerre continue de se plaindre de l'état des clôtures.

¹⁰⁶³ Notion définie par Bernard DORTEL dans « Les cinq élections de Laffitte à Louviers ou la politique des chemins de fer », in *Almanach-Annuaire de l'Eure*, 1935, page 801 à 804.

¹⁰⁶⁴ Voir par exemple : Alain GUILLEMIN, « Les notables et la formation de l'identité départementale, Le conseil général de la Manche au XIX^{ème} siècle. » in *Études Normandes*, vol 4, 1985, pages 69 à 83. PINSON, Gérard, *Les notables des villes du Calvados au milieu du XIX^{ème} siècle*. Mémoire de DEA, Université de Caen, 1986.

Il peut aussi agir dans son propre intérêt. Comme le 20 août 1860 par exemple. A cette date, le duc se plaint de la destruction d'une portion de chemin dans ses bois de Glisolles, et des dégâts faits par les ouvriers du chantier de chemin de fer sur le canal de flottage du Rouloir. La compagnie ne se fait pas prier pour rembourser les dégâts. Le fait que le duc soit un ami du comte de Chasseloup-Laubat n'est certainement pas étranger à la velléité des employés de la compagnie. Le duc obtient aussi des indemnités importantes pour la concession d'un dépôt de ballastage¹⁰⁶⁵. Cependant, le duc sait payer de sa personne ses choix politiques et économiques. En effet, suite à un arrêt du tribunal d'Évreux, le 10 décembre 1853, le duc se voit exproprié d'une partie de ses biens. Les cibles de ces expropriations sont des éléments d'une grande valeur. Ce sont, les jardins et les vergers du Château, des portions qui ont acquis une grande valeur sentimentale et esthétique au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Le domaine, estimé à plus de 106 000 francs, perdra alors 13 193,27 francs¹⁰⁶⁶, sans prendre en compte le fait que le domaine soit partiellement défiguré. Pour maintenir son majorat de pairie constitué le 29 juin 1824 sur ce domaine, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre devra le compléter avec des terrains de la même valeur, pris sur ses propriétés des communes voisines. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, en tant que notable défend d'abord les intérêts de sa communauté avant les siens. Il ne néglige pas pour autant de trouver des arrangements avec ses amis de la compagnie.

Dans une seconde catégorie de courrier, nous retrouvons des lettres provenant d'horizons très divers. Les anonymes qui prennent la peine de contacter le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre le font car ils savent pouvoir en obtenir quelque chose. Ceci nous laisse penser que le duc prend très à cœur son rôle de notable. Certaines demandes nous apparaissent cohérentes. Par exemple, en octobre 1852, M. Schepper, directeur des contributions indirectes de l'Eure, recommande au duc son gendre, Napoléon de Messar, ancien ingénieur du cadastre, pour un poste aux chemins de fer. Le gendre est un employé dont les capacités techniques lui permettraient d'intégrer la compagnie des chemins de fer. D'autres demandes sont plus incongrues. Ainsi, le 1^{er} janvier 1855, l'instituteur de Canappeville présente ses vœux au duc et à la duchesse. Il rappelle aux souvenirs du duc une discussion qu'ils ont eue en août précédent. Puis, signale que ses parents sont des électeurs de Conches et qu'ils votent pour le marquis de Clermont-Tonnerre. Et enfin, il ose demander une

¹⁰⁶⁵ Correspondance entre Gaspard Louis de Clermont Tonnerre et la Compagnie de l'Ouest daté de 1866. La concession se fit en 1851 pour 25 ans. Arrivant à terme, la compagnie souhaite retirer le dépôt.

¹⁰⁶⁶ Soit une diminution de plus de 12% de sa valeur.

recommandation pour travailler dans les chemins de fer, prouvant que la situation d'instituteur au début de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle n'est pas un travail d'avenir.

Le 14 février 1855, c'est au tour de Jean Baptiste Bonnard, conducteur de travaux de la compagnie des chemins de fer de Paris à Rouen depuis 1850 de demander l'aide du duc. Il n'est pas pour lui question de changer d'orientation professionnelle. Il cherche essentiellement à obtenir la garantie de l'emploi. Le 25 mars, le sus-dit Bonnard insiste auprès du duc, prouvant que le duc n'a pas toujours réussi à placer ses protégés, ou peut-être que la demande de M. Bonnard ne convenait pas au duc de Clermont-Tonnerre. Le statut de fonctionnaire n'est pas encore accordé aux personnels des compagnies de chemins de fer, c'est une idée certainement trop « socialiste » pour le duc. Malheureusement, nous ne pouvons savoir si l'influence du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre lui permet de trouver des places pour tous ces gens. Nous savons néanmoins que l'un de ses fils, polytechnicien, qu'il proposait à la compagnie, n'a pas été retenu. C'est le directeur, le comte de Chasseloup-Laubat qui lui répond en personne le 23 juin 1855. S'il n'a pas la possibilité d'introduire un de ses enfants, nous pouvons raisonnablement nous inquiéter des résultats il a pu obtenir dans les autres cas.

Nous ferons une place à part pour un courrier unique en son genre et dont la portée est immense. Le 1^{er} novembre 1851, le marquis Lacour de Balleroy répond au duc Aimé Marie de Clermont-Tonnerre qu'il n'achètera pas d'actions de la compagnie des chemins de fer de Paris à Cherbourg. Il n'a pas encore confiance. Son aïeul avait pourtant inauguré avant la Révolution française¹⁰⁶⁷ un système de société anonyme par actions. Ce désistement prouve que la noblesse française s'intègre au système économique moderne, mais qu'elle demeure prudente en matière d'argent. Il s'agit réellement d'une question de confiance entre ces deux hommes. Le marquis ne fait pas assez confiance dans le duc, dans son poids politique pour acheter ces actions. Les liens de sociabilité existent, mais hors du département, la personnalité du duc de Clermont-Tonnerre n'est plus suffisante.

Lors de l'inauguration de la ligne de Paris à Évreux, le comte de Chasseloup-Laubat se rend au château de Glisolles y rencontrer son ami le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre. Malgré des difficultés, la noblesse normande maintient une sociabilité efficace dont l'objectif est l'intérêt général tout autant que l'intérêt particulier. Néanmoins, cette sociabilité se fragilise rapidement hors des frontières du département de résidence. Il faut donc à la

¹⁰⁶⁷ La houillère de Littry est exploitée à partir de 1741. Voir Jacques PATTU, « Observations sur la mine de Littry », communiquée à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, séance publique du 26 juillet 1821, in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, CAEN, 1822, 8p.

noblesse des outils de diffusion des idées afin d'assurer leurs pertinences et leurs permanences.

3.3. La noblesse normande et son utilisation des journaux comme appuis de ses positions

A partir des conclusions d'André Dubuc¹⁰⁶⁸ et de Jean Quellien¹⁰⁶⁹, nous pouvons dresser le portrait de la presse normande du XIX^{ème} siècle. Celle-ci est sans conteste très orienté en faveur du légitimisme, y compris dans les années 1880¹⁰⁷⁰. Malgré les évolutions politiques intenses, la Normandie demeure conservatrice. Du moins, les familles propriétaires des journaux ont-elles décidé de maintenir cette ligne éditoriale et parmi ces familles nous retrouvons la noblesse normande.

Considérant que le journal reste un produit cher et difficilement accessible à la plupart des gens, les éditorialistes orientent leurs contenus en direction d'un public aisé et plus naturellement sensible aux idées conservatrices. Dans ce contexte, nous rencontrons un nombre important de publications monarchistes dans les campagnes, où la noblesse maintient encore son pouvoir, alors que les villes sont déjà plus républicaines¹⁰⁷¹. La *Biographie des journalistes, avec la nomenclature de tous les journaux, et les mots d'argot de ces messieurs*¹⁰⁷² nous permet d'en dénombrer 25 à Paris, alors que les publications s'élèvent à 101 en 1895 en Seine-Inférieure. La noblesse dispose d'une capacité d'expression qui n'exède pas le quart de la production d'un département. Elle est donc face à une grande difficulté, pourtant, elle sait s'investir dans ce média nouveau à l'époque et dont Jacques-Charles Dupont de l'Eure a voulu qu'il soit plus libre dès 1848¹⁰⁷³. Nous pouvons par exemple citer le *Drapeau Blanc*, la *Quotidienne*, l'*Ami de la Vérité*, ou le *Conservateur*. La presse royaliste se renouvelle constamment et les titres n'ont pas une espérance de vie très longue. Tout comme les publications des mouvements d'opposition. Nombre de publications sont éphémères, comme la *Feuille des Gens du Monde* de madame de Genlis, ou le *Fidèle Ami du Roi* de

¹⁰⁶⁸ André DUBUC, « La presse en Seine-Inférieure sous la Troisième République », in *Bulletin de la Société Libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure*, exercices 1951-1952, pp. 55-79.

¹⁰⁶⁹ Jean QUELLIEN, *La presse écrite dans l'Orne, de 1788 à 1944*. Société historique et archéologique de l'Orne, n°3-4, vol. 119, 2000.

¹⁰⁷⁰ Il semble pourtant que la noblesse n'ait pas su précédemment accaparer la puissance médiatique. Voir : Guy LEMARCHAND, « Noblesse, élite et notabilité XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. », in *Cahier des Annales de Normandie*, n°30, 2000, p. 101.

¹⁰⁷¹ Le rôle de la bourgeoisie des armateurs dans ces publications est essentielle car la noblesse était de fait exclue de ce commerce lucratif avant 1789 et n'a jamais su s'y engager par la suite.

¹⁰⁷² *Biographie des journalistes, avec la nomenclature de tous les journaux, et les mots d'argot de ces messieurs* ; par une société d'écrivains qui ont fait tous les métiers, et qui se sont pliés à toutes les circonstances, PARIS, 1826, 56 p.

¹⁰⁷³ Liberté votée en 1848 et très rapidement restreinte sous le Second Empire.

Charles Robert. Il est parfois difficile de suivre l'évolution des titres. Nous voyons au travers de ces exemples que la noblesse journaliste n'est pas nécessairement une noblesse de gestion. Le ton n'est pas toujours en adéquation avec les goûts des lecteurs. La noblesse normande perd un peu de sa superbe et de son complexe de supériorité face à ces échecs.

Au cours de ces évolutions, nous pensions trouver des journaux acquis par la noblesse. Dans les faits, nous avons pu retrouver quelques exemples de prise en main de journaux par la noblesse. Il est plus rare de mettre en valeur des situations normandes. Nous commencerons par celles-ci. Alors qu'il est au sommet de sa carrière, l'inspecteur général des haras, Éphrem Houël du Hamel acquiert le *Journal des Haras*. Notons qu'en 1846, date de cet achat, il a déjà fondé les courses de trot de Cherbourg, de Saint-Lô et de Caen, il est, de plus, directeur des Haras du Pin. C'est un esprit éclairé qui se lance dans l'aventure du journalisme parce qu'il est passionné de chevaux. Mais, cette seule volonté ne suffit pas à maintenir le journal en activité. Il se sert, malheureusement, de son journal pour en faire la tribune de ses qualités scientifiques. Il insère notamment ses cours donnés aux élèves des écoles des haras. Éphrem Houël cible donc une catégorie cultivée et spécialisée de lecteurs. Il parvient néanmoins à quelques succès d'édition, notamment lors de la polémique sur l'élevage traditionnel des chevaux, qui naquit entre Éphrem Houël et M. Dureau de la Malle en 1855. Finalement, le comportement de la noblesse vis à vis de ces acquisitions d'organes de presse est exactement la même que les grands groupes actuels. Ils cherchent avant tout à rentabiliser leurs achats. Sans toutefois y parvenir nécessairement.

L'un des plus illustres journalistes normands est sans nul doute Hippolyte Auguste de Villemessant. Ce rouennais est le fondateur et un rouage essentiel du fonctionnement et de la renaissance du *Figaro*. C'est pour cette participation à la relance du journal, aujourd'hui le plus ancien de France, qu'il est parvenu à la postérité. Sous sa direction, le *Figaro* devient la publication la plus importante de France. Son ton conservateur est assumé même si le royalisme n'est pas une position politique aussi ferme. Au plan national, nous pouvons aussi penser à Rémy de Gourmont, cofondateur du *Mercure de France* et de la revue *L'Ymagier* en 1894. Il commence sa carrière au *Monde* et au *Contemporain*, journaux catholiques. Voyons ici le résultat de sa formation à l'internat du lycée de Coutances. Malgré sa volonté créatrice, son talent et ses amis, il ne mène pas une carrière de directeur de journal. Il assume les deux fonctions, journaliste et écrivain, au mépris de sa santé. Quoi que sa refondation du *Mercure de France* le place dans la succession de Jacques Mallet du Pan¹⁰⁷⁴ et de Jean-François de la

¹⁰⁷⁴ Jacques Mallet du Pan (1749-1800) Journaliste propagandiste mort en exil en Grande Bretagne.

Harpe, derniers directeurs de la revue. Le rouennais Jacques Mallet du Pan, en tant que monarchien¹⁰⁷⁵, avait introduit une forme de monarchisme libéral dans ses publications. Son successeur, Alfred Valette, assisté de ses amis symbolistes dont Rémy de Gourmont, recentrera cette publication sur la littérature et l'art, ses sujets originels. La revue ne présente aucune revendication politique. Cet exemple permet de mettre en perspective le fait que la noblesse qui écrit dans les journaux français ou locaux ne se sert pas de ces outils pour en faire la tribune du royalisme.

Pour finir, nous pouvons évoquer *Le National* fondé en janvier 1830 par Adolphe Thiers. Ce journal s'oppose aux gouvernements de la Seconde Restauration. Ce journal se plaçait sous le patronage de Talleyrand et du duc Victor de Broglie. On a imaginé voir l'influence du duc d'Orléans. Ses directeurs seront les personnages clefs de la Monarchie de Juillet. D'abord monarchiste et libéral, à l'image de l'orléanisme de gouvernement. Après 1848, il devient républicain modéré et socialiste avant son interdiction en 1851. *Le National* est l'exemple d'une publication dominée par la volonté politique. Il est avant tout l'organe politique d'un mouvement parvenu au pouvoir. Sa conception et sa gestion sont le reflet des volontés conjointes d'Adolphe Thiers, de François Guizot et de Victor de Broglie. Avec l'échec de la Monarchie de Juillet, ses directeurs se désintéressent de son avenir.

Les journaux sont des indicateurs de la chronologie de l'évolution politique des départements normands. Le *Calvados* fait preuve d'une certaine constance dans ses publications. Le ton est principalement monarchiste même si les journaux républicains parviennent à s'installer durablement. La période allant de 1815 à 1848 est celle qui laisse le plus de latitude aux publications. L'impact du légitimisme s'y ressent. Dès la mise en place de l'Empire, les publications perdent de leur verve. Par contre, le département de l'Eure présente une chronologie totalement inverse. Les travaux d'André Dubuc nous permettent d'établir que le légitimisme demeure une composante importante des publications normandes jusqu'en 1880.

Nous avons émis l'hypothèse que l'absence ou la présence de journaux royalistes pouvait se lier à la présence d'un corpus minimum de nobles au sein du département. Il semble que cette hypothèse soit validée tant les écarts entre le *Calvados* et l'Eure sont importants. Cependant, il ne faut pas envisager la noblesse utilisant nécessairement les journaux comme tribune politique. Les cas de Rémy de Gourmont et du *National* sont révélateurs des ambiguïtés de la noblesse normande. Dans le premier des cas, nous constatons

¹⁰⁷⁵ Défenseur d'une monarchie constitutionnelle adaptée du modèle britannique.

une marque du professionnalisme de la noblesse. Elle peut s'exprimer sans afficher d'opinions partisans. Le second des cas montre que la noblesse normande parvient à assurer la communication de ses idées politiques. Le duc Victor de Broglie et François Guizot transforment leur journal en tribune politique efficace. Le résultat est si satisfaisant que la direction du journal leur échappe et que les républicains se servront ensuite de cet outil.

Nous constatons aussi l'existence d'un amateurisme au sein des journalistes nobles. Le cas de Léon de la Sicotière est alors remarquable. Ce député puis sénateur de l'Orne, connu pour sa participation à la Société des Antiquaires de Normandie, tente d'imiter le duc Victor de Broglie, sans succès cependant. Les nobles normands ne peuvent plus se comporter en journalistes amateurs à la fin de notre période. La professionnalisation est engagée.

Chapitre 2 : La reconversion de la noblesse à la République (1870-1902)

Ayant progressivement investi les nouveaux lieux de pouvoir, les générations successives ont dû s'inventer une justification à la sur-représentation noble au sein des institutions, qu'elles soient monarchiques, impériales ou républicaines. Cette justification, c'est la notion de service public. Elle apparaît dès la fin de la Révolution française et atteint son paroxysme avec la Première Guerre mondiale. Ne pouvant s'appuyer sur les notions raciales associées au sang, qu'il soit bleu ou non, la noblesse perd une part considérable de la distance qu'elle avait dressé entre elle et le reste de la population. Les tentatives de construction d'un entre-soi privatif se sont révélées inutiles devant la pression financière de la bourgeoisie qui accapare progressivement tous les marqueurs socio-environnementaux de la noblesse. En effet, châteaux, manoirs, stations balnéaires, hôtels particuliers, double résidence, chasse et navigation sont tous récupérés par les autres strates sociales. La noblesse doit apprendre à conserver son identité tout en acceptant de perdre pratiquement tout ce qui pouvait la différencier du reste de la société française. Nous verrons à présent les éléments de cette cohabitation sociale et politique entre la noblesse et le reste de la population normande. Dans ce chapitre, consacré aux aspects socio-politiques, nous détaillerons la question de l'influence politique de la noblesse, celle de la restauration monarchique et nous dresserons le bilan des sociétés savantes.

1. La noblesse bousculée par la République

L'instauration de la Troisième République a pour conséquence de balayer politiquement tous les élus proches du Second Empire, dont, notamment, Louis-Napoléon Suchet d'Albufera ou le comte de Chasseloup-Laubat qui furent les principaux nobles normands ralliés à la candidature officielle. Mais le renversement du régime a des répercussions aussi sur d'autres aspects de l'identité socio-politique de la noblesse normande, notamment sur son réseau d'influence.

1.2. La noblesse en pleine crise politique à l'avènement de la République

Malgré la défaite et la crise du régime impérial, Jean Bécarud¹⁰⁷⁶ constate qu'un tiers des élus à l'Assemblée Nationale est issu de la noblesse. Il ne faut pourtant pas y voir la marque du maintien de la domination noble. En effet, la présence de ce grand nombre de députés nobles masque une grande diversité des opinions. Nous noterons aussi que la chute du Second Empire ne causera pas d'émigration comme ce fut le cas lors des précédentes révolutions. Le climat politique semble plus apaisé que par le passé. A partir des années 1850, les tensions apparaissent entre la noblesse et la société française. Napoléon III ne remet pas le système aristocratique en vigueur. Cependant, le régime s'appuie sur la noblesse et les forces conservatrices, provoquant le mécontentement de l'opposition républicaine, mais aussi des tensions au sein des partis de gouvernement. Ainsi, M. du Miral, s'oppose-t-il à une noblesse politique. Il reporte dans son rapport au Corps Législatif¹⁰⁷⁷, que pour la minorité, « la noblesse n'est plus et ne peut plus être qu'un souvenir, une médaille, tout au plus une parure. (...) Son rétablissement serait une violation inopportune et dangereuse du dogme sacré de l'égalité civile et politique ». Avant même la mise en place de la Troisième République, les bases du pouvoir politique noble sont affaiblies. La crise publiée par les journaux parisiens entre les familles de Clermont-Tonnerre et de Clermont-Thoury n'est pas sans conséquences sur l'opinion publique¹⁰⁷⁸. Dans les dernières années du Second Empire, la noblesse présente l'image d'un groupe désuni et recourant à des bassesses et des vilenies choquantes. A l'heure de la chute de Napoléon III, la population, en France comme en Normandie, a des doutes à propos de sa noblesse. Les populations peuvent décemment s'inquiéter de savoir si ceux-là qui font preuve de si peu de retenue dans leurs comportements privés, étalés dans les journaux, seront capables de redresser le pays.

Mais dès avant la crise du régime impérial, après la défaite de Sedan en septembre 1870, les tensions apparaissent. A l'apogée de l'influence bonapartiste, certains nobles normands ont jugé utile de se joindre au pouvoir politique national. C'est ainsi le cas de Victorien Lottin de Laval, originaire et résident au château des Trois Vals à Menneval. Malgré des résultats techniques et scientifiques encourageants, il peine à faire reconnaître son travail. La multitude de courriers adressés au Ministère de l'Intérieur puis au ministère de

¹⁰⁷⁶ Jean BECARUD, « Noblesse et représentation parlementaire. Les députés nobles de 1871 à 1968. », in *La revue de la fédération nationale des sciences politiques*, octobre 1973, pp. 972-993

¹⁰⁷⁷ Rapport de M. du Miral, Dalloz, 1858, 4, 60.

¹⁰⁷⁸ Archives départementales de l'Eure, Série E, Liasse 2898.

l'Instruction publique tendent à montrer l'échec de sa démarche. Ainsi, s'il ne parvenait pas à obtenir la reconnaissance sociale qu'il espérait tant du gouvernement de Louis-Philippe I^{er}, celui de Napoléon III y accède. Ainsi « il se trouva enfin dans le Gouvernement de Napoléon III et à l'Institut, des âmes élevées qui résolurent de la faire cesser »¹⁰⁷⁹. Au travers de cet exemple, c'est la situation d'une partie de la noblesse normande qui est évoquée. Malgré une adhésion plus ou moins réelle, le régime de Napoléon III ne leur octroie que peu de considération. Et le régime qui lui succédera prendra des mesures contre ceux qui ont participé à son fonctionnement, Victorien Lottin de Laval parmi les autres.

La noblesse, partie prenante, plus ou moins ouvertement, du régime impérial est l'une des accusés au procès public de la défaite de 1870. Dans ces conditions, il est normal de constater un reflux sensible des élus nobles à la suite du changement de régime. Après la défaite, un certain nombre d'édiles sont remplacés. Ainsi, le comte Louis de Barrey, maire de Verneuil-sur-Avre est-il destitué par arrêté préfectoral le 13 septembre 1870. Il avait été réélu confortablement en 1855 avec 1339 suffrages contre 824 à son opposant. Notons d'ailleurs qu'aucun des candidats n'apportait une réelle alternative politique. En effet, le comte de Barrey se trouvait opposé à M. Tardif de Petitville¹⁰⁸⁰. Du fait de la date de sa réélection il devient le symbole du pouvoir compromis auprès du régime impérial. Il lui est reproché dès 1870, et ce jusque 1878, une mauvaise gestion des fonds publics. La noblesse normande ne reprendra pas le contrôle de la politique municipale jusqu'à l'élection de Louis Petiet en 1995¹⁰⁸¹. La défaite de 1870 fait surgir un désaveu très sensible à l'encontre de la noblesse normande. Alors que nous constatons dans la période précédente une nette surreprésentation noble, après 1870, la désaffection est presque totale. Ce que nous pouvons expliquer par l'absence d'alternative politique durant tout le Second Empire. Nous avons constaté que la noblesse normande se trouve souvent confrontée à elle-même au cours de cette période. La situation hégémonique mise en place par la noblesse normande se retourne dès lors contre elle.

Nous devons aussi évoquer des contre-exemples notables, tels l'élection d'Albert de Broglie à la députation de l'Eure dès les élections de février 1871. Cependant, cette élection ne s'est pas déroulée sans heurts¹⁰⁸². En juin 1871, le duc de Broglie doit intervenir après la

¹⁰⁷⁹ In « Introduction au manuel de lottinoplastie », brouillon conservé aux archives départementales de l'Eure, p. 12.

¹⁰⁸⁰ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 251, partie 5.

¹⁰⁸¹ La famille Petiet appartient à la noblesse impériale, chevalier en 1810 et confirmée par lettre patente en 1814.

¹⁰⁸² Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3227.

publication dans le journal quotidien et politique, *Le Public*¹⁰⁸³, qui dénonce des malversations politiques. L'article affirme que des tracts ont été distribués par le duc dans le secteur de Broglie pour assurer son élection. Ils affirmaient qu'Albert de Broglie serait un des prochains ministres. Ces affirmations favorisant son élection, son opposant malheureux, M. Fouquet, se plaint par voie de presse. Il accuse, de plus, Albert de Broglie d'avoir fondé illégalement un journal pour accroître son audience. Ce à quoi le duc répond qu'il s'agissait de la publication de tracts et de profession de foi, tels qu'autorisés par l'instruction n°2376 du 7 novembre 1868. Malgré une médiatisation peu favorable, l'élection d'Albert de Broglie ne sera pas invalidée et M. Fouquet devra attendre pour obtenir le siège de député.

Nous remarquons que le soutien du préfet de l'Eure, Alexandre Denis Fléau¹⁰⁸⁴, permet à Albert de Broglie de surmonter ces difficultés. Il n'en sera pas de même pour tous les candidats nobles en Normandie. De ce fait, nous devons nous inquiéter des raisons de l'exclusion de la noblesse du monde politique à partir de 1871. Dans certains cas, nous voyons que les échecs politiques de la noblesse peuvent revêtir un caractère scandaleux important. Lors des élections de 1871, le fils de Jacques Charles Dupont de l'Eure se présente au poste de député de l'Eure. Il s'oppose à un candidat noble, Eugène Janvier de la Motte. Fort du soutien des instances préfectorales, cet ancien préfet¹⁰⁸⁵ est aisément élu, à la députation, mais aussi au conseil général. Cependant, c'est en prison qu'il effectuera une partie de ce mandat¹⁰⁸⁶. Nous ignorons encore quelles sont les causes de cette déchéance. Mais les républicains eurois furent particulièrement heureux de retrouver à la députation le fils de l'ancien président du gouvernement provisoire de 1848.

Le recul s'accroîtra progressivement dans les dernières années du XIX^{ème} siècle. Quant aux raisons de ce repli, nous devons envisager les conséquences d'expériences individuelles comme celles de Victorien Lottin de Laval. En effet, malgré une participation active à l'avenir politique et culturel de leur pays, ces nobles n'obtiennent aucun bénéfice pour leurs actions. Nous avons vu que Victorien Lottin de Laval recherche une reconnaissance sociale en récompense de ses efforts intellectuels et financiers. Mais, ni le Second Empire, ni la Troisième République ne lui apportera ce qu'il attendait. Le temps de l'influence nobiliaire est passé. Par voie de conséquence, l'implication des élites nobiliaires à

¹⁰⁸³ *Le Public*, Numéro 375, 1871, 3^{ème} année.

¹⁰⁸⁴ Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, nous ne rencontrons pas un soutien inconditionnel de la noblesse pour l'un de ses membres. Le préfet n'étant pas lui-même noble, il n'y a pas de réflexe d'autoprotection.

¹⁰⁸⁵ Eugène Janvier de la Motte, préfet de février 1856 à avril 1868.

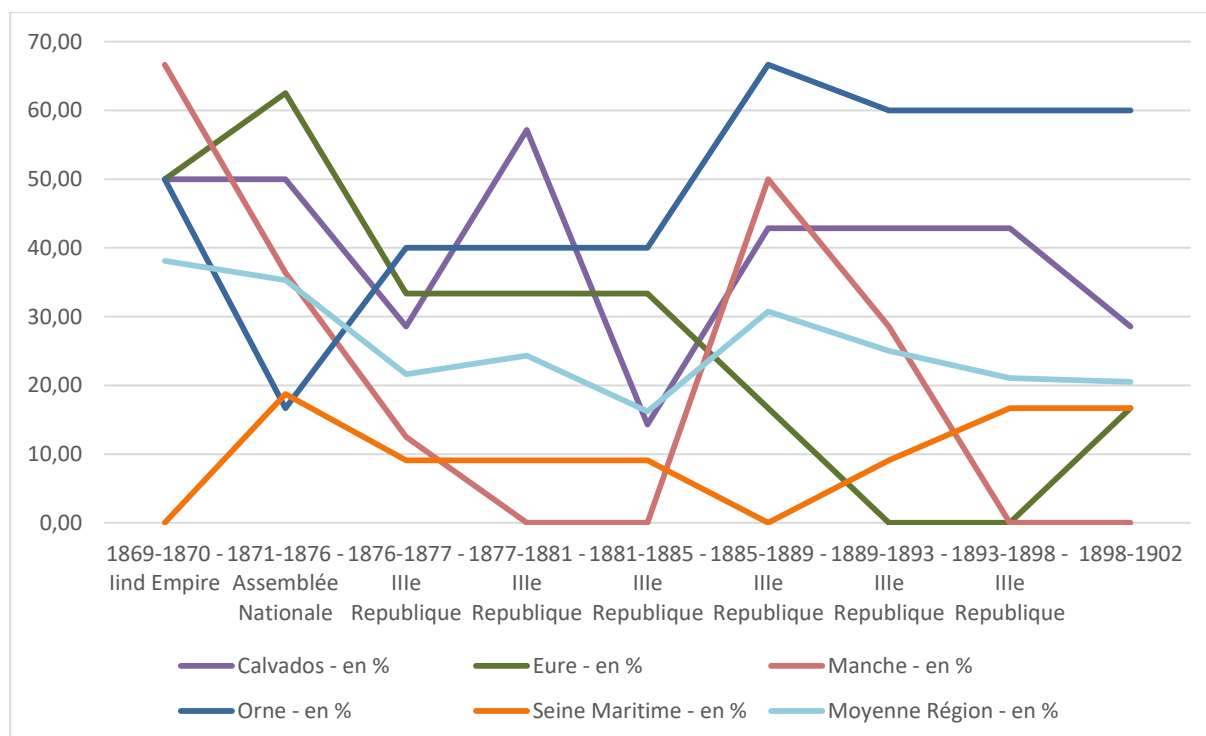
¹⁰⁸⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3356.

un système qui, s'il ne les méprise pas, ne lui apporte qu'un soutien modéré, ira en décroissant.

La noblesse, comme nous l'avons évoqué dans le cas du procès interne à la famille de Clermont, se construit l'image d'une élite procédurière. Dans les fonds privés, en plus des actes civils, que même les plus faibles des familles essayent de conserver, ce sont les pièces de procédures, les contrats qui sont pieusement conservés. Le recours systématique au droit par la noblesse est fréquemment assez mal ressenti par les populations locales. Cependant, Claude-Isabelle Brelot nous signale que cette litigiosité n'est pas plus élevée au sein de la noblesse que dans le reste de la population. Mais, l'image est tenace et nuit à la popularité de la noblesse.

C'est avec la Première Guerre mondiale que l'image de la noblesse ne sera plus mésestimée. Nous avons cependant des éléments qui montrent que la noblesse parvient malgré tout à maintenir une forme d'influence au niveau local. Les élections à la députation seront le premier indicateur de la réelle influence de la noblesse après l'effondrement du Second Empire. Pour cela, nous suivrons à nouveau l'évolution des législatures normandes, cette fois entre 1869 et 1902¹⁰⁸⁷.

Figure 96 : Evolution de la présence noble à la députation (1869-1902)



L'évolution de la présence noble n'est plus aussi cohérente qu'au cours des périodes précédentes. Cela signifie donc que l'attrait de la noblesse politique et de la politique pour la noblesse est très fluctuant selon les

¹⁰⁸⁷ Le corpus représente 1284 entrées correspondant à 641 individus dont 233 nobles.

départements. Alors même que la majorité politique du Calvados demeure conservatrice, la présence noble décroît continuellement. Le cas de l'Orne fait figure d'exception puisque la noblesse y est constamment en progression.

Deux crises généralisées se démarquent néanmoins. D'abord celle signifiée lors du scrutin de 1876 et qui suit l'échec de la restauration du Comte de Chambord. Les populations rejettent la tentative de retour à l'Ancien Régime et conduit la noblesse à quitter un temps la vie politique. C'est ensuite celle de 1881. La démission du Président Patrice de Mac-Mahon, duc de Magenta, en 1879 conduit à l'élection d'une chambre à majorité républicaine. Dans ces conditions, la noblesse normande ne peut s'opposer à un repli politique très marqué. Notons que ce repli n'est que de courte durée, dès le scrutin suivant, la noblesse normande occupe une place qu'elle n'avait plus occupée depuis longtemps.

Figure 97 : Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789)

Période	Calvados - Indice	Eure - Indice	Manche - Indice	Orne - Indice	Seine Inférieure - Indice	Moyenne Région - indice
1863-1869 - Second Empire	60,00	50,00	50,00	150,00	0,00	61,11
1869-1870 - Second Empire	40,00	50,00	33,33	100,00	0,00	44,44
1871-1876 - Assemblée Nationale	100,00	125,00	66,67	50,00	100,00	100,00
1876-1877 - IIIe République	40,00	50,00	16,67	100,00	33,33	44,44
1877-1881 - IIIe République	80,00	50,00	0,00	100,00	33,33	50,00
1881-1885 - IIIe République	20,00	50,00	0,00	100,00	33,33	33,33
1885-1889 - IIIe République	60,00	25,00	66,67	200,00	0,00	66,67
1889-1893 - IIIe République	60,00	0,00	33,33	150,00	33,33	50,00
1893-1898 - IIIe République	60,00	0,00	0,00	150,00	66,67	44,44

Nous le voyons, en 1893, la noblesse représente encore 60% de son taux de référence de 1789 dans le Calvados et en Seine-Inférieure. Elle a même progressé très sensiblement dans l'Orne. Alors que la chambre demeure républicaine, la noblesse du Calvados et de l'Orne maintient sa présence politique au cours des dernières années du XIX^{ème} siècle. Par opposition, les départements de l'Eure, de la Manche et de la Seine-Inférieure ont déjà acté la mort politique de la noblesse en 1885 alors que le groupe politique ne disparaîtra qu'en 1902. Nous remarquons enfin que la Seine-Inférieure continue, au cours de cette dernière période, d'être le département le moins favorable aux candidatures de la noblesse. D'ailleurs, ce département devient de plus en plus une extension de la région parisienne où les grands

personnages de la Troisième République aiment à se faire élire. C'est notamment le cas de Félix Faure.

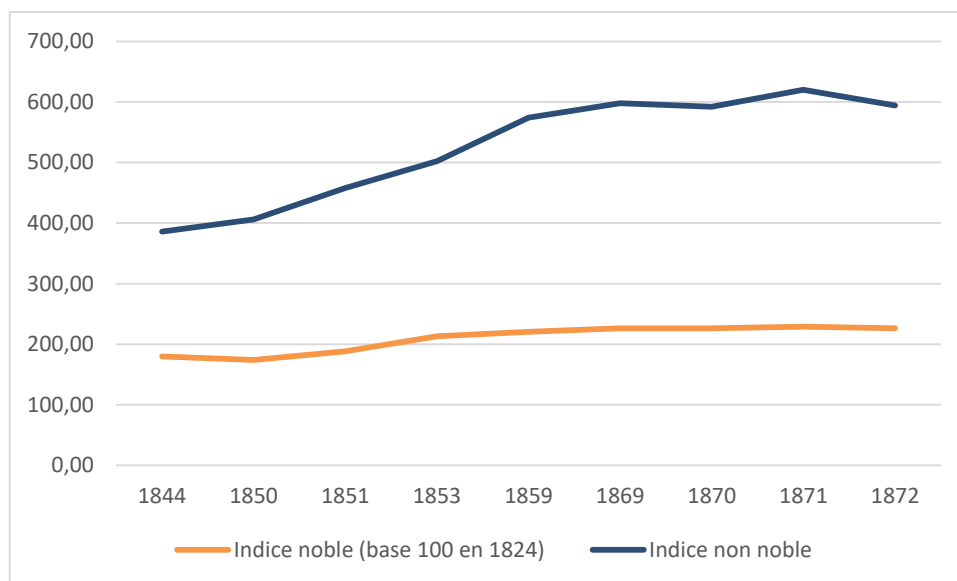
Ce département est aussi celui où l'aristocratie industrielle remplace le plus vite les anciennes élites. Il est ainsi intéressant de voir l'élection de Richard Waddington, industriel des filatures, d'origine anglaise être élu et réélu en Seine-Inférieure. Par conséquent, à la fin du Second Empire, et probablement en raison de la politique de libre-échange qui enrichit les industriels normands et anglais présents en Normandie, la noblesse perd de son influence politique de manière très considérable. En effet, la noblesse n'est plus un modèle de réussite social à imiter. Les longs procès et sa supposée oisiveté grèvent considérablement son image dans un monde qui découvre l'importance des journaux. Notons que ce phénomène est moins vrai dans le Calvados qui aura à souffrir de la rupture des relations commerciales avec les Etats Unis lors de la guerre civile. Les filatures de coton normandes seront pratiquement anéanties par ces événements et la concurrence anglaise. Le même phénomène est observable à Alençon et dans l'Orne. Dans ces départements, l'influence noble régresse donc moins.

1.2.Erosion des effectifs nobles au sein des sociétés savantes, marqueur de la perte d'influence

Pour contextualiser la perte d'influence politique de la noblesse, nous pouvons poursuivre l'étude précédente que nous avons menée sur la Société des Antiquaires de Normandie, cette fois sur la période 1844-1872. Comme cette société savante est révélatrice d'une partie du comportement politique de la noblesse du Calvados, il est intéressant de suivre l'évolution de la structure dans le temps pour savoir si cela est toujours valide, et ce n'est pas le cas, comprendre pourquoi.

D'abord, nous allons suivre l'évolution des effectifs des adhérents de la Société des Antiquaires de Normandie pour constater si la noblesse y est toujours aussi présente et comment cette présence évolue, par elle-même et en relation avec les évolutions politiques.

Figure 98 : Evolution du nombre d'adhérents à la Société des Antiquaires de Normandie (1844-1872)



Pour les membres non-nobles de la société, le maximum est atteint en 1871 et s'en suit une régression faible mais sensible qui continue de s'accroître jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. L'évolution de la présence noble est plus complexe et plus sensible au contexte politique. En effet, l'indice régresse entre 1844 et 1851, puis progresse à l'avènement du Second Empire, marquant alors une forme de rejet du politique par un refuge au sein de la société savante. Ensuite, la participation noble est stagnante, à peine sent-on une augmentation des adhésions en 1871. Par conséquent, la noblesse se désintéresse progressivement de la Société des Antiquaires de Normandie. Cela se confirme si nous considérons le taux de participation. Ainsi, la noblesse qui représente 58% des adhérents n'en représente plus que 36% en 1851, et 37% en 1853, avant de régresser jusqu'à 34% en 1872.

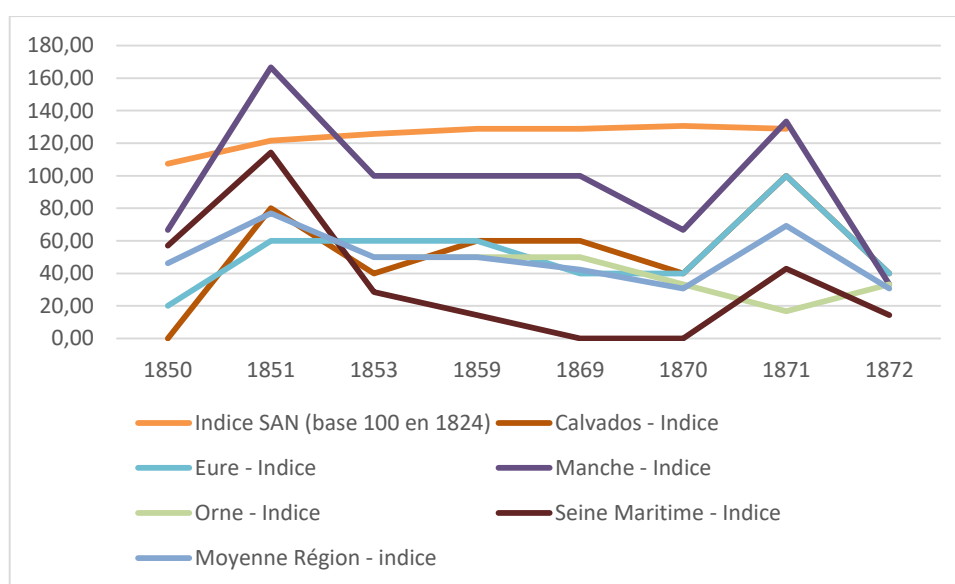
Figure 99 : Evolution des adhésions de 1844 à 1872 (indice 100 en 1824)

Années :	Adhérents nobles	Adhérents non-nobles
1844	179,71	386
1850	173,91	406
1851	188,41	458
1853	213,04	502
1859	220,29	574
1869	226,09	598
1870	226,09	592
1871	228,99	620
1872	226,09	594

Entre 1824 et 1872, la noblesse a doublé le nombre de ses membres alors que les non-nobles sont six fois plus nombreux. La noblesse ne dispose pas des ressources démographiques pour parvenir à réduire cet écart, mais pouvions nous attendre à une croissance relativement comparable. Il n'en est rien, la noblesse se désintéresse plus rapidement que le reste de la population, même si les événements politiques nationaux la conduisent parfois à rejoindre la société.

Dès lors, nous pouvons comparer la présence noble à la députation avec l'évolution de cette présence au sein de la Société des Antiquaires de Normandie.

Figure 100 : Comparaison de la présence noble à la députation et à la Société des Antiquaires de Normandie (1850-1872)



Nous n'observons plus aucune corrélation entre la présence noble à la députation et au sein de la Société des Antiquaires de Normandie contrairement à la période précédente. Ainsi, même le département du Calvados n'influe plus sur la société. Nous pouvons en déduire que celle-ci a perdu son influence politique autour des années 1850, seule date pour laquelle les évolutions sont encore en relation.

Nous pouvons observer les professions des adhérents. Cet aspect peut justifier une perte d'intérêt pour la Société des Antiquaires de Normandie.

Figure 101 : Professions des nobles adhérents à la société

Professions indiquées	Nombre de 1850 à 1872	Nombre de 1824 à 1844
indéterminées	512	602
magistrats	150	157
Fonctionnaires	142	284
Bibliothécaires	89	81
Propriétaires	61	19
Elus	52	121
Militaires	52	104
Enseignants	51	111
Religieux	22	16
Ingénierie	21	44
Médecine	16	33
Banquiers	5	1
artisans	2	0
Total général	1 175	1 573

Nous remarquons que ce corpus ne représente plus que 1 175 occurrences au lieu des 1 573 de la période précédente. Par conséquent, les adhérents nobles varient moins qu'au cours de la période 1824-1844, même s'ils sont en réalité plus nombreux. Par ailleurs les évolutions des professions sont instructives. Ainsi, la place des fonctionnaires est moins importante, signe de l'affaiblissement de l'influence politique de la société et de la noblesse, il y a moins de préfets et d'anciens préfets, d'inspecteurs des monuments historiques. Outre les religieux, les banquiers et artisans sont plus nombreux sur la seconde période. Il semble donc que l'attrait des sociétés savantes soit contraint à la fortune des personnes qui la composent, l'universalité des sociétés régresse donc, l'idée d'une structure informant un large public n'a plus cours sur cette période et l'élitisme la remplace. La présence des élus est, elle aussi, fortement en régression, passant de 121 à 52, cette catégorie n'est plus parmi les plus nombreuses. Elle est alors le symbole de l'échec politique des sociétés savantes qui sont toujours aussi attractives pour les magistrats et les bibliothécaires. Les propriétaires y sont même de plus en plus nombreux, signe de l'apparition d'une oisiveté noble qui progresse. Même s'ils sont deux fois moins nombreux, les fonctionnaires restent une composante importante de la société, mais ce sont encore plus fréquemment des agents des monuments historiques. Les fonctions politiques sont donc moindres et par conséquent l'influence politique de la société s'affaiblit, accentuant alors la désaffection d'une noblesse politique et agrégeant la noblesse oisive.

Afin de s'assurer pleinement de l'affaiblissement du rôle politique des sociétés savantes, et de la Société des Antiquaires de Normandie, nous pouvons aussi nous intéresser à

sa structuration géographique. En fonction de l'origine des membres, nous saurons à quel point la société est influencée par le politique local, et à quel point elle peut influencer les populations. Au cours de la période précédente, 8,7% des adhérents étaient étrangers, ils seront 17,8% entre 1850 et 1870, signe de l'influence intellectuelle internationale grandissante de la société, mais aussi signe de son affaiblissement local. En effet, la Normandie ne représente plus que 33,9% des adhérents, contre 34,7% entre 1824 et 1844. De ce fait, c'est la présence des adhérents des autres départements qui s'affaiblit le plus. Pour notre période, seuls 40% des adhérents résident dans un autre département français, contre 56,6% précédemment. Donc l'assise intellectuelle et politique de la noblesse normande au sein de la société ne cesse de s'affaiblir au cours de cette période.

Figure 102 : Nombre d'adhérents normands à la Société des Antiquaires de Normandie (1844-1872)

Normandie	Nobles	Taux (en %)
Calvados	255	18,00
Eure	43	3,03
Manche	63	4,45
Orne	57	4,02
Seine-Inférieure	62	4,38
Total général	1299	33,87 %

Dans cette dynamique, nous pouvons comparer la répartition géographique régionale à l'influence des départements français. Nous remarquons que le département de la Seine représente alors 23,15% des adhérents nobles, soit plus que n'importe lequel des départements normands¹⁰⁸⁸. L'influence du Calvados devient écrasante. La noblesse normande participe en réalité assez peu à la Société des Antiquaires de Normandie qui devient un outil de présence de la noblesse du Calvados. Néanmoins, l'importance des adhésions parisiennes masque parfois un attachement de la noblesse normande résidant à Paris pour ses propres racines. C'est un phénomène comparable à ce que Jean-Marie Wiscart a pu relever dans le cas de la noblesse de la Somme.

Il semble donc qu'avec la mise en place du Second Empire, avec le changement générationnel, les sociétés savantes perdent une part importante de leur influence politique, du moins au regard de la noblesse. Dans le cas de la Société des Antiquaires de Normandie, un double phénomène s'opère. Ainsi, son recrutement se restreint progressivement au Calvados, donnant une audience intellectuelle politique à ce seul département, alors que la place des normands hors de Normandie, et à Paris en particulier, devient plus prégnante. L'influence

¹⁰⁸⁸ Le département de la Seine représente 328 occurrences sur les 527 recensées hors de Normandie.

politique de la capitale, remarquée pour le département de l'Eure s'applique alors au Calvados via la Société des Antiquaires de Normandie. Enfin, le changement de génération conduit à l'affaiblissement du légitimisme que la Société des Antiquaires de Normandie incarnait plus que toute autre. Cet affaiblissement, nous devons à présent le mesurer par l'évolution du corps politique normand.

1.3. Une noblesse provisoirement déclassée au sein de la République

Nous venons de le constater, la noblesse normande perd considérablement de l'influence avec la chute du Second Empire associé indûment à une idée de proximité entre royalistes et bonapartiste. Nous le savons, la noblesse normande n'est pas plus proche de Napoléon III que le reste de la population, mais le recours aux notabilités pour soutenir les candidats officiels du régime a durablement écorné son prestige tant social que politique. Au sein de l'Assemblée Nationale, la noblesse normande est sur-représentée mais de moins en moins nombreuse signe d'un repli considérable.

Pourtant, le repli nobiliaire n'est que passager en 1870-1880. La noblesse réinvestit massivement les fonctions politiques dès les premières élections de la Troisième République. Nous voyons par exemple Eugène Janvier de la Motte, ancien préfet, ancien député de l'Eure, ancien conseiller général, et ancien condamné, reprendre des fonctions politiques dès 1877¹⁰⁸⁹. Nous avons, par ailleurs, un autographe du même Eugène Janvier de la Motte¹⁰⁹⁰. Il emploie, pour sa correspondance privée, du papier à en-tête de l'Assemblée Nationale. Détail qui montre l'importance que la fonction a prise à ses yeux. La noblesse se plaint à posséder le pouvoir politique, il lui est difficile de le restituer. Une problématique qui demeure même dans un régime républicain.

Nous devons par conséquent nous attendre à un retour très rapide de la noblesse aux fonctions publiques. Ce retour est favorisé par la constitution de réseaux politiques spécialement dédié aux financements des campagnes électorales et au relais d'opinion. Cela étant particulièrement sensible dans le cas du baron de Mackau, élu ornaï, rouage essentiel de la droite conservatrice de la jeune Troisième République comme le présente Éric Phélippeau¹⁰⁹¹. Nous avons souhaité ensuite explorer la répartition de ces rouages politiques sur le sol normand. Pour cela, nous avons relevé les noms et qualités des maires de toutes les communes du Calvados en 1865 et 1875. Entre ces deux périodes s'éteint à la fois le Second

¹⁰⁸⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3356.

¹⁰⁹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 363.

¹⁰⁹¹ Éric PHELIPPEAU, *L'invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, PARIS, Belin, 2002, 367 p.

Empire et le rêve de la restauration monarchique que nous envisagerons plus loin. Mais dès à présent, nous pouvons estimer que l'échec de cette restauration est déjà larvaire dans la présence réelle de la noblesse aux commandes du pouvoir local. Nous disposons donc d'une liste de 1 521 noms de maires au sein desquels la noblesse représente 204 noms, soit 13,4% des élus. Une valeur très confortable mais bien inférieure à d'autres périodes du XIX^{ème} siècle. Parmi les 758 communes du Calvados, 39 ont élu un noble deux fois, en 1865 et 1875, et 123 n'ont élu un noble qu'une seule fois. Soit un total de 164 communes sur 758 qui sont relativement sensibles au conservatisme nobiliaire. Entre 1865 et 1875, nous constatons que 16 postes de maires sont perdus pour la noblesse. Ainsi 109 communes avaient un maire noble en 1865 puis il n'en restait que 93 en 1875. Cette régression de la présence noble d'environ 15% est significative d'un rejet de la part des électeurs. Le contexte national est très certainement à l'origine de ce repli sensible. Pourtant, avec 14% des élus en 1865 et 12% en 1875, la noblesse connaît une situation très favorable politiquement. Néanmoins, le suffrage universel masculin évince sensiblement la noblesse en tant qu'élite politique locale alors que sa présence à l'Assemblée Nationale est plus favorable et aussi plus lointaine pour l'électeur.

De cette comparaison entre l'apogée de l'Empire et celui de la République, nous pouvons déduire que la noblesse est très affaiblie sur les trois quarts du département. A cet affaiblissement nous pouvons accorder deux origines, le vieillissement de la noblesse politique et la raréfaction des candidats tout autant que le rejet politique de la noblesse par le reste de la population. C'est cet aspect de rejet que nous allons observer à présent.

Malgré un repli sensible, la noblesse n'est pas chassée du monde politique comme elle a pu le vivre en 1830 et en 1848. Nous voyons ainsi, le duc Gaspard Louis Aimé de Clermont-Tonnerre¹⁰⁹², conseiller général de Conches, continuer son action politique bien après la mise en place de la Troisième République. Nous pouvons même noter que son action très nobiliaire, voire paternaliste, lui permet d'obtenir une certaine reconnaissance des milieux ouvriers.

¹⁰⁹² Il s'agit du fils du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre.

Figure 103 : Lettre des ouvriers de Conches au duc de Clermont-Tonnerre

« A monsieur le duc de Clermont-Tonnerre,

Monsieur le duc,

Les commissaires délégués de la Société de secours de l'usine de Conches ont l'honneur de venir tant en leur nom qu'au nom de leurs camarades ouvriers de l'usine remercier monsieur le duc du généreux souvenir qu'il a bien voulu leur laisser lors de sa visite ; ils n'ont pas cru pouvoir mieux employer cette donation qu'en la versant dans leur caisse de secours qui est destinée au soulagement de leurs camarades malades ou souffrants.

Les dits commissaires sont très heureux d'exprimer ici à monsieur le duc toute leur reconnaissance et ils ont en même temps l'honneur d'être de monsieur le duc les très humbles serviteurs.

(signé : illisible)

Conches, le 27 juillet 1877 »

Notons que les dons et soutiens octroyés par la famille de Clermont-Tonnerre sont un héritage familial. La mère de Gaspard Louis Aimé s'occupait des nécessiteux de sa commune. Et son père avait permis l'agrandissement de l'Hôpital de Verneuil-sur-Avre. Il semble que la démarche du duc Gaspard Louis Aimé ne soit dictée par aucune obligation politique. Il s'agirait là de la démarche traditionnelle de la noblesse. La bienfaisance du duc de Clermont-Tonnerre prenant ici une forte connotation électorale. Les ouvriers employant d'ailleurs le vocabulaire traditionnel de la hiérarchie sociale ancienne.

Confirmation du maintien du système de réseau socio-politique en Normandie, le département du Calvados dispose de des cas de filiation politique qui dépassent les régimes. Ainsi, nous pouvons évoquer le cas de François Guizot. Ce personnage politique de premier plan est aussi un député et un conseiller général du Calvados. Son successeur dans les années 1860-1870, M. de Witt, s'il est noble, est aussi le descendant de François Guizot dont la fille avait épousé M. de Witt. L'élection de cet homme d'origine extérieure à la Normandie montre que les normands sont sensibles aux messages délivrés par une partie conservatrice de l'échiquier politique national. Et sa permanence politique entre les deux régimes montre que la noblesse peut s'adapter rapidement aux évolutions politiques. Cette évolution accélérée est certainement le nouveau phénomène qui se développe au sein de la noblesse à la fin de notre période. Cependant, les effectifs de la noblesse normande limitent cette réactivité, autant qu'ils la conditionnent. En effet, faute de moyens humains importants, la noblesse est contrainte à l'adaptation. Ce manque de ressources humaines entrave en même temps ses possibilités d'occuper massivement le terrain politique local.

2. La noblesse normande s'adapte localement à l'échec de la restauration monarchique

Avec le second Empire et la Troisième République, apparaît une nouvelle société. L'évolution des transports et les problèmes de santé liés à l'industrialisation, mais aussi l'accroissement des moyens de la bourgeoisie et de l'aristocratie font apparaître de nouveaux comportements sociaux. Ainsi naît progressivement une société axée sur les loisirs. Nous allons nous intéresser à la place de la noblesse dans cette nouvelle société et en voir le point d'origine.

Après les événements de septembre 1870, la situation de la monarchie française n'est pas désespérée. La chambre constituée par les élections de février 1871 est majoritairement monarchiste. Notons, d'ailleurs la présence d'Albert de Broglie, Eurois, parmi les députés. En mars 1871, Adolphe Thiers, *chef du pouvoir exécutif*, annonce qu'il est urgent d'attendre avant de prendre une décision quant au nouveau régime. L'assemblée réunie à Bordeaux est majoritairement conservatrice et monarchiste. Il ne semble pas douteux, aux légitimistes, que la monarchie constitutionnelle soit instaurée au profit du comte de Chambord. Cependant, dans cette démarche deux éléments conduisent à l'échec.

D'abord, l'intransigeance du comte de Chambord, demandant l'abandon du drapeau au profit des couleurs de la monarchie. Un incident qui est communément admis comme la marque d'un refus dissimulé. Le comte de Chambord a passé sa vie en exil et n'est pas préparé à la fonction de monarque. Puis, la composition même de la chambre législative. En effet, si les monarchistes y sont influents, tous n'ont pas la même vision du régime à imposer. Les légitimistes y sont toujours actifs, mais la part des orléanistes y croît. Pour compenser cette défection, Albert de Broglie pousse le maréchal Patrice de Mac Mahon, un royaliste convaincu, à briguer la présidence de la République. L'objectif des orléanistes dirigés par Albert de Broglie est de mettre en place les conditions d'un retour prochain des Bourbon d'Orléans. C'est alors la consécration pour le nouveau duc de Broglie¹⁰⁹³. Il est d'abord nommé vice-président du conseil puis président du conseil entre 1873 et 1874. Dans cet intervalle, il institue l'Ordre Moral. Une forme de réaction nobiliaire après les difficultés que ces derniers rencontrèrent en 1830, 1848 et 1870. Apogée du cléricalisme et du conservatisme, ce mouvement s'éteindra en 1877.

¹⁰⁹³ Albert de Broglie devient duc au décès de son père Victor de Broglie, 3^{ème} duc, en 1870.

Cependant, les projets orléanistes ne satisfont pas tous les membres de la noblesse. Les légitimistes parviennent en 1874 à faire chuter le gouvernement d'Albert de Broglie. Ils se sont associés d'ailleurs aux bonapartistes et aux républicains. Nous voyons que la plus grande difficulté que rencontre la vision politique nobiliaire est avant tout sa propre division. Les stratégies du pouvoir remplacent une idéale vision d'unité. Les monarchistes français, et plus encore en province, ne s'accordent pas sur une vision politique commune. Les plus acharnés des royalistes normands iront jusqu'à prétendre que Louis XVII n'était pas mort. En effet, vers 1896, certains affirmèrent que le fils de Jean-Jacques Tardif de Petitville fut substitué à l'enfant royal. Nous ignorons lequel des enfants de Jean-Jacques Tardif de Petitville morts en bas âge il pouvait s'agir¹⁰⁹⁴. Mais une consultation rapide des états civils nous a permis de constater qu'il ne pouvait s'agir ni de Charles Louis, mort en 1788, ni de Michel Guillaume, mort en 1785. Aucun autre enfant n'étant décédé durant la période révolutionnaire, cette idée ne tient pas. Cependant, la volonté de croire à cette hypothèse montre que les royalistes normands restent actifs à la fin du XIX^{ème} siècle. Cet événement n'étant que le premier d'une longue série. Il est aujourd'hui admis qu'il s'agit bien des restes du malheureux enfant qui reposent dans la basilique de Saint-Denis. Ces divergences auront un impact sur la représentation locale de la noblesse.

Nous l'avons remarqué, la noblesse ne parvient pas à structurer une vision politique commune. De plus, les mouvements républicains ont pris conscience, au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, de l'importance politique des régions rurales. Progressivement, les candidats officiels se trouvèrent en difficulté face aux candidats républicains. Dans le canton d'Amfreville-la-Campagne¹⁰⁹⁵, nous constatons l'effondrement de l'influence politique de la noblesse après l'instauration de la Troisième République. Ainsi, le marquis Ernest Poret de Blosseville, qui a pourtant pris ses distances avec le régime impérial, n'est pas élu à la place de Charles Dupont de l'Eure. En 1872, c'est un républicain, Louis Lepouze, maire d'Évreux, qui est élu. Ces élections montrent la défiance des populations à l'encontre des élites traditionnelles, suspectées d'avoir participé à l'échec du Second Empire. Cette situation se perpétue dans les années 1880. Ainsi, lors du suffrage de 1880, le marquis Léopold de Boury ne pourra pas prendre la relève du marquis de Blosseville, son parent. Au poste de conseiller général, succède au marquis de Blosseville, Léon Sevaistre¹⁰⁹⁶, manufacturier d'Elbeuf.

¹⁰⁹⁴ Archives départementales du Calvados, Extrait du registre des inventaires des archives antérieures à 1790. Présentation rédigée par Gaston Le Hardy, tome 1^{er}, fonds de PETITVILLE, pages V à XV.

¹⁰⁹⁵ Philippe MARCHE, « 1787-2004, Histoire politique du canton d'Amfreville-la-Campagne. », *opus cit.*

¹⁰⁹⁶ Nous ignorons si Léon Sevaistre appartient à la même famille que Marin Sevaistre, Lieutenant-Colonel et conseiller d'arrondissement en 1816. Si tel est le cas, Léon Sevaistre est un noble.

Comme nous l'avions vu lors des élections de 1863, ce sont les élites urbaines qui prennent le relais des anciennes élites nobles, considérées plus rurales. Notons que Léon Sevaistre sera battu aux élections législatives partielles de 1882 par un républicain, mais élu en 1885 comme conservateur. Les élections de 1885 marquent aussi la fin de la carrière politique d'Albert de Broglie. Revenu au poste de Président du Conseil en 1877, il est encore, pour quelques mois, député de l'Eure. Devant l'impossibilité de constituer une Assemblée Nationale¹⁰⁹⁷ conservatrice, Albert de Broglie démissionne, tout en conservant son mandat de sénateur de l'Eure jusqu'en 1885. Nous voyons que l'année 1885 marque la fin définitive de la suprématie de la noblesse sur la députation normande.

Cependant, la noblesse parvient à maintenir son influence politique au sein des élections locales. Notamment dans le cas de Léon Sevaistre qui prouve que la noblesse ne reflue pas totalement du jeu politique¹⁰⁹⁸. De même, Charles Aubourg de Boury sera élu conseiller général en 1891. Nous voyons encore que les zones plus rurales restent attachées aux élites traditionnelles. Le reste de l'article de Philippe Marche montre combien la population du canton d'Amfreville-la-Campagne reste attachée à la famille Aubourg de Boury au cours du XX^{ème} siècle. De même, nous observons dans les secteurs ruraux du Calvados, le maintien des anciennes élites politiques. Ainsi, nous avons l'exemple de Guillaume Charles Sosthène Tardif de Petitville, qui sera conseiller général de Saint-Sever de 1852 à 1890¹⁰⁹⁹. Pourtant, son avènement à ces fonctions coïncident nettement avec la prise de pouvoir de Napoléon III. Il semble que ce lien n'ait pas été, pour Guillaume Charles Sosthène Tardif de Petitville, un handicap dans sa carrière politique. De plus, l'extrême longévité de ses fonctions, près de 40 ans, montre que la population de la commune et du canton de Saint-Sever tient au représentant de cette ancienne famille normande. Notons aussi que le canton de Saint-Sever est le plus occidental du Calvados, placé à l'ouest de celui de Vire, il se trouve entouré de grands domaines et de nombreuses forêts. Depuis l'abandon des forges à bois à la fin du XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème} siècle, aucune entreprise importante n'est venue s'installer. Par ces aspects, il définit particulièrement ce que peut être un canton rural. La noblesse s'engageait plus volontiers dans les rangs conservateurs, mais il semble que certains aient choisi de rejoindre le mouvement républicain, expliquant d'ailleurs le maintien d'une

¹⁰⁹⁷ Depuis les lois de 1875, le terme d' « Assemblée Nationale » désigne la réunion de la « Chambre des députés » et du « Sénat ».

¹⁰⁹⁸ Nous avons émis un doute sur la filiation de ce personnage qui, s'il était lié à Marin Sevaistre, serait noble. L'absence de particule joue cependant un rôle non négligeable dans ses ambitions politiques. Il peut ne pas revendiquer sa noblesse, et bénéficier plus aisément du soutien des sympathisants républicains.

¹⁰⁹⁹ Archives départementales du Calvados, Extrait du registre des inventaires des archives antérieures à 1790. Présentation rédigée par Gaston LE HARDY, tome 1^{er}, fonds de PETITVILLE, pages V à XV.

présence noble au sein des préfectures immédiatement après la chute de l'Empire. Précédemment, nous observions un temps de latence avant de voir la noblesse réinvestir le jeu politique. Nous avons envisagé précédemment le rôle de la noblesse au cours de la Révolution française. Nous en avons conclu que la noblesse est plus impliquée dans le changement politique que nous l'estimons habituellement. Cette volonté de transformation politique ne se dément pas au cours du XIX^{ème} siècle. Pour preuve, nous avons relevé quelques mots du comte d'Hérisson dans la préface de son livre : « la Révolution est à refaire¹¹⁰⁰ ». La noblesse normande même exclue du jeu politique national ou local, peut conserver en elle l'expression de son idéologie. Le XIX^{ème} siècle a vu le mythe du sang bleu être remplacé par le principe du service à la Nation. Quelle que soit la position sociale des nobles normands, cette idée de service reste très vive. Ainsi, M. d'Abbadie d'Arrast, qui disparaît en 1911, fuyant probablement des difficultés financières, réapparaît en 1914¹¹⁰¹. Ses trois fils seront engagés dans le premier conflit mondial, l'un d'eux y meurt, les deux autres seront décorés pour service rendu. Cela montre l'attachement de la noblesse normande, même ruinée, même exclue du jeu politique, pour son pays. Un phénomène nouveau pour la noblesse qui se concevait précédemment comme étant européenne et non nationaliste. Nous pouvons voir dans ce phénomène la réussite de la Troisième République dans l'intégration de la noblesse normande au reste de la société.

2.1. Le désinvestissement politique de la noblesse

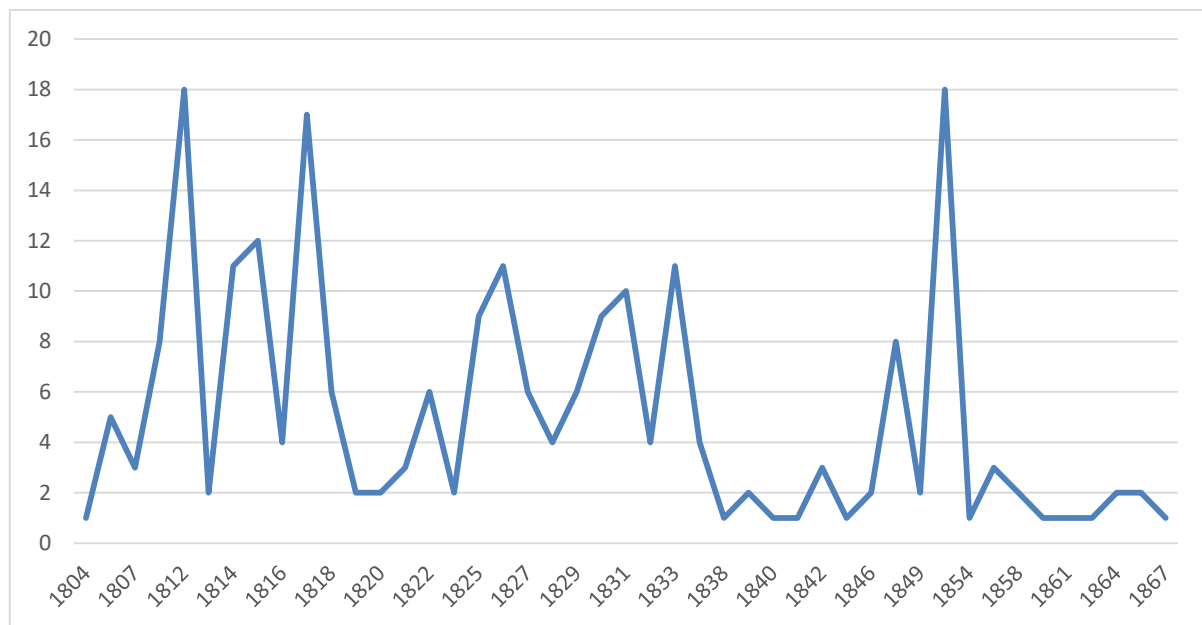
Un des aspects que nous avons retenu pour justifier de la désaffection politique de la noblesse est le manque de renouvellement des générations. Cette donnée est compliquée à suivre en raison du caractère privé des naissances et du fait que cette information devrait être reconstituée par la constitution d'un grand nombre de généalogies. Pourtant, nous pouvons néanmoins approcher notre objectif en croisant les informations contenues dans les fiches individuelles rédigées pour chaque candidat aux élections. Ainsi, nous réemployons un corpus déjà abondamment abordé lors de la monarchie de Juillet. Cette fois-ci, nous envisagerons l'évolution de la présence noble sur la période complète et ainsi disposer d'une tendance pour la fin de notre période. L'évolution du nombre des candidats permet de suivre l'influence du renouvellement des générations pour la noblesse en politique¹¹⁰².

¹¹⁰⁰ Comte D'HERISSON, *Autour d'une révolution 1788-1799*, PARIS, Paul Ollendorff éditeur, 1888, 338 p.

¹¹⁰¹ Notons que M. d'Abbadie d'Arrast qui avait disparu en 1911 réapparaît en 1914 sous l'uniforme britannique. Ce qui montre que la noblesse normande continue, même de façon mesurée, à appartenir à un ensemble européen.

¹¹⁰² Archives départementales de l'Eure, Série M, liasses 2M71, 2M72, 2M73, 2M74 et 3M239

Figure 104 : Présence de la noblesse parmi les candidats aux élections locales



Nous observons les différents moments du renouvellement des générations au sein de la noblesse normande. Ainsi, trois générations semblent se succéder en politique, la première entre 1810 et 1820, la seconde entre 1825 et 1840 et enfin la troisième entre 1848 et 1855. Ce graphique nous apprend que la noblesse perd de son renouvellement à chaque génération. Ceux qui ont connu l'Ancien Régime et la Révolution sont prompts à reprendre le combat politique, ils sont nombreux à postuler et à être élus. Cependant, dès la fin de la Restauration et avant même la crise légitimiste, la noblesse renouvelle ses candidats. Cette génération politique est plus étalée dans le temps et moins considérable en termes d'effectifs. Déjà l'influence de la noblesse normande s'érode. Enfin, le troisième renouvellement, s'il est vif en nombre de candidats, est très bref dans le temps et ne permet pas de garantir l'irruption à long terme d'élus de valeur pour la noblesse normande. Cette difficulté à recruter explique l'échec à long terme de la présence noble dans le champ politique normand. A la fin du Second Empire, il y a une véritable désaffection de la noblesse pour les fonctions politiques. Dans ces conditions, nous devons observer les réactions des nobles disponibles pour une carrière politique et qui abandonnent la volonté hégémonique traditionnelle de la noblesse.

Il apparait très rapidement que la noblesse normande est très fortement influencée par le *dandysme*, concept porté par Jules Barbey d'Aurévilly, membre d'une très ancienne famille normande, devenant l'illustration du rejet du politique par les nouvelles générations nobles. Jules Barbey d'Aurévilly entre à la Chambre de lecture de Valognes en 1820, après une

première tentative en 1829. Dans cette chambre de lecture¹¹⁰³ nous trouvons aussi Théophile Barbey de Saint-Sauveur et Léon, son fils¹¹⁰⁴, Édélestand du Ménil, Alexis de Tocqueville et le général Meslin. Ce type de salon de lecture, base essentielle du développement des journaux au cours du XIX^{ème} siècle, n'est pas propre à la ville de Valognes. La présence de la noblesse normande en son sein montre qu'elle est sensible aux questions de documentation, à l'information, à la discussion et à l'usage politique qu'il peut être fait de tels espaces d'échange. Notons d'ailleurs que Jules Barbey d'Aurévilly, son père et son frère parcourent une distance considérable pour rejoindre Valognes depuis Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cet aspect renforce encore l'idée qu'il s'agisse d'un comportement fortement implanté au sein des noblesses normandes. Il touche toutes les familles nobles, y compris celles vivant dans des zones plus sensiblement rurales. C'est dans ce cadre que Jules Barbey d'Aurévilly profite pleinement de la constitution en novembre 1878 de la Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'Arrondissement de Valognes. Conformément à ce que nous venons de décrire, il contacte la société valognaise pour partager des informations et écrire ses romans historiques¹¹⁰⁵. Nous savons qu'il a travaillé avec Guillaume Stanislas Trébutien, Edouard Le Héricher, Eugène de Beaurepaire et Louis Lechanteur de Pontaumont, tous historiens réputés, et certains auteurs illustres de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous voyons dans cette situation une noblesse active dans le domaine. Il existe une démarche de communication et d'échange très constructive entre les membres de la noblesse normande. Sans pour autant écarter les érudits non-nobles. La cohésion du groupe se faisant sur la culture plus que sur les connaissances. Il est cependant une autre noblesse qui souhaite profiter de ces sociétés savantes dans un esprit plus léger.

Ainsi Léon Riotor décrit les réunions de la Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'Arrondissement de Valognes. « Il y avait à Valognes (...) un musée où paraient les fils des gentilhommières ressuscitées¹¹⁰⁶ ». Cette notation lapidaire signifie clairement que l'attrait des sciences et des lettres est particulièrement fort pour la noblesse locale. Mais, nous pouvons douter des raisons qui poussent ces nobles à se réunir dans le musée d'une société savante. Il est aisé de considérer que le musée sert avant tout de vecteur de la propagande nobiliaire, d'outil politique. Notons d'ailleurs que la presque totalité

¹¹⁰³ Les inscriptions sont ouvertes en 1829 et closes en 1909. Seules 16 fiches individuelles nous sont parvenues, mais le nombre de lecteurs devait être nettement plus important. *Collections de la Société Archéologique de Valognes*, don de M. BIENVENU en novembre 1944.

¹¹⁰⁴ En l'occurrence, père et frère de Jules Barbey d'Aurévilly.

¹¹⁰⁵ Alexis DOUCHIN et Stéphane LAINE, « La Société d'archéologie de Valognes et Jules Barbey d'Aurévilly (1878-2008) : de la méconnaissance aux hommages » in *Revue de la Manche*, SAINT-LO, n°201, T 50, 3^{ème} trimestre 2008, pages 3 à 22.

¹¹⁰⁶ Léon RIOTOR, *Barbey d'Aurévilly, connétable des lettres*, PARIS, Messier, 1933, p. 20.

des sociétés savantes disposent au cours du XIX^{ème} siècle d'un musée et de collections. A titre de comparaison, la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure disposait d'un musée et de serres au jardin botanique d'Évreux jusqu'à la dispersion des fonds archéologiques et botaniques après la Seconde Guerre Mondiale¹¹⁰⁷. Les bâtiments existant actuellement montrent que l'intérêt premier de ces installations était autant la diffusion des connaissances que la flânerie et les promenades. Il est certain que la noblesse de Valognes, comme celles d'Évreux ou de Caen, qui participent aux réunions des sociétés savantes, qui se promènent dans les jardins et les musées de ces sociétés ont la volonté de paraître. Pourtant, à lire une lettre d'Albert Le Cannelier à André Chastain datée du 27 mars 1931¹¹⁰⁸, la noblesse de la fin du XIX^{ème} siècle emploie encore les espaces ouverts par ces sociétés savantes comme un outil de séparation sociale. En effet, Albert Le Cannelier donne son avis sur la personnalité de Jules Barbey d'Aurévilly, représentant absolu du dandysme et d'une certaine forme d'aristocratie. Il note que « Barbey d'Aurévilly était très hautain, très distant, et ne fréquentait que peu de monde à Valognes, et ceux qu'il fréquentait étaient de son âge et morts depuis longtemps ». Cette description établit la survivance de cénacles propres à la noblesse de Valognes. Un groupe bien moins ouvert que ses amis de Paris. Cela peut paraître surprenant mais qui montre les divergences de comportements entre la noblesse urbaine parisienne et les petites noblesses locales qui évoluent moins vite. D'une certaine manière la constitution de la Société des Antiquaires de Normandie se rapproche de la démarche de la noblesse de Valognes. En effet, Arcisse de Caumont réunit autour de lui à l'occasion de la création de la Société des Antiquaires de Normandie une grande partie de ses amis proches, dont Charles du Hérissier de Gerville, l'abbé de la Rue, MM. Henry de Magneville¹¹⁰⁹ et Léchaudey d'Anisy¹¹¹⁰. Surtout, ce sont bon nombre des membres de l'Association Normande qui intègrent la nouvelle société. Il y a donc un phénomène de concentration et de concertation de ces nobles normands. Le principe de cooptation pour intégrer la Société des Antiquaires de Normandie favorisant une forme de clientélisme favorable à l'influence de la noblesse. Les sociétés savantes sont, nous le constatons, l'expression d'une sociabilité propre à la noblesse. Le fait nouveau de ces sociétés étant évidemment leur ouverture vers le reste de la société normande. Au-delà de la volonté de la noblesse normande de se maintenir en groupe d'influence et de paraître, elle sait s'ouvrir à une fraction élitiste de la société normande.

¹¹⁰⁷ La Société Libre de l'Eure cherche aujourd'hui encore à obtenir réparation de ce préjudice.

¹¹⁰⁸ Archives départementales de la Manche, Série J, liasse 100 J 216, notes CHASTAIN.

¹¹⁰⁹ Henry David Désiré de Magneville (Caen 1771, château de Lébisey 1847).

¹¹¹⁰ Ou Léchaudey d'Anisy. Les deux orthographes sont concomitantes.

2.2. Naissance de la société des loisirs, acte d'abandon politique

Le XIX^{ème} siècle est celui de l'apparition des loisirs¹¹¹¹. Il est remarquable d'observer l'apparition de ce phénomène au moment de l'instauration du Second Empire, comme si l'élite aristocratique normande et française, dont la noblesse, prenait des vacances au début d'un nouvel âge politique¹¹¹². D'abord cantonnés aux classes les plus élevées, ces loisirs se propagent dans le reste de la société. Le département du Calvados, par ces champs de courses et ses stations balnéaires, est particulièrement impliqué dans ces mécanismes, qu'Adeline Daumard a appelé « l'oisiveté aristocratique »¹¹¹³ et que Bertrand Goujon détaille ainsi, « A partir du XIX^{ème} siècle, on note une tendance croissante à l'esthétisation des châteaux qui participe clairement de la réinvention d'une culture d'ordre visant à renouveler architecturalement l'ancrage et la puissance seigneuriale¹¹¹⁴ ». Le loisir, n'est pas à aborder comme une simple oisiveté des élites. En effet, si certaines familles nobles se ruinent littéralement pour s'approcher de ce monde, c'est qu'il y a un bénéfice à retirer de ces pratiques. Les loisirs, les sports, les promenades, les bains de mer, les salons et les sociétés sont à la fois un outil d'expression, de ségrégation sociale mais aussi, et surtout, un élément de construction du réseau social et politique. La noblesse normande ne pouvait pas être étrangère à la présence accrue d'autres nobles venant d'autres régions sur son sol.

Dans la capitale, mais aussi dans certaines villes de province, émerge l'idée que le temps aristocratique est arrêté. De ce fait se constitue une sociabilité particulière se structurant autour des réceptions, salons et mondanités diverses. Cette vie mondaine sert de point de départ aux rotations saisonnières qui favoriseront la naissance des villes de bains de mer que sont, entre autres, Deauville et Cabourg. Une démarche habilement décryptée par Claude-Isabelle Brelot qui rapporte que « le faubourg a son rythme de vie, des bals du carnaval, de janvier à Mardi Gras, à la « saison », quand le grand prix de Longchamp donne le signal du départ pour le château provincial, la ville d'eau étrangère ou la station que lance la mode, de

¹¹¹¹ Alain CORBIN (dir), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, PARIS, Aubier, 1995, 472 p.

¹¹¹² Notons que l'idée que la noblesse est un groupe oisif est une récrimination fréquente due au principe de la dérogeance d'Ancien Régime. La société nobiliaire et aristocratique est par nature privée des principales activités professionnelles, néanmoins, la société française n'avait pas encore atteint ce degré d'oisiveté. Voir Éric MENSION-RIGAU, « La conception du loisir dans les autobiographies écrites par les aristocrates à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. » in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1994, pp. 225-236

¹¹¹³ Adeline DAUMARD, « L'oisiveté aristocratique et bourgeoise en France au XIX^{ème} siècle: Privilèges et malédictions ? », in *Actes du Colloque pluridisciplinaire, Centre de Recherche d'Histoire Sociale de l'Université de Picardie, Amiens*, 19-20 novembre 1982, ABBEVILLE, Paillard, 1983.

¹¹¹⁴ Bertrand GOUJON, « Le grand domaine aristocratique dans le monde rural en France et en Belgique au 19^{ème} siècle : l'exemple de trois propriétés de la famille d'Arenberg (1820-1919) », in *Ruralia*, 2004-14, p 7.

Dieppe à Deauville¹¹¹⁵ ». C'est donc un phénomène important qui se met en place dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et que Gabriel Désert a largement commenté, éclairant ainsi le rôle du duc de Morny et ses amis dans cet essor¹¹¹⁶. Les plages et les sources thermales sont les lieux privilégiés de rencontre de la noblesse française¹¹¹⁷. Il nous apparaît en premier lieu que la réunion des intérêts économiques et sociaux de la noblesse normande et française en Normandie devrait découler sur une émulation, économique et sociale en premier lieu, politique par la suite. C'est cet aspect que nous allons tenter de repérer dans les événements et situations de la fin du XIX^{ème} siècle.

Après leur essor, les sociétés savantes ont connu une régression importante de la présence noble. Ces sociétés qui étaient un réservoir de réflexion de la noblesse normande sont devenues des lieux de notabilité prisés des élites bourgeoises. Alors que la qualité scientifique des sociétés n'est pas mise en cause, la noblesse plus jeune s'en détourne. Le vieillissement des nobles présents et la sclérose des positions politiques et morales qu'ils défendent en sont les manifestations. La noblesse recherche alors dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle de nouveaux espaces de sociabilité, des endroits où elle se retrouverait à l'écart de la bourgeoisie. C'est dans cet esprit que se développent les premières stations balnéaires et les casinos. Les départements normands, et en particulier le Calvados, sont particulièrement impliqués dans les loisirs et l'oisiveté aristocratique. Nous pouvons noter que l'introduction des chemins de fer en Normandie se dirige surtout vers les stations balnéaires de Dieppe et de Deauville.

2.3. Les familles nobles ruinées par l'engouement et l'apparat des courses

L'essor des courses, marque l'aboutissement du désinvestissement politique de la noblesse. Nous l'avons précédemment vu, les anciennes habitudes de la noblesse s'orientaient vers les casinos, la chasse et les rencontres entre-soi. Les nouvelles habitudes se tournent vers les jeunes aristocraties d'argent et les modes de vie plus financiers et industriels. Les campagnes politiques construites sur l'attachement aux valeurs communes, à l'enracinement cèdent progressivement la place à une sociabilité et à une politique du paraître.

¹¹¹⁵ Claude-Isabelle BRELOT, « Rendez-vous au faubourg Saint-Germain », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 41.

¹¹¹⁶ Gabriel DESERT, *La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux années folles*, Paris, Hachette, 1983, 334 p.

¹¹¹⁷ Gérard PINSON et Monique PINSON-CHARLOT, « L'aristocratie et la bourgeoisie au bord de la mer. La dynamique urbaine de Deauville. », in *Genèse*, 16, 1994, pp. 69-93.

Nous venons de le constater, la ségrégation sociale n'est pas un objectif suffisant pour la noblesse normande. Des installations onéreuses et bien équipées ne parviennent pas à maintenir la présence de la noblesse. Il apparaît donc que les membres de la noblesse normande qui recherchent d'autres formes de sociabilité ne se cantonnent pas à marquer ces rapports par les différences d'argent. Il existe d'autres aspirations au sein de cette noblesse friande de nouveaux loisirs. Nous l'avons vu, les espaces traditionnels de sociabilité noble, notamment les sociétés savantes, sont devenus trop perméables à la bourgeoisie et la noblesse normande s'en désintéresse. Elle recherche alors de nouveaux espaces présentant cette convivialité, cette proximité intellectuelle et sociale. Les structures entourant les nouvelles stations balnéaires semblent apporter des solutions. L'auteur Léon Le Behot a décrit l'évolution qui conduit à la construction des stations balnéaires. « En 1850, tout était nu ou à peu près ; les gens du rivage végétaient sans tirer profit des quelques rares baigneurs qui venaient les visiter pendant les vacances. Dix ans plus tard, les terrains vendus grands prix, plutôt que les filets, avaient mis à leur aise les pêcheurs. Des villes nouvelles naissaient, des routes nombreuses conduisaient à ces stations recherchées avec avidité. Des casinos, des hôtels, des ombrages, des concerts, des théâtres, tout arrivait à souhait¹¹¹⁸ ». La mention des casinos, des concerts et des théâtres nous semble parfaitement indiquer ce que la noblesse recherche au sein des villes normandes. Sans la présence de ces éléments, la noblesse n'aurait probablement pas participé au développement de ces espaces. Par ailleurs ceux que Léon Le Behot qualifie d' « hardis pionniers du bon goût et de l'élégance (qui) ne reculèrent pas devant les sacrifices¹¹¹⁹ » ne sont pas nécessairement nobles. Mais ils ont tous doté leurs villes des structures nécessaires à la venue de la noblesse. Les stations qui ne se dotèrent pas de casino et de théâtre ne connurent pas le succès de Cabourg ou de Deauville. C'est en cela que la noblesse modèle le paysage des loisirs français dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ce n'est pas tant sa démarche que par l'envie qu'ont les promoteurs d'attirer une clientèle potentiellement plus riche. Quoique des familles très affaiblies continuassent de se présenter au sein de cette noblesse réunie afin de ne pas donner l'impression de perdre son rang. Car la seule fortune n'est pas un facteur suffisant pour être admis dans ces espaces quasi-réservés à la noblesse. Le nom fait encore une grande partie de l'affaire. La ségrégation plutôt que financière se fait sur le respect des codes. Une démarche bien plus complexe que celle observée dans le cadre des sources thermales où seule la fortune accordait à la noblesse un espace privilégié. Les nouvelles villes de loisirs construites sur les plages normandes

¹¹¹⁸ Léon LE BEHOT, *Les grèves du Calvados et les bains de mer de Grandcamp à Honfleur*, Caen, 1881, p 23.

¹¹¹⁹ Léon LE BEHOT, *Les grèves du Calvados et les bains de mer de Grandcamp à Honfleur*, opus cit, p 37.

permettent à la noblesse normande de côtoyer la noblesse parisienne fortunée. Un phénomène nouveau pour la plupart de ces familles demeurées en Normandie depuis l'essor industriel français et la concentration de la noblesse dans les grandes villes. La noblesse provinciale peut intégrer des sociabilités qui lui étaient précédemment interdites du fait de l'éloignement. Pour être certain d'attirer les classes les plus aisées, les promoteurs des stations balnéaires ne négligent aucun détail. Ainsi la « terrasse de Cabourg, si fréquentée par les promeneurs pendant le jour, n'a pas sa pareille ! Le soir, le gaz avec ses mille clartés, le Casino avec ses illuminations à *giorno* et ses concerts, les hôtels, les cafés, les avenues, cette animation, ces délicieuses créations font penser à la baguette des fées des contes d'autrefois. A Cabourg on peut vivre simplement ou mener grand train. A côté de vrais anglais, de châteaux, ce sont des villas, des habitations modestes, des appartements garnis, des magasins¹¹²⁰ ». Dans les villégiatures normandes apparaît un monde brillant. La noblesse fait revivre en province les modes de la cour impériale. Et, semble-t-il les populations locales comme la bourgeoisie parisienne sont amateurs de ce déploiement de luxe. Comme à la cour, la noblesse est contrainte de se soumettre à la règle du paraître pour maintenir son influence sociale et politique.

Notons que parmi les initiateurs de la rénovation de Cabourg, nous trouvons M. d'Ennery, le maire. Il est donc sensible à ce que les membres de la noblesse attendent de la ville. Nous voyons que la noblesse, sans être l'acteur principal de cette évolution urbanistique, n'est pas totalement exclue. C'est à lui que la ville doit l'élément essentiel de sa réussite. Le casino est véritablement l'élément commun à toutes ses villes. Sans lui il n'est pas de villégiature qui puisse attirer la noblesse. Le casino se développe véritablement au cours du Second Empire. Pendant cette période, la codification des représentations sociales est achevée. A son origine, le casino est avant tout une salle de spectacle assez traditionnelle. Sous le Second Empire, cette salle se dédouble ouvrant alors une partie de son espace aux jeux. A la fin de notre période se sont des espaces de restauration, des salons de lecture, des fumoirs, parfois des salles d'armes et des gymnases qui sont ajoutés à la structure du Casino. Ces ensembles permettent la constitution de réseaux aristocratiques, politiques ou financiers. Une manière de mettre en place des choses sérieuses dans un cadre apparemment détendu. Nous voyons par exemple le duc de Clermont-Tonnerre louer, avec MM. de Catesllane et de Nicolaï, une salle du casino de Deauville pour y jouer au baccara. Nous pouvons penser que le duc de Clermont-Tonnerre prépare, dans ces conditions, les élections locales, mais il peut

¹¹²⁰ Léon LE BEHOT, *Les grèves du Calvados et les bains de mer de Grandcamp à Honfleur*, opus cit, pp 39 et 40.

aussi se renseigner sur les diverses activités et projets des compagnies dans lesquelles sa famille avait investi. La noblesse normande est actrice de la mondanité de ses plages. Parfois même en finissant de se ruiner. Mais la noblesse normande participe aussi aux mondanités des autres plages et casino français. C'est ainsi qu'Alexis de Tocqueville décédera à Cannes. Dans la démarche de ségrégation sociale par les loisirs, la noblesse normande a d'abord profité de la proximité des sources thermales. L'actuelle Bagnoles-de-l'Orne fournissait un cadre idéal. A partir d'une structure ancienne s'activait toute une série de réseaux sociaux propres à la noblesse normande. Il était ainsi possible de visiter ses voisins du même rang que soi. Mais aussi de pratiquer des sports aristocratiques typiques comme la chasse à courre. D'ailleurs, ces séjours de cure représentaient une harmonie familiale chère à la noblesse. Pourtant, ces complexes ne devinrent pas les principales destinations touristiques de la noblesse.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, ce sont les stations balnéaires des côtes du Calvados et de la Seine-Inférieure qui attirent la jeunesse aristocratique. En effet, les sources thermales ne disposent pas des ensembles sportifs et sociaux que la noblesse exige d'utiliser. Les stations balnéaires sont probablement moins aristocratiques que les sources thermales. Elles sont souvent construites avec l'aide des bourgeoisies aisées. Mais certaines acquièrent rapidement un haut degré de sophistication. Se conjuguent les phénomènes de modes, comme les bains de mer et les sports, et les tendances profondes, comme le goût du paraître et la ségrégation sociale. Les structures telles que les casinos et les théâtres sont des marques manifestes de la présence d'une élite noble au sein d'une localité de villégiature côtière. Paradoxalement, le développement des stations balnéaires permet à la noblesse provinciale d'accéder aux nouveaux modes de comportements de la noblesse parisienne. Cet essor conduit à l'uniformisation des comportements au sein de la noblesse française. La noblesse entraîne, malgré elle, les élites bourgeoises. Mais cette proximité est combattue par le biais de comportements qui demeurent l'apanage de la noblesse. Les courses hippiques en sont la principale démonstration.

Nous venons de constater l'importance des stations balnéaires et des casinos dans la construction d'une unité de la noblesse en Normandie et en France. Grace à ces lieux de sociabilité, la noblesse maintient une cohésion. Mais ce n'est pas le seul résultat de la constitution de cette société du loisir incarnée par la noblesse dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Pour se définir noble, il faut apparaître noble. Il faut donc à la noblesse des lieux où elle peut s'afficher en représentation. C'est, au-delà de l'aspect sportif, l'un des moteurs du développement des hippodromes. Les courses ne sont pas les seuls sports qui permettent à la noblesse de se singulariser du reste de la population. Il s'agit pourtant de

l'activité qui conservera le plus une image aristocratique. Nous aurions pu présenter les cercles organisant des régates ou des tournois de tennis, le golf, pratiqué par le prince de Poix et Florian de Kergorlay, ou le polo qui attirait les ducs de Guiche et de Gramont, le comte de Polignac, le baron Rothschild. Malheureusement ces clubs apparaissent très tardivement, le premier club de golf normand crée en 1890, celui de polo en 1900.

Les courses hippiques se développent sur la même période que les stations balnéaires normandes. La noblesse normande s'empare rapidement des hippodromes pour marquer sa différence. Ils deviennent des lieux où les dames rivalisent d'élégance. Ainsi, la famille de Cauvigny, propriétaire du Château de Vierville-sur-Mer¹¹²¹, nous est utile dans cette partie pour l'intérêt que les derniers représentants de cette famille ont manifesté pour le monde des courses hippiques. Il existe ainsi des photographies datant du début du XX^{ème} siècle montrant la famille apprêtée pour les courses du dimanche. Cela caractérise l'importance du paraître dans la bonne société noble du Calvados aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Cet exemple nous permet d'aborder un facteur psychologique important de la noblesse normande. Le paraître peut être plus important que le bien-être. Les familles de la petite noblesse craignent toutes le déclassement social. La société du XIX^{ème} siècle fonctionnant fondamentalement sur le principe de ségrégation sociale, il existe un risque conséquent de disparaître des sociabilités utiles. Il est donc nécessaire pour la survie du lignage d'apparaître dans les manifestations nobiliaires. La principale de ces manifestations étant les courses hippiques, c'est à cette occasion que le lien social et l'importance politique se constituent localement.

Nous disposons de peu d'exemples illustrant cette nécessité. Les fonds privés ne conservent pas la trace de ces comportements. Parfois des notes de tailleurs et des reconnaissances de dettes nous signalent que certains nobles normands s'adonnent aux jeux ou participent activement aux journées mondaines. La famille de Couvrigny, dont la déchéance à la fin du XIX^{ème} siècle fit grand bruit, illustre ces habitudes. Avant de mal terminer une vie de petite noblesse rurale recluse à proximité de Falaise, le baron de Couvrigny aime à participer aux activités de sa classe sociale. Malgré une richesse toute relative, le baron et son épouse participent à la sociabilité noble telle qu'elle se conçoit à la fin du XIX^{ème} siècle¹¹²². Isolés à Fresné-la-Mère, Maxime Ménard de Couvrigny et son épouse se rendent régulièrement aux courses de Falaise. Cependant, leurs finances, provenant exclusivement de leurs rentes et du travail sur le domaine du château de la Galerie, ne sauraient permettre de jouer déraisonnablement. Il s'agit dans ce cas de paraître aux courses

¹¹²¹ Fonds privés – Chartier Cauvigny

¹¹²² *Affaire de Couvrigny : réquisitoire de l'Avocat général*, opus cit. p. 3.

plutôt que de parier. C'est ainsi que le baron respecte son rang et maintient les liens de sociabilité utiles à une petite famille noble de Normandie. Les grandes familles de l'aristocratie française et normande n'ont pas cet embarras. Nous voyons ainsi le comte Florian de Kergorlay fonder la Société des courses de Deauville en 1873. Le Cercle Deauvillais est lui créé et présidé par le vicomte Daru. A Deauville, ce sont les princesses de Rohan et de Sagan, la marquise de Gallifet et la baronne de Rothschild qui se montrent¹¹²³. La petite noblesse normande espère qu'à l'occasion des rencontres à l'hippodrome, leurs fils ou filles seront remarqués par les membres de ces prestigieuses familles. En plus d'une acceptation tacite, certains recherchent les belles alliances, des soutiens économiques et politiques.

Nous constatons une homogénéité de comportement entre la noblesse fortunée et la petite noblesse. Nous y distinguons une uniformité de comportements et d'objectifs propres à un groupe social. En effet, cesser de paraître marquerait leur déclassement social, économique et politique. Il faut reconnaître cependant que la présence aux courses hippiques est une solution moins coûteuse que l'achat et l'entretien d'une villa dans l'une des stations balnéaires normandes ou un séjour dans les stations thermales. Néanmoins, ces destinations sont essentielles à la noblesse normande. Là s'engagent les grands enjeux du déclassement social et à travers celui-ci celui du déclassement politique. La noblesse ne parvenant plus à trouver en son sein les forces nécessaires à sa domination politique, elle use des lieux de loisirs comme de vecteurs au maintien de l'essor de ses idées politiques. La faiblesse de ces vecteurs étant la porosité des lieux avec la bourgeoisie enrichie dont les messages sont à la fois proches et divergents.

3. La Société Savante, dernier refuge de noblesse

En réaction à l'intrusion de plus en plus nécessaire de la bourgeoisie dans les lieux vécus comme plus traditionnellement aristocratique par la noblesse, celle-ci se cherche de nouvelles structures qui lui permettent de maintenir un certain entre-soi rassurant. Cette démarche exclusive s'applique évidemment aussi à l'influence politique de la noblesse. De ce fait, avec l'émergence de la société de loisirs ouverte au reste de la population, la noblesse se replie vers des structures qui lui paraissent plus propre à sa condition au détriment d'actions politiques notamment au sein des sociétés savantes dont nous ferons le bilan en 1875. Puis

¹¹²³ Gabriel DESERT, « Les formes de sociabilité dans les milieux balnéaires : les plages normandes au XIX^{ème} siècle », in *De la sociabilité, spécificité et mutations*, Boréal, Montréal, 1988, sous la direction de Roger Levasseur, pp. 93 à 103.

nous nous intéresserons au rôle de l'Association Normande et enfin, nous dresserons un portrait de la bibliothèque noble idéale dans ce contexte.

31. *La noblesse et les sociétés savantes, tentative de bilan en 1875*

Sur le plan national, Jean-Pierre Chaline a pu démontrer que les sociétés savantes sont victimes de leurs propres réussites¹¹²⁴, même si cet échec n'est pas encore sensible à la fin du XIX^{ème} siècle, nous devons considérer cet élément comme clé de compréhension de l'échec de la noblesse au sein des sociétés. Notons aussi la lecture de la synthèse de Michèle Bardon¹¹²⁵ concernant Gustave de Ponton d'Amécourt qui tend à orienter notre recherche. En effet, avec cet exemple, l'auteur induit l'idée qu'à nouveau, la noblesse se réfugie au sein des sociétés savantes afin qu'en reconstituant le passé, ils puissent influencer le présent. Cependant, alors que le cas de la Seine-et-Marne évoque un précurseur des années 1870, nous savons que la Normandie s'est engagée depuis les années 1830. L'élargissement du contexte géographique démontre que la noblesse normande est souvent en avance sur son temps.

Notre analyse de l'évolution de la présence noble nous a conduits à établir que l'influence de la noblesse normande au sein de la Société des Antiquaires de Normandie se réduit constamment sur notre période. Nous avons aussi constaté que sa présence est très sensible aux mouvements politiques. Le légitimisme et le bonapartisme ont alors joué le rôle de catalyseur dans les vocations de la noblesse. Dans l'ensemble cependant nous constatons la désaffection progressive de la noblesse pour la Société des Antiquaires de Normandie. Sa part se restreint tout au long de notre période en fonction de l'augmentation du nombre des membres. Cela peut apparaître logique compte-tenu des effectifs globaux de la noblesse en Normandie. Il demeure que la noblesse est nettement surreprésentée au sein de la Société. Pourtant, la présence de la noblesse dans la Société des Antiquaires de Normandie ne présente pas de corrélation avec les évolutions du reste des membres. Elle est animée de mouvements propres qui dissimulent une perte de présence de la noblesse normande. Les membres correspondants nobles devenant par ailleurs de plus en plus essentiels. L'évolution la plus défavorable à cette présence de la noblesse étant probablement son retrait des affaires publiques et son adaptation à l'évolution de la société française. En effet, la noblesse participe et organise le monde des loisirs. Les grandes sociétés savantes d'envergure nationale qui ont

¹¹²⁴ Jean-Pierre CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIX^{ème} - XX^{ème} siècles*. PARIS, Éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1995, 270 p.

¹¹²⁵ Michèle BARDON, *Un précurseur oublié : Gustave de Ponton d'Amécourt*, Chez l'auteur, TRILPORT, 1983, 259 p.

cristallisés les attentes politiques et intellectuelles de la noblesse sont victimes de cet éloignement. Cependant, nous pouvons nous inquiéter des sociétés savantes de moindre importance. Pour ce faire nous prendrons l'exemple de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux. Puisqu'il s'agit d'un bilan à l'extrême fin de notre période, nous nous intéresserons à l'année 1875 pour la société bayeusaine et l'année 1872 pour la Société des Antiquaires de Normandie. Nous pouvons alors construire le tableau suivant :

Figure 105 : La noblesse dans deux sociétés savantes

Nom de la Société Savante :	Année :	Nb de non-nobles	Nb de nobles	% nobles	Total
Société des Antiquaires de Normandie	1872	297	156	34,44	453
Société d'Agriculture de Bayeux	1875	217	52	19,33	269

Dans les deux sociétés savantes concernées par notre mise en parallèle constatons une nette surreprésentation de la noblesse normande. La Société des Antiquaires de Normandie, malgré une régression que nous avons mise en valeur, reste très largement ouverte à la noblesse. Peu de nouveaux membres nobles la rejoignent mais nous observons une certaine fidélité. La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux quoique moins bien pourvue en éléments nobles est, elle aussi, très favorable à la noblesse. Avec respectivement près de 35% et plus de 19% de nobles dans leurs rangs, la Société des Antiquaires de Normandie et la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux masquent le fait que la noblesse ne représente que 2 à 3 % de la population normande. A la lecture de ces données, nous pouvons déduire que la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux est une structure plus restreinte que la Société des Antiquaires de Normandie. Pour mettre en valeur cette différence nous dressons le tableau suivant.

Figure 106 : Mise en relation du nombre de membres (1)

Rapport entre les sociétés :	Non nobles :	Nobles :	Total :
	1,36	3	1,68
Nb adhérents Société des Antiquaires de Normandie / nb adhérents Société Agriculture de Bayeux			

Nous pouvons continuer par comparer les rapports de forces entre la Société des Antiquaires de Normandie et la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux. Les chiffreages que nous exposons ici sont obtenus en calculant le rapport du nombre de membres de la Société des Antiquaires par le nombre de membres de la Société d'Agriculture. Le résultat indique comment la Société des Antiquaires est supérieure en nombre à la société bayeusaine.

Nous nous attendions à rencontrer à Bayeux une société savante de moindre importance. De fait, le nombre de membres non-nobles est comparable dans les deux sociétés. La Société des Antiquaires de Normandie ne dispose que de 1,3 fois plus de membres non nobles. L'ensemble représentant à peine plus d'une fois et demie les effectifs de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Bayeux. Sans être similaires les deux sociétés ne sont pas non plus radicalement incomparables. Mais lorsque nous nous intéressons à la présence noble, nous remarquons que la noblesse est 3 fois plus nombreuse au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous confortons l'image d'une société caennaise particulièrement proche de la noblesse. Un résultat peu surprenant puisque nous avons établi précédemment dans notre analyse démographique que la région de Caen stabilise la noblesse normande. Néanmoins, nous attendions un rapport moins défavorable à la ville de Bayeux. En effet, la ville épiscopale connaît une implantation forte et ancienne de la noblesse.

Nous constatons donc que la noblesse est nettement moins nombreuse au sein de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux qu'au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. Pourtant, le nombre de membres non-nobles est relativement comparable. Nous pensons que l'attraction des grandes villes favorise la présence noble. Dans le cas de Bayeux ceci ne semble pas suffisant. Dans ce cas, le positionnement politique de la Société des Antiquaires de Normandie paraît maintenir une attirance sur la noblesse. L'audience de la société est aussi un facteur important pour la présence de la noblesse. La Société des Antiquaires de Normandie, grâce notamment à l'œuvre d'Arcisse de Caumont, dispose d'une renommée nationale et internationale. De nombreux nobles représentés parmi ces 156 membres sont, avant tout, des membres correspondants. En effet, 97 d'entre eux ne résident pas en Normandie. Cela signifie que la noblesse présente réellement au sein de la Société des Antiquaires de Normandie se compose de 59 personnes. Une valeur particulièrement proche des données propres à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux.

Si nous prenons en compte les seuls membres résidents, nous ne conservons que 193 noms sur les 453 références. De ce fait, la Société des Antiquaires de Normandie est moins importante que la société bayeusaine paraissant pourtant plus petite. Nous pouvons reprendre les données précédentes, actualisées en fonction de notre nouvelle approche. Nous comparons toujours la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux en fonction de la Société des Antiquaires de Normandie.

Figure 107 : Mise en relation du nombre de membres (2)

Rapport entre les sociétés :	Non nobles :	Nobles :	Total :
	0,61	1,13	0,71
Nb adhérents Société des Antiquaires de Normandie / nb adhérents Société Agriculture de Bayeux			

Alors que les indicateurs concernant le rapport de force existant entre la Société des Antiquaires de Normandie et la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux montrent la faiblesse de la première, nous constatons que le rapport concernant la noblesse demeure plus favorable à la société caennaise. Néanmoins, la part de la noblesse au sein de la Société des Antiquaires de Normandie se réduit si nous considérons les seuls membres résidents. Nous avons calculé une proportion de 34,44 % de nobles tous membres confondus, ce taux passe à 30,56 % si nous ne retenons que les membres résidents.

Il existe une forte perte de puissance de la Société des Antiquaires de Normandie si nous ne l'observons que sur sa composante locale. Pourtant, la mise en parallèle des deux sociétés, caennaise et bayeusaine reste en faveur de la première. L'écart se réduisant notablement néanmoins. La noblesse reste donc prépondérante dans les sociétés savantes de province. Nos traitements montrent que la noblesse est aussi nombreuse au sein de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux qu'au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. La prochaine question que nous nous devions de poser était de savoir si le public noble qui compose ces deux sociétés est le même. Étant donné la proximité des effectifs, il nous semblait probable de retrouver dans les deux listes de ses sociétés, si proches d'un point de vue du personnel noble, des noms communs. Les deux communes ne sont pas très éloignées géographiquement parlant. Elles appartiennent de plus au même département.

Nous avons relevé l'ensemble des noms de familles représentés plus d'une fois au sein d'un nouveau corpus. Nous avons joint la liste des 269 noms de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres aux 876 noms présents au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. Pour augmenter nos chances de rencontrer des personnalités oscillant entre les deux sociétés nous avons choisi de prendre l'ensemble du corpus des membres de la Société des Antiquaires de Normandie sans nous concentrer sur la seule année 1872. Les 876 noms représentent l'unité des inscriptions. Un résultat très restreint compte-tenu des 6338 références enregistrées sur toute la période. De même, nous ne tenons pas compte ici du fait qu'un membre soit correspondant ou non. Au contraire, si le cas se présentait, il paraît utile de rencontrer un membre correspondant à la Société des Antiquaires de Normandie membre résident de la société de Bayeux. Nous pourrions ainsi rendre compte de la valorisation de ces

échanges potentiels. Le tableau reprenant la liste de ces doublons représentant 235 lignes, nous avons choisi de le présenter aux annexes. Nous retenons ici les seuls cas concernant la noblesse.

Figure 108 : Croisement des données¹¹²⁶

Noms des membres :	Occurrences :	Noms des membres :	Occurrences :	Noms des membres :	Occurrences :
de Bonnechose	5	d'Osseville	2	Dozouville	2
SAB	2	SAN	2	SAN	2
SAN	3	de Chênedollé	2	Houel du Hamel	2
de la Rue	4	SAN	2	SAN	2
SAN	4	de la Roque	2	Poret de Blosseville	2
du Ménil	3	SAN	2	SAN	2
SAN	3	de Clinchamps	2	Godart de Belbeuf	2
de Beaurepaire	3	SAB	1	SAN	2
SAN	3	SAN	1	de Gomiecourt	2
de Fontenay	3	de Montlivault	2	SAB	2
SAN	3	SAN	2	Le Menuet de la Jugannière	2
de Toustain	2	de Cussy	2	SAN	2
SAB	1	SAB	1	de Gournay	2
SAN	1	SAN	1	SAN	2
Baron Gérard	2	de Saulcy	2	Tardif	2
SAB	2	SAN	2	SAN	2
de Boislambert	2	de Beaufort	2	de la Mare	2
SAN	2	SAN	2	SAN	2
Boucher de Perthes	2	de Vauquelin	2	de Robillard de Beaurepaire	2
SAN	2	SAN	2	SAN	2
de Rotz	2	Gardin de Villers	2	Du Buisson de Courson	2
SAB	2	SAB	1	SAB	1
de Brébisson	2	SAN	1	SAN	1
SAN	2				

¹¹²⁶ SAB remplace : Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux. SAN remplace : Société des Antiquaires de Normandie.

Sur les 111 patronymes potentiellement disponibles en ajoutant les listes des sociétés de Caen et de Bayeux, nous disposons 389 références. Parmi elles, seules 32 nous intéressent. Cela signifie que dans 358 cas, il s'agit d'un nom présent une unique fois, au sein de la liste des membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux ou de celle de la Société des Antiquaires de Normandie. Au sein même de ces trente-deux cas, relevés dans le précédent tableau, seuls 6 apparaissent dans les deux sociétés. A savoir, Les Bonnechose, les Toustain, les Clinchamps, les Gardins de Villers, du Buisson de Courson et les Cussy¹¹²⁷. A observer dans le détail, nous constatons que la famille de Bonnechose, ne voit aucun de ses membres s'impliquer dans les deux sociétés en même temps. Aucun prénom ne correspondant. Nous avons la même situation pour la famille des comtes de Toustain. Par contre, il semblerait que pour les familles de Clinchamps, Gardin de Villers, de Cussy et du Buisson de Courson, il y ait un transfert de l'une des sociétés vers l'autre.

Nous avons reconstitué le parcours des différentes personnes concernées par ces croisements. Il est difficile de reconstituer le parcours d'une vie en quelques lignes. Néanmoins, nous avons quelques éléments biographiques pour certains des noms retenus. Nous évoquerons d'abord M. de Clinchamps. Il est cité une unique fois à la Société des Antiquaires de Normandie, et une fois à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux. Ces mentions ne concordent absolument pas, il s'agit par conséquent de deux personnes différentes. L'absence de mention du prénom, les résidences différentes, les dates d'inscriptions très éloignées l'une de l'autre tendent à prouver qu'il ne s'agit pas de la même personne. Cependant, il peut s'agir d'un membre de la famille de Clinchamps ayant succédé dans les pratiques à un de ses aînés. Ce cas particulier ne permettant pas d'établir une généralité, nous renonçons à conclure à l'hérédité de l'implication au sein des sociétés savantes. Pour simplifier les comparaisons, nous avons dressé un rapide tableau pour chacun des cas que nous avons rencontré.

Figure 109 : MM. de Clinchamps

De Clinchamps	SAN	SAB
Inscription :	1824	1875
Résidence	Saint Lô	Le Manoir
Auteur ?	Non	Non

Ce tableau récapitulatif permet de confirmer nos conclusions sur l'identité des deux Clinchamps. Les dates de première inscription rendent nécessairement difficile la possibilité de rencontrer la même personne dans les deux sociétés. Nous avons ensuite la mention de

¹¹²⁷ Probablement la même famille de Cussy ayant investi dans la production du camembert dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

monsieur le vicomte de Cussy, résidant à Paris puis à Saint-Mandé en proche banlieue. Il participe à la Société des Antiquaires de Normandie dès 1838 et jusqu'en 1872. Le membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux se prénomme Adalbert et réside à Bayeux. Sans qu'il soit impossible de rencontrer deux membres d'une même famille, nous sommes presque certains de ne pas avoir à faire à la même personne. L'écart est ici encore plus flagrant que pour le cas des messieurs de Clinchamps.

Figure 110 : MM. de Cussy

De Cussy	SAN	SAB
Inscription :	1838-1872	1875
Résidence :	Saint Mandé	Bayeux
Auteur ?	Non	Non

La proximité des relevés d'inscriptions pouvait laisser croire au simple déménagement de la personne concernée. Cependant compte-tenu du grand âge de M. de Cussy résidant à Paris, il nous paraît peu vraisemblable qu'il s'agisse de la même personne. De plus, notre normand de Paris n'a jamais été que membre correspondant. Il apparaît étonnant qu'il s'investisse comme membre résident au soir de sa vie. Enfin, nous abordons les cas de messieurs Gardin de Villers et du Buisson de Courson. Les données dont nous disposons nous permettent d'envisager une relation entre les deux inscriptions au sein des deux sociétés savantes.

Figure 111 : M. Gardin de Villers

De Gardin de Villers	SAN	SAB : Georges
Inscription :	1842-1872	1875
Résidence :	Bayeux	Bayeux
Profession :	Adjoint au maire depuis 1859, jusqu'en 1872 au moins.	propriétaire

Les dates de présences coïncident et nous permettent de penser qu'il s'agit d'une seule personne. Nous avons remarqué cependant avec l'exemple de M. de Cussy que cet élément n'est pas suffisant. De plus, le lieu de résidence correspond lui aussi. C'est à partir de cet élément que nous pouvons penser faire le rapprochement. La mention laconique de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres est enrichie par la mention du prénom de M. Gardin de Villers. Aucune indication n'est fournie par la Société des Antiquaires de Normandie. En l'absence de documentation et de preuves, nous avons la présomption d'une correspondance mais pas la certitude. Cette certitude paraît complète dans le cas de M. du Buisson de Courson. Les données conservées dans la notice individuelle de la Société

d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux ainsi que dans celle de la Société des Antiquaires de Normandie permettent d'établir une correspondance fiable.

Figure 112 : M. du Buisson de Courson

Du Buisson de Courson	SAN : A	SAB : Aymar
Inscription :	1871	1875
Résidence :	Saint-Lô	Amblye
Profession :	Conseiller à la préfecture.	inconnue
Auteur ?	Recherches de noblesses en Normandie, Caen, 1876	

Les indicateurs tendent à prouver cette unicité d'individu. Nous avons une petite réticence en raison de la mention du bourg d'Amblye. Cette localité ne semble plus exister aujourd'hui. Il existe cependant un hameau de ce nom à proximité de Bayeux. Il se pourrait que A. du Buisson de Courson ait changé de poste entre les deux années. La publication postérieure de ses recherches à Caen peuvent indiquer que sa migration vers la grande ville bas-normande se poursuivait.

Il s'agit là du second cas avéré de correspondance sur 1.145 possibilités. L'exemple d'Aymar du Buisson de Courson nous intéresse particulièrement pour sa postérité. En effet nous avons trouvé des notes biographiques sur Charles du Buisson de Courson, homme politique français contemporain¹¹²⁸. Et d'autres sur Aymar du Buisson de Courson¹¹²⁹, lui aussi homme politique. Il nous paraissait probable que le second soit un descendant direct de notre Aymar du Buisson de Courson mentionné en 1872 et 1875. Compte tenu de cet héritage, une nouvelle optique nous apparaît. Nous nous inquiétons alors d'une éventuelle portée politique de ces appartenances. Aymar du Buisson de Courson intègre le personnel politique du système préfectoral. Ses descendants conduisent ensuite des carrières politiques. Il semble que l'appartenance à la Société des Antiquaires de Normandie et à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de Bayeux soit intégrée à la dynamique d'ensemble de ce personnage. Nous confirmons à nouveau l'influence de la politique sur les sociétés savantes normandes. Nous n'avons pas de doute sur la démarche. Nous avons cependant une approche différente. Nous avons considéré la Société des Antiquaires de Normandie comme un refuge à l'encontre des mouvements politiques. A la fin de notre période, la société devient un lieu où il faut être vu et qui peut soutenir une carrière. Il existe une perméabilité entre les sociétés savantes normandes, mais elle est très réduite. Nous n'avons recensé que deux cas avérés en 1875. Les sociétés constituent des microcosmes intellectuels et politiques qui se ferment à la

¹¹²⁸ Charles du Buisson de Courson (Paris, 1952)

¹¹²⁹ Aymar du Buisson de Courson (Paris, 1914-1985)

fin de la période. Compte-tenu de l'évolution du recrutement, le fait de ne rencontrer aucune passerelle entre les sociétés voisines met en péril leur avenir.

En conclusion de cette approche, nous pouvons dresser un bilan assez négatif pour les sociétés savantes normandes, d'abord lieu de repli politique de la noblesse, elles deviennent à la fin de notre période des lieux de promotion politique et sociale. Étant données les évolutions que nous avons dressées, il semble que la pratique était encore plus manifeste sous le Second Empire. Cette réduction à une fonction de cour engage l'avenir des sociétés comme nous l'avons constaté. La quasi-absence de noms récurrents tend à montrer que la société intellectuelle noble de Caen communique peu avec ses voisines. Une tendance que nous avons déjà relevée pour l'Association Normande. Nous rencontrons cette séparation pour la Société des Antiquaires de Normandie. Il s'agit d'un mouvement principalement bas-normand. Les directeurs successifs de la Société s'en plaindront régulièrement. A voir la liste de l'ensemble de ses membres, la Société des Antiquaires de Normandie domine nettement sa voisine de Bayeux. Tant sur le point de la proportion de nobles que sur l'ensemble des effectifs. Nous avons même pu constater que la noblesse est trois fois plus nombreuse au sein de la société caennaise. Cependant, nous n'avons pas extrait l'ensemble des mentions concernant des membres correspondants. Finalement, la Société des Antiquaires de Normandie concentre moins de membres normands que sa voisine de Bayeux. La noblesse est malgré tout aussi nombreuse dans l'une que dans l'autre. De plus, il n'y a pas de regroupements possibles entre les deux sociétés. Appartenir à l'une ne conditionne pas l'appartenance à l'autre. Les pratiques courtoises ont réduit globalement les effectifs. L'âge d'or des sociétés savantes qui s'achève en 1914 est déjà dépassé si nous considérons la noblesse¹¹³⁰.

3.2. L'Association Normande, outil de la noblesse pour prendre le contrôle d'une nouvelle province

A partir de 1830, nous notons une augmentation sensible du nombre de fondations de sociétés savantes. Il est indéniable que le renversement de la Restauration joue un grand rôle dans cet essor. Une partie de la noblesse refuse de prêter un nouveau serment au nouveau souverain Louis-Philippe I^{er}. Ces nobles en vacances de fonctions politiques ou administratives détournent leur énergie vers d'autres objectifs. Les sociétés savantes

¹¹³⁰ Les salons et cercles aristocratiques forment alors le principal moyen de la sociabilité politique de la noblesse, ils sont même constitutifs de l'appartenance au groupe social. Voir pour cela : BRAVARD, Alice, « Le cercle aristocratique dans la France bourgeoise 1880-1939 » in *Histoire, économie & société*, 2011/1 (30e année), pp. 85-99.

deviennent donc un refuge politique pour une grande partie des légitimistes. Nous avons pu mesurer précisément l'impact des courants légitimistes au travers de l'évolution de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous avons d'ailleurs constaté que le légitimisme n'y était pas si nettement caractérisé. Ce n'est pas aussi vrai pour l'Association normande. En effet, Arcisse de Caumont devant la réussite de l'Association Normande, qui porte essentiellement les valeurs conservatrices et légitimiste de son fondateur, tente la création d'une Association Nationale. Cette association qui aurait eu pour objectif de regrouper les forces conservatrices, et essentiellement nobles, dans une structure politique opposée au bonapartisme du Second Empire échoue avant même sa création. La plupart des personnalités contactées par Arcisse de Caumont jugeant le projet trop nettement porté par le légitimisme normand¹¹³¹. Après le départ d'Arcisse de Caumont, puis son décès en 1872, l'Association Normande engage son déclin. L'Association Normande perd 72,8% de ses effectifs entre 1872 et 1914. Il est peu probable que la faute en incombe au comte de Vignerot, cet échec est le produit de l'évolution de la structure humaine. Les nobles progressistes engagés autour d'Arcisse de Caumont vieillissant et le renouvellement des générations ont conduit vers l'Association Normande de plus en plus de passéistes nostalgiques. Les légitimistes plus jeunes quittent l'Association Normande pour rejoindre un univers politique qui leur est plus favorable avec l'avènement de Mac-Mahon. Selon Gérard Pinson¹¹³², l'élan romantique et moderniste qui a auguré à la naissance de l'Association Normande a cédé la place, avec l'introduction massive de légitimistes, à une aristocratie des plus anciennes et des plus riches. Ceci est remarquable aussi dans le cas de la Société des Antiquaires de Normandie. A cette noblesse aisée, moins représentative du groupe que nous étudions, se joint une bourgeoisie en quête de notabilité. Cet afflux s'oppose à la démarche intellectuelle que nous avons remarquée de la part de la noblesse qui engageait un véritable travail de science. De plus, la cause monarchiste perd de son influence. Le projet politique qui structurait l'Association Normande cessant de la guider, le vieillissement l'achève.

Nous ne retrouverons pas toute la noblesse légitimiste dans ces sociétés. Il existe des exemples de personnalités légitimistes qui n'en intégreront jamais. Comme par exemple M. Tardif de Petitville¹¹³³. Il préféra concentrer son action sur l'agronomie. Il exploite lui-même son domaine en important les nouvelles techniques agricoles du Royaume-Uni. La diffusion

¹¹³¹ Gérard PINSON, « Notables et sociétés savantes dans les villes du Calvados dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle », in *Actes du 111^{ème} Congrès national des Sociétés savantes*, Poitiers, 1986, PARIS : Ed. du CTHS, 1987, pp. 403-413.

¹¹³² Gérard PINSON, « Notables et sociétés savantes dans les villes du Calvados dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle », in *Actes du 111^{ème} Congrès national des Sociétés savantes*, opus cit.

¹¹³³ Archives départementales du Calvados, voir le répertoire de la Série F.

de ses idées se fera essentiellement par le biais de communications rédigées sur lui par ses amis membres de la Société des Antiquaires de Normandie et d'autres sociétés locales. Son exemple montre que la capacité fédératrice des sociétés savantes, son intérêt politique n'est pas absolu. Toutes les sociétés savantes conservatrices ne seront pas légitimistes. Nous en avons l'exemple avec la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure. En effet, à partir de 1865 le préfet de l'Eure, Eugène Janvier de la Motte, va s'attaquer à la société qu'il considère comme un foyer orléaniste¹¹³⁴. Une supputation que ce bonapartiste ne peut supporter. La Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure disposant d'un personnel plus jeune parvient à survivre. Les monarchistes orléanistes sont nécessairement plus jeunes que les légitimistes. Ce facteur explique le maintien d'une émulation scientifique au sein de ce genre de société. Notons par exemple, dans le cas de la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure, la venue de Ferdinand de Lesseps, des interventions du baron de la Roncière-le-Nourry, amiral normand, du baron de Forval, d'Henri de Parville qui contacte Sa Majesté Don Pedro, empereur du Brésil, pour un hommage au Docteur Auzoux¹¹³⁵. Grâce à une volonté manifeste de la noblesse orléaniste de l'Eure de maintenir son activité intellectuelle, en raison de la chute du Second Empire, et surtout en l'absence de véritable revendication politique au sein de la société, celle-ci peut se maintenir. Nous voyons que la politique est un facteur structurant de la sociabilité des sociétés savantes. Dans le cas du légitimisme, cet élément peut avoir un caractère mortifère. Mais il est indéniable que la noblesse normande est attirée par ces éléments.

Nous avons pu découvrir que certains proches d'Arcisse de Caumont sont capables d'exporter hors des frontières de la Normandie, les bases de l'Association Normande. Ainsi, Éphrem Houël du Hamel, lorsqu'il devint directeur du dépôt d'étalons de Langonnet, organise une association bretonne sur le modèle de l'association normande¹¹³⁶. Nous pouvons en déduire une attente de la part des populations régionales dans ce domaine de la culture mais aussi que l'idée de contre-proposition politique portée par l'Association Normande trouve échos dans d'autres régions. Cela montre aussi que les artisans de l'Association Normande, essentiellement des membres de la noblesse, ne se ferment pas dans des contraintes géographiques. Si l'Association Normande défend la spécificité de la Normandie, en

¹¹³⁴ Lise MACHETEL, « De l'influence de la Société Libre de l'Eure pendant le XIX^{ème} siècle », in *Connaissance de l'Eure*, n°122, octobre 2001, pp. 29 à 39.

¹¹³⁵ Le docteur Auzoux, originaire d'Évreux, a bien connu Don Pedro avec lequel il avait créé une solide amitié.

¹¹³⁶ L'Association Normande a pour but le développement et la diffusion du progrès en Normandie comprise comme un tout et structuré autour d'inspecteurs divisionnaires, représentants, etc. Soit la construction d'une région administrative complète à l'époque des départements.

proposant notamment la constitution d'une fédération des départements normands, structurée comme un Etat avec ses élus et ses représentants, un de ses membres peut favoriser l'éclosion d'une structure semblable hors de la Normandie.

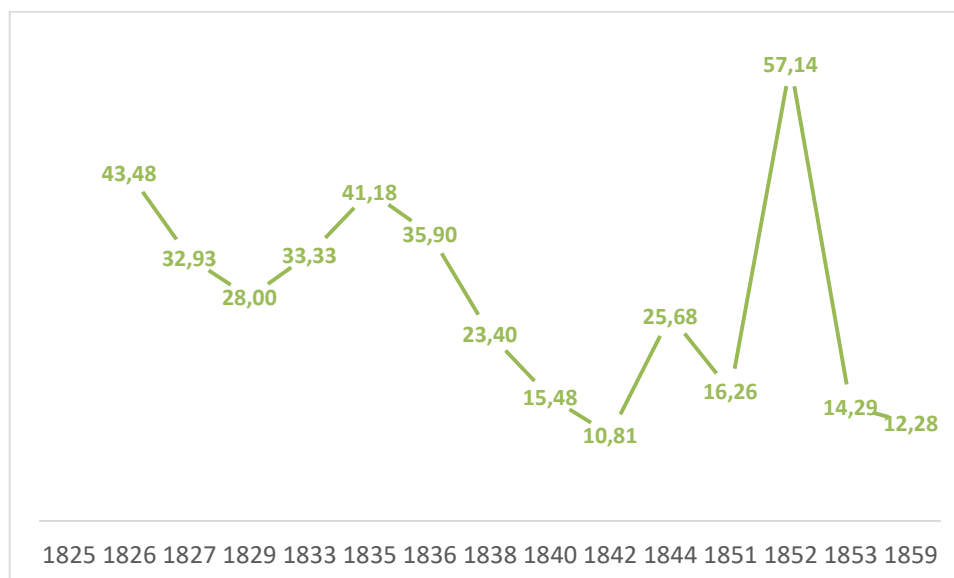
Nous avons pu noter l'importance des sociétés savantes pour la noblesse normande et française. Ces sociétés permettent à la noblesse de reconstruire son identité en devenant l'auteur de son histoire. Mais aussi d'intégrer les mouvements réformateurs en matière d'agronomie. Une manière d'écrire le passé et de préparer l'avenir. Une démarche totalement neuve de la part d'une noblesse plus habituée à laisser écrire. La sociabilité est un aspect important de ces sociétés savantes. Quelques-uns n'y seront pas sensibles, marquant déjà les limites de leur influence. De plus, le positionnement politique très marqué des sociétés savantes, légitimistes ou orléanistes, va provoquer un phénomène de désaffection très destructeur après la chute du Second Empire. L'aristocratisation des sociétés, attirant des nobles moins nombreux mais plus riches et plus conservateurs, va provoquer la fuite des jeunes générations plus à même de porter le message de la noblesse normande.

3.3. La bibliothèque idéale vue par la noblesse comme le moyen d'inscrire dans le patrimoine des ouvrages la valorisant

Pour cette analyse, nous nous reportons à la collection des ouvrages reçus par la Société des Antiquaires de Normandie, liste qui apparaît en appendice aux mémoires de la Société. Cette liste nous semble pertinente car elle est le fruit d'un choix délibéré des administrateurs de la Société, ce choix signifiant par essence quelque chose et était compris par les contemporains. Néanmoins, cette liste a une limite, à savoir qu'elle n'est plus publiée après 1859. Elle regroupe 1 359 titres que nous avons répartis dans une vingtaine de catégories selon les sujets abordés. Les livres qui la composent ont été offerts à la société par leurs auteurs ou par des donateurs pour les ouvrages anciens et servent à soutenir le travail et l'image de la Société. Sa fonction est donc essentielle en termes de communication puisqu'elle présente la Société sous un jour intellectuel favorable et rend son discours, y compris politique, plus crédible.

La première approche sera de considérer la place de la noblesse en tant qu'auteur, et ainsi mesurer l'importance qu'avait aux yeux de la noblesse l'appartenance à cette bibliothèque. Avec 294 titres, la noblesse représente 21,6% des auteurs retenus dans cette bibliothèque. Il s'agit à nouveau d'une sur-représentation de la noblesse au sein de la Société des Antiquaires de Normandie, comme c'est le cas parmi les adhérents.

Figure 113 : Nombre d'ouvrages signés par un auteur noble (exprimé en % des livres acquis à l'année n)



La lecture de ce graphique nous permet de repérer sans difficultés les événements politiques du XIX^{ème} siècle. Ainsi, la proportion d'ouvrages rédigés par des nobles augmente avec la chute de la Restauration, puis décroît, signifiant que la noblesse légitimiste a moins de sujets à aborder ou qu'elle dispose de moins de temps libre. De même, la proportion de livres nobles domine largement après les événements de 1848 et chute considérablement avec la mise en place de l'Empire, puis décroît sans discontinuer. Cette représentation graphique, signifiant le comportement littéraire de la noblesse normande, confirme les comportements politiques que nous lui avons antérieurement attribués. Ainsi, la noblesse normande s'investit au sein des sociétés savantes, mais aussi dans la littérature, essentiellement lorsqu'elle quitte le pouvoir politique. Notons aussi que le Second Empire est une période de tarissement littéraire qui correspond peu avec un élan politique considérable. Dans les faits, la valeur réelle de production littéraire est considérable en 1859, avec 14 ouvrages l'année est équivalente à 1829, c'est en réalité l'augmentation massive des ouvrages non-nobles qui crée cette diminution de la présence noble. Cela signifie donc que les non-nobles usent des mêmes méthodes que la noblesse en cas de crise politique.

La deuxième approche sera d'analyser les contenus de ces ouvrages et ainsi déterminer quels ouvrages sont considérés plus importants par les administrateurs de la Société des Antiquaires de Normandie.

Figure 114 : Les sujets des ouvrages de la bibliothèque de la Société des Antiquaires de Normandie

Sujets abordés	Total :	Soit en % :
Mémoires	516	37,97
Histoire Antique	143	10,52
Hist. Médiévale	93	6,84
Arts	87	6,40
Noblesse	84	6,18
Hist. Moderne	81	5,96
Littérature	80	5,88
Religion	66	4,85
Biographie	42	3,09
Récits de voyage	30	2,20
Sciences	27	1,98
Botanique	22	1,62
Politique	19	1,39
Bibliographie	15	1,10
Géologie	13	0,95
Santé	13	0,95
Banque et Finance	11	0,81
Législatif	8	0,59
Géographie	6	0,44
Hist. Militaire	2	0,14
Pêche	1	0,07
Total général	1359	100

Conformément aux objectifs de la Société des Antiquaires de Normandie, ce sont les « mémoires » qui occupent l'essentiel de ce catalogue. Cela signifie que la bibliothèque a pour rôle principale de collecter les écrits qui font à l'époque office de rapport de situation. Ces « mémoires » sont, en effet, des travaux techniques compilant des informations précises sur la Normandie tels, par exemple, les « Vues pittoresque du Perche et du comté d'Alençon, suivies d'un texte historique et statistique » de M. Pattu de Saint-Vincent, le « Catalogue des livres de la bibliothèque de Falaise » par M. Spencer Smith ou les almanach, bulletins et annuaires des sociétés amies.

Hormis ces ouvrages de valeur mais sans portée politique, d'autres sujets sont abordés dans les ouvrages offerts à la Société des Antiquaires de Normandie. Ainsi, l'Histoire Antique et Médiévale occupe les deux rangs suivants de ce catalogue confirmant l'attrait très particulier de ces périodes au XIX^{ème} siècle, l'Histoire moderne se classe au 6^{ème} rang, restant dès lors parmi les sujets les plus abordés. L'intérêt de cette analyse vient de ce que ces ouvrages revêtent souvent un caractère d'exploration et de défense du régionalisme, un objectif tout aussi politique qu'un pamphlet. Nous pouvons ainsi relever certains des titres d'Histoire médiévale pour nous en assurer. Notons par exemple, « Coup d'œil historique sur

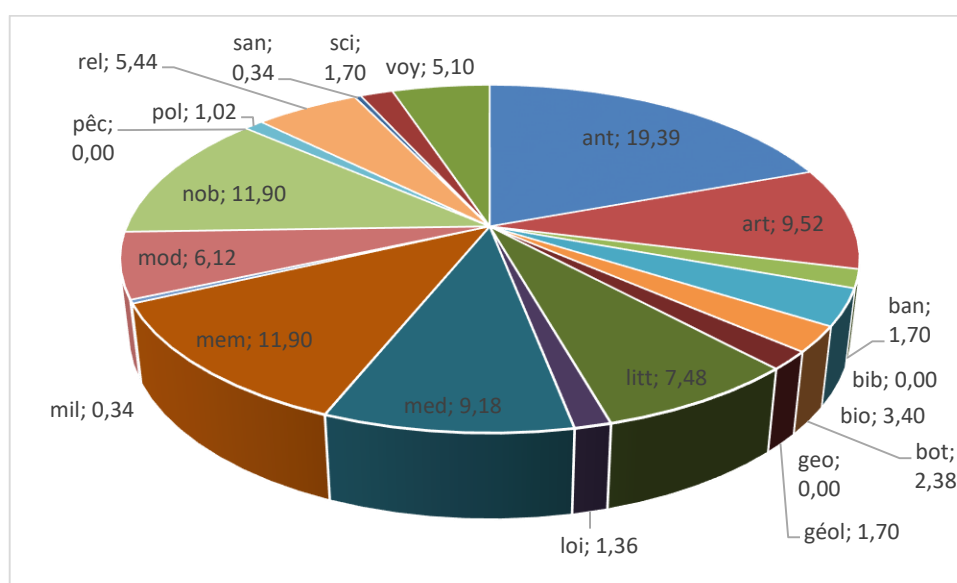
l'Angleterre depuis 1785 jusque 1509 » par Spencer Smith, « Supplément au rôle de l'échiquier » par Petries, « Examen analytique et tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques » par Petit-Radel, « Collection de documents inédits sur l'histoire de France » par François Guizot, « Insurrection populaires en Normandie sous la domination anglaise » par Puisel, « Histoire du gouvernement de la France sous le règne de Charles VII » par Dansin, « Les états de la Normandie sous la domination anglaise » par Charles de Beaurepaire. La nostalgie de l'Ancien Régime et celle des liens entre Normandie et Angleterre sont sensibles dans ces titres et dans d'autres non cités ici. Au sein des ouvrages concernant la période plus récente, ce sont les monographies locales qui composent l'essentiel des publications, nous trouvons néanmoins quelques titres parfois étonnants et révélateurs de l'état d'esprit des auteurs et des membres de la Société qui acceptent ces ouvrages. Notons par exemples, « De l'organisation de la famille selon la coutume de Normandie » par Chauvel, « La dot mobilière », thèse de M. Besnard qui ont pour principal objet de comparer la société normande postérieure à la Révolution à sa situation antérieure. Notons aussi l'ouvrage du baron de Viel-Castel, « Essai sur les notabilités départementales » qui nous éclaire sur l'élitisme des auteurs associés à la Société des Antiquaires de Normandie.

Nous constatons donc que la Société se concentre essentiellement sur l'Histoire régionale, nationale et anglo-normande. Les arts sont envisagés sous cette focale et permettent souvent l'illustration d'un particularisme local, normand ou non. Le maire Bertrand écrit par exemple un « Essai sur le goût et la beauté », alors qu'Arcisse de Caumont s'interroge dans son « Essai sur le synchronisme des différents styles d'architectures dans les provinces de France » sur l'unité des styles et synthétise pour l'architecture le style roman si fréquent en France et moins en Normandie.

En matière de science, les sujets d'études sont vastes allant du « Rapport fait à la société d'agriculture de Caen sur le système de culture sans engrais » par Bikès au « Rapport de la méthode de lecture de M. Ed Paris » par Garnier, ou « Essai sur l'influence des diverses substances salines » par Pierre, et « Essai sur la richesse et l'origine de la valeur » par Walras, ce sont les sciences agronomiques, de l'éducation, de la chimie et de l'économie qui sont conservées au sein de la Société des Antiquaires de Normandie. Il demeure que cet éventail de sujets réduit l'impact de la Société dans ces domaines. Finalement, la bibliothèque d'une société savante exemplaire est bien peu scientifique ou technique mais conserve avec beaucoup de bonne volonté les ouvrages du particularisme normand. En cela, la Société des Antiquaires de Normandie est un prolongement de l'Association Normande dont nous avons pu évoquer le caractère très politique.

La troisième approche sera de considérer le discours de la noblesse sur elle-même ou par les autres. De quoi parle la noblesse est le premier point qu'il nous faut détailler. Ainsi, sur les 294 titres signés par la noblesse¹¹³⁷, près de 20% traitent de l'Antiquité et 12% sont des mémoires, 12% parlent de la noblesse elle-même. Par conséquent, la noblesse n'est pas le sujet principal de la noblesse, mais ce sujet demeure central. Hormis les sujets strictement historiques, la noblesse semble ne pas proposer d'ouvrages à la Société des Antiquaires de Normandie, à la fois probablement parce que la Société est très manifestement spécialisée en Histoire, et parce que la noblesse écrit peu sur ces autres sujets. A titre de comparaison, seuls 4,5% des auteurs non-nobles s'intéressent à ce sujet.

Figure 115 : Répartition des sujets abordés par la noblesse



D'après cette représentation, nous remarquons que l'Histoire constitue le principal sujet de publication de la noblesse. Il s'agit ici d'une démarche d'auto-valorisation de la part des auteurs nobles qui peuvent ainsi rappeler les faits d'armes et les positions des grands noms de la noblesse, leurs ancêtres souvent. Globalement, la noblesse dispose des mêmes sujets de prédilections que le reste des auteurs. La majeure partie de la bibliothèque de la Société étant constituée de mémoires, sujet bien moins abordé par la noblesse, tout comme la géographie et la médecine. La noblesse ne se démarque pas, au sein de cette bibliothèque, du monde qui l'entoure. Nous pouvons alors poser le postulat d'une noblesse intégrée à la société française tout en y conservant des spécificités liées à son Histoire, liant événements historiques personnels et Histoire de France.

¹¹³⁷ Nous avons relevé 294 titres signés par des nobles sur les 1 359 titres catalogués au total.

En conclusion, nous constatons l'association de trois facteurs qui montrent que la bibliothèque idéale présentée par ce catalogue se compose d'ouvrages spécialisés utiles dans le climat général de développement des sciences et des techniques mais aussi qu'il revêt une dimension politique au sens qu'il valorise nettement l'Histoire normande et celle de la noblesse. La noblesse normande perdant de la visibilité politique, elle se réfugie encore au sein des sociétés savantes afin de verbaliser sa culture et son idéal social et politique. Pour cela, elle mène des recherches historiques qui valorisent son action passée avec, en filigrane, l'idée qu'elle peut encore investir le champ politique. Il reste que la noblesse s'est considérablement rapprochée de la bourgeoisie normande. Il n'y a plus guère de différences entre les sujets qu'abordent nobles et roturiers. Il s'avère que les sociétés savantes ne sont plus un refuge nobiliaire aussi efficace qu'au cours des régimes précédents et progressivement, la noblesse normande va s'en détourner. Il est à présent essentiel de comprendre les raisons de cet effacement noble.

Chapitre 3 : Un difficile renouvellement des générations

La Première Guerre mondiale est présentée comme le moment du sacrifice de la noblesse française. Pourtant dès le début du XX^{ème} siècle certains lignages s'éteignent faute d'avoir encore des héritiers. Sur ce point Jacques Houdaille détermine que le taux de fécondité de la noblesse au XIX^{ème} siècle est à peine de 2 enfants par femme et donc insuffisant pour renouveler correctement les effectifs¹¹³⁸. Comment ce moment peut-il s'inclure dans l'esprit de service public cher à la noblesse normande de l'époque ?

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux aspects socio-environnementaux de la noblesse normande. Nous verrons la fragilité du monde noble en termes d'individus, puis nous prêterons une attention particulière à la réalité du mode de vie noble à la fin de notre période, enfin, nous dresserons un dernier bilan de la puissance économique noble, facteur de l'érosion du clivage entre espace noble et espace non-noble.

1. Disparition des lignages

La croissance de la présence noble au sein du monde politique se maintient jusque dans les années 1870, au moment d'un troisième renouvellement des générations pour ce siècle. Ce renouvellement s'accompagnera de mutations intellectuelles au sein de la noblesse normande. Ces mutations expliquent la désaffection de la noblesse pour les espaces ruraux, mais aussi pour la Normandie dans son ensemble¹¹³⁹. L'attachement de la noblesse à sa terre s'est alors nettement estompé. Prenons notamment le département de l'Eure qui perd une partie non négligeable de sa noblesse. Dans les faits, nombre de familles s'éteignent ou s'éloignent de ce département. Nous pensons aux Letonnelier de Breteuil, aux Garambouville, aux Boulainvilliers, aux Clermont-Tonnerre, aux Rohan, aux Harcourt, ou aux Suchet d'Albufera. La situation est moins difficile dans le département du Calvados même si les mouvements d'extinctions existent aussi. Ce département dispose d'une population noble plus élevée en 1789 et de ce fait la noblesse est plus facilement repérable. La noblesse du Calvados s'installe durablement dans les espaces ruraux du département. Sa domination politique y

¹¹³⁸ Jacques HOUDAILLE, « La noblesse française 1600-1900 », in *Population*, 44^e année, n°3, 1989, pp. 501-513.

¹¹³⁹ La naissance des stations balnéaires dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle conduit la noblesse normande vers de nouveaux espaces de sociabilité. Ceux-ci divergent des espaces traditionnels et conduisent la noblesse dans des secteurs qu'elle ne fréquentait pas précédemment. De même, la noblesse se désaffectionne des fonctions politiques. De ce fait, elle devient plus difficile à repérer sur le sol normand. Dans le même temps, l'influence de Rouen cède devant celle de Paris. Les résidences alternées de la noblesse normande se feront de plus en plus entre Paris et la Normandie. Il sera moins question de résidences d'hiver à Caen, Bayeux, Évreux ou Rouen et d'été dans les villages normands.

perdure, induisant une présence physique plus notable. L'essor agricole et industriel du département du Calvados permet à une noblesse désargentée de retrouver un accès aux fonctions électives. Cet essor motive la noblesse à rejoindre ses domaines. Mais la noblesse est aussi une actrice de ce développement. Ce que nous constatons dans le cas de la famille Tardif de Petitville¹¹⁴⁰.

Au début de notre période, nous remarquons une noblesse bien plus urbaine que le reste de la population. Ce caractère est acquis dans tous les travaux des historiens de l'Ancien Régime. Nos études montrent que cette situation est encore valide jusqu'en 1830. Même si nous travaillons sur les personnalités élues, nous observons les mouvements démographiques. Car où se trouvent les nobles élus, il se trouve des électeurs, dont certains sont nobles. Et, surtout, c'est là que se concluent les mariages et naissent les enfants. La présence politique induit la présence physique et favorise le regroupement social. La noblesse se fixe sur certaines zones dont l'influence économique ou politique est de premier ordre. Les villes telles que Caen ou Rouen, les ports ou les évêchés concentrent nettement la noblesse. La transformation de ces villes en préfectures et sous-préfectures maintient les nobles normands dans ces espaces. Les mutations politiques privent une partie de la noblesse de ses pouvoirs locaux. Certains s'engagent alors dans l'essor agricole. Nous constatons alors que la noblesse du Calvados se replie dans les campagnes à partir de 1830. Les renouvellements de générations induisent des mouvements extraits des contingences politiques. C'est ainsi que les zones rurales et urbaines feront, à la fin de notre période, jeu égal.

Nous voyons apparaître une certaine cohérence sociale. Les régressions d'effectifs sont presque identiques en Haute et en Basse-Normandie. Dans ces conditions, la noblesse normande constitue un groupe social démographiquement homogène. Nous avons aussi remarqué que la noblesse s'implique plus nettement dans le monde rural au cours du XIX^{ème} siècle. A défaut de s'installer durablement loin des villes, la pratique de la double résidence devient la norme pour la noblesse normande.

1.1. L'échec politique expliqué par la raréfaction de la noblesse en Normandie

L'échec de l'influence politique de la noblesse en Normandie trouve pour partie son explication du fait de la réduction du nombre de nobles disponibles sur le sol normand¹¹⁴¹.

¹¹⁴⁰ Archives départementales du Calvados, répertoire de la série F. Introduction au fond Tardif de Petitville.

¹¹⁴¹ L'usage important de l'homogamie au sein des familles d'Ancien Régime étant une explication souvent pertinente. Voir : Alain GUILLEMAIN, « Aristocrates, propriétaires et diplômés. La lutte pour le pouvoir local

Phénomène qui n'est pas propre à la Normandie puisque Henry Louis en a démontré l'existence au Royaume Uni, mais peut-être spécifique à la noblesse¹¹⁴². Pour donner du relief à notre vision de l'influence politique de la noblesse normande, nous pouvons comparer l'évolution de la présence noble au cours du XIX^{ème} siècle

Figure 116 : Évolution de la répartition de la noblesse en Normandie

		1670	1789	1911	Évolution depuis 1789 :
Basse Normandie	Calvados	840	868	216	-652
	Manche	488	602	143	-459
	Orne	287	350	101	-248
Haute Normandie	Eure	484	589	95	-492
	Seine Inférieure	860	522	184	-336

Nous avons remarqué qu'un certain nombre de familles sont victimes de la Révolution. Une part plus considérable de la noblesse normande a choisi l'exil. Prenons l'exemple des 652 familles éteintes dans le Calvados. La liste des émigrés du Calvados¹¹⁴³ recense le départ que de 551 nobles. Soit 26,49% de l'ensemble des émigrés du département. De plus, la grande majorité de ces émigrés seront de retour en 1815 ou avant. L'émigration et les pertes révolutionnaires n'expliquent nullement la disparition d'autant de familles.

Nous remarquons aussi que les départements sont inégalement touchés par cette importante extinction de familles nobles. Ceux des départements qui avaient connu une croissance importante de ses effectifs entre 1670 et 1789 seront les plus touchés par la régression de ces derniers au cours du XIX^{ème} siècle. Nous l'observons nettement dans les cas des départements de l'Eure et de la Manche. Ceux-ci avaient gagné une centaine d'éléments entre 1670 et 1789. Au cours du XIX^{ème} siècle, ils perdront entre 450 et 500 familles.

Notons que le département de la Seine-Inférieure est le plus constant de nos départements normands. En effet, celui-ci perd 338 familles entre 1670 et 1789, puis il perdra 336 familles entre 1789 et 1911. Il devient de ce fait le symbole du déclin annoncé et irrévocable de la noblesse normande. Alors que les autres départements semblent connaître une crise démographique majeure au cours du XIX^{ème} siècle.

dans le département de la Manche (1830-1875) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°42, Avril 1982, p.40.

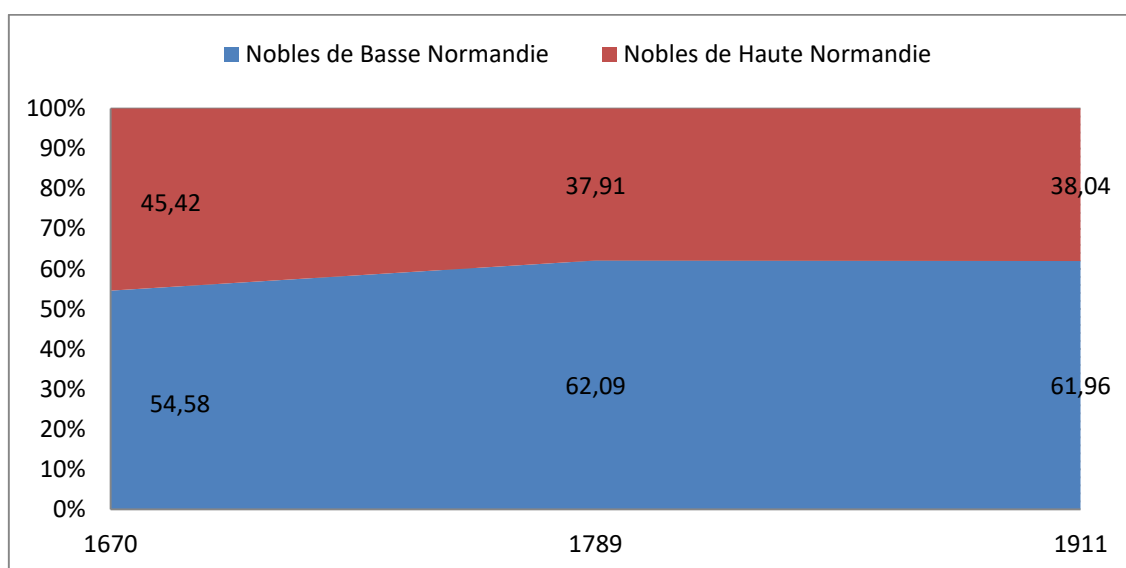
¹¹⁴² Henry LOUIS, « Démographie de la noblesse britannique », in *Population*, 20^e année, n°4, 1965, pp. 692-704.

¹¹⁴³ Archives départementales du Calvados, série Q, dossiers 210 à 469.

Nous pouvons ensuite comparer l'évolution des deux régions normandes. Ainsi, la noblesse bas-normande disposait de 1 820 familles en 1789, et de 461 en 1911, conduisant à une régression de 74,67% des effectifs nobles de Basse-Normandie.

En Haute-Normandie, nous disposions de 1 111 familles en 1789 et seulement 283 en 1911. Nous notons ici une régression de 74,52 % des effectifs. D'une manière très surprenante, l'évolution de la présence noble en Haute et en Basse-Normandie est comparable au dixième près. Nous pouvons en déduire que la noblesse a achevé sa mutation en groupe social au cours du XIX^{ème} siècle. Malgré une réduction massive des effectifs, il existe une forte cohérence entre toutes les noblesses présentes en Normandie entre 1789 et 1911.

Figure 117 : Rapports entre noblesse de Haute et de Basse Normandie (1670-1911)¹¹⁴⁴

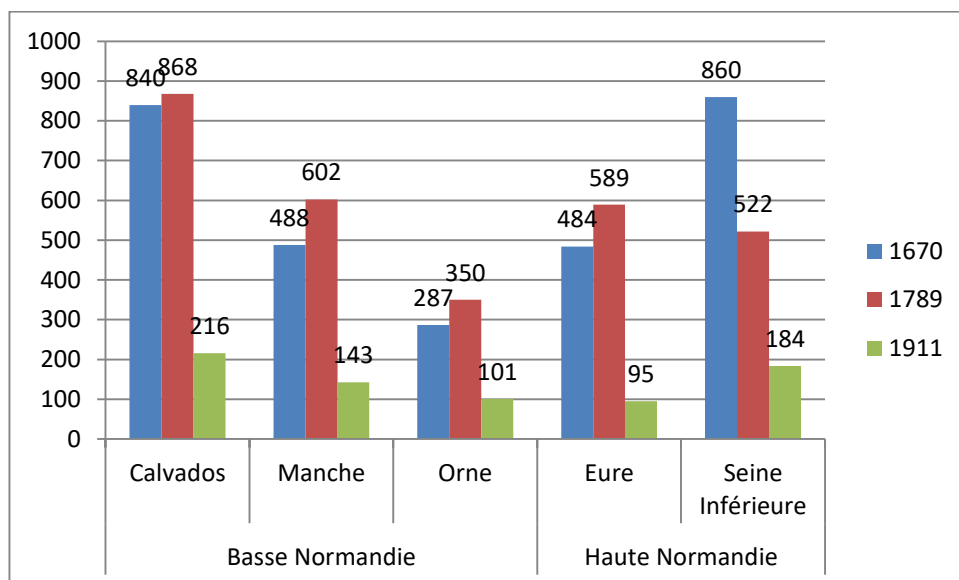


La part de la noblesse bas-normande ne cesse d'augmenter. La Haute-Normandie perd plus rapidement sa noblesse que la Basse-Normandie. Nous observons une certaine stabilité de la répartition de la noblesse à partir de 1789. Les proportions de chaque région restant relativement équivalents malgré la disparition de nombreuses familles nobles.

Pour notre dernière approche de la répartition de la noblesse en Normandie, nous reprendrons les données en nombre de familles.

¹¹⁴⁴ Sources : Nobiliaire de Saint-Allais, Catalogue des gentilshommes présents aux réunions préparatoires aux Etats généraux, Henry de Woelmont de Brumagne.

Figure 118 : Comparaison des effectifs nobles dans chaque département¹¹⁴⁵



La représentation graphique de nos données nous permet de mieux prendre la mesure de la rapide extinction des familles de la noblesse normande au cours du XIX^{ème} siècle. Nous pouvons constater que malgré la réduction importante des effectifs, la répartition observée en 1789 se maintient en 1911. Les départements de la Seine-Inférieure et du Calvados disposent de la plus grande réserve de nobles. Soit 216 familles pour le Calvados, et 184 familles pour la Seine-Inférieure. Cependant, il y a une inversion notable, le département de l'Eure passe de la troisième à la cinquième place au classement par nombre de nobles résidents du département. Nous pouvons penser que l'attraction de Paris a fini par vider d'une partie de sa population ce département limitrophe. Alors que l'ensemble des départements de Normandie, à l'exception de la Seine-Inférieure, connaissait un mouvement démographique favorable, la situation de 1911 montre une rapide extinction dans tous les départements. Une extinction qui apparaît d'ailleurs plus limitée dans le département de la Seine-Inférieure.

Nous avons constaté l'effondrement des effectifs. Cette évolution cadrant notablement avec l'idée d'une régression de moitié de la noblesse en un siècle. Cependant, cette réduction des effectifs n'est pas le produit d'éléments sectorisés. Ainsi, tous les départements normands sont également touchés par la régression des effectifs. Par ailleurs, la répartition géographique observée en 1789 se maintient au cours du XIX^{ème} siècle. La part de la Haute et de la Basse-Normandie dans les effectifs de la noblesse normande demeure pratiquement inchangée depuis 1670. Néanmoins, au niveau des départements, nous devons noter la grande influence de Rouen sur la noblesse. En effet, le département de la Seine-Inférieure montre des signes

¹¹⁴⁵ Sources : Nobiliaire de Saint-Allais, Catalogue des gentilshommes présents aux réunions préparatoires aux Etats généraux, Henry de Woelmont de Brumagne.

d'une évolution différente de celles des autres départements. L'augmentation de sa part dans les effectifs se faisant au détriment du département de l'Eure voisin. Nous voyons apparaître une certaine cohérence sociale. Les effectifs subissant une régression similaire dans deux régions distinctes¹¹⁴⁶, nous pouvons en déduire que la noblesse normande constitue au XIX^{ème} siècle un groupe social démographiquement homogène. Ce groupe homogène se trouve dans une situation de faiblesse démographique qui justifie au début du XX^{ème} siècle l'abandon de fonctions politiques qu'un trop faible nombre d'hommes adultes ne peuvent tenir tous ensemble¹¹⁴⁷. Cet abandon du politique se prolonge par l'abandon d'un certain nombre de marqueurs sociaux.

1.2. Le temps du repli politique mais un investissement social d'avenir

A partir de la fin du XIX^{ème} siècle, entre 1890 et 1910, la noblesse normande abandonne le combat politique. Nombre de lignages sont en voie d'extinction et de grands noms disparaissent tels les Tardif de Petitville, Gouhier des Charencey, Chambray, Cauvigny Saint-Sever. Il semble que le mouvement de disparition n'ait pas attendu la Première Guerre mondiale qui portera néanmoins un coup sévère à certains lignages, notamment les neveux du Comte de Chambray morts au combat.

Il s'agit bien d'un abandon du politique, mais la noblesse normande conserve une conscience sociale toujours aussi forte. Nous pouvons évoquer au bénéfice de ces familles, dont l'extinction paraît à ses membres inéluctable, le don ante-mortem d'une partie de leurs possessions au bénéfice de la société française, ou tout du moins à sa jeunesse. Nous pensons notamment aux lycées agricoles installés dans les domaines des familles Gouhiers des Charencey et de Chambray. Une manière de préserver, dans un avenir rendu incertain par l'approche de la Première Guerre mondiale, le bénéfice des remembrements et des modernisations agricoles des générations nobles précédentes.

Les voyages en Europe, conçus comme des rites initiatiques nobles sont encore en vigueur à la fin du XIX^{ème} siècle. Depuis les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les voyages de formation en Europe sont devenus une habitude. Les premiers candidats à ces voyages sont

¹¹⁴⁶ Nous constatons dans les comptes rendus de La Société des Antiquaires de Normandie que les savants hauts-normands sont pratiquement absents de la société, ce que regrettent les directeurs successifs. Par ailleurs, cette sectorisation existe aussi pour l'Association Normande qui ne prendra jamais pleinement pied en Haute-Normandie

¹¹⁴⁷ D'où l'importance de la question de la noblesse maternelle posée par Anatole de Barthélémy en 1861. Il s'agissait de savoir comment combler les manques et comment maintenir certains noms en voie d'extinction. Voir : Anatole de BARTHELEMY, « Recherche sur la noblesse maternelle », in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1861, tome 22, pp. 123-155.

les plus fortunés des jeunes hommes, et donc essentiellement la noblesse. A ce propos, Laurent Bourquin précise qu'« avant que n'apparaisse la figure du touriste, à la fin du XVIII^{ème} siècle, le « grand tour » n'est pas réservé aux savants, aux artistes ou aux hommes du monde. Il sert d'ultime préparation à l'exercice du pouvoir d'État¹¹⁴⁸ ». Alors que la position de la noblesse s'est affaiblie au niveau de la politique nationale, elle reste néanmoins un acteur des voyages en Europe, et dans le monde. Le XIX^{ème} siècle est le siècle de l'exploration des derniers espaces inconnus. A cette occasion, les normands se souviennent de leur héritage maritime. Nous avons pu repérer un certain nombre de nobles normands qui auront à cœur de participer à cette nouvelle cartographie du monde. Des explorations qui connaîtront plus ou moins de bonheur. Ainsi est l'exemple de Jules Poret de Blosseville. Marin et explorateur¹¹⁴⁹. Second fils du marquis de Blosseville. Il s'engage en 1822, à l'âge de 20 ans, et suit l'expédition du Capitaine Deperrey sur la Coquille de 1822 à 1825. Il se rendra ensuite en Inde, de 1826 à 1828, avec le capitaine Faloré, sur la Chevrette. Il sera même présent à bord du brick Alacrity lors de la prise d'Alger en juillet 1830. Ces nombreux voyages lui permettent de rédiger de nombreux articles savants. Certains seront cosignés avec son frère Ernest¹¹⁵⁰. Très impressionné par les explorations de Franklin au pôle Nord, il envisage de réaliser un rêve. Avec l'aide de la chambre de commerce de Dunkerque, il peut armer la Lilloise pour un voyage de recherche scientifique au pôle. Il s'entoure de Raoul Lepelletier d'Aulnay¹¹⁵¹, de M. Rhulière¹¹⁵² et de Messieurs Lieutier et Garnier, du docteur Lancrenon. Nous remarquerons que son premier second est noble comme lui. Ce n'est probablement pas un hasard. Même dans le cadre d'une expédition scientifique de premier plan, la sociabilité nobiliaire prime. Cependant, le navire disparaît en 1833. Malgré les deux expéditions envoyées à leur recherche, nous n'eûmes jamais plus de nouvelles¹¹⁵³.

Le malheureux Jules Poret de Blosseville ne connaîtra qu'une gloire posthume, encore s'est-elle quelque peu ternie avec le temps. Un autre navigateur normand bénéficiera, quand-à lui d'une postérité plus importante. Jules Dumont-d'Urville est encore aujourd'hui une référence de l'exploration des mers du nord, et sa participation au sauvetage d'une grande œuvre d'art conservée au Louvres¹¹⁵⁴. Né à la veille de la Révolution dans la ville de Condé-sur-Noireau, rien ne laissait présager qu'il puisse intégrer la Marine. C'est au cours de ses

¹¹⁴⁸ Laurent BOURQUIN, « Qu'est-ce que la noblesse ? », in *l'Histoire*, n°194, décembre 1995, p. 29.

¹¹⁴⁹ Jules Alphonse René Poret de Blosseville, Rouen 1802, ? 1837.

¹¹⁵⁰ Membre de la société des Antiquaires de Normandie.

¹¹⁵¹ Fils du député de la Nièvre

¹¹⁵² De Falaise, de la famille de l'historien de la Pologne

¹¹⁵³ JARRY DE MANCY, *Jules de Blosseville et ses compagnons*, Paris, 1838, pp. 264 à 270.

¹¹⁵⁴ C'est à lui que l'on doit la présence de la Vénus de Milo dans les collections des musées français.

primes études à Caen qu'il choisira sa voie. Comme l'indique Pierre Aimé Lair¹¹⁵⁵ dans son *Rapport sur les voyages de M. d'Urville*, une grande possibilité de carrière s'ouvrait au jeune Dumont-d'Urville. Il semble que Jules d'Urville cherchait à correspondre le plus possible à l'ancien idéal culturel de la noblesse. Devenir un « gentilhomme » dans le sens d'être un homme complet, connaissant tant de choses sur de nombreux sujets. C'est en 1819, alors âgé de 29 ans que Jules Dumont-d'Urville commence à être connu. Il n'a pas de compétences particulières dans le domaine des arts, pourtant la valeur artistique et culturelle de la Vénus de l'île de Milo ne lui échappe pas. Il faut ensuite attendre l'année 1822 pour que sa carrière évolue à nouveau. Il se joint au capitaine Duperrey et se lance avec lui dans une circumnavigation couronnée de succès. A bord de la *Coquille*, il n'est pas douteux que Jules Dumont d'Urville rencontre un jeune marin, Jules Poret de Blosseville. Ce dernier n'aura pas la chance de son prédécesseur, et connaîtra, nous l'avons vu, un sort funeste. Notons que l'expédition de la *Coquille* est soutenue par le ministre de la marine, le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, que nous connaissons bien. Au cours de cette mission, ce sont les qualités d'entomologiste qui seront mises à profit. Il développera aussi des aptitudes dans ce que nous appellerons aujourd'hui l'ethnologie. Après ces deux expéditions si parfaitement menées, le comte de Chabrol, nouveau ministre de la Marine ne pouvait lui refuser de nouvelles missions. Fort de ces réussites, il n'éprouve aucune difficulté à obtenir d'un ministre, du même groupe social que lui-même, des ordres de mission qui lui correspondent. C'est ainsi qu'il est envoyé, à sa demande, à la recherche de la mission de La Pérouse.

Nous le voyons, les voyages continuent de former la jeunesse noble. Cependant ces voyages sont essentiellement le fruit de contraintes professionnelles. Nos meilleurs exemples, Jules Poret de Blosseville et Jules Dumont d'Urville, sont avant tout des marins de la marine militaire française. Il ne s'agit plus de démarches individuelles et initiatiques. La noblesse du XIX^{ème} siècle développe un goût de l'aventure bien différent des voyages touristiques de la noblesse du XVIII^{ème} siècle. Le véritable sens des voyages de ces marins nobles étant certainement la progression de la culture scientifique, nous retrouvons les moteurs de la présence de la noblesse au sein des sociétés savantes. De plus, les circonstances politiques de la première moitié du XIX^{ème} siècle sont très favorables à cette noblesse aventureuse. En effet, sous les régimes de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet, la noblesse conserve sa

¹¹⁵⁵ Pierre-Aimé, LAIR, *Rapport sur les voyages de M. d'Urville, capitaine de frégate, né dans le département du Calvados*, lu à la séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen, le 19 avril 1828, 11 p.

maîtrise du pouvoir politique. La présence d'Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre au ministère de tutelle des deux jeunes marins nobles normands est un élément favorisant leur prise de risque. Les voyages prennent une valeur scientifique nouvelle, mais ils conservent une valeur initiatique tant que les régimes politiques sont favorables à la noblesse.

1.3. Les châteaux lieux de démonstration de la domination

Selon Jean-Pierre Babelon, le XIX^{ème} siècle est le second âge d'or du château¹¹⁵⁶ et Monique de Saint-Martin¹¹⁵⁷ insiste sur la dimension symbolique de la demeure seigneuriale dans la construction sociale de la noblesse. Pour Natalie Petiteau, il est le siège des rencontres entre lignages¹¹⁵⁸ et accentue la fusion entre noblesse ancienne et noblesse impériale. Encore faut-il comprendre de quel élément architectural nous parlons. Le château demeure l'élément central de l'image inconsciente laissée par la noblesse. Cependant, une grande partie des châteaux médiévaux n'appartiennent plus aux grandes familles nobles. Ainsi, le domaine d'Harcourt¹¹⁵⁹ est vendu en 1788 aux Giverville. Bien d'émigrés, il est vendu en 1791 et passe à Philippe de Nouailles, lui-même émigré en 1793. Il parvient en 1828 à la Société Royale d'Agriculture. Il est aujourd'hui la propriété du Conseil Général de l'Eure qui met en valeur son arboretum et ses vestiges médiévaux. Mais cette forteresse, comme les châteaux de Saint-lô, de Caen, de Falaise, de Bricquebec, de Gisors, de Gaillon ou Saint-Sauveur-le-Vicomte, ne sont plus des lieux de résidence. La noblesse n'occupe plus ces antiques demeures trop vétustes. Néanmoins, comme le soulignent Bertrand Goujon¹¹⁶⁰, Carole Druais¹¹⁶¹ et Bernard Toulhier¹¹⁶², les châteaux connaissent au cours du XIX^{ème} un renouveau des aménagements les transformant, lorsque les finances le permettent, en demeures de plaisances au style architectural moins austère, plus impressionnant et aussi plus bourgeois.

Le château, avant d'être un style architectural, est d'abord le lieu de la résidence noble. Qu'importe son aspect, c'est parce qu'il appartient à la noblesse et qu'elle y loge qu'un château peut exister. A partir du XVIII^{ème} siècle, cette conception est erronée. En effet, l'apparition des lieux de plaisance distord l'image du château. Le château devient à la fin de

¹¹⁵⁶ Jean-Pierre BABELON, *Le château en France*, PARIS, 1986, p. 11.

¹¹⁵⁷ Monique de SAINT-MARTIN, *L'espace de la noblesse*, Paris, Métailié (Leçons de choses), 1993, p. 11.

¹¹⁵⁸ Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », in *Histoire, économie et société*, 1998, 17^e année, n°2, p. 284.

¹¹⁵⁹ Archives départementales de l'Eure, Répertoire des brochures, Rv 37, *Nouvelles de l'Eure*, n°46.

¹¹⁶⁰ Bertrand GOUJON, « Le grand domaine aristocratique dans le monde rural en France et en Belgique au 19^{ème} siècle : l'exemple de trois propriétés de la famille d'Arenberg (1820-1919) », in *Ruralia*, 2004-14,

¹¹⁶¹ Carole DRUAIS, *Les châteaux dans le Nord-Est de l'Eure de la Révolution au début du XIX^{ème} siècle*. ROUEN, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Alain Becchia, 2004, 115 et 128 pages.

¹¹⁶² Bernard TOULIER, *Châteaux en Sologne*, Paris, Imprimerie nationale, 1992, 368 p.

l'Ancien Régime une demeure éminemment aristocratique. La bourgeoisie du XIX^{ème} siècle peut copier la noblesse en acquérant ses châteaux sans qu'ils en perdent le statut. L'essor économique et industriel explique aussi la construction ou la rénovation de nombre de châteaux dans notre région. A la même époque, Henri de Graveron aménage le château d'Heudreville-sur-Eure¹¹⁶³. Il faut concevoir ces châteaux comme des ensembles mal commodes à vivre. Ils servent avant tout de lieux de représentation sociale. Au cours du XIX^{ème} siècle, cette dimension s'estompe. Les châtelains recherchent un peu plus d'intimité. C'est alors qu'apparaissent les lieux d'hygiène et les salles de billard. L'exemple le plus marquant étant le château de Pinterville rénové par le comte Pierre Charles Augustin Le Pesant de Boisguilbert entre 1840 et 1856. L'aménagement du château des Trois-Vals par Victorien Lottin de Laval dans un mélange de styles traditionnels et orientaux et aussi symbolique d'une volonté de modernité. Dans le cas du château d'Amfreville-sur-Iton, les travaux datent de 1875. Le château était une construction récente, vers 1775, par Antoine Jean Baptiste Guyot d'Amfreville¹¹⁶⁴. Pendant la majeure partie du XIX^{ème} siècle il sera la propriété de Dominique Maxime Polycrate Hardy de la Chesnaye. Ce dernier ne prêtant guère d'attention au château. C'est le marquis Achille Pouyer de Montaignac qui en assure la grande rénovation. Le château de Marbeuf, propriété de la marquise de Mailly-Nesle, est réaménagé et restauré à la même période. Le château conserve au cours du XIX^{ème} siècle sa fonction de démonstration de la supériorité de la noblesse. C'est pourquoi la noblesse normande prend soin d'embellir ces châteaux, car elle n'a plus les moyens d'assurer la construction de nouveaux ensembles. Au-delà d'un objet de luxe, le château devient un objet de transaction matrimoniale au cours de notre période. Peu de demeures d'un tel luxe ont été construites au cours du XIX^{ème} siècle. Dans ces conditions, en être propriétaire permet d'éviter le déclassement social, plus qu'offrir une image de luxe. Ainsi, dans le cas du mariage entre Arnaud de Boisdennemets et Caroline Demetz¹¹⁶⁵, le château entre pleinement dans le contrat de mariage. Sans cet apport, il est probable que l'union n'aurait pas pu être contractée. L'article 5 signale le don conjoint des parents de Boisdennemets d'immeubles sis à Cahaignes. Ces immeubles concernent essentiellement, le château de Cahaignes, avec cour d'honneur, basse-cour, parc, jardins et terres en cultures. L'ensemble représentant treize hectares. Ce n'est donc pas une petite manœuvre immobilière qui s'effectue à l'occasion de ce mariage.

¹¹⁶³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 131.

¹¹⁶⁴ Archives départementales de l'Eure, Série Q, liasse Q 156.

¹¹⁶⁵ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 13 J 10.

Les événements révolutionnaires déclassent le château. Il devient une « maison de maître » dans les inventaires. Comme, par exemple, dans le cas du domaine de la famille Hélix d'Acqueville¹¹⁶⁶. La composition du lot vendu, maison de maître, bâtiment de ferme, bois et labours, nous indique qu'il s'agit d'un château. Nous remarquerons, comme nous l'indique Bernard Bodinier¹¹⁶⁷, que les châteaux ne sont pas détruits au cours de la Révolution. A l'occasion de ces ventes de biens nationaux certains domaines passeront à la bourgeoisie. Il semble cependant que ces transferts soient relativement rares. La noblesse normande cherche à maintenir ces biens dans son patrimoine. Le plus grand nombre de ces transferts auront lieu dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Faute de pouvoir entretenir ces ensembles les familles les plus modestes vendent leurs biens. Pourtant, ce sont les grandes familles qui abandonnent le plus rapidement leurs châteaux. Nous le voyons par exemple dans le cas du château d'Omonville. Propriété de la famille Le Carpentier des Longvaux de Glatigny. Il est vendu dès 1842 par le petit-fils de son constructeur à Edmond Le Cap. Il sera abandonné jusqu'en 1926. Les Clermont-Tonnerre eux-mêmes vendent leur château de Glisolles en 1935. Le comte de Jarnac vendra les châteaux de Condé-sur-Iton sous le Second Empire.

La noblesse normande dès la fin du XVIII^{ème} siècle commence à entretenir ses châteaux. Ils sont nombreux et parfois en piteux état. Certains n'ont même pas les honneurs de la dénomination de châteaux. Il reste néanmoins que la noblesse change de position vis à vis de ces constructions. Devenus des éléments de luxe éphémères, ils représentent de plus en plus souvent l'idéal aristocratique. Après la Révolution ils redeviennent des lieux de vie. C'est alors que la noblesse normande s'engage dans un long processus de rénovation de ces châteaux. Les espaces de convivialité et d'apparat demeurent. Certains, comme les salles de billard, apparaissent. Surtout, c'est l'introduction des lieux d'hygiène modernes. Toute la noblesse normande n'a pas les moyens de conduire correctement cette campagne d'amélioration. D'ailleurs, ce n'est qu'avec le Second Empire qu'une noblesse industrielle aura les moyens de mener de grands chantiers de restauration et d'aménagement. Il existe encore aujourd'hui des demeures aristocratiques où le confort est sommaire. Nous voyons que la noblesse, même appauvrie et en voie de déclin social, peut trouver dans ses ressources patrimoniales les moyens de se maintenir. Mais, ce maintien n'est réalisable que dans la mesure où le château et son domaine ont été protégés. D'où le grand soin que porte la

¹¹⁶⁶ Archives départementales du Calvados, Série Q, liasse 1 Q 274.

¹¹⁶⁷ Bernard BODINIER, « Châteaux de l'Eure en Révolution », in *Actes du 38^{ème} Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie*, DOMFRONT, octobre 2003, *Annales Historiques de la Révolution française*, n°340.

noblesse normande à préserver ses domaines de prestige, quitte à se ruiner. Car, en effet, l'entretien de grands domaines et de châteaux sont déjà au XIX^{ème} siècle sources de difficultés financières.

La bourgeoisie cherche souvent à s'approprier ces constructions afin de voir rejaillir sur elle le prestige des familles normandes. C'est pour cette raison que nombre de châteaux quittent les domaines nobles. Mais il est important de constater que la bourgeoisie ne s'embarrasse pas des dépendances de châteaux. Elle préserve uniquement les aspects qu'elle considère distinctifs de la noblesse. Ce en quoi elle fit une erreur. Les dépendances des châteaux sont normalement indiquées sur tous les documents notariés concernant les domaines nobles. Ils ont une meilleure audience que les jardins. Essentiellement en raison de leur caractère utilitaire, car ces dépendances sont les fermes, moulins et bois qui entourent le château. Tous ces éléments permettant de subvenir aux besoins des familles et qui permettent aussi d'entretenir le château. Ce sont les derniers héritages du Moyen Age. La noblesse normande ne s'en départit pas au cours du XIX^{ème} siècle. Dans les contrats de mariages, les châteaux donnés aux enfants sont moins importants que les fermes qui les accompagnent. En effet, les descriptions de châteaux sont en général assez sommaires alors que celles des fermes et bâtiments agricoles seront précises. La noblesse normande ne prendrait pas tant de précautions à propos de ces dépendances si cela n'avait pas aussi une valeur symbolique. Parmi les dépendances, nous pouvons aussi ajouter les résidences non aristocratiques. Nous pensons aux appartements et maisons sises en ville et occupées une partie de l'année par les familles nobles normandes. Sans appartenir au domaine noble, les propriétés urbaines sont aussi le reflet d'une condition. Sans l'apport financier du domaine rural, la noblesse du début du XIX^{ème} siècle ne saurait maintenir son train de vie. Nous avons, par exemple, le cas de l'appartement du général-baron Hurel¹¹⁶⁸. Ce dernier se contente d'un appartement parisien de cinq pièces, rue Favart, au 4^{ème} étage. Cependant, il n'oublie pas d'assurer son mode de vie aristocratique en possédant aussi, une bonne cave et un cheval¹¹⁶⁹. Toujours avec l'exemple du domaine de Cocherel vendu par les Crucius de la Croix¹¹⁷⁰. Des trois lots de la vente, un seul nous intéressait. Il se compose du château et du parc que nous avons déjà évoqué et des dépendances, mais aussi de la ferme de Valmont, de la Calterie, de deux moulins sur l'Eure, de six maisons dans le hameau de Cocherel, de terres agricoles¹¹⁷¹. Les communs étaient

¹¹⁶⁸ *Discours prononcé sur la tombe de M. le lieutenant-général, baron Hurel, par M. le lieutenant-général Magnan*, 9 mai 1847, Paris, Imprimerie E. Marc-Aurel, 8 p.

¹¹⁶⁹ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 2 Br 2.

¹¹⁷⁰ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 205.

¹¹⁷¹ Pour une surface totale de 290 hectares environ.

constitués de remises, écuries, bûcher, grenier, buanderie, grange, grenier à blé, charreterie et poulailler.

Nous disposons des papiers du mariage de Jean Leclerc de Pulligny et de Théodora Lucassen¹¹⁷². Le vicomte palatin Félix Leclerc de Pulligny et son épouse Sophie Hue de Garel donnent à leur fils Jean une dot de 100 000 francs et le château de Chesnay avec ses terres ainsi que la ferme du Chesnay. Les terres de la ferme du Chesnay représentent un apport de 86 hectares. Alors que le château et ses terres ne couvrent que 57 hectares. Notons d'ailleurs qu'il s'agit en fait d'une seule exploitation. La famille Leclerc de Pulligny doit assurer elle-même la mise en valeur du domaine noble autour du château. Mais la ferme du Chesnay, qui est probablement adossée au domaine, doit être en fermage. La noblesse normande peut s'occuper par elle-même de l'exploitation d'une partie de son domaine et laisse le reste en location. Nous retrouvons là le même comportement que la noblesse d'Ancien Régime. Il ne s'agit pas d'une marque de traditionalisme ou une volonté de conservatisme de la part de la noblesse. Les Leclerc de Pulligny sont des financiers parisiens. Ils n'ont nul besoin de ce domaine agricole. Il s'agit véritablement d'une marque du comportement hérité de la noblesse. C'est un élément constitutif de sa culture et de son identité, car le château n'est pas l'élément de valeur d'un domaine noble. Son prix n'est pas une explication de l'attachement de la noblesse à ce patrimoine. Avec l'exemple de la vente du château du Motel par François Menou marquis de Menou¹¹⁷³, nous constatons que la valeur des biens en dépendance est parfois supérieure à celle du château lui-même. Ainsi, les terres du domaine du Motel valent-elles 25 874,50 francs et les bâtiments et usines sont-elles évaluées à 27 270 francs. La noblesse tient à son château et son domaine pour l'attachement sentimental qui le lie à un patrimoine symbolique et non financier.

Le domaine est un ensemble, nous le constatons avec les exemples des familles Leclerc de Pulligny et Crucius de la Croix. Nous avons constaté aussi que la bourgeoisie a beaucoup cherché à s'approprier les châteaux de la noblesse. Elle y recherchait une notabilité. Mais elle ne conserve du domaine noble que l'élément architectural central, oubliant sa structure réelle. En effet, un domaine de la noblesse normande est constitué d'un ensemble. Outre le château, nous devons y trouver les jardins. Deux éléments de villégiature au XIX^{ème} siècle. Mais aussi les corps de ferme et les champs alentours. Le domaine noble conserve son implantation et sa fonction rurale tout au long du XIX^{ème} siècle. Sa place se restreint à la fin de notre période essentiellement en raison de la perte de valeur des produits agricoles. La

¹¹⁷² Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 604.

¹¹⁷³ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 629.

noblesse normande investit de plus en plus dans les valeurs mobilières. Dans le même temps, elle s'engage dans une professionnalisation de ses activités, délaissant alors ses domaines ruraux. Mais la noblesse ne quitte jamais totalement ses terres patrimoniales. Même de petite condition, la noblesse normande assure l'entretien de son château. Le plus souvent grâce aux dépendances qu'elle met en fermage. Ce lien au domaine qu'entretient la noblesse est véritablement la marque d'un phénomène identitaire. Il reste manifestement incompris de la bourgeoisie au XIX^{ème} siècle. La composition du domaine n'est pas homogène, si le château acquiert une position centrale au cours du XIX^{ème} siècle, au début de notre période il est plutôt une portion négligeable. Ce que nous avons constaté dans le cas de la famille de Menou. La Révolution a provoqué le transfert immobilier de certains châteaux. Mais un seul sera détruit, celui de la Chapelle-Bayvel en 1792¹¹⁷⁴. Dans ces conditions, la perte du mobilier par la noblesse reste relativement restreinte. Quelques pillages ont eu lieu, mais en règle générale le contenu des châteaux n'a pas eu à souffrir des événements révolutionnaires. A l'exception des ventes de biens nationaux qui a pu conduire à la dispersion des meubles. Par ailleurs, nous constatons, comme l'a démontré Claude-Isabelle Brelot pour le Périgord, que la demeure noble n'est plus suffisante pour asseoir la domination politique après 1870¹¹⁷⁵. L'objet architectural cesse donc d'attirer l'attention des futurs élus, qu'ils soient nobles ou bourgeois, et le château entre à nouveau en somnolence politique.

2. La transmission du mode de vie noble

Nous avons remarqué l'attrait des domiciliations rurales, surtout lorsque des domaines agricoles sont liés aux demeures de prestiges, châteaux ou manoirs. Nous observons ce phénomène au travers de la relation entre Falaise et Aubigny¹¹⁷⁶. La noblesse est donc la principale concernée par la double résidence. Cette noblesse qui choisit de résider loin de son domaine, principale source de ses revenus, doit y être particulièrement motivée. Nous considérons que le souci de la reconnaissance sociale par les pairs oblige la noblesse à consentir des sacrifices financiers afin de paraître, d'apparaître et d'appartenir à des clubs et des activités qui lui sont propres, ou qui sont du moins très connotées nobles. Nous verrons ainsi la question de la chasse, celle des animaux de compagnie et l'évolution de la place du château.

¹¹⁷⁴ Propriété de Nicolas Antoine de Giverville. Nous avons un doute raisonnable quand à la destruction du château Grimaldi à Bricqueville sur Mer (Manche) qui a été incendié autour 1800.

¹¹⁷⁵ Claude-Isabelle BRELOT, « Le château face au vote paysan (1800-1882) », in *Politix*, vol. 4, n°15, 1991, pp. 53-58.

¹¹⁷⁶ Archives départementales du Calvados, Série Z, fonds des sous-préfectures.

2.1. *Vulgarisation de la cynégétique*

Au cours de nos recherches, nous avons consulté un article de Claude-Isabelle Brelot¹¹⁷⁷ portant sur la place des animaux au sein des familles nobles. Cet article a attiré notre attention sur la question des animaux domestiques en Normandie. D'après ses analyses, il est possible de mettre en valeur un rapport spécifique entre la noblesse et ses animaux. Les phénomènes de mode qui font entrer les animaux en héraldique en est un. Ils sont aussi la matérialisation du luxe. La bonne société d'Ancien Régime ne sait se présenter sans la compagnie de perroquets, de singes, de chiens, de chats, voire de tortues. Il semblerait que la place de l'animal se modifie au XIX^{ème} siècle. Il n'est plus question pour celui-ci de soutenir le paraître, il entre véritablement dans la sphère privée. Nous allons chercher à mettre en lumière cette démarche pour la noblesse normande, depuis les aspects les plus visibles jusqu'au domaine le plus privé.

Le XIX^{ème} siècle est celui de la naissance de la conception même de l'animal domestique telle que nous l'appréhendons aujourd'hui. L'animal est d'abord perçu comme un objet utilitaire, son entrée dans l'intimité des familles nobles est progressive. Nous avons choisi d'aborder en premier lieu la cynégétique. Ce sport fait le lien entre la noblesse d'Ancien Régime et la noblesse contemporaine¹¹⁷⁸. Ces chiens occupent une place particulière dans le ressenti de la noblesse normande. Nous pouvons constater cette importance dans le cas du comte Albert de Balleroy. Ce naturaliste est connu pour ces scènes de chasse et ses représentations de meutes de chiens. Qu'Albert de Balleroy ait choisi comme modèles presque exclusifs les chiens et la chasse montre à quel point la noblesse normande est attachée à ces pratiques sportives. La chasse à courre pratiquée avec des meutes de chiens apparaît comme un loisir principalement aristocratique. Ces animaux étaient sélectionnés pour divers usages, dont la chasse et la course. L'entretien de tels équipages nécessite d'avoir à disposition une fortune considérable. C'est en ce sens que la chasse avec des meutes de chiens est aristocratique, cela ne signifie nullement qu'elle soit réservée à la seule noblesse. Nous savons qu'elle apprécie particulièrement ces activités, mais toute la noblesse normande n'a pas les moyens d'entretenir une meute. Une grande partie des chasseurs à courre nobles sont donc les invités de ceux qui ont les moyens d'entretenir une meute.

¹¹⁷⁷ Claude-Isabelle BRELOT, « Noblesse et animal domestique au XIX^{ème} siècle », in *Cahier d'histoire*, n°1997, 3-4, 2 p.

¹¹⁷⁸ André-Jean TUDESQ, « L'élargissement de la noblesse en France, dans la première moitié du XIX^{ème} s. », in *Les Noblesses Européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du Colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, ROME, Ecole Française de Rome, 1988, p. 128.

Dans le département de l'Eure nous avons le cas d'un personnage dont l'action dans ce domaine fut remarquable, le marquis de Chambray¹¹⁷⁹. Le jeune Jacques de Chambray¹¹⁸⁰ est d'une nature souffreteuse. Pour améliorer sa condition, sa famille emménage dans le domaine familial de Chambray dont ils héritent en 1836. Alors qu'à dix-sept ans il paraît très éloigné des loisirs des jeunes gens nobles de son âge, son médecin préconise le grand air. Cette cure, qui le rapproche des jeunes nobles normands¹¹⁸¹, devient une passion. A partir de 1850, il s'adjoit Raoul et Georges de Chambray ses cousins, un certain Clouet et le vicomte du Souchey. A la vue de ce premier équipage, fort modeste, nous constatons que la noblesse normande est la première concernée par la chasse à courre au cerf. L'année suivante, Frédéric de Corday¹¹⁸² apporte à Jacques de Chambray un chien des forêts de Breteuil. C'est la vicomtesse de Saint-Perrier qui le nommera. L'observation de cet événement montre que la chasse n'est pas un phénomène exclusivement masculin. C'est un moment de rencontre et d'échange pour la noblesse normande. De plus, le fait qu'une femme octroie un nom au futur chef de la meute de Jacques de Chambray montre aussi la sensibilité de la noblesse pour l'animal qui n'est plus un objet. Le choix du nom est représentatif d'une proximité.

Lors des chasses, le marquis Jacques de Chambray s'entoure constamment du même équipage. Le nombre de veneurs est scrupuleusement contrôlé. Notons d'ailleurs qu'il n'y a aucun noble à cette fonction peu gratifiante. En contrepartie, les chasses à courre organisées par le marquis de Chambray étaient suivies par nombre de « bonnes gens » selon le langage de l'époque. Dans un petit livre Joseph l'Hôpital décrit les manières qui président à ces chasses. « Les moindre bonnes femmes étaient appelées par leurs noms et leurs paysans de maris, vieux normands comme (le marquis de Chambray) étaient ravis par son air hautement gentilhomme¹¹⁸³ ». La noblesse se conduit en actrice entourée de ses spectateurs. La chasse est utile à la cohésion sociale du groupe, à sa valorisation politique en affirmant une supériorité quasi-génétique. Elle permet ainsi d'obtenir l'assentiment des populations locales. Nous voyons persister des pratiques d'apparat seigneurial jusqu'à l'extrême fin du XIX^{ème} siècle et en partie dans les premières années du XX^{ème} siècle.

Les grandes chasses sont des occasions particulières pour la noblesse normande. Nous constatons en 1884 un engouement important pour le 1000^{ème} cerf de Jacques de Chambray.

¹¹⁷⁹ Frédéric de VULPIAN « Le grand chef, ou Histoire du marquis de Chambray et de son équipage (1828-1910) », Évreux, in *Connaissance de l'Eure*, n°85, juillet 1992, pp. 3 à 11.

¹¹⁸⁰ Fils du Général Georges de Chambray, officier de Napoléon.

¹¹⁸¹ Il semble bien plus passionné de littérature et d'histoire. Alors que les jeunes gens de sa condition sont plus habituellement des cavaliers et des chasseurs.

¹¹⁸² Il s'agit probablement d'un cousin de Charlotte Corday.

¹¹⁸³ Joseph L'HOPITAL, *Types et coutumes de ceux de Normandie*, PARIS, 1889, p. 9.

Le *Figaro* du 20 février signale que « tous ces jours-ci, les routes aux environs de Verneuil, de Senonches, de la Ferté-Vidame ont offert un spectacle d'extraordinaire animation, toute la Normandie est accourue à cheval ou en voiture ». Nous retrouvons dans ces chasses l'importance sociale que revêtent les courses hippiques à la même époque. Les chasses, tout comme les présentations lors des courses hippiques et les bals, sont régies par des codes et une hiérarchie précise. Ainsi, après le décès du comte Georges de Chambray en 1909, son fils Simon de Chambray prend naturellement la succession. La chasse apparaît comme étant une activité à laquelle la noblesse normande aime s'adonner. Ces chasses confortent d'autant l'importance d'une notabilité locale qu'elles font venir des personnalités venues de Paris et d'autres régions.

La présence de fusils dans les domiciles nobles montre qu'ils apprécient la chasse. Nous en avons des exemples pour la famille du Chapelet de Maillebois et les Clermont-Tonnerre. Dans le cas des Clermont-Tonnerre, c'est lors de l'invasion prussienne que nous obtenons des renseignements utiles¹¹⁸⁴. En effet, dans le canton de Glisolles, seuls Simon de la Court et Gaspard Louis Aimé de Clermont-Tonnerre n'ont pas remis leurs armes aux autorités. Le premier ne conserve qu'un fusil, le second six fusils et trois pistolets. Les Clermont-Tonnerre ont offert de nombreux militaires à la France, c'est pourquoi il n'est pas anormal de constater une certaine concentration d'armes dans leur domaine. Le cas de Simon de la Court, par ailleurs inconnu de nos sources¹¹⁸⁵, montre que la petite noblesse normande dispose d'un outillage minimum lui permettant de participer aux chasses. Dans le cas de Louis du Chapelet de Maillebois nous disposons d'un permis de chasse établi en 1871¹¹⁸⁶. Cela nous indique qu'il participait aux chasses de sa région. Étant voisin du marquis de Chambray il est possible qu'il ait participé à l'une de ces chasses au cerf. Nous n'avons pas mention cependant de fusil dans son inventaire après décès.

La chasse est d'abord un loisir et la chasse à courre est la première étape de la construction des relations intimes entre l'animal et l'homme. L'exemple de Jacques de Chambray et de son chien Cajolan en est une parfaite illustration. Ce chien chef de meute n'est pas considéré simplement comme un outil. Il dispose d'un statut particulier, il n'est plus un objet. Nous ne sommes pas encore dans la définition de l'animal de compagnie, mais le mouvement est nettement engagé. Les animaux cessent d'être des objets pour entrer progressivement dans l'intimité familiale. Après ce constat, nous voulions savoir ce qu'il en

¹¹⁸⁴ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2904.

¹¹⁸⁵ A savoir, les listes de notabilité, les listes des candidats aux élections locales, les administrateurs des départements, les membres des sociétés savantes.

¹¹⁸⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3335.

était de l'élevage en général. Nous avons remarqué que l'élevage n'était pas une activité agricole centrale dans les exploitations nobles de Normandie au XIX^{ème} siècle. La description que nous faisait Gaspard Louis de Clermont-Tonnerre des terres acquises par son père à Gaudreville le montrait parfaitement. A son idée, « les landes de bruyères acquises à Gaudreville étaient communales et ne servaient à rien, les nouveaux propriétaires les mettent en culture ou en bois. (...) Auparavant, elles ne produisaient rien, et servaient aux moutons.¹¹⁸⁷ » Les informations transmises à M. de Kirvan, journaliste pour *la revue d'économie chrétienne*, qui le contacte en 1863 font une totale abstraction de pratiques d'élevage sur le domaine de Glisolles¹¹⁸⁸. Nous pouvons en conclure que la plupart des formes d'élevages sont dédaignées par la noblesse. Du moins, elles ne font pas partie des formes principales de développement économique des domaines de la noblesse normande.

Il existe d'autres loisirs aristocratiques à évoquer dans cette partie dont la pêche de loisir. Nous avons pu retrouver au sein des archives départementales de l'Eure des documents mettant en avant l'importance que prend ce loisir au cours du XIX^{ème} siècle. Ainsi, le vicomte Adrien Desson de Mont-Saint-Aignan¹¹⁸⁹ accorde-t-il à messieurs Darrity et Quesnel l'autorisation de pêcher dans la rivière dépendant de son domaine de Manneville-sur-Risle. Cette mention est intéressante car elle date du 16 mai 1868. Dans ces conditions, nous voyons l'importance sociale que revêt la pêche de loisir à la fin de notre période. Notons que cette autorisation est accordée à M. Darrity, directeur de la fabrique des Bocquets et à M. Quesnel l'un de ses employés. Une fabrique qui dépend probablement du moulin de la Risle rénové par Adrien Desson de Mont-Saint-Aignan en 1856. Un lien de féodalité se met en place autour d'un loisir issu de l'Ancien Régime, caractérisant la volonté de la bourgeoisie de ressembler à la noblesse par ses comportements. Remarquons aussi que cette autorisation se fait en échange de services, les preneurs auront à charge d'entretenir la rivière. Messieurs Darrity et Quesnel devront de même laisser le vicomte Adrien Desson de Mont-Saint-Aignan profiter de sa chasse et de sa rivière. L'accession de la bourgeoisie aux loisirs aristocratiques ne se produit pas au détriment des intérêts de la noblesse normande. Celle-ci permet à la bourgeoisie de la singer car elle en retire des avantages. De fait, la rivière et la prairie appartenant au vicomte Adrien Desson de Mont-Saint-Aignan sont entretenues par d'autres que lui. Cela lui permet de jouir de sa propriété sans en porter les désagréments. Dans cette

¹¹⁸⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 320, *Mémoire contre le prince de Rohan-Rochefort*. 1863.

¹¹⁸⁸ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 720.

¹¹⁸⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 711.

optique, la pêche pratiquée sur la Risle par la famille Desson de Mont-Saint-Aignan revêt un caractère de plaisir tout à fait abouti.

La mise en place de l'aquaculture pose le problème de la pêche comme sport autant que revenu agricole supplémentaire. Cette activité n'est pas nouvelle. L'élevage de poissons a toujours joué un rôle non négligeable dans les relations féodales. La pisciculture par empoissonnement simple, c'est-à-dire sans véritable gestion des espèces et de la production, est une activité très surveillée par la noblesse normande à la fin de l'Ancien Régime. Ainsi, lors de la rétrocession de la forge de Danvou, le prince Jacques de Matignon, comte de Thorigny exige que l'ancien bailleur nettoie et réintroduise du poisson dans l'étang¹¹⁹⁰. Cependant, les mentalités de la noblesse normande de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle ont beaucoup évolué. La noblesse est sensible à la volonté de la bourgeoisie locale d'imiter ses comportements. C'est probablement pour cette raison que le comte Louis de Barrey fait référence dans sa correspondance à l'initiative de M. Chevallier¹¹⁹¹. Ce dernier, directeur de l'usine métallurgique de Tillières-sur-Avre, entreprend de construire des bassins d'élevage piscicole. Ses premiers essais sont fructueux et amènent de nouveaux aménagements. Le comte de Barrey¹¹⁹² reste attentif à cette exploitation industrielle d'un loisir symboliquement aristocratique. Ainsi, devant la réussite de son voisin, le comte Louis de Barrey publie un article vantant les mérites de la pêche à la ligne. Une activité vouée à devenir grand public à ses yeux. Nous voyons donc qu'à la fin de notre période, les loisirs aristocratiques et les loisirs bourgeois tendent à se rapprocher. La noblesse y voyant une fonction de prestige liée à l'héritage d'Ancien Régime, support de la vie politique, et la bourgeoisie y voyant un revenu. Nous voyons que certains des loisirs typiquement aristocratiques sont progressivement repris par la bourgeoisie. Loin de s'opposer à ce mouvement, la noblesse normande maintient ses habitudes et profite de la situation pour se dégager des obligations de gestion de ces loisirs. La portée symbolique de réussite sociale que véhiculent ces loisirs expliquent cette affection de la bourgeoisie.

Nous avons constaté que les liens unissant la noblesse normande à ses animaux est d'abord de l'ordre de l'utile et du loisir. Les chiens sont appréciés car ils participent à la démonstration d'une sociabilité propre à la noblesse. Ils sont les outils essentiels de la chasse.

¹¹⁹⁰ Anecdote relevée dans : Jean MAULDE, *Les mines de fer et l'industrie métallurgique dans le département du Calvados : les minières anciennes, les mines actuelles, les concessions du département, historique et développement de la métallurgie, les hauts-fourneaux de Caen*, Caen, 1915, p. 183.

¹¹⁹¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 281-5.

¹¹⁹² Le comte de Barrey étant aussi le maire de Verneuil-sur-Avre et conseiller général du canton de Verneuil-sur-Avre.

Dans ces conditions, ils sont les premiers à franchir la limite qui les sépare du statut d'objet à animal de compagnie. Ensuite, nous avons constaté que la noblesse normande ne s'embarrassait pas d'élevage. Il ne semble pas y avoir de vaches ou de cochons sur la plupart des domaines de la noblesse normande. Ou bien préfèrent-ils ne pas communiquer sur ces élevages. Dans toutes les archives que nous avons consultées nous n'avons jamais eu cette mention. Nous avons néanmoins pu prendre en compte un autre développement inattendu. La noblesse normande est l'actrice du développement de la pisciculture. Nous avons là aussi l'expression des anciennes pratiques sociales de la noblesse d'Ancien Régime. Mais ces pratiques sont plus rapidement ouvertes à la bourgeoisie que la chasse. C'est peut-être pour cette raison que l'influence de la noblesse y est déterminante mais réduite dans le temps. La noblesse n'hésite donc pas à utiliser l'animal pour qu'il le serve prosaïquement et politiquement. C'est peut-être pour cela que les animaux d'élevage sont moins fréquents. L'élevage porcin, par exemple, n'est pas un support de communication politique efficace comme l'est le cheval ou le chien de chasse.

2.2. La noblesse normande et l'apparition de l'animal domestique

L'animal domestique, hormis l'importance que les médecins actuels lui accordent pour le bien-être individuel, est le marqueur d'une évolution sensible des mentalités, notamment au sein de la noblesse. En effet, l'animal incarne l'intimité dans un mode nobiliaire extrêmement codé et impudique. N'oublions pas la construction même des demeures nobles, que nous pouvons détailler par les actes de succession, est celle d'un univers de convenances et de politique. Ainsi, selon le degré d'importance du visiteur, il sera guidé de pièces d'apparats en chambres et antichambres¹¹⁹³. La frontière entre le privé et le public est brouillée, l'entrée dans l'une ou l'autre des pièces étant plus fréquemment accordée en raison de l'importance publique et donc politique du visiteur. La famille elle-même peut être reléguée dans des appartements éloignés ou séparés. L'animal domestique est alors le seul qui puisse avoir accès à toutes les pièces et faire facteur d'unité.

Au cours du XIX^{ème} siècle, pour illustrer l'irruption du phénomène, nous avons d'abord relevé le cas du marquis Jacques de Chambray faisant baptiser le chef de sa meute par la vicomtesse de Saint-Perrier. Qui plus est, le surnom de Cajolan pour cet animal tend à illustrer ses qualités affectives. Les chiens deviennent alors autant l'outil du loisir qu'un animal de compagnie. La noblesse normande semble avoir une certaine affection pour ses

¹¹⁹³ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 220.

animaux. Néanmoins, dans la pratique des archives, l'animal domestique n'est jamais mentionné. En tant qu'être vivant, il n'est pas cité dans les inventaires après décès. Nous avons envisagé une question qu'il serait difficile de mettre en lumière faute de preuves. Cependant, les auteurs nobles ont pu laisser dans leurs mémoires, dans leur correspondance des indications sur leur attachement à leurs animaux de compagnie.

La plupart des traités¹¹⁹⁴ concernant les animaux, de ferme ou domestique, sont rédigés par des nobles. Une constatation surprenante, mais non dénuée d'intérêt. Nous allons voir comment la noblesse envisage la place des animaux domestiques au cours du XIX^{ème} siècle. Parmi tous ceux-ci nous avons d'abord retenu *Le Chat* de Théodore de Banville¹¹⁹⁵. En dehors du fait qu'il est manifeste que Théodore de Banville soit le propriétaire d'un chat et qu'il semble être un amateur éclairé des félins, le contenu du document nous éclaire sur la situation du chat dans les domaines nobles à la fin du XIX^{ème} siècle. Théodore de Banville est ce que nous pouvons appeler un amoureux des chats. Il s'agit surtout d'un des grands écrivains romantique français. Probablement le dernier du genre, en même temps qu'il influençait les parnassiens. Une tendance peut-être un peu difficile à assumer au XIX^{ème} siècle, alors qu'il faut attendre 2001 pour qu'il y ait officiellement plus de chats domestiques que de chiens. Avec des expressions très marquées, telles que la « grâce suprême », « l'élégance à laquelle le chat ne peut renoncer sans mourir », montrent que Théodore de Banville défend un animal qui n'est pas nécessairement apprécié. Néanmoins, nous devons noter que le chat est déjà un animal sociable proche des humains, et surtout admis à l'intérieur du foyer. Le chat « se laisse toucher, caresser, tirer les poils, porter la tête en bas par les enfants ». Une telle proximité avec les enfants induit la présence de l'animal lors de l'éveil de ces derniers. Le chat, même si cela n'est pas assumé, est donc un membre de la famille. Nous avons pu observer le comportement traditionnel de la noblesse avec ses chats au cours de visites privées dans certains domaines. Aujourd'hui encore, le chat a une place particulière. Comme le chien, il est exclu de la maison, ou du château, mais sa présence est une habitude à laquelle il est difficile de contrevenir. Ainsi, sous des discours de rejet de l'animal, c'est une sensibilité particulière qui s'installe entre le chat et son maître. Son utilité contre les souris justifie encore ses rations quotidiennes.

Une autre vision de l'animal que nous donne Théodore de Banville nous permet d'entrevoir une autre partie du discours. Pour lui, le chat a « démontré l'absurdité et le néant

¹¹⁹⁴ Parmi les ouvrages conservés à la Bibliothèque municipale de Lisieux et datant du XIX^{ème} siècle.

¹¹⁹⁵ Théodore de BANVILLE, *Le Chat*. Texte établi sur un exemplaire de l'ouvrage *Les Animaux chez eux* illustré par Auguste LANÇON (1836-1887) paru chez L. BASCHET à Paris en 1882.

de l'agitation stérile. Il n'exerce aucune fonction et ne sort de son repos que pour se livrer au bel art de la chasse ». Nous nous sommes demandé s'il s'agissait là d'une illustration de l'oisiveté nobiliaire. D'autant que lorsque nous lisons, « ô bonheur ! Il y a des chats bleus ! », La référence au mythe du sang bleu est évidente. Si nous décidons prendre en compte cette vision, nous devons imaginer qu'une partie de la noblesse conçoit sa place dans la société comme celle du chat langoureusement lové sur un canapé, loin des considérations extérieures gênantes. Une vision qui contrevient à tout ce que nous avons précédemment développé. Cependant, il n'est pas étonnant de rencontrer dans un groupe social majoritairement conservateur, des évocations de la société d'Ancien Régime. Il est plus probable que la partie poétique du texte de Théodore de Banville se réfère au préjugé romantique sur l'Ancien Régime, plus qu'à une réelle aspiration personnelle. N'en demeure pas moins que son texte illustre la position familière que prend le chat au cours du XIX^{ème} siècle. Ne s'agit-il, comme le dit Théodore de Banville, du meilleur ami des poètes ? « Lamartine (...) a peint le chat sous la figure d'un conquérant, d'un Attila, d'un Alexandre ». Ainsi, le chat a définitivement quitté les cours de fermes, alors que le chien est encore attaché à son anneau. Les élites, et la noblesse en même temps, commencent à trouver dans l'animal des sources pour leur inspiration. Ils servent aussi à soutenir la formulation de l'ambition politique de certains membres de la noblesse normande, comme ici, un retrait complet. Dans tous ces domaines, la noblesse joue un rôle moteur en Normandie. L'animal n'est plus seulement un objet de luxe ou de plaisir. Même avec quelques difficultés, les nobles normands les font accéder à la sensibilité familiale. D'ailleurs, comme le note Claude-Isabelle Brelot, la noblesse fait partie des premières personnalités sensibilisées au devenir animal, et à participer à la société protectrice des animaux.

Enfin, si nous avons remarqué que le chien est un animal doté d'une place privilégiée auprès de la noblesse normande, il n'est pas le seul. Le chien reste, semble-t-il cantonné à son chenil et ne pénètre pas dans la maison de son maître noble. Ce n'est pas le cas du chat dont Théodore de Banville nous a donné une remarquable présentation. Il s'agit encore d'un animal utilitaire, mais il n'a pas de fonction sociale. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est l'hôte incontournable de tous les châteaux. L'animal de compagnie est un incontournable de la sociologie noble, il est à l'image de son maître lorsqu'il s'agit, notamment, d'un chien. Il est, dans tous les cas, le reflet de la famille à laquelle il appartient, d'où l'intérêt porté par la noblesse à ses animaux, chiens et chats, mais aussi chevaux. Cette fonction à la fois personnelle et publique nous semblait justifier un passage car elle illustre la porosité entre politique et privé au sein de la noblesse. Le château, ou le domicile, subit le même usage.

2.3. *Le château, espace noble de luxe embourgeoisé*

Nous avons précédemment démontré le rôle du château dans la construction du patrimoine et de l'image dominatrice qu'il accorde à ses propriétaires. Nous allons à présent nous concentrer sur l'intime qui découle de cette possession. La noblesse est associée au château, demeure de prestige et support du pouvoir local. Il semble que le domaine rural et le château soit une nécessité pour la noblesse afin d'asseoir sa puissance politique locale. Néanmoins, lorsque nous nous intéressons aux lieux de résidence de la noblesse, nous constatons que la réalité est souvent différente.

Les antiques forteresses ont depuis longtemps été abandonnées par la noblesse normande. Nous avons l'exemple du domaine d'Harcourt dans l'Eure¹¹⁹⁶. La possession et l'entretien d'un château au début du XIX^{ème} siècle est une manière très efficace de marquer une excellence sociale. Même si la résidence multiple est fréquemment observée pour la noblesse normande comme pour la noblesse picarde. Dans ses travaux, Philippe Grandcoing fait remarquer que l'âge d'or du château et du luxe aristocratique cesse dans les années 1890. La première guerre mondiale bouleversera toutes les considérations antérieures. L'évolution du confort achèvera des domaines trop difficiles à transformer radicalement. Il y a en Normandie comme ailleurs un phénomène palpable de vente des châteaux trop vétustes au début du XX^{ème} siècle. Notamment à Glisolles avec les Clermont-Tonnerre, à Condé-sur-Iton avec les Rohan-Chabot, Tournedos-Bois-Hubert avec les Lieudé de Septmanville.

L'étude d'Henri Elhaï¹¹⁹⁷ sur la propriété des citadins en Seine-Inférieure démontre que la noblesse réside principalement en milieu rural dès que le domaine atteint cinquante hectares¹¹⁹⁸. D'ailleurs, la noblesse normande n'est pas insensible à l'exode rural. Ainsi à Rouen, comme dans les grandes villes de Normandie, le nombre de nobles augmente dans la première partie du XIX^{ème} siècle, mais ce regroupement n'est que passager. Le phénomène de repli sur les domaines ne signifie aucunement que ceux des nobles qui se replient soient profondément attachés à la vie rurale. Le cas du duc de Clermont-Tonnerre peut être envisagé comme une exception. En effet, messieurs de Polignac, de Robillard et de Pontavice sont aussi des personnages influents dans les capitales régionales ou même à Paris. À une moindre mesure, nous pouvons évoquer d'autres familles de la noblesse normande concernée par ces

¹¹⁹⁶ Archives départementales de l'Eure, Répertoire des brochures, Rv 37, *Nouvelles de l'Eure*, n°46.

¹¹⁹⁷ Henri ELHAÏ, « Recherches sur la propriété foncière des citadins en Haute-Normandie », in *Mémoires et documents*, Tome X, fascicule 3, éditions du CNRS, Centre de Recherches et Documentation Cartographiques et Géographiques, 1965, 96 pages.

¹¹⁹⁸ Les statistiques de la Chambre d'Agriculture de Normandie font apparaître qu'aujourd'hui, l'exploitation agricole moyenne en Seine-Maritime est passée de 46 ha en 1950 à 80 ha. Ce qui signifie que la noblesse dispose dès le XIX^{ème} siècle d'un patrimoine agricole conforme à une agriculture moderne.

doubles résidences. En effet, dans ces comptes conservés aux Archives départementales de l'Eure, la famille du Perrier de Boisfranc fait état de son logement à Paris¹¹⁹⁹. Cette situation est intéressante car elle montre l'ancienneté d'un processus durant dans le siècle. La noblesse normande apprécie de résider sur Paris. Dans le cas de la famille du Perrier de Boisfranc, la résidence dans le domaine de l'Isle Adam semble relativement restreinte, nuançant l'idée d'une noblesse moderne, alternant systématiquement la résidence entre propriété rurale et propriété urbaine. Compte-tenu des revenus de la famille du Perrier de Boisfranc, nous pouvons penser que les familles nobles normandes les plus modestes, résidant à Paris, sont moins enclines à alterner les lieux de vie. Il semble que les familles les plus riches soient les seules à pratiquer l'alternance.

Nous constatons que la noblesse normande du XIX^{ème} siècle n'a pas d'attitude tranchée quant à ses lieux de résidence favoris. Nous pouvons remarquer aisément l'attrait des domiciliations rurales, surtout lorsque des domaines agricoles sont liés aux demeures de prestige, châteaux ou manoirs. Nous observons ce phénomène au travers de la relation entre Falaise et Aubigny¹²⁰⁰. Dans la liste des imposés de Falaise, une seule de ces personnes indique que sa résidence est à Aubigny, il s'agit du Comte de Morell d'Aubigny, 78^{ème} électeur par ordre d'imposition¹²⁰¹ à Falaise, il est à Aubigny le principal imposé. Il y a treize personnes imposées à Aubigny qui n'y sont pas résidents, et aucun n'est noble. Parmi les autres imposés de Falaise qui ne résident pas sur cette commune, dix cas, un seul n'est pas noble, celui-ci réside d'ailleurs sur Rouen. La noblesse est donc la principale concernée par la double résidence. La plupart des communes de résidence de ces nobles multipropriétaires de Falaise sont des communes rurales. Par exemples, le duc de Polignac à Gouvix, le marquis d'Olliamson à Saint-Germain l'Angot, Le comte de Marguerit à Versainville, M. de Robillard à Argentan, M. de Belly à Pont-Audemer, M. de Morell d'Assy à Ouilly, M. de Couliboeuf de Bloqueville à Verdun, le comte de Seran à Saint Pierre Canivet, et M. de Pontavice à Caen.

D'ailleurs, la noblesse normande n'est pas insensible à l'exode rural. Ainsi à Rouen, comme dans les grandes villes de Normandie, le nombre de nobles augmente dans la première partie du XIX^{ème} siècle, mais ce regroupement n'est que passager. En effet, en même temps que la noblesse quitte les campagnes pour les villes, les nobles citadins quittent les villes provinciales pour Paris, grande gagnante de l'exode nobiliaire. La composition de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen nous donne une indication sur cet exode de la

¹¹⁹⁹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3352.

¹²⁰⁰ Archives départementales du Calvados, Série Z, fonds des sous-préfectures.

¹²⁰¹ Ce qui représente une somme de 142,23 francs à Falaise, et une somme de 2.224,33 francs à Aubigny.

noblesse de province. Sur la période 1801-1850, de 23,4 à 37,3 % des membres déclarent résider sur Paris. Dans la plupart des cas, il s'agit de membres qui quittent la Province pour la Capitale sans pour autant quitter la Société. Il y a aussi bien entendu des cas inverses où c'est de Paris que vient le nouveau membre. Citons par exemple Mathieu de Dombasle, agronome réputé, correspondant de la Société. Certains viennent de plus loin pour renouer avec la ruralité et parfois leur province d'origine. Nous avons par exemple le retour de Jean de Crévecœur, normand émigré pendant trente ans aux États-Unis et auteur d'un traité sur la pomme de terre¹²⁰².

De plus, posséder et profiter de deux lieux de résidence distincts est un facteur de surcoût non négligeable. Grâce aux comptes du marquis de Boisfranc, nous constatons que les dépenses et les recettes liées à sa résidence parisienne sont soumises à de fortes fluctuations. En 1803, le dit marquis a pu dégager un bénéfice de 38 livres sur une variation de valeurs portée à 10 000 livres environ en recettes, et autant en dépenses. Une variation qui tend à montrer un train de vie très fastueux, train de vie porté par des recettes conséquentes. Mais, l'année suivante, les recettes ne se portent plus qu'à 3 800 livres. Étonnamment, c'est en 1804 que le marquis de Boisfranc dégage le plus gros excédent, plus de 430 livres. Les recettes accumulées par le marquis du Perrier de Boisfranc proviennent de son domaine de l'Isle Adam. Le mélange des sources est courant dans ces comptabilités privées. Dans ces conditions, nous pouvons constater l'impact de la situation rurale sur le train de vie dans la capitale. Il serait hasardeux pour la famille du Perrier de Boisfranc de réduire une partie de ses revenus en occupant quelques-uns des lots à fermes du domaine de l'Isle Adam. Car les comptes cumulés de 1798 à 1804 font état d'un déficit. Il est plus rentable pour cette famille de ne pas occuper leur domaine rural. Nous pouvons en déduire que la noblesse qui réside dans les campagnes le fait pour deux raisons distinctes. Soit qu'elle n'ait pas les moyens de faire autrement, soit qu'elle ait suffisamment de fortune pour entretenir deux domiciles. La double résidence peut être envisagée par la noblesse tant que ses revenus sont suffisants et dans la mesure où cet attachement rural peut favoriser une carrière politique. Phénomène mis en évidence dans le cas des Gouhier des Charencey, députés et sénateurs, et des ducs de Clermont-Tonnerre, maires de Glisolles.

La double résidence peut s'interrompre du simple fait de la réduction du train de vie de la famille concernée. Ainsi, le grand domaine d'Auguste de Rohan-Chabot, comte de Jarnac à

¹²⁰² *Aux habitants de la Normandie ; Traité de la culture des pommes de terre et de différents usages qu'en font les habitants des États-Unis d'Amérique, par un Normand qui a résidé longtemps et parcouru les différentes provinces de ce continent*, Caen : chez Leroy, 1782, brochure in-12 de 72 p.

Condé-sur-Iton est considérablement altéré sous la Troisième République, signe de l'appauvrissement de la famille et de l'échec de l'implantation locale d'une famille noble étrangère à la région. En effet, le château du XV^{ème} siècle est passablement ruiné pour servir de carrière à la nouvelle construction et pour être transformé en « folie » à la mode. Puis, c'est au tour de la nouvelle construction d'être arasée pour s'extraire un maximum de l'impôt sur les portes et fenêtres. Cela n'empêchera pas la vente du domaine. C'est une tendance lourde à la fin de notre période, la noblesse déserte les campagnes et se réfugie en ville, à Paris lorsque cela est possible. Ainsi, notons par exemple le cas des Clermont-Tonnerre, des Gouhier des Charencey ou des marquis de Chambray qui se dépossèdent de leurs propriétés rurales¹²⁰³. Par conséquent, la noblesse normande devenant plus urbaine au cours du XIX^{ème} siècle, son assise rurale s'étirole progressivement. Par ailleurs, dans le même temps, la bourgeoisie investit massivement dans l'acquisition de châteaux et la construction de demeures présentant les mêmes caractéristiques que les habitations nobles. Le glissement de propriété s'accompagne naturellement du glissement du pouvoir local réel. En laissant la bourgeoisie s'approprier ses symboles, la noblesse laisse son pouvoir politique local lui échapper.

Et lorsque l'intérêt pour le château se maintient, ce n'est pas toujours dans une optique politique ou même utile sur le long terme. Ainsi, Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre marque sa présence à Glisolles par le soin mis à la restauration du château, dont dès 1802, il signale un affaissement dans l'aile gauche du château. Il porte un soin attentif à la gestion du domaine. Toujours en 1802, il constate que la grange de Gaudreville est parfaitement bien faite et a observé que l'acquisition de l'église procurerait des matériaux. Le 20 octobre 1803, il se penche sur la réfection du pont du moulin, puis sur celle d'un autre pont, celui qui se trouve à l'entrée du parc, à hauteur de l'ancienne maison du gardien qui subsiste aujourd'hui. Ces travaux illustrent l'immense besoin de capitaux nécessaire au maintien en l'état, « les mil francs à peine suffiront ». Il souhaite aussi, le 13 janvier 1818, que son fils fasse respecter « le beau hêtre qui est en face du grand vieux chêne mémorable » lors de l'aménagement de la route vers la Bretonnière. Signifiant alors l'importance locale de la politique parisienne, puisqu'il s'agit de faire intervenir un ministre. En 1819, c'est la réfection de l'entrée du château, dénaturée par le percement d'une déviation entre Evreux et Breteuil qui l'occupe. Toutes opérations de nature à valoriser la position sociale des Clermont-Tonnerre.

Pour conclure cette approche sur le château et son intérieur, il convient de replacer cet élément architectural dans son contexte. En effet, le château est le centre du domaine noble.

¹²⁰³ En l'occurrence, le domaine de Chambray devenu Lycée Agricole, le château de Glisolles vendu et détruit, le château de Champthierry devenu laiterie puis Lycée Agricole.

Au XIX^{ème} siècle ce domaine s'articule encore selon les normes médiévales. Mais sa symbolique évolue au sein de la noblesse. Nous avons remarqué que la noblesse normande utilise son château pour deux destinations opposées. Il s'agit d'un lieu de sociabilité mais aussi de dissimulation de la vie privée. Les événements révolutionnaires ont conditionné cette évolution. Devenu refuge entre 1789 et 1810, le château devient un lieu de vie. Les familles nobles le pouvant, assurent la réfection et la modernisation de l'ensemble architectural. Nous avons observé deux temps dans ces restaurations. D'abord immédiatement après la Révolution lorsque le revenu agricole est suffisant, puis lorsque la noblesse industrielle du Second Empire souhaite jouir de son patrimoine.

L'intérieur des châteaux de la noblesse normande n'est pas homogène. Certains sont pillés lors des événements révolutionnaires. Nous avons d'ailleurs envisagé ces pertes comme participant au renouvellement constant du mobilier noble. Il ne faut pas considérer la noblesse normande comme vivant dans de perpétuels musées. Les châteaux sont des lieux de vie et de réception. Ainsi que le note Olivier Rialland, « l'organisation châtelaine des campagnes a été remise en cause dans la première moitié du 20^e siècle (...) Dans ce contexte, les parcs et jardins ont été frappés d'obsolescence et leurs visées paysagistes globales, vidées de leur substance. Cette pétrification de l'art des jardins s'est accompagnée de sa rapide dégradation. Faute de moyens, de temps et de passion, la délicate gestion des parcs et jardins, ici jardinière, ici agricole, ici forestière, a été abandonnée. Ils se sont alors progressivement décomposés, ce qui, compte tenu de l'importance de leur emprise spatiale et de leurs liaisons, physiques ou visuelles, avec les alentours, donne l'impression d'un paysage évanescent. (...) Les parcs et jardins font alors l'objet d'une multitude de reconversions, souvent rapides et destructrices : le parc du château de la Pigossière (Pont-Saint-Martin, Loire-Atlantique) a par exemple été loti, celui du château de l'Épinay (Carquefou, Loire-Atlantique) transformé en parcours de golf ». Ces éléments de réflexions d'un géographe sur le devenir des domaines nobles démontrent à quel point l'intime est essentiel dans la mise en valeur des châteaux et de leurs jardins. C'est bien l'esprit de la noblesse qui est à l'œuvre dans le cadre du château et il apparaît une grande homogénéité dans la gestion artistique et sociale des parcs et demeures.

Nous avons pu constater que le château n'a pas la même valeur pour la noblesse normande que pour la bourgeoisie. La bourgeoisie conçoit le château comme la marque essentielle de la prédominance sociale. Elle n'en retient que les éléments de prestige et de sociabilité. Le lien de la noblesse avec son domaine est plus subtil. Certes le château est la marque du prestige de la famille. Ils sont entretenus en conséquence et connaissent nombre de mises au goût du jour. Même si la noblesse normande n'a pas toujours les moyens de

conserver ses domaines. S'ils sont la marque de l'hégémonie sociale et politique de la noblesse, expliquant l'attachement particulier de la noblesse et l'imitation bourgeoise, ils sont aussi le reflet de l'esprit de la noblesse, sa manière d'être et de concevoir le beau. Sur ce point, nous pouvons conclure à une particulière unité de la noblesse normande au cours de notre période. Cette unité tendant à s'imposer aux autres groupes sociaux. Dans les années 1920, les observateurs stigmatisent les notables bas-normands qui se désintéressent de la vie industrielle au profit de la vie rurale « noble »¹²⁰⁴. On parle alors de la totale sujétion des « patrons » normands au rêve aristocratique¹²⁰⁵.

3. Une noblesse désunie économiquement, réduite à l'impuissance politique

Les fortunes nobles sont variables. Nous pourrions toujours penser aux plus riches d'entre eux, Clermont-Tonnerre, Harcourt, de Courcy et Hue de Mathan, et même aux "oisifs", notamment Tardif et Balleroy qui sont peintres. Mais nous tenons aussi à mettre en lumière les ruinés, tels les Lottin de Laval, du Chapelet et du Chapelet de Maillebois. La noblesse est diverse, mais elle maintient en elle-même les moyens de l'unité. Nous venons de le constater au travers de la gestion des domaines ou des loisirs dits aristocratiques qui sont considérés particulièrement attractifs pour la noblesse. Néanmoins, la noblesse subit à la fin du XIX^{ème} siècle des divergences économiques qui peuvent mettre en péril l'unité socio-politique qu'elle a su maintenir jusqu'alors. En nous attachant particulièrement aux éléments du mobilier, nous verrons ce qu'est la noblesse fortunée, celle qui ne l'est plus et l'importante que cela aura sur l'influence de la noblesse.

3.1. La noblesse normande, fortunée et puissante

Selon Guy Richard, les grandes familles nobles s'investissent massivement dans l'industrie et la finance au cours du XIX^{ème}, dès la mise en place de la Restauration et cela perdure sous la Monarchie de Juillet¹²⁰⁶, mais il est silencieux sur la fin de notre période. Nous pouvons tenter d'en discerner la réalité en Normandie, notamment dans le département de l'Eure qui dispose dans ses archives de la totalité du chartrier du domaine de Glisolles, ancienne propriété des ducs de Clermont-Tonnerre. Les indices financiers qu'elle recèle nous

¹²⁰⁴ M. Scheikevitch, délégué du ministère de la guerre, dénonce la « trahison » des élites locales préférant à l'industrie « le genre d'existence de la noblesse d'autrefois ».

¹²⁰⁵ Anne-Marie FIXOT, *La bourgeoisie industrielle en Basse-Normandie. Un siècle et demi de désindustrialisation, de la fin de l'Ancien Régime à la Seconde Guerre Mondiale*, Thèse de 3^e cycle, Géographie, CAEN, 1981.

¹²⁰⁶ Guy RICHARD, *Noblesse d'affaire au XVIII^{ème} siècle*, PARIS, A. Colin, 1974, 287 p.

permettent de mieux évaluer la situation de la noblesse normande dans son ensemble. Le duc Aimé Marie Gaspard sera pair de France et pouvait constituer deux majorats de pairie, l'un pour lui-même, le second pour son fils¹²⁰⁷. Les Clermont-Tonnerre, constituent la frange supérieure de l'aristocratie. Ceci, non seulement au niveau local, mais aussi au niveau national. Nous constatons que parmi les proches¹²⁰⁸ du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre se trouvent les marquis de Balleroy et de Chambray, le comte de Chasseloup-Laubat, messieurs de L'Épée et de Forval et ce sont aussi des relations économiques qui les relient. Ainsi, la noblesse aisée constitue-t-elle des réseaux de sociabilité qui lui sont propres.

Dans le cas déjà évoqué du baron Hurel¹²⁰⁹, le testament faisait état d'un mobilier moderne, de style empire. Il possède aussi un élément tendant à démontrer son attachement aux valeurs nobiliaires. En effet, il avait fait réaliser des pièces d'argenterie à ses armes. Nous voyons aussi qu'une part de l'idéal noble se maintient. Le général Hurel, pour faire bonne figure avait choisi de conserver des armes, ancien privilège de la noblesse. Ce ne sont pas moins de six pistolets qui feront partie de son héritage. Les armes demeurent donc une forme de l'apparence noble. Il est bon, semble-t-il que les membres de la noblesse soient propriétaires d'armes à feu. Comme par exemple Simon de la Court ayant un seul fusil et Gaspard Louis de Clermont-Tonnerre possédant 6 fusils et 3 pistolets¹²¹⁰. Nous pouvons conclure de ces éléments que les armes à feu restent après 1870, l'illustration d'un certain mode de vie aristocratique. Une vie organisée autour du loisir traditionnel qu'est la chasse. Dans ces conditions, nous pouvons aussi affirmer que la position sociale de Simon de la Court est bien moins valorisée que celle de Gaspard Louis de Clermont-Tonnerre. Les armes à feu, quoique plus répandues en 1870 qu'en 1790, restent des objets relativement onéreux. En posséder plusieurs, comme le baron Hurel ou le duc de Clermont-Tonnerre, est signe d'une certaine richesse et la volonté de démontrer une certaine position sociale. Ce que nous avons remarqué dans le cas de Louis Alexandre du Chapelet de Maillebois. Celui-ci a connu une carrière de qualité, avocat puis juge, mais il ne peut se passer du permis de chasse¹²¹¹. Il semble confirmer l'idée que la chasse demeure une démonstration de la stature aristocratique en Normandie à la fin de notre période. Nous ignorons cependant si Louis Alexandre du Chapelet de Maillebois disposait de ses propres armes à feu.

¹²⁰⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 454.

¹²⁰⁸ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse E 2904.

¹²⁰⁹ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 2 Br 2.

¹²¹⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2904.

¹²¹¹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3335.

Une autre démonstration d'un train de vie luxueux serait aussi l'emploi de bois de chauffage. Nous avons, dans les comptes de M. Levacher d'Urclé, la trace d'un achat de bois par M. N. H. de Courteuvre¹²¹². La somme investie, moins de 100 francs, nous laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une vente effectuée dans le cadre du fonctionnement d'une machine à vapeur, ou de fours. De plus, le comptable de M. Levacher d'Urclé, Jean Le Sage, indique dans les marges la profession des acquéreurs. La marge est muette au sujet de M. de Courteuvre. Nous pensons, par conséquent, que ce bois servira à chauffer le domicile de M. de Courteuvre à Conches-en-Ouche. Compte-tenu du prix de l'acquisition, 94,32 francs, il nous semble plus plausible que ce bois soit destiné au chauffage d'une grande demeure, d'un château. Sachant que le revenu annuel moyen à Évreux est de 571,79 francs, nous voyons que cette acquisition n'est pas négligeable.

Nous remarquons alors que la possession d'un château ou d'une demeure aristocratique occasionne des dépenses importantes. Ces dépenses seraient impossibles à réaliser pour la moyenne des habitants du département. Le château, par ses frais de chauffage, demeure un élément de luxe non négligeable. Nous avons d'ailleurs une bonne description du logement noble du dernier tiers du XIX^{ème} siècle : le château des Trois Val appartenant à Victorien Lottin de Laval¹²¹³. En effet, M. Morière, qui décrit ce qu'il voit, ne peut informer sur les détails, mais il peut observer des objets souvent absents des inventaires. De plus, puisqu'il appartient à une société savante, M. Morière porte son regard sur les objets d'art. C'est de son regard de connaisseur que nous obtenons le compte-rendu le plus vivant de l'intérieur noble du dernier tiers du XIX^{ème} siècle. Après une entrée dans le grand vestibule, M. Morière peut circuler dans le corridor meublé de gravures et de statues en bois et pierres. Les parois et les plafonds sont peints, de façon à impressionner les visiteurs. Il n'oublie pas de noter que certaines parties des appartements ont besoin de restauration. Pour l'ensemble de la visite, c'est la profusion du mobilier qui marque le plus M. Morière. Nous pouvons sentir que des siècles d'accumulation ont pu donner à certains châteaux la vocation de musées privés, dans lesquels il peut être difficile de vivre de manière plus moderne. Mais dont l'objectif principal est d'affirmer la supériorité de la famille propriétaire des lieux, le réduisant à un outil de propagande politique d'une efficacité non négligeable.

Le mariage de Jean Leclerc de Pulligny et Théodora Lucassen nous apporte un certain nombre de détail sur la composition habituelle d'un château de la noblesse normande à la fin

¹²¹² Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3695.

¹²¹³ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 56 Br 148.

du XIX^{ème} siècle¹²¹⁴. De sa résidence personnelle à Paris, Jean Leclerc de Pulligny apporte ses meubles, lit, tables et chaises. Les livres ne sont pas cités, mais bien une bibliothèque. Cela signifie que le train de vie de la noblesse normande à la fin de notre période inclut les livres. La plupart des contrats de mariage ou des inventaires de décès, de la première moitié du XIX^{ème} siècle, que nous avons consultés ne faisaient pas mention de ces bibliothèques. Cette nouveauté deviendra une évidence de la représentation châtelaine au cours du XX^{ème} siècle¹²¹⁵. D'autant que le contrat de mariage de Jean Leclerc de Pulligny fait aussi apparaître une partie du mobilier du château du Chesnay, cédé à lui par ses parents. Ce mobilier est composé de meubles divers, d'armes, de bibliothèques, de tapisseries, de boiseries, de tableaux, d'objets d'art, d'argenterie. Les huit premiers éléments de mobilier cités sur vingt-quatre, nous permettent de mettre en valeur les éléments revêtant une plus grande importance symbolique aux yeux de la noblesse normande du XIX^{ème} siècle. Les objets traditionnellement représentés, tels les tapisseries, les tableaux et les œuvres d'art ont une place moins importante que nous pouvions l'attendre. Cela montre l'évolution de la place symbolique des autres objets du quotidien. Le luxe, représenté par des objets à fort coût de production, telles les tapisseries et les œuvres d'art ou l'argenterie, semblent aussi importants aux yeux de la noblesse normande que les bibliothèques, et donc leurs livres, et les armes.

Nous avons vu au travers de la succession du baron Hurel que les armes à feux sont fortement associées à la symbolique nobiliaire. Ces armes sont autant liées à la tradition réservant l'épée à la noblesse qu'aux sociabilités impliquées par la chasse. La mention des bibliothèques nous permet de conclure à deux nouveautés des comportements aristocratiques. D'abord nous pouvons voir que la connaissance et la culture prennent une dimension de démonstration. Les livres sont aussi importants pour être vus que pour être lus. Ces bibliothèques parfois constituées très rapidement peuvent recéler un nombre important de livres qui n'ont jamais été ouverts. Nous l'avons constaté nous-mêmes lors de la succession de M^{me} Fesnien les Butières¹²¹⁶. Certains des livres ont transité sur trois générations sans qu'ils portent les signes d'une lecture quelconque¹²¹⁷. Leur présence dans les bibliothèques marquait dans la sphère publique, la supériorité intellectuelle et financière de cette famille. Ensuite, nous voyons que le livre devient un objet usuel. Les bibliothèques citées dans le cas du mariage de Jean Leclerc de Pulligny, sont présents à la fois au château de Chesnay, et dans

¹²¹⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 604.

¹²¹⁵ Archives départementales de la Manche 262 J 1043, Famille Le Forestier d'Osseville

¹²¹⁶ Fonds privés.

¹²¹⁷ Les pages sont encore attachées les unes aux autres.

le logement parisien du jeune homme. La multiplicité des lieux de stockage montre que la richesse de la noblesse normande lui permet d'acquérir un nombre important d'ouvrages, à la fois utiles et plaisants. La qualité des reliures accroissant le rôle que nous avons déterminé précédemment à ces bibliothèques.

Dans son entretien, la demeure aristocratique est nécessairement coûteuse. Avant même d'évoquer un train de vie lié à sa possession, le château dénote une position économique et sociale dominante. Pour ajouter à cette domination, les propriétaires ajoutent des éléments symboliques. Certains s'appuient sur une dynamique architecturale en majesté. Mais ce n'est plus le seul moyen utilisé par la noblesse pour montrer le luxe de son mode de vie. L'introduction progressive des bibliothèques marque une évolution dans la démonstration du luxe. En plus de sa vocation utilitaire, le livre devient la démonstration d'un statut social élevé, du moins supérieur au reste de la population. La démarche architecturale visant à impressionner le visiteur à son arrivée entre dans le domicile. Les bibliothèques deviennent elles-mêmes des meubles de prestiges. D'autres éléments seront plus discrets, comme la possession des armes à feu. Mais dans l'ensemble, la noblesse codifie et s'attache à ces symboles.

3.2. La noblesse normande qui lutte contre le déclin économique et politique

Le dépouillement des statistiques industrielles¹²¹⁸ du Calvados montre que l'économie normande comme l'a caractérisée Alain Leménorel¹²¹⁹ est en crise à la fin du XIX^{ème} siècle. La guerre civile américaine est souvent présentée comme responsable de la situation. Il n'en demeure pas moins que les petits investisseurs et industriels normands, et les nobles parmi eux, sont durement touchés. Pour illustrer la situation de la noblesse moins aisée, nous pouvons prendre en considération le cas de Victorien Lottin de Laval¹²²⁰. Selon ses propres mots, il dût quitter Lisieux où il est né pour Paris car son père était ruiné. Il affirme en 1879 que sa « famille fut complètement ruinée sous le règne de Louis XV, et [son] père s'enrôla dans les premiers volontaires qui partirent pour l'armée de Sambre et Meuse où il resta une douzaine d'années (...) [il] n'avait pas vingt ans que de fait [il] devint le chef et le soutien de famille¹²²¹ ». Sa fortune ultérieure est essentiellement le produit de son mariage et des

¹²¹⁸ Archives départementales du Calvados, série M, Statistiques industrielles, M.2.983.

¹²¹⁹ Alain LEMENOREL, « Pourquoi la Basse-Normandie s'est-elle désindustrialisée au XIX^{ème} siècle ? », in *L'information historique*, 1985, n°47, pp 183 à 192.

¹²²⁰ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 56 Br 148.

¹²²¹ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3712, courrier du 29 mars 1879.

missions que lui confie Louis-Philippe I^{er} en Orient. De ces voyages, il reviendra riche d'un procédé de duplication des sculptures. Il vend ses reproductions aux grandes familles aristocratiques françaises, dont le duc d'Albert de Luynes. Il sera contraint de vendre son procédé contre 6 000 francs de rentes¹²²², soit plus de dix fois le salaire annuel moyen ouvrier à Évreux dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle¹²²³. Ses ambitions politiques sont sensibles dans ses écrits, pourtant, il ne sera pas élu. Son tempérament très arrogant étant à l'origine de ce rejet. Néanmoins, il tente d'asseoir son prestige et connaît personnellement François Guizot qui sera l'un de ses supports essentiels dans sa carrière orientale.

Le cas de la famille du Chapelet¹²²⁴ est dans ce domaine, très représentatif de la noblesse désargentée. Si les deux fils d'André Alexandre du Chapelet peuvent présenter des certificats militaires plutôt flatteurs signés Louis Joseph de Bourbon, d'Olliamson et de Broglie, la situation familiale n'est pas brillante. Comme l'indique la mention du sieur d'Olliamson, Alexandre Rodolphe et Louis François du Chapelet ont participé aux guerres révolutionnaires du côté des troupes du marquis de Frotté. De ce fait, la situation des parents des jeunes gens s'est aggravée au cours de la Révolution. Les biens d'André Alexandre du Chapelet sont saisis et vendus en 1799. Au retour des deux fils, ils devront se partager 4 000 francs correspondant au tiers laissé à leur sœur par les autorités révolutionnaires¹²²⁵. Un capital qui représente moins de trois ans de la rente de Victor Lottin de Laval. Nous voyons qu'en 1805, Marie Anne Marce de Marceville, l'épouse d'Alexandre Rodolphe du Chapelet achète un terrain de 65 ares à Barc¹²²⁶. L'acquisition de cet ancien bien national pris sur le domaine de la charité de Beaumont-le-Roger engage toute la fortune des du Chapelet¹²²⁷. Nous en avons la certitude grâce au contrat de mariage, célébré en 1830, entre Auguste Léonard du Chapelet et Constance Victoire Lair. Lors de son mariage, le jeune du Chapelet apporte son linge, des créances et des biens immeubles. Nous voyons déjà que l'apport est modeste. De plus, les jeunes mariés logeront chez les parents de l'épousée. Les parents du Chapelet meubleront les mariés avec une armoire, un lit, une table et six chaises, le tout d'une valeur de 300 francs¹²²⁸. Les preuves de la ruine des du Chapelet s'étalent dans l'ensemble du

¹²²² En 1881, il lui sera accordé finalement 1 500 francs par an. Trois fois le salaire moyen.

¹²²³ Archives départementales de l'Eure, Série M, liasse 1.246, *Salaires moyens relevés à Évreux en 1852*, par le préfet de l'Eure.

¹²²⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 15.

¹²²⁵ Ce qui nous permet d'estimer que la fortune des du Chapelet s'élevait à environ 16 000 francs. Ce qui correspond au tiers des enfants et à la part réservée aux parents.

¹²²⁶ Canton de Bourgtheroulde.

¹²²⁷ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 15.

¹²²⁸ A titre de comparaison, la famille BOSQUIER apporte 21 549 francs lors du mariage de son fils en 1824. Il s'agit d'une famille non noble relativement aisée. Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 274.

contrat. Nous voyons par exemple que les du Chaplet offrent une vache de 100 francs, alors que les Lair en offrent une de 200 francs. Le père du marié, Alexandre Rodolphe du Chapelet ne peut compter que sur sa rente de capitaine, rang auquel il fut promu tardivement, en 1822. Cette position sociale conduit la famille du Chapelet à ne se présenter à aucun scrutin ni à aucune fonction politique.

Enfin, nous pouvons aussi nous attarder sur le cas de la famille de Langles¹²²⁹. En effet, en 1793 le père de Thérèse de Langle vend le domaine familial de Fontaine-sous-Jouy. Le bien est ensuite récupéré par l'oncle de Thérèse. En 1816, le tribunal d'Évreux condamne l'héritière de Langle à restituer le bien et à payer une amende. Le domaine est estimé à 150 000 francs, nous pouvions attendre une amende à la hauteur de cette valeur. Il n'en est rien, seuls 1 300 francs sont exigés. Cette somme semble correspondre au capital de Thérèse de Langle, soit deux ans de salaire à Évreux¹²³⁰. La belle-sœur de Thérèse, Marie Anne Élisabeth Bournisien de Montmérel, épouse de feu Claude de Langle, n'est guère plus enviable. A son décès en 1814 au couvent des sœurs de la providence il ne lui reste que 4 couverts en argent, deux bibliothèques et quelques meubles, le tout pour une valeur de 771,25 francs¹²³¹. Nous pouvons enfin évoquer la famille du Costé, installée à Douains. Le chef de famille de la période révolutionnaire, Charles Félice Ducôté¹²³², est obligé de vendre le domaine à Nicolas Pérignon le 16 juin 1794¹²³³. De ce fait, la famille Ducoté, si l'on excepte Simon Ducôté maire à Pont-de-l'Arche en 1833¹²³⁴, n'aura pas d'influence politique au cours de la période.

Par ailleurs, le relevé des demandes d'indemnisation de 1825 montre que la situation globale de la noblesse du Calvados n'est pas très stable. En observant ces notices, nous constatons qu'une partie de la noblesse vit à crédit. Ainsi, 168 demandeurs sur 583 ont des dettes¹²³⁵. Nous pouvons y retrouver le duc d'Orléans, mais aussi des personnalités plus anonymes comme Thomas de Scelles Prévalon¹²³⁶, Ferdinand Georges Amable de

¹²²⁹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 835.

¹²³⁰ Archives départementales de l'Eure, série M, liasse 1246.

¹²³¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 835.

¹²³² Charles Ducôté est probablement l'époux de la Dame de Brécourt, parente des marquis de Nollent. Ceux-ci sont en procès contre M^{lle} Cervantes, marquise de Nollent de 1822 à 1827. L'enjeu étant certainement de récupérer l'héritage de celle-ci, épousée en 1803 par François Auguste de Nollent à la Havane. Si le mariage avait été annulé, les difficultés financières des collatéraux de Nollent auraient été réglées. Voir, Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3770.

¹²³³ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3339.

¹²³⁴ Archives départementales de l'Eure, Série 3M, *Candidats aux élections*.

¹²³⁵ Dettes allant de 42 106 182,48 francs à 20,70 francs. Soit une dette moyenne de 305 065,33 francs.

¹²³⁶ Endetté à hauteur de 20,70 francs, soit 0,37% du capital.

Menillet¹²³⁷, Aimée Marguerite Saumesnil de Lignières¹²³⁸, ou plus connu tels Noël François Marie Menard de Couvigny¹²³⁹, le comte Eléazar Ferdinand François de Broglie¹²⁴⁰ ou Laurent François de Malherbe¹²⁴¹. Nous remarquons que certaines familles arrivent totalement ruinées à la fin de notre période. Ainsi le chef de famille d'Abbadie d'Arrast, ruiné à la fin du XIX^{ème} siècle disparaît en 1911¹²⁴². Il laisse derrière lui une femme et sept enfants. Ajoutons, pour le malheur de certaines familles de la noblesse normande, les difficultés et les pertes occasionnées par la présence prussienne après 1870. Ce que nous voyons dans le cas de Victor Lottin de Laval, qui peine à réorganiser les tableaux, armes, boucliers et panoplies dissimulées pendant l'invasion. Certains des châteaux perdront alors définitivement une part non négligeable de leur mobilier. De plus, les familles nobles désargentées ont laissé plus d'archives que les familles aisées, nous permettant de modérer l'impression de richesse dégalée par le « milliard des émigrés ».

Si nous continuons d'analyser le contenu des biens du baron Hurel¹²⁴³, nous constatons que sa garde-robe est dite usée. La plupart de ses revenus étant affectés à l'entretien de son cheval et des apparences. Nous y constatons la permanence du rôle de l'apparence dans les codes sociaux nobles en Normandie, ceux-ci étant intégrés par les anoblis tels que le baron Hurel. Sa carrière le mènera, comme beaucoup de normands, en Algérie en tant que soldat. Mais il ne profitera pas de ses victoires militaires pour mener des combats politiques comme le feront d'autres nobles normands, le duc de Clermont-Tonnerre par exemple. Nous avons aussi, l'inventaire après décès de Barbe Françoise de Chambray. Il apparaît que Barbe Françoise de Chambray, est la sœur du marquis de Chambray et l'épouse de M. de la Touche de Bocquency¹²⁴⁴. Elle appartient donc au groupe des grandes familles de la noblesse normande. A son décès, Barbe Françoise de Chambray a souhaité que ses biens reviennent à sa petite-fille, M^{me} de Franqueville. Un détail qui peut laisser entrevoir un partage antérieur de ses biens entre ses propres enfants. En analysant le contenu de son testament, nous aurons un aperçu fidèle de l'intérieur des familles nobles normandes. Notons que Barbe Françoise de Chambray habitait au moment de sa mort dans une maison qu'elle louait à Évreux. Une situation qui n'est pas extraordinaire dans le département de l'Eure dans

¹²³⁷ Endetté à hauteur de 4 000 francs, soit 2,07 % du capital.

¹²³⁸ Endettée à hauteur de 378,73 francs, soit 3,3 % du capital.

¹²³⁹ Déjà évoqués pour l'affaire de mœurs les concernant. Par ailleurs endetté à hauteur de 102,41 francs, soit 0,40 % du capital.

¹²⁴⁰ Endetté à hauteur de 290 732 francs, soit 139,47% du capital.

¹²⁴¹ Endetté à hauteur de 23 797,69 francs, soit 65,02 % du capital.

¹²⁴² Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 3 F 339.

¹²⁴³ Archives départementales de l'Eure, répertoire des brochures, 2 Br 2.

¹²⁴⁴ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 220.

la première moitié du XIX^{ème} siècle. Le plus surprenant lors de la lecture de ce document est la profusion d'objets. Chaque pièce dispose d'un ensemble hétéroclite d'ustensiles de ménage, par exemple, de table et de chaises en suffisance. S'il n'y a que deux chaises dans la cuisine, il y en a huit dans la salle à manger. Le maximum se rencontrant dans le salon, où se réunissent huit fauteuils, deux bergères, une causeuse et dix chaises. La chambre elle-même n'est pas épargnée, nous y trouvons quatre fauteuils et une chaise. La chambre qui servait aux Franqueville réunissait six chaises et un fauteuil. Cette profusion de sièges marque la fonction même du domicile noble. Chaque pièce, y compris celles à usage plutôt privé, sont pourvues de fauteuils. La demeure noble reste, en Normandie au XIX^{ème} siècle, un lieu de convenance et de réception. Un autre détail est masqué par la surreprésentation des sièges. Il n'y a en fait que très peu de meubles. La salle à manger, par exemple, n'a même pas de buffet. Des placards sont ménagés pour recevoir l'abondante vaisselle. Les chambres disposent de tables de chevet mais pas plus de trois dans l'ensemble de la maison en comprenant cinq. Un grand buffet sert d'armoire dans l'une des grandes chambres. Mais, notons l'existence d'une pièce faisant office de garde-robe. Un détail qui rend les armoires inutiles. L'ensemble de la description nous transmet une impression de rusticité de la maison de Barbe Françoise de Chambray. La présence d'une unique domestique renforce cette impression. Il existe une forte dichotomie entre l'agencement très traditionnel de la maison et la réalité sociale. Ce lieu destiné à recevoir ne paraît plus réellement en état de le faire. Nous avons finalement sur cette question un aperçu qui nous semble proche de la réalité d'un certain nombre de familles. Au cours des générations, le mobilier s'amoncelle dans les demeures nobles. Progressivement, la fonction de ces espaces se dénature, et certaines maisons deviennent de véritables musées et ne sont plus des lieux de vie. Les intérieurs peuvent paraître luxueux mais ils masquent en réalité l'absence de renouvellement.

Un autre aspect nous intéressait dans la succession de Barbe Françoise de Chambray. Nous l'avions rencontré dans le château des Trois Vals de Victorien Lottin de Laval, mais il est plus sensible encore dans cette succession. L'enchaînement de l'inventaire, circulant de chambre en antichambre et cabinets, ressemble à la description de bon nombre de châteaux. La structure du domicile noble normand est très marquée par les habitudes de l'Ancien Régime. Les codifications sociales se marquent encore dans l'espace et l'ameublement. Le mobilier sert pour les réceptions dans des pièces dont l'usage répond aux convenances. Les grands meubles sont donc absents de cet intérieur. Notons tout de même que Barbe Françoise de Chambray n'a pas de chartrier. Alors qu'il s'agit du meuble le plus essentiel dans une

demeure noble. Le chartrier est même souvent le seul objet mobilier avant armoires et buffets. Il n'y a pas non plus de bibliothèque ni de livres. Les livres peuvent avoir été ôtés avant le décès de Barbe Françoise de Chambray, mais le meuble n'aurait pas disparu. Nous devons alors penser que cette femme ne possédait qu'un nombre limité d'ouvrages, rompant avec l'idée d'une noblesse nécessairement cultivée et impliquée dans l'essor du livre. Nous en concluons que la noblesse, tout comme les autres strates sociales, connaît une inégale implication dans les cheminements culturels.

Le dernier élément qu'il nous semblait important de noter concernait la valeur même du mobilier présent dans la maison de Barbe Françoise de Chambray. Alors que l'inventaire s'étale sur une dizaine de pages et plusieurs milliers d'objets, la valeur totale estimée n'est que de 3 475 francs. Il est vrai que les estimations de ce genre de document sont, en général, très largement en deçà de la valeur réelle des objets. Il nous semble plus raisonnable de penser que cette succession vaut en réalité le double de la valeur annoncée.

Il demeure néanmoins que la valeur globale des objets entrant en possession de M^{me} de Franqueville est finalement réduite. D'autant qu'il faut encore ôter de cette succession les 1 089 francs de dettes contractées par la défunte. Nous sommes donc très loin des 20 000 franc de meubles apportés par la famille Choderlos de Laclos lors du mariage de leur fils en 1826¹²⁴⁵. Rapportée à la fortune habituellement rencontrée dans la noblesse normande, la succession de Barbe Françoise de Chambray paraît assez modeste. Cependant, la situation d'une famille comme celle des marquis de Chambray nous semble plus proche de la situation vécue par la noblesse en Normandie. Ajoutons que si cette succession nous paraît faible en comparaison des sommes disponibles à la famille Choderlos de Laclos, nous pouvons aussi la comparer à d'autres successions. Nous avons, par exemple, l'héritage laissé à ses enfants par M. Aumont en 1819. Ce dernier était un journalier, et il ne laisse que 148 francs de meubles¹²⁴⁶. La fortune de M^{me} de Franqueville est alors 23 fois plus importante que celle des héritiers de M. Aumont¹²⁴⁷. Un ratio qui est loin d'être négligeable.

Si l'absolue richesse de la noblesse normande était un mirage, elle n'est pas non plus totalement ruinée par les événements révolutionnaires. Néanmoins, il apparaît que la noblesse, avec la Révolution, s'éloigne progressivement des sources de sa fortune passée et de son implication politique. Nous pouvons remarquer une corrélation entre l'appauvrissement

¹²⁴⁵ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3263.

¹²⁴⁶ Archives départementales de l'Eure, Série F, liasse 2 F 3180.

¹²⁴⁷ Si nous considérons l'héritage sans les dettes de Barbe de Chambray, cet héritage est 16 fois plus important que celui des Aumont.

familial et la disparition du monde politique. De ce fait, au cours du XIX^{ème} siècle, la politique devient une activité de plus en plus fréquemment réservée à l'élite de la noblesse normande. Ceux de la noblesse qui perdent leurs fortunes n'oublient pas leurs origines et s'évertuent à se maintenir dans le réseau d'influence nobiliaire. Pour ce faire, elle met en valeur le reste de son mobilier, ses armes et ses loisirs.

3.3. *L'argent, facteur de domination politique*

La noblesse bien qu'elle connut quelques difficultés au cours de la Révolution française tente de maintenir sa domination sur la société normande. C'est à cela que sert le souvenir d'Alexis de Tocqueville rapportant les élections de 1830. Alors qu'il chemine dans le groupe des électeurs de Tocqueville se rendant à Saint-Lô, il finit par prendre la tête du mouvement. Les mémoires d'Alexis de Tocqueville relatent cet événement comme s'il était simplement naturel que la noblesse prenne la tête du cortège. Idéologiquement la noblesse normande demeure à la tête de la société normande et il semble que les habitants des espaces ruraux ne mettent pas en doute cette prééminence.

Nous pouvons évoquer aussi la structure même de l'Association Normande constituée autour d'Arcisse de Caumont. Selon la typologie dressée par Jean-Paul Bourdon¹²⁴⁸, cette association est comprise comme un état dans l'État. Ce n'est nullement le fruit du hasard. Le fonctionnement des bureaux et des inspections est calqué sur le corps des préfets. Indirectement, l'Association Normande tente de doubler les services de l'État. L'idée générale d'Arcisse de Caumont étant de montrer que la Normandie est unie et qu'elle ne dépend pas de la capitale républicaine. Pourtant le fait de copier la structure de l'état moderne montre qu'Arcisse de Caumont et ses amis, nobles très majoritairement, sont ancrés dans la modernité. Nous voyons poindre le discours d'une noblesse active économiquement et politiquement, prête à assumer des fonctions de direction. Nul parmi ces nobles ne doute de la pertinence de sa position. A lire les comptes rendus de l'Association Normande, il semble que la prédominance de la noblesse ne soit pas mise en cause dans les zones rurales¹²⁴⁹. Il en est autrement dans les espaces de développement économiques et industriels.

¹²⁴⁸ Jean-Paul BOURDON, *Les agronomes distingués de l'Association normande*, Paris, INRA, février 1993, 721 p.

¹²⁴⁹ Dans ces secteurs, l'homogamie tend à renforcer le patrimoine des élus. Notamment dans les cas des conseillers généraux César de Pontgibaud et de Guillaume Paul d'Aigneaux. Voir : GUILLEMAIN, Alain, « Aristocrates, propriétaires et diplômés. La lutte pour le pouvoir local dans le département de la Manche (1830-1875) », opus cit, p. 40.

D'un point de vue humain et matériel nous avons deux nouvelles situations à évoquer. D'abord le cas du duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre¹²⁵⁰. Avec son épouse il gère une structure similaire à l'actuel secours catholique. Une survivance de la charité d'Ancien Régime. Le duc Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre est d'ailleurs propriétaire du presbytère de Glisolles. Cet acte de dévotion et de charité est aussi hautement symbolique de la position sociale que s'accorde la noblesse. Il est, pour ainsi dire, de son devoir d'agir pour les démunis. Nous retrouverions la même démarche dans le cas de Jacques de Chambray¹²⁵¹. La noblesse, même après 1860 et 1900 maintient ses comportements hérités de l'Ancien Régime, comme si sa domination sociale n'était pas remise en cause. Il semblerait que tel soit le cas dans les zones rurales. Nous pouvons aussi évoquer le cas de la faillite de Victor Picquot, le 24 juin 1821¹²⁵². Pour soulager le pauvre homme, le marquis François René Hervé Carbonnel de Canisy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, colonel du régiment de la reine cavalerie, domicilié dans son château de Vassy, donne main levée et consent à la radiation de l'inscription faite à son profit au bureau des hypothèques de Falaise, contre Victor Picquot. Le marquis de Canisy cède tout de même pour une somme de 3 636,25 francs. Il s'agit d'un don d'une valeur très conséquente, probablement à la hauteur de la dette contractée par le-dit Picquot. Dans cette situation encore la noblesse aime se trouver dans la posture de grand protecteur de la population.

Nous le voyons, la domination sociale de la noblesse en Normandie est un fait. La plupart de la noblesse est bien plus aisée que la population, assurant un statut de supériorité. Mais surtout, la noblesse normande se rêve dans cette position dominante. Nous le constatons dans les exemples de personnalités par ailleurs tout à fait raisonnables. Les schémas de l'Ancien Régime de secours et de protection demeurent, pour la noblesse normande en vigueur jusqu'en 1914. Néanmoins sa domination réelle et supposée est mise à mal dans les espaces urbains. Lorsque nous observons l'Association Normande à Alençon et non plus à Sées, la noblesse ne domine plus les séances¹²⁵³.

Nous pouvons conclure cette présentation de la fortune noble sur l'idée que la situation de la noblesse normande ne se fige pas au cours de notre période. Certains éléments vont se concentrer sur les propriétés agricoles restructurées ou acquises au cours de la Révolution, mais nous constatons l'érosion de la propriété foncière noble à la fin du XIX^{ème}

¹²⁵⁰ Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse E 2904.

¹²⁵¹ Archives départementales de l'Eure, Série J, liasse 1 J 240.

¹²⁵² Archives départementales du Calvados, Série F, liasse F 6.708. Réintégration des archives de l'Eure en 1964.

¹²⁵³ Jean-Paul BOURDON, *Les agronomes distingués de l'Association normande*, Paris, INRA, février 1993, 721 p.

siècle. Nous relevons surtout le fait que la noblesse s'investit massivement dans les activités industrielles ; que ce soit dans les grandes ou les petites entreprises. Près de 5% du tissu industriel virois étant ainsi contrôlé par la noblesse en 1875. Insistons sur l'extrême diversité des situations. L'appartenance au groupe ne signifie pour aucune des familles concernées une richesse supérieure à la moyenne¹²⁵⁴.

De trop grandes divergences financières associées à des comportements sociaux différents selon les lieux et les fortunes rendent le discours noble et son influence politique de plus en plus inaudibles à la fin du XIX^{ème} siècle. Par conséquent, la noblesse se coupe progressivement de ses électeurs en se construisant une utilité fantasmée, un passé héroïque à préserver qui justifiera l'hécatombe de 1914. La noblesse privée de son rôle politique se justifie par son sacrifice militaire. Avec des groupes nobles similaires, l'Eure et l'Orne n'ont pas connus la même présence noble en politique. Par conséquent, il faut en conclure que la noblesse a des comportements politiques très divergents selon les départements concernés et les enjeux locaux. Ainsi, il a été observé une relation étroite entre ruralité et influence noble. Notamment par le biais de la crise économique des années 1860 pendant laquelle la noblesse de l'Orne, riche propriétaire terrienne, reprend de l'influence alors que la noblesse industrielle de Seine-Inférieure et du Calvados s'efface politiquement. Les écarts de fortunes, plus que l'appartenance au groupe noble conditionnent la présence en politique.

¹²⁵⁴ Parfois même de grandes fortunes disparaissent à l'aube de la Troisième République. Telle la fortune des Galard de Béarn dont certains membres résident encore dans l'Eure aujourd'hui et dont l'ancêtre richissime finit sa vie ruiné par les mauvais placements et le jeu. Voir : J JEZEKIEL, « Le fonds Galard de Béarn, contribution à l'étude de la fortune nobiliaire de la France jusqu'au XIX^{ème} siècle », *in Annales de Normandie*, 27^e année, n°4, pp. 360-361

Conclusion

A la veille de la Révolution française, en Normandie, la noblesse bénéficie d'atouts considérables. Avec 2 400 familles et environ 9 000 personnes, la noblesse normande est sous représentée au sein de la population. La densité moyenne française n'étant que de 1%, elle s'élève à moins de 0,5 % en Normandie. Seul le département du Calvados s'approche de la moyenne nationale avec 0,8%. Pour autant, cette densité n'est pas uniformément répartie entre les départements normands. De ce fait, les départements du Calvados et de la Seine-Inférieure traditionnellement plus centralisateurs, en raison de l'échiquier de Caen et du parlement de Rouen, regroupent l'essentiel des familles nobles normandes, tant en 1800 qu'en 1911. En analysant le comportement démographique au sein des départements de l'Eure et du Calvados, nous avons déduit que la noblesse normande tendait à se concentrer sur les villes et les lieux de pouvoir.

Manifestement consciente de son affaiblissement démographique progressif au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la noblesse normande n'hésite pas non plus à se subdiviser afin de présenter un corpus équivalent à 1670 lors de la réunion des Etats généraux de 1789. Ces subdivisions montrent à quel point la noblesse normande est attachée à son pouvoir local. Les auteurs nobles rencontrés tiennent un discours très favorable aux idées révolutionnaires. Le taux de participation à la préparation des Etats généraux illustre cet engouement pour le changement. La noblesse normande, comme la noblesse française accueille avec enthousiasme les réformes sociales, économiques et politiques des événements de 1789. Nous avons en Normandie les exemples de Marie Anne Charlotte de Corday d'Armont ou du général Turreau de Garambouville démontrant l'implication révolutionnaire de la région. Cependant, la noblesse normande est aussi contre révolutionnaire, en soutenant le mouvement fédéré de Wimpfen ou les actions de guérilla du marquis de Frotté. L'analyse des données montre, paradoxalement, une noblesse peu encline à l'émigration. L'essentiel des émigrants étant d'origine roturière. Cela s'explique par la continuation de la mainmise de la noblesse sur le corps politique normand. Peu de départements seront véritablement révolutionnaires, Jean Lethuillier et Jean Quellien ayant démontré l'attentisme politique des élites normandes. La région est considérée depuis la Révolution jusqu'à la fin de notre période comme un secteur conservateur plutôt favorable à la noblesse, un tiers des élus est noble. Il suffit de constater que celle-ci est peu concernée par la guillotine pour s'en convaincre. Encore faut-il relever

l'action du représentant Lecarpentier qui eut un impact très négatif sur la noblesse de la Manche. Néanmoins, la Révolution française de 1789 est bien plus destructrice pour les roturiers que pour la noblesse. Ainsi, dès 1801, les nobles normands dominent nettement la politique régionale. Habituels à la vie de la cour, qu'elle soit à Alençon, Caen, Coutances, Evreux, Bayeux, Rouen, Valognes, les nobles normands fréquentent les fils de France et les grands du royaume. Avec la Révolution, la noblesse cesse de concevoir sa domination comme un racisme social adossé au « sang bleu » pour se créer une mythologie du service. Cette mythologie, emprunte de paternalisme, permet à la noblesse de conserver son influence dans le monde rural normand. Notons cependant, que la noblesse émigrée, la noblesse désargentée, mais aussi la noblesse urbanisée au XVIII^{ème} siècle, perd, dès les événements révolutionnaires, ce pouvoir local.

Dans les villes normandes, la notabilité souhaitée par Napoléon I^{er} s'appuie sur les élites aristocratiques, qu'elles soient nobles ou non. Recrée contre son propre souhait, la noblesse, est codifiée, structurée et conditionnée différemment de la noblesse d'Ancien Régime. Pour celle-ci, la justification de la supériorité est de l'ordre du service au prince et non celui de l'intérêt collectif appuyé sur un patrimoine. Conscient de la nécessité de l'ancrage territorial, Napoléon I^{er} a voulu conditionner la noblesse à la propriété du sol au travers des majorats. Cette procédure a renforcé l'aristocratie terrienne, dont la noblesse ancienne fait largement partie. Cependant, à la chute de l'Empire, nombre des majorats s'éteignent et la loi les supprime progressivement. Cela démontre l'échec de la tentative. A la fin de l'Empire, la noblesse ancienne a acquis des titres nouveaux, mais elle rejette massivement la nouvelle noblesse dont le rôle politique n'arrive pas à survivre à la chute de l'empereur. Mais, renaissent avec les révolutions du XIX^{ème} siècle les tentatives d'adhésion à la noblesse par usurpation. Cette usurpation étant plus ou moins bien acceptée par la noblesse selon que l'usurpateur a intériorisé les codes de la noblesse ou non. Par ailleurs, la noblesse normande profite d'un bénéfice secondaire avec la disparition des conditions de dérogeance lors de la Révolution française. Cela rend secondaire l'attribution de nouveaux titres par Napoléon I^{er}.

A la suite des grands bouleversements révolutionnaires et impériaux, la noblesse normande bénéficie politiquement et économiquement de la mise en place de la Restauration. L'influence politique se reconstruit sur des bases solides, la noblesse occupe plus de 60 % des sièges au cours des cinq législatures du régime. Le département de la Manche n'aura que des députés nobles en 1824, plus de 80 % le sont dans l'Orne à la même époque. Cette puissance politique s'appuie essentiellement sur une puissance économique considérable. La noblesse

normande perd une partie de ses biens au cours de la Révolution, en gagne même parfois en organisant ses propres remembrements lors des adjudications de biens nationaux. Néanmoins, l'essentiel de la noblesse concernée par le séquestre et la vente des biens nationaux ne bénéficie pas pleinement des indemnisations du « Milliard des émigrés ». En effet, la plupart des nobles normands perçoivent moins de 10 000 francs alors que la moyenne des indemnisations est de 47 000 francs en Normandie. Cela signifie que la noblesse normande qui profite économiquement le plus de la Restauration est l'aristocratie noble accroissant encore sa domination politique dans un régime au scrutin censitaire. Ainsi, l'ancrage territorial, déjà essentiel au cours des événements précédents, devient incontournable. Les populations rurales tendent à confier les mairies à leurs nobles, ceux-là qui résident sur place et dont la situation économique est valorisante. Cependant, cette influence politique départementale et municipale ne concerne pas toute la noblesse, bon nombre de nobles en sont exclus en raison d'une situation économique parfois très précaire. Progressivement, le pouvoir politique de la noblesse va se déplacer vers les villes et son influence régresse considérablement au sein des conseils généraux. La domination politique perdure, mais elle montre des signes d'essoufflement, les populations normandes mettent en doute la pertinence du pouvoir de l'aristocratie noble, tant au niveau régional que national. D'ailleurs, la Normandie donne sa part au gouvernement des Ultra qui conduit la Restauration à la révolution de 1830 en les personnes d'Antoine Lefebvre de Vatimesnil et Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre.

Avec la révolution de juillet 1830, la noblesse normande se divise sur la conduite politique à tenir avec le nouveau souverain Louis Philippe I^{er}. L'essentiel du corps politique normand est balayé par les élections de 1830 et la noblesse normande cesse pratiquement toute activité politique de manière contrainte, mais aussi par choix idéologique. Conscient de ce rejet, Louis Philippe I^{er} aura l'intelligence d'asseoir son régime sur l'aristocratie bourgeoise contre la noblesse. Cela influencera la noblesse dont les comportements politiques mais aussi sociaux vont progressivement s'embourgeoiser. Ecartée de l'exercice du pouvoir, la noblesse normande ne perd pas de vue ses intérêts et maintient une forme de domination en s'investissant massivement dans les sociétés savantes dont le nombre croît considérablement à cette époque. La plus considérable de ces sociétés étant la Société des Antiquaires de Normandie au sein de laquelle l'influence d'Arcisse de Caumont, de Charles de Gerville, d'Henri de Magneville, d'Eugène et Charles Robillard de Beaurepaire. Parmi les membres des sociétés savantes, la noblesse représente un tiers des effectifs tout au long du siècle. Paradoxalement, si les réunions et les publications font la part belle à la noblesse, au

patrimoine et aux souvenirs normands flatteurs pour la noblesse, celle-ci parle assez peu d'elle-même. Il faut considérer que la noblesse n'a pas spécifiquement besoin des sociétés pour diffuser son message politique. En effet, la majeure partie des journaux et des journalistes normands sont royalistes et le discours politique n'a pas à franchir d'écueils particuliers.

Le légitimisme a pour conséquence la perte de l'influence politique de la noblesse, mais aussi de conduire la noblesse à penser son économie différemment. De ce fait, l'amélioration des patrimoines fonciers devient une priorité pour les nobles normands ayant quitté la vie politique, utilisant alors leurs domaines comme illustration de la réussite nobiliaire avec l'arrière-pensée de convaincre à nouveau les électeurs. Pour d'autres nobles normands, la monarchie de Juillet est le moment de la transition économique favorable à l'industrie et au marché des valeurs mobilières. Forte d'indemnisations parfois considérables, la noblesse normande peut investir massivement dans l'industrie lourde ou dans l'agroalimentaire comme les Cussy avec le Camembert. Toute la noblesse n'étant pas fortunée, certains lignages se concentrent sur d'autres opportunités économiques. Ainsi, les administrations, et notamment les préfectures, deviennent des lieux de repli pour la noblesse tout en lui garantissant une influence politique considérable. Quoiqu'important, le légitimisme normand connaît dès son origine une faiblesse structurelle dans le renouvellement des générations nobles. Ainsi, les élus de la Restauration, souvent nés avant la Révolution française disparaissent laissant la place à leurs fils et petits-fils considérablement moins préoccupés par les querelles idéologiques liées à la dynastie française. La fin de la monarchie de Juillet voit donc une nouvelle génération d'élus nobles reprendre les sièges abandonnés par leurs parents contre la bourgeoisie normande. Un clivage important apparaît cependant entre les départements de Haute-Normandie et de Basse-Normandie. Ainsi, la Haute-Normandie devient progressivement moins favorable à la noblesse. L'influence parisienne est alors un des facteurs dominant de cette raréfaction de la noblesse politique.

La situation évolue à nouveau considérablement avec la mise en place de la Deuxième République. Hormis l'influence de Jacques-Charles Dupont de l'Eure portant à Paris l'influence de la Normandie, la situation politique de la noblesse devient très fragile. Par exemple, Jacques-Charles Dupont de l'Eure n'a que l'apparence de noblesse. Ainsi, nous constatons que l'image noble demeure importante alors même que la noblesse perd une grande partie de son influence réelle. De plus, l'apparition du suffrage universel masculin conduit la noblesse à penser différemment son rapport à l'argent. Dès lors, les comportements de la noblesse normande vont, soit s'approcher de la bourgeoisie industrielle et moderne, soit

s'arc-bouter sur des archaïsmes agronomiques, soit adopter un mode de vie apparemment oisif, dont Jules Barbey d'Aurévilly est le principal exemple. En parallèle de cette noblesse déconnectée du monde politique, une nouvelle génération engage le réinvestissement politique en abandonnant progressivement le légitimisme. La seconde moitié du XIX^{ème} siècle devient le révélateur de l'insuffisance démographique noble. En Normandie, la noblesse a déjà accompli sa transition démographique et le renouvellement des générations devient compliqué. C'est à cette époque que la noblesse abandonne pratiquement complètement les fonctions militaires par crainte de la perte des héritiers. Cette faiblesse démographique tend à réduire les capacités politiques d'une noblesse attirée par ailleurs par les loisirs et l'industrie.

Avec le Second Empire, la noblesse normande exprime des positions politiques très royalistes, souvent en opposition avec les idéaux bonapartistes majoritaires. Les nobles normands adhèrent peu à l'Empire, ils maintiennent leur influence sur les journaux pour maintenir l'influence des élus nobles locaux contre les bonapartistes. La noblesse impériale prend alors un chemin politique différent en s'opposant à la noblesse d'Ancien Régime. Les deux noblesses n'ayant jamais pu réellement fusionner, elles s'opposent alors. Notons aussi que l'influence politique de la noblesse impériale se cantonne souvent au Sénat. Les chemins de fer, en plein essor sous l'influence de Louis-Napoléon Bonaparte devenu Napoléon III, deviennent l'objet de conflits politiques et sociaux pour la noblesse normande. Ainsi, il faut l'assurance et la force d'un Aimé Marie Gaspard de Clermont-Tonnerre, duc et ministre de la guerre pour faire plier l'empereur en faveur du trajet de Paris à Cherbourg via Evreux. Ce même duc devant céder à Napoléon Suchet d'Albufera pour le tracé de la ligne de Rouen à Orléans. Par ailleurs, ces grands chantiers montrent que la noblesse s'entraide, notamment dans le cadre des relations entre le comte de Chasseloup-Laubat et le duc de Clermont-Tonnerre, mais aussi que des divergences apparaissent, comme le refus du marquis de Balleroy au même duc de Clermont-Tonnerre. La société de loisirs et les stratégies de clubs qui l'accompagnent mettent une distance entre la noblesse normande centrée sur son patrimoine foncier et son influence politique locale et la noblesse aristocratique progressivement plus internationale et proche de l'aristocratie bourgeoise.

Lors de la chute du Second Empire, la nouvelle génération politique noble s'efface et nous pouvions nous attendre à la retrouver au sein des sociétés savantes dont leurs aînés avaient fait la gloire. Dans les faits, la noblesse se détourne massivement des sociétés savantes et de la politique. La mutation de la noblesse vers la société de loisir dont elle devient le principal acteur est achevée. La noblesse normande se replie sur elle-même, appréciant la littérature la concernant, en rupture avec les périodes précédentes. Les nobles normands

rédigent les mémoires familiales et résident dans les châteaux qui leur appartiennent encore. Ainsi, le château, précédemment abandonné ou vendu, devient le symbole du mode de vie noble, à rebours de la démarche bourgeoise. Alors que la bourgeoisie délaisse le château pour les villes, la noblesse se recentre sur ces lieux patrimoniaux. De plus, le repli politique de la noblesse est accentué par la raréfaction des nobles en Normandie, en raison de sa démographie et de l'attrait de Paris sur les jeunes générations. Enfin, les clivages économiques qui auraient dû rendre difficiles les relations entre les membres de la noblesse tendent à s'estomper au profit de l'appartenance au groupe. Si l'argent et la possession de terres continuent de constituer la base de l'influence politique de la noblesse, celle-ci commence à se concevoir d'une manière différente. La conscience d'appartenir à un groupe social spécifique est ainsi actée avant la Première Guerre mondiale.

La noblesse n'est pas synonyme de notabilité. A la fin de l'Ancien Régime, nombre de familles sombrent doucement vers l'oubli. Oubli de soi, de ses origines et de son appartenance au groupe. Pourtant la noblesse est au XIX^{ème} siècle bien plus structurée et consciente d'elle-même au point que l'appartenance au groupe n'est plus exclusivement décidé sous l'angle financier. Il s'y ajoute la reconnaissance de valeurs morales et politiques communes. Notamment, un attachement certain à la question religieuse, à la famille mais aussi la conscience d'avoir à donner une image exemplaire et de devoir un service public. Le mérite individuel est conçu comme le prolongement du mérite de la lignée, idéologie la distinguant encore de la méritocratie bourgeoise. Par ailleurs, cette aristocratie bourgeoise, essentiellement financière, la noblesse continue de s'en méfier. L'argent n'est pas pour elle une finalité, mais le moyen de mettre en œuvre son « grand projet » qui est l'accomplissement personnel du noble. Ainsi, la noblesse se méfie toujours du parvenu, qu'il soit économique, social ou politique. Les historiens ont souvent analysé l'accueil qui était fait aux « nouveaux nobles ». Ils sont acceptés à la condition de se soumettre au diktat du groupe, dans le cas contraire, ils sont moqués. Celui qui fait trop étalage de ses moyens ou de sa réussite n'est qu'un parvenu et n'a pas compris la notion d'inclusion dans le lignage qui induit l'acceptation d'un temps long et l'absence de considération pour l'individu, surtout s'il s'écarte des objectifs collectifs. La noblesse n'est jamais une finalité, c'est un vecteur.

Ensuite, le statut d'élites locales qui échoit souvent à la noblesse propriétaire terrienne et industrielle les pousse à investir le conseil général qui est aussi le prolongement de la fonction du maire. Fonction municipale dont nous avons vu qu'elle était très souvent monopolisée par cette ancienne noblesse et dont les historiens estiment souvent qu'elle est

considérée comme un dû par l'ancienne noblesse terrienne. Si les structures et les noms changent, les personnes restent les mêmes, de la Généralité d'Ancien Régime au Département, bien souvent les électeurs du XIX^{ème} siècle ne font pas la distinction. Cette absence de variation du cadre politique explique certainement la constance politique des populations normandes. Ainsi, Jean Quellien a démontré que la seule présence de membres de la noblesse influençait le discours et les postures politiques au cours du XX^{ème} siècle tant dans la Manche¹²⁵⁵ que dans le Calvados¹²⁵⁶. Dans ses conclusions, il établit aussi que la construction politique des années 1940 était sensiblement équivalente à celle des années 1840. Montrant une forme d'immobilisme politique qu'il attribue à la noblesse. De ce fait, il confirme l'influence de la noblesse tout au long de notre période en lui accordant encore de la vitalité au cours de la période suivante. Cependant, il nous semble que cette influence n'est plus que partielle et déjà très considérablement amoindrie¹²⁵⁷.

Cette continuité du cadre politique explique l'importance du patrimoine noble. Les anciennes familles qui n'ont pas quitté leur terroir deviennent ainsi le point de repère des populations rurales dont l'alphabétisation et donc la compréhension des changements est encore relativement mince au début de la période. C'est pourquoi, à la fin du siècle de grands lignages perdent leurs assises politiques. Progressivement, les populations rurales excluent de leur paysage politique les lignages qui se sont éloignés physiquement d'elles en résidant dans les villes plus confortables et plus propices au développement de la société de loisirs qu'affectionne la noblesse normande. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé en Normandie de groupes politiques à l'image des « blancs du midi » étudié par Philippe Secondy¹²⁵⁸. Nous en déduisons que le royalisme normand incarné par la noblesse de notre région n'a pas fait évoluer sa construction politique à la fin de la période, se contentant de reproduire ce qui avait toujours fonctionné. Ainsi, sans être détestée et recluse de la vie politique, la noblesse normande aborde le XX^{ème} siècle avec l'inertie d'une classe sociale assurée de sa supériorité.

¹²⁵⁵ Jean QUELLIEN, « Etude de sociologie électorale : La Manche », *in Annales de Normandie*, 22^e année, n°4, 1972, pp. 301-329

¹²⁵⁶ Jean QUELLIEN, « Bleus, Blancs, Rouges : politique et élections dans le Calvados 1870-1939 », Préface d'Etienne Fouilloux, *in Cahier des Annales de Normandie* n°18, 1986, 421 p.

¹²⁵⁷ Dans ce même article, Jean Quellien considère aussi qu'un vote de classe n'est pas homogène (parce qu'il n'a pu mesurer une équivalence entre nombre d'électeurs potentiels et vote réellement constaté). De plus, les nobles des châteaux sont remplacés par les notables des grandes maisons bourgeoises. QUELLIEN, Jean, *opus cit.* pp. 319-320.

¹²⁵⁸ Philippe SECONDY, « Royalisme et innovations partisans. Les « blancs du midi » à la fin du XIX^{ème} siècle. » *in Revue française de sciences politiques*, 53^e année, n°1, 2003, pp. 73-99.

L'inaccessible modèle anglais est souvent évoqué comme origine de l'échec de la noblesse à intégrer durablement les élites¹²⁵⁹. Ce point développé nationalement est confirmé par la situation normande de fragilité foncière, de manque de formation et de concurrence avec les élites professionnelles au cœur de l'Etat. Même en Normandie, Alexis de Tocqueville sera tenté d'idéaliser la noblesse britannique qu'il imagine survivante parce qu'ouverte. Cette conclusion est mise en défaut par Lawrence Stone¹²⁶⁰ qui déduit au contraire que la noblesse britannique est figée entre le XV^{ème} et la fin XIX^{ème} siècle. La noblesse normande, comme l'a démontré Guy Chaussinand-Nogaret, et comme nous le constatons avec la noblesse impériale, ne cesse de s'ouvrir aux éléments extérieurs. Nous concluons aussi que cette ouverture se produit sans pour autant obliger la noblesse à cesser de développer un imaginaire qui lui est propre¹²⁶¹. Cet imaginaire repose, selon nous, sur deux points essentiels. D'abord, l'appartenance au lignage et à la « famille », n'hésitant pas à s'attacher aux auspices de familles plus anciennes ou plus honorables, pour en acquérir non plus une dignité qu'elle n'aurait pas, mais pour s'assurer de la reconnaissance par ses pairs de son appartenance au groupe. Prenons exemple des barons de Moidrey qui n'oublient pas que leur branche naît au sein des Tardif, ou les Lescaudey de Manneville qui soulignent leur cousinage avec les Gouhier des Charencey. L'importance du lignage féminin, mis de côté par les travaux d'Anatole de Barthélémy¹²⁶², est à comprendre dans cette structuration sociale. La femme autant que l'homme dispose de ses racines qui aident le lignage à se poursuivre. Par conséquent, l'introduction progressive de la noblesse d'Empire et de la haute-bourgeoisie dans les unions des grands lignages normands démontrent que la noblesse s'est rapprochée d'un certain nombre de membres de la nouvelle aristocratie. Par voie de conséquence, une partie des originalités de la noblesse s'estompent avec ce métissage. D'ailleurs, la noblesse impériale n'apporte que peu d'éléments humains et intellectuels pour accroître la puissance politique du reste de la noblesse. La fusion évoquée par Natalie Petiteau¹²⁶³ demeure essentiellement consacrée à la quête de notabilité d'une certaine aristocratie. Il repose ensuite sur l'attachement au sol. Le souvenir des seigneuries ne s'estompe jamais puisque souvent le

¹²⁵⁹ Christophe CHARLE, « Légitimités en péril. Eléments pour une histoire comparée des élites et de l'Etat en France et en Europe Occidentale (XIX^{ème} – XX^{ème} siècles) », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 116-117, mars 1997, p. 44

¹²⁶⁰ Lawrence STONE, « L'Angleterre de 1540 à 1880 : un pays de noblesse ouverte ? », in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 40^e année, n°1, 1985, pp. 71-94.

¹²⁶¹ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, « Aux origines de la Révolution : noblesse et bourgeoisie », in *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 30^e année, n°2-3, 1975, pp. 265-278.

¹²⁶² Anatole de BARTHELEMY, « Recherche sur la noblesse maternelle », in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1861, tome 22, pp. 123-155.

¹²⁶³ Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », in *Histoire, économie et société*, 1998, 17^e année, n°2, p. 295.

patronyme a cédé le pas au nom de fief valorisant à cette occasion la particule que les français associent à tort à la noblesse. Sans posséder de châteaux, le noble sait faire usage de ce nom qui l'attache irrémédiablement à ses origines et dont il sait souvent faire un usage politique. Pensons notamment aux Gouhier de Petitville devenus des Charencey à la fin du XVIII^{ème} siècle, nom sous lequel Charles-Léonce et Hyacinthe furent édiles de la commune de Saint-Maurice-Lès-Charencey. Dans cet imaginaire, nous le constatons encore, la fortune n'est qu'un moyen mais pas une finalité.

Face à la construction d'une bourgeoisie entreprenante et conquérante, accédant aux mêmes symboles de domination, la noblesse parvient à se maintenir comme groupe constitué et indépendant de ces nouveaux maîtres de la France. Ainsi fortune, lignages et influence politique sont acquises à la bourgeoisie et pourtant, la noblesse entend faire comprendre, malgré ses divisions, qu'elle demeure le beau modèle. Contrairement aux résultats pointés par Jean Bécarud¹²⁶⁴ et selon les données que nous avons compilées et analysées, l'échec politique de la noblesse n'est pas tant un rejet par les populations roturières qu'un manque d'investissement en politique. Par manque d'effectifs, la noblesse normande cesse peu à peu de s'impliquer dans la vie politique, se concentrant pleinement dans le fonctionnement de ses réseaux. L'apparition des nouveaux clubs balnéaires de la côte normande a d'abord servi l'ambition politique de la noblesse normande se transformant en une coterie économique et financière avant de disparaître avec la crise économique des années 1873 à 1896. Cette crise accentuant le repli politique d'une noblesse devenue dépendante des outils économiques modernes.

Traditionnellement, l'historiographie compare la noblesse et la bourgeoisie au XIX^{ème} siècle en instaurant une communauté fictionnelle entre les deux groupes rattachés sous le terme d'aristocratie, d'élite ou de notables. Cette tradition renvoie aussi l'analyse à la comparaison avec la seule noblesse des Lumières. Par conséquent, les explications comportementales, sociologiques et politiques de la noblesse du XIX^{ème} siècle sont constamment évoquées en relation avec son échec révolutionnaire. Etant sous-entendu que cet échec est le produit de la sociologie défailante de la noblesse à la veille de la Révolution. L'idée de racisme social, soit la défense ethnologique mise en place par la noblesse qui se sent en péril au XVIII^{ème} siècle, devenant un *casus belli* avec la bourgeoisie conquérante et victorieuse. Pourtant, il est plus probable que l'échec de la noblesse soit justement son attachement aux Lumières et son rapprochement d'avec la bourgeoisie. Par ailleurs, la

¹²⁶⁴ Jean BECARUD, « Noblesse et représentation parlementaire. Les députés nobles de 1871 à 1968. », in *La revue de la fédération nationale des sciences politiques*, octobre 1973, pp. 972-993

noblesse aristocratique s'appropriant les notions d'individualisme et de mérite propre à la bourgeoisie, elle s'employait à l'exclure des voies d'accession à la noblesse. De ce fait, la noblesse normande du XIX^{ème} siècle se scinde entre aristocratie nobiliaire proche de Paris et noblesse rurale, possédante et terrienne. Il semble alors que cette dernière soit plus proche de ses fondements sociologiques et politiques du XVII^{ème} siècle¹²⁶⁵ que ne l'était la noblesse libérale ou « lumineuse » du XVIII^{ème} siècle. Nous pensons donc que ce retour aux fondements de l'expression de la noblesse est l'outil principal de la création du groupe social qui abandonne toute défense et tout rejet pour se fondre dans la Nation sans cesser d'exister en tant que groupe social.

¹²⁶⁵ Ce XVII^{ème} siècle, nécessairement antérieur aux remontres de noblesse de 1670, que Jean Meyer estime être l'âge d'or de la noblesse. Voir : Jean MEYER, *La noblesse bretonne*, Paris, Flammarion, 1972, p. 27.

Table des tableaux et graphiques :

Figure 1 : Répartition de la noblesse selon Chérin	17
Figure 2 : Évaluation de la population noble en France en 1789	21
Figure 3 : Comparaison des effectifs du Nobiliaire et du Catalogue	24
Figure 4 : Proportion de nobles dans la population française	28
Figure 5 : Proportion de nobles en Normandie selon le nobiliaire	29
Figure 6 : Comparaison de la ventilation de la population noble du Calvados de 1670 à 1875	30
Figure 7 : Évolution de la présence noble dans l'Eure	32
Figure 8 : La noblesse en Normandie en 1911 (En nombre de familles)	33
Figure 9 : Proportion de nobles dans la population française	34
Figure 10 : Proportion de nobles en Normandie	35
Figure 11 : Densité de population noble en Normandie (1789-1880)	36
Figure 12 : Comparer les densités (1800-1911)	37
Figure 13 : Évolution de la densité noble en Basse Normandie (1800-1880)	37
Figure 14 : Evolution du taux de nobles parmi les députés	48
Figure 15 : Evolution du taux de nobles aux assemblées selon les départements (1789-1815)	50
Figure 16 : État des services de Marc Le Pellerin de Gauville	61
Figure 17 : Nobles présents et absents aux États généraux	67
Figure 18 : La noblesse aux États généraux selon les bailliages	69
Figure 19 : Les nobles non représentés lors des réunions préparatoires aux États généraux	72
Figure 20 : Activités professionnelles multiples	89
Figure 21 : Répartition des officiers nobles selon leurs périodes de naissance	91
Figure 22 : La noblesse au sein des préfetures	94
Figure 23 : Evolution de la présence noble au sein du corps préfectoral (1800-1910)	95
Figure 24 : Répartition sociale des émigrés selon les départements	108
Figure 25 : Tableau représentant la part du clergé, de la noblesse et des non-nobles au sein de la population émigrée en France	110
Figure 26 : Lettre d'Aymard de Clermont-Tonnerre	120
Figure 27 : Lettre d'Amédée de Clermont-Thoury	121
Figure 28 : lettre conjointe de la famille de Clermont	123
Figure 29 : Réponse d'Amédée de Clermont-Thoury	123
Figure 30 : Extraits d'un courrier de Amadée de Clermont-Thoury.	124
Figure 31 : Comparaison du nombre de patronymes entre 1670 et 1789	130
Figure 32 : Les familles nobles les plus représentées	131
Figure 34 : Evolution indiciaire de la présence noble (1789-1816)	149
Figure 35 : La noblesse au sein des assemblées	150
Figure 35 : Evolution de la présence de la noblesse impériale à la députation	150
Figure 37 : Les anoblissements du XIX ^{ème} siècle	156
Figure 33 : Valeur des indemnités versées dans le Calvados	174
Figure 38 : Répartition de la noblesse en Normandie	182
Figure 39 : Noblesse rurale et urbaine dans l'Eure et le Calvados	190
Figure 40 : Présence des candidats nobles selon leurs professions	196
Figure 41 : Evolution de la répartition, élus ruraux et urbains.	200
Figure 42 : Evolution de la présence noble selon les départements. (1815-1830)	202

<i>Figure 43 : Ratio nombre de noble selon le nombre de sièges</i>	203
<i>Figure 44 : La noblesse du Calvados au Conseil Général</i>	205
<i>Figure 45 : Répartition géographique des conseillers généraux nobles</i>	207
<i>Figure 46 : La noblesse à la tête du pouvoir local</i>	208
<i>Figure 47 : Les maires nobles du Calvados entre 1790 et 1835.....</i>	209
<i>Figure 48 : Evolution du taux de noble parmi les élus (1830-1848)</i>	222
<i>Figure 49 : Taux de présence noble selon les législatures (1830-1848)</i>	223
<i>Figure 50 : Evolution de la présence noble aux chefs-lieux de canton du Calvados</i>	225
<i>Figure 51 : Les élus de la noblesse impériale en Normandie.....</i>	227
<i>Figure 52 : Evolution des effectifs de la Société des Antiquaires de Normandie (1824-1844)</i> <i>.....</i>	230
<i>Figure 53 : Evolution des adhésions (1824-1844).....</i>	231
<i>Figure 54 : Comparaison entre la présence à la députation et à la Société des Antiquaires de Normandie (1830-1848).....</i>	232
<i>Figure 55 : Profession des adhérents (1830-1844).....</i>	232
<i>Figure 56 : Les adhérents nobles de la Société des Antiquaires de Normandie (1824-1844).....</i>	234
<i>Figure 57 : Les articles de la Société des Antiquaires selon la qualité des auteurs.....</i>	235
<i>Figure 58 : Les sujets de prédilection de la noblesse</i>	236
<i>Figure 59 : Evolution des signatures au sein de la Société des Antiquaires de Normandie .</i>	237
<i>Figure 60 : Les journalistes normands</i>	241
<i>Figure 61 : Maires et adjoints nobles, 1806-1831</i>	259
<i>Figure 62 : Les maires des dix villes du Calvados de 1790 à 1830.....</i>	261
<i>Figure 63 : la noblesse au Conseil Général de l'Eure</i>	263
<i>Figure 64 : Répartition des périodes de naissance des candidats aux élections du conseil général.....</i>	265
<i>Figure 65 : Périodes de naissances des candidats de 1800 à 1830.....</i>	266
<i>Figure 66 : Les maires nobles du Calvados (1800-1875).....</i>	270
<i>Figure 67 : Évolution comparative des maires et adjoints nobles.....</i>	271
<i>Figure 68 : La noblesse dans les préfectures normandes</i>	278
<i>Figure 69 : Comparaison de la présence noble et non-noble dans les préfectures normandes</i> <i>.....</i>	280
<i>Figure 70 : Préfets et sous-préfets en Normandie</i>	281
<i>Figure 71 : Fonctions en préfectures à Caen</i>	283
<i>Figure 72 : Fonctions en préfecture, en Normandie.....</i>	283
<i>Figure 73 : Les députés normands selon leur qualité (1846-1857).....</i>	286
<i>Figure 74 : Les nobles élus entre 1846 et 1852</i>	288
<i>Figure 75 : La dette de la noblesse émigrée</i>	291
<i>Figure 76 : Place de la noblesse dans l'économie à la fin du XIX^{ème} siècle</i>	294
<i>Figure 77 : Les anoblis en Normandie selon Henry de Woelmont de Brumagne.....</i>	307
<i>Figure 78 : Les extinctions depuis 1670</i>	308
<i>Figure 79 : Les extinctions de familles entre 1670 et 1789</i>	309
<i>Figure 80 : Évolution du nombre de familles nobles en Normandie de 1789 à 1880</i>	310
<i>Figure 81 : Les enfants de la noblesse selon les professions.....</i>	312
<i>Figure 82 : Descendance moyenne de la noblesse selon les professions</i>	313
<i>Figure 83 : Le nombre moyen d'enfants selon les revenus</i>	314
<i>Figure 84 : Évolution du nombre moyen d'enfant par couples selon les dates de naissance</i>	315
<i>Figure 85 : Évolution des effectifs de la noblesse normande (exprimée en individus).....</i>	317
<i>Figure 86 : Évolutions comparées des populations</i>	318
<i>Figure 87 : Le taux de présence noble à la députation (1848-1870).....</i>	324
<i>Figure 88 : Evolution de la participation noble (1848-1870) – indice 100 en 1789.....</i>	325

<i>Figure 89 : La Normandie des journalistes</i>	332
<i>Figure 90 : Opinions politiques des journalistes normands</i>	332
<i>Figure 91 : Représentation de la sectorisation politique parmi les journalistes.....</i>	333
<i>Figure 92 : Evolution de la présence noble à la députation (1848-1870).....</i>	336
<i>Figure 93 : Evolution de la présence de la noblesse impériale parmi les élus.....</i>	337
<i>Figure 94 : La noblesse impériale élue sous le Second Empire</i>	338
<i>Figure 95 : Les élus normands au Sénat (1852-1906).....</i>	340
<i>Figure 96 : Evolution de la présence noble à la députation (1869-1902).....</i>	363
<i>Figure 97 : Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789).....</i>	364
<i>Figure 98 : Evolution du nombre d'adhérents à la Société des Antiquaires de Normandie (1844-1872).....</i>	366
<i>Figure 99 : Evolution des adhésions de 1844 à 1872 (indice 100 en 1824).....</i>	366
<i>Figure 100 : Comparaison de la présence noble à la députation et à la Société des Antiquaires de Normandie (1850-1872)</i>	367
<i>Figure 101 : Professions des nobles adhérents à la société</i>	368
<i>Figure 102 : Nombre d'adhérents normands à la Société des Antiquaires de Normandie (1844-1872).....</i>	369
<i>Figure 103 : Lettre des ouvriers de Conches au duc de Clermont-Tonnerre</i>	372
<i>Figure 104 : Présence de la noblesse parmi les candidats aux élections locales</i>	377
<i>Figure 105 : La noblesse dans deux sociétés savantes</i>	388
<i>Figure 106 : Mise en relation du nombre de membres (1)</i>	388
<i>Figure 107 : Mise en relation du nombre de membres (2)</i>	390
<i>Figure 108 : Croisement des données.....</i>	391
<i>Figure 109 : MM. de Clinchamps</i>	392
<i>Figure 110 : MM. de Cussy.....</i>	393
<i>Figure 111 : M. Gardin de Villers</i>	393
<i>Figure 112 : M. du Buisson de Courson</i>	394
<i>Figure 113 : Nombre d'ouvrages signés par un auteur noble (exprimé en % des livres acquis à l'année n).....</i>	399
<i>Figure 114 : Les sujets des ouvrages de la bibliothèque de la Société des Antiquaires de Normandie.....</i>	400
<i>Figure 115 : Répartition des sujets abordés par la noblesse.....</i>	402
<i>Figure 116 : Évolution de la répartition de la noblesse en Normandie</i>	406
<i>Figure 117 : Rapports entre noblesse de Haute et de Basse Normandie (1670-1911)</i>	407
<i>Figure 118 : Comparaison des effectifs nobles dans chaque département.....</i>	408

Table des Matières :

LA NOBLESSE DE NORMANDIE AU XIX^{EME} SIECLE DU COMPORTEMENT SOCIO-POLITIQUE DES MEMBRES DE L'ANCIEN ORDRE ET DE SON INTEGRATION AU SEIN DE LA NATION..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LA NOBLESSE DE NORMANDIE AU XIX^{EME} SIECLE DU COMPORTEMENT SOCIO-POLITIQUE DES MEMBRES DE L'ANCIEN ORDRE ET DE SON INTEGRATION AU SEIN DE LA NATION..... 2

PARTIE 1 DE LA PERTE DES REPERES A LA RECONQUETE POLITIQUE (DE LA REVOLUTION DE 1789 A LA FIN DE LA RESTAURATION EN 1830)..... 14

CHAPITRE 1 LA FORCE DE LA NOBLESSE A LA FIN DE LA MONARCHIE (1789-1801)..... 17

1. *La répartition de la noblesse en Normandie, outil de puissance politique..... 17*

1.1. La noblesse normande en 1789, la force du nombre..... 18

1.2. Une géographie qui assure une domination sociale et politique 29

1.3. Puissance politique malgré une densité très faible 34

2. *La Noblesse normande se positionne face à la Révolution..... 38*

2.1. La noblesse normande et la préparation des Etats généraux 39

2.2. La noblesse normande lors de la réunion des Etats généraux de 1789 48

2.3. La noblesse normande entre révolution et contre-révolution..... 51

3. *La noblesse entre tradition et modernité..... 79*

3.1. La noblesse normande projetée en Europe par la Révolution..... 80

3.2. Le recours traditionnel à l'armée..... 88

3.3. La noblesse normande s'adaptant à la modernité..... 93

CHAPITRE 2 LA NOBLESSE DANS LES NOUVELLES STRUCTURES POLITIQUES (1801-1815) 98

1. *L'importance des habitudes du pouvoir..... 98*

1.1. Entre la cour et les nouveaux pouvoirs locaux..... 99

1.2. Le maintien de l'Influence de la noblesse dans les campagnes 103

1.3. Emigration et rupture avec l'ancrage politique 106

2. *Les demandes d'addition de noms : le mythe nobiliaire et l'attrait que revêt l'apparence de noblesse..... 115*

2.1. La noblesse normande face à la naissance des usurpations de prestige 116

2.2. Influence politique et sociale de la modification de patronyme..... 130

2.3. L'addition de noms, outil de reconnaissance sociale 136

3. *Affermir le pouvoir impérial par des relais d'influence locaux : la noblesse..... 148*

3.1. La noblesse, acteur essentiel de la notabilité politique 151

3.2. Majorats et propriétés terriennes, assises du nouveau pouvoir politique 156

3.3. La noblesse résiste à l'imitation, échec de la stratégie impériale de la notabilité politique..... 161

CHAPITRE 3 L'ATTRAIT DU POUVOIR POLITIQUE ET DES CAMPAGNES POUR LES ANCIENNES ELITES (1815-1830)..... 164

1. *La Restauration, un régime qui permet d'effacer la Révolution..... 164*

1.1. Rectification a posteriori des situations d'émigration, preuve de l'influence politique de la noblesse 165

1.2. Le milliard des émigrés et la reconstruction de l'influence politique 168

1.3. L'inabordable reconstruction financière, échec du retour politique..... 177

2. *L'héritage socio-politique de la noblesse normande et son ancrage dans les campagnes..... 182*

2.1. Le domaine rural et la reconstruction politique 186

2.2.	Le noble, naturellement maire dans les campagnes	191
2.3.	L'ancrage politique lié à l'ancrage historique et familial.....	197
3.	<i>La montée des Ultra et l'échec politique et l'impact sur la noblesse normande de la politique nationale.....</i>	201
3.1.	L'influence politique de la noblesse normande à la députation	201
3.2.	La noblesse du Calvados au sein du Conseil Général, une perte d'influence progressive	204
3.3.	Matérialisation de l'influence nobiliaire dans les villes.....	209
PARTIE 2 LA NOBLESSE NORMANDE ET MONARCHIE BOURGEOISE (DES DEBUTS DE LA MONARCHIE DE JUILLET 1830 AU COUP D'ETAT DE DECEMBRE 1851)		213
CHAPITRE 1 LA FORCE DE LA NOBLESSE NORMANDE CONTRE LA MONARCHIE DE JUILLET		215
1.	<i>La noblesse de Normandie et l'engagement légitimiste.....</i>	215
1.1.	Le ralliement de la noblesse politique au légitimisme	216
1.2.	Le légitimisme comme action politique d'envergure de la noblesse : Analyse du corpus politique Normand	221
1.3.	La noblesse isolée par la concurrence bourgeoise.....	225
2.	<i>La noblesse normande et les sociétés savantes, outils de la contestation politique</i>	227
2.1.	La noblesse et son influence sur les sociétés savantes en Normandie	228
2.2.	Les sujets de prédilection de la noblesse.....	234
2.3.	Le journal comme outil du soutien politique et de la diffusion du discours de la noblesse	238
3.	<i>Le déclassement social et politique un risque important dans un contexte de fragilité économique.....</i>	241
3.1.	Une noblesse qui assoit sa politique sur le patrimoine rural	243
3.2.	Un renouveau agricole, outil de propagande politique, ou la démonstration de la domination noble par l'exemple de sa réussite.....	247
3.3.	Une noblesse qui construit sa politique sur l'industrie.....	251
CHAPITRE 2 : LA NOBLESSE NORMANDE ET LE RENOUVELLEMENT POLITIQUE		258
1.	<i>Le renouvellement des générations, une tendance politique engagée dès 1820</i>	258
1.1.	Illustration de la situation par l'exemple statistique du Calvados.....	259
1.2.	Comparaison de la situation entre Eure et Calvados.....	262
2.	<i>Une noblesse embourgeoisée</i>	268
2.1.	Une noblesse en perte de vitesse dans son ancrage politique local.....	268
2.2.	Une noblesse bousculée dans ses codes, mais solide dans sa domination	272
3.	<i>La noblesse s'engageant dans l'administration et la transformant en outil politique</i>	275
3.1.	Influence de la noblesse dans le temps.....	277
3.2.	Influence de la noblesse normande sur son territoire	281
3.3.	Influence de la noblesse dans les fonctions.....	282
CHAPITRE 3 : L'EPISODE DE LA DEUXIEME REPUBLIQUE, MOMENT DE RUPTURE		284
1.	<i>La noblesse normande inspire le Gouvernement provisoire.....</i>	284
1.1.	Renouvellement du personnel politique : de nouveaux députés, moins de nobles	285
1.2.	Le changement des personnalités nobles et sa signification	287
2.	<i>Etat de la fortune noble à la fin de la première moitié du XIX^{ème} siècle et son influence politique</i>	289
2.1.	L'importance pour la noblesse de la modernité économique et politique.....	290

2.2.	Des archaïsmes nobiliaires dangereux politiquement	296
2.3.	Une noblesse dilétante et d'artistes, illustration d'une évolution des enjeux nobles	298
3.	<i>Une nouvelle génération politique noble (1848-1852)</i>	304
3.1.	L'indicateur du réinvestissement noble en politique : les agronomes	305
3.2.	Evolution quantitative du nombre des nobles disponibles	306
3.3.	Les difficultés du renouvellement des générations, faiblesse politique à venir	311
PARTIE 3 : LA PERMANENCE POLITIQUE DE LA NOBLESSE SOUS L'EMPIRE ET LA REPUBLIQUE (DE LA NAISSANCE DU SECOND EMPIRE EN 1852 A L'APOGEE DE LA TROISIEME REPUBLIQUE EN 1911)		321
CHAPITRE 1 : LE SOUTIEN DE LA NOBLESSE AU NOUVEAU MAITRE DE LA FRANCE (1848-1870)		323
1.	<i>La noblesse normande et l'expression royaliste</i>	323
1.1.	La noblesse et la représentation politique	323
1.2.	Les royalistes, entre opposition et ralliement	325
1.3.	Rôle de la noblesse normande sur la presse	329
2.	<i>Une noblesse éclatée et peu associée à la nouvelle structure socio-politique</i>	334
2.1.	Une adhésion politique normande en demi-teinte	335
2.2.	Rôle politique de la noblesse impériale normande au Corps Législatif	338
2.3.	Une noblesse impériale essentiellement sénatoriale	340
3.	<i>La noblesse et l'usage politique de la modernité</i>	342
3.1.	Une noblesse exprimant son influence lors de l'essor des chemins de fer	343
3.2.	La noblesse valorise sa sociabilité grâce à ces projets structurants	350
3.3.	La noblesse normande et son utilisation des journaux comme appuis de ses positions	355
CHAPITRE 2 : LA RECONVERSION DE LA NOBLESSE A LA REPUBLIQUE (1870-1902)		359
1.	<i>La noblesse bousculée par la République</i>	359
1.2.	La noblesse en pleine crise politique à l'avènement de la République	360
1.2.	Erosion des effectifs nobles au sein des sociétés savantes, marqueur de la perte d'influence	365
1.3.	Une noblesse provisoirement déclassée au sein de la République	370
2.	<i>La noblesse normande s'adapte localement à l'échec de la restauration monarchique</i>	373
2.1.	Le désinvestissement politique de la noblesse	376
2.2.	Naissance de la société des loisirs, acte d'abandon politique	380
2.3.	Les familles nobles ruinées par l'engouement et l'apparat des courses	381
3.	<i>La Société Savante, dernier refuge de noblesse</i>	386
3.1.	La noblesse et les sociétés savantes, tentative de bilan en 1875	387
3.2.	L'Association Normande, outil de la noblesse pour prendre le contrôle d'une nouvelle province	395
3.3.	La bibliothèque idéale vue par la noblesse comme le moyen d'inscrire dans le patrimoine des ouvrages la valorisant	398
CHAPITRE 3 : UN DIFFICILE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS		404
1.	<i>Disparition des lignages</i>	404
1.1.	L'échec politique expliqué par la raréfaction de la noblesse en Normandie	405
1.2.	Le temps du repli politique mais un investissement social d'avenir	409
1.3.	Les châteaux lieux de démonstration de la domination	412
2.	<i>La transmission du mode de vie noble</i>	417

2.1.	Vulgarisation de la cynégétique	418
2.2.	La noblesse normande et l'apparition de l'animal domestique.....	423
2.3.	Le château, espace noble de luxe embourgeoisé.....	426
3.	<i>Une noblesse désunie économiquement, réduite à l'impuissance politique</i>	431
3.1.	La noblesse normande, fortunée et puissante.....	431
3.2.	La noblesse normande qui lutte contre le déclassement économique et politique 435	
3.3.	L'argent, facteur de domination politique.....	441
CONCLUSION.....		444
TABLE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES :.....		454
TABLE DES MATIERES :.....		457

La Noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

Du comportement socio-politique des membres de
l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la
Nation

SOURCES D'ARCHIVES :

Archives Nationales :

- Ba 35 1 70 : Lettre à M. le directeur général des finances
- Ba 35 1 70 : Discours du lieutenant général à Coutances, 16 mars 1789
- W 294 : Tribunal révolutionnaire, année 1793
- D 29. 29 : Fonds Famille Vassy
- Ba-27, I : *Mémoire lu à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Caen, le 26 mars 1789*
- D XXIX 29 : Lettre du marquis d'Oilliamson au président de l'Assemblée nationale 4 août 1789
- 42 AP 1 à 286 : Papiers Guizot (1815-1874)
- 154 AP : Inventaire du Chartrier du château de Tocqueville
- 222 AP 1 à 4 : Papiers La Bonninière de Beaumont (1801-1849)
- 271 AP 1 à 50 : Papiers Odilon Barrot (1811-1873)
- 359 AP 103 : Correspondance Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre (1805-1821)
- 512 AP : Fonds Miromesnil (1530-1892)
- 512 AP, 67, fonds Bignon (1773-1814)
- 512 AP, 37 à 512 AP, 42 – Fonds Miromesnil
- AP 359, 103 : lettres de Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre à sa belle-fille Charlotte
- AP 359, 61 et 62 : lettres d'Aimé et de Charlotte à leur père et beau-père
- AP 359, 114 : Correspondance diverse, Famille Clermont-Tonnerre
- 359 AP 89 et 90 : lettres de Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre à son père ;
- 359 AP 113 : lettre de Charlotte de Clermont-Tonnerre à la comtesse de Ligniville
- F7 5451, dossier 33442 : Famille de Clermont-Tonnerre (1800-1905)
- F7 3344 : Emigration, 1792-1815, Eure-Gironde
- F7 5068 : Eure, dossier Barrey de Bordigny
- F7 5069 : Eure, dossier Breuilpont de la Popelinière
- F7 5073 : Eure, dossier Derard
- F7 5077 : Eure, dossier Guyot d'Ettalleville
- F7 5078 : Eure, dossier Le Doulx de Melleville
- F7 5080 : Eure, dossier Lieudé de Sepmanville
- F7 5081 : Eure, dossiers Lombellon des Essarts et Martel
- F7 5809 : Lettres de transmission de certificats d'amnistie et accusés de réception, an X, an XI
- C 719 à 907 : Procès-verbaux des séances de la Chambre des députés, projets de lois et résolutions, pièces diverses et lettres (1815-1848)
- C 908 à 969 : Procès-verbaux des séances de l'Assemblée constituante (4 mai 1848-27 mai 1849)
- C 970 à 1026 : Procès-verbaux des séances de l'Assemblée législative (1848-1850)
- C 1165 à 1324 : Élections à la Chambre des députés sous la Monarchie de Juillet (classement départemental) (1815-1848)
- C 1330 à 1335 : Procès-verbal de recensement général des élections à l'Assemblée nationale (classement départemental) (1848)
- L 2611056 : Alexis de Tocqueville

Archives Départementales : (ci-après : AD suivi du nom de département)

Révolution Française

Chouannerie et Contre-Révolution :

AD Calvados F 6567 et AD Calvados F 6387 : Chouannerie

AD Calvados 4 L 79 : District de Falaise, Suspects, détenus et chouannerie

AD Calvados F 1571 : Chouannerie, prisons, évasions, An VIII

AD Calvados M 3278 à M 3305 : Chouannerie, surveillance, An VII-1859

AD Calvados F 5385 : Chouans, à Creully, An VII-An VIII

AD Calvados 1 L 373 à 1 L 377 : District de Caen, Correspondance

AD Calvados 4 L 2 à 4 L 3 : District de Bayeux, Correspondance avec les autorités

AD Calvados 4 L 74 à 4 L 78 : District de Falaise, Correspondance

AD Calvados 4 L 95 à 4 L 99 : District de Lisieux, Correspondance

AD Calvados 4 L 128 et 4 L 129 : District de Pont-l'Evêque, Correspondance

AD Calvados 4 L 136 et 4 L 137 : District de Vire, Correspondance

AD Eure 1M 210 : Correspondance ministérielle relative à des mesures de sûreté générale et au contrôle de l'ordre et de l'esprit public (an VIII-1813)

AD Manche L 63 et L 64 : Procès-verbal de la fédération des gardes nationales, troupes de ligne et maréchaussées du département de la Manche (1790). Procès-verbaux des sessions du conseil général de la Manche (1790, 1791 et 1792)

AD Manche L 70 : Lettres, instructions, directives envoyées par le département dans les districts, les communes et aux administrés (1790-an VIII)

AD Manche L 73 : Sociétés populaires ([1791]-1795), Liste de jurés (31 décembre 1791), Délibérations du directoire du district (1791 et 1795)

AD Manche L 74 : Compte-rendu au peuple et à ses représentants, par les administrateurs du district de Mortain, le comité de surveillance et par Gilles Roussel, de la conduite qu'ils ont tenue envers les personnes qui se sont rassemblées à Caen en 1791, et prévenues de conspiration contre la Révolution" (1793)

AD Seine-Maritime 1 M 140 : Armoiries

AD Seine-Maritime 1 M 174 : Opposants

AD Seine-Maritime 4 M 2698 et 4 M 2699 : Chouannerie, dossiers individuels

Emigration :

AD Calvados 1 Q 409 (Bayeux, Caen, Falaise) et AD Calvados 1 Q. 410 (Lisieux, Pont l'Evêque, Vire) : Pièces ayant servi pour établir les listes des émigrés et l'état de leurs biens

AD Eure 12L 26 à 41 : Liste générale des émigrés et suppléments

AD Eure Q18 et Q19 : Registres des arrêtés du Directoire pour le maintien et la radiation des émigrés sur les listes

AD Eure Q20 : Arrêtés de radiations de la liste des émigrés, an III-an XII

AD Eure Q21 : Table Alphabétique des émigrés radiés

AD Eure Q29 et Q30 : Registres d'enregistrement du serment de fidélité des émigrés rentrés

AD Calvados 1 Q 412 : Certificats de résidence et de non émigration, Actes de naissance des émigrés

AD Calvados 1 L 349 : District de Bayeux, Enregistrement des certificats de résidence délivrés du 29 Frimaire An III au 14 Pluviôse An IV

AD Calvados 1 L 1113 : District de Falaise, Certificats de résidence des prévenus, non prévenus d'émigration, enregistrement des demandes de radiation de la liste des émigrés (An III et An IV)

AD Calvados 1 Q 803 à 1 Q 819 : Séquestre des biens mobiliers : de Adam à Wambez

AD Calvados 1 Q 135 à 1 Q 139 : « Procès Verbaux d'expertise, consistance et estimation classés par commune »

AD Calvados 1 Q 140 à 1 Q 143 : « Procès Verbaux d'expertise, consistance et estimation classés par noms d'émigrés »

AD Calvados 1 L 475 : District de Caen, Enregistrement des titres de créances sur les émigrés

AD Calvados 4 L 108 : District de Lisieux, Surveillance des suspects, certificats de résidence

AD Calvados 4 L 7(131) : District de Pont-l'Evêque, Correspondance relative aux comités de surveillance (An II) et Comités de surveillance, enquête, questionnaires par communes (pluviôse An II)

AD Eure 1M 179 : Emigrés, correspondance et amnisties (an VII-1814)

AD Eure 1M 180 : Emigrés, levées de surveillance (an XIII-1814)

AD Manche L 75 : Adresse des administrateurs aux municipalités et aux citoyens concernant la loi des émigrés (28 mars 1793)

AD Seine-Maritime 6 M 849 à 6 M 857 : Police de l'émigration

AD Seine-MARitime 4 M 2701, 6 M 1182 : Dossiers individuels des émigrés

AD Seine-Maritime 1 M 637-640 : Prêtres émigrés

AD Seine-Maritime 1 M 159 à 1 M 162 : Emigrés, statistiques

Biens nationaux :

AD Calvados 4 L 139 : District de Vire, Surveillance des émigrés

AD Calvados 1 Q 838 : District de Caen ; Biens mobiliers de Seconde Origine

AD Calvados 1 Q. 840 : District de Falaise ; Biens mobiliers de Seconde Origine

AD Calvados 1 Q. 841 : District de Lisieux; Biens mobiliers de Seconde Origine

AD Calvados 1 Q. 842 : District de Pont-l'Evêque ; Biens mobiliers de Seconde Origine

AD Calvados 1 Q. 844 : District de Vire ; Biens mobiliers de Seconde Origine

AD Calvados 1 Q 264 à 1 Q 287 : Vente des biens de seconde origine

AD Calvados 1 Q. 923 : Créances sur les émigrés.

AD Calvados 1 Q. 924 : Extraits des registres des créanciers.

AD Calvados 1 Q. 925 : Registre des noms des créanciers des émigrés.

AD Calvados 1 Q 820 à 1 Q 828 : Successions des biens meubles et immeubles, pétitions, certificats de résidence, mains levées, du séquestre contentieux et correspondance

AD Calvados 1 L 1397 à 1 L. 1405 : District de Vire, Séquestre, Biens Nationaux, émigrés, Avis et délibérations

AD Calvados Z 2423–454 à AD Z 2423-481 : Biens de Seconde Origine, Arrondissement de Vire

AD Calvados 1 Q 1010 à 1 Q 1024 : Dossiers personnels des émigrés

AD Seine-Maritime 4 KP 81-100 : Arrêtés du Préfet, domaines nationaux

AD Seine-Maritime 5 KP 25-32 : Conseil de Préfecture, arrêtés (domaines nationaux)

AD Seine-Maritime 1 M 147 à 1 M 158, 4 M 2702 : Biens nationaux

Dénombrement de population :

AD Calvados Z 2068 : Dénombrement de population, Pont-L'Evêque : sans dates

AD Calvados Z 2071 : Pont-L'Evêque : statistiques générales, sans dates

AD Calvados Z 1366 : Falaise ; Personnel Municipal. Elections et Nominations. (An VIII – 1814)

AD Calvados Z 2406 : Vire ; Elections départementales de l'An IX. Liste des notables.

AD Calvados M 302 : Election des assemblées de cantons du Calvados, résultats en chiffre (An XI)

AD Seine-Maritime 6 M 242 et 6 M 284 : Recensements

Empire

AD Calvados Z 2412 – 213 : Dénombrement de population, Vire : I^{er} Empire

AD Calvados M 6 : Dénombrement nominatif, Lisieux

AD Calvados 1 Q 412 : Registre des serments de fidélité

AD Eure 1M 211-212 : Minutes de lettres préfectorales relatives au contrôle de l'ordre et de l'esprit public dans le département (an VIII-1814)

AD Eure 1M 171 : Statistiques personnelles du département : états nominatifs par arrondissement des plus riches familles, états nominatifs des plus riches héritières (1809-1812)

AD Eure 2M 2 : Liste nominative des préfets, secrétaires généraux, sous-préfets, conseillers de préfectures, maire, adjoints, conseillers généraux et conseillers d'arrondissements

AD Eure 2M 167 à 856 : Maires, adjoints et conseillers municipaux : nominations, procès-verbaux d'installation, prestations de serment, correspondance, démissions, arrêtés et décrets collectifs.

AD Eure 3M 14 : Liste des 600 plus imposés du département, correspondance, états des contribuables (an XI-1811)

AD Eure 6M 897 : Statistique du département de l'Eure par Masson de Saint-Amand, préfet du département

AD Calvados Z 2406 : Vire ; Collège électoral de l'arrondissement de Vire (1800 à 1810), Conseils Municipaux (an VIII – 1816), Conseils Municipaux, Liste des candidats.

AD Calvados Z 2406 : Collège électoral du département du Calvados. Liste des membres (I^{er} Empire)

AD Manche L 78 : Correspondance du département

AD Seine-Maritime 1 M 172 : Affaires politiques, consulat

AD Seine-Maritime 1 M 172, 4 M 2683 : Affaires politiques, Premier Empire

AD Seine-Maritime 3 M 146-149 : Plébiscites, Consulat et Premier Empire

AD Seine-Maritime 3 M 1 : Liste des notables

AD Seine-Maritime 1 M 389 : Noblesse, titres de noblesse

Restauration

AD Calvados Z 2407 : Lettres de Noblesse (1817)

AD Calvados Z 2412 – 214 à AD Z. 2406 – 219 : Dénombrement de population, Vire : 1806 à 1851.

AD Calvados Z 1873 : Dénombrement de population, Lisieux : 1806 à 1886

AD Calvados Z 881 à 883 : Bayeux ; Nomination des Conseillers municipaux, Maires et Adjoints.

AD Calvados Z 1367 à Z 1369 : Falaise, Personnel Municipal. Elections et Nominations. (1815 -1830)

AD Calvados N 2999/12 : Etat représentant la situation financière des communes (1836)

AD Calvados M 1324 : Elections cantonales (1814 à 1824)

AD Calvados P 12689 : Impositions extraordinaires, arrêtés préfectoraux (1818 à 1851)

AD Calvados M 7944 : Industries, enquêtes (1828 à 1829)

AD Calvados M 8069 : Industries, renseignements (1810 à 1832)

AD Calvados M 7934 : Industries, Statistiques (1811 à 1836)

AD Calvados M 8625, M 8628, M 8633 à M 8643, M 8646 à M 8650 et M 8653 : Commerce, statistiques (1804 à 1830)

AD Calvados M 8619, M 8620 et M 8624 : Manufactures (1801 à 1841)

AD Seine-Maritime 1 M 173 à 178 et 4 M 2684 : Affaires politiques, Restauration

AD Seine-Maritime 2 M 10-16 : Prestations de serment

AD Seine-Maritime 1 M 440 : Ordre de Saint-Louis

Milliard des émigrés :

AD Calvados 1 Q 994 : Indemnités aux émigrés et déportés ; Instructions.

AD Calvados 1 Q 998 : Etats des demandes.

AD Calvados 1 Q 1004 : Arrêtés de la commission de liquidation

AD Calvados 1 Q 1005 : Décisions de la commission de liquidation

AD Calvados 1 Q 1006 : Etat des créances liquidées, Etat mensuel de la liquidation, Réclamation pour cause de lésions

AD Calvados 1 Q 1007 à 1 Q 1009 : Dossiers individuels d'indemnisation (pour les ecclésiastiques)

AD Calvados 1 Q 1010 à 1 Q 1027 : Dossiers individuels d'indemnisation (pour les émigrés)

Monarchie de Juillet

AD Calvados Z 906 : Dénombrement de population, Bayeux : 1830 – 1847

AD Calvados M 8612 : Statistique du département du Calvados (1836-1840)

AD Calvados Z 879 : Bayeux, Députés, Conseillers Généraux, Conseillers d'Arrondissement.

AD Calvados Z 884 a 891 : Bayeux ; Nomination des Conseillers municipaux, Maires et Adjoints.

AD Calvados Z 1370 à Z 1375 : Falaise, Personnel Municipal. Elections et Nominations. (1831-1847)

AD Calvados Z 2003 : Pont-l'Evêque ; Personnel Municipal (1830 à 1870)

AD Calvados M 1082 à M 1089 : Elections cantonales (1825 à 1848)

AD Calvados M 371, M 375 à M 377 : Elections départementales (1833 à 1847)

AD Calvados M 8614 : Industries, Statistiques (1846)

AD Seine-Maritime 1 M 369 : Adélaïde (Madame), soeur de Louis-Philippe

AD Seine-Maritime 1 M 179 et 4 M 2685 : Affaires politiques, Monarchie de Juillet

AD Seine-Maritime 1 M 179 : Bonapartistes, Monarchie de Juillet

AD Seine-Maritime 1 M 179, 1 M 211 et 4 M 2685 : Légitimistes

AD Seine-Maritime 2 M 15 à 2 M 21 : prestations de serment politique

Deuxième République

AD Calvados M 2304 : Election du Président de la République (1848)

AD Calvados Z 10 : Bayeux, Listes électorales. Révision annuelle. Renouvellement des Conseils Généraux et d'Arrondissement. Elections Législatives. Extraits de rôles.

AD Calvados Z 907 et AD Z 908 : Dénombrement de population, Bayeux : 1848

AD Calvados Z 1455 : Dénombrement de population, Falaise : 1841 à 1866

AD Calvados Z 896 : Bayeux ; Maires et Adjoints en 1848

AD Calvados Z 1376 : Falaise, Personnel Municipal. Elections et Nominations. (1848)

AD Calvados M 9058 à M 9060 et M 9062 : Manufactures (1843-1932)

AD Seine-Maritime 1 M 180 : Affaires politiques, Deuxième République

AD Seine-Maritime 4 M 2686 : Suspects

Second Empire

AD Calvados M 2976 à M 2980 : Situation politique, morale et matérielle du département (1859-1901)

AD Calvados Z 1357 : Falaise ; Elections à l'Assemblée Nationale de 1848. Plébiscite du 8 mai 1870.

AD Calvados Z 1362 : Falaise ; Elections départementales. (Conseil Général et Conseil d'Arrondissement), 1858-1879

AD Calvados Z 1377 : Falaise, Personnel Municipal. Elections et Nominations. (1849-1856)

AD Calvados Z 1991 : Pont-l'Evêque ; Corps Législatif

AD Calvados N 1939 : Impôts extraordinaires (1858 à 1868)

AD Calvados M 8644 et M 8645 et M 8652 : Industries, affaires générales (1853-1907)

AD Calvados M 2983 : Industries, rapports mensuels (1868-1869)

AD Calvados M 8167 : Industries, réorganisation (correspondance, 1850-1937)

AD Eure 34 S 9 : Raccordement d'Evreux sur la ligne de Paris à Cherbourg

AD Seine-Maritime 1 M 181 et 4 M 2688 à 4 M 2690 : Affaires politiques, Second Empire

AD Seine-Maritime 3 M 223 : Plébiscites

AD Seine-Maritime 4 M 2698 à 4 M 2711 : Second Empire ; surveillance des mouvements

AD Seine-Maritime 1 M 329 : Exposition internationale maritime, voyage de l'empereur

AD Seine-Maritime 4 M 398 : Casino

Troisième République

AD Calvados Z 1142 : Dénombrement de population, Bayeux : 1881

AD Calvados Z 1456 : Dénombrement de population, Falaise : 1876 – 1881

AD Calvados Z 1458 : Dénombrement de population, Falaise : 1886 – 1896

AD Calvados Z 1363 : Falaise ; Elections départementales. (Conseil Général et Conseil d'Arrondissement), 1880-1892

AD Calvados O 2266 : Imposition annuelle, Calvados (1883-1886)

AD Calvados M 8396 : Industries beurrière et fromagère (1873)

AD Eure 1 M 370 : Déplacement préfectoraux (1881 à 1889)

AD Seine-Maritime 1 M 182 à 1 M 185, 4 M 2691 à 4 M 2694 : Affaires politiques, III^{ème} République

AD Seine-Maritime 8 M 513 : Ancienne mutuelle de la Seine-Inférieure et de l'Eure

AD Seine-Maritime 1 M 373 et 1 M 326 : Duc et Duchesse d'Angoulême

AD Seine-Maritime 1 M 164, 1 M 326, 1 M 366 à 1 M 367, 1 M 369, 1 M 327 et 1 M 211 : Duc et Duchesse de Berry

AD Seine-Maritime 1 M 293 et 1 M 182 : Bonapartisme, parti et affaires générales

AD Seine-Maritime 1 M 273 et 1 M 293 : Camelots du roi

AD Seine-Maritime 1 M 372 : Henry Gadeau de Kerville, jubilé scientifique (1926)

Corpus Transversaux :

AD Calvados M 2309 à 2382 , M 2387 et M 2388: Elections législatives (1815-1938)

AD Calvados Z 1018 : Bayeux, Nomination des Conseillers municipaux, Maires et Adjoints (1807-1915)

AD Calvados Z 1835 et Z 1836 : Lisieux ; Elections Législatives (1834 à 1902)

AD Calvados Z 1837 et Z 1838 : Lisieux ; Elections Municipales (1812 à 1892)

AD Calvados M 2878, M 2883, M 2889 et M 2979 : Royalisme et nationalisme

AD Seine-Maritime 4 M 2709 : Royalistes

AD Calvados S 1356 : Commerces, mouvements et ports

AD Eure 6 M 1246 : Statistiques départementales des faillites (1826 à 1851)

AD Manche 3 M 1-78 : Elections politiques

AD Seine-Maritime 6 M 1053 à 6 M 1067 : Administration, grands tableaux de la statistique des préfets

AD Seine-Maritime 3 M 1 à 3 M 145, et 6 M 1182 : Listes d'électeurs, Collèges électoraux

AD Seine-Maritime 3 M 150-208 : Elections législatives

AD Seine-Maritime 3 M 556 à 3 M 1485 : Elections municipales

AD Seine-Maritime 3 M 357 à 3 M 555 : Elections au Conseil Général

AD Seine-Maritime 6 M 1053 à 6 M 1067 : Annuaire départemental

AD Seine-Maritime 1 M 159 à 1 M 162 : Statistiques de police

AD Seine-Maritime 6 M 175 : Bagnoles-de-l'Orne (Orne), bains

AD Seine-Maritime 10. M 354 : Chemin de fer

Sociétés Diverses :

Sociétés savantes :

AD Calvados T 2384

AD Eure 1J 384 : Statuts de la Société Libre d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Eure (1807)

Sociétés agricoles (1854 à 1883) :

AD Calvados M 8341

Sociétés d'encouragements à l'agriculture (1812 à 1840) :

AD Calvados M 8232

Sociétés d'hygiène publique (1862-1932) :

AD Calvados M 4035

Sociétés diverses à Caen :

AD Calvados T 3435

Sociétés Horticoles (1854 à 1883) :

AD Calvados M 8341

Sociétés savantes, Congrès National (1861-1899) :

AD Calvados T 727

Société d'agriculture et de commerce (1812-1879) :

AD Calvados M 8.232 à M 8.239, M 8242, M 8243, M 8349, M 8351

Cercles Saint Jean :

AD Calvados T 3435 : Liste des membres, statuts

Association normande pour le progrès de l'agriculture :

AD Seine-Maritime : 7 M 84

Sociétés hippiques :

AD Seine-Maritime : 4 M 387

Fonds Privés et Informations personnelles :

Série E :

AD Calvados 8E 30150 : Guerpel (de)

AD Calvados 8E 29926 Labbey de Druval

AD Calvados 8E 64476493 : Dupont de la Barre (1825)

AD Calvados 8E 7438375348 : Dupont (1850)

AD Calvados 8E 29943 : Le Forestier de Vendeuvre

AD Calvados 8E 9399 et 8E 9400 : Famille de Toulmon

AD Eure E 2896 : Succession d'Anne Gabriel Henri Bernard de Boulainvilliers (1798 à 1814)

AD Eure E 2903 : Chartrie de Glisolles (1837 à 1875)

AD Eure E 2904 : Chartrier de Glisolles (1834 à 1836)

Série F :

AD Calvados F 5541 : Brunville (Jacques de)

AD Calvados F 7019 : Cauvigny de Vierville

AD Calvados F 1102 : Cauvigny (Jacques de)
AD Calvados F 5149 : Duval (Jean) : Succession
AD Calvados F 7.454 ou F 5.088 ou F 5.255 ou F 5.439 ou F 5.480 : Lechartier
AD Calvados F 6282 : Montmorency (de)
AD Eure 2F 3199 : Familles Bendon et Legrand de Guitry
AD Eure 2F 3200 : Famille Beuzelin
AD Eure 2F 3227 : Famille de Broglie (1870)
AD Eure 2F 3229 : Famille de Brucourt (1753 à An III)
AD Eure 2F 3263 : Famille Choderlos de Laclos (1826)
AD Eure 2F 3265 : Fonds Clément de Barville
AD Eure 2F 3266 : Fonds de Clermont-Tonnerre (1859 à 1871)
AD Eure 2F 3278 : Fonds de Courcy
AD Eure 2F 3280 : Famille Couturier
AD Eure 2F 3335 : Famille du Chapelet
AD Eure 2F 3339 : Famille Ducôté, vente du château de Brécourt
AD Eure 2F 3352 : Famille Duperrier de Boisfranc (1803 à 1823)
AD Eure 2F 3356 : Fonds Charles Dupont de l'Eure (1845 à 1873)
AD Eure 2F 3358 : Profession de foi de Charles Dupont de l'Eure (1869)
AD Eure 2F 3398 : Famille Fontaine
AD Eure 2F 3434 : Famille de Giverville (biens d'émigrés)
AD Eure 2F 3456 : Famille de Guérault, preuves de noblesse (1788-1822)
AD Eure 2F 3461 bis : Louis Guyot d'Etalleville (1813)
AD Eure 2F 3471 : Familles d'Harcourt-Beuvron
AD Eure 2F 3659 : Maison Lemoyne de Bellisle
AD Eure 2F 3695 : Famille Levacher d'Urclé (1817)
AD Eure 2F 3770 : Famille de Nollent (1827)
AD Eure 2F 3803 : Familles Pluchart et de Maupassant (1821 à 1825)
AD Eure 2F 3807 : Famille Poret de Blosseville
AD Eure 2F 3850 : Fonds Jacques Savoye Rollin
AD Eure 2F 3854 : Marquis de Solère (1814)
AD Eure 2F 3897 : Dossier d'autographes de parlementaires de l'Eure
AD Eure 3F 306 : Fonds Guillemare
AD Eure 3F 324 à 3F 339 : Notices biographiques de la collection Guillaume
AD Eure 3F 369/5 : Notes généalogiques sur la famille Vergnette (par Marcel Baudot)
AD Eure 3F 499 : Notes généalogiques sur la famille de Postel

AD Eure 4F 53 : Famille de Langle

AD Eure 5F 90 : Rapport au roi sur l'intérieur du royaume par le duc d'Otrante

AD Manche AT 1 à AT 3580 : Fonds Alexis de Tocqueville

AD Seine-Maritime 2 F 1 à 2 F 407 : Fonds Bardet (démographie à Rouen)

AD Seine-Maritime 28 F 30 : mémoires adressés aux ministres de l'Intérieur. Cahier de Gerville et Rolland de la Platière par Dumesnil, curé de Guerbaville

AD Seine-Maritime 28 F 31 : Eloge funèbre de Monsieur le Marquis de Mortemart, décédé à Paris le 16 février 1823

AD Seine-Maritime 28 F 56 : Notice sur la château de Mesnières sous la Révolution avec « liste des prêtres, des nobles et autres personnes suspectes d'attachement au parti royaliste, incarcérés au château de Mesnières », (notice sur chaque prisonnier). Copie de pièces justificatives. Par Ch. Fourain

AD Seine-Maritime 16 F 31 et 16 F 32, 16 F 56 et 16 F 57 : Fonds Henri de Frondeville – Notices sur les familles normandes de la vicomté d'Auge, d'Orbec et Pont-Audemer

AD Seine-Maritime 16 F 50 à 16 F 52 : Extraits de la recherche de noblesse rédigée par de La Galissonnière (1666-1672)

Série J :

AD Eure 1J 15 : Famille Du Chapelet

AD Eure 1J 159 : Dossier de Nicolas Tragin (dossier de radiation de la liste des émigrés)

AD Eure 1J 178 : Arrêté préfectoral nommant le duc de Clermont-Tonnerre maire de Glissoles (1814)

AD Eure 1J 190 : Généalogie des ducs d'Albufera

AD Eure 1J 205 : Domaine de Cocherel (1856) vendu par famille Crucius de la Croix

AD Eure 1J 220 : Testament de Mme Barbe de Chambray (1813)

AD Eure 1J 240 : Mémoires de Jacques de Chambray (1812), don de Madame de Bérenger, mars 1976

AD Eure 1J 253 : Succession de M. Thulou de la Bectière

AD Eure 1J 281 : Famille Roger de Barrey

AD Eure 1J 295 : Famille Declercq

AD Eure 1J 298 : Fonds Barthélémy Rolland de Chambaudouin

AD Eure 1 J 312 : Documents portants sur la proscription après le coup d'état du 2 décembre 1851

AD Eure 1J 320 : Mémoire du duc de Clermont-Tonnerre contre le prince de Rohan-Rochefort sur le problème d'un canal de flottage sur le domaine de Glissoles (1863)

AD Eure 1J 325 : Tableau généalogique sur la descendance de Charles Henry Leboeuf, comte d'Osmoy (1740 à 1920)

AD Eure 1J 331 : La descendance de Louis de Limoges, marquis de Saint-Saëns (1750 à 1860)

- AD Eure 1J 335 : Correspondance du marquis de Clermont-Tonnerre
- AD Eure 1J 405 : Courrier du Conseil général de la commune de Glisolles à M. de Clermont-Tonnerre
- AD Eure 1J 454 : Majorat de Glisolles, Marquis Aimé Gaspard de Clermont-Tonnerre
- AD Eure 1J 464 : Décret impérial autorisant le marquis de Champigny à maintenir l'activité de son moulin à Normanville sur l'Iton (1854)
- AD Eure 1J 491 : Déclaration du 27 février 1816 par le prévôt du département de l'Eure, le vicomte Vergnette d'Alban
- AD Eure 1J 566 : Demande d'addition de nom : Augustin et Félix Leclerc de Pulligny
- AD Eure 1J 604 : Famille Leclerc de Pulligny (1884)
- AD Eure 1J 629 : Le château du Motel et ses propriétaires (1794 à 1800)
- AD Eure 1J 711 : Actes de la famille Desson de Saint-Aignan (1824 à 1868)
- AD Eure 1J 719 : Famille Méry de Bellegarde (1878)
- AD Eure 1J 720 : Copie d'un registre du domaine de Glisolles (1837 à 1858)
- AD Eure 1J 792 : Actes notariés concernant Jean de Witt
- AD Eure 1J 835 : Famille de Langle (1591 à 1821)
- AD Eure 1J 860 : Notice sur Armand Claude Masson de Saint-Amand
- AD Eure 1J 959 : Notice biographique sur Léonard Thomas de la Marche de Manneville
- AD Eure 1J 1003 : Famille Delangle de la Ville Gaudin (1818 à 1938)
- AD Eure 1J 1014 : Contrat d'assurance de l'usine « de la Motte » par Adolphe Odoard du Hazé (1837)
- AD Eure 1J 1017 : Famille de Sézeville (1730 à 1910)
- AD Eure 10 J 35 : Notes sur le général Turreau de Garambouville
- AD Manche 188 J 18 et 188 J 17 : Fonds du général baron Baillot (1776-1833)
- AD Manche 262 J 91 et 262 J 92: Chartrier de la famille Thère (rente de 1780)
- AD Manche 262 J 460 à 481 : Charles-Emmanuel- Henry, vicomte Dambray (1821 à 1842)
- AD Manche 262 J 995 : Livres apportés à Thères (inventaire)
- AD Manche 262 J 1043 : Bibliothèques de Camilly et de Paris, inventaire et localisation des ouvrages : catalogue, bibliophilie, recherche sur certains ouvrages, correspondance (famille Le Forestier d'Osseville)
- AD Manche 262 J 1104 : Echadou (Orne canton de Messei), rôle de répartition des impositions sur les habitants taillables fait par le maire, M. des Pallières et les officiers municipaux
- AD Manche 262 J 1106 : Eugène Gauquelin des Pallières, décoration pour son dévouement lors de la révolution de 1830 : brevet du roi Louis-Philippe
- AD Manche 282 J 13 : Correspondance famille Godard d'Isigny (1744 à 1829)
- AD Manche 282 J 47 : Procédure entre Thomas Godard de Montaigu et la famille Le Soudier de Saint-Blaise
- AD Manche 330 J 298 à 330 J 335 : Famille Le Chartier de La Varignière

AD Manche 336 J 10 à 336 J 12 : Famille Regnault de Bouttemont (1637 à 1867)

AD Manche 362 J 32 : Actes notariés concernant notamment les familles Varangot, Chardot, Lefevre, Lefournier, Guillot, Legras, Tanqueray, Journeaux, Thézard, Héleine et Joubert à Blainville

AD Seine-Maritime 7 J 6 : Famille de Clères, Créances et créanciers (1787-1807)

AD Seine-Maritime 7 J 62 à 7 J 175 : Famille de Clères (1811-1875)

AD Seine-Maritime 10 J : Chartrier de Bosmelet

AD Seine-Maritime 16 J 329 à 16 J 355 : Chartrier Godard de Belbeuf (don de Mathan), fief de Mesnil-Esnard

AD Seine-Maritime 33 J 109 et 33 J 188 à 33 J 194: Chartrier de Valmont ; Documents concernant la ferme de Valmont (1750 à 1874)

AD Seine-Maritime 33 J 121 à 33 J 123 : Chartrier de Valmont ; documents concernant les Grimaldi-Monaco pendant la Révolution

AD Seine-Maritime 105 J 5 : Marquisat de Quevilly : inventaire du mobilier du château de Quevilly fait en 1843

AD Seine-Maritime 116 J 1 : Chartrier de Maulévrier (1549-1937)

AD Seine-Maritime 129 J 4 : Lots de la succession de Mme de Trie (1794-1808) ; catalogue des livres composant la bibliothèque de M. de Ruffo, son gendre, au château d'Argueil

AD Seine-Maritime 132 J 24 à 132 J 44 : Chartrier de Boishérault ; Benigne Poret de Blosseville et ses successeurs

AD Seine-Maritime 138 J 9 à 138 J 43 : Fonds de Polignac (1780 à 1862)

AD Seine-Maritime 138 J 66 : Cahier de comptes tenus par Charles de Polignac pour la princesse de Clermont-Tonnerre et le comte de Gontant-Biron (1850-1861)

AD Seine-Maritime 164 J 9 : Famille de Houdetot (1844)

AD Seine-Maritime 217 J 1 à 217 J 52 : Baronnie de Mesnières (famille Biencourt)

AD Seine-Maritime 229 J 2 à 229 J 5 : Famille Quentin de Gromard

AD Seine-Maritime 260 J 4 : Famille Hély d'Oissel

AD Seine-Maritime 263 J 22-23 : M. de la Morandière et successeurs (1794 à 1870)

AD Seine-Maritime 307 J 2 à 307 J 17 : Château d'Yville sur Seine (Famille Goujon de Gasville)

BIBLIOGRAPHIE :

BERMOND, Daniel, « Aristocrates et fiers de l'être ! », in *L'Histoire*, n°194, décembre 1995, pp 44-45.

FIGEAC, Michel (dir), *La noblesse de la fin du XVII^e au début du XX^e siècle. Un modèle social ?*, PARIS, Atlantica, 2002, 800 p.

FIGEAC, Michel, *Les noblesses en France : du XVI^{ème} au milieu du XIX^{ème} siècle*, PARIS, Armand Colin, 2013, 416 p.

LABATUT, Jean-Pierre, *Les noblesses européennes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, 184 p.

TEXIER, Alain, *Qu'est-ce que la noblesse ?*, PARIS, Tallandier, 1988, 601 p.

« L'identité nobiliaire: dix siècles de métamorphoses. » *Actes du colloque du Mans de 1988*, LE MANS, Université du Maine, Laboratoire d'Histoire Anthropologique, 1997.

MIQUEL, Pierre, *Les aristos*, PARIS, Albin Michel, 2000.

BATJIN, Nicolas, *Histoire complète de la noblesse de France depuis 1789 jusque vers l'année 1862...*, PARIS, E. Dentu, BRUXELLES, C. Muquardt, 1862.

1. Ouvrages Généraux

DAUMARD, Adeline, « Noblesse et aristocratie en France au XIX^{ème} siècle », in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle*, *Actes du colloque de Rome de 1985*, Ecole française de Rome, 1988.

BARTILLAT, Christian de, *Histoire de la noblesse française*, PARIS, Editions Albin Michel, 1991.

Tome 1: « *De 1789 au Second Empire.* »

Tome 2: « *Du Second Empire à la fin du XX^e siècle* »

BOISNARD, Louis, *La noblesse dans la tourmente*, PARIS, Tallandier, 1992.

BOÜARD, Michel (de) (dir.). *Histoire de la Normandie*, TOULOUSE, Privat, 1987.

BRELOT, Claude-Isabelle, « De la représentation parisienne à la réalité provinciale : aristocratie, noblesse, élites », in *Romantisme*, 4^e trimestre 1990, Numéro spécial sur la noblesse.

BRASSARD, Laurent, *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution : Actes du colloque international de Vizille (10-12 septembre 2008)*, RENNES, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 700 p.

CASALINI, Maria, *Servitù, nobili e borghesi nella firenze del ottocento.*, FIRENZE, Léo S. Olschki, 1997, 284 pages.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, « Le séisme de 1789 », in *L'Histoire*, n°194, décembre 1995, pages 40-41.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *Une histoire des élites 1700-1848*, Mouton, 1975, 376 pages.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *Une histoire des élites en France, du XVI^{ème} siècle au XX^{ème} siècle : l'honneur, le mérite, l'argent*, avec Jean-Marie CONSTANT, Claude DURANDIN et Anne JOUANNA, PARIS, Tallandier, 1991, 478 pages.

DESERT, Gabriel, *La Révolution Française en Normandie*, TOULOUSE, Privat, 1979.

FIETTE, Suzanne, *La noblesse française des lumières à la belle époque*, PARIS, édition Perrin, 1997, 349 pages.

HIGGS, David, *Nobles, Titres, Aristocrates en France après la Révolution : 1800-1870*, PARIS, L.Lévi, 1990, 437 pages.

HIGGS, David, *Nobles in nineteenth century in France : The practice of inegalitarianism.*, BALTIMORE-LONDON, John HOPKINS University Press, 1987, 287 pages.

HUDEMANN, Rainer, *Eliten in Deutschland und Frankreich in 19 und 20. Jahrhundert : Strukturen und bezieungen*. MÜNCHEN, R. Oldenbourg, 1996, 2 vol 324 und 200 pages.

KERHERVE, Jean, *Noblesses de Bretagne, du Moyen Age à nos jours*, publication des actes du colloque de Guingamp, du 22 novembre 1997, préface de J KERHERVE, Presses Universitaires de RENNES, Institut Culturel de Bretagne, 1999, 223 pages.

« L'anoblissement en France : X^{ème}/XVIII^{ème} siècles : Théories et réalités », in *Actes du Colloque de Bordeaux*, 27 novembre 1998, Centre de Recherches sur les origines de l'Europe moderne, Université de Bordeaux III, BORDEAUX, M.S.H.A., 1985, 159 pages.

LEVESQUE, Alfred, *Du droit nobiliaire français au Dix-neuvième siècle*, PARIS, Plon, 1866, 490 pages.

« Les élites fin de siècle : XIX^{ème} et XX^{ème} », in *Actes de la journée d'étude du 31 janvier 1992*, réunis par Sylvie GUILLAUME, TALENCE, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, 1992, 224 pages.

LIEBERSOHN, Harry, *Aristocratic encounters : European travellers and north American Indians.*, CAMBRIDGE, Cambridge University Press, 1999, 179 pages.

LIEVEN, Dominic, *The aristocracy in Europe, 1815-1914*, LONDON-BASINGSTOKE, Macmillan, 1992, 308 pages.

MAYER, Arno, *La persistance de l'Ancien Régime: L'Europe de 1848 à la grande guerre*, PARIS, Flammarion, 1983.

PETITEAU, Natacha et BRELOT, Claude-Isabelle, *Elites et mobilités: la noblesse d'Empire au XIX^{ème} siècle*, PARIS, La boutique de l'Histoire, 1997, 714 pages.

SERMAN, William, *Les officiers français dans la nation. 1848-1914*. PARIS, Aubier, 1982.

SPRING, David, *European landed elites in the 19th century.*, BALTIMORE, John HOPKINS University Press, 1977, 147 pages.

THUILLER, Guy, *La bureaucratie en France, XIX^{ème}-XX^{ème}*, Préface de Jean TULARD, PARIS, Economica, 1987, 737 pages.

TUDESQ, André-Jean, « Les survivances de l'Ancien Régime. La noblesse dans la société française dans la première moitié du XIX^{ème} s », in *Ordres et classes*, Actes du colloque de Saint Cloud, 1967.

TUDESQ, André-Jean, *Les grands notables en France, 1840-1849. Etude historique d'une psychologie sociale*. PARIS, M. Rivière, 1952.

TUDESQ, André-Jean, « L'élargissement de la noblesse en France, dans la première moitié du XIX^{ème} s. », in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du colloque de ROME, 1985.

TULARD, Jean, *Napoléon et la noblesse d'Empire*, PARIS, Tallandier, 2001, 414 pages.

TULARD, Jean, « Le sacre de la noblesse d'Empire. », in *Historia*, n° 653, Mai 2001, Tallandier, pages 34-37.

TULARD, Jean, « Les nouveaux nobles de Napoléon », in *L'Histoire*, n°194, décembre 1995, pages 42-43.

1.1.1. Politique :

ANCEAU, Eric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, RENNES, Presses Universitaires de RENNES, 1999, 419 pages.

ANCEAU, Eric, *Les députés du Second Empire : Prosopographie d'une élite du XIX^{ème} siècle.*, PARIS, H. Champion, 2000, 1018 pages.

ANCEAU, Eric, *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, Le Livre de Poche, références, collection La France contemporaine dirigée par Jean-François Sirinelli, L.G.F., 2002, 256 p.

ANCEAU, Eric, *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Tallandier, 2012, 750 p

BECARUD, J, « Noblesse et représentation parlementaire. Les députés nobles de 1871 à 1968. » , in *La revue de la fédération nationale des sciences politiques*, octobre 1973.

BERGERON, Louis, *Les grands notables du Premier Empire*, PARIS, C.N.R.S., 1978-1986, 170 pages.

BIANCHI, Serge. *Des révoltes aux révolutions : Europe, Russie, Amérique (1770-1802). Essai d'interprétation*. Nouvelle édition, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004, 492 p

BOURREAU, René, *Monarchie et modernité: l'utopie restitutionniste de la noblesse nantaise sous la III^{ème} République*, PARIS, Sorbonne, 1995.

CHALINE, N-J, *Des catholiques normands sous la troisième République. Crises, combats, renouveau*. ROANNE, Horvath, 1985.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, « La noblesse, ministère de l'idéal. », in *Autrement*, Avril 1987, N° spécial de *Noblesse oblige*.

DENIS, M. « Reconquête ou défensive: les stratégies de la noblesse de l'Ouest au XIX^{ème} siècle. », in *Noblesse française, noblesse hongroise XIV^{ème}-XIX^{ème}*.

DU PUY DE CLINCAMPS, P, *Le royalisme*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1967.

GOTTERI, Nicole, *Grands dignitaires, ministres et grands officiers du I^{er} Empire : Autographes et notices biographiques*, PARIS, Nouvelles éditions latines, 1990, 264 pages.

TULARD, Jean, & LENTZ, Thierry, *Dictionnaire des ministres de Napoléon : dictionnaire analytique statistique et comparé des trente deux ministres de Napoléon*, PARIS, Jas Ch, 1999, 221 pages.

« La politisation des campagnes au XIX^{ème} siècle, France, Italie, Espagne, Portugal ». in *Actes du Colloque international organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'École normale supérieure* (Paris), l'Universitat de Girona et l'Università degli studi della Tuscia-Viterbo, Rome, 20-22 février 1997, Rome, École française de Rome, 2000, 376 p.

1.1.2. Les Lieux de pouvoir :

BEAUR, Gérard, *L'immobilier et la Révolution: marché de la pierre et mutations urbaines; 1770-1810*, PARIS, A. Colin, 1994.

BRELOT, Claude-Isabelle, « Noblesse et villes. 1780-1950. », *Acte du colloque de Tours 17-19 Mars 1994*, TOURS, Maison des sciences de la ville, Université de Tours, 1995, 374 pages.

COQUERY, Natacha, *L'espace du pouvoir : De la demeure privée à l'édifice public, Paris 1700-1790*, PARIS, S. Arslan, 2000.

GOUHIER, Pierre, « Vous avez dit somnolente ? , Caen sous la Monarchie de Juillet », in *Etudes Normandes*, vol 4, 1985, pages 56 à 68.

LEVAINVILLE, Jacques, *Caen : notes sur l'évolution de la fonction urbaine*, PARIS, Union des villes et communes de France, Service des Editions, 1923, 278 pages.

LEVAINVILLE, Jacques, *Rouen : étude d'une agglomération urbaine*, PARIS, A Colin, 1913, 418 pages.

MUSSET, Lucien, « Autour du pouvoir ducal normand. », CAEN, in *Annales de Normandie*, 1985.

ROGGIU, François Joseph, *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre*. PARIS, l'Harmattan, 1997.

1.1.3. Economie :

1.1.3.1 Industrie :

BARJOT, Dominique, *L'Économie française au XIX^{ème} siècle*, PARIS, Nathan, 1995, 352 p.

BARJOT, Dominique, & MERGER, Michelle, *Les entreprises et leurs réseaux*, PARIS, Presses universitaires Paris Sorbonne, 1998.

BARJOT, Dominique, *Les patrons du Second Empire* 1- Normandie-Maine-Anjou, Picard-Cénomane, LE MANS, 1991, 256 p.

BARJOT, Dominique, *L'énergie au XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, PARIS, Presse de l'Ecole Normale, 1991, 415 pages.

BARJOT, Dominique, DARD, O, GARRIGUES, J, MUSIEDLAK, D, Anceau, E, (dir.), *Industrie et politique en Europe occidentale et aux Etats-Unis (XIX^e et XX^e siècles)*, PARIS, PUPS, 2006, 480 p.

BARJOT, Dominique, « Le phénomène dynastique à travers les lignées dominantes au Second Empire », in BABELON, J.-P., CHALINE, J.-P., Marseille, J. (dir.), in *Mécénat des dynasties industrielles et commerciales*, Perrin, 2008, p. 33-44.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE, *Archives d'entreprises du XIX^{ème} siècle : Industrie mécanique, industrie textile*. Introduit par Alain Cottureau, Jean-Pierre Daviet, Laurent Thévenot, PARIS, Bibliothèque Nationale, 1989.

CHADEAU, Emmanuel, *L'économie du risque : Les entrepreneurs, 1850-1980*, PARIS, O. Orban, 1988, 327 pages.

CORNUT, P, *Répartition de la fortune privée en France*, PARIS, 1963, 655 pages.

DAUMARD, Adeline, *Les fortunes françaises au XIX^{ème} siècle, Essai sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse, d'après l'enregistrement des déclarations de succession*. PARIS, Mouton, 1973.

DELAFORTRIE, N, MORICE, J, *Les revenus départementaux en 1864 et 1954*, PARIS, 1959, 340 pages.

GAY, Annie, *Pouvoir et argent : les notables dolois au temps de Stendhal*, LONS-LE-SAUNIER, Marque-Maillard, 1988.

GOUJON, Bertrand, « Le grand domaine aristocratique dans le monde rural en France et en Belgique au 19^{ème} siècle : l'exemple de trois propriétés de la famille d'Arenberg (1820-1919) », in *Ruralia*, 2004-14, 28 p.

LA BEDOLLIERE, Emile (de), *Les industriels métiers et professions en France*, PARIS, Janet, 1842, 2 pages et 100 croquis.

LAMBERT-DANSETTE, Jean, *La vie des chefs d'entreprise : 1830-1880*, PARIS, Hachette, 1992, 302 pages.

MAUREPAS, Arnaud (de), *Economie et finances au XIX^{ème} siècle : guide du chercheur*, PARIS, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 1998.

NASSIET, Michel, *Noblesse et pauvreté : La petite noblesse en Bretagne, XV^{ème}/XVIII^{ème} siècles*, RENNES, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1997, 526 pages.

QUERUEL, Olivier, *La vie économique à Vire sous le Second Empire*, CAEN, Université de Caen, maîtrise sous la direction de André Encrevé, 1997, 218 pages.

RICHARD, Guy, *La noblesse d'affaire au XVIII^{ème} siècle*, PARIS, A. Colin, 1997, 166 pages.

THUILLIER, Guy, « Le premier actuaire de France : Duvillard, ; 1755-1832. », PARIS, *Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale*, 1997, 528 pages.

VERLEY, Patrick, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle*. PARIS, Hachette, 1994, 255 pages.

VERNEY-CARRON, Nicole, *Le ruban et l'acier : Les élites économiques de la région stéphanoise au XIX^{ème} (1815-1914)*, SAINT ETIENNE, publication de l'Université de Saint-Etienne, 1999, 448 pages.

1.1.3.2. Patrimoine Foncier :

CRISENOY, Chantal (de), *Propriétaires, fermiers et métayers au XIX^{ème} siècle, les enquêtes décennales*. PARIS, C.N.R.S., Série Economie et sociologie rurale, 2 Vol de 65 pages, 1982.

FIETTE, Suzanne, *Noblesse foncière et notabilité: les Dhervilly-Caffarelli, de la fin de l'Ancien Régime aux débuts de la III^{ème} République*, Thèse dactylographiée, PARIS I, 1989.

GAIN, A, *La Restauration et les biens des émigrés*. NANCY, Société d'impressions topographique, 2 vols, 1928.

HUBSCHER, R, *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais, du milieu du XIX^{ème} siècle à 1914*. ARRAS, Mémoire de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 2 vols, 1980.

LOUTCHISTSKI, Ivan Vassilivitch, *Propriété paysanne et ventes des biens nationaux*. PARIS, sans éditeur, sans date.

POSTEL-VINAY, Gilles, « Les domaines nobles et le recours au crédit. », in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle*., Actes du colloque de Rome, 1985.

POSTEL-VINAY, Gilles, *La terre et l'argent : l'agriculture et le crédit en France du XVIII^{ème} au début du XIX^{ème} siècles*, PARIS, Albin Michel, 1997, 462 pages.

POSTEL-VINAY, Gilles et MORICEAU, Jean-Marie, *Ferme, entreprise, famille : grandes exploitations et changements agricoles : les Chartier, XVII^{ème}-XIX^{ème}*, PARIS, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, 397 pages.

« Propriété et Révolution », *Actes du Colloque de Toulouse*, 1989, Textes réunis par Geneviève Koubi, TOULOUSE, CNRS, Collection Sciences Sociales, 1990, 286 pages.

VALICOURT, Comte de, *La Picardie et ses chasses*. PARIS, Nouvelles éditions de la Toison d'Or, 1947.

VIGIER, Philippe, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine : son évolution des origines du cadastre à la fin du Second Empire*, PARIS, S.E.V.P.E.N., 1963.

VIGREUX, M, *Paysans et notables du Morvan au XIX^{ème} siècle*. CHATEAU-CHINON,, Académie du Morvan, 1987.

1.1.3.3. Finance et Financiers :

BRUGUIERE, Michel, « Finance et noblesse, l'entrée des financiers dans la noblesse d'Empire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 17, juillet-septembre 1970, pp. 664-670.

CONQUET, André, *Napoléon III et les chambres de commerce*, Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, PARIS, 1990.

FAGNIEZ, Gustave, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce*, Sans lieu, ni éditeur, 1898 et 1900.

LACOUR-GAYET, Jacques, *Histoire du commerce*, PARIS, Dunod, 1955, 218 pages.

LEVY-BRUHL, Henri, « La noblesse de France et le commerce à la fin de l'Ancien Régime », in *Revue d'Histoire moderne*, mai-juillet 1933, PARIS, librairie Félix Alcan, Presses universitaires de France, 1933

LEVASSEUR, Emile, *Histoire du commerce de la France*, PARIS, A-Rousseau, 1911, 601 pages.

PLESSIS, Alain, « Nobles et actionnaires de la Banque de France, de 1800 à 1914. », in *Les noblesses européennes au XIX^{ème} siècle*, Actes du colloque de Rome, 1985.

1.1.4. Culture :

BABELON, Jean-Pierre, *Le château en France*, PARIS, 1986, page 11

BRELOT, Claude-Isabelle, « Le château au XIX^{ème} siècle : les reconversions symboliques d'un château sans pouvoir » dans *Château et pouvoir*, Bordeaux, Centre de recherches sur les origines de la civilisation de l'Europe moderne et contemporaine/Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3/Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans/Université du Mans, 1996, pp. 193-201.

RIALLAND, Olivier, *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France. Paysage évanescent, patrimoine naissant*, Thèse de doctorat de géographie sous la direction de Jean Renard, Université de Nantes, 708 f°

SAINT-MARTIN, Monique (de), *L'espace de la noblesse*, Paris, Métailié, 1993, 326 p.

2. Dictionnaires :

2.1. Références nationales :

BERGERON, Louis, et CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *Les « masses de granite » : Cent mille notables du I^{er} Empire*, PARIS, éditions de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1979, 122 pages.

BODINIER, Gilbert, *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance. 1776-1783*. VINCENNES, S.H.A.T., 1982.

BRELOT, Claude-Isabelle, « *Les grands notables du I^{er} Empire*. », PARIS, C.N.R.S., 1979, 181 pages. Sous la direction de Louis BERGERON.

CHAIX D'EST-ANGE, Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^{ème}*, PARIS, éditions Vendôme, 1983, 11 vol, des lettres A à H.

DIEUDONNAT, Pierre-Marie, *Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence*. PARIS, Sédopols, 1982.

FAVRE-LEJEUNE, Christine, *Les secrétaires du roi de la Grande Chancellerie de France : dictionnaire biographique et généalogique, 1672-1789*. PARIS, Sédopols, 2 vols, 1.318 pages.

HOZIER, *Tables de la noblesse française constituée grâce à l'enquête de 1666*, PARIS, 1832. Publication partielle de l'*Armorial Général de France*, conservé à la Bibliothèque Nationale de France.

AUBERT DE LA CHENAYE DESBOIS, François Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse de la France*, PARIS, Berger-Levrault, en 10 volumes, 1863-1876.

LAMARQUE, Philippe, *L'héraldique napoléonienne*, SAINT-JORIOZ, éditions du Gui, 1999, 2 vols, 58 p.

SEREVILLE, Henri (de), et SAINT-SIMON, François (de), *Dictionnaire de la noblesse*, PARIS, 1975.

TULARD, Jean, *Dictionnaire napoléon*, PARIS, Fayard, 1999, 2 vol. 977 & 1000 pages.

TULARD, Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, PARIS, Fayard, 1995, 1347 pages.

VALETTE, Régis, *Catalogue de la noblesse de France*, PARIS, Robert Laffont, 2002, 413 p.

2.2. Références normandes :

ARUNDEL de CONDE, Gérard, *Anoblissement, maintenues et réhabilitations en Normandie*. (1598-1790), PARIS, 1981.

AVRIL de BUREY, Robert Auguste Louis, *Les archives héraldiques d'Evreux contenant la nomenclature détaillée et les armoiries des comtes, évêques, seigneurs, maisons nobles, familles de haute bourgeoisie et corporations de la dite ville, depuis le commencement du Moyen Age jusqu'à la fin du Second Empire*, EVREUX, Ch. Hérissé, 1890, 376 p.

CHEVILLARD, Jacques-Louis, *Nobiliaire de Normandie*, PARIS, Chevillard, 1720, 27 planches.

DESERT, G, BOIVIN, M, DUPRE, P, GARNIER, B, QUELLIEN, J, *Atlas historique et statistique de la Normandie Occidentale à l'époque contemporaine*, CAEN, CRHQ, Editions du Lys, 1994, 167 pages.

VITON DE SAINT-ALLAIS, Nicolas, *Nobiliaire de Normandie*, CAEN, 1760, 160 p.

VITON DE SAINT-ALLAIS, Nicolas, *Nobiliaire Universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, PARIS, Bachelin-Deflorenne, 17 tomes, 1873. Édition constituée avec le concours de MM. de COURCELLES, de L'ESPINES, de SAINT-PONS.

LA ROQUE, Louis (de) & BARTHELEMY, Édouard, *Catalogue des gentilshommes de Normandie*, PARIS, E.Dentu, A.Aubry, 1864, in 8°, 124 pages.

L'ESTOURMY, Pierre, *La recherche de noblesse dans la généralité de Rouen en 1666*, ROUEN, Saint-Pois, 1899, 668 pages.

MAGNY, Édouard (de), *Nobiliaire de Normandie*, PARIS, Aubry, 1862, 550 pages.

MERIEL, Amédée, *Gentilshommes et fiefs du bailliage de Falaise en 1789 : assemblée de l'ordre de la noblesse*, BELLEME, imprimerie. Ginoux, 1882.

O'GILREY, Gabriel, *Nobiliaire de Normandie*, ROUEN, 1864.

TESSON, Alfred (de), *La noblesse de l'Avranchin (élection d'Avranches et de Mortain) d'après les recherches officielles*, AVRANCHES, impr. J. Durand, 1901, 64 pages.

WOELMONT de BRUMAGNE, Henri (Baron de), « Essai de Nomenclature des familles nobles subsistantes en Normandie. », *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, N°27, LISIEUX, 1930, 145 pages.

WOOD, J-B, *The nobility of the election of Bayeux.(1463-1666)*, PRINCETON, Princeton University Press, 1980, 220 pages.

3. Ouvrages Régionaux

BOISNARD, Louis, *La noblesse en Touraine, de Louis XVI à Mac-Mahon*, Thèse PARIS X, 1988.

BOISNARD, Luc, « Rémanence et mondanités, la noblesse malouine de 1846 à 1914. » in *Actes de la journée d'étude tenue à Guingamp le 22 novembre 1997*, RENNES, Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1999, pages 211 à 223.

BOURDIEU, Pierre, *la notabilité en Ariège (1814-1830)*, NIMES, C. Lacour, 1999, 136 pages.

BRELOT, Claude-Isabelle, *La noblesse réinventée: nobles de Franche-Comté, 1814-1870*, PARIS, Belles Lettres, 1992, 1242 pages.

DAUMARD, Adeline, « Noblesse parisienne et civilisation bourgeoise au XIX^{ème} siècle. », in *Actes du Colloque de Tours*, 1994.

FIGEAC, Michel, *Destins de la noblesse bordelaise, 1770-1830*, TALENCE, Fédération Historique du Sud-Ouest, Maison de l'Archéologie, Université de Bordeaux III, 1996, 989 pages.

FOURNEE, Jean, *Etudes sur la noblesse rurale du Cotentin et du bocage normand*, PARIS, 1954, 157 pages.

GUILLET, François, *Naissance de la Normandie, genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, CAEN, Annales de Normandie et Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2000, 583 pages.

KERHERVE, Jean, « Noblesse de Bretagne : Du Moyen Age à nos jours. », *Actes de la journée d'étude tenue à Guingamp le 22 novembre 1997*, RENNES, Presses Universitaires de Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1999, 223 pages.

LAUNAY, Marcel, *De la noblesse nantaise au XIX^{ème} siècle*, NANTES, Ouest Edition, Université permanente de Nantes, 2001.

LEFEBVRE, Charles, *Les paysans du Nord dans la Révolution française*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1972.

MARREAUD, Mathieu et CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *La noblesse de Paris au XVIII^{ème}*, PARIS, Seuil, 2000, 571 pages.

WISCART, Jean-Marie, *La noblesse de la Somme au XIX^{ème} siècle, des lendemains de la Révolution à Jules Ferry*, Thèse, PARIS I, 1990, 2 Vols.

3.1. Normandie

3.1.1. Aspect socio-politiques :

BERTIER, R P G (de), « Ferdinand de Bertier, préfet du Calvados », *bulletin de la société des antiquaires de Normandie*, tome LIV, pp 193 à 261, tome LV, pp 191 à 260, tome LVI, pp 359 à 413, tome LVII, pages 61 à 144.

BIARD, Michel, « Jean-Baptiste Lecarpentier, représentant du peuple délégué par la Convention nationale dans le département de la Manche et autres environnants », *Annales historiques de la Révolution française*, 328, avril-juin 2002, p. 242-244.

CHALINE, Jean-Pierre, « Sociétés savantes et académies de province en France dans la première moitié du XIX^{ème} siècle », in *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne, et en Suisse (1750-1850)*, sous la direction de Etienne François, GÖTTINGEN-PARIS, Travaux et mémoires de la mission historique française en Allemagne, éditions Recherches sur les civilisations, 1986, pages 169-179.

COHEN, Alain, « Les procès des anciens intendants durant la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 356 | avril-juin 2009, pp 29-56.

DESERT, Gabriel, « Le corps électoral du Calvados, 1820-1847 », *Annales de Normandie*, 1960, pages 265 à 278.

DESERT, Gabriel, *Alphabétisation et scolarisation dans le Grand Ouest au XIX^{ème} siècle*, CAEN, Centre de Recherches d'Histoire Quantitative, Centre National de la Recherche Scientifique, novembre 1979, 71 pages.

DESERT, Gabriel, « Le remplacement dans le Calvados sous l'Empire et les monarchies censitaires », *RHES*, 1965, n°1, pages 66 à 85.

Dictionnaire biographique illustré, Calvados et Manche, Collection des dictionnaires biographiques illustrés départementaux, PARIS, éditions Flammarion, 1909, 2^e édition, 1216 pages.

GAUTIER, Ernest, « Les préfets du Calvados sous le Consulat et l'Empire », in Académie des Sciences, Art et Belles-Lettres de Caen, Mémoire de 1942, CAEN, pages 430 à 469.

GODARD DE BELBEUF, Antoine Louis Pierre Joseph, *De la noblesse française en 1861/ par un maire de village*, PARIS, imprimerie. Ch Lahure et Cie, à la suite de *L'histoire des grands panetiers de Normandie*, 1861, 48 pages.

GUILLEMAIN, Alain, « Aristocrates, propriétaires et diplômés. La lutte pour le pouvoir local dans le département de la Manche (1830-1875) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°42, Avril 1982, pages 33 à 66.

GRUBB, Alan, *The politics of pessimism : Albert de Broglie and conservative politics in the early third republic*, NEWARK, University of Delaware Press, 1996, 420 pages.

GUILLEMIN, Alain, « Les notables et la formation de l'identité départementale, Le conseil général de la Manche au XIX^{ème} siècle. » in *Etudes Normandes*, vol 4, 1985, pages 69 à 83.

JOUANNE, R, « Les émeutes paysannes au pays bas-normand (24-28 juillet 1789) » in *Le Pays Bas-Normand*, 1957, pp. 2-85.

LA SICOTIERE, Léon (de), *Louis de Frotté et les insurrections normandes, 1793-1832*, Paris, Plon, 1889, 3 vol.

LEMARCHAND, G, « Une contre-révolution impossible : le Pays de Caux face à la Basse-Normandie (1793-1800) » in *Les Résistances à la Révolution, Actes du Colloque de Rennes*, Paris, Imago, 1987.

LETHUILLIER, Jean, *Le Calvados dans la Révolution*, Condé-sur-Noireau, Corlet, 1990, 438 p.

MARLOT, F, *La fin de l'Ancien Régime et le début de la Révolution dans la généralité de Caen, 1787-1790*, PARIS, Société de l'Histoire de la Révolution Française, 1913.

MENARD, Jean-Louis, *Jean-Baptiste Lecarpentier, représentant du peuple délégué par la Convention nationale dans le département de la Manche et autres environnants*, préface de Cl.Mazauric, BRICQUEBOSCQ, éd. des champs, 2001, 224 p.

PARIS, Bertrand, « Registre des gardes nobles de la chambre des comptes de Normandie », *Société Parisienne d'Histoire et d'Archéologie Normande*, 1995, 155 pages.

PINSON, Gérard. Les notables des villes du Calvados au milieu du XIX^{ème} siècle. Mémoire de DEA, Université de Caen, 1986.

PINSON, Gérard, « Notabilité et sociétés savantes dans les villes du Calvados, 1832-1914. », *Actes du 111^e congrès des sociétés savantes, histoire moderne et contemporaine, T1, fascicule 1*, POITIERS, 1986, pages 403 à 413.

PINSON, Gérard, « L'Association Normande au XIX^{ème} siècle, réussite et déclin d'un modèle de société savante », », Recueil d'études offertes à Gabriel Désert, in *Cahier des Annales de Normandie*, n°24, CAEN, 1992, pages 43 à 65.

POUESSEL, Jean, « Chouans et chouannerie dans la Manche (1797-1801) », in *Annales de Normandie*, 36^e année, n°3, 1986, pp. 235-252.

QUELLIEN, Jean, « A propos de la géographie de la Chouannerie en Basse-Normandie », in *Annales de Normandie*, 39^e année, n°3, 1989, pp. 235-243.

QUELLIEN, Jean, « Le corps électoral de la Manche, à la fin de la Restauration », in *Annales de Normandie*, 24^e année, n°2, 1974, pp. 173-203.

ROCHE, D, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux. 1680-1789*. PARIS - LA HAYE, Mouton, 2 vol, 1978.

VERRON, Guy, « Le goût de l'Histoire et le développement des recherches érudites en Normandie au début du XIX^{ème} siècle », Recueil d'études offertes à Gabriel Désert, in *Cahier des Annales de Normandie*, n°24, CAEN, 1992, pages 33 à 42.

VIDALENC, Jean, *Les boursiers au collège royal de Rouen de 1814 à 1848*, ROUEN, C.R.D.P., 1973.

Affaire de COUVRIGNY : réquisitoire de l'Avocat général (Cour d'Assises du Calvados – Audiences des 12 et 13 Janvier 1912).- CAEN : Imprimerie ADELIN - G. POISSON et Cie, successeurs, 16 rue Froide, 1912. Page 3.

3.1.2. Economie :

3.1.2.1. Industrie :

BARJOT, Dominique, *Les Entrepreneurs de Normandie, du Maine et de l'Anjou à l'époque du Second Empire*, CAEN, Le château, Logis des gouverneurs, 1988, 254 pages.

BARJOT, Dominique, « Un patronat sans dynastie ? Le patronat normand vers 1860 », in BOEHLER, J.M., LEBEAU, C., VOGLER, B., in *Les élites régionales (VIIe-XXe siècle). Construction de soi-même et service de l'autre*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, p. 101-120.

BARJOT, Dominique, « Le patronat bas-normand à l'époque du Second Empire », in *Bulletin de la société Historique & de l'Orne*, 1994, Tome CXII, Bull. n° 3-4, p. 97-108.

BEAUFILS, Vincent, « Trop riches, trop tôt ; Les Normands s'étaient assoupis sur leur herbe tendre et leurs industries lourdes », in *L'EXPANSION*, n° 216, 20 mai-2 juin 1983, PARIS, pages 101 à 133.

BOURDIN, Gérard, « Le patronat des usines textile flériennes, 1860-1914. », FLERS, in *Société historique et archéologique de l'Orne*, 1988.

« Colbert et le développement économique en Basse-Normandie », in *Bulletin des Antiquaires de Normandie*, tome XLI, pages 41 à 137.

BRUNET, Pierre et DESERT, Gabriel, *Les foires agricoles en Basse-Normandie*, Les Carnets d'ici, Caen, éditions du CRÉCET, 2000, 72 p

« Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 1970. », « Le textile en Normandie. », Rouen, 1975, par la *Société libre d'émulation de la Seine Maritime*, voir CHALINE, Jean « Le patronat. », et, DUBUC, Alain, « L'industrie pendant la Révolution et l'Empire. »

GAILLARDON, Charles, « L'industrie en Normandie au moment de la convocation des Etats Généraux de 1789 », in *Revue de Cherbourg*, 1908-1909, pages 22 à 23.

« Industries et fabriques : bonnets et bonneteries de Falaise, Potiers d'art : épis et poinçons, fondeurs de cloches, Fabrique de talons Louis XV à Lisieux, La fromagerie de Saint Maclou », extraits de *La Revue Illustrée du Calvados*, mars 1913.

LAIR, Pierre Aimé, « Rapport fait à la Société d'agriculture et de commerce de Caen sur les troupeaux Mérinos de M. le Comte de Polignac dans le département du Calvados » in *Mémoires de la Société d'Agriculture et de commerce de Caen*, 1817, 4 p.

« Le département du Calvados à l'exposition universelle de Paris en 1855. Rapports sur les industries et fabricants du Calvados », in *Annuaire Administratif du Calvados*, année 1856, CAEN, 1857, 409 pages.

LEMENOREL, Alain, « Pourquoi la Basse-Normandie s'est-elle désindustrialisée au XIX^{ème} siècle ? », in *L'information historique*, 1985, n°47, pages 183 à 192.

LEMENOREL, Alain, « L'impossible Révolution Industrielle ? Economie et sociologie minière en Basse-Normandie, 1800-1914 », CAEN, in *Annales de Normandie*, 1988, 478 pages.

LEMENOREL, Alain, *Le cadastre, source d'histoire industrielle : l'exemple de la Basse-Normandie*. CAEN, 1990.

LENHOF, Jean-Louis, « Famille et stratégie industrielle : le cas des patrons ornaïs sous le Second Empire » In *Familles de pouvoir, pouvoirs des familles, actes du colloque international organisé à l'Université de Toulouse-Le Mirail les 5, 6 et 7 octobre 2000*. TOULOUSE, Méridiennes, 2005, p. 817-834.

LENHOF, Jean-Louis, « Alençon en 1857 : apogée d'un modèle industriel et social », in *De part et d'autre de la Normandie médiévale, recueil d'études en hommage à François Neveux*. CAEN, Musée de Normandie / Annales de Normandie (2009) p. 227-246.

LETHUILLIER, Jean, « Falaise hors du réseau ferré, 1846-1867 », in *Annales de Normandie*, 49^e année, n°1, 1999, pp. 39-73.

« Les industriels, propriétaires et commerçants de l'arrondissement virois », in *Annuaire virois*, VIRE, 1865, pages 140 à 274.

MAGNEVILLE, Henry (de), « Rapport à la Société d'agriculture de Caen, sur la culture des Collections de pommes de terre données par la Société centrale d'agriculture et sur les

différentes variétés du pays », (expériences faites à Lébisey), *Mémoires de la Société d'agriculture de Caen*, s.d., 20p.

MANNEHEU, Agnès, L'élevage des chevaux de travail dans l'Orne au XIX^{ème} siècle (1815-1900), Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, sous la direction de Dominique Barjot et Jean-Luc Mayaud, École nationale des chartes, Paris, 2 volumes, 479 f° + annexes

Ministère de la guerre, Comité consultatif d'Action Economique de la 3^e Région, Sous-Comité du Calvados, *Enquête sur la situation des industries dans le département du Calvados*, Vol 1, Caen, H. Delesques, 1918, 368 pages.

PATTU, Jacques Pierre Guillaume, « Observations sur la mine de Littry », communiquées à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, dans la séance publique du 26 juillet 1821 par M. Pattu, membre résident, 8p.

PERROT, Jean-Claude. « Anciens ouvrages d'économie et de démographie concernant la Normandie » in *Annales de Normandie*, mai 1959.

Rencontres historiques et archéologiques de l'Orne, MARTIN, Jean-Claude, « Autour du Consulat et de l'Empire. », *Actes des Rencontres historiques et archéologiques de l'Orne*, Alençon le 9 Octobre 1999, ALENCON, Société Historique et Archéologique de l'Orne, 2000, 236 pages.

« Révolution et mouvements révolutionnaires en Normandie. », in *Hors-série de Recueil de l'association des amis du vieux Havres*, 1990, voir, BILICI, Franck, « L'industrie papetière sous la révolution en Haute-Normandie. », BODINIER, « La noblesse et les biens nationaux dans le département de l'Eure. », et CHALINE, Olivier, « Survivre en révolution : la noblesse rouennaise entre prison et exil. ».

RICHARD, G, « Du moulin banal au tissage mécanique: la noblesse dans l'industrie textile en Haute-Normandie, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. », in *Revue d'histoire économique et sociale*, 1968, n°3.

ROCHART, Thierry, *Industrie bas-normande*, CAEN, INSEE, 1998.

VERDIER, Nicolas, *Penser le territoire au XIX^{ème} siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. Thèse de doctorat en histoire et civilisation sous la direction de Bernard Lepetit puis Jacques Revel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 609 f°

VIDALENC, Jean, « L'industrie dans les départements normands à la fin du premier Empire », *Annales de Normandie*, 1957, pages 281 à 308.

3.1.2.2. Patrimoine Foncier :

BAUDOT, Marcel, « L'enquête de 1813 sur l'élevage en Normandie. », STRASBOURG, in *Actes du congrès national des sociétés savantes*, 1967, 17 pages.

BOULOISEAU, Marc, *Le séquestre et la vente des biens des émigrés dans le district de Rouen (1792/An X)*, PARIS, Lavergne, 1937, 379 pages.

DESERT, Gabriel, *Une société rurale au XIX^{ème} siècle : Les paysans du Calvados. 1815-1895*, CAEN, Thèse 3^e cycle, 3 vol, 1975.

ELHAÏ, Henri, « Recherches sur la propriété foncière des citadins en Haute-Normandie », in *Mémoires et documents*, Tome X, fascicule 3, éditions du CNRS, Centre de Recherches et Documentation Cartographiques et Géographiques, 1965, 96 pages.

FOURNEE, Jean, Docteur, *Etudes sur la noblesse rurales du Cotentin et du bocage normand*, PARIS, 1954, 150 pages.

GUILLEMIN, Alain, « Rentes, famille, innovations, contribution à la sociologie du grand domaine noble au XIX^{ème} », in *Annales ESC*, janvier-Février 1985.

GUILLEMIN, Alain, *Le pouvoir de l'innovation. Les notables de la Manche et le développement de l'agriculture (1830-1875)*, Thèse de 3^e cycle, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1980.

GUILLEMIN, Alain, « Patrimoine foncier et pouvoir nobiliaire : la noblesse de la Manche sous la monarchie censitaire. », in *Etudes rurales*, n°63-64, Juillet Décembre 1976, pages 117 à 140.

Le Couvert : deux siècles d'histoire industrielle en Basse-Normandie. CAEN, CRECET, 1998.

« Les Normands et le fisc », *Actes du XXIX^{ème} congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie*, Elboeuf-sur-Seine, 20-23 octobre 1994, ELBOEUF, 1996, 264 pages.

MARTEAU, Marcel, « Le cadastre expliqué aux instituteurs de province », in *Supplément aux Annales de Normandie*, CAEN, 1955.

MICHEL, E, *Etudes statistiques, économiques, sociales, financières et agricole*, PARIS, Berger-Levrault, 3 vol :

- *Monographie d'un canton type : Bayeux*, 1911, 288 pages.
- *Les habitants*, 1910, 480 pages.
- *La propriété*, 1908, 344 pages.

ROSTAND, A, « La société d'agriculture de la généralité de Caen (1762/1790) », in *Bulletins de la Société des antiquaires de Normandie*, CAEN, 1929, Tome XXXVII, page 301 et suivantes.

TESSON, Alfred de, *L'émigration dans l'Avranchin : Les nobles, les possesseurs de fiefs et les députés à particules du Tiers Etat en 1789*, AVRANCHES, imprimerie. J. Durand, 1902, 132 pages.

VAISSIERES, P (de), *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France*. PARIS, 1904.

VIDALENC, Jean, *Les émigrés français, 1789-1825*. CAEN, Publications de la faculté de Lettres et Sciences Humaines de Caen, 1963, 472 p.

VIGNET, André, « Le cadastre dans le département du Calvados », Supplément aux *Annales de Normandie*, CAEN, 1956.

WEIL, Sébastien, *La propriété et l'exploitation foncière à Camembert : du plan terrier au cadastre napoléonien de 1750 à 1830*. CAEN, Université de Caen, 2000.

3.1.2.3. Finances et financiers :

BRUNETOT, *Tableau général du commerce et maritime des départemens (sic), la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, l'Orne et la Manche, substitués à la ci-devant Province de Normandie*, ROUEN, 1802, 300 pages.

CLOGENSON, G, « Le baron J.Mercier (1776-1858). », in *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, n°80, 1962.

DARGAUD, Marius, « Le crédit et la banque à Alençon de 1815 à nos jours. », in *Société historique et archéologique de l'Orne*, 1965, t 83, pages 137 à 160.

1966, t 84, pages 175 à 225.

1968, t 86, pages 153 à 179.

1971, t 89, pages 106 à 124.

CONCATO, Francis, *La chambre et le fabrique : histoire de la Chambre de commerce d'Elbeuf de 1861 à 1914*. Elbeuf, Chambre de commerce et d'industrie d'Elbeuf, 2001, 422 pages.

CONCATO, Francis, *De la Chambre consultative à la Chambre de commerce d'Elbeuf, 1801/1861*, ELBEUF, Chambre de commerce et d'industrie d'Elbeuf, 1991, 155 pages.

DELECLUSE, Jacques, *Les consuls de Rouen, marchands d'hier, entrepreneurs d'aujourd'hui : histoire de la Chambre de commerce et d'Industrie de Rouen, des origines à nos jours*, ROUEN, édition du P'tit Normand, 1985, 414 pages.

GALLARDO, Guy, « Bateaux et métiers de la pêche en Basse-Normandie », in *Inventaire Général des monuments et des richesses artistiques de la France, Service Régional de Basse-Normandie, Centre régional de culture ethnologique et technique de Basse-Normandie, CAEN, CRECET, L'inventaire, 1996, 80 pages*.

LEMENOREL, Alain, « La banque et la province : la faillite du comptoir d'escompte de Bayeux. 1853-1869. », in *Revue Historique*, PARIS, 1988, pages 470 à 492.

PLESSIS, Alain, et LESCURE, Michel, *Banques locales et régionales en France au XIX^{ème} siècle*, PARIS, Albin Michel, 1999, 342 pages.

PINSON, Gérard, « Chambres de Commerce et notabilité dans le Calvados : 1848-1908 », in *Annales de Normandie*, pages 197 à 213.

VIVIER, Etienne, *La Société d'agriculture et de commerce de Caen, entre 1801 et 1850*, CAEN, Université de Caen, Mémoire de Maîtrise sous la direction de D. Barjot, 1995, 169 pages.

WALLON, Henri, *La chambre de commerce de la Province de Normandie, 1703/1791*, ROUEN, Cagniard, 1903, 395 pages.

3.1.3. Marqueurs sociaux :

BARDET, Jean-Pierre, *Rouen au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les mutations d'un espace social*, PARIS, SEDES, 1983, 450 pages.

BODIN, Pierre, *Les Litres seigneuriales en Normandie*, Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Gouhier, Caen, 1993, 103 p.

BUFFIERES, Michel (de) et DELARUE, Jean-Jacques « Trésor de la Renaissance - L'église de Tillières-sur-Avre », FG Editions 2015, 67 p.

DU MESNIL, Clément Edmond, (Révérend), *Mémoires généalogiques sur la maison Le Révérend, sieur de BASLY, BOUGY, CALIX, La Comté, SOLIERS, marquis de CALONGES, et du MESNIL en Basse-Normandie, d'après les documents authentiques*, PARIS, 1882.

D'ARMAGNAC Del CER, Louis, *Les vieux noms de la France de l'Ouest*, PARIS, 1955.

DRUAIS, Carole, *Les châteaux dans le Nord-Est de l'Eure de la Révolution au début du XIX^{ème} siècle*. ROUEN, Mémoire de maîtrise, sous la direction d'Alain BECCHIA, 2004, 115 et 128 pages.

ELHAÏ, Henri, « Recherches sur la propriété foncière des citadins en Haute-Normandie », in *Mémoires et documents*, Tome X, fascicule 3, éditions du CNRS, Centre de Recherches et Documentation Cartographiques et Géographiques, 1965, 96 p.

GOURBIN, Bernard, *Les inconnus célèbres de Normandie*, PARIS, Albin Michel, 1995, 320 pages.

GOUESSE, J-M et B, « Les visites archidiaconales de Coutances (XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles) » in *Cahiers Léopold Delisle*, t XIII, fasc. 3-4, juillet/décembre 1964.

LAINE, Pierre, « Généalogie de la maison GOUHIER en Normandie. », PARIS, Lainé, 1847, 36 pages, Tome X des *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*.

LA VARENDE, *Les Broglie*, PARIS, Fasquelle éditeurs, 1950, 85 pages.

LA ROQUE, Gille-André (de), *Histoire et généalogie de la maison Harcourt*, PARIS, 1962.

LECOUTURIER, Yves, *Nés en Normandie*, CONDE-SUR-NOIREAU, éditions Charles Corlet, 1997, 140 pages.

LE HERICHER, E, *Etymologie familiales*, AVRANCHES, éditions Lebel, 1881.

LENHOF Jean-Louis, « Industrie et société en Alençon, 1800-1820 », *In : Autour du Consulat et de l'Empire : actes des rencontres historiques et archéologiques de l'Orne tenues à Alençon le 9 octobre 1999*. ALENÇON : Société historique et archéologique de l'Orne, 2000, p. 155-181.

LENHOF, Jean-Louis, « Régates et navigation de plaisance en Baie de Seine au XIX^{ème} siècle », Dominique Barjot, Eric Anceau, Nicolas Stoskopf, *in Morny et l'invention de Deauville*, PARIS, Armand Colin, 2010, p. 365-390.

LIESVILLE, Albert (de), LONLAY, Eugène de, *Sources chaudes de Normandie : guide du voyageur à Bagnoles-les-Eaux*, Caen, 1851, 89 pages.

MIQUEL-REGNAULD, Manöelle, *La Normandie et les femmes célèbres*, CONDE-SUR-NOIREAU, éditions Charles Corlet, 1999.

MONS, Rodolphe (de), « Les de MONS seigneurs de Joganville, Varreville, Carantilly et Saint Louët. Etude généalogique et évolution d'une famille du Bessin et du Cotentin du XIII^{ème} au XX^{ème}. », publication multigraphiée, *Société d'archéologie et d'histoire de la Manche*, 1984, 249 pages.

« Nomenclature des hommes illustres », *in Annuaire du Calvados*, CAEN, 1851.

VULPIAN, Frédéric (de), « Le Grand Chef ou Histoire du marquis Jacques de CHAMBRAY et de son équipage, 1828-1910 », *in Connaissance de l'Eure*, n°85, juillet 1992, pages 3 à 12.

3.1.4. Démographie :

ANGEVILLE, André (comte d'), *Essai sur la statistique de la population française*, BOURG, 1836, 356 pages.

BOULOISEAU, Marc, *Contribution à l'histoire démographique de la Révolution Française*, PARIS, CNRS, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution Française, 1962, 175 pages.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, *La Démographie de l'époque Moderne*, PARIS, Belin Supérieur Histoire, 1999, 334 pages.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, « La limitation des naissances : l'exemple de Verdun dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle », *in Annales de Démographie Historique*, PARIS, 1990.

GOUBERT, Jean-Marie, *Atlas de la Révolution française, médecine et santé*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1994.

GUILLAUME, Pierre, *Individus, familles, nations. Essai d'histoire démographique. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, PARIS, SEDES, 1985, 423 pages.

LE HARDY, Gaston,, « Études généalogique sur le principe aristocratique », in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XXVIII, 1869, pages 124 à 148.

LEPETIT, Bernard, et SINARELLIS, Maroula, *Atlas de la Révolution Française*, n°8, *Population*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1995.

LEVY, Jean-Marie, « Y-a-t-il eu un dénombrement général de la population en l'année 1713 ? », in *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie*, CAEN, 1961, pages 155 à 190.

NASSIET, Michel, « Le problème des effectifs de la noblesse dans la France du XVIII^{ème} siècle », in *Traditions et innovations dans la société française du XVIII^{ème} siècle*, in *Bulletin de l'Association des Historiens Modernistes des Universités*, n°18, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1993, pages 97 à 121.

POUTHAS, Charles-Henri, « La population française pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle », *cahiers de l'I.N.E.D.*, n° 25, PARIS, 1956, 225 pages.

DESROCHES, Jean Jacques, (Abbé), *Annales civiles, militaires et généalogiques du pays d'Avranches ou de la Toute, Basse Normandie*, CAEN, A. Hardel, 1856.

PERROT, Jean-Claude. « Anciens ouvrages d'économie et de démographie concernant la Normandie » in *Annales de Normandie*, CAEN, mai 1959.

PERROT, Jean-Claude, *Contributions à l'Histoire démographique, population du Calvados*, P.H.E.S.R.F., 1965.

PERROT, Jean-Claude, « Documents sur la population du Calvados pendant la Révolution et l'Empire », in *Annales de Normandie*, CAEN, mars 1965, pages 77 à 128.

PITARD, Julien, *La noblesse du Mortanais ou mémoire des familles qui ont possédé des fiefs dans le comté de Mortain : manuscrits de la bibliothèque communale de Mortain*, ARGENTAN, annoté et édité par V GASTEBOIS et Hyppolyte SAUVAGE, 1923, 519 pages.

REGNAULT DE BEAUCARON, Charles Edmond, *Mémorial général*, BLOIS, 1924.

Répertoire bibliographique des travaux de M. Charles de Robillard de Beaurepaire, 1850-1900, ROUEN, imprimerie Cagniard, 1901, 85 pages.

SIMON, G-A (Abbé), « Etudes généalogiques en Normandie. », in *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, CAEN, Vol 36, 1876.

3.2. Diverses monographies normandes :

ADAM, Michel, *Nouvelle notice historique sur Savigny, près Coutances*, COUTANCES, éditions M. Adam, 1993, 78 pages.

BEBON, Christine, « La noblesse de Thorigni sur Vire. », 1974, in *Ecole Nationale des Chartes. Position des thèses*, pages 11 à 19.

BERGOUËN DEMAUX, Maurice, *Au noble pays de Caux : Saint Sylvestre et autres lieux*. LE HAVRE, 1960, M Etaix, 123 pages.

CALVET, Erik, *Caen par les livres, sélection d'ouvrages publiés entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème}*, CAEN, 1911.

CECCALDI, Geneviève, *Valognes et sa noblesse de 1689 à 1789 : étude sociale d'après les recherches effectuées aux archives départementales de Calvados, de la Manche, et à la bibliothèque municipale de Valognes*, PARIS, Thèses de l'école des Chartes, 410 pages.

CHESNEL, Pierre, *Le Cotentin et l'Avranchin*, CAEN, 1912.

COUILLARD, Abbé, *Livre paroissial de Saint Marcouf de l'isle, notes sur l'histoire générale de la paroisse. Clergé paroissial. Familles seigneuriales et nobles de Saint Marcouf. Listes et notices. Appendices*, EVREUX, imprimerie de l'Eure, 1910, 407 pages.

DECKER, Michel, *L'Eure du temps : cinquante histoires de l'Histoire normande*, LUNERAY, Bertout, 1997, 253 pages.

DESERT, Gabriel, « Le corps électoral municipal du Calvados sous la Monarchie de Juillet », ACNSS, 1960, section d'histoire moderne et contemporaine, 1961, pages 517 à 538.

LE CACHEUX, Paul, « Correspondance de la famille d'Estouteville. », ROUEN, *Société de l'Histoire de Normandie*, 1935, 134p.

MUSSET, Jacqueline, « Les sentiments des normands sur leur Coutume dans les cahiers de Doléances de 1789 », in *Annales de Normandie*, Mars 1989, pages 49 à 69.

PATRY, Robert, « Coutances ou Saint-Lô ? Quel sera le chef-lieu de la Manche ? », in *Notices, Mémoires et documents de la Société d'Archéologie de la Manche*, 56^e volume, 1946, pp. 28-51.

PITARD, Jean-François, *Fragments historiques sur le Perche: statistiques par communes et par ordre alphabétique*, PARIS, Res Universis, 1993.

PITARD, Julien, *Notice sur les seigneurs de Domfront*, ARGENTAN, 1869.

QUELLIEN, Jean, « Coutances en 1836 », in *Annales de Normandie*, 36^e année, n°3, pp. 253-278.

ROUSELLE, Rémi, *Histoire de Servon*, MORTAIN, 1936.

SAROT, Emile, *Le château et le fief de Pirou*, COUTANCES, 1914.

3.3. Autres Régions

3.3.1. Aspects socio-politiques :

AGULHON, Maurice, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Librairie Plon, 1970, 543 p.

BLANC, Olivier, *Madame de Bonneuil : femme galante et agent secret, 1748-1829*, PARIS, Robert Laffont, 1987, 285 p.

CHANGY, Hugues (de), *Antoine François Philippe du Bois des Cours, Marquis de La Maisonfort, Mémoires d'un agent royaliste, 1763-1827*, PARIS, Mercure de France, 1998, 460 pages.

CHARMARD, Pierre, « Conflit au village et politisation des campagnes au 19^{ème} siècle : Boisset-Saint-Priest (Loire), 1830-1892 », in *Ruralia*, 2004-14, 32 p.

CORBIN, Alain, *Archaisme et modernité en Limousin au 19^e siècle. 1845-1880. Tome I : La rigidité des structures économiques, sociales et mentales. Tome II : La naissance d'une tradition de gauche*, Paris, Marcel Rivière, 1975, 2 volumes, 1168 p.

DENIS, Michel, *Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, KLINCKSIECK, 1997.

FIGEAC, Michel, *Destins de la Noblesse Bordelaise (1770-1830)*, RENNES, Mimesis, 2016, 2 vol, 516p. et 484 p.

GAY, Annie, *Pouvoir et argent : les notables d'ômois au temps de Stendhal*, LONS-LE-SAUNIER, Marque-Maillard, 1988.

KERHERVE, Jean, *Noblesses de Bretagne: du Moyen âge à nos jours*, RENNES, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 225 p.

KLINCK, David, *The French counterrevolutionary theorist Louis de Bonald, 1754-1840*, NEW-YORK, P.Lang, 1996, 301 p.

LA MAISONFORT, Antoine François Philippe du Bois des Cours (Marquis de), & CHANGY, Hugues de, *Mémoires d'un agent royaliste, 1763-1827*, PARIS, Mercure de France, 1998, 460 p.

LOGIE, Jacques, *Les magistrats des cours et des tribunaux en Belgique : 1794-1814 ; essai d'approche politique et sociale*, préface de Jean TULARD, GENEVE, Droz, 1998, 513 p.

MUSNIER-DESCLOZEUX, *Les indiscretions d'un préfet de police de Napoléon (le comte Pierre François Réal)*, PARIS, Tallandier 1986, 384 et 391 pages.

NORD, Philip, *The republican moment : Struggles for democracy in nineteenth-century in France.*, CAMBRIDGE, Harvard University Press, 1995, 319 pages.

RIALS, S, *Le légitimisme*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1987.

RIALS, S, *Révolutions et contre-révolutions au XIX^{ème} siècle*. PARIS, Duc-Albatros, 1987.

SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^{ème} République*, PARIS, Armand Colin, 1913, 536 pages.

TULARD, Jean, *Paris et son administration : 1800-1830*, PARIS, Ville de Paris, Commission des travaux historiques, 1976, 572 pages.

VIGIER, Philippe, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale. Tome I : Les notables (vers 1845-fin 1848). Tome II : Les paysans (1849-1852)*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 2 volumes, 328 p. et 534 p.

3.3.2. Economie :

CARTERON, Benoît Châtelains et paysans de Saint-Hilaire. Transmission des terres et organisation sociale dans le Bocage vendéen, 1840-1995 Thèse en ethnologie sous la direction de Martine Segalen, Université Paris X-Nanterre, 2 volumes, 724 f°

WISCART, Jean-Marie, *Agronomes et fermes-modèles dans la Somme à la fin du Second Empire*, Ruralia, [sn], 2001, 22 p.

3.3.3. Culture :

BRELOT, Claude-Isabelle, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1992, 2 volumes, 1242 p.

BRELOT, Claude-Isabelle, « L'espace châtelain au XIX^{ème} siècle », dans *Château et territoire. Limites et mouvances. Première rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 23-24-25 septembre 1994*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, pp. 207-216 ;

DAUMARD, Adeline, « L'oisiveté aristocratique et bourgeoise en France au XIX^{ème} siècle: Privilèges et malédictions ? », colloque pluridisciplinaire, Centre de Recherche d'Histoire Sociale de l'Université de Picardie, Amiens, 19-20 novembre 1982, Abbeville, Paillard, 1983.

DELATTRE, Pierre, *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*. Enhein et Wetteren, 1940-1957.

DUROSELLE, J-B, *Les débuts du catholicisme social en France. 1822-1870*. PARIS, Presses universitaires de France, 1951.

GRANDCOING, Philippe, *Les demeures de la distinction, châteaux et châtelains au XIX^{ème} siècle en Haute-Vienne*, Limoges, Pulim, 1999, 391 p.

LANGLOIS, C, *Le catholicisme au féminin, Les congrégations à supérieures générales au XIX^{ème} siècle*, PARIS, Lecerf, 1908.

LE GUYADER, Hervé, *Etienne Geoffroy Saint Hilaire : 1722-1844, un naturaliste visionnaire*, PARIS, Belin, 1998, 351 pages.

MARTIN-FUGIER, Anne, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris. (1815-1848)*, PARIS, Fayard, 1990, 447 pages.

MENSION-RIGAU, E, *Aristocrates et grands bourgeois. Education, traditions, valeurs*, PARIS, Plon, 1994.

MOLLIER, Jean-Yves, *Le commerce de la librairie en France au XIX^{ème} siècle, 1789/1914*, PARIS, Institut de Mémoire de l'Édition Contemporaine, édition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998, 450 pages.

NAGLE, Jean, *Luxe et charité : Le faubourg Saint-Germain et l'argent*. PARIS, Perrin, 1994, 280 pages.

PARISSE, Michel, *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire*, PARIS, éditions Messène, 1998.

PELLISSIER, Catherine, *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais au XIX^{ème} siècle*, LYON, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

PELLISSIER, Catherine, *La vie privée des notables lyonnais au XIX^{ème} siècle*, LYON, Lyonnaise d'art et histoire, 1996.

PIERROT, Alain, *L'aristocratie et la noblesse dans le monde de Gyp sous la III^{ème} République jusqu'en 1914*, Mémoire de maîtrise, PARIS I, 1990.

PINOTEAU, Hervé, *Etat de l'ordre du Saint-Esprit en 1830 ; et la survivance des ordres du roi*. PARIS, Nouvelles éditions latines, 1983, 165 pages

RICHARD, Michel, *Notables protestants en France dans la première moitié du XIX^{ème} siècle*, CAEN, éditions du Lys, 1996, 376 pages.

SERNA, Pierre, *Antonelle : aristocrate révolutionnaire*, PARIS, éditions du Félin, 499 pages.

SGARD, Jean, *Dictionnaire des journalistes ; 1600-1789*, OXFORD, Fondation Voltaire, 1999, 1091 pages.

TIERNY, G, *Les sociétés savantes du département de la Somme. 1870-1914*. PARIS, éditions du C.T.H.S. , 1987.

TOULIER, Bernard, *Châteaux en Sologne*, Paris, Imprimerie nationale, 1992, 368 p.

WAQUET, François, *Les fêtes royales sous la Restauration ou l'Ancien Régime retrouvé*. GENEVE, Droz, PARIS, Arts et métiers graphiques, 1981.

WISCART, Jean-Marie, « Vivre noblement dans la Somme au XIX^{ème} siècle. Oisiveté et loisirs dans les sociétés occidentales au XIX^{ème} siècle. », *Actes du colloque interdisciplinaire d'Amiens*, 10-12 novembre 1982, ABBEVILLE, Paillart, 1983.

Quantification et Répartition de la noblesse en Normandie d'après le Nobilaire de Normandie de M. de Saint-Allais

SOURCE : M. DE SAINT ALLAIS, *Nobilaire de Normandie*, CAEN, 1760, 160 pages.

1. Nobilaire de Normandie de Saint-Allais

Nom	Election
Blanchard	Alençon
Bonenfant	Alençon
Bonneville	Alençon
Bonvoust	Alençon
Bordin	Alençon
Boscregnoult	Alençon
Boullemer	Alençon
Bracquet	Alençon
Brosset	Alençon
Brosset	Alençon
Brosset	Alençon
Brunet	Alençon
Builly	Alençon
Busnel	Alençon
Carouges	Alençon
Champs (des)	Alençon
Chandebois	Alençon
Château-Thierry	Alençon
Château-Thierry	Alençon
Cleray	Alençon
Dantignac	Alençon
Descajeul	Alençon
Diacre (le)	Alençon
Dorvant	Alençon
Droullin	Alençon
Erard	Alençon
Erard le Gris	Alençon
Ferault	Alençon
Filleul	Alençon
Fontaine (la)	Alençon
Fontaine (de la)	Alençon
Fontaines (de)	Alençon
Foullongues	Alençon
Franc (le)	Alençon
Got	Alençon
Gris (le)	Alençon
Gruel	Alençon
Guemon	Alençon
Guestin	Alençon
Guiry-le-Perchey	Alençon
Hantier (le)	Alençon
Hardi	Alençon
Haye (la)	Alençon
Hayer	Alençon
Juliotte	Alençon

Labbé	Alençon
Laudier	Alençon
Launay	Alençon
Lescallé	Alençon
Lonlay	Alençon
Lugerie	Alençon
Malart	Alençon
Marcilly	Alençon
Martel	Alençon
Mesnil (du)	Alençon
Meurdrac	Alençon
Moinet	Alençon
Mondiere	Alençon
Moulins (de)	Alençon
Noir (le)	Alençon
Perdriel	Alençon
Perdriel	Alençon
Perier	Alençon
Piffaut	Alençon
Pluviers	Alençon
Prael (du)	Alençon
Rotourel	Alençon
Roy (le)	Alençon
Ruel	Alençon
Saint-Aignan	Alençon
Saint-Denis	Alençon
Scodenot	Alençon
Septier	Alençon
Val (du)	Alençon
Vallée (la)	Alençon
Vauquelin des Yvetaux	Alençon
Yver	Alençon
Abot	généralité d'Alençon
Aché	généralité d'Alençon
Alleaume	généralité d'Alençon
Amours	généralité d'Alençon
Angennes	généralité d'Alençon
Avesgo	généralité d'Alençon
Barbier	généralité d'Alençon
Belhomme	généralité d'Alençon
Bennes	généralité d'Alençon
Bidon	généralité d'Alençon
Bodins	généralité d'Alençon
Ouchy de Sacy	Sées
Saran d'Adrieu	Sées
Alexandre	Andely
Amonville	Andely
Archier	Andely
Arrières	Andely
Bardouil	Andely
Barre	Andely
Bezancourt	Andely

Bordeaux	Andely
Calenge	Andely
Camproger	Andely
Caruel	Andely
Cauchois	Andely
Chennevas	Andely
Comte (le)	Andely
Crevecoeur	Andely
Daniel	Andely
Dessuslepont	Andely
Espinay (l')	Andely
Four (du)	Andely
Gaillarbois	Andely
Gal (du)	Andely
Gallye	Andely
Gaultier	Andely
Gorron	Andely
Granderie	Andely
Guersent	Andely
Guisencourt	Andely
Hallé	Andely
Honcourt	Andely
Houtteville	Andely
Lambert	Andely
Maignard	Andely
Manneville	Andely
Michel	Andely
Montblaru	Andely
Motte (la)	Andely
Perier (du)	Andely
Picard (le)	Andely
Piscart	Andely
Prés (des)	Andely
Preteval	Andely
Remond	Andely
Roque (la)	Andely
Roussel	Andely
Vergnette	Andely
Vieillemaison	Andely
Alençon	Argentan
Anglois	Argentan
Angot	Argentan
Auvray	Argentan
Bailleul	Argentan
Bardouil	Argentan
Barques	Argentan
Belleau	Argentan
Bellenger	Argentan
Benard	Argentan
Beranger	Argentan
Bernard	Argentan
Bernard	Argentan

Bertherie (la)	Argentan
Bertin	Argentan
Billard	Argentan
Bonnet	Argentan
Bouillonnay	Argentan
Cavey	Argentan
Chanteur (le)	Argentan
Chardon	Argentan
Chennevières	Argentan
Chevalier (le)	Argentan
Corday	Argentan
Corday	Argentan
Corday	Argentan
Couillibeuf	Argentan
Cousin	Argentan
Daumont	Argentan
Dramand	Argentan
Febvre (le)	Argentan
Fresne (du)	Argentan
Freville	Argentan
Godet	Argentan
Gosse	Argentan
Gruel	Argentan
Guyon	Argentan
Hue	Argentan
Langlois	Argentan
Langlois	Argentan
Macaire	Argentan
Malherbe	Argentan
Mallet	Argentan
Manoury	Argentan
Margeot	Argentan
Marie	Argentan
Merle (du)	Argentan
Mesenge	Argentan
Miée	Argentan
Mollinet (du)	Argentan
Montaigu	Argentan
Montecler de Charnay	Argentan
Monthiers (des)	Argentan
Morel	Argentan
Moutis (des)	Argentan
Nollet	Argentan
Pallu (la)	Argentan
Pigace	Argentan
Pilon	Argentan
Pinel	Argentan
Prevost (le)	Argentan
Rosnivinen	Argentan
Roussel	Argentan
Rue (la)	Argentan
Saint-Martin	Argentan

Sec (le)	Argentan
Souvigny	Argentan
Tarques	Argentan
Truel	Argentan
Vaumesse	Argentan
Venois	Argentan
Verrier	Argentan
Viart	Argentan
Vieil (le)	Argentan
Viel	Argentan
Villers	Argentan
Yvetot	Argentan
Andame	Arques
Aprix	Arques
Avoine	Arques
Barois	Arques
Baudry	Arques
Bauquet	Arques
Belleville	Arques
Berquerie	Arques
Besu	Arques
Bethencourt	Arques
Blanc (le)	Arques
Blancraton	Arques
Blond (le)	Arques
Boissel	Arques
Bommy	Arques
Bongards	Arques
Bonnet	Arques
Bontamps	Arques
Bouchard	Arques
Bouchard	Arques
Bourbel	Arques
Calmenil	Arques
Cantel	Arques
Carruyer	Arques
Castel	Arques
Cauchois	Arques
Charle	Arques
Clerc (le)	Arques
Cocq (le)	Arques
Conain	Arques
Corches (des)	Arques
Cornu (le)	Arques
Creny	Arques
Crostay	Arques
Crouteve	Arques
Dampierre	Arques
Daniel	Arques
Daniel	Arques
Denis	Arques
Dinbleval	Arques

Duc (le)	Arques
Edouart	Arques
Escajeul (d')	Arques
Espinay (d')	Arques
Essarts (des)	Arques
Estrepagny	Arques
Eudes	Arques
Fae	Arques
Feret	Arques
Fontaine (la)	Arques
Fournier (le)	Arques
Garin	Arques
Gosselin	Arques
Goueslard	Arques
Grand (le)	Arques
Gret (le)	Arques
Groulart	Arques
Guarin	Arques
Guelloné	Arques
Gueroult	Arques
Gueroult	Arques
Guerpel	Arques
Guerpel	Arques
Guiran	Arques
Haye (la)	Arques
Héris	Arques
Hesbert	Arques
Heuzard	Arques
Hocquelus	Arques
Hommet (du)	Arques
Hoquelis	Arques
Houlay (du)	Arques
Hullin	Arques
Imbreval	Arques
Josel	Arques
Langlois	Arques
Lintot	Arques
Lombart	Arques
Long (le)	Arques
Magneville	Arques
Mailloc	Arques
Mailly	Arques
Malderée	Arques
Malleville	Arques
Manneville	Arques
Marchand (le)	Arques
Marcillac	Arques
Marescot	Arques
Marinier	Arques
Martel	Arques
Masquerel	Arques
Mauquois	Arques

Maurin	Arques
Mel	Arques
Mesnil (du)	Arques
Miffans	Arques
Milleville	Arques
Moine (le)	Arques
Monchy	Arques
Monchy	Arques
Monsures	Arques
Mont (du)	Arques
Mont (du)	Arques
Montagne (la)	Arques
Montfort	Arques
Morant	Arques
Moy ou Mouy	Arques
Moyne (le)	Arques
Noble (le)	Arques
Paillard	Arques
Paon	Arques
Pardieu	Arques
Pardieu	Arques
Parent	Arques
Peigne (le)	Arques
Pestel	Arques
Philippe	Arques
Picard (le)	Arques
Picquet	Arques
Pollet	Arques
Porc (le)	Arques
Prés (des)	Arques
Prés (des)	Arques
Putecoste	Arques
Quailla	Arques
Quesnel (du)	Arques
Quesnoy (du)	Arques
Quiesteville	Arques
Racent	Arques
Remy	Arques
Ricarville	Arques
Riencourt	Arques
Riout	Arques
Rochehouard	Arques
Roger	Arques
Roquigny	Arques
Rue (la)	Arques
Saint-Ouen	Arques
Sénéchal (le)	Arques
Sochon	Arques
Susanne	Arques
Tardieu	Arques
Tesson	Arques
Theroude	Arques

Thierrie	Arques
Thomas	Arques
Torcy	Arques
Tournebroche	Arques
Vaillant	Arques
Val (du)	Arques
Varvanne	Arques
Vasseur (le)	Arques
Vattebosc	Arques
Vavasseur (le)	Arques
Vipart	Arques
Virgille	Arques
Argennes	Avranches
Artur	Avranches
Aubert	Avranches
Auvray	Avranches
Bacard	Avranches
Bannois	Avranches
Baril	Avranches
Baupte	Avranches
Bellière (de la)	Avranches
Bertrand	Avranches
Binolaye	Avranches
Bisaye (de la)	Avranches
Blaichaut	Avranches
Bois (du)	Avranches
Boismont de Campeaux	Avranches
Boissimon	Avranches
Bordes de Beauchêne (des)	Avranches
Brecey	Avranches
Brouault	Avranches
Carnet (du)	Avranches
Castel	Avranches
Cervelle (la)	Avranches
Clinchamp	Avranches
Dallibert	Avranches
Enault	Avranches
Fresne (du)	Avranches
Gaudin	Avranches
Gauquelin	Avranches
Giroult	Avranches
Homme (du)	Avranches
Lancesseur	Avranches
Lancize	Avranches
Lande (de la)	Avranches
Langlois	Avranches
Lezeaux	Avranches
Maigny	Avranches
Marsbaudin	Avranches
Martigny	Avranches
Martin	Avranches
Mercier (le)	Avranches

Millard	Avranches
Montgommery	Avranches
Moricière (de la)	Avranches
Mouche (de la)	Avranches
Noe (la)	Avranches
Palleulle (la)	Avranches
Pigeon de Vierville (le)	Avranches
Piton	Avranches
Pontavice	Avranches
Quesnoy (du)	Avranches
Quetil	Avranches
Richer	Avranches
Rogeron	Avranches
Romilly	Avranches
Saint-Ganet	Avranches
Saint-Pair	Avranches
Saucey	Avranches
Signé (du)	Avranches
Tardif	Avranches
Vivien	Avranches
Anzeray	Avranches
Baudin	Avranches
Achey	Bayeux
Adam	Bayeux
Amours	Bayeux
André	Bayeux
Anisy	Bayeux
Archais	Bayeux
Aureville	Bayeux
Auvray	Bayeux
Auxais	Bayeux
Bachelier	Bayeux
Bacon	Bayeux
Barberie	Bayeux
Barbey	Bayeux
Basonnière	Bayeux
Bauquet	Bayeux
Baussy	Bayeux
Beauguel	Bayeux
Bechevel	Bayeux
Bedey	Bayeux
Berrolles	Bayeux
Bertherie (la)	Bayeux
Beuzelin	Bayeux
Beuzeville	Bayeux
Bigne (la)	Bayeux
Blais	Bayeux
Blondel	Bayeux
Boisdel	Bayeux
Boisdel	Bayeux
Boisdel	Bayeux
Boisdel	Bayeux
Boran	Bayeux

Bord (le)	Bayeux
Bougran	Bayeux
Bousquet	Bayeux
Bouvier	Bayeux
Brasart	Bayeux
Brebeuf	Bayeux
Brebuisson	Bayeux
Bret (le)	Bayeux
Breton (le)	Bayeux
Breville	Bayeux
Bricqueville	Bayeux
Bucaille (de la)	Bayeux
Bunel	Bayeux
Bures (de)	Bayeux
Cabazat	Bayeux
Carité	Bayeux
Castel	Bayeux
Cauvet	Bayeux
Chanteloup	Bayeux
Chartier (le)	Bayeux
Chatel (du)	Bayeux
Chevalier (le)	Bayeux
Chevalier (le)	Bayeux
Chevalier (le)	Bayeux
Ciresme	Bayeux
Cleronde	Bayeux
Conseil	Bayeux
Cornet	Bayeux
Cour (la)	Bayeux
Courtelaïs	Bayeux
Coustellier (le)	Bayeux
Couvains	Bayeux
Couvert	Bayeux
Crespel	Bayeux
Creully	Bayeux
Cuves	Bayeux
Dancourt	Bayeux
Denis	Bayeux
Desirane	Bayeux
Dikson	Bayeux
Doulcet	Bayeux
Doulley	Bayeux
Duc (le)	Bayeux
Durand	Bayeux
Espinace (d')	Bayeux
Espinose	Bayeux
Essarts (des)	Bayeux
Estampes (d')	Bayeux
Estoc	Bayeux
Estrac	Bayeux
Evêque (l')	Bayeux
Fage (de la)	Bayeux

Fame (le)	Bayeux
Faoulq (de)	Bayeux
Fauconnier (le)	Bayeux
Fayel (du)	Bayeux
Flambard	Bayeux
Folie (la)	Bayeux
Fontaine (la)	Bayeux
Forestier (le)	Bayeux
Fortesve	Bayeux
Fortscie	Bayeux
Fresne (du)	Bayeux
Gaalon	Bayeux
Garsalles	Bayeux
Gastel	Bayeux
Gaultier	Bayeux
Gohier	Bayeux
Gosselin	Bayeux
Gouet	Bayeux
Gournay	Bayeux
Gouye	Bayeux
Grimoult	Bayeux
Grosourdy	Bayeux
Guernon	Bayeux
Gueroult	Bayeux
Guilbert	Bayeux
Guilbert	Bayeux
Guilbert	Bayeux
Guyenno	Bayeux
Hamel (du)	Bayeux
Hamel (du)	Bayeux
Hebert	Bayeux
Hebert	Bayeux
Helyes	Bayeux
Héricy (le)	Bayeux
Hermerel	Bayeux
Herouville (ou Landois)	Bayeux
Hotot	Bayeux
Hudebert	Bayeux
Hue	Bayeux
Jourdain	Bayeux
Lambert	Bayeux
Larcher	Bayeux
Larcher	Bayeux
Larchier	Bayeux
Lentrin	Bayeux
Léonard	Bayeux
Lescalley	Bayeux
Lesnerac	Bayeux
Lespinace	Bayeux
Lesseline	Bayeux
Lhoste	Bayeux
Liesselin	Bayeux

Longaunay	Bayeux
Loucelles	Bayeux
Loupières	Bayeux
Lucas	Bayeux
Mahieu	Bayeux
Maire (le)	Bayeux
Malherbe	Bayeux
Malherbe	Bayeux
Manvieux	Bayeux
Marchand (le)	Bayeux
Marconnes	Bayeux
Mare (la)	Bayeux
Marie	Bayeux
Martinboscq	Bayeux
Mathan	Bayeux
Mauger	Bayeux
Mauny	Bayeux
Mautailly	Bayeux
Mauvoisin	Bayeux
Meherent	Bayeux
Menard de la Menardière	Bayeux
Mercier (le)	Bayeux
Merlet (du)	Bayeux
Meslin	Bayeux
Mesnil (du)	Bayeux
Mesnil (du)	Bayeux
Messenger	Bayeux
Metayer (le)	Bayeux
Midou	Bayeux
Moisson	Bayeux
Montfiquet	Bayeux
Montfreard	Bayeux
Morel	Bayeux
Motte (de la)	Bayeux
Mouton (le)	Bayeux
Neel	Bayeux
Noël	Bayeux
Novince d'Aubigny	Bayeux
Onfroy	Bayeux
Parfouru	Bayeux
Patry	Bayeux
Percaval	Bayeux
Petitcoeur	Bayeux
Philippe	Bayeux
Picquod	Bayeux
Piedlevey	Bayeux
Pierrepont	Bayeux
Pigache	Bayeux
Pont (du)	Bayeux
Porcher (le)	Bayeux
Potier	Bayeux
Poupet	Bayeux

Prevost (le)	Bayeux
Regnauld	Bayeux
Reviers (de)	Bayeux
Roux (le)	Bayeux
Roy (le)	Bayeux
Roy (le)	Bayeux
Roy (le)	Bayeux
Royville	Bayeux
Sabine	Bayeux
Sallen	Bayeux
Saon	Bayeux
Scelles	Bayeux
Scelles	Bayeux
Semilly	Bayeux
Sénécal (le)	Bayeux
Senot	Bayeux
Surrain	Bayeux
Tallevast ou Tollevast	Bayeux
Theroude	Bayeux
Tourniers (de)	Bayeux
Toustain	Bayeux
Toustain	Bayeux
Touzey (le)	Bayeux
Vaillant	Bayeux
Vairie (la)	Bayeux
Vallois	Bayeux
Vassel	Bayeux
Vaultier de Rubery	Bayeux
Vauville	Bayeux
Vaufleury (de)	Bayeux
Verigny	Bayeux
Vivier (du)	Bayeux
Beatrix	Bayeux
Bey (le)	Bayeux
Abbé	Bernay
Abos	Bernay
Agies	Bernay
Anguétill	Bernay
Argences	Bernay
Auvray	Bernay
Barré	Bernay
Barré	Bernay
Beaurepaire	Bernay
Bethon	Bernay
Beuville	Bernay
Biard	Bernay
Bocquensey	Bernay
Bois (du)	Bernay
Boschenry	Bernay
Boucher	Bernay
Boullaye (la)	Bernay
Boullaye (la)	Bernay

Bourg (du)	Bernay
Buat (du)	Bernay
Chapelet	Bernay
Chaulieu	Bernay
Chauvel	Bernay
Clos (du)	Bernay
Coffard	Bernay
Colleson	Bernay
Comte (le)	Bernay
Cornu (le)	Bernay
Couillarville	Bernay
Courcy	Bernay
Courteuvre	Bernay
Croisy	Bernay
Croisy	Bernay
Derneville	Bernay
Filleul	Bernay
Filleul	Bernay
Forestier (le)	Bernay
Foucques	Bernay
Four (du)	Bernay
François (le)	Bernay
Franqueville	Bernay
Garancières	Bernay
Giverville	Bernay
Gras (le)	Bernay
Graveron	Bernay
Guenet	Bernay
Haiste	Bernay
Hardelay	Bernay
Hardouin	Bernay
Hattes	Bernay
Hayes (des)	Bernay
Hettehou	Bernay
Heudey	Bernay
Houlay	Bernay
Hourdel	Bernay
Hure	Bernay
Liberge	Bernay
Loutrel (le)	Bernay
Louvigny	Bernay
Mahiel	Bernay
Maillet	Bernay
Mainternes	Bernay
Malnoue	Bernay
Mallet	Bernay
Malleville	Bernay
Manduit	Bernay
Mezieres	Bernay
Michel	Bernay
Mongoubert	Bernay
Morin	Bernay

Page (le)	Bernay
Pellerin	Bernay
Periers	Bernay
Prevost (le)	Bernay
Queriere	Bernay
Tertre (du)	Bernay
Thiesse	Bernay
Vachot	Bernay
Vallée (la)	Bernay
Vallée (la)	Bernay
Varde	Bernay
Vattelot	Bernay
Velain	Bernay
Verrier (le)	Bernay
Vigan	Bernay
Vigneral (de)	Bernay
Argouges	Bernay
Alexandre	Carentan
Andray	Carentan
Archier	Carentan
Auger	Carentan
Auvray	Carentan
Aux-Epaules	Carentan
Beaudenys	Carentan
Bel (le)	Carentan
Belin	Carentan
Bellot	Carentan
Bertier	Carentan
Bichot (du)	Carentan
Blondel	Carentan
Bon (le)	Carentan
Boucard	Carentan
Boudier	Carentan
Boulleur (le)	Carentan
Bourian	Carentan
Bray	Carentan
Bréard	Carentan
Bresselange	Carentan
Brizelance	Carentan
Brunet	Carentan
Cabieul	Carentan
Cadot	Carentan
Campgrain	Carentan
Camprond	Carentan
Castel	Carentan
Chanteloup	Carentan
Clamorgan	Carentan
Cocq (le)	Carentan
Coudran	Carentan
Couillard	Carentan
Couillard	Carentan
Dallidan	Carentan

Dangie	Carentan
Darot	Carentan
Davy	Carentan
Demandé (le)	Carentan
Estart (d')	Carentan
Faveries	Carentan
Fevre (le)	Carentan
Fillastre	Carentan
Fol (le)	Carentan
Forestier (le)	Carentan
François (le)	Carentan
Freret	Carentan
Gardin (du)	Carentan
Godefroy	Carentan
Goupil du Mesnildot (le)	Carentan
Gourfaleur	Carentan
Gourmont	Carentan
Gros (le)	Carentan
Gueroult	Carentan
Hauchemail	Carentan
Hazardière (la)	Carentan
Hostingue	Carentan
Hurel	Carentan
Isles (des)	Carentan
Jolis (le)	Carentan
Joset	Carentan
Juctel	Carentan
Langevin	Carentan
Launey	Carentan
Létablie (de)	Carentan
Lièvre (le)	Carentan
Littehaire	Carentan
Livrée	Carentan
Loup (de)	Carentan
Luzerne (la)	Carentan
Macé	Carentan
Marcadé	Carentan
Marcadey	Carentan
Marcoule (la)	Carentan
Mariouse (de la)	Carentan
Mauconvenant	Carentan
Morancourt	Carentan
Moutiers (des)	Carentan
Noël	Carentan
Osbert	Carentan
Osbert	Carentan
Pillon	Carentan
Prey (du)	Carentan
Ravend	Carentan
Rousselin	Carentan
Saint-Quentin	Carentan
Saint-Simon	Carentan

Sanson	Carentan
Scelles	Carentan
Simon	Carentan
Sorin	Carentan
Sueur (le)	Carentan
Tardif	Carentan
There (du)	Carentan
Tinfault	Carentan
Trésor (le)	Carentan
Vincent	Carentan
Beaugendre	Carentan
Blanchard	Carentan
Adam	Caudebec
Balleur	Caudebec
Banastre	Caudebec
Barastre	Caudebec
Bonnefoy	Caudebec
Bosc (du)	Caudebec
Boudier	Caudebec
Bouhon	Caudebec
Bouillonay	Caudebec
Bourguet	Caudebec
Boyvin	Caudebec
Buffes	Caudebec
Bugard	Caudebec
Canonville	Caudebec
Caqueray	Caudebec
Caqueray	Caudebec
Champs (des)	Caudebec
Chemin (du)	Caudebec
Choainart	Caudebec
Clery	Caudebec
Cotonnier (le)	Caudebec
Coustre (le)	Caudebec
Cuerville	Caudebec
Danois	Caudebec
Etienne	Caudebec
Eudes	Caudebec
Filleul	Caudebec
Forge (de la)	Caudebec
Gouel	Caudebec
Graindor	Caudebec
Guerard	Caudebec
Haye (la)	Caudebec
Hellouin	Caudebec
Houdetot	Caudebec
Isnel	Caudebec
Lanternier	Caudebec
Malleville	Caudebec
Mares (des)	Caudebec
Niepce (la)	Caudebec
Normanville	Caudebec

Orival	Caudebec
Parent	Caudebec
Puchot	Caudebec
Puis (du)	Caudebec
Puis (du)	Caudebec
Regnard	Caudebec
Relly	Caudebec
Roesse	Caudebec
Roncherolles	Caudebec
Sart (du)	Caudebec
Savigny alias le Gambier	Caudebec
Simon	Caudebec
Soret	Caudebec
Taillebost	Caudebec
Tetaire	Caudebec
Val (du)	Caudebec
Vassemarc	Caudebec
Vey (du)	Caudebec
Yvel	Caudebec
Abancourt	Chaumont et Magny
Boissière (la)	Chaumont et Magny
Bordeaux	Chaumont et Magny
Breuil (du)	Chaumont et Magny
Canchy	Chaumont et Magny
Cléry	Chaumont et Magny
Colas	Chaumont et Magny
Combles	Chaumont et Magny
Conflans	Chaumont et Magny
Danet	Chaumont et Magny
Dans	Chaumont et Magny
Felins	Chaumont et Magny
Fontaine (la)	Chaumont et Magny
Fontest	Chaumont et Magny
Garenne	Chaumont et Magny
Hazleville	Chaumont et Magny
Marinel	Chaumont et Magny
Montgros	Chaumont et Magny
Mornay	Chaumont et Magny
Pellevé	Chaumont et Magny
Pinthereau	Chaumont et Magny
Poissy	Chaumont et Magny
Rouray	Chaumont et Magny
Thomas	Chaumont et Magny
Ver	Chaumont et Magny
Bec	Chaumont et Magny
Allard	Conches
Arande	Conches
Avoine	Conches
Baignard	Conches
Baudot	Conches
Baudot	Conches
Bauquemare	Conches

Bellemare	Conches
Bernard	Conches
Blanche	Conches
Bordes (des)	Conches
Chambray	Conches
Champion	Conches
Cogny	Conches
Cornu (le)	Conches
Gastinel	Conches
Girard	Conches
Hallebault	Conches
Houetteville	Conches
Lieuray	Conches
Lombelon	Conches
Martel	Conches
Noe (la)	Conches
Peinteur (le)	Conches
Picorry	Conches
Pierres (de)	Conches
Plesse (la)	Conches
Poisson	Conches
Pommereuil	Conches
Postel	Conches
Potin	Conches
Quesnel (du)	Conches
Saint-Germain	Conches
Terrée	Conches
Val (du)	Conches
Valles	Conches
Vavasseur (le)	Conches
Venois	Conches
Vigne (la)	Conches
Auvray	Coutances
Basset	Coutances
Beranger	Coutances
Boisvin	Coutances
Bons (de)	Coutances
Bouillon	Coutances
Bredel	Coutances
Breton (le)	Coutances
Breton (le)	Coutances
Breuil (du)	Coutances
Brijault	Coutances
Broc	Coutances
Buret	Coutances
Canu (le)	Coutances
Carbonnel	Coutances
Caumont	Coutances
Cavigny	Coutances
Chabert	Coutances
Champion	Coutances
Champion	Coutances

Champrepus	Coutances
Chantepie	Coutances
Chartier (le)	Coutances
Chatel (du)	Coutances
Cochart	Coutances
Cocq (le)	Coutances
Cointe (le)	Coutances
Colibert	Coutances
Comte (le)	Coutances
Doutresoulles	Coutances
Drossey	Coutances
Escouland (l')	Coutances
Famuchon ou Fumichon	Coutances
Faveries	Coutances
Felie	Coutances
Ferrand	Coutances
Fretel (le)	Coutances
Garaby	Coutances
Garaby	Coutances
Gascoin	Coutances
Gaultier	Coutances
Girard	Coutances
Goeslard	Coutances
Guesnon (de)	Coutances
Guesnon	Coutances
Hamel (du)	Coutances
Hardouin	Coutances
Hauteville	Coutances
Houssu (le)	Coutances
Illes	Coutances
Juvigny	Coutances
Langlois	Coutances
Louvel	Coutances
Louvel	Coutances
Maistre (le)	Coutances
Maistre (le)	Coutances
Marquetel (le)	Coutances
Martinel	Coutances
Mauger	Coutances
Menneville (de)	Coutances
Mercier (le)	Coutances
Mesnil-Adelée (du)	Coutances
Michel	Coutances
Mière (le)	Coutances
Missy	Coutances
Montaigu	Coutances
Motte (la)	Coutances
Moussu (le)	Coutances
Neel	Coutances
Nicolle	Coutances
Nicolle	Coutances
Orange (d')	Coutances

Parc (du)	Coutances
Passemer	Coutances
Paussay (de)	Coutances
Payen	Coutances
Peronne	Coutances
Perry (du)	Coutances
Pert (du)	Coutances
Pertout	Coutances
Petron	Coutances
Pienne	Coutances
Pierrepont	Coutances
Pierres (de)	Coutances
Pinel	Coutances
Potier	Coutances
Prey (du)	Coutances
Raoullin	Coutances
Richer	Coutances
Roussel	Coutances
Roux (le)	Coutances
Roux (le)	Coutances
Saint-Denis alias Marquetel	Coutances
Sanson	Coutances
Sueur (le)	Coutances
Taurin	Coutances
Tellier (le)	Coutances
Terrier (le)	Coutances
Touches (des)	Coutances
Varroc	Coutances
Vaultier	Coutances
Véel (le)	Coutances
Velu	Coutances
Verger (du)	Coutances
Viel	Coutances
Vois	Coutances
Yvelin	Coutances
Achard	Domfront
Bailleu	Domfront
Barré	Domfront
Bellée	Domfront
Brossard	Domfront
Chrestier	Domfront
Cigongne	Domfront
Cilleur	Domfront
Cour (la)	Domfront
Doysnel	Domfront
Gallery	Domfront
Garnier	Domfront
Goulande	Domfront
Gripel (du)	Domfront
Halley	Domfront
Hercé	Domfront
Jumilly	Domfront

Laisné	Domfront
Landes (des)	Domfront
Malherbe	Domfront
Mallet	Domfront
Neuville	Domfront
Pinasse	Domfront
Pitard	Domfront
Poilvilain	Domfront
Ponthaud	Domfront
Princey	Domfront
Quincey	Domfront
Royer	Domfront
Vaux	Domfront
Verdun	Domfront
Villette	Domfront
Audrieux	Evreux
Baillé	Evreux
Barre	Evreux
Baudry	Evreux
Beumais	Evreux
Beauvais	Evreux
Bence	Evreux
Benneville	Evreux
Beuf (le)	Evreux
Bigans	Evreux
Bigot	Evreux
Boislumier	Evreux
Boismillon	Evreux
Borel	Evreux
Borgne (le)	Evreux
Bosmer	Evreux
Boullene	Evreux
Bourdonné	Evreux
Brasdefer	Evreux
Brosses	Evreux
Buisson (du)	Evreux
Busc (du)	Evreux
Carvoisin	Evreux
Cesne ou Scesne	Evreux
Chesnart	Evreux
Chesne (du)	Evreux
Cloustier (le)	Evreux
Comte (le)	Evreux
Cornu (le)	Evreux
Coustume	Evreux
Doulx (le)	Evreux
Durand	Evreux
Esparbès de Lussan	Evreux
Estang (l')	Evreux
Fizet	Evreux
Fontaine (la)	Evreux
Forestier (le)	Evreux

Franc (le)	Evreux
Fredel	Evreux
Glaspion	Evreux
Goubert	Evreux
Grosparmy	Evreux
Hebert	Evreux
Hennequin	Evreux
Hennequin	Evreux
Lande (de la)	Evreux
Langle (de)	Evreux
Loubert	Evreux
Lucas	Evreux
Malhortye	Evreux
Monthiers	Evreux
Morainville	Evreux
Morainville	Evreux
Morchesne	Evreux
Noe (la)	Evreux
Nourry	Evreux
Odouart	Evreux
Oinville (d')	Evreux
Pere (le)	Evreux
Petit (le)	Evreux
Peurel	Evreux
Pilliers	Evreux
Poterie (la)	Evreux
Quesnoy (du)	Evreux
Quincarnon	Evreux
Radulph	Evreux
Renouard	Evreux
Rocque (la)	Evreux
Rouil	Evreux
Roux (le)	Evreux
Sailly	Evreux
Saint-Bosnier	Evreux
Saint-Paul	Evreux
Salnoe	Evreux
Scaron	Evreux
Strozzy	Evreux
Thieulin	Evreux
Turgis	Evreux
Val (du)	Evreux
Valdavid (du)	Evreux
Vallet (du)	Evreux
Villequoy	Evreux
Acres	Evreux
Argences	Evreux
Auvet	Evreux
Abey	Falaise
Acqueville	Falaise
Aigneaux	Falaise
Auber	Falaise

Aupoix	Falaise
Avisard	Falaise
Baratte	Falaise
Baudouin	Falaise
Beauvoisin	Falaise
Belliard	Falaise
Bernières	Falaise
Bois (du)	Falaise
Bois (du)	Falaise
Bonchamps	Falaise
Bonenfant	Falaise
Bonnet	Falaise
Bosc (du)	Falaise
Bosney	Falaise
Bouchard	Falaise
Brochard	Falaise
Broon	Falaise
Brucourt	Falaise
Brunet	Falaise
Buats	Falaise
Bully	Falaise
Caignon	Falaise
Cairon alias Perrotte	Falaise
Camproger	Falaise
Carville	Falaise
Cathey	Falaise
Ceiroir	Falaise
Challon	Falaise
Chatel (du)	Falaise
Chaumontel	Falaise
Chemin (du)	Falaise
Clinchamp	Falaise
Collet	Falaise
Cordouen	Falaise
Coullonches	Falaise
Cour (la)	Falaise
Courceulle	Falaise
Courgenouil	Falaise
Dain (le)	Falaise
Dandel	Falaise
Dassy	Falaise
Dodeman	Falaise
Douessey	Falaise
Douezy	Falaise
Douezy	Falaise
Drien	Falaise
Espee (l')	Falaise
Estienne	Falaise
Eudes	Falaise
Faucon	Falaise
Fay (du)	Falaise
Federy	Falaise

Fleche (de la)	Falaise
Forestier (le)	Falaise
Fortin	Falaise
Fortin	Falaise
Foulon	Falaise
Fourret	Falaise
Fribois	Falaise
Frotté	Falaise
Gaignon	Falaise
Gouez	Falaise
Gouhier	Falaise
Goujon	Falaise
Goulu (le)	Falaise
Graindorge	Falaise
Grimouville	Falaise
Guerard	Falaise
Guerville	Falaise
Haussay	Falaise
Hermite (l')	Falaise
Jamere	Falaise
Jean	Falaise
Jean	Falaise
Jeanne (le)	Falaise
Jouanne	Falaise
Lallogny (de)	Falaise
Lande (de la)	Falaise
Langlois	Falaise
Laval	Falaise
Logé	Falaise
Luisière	Falaise
Magny	Falaise
Maignen (le)	Falaise
Maignen (le)	Falaise
Maire (le)	Falaise
Marchouesné	Falaise
Marguerit	Falaise
Marguerye ou Marguerie	Falaise
Meaux	Falaise
Mesliere (la)	Falaise
Miel (le)	Falaise
Millet	Falaise
Monnier (le)	Falaise
Montfort	Falaise
Montfort	Falaise
Moustier (du)	Falaise
Noël	Falaise
Normand (le)	Falaise
Normand (le)	Falaise
Not (du)	Falaise
Orglandes (d')	Falaise
Ouilly (d')	Falaise
Picquod	Falaise

Pierre (la)	Falaise
Pierrefitte	Falaise
Pinson	Falaise
Plessis (du)	Falaise
Pommeraye (de la)	Falaise
Poret	Falaise
Prevost (le)	Falaise
Prey (du)	Falaise
Prieur (le)	Falaise
Quatrepuits	Falaise
Queu (le)	Falaise
Rabodanges	Falaise
Rebours (le)	Falaise
Regnault	Falaise
Reue (la)	Falaise
Robillard	Falaise
Ronnay	Falaise
Rosée	Falaise
Rosel (du)	Falaise
Rouvert	Falaise
Royer (le)	Falaise
Saffray	Falaise
Saint-Bosmer	Falaise
Sainte-Marie	Falaise
Saint-Germain	Falaise
Saint-Laurent	Falaise
Saint-Remy	Falaise
Sallet	Falaise
Sarcilly	Falaise
Serans	Falaise
Soucquet	Falaise
Thiboult	Falaise
Trotrel	Falaise
Turgot	Falaise
Vallois	Falaise
Vanembras	Falaise
Varin	Falaise
Vassy	Falaise
Vaulois	Falaise
Vey (du)	Falaise
Vigne (la)	Falaise
Voisne	Falaise
Lépée (de)	Falaise
Aigremont	généralité de Caen
Aligard	généralité de Caen
Allain	généralité de Caen
Allain	généralité de Caen
Allain	généralité de Caen
Anctruille	généralité de Caen
Anneville	généralité de Caen
Arragon	généralité de Caen
Aumesnil	généralité de Caen

Aupons	généralité de Caen
Bannois	généralité de Caen
Bantas	généralité de Caen
Baptiste	généralité de Caen
Bas (le)	généralité de Caen
Basire	généralité de Caen
Bauches	généralité de Caen
Baudart	généralité de Caen
Bedel	généralité de Caen
Benard	généralité de Caen
Benard	généralité de Caen
Bernières	généralité de Caen
Blanc (le)	généralité de Caen
Blanvillain	généralité de Caen
Blondel	généralité de Caen
Blouet	généralité de Caen
Bois (du)	généralité de Caen
Bois (du)	généralité de Caen
Boistard	généralité de Caen
Bonnefonds	généralité de Caen
Borel	généralité de Caen
Bosesart	généralité de Caen
Boucher	généralité de Caen
Bouillé	généralité de Caen
Bourdon	généralité de Caen
Bourgeois (le)	généralité de Caen
Bourget	généralité de Caen
Boussel	généralité de Caen
Boussel	généralité de Caen
Breton (le)	généralité de Caen
Breuil (du)	généralité de Caen
Brise (la)	généralité de Caen
Cahagnes	généralité de Caen
Caillouey	généralité de Caen
Cauvigny	généralité de Caen
Chaluet	généralité de Caen
Chauvigny	généralité de Caen
Chennevières	généralité de Caen
Cheux	généralité de Caen
Chevalier (le)	généralité de Caen
Cingal	généralité de Caen
Cointe (le)	généralité de Caen
Comte (le)	généralité de Caen
Conte (le)	généralité de Caen
Cordome	généralité de Caen
Cormier (le)	généralité de Caen
Cormier (le)	généralité de Caen
Coudre (de la)	généralité de Caen
Cuillier	généralité de Caen
Daniel	généralité de Caen
Daverne	généralité de Caen
Davoine	généralité de Caen

Desangues	généralité de Caen
Dieuvavant	généralité de Caen
Dorgitte	généralité de Caen
Erard le Gris	généralité de Caen
Ernault	généralité de Caen
Ernault	généralité de Caen
Espinay (d')	généralité de Caen
Essillard	généralité de Caen
Esterville	généralité de Caen
Estoutteville (d')	généralité de Caen
Fanu (le)	généralité de Caen
Farcilly	généralité de Caen
Ferrière (la)	généralité de Caen
Fevre (le)	généralité de Caen
Forestier (le)	généralité de Caen
Fortin	généralité de Caen
Fouques	généralité de Caen
Frallain	généralité de Caen
Freard	généralité de Caen
Fresnay	généralité de Caen
Fresnel	généralité de Caen
Froullay	généralité de Caen
Gardeur (le)	généralité de Caen
Gasteblé	généralité de Caen
Gébert	généralité de Caen
Gislain	généralité de Caen
Gosselin	généralité de Caen
Gouey	généralité de Caen
Gouges (de)	généralité de Caen
Grand (le)	généralité de Caen
Grandin	généralité de Caen
Guerin d'Agon	généralité de Caen
Guischard	généralité de Caen
Guillon	généralité de Caen
Hache (la)	généralité de Caen
Hamel (du)	généralité de Caen
Hamelin	généralité de Caen
Hecquet	généralité de Caen
Helaine	généralité de Caen
Hennot	généralité de Caen
Herauld	généralité de Caen
Hervieu	généralité de Caen
Hue	généralité de Caen
Hue	généralité de Caen
Hue	généralité de Caen
Hue	généralité de Caen
Hue	généralité de Caen
Huet	généralité de Caen
Jacqueson	généralité de Caen
Laillier	généralité de Caen
Large (le)	généralité de Caen
Lenfant	généralité de Caen

Lenubac	généralité de Caen
Lesnerac	généralité de Caen
Lièvre (le)	généralité de Caen
Mabrey	généralité de Caen
Maheas	généralité de Caen
Maillot	généralité de Caen
Malherbe	généralité de Caen
Mansel	généralité de Caen
Marchant de Caligny (le)	généralité de Caen
Mare (de la)	généralité de Caen
Mareschal	généralité de Caen
Martin	généralité de Caen
Mary	généralité de Caen
Mauvoisin	généralité de Caen
Meel	généralité de Caen
Melun	généralité de Caen
Mesnage	généralité de Caen
Mesnil (du)	généralité de Caen
Mesnil-Berard (du)	généralité de Caen
Millieres (de)	généralité de Caen
Minier (le)	généralité de Caen
Moine (le)	généralité de Caen
Monnier (le)	généralité de Caen
Monnier (le)	généralité de Caen
Morais	généralité de Caen
Morant	généralité de Caen
Morel	généralité de Caen
Morel	généralité de Caen
Morin	généralité de Caen
Morin	généralité de Caen
Moustier (du)	généralité de Caen
Neuville	généralité de Caen
Noël	généralité de Caen
Noire (le)	généralité de Caen
Onfroy	généralité de Caen
Osmont	généralité de Caen
Paisnel	généralité de Caen
Pannier	généralité de Caen
Panthou	généralité de Caen
Pastiz (du)	généralité de Caen
Patris	généralité de Caen
Pelley	généralité de Caen
Petit (le)	généralité de Caen
Petit (le)	généralité de Caen
Piganière (la)	généralité de Caen
Plessart	généralité de Caen
Pocrist	généralité de Caen
Pont (du)	généralité de Caen
Pont (du)	généralité de Caen
Porin	généralité de Caen
Prestre (le)	généralité de Caen
Prevost (le)	généralité de Caen

Quesne (du)	généralité de Caen
Quiesces (des)	généralité de Caen
Regnault	généralité de Caen
Reverend (le)	généralité de Caen
Rieux	généralité de Caen
Rivière (la)	généralité de Caen
Rouault	généralité de Caen
Ruault	généralité de Caen
Ruault	généralité de Caen
Sainte-Marie	généralité de Caen
Saucques	généralité de Caen
Segremont	généralité de Caen
Sillans	généralité de Caen
Silly	généralité de Caen
Tenneur (le)	généralité de Caen
Thiboult	généralité de Caen
Thioult	généralité de Caen
Tilly	généralité de Caen
Touchet (du)	généralité de Caen
Troismonts	généralité de Caen
Troismonts	généralité de Caen
Vallois (le)	généralité de Caen
Vallois (le)	généralité de Caen
Vambais	généralité de Caen
Varrignon	généralité de Caen
Vendes (de)	généralité de Caen
Venois	généralité de Caen
Venois	généralité de Caen
Vernay	généralité de Caen
Vieux (de)	généralité de Caen
Villy	généralité de Caen
Vollant	généralité de Caen
Ynor	généralité de Caen
Baussain	Caen
Bauste	Caen
Benard	Caen
Bernières	Caen
Bigot	Caen
Blois (le)	Caen
Bompar	Caen
Caumont	Caen
Costart	Caen
Costart	Caen
Croismare (de)	Caen
Follet	Caen
Guilbert	Caen
Hebert	Caen
Hotot	Caen
Louis	Caen
Maimbeville	Caen
Mainmares	Caen
Marmion	Caen

Patrier	Caen
Thiel-Samoy (du)	Caen
Veneur (le)	Caen
Affagart	généralité de Rouen
Allemand	généralité de Rouen
Alliet	généralité de Rouen
Allorge	généralité de Rouen
Amboise	généralité de Rouen
Anfrie	généralité de Rouen
Angot	généralité de Rouen
Aoustin	généralité de Rouen
Arnois	généralité de Rouen
Asselin	généralité de Rouen
Assy	généralité de Rouen
Aubery	généralité de Rouen
Auboeuf	généralité de Rouen
Auteville	généralité de Rouen
Authin	généralité de Rouen
Baille	généralité de Rouen
Balandonne	généralité de Rouen
Bapaume	généralité de Rouen
Bas (le)	généralité de Rouen
Basire	généralité de Rouen
Basnage	généralité de Rouen
Baudouin	généralité de Rouen
Baudry	généralité de Rouen
Baudry	généralité de Rouen
Beauvais	généralité de Rouen
Bec-de-Lièvre	généralité de Rouen
Becquel	généralité de Rouen
Bellet	généralité de Rouen
Benard	généralité de Rouen
Beuzelin	généralité de Rouen
Bienvenu	généralité de Rouen
Bierville	généralité de Rouen
Bigot	généralité de Rouen
Bigot	généralité de Rouen
Blondel	généralité de Rouen
Bloc (du)	généralité de Rouen
Boniface	généralité de Rouen
Bordet	généralité de Rouen
Bos (du)	généralité de Rouen
Bosc (du)	généralité de Rouen
Bourgeois (le)	généralité de Rouen
Bouteillier (le)	généralité de Rouen
Braques	généralité de Rouen
Breauté (de)	généralité de Rouen
Bresmes (de)	généralité de Rouen
Bretel	généralité de Rouen
Bretteville	généralité de Rouen
Breuil (du)	généralité de Rouen
Brevedent	généralité de Rouen

Brice	généralité de Rouen
Briffaut	généralité de Rouen
Brinon	généralité de Rouen
Brument	généralité de Rouen
Bulteau	généralité de Rouen
Bunodière (de la)	généralité de Rouen
Bures (de)	généralité de Rouen
Busc (du)	généralité de Rouen
Busquet	généralité de Rouen
Cacheux (le)	généralité de Rouen
Calenge	généralité de Rouen
Calleville	généralité de Rouen
Calvimont	généralité de Rouen
Camus	généralité de Rouen
Candal (du)	généralité de Rouen
Canu (le)	généralité de Rouen
Caqueray	généralité de Rouen
Caradas	généralité de Rouen
Carmone	généralité de Rouen
Carpentier	généralité de Rouen
Carrey	généralité de Rouen
Caumont	généralité de Rouen
Cautel	généralité de Rouen
Cavelier	généralité de Rouen
Cavelier	généralité de Rouen
Cavelier de la Salle	généralité de Rouen
Chalons	généralité de Rouen
Champs (des)	généralité de Rouen
Chandelier (le)	généralité de Rouen
Chantelou	généralité de Rouen
Chapelain (le)	généralité de Rouen
Chatelier	généralité de Rouen
Chaumont-Boissy	généralité de Rouen
Chauvin	généralité de Rouen
Chesnaye (la)	généralité de Rouen
Chevalier (le)	généralité de Rouen
Civille	généralité de Rouen
Clerc (le)	généralité de Rouen
Clerc (le)	généralité de Rouen
Clouet	généralité de Rouen
Cocquet	généralité de Rouen
Coigneux (le)	généralité de Rouen
Collin	généralité de Rouen
Conte (le)	généralité de Rouen
Cordier (le)	généralité de Rouen
Cordier (le)	généralité de Rouen
Cormeilles	généralité de Rouen
Corneille	généralité de Rouen
Corneille	généralité de Rouen
Cornier	généralité de Rouen
Cornu (le)	généralité de Rouen
Costé	généralité de Rouen

Cotton	généralité de Rouen
Coudray (du)	généralité de Rouen
Coudry (de)	généralité de Rouen
Coutrances	généralité de Rouen
Croc (du)	généralité de Rouen
Croix (de la)	généralité de Rouen
Croix (de la)	généralité de Rouen
Croix (de la)	généralité de Rouen
Dambray	généralité de Rouen
Dandel	généralité de Rouen
Dargoule	généralité de Rouen
Daudasne	généralité de Rouen
Daussy	généralité de Rouen
Dauviray	généralité de Rouen
Davy	généralité de Rouen
Débrène	généralité de Rouen
Dery	généralité de Rouen
Desminières	généralité de Rouen
Din (le)	généralité de Rouen
Dorléans	généralité de Rouen
Douvrendel	généralité de Rouen
Druel	généralité de Rouen
Duc (le)	généralité de Rouen
Espee (l')	généralité de Rouen
Espéron (l')	généralité de Rouen
Esquetot (d')	généralité de Rouen
Estendart (l')	généralité de Rouen
Eudemare	généralité de Rouen
Fargeol	généralité de Rouen
Faucon	généralité de Rouen
Fauvel	généralité de Rouen
Febvre (le)	généralité de Rouen
Febvre (le)	généralité de Rouen
Febvre (le)	généralité de Rouen
Fermanel	généralité de Rouen
Ferrières (des)	généralité de Rouen
Feugerolles Cantelou	généralité de Rouen
Fevre (le)	généralité de Rouen
Fieu (le)	généralité de Rouen
Filleul	généralité de Rouen
Filleul	généralité de Rouen
Fontaine (la)	généralité de Rouen
Fontaine (de la)	généralité de Rouen
Fontaine (de la)	généralité de Rouen
Fosse (de la)	généralité de Rouen
Fouille	généralité de Rouen
Fouilleuse	généralité de Rouen
Four (du)	généralité de Rouen
Freauville	généralité de Rouen
Fremin	généralité de Rouen
Fretel	généralité de Rouen
Frontin	généralité de Rouen

Fry	généralité de Rouen
Frye (de la)	généralité de Rouen
Fumée	généralité de Rouen
Fumière	généralité de Rouen
Gades de Renicourt	généralité de Rouen
Gaissart	généralité de Rouen
Galentine	généralité de Rouen
Galles	généralité de Rouen
Garro	généralité de Rouen
Gaugy	généralité de Rouen
Gay (le)	généralité de Rouen
Gendre (le)	généralité de Rouen
Gigault	généralité de Rouen
Gillebert	généralité de Rouen
Glatigny	généralité de Rouen
Godard	généralité de Rouen
Godescart	généralité de Rouen
Godheu	généralité de Rouen
Gombault	généralité de Rouen
Gosselin	généralité de Rouen
Gosselin	généralité de Rouen
Gouberville	généralité de Rouen
Goduel	généralité de Rouen
Goueslier	généralité de Rouen
Goustimesnil	généralité de Rouen
Graffard	généralité de Rouen
Grainville	généralité de Rouen
Grand (le)	généralité de Rouen
Grandin	généralité de Rouen
Gras (le)	généralité de Rouen
Grossin	généralité de Rouen
Grouchy	généralité de Rouen
Guerard	généralité de Rouen
Guerchois (le)	généralité de Rouen
Gueroult	généralité de Rouen
Guetz (des)	généralité de Rouen
Gueudeville	généralité de Rouen
Guillots	généralité de Rouen
Hamel (du)	généralité de Rouen
Hamel (du)	généralité de Rouen
Hamelin	généralité de Rouen
Hardier	généralité de Rouen
Harnois	généralité de Rouen
Hastes	généralité de Rouen
Haye (la)	généralité de Rouen
Haye (la)	généralité de Rouen
Hayes (des)	généralité de Rouen
Hebert	généralité de Rouen
Herbouville	généralité de Rouen
Hercent	généralité de Rouen
Hériché (le)	généralité de Rouen
Hermite (l')	généralité de Rouen

Heron	généralité de Rouen
Heschamp	généralité de Rouen
Hengleville	généralité de Rouen
Heurtault	généralité de Rouen
Heurtault	généralité de Rouen
Heuse (la)	généralité de Rouen
Heusey	généralité de Rouen
Heuste	généralité de Rouen
Honnets (des)	généralité de Rouen
Houlay	généralité de Rouen
Huillard	généralité de Rouen
Huillier (l')	généralité de Rouen
Hurard	généralité de Rouen
Hurel	généralité de Rouen
Jamet	généralité de Rouen
Jouenne	généralité de Rouen
Jubert	généralité de Rouen
Laignel	généralité de Rouen
Laillet	généralité de Rouen
Laisné	généralité de Rouen
Laillouel	généralité de Rouen
Lambert	généralité de Rouen
Lamy	généralité de Rouen
Langlois	généralité de Rouen
Langlois de Criquebeuf	généralité de Rouen
Languedor	généralité de Rouen
Lastres	généralité de Rouen
Lesdo	généralité de Rouen
Lesperon	généralité de Rouen
Livet dit le Queu	généralité de Rouen
Longchamps (de)	généralité de Rouen
Longuejoue	généralité de Rouen
Lorget	généralité de Rouen
Louis	généralité de Rouen
Lucas	généralité de Rouen
Mainet	généralité de Rouen
Malapris	généralité de Rouen
Malevande	généralité de Rouen
Malhortye	généralité de Rouen
Malingre	généralité de Rouen
Marboeuf	généralité de Rouen
Marc	généralité de Rouen
Marc	généralité de Rouen
Marcé	généralité de Rouen
Marcel	généralité de Rouen
Marcel	généralité de Rouen
Mare (la)	généralité de Rouen
Mare (la)	généralité de Rouen
Mareschal (le)	généralité de Rouen
Marescot	généralité de Rouen
Mareul	généralité de Rouen
Margas	généralité de Rouen

Marle	généralité de Rouen
Marne	généralité de Rouen
Maromme	généralité de Rouen
Martel	généralité de Rouen
Masson (le)	généralité de Rouen
Mauconduit	généralité de Rouen
Mauduisson	généralité de Rouen
Mauduit	généralité de Rouen
Maze	généralité de Rouen
Mesnil de Saint-Vallery (du)	généralité de Rouen
Mestayer	généralité de Rouen
Metais (le)	généralité de Rouen
Metel (le)	généralité de Rouen
Mogeres	généralité de Rouen
Monfault	généralité de Rouen
Moreuil	généralité de Rouen
Motte (la)	généralité de Rouen
Moucel	généralité de Rouen
Mouret	généralité de Rouen
Moustier (du)	généralité de Rouen
Mouton (le)	généralité de Rouen
Moy (de)	généralité de Rouen
Moyne (le)	généralité de Rouen
Naguet	généralité de Rouen
Nau	généralité de Rouen
Neuveu (le)	généralité de Rouen
Noville	généralité de Rouen
Noyon	généralité de Rouen
Oilliamson ou Williamson	généralité de Rouen
Onfroy	généralité de Rouen
Osmont	généralité de Rouen
Pagalde	généralité de Rouen
Page (le)	généralité de Rouen
Paix de Cœur	généralité de Rouen
Parc (du)	généralité de Rouen
Pascal	généralité de Rouen
Paulmier	généralité de Rouen
Pegot	généralité de Rouen
Pelletier (le)	généralité de Rouen
Pelloquin	généralité de Rouen
Pellot	généralité de Rouen
Percy	généralité de Rouen
Pereuse (la)	généralité de Rouen
Pericard	généralité de Rouen
Periers	généralité de Rouen
Perron (du)	généralité de Rouen
Perronnelle	généralité de Rouen
Pesant (le)	généralité de Rouen
Petremol (de)	généralité de Rouen
Piedoue	généralité de Rouen
Pierre (de)	généralité de Rouen
Pigny	généralité de Rouen

Pinel	généralité de Rouen
Place (la)	généralité de Rouen
Place (de la)	généralité de Rouen
Planterose	généralité de Rouen
Plessis (du)	généralité de Rouen
Poirier ou Poerier	généralité de Rouen
Pont (du)	généralité de Rouen
Pont (du)	généralité de Rouen
Porte (de la)	généralité de Rouen
Potard	généralité de Rouen
Potier	généralité de Rouen
Pouchet	généralité de Rouen
Poussin (le)	généralité de Rouen
Pouyer	généralité de Rouen
Préfontaine (de)	généralité de Rouen
Prevost (le)	généralité de Rouen
Prevost (le)	généralité de Rouen
Quesne (du)	généralité de Rouen
Quievremont	généralité de Rouen
Rallemont	généralité de Rouen
Raulin	généralité de Rouen
Raullin	généralité de Rouen
Raye (de)	généralité de Rouen
Reaume (de)	généralité de Rouen
Regnard	généralité de Rouen
Reneville	généralité de Rouen
Repichon	généralité de Rouen
Restault	généralité de Rouen
Ribault	généralité de Rouen
Richer	généralité de Rouen
Ridel	généralité de Rouen
Robin	généralité de Rouen
Romé	généralité de Rouen
Roque (la)	généralité de Rouen
Rouen	généralité de Rouen
Rougeule	généralité de Rouen
Rouville alias Goujeul	généralité de Rouen
Roux (le)	généralité de Rouen
Rouy (de)	généralité de Rouen
Roy (le)	généralité de Rouen
Roy (le)	généralité de Rouen
Roy (le)	généralité de Rouen
Roy (le)	généralité de Rouen
Rue (la)	généralité de Rouen
Rue (la)	généralité de Rouen
Rue (la) alias Samery	généralité de Rouen
Saane	généralité de Rouen
Sailly	généralité de Rouen
Saint-Germain	généralité de Rouen
Saint-Laurent	généralité de Rouen
Saint-Yon	généralité de Rouen
Sarreau	généralité de Rouen

Scot	généralité de Rouen
Secart	généralité de Rouen
Seigneur	généralité de Rouen
Seigneur (le)	généralité de Rouen
Sénéchal (le)	généralité de Rouen
Simon	généralité de Rouen
Sonnet	généralité de Rouen
Souin	généralité de Rouen
Souving	généralité de Rouen
Sueur (le)	généralité de Rouen
Surreau	généralité de Rouen
Tarquet	généralité de Rouen
Tellier (le)	généralité de Rouen
Tellier (le)	généralité de Rouen
Theroude	généralité de Rouen
Theroude	généralité de Rouen
Theufles	généralité de Rouen
Thiault	généralité de Rouen
Thiboult	généralité de Rouen
Thiremois	généralité de Rouen
Thomas	généralité de Rouen
Thorel	généralité de Rouen
Thorel	généralité de Rouen
Tiven	généralité de Rouen
Tot (du)	généralité de Rouen
Toupin (du)	généralité de Rouen
Tournebulle	généralité de Rouen
Tourneur (le)	généralité de Rouen
Toustain	généralité de Rouen
Trevet	généralité de Rouen
Turgis	généralité de Rouen
Turgot	généralité de Rouen
Turquier	généralité de Rouen
Val (du)	généralité de Rouen
Vauborel	généralité de Rouen
Verdier	généralité de Rouen
Verdun	généralité de Rouen
Vieuxpont	généralité de Rouen
Viger	généralité de Rouen
Villeneuve (de)	généralité de Rouen
Viquet (du)	généralité de Rouen
Vironceau	généralité de Rouen
Voisin	généralité de Rouen
Baulmer	généralité de Rouen
Brehier d'Arqueville	généralité de Rouen
Blanchard	Rouen
Bresnes (de)	Rouen
Caillot de Cauquereumont	Rouen
Croc (du)	Rouen
Houllet	Rouen
Palme de Carille (de)	Rouen
Roque (la)	Rouen

Baron	généralité de Rouen
Anguetil	Rouen
Basset	Rouen
Ailly	Gisors et Pontoise
Anneval	Gisors et Pontoise
Aubourg	Gisors et Pontoise
Auvergne	Gisors et Pontoise
Bret (le)	Gisors et Pontoise
Bachelier	Gisors et Pontoise
Ammeval	Gisors et Pontoise
Amours	Gisors et Pontoise
Belloy	Gisors et Pontoise
Berbisy	Gisors et Pontoise
Biencourt	Gisors et Pontoise
Blin	Gisors et Pontoise
Breuil (du)	Gisors et Pontoise
Bucy	Gisors et Pontoise
Champs (des)	Gisors et Pontoise
Charmont	Gisors et Pontoise
Charmont	Gisors et Pontoise
Coetlogon	Gisors et Pontoise
Cossart	Gisors et Pontoise
Cousturier	Gisors et Pontoise
Donon	Gisors et Pontoise
Empereur (l')	Gisors et Pontoise
Fevre (le)	Gisors et Pontoise
Gandille	Gisors et Pontoise
Grandisle	Gisors et Pontoise
Guestrues	Gisors et Pontoise
Leau	Gisors et Pontoise
Lestre	Gisors et Pontoise
Levemont	Gisors et Pontoise
Loup (le)	Gisors et Pontoise
Lyons	Gisors et Pontoise
Machault	Gisors et Pontoise
Maistre (le)	Gisors et Pontoise
Mare (la)	Gisors et Pontoise
Mesesserie	Gisors et Pontoise
Moitier	Gisors et Pontoise
Montenay	Gisors et Pontoise
Motte (la)	Gisors et Pontoise
Myr (le)	Gisors et Pontoise
Orleans (d')	Gisors et Pontoise
Pacavory	Gisors et Pontoise
Pasté	Gisors et Pontoise
Pillavoine	Gisors et Pontoise
Porte (de la)	Gisors et Pontoise
Quenouville	Gisors et Pontoise
Rives	Gisors et Pontoise
Rouveraye	Gisors et Pontoise
Rouvroy	Gisors et Pontoise
Saint-Dellys	Gisors et Pontoise

Selle (la)	Gisors et Pontoise
Soulfour	Gisors et Pontoise
Sublet	Gisors et Pontoise
Tellier (le)	Gisors et Pontoise
Testu	Gisors et Pontoise
Averhout	Lions
Beauvais	Lions
Benserade	Lions
Bigant	Lions
Biville	Lions
Blanc (le)	Lions
Bonissent	Lions
Bouju	Lions
Boullenc	Lions
Cauchois	Lions
Cauchois	Lions
Chevalier (le)	Lions
Clermont-Tonnerre	Lions
Couhé	Lions
Courcelle	Lions
Fouilleuse	Lions
Freville	Lions
Godard	Lions
Gueré	Lions
Hallé	Lions
Huyard	Lions
Jardins (des)	Lions
Joigny	Lions
Lat (de)	Lions
Lesguet	Lions
Liepvre (le)	Lions
Losquet	Lions
Martel	Lions
Mauviel	Lions
Osmond	Lions
Pelletot	Lions
Pilleur (le)	Lions
Poterie (la)	Lions
Poterie (la)	Lions
Puis (du)	Lions
Quesnay	Lions
Rontier	Lions
Roy (le)	Lions
Varie (la)	Lions
Yvel	Lions
Anfray ou Arffrey ou Auffrey	Lisieux
Anthenaise	Lisieux
Auvray	Lisieux
Bailleul	Lisieux
Bardouil	Lisieux
Belleau	Lisieux
Bernières	Lisieux

Bigards	Lisieux
Boetey (le)	Lisieux
Bottey (la)	Lisieux
Bouchard	Lisieux
Boufay	Lisieux
Brevedent	Lisieux
Calf	Lisieux
Carpentier	Lisieux
Carré	Lisieux
Champin	Lisieux
Champs (des)	Lisieux
Cintray	Lisieux
Costart	Lisieux
Deaugs	Lisieux
Dirlande	Lisieux
Douville	Lisieux
Dyel	Lisieux
Espinay (d')	Lisieux
Faguet	Lisieux
Faye (la)	Lisieux
Feugerolles	Lisieux
Flambard	Lisieux
Foucques	Lisieux
Gentil (le)	Lisieux
Grand (le)	Lisieux
Gremare	Lisieux
Grieu	Lisieux
Guerin	Lisieux
Guiot	Lisieux
Hais (des)	Lisieux
Hardy	Lisieux
Hayes (des)	Lisieux
Houssay	Lisieux
Houssaye (la)	Lisieux
Houssaye (la)	Lisieux
Houssaye (la)	Lisieux
Hudebert	Lisieux
Jambon	Lisieux
Liée ou Lyée	Lisieux
Louis	Lisieux
Maillet	Lisieux
Maillot	Lisieux
Mallortie	Lisieux
Mancel	Lisieux
Marcilly	Lisieux
Marets	Lisieux
Marle	Lisieux
Martin	Lisieux
Maurey	Lisieux
Maxuel	Lisieux
Michault	Lisieux
Michel	Lisieux

Moessard	Lisieux
Moges	Lisieux
Mondiere	Lisieux
Monteilles	Lisieux
Morin	Lisieux
Myre (le)	Lisieux
Nollent	Lisieux
Oraison	Lisieux
Paisant	Lisieux
Parey	Lisieux
Pepin	Lisieux
Perier	Lisieux
Perrelle (la)	Lisieux
Perroys (des)	Lisieux
Petit (le)	Lisieux
Pierres (de)	Lisieux
Piperay	Lisieux
Pommeret	Lisieux
Pommolin	Lisieux
Portes (des)	Lisieux
Portière	Lisieux
Rivière (la)	Lisieux
Romeré	Lisieux
Rouil	Lisieux
Rouveraye	Lisieux
Roy (le)	Lisieux
Saint-Clair	Lisieux
Saint-Loup	Lisieux
Saint-Pierre	Lisieux
Sauvager	Lisieux
Sepuray	Lisieux
Seuroy	Lisieux
Tellier (le)	Lisieux
Thiboult	Lisieux
Tot (du)	Lisieux
Touche (la)	Lisieux
Val (du)	Lisieux
Vallée (la)	Lisieux
Vauquelin	Lisieux
Vauquelin	Lisieux
Vitroville	Lisieux
Aubery	Lisieux
Abbadie	Montivilliers
Arcourt	Montivilliers
Arcye	Montivilliers
Aubert	Montivilliers
Avanne	Montivilliers
Bailleul	Montivilliers
Barbey	Montivilliers
Barre	Montivilliers
Beunay	Montivilliers
Boissey	Montivilliers

Boullenger	Montivilliers
Boutren	Montivilliers
Bressy	Montivilliers
Breton (le)	Montivilliers
Brezé	Montivilliers
Bridel	Montivilliers
Brihon	Montivilliers
Brilly	Montivilliers
Buffreville	Montivilliers
Canivet	Montivilliers
Cassagneau	Montivilliers
Caumont	Montivilliers
Cauquigny	Montivilliers
Cauvelet	Montivilliers
Champs (des)	Montivilliers
Champs (des)	Montivilliers
Champs (des)	Montivilliers
Chavagnac	Montivilliers
Collet	Montivilliers
Compains	Montivilliers
Darie	Montivilliers
Durand	Montivilliers
Espinay (d')	Montivilliers
Fevre (le)	Montivilliers
Godefroy	Montivilliers
Grand (le)	Montivilliers
Grand (le)	Montivilliers
Grenier	Montivilliers
Haye (la)	Montivilliers
Hervieu	Montivilliers
Larrey	Montivilliers
Lastes	Montivilliers
Lettre (de)	Montivilliers
Louvel	Montivilliers
Mahiel	Montivilliers
Marc	Montivilliers
Marseilles	Montivilliers
Masseilles	Montivilliers
Masure	Montivilliers
Masurier	Montivilliers
Mazis	Montivilliers
Millebuh	Montivilliers
Mondion	Montivilliers
Mongnien	Montivilliers
Naurry	Montivilliers
Neuf (le)	Montivilliers
O (d')	Montivilliers
Parchappe	Montivilliers
Plongeon	Montivilliers
Poigneur	Montivilliers
Pommare	Montivilliers
Quesnel	Montivilliers

Reauté	Montivilliers
Rigoult	Montivilliers
Rouge	Montivilliers
Roussel	Montivilliers
Roussel	Montivilliers
Roux (le)	Montivilliers
Roux (le)	Montivilliers
Ruel	Montivilliers
Saboureux	Montivilliers
Salley	Montivilliers
Sortembosc	Montivilliers
Terel	Montivilliers
Thiboutot	Montivilliers
Thorel Castillon	Montivilliers
Val (du)	Montivilliers
Vannier	Montivilliers
Vassé	Montivilliers
Vaudrets	Montivilliers
Vimont	Montivilliers
Voyer (le)	Montivilliers
Abot	Mortagne
Alorge	Mortagne
Amiot	Mortagne
Arlanges	Mortagne
Assye	Mortagne
Barville	Mortagne
Beauvais	Mortagne
Beauvais	Mortagne
Bellevais	Mortagne
Bercher	Mortagne
Boisguyon	Mortagne
Bonvoust	Mortagne
Borde (la)	Mortagne
Boucher	Mortagne
Bouillé	Mortagne
Bouju	Mortagne
Boulleur	Mortagne
Boussardièrre	Mortagne
Bouyer	Mortagne
Breuil (du)	Mortagne
Brezais	Mortagne
Brisard	Mortagne
Brouilhac	Mortagne
Buat (du)	Mortagne
Challard	Mortagne
Chalopin	Mortagne
Chesnay (du)	Mortagne
Chesnelong	Mortagne
Chrestien	Mortagne
Chrestier	Mortagne
Clergerie	Mortagne
Collet	Mortagne

Courtois (le)	Mortagne
Cousturier (le)	Mortagne
Couvey	Mortagne
Crestot	Mortagne
Croc (du)	Mortagne
Crochet (du)	Mortagne
Escuyer (l')	Mortagne
Faucon	Mortagne
Feugerets (des)	Mortagne
Fortin	Mortagne
Franquetot alias Guillote	Mortagne
Frebourg	Mortagne
Fremont	Mortagne
Frouillé	Mortagne
Gislain	Mortagne
Gorren	Mortagne
Graffard	Mortagne
Grenier	Mortagne
Groignaux	Mortagne
Gueroult	Mortagne
Hallot	Mortagne
Hermite (l')	Mortagne
Hermite (l')	Mortagne
Leschamps	Mortagne
Loisel	Mortagne
Loureux (le)	Mortagne
Lovastron	Mortagne
Luisière	Mortagne
Magny	Mortagne
Marcadé	Mortagne
Menon	Mortagne
Mesnard	Mortagne
Moncheron	Mortagne
Mondoucet	Mortagne
Mouchet (du)	Mortagne
Plessis (du)	Mortagne
Prevost (le)	Mortagne
Puisaye	Mortagne
Raines	Mortagne
Raoul	Mortagne
Ruffré	Mortagne
Saint-Paul	Mortagne
Samay	Mortagne
Semallé	Mortagne
Serizay	Mortagne
Sissay	Mortagne
Suhard	Mortagne
Tessier	Mortagne
Tiercelin	Mortagne
Touche (la)	Mortagne
Tucé	Mortagne
Val (du)	Mortagne

Vasconcelles	Mortagne
Villeray	Mortagne
Vivier (du)	Mortagne
Voré	Mortagne
Avenel	Mortain
Bailleul	Mortain
Barat	Mortain
Barville	Mortain
Beaufleury	Mortain
Billeheust	Mortain
Boisyvon	Mortain
Brecey (de)	Mortain
Brunville	Mortain
Buat (du)	Mortain
Channes (de)	Mortain
Chaussée	Mortain
Cordon alias la Faucherie	Mortain
Davy	Mortain
Designé	Mortain
Destanger	Mortain
Devin (le)	Mortain
Espinasse (de l')	Mortain
Ferey	Mortain
Ferrière (la)	Mortain
Fontenay	Mortain
Fontenay	Mortain
Fortin	Mortain
Gladat	Mortain
Gouars	Mortain
Hamel (du)	Mortain
Hautonnière (de la)	Mortain
Houssaye (la)	Mortain
Juhey	Mortain
Langlois	Mortain
Mahé	Mortain
Marceul	Mortain
Marié (le)	Mortain
Meherent	Mortain
Mesange	Mortain
Mesnil (du)	Mortain
Parain	Mortain
Rohard	Mortain
Saint-Germain	Mortain
Saint-Manvieux	Mortain
Taillefer	Mortain
Verdun	Mortain
Vieillard	Mortain
Abancourt	Neufchâtel
Acheu	Neufchâtel
Anceau	Neufchâtel
Anglois	Neufchâtel
Arandel	Neufchâtel

Audouin	Neufchâtel
Bailly	Neufchâtel
Barniolles	Neufchâtel
Bastier (le)	Neufchâtel
Beaucourt	Neufchâtel
Beausire	Neufchâtel
Belleval	Neufchâtel
Bellozenne	Neufchâtel
Bigant	Neufchâtel
boullainvillers	Neufchâtel
Caullières	Neufchâtel
Caumont	Neufchâtel
Cherie	Neufchâtel
Clerc (le)	Neufchâtel
Douley	Neufchâtel
Douley	Neufchâtel
Elbeuf (d')	Neufchâtel
Fautereau	Neufchâtel
Feudrix	Neufchâtel
Giffard	Neufchâtel
Godard	Neufchâtel
Gouberville	Neufchâtel
Grandoult	Neufchâtel
Hemmont	Neufchâtel
Laistre (de)	Neufchâtel
Limoges	Neufchâtel
Marcadel	Neufchâtel
Marcafel	Neufchâtel
Marcafel	Neufchâtel
Mareuil	Neufchâtel
Martinville	Neufchâtel
Mesnil (du)	Neufchâtel
Mesnil (du)	Neufchâtel
Mesnil-Jourdain (du)	Neufchâtel
Passart	Neufchâtel
Presvot (le)	Neufchâtel
Presvot (le)	Neufchâtel
Runes	Neufchâtel
Sarcus	Neufchâtel
Sarevilliers	Neufchâtel
Seillier	Neufchâtel
Tronves	Neufchâtel
Anglois	Pont-Audemer
Baron	Pont-Audemer
Bellemare	Pont-Audemer
Berry	Pont-Audemer
Bertrand	Pont-Audemer
Bissot	Pont-Audemer
Bosc (du)	Pont-Audemer
Bouque	Pont-Audemer
Bouquetot	Pont-Audemer
Bouzans	Pont-Audemer

Brière	Pont-Audemer
Carbonnier	Pont-Audemer
Carpentier	Pont-Audemer
Cecire	Pont-Audemer
Cerf (le)	Pont-Audemer
Charlemagne	Pont-Audemer
Colombel	Pont-Audemer
Comte (le)	Pont-Audemer
Cornu (le)	Pont-Audemer
Costart	Pont-Audemer
Court (le)	Pont-Audemer
Cousturier	Pont-Audemer
Crémainville	Pont-Audemer
Croisille	Pont-Audemer
Desson	Pont-Audemer
Doyen (le)	Pont-Audemer
Droullin	Pont-Audemer
Durand	Pont-Audemer
Elbeuf (d')	Pont-Audemer
Escalles (d')	Pont-Audemer
Essarts (des)	Pont-Audemer
Eudes	Pont-Audemer
Fatouville	Pont-Audemer
Fay (du)	Pont-Audemer
Faye (la)	Pont-Audemer
Feron	Pont-Audemer
Fillastre (le)	Pont-Audemer
Folleville	Pont-Audemer
Fort (le)	Pont-Audemer
Fortin	Pont-Audemer
François (le)	Pont-Audemer
Franqueville	Pont-Audemer
Freville	Pont-Audemer
Gouie	Pont-Audemer
Goujon	Pont-Audemer
Grand (le)	Pont-Audemer
Gras (le)	Pont-Audemer
Grieu	Pont-Audemer
Gripiere (de)	Pont-Audemer
Grix (le)	Pont-Audemer
Grosourdy	Pont-Audemer
Guedier	Pont-Audemer
Guennier	Pont-Audemer
Guerin	Pont-Audemer
Guerrier	Pont-Audemer
Hardeu	Pont-Audemer
Hauvel	Pont-Audemer
Haye (la)	Pont-Audemer
Houssaye (la)	Pont-Audemer
Houssaye (la)	Pont-Audemer
Ledo	Pont-Audemer
Lessé	Pont-Audemer

Liepvre (le)	Pont-Audemer
Lisle	Pont-Audemer
Livet	Pont-Audemer
Livet	Pont-Audemer
Mare (la)	Pont-Audemer
Medine	Pont-Audemer
Mercier (le)	Pont-Audemer
Morcenq	Pont-Audemer
Mustel	Pont-Audemer
Nantier (le)	Pont-Audemer
Nepveu	Pont-Audemer
Noble (le)	Pont-Audemer
Nollent	Pont-Audemer
Osmond	Pont-Audemer
Ozanne (d')	Pont-Audemer
Paulmier (le)	Pont-Audemer
Pellegage	Pont-Audemer
Pillon	Pont-Audemer
Pin (du)	Pont-Audemer
Postis	Pont-Audemer
Potier	Pont-Audemer
Poullain	Pont-Audemer
Rivière (la)	Pont-Audemer
Rupierre	Pont-Audemer
Saint-Pierre	Pont-Audemer
Sebire	Pont-Audemer
Sens (le)	Pont-Audemer
Sens (le)	Pont-Audemer
Tellier (le)	Pont-Audemer
Terrier (le)	Pont-Audemer
Thieuville	Pont-Audemer
Thiart	Pont-Audemer
Thirel	Pont-Audemer
Tollemere	Pont-Audemer
Tonnetot	Pont-Audemer
Vicomte (le)	Pont-Audemer
Vivefay	Pont-Audemer
Bienvenu	Pont-Audemer
Campion	Pont-de-l'Arche
Chalanges	Pont-de-l'Arche
Chesne (du)	Pont-de-l'Arche
Delux	Pont-de-l'Arche
Diacre (le)	Pont-de-l'Arche
Farrouil	Pont-de-l'Arche
Graffart	Pont-de-l'Arche
Greard	Pont-de-l'Arche
Gueroult	Pont-de-l'Arche
Haumont	Pont-de-l'Arche
Lieur (le)	Pont-de-l'Arche
Marchis	Pont-de-l'Arche
Martel	Pont-de-l'Arche
Mercier (le)	Pont-de-l'Arche

Nollent	Pont-de-l'Arche
Postel	Pont-de-l'Arche
Querville	Pont-de-l'Arche
Rigaudet	Pont-de-l'Arche
Roy (le)	Pont-de-l'Arche
Beaulieu	Pont-de-l'Arche
Abbé	Pont-l'Evêque
Abbey	Pont-l'Evêque
Aché	Pont-l'Evêque
Angerville	Pont-l'Evêque
Apparoc	Pont-l'Evêque
Auge	Pont-l'Evêque
Baffard	Pont-l'Evêque
Baillehache	Pont-l'Evêque
Baillehache	Pont-l'Evêque
Bailly	Pont-l'Evêque
Bautot	Pont-l'Evêque
Bellenger	Pont-l'Evêque
Benard	Pont-l'Evêque
Benoist	Pont-l'Evêque
Billes	Pont-l'Evêque
Boisey (le)	Pont-l'Evêque
Boislevêque	Pont-l'Evêque
Boistard	Pont-l'Evêque
Bréard	Pont-l'Evêque
Brethon	Pont-l'Evêque
Brevedent	Pont-l'Evêque
Brun (le)	Pont-l'Evêque
Cardonné	Pont-l'Evêque
Carel	Pont-l'Evêque
Charon	Pont-l'Evêque
Chartier (le)	Pont-l'Evêque
Cheron	Pont-l'Evêque
Collart	Pont-l'Evêque
Corday	Pont-l'Evêque
Croix (de la)	Pont-l'Evêque
Dandel	Pont-l'Evêque
Dramand	Pont-l'Evêque
Duc (le)	Pont-l'Evêque
Emery	Pont-l'Evêque
Ennes	Pont-l'Evêque
Espez (d')	Pont-l'Evêque
Estimanville	Pont-l'Evêque
Eudé	Pont-l'Evêque
Euves (d')	Pont-l'Evêque
Fossey	Pont-l'Evêque
Fouqueville	Pont-l'Evêque
François (le)	Pont-l'Evêque
Freard	Pont-l'Evêque
Gambier (le)	Pont-l'Evêque
Gemares	Pont-l'Evêque
Georges	Pont-l'Evêque

Giffard	Pont-l'Evêque
Gosse	Pont-l'Evêque
Gouvais	Pont-l'Evêque
Gouvis	Pont-l'Evêque
Grante	Pont-l'Evêque
Halley	Pont-l'Evêque
Hayes (des)	Pont-l'Evêque
Hebert	Pont-l'Evêque
Hemery	Pont-l'Evêque
Houel	Pont-l'Evêque
Hovart	Pont-l'Evêque
Jorts	Pont-l'Evêque
Jumel	Pont-l'Evêque
Launoy	Pont-l'Evêque
Livre (du)	Pont-l'Evêque
Maistre (le)	Pont-l'Evêque
Maloisel	Pont-l'Evêque
Mancel	Pont-l'Evêque
Martainville	Pont-l'Evêque
Mecflet	Pont-l'Evêque
Mesnil (du)	Pont-l'Evêque
Meurdrac	Pont-l'Evêque
Michel	Pont-l'Evêque
Mière (le)	Pont-l'Evêque
Monvoisin	Pont-l'Evêque
Naguet	Pont-l'Evêque
Nocey	Pont-l'Evêque
Penneyer	Pont-l'Evêque
Poisson	Pont-l'Evêque
Rioult	Pont-l'Evêque
Roger	Pont-l'Evêque
Salcede	Pont-l'Evêque
Saudret	Pont-l'Evêque
Saussay (du)	Pont-l'Evêque
Semilly	Pont-l'Evêque
Tilly	Pont-l'Evêque
Tremansois	Pont-l'Evêque
Turpin	Pont-l'Evêque
Varin	Pont-l'Evêque
Roquilles (de)	Saint Lô
Saint-Martin	Saint Lô
Viel	Saint Lô
Chemin (du)	Saint Lô
Habel	Saint Lô
Hamel (du)	Saint Lô
Hue	Saint Lô
Lauberie alias Miette	Saint Lô
Meauffe	Saint Lô
Mennivier	Saint Lô
Bernard	Saint Lô
Aboville	Valognes
Arquembourg	Valognes

Anneville	Valognes
Anquetil	Valognes
Avice	Valognes
Avice	Valognes
Barbou	Valognes
Bauquet	Valognes
Bazan	Valognes
Beaudrap	Valognes
Beauvalet	Valognes
Berault	Valognes
Berauville	Valognes
Bernard	Valognes
Binet	Valognes
Blondel	Valognes
Bosc (du)	Valognes
Bossey (du)	Valognes
Bourgeois (le)	Valognes
Bourgeois (le)	Valognes
Breton (le)	Valognes
Breuilly	Valognes
Brevolles alias Colas de Saint-André	Valognes
Briqueville	Valognes
Briroy	Valognes
Brisey	Valognes
Brix (de)	Valognes
Brucan	Valognes
Cabourg	Valognes
Cadot	Valognes
Campserveur	Valognes
Cantel	Valognes
Capelain	Valognes
Capon (le)	Valognes
Cardosne	Valognes
Castel	Valognes
Chapelle (la)	Valognes
Chaslon	Valognes
Chivre	Valognes
Clamorgan	Valognes
Clerel	Valognes
Colas	Valognes
Cordier (le)	Valognes
Cotentin alias Jaquet	Valognes
Cour (la)	Valognes
Courtois (le)	Valognes
Croix (de la)	Valognes
Crosville	Valognes
Cussy	Valognes
Dagier	Valognes
Dancel	Valognes
Dieu	Valognes
Douessey	Valognes
Douville	Valognes

Doyard	Valognes
Dozouville	Valognes
Duc (le)	Valognes
Durand	Valognes
Dursue alias Chapedelaine	Valognes
Durvie	Valognes
Enfant (l')	Valognes
Eustache	Valognes
Fabien	Valognes
Febvre (le)	Valognes
Febvre (le)	Valognes
Febvre (le)	Valognes
Feuardent	Valognes
Fontaines (de)	Valognes
Forestier (le)	Valognes
Fort (le)	Valognes
Fortecu	Valognes
Foubert	Valognes
Fouquet	Valognes
Fournier (le)	Valognes
Frolland	Valognes
Gardin (du)	Valognes
Gargatte	Valognes
Gigault	Valognes
Glatigny	Valognes
Godefroy	Valognes
Gouberville	Valognes
Goyon de Matignon	Valognes
Grip	Valognes
Griselaine	Valognes
Harcourt	Valognes
Haulle (la)	Valognes
Haye (la)	Valognes
Hebert	Valognes
Hennot	Valognes
Hervieu	Valognes
Heusey	Valognes
Houssaye (la)	Valognes
Hurlebie	Valognes
Imbert	Valognes
Imbert	Valognes
Jallot	Valognes
Jouhan	Valognes
Jourdan	Valognes
Julien	Valognes
Laisné	Valognes
Lamperrière	Valognes
Langlois	Valognes
Lemperrière	Valognes
Letourmy	Valognes
Loeuvre	Valognes
Loir	Valognes

Long (le)	Valognes
Louet (le)	Valognes
Louvel	Valognes
Louvetel	Valognes
Luthumière (la) alias Tellier	Valognes
Mache (la)	Valognes
Mangon	Valognes
Mangon	Valognes
Mansois (le)	Valognes
Mare (la)	Valognes
Meel	Valognes
Mesnileury (du)	Valognes
Messent	Valognes
Meurdrac	Valognes
Michel	Valognes
Moigne (le)	Valognes
Moisant	Valognes
Moncel (du)	Valognes
Monnier (le)	Valognes
Mons (de)	Valognes
Morel	Valognes
Moustier (du)	Valognes
Mussy (de)	Valognes
Néel	Valognes
Ogier	Valognes
Parc (du)	Valognes
Pelley	Valognes
Piegeon (le)	Valognes
Pigousse	Valognes
Pinel	Valognes
Pittetout	Valognes
Poisson	Valognes
Poittevin (le)	Valognes
Porel	Valognes
Prevost (le)	Valognes
Quieze	Valognes
Ravallet	Valognes
Rogier	Valognes
Rosel (du)	Valognes
Rosette	Valognes
Roux (le)	Valognes
Ruallem	Valognes
Sainte-Mere-Eglise	Valognes
Saint-Gilles	Valognes
Saumaresq	Valognes
Sauvage (le)	Valognes
Simon	Valognes
Simon	Valognes
Surtainville	Valognes
Tertre (du)	Valognes
Thieuville	Valognes
Tilly	Valognes

Touraine	Valognes
Traisnel	Valognes
Troussey	Valognes
Vatonne	Valognes
Verrier (le)	Valognes
Virey	Valognes
Allonville	Verneuil
Amfernet	Verneuil
Bardouf	Verneuil
Bardouil	Verneuil
Beaulieu	Verneuil
Belleau	Verneuil
Blotteau	Verneuil
Bocquet (du)	Verneuil
Bois (du)	Verneuil
Bois (du)	Verneuil
Bois-des-Cours	Verneuil
Boiteux	Verneuil
Bossorel	Verneuil
Bouffier	Verneuil
Boullaye (la)	Verneuil
Bresnard	Verneuil
Bret (le)	Verneuil
Breuil (du)	Verneuil
Bruille	Verneuil
Buisson (du)	Verneuil
Calloué	Verneuil
Chevestre	Verneuil
Collas	Verneuil
Courdemanche	Verneuil
Crux	Verneuil
Douault	Verneuil
Duret	Verneuil
Fayel	Verneuil
Fesques	Verneuil
Foucault	Verneuil
François (le)	Verneuil
Garrault	Verneuil
Gastel	Verneuil
Girard	Verneuil
Gogué	Verneuil
Grand (le)	Verneuil
Gravelle	Verneuil
Guetz (des)	Verneuil
Hamel (du)	Verneuil
Hellenvillier	Verneuil
Illiers (d')	Verneuil
Joly	Verneuil
Lanfernand	Verneuil
Laval	Verneuil
Lormone	Verneuil
Marcé	Verneuil

Mareuilh	Verneuil
Meddes	Verneuil
Mortaigne	Verneuil
Morteaux	Verneuil
Orville (d')	Verneuil
Pastey	Verneuil
Pervel	Verneuil
Pierre (la)	Verneuil
Prevost (le)	Verneuil
Quenoville	Verneuil
Quesnel (du)	Verneuil
Raveton	Verneuil
Recusson	Verneuil
Roche (la)	Verneuil
Rouves	Verneuil
Russy	Verneuil
Sabrevois	Verneuil
Saint-Aubin	Verneuil
Saint-Clair	Verneuil
Saint-Denis	Verneuil
Sanson	Verneuil
Sec (le)	Verneuil
Sourmont	Verneuil
Sueur (le)	Verneuil
Tascher	Verneuil
Thory	Verneuil
Thumery	Verneuil
Tremont	Verneuil
Trousseauville	Verneuil
Truchet	Verneuil
Vidye	Verneuil
Violle	Verneuil
Vion	Verneuil
Aleserey	Vire
Anfernet	Vire
Banville	Vire
Baudre	Vire
Beard	Vire
Beauvais	Vire
Berceur (le)	Vire
Besuel	Vire
Boisadam	Vire
Bordeaux	Vire
Broisse (de la)	Vire
Brossard	Vire
Buat (du)	Vire
Bures (de)	Vire
Chartier (le)	Vire
Cocuret	Vire
Collardin	Vire
Cordier (le)	Vire
Couespel	Vire

Cour (la)	Vire
Eurry	Vire
Fontenay	Vire
Fourré	Vire
Freval	Vire
Gager (le)	Vire
Geoffroy	Vire
Glacy	Vire
Gouvest	Vire
Gresilles	Vire
Gueret	Vire
Guevet	Vire
Guey (du)	Vire
Guillard	Vire
Halley	Vire
Harivel	Vire
Henry	Vire
Houet	Vire
Malfilastre	Vire
Marceville	Vire
Mare (de la)	Vire
Messenger	Vire
Nantier	Vire
Pelletier (le)	Vire
Percy	Vire
Potier	Vire
Prépetit	Vire
Prevost (le)	Vire
Quezet	Vire
Renty	Vire
Rivière (la)	Vire
Roque (la)	Vire
Roze (du)	Vire
Ruault	Vire
Sainte-Marie	Vire
Saint-Sauveur	Vire
Tallevand	Vire
Tournebu	Vire
Toustain	Vire
Vallette (la)	Vire
Vaux (de)	Vire
Annebaut	Inconnu
Aubert	Inconnu
Aubert	Inconnu
Auvrecher	Inconnu
Bazin de Bezons	Inconnu
Belleville	Inconnu
Berrier	Inconnu
Berton	Inconnu
Bertrand	Inconnu
Bonnechose	Inconnu
Bosquet	Inconnu

Bouteillier (le)	Inconnu
Boutillier	Inconnu
Bouville	Inconnu
Boyer de Choisy	Inconnu
Brandin de Saint-Laurens	Inconnu
Braquemont	Inconnu
Bréant	Inconnu
Bremoy (de)	Inconnu
Bretignières	Inconnu
Bretteville	Inconnu
Carrey de Bellemare	Inconnu
Champs (des)	Inconnu
Collin	Inconnu
Conte des Floris (le)	Inconnu
Contremoulins (de)	Inconnu
Coulombières	Inconnu
Cour (de la)	Inconnu
Damiens	Inconnu
Demville	Inconnu
Dubocage	Inconnu
Esmalleville	Inconnu
Fay (du)	Inconnu
Floquet (de)	Inconnu
Fontenay	Inconnu
Fontenay	Inconnu
Frou (du)	Inconnu
Gauville (de)	Inconnu
Gonnelieu	Inconnu
Gonnivière (de la)	Inconnu
Gougeul	Inconnu
Grouches	Inconnu
Hallé	Inconnu
Hamel (du)	Inconnu
Haye-Magneville (la)	Inconnu
Hecquet	Inconnu
Helard	Inconnu
Henriques	Inconnu
Hooke	Inconnu
Houppesville de Neuville	Inconnu
Jamot	Inconnu
Jouenne	Inconnu
Juchereau de Saint-Denys	Inconnu
Juchard	Inconnu
Lanoy	Inconnu
Larrey	Inconnu
Lasseur	Inconnu
Lepeinteur de Marchère	Inconnu
Longueil	Inconnu
Maheu	Inconnu
Maillart	Inconnu
Mareschal (le)	Inconnu
Marinier	Inconnu

Martelliere (la)	Inconnu
Menilles (de)	Inconnu
Mesnil Simon (du)	Inconnu
Monchy	Inconnu
Mont (du)	Inconnu
Montbrun	Inconnu
Montigny (de)	Inconnu
Montmorency	Inconnu
Montpelley	Inconnu
Mortemer (de)	Inconnu
Motte -Fouquée (de la)	Inconnu
Mouton (le)	Inconnu
Naguet	Inconnu
Nogent	Inconnu
Olivier	Inconnu
Pelletier (le)	Inconnu
Perthuis ou Pertuis	Inconnu
Philippe	Inconnu
Pitard	Inconnu
Plessis (du)	Inconnu
Poisson	Inconnu
Potier	Inconnu
Prevost (le)	Inconnu
Quintanadoine	Inconnu
Reucourt (de)	Inconnu
Rihoucy	Inconnu
Roquigny de Balonde	Inconnu
Rose (de)	Inconnu
Rotours (des)	Inconnu
Rouxel Medavy	Inconnu
Saint-Martin le Gaillard	Inconnu
Sebouville	Inconnu
Sueur (le)	Inconnu
Taillebois	Inconnu
Thon	Inconnu
Touche (la)	Inconnu
Veneur (le)	Inconnu
Verton	Inconnu
Villereau	Inconnu
Yon	Inconnu
Coquerel	Inconnu
Dieuleveult	Inconnu
Grosmenil	Caudebec
Hellande	Caudebec
Cresnay (de)	généralité de Rouen
Collin	? Bourgogne
Cocq de Humbeeck	? Pays-Bas
Bigot	généralité de Rouen
Ferrière	?Mende
Bohier	Bretagne

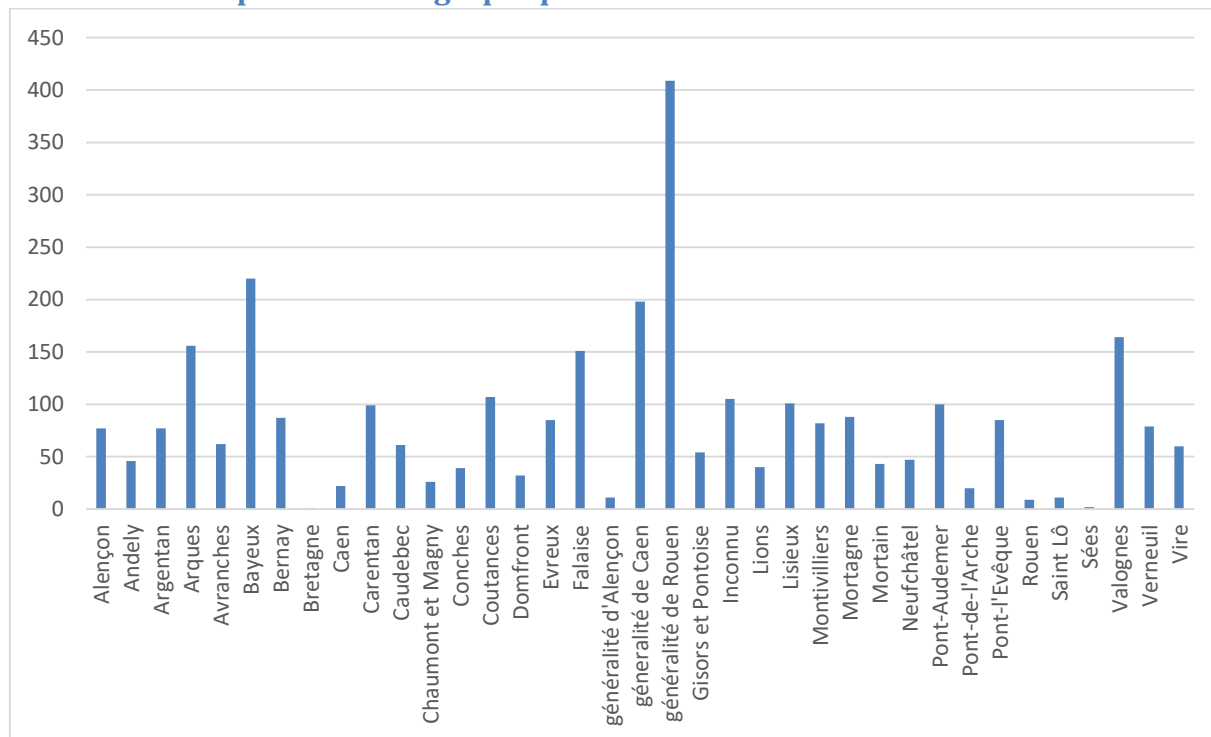
2. Répartition de la noblesse en Normandie en 1670-1789

2.1. Tableau de la présence noble par élections :

Election	Total	en %
Bourgogne	1	0,03
Pays-Bas	1	0,03
Mende	1	0,03
Alençon	77	2,52
Andely	46	1,50
Argentan	77	2,52
Arques	156	5,10
Avranches	62	2,03
Bayeux	220	7,19
Bernay	87	2,84
Bretagne	1	0,03
Caen	22	0,72
Carentan	99	3,24
Caudebec	61	1,99
Chaumont et Magny	26	0,85
Conches	39	1,27
Coutances	107	3,50
Domfront	32	1,05
Evreux	85	2,78
Falaise	151	4,94
généralité d'Alençon	11	0,36
généralité de Caen	198	6,47
généralité de Rouen	409	13,37
Gisors et Pontoise	54	1,77
Inconnu	105	3,43
Lions	40	1,31
Lisieux	101	3,30
Montivilliers	82	2,68
Mortagne	88	2,88
Mortain	43	1,41
Neufchâtel	47	1,54
Pont-Audemer	100	3,27
Pont-de-l'Arche	20	0,65
Pont-l'Evêque	85	2,78
Rouen	9	0,29
Saint Lô	11	0,36
Sées	2	0,07
Valognes	164	5,36

Verneuil	79	2,58
Vire	60	1,96
Total général	3059	100,00

2.2. Représentation graphique :



2.3. Répartition entre ruralité et urbanité :

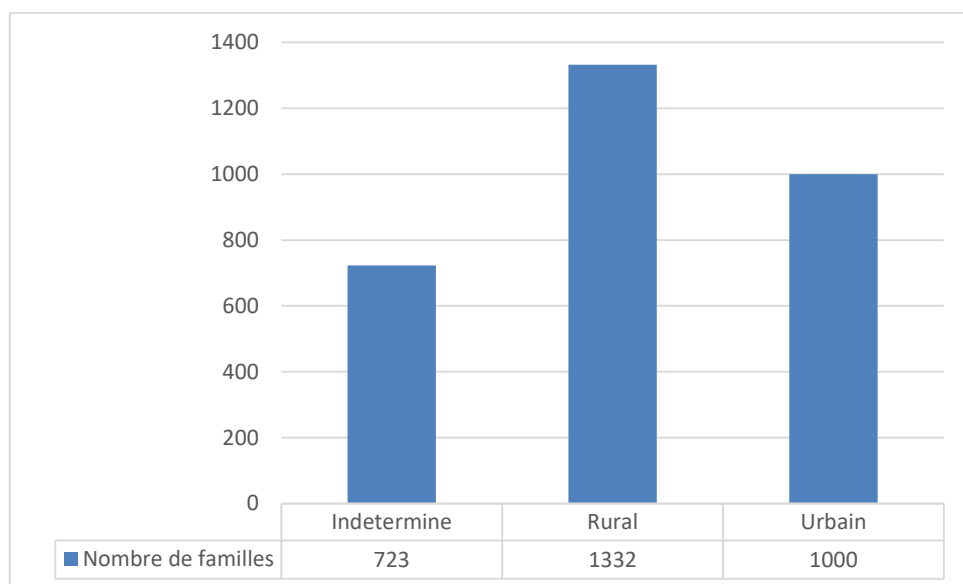
Secteur	Nombre d'Elections	Nombre de familles
Indéterminé	4	723
Rural	20	1332
Urbain	12	1000
Hors Normandie	3	3
Total général	39	3058

Sous-total de la répartition :

Secteur	Election	Total
Indéterminé	généralité d'Alençon	11
	généralité de Caen	198
	généralité de Rouen	409
	Inconnu	105
Total Indéterminé		723
Rural	Andelys	46
	Arques	156
	Bernay	87
	Carentan	99

	Caudebec	61
	Chaumont et Magny	26
	Conches	39
	Coutances	107
	Domfront	32
	Gisors et Pontoise	54
	Lions	40
	Montivilliers	82
	Mortagne	88
	Mortain	43
	Neufchâtel	47
	Pont-de-l'Arche	20
	Sées	2
	Valognes	164
	Verneuil	79
	Vire	60
Total Rural		1332
Urbain	Alençon	77
	Argentan	77
	Avranches	62
	Bayeux	220
	Caen	22
	Evreux	85
	Falaise	151
	Lisieux	101
	Pont-Audemer	100
	Pont-l'Evêque	85
	Rouen	9
	Saint Lô	11
Total Urbain		1000
(vide)	? Pays-Bas	1
	?Mende	1
	Bretagne	1
Total (vide)		3
Total général		3058

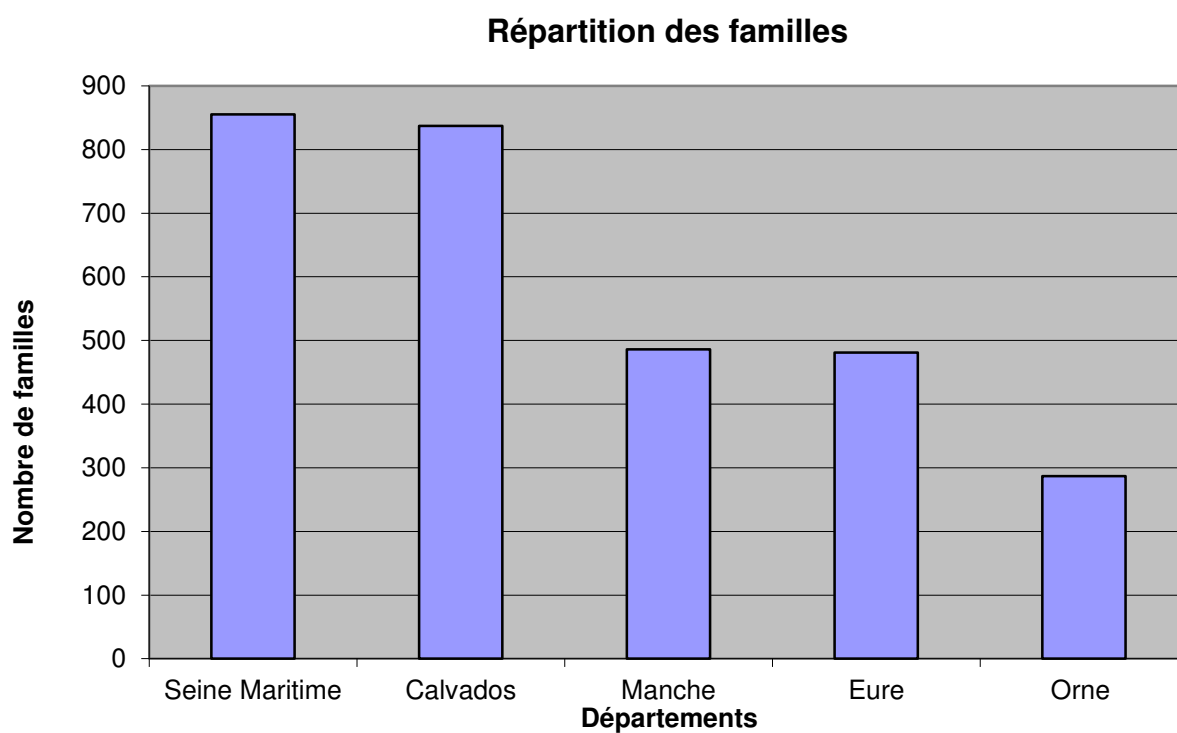
Sous forme graphique :



2.4. Tableau de la présence noble par département :

Départements :	Nb familles
Seine Maritime	855
Calvados	837
Manche	486
Eure	481
Orne	287
Total :	2946

2.5. Représentation graphique :



La noblesse de Normandie présente et représentée aux réunions préparatoires en vue de la tenue des Etats Généraux de 1789 :

Baillia ge de ?	Prénoms	Noms	Fiefs	tit re s	Fonctions	Pr es en t ?	Autres
Couta nces	Thomas Louis Antoine	Des Marets	Monchaton et autres		conseiller du roi, lieutenant général civil	O	Président en l'absence du marquis de Blangy
Couta nces	Pierre Charles Léon Michel	Annovil le	sans fief			N	remplacé par Michel de Vesly
Couta nces	Jean Jules	De Ganne	sans fief			O	
Couta nces	M	Coette val	sans fief			N	
Couta nces	M	Goyon de Matign on	Monac o	pr in ce		N	représenté par d'Auxais
Couta nces	Louis Guillaume	Des Isles	sans fief			N	représenté par François Ferrand
Couta nces	Léonor Honoré	De Mons	sans fief			O	
Couta nces	Marie Louis	Cailleb ot	sans fief	m ar qu is	chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées	O	Militaire
Couta nces	Jean Baptiste Bernard	Louvel	Contriè re			O	
Couta nces	Mme veuve	Gautier	Bussy			N	représentée par André Potier
Couta nces	Léonor Clair	Potier	Courcy		ancien officier d'artillerie	O	militaire
Couta nces	Jean François Gédéon	Richier	Cerisy		chef d'escadron de dragons	O	militaire
Couta nces	Jules	Yon	Dangy et Saint Hilaire			O	
Couta nces	Pierre Charles	Gourm ont	sans fief		lieutenant colonel d'infanterie et chevalier de Saint Louis	O	militaire
Couta nces	Nicolas Joseph Adrien Louis	Gohier	sans fief		chevalier de Saint Louis	O	
Couta nces	Guillaume François	Douess ey	Brainville et Moncarville			N	représenté par M. de Verdun
Couta nces	Léonor Marie Charles	Morel	Grimouville			N	représenté par Auguste Guérin d'Agon
Couta	Marie	Christy	la		filles mineures	N	représentée

nces	Charlotte		Morinière				par Charles du Prey des Isles.
Coutances	Louis Charles François	Béranger	sans fief	comte		O	
Coutances	Alexandre Antoine Georges	Des Marets	sans fief			N	représenté par Georges des Marets
Coutances	Mme Marie Françoise Elisabeth	Delisle	Condé			N	représentée par Jean Baptiste de Mary
Coutances	Louis Antoine	Tanqueray	la Mombrière		capitaine de dragon	O	militaire, représente son père
Coutances	M	Guer	Pontcalé	marquis		N	absent
Coutances	M	Le Clerc	Juigné	marquis		N	représenté par le baron de Juigné (son fils)
Coutances	Georges Jacques Robert	Perronne	la Sablonnière			O	
Coutances	Jean Pierre Anne	Le Tellier	la Haye Bellefond			O	
Coutances	Jean Malo Jules	Loquet	la Lande d'Airon			O	
Coutances	Luc François	Boucheur	Valleflur			O	
Coutances	Jean	Fraslin	Lorey			O	
Coutances	Nicolas	Fremin	Beaumont			O	
Coutances	Paul Bernard	Mary	Longueville		chevalier de Saint Louis	O	
Coutances	M	Guer	Marigny	marquis		O	
Coutances	M	Campigny	Maupeirtuis	marquise		N	représentée par Anne Le Tellier de Montaure
Coutances	Charles	Le Maistre	Mesnil Aubert			O	
Coutances	Mme Marie Anne	Le Brey	Bricqueville			N	représentée par M. de Briqueville

Coutances	Charles Joseph Eugène	Mauger	Mesnil Herman		N	représenté par M. de la Haye Bellefond
Coutances	Jacques Henri Sébastien Michel	Monthuchon	sans fief		N	représenté par M. Poupinel de Quettreville
Coutances	Georges Louis Antoine	Des Marets	Bavent		N	absent
Coutances	François Claude	Ferrand	la Conté		O	
Coutances	Mme	Ferrand	Montmartin		N	représentée par M. Loir du Lude
Coutances	Charles Antoine Alexandre	Le Forestier	sans fief		O	
Coutances	M	Le Painteur	Normesnil		N	représenté par M. Guérin d'Agon
Coutances	Nicolas Charles Antoine	Le Conte	Imouville		N	représenté par M. Le Conte
Coutances	Louis Pierre	Breuil	de Montfiquet en Percy		O	A cause de son épouse, Angélique de Surtainville
Coutances	Mme Suzanne Françoise Angélique	Le Tellier	sans fief		N	représentée par le comte de Béranger
Coutances	Alexandre	Vassy	sans fief	comte	N	représenté par le vicomte de Bricqueville
Coutances	Jean Charles Louis Pierre	Bourdon	Saint Ebremond		O	
Coutances	Antoine Charles Jules Jean	Poupinel	Quettreville		O	ancien officier de dragons au régiment de la Reine militaire
Coutances	Mme Marie Jeanne Louise	Colardin	Pienne	marquise	N	représentée par M. le Comte de la Varengerie
Coutances	Bon Chrétien	De Bricqueville	sans fief	marquis	O	chevalier de Saint Louis, chef d'escadron des armées navales militaire
Coutances	René Joseph Robert	Bréboeuf	sans fief		O	commandant à Marie Galante militaire
Coutances	Guillaume Antoine Pierre	La Haye	Senoville		O	
Coutances	Jean François Louis	Mary	sans fief		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Coutances	Guillaume Rémi Charles	Cadot	Sebbeville		capitaine au régiment de Bourbon	O	militaire
Coutances	Pierre François	Cussy	Vouilly	marquis		N	représenté par le comte de Cussy
Coutances	M	Le Vaillant	Saint Denis	marquis		N	représenté par Henri le Forestier, comte de Mobec
Coutances	François Claude Marie	Bricqueville	sans fief	vicomte	major en second au régiment de Vexin	O	militaire
Coutances	Charles Hervé Valentin François	Borde	Foligny		capitaine des vaisseaux du roi	O	militaire
Coutances	Léonor Charles Antoine	Duprey	Mesnil Osmont			O	
Coutances	André	Potier	Saint Martin le Vieux			O	seigneur en partie
Coutances	François	Chante pie	sans fief		prêtre	N	représenté par Hervé de Chambert
Coutances	Mme Bonne Charlotte	Hue	Langru ne de Bénouv ille	marquise		N	représentée par M. Hue de Caligny
Coutances	Charles Marie Lucas	Saint Pair	sans fief			O	
Coutances	Jean Antoine François Olivier	Léonard	Rampant		capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis	O	militaire
Coutances	Alexandre Constant	Saffray	sans fief	comte		O	
Coutances	Mme Marie Suzanne Jeanne Renée Scolastique	Le Tellier	Tresly			N	représentée par le comte Béranger, son fils
Coutances	Mme Anne Marie Gabrielle	Potier Novion	Brassac	comtesse		N	représentée par M. Louis Laffolley-Sorteval
Coutances	Henri	Le Forestier	Osseville et Mobec	comte		O	
Coutances	Gabriel	Cussy	sans		chevalier de Saint Louis, lieutenant au	O	militaire

nces	François		fief		régiment des gardes françaises		
Coutances	Léonor Auguste François Gervais	Mesnil Aumont	sans fief			O	
Coutances	Jean Augustin	Daniel	sans fief		chevalier de Saint Louis, ancien capitaine des grenadiers du régiment de Guyenne	O	militaire
Coutances	Hippolyte	Mesnil Adèle	sans fief			O	
Coutances	Alexandre	Mesnil Adèle	sans fief			O	
Coutances	Pierre	Duthon	sans fief			O	
Coutances	Georges	Mary	sans fief			O	
Coutances	Gand Pierre	Quinete	Cloisel			O	
Coutances	Pierre Jacques Louis	Le Marié	sans fief			O	
Coutances	Jacques	Le Marié	Landelles			O	
Coutances	François Léonor	Couraye	Duparc			O	
Coutances	Etienne Louis Léonor Michel	Vesly	sans fief		chevalier de Saint Louis, ancien major d'infanterie	O	militaire
Coutances	Hervé Michel	Chambert	sans fief			O	
Coutances	Jean Charles François	Hue	sans fief			O	
Coutances	Charles Roland	Hue	sans fief			O	
Coutances	Philippe Bon Anne Marie	Mary	sans fief			O	
Coutances	Louis	Caillebot	sans fief	marquis	major en second du régiment de Vintimille	O	militaire
Coutances	François Aléxis	Châtel	sans fief			O	
Coutances	Guillaume Nicolas Léonor	Potier	la Varde			O	
Coutances	Pierre	Destouches	Langotière			O	
Coutances	Georges Alexandre Clair	Marets	Heugueville		officier de canonnières divisionnaires	O	militaire
Coutances	Charles Antoine	Tanqueray	Hyenville		capitaine de dragons	O	militaire
Coutances	Jacques François Pierre	Potier	sans fief			O	
Coutances	Jacques	Yvelin	sans			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

nces			fief			
Coutances	Bon Amand Henry	Yvelin	sans fief		officier garde côte	O militaire
Coutances	Louis Auguste Gaspard	Le Poittevin	Rosey			O
Coutances	Philippe Clair Jacques	Hue	la Morinière			O
Coutances	François	Goueslard	sans fief		lieutenant de canonniers	O militaire
Coutances	Pierre	Goueslard	Vaucelle		capitaine de canonniers	O militaire
Coutances	Jean	Mesnil	sans fief			O du menil
Coutances	Charles Jean Baptiste Auguste	Gohier	la Héronnière		chevalier de Saint Louis	O
Coutances	Jean Charles Claude	Clamorgan	sans fief			O
Coutances	Nicolas François	Tournebut	sans fief			O
Coutances	Louis Thomas David	La Monlerie	sans fief			O
Coutances	Louis	Quesne	sans fief			O du Quesne
Coutances	Bon Thomas René	Quesne	sans fief			O du Quesne
Coutances	Jean Pierre	Quesne	sans fief			O du Quesne
Coutances	Maximin	Le Conte	Imouville			O
Coutances	Pierre	Goueslard	sans fief			O
Coutances	Gilles Gilbert Léger Pierre	Goueslard	sans fief			O
Coutances	Jean Charles François	Le Conte	sans fief		ancien capitaine commandant au régiment du Maine, chevalier de Saint Louis	O militaire
Coutances	Pierre louis	Melun	sans fief			O
Coutances	Alexandre	Yvelin	Manoir			O
Coutances	Paul François Henry Nicolas	Le Conte	Imouville		ancien capitaine des grenadiers au régiment du Maine	O militaire
Coutances	Marie Michel Nicolas	Guillebert	Boisrogier			O
Coutances	Louis René	Potier	Parc			O du Parc
Coutances	Claude Rose	La Motte	sans fief		ancien garde du corps de Monsieur	O militaire
Coutances	Jean Baptiste	Chante	sans		ancien officier d'infanterie	O militaire

nces		pie	fief			
Coutances	Jean François	Boudier	la Valennerie		O	
Coutances	Michel François	Marcoeuil	Vauderon		O	
Coutances	Louis François Félix	Isles	sans fief		O	des Isles
Saint-Lô	M	Valentinois	sans fief	comte	N	absent, baron de Saint-Lô
Saint-Lô	M	Gonnivière	sans fief		N	représenté par M. de Saint Gilles
Saint-Lô	Mme veuve de Longueville	Chemin	sans fief		N	représentée par M. de Mary
Saint-Lô	Louise Jeanne, d'Héricy	Anneville	sans fief	comtesse	N	représentée par M. du Mesnil Adèle
Saint-Lô	M	La Luzerne	sans fief	comte	N	représenté par M. Jolis de Villiers
Saint-Lô	Jean Baptiste Louis	Le Verrier	la Conterie		O	
Saint-Lô	M	Duchemin	la Tour		N	représenté par M. de Saint Gilles
Saint-Lô	Léonor	Cadot	Baudre		N	
Saint-Lô	M	Faudos	sans fief	comte	N	représenté par M. de Lancesseur
Saint-Lô	Antoine Raoul	Cussy	sans fief		O	capitaine de dragons
Saint-Lô	Charles Louis	Godefruy	Boisjugan		N	représenté par M. de Laissac
Saint-Lô	Charles Gabriel Daniel	Frotté	Couterne		N	représenté par M. Levavasseur
Saint-Lô	Bonaventure	Saint Gilles de Graignes	sans fief		O	
Saint-Lô	Charles François	Dancel	Tot		O	chevalier de Saint Louis, major d'infanterie
Saint-Lô	Louis Joseph	Godefruy	la Hazeardièr		N	représenté par M. de Godefroy de la Madelaine

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Saint-Lô	Mme Jeanne Marie	Hue	la Roque			N	représentée par M. de Mons
Saint-Lô	Pierre Félix	Beaugendre	sans fief			N	représenté par M. Avice de la Théboterie
Saint-Lô	Luc René Charles	Achard	Perthus de Bonvouloir		ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis	O	militaire
Saint-Lô	Mme	Contrières	sans fief			N	représentée par M. Louvel, de Contrières (fère)
Saint-Lô	Jeanne Françoise	Viel	Mesnil-Ansé			N	représentée par M. de Guillebert du Boisroger
Saint-Lô	Nicolas François Auguste	Le Roy	Dais			N	représenté par son fils, ancien offiier
Saint-Lô	Mme	Boutrand	sans fief			N	absente
Saint-Lô	Jean Philippe	Auxais	Montfarville			O	
Saint-Lô	Dlle Catherine Jeanne	Simon	Montreuil			N	représentée par M. Le Sens de Neufmesnil
Saint-Lô	Mme Louis Peuline Françoise	Montmorency-Luxembourg	sans fief			N	représentée par le comte du Parc
Saint-Lô	François Parfait	Berruyer	sans fief			O	
Saint-Lô	Mme Charlotte Françoise, d'Ambray	Thère	sans fief	marquise		N	représentée par M. d'Auxais de Montfarville
Saint-Lô	Guillaume Pierre	Le Poupet	la Vicomterie			N	représenté par le comte de Vissec
Saint-Lô	François Alexandre Léonor	Jolis	Villiers			O	
Saint-Lô	Jean Baptiste	Vissec	sans fief	comte	chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant colonel au régiment Dauphin	O	militaire
Saint-Lô	Antoine Louis François	Guillebert	Perron			O	
Saint-Lô	René Alexandre	Lorimier	sans fief		ancien garde du corps de Monsieur	O	militaire
Saint-Lô	Pierre	Varroc	sans fief			O	

Saint-Lô	Alexandre François Louis	Le Verrier	Amigny			O	fils
Saint-Lô	Jacob Alexis Victor	Dussaussey	sans fief			O	
Saint-Lô	Jean Elisabeth	Godefr oy	la Madelaine		garde du corps du roi	O	militaire
Saint-Lô	Hyacinthe Amand Constant Léon	Godefr oy	Lessard		garde du corps du roi	O	militaire
Saint-Lô	Jean Baptiste	Godefr oy	Aubert		lieutenant de canonniers	O	militaire
Saint-Lô	Paul	Fortescu	sans fief			O	
Saint-Lô	Jean François Auguste	Le Roy	Dais			O	
Saint-Lô	Nicolas Jacques Michel Auguste	Mesnil Saint André	sans fief			O	
Saint-Lô	Jean Louis François	Le Duc	sans fief			O	
Saint-Lô	Marie Charles Antoire	Arthenay	sans fief			O	
Avranches	Charles François	Gouvets	sans fief			N	représenté par Jean Baptiste de la Hache
Avranches	René François	Piton	la Malesière			O	
Avranches	Henri Joseph	Lambert	sans fief	marquis		O	
Avranches	Jean René Antoine	Verdun	sans fief		marquis de Crenne	N	représenté par le chevalier de Verdun
Avranches	Pierre Ernault	Chantor	sans fief			O	
Avranches	Gabriel René André	Lancesseur	sans fief			O	
Avranches	Pierre François	la Broise	sans fief			N	représenté par Rodolphe de Billeheust de St George
Avranches	Mme de Bois Yvon	Nollent	sans fief			N	absente
Avranches	Louis Jean François	Martin	Bouillon			O	
Avranches	Julien Louis	Billeheust	Braffais			O	
Avranches	Armand Charles	Tuffin	la Roirie	marquis		N	représenté par M. Tufin de Villiers

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

				is			
Avranches	Jean Baptiste	la Hache	Champeaux			O	
Avranches	Gabriel Jean Baptiste Victor	Payen	Chavoy			O	
Avranches	Louis Charles Jean François	Vaudry	sans fief			N	représenté par la marquis du Quesnoy
Avranches	Jacques Jules Réne Grégoire	Gouvet s	sans fief			O	
Avranches	Paul Thibault	Anisy	la Roque			N	absent
Avranches	Jean Baptiste	Le Roy	Brée		chevalier de Saint Louis, capitaine d'artillerie	O	militaire
Avranches	Charles Philippe Louis Bernard	Fleury	sans fief			N	représenté par M. de Clinchamps
Avranches	Louis Jules	Romilly	sans fief			N	représenté par M. Artur du Plessis
Avranches	Léonor Claude	Carbonnel	Canisy	comte		O	
Avranches	Mme Antoinette Charlotte	Turgot	Saint Clair			N	Comtesse de Boisgelin. R. par Marquis du Quesnoy
Avranches	M	Doynel	Quincey			O	
Avranches	M	Laigre	Grainville			O	
Avranches	Charles Eugène Narcisse	La Roque	la Vallais			O	
Avranches	Gervais Gilles François	Tardif	Moidrey		chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de cavalerie	O	militaire
Avranches	M	Desperais	Neuilly			O	
Avranches	Auguste Henri Louis Jacques	Boudier	Codeville			O	
Avranches	Gilles Louis	Rosel	Poivillain			O	
Avranches	Jean Baptiste Louis	Le Roy	Cormerey			N	représenté par M. Le Roy de Brée
Avranches	Jean Louis	Carbonnel	Marcey	baron		O	
Avranches	M	Tesson	la Mancelière, du Mesnil Adélée			O	
Avranches	Charles	Tardif	Vauclair			O	sieur de Moidrey

Avranc hes	M	Guiton	la Villeberge		O	
Avranc hes	M	Bois	Launay de Montviron			O
Avranc hes	Mme Marie Catherine Jacqueline	Le Masso n	sans fief		N	représentée par Payen de Chavoy
Avranc hes	Jean René Marie	Vivien	Sartilly		N	représenté par M. Artur de Villarmois
Avranc hes	Gilles	Belle- Etoile	sans fief		N	représenté par M. de Poilvillain
Avranc hes	Victor Anne	Vivien	Sartilly		N	représenté par Billeheust de Saint Georges
Avranc hes	Pierre Louis François René	Clincha mps	sans fief		O	
Avranc hes	M	Angot	Homm e		O	du Homme
Avranc hes	Mme Jacqueline Marie Anne Charlotte	Bourdo n	sans fief		N	représentée par M. Bourdon du Quesnoy
Avranc hes	Alexandre Armand	Pontavi ce	sans fief	m ar qu is	N	représenté par M. Loquet de la Lande- d'Airon
Saint- Lô	Pierre François Marie	Bourgb lanc	sans fief	co m te	N	représenté par M. du Hamel de Milly
Saint- Lô	M	Poret	Faubré e		O	
Saint- Lô	M	Buat	Saint Jean du Corail		O	
Saint- Lô	Charles Léon	Carbon nel	Canisy	m ar qu is	O	
Saint- Lô	M	Seot	Saint Laurent de Tergatte			O
Saint- Lô	Jean Jacques	Bordes	Rouffig ny		N	représenté par M. de la Noé
Saint- Lô	M	Gaalon	Dorière		O	
Saint- Lô	Louis Joseph Martin	Surlair	sans fief		N	représenté par M. de la Noé
Saint- Lô	M	Pontavi ce	la Lande		O	
Saint- Lô	Mme Anne Simmone Françoise	Verdun	sans fief		N	représentée par M. Payen du Chavoy

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Saint-Lô	Thomas Claude François	Homme	de Chassilly		O	du Homme
Saint-Lô	Hervé Louis Gabriel	L'Empereur	la Rochelle		O	
Saint-Lô	Malo Guillaume	Martin	Perron		N	représenté par M. Martin du Bouillon
Saint-Lô	Jean Jacques Julien	Quesnoy	sans fief	marquis	O	
Saint-Lô	René Gabriel	Doynel	Saint Quentin	comte	N	représenté par M. de Verdun
Saint-Lô	Louis Georges	Homme	Brequigny		N	représenté par M. Martin du Bouillon
Saint-Lô	Louis Alexandre	Andrault	Langeron	marquis	N	représenté par M. Achard de Bonvouloir
Saint-Lô	Marc Antoine	la Beslière	Vains		O	chevalier de Saint Louis
Saint-Lô	Jacques Charles Alexandre	Doynel	Montécot	marquis	N	représenté par M. du Homme de Chassy
Saint-Lô	Joseph	Verdun	Ballant de Menard		O	
Saint-Lô	Jean Julien	Verdun	Ballant		O	officier au régiment de Bassigny
Saint-Lô	Charles Jospeh	Tuffin	Villiers		O	
Saint-Lô	Louis Henri	Artur	Plessis		O	
Saint-Lô	Charles François	Gautier	Orville		O	
Saint-Lô	Jean René	Pierre	sans fief		O	
Saint-Lô	Thomas Henri	Halwin	Piennes		O	
Saint-Lô	René Anne	Le Normand	Garat		O	
Saint-Lô	Léonor Robert	Danjou	sans fief		O	capitaine de cavalerie, garde du corps du roi
Saint-Lô	Marie Jean François	Verdun	sans fief		O	
Saint-Lô	Jean Louis Pierre	Godefruy	sans fief		O	

Saint-Lô	Alexandre	Danjou	la Garenne		chevalier de Saint Louis	O	
Saint-Lô	Jean Baptiste Claude	Le Prévost	sans fief			O	
Saint-Lô	François Jean Auguste	la Noé	la Bastille			O	
Saint-Lô	François Julien	la Noé	sans fief			O	
Saint-Lô	Louis Charles Félix	La Beslière	sans fief			O	
Saint-Lô	Jacques	Juvigny	Vauvert			O	
Saint-Lô	Louis François	Juvigny	la Daussère			O	
Carentan	Charles Michel Auguste	Auxais	Auvertille			N	représenté par M. d'Arot de Vaugoubert
Carentan	Mlle prudence Sophie Caroline	Le Bachelier	Semilly d'Angoville			O	
Carentan	Alexandre François	Le Forestier	Osseville	comte		N	représenté par M. Le Forestier de Sideville
Carentan	Marie Henri Fortuné	Le Forestier	Sideville		chevalier de Saint Louis, lieutenant du roi à Cherbourg	O	militaire
Carentan	Auguste Philippe Charles	Morin	Auvers			O	
Carentan	Guillaume	Desplanches	Lessay d'Auxais	comte		N	représenté par M. Bauquet de Granval
Carentan	Mme Marie Bernardine	Hennot	Barneville			O	
Carentan	Jean Baptiste Léon	Thiboutot	sans fief	marquis		N	représenté par M. Le Sens de Neufmesnil
Carentan	César Henri	La Luzerne	sans fief	comte	ministre de la marine	N	représenté par M. David le Trésor
Carentan	René Louis	Traisnel	Saint Blaise			N	représenté par M. Avice de Fermanville
Carentan	Pierre Jean François	Yon	Etercaville			O	
Carentan	François Hilaire	Tilly	Blaru	marquis	maréchal des camps et armées du roi	N	représenté par le comte du Parc
Carentan	M	Flotte	sans	m		N	absente

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

an		manvill e	fief	ar qu is e			
Carent an	M	Premet tier	sans fief	m ar qu is e		N	absente
Carent an	M	Thieuvi lle	Courcy	m ar qu is e		N	absente
Carent an	M	Gouvet	Querquevill e			O	
Carent an	René Louis Gilles Laurent	Hervé	Bois de Litry			N	représenté par M. de Cussy de Maudeville.
Carent an	Jacques Louis Gabriel	Mesnil dot	sans fief		ancien capitaine au régiment du Colonel- Général	O	militaire
Carent an	Charles Léonor Auguste	Avice	Mesnil Ury			O	
Carent an	Louis Adrien	Osbert	Val		chevalier de Saint Louis	O	
Carent an	Jean Jacques Thomas	Feuillie r	Sainte Colombe			N	représenté par son frère
Carent an	Marie François Henri	Franqu etot	Coigny	du c	Pair de France	N	représenté par M. de Mauconvenant de Saint Suzanne
Carent an	Maximilien Gabriel Louis	Béthun e	Sully de Sebbev ille	du c		N	représenté par M. Le Trésor de la Roque
Carent an	M	Marie	Rouen de Bermonville de Foucarville			N	absent
Carent an	Mme Françoise Renée	Carbon nel	Canisy			N	représentée par M. de Chivré
Carent an	Pierre Jacques	Le Sens	Neufmesnil			O	
Carent an	Chrétien François	Lamoig non	sans fief			N	représenté par M. du Mesnil Adelée
Carent an	Louis	Ferran d	Rouvill e			N	représenté par M. Yon de Turqueville.
Carent an	Michel Marie	Le Roux	Pommereui l			O	sous la garde noble de Robert Le

						Roux d'Esneval
Carentan	Jean François	Anneville	sans fief			O représenté par son fils
Carentan	les héritiers du	Soubise	sans fief	prince		N
Carentan	Léon Margurite	Le Clerc	Juigné	baron		O comte de Courtomer
Carentan	François Baptiste	Mahieu	Premarie			N représenté par M. Yon de Turqueville
Carentan	Mlle	hue	Mesnil			N absente
Carentan	le président	Bermontville	sans fief			N absent
Carentan	Jacques François Pelage Alexandre	Lefèvre	Grainteville			N représenté par M. le comte de Bricqueville
Carentan	Robert	Gourmont	Saint Clair			O
Carentan	Pierre Jacques Gabriel	Pierrepont	sans fief	marquis		N représenté par M. de Mauconvenant
Carentan	Nicolas Anne	Morin	la Rivière de Vierville			N représenté par M. Le Vavas seur d'Hiéville
Carentan	Charles Michel	Duprey	Isles		capitaine au bataillon de garnison Dauphin	O militaire
Carentan	Léonor Jean Louis	Le Trésor	la Roque			O
Carentan	Louis Jean David	Le Trésor	sans fief		chevalier de Saint Louis, commandant au régiment de Lorraine	O militaire
Carentan	Louis	Lafolley Sortevail	sans fief			O
Carentan	Léon François	Mahieu	Saussey		conseiller du roi et procureur au bailliage de Carentan	O
Carentan	Pierre François Michel Alexandre	Saint Germain	sans fief			O
Carentan	François Louis Pelage	Sorin	la Mare			O
Carentan	François Anne René Marie	Le Maigne	sans fief			O
Carentan	Alexandre	Gigault	Bellefo	co	capitaine de chasseurs au régiment de	O militaire

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

an	Bernard		nd	m te	Franche Comté		
Carentan	François Louis	Bauquet	Grandval		chevalier de Saint Louis	O	
Carentan	Jean François Chrysostome	Guéroult	sans fief			O	
Carentan	Pierre Simon Louis	Sorin	Homm et			O	
Carentan	Alexis Christophe	Abot	Vaugoubert		capitaine d'artillerie au régiment de Strasbourg	O	militaire
Carentan	Jean Baptiste	Olidan	sans fief			O	
Cérences	Hervé	Le Court	Sainte Marie			O	
Cérences	Pierre Jacques	Fremin	Lingreville			N	représenté par M. de Vesly
Cérences	Nicolas	Deslandes	la Meurdraquière			N	représenté par M. Le Marié
Cérences	Vercingétorix René Charles	Bordes	Foligny		chanoine de l'église cathédrale de Cérences	N	représenté par M. de Bordes de Foligny
Cérences	M	Briges	sans fief	com te		N	représenté par M. de Mauconvenant
Cérences	Pierre Charles Louis	Pierre	sans fief			O	
Cérences	Pierre Louis	Le Poittevin	sans fief			O	
Cérences	Anne Jacques Barthélémy	Brueil	sans fief			O	du Breuil
Mortain	Monseigneur	Mortain	sans fief	com te	duc d'Orléans	N	représenté par M. Le Neuf de Sourdeval
Mortain	Charles René	Verdun	sans fief		ancien officier au régiment de dragon de Montclair	O	militaire
Mortain	Charles Louis	Verdun	sans fief		ancien lieutenant au régiment Angoumois	O	militaire
Mortain	Jacques Alexandre	Thoury	Bousse ntier de Feuger ettes	ba ro n		N	représenté par M. Payen du Domaine
Mortain	M	Bourbon	Penthièvre	du c		N	absent
Mortain	Mme veuve	Chevru e	sans fief	m ar qu is e		N	absente
Mortain	Mme Anne	Vaubor	sans			N	représentée

n	Charlotte	el	fief				par M. de la Broise
Mortai n	Louis Marie	Vassy	sans fief	co m te	maître de camp de cavalerie, chevalier de Saint Louis	O	militaire
Mortai n	Mme Charlotte Joséphine	Vaubor el	sans fief			N	représentée par M. Danjou
Mortai n	Gilles Philippe Marie Emmanuel	Danjou	Longua y		chevalier de Saint Louis	O	
Mortai n	Léandre Louis Urbain	Danjou	Bansau lt		ancien officier d'infanterie	O	militaire
Mortai n	Jean Baptiste	Piton	la Rousselière			N	représenté par M. de Saint Paul
Mortai n	Charles André	Pontavi ce	sans fief			N	représenté par M. de Bordes
Mortai n	Jean Gabriel	Bordes	Fonten ay			O	
Mortai n	Pierre René	Avenel	Bois Erard			N	représenté par M. Poret
Mortai n	Charles Paul Eugène	Valory	sans fief	m ar qu is		N	représenté par M. de Saint Paul
Mortai n	Mme Marie Olive, veuve Avenel	Malher be	sans fief			N	représentée par M. Payen de la Fermonnière
Mortai n	M	Pontha ud	sans fief			N	représenté par M. Artur de Villarmois
Mortai n	M	Mesan ge	Saint André			N	représenté par M. Artur de Villarmois
Mortai n	Charles	Estrang er	Heussé			N	représenté par M. de Vaufleury
Mortai n	Joseph Henry	Estrang er	Petit Husson			N	représenté par M. Payen de la Fresnaye
Mortai n	Thomas Henry	Godard	Isigny			N	représenté par M. du Homme de Chassilly
Mortai n	Mme Louis Marie, veuve	Guiton	Clinchamps			N	absente
Mortai n	Félix	Saint Germai n	sans fief			N	représenté par M. du Hamel de Milly
Mortai n	Jacques Baptiste	la Broise	sans fief		chevalier de Saint Louis, ancien capitaine commandant du régiment de Monsieur	O	militaire

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Mortain	Mme Louise Perrine Françoise	Bonne	Lorgeril			N	représentée par M. de Verdun
Mortain	Charles François	Hamel	la Fosse			N	représenté par M. Le Harivel
Mortain	Henry Antoine	Valfleury	sans fief			N	représenté par M. Payen de la Fermonière
Mortain	Mathieu	La Chambre	sans fief			N	représenté par M. Couture de Troismonts
Mortain	Mme Anne Françoise, veuve Valfleury	Pennard	sans fief			N	représentée par M. de Valfleury
Mortain	M	Olliamson	sans fief	marquis		N	représenté par M. Poret
Mortain	Mme Louise	Tesson	Buat			O	représentée par M. du Buat son fils
Mortain	Jacques	Estranger	la Mazure		chef de division des canonnières gardes côtes d'Avranches, chevalier de Saint Louis	N	représenté par M. de Lancesseur
Mortain	Louis Marie	Bordes	Chalendré			N	représenté par M. de Bordes de Fontenay
Mortain	Rodolphe Henry	Billeheust	Saint Georges			O	
Mortain	Charles Eugène	Saint Paul	sans fief		chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel de cavalerie	O	militaire
Mortain	Henri	Camprond	Marcilly			O	
Mortain	Jacques François	Payen	la Fermonnière			O	
Mortain	René Mathieu	La Faucherie	sans fief			N	représenté par M. Poullain de Nerville
Mortain	Henry	Gaudin	Vilaine de Mesnilboeuf			N	absent
Mortain	Louis Félix Tancrède	Hauteville	sans fief			N	représenté par M. Poullain de Nerville
Mortain	Georges François Félix	Chevrué	sans fief	comte	chevalier de Saint Louis	N	représenté par M. Payen de la Fresnaye
Mortain	Sébastien Anne	Poilvillain	Mesnil Renfray	marquis		N	représenté par M. Le Forestier de Maneville

Mortain	Mme Anne Simonne Françoise	Verdun	sans fief			N	représentée par M. Payen de Chavois
Mortain	Charles Jean Gilles	Pracomtal	Naflet			N	absent
Mortain	Jean François Toussaint	Lorgeril	sans fief	comte	capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint Louis	N	représenté par M. de Verdun
Mortain	André Georges René	Adigard	Ganteries			N	représenté par M. de la Broise
Mortain	François Pierre	Mesnage	la Boutrière			N	représenté par M. Poullain des Châteaux
Mortain	Charles Gui Bonaventure	Achard	Bonvouloir		major au régiment de Médoc, chevalier de Saint Louis	O	représenté par son frère
Mortain	Jacques Auguste	Rotours	Chaulieu			N	représenté par M. de Couture de Troismonts
Mortain	Charles François	Marceuil	la touche			N	représenté par M. de la Roque
Mortain	Mme Jacques Suzanne	Le Harivel	Vaufleury			O	représentée par son fils
Mortain	Mme Gillette Renée Geneviève Marie Josphe Marthe	Fleury	sans fief			N	absente
Mortain	Jacques Auguste	la Berberie	Refuveil		brigadier des armées du roi, capitaine au régiment des gardes françaises	N	représenté par M. de Vaufleury
Mortain	Gabriel François	Vaufleury	sans fief		conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel et de police au bailliage de Mortain	O	sieur de Saint Cyr
Mortain	Charles François	Hamel	Milly		chevalier de Saint Louis, ancien colonel d'infanterie	O	
Mortain	Eugène	Auray	Saint Pois	marquis		N	représenté par M. de Gouvest
Mortain	Louis Bernard	Le Neuf	Sourdeval	comte	chevalier de Saint Louis	O	
Mortain	Antoine Anne Nicolas	Géraldin	l'Appenty	comte	chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du roi, grand Bailli d'épée du bailliage et comté de Mortain	N	représenté par M. Jolis de Villiers
Mortain	Mme Anne	Argences	sans fief		Femme séparée de M. Le Harivel	N	représentée par M. Le Harivel de Frêne
Mortain	Mme	Lambert	sans fief			N	représentée par M. Le Harivel, son père.

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Mortain	Alexandre	Hamel	Villechien		officier au régiment de Roussillon	O	militaire
Mortain	Charles	Labbé	sans fief		chevalier de Saint Louis	N	représenté par M. du Hamel de Villechien
Mortain	Joseph Gédéon François	La Houssaye	Plessis			N	absent
Mortain	Charles Eugène Narcisse	la Roque	Cahan		officier au régiment Royal-cavalerie	O	
Mortain	Jacques Nicolas	Vaufleury	sans fief		capitaine commandant au régiment d'infanterie de Bourbon	O	
Mortain	Charles Antoine	Payen	la Fresnaye			O	
Mortain	René Marie	Payen	sans fief			O	
Mortain	Jacques Guy	Poullain	Château			O	
Mortain	Louis Charles	Poullain	Nerville			O	
Mortain	Léonard Charles Louis	Poret	sans fief		Chevalier de Saint Louis	O	
Mortain	François Louis Aimé	Couture	Troismonts			O	
Saint Sauveur Lendelin	Charles Félix	Le Canu	Bamar est			O	
Saint Sauveur Lendelin	Auguste Louis	Guérin	Agon			O	
Saint Sauveur Lendelin	Charles François Victor Auguste	Coudrain	sans fief			N	représenté par M. d'Omonville
Saint Sauveur Lendelin	Charles Adolphe	Mauconvent	Sainte Suzanne	marquis		O	
Saint Sauveur Lendelin	M	Le Mouton	Carmesnil			N	représenté par M. d'Omonville
Saint Sauveur	Pierre Hyacinthe Henry	Le Forestier	Clais	baron	ancien officier au régiment Royal-Vaisseaux	O	

Lendelin							
Saint Sauveur Lendelin	Louis François	Perrochel	sans fief	vi comte	sieur de Créances	N	représenté par M. de Colas de Gassey
Saint Sauveur Lendelin	Jean François René	Le Roy	Champgrain de Feugères			O	
Saint Sauveur Lendelin	Louis Antoine	Le Trésor	Bactot		Fils : colonel commandant du régiment de Lorraine.	O	représenté par son fils
Saint Sauveur Lendelin	M	Trémauville	sans fief			N	absent
Saint Sauveur Lendelin	Jospeh Aléxis	Le Hérisser	Gerville			O	représenté par son fils
Saint Sauveur Lendelin	Antoine Guillaume	Plessart	Servigny		chevalier de Saint Louis	O	
Saint Sauveur Lendelin	M	Turgot	Laune			N	absent
Saint Sauveur Lendelin	Charles Alexandre	Campion	Buisson			O	
Saint Sauveur Lendelin	Charles Antoine	Le Trésor	Ellon			N	représenté par M. de Beaudrap de Biville.
Saint Sauveur Lendelin	Joseph Gabriel	Arot	Vaugoubert de Montsurvent			O	
Saint	Jean Baptiste	Mary	Bactot			O	

Sauveur Lendelin							
Saint Sauveur Lendelin	Jacques Paul François	Auxais	Saint Aubin du Perron			N	représenté par M. de Cussy
Saint Sauveur Lendelin	Pierre François	Davy	Virville du Perron			N	représenté par M. Sorin de Lepesse.
Saint Sauveur Lendelin	Marie Pierre Jean	Le Tellier	Vaubadon			N	représenté par M. Le Forestier de Mobec
Saint Sauveur Lendelin	Pierre Anne Georges	Ferrand	la Conté			O	représenté par son frère
Saint Sauveur Lendelin	Pierre François Casimir	Sorin	Lepesse			O	
Saint Sauveur Lendelin	François Bonaventure Corentin	Mauconvent	Sainte Suzanne			O	
Saint Sauveur Lendelin	M	Beauchef	Servigny			O	
Saint Sauveur Lendelin	Jean Baptiste	Le Boulou	sans fief			O	
Saint Sauveur Lendelin	Jean François	Sorin	sans fief			O	
Saint Sauveur Lendelin	Jean François	Sorin	Longprey			O	

in							
Saint Sauve ur Lendel in	Thomas	Le Poupet	la Bretonnière			O	
Saint Sauve ur Lendel in	Jacques François	Sorin	la Bretonnière			O	
Saint Sauve ur Lendel in	Pierre	Le Poupet	Croute s			O	
Valogn es	M	Monsie ur	Anjou	du c	frère du roi	N	représenté par le marquis d'Harcourt
Valogn es	Gilles René	Avice	Sortovi lle			O	
Valogn es	François Charlemagne	Couver s	Coulon s			N	représenté par le Marquis de Marguerie
Valogn es	M	Le Tort	Annevil le			N	absent
Valogn es	Mme Magdelaine Françoise Denise	Le Roux	Yvetot			O	représentée par son fils
Valogn es	Thomas François	Beaudr ap	Biville			O	
Valogn es	Claude Marie	Bricque ville	sans fief	co m te		O	
Valogn es	Louis François	Le Hérissi er	Breuvi lle			O	
Valogn es	André	Hennot	sans fief		comte d'Octeville	N	représenté par M. de Beaudrap
Valogn es	Hyancinthe	Lefèvre	Annevil le			N	représenté par M. de Brucan d'Erouville
Valogn es	M	Carnevi lle	sans fief			N	absent
Valogn es	Mme Jeanne Bernardine	Le Lens	Agier		veuve de la Duquerie	N	représentée par M. Hue de Caligny
Valogn es	Jean Pierre Désiré	Lucas	Couvill e			O	
Valogn	M	Lefèvre	Grainttevi			N	représenté par

es			e			le comte de Bricqueville
Valognes	Félix François	Dursus	Carnanville de Crasville			N représenté par M. Avice de Fermanville
Valognes	Pierre Victor Eustache	Enneville	sans fief		frère : capitaine de dragons	O représenté par M. d'Annonville, son frère
Valognes	François Hyacinthe	Lefèvre	la Grimmonnière		ancien officier au régiment du colonel-général	O
Valognes	Maximilien Marie Pierre	Le Vicomte	Blangy	marquis	grand bailli du Cotentin, chevalier de Saint Louis, lieutenant général des armées du roi	N représenté par le marquis de Caillebot
Valognes	Jean Adrien Félix	Foliot	Fierville		chef de la division de garde côtes de Barneville	O
Valognes	Paul Pierre Auguste	Hellouin	Courcy			N représenté par M. de Brucan
Valognes	Louis	Hue	Mathan	marquis		N représenté par M. de Beaumont
Valognes	Jean Baptiste	Brix	Beauchamp			N représenté par M. Dumesnildot
Valognes	Jacques Henri Pelage	André	Boisandré		fils : capitaine de dragons	N représenté par son fils.
Valognes	M	Hook	Gatteville de Vrasville			N absent
Valognes	Jean Antoine	Bonvallet	sans fief			N représenté par M. d'Avice
Valognes	Mme Marie Charlotte	Massé	sans fief			N représentée par M. de Lorimier
Valognes	Michel Pierre François	Dussaussey	Gruchy			O
Valognes	Jean Baptiste René	Hervieu	Val Ferrant			N représenté par M. Colas de Premare
Valognes	Jean Nicolas	Berruyer	Gonneville			O
Valognes	Marie Bonaventure	Jallot	Beaumont	comte	capitaine au régiment du roi (infanterie)	O
Valognes	Charles Louis	La Motte-Angot	Flers			O
Valognes	Louis Bernard Jacques	Gigault	Bellefont	marquis	fils : capitaine au régiment de chasseurs de Franche-Comté	O représenté par le comte de Bellefont son fils

Valognes	Jean François	Moncel	sans fief	comte		N	représenté par M. Lucas de Couville
Valognes	Louis Marin François	Pinel	Golleville			N	représenté par M. Le Sauvage d'Houesville
Valognes	Paul Hyacinthe Charles	La Houssaye	sans fief	marquis		N	représenté par M. de Cussy de Mandeville
Valognes	Guillaume	Simon	Saint André			N	représenté par M. Simon de Vaudreville, son fils.
Valognes	Léonor Georges Adrien	Feuillie	Holme			O	
Valognes	Jacques	Dursus	Courcy			N	représenté par M. de Brucan de Rouville
Valognes	Jacques Marie	Aboueden	Rouvillie		fils : officier au régiment de l'île Bourbon	O	représenté par son fils
Valognes	Nicolas	Aigremont	sans fief			O	représenté par son fils
Valognes	Dlle Angelle Françoise	Beaudrap	sans fief			O	représentée par son frère
Valognes	Dlle Catherine Françoise	Beaudrap	sans fief			O	représentée par son frère
Valognes	Mme Marguerite	Camprond	sans fief		veuve de Sainte Mère Eglise	N	représentée par M. d'Anneville
Valognes	Henri Jacques	Moncel	sans fief	marquis		N	représenté par M. d'Auxais
Valognes	Alexandre François Maximilien	Longuunay	sans fief	marquis		N	représenté par M. Cadot de Sebbeville
Valognes	Constantin Frédéric Thimoléon	Parc	sans fief	comte		O	
Valognes	Pierre Hervé Louis	Lempière	Cantelou			N	représenté par M. d'Ossonville
Valognes	Mme Bonne Julie	Morel	Courcy		mari : ingénieur en chef des fortifications de la Hougue/ Fils : chevalier de Malte, capitaine au régiment du commissaire général.	N	représentée par Charles Hue de Caligny son fils.
Valognes	M	Detauvail	Tertre			O	
Valognes	Mme Rose Aimée	Auxais	sans fief		veuve de Carbonnel	N	représentée son frère,

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Blanche					Pierre du Tertre
Valognes	Jean Louis François	Ruallem	Nouainville		N	représenté par M. de Béranger
Valognes	Jacques François	Le Héricy	la Varengerie		N	représenté par M. d'Anneville
Valognes	Pierre Charles Jacques	Duprey	Pierreville		N	représenté par M. Duprey de Saint Martin de Cérily
Valognes	René	Le Fauconnier	Bernaville		O	chevalier de Saint Louis
Valognes	Bernardin Léonor	Le Courtois	Héroudeville		O	
Valognes	Jean Baptiste Pierre Auguste	Barbou	Quesqueville		O	ancien mousquetaire gris
Valognes	Georges Antoine	Dancel	sans fief	marquis	N	représenté par M. Le Fauconnier de Bernaville.
Valognes	M	L'Abbé	Réville	baron	N	absent
Valognes	Mme	Réville	sans fief		N	absente
Valognes	Mme Hélène Françoise Jacqueline	Couseulles	sans fief		N	représentée par M. du Tertre de Bunehou
Valognes	Mme	Thieuville	la Brisette		N	absente
Valognes	Bon Paul Jacques	Erard	Belle-Isle		N	représenté par M. d'Anneville
Valognes	Charles Léonor Hyacinthe	Marguerie	Colleville	comte	N	représenté par M. Tuffin de Villers
Valognes	Pierre Charles Bernard	Tertre	sans fief		O	
Valognes	Jean René Marin	Loeuve	Saint Germain		O	
Valognes	M	Blanville	Thoville		N	absent
Valognes	Mme Marie Julie Jourdain Léonore	Beaugendre	sans fief		N	représentée par M. de Vauquelin d'Artilly
Valognes	Pierre Raymond Charles louis	Pierrepont	sans fief		N	représenté par M. de Folliot de Fierville

Valognes	Jean François	Vauquelin	sans fief			N	représenté par M. Vauquelin d'Artilly
Valognes	Pierre François Christophe	Poisson	Saussemes nil			O	
Valognes	Marie Henri Fortuné	Le Forestier	Sideville		chevalier de Saint Louis, lieutenant du roi à Cherbourg	O	
Valognes	Louis Henri	Chivré	Sottevast			O	
Valognes	Bon Louis Charles	Bauquet	Campigny	marquis		N	représenté par M. Coals de Prémare
Valognes	René Charles	Percy	Tonneville	comte		O	
Valognes	Louis Casimir Marie	Avice	Tourville			O	
Valognes	M	Octeville	sans fief		tuteur de M. de Tocqueville	N	absent
Valognes	M	Brue	sans fief	marquis		N	absent
Valognes	Bon Henri Marie	Marguerie	sans fief	marquis		O	
Valognes	Charles Léonor Louis	Marguerie	sans fief	comte		N	représenté par le marquis de Marguerie
Valognes	Louis Jean Baptiste Antoine	Colbert	Seignelay	marquis		N	représenté par M. d'Avice de Tourville
Valognes	François Hyacinthe Guillaume	Anneville	sans fief			O	
Valognes	Charles Albert Marie	Hue	Caligny		chevalier de Malte, capitaine de cavalerie	O	
Valognes	Bernard Henri Louis	Hue	Caligny		officier au régiment de Beauce	O	
Valognes	Gilles Valentin	Avice	sans fief		capitaine de dragons au régiment de Chartres	O	
Valognes	Jean Jérôme	Colas	Gassé			O	
Valognes	Guillaume Antoine Nicolas	Portaire	Bretefex			O	
Valognes	Jean René	Yvetot	sans fief			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Valognes	Charles François	Brucan	Rouvill e			O	
Valognes	César Antoine	Brucan	sans fief		ancien officier d'infanterie	O	
Valognes	Pierre	Lesnerac	Mesniville			O	
Valognes	Jacques Henri Pelage	André	Boisandré		capitaine de dragon	O	
Valognes	Jacques François Marie	Adoubeden	Rouvill e		officier au régiment de Bourbon	O	
Valognes	Léon Louis Eloi	Dancel	sans fief		chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de dragons	O	
Valognes	Léon Vigor Béatrix	Mesnirleine	sans fief			O	
Valognes	Guillaume	Desquisses	Essarts			O	
Valognes	Alexandre	Anquetil	Beaudrevill e		capitaine au régiment Royal-cravate, chevalier de Saint Louis	O	
Valognes	Prosper Jean Hervé	Simon	Vaudreville			O	
Valognes	Germain	Rosete	Herquetot			O	
Saint Sauveur le Vicomte	François Charles	Lefèvre	Quesnoy	marquis		N	représenté par M. de Mauconvenant
Saint Sauveur le Vicomte	Charles Daniel	Loir	Lude			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Louis Bernard	Mesnil dot	Amfreville			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Mme	Hue	Mathan			N	absente
Saint Sauveur le Vicomte	Jacques Antoine	Beuzeville	Saint Simon			N	représenté par M. d'Anneville
Saint Sauveur le Vicomte	Jacques Léonor	Vauquelin	Artilly			O	

Saint Sauveur le Vicomte	M	Pierrepont	Brillevast			N	absent
Saint Sauveur le Vicomte	Charles	Simon	Touffreville			N	représenté par M. de Rampan
Saint Sauveur le Vicomte	Claude Félix	Fayel	Bernay			N	représenté par M. de Cussy
Saint Sauveur le Vicomte	Anne Hilarion	Feuardent	Eculleville		fils ; capitaine et chevalier de Saint Louis	O	représenté par son fils
Saint Sauveur le Vicomte	Mme	Montigny	Erouville			N	absente
Saint Sauveur le Vicomte	Jacques Marie	Avice	Fermanville			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Marie François	Bruc	la Guerche	marquis		N	représenté par M. de Bretefez
Saint Sauveur le Vicomte	François Adrien	Pinel	Golleville			N	représenté par M. Folliot de Fierville
Saint Sauveur le Vicomte	Jean Charles Adrien	Pinel	Quesnoy			N	représenté par M. Anquetil de Baudreville
Saint Sauveur le Vicomte	Philippe Rémi Hyacinthe	Hecquet	Hauteville			N	représenté par M. de Béranger
Saint Sauveur le	Jospeh Bon Pierre	Le Vavasseur	Hiéville		ancien officier d'infanterie	O	

Vicomte							
Saint Sauveur le Vicomte	Pierre Bon Antoine	Le Sauvage	Houesville		ancien officier au régiment d'Auvergne	O	
Saint Sauveur le Vicomte	Pierre Marie Eustache	Omonville	sans fief			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Claude Clément	Le Mouton	Carmesnil		chevalier de Saint Louis	O	
Saint Sauveur le Vicomte	Louis François	Cussy	Jucoville	marquis		O	
Saint Sauveur le Vicomte	Louis Henri	Béranger	sans fief		ancien officier d'artillerie au génie	O	
Saint Sauveur le Vicomte	Jean René	Le Comte	Boisrogier			N	représenté par M. d'Arot de Vaugoubert
Saint Sauveur le Vicomte	Mme Elisabeth Louise	Poutrel	Virville			N	représentée par M. de Chambert
Saint Sauveur le Vicomte	Henri François	Hecquet	sans fief			N	représenté par M. de Léonard de Rampan
Saint Sauveur le Vicomte	Claude Clément	Le Mouton	Carmesnil		tuteur des enfants de M. de Clamorgan de Taillefer	O	
Saint Sauveur le Vicomte	Mme Bonne Julie	Morel	Courcy			N	représentée par M. Hue de Caligny son fils
Saint	Jean Baptiste	Le	Sainte			O	

Sauveur le Vicomte		Courtois	Colombe			
Sauveur le Vicomte	Mlle Marie Jeanne Lucille	Barbey	Taillepiéd		N	représentée par M. de Percy
Sauveur le Vicomte	M	Anneville	Chiffrevast	marquis	N	représenté par M. de Chiffrevast
Sauveur le Vicomte	François	Cussy	Teurteville Hague		N	absent
Sauveur le Vicomte	M	Clérel	Tocqueville		N	absent
Sauveur le Vicomte	Mme Marie Marguerite	Le Roux	du Moncel		N	représentée par M. Lucas de Couville
Sauveur le Vicomte	Jean Charles Adrien	Folliot	Urville		N	absent
Sauveur le Vicomte	Augustin René	Lefèvre	Virandeville		N	représenté par M. Le Forestier de Sideville
Sauveur le Vicomte	François Aléxis	Chante pie	sans fief		O	
Sauveur le Vicomte	Germain François Joseph	Colas	Prémare		O	
Sauveur le Vicomte	Louis François	Ossonville	sans fief		O	officier des canonnières gardes côtes

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

te							
Saint Sauveur le Vicomte	Claude Adrien	Le Comte	la Varengerie			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Jean Marin	Feuardent	sans fief		chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseau	O	
Saint Sauveur le Vicomte	Jacques François	Feuardent	sans fief			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Jacques André François	Ossonville	sans fief			O	
Saint Sauveur le Vicomte	François Antoine Henry	Anneville	Chiffrevast		ancien officier de dragons, chevalier de Malte	O	
Saint Sauveur le Vicomte	Jacques Joseph	Ravend	sans fief			O	
Saint Sauveur le Vicomte	Louis Charles François	Aboville	sans fief		sous lieutenant de vaisseau	O	
Tinchebray	M	Chastel	Saint Pierre de Tinchebray			N	absent
Tinchebray	Le Bret	Monbailier	sans fief			N	absent
Tinchebray	Mme	Longau nay	Boutteville			N	absente
Tinchebray	Georges Antoire	Banville	sans fief			N	représenté par M. Payen de la Fresnaye
Tinchebray	Pierre André François	Saint Germain	sans fief			N	représenté par M. d'Auxais
Tinchebray	Charles François	Saulx Tavaness	sans fief	du c	maréchal des camps et armées du roi	N	représenté par M. Bauquet de Grandval
Tinchebray	M	La Cour	Ballero y			N	absent

Tinche bray	Jospeh François Anselme	Poret	Berjon	co m te	chef d'escadre	O	
Tinche bray	Ferdinand Georges Amable	La Roque Mesnill et	sans fief			N	représenté par M. de Saffray
Tinche bray	Pierre	Marcu eil	sans fief			N	représenté par M. de la Roque
Tinche bray	Jacques Phiiippe Louis	Le Frère	Maison s			N	représenté par M. L ePoupinel de Quettreville
Tinche bray	Jean Léonor	Radepo nt	Cahagn es d'Aubig ny	m ar qu is	maréchal des camps et armées du roi	N	représenté par le comte du Parc
Tinche bray	M	Moges	Vauvra y			N	absent
Tinche bray	Mme Marie Jacqueline Françoise	Gohier	sans fief			N	représentée par M. de Gohier son fils
Tinche bray	Jean Adrien Louis	Gohier	sans fief		capitaine d'infanterie, chevalier de Saint Louis	O	
Tinche bray	M	Beaudo uin	Avenel			O	
Tinche bray	M	Beaudo uin	Pins			O	
Tinche bray	Charles François	la Lande	Sainte Croix			N	représenté par M. de Mons de Carantilly
Tinche bray	Jacques Louis	Le Harivel	Fresne	ba ro n		O	
Tinche bray	M	Grandi n	la Gaillonnièr e			N	absent
Tinche bray	M	Saint Denis	Landes			N	absent
Tinche bray	Charles Auguste	Viel	Maisoncell es			O	
Tinche bray	Edmond Louis	Le Doulce t	Méré		major de cavalerie, chevalier de Saint Louis	N	représenté par M. Gigault de Bellefont
Tinche bray	Jean Jacques Louis	Pompo nne	Mannoury			N	représenté par M. Poullain des Châteaux
Tinche bray	Georges François Marin	Le Vaillant	la Ferrière			N	représenté par M. de Frasin
Tinche bray	M	Boiseu des	la Fresnaye			N	absent
Tinche	Bertrand Jean	Thoury	sans			N	représenté par

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

bray	Julien		fief			M. de Cussy
Tinche bray	Philibert	Rosel	Theil			N représenté par M. de Bordes
Tinche bray	Claude Nicolas Michel	Saint Sauveur	sans fief	ba ro n		N représenté par le comte Cadot de Sebbeville
Tinche bray	Louis André	Beaudr e	la Poterie			N représenté par M. Berruyer de Gonneville
Tinche bray	Pierre Constantin	La Boderi e	sans fief			N absent
Tinche bray	Guy François	Gonide s	sans fief			N représenté par le comte de Sourdeval
Tinche bray	M	Vaudric hon	Lisle de Tourailles			N absent
Caen	M	Monsie ur	sans fief			N représenté par le comte de Rabodanges
Caen	Marie François Henri	Franqu etot	Coigny	du c	Pair de France, grand Bailli d'épée	O
Caen	M	L'Empe reur	Saint Pierre			O
Caen	M	Serans	sans fief	ba ro n		O
Caen	M	Tardif	Amayé			O
Caen	M	Le Héricy	Vaussie ux	m ar qu is		O
Caen	M	Fresnel	sans fief	m ar qu is		O
Caen	M	Amfrev ille	sans fief	co m te		N représenté par M. Le Vaillant
Caen	M	Rioult	Villaun ay			O
Caen	M	Cairon	la Varende			O
Caen	M	Margu erit	sans fief	m ar qu is e		N représentée par marquis de Putecot de Renneville
Caen	Mme	Picquot	Almagn e			N représentée par M. Le Coutelier
Caen	Mme	Touche t	sans fief			O

Caen	M	Jolivet	Colomby			N	représenté par M. de Vauquelin
Caen	Mme	Sallen	sans fief			N	représentée par M. Achard
Caen	M	Fribois	Bénauville			O	
Caen	M	Le Duc	Bernières			O	
Caen	M	Bénouville	sans fief	marquise		N	représentée par M. de Montbéliard
Caen	M	Livry	sans fief	marquise		N	représentée par le marquis d'Héricy
Caen	M	Le Vaillant	Saint Denis			O	
Caen	M	Morin	Banneville			N	représenté par M. de Cauvigny
Caen	M	Cairon	sans fief			O	
Caen	M	Bougy	sans fief	marquis		O	
Caen	M	Grosmesnil	sans fief			N	représenté par M. de Bougy
Caen	M	Neuville	Bavent			O	
Caen	M	Neuville	Echauffour			N	représenté par M. de Fribois
Caen	M	Néel	Lonthuit			O	
Caen	M	Le Duc	Saulx TAVANNES			N	représenté par le marquis d'Hautefeuille
Caen	M	Beauregard	sans fief			O	
Caen	Mme	Vauquelin	Luc			N	représentée par son fils
Caen	Mme	Tournebu	sans fief			N	représentée par M. Le Chartier de Cagny
Caen	M	Le Cocq	Beuville			O	
Caen	M	Longaulnay	sans fief	mar		N	représentée par M. le

				qu is e			comte du Rosel de Beaumanoir
Caen	M	Angervi lle	Auvrecher			O	
Caen	M	Bailleul	Croissa nville	m ar qu is		O	représenté par son frère le comte de Bailleul
Caen	M	Touche t	Bénauvill			O	
Caen	M	Banvill e	la Londe			O	
Caen	M	Gouvill e	Bretteville			O	
Caen	M	Tourne bu	sans fief			O	
Caen	M	Venoix	Amfrev ille	m ar qu is		O	
Caen	M	Subtil	Franquevill e			O	
Caen	Mme	Fribois	Authie ux			O	représentée par M. de Fribois des Authieux
Caen	M	Le Cocq	Ruberc y			O	
Caen	M	L'Hoste	Livry			N	représenté par M. de Fribois de Rupierre
Caen	M	André	Pommerais			O	
Caen	M	Le Neuf	Sourde val	co m te		N	représenté par M. d'Angerville
Caen	M	Duvern ay	sans fief			N	représenté par M. de Morell
Caen	M	Couver s	Coulon	ba ro n		O	
Caen	M	Double t	Persan			O	
Caen	M	Aveyne s	Chambord			N	représenté par M. de Morell
Caen	M	Cauvig ny	Clinchamp			O	
Caen	M	Mesna ge	Cagny			O	
Caen	M	Mesna ge	sans fief			O	fils aîné
Caen	M	Le	Collevil			N	représenté par

		Sueur	le			M. Jakson
Caen	M	Montmorency	sans fief	du c		N représenté par M. Adam de la Pommeraye
Caen	M	Vauquelin	Creulet			N représenté par M. de la Rivière
Caen	M	La Guiche	sans fief	co m te		N représenté par M. de Coigny
Caen	Mme	Le Vaillant	Brécý			O représentée par M. Le Vaillant de Brécý
Caen	M	Hue	Carpiquet			O
Caen	M	Hue	Mathan	m ar qu is		O
Caen	M	Cresseron	sans fief			O représenté par M. de Caligny
Caen	M	Planchon	Mehediot			O
Caen	M	Harcourt	Beuvron			N représenté par M. La Cour de Balleroy
Caen	M	Le Mazurier	Ranville			O
Caen	M	Laistre	sans fief			N représenté par le baron d'Aché
Caen	M	Morin	Moncanisy			O
Caen	M	Montbéliard	sans fief	co m te		O
Caen	M	Cingal	sans fief			O
Caen	M	Achard	Vacognes			O
Caen	M	Le Vicomte	Blangy	co m te		N représenté par M. de Manneville
Caen	Mme	Ciresme	Vacognes			O
Caen	M	Le Vicomte	Blangy	m ar qu is		N représenté par M. le comte du Rosel de Beaumanoir
Caen	M	Janville	sans fief			N représenté par M. de Cairon

Caen	M	Cauvigny	Saint Sever			O	
Caen	M	Radepont	sans fief			N	représenté par M. de Villaunay
Caen	M	Le Texier	Hautefeuille	marquis		O	
Caen	M	Le Boucher	Emiéville			O	
Caen	M	Orceau	Fontette	baron		N	représenté par M. de Néel
Caen	Mme	Gaalon	sans fief			N	représentée par M. de Banville de Bretteville
Caen	Mlle	Marguerie	Vassy			N	représentée par M. de Canisy
Caen	M	Ronche rolles	sans fief	comte		N	représenté par M. Achard de Vacognes.
Caen	Mme	Nollent	Pierrepont			N	représentée par M. Piedoue d'Héritot
Caen	M	Piedoue	Héritot			O	
Caen	M	Guerchy	sans fief	marquis		N	représenté par le comte de Faudous
Caen	Mme	La Corderie	sans fief			N	représentée par M. d'Ecrameville
Caen	M	Saint Quentin	sans fief			O	
Caen	Mme	Vallières	sans fief			O	
Caen	Mme	Asnières	Chicheboville			N	représentée par M. de Cheux du Boullay
Caen	les enfants	Esnault	Escajeul			N	représentés par M. Le Harivel de Gonneville
Caen	M	Le Harivel	Gonneville			O	

Caen	M	La Cour	Grainville			N	représenté par M. de Gouville de Bretteville
Caen	M	Chazot	sans fief			O	
Caen	Mme	Sainte Honorine	sans fief			N	absente
Caen	M	Regnaud	Argouges			O	
Caen	M	Harcourt	sans fief	duc		N	représenté par M. d'Hautefeuille
Caen	Mme	Hervannville	sans fief	marquise		N	représentée par M. de Cauvigny
Caen	M	Malherbe	sans fief			O	
Caen	M	Moges	sans fief	marquis		N	représenté par M. de Néel
Caen	Mme	Fontenay	sans fief	marquise		N	représentée par M. Le doulcet de Méré
Caen	M	Le Sens	Lion	comte		N	représenté par M. Le Sens de Folleville
Caen	M	Le Forestier	Osseville	comte		O	
Caen	M	Montalbert	sans fief	marquis		O	
Caen	Mme	Boisgeline	sans fief			N	représentée par M. de Crèvecœur
Caen	M	Cairon	Barbières			O	
Caen	M	Chazot	sans fief			O	
Caen	M	Le Duc	Saint Cloud			N	représenté par M. Mesnage de Cagny
Caen	Mme	Moult	sans fief			N	représentée par M. de Fribois

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Caen	M	Aubert	Mesnil			O	
Caen	M	Gosselin	Manneville	comte		O	
Caen	M	Vendes	sans fief			O	
Caen	Mlle	Bonnefonds	sans fief			N	représentée par M. Achard
Caen	M	Agier	Rufosse			N	représenté par M. Agier de Rufosse
Caen	M	Bourdon	Verson			O	
Caen	Mme	Le Chevalier	Fresne			N	représentée par M. de Meclfet
Caen	M	Bonnefant	sans fief			O	
Caen	M	Hue	Mathan			N	représenté par le marquis de Mathan
Caen	M	Brunet	Mannetot			O	
Caen	Mlle	Launay - Dubois	sans fief			O	
Caen	Mme	Le Héricy	sans fief		vicomtesse	N	représentée par M. Le Héricy
Caen	M	Le Harivel	Maizet			O	
Caen	M	Le Harivel	sans fief		abbé	N	représenté par M. Le Harivel de Flagy
Caen	M	Ciresme	Banville			O	
Caen	M	Gefosse	Trémeauville			O	
Caen	M	Cheux	sans fief			N	représenté par M. Le Cordier de Parfouru
Caen	M	Achard	Mesnil Augrain			O	
Caen	M	Brunville	sans fief			O	
Caen	M	Goyon de Matignon	Monaco	prince		N	représenté par le marquis de Mathan
Caen	M	Abaquesné	Parfouru			N	représenté par M. d'Agneau
Caen	M	Morant	sans	m		O	

			fief	ar qu is			
Caen	M	Saint Aignan	sans fief	m ar qu is e		N	représentée pa M. de Calmesnil
Caen	M	Vaubor el	sans fief			O	
Caen	M	Parfour u	sans fief			O	
Caen	M	Merle	sans fief			O	
Caen	Mme	Thibou t	Durcet	m ar qu is e		N	représentée par M. de Saint Sever
Caen	M	Fribois	Rupierr e			O	
Caen	Mme	Croism are	sans fief			N	représenté par M. de Canisy
Caen	M	Chivré	sans fief			N	représenté par M. de la Gonnivière
Caen	M	Guesno n	de Ranville			O	
Caen	M	Le Bourgu ignon Duperr é	Lisle			N	représenté par M. Blouet
Caen	M	Vauqu elin	Sacy			N	représenté par M. de Vanembras
Caen	M	Thibaul t	la Carte	m ar qu is		O	
Caen	Julien	La Pigaciè re	sans fief			O	
Caen	M	Béthun e	Sully	du c		O	
Caen	M	Essarts	sans fief			N	représenté par M. de Cauvigny
Caen	M	Scelles	Prévall on			O	
Caen	M	Le Marcha nd	Feuguerolle s			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Caen	M	Calmes nil	sans fief	m ar qu is		O	représenté par son fils
Caen	M	Chaban nais	sans fief			N	représenté par M. de la Cour de Bretteville
Caen	M	Le Cocq	Saint Cloud			O	
Caen	M	Le Harivel	Flagy			O	
Caen	Mme	Culé	sans fief			O	
Caen	M	Angervi lle	sans fief	m ar qu is e		N	représentée par son fils
Caen	M	Le Héricy	sans fief	m ar qu is		O	
Caen	M	Massie u	sans fief			O	
Caen	M	Ourcin	Montchevr el			N	représenté par M. de Cagny
Caen	M	Gallery	Bouche r			O	
Caen	M	Morel	Than			O	
Caen	M	Bernar d	la Blancapierr e			O	
Caen	Alexandre	Tilly	Blaru			N	représenté par M. de Banville
Caen	M	Dampi erre	sans fief	m ar qu is		O	
Caen	Mme	Bois	Aunay			N	représentée par M. de Montcanisy
Caen	M	Magne ville	sans fief			O	
Caen	M	Le Grand	Vaux	vi co m te		O	
Caen	M	Le Chevali er	la Pallu			O	
Caen	M	Saffray	Vimont			O	
Caen	M	Le	Brécy			O	

		Vaillant				
Caen	M	Le Bouche r	Bremoi s			O
Caen	M	Gohier	Inglevil le			O
Caen	M	Croisill es	sans fief			O
Caen	M	Le Marcha nt	Caligny			O
Caen	M	Bonnet	Demouville			O
Caen	M	Hue	Fresne s			N
Caen	M	Frotté	la Rimblière			O
Caen	Henri	Fribois	sans fief			O
Caen	Charles	Fribois	sans fief			O
Caen	M	Gohier	Jumilly			O
Caen	Philippe	Le Bouche r	Bréville			O
Caen	M	Buisso n	Courso n			O
Caen	M	La Mock	sans fief			O
Caen	M	Cauvig ny	Ribay			O
Caen	M	Le Foresti er	Ossevill e			O
Caen	M	Bourdo n	Grammont du Lys			O
Caen	M	Bailleh ache	Longueval			O
Caen	M	Le Petit	Troussauvill e			O
Caen	M	Couver s	sans fief			O
Caen	M	Aché	sans fief	ba ro n		O
Caen	M	Pierrep ont	sans fief			O
Caen	M	Vendes	sans fief			O
Caen	M	Guérou lt	la Pallière			O
Caen	M	Le Bouche	la Boullaye			O

représenté par
M. de Ciresme
de Banville

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		r				
Caen	M	Le Doulx	la Faverie			O
Caen	M	Hue	Prébois			O
Caen	M	Pantho u	Arville			O
Caen	M	Chante pie	sans fief			O
Caen	M	Agier	Rufoss e			O
Caen	Jean	Crévec œur	sans fief			O
Caen	M	Blouet	Cahagnolle s			O
Caen	M	Le Vaillant	la Ferrière			O fils
Caen	M	Le Vaillant	la Ferrière			O père
Caen	M	La Roque Mesnill et	sans fief			O
Caen	M	Piedou e	Glatign y			O
Caen	M	Le Petit	Montfleury			O
Caen	M	Adam	la Pommeray e			O
Caen	M	Le Grand	Anervill e			O
Caen	M	Le Bourgu ignon	Mesnil			O
Caen	M	Ruault	sans fief			O
Caen	M	Le Bourge ois	Baons			O
Caen	M	Le Bourge ois	Marais			O
Caen	M	Cheux	sans fief			O
Caen	M	Brunvill e	Poussy			O
Caen	Charles Louis Henri	Hébert	Beauvo ir			O
Caen	M	Bailleul	sans fief	co m te		O
Caen	M	Morant	sans fief			O

Caen	M	Larcher	sans fief			O	
Caen	M	Guesno n	Epinay			O	
Caen	M	Sainte Marie	sans fief			O	
Caen	M	Piedou e	Charsig né			O	
Caen	M	Mesna ge	Cagny			O	
Caen	M	Cairon	Vogny			O	
Caen	M	Mecfle t	sans fief			O	
Caen	M	Mecfle t	la Ruelle			O	
Caen	M	Piedou e	Héritot			O	
Caen	M	Jacque son	sans fief			O	
Caen	M	Bonnet	Emouvi lle			O	
Caen	M	Pantho u	sans fief			O	
Caen	M	Dieuav ant	Nerval			O	
Caen	M	Le Vaillant	sans fief			O	
Caen	André Thomas Jean	Chaum ontel	sans fief			O	
Caen	M	Malher be	sans fief			O	
Caen	M	Morin	Vaumeray			O	
Caen	M	Moisso n	Précor bin			O	
Caen	Léon Nicolas Urbain	Cairon	sans fief			O	
Caen	Gédéon Charles Désiré	Clames nil	sans fief			O	
Caen	M	Bernièr es	sans fief			O	
Caen	Jacques	Guérou lt	sans fief			O	
Caen	M	Adam	la Pommeray e			O	
Caen	M	Adam	Breuil			O	
Caen	Jacques Alexandre	Le Cordier	sans fief			O	
Caen	M	Montfr éard	sans fief			O	
Caen	M	Pons	Quesna y			O	

Caen	M	Auray	Saint Pois	m ar qu is		O	
Caen	Georges	Le Bouche r	sans fief			O	
Caen	M	Tourne bu	sans fief			O	
Caen	Thomas	Angervi lle	sans fief			O	
Caen	M	Flamba rd	sans fief			O	
Bayeu x	M	Houdet ot	sans fief	co m te		O	
Bayeu x	M	Albigna c	sans fief	co m te		O	
Bayeu x	M	Faudoa s	sans fief			O	
Bayeu x	M	Margu erie	Viervill e			N	représenté par son fils le comte de Marguerie
Bayeu x	M	Cornet	Agnevil le			O	
Bayeu x	M	Baudre	Bavent			N	représenté par M de Malherbe
Bayeu x	M	Venoix	Anctovi lle			O	
Bayeu x	M	Course ulles	sans fief			N	représenté par M. de Malherbe
Bayeu x	M	Grimou ville	Bazenv ille			O	
Bayeu x	M	Sallen	sans fief		fils mineur	N	représenté par M. de Pierrepoint
Bayeu x	M	Girardi n	sans fief			O	
Bayeu x	M	Fayel	Blays			O	
Bayeu x	M	La Cour	Ballero y	co m te		O	
Bayeu x	M	La Fargue	sans fief			O	
Bayeu x	M	Foucqu et	Bucels			O	
Bayeu	M	Augé	sans			N	représenté par

x			fief			M. de Patry
Bayeux	M	Saffray	sans fief			O
Bayeux	Charles	Marguerie	sans fief	comte		N représenté par M. le comte de Chiffrevast
Bayeux	M	Godard	sans fief			N représenté par M. Godard de Bouteville
Bayeux	M	Subtil	Saint Louet			O
Bayeux	M	Bauquet	Surville			O
Bayeux	M	Bruny	sans fief			N représenté par M. de Saint Quentin
Bayeux	M	Chivré	sans fief			O
Bayeux	M	Broglie	sans fief	comte	les enfants mineurs	N représenté par M. Le Forestier d'Osseville
Bayeux	M	Croisilles	sans fief			O
Bayeux	M	Moras	sans fief			O
Bayeux	M	Fayel	sans fief			O
Bayeux	M	Saquier	Viel Maisons			N représenté par M. de Cussy de Vouilly
Bayeux	M	Senot	Cahagnoles			O
Bayeux	M	Chatel	sans fief			O représenté par M. de la Mare
Bayeux	M	Longueville	sans fief			O
Bayeux	M	Chatel	sans fief			O
Bayeux	M	Sermentot	sans fief			O
Bayeux	M	Canteil	Condé			N représenté par M. de Condé son frère
Bayeux	M	Verrières	Haudienville			O représenté par M. Senot de Cahagnolles
Bayeux	M	Bazenville	sans fief			O Les héritiers
Bayeux	M	Aigneaux	sans fief			O représenté par M. Massieu
Bayeux	M	Guiber ville	sans fief		Président	O

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Bayeux	M	Franquetot	Coigny	marquis		N	représenté par M. le duc de Coigny
Bayeux	M	Ellon	sans fief			O	
Bayeux	M	Barbey	Aulnay			N	représenté par M. de Molandé
Bayeux	M	Sallen	Gouillard			N	représenté par M. Andrey des Pommerais
Bayeux	M	Saint Ouen	sans fief			O	
Bayeux	M	Cussy	sans fief			N	représenté par M. de Cussy de Vouilly
Bayeux	Mme	Patry	sans fief			N	représenté par M. de Dampierre
Bayeux	Mme	Saint Clair	sans fief			N	représenté par M. de Croisilles de Monbosq
Bayeux	M	Hottot	sans fief			O	
Bayeux	M	Rotz	sans fief			O	
Bayeux	M	Briqueville	sans fief	marquis		N	représenté par M. le marquis de Bazin de Bezons
Bayeux	M	Le Chanoine	Manoir			O	
Bayeux	Mme	La Bédoyère	sans fief			O	
Bayeux	Mme	Autray	sans fief			O	
Bayeux	M	Couette	Aubonne			N	représenté par M. Agier de Rufosse
Bayeux	M	Le Coulteux	Mollay			N	représenté par M. Morin de Litteau
Bayeux	M	La Mare	Longueville			O	
Bayeux	M	Luxembourg	sans fief	duc		O	
Bayeux	M	Pierres	sans fief			N	représenté par M. La Motte de Briens

Bayeux	M	Crespin	Neufbourg		N	représenté par M. du Fayel
Bayeux	M	Héricy	sans fief		O	
Bayeux	M	Arclais	Beaupigny		N	représenté par M. de Magneville
Bayeux	M	Dupucey	sans fief		N	représenté par M. de Malherbe
Bayeux	M	La Briffe	sans fief		O	
Bayeux	M	Garcelles	sans fief		O	
Bayeux	M	Sainte Marie	Agneaux		O	
Bayeux	M	Léonard	Isles		O	
Bayeux	M	Bois	Vaulaville		N	représenté par M. Morin de Litteau
Bayeux	M	Cussy	sans fief		O	
Bayeux	M	Cussy	abbé		O	
Bayeux	M	Hébert	Dorval		N	représenté par M. Le Valois
Bayeux	Philippe	Marigny	sans fief		N	représenté par M. le baron de Wimpffen
Bayeux	M	Méhérent	la Conseillère		N	représenté par M. Subtil de Saint Louet
Bayeux	M	Subtil	sans fief		N	représenté par M. de Molandé
Bayeux	M	Royville	sans fief		O	
Bayeux	M	Bois	Littry	marquis	O	
Bayeux	M	Gauthier	Savignac		N	représenté par M. le comte de Montbelliard
Bayeux	M	Bazin	Bezons et de Maisons	marquis	O	
Bayeux	M	Vaultier	Amfreville		N	représenté par M. d'Agneaux
Bayeux	M	Chivré	sans		N	représenté par

x			fief				M. le comte de Marguerie
Bayeux	M	Touche I	Orbois			O	
Bayeux	M	Le Cordier	Parfouru			O	
Bayeux	M	Wimpffen	sans fief	baron		O	
Bayeux	M	Godard	Bussy			N	représenté par son fils
Bayeux	M	La Cour	Betteville			N	représenté par M. de Cornet
Bayeux	M	La Couronne	sans fief			N	représenté par M. de Pierrepont
Bayeux	M	Fayel	Bernay			N	représenté par M. du Bois de Litry
Bayeux	M	Hue	Sailly			O	
Bayeux	M	Hue	Mathan			O	
Bayeux	M	Pierrepont	sans fief			N	représenté par M. le comte de Fodoas
Bayeux	M	La Heuze	sans fief			N	représenté par M. de Rampan
Bayeux	M	Salan	la Quaisse			O	
Bayeux	Mme	Malherbe	sans fief	marquise		N	représenté par M. le baron d'Aché
Bayeux	Mme	Fresne	sans fief			O	représenté par son fils aîné
Bayeux	M	La Vacquerie	sans fief			O	
Bayeux	M	Tuffin	sans fief			N	représenté par M. de Sallen
Bayeux	M	Cornet	Saint Martin le Vieux			O	
Bayeux	M	Radulphe	sans fief			N	représenté par M. Hue de Mathan
Bayeux	M	Plot	Trévières			O	
Bayeux	M	Beaumont	sans fief			N	représenté par M. marquis

						d'Amfreville
Bayeux	M	Guilbert	la Rivière			N représenté par M. Morin de la Rivière
Bayeux	M	Le Cocq	Houteville			O
Bayeux	M	Héricy	sans fief	marquis		O
Bayeux	M	Cussy	Vouilly	marquis		O
Bayeux	M	Chiffrevast	sans fief		abbé	N représenté par M. le marquis de Héricy
Bayeux	M	Le Tellier	Vaubadon			O
Bayeux	M	Le Coutellier	Ver			O
Bayeux	M	Ancourt	Vienne			N représenté par M. du Fayel
Bayeux	M	Patry	Banville			O
Bayeux	M	Egland	Caugy			O
Bayeux	Mme	Le Berceur	Fontenay de Mathan	marquise		N représenté par M. le comte de Rabodanges
Bayeux	M	Royville	sans fief			N représenté par M. de la Mare de Longueville
Bayeux	Mlle	Patry	sans fief			N représenté par M. de Malherbe
Bayeux	M	Suard	sans fief			N représenté par M. de Malherbe
Bayeux	M	Scelle	Saint Pierre			O
Bayeux	M	Beaudre	Litry			O
Bayeux	M	Beaupté	Ecramville			O
Bayeux	M	Le Sueur	Fresnes			O
Bayeux	M	Le Valois	sans fief			O

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Bayeux	M	Léonard	Isles			O	
Bayeux	M	Touvois	sans fief			O	
Bayeux	M	Guéroult	Launay			O	
Bayeux	M	La Tour du Pin	sans fief	baron		O	
Bayeux	M	Le Pelletier	Molandé			O	
Bayeux	M	Le Duc	sans fief			O	
Bayeux	M	Godard	Donville			O	
Bayeux	M	Guilbert	Govain			O	
Bayeux	M	Le Bachellet	sans fief			O	
Bayeux	M	La Cour	Betteville			O	
Bayeux	M	Léonard	Rampain			O	
Bayeux	M	Canivel	la Rouge Fosse			O	
Bayeux	M	Malherbe	sans fief			O	
Bayeux	M	Labbey	Druval			O	
Bayeux	M	Canteil	Saint Laurent			O	
Bayeux	M	Grosourdy	Longlande			O	
Bayeux	M	Potier	la Conseillère			O	
Bayeux	Pierre Antoine	Montfiquet	sans fief			O	
Bayeux	Michel Marie	Adeline	sans fief			O	
Bayeux	M	Potier	Saint Rémy			O	
Bayeux	M	Vaultier	Lagues			O	
Bayeux	M	Gouet	la Bigne			O	
Bayeux	M	Cussy	Vouilly			O	
Bayeux	M	Breuil	Marchais			O	
Bayeux	M	Bréville	sans			O	

x			fief				
Bayeux	M	Fréard	Castel			O	
Bayeux	M	Fréard	sans fief			O	
Bayeux	M	Moisson	Vaux			O	
Bayeux	M	Le Duc	sans fief			O	aîné
Bayeux	M	Saint Malo	sans fief			O	
Bayeux	M	La Picquerie	sans fief			O	
Bayeux	M	Argouges	Bernesq			O	
Bayeux	M	Argouges	Vaubadon			O	
Bayeux	Alexandre	Crévecœur	Baussey			O	
Bayeux	M	Toulouse Lautrec	sans fief	comte		O	
Bayeux	M	Gasteblé	sans fief			O	
Falaise	M	Harcourt	sans fief	duc	Pair de France	O	
Falaise	M	Beaudran	Combray	baron		O	
Falaise	M	Vauquelin	Chênes			N	Représenté par M. Le Forestier de Venduvre.
Falaise	M	Grimont	sans fief			O	
Falaise	M	Pont	Aisy			O	
Falaise	M	Beaurepaire	sans fief			N	Représenté par M. du Touchet de Bénoville
Falaise	M	Labbé	sans fief			N	Représenté par M. le baron de Chaulieu
Falaise	M	Montreuil	sans fief			N	Représenté par M. Le Forestier de Lignou
Falaise	M	Bignon	sans fief			N	Représenté par M. de Frotté

Falaise	Mme	Morell	Assy	m ar qu is e	tutrice de ses enfants mineurs	N	Représenté par M. de Brossard
Falaise	M	Morell	Aubign y	co m te		O	
Falaise	Mme	Margu erie	Aubign y	co m te ss e		N	Représenté par M. de Montcanisy
Falaise	M	Maupe ou	sans fief			N	Représenté par M. Le Normand de Victot
Falaise	M	Mesan ges	sans fief			N	Représenté par M. Le Forestier de Lignou
Falaise	M	Chamb ray	sans fief	vi co m te		N	Représenté par M. Bonnet de Mautry
Falaise	M	Cardot	Bellou			N	Représenté par M. Le Doulcet
Falaise	M	Le Foresti er	la Foresterie			O	
Falaise	M	Turgot	sans fief	co m te		O	
Falaise	M	Le Foresti er	Lignou			O	
Falaise	M	Osmon t	Bray en Cinglais			O	
Falaise	M	Harel	Bretteville			O	
Falaise	M	Orglan des	sans fief	co m te		O	
Falaise	M	Costar d	sans fief			N	Représenté par M. Picquot de Magny
Falaise	M	Graind orge	Chalou			O	
Falaise	M	Grieu	Morain ville	ba ro n		O	
Falaise	M	Grieu	Estimauvill			O	

			e			
Falaise	M	Le Veneur	sans fief	m ar qu is		N Représenté par M. de Vendeuvre
Falaise	M	Londel	Caumo nt			O
Falaise	M	Mathar el	sans fief			O
Falaise	M	Basmo nt	sans fief			O
Falaise	M	Le Foulon	Saint Aubin			O
Falaise	M	Hélie	Bonno eil			N Représenté par M. Hélie de Trepel
Falaise	M	Le Harivel	Sainte Honorine			O
Falaise	M	Chante loup	sans fief			O
Falaise	M	Cauvig ny	sans fief			O
Falaise	M	Chapell e	Pont Chapelle			O
Falaise	M	Frotté	Couter ne			O
Falaise	M	Sainte Marie	sans fief			O
Falaise	M	Baudo uin	Espins			O
Falaise	M	La Lande	Sainte Croix			N Représenté par M. Grandin de la Gaillonnière
Falaise	M	Chiffre vast	Tamerville			N Représenté par M. le comte de Chiffrevast
Falaise	M	Parc	Doux Marais			O
Falaise	M	Grandi n	La Gaillonnièr e			O
Falaise	M	Bonvou st	Aunay	m ar qu is		N Représenté par M. Fouasse de Noirville
Falaise	M	Baudre	SaintEnoux			O
Falaise	M	Wamb ez	Fleurimont			N Représenté par M. d'Aché
Falaise	M	La Haye	Fourch es			N Représenté par M. de

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						Chaumontel
Falaise	M	Le Prevost	Fourches			O
Falaise	M	Gautier	Fleuriel			N Représenté par M. de Cheux du Repos
Falaise	M	Rondel	Gouvy			N Représenté par M. de Saffray de Vimont
Falaise	M	Le Jeune	Grisy			O
Falaise	M	L'Escallé	sans fief			N Représenté par M. Le Boucher de la Boullaye
Falaise	M	Brossard	sans fief			N Représenté par M. le baron de Noireville
Falaise	M	Bois	Tesselin			O
Falaise	M	André	la Fresnaye des Yveteaux	marquis		O
Falaise	M	Rotours	la Chaux			O
Falaise	M	La Haye	la Lande			O
Falaise	Mme	La Haye	Tertre			O
Falaise	M	Buisson	Longpré			O
Falaise	M	Olliamson	sans fief			N représenté par M. le comte de Williamson
Falaise	M	Arcey	Magny le Désert			O
Falaise	M	Courcy	sans fief	comte		N représenté par M. de Piedoue de Charsigné
Falaise	M	Rosnay	sans fief			O
Falaise	Mlle	Verdun	sans fief			O
Falaise	M	Subtil	Martinville			O
Falaise	M	Blessebois	sans fief			N représenté par M. de Beaudran

Falaise	M	Le Frère	Maisons			N	représenté par M. Saffray de Vimont
Falaise	M	Angot	Rotours			O	
Falaise	M	Fergeant	Parc			O	
Falaise	M	Dandel	Azeville et de la Rivière			O	
Falaise	M	Fouasse	Noirville de Ségrie	marquis		N	représenté par M. de Manneville
Falaise	M	Morsan	sans fief			O	
Falaise	M	Le Normand	Victot			O	
Falaise	M	Falcon	Falconer			N	représenté par M. de Sermentot
Falaise	M	Grimont	Moyon	comte		O	
Falaise	Mmes	Saint Sauveur	sans fief			O	
Falaise	Mme	Picquot	Oisy d'Ollandon			N	représenté par M. Pinel de Bois-Pinel
Falaise	M	Picquot	Oisy			O	
Falaise	Mme veuve	Cheux	Olliams on			O	
Falaise	Mme	Gautier	Tilly Hottot			N	représenté par M. Grandin de la Gaillonnière
Falaise	M	Saint Germain	sans fief			N	représenté par M. Manetot
Falaise	M	Olliams on	sans fief	comte		O	
Falaise	M	Bourdon	Pierrefitte en Cinglais			N	représenté par M. Bourdon de Lisle
Falaise	M	Morel	sans fief			N	représenté par M. Brouard de Clermont
Falaise	M	Chennevières	sans fief			N	représenté par M. de la Faverie
Falaise	M	Béville	sans fief	baro		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

				n			
Falaise	M	Rabodanges	sans fief	com te		O	
Falaise	M	Cheux	Repas	mar quis		O	
Falaise	M	Le Cordier	Bon de Ronfuchera y			O	
Falaise	M	Chamb ray	sans fief	com te		N	représenté par M. Cornet d'Ecrameville
Falaise	M	Chenne vières	Saint Denis			O	
Falaise	Mme	Le Royer	Changy			N	représenté par M. des Rotours
Falaise	M	Olliams on	sans fief	mar quis		O	
Falaise	M	Cauvign ny	Boutonville rs			O	
Falaise	M	Gruel	sans fief			N	représenté par M. des Rotours
Falaise	M	Monte aux	Saint Julien	mar quis e		N	représenté par M. Le Sens de Folleville
Falaise	M	Brienn e	sans fief			O	
Falaise	M	Vauqu elin	Vrigny			O	
Falaise	M	Pinson	Montpinso n			N	représenté par M. de Cairon
Falaise	M	Vaumel le	Livet			N	représenté par M. Hélie de Trepel
Falaise	M	Couvrig ny	sans fief			N	représenté par M. Brunet de Mannetot
Falaise	Mme veuve	Auray	Vanembras			N	représentée par son fils
Falaise	M	Voine	Le Tilleul			O	
Falaise	M	Rosée	Imfrevi lle			O	
Falaise	M	Morant	sans	m		N	représenté par

			fief	ar qu is			M. d'Héricy
Falaise	M	Seran	la Cour			O	
Falaise	M	Hélie	Trepel			O	
Falaise	M	Le Foresti er	Vende uvre	co m te		O	
Falaise	M	Cairon	Vaux			O	
Falaise	M	Margu erit	sans fief	m ar qu is		O	
Falaise	Mme	Croisill es	sans fief			O	
Falaise	M	Le Prévost	sans fief			O	
Falaise	M	Mesnil	Morin			O	
Falaise	M	Picquot	Magny			O	
Falaise	M	Champ s	Rapilly			N	représenté par M. Picquot de Magny
Falaise	M	Le Valois	Bards			O	
Falaise	M	Dunot	Quesn ey			O	
Falaise	M	Malher be	Grandcham p			O	
Falaise	M	Fay	Boismo nt			O	
Falaise	M	Féron	Longchamp			O	
Falaise	M	Godot	Pontra mé			O	
Falaise	M	Le Maire	Bois-Guérin			O	
Falaise	M	Chaum ontel	sans fief			O	
Falaise	M	Valois	Rouvré			O	
Falaise	M	Blanvill ain	sans fief			O	
Falaise	M	Cauvig ny	sans fief			O	
Falaise	M	Béville	sans fief			O	
Falaise	Philippe	Beaum ont	sans fief			O	
Falaise	M	Brossar d	sans fief			O	
Falaise	M	Oisy	Olland on			O	
Falaise	M	Malher	Cures			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		be				
Falaise	M	Filleul	Verseuil			O
Falaise	M	Bernard	Villiers			O
Falaise	M	La Vallée	Onfreries			O
Falaise	M	Blanchard	Séville			O
Falaise	M	Raunay	sans fief			O
Falaise	M	Bois Tesselin	sans fief			O
Falaise	M	Bosq	sans fief			O
Falaise	Thomas	Le Valois	sans fief			O
Falaise	M	Beaudouin	Grandoit			O
Falaise	M	Sainte Marie	Bois Thouroude			O
Falaise	Thomas François	Raunay	sans fief			O
Falaise	M	Haussey	sans fief			O
Falaise	M	Eudes	Faveries			O
Falaise	Philippe	Beaumont	sans fief			O
Falaise	M	Bernier	sans fief			O
Falaise	M	Harel	sans fief			O
Falaise	M	Pierrefitte	sans fief			O
Falaise	M	Cheux	Banneville			O
Falaise	M	Croisilles	sans fief			O
Falaise	M	Bonchamps	sans fief			O
Falaise	M	Vanembras	sans fief			O
Falaise	M	Blondel	sans fief			O
Falaise	M	Bannes	sans fief			O
Falaise	M	Chante loup	sans fief			O
Falaise	M	Le Frère	Maisons			O
Falaise	Louis	Raunay	sans			O

			fief				
Falaise	M	Gouin	Brunel			O	
Falaise	M	Guerchy	sans fief			O	
Falaise	M	Rondel	sans fief			O	
Falaise	M	Torcy	sans fief			O	
Falaise	M	Vaudichon	sans fief			O	
Falaise	M	Pinel	Bois Pinel			O	
Falaise	M	La Lande	sans fief			O	
Falaise	M	Faucon	sans fief			O	
Falaise	M	Monts	Sainte Croix			O	
Falaise	M	Brasdefer	sans fief			O	
Coutances	Louis Siméon	Paisnel	Renneville			O	
Thorigny	M	Marguerie	Airel			N	représenté par M. de la Gonnivière
Thorigny	M	Amphe rnet	sans fief			N	représenté par M. de la Gonnivière du Butel
Thorigny	M	Banville	sans fief			O	
Thorigny	M	Saint Quentin	sans fief			O	
Thorigny	M	Ciresme	sans fief			N	représenté par M.de Grosourdy de la Verderie
Thorigny	M	La Vallette	Mesnil			N	représenté par M. Tardif d'Amayé
Thorigny	M	Bourdon	Saint Evremont			N	représenté par M. de Cauvigny
Thorigny	M	Pigache	sans fief			O	
Thorigny	M	O'Mahony	sans fief			O	
Thorigny	M	Guéroult	sans fief			O	
Thorigny	M	Marguerit	Rochefort			O	
Thorigny	M	Couvai	sans			N	représenté par

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

ny		ns	fief			M. de Malherbe
Thorig ny	Mme	Boutrand	sans fief		O	
Thorig ny	Mme	Homme	sans fief		N	représenté par M. du Homme
Thorig ny	M	la Govinnière	Butel		O	
Thorig ny	M	Le Chartier	Varignière		O	
Thorig ny	M	Gautier	la Ferrière le Harenc		N	représenté par M. de la Motte
Thorig ny	M	Hébert	la Vacquerie		N	représenté par M. de Groult
Thorig ny	Mme	Bignon	sans fief		O	
Thorig ny	M	Le Cordier	la Malherbière		N	représenté par M. le Cordier de la Dorée
Thorig ny	Mme	Loucelles	Argouges		N	représenté par M. de Ciresme
Thorig ny	M	Le Forestier	Hérouville		O	
Thorig ny	Mme	Gohier	Ciresme		O	représenté par son fils
Thorig ny	M	Bricqueville	La Luzerne		N	représenté par M. de Banville
Thorig ny	M	Nantier	Malouet		O	
Thorig ny	M	Paynel	sans fief		O	
Thorig ny	M	Juigné	sans fief	marquis	N	représenté par M. de Fribois
Thorig ny	M	Longaulnay	sans fief		O	
Thorig ny	M	Beaupte	sans fief		O	
Thorig ny	M	Conseil	Mesnil Vité		O	
Thorig ny	Mme	La Bazonnère	sans fief		O	représenté par son fils
Thorig ny	M	Foulongne	Précorsin		O	représenté par M. de la Bazonnère
Thorig ny	M	Le Prevost	Rousseville		O	

Thorig ny	M	Potrin	la Marinière		O	
Thorig ny	M	Frestel	Saint Clair		N	représenté par M. Conseil
Thorig ny	M	Bechev el	Catel		N	représenté par M. de Banville
Thorig ny	M	La Gonnivi ère	Breuilly		O	
Thorig ny	M	Godard	Coudeville		O	
Thorig ny	M	Le Prévost	sans fief		N	représenté par M. Le Prévost de Saint Jean
Thorig ny	M	Gohier	Précair e		N	représenté par M. de la Mare
Thorig ny	M	Ciresm e	sans fief		O	
Thorig ny	M	Jolis	Villiers		O	
Thorig ny	Bernard	Bricque ville	sans fief		N	représenté par M. Bonenfant
Thorig ny	M	Hue	la Roque		O	
Thorig ny	M	la Gonnivi ère	Mares		O	
Thorig ny	M	Loucell es	Hurtaudièr e		O	
Thorig ny	M	Grosou rdy	Saint Pierre		O	
Thorig ny	M	Brébiss on	sans fief		O	
Thorig ny	M	La Motte	Briant		O	
Thorig ny	Thomas François	Homm e	sans fief		O	
Thorig ny	M	La Bazonn ière	sans fief		O	chevalier de Saint Jean de Jérusalem
Thorig ny	M	Le Chartie r	Mesnil		O	
Thorig ny	M	Le Chartie r	Pédoyè re		O	
Thorig ny	M	Chartie r	Thorig ny		O	
Vire	Louis	Vassy	sans fief	vi co m te	O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Vire	M	Morant	sans fief	m ar qu is		N	représenté par M. de Nantier
Vire	M	Arglais	Monta my	co m te		O	
Vire	M	Nicolai	sans fief			N	représenté par M. le comte de Néel
Vire	M	Le Cordier	Burey			O	
Vire	M	Comba ult	Auteuil	co m te		N	représenté par M. de Cheux de Saint Clair
Vire	M	Le Pelletie r	Molan dé			O	
Vire	M	Billehe ust	Argent on			O	
Vire	M	Urry	Carquenay			O	
Vire	M	Pierrefi tte	sans fief			O	
Vire	Mme	Champi gny	sans fief	m ar qu is e		O	
Vire	M	Gaultie r	Carville			O	
Vire	M	Banvill e	sans fief			O	
Vire	M	Billehe ust	sans fief			O	
Vire	M	La Roque	Caham			N	représenté par M. de Menillet
Vire	M	Drudes	Campagnoll es			N	représenté par son fils
Vire	M	Rosnay	Meilliè res			N	représenté par M. de la Borderie
Vire	M	Hainaul t	Cantel ou			O	
Vire	Mlle	La Bigne	sans fief			N	représenté par M. de Crosilles
Vire	M	Rosel	sans fief			N	représenté par M. Danjou de Boisnantier
Vire	M	Gouvet z	Langeri e			N	représenté par M. d'Auvray de Saint Pois
Vire	M	Pierrefi	sans			O	

		tte	fief			
Vire	M	Quesnoy	sans fief	marquis	N	représenté par M. de Banville
Vire	M	Saint Germain	la Bazoche		O	
Vire	M	Chatel	la Varignière		O	
Vire	M	Thoury	la Corderie		N	représenté par M. Drudes de la Tour
Vire	M	Freval	sans fief		O	
Vire	M	Angot	Flers	comte	N	représenté par M. Canisy
Vire	M	Malherbe	sans fief		N	représenté par M. Danjou de Boisanter
Vire	M	Gohier	Gast		O	
Vire	M	Viel	la Graverie		O	
Vire	M	Avenel	Longchamp		O	
Vire	M	Picard	Noré		O	
Vire	Mme	Collardin	la Pinsonnière		N	représenté par son fils
Vire	Mme	Brassac	sans fief	marquise	N	représenté par M. le comte de Vassy
Vire	M	Rotours	Chaulieu		O	
Vire	M	Champion	Aubigny		O	
Vire	M	Couessel	sans fief		O	
Vire	M	Poret	la Chaslerie		O	
Vire	Mme	Blanchard	Cremes		N	représenté par M. de Tracy
Vire	M	Fouasse	Noireville	baron	O	
Vire	Mme	Saint Manviux	sans fief		O	
Vire	M	Rotours	Montchamps		N	représenté par M. des Rotours de Quatre puits
Vire	M	La	sans		N	représenté par

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		Mariou se	fief			M. le baron de Chaulieu
Vire	M	Billehe ust	Boisset		N	représenté par M. de Billeheust d'Argentin
Vire	M	La Roque	Montségre		N	représenté par M. de la Roque de Menillet
Vire	Mme	Ferval	sans fief		N	représenté par M. de laPommeraye
Vire	M	Rosel	Beaum anoir	co m te	O	
Vire	M	Le Doulce t	Pontéc oulant	m ar qu is	O	
Vire	M	Amfern et	Pontbellang er		O	
Vire	M	Corday	Arclais		O	
Vire	M	Montpi nson	sans fief	ba ro n	O	
Vire	Mme	Thoury	sans fief		N	représenté par M. Noël du Parc
Vire	Mme	Valhéb ert	sans fief		O	
Vire	M	Baudre	Rouca mp		O	
Vire	M	Haillet	Couron ne		N	représenté par M. de Frotté
Vire	M	Saint Germai n	Houlm e		O	
Vire	Mme	Clincha mps	sans fief		N	représenté par M. du Chatel de la Morlière
Vire	M	Rosel	Saint Germain de Crioult			O
Vire	M	Cheux	Saint Clair		O	
Vire	M	Collardi n	la Pinsonnière		O	
Vire	M	Talleve nde	la Croix		N	représenté par son fils
Vire	M	Landes	Ruardi ère		O	
Vire	M	Brouar d	Clermo nt		O	
Vire	M	Néel	sans	co	O	

			fief	m te			
Vire	M	Moisson	Tirgrey			O	
Vire	M	Le Cordier	Bonneval			O	
Vire	M	Morant	sans fief			N	représenté par M. de Gaultier
Vire	M	Bonnefant	sans fief			N	représenté par M. Achard
Vire	Mme	Corday	Orbigny	com tesse		N	représenté par M. de Pontécoulant
Vire	les héritiers	Blanchard	Crasne			O	
Vire	M	Beaudran	sans fief			O	
Vire	M	Beaudre	Soubressin			O	
Vire	M	Pepin	Feugray			O	
Vire	M	Bourdon	Lys			O	
Vire	M	Baudre	Noyers			O	
Vire	M	Banville	sans fief			O	
Vire	M	Carbonnel	Canisy	mar quis		O	
Vire	M	Rabodanges	sans fief	com te		N	représenté par M. de Billeheust
Vire	M	Rosel	Vaudry			N	représenté par M. de Cheux de Saint Clair
Vire	M	Le Brun	la Franquerie			O	
Vire	Jean François	Noël	Rocher			O	
Vire	M	Noël	Parc			O	
Vire	M	Cuisson	Courson			O	
Vire	M	Percy	sans fief			O	
Vire	M	Le Cordier	sans fief			O	
Vire	M	Drudes	la Tour			O	
Vire	Henri	Néel	sans fief			O	
Vire	M	Thoury	Roulloures			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Vire	M	Hoult	Morigny			O	
Vire	M	La Croix	sans fief			O	
Vire	M	Chastel	la Morlière			O	
Vire	Joachim	Danjon	Boisnantier			O	
Vire	M	Billeueust	la Colombe			O	
Vire	M	Canisy	sans fief			O	
Vire	M	Le Grand	Anerville			O	
Vire	M	Chatel	Estry			O	
Alençon	M	Monsieur	Alençon	du c		N	représenté par M. le vicomte Le Veneur
Alençon	M	Le Veneur	sans fief	vicomte	maréchal des camps, président, représentant de Monsieur, frère du roi	O	
Alençon	M	Achard	Bonvouloir			O	
Alençon	Michel Grégoire	Bougis	Courteille			O	
Alençon	Alexandre Nicolas	Belhomme	sans fief			N	absent
Alençon	M	Livardière	sans fief			O	
Alençon	Jacques	Chambrais	sans fief			O	
Alençon	Jean Jacques	Costard	Bursard			O	
Alençon	Pierre Denis	Chandebois	sans fief			O	
Alençon	Jacques Alexandre Richard	Chagrin	sans fief			O	
Alençon	Claude René	Cordier	Montreuil			N	absent
Alençon	M	Graffard	sans fief			O	
Alençon	Amable	Château Thierry	sans fief			O	
Alençon	Thomas Louis	Perche	Mesnil Haton			O	
Alençon	Louis Marie	Moulin	sans fief			N	représenté par M. d'Escorches
Alençon	Louis François	Brossin	Saint Didier			O	
Alençon	Gabriel	Brossin	Saint Didier			O	

Alençon	Louis Jacques	Mesnil	Saint Denis		O	
Alençon	Mathieu René	Mauloré	sans fief		O	
Alençon	M	Osmond	sans fief	comte	N	représenté par M. de Sainte Croix
Alençon	Jean Charles	Raveton	sans fief		O	
Alençon	Pierre Charles	Nollent	sans fief		O	
Alençon	Mme Marguerite	Tallonay	sans fief		N	représenté par M. de Seran
Alençon	Flore Philippe	Bonvoust	sans fief	marquis	O	
Alençon	Pierre Louis	Avesgo	sans fief		O	
Alençon	Charles Pierre	Orville	sans fief		N	représenté par M. de Villiers
Alençon	Mme	La Roque Mesnillet	sans fief		N	représenté par M. le marquis de Bonvoust
Alençon	Charles Guillaume	Brullemail	sans fief		O	
Alençon	Mme	Villereau	Saint Hilaire		N	représenté par M. Le Roy
Alençon	M	Avesgo	sans fief		O	
Alençon	François Louis	Portes	Vauguimon	t	N	absent
Alençon	Charles Jacques	Hays	Plessis		N	représenté par son fils
Alençon	René Sébastien	Douits	Fay		O	
Alençon	François Jacques	Moutis	Boisgautier		O	
Alençon	Jean Baptiste	Simon	Hayes		O	
Alençon	Mme	Chandebois	sans fief		N	représenté par M. de Moré
Alençon	Mme	Saint Denys	sans fief	marquise	O	
Alençon	Charles Eustache	Faverolles	sans fief		N	représenté par M. le marquis de la Boussardière

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Alençon	M	Ferrault	Falandres			O	
Alençon	Henri Pierre	Fromont	sans fief			O	
Alençon	André	Goujon	la Binardière			N	représenté par M. de Martel
Alençon	Mlle	Gautier	sans fief			N	représenté par M. des Montis
Alençon	François Eléonore	Hiver	sans fief			O	
Alençon	Jacques	Le Hayer	Breuil			O	
Alençon	Pierre Richard	Jouenne	sans fief			N	absent
Alençon	Mme	Lenchal	sans fief			N	représenté par M. de Boisgervais
Alençon	Alexis Paul	Le Veneur	sans fief	vicomte		O	
Alençon	M	Courtemanche	sans fief	marquis		N	représenté par M. de l'Escalle
Alençon	Charles Jean	Le Rouillé	Loges			O	
Alençon	René André François	La Fournerie	sans fief			O	
Alençon	Jacques François	Le Roy	Cercueil			O	
Alençon	Mme	Bellier	Villiers			N	représenté par M. de Villiers
Alençon	Michel Louis François	Lonlay	sans fief			O	
Alençon	Pierre Charles Antoine	La Mondière	sans fief			O	
Alençon	Pierre Dominique	Vaugimont	sans fief		abbé	O	
Alençon	M	Frétay	sans fief		prêtre	O	
Alençon	Pierre Louis	Carpentier	Chailloüé			O	
Alençon	Alexandre	Bazoches	sans fief		abbé	O	
Alençon	Alexandre	Cohardon	sans fief			O	
Alençon	Isaac	La Haye	la Barre			O	
Alençon	M	Laigle	sans	co		N	absent

n			fief	m te		
Alençon	Charles François	Labbé	sans fief		N	absent
Alençon	M	Montmorency	sans fief	duc	O	
Alençon	Marie	Morel	Aché		O	
Alençon	Claude Louis	Morel	Cursis		O	
Alençon	René	Moloré	Fresneaux		O	
Alençon	Louis	Mezan ge	Martel		O	
Alençon	Pierre Claude	Moré	sans fief		O	
Alençon	Mme	Nollent	sans fief		N	représenté par son fils
Alençon	Thaume Gabriel François	Olliams on	sans fief		O	
Alençon	René	Poullai n	Marten ay		N	représenté par M. de Bursard
Alençon	Guillaume	Përier	sans fief		N	absent
Alençon	Thomas	Ruel	Belle Isle		O	
Alençon	Jean Henri	Raboda nges	sans fief	com te	N	représenté par M. Le Veneur
Alençon	René	Salles	sans fief		N	représenté par M. de Maisons
Alençon	Félix	Saint Aignan	Bourdonniè re		O	
Alençon	M	Béthun e	Sully	duc	N	représenté par M. le marquis de Ray
Alençon	Mme	Semall é	sans fief		N	représenté par M. de Guérault
Alençon	M	Courto mer	sans fief	mar quis	O	
Alençon	M	Rouxel	Médav y	com te	O	
Alençon	Charles	Thibou t	Thouvo is		O	
Alençon	M	Turpin	Fontain e		N	représenté par M. de Fontaine
Alençon	M	Boulle	sans		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

n		mer	fief			
Alençon	Jacques Pierre	Villiers	Hisloup			O
Alençon	M	Saint Léonard	sans fief	marquis		O
Alençon	Mme	Lemperièrre	Montigny			N représenté par M. de Gaffard
Alençon	Jérôme Jacques Charles	Louvet	sans fief			O
Alençon	Jean Baptiste Jacques	Saint Aignan	sans fief			O
Alençon	Philippe Anne René	Moloré	sans fief			O
Alençon	Mme	Escorches	sans fief			N représenté par M. de Guerpel
Alençon	Charles	Bonvoust	sans fief			O
Alençon	Jacques	Tilly	sans fief			O
Alençon	Charles	Coezard	Jambron			O
Alençon	Louis Henri	Recalde	sans fief			O
Alençon	François	Brossin	Fontenay			O
Alençon	René	Mouton	Bois d'Effre			O
Alençon	Louis	Le Marchand	Canel			O
Alençon	Jean	Le Marchand	Canel			O
Alençon	Jean	Quittel	la Martinière			O
Alençon	Gédéon	Le Comte	Caulincourt			O
Alençon	Louis	Perche	Mesnil Haton			O
Alençon	Pierre	Mesnil	Villiers			O
Alençon	François Charles	Nollent	sans fief			O
Alençon	Etienne François	Neveu	Champrel			O
Alençon	Pierre Nicolas	Mésenges	sans fief			O
Alençon	Jean François	Mouttemer	sans fief			O

Alençon	Claude	Paillard	Bourgu eil			O	
Alençon	Théodore	Bellier	Villiers			O	
Alençon	Charles Philippe	Villiers	sans fief			O	
Alençon	Pierre	Coezar d	Haye			O	
Alençon	Pierre	Le Carpen tier	Sainte Honorine			O	
Alençon	Pierre	Mésen ges	Gas			O	
Alençon	Besnard	Châtea u Thierry	Breuil			O	
Alençon	François Domnique	Régnier	sans fief			O	
Alençon	François	Fresne	la Guerre			O	
Alençon	Jean Aimé	Avoust	sans fief			O	
Alençon	M	Quillet	Fontain e			O	
Alençon	M	François	Pontchallon			O	
Alençon	Emmanuel	Fourne rie	Boisge nu			O	
Alençon	Gaspard Antoine	Barville	sans fief			O	
Alençon	Michel Nicolas	La Haye	sans fief			O	
Alençon	Jean Antoine	Monts	la Morandière			O	
Alençon	François	Le Tessier	Launay			O	
Alençon	Jean Pierre	Guérou lt	Boisgervais			O	
Alençon	M	Pottier	Fouger ay			O	
Alençon	René	Mouto n	Bois d'Effre			O	
Alençon	François	Régnier	sans fief			O	
Alençon	Charles	Drouar d	sans fief			O	
Alençon	Pierre Ambroise	Bordin	sans fief			O	
Alençon	François	Coezar d	Ecatey			O	
Alençon	Nicolas Jacques	Pont	Quesna y			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Alençon	Etienne	Le Roy	Bourg			O	
Alençon	Barthélémy	Alleau me	sans fief			N	Représenté par M. de Tilly
Alençon	Charles François	Fontain e	la Boussardièr e			O	
Alençon	Jean Baptiste	Le Cointe	Marsill ac			O	
Alençon	Hillaire	Guyon	Cuigny			O	
Alençon	Théodomir	Châtea u Thierry	sans fief			O	
Alençon	René	Châtea u Thierry	sans fief			O	
Alençon	Mme	Launay	sans fief			N	Représenté par M. de Launay
Alençon	Nicolas	Launay	Jardin			O	
Alençon	Jean Aléxis	Launay	sans fief			O	
Alençon	Auguste	Haye	Plessis			O	
Alençon	Emmanuel Pierre	Brunet	la Jubaudière			O	
Alençon	Augustin	Fromo nt	Mieuxé			O	
Alençon	Pierre Jean	Frotté	sans fief			O	
Alençon	Julien François	Mesnil	Villiers			O	
Alençon	Antoine Louis Etienne	l'Escall é	sans fief			O	
Alençon	René François	Brossar d	sans fief			O	
Alençon	Henri Geoffroy	Anthen aise	sans fief			O	
Alençon	M	Sevin	sans fief			O	
Alençon	M	Chande bas	Moncel			O	
Alençon	Etienne Bon François	Jupilles	sans fief			O	
Alençon	Charles Antoine Bernard	Averne s	sans fief	m ar qu is	maréchal des camps et armées du roi	O	
Argentan	Henri	Coullib oeuf	sans fief			N	Représenté par M. le

							comte de la Pallu
Argentan	Alexandre	Norville	sans fief	baron		O	
Argentan	François	Malherbe	sans fief			O	
Argentan	Pierre Joseph François	Regnier	sans fief			O	
Argentan	Mme	Vaufleury	sans fief			N	Représenté par M. de Saint Léonard
Argentan	Alexandre Noël Anne	Norville	sans fief			O	
Argentan	Gaspard	Coulliboeuf	sans fief			O	
Argentan	François	Hamel	Milly			N	absent
Argentan	Mme	Le Comte	Caulincourt			N	Représenté par M. d'Herbigny
Argentan	Louis Simon	Lénard	sans fief			O	
Argentan	M	Orglandes	sans fief	comte		N	Représenté par M. de Bois d'Effre
Argentan	Guillaume	Notté	sans fief			N	Représenté par M. de la Houssaye
Argentan	M	Filleul	Chenets			O	
Argentan	Jean	Graindorge	Mesnil Durand	baron		O	
Argentan	Mme	Gauvigny	sans fief			N	Représenté par M. de la Roque
Argentan	Marin Victor	Labbey	la Roque			O	
Argentan	Jacques François	Vigan	sans fief			O	
Argentan	Mme	La Lande	sans fief			N	Représenté par M. Mollard
Argentan	Louis	Guyon	Diguières			O	
Argentan	Jean François	La Pallu	sans fief			O	
Argentan	Charles Gabriel	Mesle	sans fief	baron		O	
Argentan	Charles	Chemin	Avernes			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Argent an	Mme	Bordin et	sans fief			N	Représenté par M. le marquis de Bonvoust
Argent an	Louis Charles	Droulli n	sans fief			O	
Argent an	Charles	Signet	sans fief			O	
Argent an	Mme	Moulin et	Prémoisand			N	Représenté par M. de Fontenay
Argent an	Mme	Bailleul	sans fief			N	Représenté par M. de Fontenay
Argent an	François	Belleau	sans fief			N	Représenté par M. d'Esneval
Argent an	François	Le Paulmi er	la Livarderie			O	
Argent an	Nicolas	Brosses	Goullet	ba ro n		O	
Argent an	François Charles	Labbé	sans fief			N	Représenté par M. Brasdefer
Argent an	Joseph Iréné	Gaté	sans fief			N	Représenté par M. de Saint Didier
Argent an	Louis	Cauvig ny	Fresne s			N	Représenté par M. des Rotours
Argent an	Jacques Adrien	Corday	sans fief			O	
Argent an	Marie Louis Henri	Escorc hes	Sainte Croix			O	
Argent an	Jacques Charles	Costar d	Bursar d			O	
Argent an	Guillaume	Gouhie r	sans fief			O	
Argent an	Charles	Roze	Imfrevi lle			N	absent
Argent an	Louis	Gossé	sans fief			N	Représenté par M. Corday
Argent an	M	Le Foresti er	Vende uvre	co m te		O	
Argent an	M	Léonar d	Maugé	vi co m te		O	
Argent	Mlle Jeanne	Quesne	Allègre			N	Représenté

an		I					par M. de Marescot
Argent an	Mlle Gabrielle	Quesne I	Allègre			N	Représenté par M. de Marescot
Argent an	François Bernard	Vignera I	Ris			O	
Argent an	Gédéon	Calmes nil	sans fief			O	
Argent an	Stanislas	Rioult	sans fief			O	
Argent an	M	Léonar d	Hayes			N	Représenté par M. Le Fenier
Argent an	Jean Baptiste	Ango	Laizeau	m ar qu is		O	
Argent an	M	Mesuie I	Somme ry	m ar qu is		N	Représenté par M. de Chambray
Argent an	Charles Henri	Moutis	sans fief			O	
Argent an	Henri	Chapell e	Courtill es			N	représenté par M. de Chailloué
Argent an	Louis Alexandre	Bertin	sans fief			O	
Argent an	Christophe	Thirmo is	sans fief			O	
Argent an	Jean Baptiste	Jourdai n	Verger			O	
Argent an	François Isaac	Corday	sans fief			O	
Argent an	Léonard Isaac	Manno ury	sans fief			O	
Argent an	Louis	Manno ury	la Brunetière			O	
Argent an	Jean François	Vaumel	Enneva I			O	
Argent an	Charles	Le Prévost	la Porte			O	
Argent an	François	Brasdef er	sans fief			O	
Argent an	Guillaume	Ballias	Laubarelle			N	absent
Argent an	Etienne François Jean	Marge ot	sans fief			O	
Argent an	Pierre	Moulin	Sentilly			O	
Argent	Mme	la	sans			N	Représenté

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

an		Bretèche	fief			par M. du Moulin
Argentan	Jean	Moulin	la Bretèche		O	
Argentan	Gustave	Graindorge	Orgeville de Mesnil Durand	vicomte	O	
Argentan	Louis	Orville	Villiers		O	
Argentan	Jacques	Marchand	Louvagny		O	
Argentan	Charles François	Bure	sans fief		O	
Argentan	Pierre Claude	Maurey	sans fief		O	
Argentan	Louis René François	Le Prévost	sans fief		O	
Argentan	Rolland	Guyon	Corday		O	
Argentan	M	Ségrie	sans fief	marquis	O	
Domfront	René Gabriel	Doynel	sans fief		N	Représenté par M. le vicomte d'Olcainson
Domfront	M	Olcainson	sans fief		O	
Domfront	Louis	Le Frère	Maisons		O	
Domfront	Jacques	Le Frère	Maisons		O	
Domfront	Charles	Coupet	Saint Front		O	
Domfront	Charles François	Bailleul	sans fief		O	
Domfront	Jacques Louis	Achard	Hautes Noës		O	
Domfront	Julien	Gallery	la Servièrre		O	
Domfront	Guillaume	Coupe	sans fief		O	
Domfront	René	Gaudin	sans fief		N	Représenté par M. de la Servièrre
Domfront	Charles Pierre	Hervé	Neuvill e		O	
Domfront	Pierre	Le Carpentier	Sainte Honorine		O	

Domfr ont	René François Jean	Doynel	sans fief			O	
Domfr ont	Mme	Torchamps	sans fief			N	Représenté par M. de Doynel
Domfr ont	Guillaume François	Gilebert	Haleine			O	
Domfr ont	Jacques Antoine	Ronnay	sans fief			O	
Domfr ont	M	Pitard	la Brizollière			O	
Domfr ont	M	Olliams on	sans fief			O	
Domfr ont	M	Achard	Bonvouloir			O	
Domfr ont	M	Le Forester	sans fief			O	
Domfr ont	Mme	Mattèr e	sans fief			O	
Domfr ont	Gabriel	Doynel	Saint Quentin			O	
Domfr ont	M	Lantag e	sans fief			O	
Domfr ont	M	Vassy	sans fief	co m te		O	
Domfr ont	M	Montpi nson	sans fief			O	
Domfr ont	M	La Chaux Montre uil	sans fief			O	
Domfr ont	M	Barbé	sans fief			O	
Domfr ont	Mme	Rocher	sans fief			N	Représenté par M. du Fresne
Domfr ont	René François Marie	Rocher	Revelle			O	
Domfr ont	Thomas	La Barberie	sans fief			O	
Domfr ont	M	Angot	Flers	co m te		O	
Domfr ont	M	Beaum ont	sans fief	co m te		O	
Domfr ont	Jean	Tanque rel	sans fief			N	Représenté par M. de Fontenay

Domfr ont	Louis René	Tanque rel	sans fief			N	Représenté par M. de Fontenay
Domfr ont	Charles	L'Espin asse	sans fief			O	
Exmes	Pierre	Le François	Montchau vel			O	
Exmes	Mme	Cromot	sans fief			N	Représenté par M. de Montchauvel
Exmes	Jean François Alexandre	Pallu	sans fief	co m te		O	
Exmes	Jean François Philippe	Fresna y	la Rivière			O	
Exmes	Charles Guillaume François Isaac	Manno ury	sans fief			O	
Exmes	Gaspard Jacques	Morel	sans fief			O	
Exmes	Louis François Urbain	Rotour s	sans fief			O	
Exmes	Mlle Louise	Le Lasseur	Champosou lt			N	Représenté par M. des Rotours
Exmes	Pierre	Le Febvre	Grafar d			O	
Exmes	Jacques Alexandre	Beaure paire	Louvag ny	co m te		O	
Exmes	Pierre François	Béville	sans fief			O	
Exmes	Pierre Jean Baptiste Alexis	Gautier	Menilv al			O	
Exmes	Mme Claudine Aimée	Chazot	sans fief			N	Représenté par M. de Menilval
Exmes	Nicolas Jacques	Gautier	Authie ux			O	
Exmes	François Charles	Antign at	Mesnil			O	
Exmes	Guillaume Jacques Bastien	Villette	Raveto n			O	
Exmes	Louis César Marie Joseph	Monta gu	O	m ar qu is		O	
Exmes	Mme Alexandrine Edmée Marie	Boulla	sans fief		veuve du comte de la Pallu	N	Représenté par M. du Chemin

						d'Avernes
Exmes	Louis François	Brasdefer	sans fief			O
Exmes	Paul François	Brasdefer	Mandeville			O
Exmes	Jacques Louis	Le Marchand	Louvagny			O
Exmes	Louis Félix	Lambert	Herbigny			O
Exmes	Joseph Gilles François	Le Tessier	Fay			O
Exmes	Ferdinand Denis	Crécy	Ry	comte		N absent
Exmes	Louis Jean	Guerpe l	sans fief			O
Exmes	Louis François	Brasdefer	Saint Gervais du Moutier			N Représenté par M. Le Prevost de la Porte
Exmes	Louis Charles	Bonnet	Gravell e			O
Exmes	Louis Paul	Ango	la Motte de Flers		maréchal des camps et armées du roi	O
Exmes	M	Brétignières	Courteilles		maréchal des camps et armées du roi	O
Exmes	Constantin	Le Bourguignon	Perré			O
Exmes	Narcisse	Samson	Fontaine			O
Exmes	Jean Baptiste	la Houssaye	sans fief			O
Exmes	Mme Marie, veuve	Gautier	Hauvel			N représentée par M. Gautier de Saint Bazille
Exmes	Nicolas François	Marescot	sans fief		Procureur général de la chambre des compte de Rouen	O
Exmes	Pierre Jean	Frotté	sans fief		officier d'infanterie	O
Exmes	Louis Gabriel	La Houssaye	Plessis			O
Exmes	Pierre Louis Auguste	Varin	sans fief		ancien officier de dragons	O
Exmes	Jean Baptiste	Cavey	la Griffonnière			O
Exmes	Louis Pierre Daniel	Le Petit	Sezan			O

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Exmes	François Louis	Courtill oles	sans fief			O	
Exmes	Marie Elisabeth	Brullé	sans fief			N	représentée par M. de la Livardière
Exmes	Louis Alexandre	Brocha rd	la Chesnaye			O	
Exmes	Charles	Hays	Mesnil			O	
Exmes	Louis Henri Gaston	Brossar d	sans fief			O	
Exmes	Etienne Louis	Meuve s	Chamb oy			O	
Exmes	François Dominique Odét	Gouhie r	Fonten ay	ba ro n		O	
Exmes	Mme	Dampi erre	sans fief	co m te ss e		N	représentée par M. le marquis de Courtomer
Exmes	Mme	Guerpe l	Plessis			N	représentée par son fils
Exmes	François Christian	Guerpe l	Plessis		chef d'escadron au régiment de Lauzun	O	
Exmes	Charles	Moulin	Tercé			O	
Exmes	Jacques	Chamb ray	Franch eville	vi co m te		O	
Exmes	Jean François	Duguiè res	sans fief			O	
Exmes	M	Besnar d	Courmesnil de Saint Arnoult			O	
Exmes	M	Beaum ont	sans fief			O	
Exmes	M	Signet	sans fief			O	
Exmes	M	Plessis	sans fief			O	
Verne uil- sur- Avre	M	Acres	l'Aigle	m ar qu is		O	
Verne uil- sur- Avre	Louis Roger	Rochec houard	sans fief	co m te		O	
Verne uil- sur- Avre	François Jacques Tanneguy	Le Veneur	Tillièr es	co m te		N	représenté par M.le marquis d'Avernes
Verne	René	Douits	sans			O	

uil-sur-Avre	Sébastien		fief				
Verneuil-sur-Avre	M	Raye	sans fief	marquis		O	
Verneuil-sur-Avre	Mme	Béthune	sans fief	comtesse		N	représentée par M. de Fontaine
Verneuil-sur-Avre	M	Laigle	sans fief	comte		O	
Verneuil-sur-Avre	Pierre Louis	Brétignières	Courteilles		maréchal de camps	O	
Verneuil-sur-Avre	Louis Eustache	Mallard	Malarville			O	
Verneuil-sur-Avre	Mme	Héricy	sans fief			N	représentée par M. le comte de Rochechouard
Verneuil-sur-Avre	M	Le Cornu	Corboyer			O	
Verneuil-sur-Avre	Valérien Antoine	Espinay	Saint Luc			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Saint Aignan	Anquaise			N	représenté par M. Le Tessier de Launay
Verneuil-sur-Avre	M	Le Prévost	Iray			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Tesson	Lonlay			O	
Verneuil-sur-Avre	Charles Auguste	Gouhier	Petiteville			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Roussel	Cintray			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

uil-sur-Avre							
Verneuil-sur-Avre	François Louis Pierre	Sevin	sans fief			O	
Verneuil-sur-Avre	Antoine Ferdinand	Villette	Raveton			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Moncel	sans fief			O	
Verneuil-sur-Avre	Mme	Michel	la Chapelle			N	représentée par M. le Michel de la Chapelle
Verneuil-sur-Avre	Jacques Gilles	Saint Aignan	Chavigny			O	
Verneuil-sur-Avre	Philippe Gabriel	Martel	sans fief			O	
Verneuil-sur-Avre	M	La Roque	Monteill			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Achard	la Vente			O	
Verneuil-sur-Avre	Charles César	Grant	Souche y			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Le Vacher	Perlat			O	
Verneuil-sur-Avre	Louis Alexandre	Guéroult	sans fief			O	
Verneuil-sur-Avre	M	Bernais	sans fief			O	
Verneuil-	M	Le Prévost	Bois de la Haye			O	

sur-Avre						
Verneuil-sur-Avre	M	Foulques	sans fief			O
Verneuil-sur-Avre	Nicolas	Valletot	sans fief			O
Verneuil-sur-Avre	François	Moucheron	la Brétignière			O
Verneuil-sur-Avre	Jacques	Bazille	la Barre			O
Verneuil-sur-Avre	Auguste	Fréville	sans fief			N représenté par M. de Villier de Hisloup
Verneuil-sur-Avre	Mlle	Roure	sans fief			N représentée par M. Le Grand de la Pilletière
Verneuil-sur-Avre	Antoine François	Espinay	Saint Luc			O
Verneuil-sur-Avre	Mathieu Louis	Le Grand	la Pilletière			O
Verneuil-sur-Avre	M	Agis	Saint Denis			O
Rouen	M	Mortemart	sans fief	marquis	président	O
Rouen	M	Breteuil	sans fief	baron		N représenté par M. de Mortemart
Rouen	M	Nagu	sans fief	marquise		N représentée par M. de Mortemart
Rouen	M	Charlevial	sans fief	marqu		O

				is			
Rouen	M	Herbouville	sans fief	marquis		O	
Rouen	M	Monsieur	Orléans	duc		N	représenté par M. d'Herbouville
Rouen	M	Béthune	Sully	duc		N	représenté par M. d'Herbouville
Rouen	M	Mesuiel	Sommery	marquis		O	
Rouen	M	Condé	sans fief	prince		N	représenté par M. de Sommery
Rouen	Mme	Myre	sans fief	comtesse		N	représentée par M. de Sommery
Rouen	M	Bosc	Radepont			O	
Rouen	M	Bourbon	Penthièvre	duc		N	représenté par M. de Radepont
Rouen	M	Bosc	Radepont	marquis		N	représenté par M. de Radepont
Rouen	M	Trye	sans fief	comte		O	
Rouen	M	Le Moine	Bellisle			N	représenté par le comte de Trye
Rouen	M	Le Petit	Montfleury			N	représenté par le comte de Trye
Rouen	M	Le Vicomte	Blangy	comte		O	
Rouen	M	Boufflers	sans fief	comte		N	représenté par M. de Blangy
Rouen	M	Barville	sans fief	comtesse		N	représentée par M. de Blangy

Rouen	M	Bigot	sans fief		doyen des présidents	O	
Rouen	M	Belbeu f	sans fief	m ar qu is		O	
Rouen	M	La Myre	Mory	co m te		N	représenté par le marquis de Belbeuf
Rouen	M	Coignar d	Saint Etienne			N	représenté par le marquis de Belbeuf
Rouen	M	Estoute ville	sans fief	m ar qu is		O	
Rouen	Mme	Torcy	sans fief		présidente	N	représentée par le marquis d'Estouteville
Rouen	M	Bonifac e	sans fief			N	représenté par le marquis d'Estouteville
Rouen	M	Margu erit	sans fief	m ar qu is		O	
Rouen	M	Le Carpen tier	Combo u			O	
Rouen	M	Fronde ville	sans fief		président	O	
Rouen	M	Grecou rt	sans fief			N	représenté par M. de Frondeville
Rouen	M	la Houssa ye	sans fief			N	représenté par M. de Frondeville
Rouen	M	Haillet	Couron ne			O	
Rouen	M	Moy	sans fief			O	
Rouen	Mme	Moy	sans fief			N	représenté par M. de Moy
Rouen	M	Heram bourg	sans fief		conseiller au parlement	O	
Rouen	Mme	Epinay	Roufeugère s			N	représentée par M. Herambourg
Rouen	M	Oissel	sans fief		président	O	
Rouen	M	Seignel ay	sans fief	m ar qu		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

				is			
Rouen	M	Griffard	sans fief	marquis		O	
Rouen	M	Chapais	Marivaux			O	
Rouen	Mme	Chauffeur	l'Epiney			N	représentée par M. de Marivaux
Rouen	M	Saint Victor	sans fief		président	N	représenté par M. de Marivaux
Rouen	M	Belbeuf	sans fief		avocat général	O	
Rouen	M	Vintimille	sans fief	comte		N	représenté par M. de Belbeuf
Rouen	M	Val	Bonneval			N	représenté par M. de Belbeuf
Rouen	M	Le Roux	Vidame d'Esneval	baron	président à mortier du parlement	O	
Rouen	M	Boissel	sans fief			N	représenté par le baron Vidame
Rouen	M	Pommereuil	sans fief			N	représenté par le baron Vidame
Rouen	M	Rouen	Bermonville		président	O	
Rouen	M	Berthot	Boscthéroulde			O	
Rouen	M	Sainte Honore	sans fief			N	représenté par M. de Boscthéroulde
Rouen	Mme	Quetteville	sans fief			N	représentée par M. de Boscthéroulde
Rouen	M	La Londe	sans fief		président	O	
Rouen	M	Champigny	sans fief	marquis		N	représenté par M. de la Londe
Rouen	M	Val	Bonneval			N	représenté par M. de la Londe
Rouen	M	Coquer eaumont	sans fief		président	O	
Rouen	M	Baillard	Guichainville			O	
Rouen	M	Le	Essarts			O	

		Danoys				
Rouen	M	Midy	la Grainerais		O	
Rouen	M	La Londe	sans fief		N	représenté par M. de la Grainerais
Rouen	M	Rondel	Parfontaine		O	
Rouen	M	Thillay e	Beaupartie		N	représenté par M. de Parfontaine
Rouen	Mlle	Le Metais	sans fief		N	représentée par M. de Parfontaine
Rouen	M	Le Bienve nu	Bourg		O	
Rouen	M	Brossar d	Grome snil	co m te	O	
Rouen	M	Le Pacq	sans fief		O	
Rouen	Mme	Maroll es	sans fief		N	représentée par M. Le Pacq
Rouen	M	Thibou ville	sans fief		N	représenté par M. Le Pacq
Rouen	M	Lallem and	Coutercy de Branville		O	
Rouen	M	Bosc Guérar d	sans fief		O	
Rouen	M	Malorti e	sans fief		N	représenté par M. du Bosc Guérard
Rouen	M	Houde mare	Vaudrimare		O	
Rouen	M	Jourdai n	Verger		O	
Rouen	M	Renard	sans fief		O	
Rouen	M	Martin	Boisville du Vernier		O	
Rouen	M	Cavelie r	Mocomble		O	
Rouen	M	Le Pesant	Boisguilbert		O	
Rouen	M	Bouvill e	sans fief	m ar qu is	N	représenté par M. Le Pesant de Boisguilbert
Rouen	Mme	Bouvill e	sans fief	co m te	N	représentée par M. Le Pesant de

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

				ss e			Boisguilbert
Rouen	M	Baillard	Iquelon			O	
Rouen	M	Langle	Fontaine			N	représenté par M. Baillard d'Iquelon
Rouen	Mme	Sudde	Grainville			N	représentée par M. Le Pesant de Boisguilbert
Rouen	M	Merval	sans fief			O	
Rouen	M	Le Mareschal	Fauville			O	
Rouen	M	L'Abbe y	La Roque			N	représenté par M. Le Mareschal
Rouen	M	Robillard	Beaurepaire			N	représenté par M. Le Mareschal
Rouen	M	Chaillo ué	sans fief			O	
Rouen	M	Foulques	la Pilette			N	représenté par M. de Chailloué
Rouen	M	Saint Saen	sans fief			O	
Rouen	M	Midy	Audé			O	
Rouen	M	Planter ote	sans fief			N	représenté par M. Midy d'Audé
Rouen	M	Le Fauchoux	Sannois			N	représenté par M. Midy d'Audé
Rouen	M	Coquer eaumont	sans fief			O	
Rouen	M	Le Bègue	Germigny	co m te		O	
Rouen	Mme	Conflans	sans fief	m ar qu is e		N	représentée par M. de Germigny
Rouen	M	Valcoq uin	sans fief			N	représenté par M. de Germigny
Rouen	M	Hera mbourg	sans fief			O	
Rouen	M	Le	Saint Cloud			N	représenté par

		Cocq				M. d'Herambourg
Rouen	M	Le Cocq	Saint Etienne		N	représenté par M. d'Herambourg
Rouen	M	Romé	sans fief		O	
Rouen	M	Costar d	sans fief		O	
Rouen	M	Lucas	Estanvi lle		N	représenté par M. de Costard
Rouen	M	Thibou tot	sans fief		O	
Rouen	M	Courcy	sans fief	co m te	O	
Rouen	M	Cairon	sans fief		N	représenté par le comte de Courcy
Rouen	M	Tesson	Montei lle		N	représenté par le comte de Courcy
Rouen	M	Bigot	Sommesnil	président à mortier du parlement	O	
Rouen	M	Guyot	Etatteville		O	
Rouen	Mme	Le Prévost	sans fief		N	représentée par M. Guyot d'Etatteville
Rouen	M	Guyot	Ectot		N	représenté par M. Guyot d'Etatteville
Rouen	M	Aubery	Follewill e		O	
Rouen	M	Letang	sans fief		O	
Rouen	M	Pinsun	Longpr é		O	
Rouen	M	Paix de Coeur	Bouley		O	
Rouen	M	Val	Beaum ets		O	
Rouen	M	Menar d	sans fief		N	représenté par M. du Val de Beaumets
Rouen	M	Franqu eville	sans fief		N	représenté par M. du Val de Beaumets
Rouen	M	Val	Brunvill e		O	
Rouen	M	Paix de Coeur	Rouma re		O	
Rouen	M	Le Jaulne	sans fief		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Rouen	M	Toustain	sans fief	co m te		O	
Rouen	M	Harambure	sans fief	ba ro n		N	représenté par le comte de Toustain
Rouen	M	Toustain	Limezy			N	représenté par le comte de Toustain
Rouen	M	Bosc	Vitermont	co m te		O	
Rouen	M	Bosc	Vitermont	m ar qu is		N	représenté par le comte de Vitermont
Rouen	M	Bosc	Vitermont			N	représenté par le comte de Vittermont
Rouen	M	Saint Quentin	sans fief			O	
Rouen	M	Fermanel	sans fief			O	
Rouen	M	Bunodi ère	Saint George			O	
Rouen	M	Osmond	sans fief			O	
Rouen	M	Bonardi	sans fief			N	représenté par M. Osmond
Rouen	M	Grandin	Raimbouvill e			O	
Rouen	M	Framboisier	Beaunay			N	représenté par M. de Raimbouville
Rouen	M	Cavelier	Esclavelles			O	
Rouen	M	Drouet	Fontaines			O	
Rouen	M	Bénouville	sans fief			O	
Rouen	M	Godefr oy	Senneville			N	représenté par M. de Bénouville
Rouen	M	Belhomme	Glatigny			N	représenté par M. de Bénouville
Rouen	M	Duprey	Veneur			O	
Rouen	Père	Lallem and	Couter ey			O	père
Rouen	M	Le Seigne	Saint Léger			O	

		ur				
Rouen	M	Fay	sans fief			N représenté par M. de Saint Léger
Rouen	M	Pomm eray	sans fief			O
Rouen	Mme	Monte nay	sans fief	co m te ss e		N représentée par M. de Pommeray
Rouen	Mme	Vistroi ns	la Surces			N représentée par M. de Pommeray
Rouen	M	Villequi er	sans fief			O
Rouen	M	Espron	Anfrevi lle			O
Rouen	M	Chresti en	Fumechon			O
Rouen	M	Bosmel et	sans fief			N représenté par M. de Fumechon
Rouen	Fils	Lallem and	Couter ey			O fils
Rouen	M	Trostin	sans fief			O
Rouen	M	Caumo nt	sans fief			N représenté par M. de Trostin
Rouen	M	Baillard	Gastine			N représenté par M. de Trostin
Rouen	Fils	Picquet	la Houssiette			O
Rouen	Père	Picquet	la Houssiette			N représenté par son fils
Rouen	M	le Jaulne	Salmonville			O
Rouen	M	Four	Longuerue			N représenté par M. le Jaulne de Salmonville
Rouen	M	Bennet ot	sans fief			N représenté par M. le Jaulne de Salmonville
Rouen	M	Chapai s	sans fief			O
Rouen	M	Vaudét ard	sans fief			O
Rouen	fils	Despo mmare s	sans fief			O
Rouen	Père	Despo mmare	sans fief			N représenté par son fils

		s					
Rouen	M	Le Viguier	Dampierre			O	
Rouen	M	Fauter eau	sans fief	m ar qu is		O	
Rouen	M	Biard	sans fief			O	
Rouen	M	Lac	Montre au			O	
Rouen	M	Apparo c	Sainte Marie			O	
Rouen	M	Le Cocq	Beuville			N	représenté par M. de Sainte Marie
Rouen	M	Yvelin	Béville			O	
Rouen	M	la Grande rie	sans fief		président	O	
Rouen	M	Le Moyne	Boisgautier			O	
Rouen	M	Tristan	sans fief	co m te		N	représenté par M. de Boisgautier
Rouen	M	Grente	Sahurs			O	
Rouen	Mme	Clieu	Echign y			N	représentée par M. de Grente de Sahurs
Rouen	M	Boscou rcel	sans fief			N	représenté par M. de Grente de Sahurs
Rouen	M	Bigot	sans fief			O	
Rouen	M	Huger	sans fief			O	
Rouen	M	La Vache	Saussa y	ba ro n		O	
Rouen	M	Chauff er	Toulavi lle			O	
Rouen	M	Guilber t	sans fief			N	représenté par M. de Toulaville
Rouen	M	la Rue	Rucqueville			O	
Rouen	M	Coursel le	sans fief			O	
Rouen	M	Vender est	sans fief			O	
Rouen	M	Val	Varangevill e			O	

Rouen	M	Maudu it	la Rosière			N	représenté par M. de Varangeville
Rouen	M	Le Vavass eur	sans fief			O	
Rouen	M	Estorey	Boulog ne			N	représenté par M. Le Vavasseur
Rouen	Mme	Feray	sans fief			N	représentée par M. Le Vavasseur
Rouen	M	Le Febvre	Esnendrevil le			O	
Rouen	M	Louvel	Janville			N	représenté par M. d'Esnendrevill e
Rouen	Mlle	Gennes	sans fief			N	représentée par M. d'Esnendrevill e
Rouen	M	Quesne l	sans fief			O	
Rouen	M	Garvey	Frittemeule s			O	
Rouen	M	Garvey	sans fief			N	représenté par M. de Frittemeules
Rouen	M	Le Petit	Launay			O	
Rouen	M	Langloi s	Jainvill e			O	
Rouen	M	Héquet	sans fief			O	
Rouen	M	Cabeuil	Vaurou y			O	
Rouen	M	Le Coulte ux	Cantele u			N	représenté par M. de Vaurouy
Rouen	Fils	Grenier	Ernem ont			O	
Rouen	M	Morna y	sans fief			N	représenté par M. d'Ernemont
Rouen	M	Boscag e	Bléville			O	
Rouen	M	Grenier	Cauvill e			O	
Rouen	M	Le Boullen ger	Bosgou et			O	
Rouen	M	Saint Ouen	Sancy			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Rouen	M	Chesne	sans fief			N	représenté par M. de Sancy
Rouen	M	Bigot	Bollevil le			O	
Rouen	M	Costé	Triquerville			O	
Rouen	M	Le Sens	Follevill e		président à mortier du parlement	O	
Rouen	M	Le Sens	Lion	co m te		N	représenté par M. de Folleville
Rouen	fil	Le Sens	Follevill e			N	représenté par M. de Folleville
Rouen	M	Gruche t	Soquen ce			O	
Rouen	M	Maulev rier	sans fief	co m te		N	représenté par M. de Soquence
Rouen	M	Saquier	Viel Maisons			N	représenté par M. de Soquence
Rouen	M	la Granch e	sans fief			O	
Rouen	Mme	Estoute ville	sans fief			N	représentée par M. de la Granche
Rouen	M	Le Noble	sans fief			O	
Rouen	M	Clavell es	sans fief			O	
Rouen	M	Franca mp	sans fief			O	
Rouen	M	Thorel	Bonnev al			O	
Rouen	M	Thorel	Saint Martin			N	représenté par M. de Bonneval
Rouen	M	Agier	Rufoss e			O	
Rouen	M	Fayel	sans fief			O	
Rouen	Henriquez	Fayel	sans fief		abbé	N	représenté par M. du Fayel
Rouen	M	Aurane t	sans fief			O	
Rouen	M	Glatign y	sans fief			O	
Rouen	M	Malher be	Saint Laurent			O	
Rouen	M	Odoard	sans fief			O	
Rouen	M	Bourtai	sans			O	

		nville	fief			
Rouen	M	Saint Jacques	sans fief			O
Rouen	M	Cavelier	Saint Jacques			O
Rouen	M	Varin	Saint Ouen			O
Rouen	Mme	Morin	sans fief			N représentée par M. Varin de Saint Ouen
Rouen	M	Marle	sans fief	comte		N représenté par M. Varin de Saint Ouen
Rouen	Fils	Hugleville	sans fief			O
Rouen	M	Morin	Croismare			N représenté par M. d'Hugleville
Rouen	Père	Hugleville	sans fief			N représenté par M. d'Hugleville
Rouen	M	Aurant	sans fief			O
Rouen	M	Saint Ouen	Ernemont			O
Rouen	M	Le Mercier	sans fief		secrétaire	O
Rouen	M	Guérin	Marcouville			N représenté par M. Le Mercier
Rouen	M	Lambert	Herbigny			O
Gisors	M	Pontécoulant	sans fief	baron		O
Gisors	M	Rohan	sans fief	prince		N représenté par le baron de Pontécoulant
Gisors	M	Fayet	sans fief	marquis		N représenté par le baron de Pontécoulant
Gisors	M	Arnouville	Noes			O
Gisors	Mme	Querhoent	sans fief			N représentée par M. des Noes
Gisors	Mme	Marle	sans fief			N représentée par M. des Noes
Gisors	M	Larchier	Courcelles	baron		O
Gisors	M	Chalan	sans			O

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		ge	fief			
Gisors	Mme	Le Cloutier	la Boullaye		N	représentée par M. de Chalange
Gisors	Fils	La Niepce	sans fief		O	
Gisors	M	Langlois	Roulle		N	représenté par M. de la Niepce
Gisors	Père	La Niepce	sans fief		N	représenté par M. de la Niepce
Gisors	M	Jeufosse	sans fief		N	représenté par M. de la Niepce
Gisors	M	Caqueray	Saint Mandé		O	
Gisors	M	Bongars	sans fief	marquis	N	représenté par M. de Saint Mandé
Gisors	M	Odoard	Hazé		O	
Gisors	M	Lefebvre	Vatimesnil		O	
Gisors	M	Dramard	sans fief		N	représenté par M. de Vatimesnil
Gisors	M	Gousta rd	l'Evéville		N	représenté par M. de Vatimesnil
Gisors	M	Brossard	Vaurou		O	
Gisors	M	Gasvill e	sans fief	marquis	N	représenté par M. du Vaurou
Gisors	M	Bouvill e	sans fief	marquis	O	
Gisors	M	Pillier	sans fief	comte	O	
Gisors	M	Dupuis	Guérard		N	représenté par le comte de Pillier
Gisors	M	Bouttemont	sans fief		O	président
Gisors	M	Montaut	sans fief	marquis	N	représentée par M. de Bouttemont

				e			
Gisors	M	Lyde	Belleau			N	représenté par M. de Bouttemont
Gisors	M	Elie	Préval			O	
Gisors	M	Bisson	la Roque			O	
Gisors	M	Beauchesne	sans fief			N	représenté par M. Bisson de la Roque
Gisors	M	Grout	Saint Paër	comte		O	
Gisors	M	la Vaupalière	sans fief	marquis		N	représenté par le comte de Saint Saëns
Gisors	M	Coquerel	lquelon			N	représenté par le comte de Saint Saëns
Gisors	M	Landelle	sans fief	marquis		O	
Gisors	M	Perier	Bois Franc			N	représenté par M. de Landelle
Gisors	Mme	Perier	Bois Franc			N	représentée par M. de Landelle
Gisors	M	Bourachet	sans fief			O	
Gisors	M	Le Coulteux	sans fief		président	O	
Gisors	M	Le Coulteux	Noraye			N	représenté par M. Le Coulteux
Gisors	Mme	Pomeroy	sans fief			N	représentée par M. Le Coulteux
Gisors	M	Ramfréville	Noyers			O	
Gisors	M	Gillarbuis	sans fief			N	représenté par M. des Noyers
Gisors	M	Le Vaillant	Montrouly			O	
Gisors	M	Davy	sans fief	comte		N	représenté par M. de Montrouly
Gisors	M	Le Coulteux	Verclivès			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Gisors	M	Biencourt	sans fief	comte		O	
Gisors	M	Mauvillle	sans fief			N	représenté par le comte de Biencourt
Gisors	M	Caqueray	Marquemo	nt		O	
Gisors	M	Davy	Ernemont	marquis		O	
Gisors	Mme	Colland	sans fief	marquise		N	représentée par le marquis d'Ernemont
Gisors	M	Le Vaillant	Mouchy			O	
Gisors	M	Rosay	sans fief	marquis		O	
Gisors	M	Daniel	Boisdemets	comte		O	
Gisors	M	Daniel	Boisdemets	marquis		N	représenté par le comte de Boisdemets
Gisors	M	Guérin	sans fief			N	représenté par le comte de Boisdemets
Gisors	M	La Barre	sans fief			O	
Gisors	M	La Barre	Nanteuil			N	représenté par M. de la Barre
Gisors	Mme	Mangin	Bionval			N	représentée par M. de la Barre
Gisors	M	Courteille	sans fief			O	
Gisors	M	Belloy	sans fief	marquis		O	
Gisors	Mme	Bertengles	sans fief			N	représentée par le marquis de Belloy
Gisors	Mme	Turgot	sans fief			N	représentée par le marquis de Belloy

Gisors	M	Belloy	sans fief	co m te		O	
Gisors	M	Le Vaillant	Rouge Fossé			O	
Gisors	Fils	La Mouqu e	Inquerville			O	
Gisors	M	Caquer ay	Roncherolle s			N	représenté par M. d'Inquerville
Gisors	Père	La Mouqu e	Inquerville			O	
Gisors	M	Aubour g	sans fief			O	
Gisors	M	Le Vaillant	la Haye			O	
Gisors	Mme	Aubign y	Coudra y			N	représentée par M. de la Haye
Gisors	M	Bonnet	sans fief			O	
Gisors	M	Auvert	sans fief	m ar qu is		O	
Gisors	M	Louber t	Mesnil			N	représenté par le marquis d'Auvert
Gisors	M	Campio n	Montpoign ant			O	
Gisors	M	Lorrain e	Grosley			N	représenté par M. de Montpoignant
Gisors	Félix	Rouen	sans fief			N	représenté par M. de Montpoignant
Gisors	M	Morda nt	sans fief			O	
Gisors	M	Le Moine	sans fief			N	représenté par M. de Mordant
Gisors	M	Louve	sans fief			N	représenté par M. de Mordant
Gisors	M	Dampo t	sans fief			O	
Gisors	M	Fourm ont	Boispréaux			N	représenté par M. de Dampot
Gisors	M	Augis	sans fief	co m		O	

				te			
Gisors	M	Tréma uville	sans fief			N	représenté par le comte d'Augis
Gisors	Mme	Chastel lux	sans fief	co m te ss e		N	représentée par le comte d'Augis
Gisors	M	Caquer ay	Pleines			O	
Gisors	M	Sevette	sans fief			O	
Gisors	M	Daniel	Boisde mets	vi co m te		O	
Gisors	M	Ronche rolles	sans fief	co m te		N	représenté par le vicomte de Boisdemets
Gisors	M	Gallet	Valliers			N	représenté par le vicomte de Boisdemets
Gisors	M	Bonisse nt	Boisv on			O	
Pont- l'Evêq ue	M	La Rivière	sans fief	co m te		O	
Pont- l'Evêq ue	M	Angervi lle	sans fief	co m te		N	représenté par le comte de la Rivière
Pont- l'Evêq ue	M	Robillar d	sans fief			N	représenté par le comte de la Rivière
Pont- l'Evêq ue	M	Branca s	sans fief	co m te		O	
Pont- l'Evêq ue	M	Le Jumel	sans fief			N	représenté par le comte de Brancas
Pont- l'Evêq ue	M	Pardie u	sans fief	m ar qu is		O	
Pont- l'Evêq ue	M	Auvet	sans fief	vi co m te		O	
Pont- l'Evêq ue	M	Bizemo nt	sans fief	vi co m te		N	représenté par le vicomte d'Auvet

Pont- l'Evêq ue	Mme	Lenonc ourt	sans fief	co m te ss e		N	représentée par le vicomte d'Auvet
Pont- l'Evêq ue	M	Nocey	sans fief	co m te		O	
Pont- l'Evêq ue	M	Clarbec	sans fief			N	repésenté par le comte de Nocey
Pont- l'Evêq ue	M	Le Gouesli er	sans fief			O	
Pont- l'Evêq ue	Mme	Vaubor el	sans fief			N	représentée par M. Le Goueslier
Pont- l'Evêq ue	M	Vauqu elin	la Brosse			O	
Pont- l'Evêq ue	Mme	Myre	sans fief			N	représentée par M. de la Brosse
Pont- l'Evêq ue	M	Rioul	Victot			O	
Pont- l'Evêq ue	M	La Roque	Brilly			O	
Pont- l'Evêq ue	M	La Roque	Surville			N	représenté par M. de Brilly
Pont- l'Evêq ue	M	La Roque	Estrées			N	représenté par M. de Brilly
Pont- l'Evêq ue	M	Anisy	sans fief			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Anisy	le Roque			N	représenté par M. d'Anisy
Pont- l'Evêq ue	M	Herval	Vasouy			N	représenté par M. d'Anisy
Pont- l'Evêq ue	M	Manno ury	Pictot			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Manno ury	le Brunetière			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Val	Lescau de			O	

Pont- l'Evêq ue	M	Vaude mont	sans fief	pr in ce		N	représenté par M. de Lescaude
Pont- l'Evêq ue	M	Paviot	sans fief			N	représenté par M. de Lescaude
Pont- l'Evêq ue	M	Cachel eu	sans fief			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Cauvig ny	sans fief	co m te		N	représenté par M. de Cacheleu
Pont- l'Evêq ue	M	Corday	sans fief			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Hue	Grais	co m te		O	
Pont- l'Evêq ue	Mme	Créquy	sans fief	ba ro nn e		N	représentée par M. Hue de Grais
Pont- l'Evêq ue	M	Manuel	Pecqueville			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Paris	sans fief			N	représenté par M. de Pecqueville
Pont- l'Evêq ue	M	Longue val	sans fief			N	représenté par M. de Pecqueville
Pont- l'Evêq ue	M	Labbey	la Roque			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Bosc	Bourneville			N	représenté par M. Labbey de la Roque
Pont- l'Evêq ue	Mme	Lefort	Bonnebosc			N	représentée par M. Labbey de la Roque
Pont- l'Evêq ue	M	Daniel	Grangu es			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Pin	Châtel			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Bonnec hose	sans fief			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Boistar d	Préma gny			O	

Pont- l'Evêq ue	M	Bouillo nnay	sans fief			N	représenté par M. de Prémagny
Pont- l'Evêq ue	M	Gallye	Perduvi lle			N	représenté par M. de Prémagny
Pont- l'Evêq ue	M	Le Court	Presle			O	
Pont- l'Evêq ue	M	Drumar d	sans fief			N	représenté par M. de Presle
Pont- l'Evêq ue	M	Audret s	Triano n			N	représenté par M. de Presle
Pont- l'Evêq ue	M	Mesnil Durand	sans fief	vi co m te		O	
Honfle ur	M	Poserat	Saint Sever			O	
Honfle ur	M	Saquier	Viel Maisons			O	
Honfle ur	M	Grossin	Bouvill e			N	représenté par M. de Viel Maisons
Honfle ur	Mme	Subtil	Franquevill e			N	représentée par M. de Viel Maisons
Honfle ur	Mme	Baudo uin	Gouzeville			N	représentée par M. de Viel Maisons
Honfle ur	M	Varin	Prêtréville			O	
Honfle ur	M	Marbe uf	sans fief			N	représenté par M. de Prêtréville
Honfle ur	M	Le Chevali er	sans fief			O	Le père et ses deux fils
Honfle ur	M	Cheux	sans fief			O	
Honfle ur	M	Cécire	Saint Martin			O	
Honfle ur	M	Bréved ent	Bocage			O	
Honfle ur	M	Auvrec her	sans fief	co m te		N	représenté par M. Brévedent du Bocage
Honfle ur	M	Bois	sans fief			N	représenté par M. Brévedent du Bocage

Honfle ur	M	Labbey	Villervil le			O	
Honfle ur	M	Labbey	Gonneville			N	représenté par M. Labbey de Villerville
Honfle ur	M	Labbey	Saint Vaast			N	représenté par M. Labbey de Villerville
Honfle ur	M	Bréved ent	Ablon			O	
Honfle ur	M	Course ulles	sans fief			N	représenté par M. Brévedent d'Ablon
Honfle ur	M	Chauff er	Barnevi lle			O	
Pont- Aude mer	M	Estamp es	sans fief	m ar qu is		O	
Pont- Aude mer	M	Vivefay	sans fief			O	
Pont- Aude mer	M	Lambes c	sans fief	pr in ce		N	représenté par M. de Vivefay
Pont- Aude mer	M	Harcou rt	sans fief	du c		N	représenté par M. de Vivefay
Pont- Aude mer	M	Collevil le	sans fief			O	
Pont- Aude mer	M	Val	Lescau de			N	représenté par M. de Colleville
Pont- Aude mer	M	Estevill e	sans fief			N	représenté par M. de Colleville
Pont- Aude mer	M	Pillon	la Tillais			O	
Pont- Aude mer	M	Pillon	Bosc Renoult			O	
Pont- Aude mer	M	Fréville	la Haye			O	
Pont- Aude mer	M	La Londe	sans fief			N	représenté par M. de Fréville de la Haye
Pont- Aude mer	M	Fréville	sans fief			O	

Pont-Aude-mer	M	La Houssaye	Rougemontier		O	
Pont-Aude-mer	M	Le Carpentier	Margat		N	absent
Pont-Aude-mer	M	La Houssaye	la Grande Houssaye		O	
Pont-Aude-mer	M	Le Bienvenu	Busc		O	
Pont-Aude-mer	Mme	Subtil	Franqueville		N	représentée par M. Le Bienvenu du Busc
Pont-Aude-mer	M	Chesnart	Boussey		N	représenté par M. Le Bienvenu du Busc
Pont-Aude-mer	M	Bienvenu	sans fief		O	
Pont-Aude-mer	M	Val	Angoville		O	
Pont-Aude-mer	M	Val	Cerqueux		N	représenté par M. du Val d'Angoville
Pont-Aude-mer	M	Moncel	la Noë		N	représenté par M. du Val d'Angoville
Pont-Aude-mer	M	Orieult	Saint Samson		O	
Pont-Aude-mer	M	Franqueville	sans fief		N	représenté par M. d'Orieult de Saint Samson
Pont-Aude-mer	Mme	Arclais	sans fief		N	représentée par M. d'Orieult de Saint Samson
Pont-Aude-mer	M	Morceny	sans fief		O	
Pont-Aude-mer	M	Grin	la Boissière		N	représenté par M. de Morceny
Pont-Aude-mer	Mme	la Houssaye	Tramblay		N	représentée par M. de Morceny
Pont-Aude-mer	M	Hallé	Candos		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

mer							
Pont-Aude-mer	M	Saquier	Viel Maison s	co m te		N	représenté par M. Hallé de Candos
Pont-Aude-mer	M	Bonnet	sans fief			N	représenté par M. Hallé de Candos
Pont-Aude-mer	M	Espaigne	Bostennay			O	
Pont-Aude-mer	M	Le Roy	Livet			O	
Pont-Aude-mer	M	Marguerie	Courcy			N	représenté par M. Le Roy de Livet
Pont-Aude-mer	M	La Mare	Theil			N	représenté par M. Le Roy de Livet
Pont-Aude-mer	M	La Roque	Framboisier			O	
Pont-Aude-mer	Mme	Coulonges	sans fief			N	représentée par M. La Roque de Framboisier
Pont-Aude-mer	Mme	Marguerie	sans fief			N	représentée par M. La Roque de Framboisier
Pont-Aude-mer	M	Naguet	la Chevalerie			O	
Pont-Aude-mer	M	La Bernaudière	Bourville			O	
Pont-Aude-mer	M	Routier	Ertelles			O	
Pont-Aude-mer	M	Four	Quetteville			O	
Pont-Aude-mer	M	Hayes	Maner bes			N	représenté par M. du Four de Quetteville
Pont-Aude-mer	M	Le Carbonnier	sans fief			N	représenté par M. du Four de Quetteville
Pont-Aude-mer	M	Troussauville	sans fief			O	
Pont-	Mme	Periers	sans			N	représentée

Aude mer			fief				par M. de Trousseauville
Pont- Aude mer	Mme	Homm ets	sans fief			N	représentée par M. de Trousseauville
Pont- Aude mer	Mme	Belloy	sans fief	m ar qu is e		N	représentée par M. de Trousseauville
Pont- Aude mer	M	Martin ville	sans fief			N	représenté par M. de Trousseauville
Pont- Aude mer	M	Houel	la Pommeray e			O	
Pont- Aude mer	M	Hécam ps	Collot			N	absent
Pont- Aude mer	M	Le Vavass eur	sans fief		conseiller au parlement	O	
Pont- Aude mer	M	Gannel	Mont			O	
Pont- Aude mer	Mme	Gannel	Hestra y			N	représentée par son frère, Gannel du Mont
Pont- Aude mer	Fils	Quesne	sans fief			O	
Pont- Aude mer	Père	Quesne	sans fief			N	représenté par son fils
Pont- Aude mer	Mme	Quesne	la Mare			N	représentée par son fils
Pont- Aude mer	M	Grosou rdy	Saint Pierre			O	
Pont- Aude mer	M	Rouxel	Médav y	co m te		N	absent
Pont- Aude mer	M	Caulain court	sans fief	vi co m te		N	absent
Pont- Aude mer	M	Monre gard	sans fief			N	absent
Pont- Aude	M	Bellem are	Saint Cyr			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

mer							
Pont-Aude-mer	Mlle	Thirel	Bosc Bénard			N	représentée par M. Bellemare de Saint Cyr
Pont-Aude-mer	M	Scott	sans fief			O	
Pont-Aude-mer	M	Droullin	Faveril			O	
Pont-Aude-mer	M	La Manche	Mannoville			N	représenté par M. Droullin de Faveril
Pont-Aude-mer	M	Thirel	Siglas			O	
Pont-Aude-mer	M	Val	Pontrel			O	
Pont-Aude-mer	M	Etampes	sans fief	comte		O	
Pont-Aude-mer	M	Bertout	Heudreville	marquis		N	absent
Pont-Aude-mer	M	Bénouville	sans fief			O	
Pont-Aude-mer	Mme	Quesne	Franqueville			N	représentée par le chevalier de Bénouville
Pont-Aude-mer	Mme	Quesne	Paviot			N	représentée par le chevalier de Bénouville
Pont-Aude-mer	M	Manneville	Romois			O	
Pont-Aude-mer	M	Hommets	Martinville	marquis		O	
Pont-Aude-mer	M	Cachelieu	Prevent			O	
Pont-Aude-mer	M	Quincaron	sans fief			N	représenté par M. Cacheleu de Prevent
Pont-	M	Quesna	Landes			N	représenté par

Aude mer		y					M. Cacheleu de Prevent
Pont- Aude mer	M	La Houssa ye	Trouvill e			O	
Pont- Aude mer	M	Le Boullen ger	sans fief			O	
Pont- Aude mer	Mme	Le Boullen ger	Belloy			N	représentée par M. Le Boullenger
Pont- Aude mer	M	Arvillo n	Sozay			N	représenté par M. Le Boullenger
Pont- Aude mer	M	Maine	sans fief			O	
Pont- Aude mer	M	Thouro n	Aptot			N	absent
Pont- Aude mer	M	Le Sens	sans fief			O	
Pont- Aude mer	M	Le Gris	Prémanoire			N	représenté par le chevalier Le Sens
Pont- Aude mer	M	Pelgars	la Rivière			O	
Pont- Aude mer	Mme	Choise ul Gouffie r	sans fief	co m te ss e		N	représentée par M. de Pelgars de la Rivière
Pont- Aude mer	M	Grout	Saint Paër			N	représenté par M. de Pelgars de la Rivière
Pont- Aude mer	M	Charle magne	Bellond e			O	
Pont- Aude mer	M	Givervil le	Saint Maclou			O	
Pont- Aude mer	M	Givervil le	Tort			O	
Pont- Aude mer	M	Pin	Parc			O	
Pont- Aude mer	M	Corneil le	sans fief			O	

Pont-Aude-mer	M	Corneille	Beauregard			N	représenté par M. Corneille
Pont-Aude-mer	M	Colombel	sans fief			O	
Pont-Aude-mer	Mme	Fraut	Berruyer			N	représentée par M. de Colombel
Pont-Aude-mer	M	Bailleul	sans fief		président	O	
Pont-Aude-mer	M	Fréville	l'Orme			O	
Pont-Aude-mer	M	Hierosme	Tourlaville			O	
Pont-de-l'Arche	M	Poutrincourt	sans fief	marquis		O	
Pont-de-l'Arche	Mme	Mauville	Belloy			N	représentée par M. de Poutrincourt
Pont-de-l'Arche	M	Bec-de-Lièvre	sans fief	marquis		N	absent
Pont-de-l'Arche	M	Banville	sans fief			O	
Pont-de-l'Arche	M	Guyot	Amfreville	comte		O	
Pont-de-l'Arche	M	Irville	sans fief			N	représenté par M. Guyot d'Amfreville
Pont-de-l'Arche	M	Villequier	sans fief			N	représenté par M. Guyot d'Amfreville
Pont-de-l'Arche	Mme	Bimorel	sans fief			N	représentée par M. Guyot d'Amfreville
Pont-de-l'Arche	M	Cernay	sans fief			O	

e							
Pont-de-l'Arche	M	Dyel	Vandroque			O	
Pont-de-l'Arche	M	Lempiville	sans fief			O	
Pont-de-l'Arche	M	Lux	sans fief			O	
Pont-de-l'Arche	M	Le Baillif	Cocherel			N	représenté par M. de Lux
Pont-de-l'Arche	M	Guenet	Saint Just			N	représenté par M. de Lux
Pont-de-l'Arche	M	Campion	Montpoignant			O	
Pont-de-l'Arche	M	Bacconnière	Salve			N	représenté par M. de Montpoignant
Pont-de-l'Arche	M	Le Diacre	Saint Cyr			N	représenté par M. de Montpoignant
Pont-de-l'Arche	M	Le Pelletier	sans fief			O	
Pont-de-l'Arche	M	Langlois	Criquebeuf			O	
Pont-de-l'Arche	M	Le Vaillant	Jencourt			O	
Pont-de-l'Arche	M	Fesdonets	Saint Marc			O	
Pont-de-l'Arche	M	la Faye	sans fief			O	

Pont-de-l'Arche	M	Martel	sans fief	comte		O	
Pont-de-l'Arche	M	Martel	Hécourt	comte		N	représenté par le comte de Martel
Pont-de-l'Arche	Mme	Roussel	Hesseville			N	représentée par le comte de Martel
Pont-de-l'Arche	M	Landry	sans fief			O	
Pont-de-l'Arche	M	Lux	sans fief			O	
Pont-de-l'Arche	M	Lux	Landemare			O	
Evreux	M	Courcy	sans fief	baron	Grand bailli d'épée, président	O	
Evreux	M	Courcy	sans fief	comte	secrétaire	O	
Evreux	M	Monsieur	Alençon, comte du Perche	duc		N	représenté par le marquis de Chambray
Evreux	M	Bouillon	comte d'Evreux	duc		N	représenté par le marquis des Essarts
Evreux	M	Bourbon	Penthièvre	duc		N	représenté par le marquis de Champigny
Evreux	M	Brissac	Damville	duc		N	représenté par le marquis de Champigny
Evreux	M	Agis	Saint Denis			O	
Evreux	M	Boschard	Champigny	marquis		O	
Evreux	M	Boullainvilliers	sans fief	marquis		N	représenté par le marquis de Quevernon de Bussy

Evreux	Mme	Bonville	sans fief			N	représentée par M. Le Verrier de la Leu
Evreux	M	Burcourt	sans fief			N	représenté par M. de Bussy
Evreux	M	Le Baillif	Cocher el			N	représenté par M. de Varennnes
Evreux	M	Bosgué rard	sans fief			N	représenté par M. de la Liègue
Evreux	M	Bourlet	Haut Borrogier			O	
Evreux	M	Berdig ny	sans fief			N	représenté par son fils
Evreux	M	Bisson	Vigny			O	
Evreux	M	Cottard	Berrangevill e			N	représenté par M. des Moutiers de Bosroger
Evreux	M	Chalan ge	sans fief			O	
Evreux	M	Essarts	sans fief	m ar qu is		O	
Evreux	M	Marle	sans fief	co m te		N	représenté par le marquis de Toustain
Evreux	M	Puisel	sans fief	co m te		N	représenté par le marquis de Chambray
Evreux	Mme	Iquelon	Guichanvill e			N	représenté par le chevalier d'Iquelon
Evreux	M	Enneval	Bois Normand			O	
Evreux	M	Moutier	Bosrog ers			O	
Evreux	M	Aiglevil le	sans fief			N	représenté par M. Faviot
Evreux	M	Hesber t	Hamel			O	
Evreux	M	La Fontain es	sans fief			O	
Evreux	M	Le Foustie r	Mousseaux			O	
Evreux	Mme	Feray	Buhoin de Tournedos			N	représentée par M. du Mesley

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Evreux	M	Graimb ert	sans fief			N	représenté par M. de Langle de Fontaine
Evreux	M	Gouhie r	La Heuniè re	ba ro n		O	
Evreux	M	Graver on	sans fief			O	
Evreux	M	Le Hayer	la Croix			N	représenté par M. de Graveron
Evreux	M	L'Esper on	Amfreville			O	
Evreux	M	Lenez Cotty	Brécou rt			O	les deux frères
Evreux	Les enfants	La Ronce	Saint Aubin			N	représentés par leur père
Evreux	M	L'Espin asse	sans fief	vi co m te		O	
Evreux	M	Louber t	sans fief			N	représenté par M. de Martinville
Evreux	M	La Roque	sans fief			O	
Evreux	M	Le Roux	Emalleville			N	représenté par M. de Vergnette
Evreux	M	Gizey	sans fief	co m te		O	
Evreux	M	Le Doux	Mellevi lle			O	
Evreux	Mlle	Le Chamoi s	sans fief			N	représentée par M. de Saint Léger
Evreux	M	Menilgl aise	sans fief			O	
Evreux	M	Matis	Buisso n			N	représenté par M. de Viel Maisons
Evreux	M	Le Noble	Bailleul			O	
Evreux	Mme	Le Noury	Craconville			N	représentée par M. de Viel Maisons
Evreux	M	Quinca rnon	sans fief			N	représenté par M. Le Bouleur
Evreux	M	Paviot	Saint Aubin d'Ecouville		président	N	
Evreux	M	Planter	Feugrolles			N	représenté par

		ose				M. de Marbeuf
Evreux	Mlle	Eponville	Coudray			N représentée par M. de Liège
Evreux	M	Postel	Minières			O
Evreux	Mme	Kerrouen	sans fief			N représentée par le comte de Courcy
Evreux	M	Saint Marc	sans fief			N représenté par M. Laudier
Evreux	M	Saint Gervais	sans fief			N représenté par M. de Septmanville
Evreux	Mme	Soudeilles	sans fief	marquise		N représentée par le vicomte de l'Espinasse
Evreux	M	Semerville	Blicourt			N absent
Evreux	M	Le Veneur	Tillères	comte		O
Evreux	M	Tureau	Limiers			N représenté par M. de Langle de Fontaine
Evreux	M	Bosc	Vitermont	marquis		O
Evreux	Mme	Villequier	sans fief			N représentée par le marquis de Gauville
Evreux	M	Bosc	Vitermont			O
Evreux	M	Saquier	Viel Maisons			O
Evreux	M	Vergnette	Alban		chevalier de Saint Louis, capitaine au corps des carabiniers de Monsieur	O
Evreux	M	Varennés	sans fief	marquis	major d'infanterie	O
Evreux	M	La Touche	Bocquensey		ancien mousquetaire du roi	O
Evreux	M	Hillaire	Melmont			O
Evreux	M	Campion	Mouquin			N représenté par M. de Melmont
Evreux	fil	La Roque	sans fief			O

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Evreux	M	Le Tellier	Irville			O	
Evreux	M	Lomblo n	Essarts	marquis		O	
Evreux	M	Lomblo n	Essarts	baron		O	
Evreux	M	Quincarnon	Boissy			O	
Evreux	Louis	Quincarnon	sans fief			O	
Evreux	M	Beauregard	sans fief			O	
Evreux	M	Langle	la Ronce			O	
Evreux	M	Langle	sans fief			O	
Evreux	M	Varin	Prêtreville			O	
Evreux	M	Iquelon	sans fief			O	
Evreux	M	Le Hardy	la Chaux			O	
Evreux	M	Le Verrier	la Leu			O	
Conches en Ouche	M	Le Boulleu r	sans fief			O	Au nom de son épouse : Mme Postel
Conches en Ouche	M	Brétignières	sans fief			N	représenté par M. de Sepmanville
Conches en Ouche	M	Bougy	sans fief			N	représenté par M. de la Boullaye de Manville
Conches en Ouche	Mme	Bellemare	Saint Cyr			N	représentée par son mari
Conches en Ouche	M	Chenne lon	Loinville			O	
Conches en Ouche	M	Lomblo n	Essarts	comte		N	représenté par le baron des Essarts
Conches en Ouche	M	Nollent	sans fief			N	représenté par M. de Barré des Authieux
Conches en Ouche	M	Bois l'Evêque	sans fief			O	
Conch	Mlle	Albout	sans			N	représentée

es en Ouche			fief			par M. de Saint Aignan
Conch es en Ouche	M	Lieurcy	Saint Quentin		O	
Conch es en Ouche	M	La Lande	sans fief		N	représenté par M. de Vigan
Conch es en Ouche	M	Le Gris	Saint Denis		O	
Conch es en Ouche	M	La Londe	sans fief	m ar qu is	N	représenté par M. de Beaumont
Conch es en Ouche	M	Meslin	Boutig ny		O	
Conch es en Ouche	Mlle	Margu erie	sans fief		N	représentée par M. de Barré des Authieux
Conch es en Ouche	M	Mabire	Longuemar re		N	représenté par M. le Boeuf d'Osmoy
Conch es en Ouche	M	Martel	la Vacherie		N	représenté par son fils
Conch es en Ouche	M	Postel	Minièr es		O	
Conch es en Ouche	M	Poret	Blosseville		N	représenté par M. Le Montier
Conch es en Ouche	M	Baillard	Guichainvill e		N	représenté par M. d'Iquelon
Conch es en Ouche	M	Lieudé	Sepmanvill e		N	représenté par son fils
Conch es en Ouche	M	Postel	sans fief		O	
Conch es en Ouche	M	Pigach e	sans fief		O	commissaire de la marine
Breteu il sur lton	M	Brucou rt	sans fief		O	
Breteu il sur lton	M	Bordig ny	sans fief		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Breteuil sur Iton	M	Franquetot	Coigny			N	représenté par M. de Saint Aignan
Breteuil sur Iton	M	Chamb ray	sans fief	vi com te		N	représenté par M. le comte de Courcy
Breteuil sur Iton	M	Chamb ray	sans fief	m ar qu is		O	
Breteuil sur Iton	M	Chamb ray	sans fief	co m te		O	
Breteuil sur Iton	M	Caquer ay	Ellecou rt			O	
Breteuil sur Iton	M	Merle	Saint Pierre du Mesnil			N	représenté par M. de Courteuvre
Breteuil sur Iton	M	Bois	la Ville			N	représenté par M. d'Aumey
Breteuil sur Iton	Mme	Hercey	sans fief		tutrice de ses enfants mineurs	N	représentée par M. de Bocquensey
Breteuil sur Iton	M	La Houssa ye	Moutie r			N	représenté par M. de Monteau
Breteuil sur Iton	M	Bois Maillard	sans fief			N	représenté par M. Agis de Saint Denis
Breteuil sur Iton	M	Four	Prayèr e			N	absent
Breteuil sur Iton	M	Buat	sans fief			O	
Breteuil sur Iton	M	Epinay	Auverg ny			O	
Breteuil sur Iton	M	Dery	Pommereuil			O	
Breteuil sur Iton	M	Gastel	sans fief			N	représenté par M. de la Porte
Breteuil sur Iton	Mme	Le Forestier	sans fief		tutrice de ses enfants mineurs	N	représentée par M. de Chaplet
Breteuil sur Iton	M	Le Grand	Glessie n			O	

Breteuil sur Iton	M	Le Hure	Cernières			N	représenté par M. de Vigan
Breteuil sur Iton	M	Lieuray	Anthenay	baron		O	
Breteuil sur Iton	M	Le Cornu	Chavanne			O	
Breteuil sur Iton	M	L'Hopital	Gerier		trésorier de France	O	
Breteuil sur Iton	M	Mannoury	Sallens			O	
Breteuil sur Iton	M	Le Grand	Boisnouvel			O	
Breteuil sur Iton	M	Morel	Gauville			N	représenté par M. de Chavanne
Breteuil sur Iton	M	Malherbe	sans fief			N	représenté par M. d'Herponcey
Breteuil sur Iton	M	Potin	Morainville			O	
Breteuil sur Iton	M	La Porte	la Ferté Fresnel	baron		O	
Breteuil sur Iton	M	Postel	Houilles			N	représenté par M. Le Grand, son gendre
Breteuil sur Iton	Mlle	Postel	Minières			N	représentée par M. d'Erard d'Hellenvilliers
Breteuil sur Iton	M	La Siffletière	sans fief			O	
Breteuil sur Iton	M	Trye	Deffant			O	
Breteuil sur Iton	M	Trye	Pillavoine			N	représenté par M. du Deffant
Breteuil sur Iton	M	Vallot	sans fief			N	représenté par M. Le Grand de Glessien
Breteuil sur Iton	M	Vieilles	sans fief			N	absent
Breteuil sur Iton	M	Vigan	sans fief			O	

lton							
Breteu il sur lton	Mme	Vaque mont	sans fief			N	représentée par son fils
Breteu il sur lton	M	Bernais	sans fief			N	représenté par son fils
Breteu il sur lton	M	Franqu etot	Coigny de Ronceney			O	
Breteu il sur lton	M	Choann e	Bois Auvray			O	
Breteu il sur lton	M	Erard	Hellenv illiers	m ar qu is		O	
Breteu il sur lton	M	Domm ey	Saint Aubin de Gisey			O	
Breteu il sur lton	M	Le Foresti er	sans fief			O	
Breteu il sur lton	M	Le Chartie r	Loraille s			O	
Breteu il sur lton	M	Louvet	Herponcey			O	
Breteu il sur lton	M	Moncel	Mony			O	
Breteu il sur lton	M	La Roque	Grainvilliers			O	
Breteu il sur lton	M	Saint Aignan	Bemec ourt	ba ro n		O	
Breteu il sur lton	M	Saint Prix	sans fief			O	
Breteu il sur lton	M	Bois	la Ville			O	
Breteu il sur lton	M	Le Hantier	la Bizière			O	
Breteu il sur lton	filis	Erard	sans fief	co m te		O	
Breteu il sur	M	Buat	sans fief			O	

Iton							
Breteuil sur Iton	M	Clapion	sans fief			O	
Breteuil sur Iton	M	Le Veneur	Tillières	comte		O	
Orbec	M	Laval	sans fief	duc		N	représenté par M. de la Fayette
Orbec	M	Charost	sans fief	duc		N	représenté par M. d'Erneville
Orbec	Mme Marie Louise	Amelot	Orgères			N	représentée par le marquis de Manglane
Orbec	M	Baudran	sans fief			O	
Orbec	M	Livet	Barville			N	représenté par M. de Bernières
Orbec	M	Bonnec hose	sans fief			N	représenté par M. de la Roche de Perteville
Orbec	Mme	Fauqueville	sans fief			N	représentée par M. Livet de Barville
Orbec	M	Bernières	sans fief			O	
Orbec	M	Bocquemare	sans fief			N	représenté par M. Bertin
Orbec	M	Berières	sans fief		tuteur de M. Hallot	N	représenté par M. de Quincarnon
Orbec	M	Bocquencey	sans fief			O	
Orbec	M	Bocquetry	sans fief			N	représenté par M. de Thillaye de Carouge
Orbec	M	Bouffay	Cordebugle			O	
Orbec	M	Belleau	Saint Paul			N	représenté par M. de Foulques de Gauville
Orbec	M	Courson	sans fief			N	représenté par M. des Hayes de la Radière
Orbec	M	Caumont	Bellouet			N	absent
Orbec	M	Choiseul	Triqueville			O	
Orbec	M	Couver	Coulon			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		s	s			
Orbec	M	Labbé	Guित्र्य			O
Orbec	M	Hayes	la Radière			O
Orbec	M	Avesnes	Familly			N
Orbec	M	Fresnes	Buercy			N
Orbec	M	Merle	sans fief			O
Orbec	Mme	Bocquency	sans fief			N
Orbec	M	Avernes	sans fief	marquis		O
Orbec	M	Cacron	Mouney			N
Orbec	M	Merle	Beauvoir			N
Orbec	M	Chaplet	sans fief			O
Orbec	M	Bocquency	Boshealin			O
Orbec	M	Chaplet	la Goulafrière			N
Orbec	M	Hayes	Tremblay			O
Orbec	M	Aureville	la Haretière			N
Orbec	M	Malvoue	sans fief			N
Orbec	M	Choisné Mésère	Houllley	baron		N
Orbec	M	Enneval	sans fief			N
Orbec	M	Malvoue	Saule			N
Orbec	M	Herminal	sans fief			N
Orbec	M	Irlande	Saint Quentin des Iles			O

Orbec	père	Bonnec hose	sans fief			N	représenté par son fils
Orbec	M	Bonnev ille	sans fief			O	
Orbec	M	Hulbert	Bois de Blanc Buisson			N	représenté par M. de Boussey
Orbec	M	La Porte	Chamfr ay			O	
Orbec	Mme	Ouilly	sans fief			N	représentée par M. de Saint Ouen
Orbec	père	Houlley	sans fief			N	représenté par son fils
Orbec	M	Angervi lle	sans fief			N	représenté par M. de Barville
Orbec	M	Hayes	Bonnev al			N	représenté par M. de Giverville de Saint Aubin
Orbec	M	Hayes	Belleau			N	absent
Orbec	M	Foulqu es	sans fief			N	représenté par M. de Folleville
Orbec	M	Forval	sans fief	ba ro n		O	
Orbec	M	Groult	Bouttelmon t			O	
Orbec	M	Grieu	Fontenelles			N	représenté par le comte d'Erneville
Orbec	Les enfants	Givervil le	sans fief			O	
Orbec	M	Grieu	Fontaine des Champs			O	
Orbec	M	Giemar e	sans fief			O	
Orbec	M	Saint Germai n	sans fief			N	représenté par M. de Piperay
Orbec	M	Le Filleul	Montre uil	ba ro n		O	
Orbec	M	La Pallu	sans fief			O	
Orbec	M	La Lande	Briosne			N	représenté par M. de Vigan
Orbec	M	La Rouvra ye	sans fief			N	représenté par M. de la Chapelle
Orbec	M	Nonant	Rarey, comte de Nonant	m ar qu is		O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Orbec	les enfants mineurs	Rondel	Couverville	tuteur non noble	N	représentés par M. de Boulemont
Orbec	M	Saussa ye	sans fief		N	représenté par M. d'Ernerville de Poligny
Orbec	Mme	Le Filleul	la Chapelle		N	représentée par M. des Hayes du Tremblay
Orbec	M	La Foy	Malou		N	représenté par M. Le Prévost de Corbon
Orbec	M	Breuil	sans fief		N	représenté par son fils, M. de Bellemare
Orbec	M	Lyons	sans fief	co m te	N	représenté par M. de Boullencourt
Orbec	M	La Vallée	sans fief		O	
Orbec	M	Launay	Ligniè res		O	
Orbec	M	La Touche	Fauville		O	
Orbec	M	La Pallu	sans fief		N	représenté par le Marquis de la Pallu
Orbec	M	Le Comte	Rouy		N	représenté par M. Le Comte de Villemont
Orbec	M	Le Mercie r	Mesnil Guillaume		N	absent
Orbec	M	Broglie	sans fief		N	représenté par le comte d'Auvet
Orbec	Mme	Mondr ainville	sans fief		N	représentée par M. Thillaye de Carouge
Orbec	M	Mallar d	la Varende		O	
Orbec	M	Millevil le	sans fief		O	
Orbec	M	Malhor tie	Plessis		O	
Orbec	M	Mailloc	sans fief		N	représenté par M. du Merle du Plessis
Orbec	M	Maillet	sans fief		O	
Orbec	M	Maresc	sans		N	représenté par

		ot	fief			M. du Buat
Orbec	M	Mazère s	sans fief			N représenté par M. du Houllay de Gouvvy
Orbec	M	Montre uil	sans fief	m ar qu is		O
Orbec	Mme	Marge ot	sans fief			N représentée par M. de Margeot de Saint Ouen
Orbec	Père	Marge ot	Saint Ouen			O
Orbec	Fils	Marge ot	sans fief			O
Orbec	Claude	Nollent	sans fief			N représenté par M. de la Boullaye
Orbec	M	Saint Ouen	sans fief			O
Orbec	M	Portes	sans fief			N représenté par M. du Houllay de Saint Aubin
Orbec	M	Le Prévost	Corbon			O
Orbec	M	La Pallu	sans fief			O
Orbec	M	La Roche	Perte ville			O
Orbec	M	Philipp e	sans fief			O
Orbec	M	Piperay	sans fief			O
Orbec	M	Parfour u	sans fief			N représenté par M. Anonyme du Bois
Orbec	M	Bourdo n	Pommeret			O
Orbec	M	Prael	sans fief	co m te		O
Orbec	M	Querri er	la Valle			O
Orbec	M	Quenet	Saint Just			N représenté par M. de la Palesière
Orbec	M	La Rue	Bailleul			O
Orbec	M	Ronche rolles	sans fief			O
Orbec	M	La Rouvra	sans fief			N absent

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		ye				
Orbec	Mme	Rarey	sans fief			N représenté par M. de Chesnelon
Orbec	Mlle	Roudell e	Heudreville			N représentée par M. de Boullencourt
Orbec	M	Le Filleul	la Chapell e	m ar qu is		N représenté par le comte de la Chapelle
Orbec	M	Rondel	Parcs Fontaines			N absent
Orbec	M	Routig ny	Canapville			O
Orbec	M	la Rouvra ye	sans fief			O
Orbec	M	Bonnet	la Tour			N représenté par M. de Louvigny
Orbec	M	Tholme r	la Festière			N représenté par son petit-fils
Orbec	M	Saint Lauren t	sans fief			O
Orbec	M	Varin	Morainville			O
Orbec	M	Vauqu elin	Chesne s			N représenté par M. de Coulons
Orbec	M	Varin	sans fief			N représenté par M. Verrière de Remilly
Orbec	M	Hélix	Acqueville			O
Orbec	M	Marge ot	Parc			O
Orbec	M	Michel	la Chapelle			O
Orbec	M	Bois	Bais			O
Orbec	M	Beaum ont	sans fief			O
Orbec	M	Bertin	sans fief			O
Orbec	M	Loutrel	sans fief			O
Orbec	M	Bernièr es	sans fief			O
Orbec	M	Le Pequeu x	Boisvill e			O
Orbec	M	Margu erye	sans fief			O
Orbec	M	Thillay e	Boullay			O

Orbec	M	Thillay e	Caroug e			O	
Orbec	M	Foulqu es	Gauvill e			O	
Orbec	M	Bois	sans fief			O	
Orbec	M	Verrièr e	Remilly			O	
Orbec	M	Simon	Franval			O	
Orbec	M	Berthel ot	Mezera y			O	
Orbec	M	Doisnel	Valhéb ert			O	
Orbec	M	Folle vill e	sans fief			O	
Orbec	M	Tholme r	Valcour t			O	
Orbec	M	Le Pequeu x	la Fauverie			O	
Orbec	Petit Fils	Quesne l	Saint Just de Folleville			O	
Orbec	M	Mesnil Vicomt e	sans fief			N	représenté par M. du Houllay de Saint Aubin
Orbec	M	Rosey	Villars			O	
Orbec	M	Malhor tie	sans fief			O	
Orbec	M	Moncel	sans fief			N	représenté par son fils, M. de Mouy
Berna y	M	Bonnec hose	sans fief			O	
Berna y	M	Bellem are	sans fief			N	représenté par M. Hélix d'Acqueville
Berna y	M	Bouvill e	sans fief			N	représenté par le comte d'Auvet
Berna y	M	Barré	Theil			O	
Berna y	M	Balivièr es	sans fief			N	représenté par M. du Merle
Berna y	M	Coutan t Bréant	sans fief			N	représenté par le marquis de Varennes
Berna y	M	Miquel et	sans fief			O	
Berna y	M	Augny	sans fief			N	représenté par le marquis d'Herenville
Berna	M	Aranto	sans			N	représenté par

y		t	fief			M. de Fumechon
Berna y	M	Augé	sans fief	co m te		N représenté par le comte de Courcy
Berna y	M	Fouque t	sans fief			N absent
Berna y	M	Chaum ont	Quitry	m ar qu is		O
Berna y	Mlle	Glatign y	sans fief			N représentée par M. Bertin
Berna y	M	Gauvill e	sans fief	m ar qu is		O
Berna y	M	Givervil le	sans fief			O
Berna y	Mlle	Louvig ny	sans fief			N représenté par M. Bertin
Berna y	M	Louvig ny	la Marell e			N représenté par M. d'Erneville de Poligny
Berna y	M	Le Vilain	la Palesière			O
Berna y	M	Emalle ville	Cornev ille			O
Berna y	M	Plainvil le	sans fief			N représenté par M. de Ferval
Berna y	M	Saint Leger	Bosdel			O
Berna y	M	Saint Clair	sans fief			O
Berna y	M	Le Sens	Morsa n	m ar qu is		O
Berna y	M	Bellem are	sans fief		capitaine au régiment de Saintonge	O
Berna y	M	Le Vilain	Bosnoi s		ancien garde du corps	O
Berna y	M	Le Vilain	Bosnoi s			O
Berna y	M	Martig ny	sans fief			O
Beau mont- le- Roger	M	Harcou rt	Bevron	du c		N représenté par le comte de Tillières
Beau mont-	M	Harcou rt	Poix	pr in		N représenté par le marquis

le- Roger				ce			d'Erneville
Beau mont- le- Roger	M	Lambes c	sans fief	pr in ce		N	représenté par le comte de Nonant
Beau mont- le- Roger	M	Vaude mont	sans fief	pr in ce		N	représenté par le vicomte de l'Espinasse
Beau mont- le- Roger	M	Barré	Authie ux			O	
Beau mont- le- Roger	M	Barré	la Mounerie			O	
Beau mont- le- Roger	M	La Boullay e	Thevra y			O	
Beau mont- le- Roger	M	Boiscar d	sans fief			O	
Beau mont- le- Roger	M	Bonnec hose	Coudra y			O	
Beau mont- le- Roger	M	Combo n	sans fief			N	représenté par M. Hélix d'Acqueville
Beau mont- le- Roger	M	Courte uvre	Bosc André			O	
Beau mont- le- Roger	M	Nonant	sans fief	co m te		O	
Beau mont- le- Roger	M	Bidault	la Haye de Calleville			O	
Beau mont- le- Roger	M	Chamb ord	sans fief			O	
Beau mont- le-	M	Chrétie n	Fumechon			O	

Roger						
Beau mont-le-Roger	M	Calonia c	sans fief			N représenté par M. de Giverville
Beau mont-le-Roger	M	Gui Chamb elian	Bigard			O
Beau mont-le-Roger	M	Labbey	Cernay			O
Beau mont-le-Roger	M	Chervill e	sans fief			O
Beau mont-le-Roger	Constant	Liberge	Granch in			O
Beau mont-le-Roger	M	Mazis	sans fief			N représenté par M. Le Cornu de Chavannes
Beau mont-le-Roger	M	Aumay	Saint André			O
Beau mont-le-Roger	M	Val	Beaumante l			O
Beau mont-le-Roger	M	Augny	Thibouville			O
Beau mont-le-Roger	M	Auvet	sans fief	co m te		O
Beau mont-le-Roger	M	Ennevil le	sans fief			N représenté par M. de Semerville
Beau mont-le-Roger	M	Ernevill e	Poligny			O
Beau mont-le-Roger	M	Auney	la Noë			O

Beau mont-le-Roger	M	Bouhé	Bouhé			O	
Beau mont-le-Roger	Mlle	Tremblay	sans fief			N	représentée par M. des Hayes du Trambly son fils
Beau mont-le-Roger	M	La Boullaye	Besc Roger			O	
Beau mont-le-Roger	M	Flavigny	sans fief			O	
Beau mont-le-Roger	M	Four	Bosroger			N	représenté par le comte de Vallemont
Beau mont-le-Roger	M	Duthen tauger	Girard			O	
Beau mont-le-Roger	M	Blosville	sans fief			N	représenté par M. Le Moutier du Perron
Beau mont-le-Roger	M	Fremont	sans fief			O	
Beau mont-le-Roger	Mme	Hazeraï	sans fief			N	représentée par M. de la Palesière
Beau mont-le-Roger	M	Mahieu	Saint Clair			O	
Beau mont-le-Roger	M	Emalle ville	sans fief			O	
Beau mont-le-Roger	M	Mauduit	Semerville			O	
Beau mont-le-Roger	Mme	Rubelles	Goupillières			N	représentée par le comte d'Erneville

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Beau mont-le-Roger	M	La Rocque	Cerquigny			N	représenté par M. de Maubuisson
Beau mont-le-Roger	M	Renneville	sans fief			O	
Beau mont-le-Roger	M	Relly	Saint Aubin			N	représenté par M. de Franqueville
Beau mont-le-Roger	Marc René	Chenu	Thibouville			O	
Beau mont-le-Roger	M	Toustain	sans fief	marquis		O	
Beau mont-le-Roger	M	Louvigny	sans fief			O	
Beau mont-le-Roger	M	Erard	Hellenvilliers			O	
Beau mont-le-Roger	fils	Chrétien	Fumechon			O	
Beau mont-le-Roger	M	Argences	sans fief		curé de Grandchamp	O	
Beau mont-le-Roger	M	Labbey	Louvigny			O	
Beau mont-le-Roger	M	Ernevill	Poligny			O	
Nonancourt	M	Barré	Authieux			O	
Nonancourt	M	Brosses	Goulet	baron		N	représenté par M. de Glapion
Nonancourt	M	Bois Lamare	Mervill			O	
Nonancourt	M	Bordeaux	sans fief			O	

Nonan court	M	Le Boeuf	Osmoy			O	
Nonan court	M	Brissac	sans fief	du c		N	représenté par M. de Champigny
Nonan court	M	Chemard	Boussey			O	
Nonan court	M	Courcy	sans fief			O	
Nonan court	M	La Chaussée	Faverolles			O	
Nonan court	Père	Arjuzon	sans fief			N	représenté par son fils
Nonan court	M	Irville	sans fief			O	
Nonan court	M	Merle	Bastigny			O	
Nonan court	M	Monthières	sans fief			O	
Nonan court	M	Le Forestier	Sainte Marguerite			O	
Nonan court	M	Brosses	Goulet	marquis		N	représenté par le comte de la Chapelle
Nonan court	M	Louber	Martinville			O	
Nonan court	M	Molle	Beaufort			O	
Nonan court	Mme	Le Masson	Pélot			N	représentée par M. de Quincarnon
Nonan court	M	Menou	sans fief			O	
Nonan court	M	Martinville	sans fief			O	
Nonan court	M	Merbouton	sans fief			O	
Nonan court	M	Lieudé	Sepmanville			O	
Nonan court	M	Odoard	Boismilon			O	
Nonan court	M	André	Saint Victor			O	
Nonan court	M	Thorin	Bruzais			O	
Nonan court	M	Quincarnon	sans fief			O	
Nonan court	M	Pouvill	sans fief			O	

Caux	M	Cabeuil	Vaurouy			O	
Caux	M	Le Pesant	Boisguilbert			N	représenté par M. Cabeuil de Vaurouy
Caux	M	Breauté	sans fief			N	représenté par M. Cabeuil de Vaurouy
Caux	M	Beauvoir	sans fief			O	
Caux	M	Houdetot	sans fief			N	représenté par M. de Beauvoir
Caux	Mme	Hottot	Saint Sulpice			N	représenté par M. de Beauvoir
Caux	M	Bois Hebert	Raffetot			O	
Caux	M	Estouteville	sans fief			N	représenté par M. de Bois Hebert
Caux	M	Le Viguier	Dampierre			N	représenté par M. de Bois Hebert
Caux	M	Cairon	sans fief			O	
Caux	M	Le Bègue	Germigny			N	représenté par M. Cairon
Caux	M	Torcy	sans fief			N	représenté par M. Cairon
Caux	Mme	Marest	sans fief			N	représentée par M. Cairon
Caux	M	Vallory	sans fief			O	
Caux	M	Ertauville	sans fief			N	représenté par M. de Vallory
Caux	M	Poutrin court	sans fief			N	représenté par M. de Vallory
Caux	M	Montgeffroy	sans fief			O	
Caux	M	Lintot	sans fief			N	représenté par M. de Montgeffroy
Caux	M	Coqueromont	sans fief			N	représenté par M. de Montgeffroy
Caux	M	Bailleul	Valletot			O	
Caux	Mme et ses enfants	Foville	sans fief			N	représentés par M. de Bailleul de Valletot

Caux	M	Brihon	sans fief			O	
Caux	M	Malet	Graville			N	représenté par M. de Brihon
Caux	M	Maulev rier	sans fief			N	représenté par M. de Brihon
Caux	M	Collevil le	sans fief			O	
Caux	M	Ambrin	Montig ny			N	représenté par M. de Colleville
Caux	M	Mesnie l	sans fief			N	représenté par M. de Colleville
Caux	M	Costé	Triquerville			O	
Caux	M	Costé	Saint Suplix			N	représenté par M. Costé de Triquerville
Caux	M	Bettevil le	Heberv ille			N	représenté par M. Costé de Triquerville
Caux	M	Perdevi lle	sans fief			O	
Caux	M	Le Petit	Toupin			N	représenté par M. de Perdeville
Caux	M	Vaudra y	sans fief			O	
Caux	M	Allain	sans fief		officier aux gardes françaises	N	représenté par M. de Vaudray
Caux	Mme	Bec	Allonvil le			N	représentée par M. de Vaudray
Caux	M	Bois Hebert	Chiponville			O	
Caux	M	Le Cornier	sans fief			N	représenté par M. de Bois Hébert
Caux	M	Labbey	Maisonval			N	représenté par M. de Bois Hébert
Caux	Mme	Angervi lle	sans fief			N	représentée par M. de Bois Hébert
Caux	M	Durdan	sans fief			O	
Caux	M	Brossar d	sans fief			N	absent
Caux	M	Pomm are	sans fief			O	
Caux	Henriquez	Fayel	sans fief		abbé	N	représenté par M. de

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						Pommare
Caux	M	Le Filleul	Amertot			O
Caux	Père et Fils	Bigot	Sommeseuil			N représenté par M. Le Filleul d'Amertot
Caux	M	Le Venois	Attentot			O
Caux	M	Harnois	Bornembuse			N représenté par M. Le Venois d'Attentot
Caux	Mme	Varengueville	sans fief			N représenté par M. Le Venois d'Attentot
Caux	M	Carbonnel	Marcey			O
Caux	M	Albon	Yvetot	comte		O
Caux	M	Lac	Montereau			O
Caux	M	Beaunay	Saint Aubin			N absent
Caux	M	Hillaire	Enneville			O
Caux	M	Belhomme	Glatigny			N absent
Caux	M	Ciresme	Bouville			O
Caux	M	Esneval	sans fief			N représenté par M. de Ciresme de Bouville
Caux	M	Saquier	Viel Maisons			N représenté par M. de Ciresme de Bouville
Caux	M	Lilliers	sans fief			O
Caux	M	Biville	sans fief			N représenté par M. de Lilliers
Caux	Père	Titaire	Glatigny			O
Caux	Fils	Titaire	Glatigny			N représenté par son père
Caux	Fils	Titaire	Russay			O
Caux	Père	Titaire	Russay			N représenté par son fils
Caux	M	Giffart	sans fief			O
Caux	M	Cavelier	Mocomble			O
Caux	M	Cavelier	Piscal			N représenté par M. Cavalier de Mocomble

Caux	Mme	Maiembert	sans fief			N	représentée par M. Cavelier de Mocomble
Caux	M	Grieu	sans fief			O	
Caux	M	Isnel	sans fief			O	
Caux	M	Normanville	sans fief			O	
Montivilliers	M	Mirville	sans fief			O	
Montivilliers	M	Monsieur	sans fief			N	représenté par M. de Mirville
Montivilliers	Mme	Ambrin	sans fief			N	représentée par M. de Mirville
Montivilliers	M	Dyel	Limpiville			O	
Montivilliers	M	Bertrand	Bourgtheroulde			N	représenté par M. Dyel de Limpiville
Montivilliers	M	Guedier	Viennois			N	représenté par M. Dyel de Limpiville
Montivilliers	M	Isnel	Comble			O	
Montivilliers	Mme	Paval	sans fief			N	représentée par M. Isnel de Comble
Montivilliers	Mme	Quetteville	sans fief			N	représentée par M. Isnel de Comble
Montivilliers	M	Hais	Marfauville			O	
Montivilliers	Mme, et son fils	Trebon	sans fief			N	représentés par M. Hais de Marfauville
Montivilliers	M	Le Roux	Trois Pierres			O	
Montivilliers	M	Senneville	sans fief			N	représenté par M. Le Roux des Trois Pierres
Montivilliers	M	Guichainville	sans fief			N	représenté par M. Le Roux des Trois Pierres
Montivilliers	M	Quiezeville	sans fief			O	
Montivilliers	M	Trémauville	sans fief			N	représenté par M. de Quiezeville
Montivilliers	Mme	Miervill	sans			N	représentée

villiers		e	fief				par M. de Quiezeville
Monti villiers	M	Bocage	Bleville			O	
Monti villiers	M	Grenier	sans fief			N	représenté par M. du Bocage de Bléville
Monti villiers	Mme	Biervill e	la Grange			N	représentée par M. du Bocage de Bléville
Monti villiers	M	Sennev ille	sans fief			O	
Monti villiers	M	Marton ne	Verget ot			N	représenté par M. de Senneville
Monti villiers	Mme	Le Roux	Trois Pierres			N	représentée par M. de Senneville
Monti villiers	M	Cavelie r	Montgeon			O	
Monti villiers	M	Malher be	sans fief			N	représenté par M. Cavalier de Montgeon
Monti villiers	M	Le Coulte ux	sans fief			N	représenté par M. Cavalier de Montgeon
Monti villiers	M	Romé	Fresqu esne du Bec	ba ro n		O	
Monti villiers	M	Marets	Saint Aubin			N	représenté par M. Romé du Bec
Monti villiers	M	Ectot	sans fief			N	représenté par M. Romé du Bec
Monti villiers	M	Blanc Manoir	sans fief			O	
Monti villiers	M	Beauna y	sans fief			N	représenté par M. de Blanc Manoir
Monti villiers	M	Apprix	sans fief			N	représenté par M. de Blanc Manoir
Monti villiers	M	La Fortell e	sans fief			O	
Monti villiers	M	Etrepa gny	Martig ny			N	représenté par M. de la Fortelle
Monti villiers	Mme	Mahiel	sans fief			O	

Monti villiers	M	Cauvill e	sans fief			O	
Monti villiers	M	Graver on	sans fief			N	représenté par M. de Cauville
Monti villiers	M	Grouch et	sans fief			N	représenté par M. de Cauville
Monti villiers	M	Rallem ont	sans fief			O	
Monti villiers	M	Charos t	sans fief	du c		N	représenté par M. de Rallemont
Monti villiers	M	Charos t	sans fief	co m te		N	représenté par M. de Rallemont
Monti villiers	M	Bénouv ille	sans fief			O	
Monti villiers	M	Médin es	sans fief			N	représenté par M. de Bénouville
Monti villiers	M	Le Roux	Ignauvi lle			O	
Monti villiers	M	Thoma s	Bosmel et			N	représenté par M. Le Roux d'Ignauville
Monti villiers	M	Auboy	Follevill e			N	représenté par M. le Roux d'Ignauville
Monti villiers	M	Sandou ville	sans fief			O	
Monti villiers	M	Doré	Barivill e			N	représenté par M. de Sandouville
Monti villiers	Mme	Collevil le	sans fief			N	représentée par M. de Sandouville
Monti villiers	M	Houdet ot	sans fief			O	
Monti villiers	M	Hunols tein	sans fief			N	représenté par M. d'Houdetot
Monti villiers	Mme	Cattevil le	Fillière s			N	représentée par M. d'Houdetot
Monti villiers	M	Toustai n	Richebourg			O	
Monti villiers	Mme	Merle mont	sans fief			N	représentée par M. Toustain de Richebourg
Monti villiers	M	Langloi s	Breteui l			N	représenté par M. Toustain de Richebourg
Monti	M	Le	Beauna			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

villiers		Chevalier	y			
Monti villiers	Mme	Montault	sans fief			N représentée par M. de Beunay
Monti villiers	M	Couradin	Castillon			O
Monti villiers	M	Montboissier	sans fief			N représenté par M. du Castillon
Monti villiers	M	Bouclon	sans fief			N représenté par M. du Castillon
Monti villiers	M	Venoix	sans fief			O
Monti villiers	M	Le Picard	Veules			N représenté par M. de Venoix
Monti villiers	M	Thibermont	la Mire			N représenté par M. de Venoix
Monti villiers	M	Thiboutot	sans fief			O
Monti villiers	M	Bernard	Avernes			N représenté par M. de Thiboutot
Monti villiers	M	Courselles	sans fief			N représenté par M. de Thiboutot
Monti villiers	M	Guéroult	Thouville			O
Monti villiers	M	Maupéou	sans fief			N représenté par M. Guéroult de Thouville
Monti villiers	M	Minfaul	sans fief			N représenté par M. Guéroult de Thouville
Monti villiers	M	Bénouville	sans fief			O
Monti villiers	M	Cuvertille	sans fief			O
Monti villiers	M	Paix de Coeur	sans fief			O
Monti villiers	M	Le Mareschal	sans fief			O
Monti villiers	M	Astron	sans fief			O
Le Havre	Fils	Lestorey	Boulogne			O
Le Havre	Père	Lestorey	Boulogne			N représenté par M. de Boulogne, son fils
Le Havre	M	Canouville	sans fief			N représenté par M. de

						Boulogne
Le Havre	M	Fouache	sans fief			O
Le Havre	M	Busquel	Caumont			N représenté par M. Fouache
Le Havre	M	Marets	Gaudes			N représenté par M. Fouache
Le Havre	M	Le Neuf	Tourneville			O
Le Havre	M	Montagny	Etland			N représenté par M. Le Neuf de Tourneville
Le Havre	Mme	Brossard	Grosménil			N représentée par M. Le Neuf de Tourneville
Cany	M	Cany	sans fief			O
Cany	M	Hattenville	sans fief			N représenté par M. de Cany
Cany	M	Sauville	sans fief		président	O
Cany	M	Asselin	Villequier			N représenté par M. de Sauville
Cany	M	Filleul	sans fief			N représenté par M. de Sauville
Cany	M	Janville	sans fief			O
Cany	M	Asselin	Crèvecœur			N représenté par M. de Janville
Cany	M	Saint Ouen	Gourcelles			N représenté par M. de Janville
Cany	M	Saint Wulfran	sans fief			O
Cany	M	Le Febvre	Amfreville			N représenté par M. de Saint Wulfran
Cany	M	Hamel	Criquetot			N représenté par M. de Saint Wulfran
Cany	M	Clercy	sans fief			O
Cany	M	Clercy	Veauville			N représenté par M. de Clercy
Cany	M	Mary	Merval			N représenté par M. de Clercy
Cany	M	Ricarville	sans fief			O
Cany	M	Caillebot	la Salle			N représenté par M. de Ricardville
Cany	M	Héricy	sans			O

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			fief			
Cany	M	Goyon de Matignon	Monaco	prince		N représenté par M. d'Héricy
Cany	M	Guyot	Etalleville			O
Cany	M	Limezy	sans fief			N représenté par M. Guyot d'Etalleville
Cany	M	Minfauld	Tourville			N représenté par M. Guyot d'Etalleville
Cany	Fils	Arrentot	sans fief			O
Cany	Père	Arrentot	sans fief			N représenté par son fils
Arques	M	Offranville	sans fief			O
Arques	M	Parent	Alençon			N représenté par M. d'Offranville
Arques	M	Parent	Ostranville			N représenté par M. d'Offranville
Arques	M	Pont	Englesqueville			O
Arques	M	Choiseul Gouffier	sans fief			N représenté par M. du Pont d'Englesqueville
Arques	M	La Vallée	sans fief			N représenté par M. du Pont d'Englesqueville
Arques	M	Ouvrandel	sans fief			O
Arques	M	Banneville	sans fief			N représenté par M. d'Ouvrandel
Arques	M	Acheux	Inerville			N représenté par M. d'Ouvrandel
Arques	M	Le Clerc	Thezy			O
Arques	M	Hue	Mathan			N représenté par M. Le Clerc de Thézy
Arques	M	Milleville	Auberville			N représenté par M. Le Clerc de Thézy
Arques	M	Bourde	Montpinçon			O

s		l	n			
Arques	M	Belleville	sans fief		N	représenté par M. Bourdel de Montpinçon
Arques	M	Gallye	Hybouville		N	représenté par M. Bourdel de Montpinçon
Arques	M	Rassent	sans fief		O	
Arques	M	Hellouin	Ménilbus		N	représenté par M. de Rassent
Arques	Fils	Aubermesnil	sans fief		O	
Arques	Père	Aubermesnil	sans fief		N	représenté par son fils
Arques	M	La Blandinière	sans fief		N	représenté par M. d'Aubermesnil
Arques	M	Heric	Ecaquelon		O	
Arques	M	Le Clerc	Tot		N	représenté par M. d'Ecaquelon
Arques	M	Parent	Saint Ouen		N	représenté par M. d'Ecaquelon
Arques	M	Montgrime	sans fief		O	
Arques	M	Imbervil	Breteuil		N	représenté par M. de Montgrime
Arques	M	Poret	Blosseville		N	représenté par M. de Montgrime
Arques	M	Herbouville	sans fief		O	
Arques	M	Pardieu	sans fief		N	représenté par M. d'Herbouville
Arques	M	Caron	Menils		O	
Arques	M	Apprix	Vimont		N	représenté par M. Caron des Menils
Arques	M	Cuvertille	la Motte		N	représenté par M. Caron des Mesnils
Arques	M	Quiefdeville	sans fief		O	
Arques	Marcel	Abllemont	sans fief		N	représenté par M. de Quiefdeville

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Arques	Mme	Maulévrier	sans fief			N	représentée par M. de Quiefdeville
Arques	M	Saint Ouen	Ernemont			O	
Arques	Mme	La Granderie	sans fief			N	représentée par M. de Saint Ouen
Arques	M	Mont	Boistaquet			O	
Arques	M	Cotton	Englesqueville			N	représenté par M. du Mont du Boistaquet
Arques	M	Varvanes	sans fief			N	représenté par M. du Mont du Boistaquet
Arques	M	Mortemart	sans fief	marquis		O	
Arques	M	Harcourt	sans fief	duc		N	représenté par le marquis de Mortemart
Arques	M	Montmorency	sans fief	duc		N	représenté par le marquis de Mortemart
Arques	Mme	Mortemart	sans fief	duchesse		N	représentée par le marquis de Mortemart
Arques	Père	La Londe	sans fief			O	
Arques	M	Bigot	sans fief		président	N	représenté par M. de la Londe
Arques	M	La Heuse	sans fief	comte		N	représenté par M. de la Londe
Arques	M	Torcy	sans fief			O	
Arques	Mme	Pracomtal	sans fief			N	représentée par M. de Torcy
Arques	Mme	Audasne	Elincourt			N	représentée par M. de Torcy
Arques	M	Caumont	sans fief			O	
Arques	M	Penthièvre	sans fief	duc		N	représenté par M. de Caumont
Arques	Mme	Reynel	sans fief			N	représentée par M. de Caumont

Arques	M	Foville	sans fief			O	
Arques	M	Le Roux	Feugray			N	représenté par M. de Foville
Arques	M	Montsure	Elcourt			N	représenté par M. de Foville
Arques	M	Maldérée	Catteville			O	
Arques	M	Foville	Jeunes Ifs			O	
Arques	M	Bacqueville	sans fief			O	
Arques	M	Osseville	sans fief			O	
Neufchâtel-en-Bray	M	Maisnil	Sommery			O	
Neufchâtel-en-Bray	M	Belbeuf	sans fief			N	représenté par M. de Sommery
Neufchâtel-en-Bray	M	Trye	sans fief			N	représenté par M. de Sommery
Neufchâtel-en-Bray	M	Resfuv eille	sans fief			O	
Neufchâtel-en-Bray	M	La Rue	Héricourt			N	représenté par M. de Resfuv eille
Neufchâtel-en-Bray	M	Saquier	Viel Maisons			N	représenté par M. de Resfuv eille
Neufchâtel-en-Bray	M	Blangy	sans fief			O	
Neufchâtel-en-Bray	Mlle	Gouzeville	sans fief			N	représentée par M. de Blangy
Neufchâtel-en-Bray	M	Limoges	sans fief			N	représenté par M. de Béville
Neufchâtel-en-Bray	M	Béville	sans fief			O	

Bray							
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Sesmai sons	sans fief			N	représentée par M. de Béville
Neufc hâtel- en- Bray	M	Epinay	sans fief			N	représenté par M. de Blangy
Neufc hâtel- en- Bray	M	Sarcus	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	M	Fauter eau	sans fief			N	représenté par M. de Sarcus
Neufc hâtel- en- Bray	M	Frières	sans fief			N	représenté par M. de Sarcus
Neufc hâtel- en- Bray	M	Aubign y	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Groular t	Rogefr oy			N	représentée par M. d'Aubigny
Neufc hâtel- en- Bray	M	Rainfre ville	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	M	Mailly	sans fief		maréchal des armées du roi	N	représenté par M. de Rainfreville
Neufc hâtel- en- Bray	M	Montm orin	sans fief			N	représenté par M. de Rainfreville
Neufc hâtel- en- Bray	M	Abanco urt	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	M	Belleva l	sans fief			N	représenté par M. d'Abancourt
Neufc hâtel- en- Bray	M	Calonn e	sans fief			N	représenté par M. d'Abancourt

Neufc hâtel- en- Bray	M	Bennet ot	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	M	Maupe ou	sans fief			N	représenté par M. de Bennetot
Neufc hâtel- en- Bray	M	Tresfor est	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Berville	sans fief			N	représentée par M. de Tresforest
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Gallye	sans fief			N	représentée par M. de Tresforest
Neufc hâtel- en- Bray	M	Perduvi lle	sans fief			N	représenté par M. de Tresforest
Neufc hâtel- en- Bray	M	Douda n	sans fief			O	
Neufc hâtel- en- Bray	M	Villers	sans fief			N	représenté par M. d'Houdan
Neufc hâtel- en- Bray	M	Fréville	sans fief			N	représenté par M. d'Houdan
Neufc hâtel- en- Bray	M	Gueudr é	Ferrièr es			O	
Neufc hâtel- en- Bray	M	Fonten ay	sans fief			N	représenté par M. Gueudré de Ferrières
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Bolhar d	sans fief			N	représentée par . Gueudré de Ferrières
Neufc hâtel- en- Bray	M	Le Marini er	la Jonquière			O	
Neufc	M	Blainvil	sans			N	représenté par

hâtel- en- Bray		le	fief			M. Le Marinier de la Jonquière
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Closmo ulin	sans fief			représenté par M. Le Marinier de la Jonquière
Neufc hâtel- en- Bray	M	Cavelie r	Esclavelles			O
Neufc hâtel- en- Bray	M	Saint Ouen	Beauva l			O
Neufc hâtel- en- Bray	M	Huger	Bacquenco urt			représenté par M. de Saint Ouen de Beauval
Neufc hâtel- en- Bray	Mme	Croust el	Vallecourt			représentée par M. de Saint Ouen de Beauval
Neufc hâtel- en- Bray	M	Corneil le	Beauregard			O
Neufc hâtel- en- Bray	M	Bosque t	Saumo n			O
Neufc hâtel- en- Bray	M	Thoma s	Fossé			O
Chau mont	M	Guiry	sans fief	mar quis	maréchal héréditaire des Vexins normands et français, chevalier de Saint Louis, gouverneur de Lillebonne, lieutenant du roi à Elbeuf, grand bailli d'épée	O
Chau mont	M	Monsie ur	Chaum ont	com te		représenté par M. de Séguier
Chau mont	M	Séguier	sans fief		ancien officier, chevalier de Saint Louis	O
Chau mont	Mme	La Roche oucaul d	Enville	du ches se		représentée par M. de Rohan-Chabot
Chau mont	Mme	Broglie	sans fief		veuve du comte de Lignerac	N
Chau	M	Martel	sans	co	capitaine de cavalerie, chevalier de Saint	O

mont			fief	m te	Louis		
Chau mont	Mme	Cossé- Brissac	sans fief	du ch es se		N	représentée par M. de Cléry
Chau mont	M	Le Mairat	Saussa y	co m te	conseiller du roi	O	
Chau mont	M	Le Gendre	Ons en Bray	co m te		N	représenté par M. Le Mairat
Chau mont	M	Le Tonneli er	Breteui l	ba ro n	chevalier des ordres du roi, maréchal de camp	N	représenté par M. Aubourg de Boury
Chau mont	M	L'Escal opier	sans fief		conseiller du roi	N	représenté par M. Aubourg de Boury
Chau mont	M	Aubour g	Boury	m ar qu is		O	
Chau mont	M	Cléry	Sérans	m ar qu is		O	
Chau mont	M	Busque t	Caumo nt			N	représenté par le marquis de Sérans
Chau mont	M	Guille meau	Saint Souplet	m ar qu is	écuyer du roi, chevalier de Saint Louis	N	représenté par son fils
Chau mont	M	Séguier	sans fief		Chevalier de Saint Louis, ancien officier d'infanterie	O	
Chau mont	M	Le Duc	Saint Clou	m ar qu is	Lieutenant-colonel des carabiniers de Monsieur	O	
Chau mont	M	Orillac	sans fief		ancien capitaine au régiment du Limousin, chevalier de Saint Louis	N	représenté par son frère
Chau mont	M	Michel	Anservi le		capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis	O	
Chau mont	M	Comba ult	Autheu il	co m te		N	représenté par M. du Pille
Chau mont	Jacques Auguste	Pille	sans fief		officier de cavalerie	O	
Chau mont	M	Brossar d	Grosmenil			O	
Chau mont	Andrré Jacques Louis	Pille	sans fief			O	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Chau mont	M	Fontett e	sans fief		chef d'escadron de cavalerie	N	absent
Chau mont	M	Margu erit	Massol	m ar qu is		N	représenté par M. de Martel
Chau mont	M	Goussa inville	sans fief			O	
Chau mont	Mme	Sourch es	Vallièr es	m ar qu is e		N	représentée par M. Le Vaillant de Mareaux Champs
Chau mont	Neveu	Morna y	sans fief	m ar qu is	maréchal de camp	O	
Chau mont	Oncle	Morna y	Montc hevreui l	m ar qu is		N	représenté par le marquis de Mornay, son neveu
Chau mont	M	Jacque r	Vidame de Viel Maisons			N	absent
Chau mont	M	La Vacque rie	sans fief	co m te	chevalier de Saint Louis, colonel d'infanterie	O	
Chau mont	M	Regnon val	sans fief			N	représenté par le comte de la Vacquerie
Chau mont	M	Ivery	sans fief		major d'infanterie, aide-major général des logis de l'armée	O	
Chau mont	M	Courtis ils	sans fief		lieutenant au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint Louis	O	
Chau mont	M	Gouy	sans fief	m ar qu is	lieutenant général des armées du roi	N	représenté par M. des Courtis ils
Chau mont	M	Bonniè res	sans fief		chevalier de l'ordre du roi, conseiller au conseil de Mgr le comte d'Artois	N	absent
Chau mont	M	Le Moyne	Belle Isle			O	
Chau mont	M	Monthi ers	sans fief		lieutenant général du baillage de Pontoise	O	
Chau mont	Paulin Hector	Roslin	sans fief		ancien fermier général	O	
Chau mont	M	Caquer ay	Orme			O	
Chau mont	M	Goutta rd	la Veville		maître d'hôtel ordinaire du roi	N	représenté par M. de Caqueray
Chau mont	Mme	Roualle	Boisgeloup			N	représentée par M. Le Bas de Giraugy,

						son fils
Chau mont	M	Le Bas	Giraug y		capitaine au régiment de dragons de Conti	O
Chau mont	M	Manne ville	sans fief		aide major au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint Louis	N
Chau mont	M	Haucou rt	sans fief		garde du corps du roi surnuméraire	O
Chau mont	Alexandre Charles	Haucou rt	sans fief		chevalier de Saint Louis	O
Chau mont	M	Le Vaillant	Thelles			O
Magny	M	Tillet	la Bussièr e	m ar qu is		N
Magny	Mme	Labbé	Gervill e		veuve Dupuis	N
Magny	Louis Henri	Vallièr e	sans fief			O
Magny	Mlle Charlotte	Vallièr e	sans fief			N
Magny	M	Gogué	Moussonvil lier			N
Magny	Mme	Sailly	sans fief		veuve de Brossard	N
Magny	Mme	Faroul	Roussel de Lesseville		veuve André	N
Magny	Dlle Adélaïde	Roussel	Archemont			N
Magny	M	Favièr e	sans fief		conseiller du roi	N
Magny	M	Foulqu es	Oraiso n			O
Magny	M	Brossar d	Rainne val			O
Magny	M	Le	Mareaux			O

		Vaillant	Champs			
Chau mont	M	Le Vaillant	Mareaux Champs		O	
Magny	M	Haubo urg	sans fief		N	représenté par M. le comte de Cléry de Serans
Magny	M	Ranche r	sans fief	co m te	N	représenté par M. le comte de Cléry de Serans
Magny	Mlle	Bitaut	Arthieu l		N	représentée par M. le comte de Cléry de Serans
Magny	Eustache Pierre	Carcilli er	sans fief		N	représenté par M. de Caqueray de l'Orme
Magny	M	Caquer ay	l'Orme		O	
Magny	Charles Léonor	Cléry	Serans	co m te	O	chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment du Soissonnais

Liste des noms patronymiques présents en 1670 et absents en 1789 :

Nom	Angennes	Aupoix	Bantas	Baudry	Bellée
Abbadie	Anglois	Aupons	Bapaume	Baudry	Bellenger
Abbé	Anglois	Auteville	Baptiste	Baulmer	Bellenger
Abbé	Anglois	Authin	Barastre	Baupte	Bellet
Abbey	Anguetil	Auvergne	Barat	Bauquemare	Bellevais
Abey	Anguetil	Auvray	Baratte	Baussain	Belliard
Abos	Annebaut	Auvray	Barberie	Baussy	La Bellière
Achey	Anneval	Auvray	Barbier	Bauste	Bellot
Affagart	Anzeray	Auvray	Bardouf	Bautot	Bellozenne
Ailly	Aoustin	Auvray	Bardouil	Bazan	Benard
Alençon	Aprix	Auvray	Bardouil	Beard	Benard
Aleserey	Arande	Auvray	Bardouil	Beatrix	Benard
Alexandre	Arandel	Aux-Epaules	Bardouil	Beaucourt	Benard
Alexandre	Archais	Avanne	Baril	Beaudenys	Benard
Aligard	Archier	Averhout	Barniolles	Beaufleury	Benard
Allard	Archier	Avisard	Barois	Beauguel	Bence
Alliet	Arcourt	Avoine	Baron	Beaulieu	Bennes
Allonville	Arcye	Avoine	Baron	Beaulieu	Benneville
Allorge	Argennes	Bacard	Barques	Beaumais	Benoist
Alorge	Arlanges	Bachelier	Basire	Beausire	Benserade
Amboise	Arnois	Bachelier	Basire	Beauvais	Berault
Amiot	Arquembourg	Bacon	Basnage	Beauvais	Berauville
Ammeval	Arragon	Baffard	Basonnière	Beauvais	Berbisy
Amonville	Arrières	Baignard	Basset	Beauvais	Bercher
Amours	Assy	Baille	Basset	Beauvais	Berquerie
Amours	Assye	Baillé	Le Bastier	Beauvais	Berrier
Amours	Auber	Bailly	Bauches	Beauvalet	Berrolles
Anceau	Auboeuf	Bailly	Baudart	Beauvoisin	Berry
Anctruille	Audouin	Balandonne	Baudin	Becquel	La Bertherie
Andame	Audrieux	Balleur	Baudot	Bedel	La Bertherie
Anfray ou Arffrey ou	Auge	Banastre	Baudot	Bedey	Bertier
Auffrey	Auger	Bannois	Baudry	Le Bel	Berton
Anfrie	Aumesnil	Bannois	Baudry	Belin	Besu

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Besuel	Le Boetey	Bos	Bousquet	Le Bret	Brosset
Bethencourt	Bodins	Boschenry	Boussardière	Le Bret	Brouault
Bethon	Bohier	Boscregnoult	Boussel	Bretel	Brouilhac
Beuville	Boisadam	Bosesart	Boussel	Brethon	Bruille
Beuzelin	Boisdel	Bosmer	Le Bouteillier	Le Breton	Brument
Beuzelin	Boisdel	Bosney	Le Bouteillier	Le Breton	Buats
Le Bey	Boisdel	Bossey	Boutillier	Le Breton	La Bucaille
Bezancourt	Le Boisey	Bossorel	Boutren	Le Breton	Bucy
Bichot	Boisguyon	La Bottey	Bouvier	Le Breton	Buffes
Bidon	Boislevêque	Boucard	Bouyer	Le Breton	Buffreville
Bigans	Boislumier	Bouchard	Bouzans	Bretteville	Bugard
Bigant	Boismillon	Bouchard	Boyer	Bretteville	Bully
Bigant	Boismont	Bouchard	Boyvin	Breuilly	Bully
Bigards	Boissey	Bouchard	Bracquet	Brevolles	Bulteau
Billard	La Boissière	Boufay	Brandin	Brezais	Bunel
Billes	Boissimon	Bouffier	Braquemont	Brezé	La Bunodière
Binet	Boisvin	Bougran	Braques	Brice	Bures
Binolaye	Boisyvon	Bouhon	Brasart	Bridel	Bures
La Bisaye	Boiteux	Bouillé	Bray	Brière	Bures
Bissot	Bommy	Bouillé	Bréant	Briffaut	Buret
Blaichaut	Bompar	Bouju	Bréard	Brijault	Busc
Blais	Le Bon	Bouju	Bréard	Brilly	Busc
Le Blanc	Bongards	Boullenc	Brecek	Brinon	Busnel
Le Blanc	Bonnefoy	Boullene	Brecek	Briroy	Cabazat
Le Blanc	Bons	Boulleur	Bredel	Brisard	Cabieul
Blanche	Bontamps	Bouque	Brehier	La Brise	Cabourg
Blancraton	Boran	Bouquetot	Bremoy	Brisey	Le Cacheux
Blin	Le Bord	Bourbel	Bresmes	Brizelance	Cahagnes
Le Blois	La Borde	Bourdonné	Bresnard	Broc	Caignon
Le Blond	Bordet	Bourg	Bresnes	La Broisse	Caillot
Blotteau	Borel	Bourget	Bresselange	Broon	Caillouey
Bloc	Borel	Bourguet	Bressy	Brosset	Calenge
Bocquet	Le Borgne	Bourian	Le Bret	Brosset	Calenge

Calf	Castel	La Chapelle	Clouet	Cossart	Crochet
Calleville	Castel	Chardon	Le Cloustier	Cotentin	Croisy
Calloué	Castel	Charle	Cochart	Le Cotonnier	Croisy
Calvimont	Castel	Charmont	Le Coq	Coudray	Crostay
Campgrain	Cathey	Charon	Cocq	La Coudre	Crosville
Camproger	Cauchois	Chaslon	Cocquet	Coudry	Crouteve
Camproger	Cauchois	Chatelier	Coetlogon	Couhé	Crux
Campserveur	Cauchois	Chaulieu	Cocuret	Couillard	Cuillier
Camus	Cauchois	Chaumont-Boissy	Coffard	Couillard	Cuves
Canchy	Cauillières	Chaussée	Cogny	Couillarville	Dagier
Candal	Cauquigny	Chauvel	Le Coigneux	Coullonches	Le Dain
Canivet	Cautel	Chauvigny	Colibert	Coulombières	Dallibert
Canonville	Cauvet	Chauvin	Collart	Courseulle	Dallidan
Capelain	Cauvelet	Chavagnac	Collas	Courgenouil	Dambray
Le Capon	Ceiroid	Chennevas	Colleson	Courtelaïs	Damiens
Caradas	Le Cerf	Cherie	Collet	Cousin	Dancourt
Carbonnier	La Cervelle	Cheron	Collet	Le Coustellier	Danet
Cardonné	Cesne	Chesnay	Collet	Le Coustre	Dangie
Cardosne	Chabert	La Chesnaye	Collin	Coustume	Danois
Carel	Chalanges	Chesnelong	Collin	Cousturier	Dans
Carité	Challard	Chevestre	Collin	Cousturier	Dantignac
Carmone	Challon	Choainart	Combles	Le Cousturier	Darot
Carnet	Chalons	Chrestier	Compains	Coutrances	Darie
Carouges	Chalopin	Chrestier	Conain	Couvey	Dargoule
Carré	Chaluet	Cigongne	Contremoulins	Crémainville	Daudasne
Carrey	Champin	Cilleur	Corches	Creny	Daumont
Carrey	Champrepus	Cintray	Cordome	Cresnay	Daussey
Carruyer	Le Chandelier	Civille	Cordon	Crespel	Dauviray
Caruel	Channes	Cleray	Cordouen	Crestot	Daverne
Carville	Chantelou	Clergerie	Cormeilles	Creully	Davoine
Carvoisin	Le Chanteur	Clermont-Tonnerre	Le Cormier	Croc	Deaugs
Cassagneau	Le Chapelain	Cleronde	Le Cormier	Croc	Débrène
Castel	Chapelet	Clos	Cornier	Croc	Delux

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Le Demandé	Le Doyen	Espinace	Faveries	La Fontaine	Le Franc
Denis	Dozouville	l'Espinay	Faveries	La Fontaine	Le Franc
Denis	Dramand	Espinose	Federy	La Fontaine	Fréauville
Derneville	Dramand	Esquetot	Felie	Fontaines	Frebourg
Desangues	Drien	Essillard	Felins	Fontaines	Fredel
Descajeul	Drossey	l'Etang	Ferault	Fontest	Freret
Designé	Druei	Estdard	Ferrière	La Forge	Le Fretel
Desirane	Durand	l'Estendart	La Ferrière	Le Fort	Frétel
Desson	Durand	Esterville	La Ferrière	Le Fort	Fréval
Dessuslepont	Durand	Estienne	Ferrières	Fortesve	Frolland
Destanger	Durand	Etienne	Fesques	Fortin	Frontin
Le Devin	Durand	Estimanville	Feudrix	Fortin	Frou
Dieu	Duret	Estoc	Feugerets	Fortin	Frouillé
Dikson	Durvie	Estrac	Feugerolles	Fortin	Froullay
Le Din	Edouart	Estoutteville	Feugerolles Cantelou	Fortin	Fry
Dinbleval	Elbeuf	Eudé	Le Fèvre	Fortin	La Frye
Dodeman	Elbeuf	Eudemare	Le Fevre	Fortscie	Fumée
Donon	Emery	Eurry	Le Fevre	La Fosse	Fumière
Dorgitte	Enault	Eustache	Le Fieu	Fossey	Gades
Dorléans	l'Enfant	Euves	Le Fillastre	Foubert	Le Gager
Dorvant	Ennes	l'Evêque	Fillastre	Foucalt	Gaignon
Douault	Ernault	Fabien	Fizet	Fouille	Gaillarbois
Douezzy	Ernault	Fae	La Fleche	Fouilleuse	Gaissart
Douezzy	Escajeul	Faguet	Floquet	Fouilleuse	Gal
Doulcet	Escalles	Le Fame	Le Fol	Foullongues	Galentine
Douley	l'Escoulant	Famuchon	La Folie	Foulon	Galles
Douley	l'Escuyer	Le Fanu	Follet	Fouques	Le Gambier
Doulley	Esmalleville	Faoulq	La Fontaine	Fouqueville	Gandille
Doutresoulles	Esparbès de Lussan	Farcilly	La Fontaine	Le Fournier	Garaby
Douville	l'Espée	Fargeol	La Fontaine	Le Fournier	Garaby
Douville	l'Espée	Farrouil	La Fontaine	Fourré	Garancières
Douvrendel	l'Espéron	Fatouville	La Fontaine	Fourret	Le Gardeur
Doyard	Espez	Fauvel	La Fontaine	Frallain	Gardin

Gardin	Gonnelieu	Le Gras	Guerrier	Hardouin	l'Hermite
Garenne	Gorren	Le Gras	Guersent	Hardouin	l'Hermite
Gargatte	Gorron	Le Gras	Guerville	Harivel	Heron
Garin	Got	Gravelle	Guestin	Hastes	Hérouville
Garnier	Gouars	Greard	Guestrues	Hattes	Heschamp
Garrault	Goubert	Gremare	Guetz	Hauchemail	Hettehou
Garro	Gouberville	Gresilles	Guetz	La Haulle	Heudey
Garsalles	Gouberville	Le Gret	Gueudeville	Haumont	Hengleville
Gascoin	Gouberville	Grimoult	Guevet	La Hautonnière	Heurtault
Gastinel	Gouel	Grip	Guey	Hauvel	Heurtault
Gaugy	Goduel	Gripel	Guillard	La Haye-Magneville	Heusey
Gauquelin	Goueslier	Gripiere	Guillots	Hayer	Heusey
Le Gay	Gouez	Griselaine	Guiot	La Hazardière	Heuste
Gébert	Gouey	Le Grix	Guischard	Hazleville	Heuzard
Geoffroy	Gouges	Groignaux	Guiran	Helaine	Hocquelus
Gemares	Gougeul	Le Gros	Guiry-le-Perchey	Helard	Hommet
Le Gentil	Gouie	Grosparmy	Guisencourt	Hellande	Honcourt
Georges	Goulande	Grouches	Guillon	Hellenvillier	Hooke
Gillebert	Le Goulu	Grouchy	Guyenno	Helyes	Hoquelis
Girard	Gourfaleur	Guarin	Habel	Hemery	Hostingue
Girard	Gournay	Guelloné	Hache	Hemmont	Houet
Girard	Goustimesnil	Guemon	Haiste	Hennequin	Houetteville
Giroult	Gouvais	Guennier	Halleboul	Hennequin	Houlay
Gislain	Gouvest	Guerard	Halley	Henriques	Houlay
Gislain	Gouvis	Guerard	Halley	Henry	Houllet
Glacy	Gouye	Guerard	Halley	Herault	Houppesville de
Gladat	Graffart	Le Guerchois	Hallot	Hercé	Neuville
Glaspion	Graindor	Gueré	Hamelin	Hercent	Hourdel
Godescart	Grainville	Gueret	Hamelin	Le Hériché	Le Houssu
Godet	Granderie	Guerin	Hardelay	Héris	Houtteville
Godheu	Grandisle	Guerin	Hardeu	Hermerel	Hovart
Goeslard	Grandoult	Guerin	Hardi	l'Hermite	Hudebert
Gombault	Grante	Guernon	Hardier	l'Hermite	Hudebert

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Huet	Juctel	Launoy	Loisel	Mahé	Le Mansois
Huillard	Juchard	Leau	Lombart	Maheas	Manvieux
l'Huillier	Juhey	Ledo	Le Long	Maignard	Marboeuf
Hullin	Julien	Lenfant	Le Long	Maigny	Marc
Hurard	Juliotte	Lentrin	Longchamps	Maillart	Marc
Hure	Jumel	Lenubac	Longueil	Maillot	Marc
Hurel	Jumilly	L'Epée	Longuejoue	Maillot	Marcadé
Hurel	Laignel	Lepeinteur	Longvillers	Maimbeville	Marcadé
Hurlebie	Laillet	Leschamps	Lorget	Mainmares	Marcadel
Huyard	Laillier	Lesdo	Lormone	Mainet	Marcadey
Imbert	Laisné	Lesguet	Losquet	Mainternes	Marcafel
Illiers	Laisné	Lesperon	Le Louet	Malapris	Marcafel
Imbert	Laisné	Lespinace	Louis	Malart	Marcé
Imbreval	Lallogny	Lessé	Louis	Malderée	Marcé
Jambon	Laillouel	Lesseline	Louis	Malnoue	Marcel
Jamere	Lamperrière	Lestre	Le Loup	Malevande	Marcel
Jamet	Lamy	Létablie	Loup	Malfilastre	Marceville
Jamot	Lancize	Letourmy	Loupières	Malingre	Marchis
Jardins	Lanfernand	Lettre	Le Loureux	Mallet	Marchouesné
Jean	Langevin	Levemont	Le Loutrel	Mallet	Marcillac
Jean	Languedor	Lezeaux	Louvetel	Mallet	Marcilly
Le Jeanne	Lanoy	Liée ou Lyée	Lovastron	Malleville	Marcilly
Joigny	Lanternier	Le Liepvre	Lugerie	Malleville	Marconnes
Le Jolis	Le Large	Le Lièvre	Luisière	Malleville	La Marcoule
Joly	Larrey	Liesselin	Luisière	Mallortie	Mares
Jorts	Larrey	Le Lieur	La Luthumière	Maloisel	Mareschal
Josel	Lasseur	Le Lièvre	Mabrey	Mancel	Mareuil
Joset	Lastes	Le Lièvre	Macaire	Mancel	Mareuilh
Jouanne	Lastres	Lisle	Macé	Manduit	Mareul
Jouhan	Lat	Littehaire	Machault	Mangon	Margas
Jourdan	Lauberie	Livre	La Mache	Mangon	Marinel
Jubert	Laudier	Livrée	Magny	Manoury	Marinier
Juchereau	Launey	Logé	Magny	Mansel	Marinier

Marmion	Meherent	Miffans	Montblaru	Mussy	Le Page
Marne	Mel	Millard	Montbrun	Mustel	Le Page
Maromme	Menilles	Millebuh	Montecler	Le Myr	Paisant
Le Marquetel	Menneville	Millet	Monteilles	Le Nantier	La Palleulle
Marsbaudin	Mennivier	Millieres	Montfort	Nau	Palme
Marseilles	Menon	Le Minier	Montfort	Naurry	Pannier
Martainville	Merlet	Missy	Montfort	Nepveu	Paon
La Martelliere	Mesenge	Moessard	Montfreard	Le Neuveu	Parain
Martinboscq	Mesesserie	Mogeres	Montgommery	Nicolle	Parchappe
Masquerel	La Mesliere	Le Moigne	Montgros	Nicolle	Parey
Masseilles	Mesnard	Moinet	Montpelley	Nogent	Pascal
Masure	Mesnil de Saint-Vallery	Moisant	Monvoisin	Le Noir	Passart
Masurier	Mesnil-Berard	Moitier	Morainville	Le Noire	Passemer
Martinel	Mesnil-Jourdain	Mollinet	Morainville	Not	Pasté
Mauconduit	Mesnileury	Moncheron	Morais	Nourry	Pastey
Mauduisson	Mesnil Simon	Monchy	Morancourt	Noville	Pastiz
Mauny	Messenger	Monchy	Morcenq	Novince	Patrier
Mauquenchy	Messenger	Monchy	Morchesne	Noyon	Patris
Mauquois	Messent	Mondiere	Moreuil	Ogier	Paulmier
Maurin	Mestayer	Mondiere	La Moricière	Oilliamson	Paussay
Mautailly	Le Metayer	Mondion	Mortaigne	Oinville	Pegot
Mauviel	Le Metel	Mondoucet	Morteaux	Olivier	Le Peigne
Mauvoisin	Meurdrac	Monfault	La Motte - Fouquée	Onfroy	Pellegage
Mauvoisin	Meurdrac	Mongnien	Moucel	Onfroy	Pellerin
Maxuel	Meurdrac	Mongoubert	La Mouche	Onfroy	Pelletot
Maze	Mezieres	Le Monnier	Mouchet	Oraison	Pellevé
Meauffe	Michault	Le Monnier	Mouret	Orange	Pelley
Meaux	Midou	Le Monnier	Le Moussu	Orival	Pelley
Meddes	Miée	Le Monnier	Moustier	Orleans	Pelloquin
Medine	Le Miel	Monsures	Moustier	Ouchy de Sacy	Pellot
Meel	Le Mière	La Montagne	Moustier	Ozanne	Penoyer
Meel	Le Mière	Montaigu	Moustier	Pacavory	Percaval
Meherent	Le Mière	Montaigu	Moutiers	Pagalde	Perdriel

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Perdriel	Pilliers	Prépetit	Raoul	Roger	Saane
Le Pere	Pilon	Prés	Raoullin	Roger	Sabine
La Pereuse	Pinasse	Prés	Raulin	Rogeron	Saboureux
Pericard	Pinthereau	Prés	Raullin	Rogier	Sabrevois
Peronne	Piscart	Le Prestre	Ravallet	Rohard	Saint Aubin
La Perrelle	Pittetout	Preteval	Reaume	Romeré	Saint Bosmer
Perron	La Place	Prey	Reauté	Rontier	Saint Bosnier
Perronnelle	La Place	Le Prieur	Le Rebours	Roquigny	Saint Dellys
Perroys	La Plesse	Princey	Recusson	Roquigny de Balonde	Sainte Mère Eglise
Perry	Plongeon	Puchot	Regnard	Roquilles	Saint Ganet
Pert	Pluviers	Puis	Regnard	Rose	Saint Gilles
Pertout	Pocrist	Puis	Remond	Rosette	Saint Loup
Perthuis ou Pertuis	Poigneur	Puis	Remy	Rosnivinen	Saint Martin
Pervel	Poirier	Puisaye	Renouard	Rotourel	Saint Martin
Pestel	Poissy	Putecoste	Renty	Rouault	Saint Martin le Gaillard
Petitcoeur	Pollet	Quailla	Repichon	Rouge	Saint Pierre
Petremol	La Pommeraye	Quatrepuits	Restault	Rougeule	Saint Pierre
Petron	Pommolin	Quenouville	Reucourt	Rouil	Saint Remy
Peurel	Le Porc	Quenoville	La Reue	Rouil	Saint Simon
Picorry	Le Porcher	Queriére	Le Reverend	Rouray	Saint Yon
Piedlevey	Porel	Querville	Reviere	Rousselin	Salcede
Pienne	Porin	Quetil	Ribault	Rouveraye	Sallet
La Pierre	Portière	Le Queu	Richer	Rouveraye	Salley
La Pierre	Postis	Quezet	Richer	Rouvert	Salnoe
Piffaut	Potard	Quiesces	Ridel	Rouves	Samay
Pigace	La Poterie	Quiesteville	Riencourt	Rouville	Sanson
La Piganière	La Poterie	Quievremont	Rieux	Rouvroy	Sanson
Le Piegeon	La Poterie	Quieze	Rigaudet	de Rouy	Saon
Le Pigeon	Pouchet	Quincey	Rigoult	Royer	Saran d'Adrieu
Pigny	Poupet	Quintanadoine	Rihoucy	Ruffré	Sarcilly
Pigousse	Le Poussin	Racent	Rives	Runes	Sarevilliers
Pillavoine	Pouyer	Radulph	Robin	Rupierre	Sarreau
Le Pilleur	Préfontaine	Raines	Roesse	Russy	

Sart	Sochon	Tetaire	Tournebroche	Vasconcelles	Vieuxpont
Saucey	Sonnet	Thiel-Samoy	Le Tourneur	Vassé	Viger
Saucques	Soret	There	Tourniers	Vassel	La Vigne
Saudret	Sortembosc	Theroude	Le Touzey	Vassemarc	La Vigne
Saumaresq	Soucquet	Theroude	Tremansois	Le Vasseur	Villeneuve
Saussay	Souin	Theroude	Tremont	Vatonne	Villequoy
Sauvager	Soulfour	Theroude	Trevet	Vattebosc	Villeray
Savigny	Sourmont	Theufles	Troismonts	Vattelot	Villy
Scaron	Souvigny	Thiault	Troismonts	Vaudrets	Vimont
Scodenot	Souving	Thiboult	Tronves	Vaulois	Vincent
Scot	Strozzy	Thiboult	Trotrel	Vaumesse	Violle
Sebire	Sublet	Thiboult	Troussey	Vauville	Vion
Sebouville	Suhard	Thiboult	Truchet	Vaux	Vipart
Le Sec	Surrain	Thierrie	Truel	Vaux	Viquet
Le Sec	Surreau	Thiesse	Tucé	Le Véal	Virey
Secart	Surtainville	Thieulin	Turgis	Velain	Virgille
Segremont	Susanne	Thiart	Turgis	Velu	Vironceau
Seigneur	Taillebois	Thioult	Turquier	Ver	Vitroville
Seillier	Taillebost	Thiremois	Vachot	Verdier	Vivier
La Selle	Taillefer	Thon	La Vairie	Verger	Vivier
Semilly	Tallevast	Thorel Castillon	Valdavid	Verigny	Vois
Semilly	Tardieu	Thory	Valles	Vernay	Voisin
Le Sénécal	Tarques	Thumery	Vallet	Verrier	Voisne
Le Sénéchal	Tarquet	Tiercelin	Le Vallois	Verton	Vollant
Septier	Tascher	Tinfault	Le Vallois	Vey	Voré
Sepuray	Taurin	Tiven	Vallois	Vey	Le Voyer
Serizay	Le Tenneur	Tollemer	Vallois	Viart	Ynor
Seuroy	Terel	Tonnetot	Vambais	Vidye	Yvel
Signé	Terrée	Tot	Vannier	Le Vieil	Yvel
Sillans	Le Terrier	Tot	Varde	Vieillard	Yver
Silly	Le Terrier	Toupin	La Varie	Vieillemaison	Dieuleveult
Sissay	Tessier	Touraine	Varrignon	Vierville	Bigant
	Testu	Tournebulle	Varvanne	Vieux	Béatrix

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Bachelier

Liste des noms patronymiques absents en 1670 et présents en 1789 :

Noms	Berruyer	Bermonville	Le Tort	Radepont
Annoville	Thère	Lafolley	Le Hérissier	Beaudouin
Ganne	Le Poupet	Sorteval	Carneville	Beaudouin
Coetteval	Jolis	Olidan	Le Lens	Le Harivel
Caillebot	Vissec	Deslandes	Enneville	Le Doulcet
Gautier	Guillebert	Briges	Foliot	Pomponne
Christy	Lorimier	Brueil	Hook	Boiseudes
Delisle	Dussaussey	Mortain	Bonvalet	Thoury
Tanqueray	Mesnil Saint	Thoury	Massé	Beaudre
Guer	André	Bourbon	Dussaussey	La Boderie
Perronne	Arthenay	Chevrue	Berruyer	Gonides
Loquet	Gouvets	Danjou	La Motte-	Vaudrichon
Fraslin	Chantor	Danjou	Angot	Monsieur
Guer	la Broise	Valory	Feuillie	Amfreville
Campigny	Tuffin	Estranger	Aboubeden	Jolivet
Le Brey	la Hache	Estranger	Longuaunay	Bénouville
Monthuchon	Vaudry	Guiton	Lempière	Livry
Poupinel	Gouvets	la Broise	Detauval	Bougy
Colardin	Fleury	Bonne	L'Abbé	Beauregard
Borde	Laigre	Valfleury	Réville	Longaulnay
Potier Novion	Desperrais	La Chambre	Couseulles	Gouville
Mesnil	Guiton	Pennard	Marguerie	Subtil
Aumont	Belle-Etoile	Olliamson	Blanville	Duvernay
Duthon	Bourgblanc	Estranger	Octeville	Doublet
Quinette	Seot	La Faucherie	Brue	Aveynes
Couraye	Surlair	Chevrue	Colbert	La Guiche
Vesly	Homméel	Pracomtal	Portaire	Cresseron
Chambert	Andrault	Lorgeril	Adoubeden	Planchon
Caillebot	la Beslière	Adigard	Mesnilreine	Le Mazurier
Châtel	Tuffin	Le Harivel	Desquaisnes	Montbelliard
Tanqueray	Gautier	Fleury	Rosete	Janville
Tournebut	Halwin	la Berberie	Lefèvre	Radepont
La Monlerie	Danjou	Auray	Bruc	Le Texier
Guillebert	Danjou	Géraldin	Omonville	Le Boucher
Marcoeuil	La Beslière	Couture	Poutrel	Orceau
Valentinois	Le Bachelier	Guérin	Folliot	Marguerie
Gonnivière	Desplanques	Perrochel	Ossonville	Guerchy
Duchemin	Flottemanville	Trémauville	Ossonville	La Corderie
Faudos	Premettier	Le Hérissier	Chastel	Vallières
Saint Gilles de	Gouvet	Arot	Monbalier	Asnières
Graignes	Hervé	Beauchef	Saulx Tavano	Esnault
Contrières	Feuillier	Le Bouleur	La Roque	Le Harivel
Boutrand	Béthune	Le Poupet	Mesnillet	Chazot
Montmorency-	Lamoignon	Le Poupet	Marcueil	Sainte
Luxembourg	Soubise	Monsieur	Le Frère	Honorine

Hermanville	Sermentot	La Picquerie	Dunot	Gouvetz
Montalembert	Verrières	Toulouse	Godot	Thoury
Boisgelin	Bazenville	Lautrec	Valois	Freval
Chazot	Guiberville	Beaudran	Béville	Picard
Moult	Ellon	Grimont	Beaumont	Brassac
Agier	Rotz	Montreuil	Oisy	Fouasse
Launay-Dubois	Le Chanoine	Bignon	Raunay	Ferval
Le Harivel	La Bédoyère	Marguerie	Bois Tesselin	Le Doulcet
Le Harivel	Autray	Maupeou	Bosq	Amfernet
Gefosse	Couette	Mesanges	Le Valois	Montpinson
Abaquesné	Le Coulteux	Cardot	Beaudouin	Thoury
Thibout	Luxembourg	Harel	Raunay	Valhébert
Le	Crespin	Londel	Beaumont	Haillet
Bourguignon	Héricy	Matharel	Bernier	Brouard
Duperré	Arclais	Basmont	Harel	Beaudran
Thibault	Dupuçey	Le Foulon	Bannes	Beaudre
La Pigacière	La Briffe	Hélie	Le Frère	Cuisson
Béthune	Garcelles	Le Harivel	Raunay	Drudes
Chabannais	Marigny	Chapelle	Gouin	Thoury
Le Harivel	Méhérent	Chiffrevast	Guerchy	Hoult
Culé	Subtil	Wambez	Rondel	Chastel
Massieu	Gauthier	Le Prevost	Vaudichon	Danjon
Ourcin	Touchel	Gautier	Monts	Billeuheust
Le Boucher	Wimpffen	Rondel	Marguerie	Canisy
Le Boucher	La Couronne	Le Jeune	O'Mahony	Monsieur
La Mock	La Heuze	Olliamson	Boutrand	Bougis
Le Boucher	Salan	Arcey	la Govinnière	Livardière
Agier	La Vacquerie	Rosnay	Gautier	Chambrais
La Roque	Tuffin	Subtil	Bignon	Chagrin
Mesnillet	Radulphe	Blessebois	Paynel	Cordier
Le	Plot	Le Frère	Juigné	Perche
Bourguignon	Beaumont	Fergeant	Longaulnay	Brossin
Clamesnil	Héricy	Fouasse	Beaupre	Brossin
Montfréard	Chiffrevast	Morsan	La Bazonnrière	Mauloré
Pons	Le Coutellier	Faulcon	Foulongne	Tallonay
Auray	Ancourt	Grimont	Le Prevost	La Roque
Le Boucher	Egland	Gautier	Potrin	Mesnillet
Albignac	Suard	Olliamson	Frestel	Brullemail
Faudoas	Scelle	Béville	Jolis	Hays
Marguerie	Beaudre	Olliamson	La Bazonnrière	Douits
Courseulles	Beaupre	Monteaux	Chartier	Saint Denys
Girardin	Le Valois	Brienne	Arglais	Faverolles
Foucquet	Touvois	Vaumelle	Nicolai	Ferrault
Augé	La Tour du Pin	Couvrigny	Combault	Fromont
Marguerie	Le Bachelet	Auray	Urry	Gautier
Subtil	Canivel	Voine	Champigny	Hiver
Bruny	Labbey	Seran	Drudes	Le Hayer
Broglie	Adeline	Hélie	Rosnay	Lenchal
Moras	Saint Malo	Le Valois	Hainault	Le Rouillé
Saquier				La Fournerie
Longueville				Bellier

La Mondière
Vaugimont
Frétay
Bazoches
Cohardon
Laigle
Moloré
Mezange
Moré
Olliamson
Përrier
Salles
Béthune
Courtomer
Thibout
Villiers
Saint Léonard
Louvet
Moloré
Escorches
Coezard
Recalde
Brossin
Mouton
Quittel
Perche
Neveu
Mésenges
Mouttemer
Bellier
Villiers
Coezard
Le Carpentier
Mésenges
Régnier
Avoust
Quillet
François
Fournerie
Monts
Le Tessier
Pottier
Mouton
Régnier
Drouard
Coezard
Fontaine
Haye
Fromont

Sevin
Chandebas
Jupilles
Avernes
Norville
Regnier
Norville
Lénard
Notté
Gauvigny
Labbey
Mesle
Bordinet
Signet
Moulinet
Gaté
Escorches
Ango
Mesuiel
Chapelle
Thirmois
Mannoury
Mannoury
Vaumel
Ballias
Moulin
la Bretèche
Moulin
Marchand
Bure
Ségrie
Olcainson
Le Frère
Le Frère
Coupet
Coupe
Hervé
Le Carpentier
Torchamps
Gilebert
Olliamson
Mattère
Lantage
Montpinson
La Chaux
Montreuil
Barbé
Rocher
Rocher

La Barberie
Beaumont
Tanquerel
Tanquerel
Cromot
Pallu
Mannoury
Le Lasseur
Béville
Gautier
Chazot
Gautier
Antignat
Boulla
Le Tessier
Crécy
Ango
Le Bourguignon
Gautier
Courtilloles
Brullé
Hays
Meuves
Moulin
Duguières
Besnard
Beaumont
Signet
Douits
Béthune
Laigle
Mallard
Héricy
Sevin
Grant
Le Vacher
Bernais
Valletot
Moucheron
Bazille
Roure
Breteuil
Nagu
Charleval
Monsieur
Béthune
Mesuiel
Condé

Bourbon
Trye
Boufflers
Belbeuf
La Myre
Coignard
Estouteville
Le Carpentier
Frondeville
Grecourt
Haillet
Herambourg
Epinay
Oissel
Seignelay
Griffard
Chapais
Chauffer
Saint Victor
Belbeuf
Vintimille
Berthot
Sainte Honorine
Quetteville
La Londe
Champigny
Coquereaumont
Baillard
Le Danoys
Midy
La Londe
Rondel
Thillaye
Le Bienvenu
Le Pacq
Marolles
Thibouville
Bosc Guérard
Malortie
Houdemare
Renard
Baillard
Sudde
Merval
L'Abbey
Chailloué
Saint Saen
Midy
Planterote

Le Fauchaux
Coquereaumont
Le Bègue
Valcoquin
Herambourg
Guyot
Guyot
Letang
Pinsun
Le Jaulne
Harambure
Bunodière
Bonardi
Framboisier
Drouet
Bénouville
Vistroins
Villequier
Espron
Bosmelet
Trostin
Baillard
le Jaulne
Bennetot
Chapais
Vaudétard
Despommares
Despommares
Le Viguier
Lac
la Granderie
Tristan
Grente
Clieu
Boscourcel
Huger
La Vache
Chauffer
Venderest
Estorey
Gennes
Garvey
Garvey
Héquet
Cabeuil
Le Coulteux
Boscage
Gruchet

Maulevrier
Saquier
la Granche
Estouteville
Clavelles
Francamp
Agier
Auranet
Bourtainville
Saint Jacques
Hugleville
Hugleville
Auranet
Guérin
Pontécoulant
Rohan
Fayet
Arnouville
Querhoent
Chalange
Le Cloutier
Jeufosse
Bongars
Lefebvre
Dramard
Goustard
Gasville
Pillier
Dupuis
Bouttemont
Montaut
Lyde
Elie
Bisson
Beauchesne
Grout
la Vaupalière
Landelle
Bourachet
Le Coulteux
Le Coulteux
Pomery
Ramfreville
Gillarbois
Le Coulteux
Mauvielle
Collande
Rosay
Guérin

La Barre
La Barre
Mangin
Courteille
Bertengles
La Mouque
La Mouque
Aubigny
Lorraine
Mordant
Louve
Dampot
Fourmont
Augis
Trémauville
Chastellux
Sevette
Gallet
Brancas
Le Jumel
Bizemont
Lenoncourt
Clarbec
Le Goueslier
Herval
Mannoury
Mannoury
Vaudemont
Paviot
Cacheleu
Créquy
Manuel
Paris
Longueval
Labbey
Lefort
Drumard
Audrets
Mesnil Durand
Poserat
Saquier
Subtil
Marbeuf
Labbey
Labbey
Labbey
Courseulles
Chauffer
Lambesc

Colleville
Esteville
La Londe
Le Carpentier
Le Bienvenu
Subtil
Orieult
Arclais
Morceny
Grin
Saquier
Espaigne
Marguerie
Coulonges
Marguerie
La Bernaudière
Routier
Le Carbonnier
Hécamps
Gannel
Gannel
Caulaincourt
Monregard
Scott
La Manche
Etampe
Bertout
Bénouville
Cacheleu
Quincarcron
Arvillon
Maine
Thouron
Pelgars
Choiseul
Gouffier
Grout
Fraut
Hierosme
Poutrincourt
Mauville
Guyot
Irville
Villequier
Bimorel
Cernay
Lempiville
Lux
Le Baillif
Baconnière
Fesdonets

Landry
Lux
Lux
Monsieur
Bourbon
Boschard
Bonville
Burcourt
Le Baillif
Bosguérard
Bourlet
Berdigny
Bisson
Cottard
Chalange
Puisel
Iquelon
Enneval
Moutier
Aigleville
La Fontaines
Le Foustier
Graimbert
Le Hayer
L'Esperon
Lenez Cotty
La Ronce
Gizey
Le Doux
Le Chamois
Menilglaise
Matis
Le Noury
Paviot
Eponville
Kerrouen
Saint Marc
Saint Gervais
Soudeilles
Semerville
Tureau
Villequier
Saquier
Varennes
Hillaire
Beauregard
Iquelon
Bougy
Chennelon
Bois l'Evêque
Albout

Lieurcy
La Londe
Marguerie
Mabire
Baillard
Lieudé
Bordigny
Hercey
Bois Maillard
Epinay
Le Hure
L'Hopital
Mannoury
La Siffletière
Trye
Trye
Vallot
Vieilles
Vaquemont
Bernais
Choanne
Domme
Louvet
Saint Prix
Clapion
Charost
Amelot
Baudran
Fauqueville
Bocquemare
Berières
Bocquetey
Bouffay
Courson
Choiseul
Avesnes
Fresnes
Avernes
Cacron
Chaplet
Chaplet
Malvoue
Choisne
Mésères
Enneval
Malvoue
Herminal
Hulbert
Forval
Groult
Giemare

Le Filleul	Nonant	Malet	Sandouville	Quiefdeville
La Rouvraye	Bidault	Maulevrier	Doré	Abllemont
Nonant	Chambord	Colleville	Colleville	Maulévrier
Rondel	Chrétien	Ambrin	Hunolstein	La Granderie
Saussaye	Caloniac	Mesniel	Catteville	Varvanes
Le Filleul	Gui	Betteville	Merlemont	La Londe
La Foy	Chambelian	Perdeville	Montault	Pracomtal
Broglie	Labbey	Vaudray	Couradin	Audasne
Mondrainville	Cherville	Bois Hebert	Montboissier	Penthièvre
Mallard	Aumay	Le Cornier	Bouclon	Reynel
Mazères	Augny	Labbey	Thibermont	Foville
Montreuil	Enneville	Duridan	Courselles	Montsure
Querrier	Erneville	Le Filleul	Maupéou	Maldérée
Quenet	Auney	Le Venois	Minfault	Foville
La Rouvraye	Bouhé	Varengeville	Bénouville	Bacqueville
Rarey	Tremblay	Albon	Astron	Osseville
Roudelle	Flavigny	Lac	Lestorey	Maisniel
Le Filleul	Duthentauger	Hillaire	Lestorey	Belbeuf
Rondel	Blosville	Esneval	Canouville	Trye
Routigny	Hazeraï	Saquier	Fouache	Resfuville
la Rouvraye	Emalleville	Lilliers	Busquel	Saquier
Tholmer	Rubelles	Titaire	Montagny	Blangy
Beaumont	Chenu	Titaire	Cany	Gouzeville
Loutrel	Chrétien	Titaire	Hattanville	Béville
Le Pequeux	Labbey	Titaire	Sauville	Sesmaisons
Thillaye	Erneville	Maiembert	Janville	Epinay
Thillaye	Bois Lamare	Mirville	Saint Wulfran	Frières
Verrière	Chemard	Monsieur	Clercy	Aubigny
Berthelot	La Chaussée	Ambrin	Clercy	Rainfreville
Doisnel	Arjuzon	Paval	Caillebot	Montmorin
Tholmer	Irville	Quetteville	Héricy	Calonne
Le Pequeux	Monthières	Trebon	Guyot	Bennetot
Mesnil	Molle	Senneville	Limezy	Maupeou
Vicomte	Menou	Guichainville	Minfaud	Tresforest
Rosey	Merbouton	Quiezeville	Arrentot	Berville
Balivières	Lieudé	Trémauville	Arrentot	Perduville
Coutant Bréant	Thorin	Mierville	Offranville	Doudan
Miquelet	Pouville	Senneville	Choiseul	Gueudré
Augny	Cabeuil	Martonne	Gouffier	Bolhard
Arantot	Beauvoir	Le Coulteux	Ouvrandel	Le Marinier
Augé	Bois Hebert	Ectot	Banneville	Blainville
Le Vilain	Estouteville	Blanc Manoir	Bourdel	Closmoulin
Emalleville	Le Viguiier	Apprix	Rassent	Huger
Plainville	Le Bègue	La Fortelle	Aubermesnil	Croustel
Saint Leger	Marest	Cauville	Aubermesnil	Guiry
Le Vilain	Vallory	Grouchet	La Blandinière	Monsieur
Le Vilain	Ertauville	Charost	Heric	Séguier
Lambesc	Poutrincourt	Charost	Montgrime	La
Vaudemont	Montgeffroy	Bénouville	Imberval	Rochefoucauld
Boiscard	Coqueromont	Médines	Caron	Broglie
Combon	Foville	Auboy	Apprix	Cossé-Brissac

Le Mairat
Le Tonnelier
L'Escalopier
Guillemeau
Séguier
Orillac
Combault
Pille
Pille
Fontette
Goussainville
Sourches
Jacquier
La Vacquerie
Regnonval
Ivery
Courtils
Gouy
Bonnières
Roslin
Gouttard
Roualle
Haucourt
Haucourt
Tillet
Vallières
Vallières
Faroul
Favières
Haubourg
Rancher
Bitaut
Carcillier

La noblesse normande après 1789 :

1. Les anoblis du XIX^{ème} siècle selon Woelmont de Brumagne.

Noms	Date de l'anoblissement	Régime
Aboville (d')	Comte en 1808	Empire
Absolut de la Gastine	Baron en 1808	Empire
Acher de Mongascon	Baron en 1827	Restauration
Angerville d'Auvrecher	Marquis en 1864	Second Empire
Ango de la Motte-Ango de Flers	Marquis en 1862	Second Empire
Angot des Rotours	Baron en 1820	Restauration
Arjuzon (d')	Comte en 1809	Empire
Arondel de Hayes (d')	Comte en 1877	Troisième République
Avout (d')	Baron en 1808	Empire
Baillardel de Lareinty	Baron en 1821	Restauration
Blanquart de Bailleul	Chevalier en 1810	Empire
Bonnefoy du Charmel (de)	Baron en 1809	Empire
Bonnet de Maurelhan de Polhes	Baron en 1862	Second Empire
Borel de Brétizel	Chevalier en 1808	Empire
Bottée de Toulmon	Chevalier en 1815	Empire
Broglie (de)	Baron en 1808	Empire
Brunet	Par Victor Emmanuel II	Troisième République
Buisson de Courson-Cristot	Comte par le pape en 1877	Troisième République
Cardon de Montigny	Baron en 1811	Empire
Caruel de Saint-Martin	anobli en 1817	Restauration
Cauchy	Chevalier en 1808	Empire
Chaumont-Quitry (de)	Comte en 1808	Empire
Clercy (de)	Comte par le pape en 1893	Troisième République
Clérel de Tocqueville	Comte en 1820	Restauration
Clock de Longueville	Baron en 1865	Second Empire
Cordier de Launay de Montreuil	Baron en 1861	Second Empire
Curial	Comte en 1814	Empire
Dampierre (de)	Baron-Pair en 1827	Restauration
Dejean	Baron-Pair en 1819	Restauration
Delahuppe de Larturière	Chevalier en 1819	Restauration
Denois	Baron en 1830	Restauration
Desmousseaux de Givré	Chevalier en 1810	Empire
Després de Sailli	anobli en 1811	Empire

Durey de Noinville	Comte en 1827	Restauration
Elie-Lefebvre	Baron en 1822	Restauration
Ernouf-Bignon	Comte en 1814	Empire
Foache	Baron en 1823	Restauration
Fougy (de)	anobli en 1830	Restauration
Frigoult de Liesville	anobli en 1819	Restauration
Frontin des Buffards	Chevalier en 1818	Restauration
Gaultier de la Ferrière	Chevalier en 1810	Empire
Gazan de la Peyrière	Comte en 1808	Empire
Gérard	Baron en 1820	Restauration
Gourmont (de)	Marquis en 1866	Second Empire
Grouchy (de)	Comte en 1809	Empire
Gueurel	Chevalier en 1814	Empire
Hamelin	Baron en 1864	Second Empire
Harcourt (d')	Marquis en 1817	Restauration
Hely d'Oissel	Baron en 1808	Empire
Hocquart	Baron en 1827	Restauration
Houssin de Saint-Laurent	Baron en 1813	Empire
Hunolstein (d')	Comte en 1820	Restauration
Hurel	baron en 1813	Empire
Hurtel d'Arboval	anobli en 1815	Restauration
Kergorlay (de)	Pair de France en 1827	Restauration
La Doucette (de)	Baron en 1809	Empire
La Rivière-Pré d'Auge	Comte en 1866	Second Empire
Labrey (de)	Vicomte en 1828	Restauration
Laigre de Grainville	Baron en 1828	Restauration
Lambert de Frondeville	Pair de France en 1815	Restauration
Lambert des Champs de Morel	Baron en 1817	Restauration
Le Bègue de Germiny	Baron en 1819	Restauration
Le Bertre	Chevalier en 1815	Empire
Le Brun de Blon	anobli en 1815	Restauration
Le Couteulx	Baron en 1810	Empire
Le Duc de Lillers	Comte en 1810	Empire
Le Forestier de Venduvre	Comte en 1830	Restauration
Le Guay	Baron en 1810	Empire
Le Marois	Comte en 1814	Empire
Le Menuet	Baron en 1810	Empire
Le Rond de Gévrie	anobli en 1815	Restauration
Le Roy d'Amigny	Baron en 1859	Second Empire
Le Tourneur-Hugon	Baron en 1864	Second Empire
Le Vavas seur	Baron en 1823	Restauration
Le Vicomte de Blangy	Marquis en 1864	Second Empire
Lécluse (de)	Chevalier en 1809	Empire

Lefebvre	Baron en 1822	Restauration
Louvel	devenu Martel de Janville en 1820	Restauration
Mabon de Beaulieu	Chevalier en 1815	Empire
Mallart (de)	Baron en 1810	Empire
Martin de Pallières	Chevalier en 1810	Empire
Mathan (de)	Marquis en 1817	Restauration
Mercier	Baron en 1814	Empire
Mesplé de Grandclos	Baron en 1815	Empire
Moisson de Vaux	Baron en 1811	Empire
Moncuit de Boiscuillé (de)	Baron en 1813	Empire
Montault (de)	Comte en 1810	Empire
Montfort (de)	Vicomte en 1860	Second Empire
Montgomery	revenu depuis 1855	Second Empire
Montholon-Sémonville (de)	Comte en 1809	Empire
Morel d'Aubigny d'Assy	Baron en 1814	Empire
Moreton de Chabrilan (de)	Comte en 1827	Restauration
Néel	anobli en 1863	Second Empire
Orglandes (d')	Baron en 1824	Restauration
Pomereu (de)	Baron en 1825	Restauration
Petiet	baron en 1811	Empire
Quesne (du)	Marquis en 1821	Restauration
Quetil de la Poterie	Baron en 1811	Empire
Rioult de Neuville	Baron en 1828	Restauration
Roederer	Comte en 1808	Empire
Salviac de Vielcastel (de)	Baron en 1810	Empire
Taillepieu de Bondy	Comte en 1810	Empire
Tardif de Moidrey	Baron en 1866	Second Empire
Thomas des Chesnes de Géninville	Baron en 1826	Restauration
Tocqueville (de)	Baron en 1828	Restauration
Tonge de Tonge	naturalisé en 1894	Troisième République

Répartition par périodes :

Périodes :	Nombre d'anoblissements :
Empire	46
Restauration	40
Second Empire	15
Troisième République	5
Total général	106

2. Les anoblis par lettre patente de 1814.

Nom	Prénom	date	fonction	province
Acloque		11 nov	?	?
André	Jean Pierre	18 août	député au Conseil des Cinq Cents	?
Augier		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Baboin de la Barollière		15 sept	?	?
Baraton d'Etat	Philippe	4 nov	?	?
Barthélémy		2 août	Membre du conseil général de la Seine Maritime	Rouen
Bastoulh de Nogaret		18 déc	?	?
Bellart		27 juill	Membre du conseil général de la Seine	Paris
Benard de Moussignières		2 août	maire du huitième arrondissement de Paris	Paris
Bernigaud de Grange		6 sept	fils d'un député aux Etats Généraux	?
Bertrand		6 déc	?	?
Bertrand de Monfort		6 sept	député aux Etats Généraux	?
Blain		24 sept	?	?
Borne	Laurent	18 août	député au conseil des Cinq Cents	?
Boyer		18 nov	?	?
Bravard de la Boissière		11 oct	membre du conseil général du Puy de Dôme	Auvergne
Bricogne		2 août	maire du sixième arrondissement de Paris	Paris
Brugière de la Verchère		20 sept	membre de la chambre des députés en 1814	?
Brujas du Chey		6 déc	?	?
Cadoual	Joseph	12 oct	père de Georges Cadoual. Maintenu	Bretagne
Cardonnel		6 déc	?	?
Carron		6 déc	?	?
Cartault de la Verrière		9 nov	?	?
Charbonnier de Belloy		6 déc	?	?
Charrier		6 sept	fils d'un député de 1789	?
Chauveau la Garde		9 nov	?	?
Cheret		27 déc	?	?
Cherier		9 nov	?	?
Costé		21 oct	?	?
Couchery	Jean Baptiste François	18 août	député au conseil des Cinq Cents	?

Dauphin	Jean Baptiste Marie	25 oct	?	?
de Chamorin		26 oct	maire de Châlons sur Marne	Marne
de Gallard		14 nov	adjoint au maire de Marseille	Provence
de la Rue		18 nov	?	?
de la Rue		21 dèc	?	Manche
de Lauro		13 dèc	?	?
de Longueve	Henri	6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
de Verneilh		29 nov	?	?
Delandine		11 oct	Bibliothécaire de la ville de Lyon	Lyon
Delpla Goueites		26 sept	membre du collège électoral de l'Arriège	Arriège
Déquesne		11 oct	propriétaire à Lannion	Bretagne
Devaux de Chambord		30 dèc	?	Loire
Devoisins	les frères	6 sept	fil d'un député aux Etats Généraux de 1789	?
Dhombres		13 oct	ancien maire d'Alais	Rouen ?
Drouard de Bousset		6 dèc	?	?
du Bois		18 dèc	?	?
du Chilhaud La Rigaudie		30 dèc	?	?
Dubruel		25 nov	?	?
Duc la Chapelle		15 sept	ancien maire de Montauban	Tarn
Duchesne		6 dèc	?	?
Dumay	Jean Baptiste	11 dèc	propriétaire à Clermont Ferrand	Auvergne
Durget		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Dutreil	Bernard	5 sept	membre de la chambre des députés de 1814	?
Faure		26 août	ex-membre du corps législatif, au Havre	Rouen
Favre		31 dèc	?	?
Feydel		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Fournier de la Pommeraye		9 nov	?	?
Gaffard		9 nov	?	?
Gontier de Biran		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Goulard		9 nov	?	?
Grangier		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Guenifey		9 nov	mbre du conseil de Commerce près le minis Int.	Paris
Guilhermy		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?

Hardy de la Largère	Pierre Hyacinthe	19 cot	fils de député de 1789	?
Hardy de la Largère	Augustin Mathurin Pierre	19 oct	fils de député de 1789	?
Hardy de la Largère	Jean Baptiste	19 oct	fils de député de 1789	?
Hardy de la Largère	Anathase François	19 oct	fils de député de 1789	?
Hardy de la Largère		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Hennet	Joseph Ulpien	24 sept	fils de député de 1789	?
Hennet		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Hennet de Vigneux		24 sept	fils de député de 1789	?
Hermann		26 dèc	?	?
Hervé Chefdu Bois		6 dèc	?	?
Holier		20 dèc	?	?
Houaud de la Villemartin	les frères	9 nov	?	?
Houdet		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Houitte de la Chenais		19 oct	?	?
Hurtrel d'Arboval		6 dèc	?	?
Hutteau	Jean Baptiste Louis Philippe	24 sept	fils de député de 1789	?
Hutteau		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Hutteau d'Origny		24 sept	fils de député de 1789	Manche ?
Hutteau d'Ury		24 sept	fils de député de 1789	?
Jordan	Camille	18 août	député au conseil des Cinq Cents	?
Jurien		6 dèc	?	?
La Peyrière		18 dèc	?	?
Labeau		27 juill	président du conseil général de la Seine	Paris
Labitant		18 dèc	?	?
Lacheze		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Landragin Taine		18 nov	?	?
Langlois	Michel	5 sept	ancien administrateur des hôpitaux militaires	?
Laparre Saint Sernin		9 nov	?	?
Lastier		6 dèc	?	?
Laur		9 nov	?	?

Le Cordier		2 août	Maire du premier arrondissement de Paris	Paris
Leblanc		18 août	maire de Vittry le Français	Paris
Ledanois de la Soisière		6 déc	député du département de l'Eure	Evreux
Lefort		6 sept	fils d'un député de 1789	?
Lemasson		6 déc	?	?
Lemerer		8 août	ancien député	?
Lestourgie		9 nov	?	?
Lucas		11 nov	médecin des eaux de Vichy	Auvergne
Madier de Monjeau		6 sept	fils de député de 1789	?
Martin Saint Jean		19 oct	?	?
Mathias		6 déc	?	?
Meilheurat des Pruros		30 déc	?	?
Micault	Joseph François	10 déc	propriétaire à la Madelaine, Côte du Nord	Nord
Miorcec de Kerdanet		9 nov	?	?
Moreau	Pierre Marie	13 oct	fils du général	?
Moreau	Jean Baptiste	13 oct	fils du général	?
Moreau	Alexandre Eugène	13 oct	fils du général	?
Moreau	Victoire Pauline	13 oct	fille du général	?
Moreau	Joseph Marie François	13 oct	fils du général	?
Moreau		2 août	maire du neuvième arrondissement de Paris	Paris
Néel		18 nov	?	?
Noaille		11 oct	?	?
Ordonneau		20 sept	maréchal de camp	?
Paccard		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Perès		18 déc	?	?
Perignon		27 juill	membre du conseil général de la Seine	Paris
Piault		6 déc	maire du dixième arrondissement	Paris
Piet		6 déc	?	?
Pinceloup de Maurisseure		9 oct	?	?
Pochet		6 sept	fil de député de 1789	?
Polissard	Philibert Antoine	18 août	député au conseil des cinq cents	?

Pontes du Meril		9 nov	?	?
Raymond		13 nov	ancien adjoint du maire de Marseille	Provence
Redon		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Regnaud de Paris		9 nov	?	Paris
Ricard	Isidore	6 sept	fils de député de 1789	?
Ricard	Maxime	6 sept	fils de député de 1789	?
Rouchon		7 oct	ancien député	?
Rouen		18 déc	maire du deuxième arrondissement de Paris	Paris
Rousseau		2 août	maire du troisième arrondissement de Paris	Paris
Roy		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Rubin de la Grimaudière		9 nov	?	?
Saulnier d'Anchal		12 nov	membre du collège électoral du Puy de Dôme	Auvergne
Sère		18 nov	?	?
Simonnot		20 sept	sous-préfet de Châlons sur Saône	Lyon
Tailhardat de Maison Neuve		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Tartanac		2 déc	membre du collège électoral du Gers	Gers
Terrebasse		18 nov	?	?
Thomas		18 nov	maire de Saint Malo	Bretagne
Thorel		6 sept	député aux Etats Généraux de 1789	?
Tixedor		18 nov	?	?
Tuault de la Bouvrie		20 sept	membre de la chambre des députés	?
Valon de Grandville		6 déc	?	?
Vialetes d'Aignan		3 oct	réhabilité	Rouen
Vidalat Tornier		18 nov	?	?

Liste des nobles placés sous surveillance depuis 1793 et que le gouvernement impérial a continué de surveiller après 1800.

Fond Rolland de Chambaudouin, AD Eure, Série J, liasse 1 J 298

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Résidence</i>	<i>Date e mise sous surveillance</i>
CHAMBRAY	Jean François Nicole	Chambray	18 frimaire an II
de FREMONT	Louis Thomas	Brionne	8 nivôse an II
de FREMONT	François César Eudes	Le Thuis-Anger	17 brumaire an XI
FONTAINE	Sanson Narcisse	Verneuil-sur-Avre	18 frimaire an II
GANEL du HAITRAY	Jerôme Michel Benjamin	Saint Grégoire	28 frimaire an II
GROSOURDY	Charles Henry	Pont-Audemer	20 Vendémiaire an IX
GUYOT D'AMFREVILLE	Antoine Jean Baptiste	Louviers	18 fructidor an XII
PARFOURU	Jean René	Jouveaux	18 germinal an II
PATRY des HALLAIS	Hippolyte	Courbépine	18 nivôse an II
PELGAS de la RIVIERE	Louis Paul Raoul	Pont-Audemer	23 fructidor an II
PLANTEROSE	Louis Aimé Félix	Feuguerolles	18 germinal an II
PREVOST de la SAUSSAYE	?	La Saussaye	18 fructidor an XII
RAMBOURG des TOUCHES	Charles François Chrétien	Verneuil-sur-Avre	7 prairial an II
RAMFREVILLE	Louis Auguste	Saint Denis le Ferment	18 germinal an II
ROUTIER des SERTELLES	François	Pont-Audemer	26 pluviôse an II

Les personnalités surveillées en 1853.

(AD Eure, Série J, liasse 1 J 295.)

Nom :	prénom ou titre	âge	divers
Avignon de Morlac	Achille	49	avocat, ancien membre du conseil général, marié un enfant. Chef de club en 1848. interné, chef de l'opposition, surveillé . Ruiné et endetté
Gouhier de Petite ville	vicomte		interné en mars 1852, libéré par M. de Maurepas (préfet d'ille et vilaine) le 2 avril. Interné à domicile. Membre du conseil général.
Aubel	fils		marchand forain. Dépouvu d'instruction, participe aux émeutes
Auzoux			docteur en médecine à Paris
Hubert	Julien		Arpenteur à Hennequeville. Mauvais agent d'affaire. La population est soulagée de son arrestation
Marie	Charles		avocat, peu dangereux
Martin de la Rivière	Pierre Auguste	38	licencié en droit, à Acquigny. Marié sans enfants. Endetté.
Soyer	Charles	31	dentiste mécanicien, rubannier de la fabrique d'armes et poudre. Déporté en Algérie. Grâce impériale le 3 février 1853.
Davy	Nicolas	45	avocat à Evreux. Ancien sous commissaire du gouvernement. Porte-parole du parti révolutionnaire. Se pose en successeur de Dupont de l'Eure.
Fléau	Alexandre	38	avocat, préfet de l'Eure en 1848
Papou	Alexandre	39	négociant à Evreux. Parti républicain. Dangereux car riche et intelligent. Capable de mener un mouvement d'insurrection
Verney	Jean Martin	51	ancien libraire. Ancien président du tribunal de commerce. Ancien membre du conseil général. Membre du parti démagogique. Tortueux et discret. Déporté en Algérie
Allard	Charles	45	cordonnier à Nonancourt. Remuant, poltron, colporte les bulletins de l'opposition
Bancelin	Etienne	40	cafetier à Nonancourt. Marié. Brouillon, se mêle de tout
Benoist	Urbain		marchand de volaille à Pacy sur Eure
Bouquet			sans profession. Vagabon paresseux et ivrogne. Membre du parti démagogique
Gros Filay	Claude		médecin. Membre du conseil général. Marié, trois enfants. Maire de Nonancourt révoqué pour ses opinions. Condamné pour outrage à un commissaire de police.

Jourdain		40	fabricant de peigne à Ezy sur Eure. Zélé en cas de mouvement. Parti démocratique
Leport	Philéas		propriétaire à Rugles. Marié, deux enfants. Fortuné. Donnerait de mauvais conseils pour se mettre en vue.
Lepouzé	Jean	37	avoué à Evreux. Dangereux par ses relations
Marches	Charles	57	coiffeur à Evreux. Propagandiste très convaincu. "espèce d'illuminé dont la présence serait dangereuse dans les campagnes"
Moisy	Pierre	38	homme de loi à Nonancourt. Républicain. Influent auprès des ouvriers. Interné en Algérie depuis mars 1853,
Vannier			sans profession. Chef du parti républicain socialiste de Breteuil. Agent actif depuis 1848. mais tranquille depuis le 2 décembre. "les opinions avancés paraissent être le résultat d'une maladie mentale". La commission mixte a donc demandé l'indulgence.

Liste nominative des exécutés normands de la Révolution.

Source : Pinat, Blondin et Mahé, "Ils ont perdu la tête", in Revue Généalogique Normande, n°33, 39 et 40.

Nom	Prénom	profession ou qualité	âge	Localisation	objet	date
Darthus	Adrien	tailleur	25	Rouen	complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre	8 messidor an 2
d'Aubermesnil	Jacques Nicolas	ex-major	75	Aubermesnil	complot visant à livrer Verdun	5 floréal an 2
David	Anne	femme Petremont	43	Verneuil sur Avre	conspiratrice	1 messidor an 2
Debret	Charles	Tisserand		Brévon les Monts (MA)	volontaire de la 1 ^{er} réquisition, déserteur	7 thermidor an 2
Decaux	François Philippe	prêtre		Chapelle Bressot	contre-révolutionnaire	3 floréal an 2
Degouville	Charles			Caen	émigré	30 vendémiaire an 3
Delage	Clément	ex-fermier général	70	Saintes (SI)	complice d'un complot visant à empoisonner les parisiens (eaux des tabacs)	19 floréal an 2
Delalonde	Pierre	domestique		Rouen	contre-révolutionnaire	5/09/1793
Delamare	dit Piémont	ex-juge	32	Coutances	commissaire enquêteur et accusateur public, conspirateur	3 thermidor an 2
Delamare	Victor Alexandre	ex-gendarme		Rouen	émigré	1 thermidor an 2
De Mahe	Pierre François		52	Coutances	conspiration contre la maison d'arrêt de Saint Lazare	
De moutz	François Louis	ex-chanoine	34	Coutances	ex-chanoine de Coutances	3 thermidor an 2

Denechaud	Pierre	jardinier domestique			brigand de Vendée	29 brumaire an 2
Denis	Charles				brigand de Vendée	16 nivose an 2
Denis	Louis				brigand de Vendée	16 nivose an 2
Deschamps	François	aide major de l'ex-général Hanriot	29	Bréville	hors la loi par décret	5 fructidor an 2
Deschamps	Jean Baptiste	grenadier du bataillon des filles de Saint Thomas	51	Rouen	complice d'un complot en faveur des Capet	15 Floréal an 2
Des Marais	Roch-Joseph	adjudant général, commandant de Bressuire		Caen	traître à la patrie	2 nivose an 2
Despaignes	Pierre	volontaire au 3eme bataillon de SI		Pont audemer	émigré	26 floréal an 2
Deventes	François Jean	ex-fermier général	68	Dieppe	complice d'un complot visant à empoisonner les parisiens (eaux ds les tabacs)	19 floréal an 2
Dipse	Jean Henri	rentier	56	Eu	conspirateur	29 floréal an 2
Dorléans	Noël	Charretier	50	Morchy-champs (Eu)	contre-révolutionnaire	5 messidor an 2
Doulcet	Gustave	ex-marquis de Pontécoulant	36	Vire	député conventionnel hors la loi	sauvé !
Duboc	Pierre Félix	ouvrier plâtrier		Sotteville	contre-révolutionnaire	21 frimaire an 2
Douzouville	Jacques André François	ex-noble		Saint Vaast la Hougue	déporté	5 brumaire an 2
Draguet	Nicolas	domestique		Cuverville	émigré	25 vendémiaire an 3
Dubois	Nicolas	journalier	28	Lesmarres (Eu)	contre-révolutionnaire	4 messidor an 2
Ducastellier	Adrien Louis	ex-curé	49	Lisieux	conspirateur	25 Prairial an 2
Duchatel	Gaspard	député	27	Rochecon	député	9 brumaire an 2

				(CA)	conventionnel hors la loi	
Dufour	Jean	domestique		Tirepie (Ma)	contre- révolutionnair e	15 germinal an 2
Dufour	Julien	menuisier		Saint Quentin (Ma)	brigand de Vendée	24 pluviose an 2
Dufrancastel	Jean Philippe	agent de l'évêque de Bayeux	63	Bayeux	conspirateur	1 messidor an 2
Dugué	Jacques	Laboureur		Mouche (Ma)	brigand de Vendée	12 nivose an 2
Dupont	François	Forain	33	Verneuil sur Avre	comploté dans la maison d'arrêt de Bicêtre	28 prairial an 2
Dupont	Louis	maréchal des logis d'artillerie volante	25	Bayeux	contre-révolutionnaire	
Duportal	Pierre Nicole	ex-abbesse de Louye	51	Louye	contre- révolutionnair e	9 messidor an 2
Dupré de Longueville	François	lieutenant en second de la légion germanique		Longueville	brigand de Vendée	19 messidor an 2
Duprey	Théodor e Barnabé	ex-capucin		Les Andelys	prêtre réfractaire	28 prairial an 2
Dupuis	Jean Pierre	journalier	28	Lesmarres (Eu)	contre- révolutionnair e	4 messidor an 2
Duroy	Jean Michel	député		Bernay	contre- révolutionnair e	28 prairial an 2
Dutruis	Jacques	garçon d'écurie	26	Elbeuf	contre- révolutionnair e	6 messidor an 2
Duval	Jean Pierre	député		Renou (Si)	député conventionnel hors la loi	sauvé !
Duval Beaumontel		ex-noble	63	Beaumont le Roger	conspirateur	21 messidor an 2
Eudeline	Jacques	domestique	32	Rouen	aborde la cocarde blanche	5/09/1793

Fabur Vernant	Denys Henri	ex-fermier général	47	Caen	complice d'un complot visant à empoisonner les parisiens (eaux ds les tabacs)	19 floréal an 2
Faudoas	Augustin Hervé	ex-marquis	57	Canisy	conspirateur	25 messidor an 2
Faudoas	Catherine Michelle	femme Beaurepaire	49	Falaise	conspiratrice	25 messidor an 2
Faudoas	Eléonore Hervé	filles du marquis	18	Caen	conspiratrice	25 messidor an 2
Fenau	Pierre François	Charretier	40	Salincourt	contre-révolutionnaire	9 prairial an 2
Ferrey	Bonaventure	ex-curé		Saint Denis (Or)	conspirateur	14 prairial an 2
Feuillet	Jean Baptiste	marchand		Dieppe	receleur de prêtres réfractaires	2 floréal an 2
Feuillet	François			Dieppe	brigand de Vendée	2 floréal an 2
Foacier	Pierre	ex-noble	74	Rouen	conspirateur	9 thermidor an 2
Gaillard	Philippe Barthémy Simon	garçon papetier	26	Cormeilles en parisis	contre-révolutionnaire	11 germinal an 2
Garnier	Armand Modeste	inspecteur des bois nationaux	52	la Ferté des Bois (Eu)	conspirateur	21 prairial an 2
Galtot	Pierre Auguste	ex-prêtre		Lisieux	prêtre réfractaire	6 germinal an 2
Glorieux Devaux	Pierre René Marie	régisseur	62	la Ferté des Bois (Eu)	conspirateur	21 prairial an 2
Gorry de Chaux d'Escur	Louis Pierre	capitaine	43	Rouen	conspirateur	25 Prairial an 2
Goupil	Gilles	marchand		Fleury (Ma)	brigand de Vendée	22 ventose an 2
Goust	Charles	commissaire de police de la section	39	L'Aigle	contre-révolutionnaire	19 messidor an 2

		du muséum			e	
Gilbert	François	ex-procureur		Saint Loup (Ma)	contre-révolutionnaire	29 ventose an 2
Gilbert	Jacques	maître d'école		Cherbourg	fabricait de faux assignats	19/05/1793
Giraud	Catherine	femme Lable		Saint Quentin (Ma)	conspiratrice	25 pluviose an 2
Glutron	Jean	aubergiste et entrepreneur des convois militaires	39	Evreux	fournisseur infidèle	12 floréal an 2
Gremont	Jean Baptiste	ex-huissier	52	Gisors	défenseur officieux	11 thermidor an 2
Gremoux	Julienne	Femme Perrion	40	Carcagny (Ca)	contre-révolutionnaire	9 ventose an 2
Grimault	Baptiste			Mortagne	conspirateur	22 frimaire an 2
Guérin	Nicolas	payeur des rentes et membre du conseil général	52	Paris	hors la loi par décret	9 thermidor an 2
Guérout	Jean Baptiste	homme de loi	42	Bosc Robert	contre-révolutionnaire	6 messidor an 2
Guery	Pierre			Verry	brigand de Vendée	6 nivose an 2
Guesdon	Marie Jeanne	marchand		Falaise	receleur de prêtres réfractaires	24 thermidor an 2
Guesnier	Jean Baptiste	tailleur	31	Paris	conspirateur	25 Prairial an 2
Guichard	Jean Jacques Nicolas	ex-vicaire	62	Bayeux	conspirateur	3 thermidor an 2
Guilbert	Jean Baptiste	ex-curé	47	Angleville (Ma)	conspirateur	5 thermidor an 2
Guitard	François	Tisserand		Granville	brigand de Vendée	29 brumaire an 2
Gustave Graindorge	Charles	comte de Mesnil Durand	32	Lisieux	conspire dans la maison d'arrêt de Saint Lazare	6 thermidor an 2
Hallot	Etienne	homme de loi	35	Blages (33)	prêche le fédéralisme	16 frimaire an 2

Hardy	Antoine François	député		Rouen	député conventionnel hors la loi	sauvé !
Harelle	Jeanne Valérie Marie	marchand	30	L'Aigle	conspiratrice	9 germinal an 2
Hébert	Jacques René	substitut de l'agent national de la commune de Paris	35	Alençon	auteur du journal du Père Duchesne	4 germinal an 2
Hebert	Marie Claude Louise E	femme divorcée de Kadot	36	Savigny	conspiratrice	3 thermidor an 2
Hedoux	Jeanne	femme Brébion		Vire	brigand de Vendée	18 nivose an 2
Hellot	Louis	capitaine en second dans les charrois de la république	36	Rouen	ennemi du peuple	29 messidor an 2
Henry	Jean Baptiste	tailleur	18	Rouen	contre-révolutionnaire	5/09/1793
Herault	Pierre	fermier		Saint Hilaire (Or)	brigand de Vendée	11 nivose an 2
Horion	Marguri te	femme Farisol	50	Baugon (Or)	conspiratrice	4 floréal an 2
Houllevique	Elisabet h	fripière		Dieppe	receleur de prêtres réfractaires	2 floréal an 2
Huard	Nicolas	ex-vicaire	40	Cedenal (Ca)	contre-révolutionnaire	11 messidor an 2
Huet	Charles	chirurgien		Orbec	émigré	22 frimaire an 2
Janvier	Michel	cultivateur		Parigné (Ma)	brigand de Vendée	6 thermidor an 2
Jamin	Perrine	femme Vallet		Coutances	brigand de Vendée	6 thermidor an 2
Jean	Michel	fabricant de velours		Rouen	distributeur de faux assignats	22 frimaire an 2
Jouen	Gilles	maréchal des logis au régiment de Conti-Dragons, chef de détachement de dragons dans la Manche	42	Bernay	fédéraliste	24 floréal an 2
Jouet	Mathuri			Chapelle	brigand de	6 nivose an 2

	n			Hulin (SI)	Vendée	
Jouquet	François	soldat du 16e régiment de cavalerie		Gramont (Or)	déserteur	6 messidor an 2

A. Répartition socioprofessionnelle des victimes.

Catégories professionnelles	Nombre de Nom	soit, en %
administration	12	12,63
artisan	17	17,89
cultivateur	22	23,16
domestique	5	5,26
instituteur	1	1,05
magistrat	6	6,32
médecin	1	1,05
militaire	13	13,68
religieux	10	10,53
rentier	8	8,42
Total général	95	100

B. Place de la noblesse normande parmi les victimes :

Nombre de personnes	Non-nobles	Nobles
	83	12

Soit un taux de nobles de 12,63%

Liste des personnalités emprisonnées à Avranches en 1795 :

Prénom :	Nom :	Informations personnelles :
Jacques Antoine	Angot	Ancien subdélégué, directeur des messageries, ex-noble, 64 ans
Mme	Angot	Femme de Jacques Angot envoyé à P.
Guillemette	Angot	Fille de Jacques Angot envoyé à P.
Jeanne	Angot	Fille de Jacques Angot envoyé à P.
Alexandrine	Angot	Fille de Jacques Angot envoyé à P.
Alexandrine	Angot	Âgée de 14 ans
Julie	Belle Etoile du Motet	Âgée de 15 ans
Gilles	Belle Etoile du Motet	Ex-officier des mousquetaires noirs, chevalier de Saint-Louis, 60 ans
Mme	Belle Etoile du Motet	Femme de Gilles Belle Etoile, envoyé à Paris
Françoise Olive	Belle Etoile du	Fille de Gilles Belle Etoile, envoyé à Paris

	Motet	
Madeleine	Billeheust de Saint-Georges	Femme de Rodolphe Billeheuste, envoyé à Paris
Louise	Billeheust de Saint-Georges	Fille aînée
Éléonore	Billeheust de Saint-Georges	Âgée de 18 ans
Rodolphe Henry	Billeheust de Saint-Georges	Seigneur des Loges sur Brecey, 55 ans
Louis Gabriel	Boessel du Buisson	Ancien conseiller au bailliage, ancien maire d'Avranches, 30 ans
Victoire	Boudier de Codeville	Fille aînée
Marie Anne	Boudier de Codeville	Femme Verdun
Marie	Boudier de Codeville	Fille cadette
Victoire	Boudier de Codeville	
Marianne	Boudier de Codeville	
Françoise Margurite	Boudier de Codeville	née Kerjégu, Veuve de Antoine Louis Jacques Boudier de Codeville, 51 ans
M.	Bouquaud	
Aimée	Bourdon	Femme de Charles Brucau
Charles	Brucau	
Mme	Carbonnel de Marcey	née de Tesson de la Mancellière, Veuve de Jean Louis de Carbonnel de Marcey
Michel Gilles	Carbonnet	Marchand, père de 12 enfants. (non-noble), 54 ans
M.	Carbonnet	Fils
Louis Eugène Félicien	Castillon de Saint-Victor	Chevalier de Jérusalem
M.	Chancet	
M.	Cherencey	
François	Claude	
Anne	Danjou de la Garenne	Veuve Barmont, + 70 ans
Mme	Danjou de la Garenne	Veuve de M. Danjou
M.	Danjou de la Garenne	Les fils, mineurs
Henriette	Danjou de la Garenne	née Hellouin, Femme de Léonor Robert Danjou, ancien garde du corps, émigré, 30 ans
Madeleine	Danjou de la Garenne	née de Lorgeril, Femme Danjou de la Garenne

M.	De Bois Adam	
Louis Marie	De Bordes de Chalandrey	Seigneur de Chalandrey, 40 ans
Céleste	De Champion	Femme Godefroy
Louis Charles	De Carbonnel de Canisy	Comte de la Lucerne, ex-maréchal de camp
Victor	De Chagny	
Céleste	De Chagny	Femme de Victor de Chagny
Pierre Ernault	De Chantore	Seigneur et patron de Bacilly
Gustave	De Clinchamp	Âgé de 18 ans
Constance	De Clinchamp	Âgée de 13 ans
Madeleine Françoise	De Clinchamp	Veuve Le Breton, 63 ans
Louise Marie	De Clinchamp	née de Guiton de Montanel, Veuve de Léonor Pierre de Clinchamp, seigneur de Juvigny.
M.	De Faudreville	
Roger	De Forges	
Louise	De Forges	Femme de Roger de Forges
Henriette	De Forges	Fille de Roger de Forges
Louise	De Forges	née Le Royer, Veuves Desforges
Robert	De Juvigny	
Louise	De la Beslière	Veuve Lancisse, 64 ans
Marie Jeanne	De la Beslière	Veuve Godefroy, 66 ans
Elisabeth	De la Beslière	née Poret des Biards, Femme de M. de la Beslière de Vains, émigré.
César	De la Broïse Saint Léger	Fils
Antoine Jean	De la Broïse Saint Léger	Fils
Marie Louise	De la Broïse Saint Léger	née de Pierre, Veuve de la Broïse
Mme	De la Broïse Saint Léger	née du Homme de Saint Sénier, Veuve de la Broïse de Saint-Léger
Gervais Marie	De la Cornillières	Ancien député aux Etats de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, 82 ans
Jean	De La Houssaye	
Marie Anne	De la Motte	Fille de M. de Saint-Planchers, épouse Villarmois, 40 ans
Mme	De la Rifaudière	Veuve Le Forestier
René Jean Baptiste Artur	De la Villarmois	Ancien député à la Constituante, 46 ans
Alphonse Marie	De Lorgeril	Fils d'évadé
Anne Jeanne	De Pierre	

M.	Des Touches	
Élisabeth	Deshayes	
Jean Baptiste	Disaires	
René	Doynel	
M.	Dubois Delaunay de Montvion	65 ans
Marie Anne Élisabeth	Ferrey Montitier	Femme de Birmingham
Marie	Gallien	
Jacques	Gallot	
M.	Godard d'Isigny	
M.	Gueltet de Bréardière	
M.	Hardy des Alleurs	Médecin
Mme	Hellouin de Moutcuit	Femme de l'émigré, ancien garde du corps
Jean	Isambart	
Mme	La Champagne	Veuve Vivien La Champagne
M.	La Huppe Lartutière	
Louise	Lacourt	Femme Lebourgeois
Marie Jeanne	Langlois	Veuve de la Pigannière-Fumesson, 67 ans
Jean Baptiste	Le Bedel des Acres	Prêtre réfractaire.
Charlotte	Le Boucher	
M.	Le Chevalier de Chavoy	Major du régiment Béarn
M.	Le Chevalier de Chavoy	Fils du major
Marie	Le Chevalier de la Martre	née Dubois Delaunay de Montvion, Femme de Pierre Le Chevalier de la Martre.
Pierre	Le Chevalier de la Martre	Ancien lieutenant de dragons, major-général des troupes à Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, 61 ans
M.	Le Chevalier du Longuay	
M.	Le Coq de Lansoudière	
Louis	Le Mains	
Marie	Le Memier	
Marie Françoise	Le Normand de Garat	née Durand, Femme de M. Le Normand de Garat, 60 ans
François	Le Normand de Garat	66 ans
M.	Le Pigeon de	

	Vierville	
Éléonore	Lebreton	Fille aînée
Rosalie	Lebreton	Fille cadette
François	Lepelletier	
René Robert	Lesplu-Dupré	Ancien notaire (non-noble), 65 ans
Jean Louis	Loir	Homme de loi et cultivateur
Jean François Toussaint	Lorgeril de Longuay	Seigneur de Parigny, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de Vaisseau, 43 ans
Mme	Lorgeril de Longuay	Femme Lorgeril, évadé
Mme	Lottin de la Péchardière	née Adam, Femme Lottin de la Peichardière
Louise	Parent	Femme de Jean Isambart
Jean Baptiste Gabriel Victor	Payen de Chavoy	50 ans
Marie Anne Esther	Payen de Chavoy	Femme Lancesseur
Jeanne Madeleine	Payen de Chavoy	Née Verdun, Femme Payen de Chavoy, envoyé à Paris
M.	Piquenard le Clerc	
Charlotte	Préval	Veuve Cœuret de Saint-Georges
Louis Ambroise	Provost	Ancien avocat du roi au baillage (non noble), 62 ans
M.	Romier	Homme de loi
Louise	Tardif de Vauclai	
M.	Tesnière Bremenil	
Suzanne Renée	Tesson	Veuve Lancesseur
Marie Anne	Tuffin de Ducy	Parente du breton, Tuffin de la Rouërie, 55 ans
François	Vallat de Saint Roman	Ex-maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, 60 ans
Mme	Vallat de Saint Roman	Mari envoyé à Paris
Anne	Vallat de Saint Roman	Fille aînée
Marie Thérèse	Vallat de Saint Roman	Fille cadette
Augustine	Vallat de Saint Roman	Fille de François Vallat, envoyé à Paris
Maurice	Verdun	de Verdun
Charles Louis	Verdun	Dit Passais
Maurice	Verdun	Âgé de 17 ans
Sophie	Verdun	Fille cadette
Henriette	Verdun	Fille aînée

M.	Verdun	Dit Passais
François	Yvon	Maréchal, présumé père d'émigré

Répartition des patronymes des emprisonnés :

Patronymes	occurences
Angot	6
Boudier de Codeville	6
Danjou de la Garenne	5
Vallat de Saint Roman	5
De Forges	4
Belle Etoile du Motet	4
De la Broïse Saint Léger	4
Billeheust de Saint-Georges	4
De Clinchamp	4
De la Beslière	3
Payen de Chavoy	3
Le Chevalier de la Martre	2
Le Chevalier de Chavoy	2
Le Normand de Garat	2
Lorgeril de Longuay	2
De Chagny	2
Hellouin de Moutcuit	1
De Bois Adam	1
Castillon de Saint-Victor	1
De Bordes de Chalandrey	1
Gueltet de Bréardièrre	1
De Campion	1
Langlois	1
De la Cornillères	1
Le Chevalier du Longuay	1
De La Houssaye	1
Godard d'Isigny	1
De la Motte	1
Hardy des Alleurs	1
De Chantore	1
La Huppe Lartutièrre	1
Préval	1
Le Bedel des Acres	1
De Carbonnel de Canisy	1
De Faudreville	1
Le Pigeon de Vierville	1
Le Coq de Lansoudièrre	1
Des Touches	1
De Juvigny	1
Dubois Delaunay de Montviron	1
Boessel du Buisson	1

Tuffin de Ducy	1
Tardif de Vauclai	1
Verdun	1
Carbonnel de Marcey	1
De la Rifaudière	1
Yvon	1
De la Villarmois	1
Lottin de la Péchardière	1
De Lorgeril	1
De Pierre	1
Total général	93

Les émigrés du Calvados :

Noms :	Lieux :		
Achard dit St Manvieux	Vire	Boulainvilliers	Caen
Achard dit Vacognes	Caen	Boulère	Pont-l'E
Adam	Caen	Bouquet Desrivieres	Bayeux
Adam (curé)	Caen	Bourdon de Lisle	Caen
Aignan Bras-de-Fer	Falaise	Bourdon de May	Caen
Aignan Bras-de-Fer	Falaise	Bourdon de Verson	Caen
Aignan Bras-de-Fer	Falaise	Bourdon Dupommeret	Lisieux
Albiguaé	Bayeux	Boureau dit Placene	Lisieux
André Despommerais	Caen	Bourgeois Dumarais	Caen
Angreville	caen	Breton (le)	Lisieux
Aubert	Vire	Bréville	Bayeux
Bachelor de Saon	Bayeux	Bricqueville	Bayeux
Bailleul (veuve)	Bayeux	Bridel	Caen
Barbey d'Aulney	Bayeux	Brossard (veuve)	Vire
Baril	Lisieux	Brucourt	Lisieux
Barreville Duparc	Bayeux	Brunville Poussy	Caen
Barville	Caen	Cacheleu dit Freveut	Pont-l'E
Baudranc	Vire	Cacheleu dit	
Baurepaire Louvagny	Falaise	maisoncelles	Pont-l'E
Bazire Chaudelier	Caen	Cadot (veuve	
Beaucottot	Lisieux	Longamary)	Falaise
Beaumont	Lisieux	Cairon de la Varende	Bayeux
Beaumont et Gruchy	Caen	Calle (prêtre)	Pont-l'E
Bellau de Courtonne	Lisieux	Calmesnil d'Orval	Caen
Bellot	Falaise	Canisy	Caen
Beques	Caen	Canisy (vicomte de)	Caen
Bernières	Lisieux	Capet	Lisieux
Beroult	Lisieux	Caraboeuf	Bayeux
Berthelot Dumezerai	Lisieux	Carbonnel dit Canisy	Vire
Bertrand	Lisieux	Cardier	Pont-l'E
Bilheût dit d'Argentan	Vire	Carré	Bayeux
Blanchard (Durozel)	Falaise	Carrey	Lisieux
Blanchard (Séville)	Falaise	Caulincourt	Caen
Blangy	Caen	Caulincourt	Pont-l'E
Blanville dit Lalonde	Caen	Cauteil de Condé	Bayeux
Blot	Caen	Cauteleu dit Tourville	Caen
Boctey	Lisieux	Cauvigny	Falaise
Boctey de Marolles	Lisieux	Cauvigny Daudement	Bayeux
Boctey Moyaux	Lisieux	Cauvigny de	
Boilleul lejeune	Bayeux	Boutonvilliers	Caen
Boisard (fille)	Caen	Cauvigny-Clinchamps	Caen
Bonnechose	Bayeux	Cauvin	Bayeux
Bonnechose de		Cerval	Bayeux
Barneville	Lisieux	Chaumont Guitry	Lisieux
Bonnet dit Meautry	Lisieux	Chaumontel	Caen
Boucher dit Brémoi	Caen	Chavenât	Bayeux
Boucher dit Fredelle	Caen	Chazot	Caen
Bouffers Boisgelin	Caen	Cheylus (évêque)	Bayeux
Bouffey	Lisieux	Chrétien	Vire
		Chrétien (chanoine)	Bayeux

Cingal	Caen	De Meneville	Caen
Cingal Lejeune	Bayeux	De Meneville (marquis)	Caen
Clinchamps-Danisy	Caen	de Parfouru	Caen
Colardin dit Tinsonnière	Vire	de Vernières	Lisieux
Colleville	Bayeux	de Voisnes	Lisieux
Colleville	Caen	Deblais Lainé	Bayeux
Cordai dit d'Arclais	Vire	Decambe	Bayeux
Cordier Delauney	Caen	Decheux dit St Claire	Vire
Cornet	Bayeux	Decheux du Boulay	Caen
Cornet d'Ecranville	Bayeux	Degonet	Bayeux
Cossard	Caen	Delaisse (chanoine)	Bayeux
Couture dit Troismont	Caen	Delanney (prêtre)	Bayeux
Couvert Coulons	Bayeux	Delarue	Falaise
Crespel	Bayeux	Delauney Desfontaines	Lisieux
Crillon (duc)	Bayeux	Dellié-Belleau	Lisieux
Croisilles	Falaise	Depierre dit Lamotte	Bayeux
Croisilles dit Moubosq	Caen	Deponle	Caen
Croisilles dit Moubosq	Vire	Derots	Bayeux
Croissanville (veuve)	Caen	Des Essart	Lisieux
Cussy	Caen	des Fresnes	Caen
Cussy Vanilly	Bayeux	Des Rotours dit la	
d'Anneville Chifrevast	Bayeux	chaux	Vire
d'Archais dit Montamy	Vire	Des Rotours dit la	
d'Auray dit St Poix	Caen	Roque	Vire
d'Harambure	Pont l'E	Desbrosses	Lisieux
d'Harcourt	Caen	Descours (prêtre)	Falaise
d'Hebert Boulon	Pont l'E	Desert	Bayeux
Danjou dit Boisaudier	Vire	Deshayes la Madière	Lisieux
Danneville	Bayeux	Deslandes dit	
Dartenai dit Rougemont	Bayeux	Ruandière	Vire
Dastenat	Bayeux	Desmazes	Caen
Dauchin	Caen	Desmoges	Caen
Daudoville	Lisieux	Desmoutier	Bayeux
Dauferuet	Caen	Desvaux	Bayeux
Dauxais	Bayeux	Doilliamson	Caen
de Beaudre	Bayeux	Doubles	Caen
de Beaudre	Bayeux	Douesnel de la Morie	Lisieux
de Beaudre-Bavent	Bayeux	Doüesnel dit St Quentin	Caen
de Beaupre	Bayeux	Douesny Dolendon	Lisieux
de Cambe	Bayeux	Doulcet (veuve	
De Faudons		Reneville)	Falaise
(vicomtesse)	Caen	du Castel	Bayeux
de Fressay	Bayeux	Du Merle	Caen
de Frotté	Caen	du merle (officier)	Lisieux
de Gland	Bayeux	du Pont d'Aisy	Falaise
De Grien	Caen	Dubois (officier)	Lisieux
De Grien	Lisieux	Dubois Desorailles	Bayeux
de la Foye	Pont l'E	Dubois dit Grand	
de la Haye	Pont-l'E	Champ	Pont l'E
De la Lande	Lisieux	Dubosch	Lisieux
De la Roque	Lisieux	Dubosq	Bayeux
de la Roque dit Brilly	Pont l'E	Dubosq dit Malespont	Caen
De Meneville	Bayeux	Dubourg	Falaise

Dubourg	Falaise	Godard Coudeville	Bayeux
Dubuisson	Caen	Godard de Bussy	Bayeux
Dubuisson Longpré	Falaise	Godard Douville	Bayeux
Duchâtel	Bayeux	Godard Douville	Caen
Dufayel Berné	Bayeux	Godey l'ainé	Caen
Duhommet	Bayeux	Gohier d'Aingleville	Caen
Dujardin dit la Cour	Caen	Gosselin de Manneville	Caen
Dumesnil Baclet	Caen	Gosselin Garcelles	Bayeux
Dunot Granval	Lisieux	Graindorge	Lisieux
Dunot Granval	Lisieux	Graindorge Mesnil	
Dupaël	Lisieux	Durand	Lisieux
Dupont	Bayeux	Grand Clos Meslé	Caen
Dupré	Caen	Granval lejeune	Bayeux
Dupuis	Caen	Grimouville	Bayeux
Durand dit Magny	Caen	Grisy	Pont-l'E
Durand dit Villeneuve	Caen	Grout	Lisieux
Durocher Duparquet	Bayeux	Guérin Ducatelet	Bayeux
Durosey de Villars		Guernon de Ranville	Caen
(veuve)	Lisieux	Guilbert	Caen
Durozel	Vire	Hautefeuille	Caen
Durozel dit Beaumanoir	Caen	Hebert	Falaise
Duval (prêtre)	Falaise	Hébert	Falaise
Duval Denis	Falaise	Hebert Boulon	Pont-l'E
Duval l'ecaude	Lisieux	Hélie de Bonoeil	Falaise
Duvivier	Caen	Hue de Boissy	Bayeux
Endes la Jumeillières	Bayeux	Hüe de Graïs	Pont-l'E
Esmont	Lisieux	Hüe de Préboit	Caen
Féron (évêque)	Lisieux	Hüe Dumesnil	Vire
Féron de Ruemesnil	Caen	Humbert Tonnoi	Bayeux
Fêtu (prêtre)	Vire	Humbert Tonnoi	Caen
Filleul de Sarcilly	Falaise	Hurault (vicomte de	
Filleul de Verseuil	Falaise	Vibraye)	Caen
Fontette	Caen	Jolivet de Colomby	Caen
Formont Sarmentot	Bayeux	Jouenne	Lisieux
Fouasse Ségrie	Falaise	Jourdain	Lisieux
Foulques	Lisieux	l'abbey dit Druval	Bayeux
Foulques dit Lapilette	Lisieux	l'Esnault de Fauville	Caen
Fréard	Bayeux	l'Hoste de Livry	Bayeux
Fresnel	Caen	L'Idonne	Bayeux
Fribois	Caen	La Barberie	Falaise
Frottey	Falaise	La Baronnière	Bayeux
Gallery Duboschet	Caen	La Brecque	Bayeux
Gaspard de Than	Caen	La Briffe (comte)	Bayeux
Gaultier Carville	Vire	La Broderie	Falaise
Gautier des Autieux	Lisieux	La Cour Balleroi	Bayeux
Gautier dit la Rozière	Lisieux	La Cour dit Grainville	Caen
Gautier Mesnilval	Lisieux	La Cour dit Rouvrout	Caen
Gautier Ste Bazile	Lisieux	la Croix dit Tallevende	Vire
Geoffroi de Limon	Pont-l'E	La Grange	Bayeux
Germaine dit la		La Lande	Falaise
Moissaudière	Lisieux	La Mariouse	Bayeux
Godard (prêtre)	Bayeux	La Motte Briand	Bayeux
Godard Bussy	Bayeux	La Motte Donnebourg	Bayeux

La Pallu	Caen	Le Michel	Lisieux
La Roque dit Mesnillet	Caen	Le Monnier (curé)	Lisieux
La Roque dit Mesnillet	Vire	Le Normand	Lisieux
La Rue dit Aucqueville	Caen	Le Normand	Pont-l'E
La Vaquerie	Caen	Le Normand de	
Labbey d'Héroussard	Pont-l'E	Bourguebus	Caen
Labbey dit La Roque	Pont-l'E	Le Normand de	
Labbey dit St Vaast	Pont-l'E	Castillon	Lisieux
Laguiche	Caen	Le Normand de Victot	Lisieux
Lair (prêtre)	Caen	Le Normand de Villers	Lisieux
Langeois	Lisieux	Le Paillen	Caen
Langliney Dufauhey	Lisieux	Le Patoon (veuve	
Latour Dupin	Bayeux	Bavent)	Bayeux
Lavalley	Bayeux	Le Paulmier	Lisieux
Lavoine de Putot	Caen	Le Pelletier dit Malaudé	Vire
Le Bachelier	Falaise	Le Petit Bois d'Aulney	Caen
Le Barbier	Bayeux	Le Sourd (curé)	Caen
Le Boucher dit Brémoi	Caen	Le Sueur dit Colleville	Caen
Le Boucher dit la		Le Tellier d'Abbeville	Bayeux
Fredelle	Caen	Le Tellier dit Vaubadon	Bayeux
Le Brun dit de Blon	Vire	Le Vaillant	Vire
Le Brun dit Franquerie	Vire	Le Vaillant de Douvre	Caen
Le Chanoine Dumanoir	Bayeux	Le Vaillant de la	
Le Chartier	Vire	Ferrière	Bayeux
Le Chartier Loraille	Lisieux	Le Vaillant de la	
Le Chevalier de		Ferrière	Caen
Léonard	Caen	Le Vaillant de St Denis	Caen
Le CLancher	Lisieux	le Vaillant dit Brécy	Caen
Le Cocq de Beuville	Caen	Le Vallois	Bayeux
Le Cocq dit Beausamy	Caen	Le Vallois	Falaise
Le Cordier dit		Le Vallois du Rouvray	Lisieux
Beaumont	Vire	Le Vavasseur	Pont-l'E
Le Cordier dit Chaulieu	Vire	Lemidon	Bayeux
Le Doulcet	Falaise	Lentaigue	Caen
Le Forestier	Pont-l'E	Léonard des Isles	Bayeux
le Forestier d'Hérouville	Bayeux	Léonard Rampan	Bayeux
Le Forestier d'Osseville	Caen	Les Prévost	Falaise
Le Forestier Dubochel	Caen	Leterrier	Pont-l'E
Le Foudier	Bayeux	Leutrin	Bayeux
Le Grand (vicomte de		Lévi d'Abbignac	Bayeux
Vaux)	Caen	Lives dit Barville	Lisieux
Le Gras Desjardin	Bayeux	Longuet	Caen
Le Grix	Lisieux	Loucelles	Bayeux
Le Harivel	Falaise	Loucelles	Bayeux
Le Harivel de Flagy	Caen	Lys	Pont-l'E
Le Harivel de		Mahéas	Caen
Gonneville	Caen	Maillet Friardel	Lisieux
Le Harivel de Grainville	Caen	Maillot	Caen
Le Harivel de Ste		Malherbe	Bayeux
Honorine	Caen	Malherbe	Bayeux
Le Houx d'Anaye	Caen	Malherbe	Caen
Le Jeune de Grisy	Falaise	Malherbe	Lisieux
Le Marc Longueville	Bayeux	Malloy	Caen

Mancel	Pont-l'E	Fauverie	
Manoury	Falaise	Pennel dit Margnerai	Vire
Manoury	Pont-l'E	Perceval Dorval	Bayeux
Manoury la Brunetière	Lisieux	Petit Bois d'Aunay	Caen
Marc dit Dufresne	Vire	Petit Montmirel	Lisieux
Margeot	Lisieux	Philippe	Lisieux
Marguerie (femme)	Bayeux	Philippe de Beaumont	Lisieux
Marguerie dit Vassy	Bayeux	Philippe dit Troismont	Lisieux
Marguerit dit Rochefort	Bayeux	Piedoüe de Chasigny	Caen
Marigny	Bayeux	Piedoüe de Glatigny	Caen
Marigny dit Reimbert	Bayeux	Piedplus	Caen
Mastin	Bayeux	Pierrefeux	Bayeux
Mathan	Caen	Pierrefitte	Falaise
Meaupon	Pont-l'E	Pierrepoint	Caen
Mecflet de la Ruelle	Caen	Pierrepoint (marquis)	Bayeux
Melchior Collenet	Caen	Piessard	Caen
Mery	Caen	Pinel Boispinel	Lisieux
Mesnil Durand	Caen	Piprey	Lisieux
Mesnil Durand	Caen	Poltecotte	Lisieux
Mesnival	Pont-l'E	Pommereu	Lisieux
Millière dit Dutheil	Caen	Pottier de la Conseillère	Bayeux
Monlien	Vire	Pottin de Bouchamps	Lisieux
Monlieu dit La Fosse	Vire	Poussin (veuve)	Caen
Mont Convent dit Ste		Pracontal de la Roque	Lisieux
Susanne	Bayeux	Précaré	Caen
Montalembert	Caen	Prépetit	Vire
Montalembert	Falaise	Puttecotte de Rénéville	Caen
Montchenu	Lisieux	Rabodage (comte)	Bayeux
Montfiquet	Bayeux	Ravetou	Falaise
Montmorency	Caen	Rayrac	Bayeux
Morandière	Bayeux	Renault Desperrats	Pont-l'E
Morel Dethan	Caen	Richer	Falaise
Morel Dethan	Falaise	Richer dit Sérisy	Caen
Moulon	Bayeux	Riquier dit	
Naguet	Pont-l'E	Bonnevallière	Caen
Natte	Bayeux	Roussel	Vire
Nautier	Bayeux	Roussel	Lisieux
Néel	Vire	Routier	Caen
Néel Destougspar	Bayeux	Royville	Bayeux
Néel la Prévotière	Bayeux	Ruault Desvaux	Caen
Nodaillan	Bayeux	Rufosse	Caen
Noland Champaux	Lisieux	Saffrey	Bayeux
Novion de Brasac	Vire	Saffrey Vimont	Caen
Olivier	Bayeux	Saigles	Bayeux
Osmont (Ambassadeur)	Caen	Salivet dit Frachcourt	Caen
Osmont (évêque)	Caen	Sallen	Bayeux
Pafouru	Lisieux	Sallen (veuve)	Caen
Paillot de St Laurent	Caen	Sanguin de Livry	Caen
Panthou	Caen	Sanguine	Caen
Paris	Pont-l'E	Saulx de Lavende	Vire
Pascalis	Bayeux	Sauval	Lisieux
Patry de Bretteville	Bayeux	Scelles (chirurgien)	Caen
Pecqueult dit la	Caen	Seran d'Audrieu	Caen

Sevestre Faudemer	Caen	Tuffin de Villiers	Bayeux
Simon de Frauval	Lisieux	Tugute	Caen
Siresme dit Banville	Caen	Turgot	Caen
Siresme la Ferrière	Bayeux	Vagny (comte)	Caen
Sohier	Caen	Valentin Vittray	Bayeux
Soufaye	Pont-l'E	Vanembras	Falaise
St Aignan	Caen	Vauborel	Lisieux
St Ouën	Bayeux	Vauborel	Pont-l'E
St Vincent	Caen	Vauborel de Poussy	Caen
Ste Marie	Falaise	Vaucassel	Falaise
Subtil de St Loüet	Bayeux	Vaucouleurs	Caen
Suhard	Bayeux	Vauquelin	Bayeux
Sully dit Boissy	Bayeux	Vauquelin	Falaise
Tennequi Duchâtel	Bayeux	Vauquelin (veuve)	Lisieux
Thibout Marenil	Falaise	Vauquelin Deschesnes	Falaise
Thillaye	Lisieux	Venoix d'Amfreville	Caen
Tilly Blard	Caen	Venoix d'Andoville	Bayeux
Tilly Blaru	Caen	Venoix d'Andoville	Caen
Tinet	Caen	Venoix d'Andoville	Lisieux
Toilot	Bayeux	Venoix l'ainé	Lisieux
Tolmer dit Valcourt	Pont-l'E	Viel Précaré	Caen
Touchet de Courcelles	Caen	Vigan	Lisieux
Touchet dit Bénauville	Caen	Vimard	Caen
Toulouse	Bayeux	Vitray	Bayeux
Tourel dit la		Voiverel (prêtre)	Bayeux
Trouplinierre	Lisieux	Vosmel d'Ennerval	Lisieux
Tournebut	Caen	Wambés	Falaise
Tournely	Caen	Williamson	Falaise
Toustain	Bayeux		
Trotel	Falaise		

Registre des demandes en indemnités parvenues à la préfecture du département, servant à constater l'époque de la présentation des demandes et la suite donnée à chaque affaire.

Le registre ouvert en exécution de la loi du 27 avril 1825, art 20, et contenant cent quarante-deux feuillets, a été constitué conformément aux dispositions de l'article cinq de l'ordonnance du roi en date du 1er mai 1825.

date de la dema nde	Nom du demandeur :	Nom du bénéficiaire :	Adresse :	Situation :	Monta nt de l'inde mnité :	Dédu ction du Passif :	To tal :	(en Fra ncs)	App rouv ée le :
13 mai 1825	Vicomte de Nilly, Anne Cécile adélaïde, vicomte de Tilly Blaru	Vicomte de Nilly, Anne Cécile adélaïde, vicomte de Tilly Blaru	Caen, rue des Carmes, n°38	Propriétaire ayant lot au gouv. Suite à l'émigration de son fils	24280	0	24 28 0		9 mars 182 6
13 mai 1825	Mme de Montmorency Luxembourg, duchesse de Montmorency	Mme de Montmorency Luxembourg, duchesse de Montmorency		ex -propriétaire	10746 63	11013 69	- 26 70 6		16 mars 182 7
13 mai 1825	Le Neuf, Marie Jeanne, comtesse de Sourdeval	Le Neuf, Marie Jeanne, comtesse de Sourdeval	Caen	ex -propriétaire	8059,5 1	0	80 59 ,5 1		20 octo bre 192 5
14 mai 1825	Néel de la Prévotière, Antoine François	Néel de la Prévotière, Antoine François		ex -propriétaire	10766 3,48	0	10 76 63 ,5		14 oct 182 5
14 mai 1825	de Clinchamps, Louis Pierre	de Clinchamps, Louis Pierre		ex -propriétaire	15430 3,29	21711 ,36	13 25 91 ,9		27 mars 182 6
16 mai 1825	de Vauborel, Charles Louis	de Vauborel, Charles Louis	Caen, rue de Geole	ex -propriétaire	42950, 43	18241 ,23	24 70 9, 2		21 nov 182 5
16 mai 1825	Cahagne de Verrière, Marie Louise, veuve de Fallen	de Magneville, Henri, & Mmes Sagniel et Signard		héritiers (pour 30/72)	40831 5,59	83906	32 44 09 ,6		10 dec 182 6
17	Gisle de Landeville veuve Le	Gisle de Landeville veuve Le Vaillant de Laferrière	Caen, rue Bicoques n°26	ex -propriétaire	44905,	0	44		29

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

mai 1825	Vaillant de Laferrière				51		90 5, 51		nov 182 5
17 mai 1825	de Grieu Desttimanville, Paul François	Paul Frédéric, Elisabeth Françoise, Marie Adrienne Louise, Adélaïde Victoire	Caen, rue Bicoques	héritiers	14429, 24	0	14 42 9, 24		19 fev 182 6
17 mai 1825	de Nassy, Louis Marie	de Nassy, Louis Marie	Caen, rue St Jean	ex -propriétaire	16054 0,82	13258 5	27 95 5, 82		27 juill et 182 6
18 mai 1825	de Malherbe, Charles Pierre	de Malherbe, Charles Pierre	Villiers le Sec	ex -propriétaire	43815, 75	0	43 81 5, 75		13 dec 182 5
18 mai 1825	de Sallens, Charles François Louis	de Sallens, Charles Léon	Bayeux, chez M. Desrey rue Franche, n°2	fil du prop	24680 2,2	13600	23 32 02 ,2		22 fev 182 6
18 mai 1825	Le Midou, Louis Marcel François	Le Midou, Louis Marcel François	Bayeux, Place St Patrice	ex -propriétaire	1597,6 8	0	15 97 ,6 8		2 fev 182 6
18 mai 1825	Morin de Litteau, Joseph, Jacques, Henri	Morin de Litteau, Joseph, Jacques, Henri	Bayeux, rue St Nicolas, n°11	ex -propriétaire	18205, 61	0	18 20 5, 61		12 janv 182 6
18 mai 1825	Augier, Jeanne Françoise	Augier, Jeanne Françoise	Bayeux, rue St Patrice	ex -propriétaire	16713	0	16 71 3		17 avril 182 6
18 mai 1825	Bourdon de Lisle, Jacques, Guillaume	Le Vaillant la Ferrière, Hervine	Caen, rue Bicoque, n°26	Légataire	10100	11800	- 17 00		7 avril 182 7
18 mai 1825	de Venoix d'Anctoville, Jacques, Charles, Alexandre	Mlle Néel épouse Auvray de Ste Poix, de Venoix Casimir, Melle Cauvel Longrais, Louise	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	héritiers	19529 1,54	0	19 52 91 ,5		22 dec 182 5
19 mai 1825	André des Pommerais, Marie Anne	André des Pommerais, Marie Anne	Caen, rue de Geole	ex -propriétaire	88784, 77	81,5	88 70 3, 27		29 nov 182 5
20	de Suhard descrus, Pierre	de Suhard, Marie Antoinette	Bayeux, rue des	Petite nièce	28221,	51029	-		3

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

mai 1825	Claude Camille		Bouchers, n°38		48	,11	22 80 7, 6		sept 182 7
20 mai 1825	de suhard Marie Françoise	de Suhard, Marie Antoinette	Bayeux, rue des Bouchers, n°38	filles du prop	92309, 54	0	92 30 9, 54		3 sept 182 7
20 mai 1825	du Prael de Furville	du Prael, Marie Charles Bernardin	Orbec, chez M. Piel, notaire	filles du prop	10847 6,7	0	10 84 76 ,7		22 sept 182 6
20 mai 1825	Lair, Noël André, Simon	Le Sénécal, Charles	La Maladrerie, près Caen	Légataire	8230,5	0	82 30 ,5		7 jan 182 6
20 mai 1825	Le Cordier de Chaulieu, Pierre	Le Cordier de Chaulieu, Pierre	Vassy	ex -propriétaire	32625	0	32 62 5		15 nov 182 5
20 mai 1825	Le Cordier de Chaulieu, Philippe, Pierre, Louis	Le Cordier de Chaulieu, Pierre	Vassy	frère de l'émigré	22980, 87	0	22 98 0, 87		30 oct 182 7
20 mai 1825	Le Gras Desjardins, Jacques	Le Gras Desjardins, Jacques	Caen	ex -propriétaire	4581,9	0	45 81 ,9		11 janv 182 6
20 mai 1825	Delafoye, Charles, Antoine, François	Delafoye, François, Louis, Eléonore; Eugène, Charles et Adolphe	le 1er, Caen, rue de Bretagne	filles du prop	11186 1,27	0	11 18 61 ,3		10 janv 182 6
20 mai 1825	de Léonard de Lisles, Michel François et de Léonard de Lisle Alexandre Olivier	de Léonard de Lisles Clément; de Léonard de Lisles Marie Renée	Caen, rue Gilbert, n°38	des droits du père et de l'oncle	10732 0,98	5632	10 16 89		20 fev 182 6
21 mai 1825	Comte du Parc, Constantin, Frédéric, Thimoléon	Comte du Parc, Constantin, Frédéric, Thimoléon	chez M. Follebarbe, notaire à Beaumont en Auge	ex -propriétaire	58870, 09	0	58 87 0, 09		10 dec 182 5
24 mai 1825	Le Pailleur de Langle, Pierre, Olivier	Le Pailleur de Langle, Pierre, Olivier	Maijer (?) arr. de Caen	ex -propriétaire	46099, 24	0	46 09 9, 24		9 juin 182 6
24 mai	Le Pailleur Luberteuil, François	Le Pailleur de Langle, Pierre, Olivier	Maijer (?) arr. de Caen	frère de l'émigré	46099, 24	0	46 09		9 juin

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1825							9,24		1826
24 mai 1825	Colleville, Jacques, Augustin, Germain	Colleville, Jacques, Augustin, Germain	Bazeville, près Bayeux	ex -propriétaire	19149,27	0	19149,27		7 oct 1826
24 mai 1825	de Brunville, Jacques François	de Brunville, Frédéric; dame Le ,Bourguigon veuve Henri de Brunville; Eugène de Brunville; dame du Feugray veuve Frédéric René de Brunville.	chez Mme veuve du Feugray, rue de Carmes, n°60, à Caen	héritiers de leur père, grand-père et beau-père	67706,55	70950	-3243,45		31 janv 1829
24 mai 1825	de Cornet, Jacques, Maurice	Bourdon, Thérèse, veuve Jacques de Cornet	Caen, couvent des bénédictines	Légataire	90024,32	2305,57	87718,75		2 mars 1826
24 mai 1825	Dumont, Jeanne, Françoise	Labbey de Druval, Charles Joseph; Labbey de Druval, Michel	Caen, rue St Jean, n°86	héritiers de leur mère	4002	0	4002		18 mai 1826
24 mai 1825	Labbey de Druval, Charles, Louis	Labbey de Druval, Charles Joseph; Labbey de Druval, Michel	Caen, rue St Jean, n°86	Héritiers de leur père	4224,12	0	4224,12		11 nov 1825
24 mai 1825	de Bonchamps, Louis	de Bonchamps, Louis	Vuezy (?) près Caen	ex -propriétaire	89075,23	0	89075,23		2 janv 1826
24 mai 1825	Nouault de veaux, François, Egmond	Nouault de veaux, François, Egmond	Asnayé, près Caen	ex -propriétaire	24116,1	0	24116,1		9 nov 1825
24 mai 1825	Jolives de Colomby, Pierre	Mme Jolives de Colomby, Samuel Anne, au nom de ses frère et sœurs.	Caen, rue des Cordeliers	fils du prop	224769,27	195139	29630,27		7 dec 1829
24 mai 1825	de Bailleul de Froissanville, Toussaint, Aimable, André, Julien	de Bailleul de Froissanville, frères	Mouls, près Caen	frère de l'émigré	478598,12	100000	378598,1		4 mars 1826
24 mai 1825	de Bressac	de Bailleul de Froissanville, Amable, Auguste	Mouls, près Caen	Légataire	33372	0	33372		4 mars 1826
25 mai	Charles Formont, clerc de Sermentot, ou suivant la	d'Arthenay, Guillaume, Louis	chez M. Le Grip, rue Gilbert à Caen	se dit ex-prop	201220,53	0	201220,53		4 dec

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1825	pétition, d'Arthenay, Guillaume, Louis						20,5		1826
25 mai 1825	Guérout de Boutemont, David, Gabriel, Antoine	Costé de Triquerville, Casimir Edmond	Lisieux, chez M. Daufresne	Légataire	14404 9,72	14300	12 97 49 ,7		6 juill et 1826
25 mai 1825	Maignard, mgr de la Vaupallière, Charles Etienne	de Lacour Balleroy, auguste, François Joseph	chez M. Diey, direct° de Beaulieu	petit-fils			0		24 mars 1828
25 mai 1825	d'Argouges, Olivier	d'Argouges, Olivier	Litteau, près Bayeux	ex -propriétaire	85653, 46	13499 ,2	72 15 4, 26		4 août 1826
25 mai 1825	de Latour du Pin, Auguste Alexandre	de Latour du Pin, Auguste Alexandre	Prop à Bayeux	ex -propriétaire	7802	0	78 02		24 nov 1825
25 mai 1825	Duval de Lescaude, Louis, Pierre	Duval de lescaude, Léon; Duval de lescaude, Eléonore	chez M. Sevestre, notaire à St Julien Lefaucon, près Lisieux	fil et fille de l'émigré	52552 9,34	0	52 55 29 ,3		21 mars 1826
25 mai 1825	de Graindorge d'Orgeville, baron de Mesnil Durand, François Jean	de Graindorge d'Orgeville, Louis César	chez M. Le Grip, rue Gilbert à Caen	héritier de son père	13576 2,54	41642 ,05	94 12 0, 49		26 juill et 1827
25 mai 1825	de Cairon de la Varende, Jean François	de Cairon Ambroise; de Cairon Adélaïde, épouse de Beaudre	Ambly, près Caen	héritiers de leur père	17190	5395, 12	11 79 4, 88		12 nov 1825
26 mai 1825	Galards de Brassac, frères	M. Le Chevalier de Bearn de Brassac, Alexandre	chez M. Duvard, notaire à Caen	ex -propriétaire	0	0	0		16 nov 1825
26 mai 1825	de Goues Deslandes, François	de Léonard desisles, Clément	.	Légataire	38457, 75	0	38 45 7, 75		20 fev 1826
26 mai 1825	Patry, Jeanne Louise, veuve de Malherbe	Patry, Jeanne Louise, veuve de Malherbe	Bayeux, rue Franche	ex -propriétaire	23802, 77	0	23 80 2, 77		3 juill et 1827

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

26 mai 1825	Filleul, Marie Louise Agatte, veuve de Sarcilly et de Sarcilly Marie Emeline, épouse de M. Morel de Than	de Morel de Than, Marie Caroline épouse de M. de St Pol	Neilly le Malherbe, près Caen	filles et petite fille	21795 9,65	790	21 71 69 ,7	29 mars 182 6
26 mai 1825	Paris, Jean Jacques	Paris, Jean Jacques	Caen, rue des Carmes	ex -propriétaire	1185	0	11 85	21 nov 182 5
26 mai 1825	de la Guiche, Amable, Charles, marquis	de la Guiche, Henri, Louis, Casimir et de Chastenay époux Henriette de la Guiche	Caen, chez M. Tostain Le Jeune, rue du port, n°46	héritiers	15625 0,28	3000	15 32 50 ,3	30 juin 182 6
27 mai 1825	d'Houel de la Pommeray, Joseph Charles Henri	d'Houel de la Pommeray, Vitaline, dame Cholmes de Naléours et d'Houel de la Pommeray, Marie Charlotte, dame de Brévent du Bocage et d'Houel de la Pommeray, Henriette	Lisieux, chez M. Deschamps, avocat	filles de l'émigré	9781,8 8	0	97 81 ,8 8	27 janv 182 7
27 mai 1825	de Voyne du Tilleul, Charles Laurent Gabriel	de Voyne du Tilleul, Charles Laurent Gabriel	Lisieux, commune du Tilleul	ex -propriétaire	55696, 32	0	55 69 6, 32	19 janv 182 8
27 mai 1825	Regnauls desperrots, Pierre	Regnauls desperrots, Pierre	Caen, rue des carrières St Julien, n°2	ex -propriétaire	8598	0	85 98	18 nov 182 5
27 mai 1825	de Cacheleu, Augustin, Jean	de Cacheleu, Augustin, Jean	Tourville, près Pont l'Evêque	ex -propriétaire	59699, 29	0	59 69 9, 29	6 avril 182 7
27 mai 1825	Deshays de Clarbec, Louis, Pierre, André	Deshays de Gassard, André Jean et Labbey de Druval, Charles-Joseph, époux Elisabeth de Clarbec	Caen, rue St Jean, n°86	fil et gendre	47281, 5	0	47 28 1, 5	30 janv 182 6
27 mai 1825	de Billeheust d'Argenton, Thomas, François, Jacques	de Billeheust d'Argenton Eugène et de Billeheust d'Argenton, Justine, épouse M. dubuisson de Courson	Ambly, près Caen	fil et fille de l'émigré	35802, 87	20462	15 34 0, 87	1 dec 182 5
27 mai 1825	Hélix d'Hacqueville, Luc, Jacques, Guillaume	Hélix d'Hacqueville, Luc, Jacques, Guillaume	Launay, canton d'Orbec	ex -propriétaire	27346, 88	0	27 34 6, 88	5 avril 182 6
27 mai 1825	deshays de la radière, Augustin, Gabriel	deshays de la radière, Augustin, Gabriel	Launay, canton d'Orbec, chez Hélix d'Hacqueville	ex -propriétaire	12097 0,84	3000	11 79 70 ,8	15 avril 182 6
27	Hue de Grais, Achille,	Hue de Grais, Frédéric, auguste, Achille, Wilhem	Caen, chez M. Le	fil du prop	15246	1600	15	25

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

mai 1825	François, Urbain		Couturier, rue de la préfecture		0		08 60		mai 182 6
27 mai 1825	André des Pommerais, Catherine Jeanne, épouse Vauborel	de Vauborel, Julien Pascal et Joséphine Blanche, épouse M. Lacour de Grainville	Caen, rue de Geole	fils et fille de l'émigré	95295, 35	0	95 29 5, 35		29 nov 182 5
27 mai 1825	André des Pommerais, Pierre	André des Pommerais, Marie Anne; Maire Henriette; de Vauborel Julien Pascal; de Vauborel Joséphine Blanche; de la Londe Henriette aimée; de la Londe Catherine; de la Londe Marie Claudine	Caen, rue de Geole	filles, petit fils et petites filles du prop	16006 9,34	16935	14 31 34 ,3		14 avril 182 6
27 mai 1825	Le Petit de Montfleury, Paul	Le Petit de Montfleury, Philibert, Paul	Caen, rue de la Fontaine	fils du prop	14902, 55	0	14 90 2, 55		22 mars 182 6
27 mai 1825	Blanchard de Feuville, Joseph Charles	Blanchard de Feuville, Joseph Charles	Falaise, Place de la Trinité	ex -propriétaire	31623, 61	0	31 62 3, 61		14 nov 182 5
27 mai 1825	de Blanchard du Rosel, Jacques, Alexandre, Louis	de Blanchard du Rosel, Joséphine, Caroline, Thomasine, épouse M. Letellier de Blanchard	Falaise	filles de l'émigré	22602, 09	0	22 60 2, 09		12 mars 182 6
27 mai 1825	Le Chartier de la Ledogère, Paul	Le Chartier Esther (mineure); Le Chartier de Boisnay François; Le Chartier allain; La Chartier Française, épouse Legrand	St Martin de la Besace chez dame Charlotte Le Chartier Dumesnil	neveux et nièces	3915,2 2	839	30 76 ,2 2		25 oct 182 6
27 mai 1825	de Siresme, François Pierre Auguste	de Siresme, François Pierre Auguste	chez M. Barnabé Halais, rue de Geole, à Caen	ex -propriétaire	54627 8,49	36776	50 95 02 ,5		8 août 182 6
27 mai 1825	Chrétien de Fumichon, Louis Victor Marie	Chrétien de Fumichon, Louis Victor Marie	St Crespin, près Lisieux	ex -propriétaire	62096, 78	0	62 09 6, 78		20 juill et 182 7
27 mai 1825	Comte de Maupou d'Ableige, Gilles Charles	Comte de Maupou d'Ableige, Gilles Charles	Paris, rue de la Madelaine, n°31(chez M. Tostain Le jeune, rue du port, n°46, à Caen)	ex -propriétaire	68501 1,54	29059 1,37	39 44 20 ,2		11 mars 182 6
27 mai 1825	Marquis Pellos de Trevière	de la Boissière Chambord, Caroline épouse Polignac	Caen chez M. Riches, drapier	héritiers	18333, 64	0	18 33 3, 64		27 juill et 182 6

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

27 mai 1825	Le Petit daveinc, Marie Thérèse veuve La Boissière Chambord	de la Boissière Comte de Chambord, Louis Joseph	Caen chez M. Riches, drapier	fils du prop	13134 3,34	0	13 13 43 ,3	21 juill et 182 6
27 mai 1825	Labbey d'Héroufsard, Marcel Joseph	Labbey d'Héroufsard, Pierre Joseph et Labbey d'Héroufsard Marie Louise, épouse Deshayes de Gassard	Caen, chez M. Bisard	fils et fille de l'émigré	19395	0	19 39 5	23 dec 182 6
27 mai 1825	de Cairon, Antoinette, Catherine Jeanne, veuve Guérin du Cateles	de Cairon, Antoinette, Catherine Jeanne, veuve Guérin du Cateles	Bayeux	ex -propriétaire	7986,6	0	79 86 ,6	21 avril 182 6
27 mai 1825	Guérin du Cateles, René Germain Philippe	Guérin de la Houssaye, Germain et Guérin du Cateles Marie, épouse Leroy	Bayeux, chez M. Mupaley, rue des Bouchers, n°29	fils et fille de l'émigré	63500, 74	2148, 32	61 35 2, 42	12 avril 182 7
27 mai 1825	Le Sueur de Folleville, Jacques	Brossard, Marie Catherine, veuve Le Sueur de Colleville	Caen, M. Serrée, rue des Cordeliers, n°13	Légataire	24906 5,29	17408	23 16 57 ,3	31 oct 182 6
27 mai 1825	de Seran Edmond et Néel Marguerite	de Seran Edmond et Néel Marguerite	Caen, rue des Carmes	ex -propriétaire	69168, 87	783,5 3	68 38 5, 34	6 dec 182 6
27 mai 1825	Levaillant de la ferrière, Germain, Jacques Louis	Le Vaillant de la Ferrière, Germain	chez M. Lefevre, place St Sauveur, n°44	ex -propriétaire	10688 9,38	0	10 68 89 ,4	22 juin 182 6
27 mai 1825	Pores de Berjou, François René, Philippe	Pores de Berjou, François René, Philippe	Falaise, Place de la Trinité, n°33	ex -propriétaire	15036	0	15 03 6	7 dec 182 5
27 mai 1825	de Baudran, Louis Charles	de Baudran, Adelaïde épouse M. de Folleville, veut hériter du fils de M. de Baudran, son 1er époux	.	Légataire	0	0	0	21 mai 182 6
30 mai 1825	Fouasse de Noirville, mqs de Ségrie, Noël Anne Alexandre	Le Marquis de Noirville, Jules et Adam de la Pommeraye du droit de son épouse, dame Pollin du moncel veuve de Noirville	Caen, rue des Carmes, chez M. de la Pommeraye	héritiers de leur aïeul et beau-père	12404 4,88	17623 ,76	10 64 21 ,1	27 mars 182 6
30 mai 1825	de Montagu, Louis César, marquis d'Ô	de Montagu, Louis César, marquis d'Ô	Caen, chez M. le baron Prefaen, procureur général	ex -propriétaire	12960	5000	79 60	8 dec 182 5

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

30 mai 1825	Tenneguy du Chatel, Michel Henri	Tenneguy du Chatel, Michel Henri	Bayeux, rue des Chanoines, chez Melle du Chatel de Catillon	ex -propriétaire	33307, 38	0	33 30 7, 38	21 juill et 182 6
30 mai 1825	Le Courtois de Mejière, Louis Jacques Guillaume	Le Courtois de Montamy, Charles Louis	Caen, chez M. de Montamy, receveur des contributions	Légataire	98828, 1	66839 ,58	31 98 8, 52	19 avril 182 8
30 mai 1825	de Boctey, François Nicolas	de Boctey, François Nicolas	Lisieux, Marolles	ex -propriétaire	9692,1	0	96 92 ,1	3 fev 182 6
30 mai 1825	Labbey de la Roques, Pierre, Elie, Marie	Labbey de la Roques, Pierre, Elie, Marie	Caen, rue de Lengannerie, n°5	ex -propriétaire	17400	0	17 40 0	20 janv 182 6
1 juin 1825	de Marguerie de Rochefort, Pierre Nicolas	de Marguerie Jacques Berthin; de Marguerie Charles Léonce (mineur) représenté par Henri de Marguerie son tuteur	Vierville, près Bayeux	héritiers de leur père et grand- père	24639	25531 4	- 23 06 75	17 juill et 182 8
1 juin 1825	Delacour Grainville, Charles Marin	Delacour Grainville, Charles Marin	Caen, rue de Geole	ex -propriétaire	59309, 3	0	59 30 9, 3	14 nov 182 5
1 juin 1825	de Mely, Charles Germain	de Mely, Charles Germain	Lisieux, rue de la Chaussée	ex -propriétaire	10748, 5	0	10 74 8, 5	30 mars 182 6
1 juin 1825	Lefevre dasmécour, Adrien	Joly de Fleury, bon Gabriel; Joly de Fleury, Angélique, épouse de bonmaind de forges	Caen, chez M. Durand, notaire	héritiers de leur père, légataire de M. Lefèvre dasnécour	80718	19909	60 80 9	30 juin 182 6
1 juin 1825	Comte d'Oilliamson, Marie Gabriel Eléonore	Comte d'Oilliamson, Marie Gabriel Eléonore	Chez son fils, à St Germain l'Angot	ex -propriétaire	54506 4,24	41326 1	13 18 03 ,2	3 nov 182 6
1 juin 1825	de Cheux du Boullay, Charles Adrien	de Cheux du Boullay, Aimée Marie, épouse Comte de Fouchecorne et de cheux du Boullay, Marie Constance	Caen, rue Ste Anne, n°11	filles de l'émigré	24687, 9	0	24 68 7, 9	13 oct 182 6
1 juin 1825	de Cordey, Françoise Renée	de Cheux du Boullay, Aimée Marie, épouse Comte de Fouchecorne et de cheux du Boullay, Marie Constance	Caen, rue Ste Anne, n°11	du droit de leur père, seul héritier	12744	0	12 74 4	10 avril 182

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

									6
1 juin 1825	de Beaurepaire, Comte de Louvagny, Alexandre Reine	de Beaurepaire, Comte de Louvagny, Alexandre Reine	Louvagny, près Falaise	ex -propriétaire	10514, 79	0	10 51 4, 79		10 oct 182 6
1 juin 1825	de Ste Marie, Michel Louis Jean	de Ste Marie, Michel Louis Jean	Falaise, Faubourg St Laurent	ex -propriétaire	15355	0	15 35 5		24 mars 182 6
1 juin 1825	de Couverd de Coulons, Charlemagne, François	de Couverd, baron de Coulons, Raphaël	Coulons, près Caen	fils du prop	24392, 7	809,7 3	23 58 2, 97		22 mars 182 6
1 juin 1825	Coignard du Monbosq, Marie Anne, veuve de Brossard de Grosmesnil	Dame Brossard, Marie Catherine, veuve Le Sueur de Colleville	Caen, chez M. Serré, son fondé de pouvoir	héritière de sa mère	40782, 37	0	40 78 2, 37		14 août 182 6
1 juin 1825	Dupont d'Aisy, Jacques Jean Auguste	Dupont d'Aisy, Jacques Laurent	Caen, rue St Jean	fils du prop	47253	0	47 25 3		4 mars 183 0
1 juin 1825	de Pecqueule de la Fauverie, Pierre Alexandre Blaise, Yves Eutrope Ortaire	de Pecqueule de la Fauverie, Pierre Alexandre Blaise, Yves Eutrope Ortaire	Caen, chez M. de Vauborel, rue de Geole	ex -propriétaire	14518, 32	0	14 51 8, 32		25 janv 182 6
4 juin 1825	de Marigny, Louis Philippe	de Marigny, Louis Philippe	Caen, chez M. Garcelle, rue de Bayeux, n°37	ex -propriétaire	11661 8,04	0	11 66 18		18 avril 182 6
4 juin 1825	Le Vaillant, George François Marin	Le Vaillant, George François Marin	Caen , chez M. Le Bourguignon duperré, rue Vilaine	ex -propriétaire	60315, 75	0	60 31 5, 75		28 janv 182 6
4 juin 1825	Chanu du Tilleul, Michel Alexis	de Mire, Marcel et de Mire Arnaud	Canapville, chez M. Arnaud Emile de Mire	neveux	58713, 19	0	58 71 3, 19		27 juin 182 6
4 juin 1825	de Percaval du Fresne, Pierre Louis	de Percaval Dufresne, Françoise, épouse de M. Léonard de Juvigny	Bayeux, rue des Bouchers	femme de l'émigré	11981, 25	6710	52 71 ,2 5		3 août 182 6
4 juin 1825	(?) Riquier de Bonnevalière, Charles François	(?) Riquier de Bonnevalière, Charles François	St Jacques de Lisieux	ex -propriétaire	13196 2,29	4800	12 71 62 ,3		16 oct 182 5

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

4 juin 1825	de Mecfles, Jean Jacques Charles	de Mecfles Marcel et de Mecfles Marie Jacqueline Victoire	Caen, chez M. Laplanche, épicier au Vaugueux	fil et fille de l'émigré	17549	6714,58	10834,42	15 juill et 1826
4 juin 1825	de Banville de la Londe, Jean Magdelaine	de Banville de la Londe, George Magdelaine Edouard	Bretteville sur Bordel	fil du prop	13902,62	10000	3902,62	29 août 1826
4 juin 1825	Labbey de Gonneville, Louis Jacques Arnaud	de Banville de la Londe, George Magdelaine Edouard et Labbey de Vierville, Louis Charles Victor	Bretteville sur Bordel	neveu et frère	29241	0	29241	3 juin 1826
4 juin 1825	Labbey de St Vaast, Jean Prosper	de Banville de la Londe, George Magdelaine Edouard et Labbey de Vierville, Louis Charles Victor	Bretteville sur Bordel	neveu et petit-neveu	119774,25	7901	111873,3	11 juill et 1826
4 juin 1825	Gosselin de Manneville, Robert	de Nitray, Louise Henriette, épouse deVendeuvre	Caen, chez M. Tostain Le Jeune, rue du port, n°46	Légataire	608914,93	6756	602158,9	2 fev 1827
4 juin 1825	Dubois des Orailles, Paul	Dubois des Orailles, Marie Justine, épouse Guyot d'Amphreville	Caen, rue des Capucins, chez M. Kergosien (?)	fil de l'émigré	42004,07	0	42004,07	29 juill et 1826
4 juin 1825	Le Pelletier de Molande, Jean Auguste	Le Pelletier de Molande, Jean Auguste	Bremoy, près Vire	ex -propriétaire	9512,62	0	9512,62	10 juin 1831
4 juin 1825	de Châle, Marie Jeanne, Comtesse de Montamy	de Cussy, née Le Peltier de Molande et Louis Le Peltier de Molande; Jeanne Marie de Savignac née d'Arclais de Montamy; et Achille de Savignac	Bremoy, près Vire, chez M. Le Peltier de Molande	héritiers	16748,46	0	16748,46	3 janv 1830
7 juin 1825	Mannoury de la Brunetière, Robert Charles	Mannoury de la Brunetière, Robert Charles	Mery Corbon, près Lisieux	ex -propriétaire	40142,18	8000	32142,18	23 dec 1825
7 juin 1825	Turpin de Condé, Marie Françoise, Elisabeth	Regnauls desperrots, Pierre, Amey Marie Renotte, épouse Barourdy et Amey Marie Henriette Félicité veuve Marabout, et de Tremancois Marie Charlotte épouse Perrée	Caen, rue des carrières St Julien, chez M. Desperrots	fil et fille de l'émigré	17200	0	17200	28 mars 1826
7 juin	Saumesnil de Lignières, Aimée Marguerite	d'Orceau, baron de Fontette, Aimée François Emmanuel et Frédéric Louis	Caen, rue des Quais et du Port	fil du prop	12481,28	378,73	12481,28	22 juill

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1825							2,55		et 1826
7 juin 1825	de Subtil Louis Pierre	de Subtil de Lanterie, Marie Auguste, et de Subtil Marie Emilie;	Caen, rue des Carrières St Gilles, n°6, chez M. de Rouvray	fils et fille de l'émigré	76632,74	0	76632,74		8 juin 1826
7 juin 1825	Puttecot de Reneville, Louis Pierre César	Puttecot de Reneville, Louis Pierre César	Falaise, rue Fausse Couverte, n°46	ex -propriétaire	10461,74	849,98	9611,76		19 mars 1826
7 juin 1825	Tuffins de Villiers, Charles Joseph, François Mathurin	Tuffin de Villers, Marie Perrine, et Tuffin de Villiers Thérèse Renée	Caen, rue de Bosnière, chez Mme de Vabroger	filles de l'émigré	80710,91	0	80710,91		15 juin 1826
7 juin 1825	de Tholmer, Jacques Joseph, Tanguy	de Tholmer, Jacques Joseph, et de Tholmer, Marie Anne, épouse Labbey Therufsard	Caen, rue St Jean, n°86, chez M. Labbey de Druval	fils et fille de l'émigré	166723,07	49706,4	117016,7		20 oct 1826
7 juin 1825	Dufayel, Jean, Claude	Dufayel de Berné, Jeanne Louise Félicité, épouse M. de Beaudre (domicilié à Asnière, près Bayeux)	Caen, rue St Jean, Chez M. de Croisilles	Légataire	119625,22	0	119625,2		8 sept 1826
7 juin 1825	Dufayel, Claude Félicien	Dufayel de Berné, Jeanne Louise Félicité, épouse M. de Beaudre (domicilié à Asnière, près Bayeux)	Caen, rue St Jean, Chez M. de Croisilles	filles de l'émigré	378902,36	255524	123378,4		8 sept 1826
7 juin 1825	de Beaudre, Jacques Emile Victor	de Beaudre, Jacques Emile Victor	Caen, rue St Jean, Chez M. de Croisilles	ex -propriétaire	16595,25	24390,68	-7795,43		12 avril 1826
7 juin 1825	de Venoix, Claude Jean	de Venoix Marie Charles, Pierre Jean	Caen, rue Guilbert	fils du prop	67791,51	42380,95	25410,56		18 mars 1827
7 juin 1825	de Vanembras, François Claude Aimé	de Vanembras, François Claude Aimé	Caen, chez Melle Le Govinec, rue des Croisiers, n°13	ex -propriétaire	11851,85	0	11851,85		11 mai 1826
7 juin 1825	de Menillet, Ferdinand George Amable	Gas de la Rosière, Mathilde Louise, épouse M. le comte de Borgareilly d'Ison	Caen, rue Gilbert	Légataire	193039,41	4000	189039,4		19 juill et 1826

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

7 juin 1825	Couture, Louis, Christophe	Couture, Louis, Christophe	Lisieux, rue de la Bouteille, au séminaire	ex -propriétaire	18601 2,56	0	18 60 12 ,6	29 mars 182 6
7 juin 1825	Marye de la Quaize, Jacques	Marye de la Quaize, Jacques Adélaïde Julien	Bretteville sur Dives	fils du prop	20535	169,6 8	20 36 5, 32	15 sept 182 6
9 juin 1825	de Nagues de St George Alexandre	de Nagues de St George Alexandre	Maire de Barneville	frère de l'émigré	58829, 89	0	58 82 9, 89	9 mai 182 7
9 juin 1825	Dubois de Grandchamp, Henri	Dubois de Grandchamp, Henri	Lisieux, chez M. de Becquemont, avocat rue de la Chaussée	ex -propriétaire	71823, 5	1700	70 12 3, 5	29 mars 182 6
9 juin 1825	Deshayes de Bonneval, Charles Antoine et Deshayes Anne Alexandrine	Deshayes de Belleau, Charles Alexandre; et Deshayes d'Apremont François	Lisieux, chez M. d'Apremont, percepteur	fils du prop	4752,6 9	0	47 52 ,6 9	9 oct 182 6
9 juin 1825	Mme Deshayes, Anne Alexandrine	Mme Deshayes, Anne Alexandrine	Lisieux, chez M. Deshayes de Bonneval	ex -propriétaire	30267, 69	0	30 26 7, 69	9 oct 182 6
10 juin 1825	Le Vallois du Rouvray, Noël andré	Le Vallois du Rouvray, Agathe, Françoise, Adélaïde, épouse de M. Beaudouin	Caen, chez M. Bidard, rue St Laurent,n°5	Sœur de l'émigré	33303, 59	0	33 30 3, 59	22 août 182 7
10 juin 1825	de Vaudichon de Lisle, Jacques Alexandre	de Vaudichon de Lisle, Jacques Alexandre	Bayeux, chez M. Louis Alexandre de Vaudichon	ex -propriétaire	11781, 82	0	11 78 1, 82	9 juin 182 6
10 juin 1825	de la Perrelle, Nicolas	de Courdemanche, Charles	Orfèvre domicilié à Lisieux	héritier	38033	2561, 06	35 47 1, 94	6 mars 182 6
10 juin 1825	Guyos comte de Talleville, Alexandre François	Guyos comte de Talleville, Alexandre François	Chez M. de St.cloud à Fierville la Campagne par Croissanville	ex -propriétaire	12523 1,06	3005	12 22 26 ,1	19 fev 182 6
10 juin 1825	de Cauvigny Gilles Pierre Auguste	de Cauvigny, Louis Arthur; et de Cauvigny épouse defayve; de Cauvigny épouse de Belleau; Magdelaine de Gallon et autres	St Gilles, chez Melle de Courcy	neveux	23441 5,13	84348 ,17	15 00 67	2 nov 182 7
11	de Mailles, François Yves	de Mailles, Marie Françoise, épouse Cocher	Caen , chez M. Bines,	fille de l'émigré	22779	0	22	18

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

juin 1825			avocat				77 9		dec 182 6
11 juin 1825	de Chastillon, duchesse d'Uzès, duchesse et princesse de Tarente	de Chastillon, Amable Emilie épouse de M. le duc d'Uzès	M. Pophilas, avocat à Isigny	filles de l'émigré	10720 5,81	124	10 70 81 ,8		12 janv 182 7
11 juin 1825	Duhamel de Goujon, Marie Adélaïde, veuve La Croixtallevande, Claude René	de la Croix de Tallevande, Charles	Bayeux, Place Bourbon- Berry	fils du prop	29291, 4	0	29 29 1, 4		20 fev 182 6
11 juin 1825	Duhamel de Goujon, Marie Adélaïde, veuve La Croixtallevande, Claude René	de la Croix de Tallevande, Margurite Edouard, veuve de Milly	Bayeux, rue St Michel	filles de l'émigré	0	0	0		
11 juin 1825	Lefors, François	Lefors, François	Lautheuil, près Caen	ex -propriétaire	4144,8 1	0	41 44 ,8 1		6 mars 182 6
13 juin 1825	Blanchard, Anne Louise	dubourg Louis Richard	Juge à Falaise	fils du prop	1837,7 3	0	18 37 ,7 3		25 mars 182 6
13 juin 1825	de Baupte, Louis Charles	de Baupte, Gustave, conseiller de préfecture à st Lô	Caen, chez M. Corbel, avoué	fils du prop	23238, 56	0	23 23 8, 56		6 sept 182 6
13 juin 1825	Hue, Nicolas Louis, marquis de Montaigu	Hue de Montaigu, Maurice; et Hue de Montaigu Césarée Marie Adélaïde épouse M. de Valory; et Hue de Montaigu Armande Marie	Caen, chez M. d'Osseville, receveur général	fils et fille de l'émigré	63374, 4	0	63 37 4, 4		30 oct 182 7
13 juin 1825	Le Chevalier, Gentien, Nicolas Charles	Le Chevalier Gentien pour lui et ses neveux	Honfleur	fils du prop	24105, 6	11409 ,6	12 69 6		25 avril 182 8
14 juin 1825	de Carrey St Gervais, Jacques François Augustin	Macachin Ferdinand	Caen, chez M. de Classé, rue Guilbert, sous inspecteur des douanes	Légataire	58973, 81	0	58 97 3, 81		28 juin 182 6
14 juin 1825	de Varin, Raimond Joseph	de Varin de Pretreville, Jean Baptiste	Maire de Gonneville sur Honfleur	fils du prop	4956,6 9	0	49 56 ,6 9		20 avril 182 7
14 juin 1825	de Cheux de St Clair, Charles François	de Cheux de St Clair, Charles François	au Château de St Clair ou rue de Grenelle, Faubourg St Honoré	ex -propriétaire	22686, 5	0	22 68 6,		21 juill et

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

							5		182 6
14 juin 1825	Belliard, Pierre	Belliard, Antoine	Caen, rue de Cordeliers, n°13, chez M. Senée	fils du prop	12916, 98	43	12 87 3, 98		24 mars 182 6
14 juin 1825	d'Héricy, Catherine Geneviève, épouse de M. de Chifrevast	d'Anneville de Chifrevast, veuve Héricy Louise Jeanne Geneviève	Caen, rue de Bayeux,n°37, chez M. Garcelles	filie de l'émigré	88164	12783 ,78	75 38 0, 22		21 mars 182 6
14 juin 1825	de Vauquelin, Jean Charles François	de Vauquelin Claude, et de Vauquelin Julie; de Vauquelin bonne Perrine, de Vauquelin Sophie Césarine	Caen, rue de l'Académie, n°10	fils et fille de l'émigré	49559, 4	10449 ,56	39 10 9, 84		6 et 29 juin 182 6
15 juin 1825	Fréard du Castel, Michel Hilaire	Fréard du Castel, Michel Hilaire	Caen, rue de Bernière	ex -propriétaire	55275, 62	0	55 27 5, 62		16 fev 182 6
15 juin 1825	Pennel, Antoine thomas Louis	Pennel Maurice, et Pennel Caroline, et Le Vaillant Madelaine veuve Pennel	Caen, rue Bicoques, chez Mme Le Vaillant	fils et fille de l'émigré	23273, 25	0	23 27 3, 25		9 mai 182 7
15 juin 1825	de Gouvetz Louis Pierre	de Gouvetz, Anne Jeanne épouse de Carbonnel	Caen, chez M. desnoyers, avoué	filie de l'émigré	14241, 5	0	14 24 1, 5		15 juin 182 6
16 juin 1825	de Néel, Arnaud, Jérôme Aimé	Gaultier de Farville, Jacques Charles au droit de son épouse	Caen, rue des Carmes, chez M. Tuttain Le jeune	filie de l'émigré	13113 1,18	0	13 11 31 ,2		20 janv 182 7
16 juin 1825	Dupont d'Aisy, Jacques Jean Auguste	Dupont, comte de Quesnay, Charles Nicolas Jacques	Caen, rue des Carmes, chez M. Tuttain Le jeune	fils du prop	47253, 6	0	47 25 3, 6		4 mars 183 0
16 juin 1825	Texier d'Hautefeuille (marquise)	Texier d'Hautefeuille, Charles Louis; et Texier d'Hautefeuille Constance; et Dorceau de Fontette Frédéric; et Texier d'Hautefeuille Joséphine; et de Mannoury Marie Victoire	Caen, chez M. Le Mourichel (?)	héritiers	68886	0	68 88 6		4 dec 182 6
17 juin 1825	Le Coq de St Etienne, Robert François Auguste	Le Coq de St Etienne, Robert François Auguste	Caen, rue St Jean, n°113	ex -propriétaire	19822 9,87	20241	17 79 88 ,9		4 oct 182 6
17 juin	Le Coq, Chevalier de Beuville, Louis Henri François	Le Coq de St Etienne, Robert François Auguste	Caen, rue St Jean, n°113	frère de l'émigré	10173 4,95	29610 ,59	72 12		4 oct 182

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1825							4,36		6
17 juin 1825	Le Clerc, Marquis de Juigné, Jacques Gabriel Louis	Le Clerc, Jacques Auguste; et Le Clerc Anne Léon Antoine; Comtes de Juigné	Caen, rue Montargie, chez M. Letourmy	fils du prop	27084,14	1171711	-1144627		9 mars 1829
18 juin 1825	Le Paulmier de la Livarderie, Robert François	Le Paulmier de la Livarderie, Marie Françoise, épouse delangle; et de Montchevrel Charlotte, épouse Petit de Leudeville	Caen, chez M. delangle, conseiller à la cour, rue de Geole	filles et petite fille	82415,12		82415,12		7 nov 1826
20 juin 1825	de Piperey Esprit, Augustin Louis	de Piperey Esprit, Augustin Louis	Condé sur Souilles, chez M. Cauteil de Condé	ex -propriétaire	101826,08		101826,08		8 août 1826
20 juin 1825	de Mathan, Louis	de Mathan, George, Pair de France.	Caen, rue Guilbert	fils du prop	219289,5	19568,5	19568,5		23 juin 1826
20 juin 1825	Le Coin, Pierre Charles	Le Coin, Jacques	Lion sur Mer, près Caen	frère de l'émigré	8635,89	2408,58	8635,89		27 dec 1826
20 juin 1825	Le Provost, Marie Charles René Lucien	Le Provost, Marie Charles René Lucien	Bayeux, rue des Cuisiniers	ex -propriétaire	53468,68		53468,68		29 mai 1826
20 juin 1825	d'Angerville d'Auvrecher, Thomas Robert	d'Angerville d'Auvrecher, Louis Victor; et Marie Eugène; et Marie Henriette, épouse Bonne de Dramard; Marie Félicité, épouse détouches.	Caen, chez M. d'Auray d'Angerville, rue Guilbert,n°24	héritiers	38560		38560		28 mars 1826
20 juin 1825	Coignard Maire Anne, veuve de Brossard	Hue de Carpiques, marquis de Bougy, Gabriel Henry; et Hue de Carpiques de Bougy, comte de Grosmesnil, Frédéric; et Hue de Carpiques, Charlotte, épouse Morin, Marquis d'Anvers	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	héritiers	8679,38		8679,38		9 dec 1826
20 juin 1825	de Bourdon de Grammond, Claude Augustin	de Bourdon de Grammond, Claude Augustin	Verson,chez M. Jardin, percepteur	ex -propriétaire	25720,38	1759,01	25720,38		21 dec 1826
20 juin 1825	Gaultier de St Basile, Philippe, François	Gaultier de St Basile, Philippe, François	St Basile, près Lisieux	ex -propriétaire	150610,63		150610,63		22 mars 1826
21 juin	de la RoqueMenilles, François Amable et George Ferdinand,	deschalard, Renée Geneviève, veuve de Montigny; et deschalard Julie française,épouse Mayard de Boislabert; et deschalard Louis Nicolas	Vire, chez M. Dupont, notaire	héritiers	193033,41	4000	193033,41		27 fev

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1825	père et fils						33,4		1829
21 juin 1825	de Couvert, Jean Alexandre Bernard	de Couvert, Jean Alexandre Bernard	Bayeux, chez M. Detrey, propriétaire, rue Franche, n°2	ex -propriétaire	25953	1800	24 15 3		25 mars 1826
21 juin 1825	de Mauconvenant, Suzanne, Bonaventure, Corentin	de Choiseul le comte César René, au nom et comme tuteur de ses trois enfants	Caen, Chez M. Oufroy, avoué à la cour royale de Caen	héritiers	76337,43	0	76 33 7, 43		18 mars 1827
22 juin 1825	Letellier de Vaubadon, Marie Charles Pierre	Letellier de Vaubadon, Marie Pierre Jean	Bayeux, chez M. Carité, agent d'affaire place Berry	fils du prop	0	0	0		16 mai 1827
22 juin 1825	de Brasdefer, Jacques	de Brasdefer, Jacques	Morteaux, près Falaise	ex -propriétaire	33357,12	3000	30 35 7, 12		8 juin 1826
22 juin 1825	de Brasdefer, Louis François	de Brasdefer, Jacques; et de Blanchard du Rosel, Joséphine, épouse Letellier de Blanchard, lieutnt de gendarmerie à Falaise.	Morteaux, près Falaise	fils et petite fille	9950	0	99 50		7 oct 1826
22 juin 1825	de Mannoury, Jean Baptiste Germain	de Mannoury, veuve Jean; et de Mannoury Marie Victoire, épouse Hubert; et Lamache Jean Gilles époux Henriette Louise de Mannoury, tuteurs de ses 2 enfants.	Caen, chez M. Hubert, conseiller à la cour royale de Caen, rue des Jacobins, n°1	veuve, fils et petites filles	18316 1,38	85999 ,08	97 16 2, 3		19 nov 1828
22 juin 1825	Le Bachelier, Noël André	Le Bachelier, Aimée Catherine, veuve Capelle François	Falaise, chez M. Capelle, docteur en médecine	Sœur de l'émigré	7223,79	0	72 23 ,7 9		21 juin 1826
22 juin 1825	de Saulx Tavenne, Charles Marie Casimir (le duc)	Dujeon, Pair de France, au droit de son épouse.	Caen, chez M. Cahagnes, rue Pailleuse, n°9	filles de l'émigré	20019 4,44	0	20 01 94 ,4		14 dec 1829
22 juin 1825	Mesnard de Couvigny, Noël, François Marie	Menard de Couvigny, Noël François; Marie Victoire; Elisabeth Henriette; Noël Jacques; Noël Gabriel augustin Frédéric.	Château du Pré, chez M. de St Pierre du Bu, près Falaise	fils et fille de l'émigré	25497	102,41	25 39 4, 59		2 avril 1827
22 juin 1825	Bonnes de Mautry, Pierre Grégoire	Bonnes de Mautry, Marie Amédée, veuve de Chaumontel	Montpinson, près Lisieux	filles de l'émigré	62751,45	30060,7	32 69 0, 75		8 juin 1826
23 juin 1825	de Cauvigny, Louis Bernard Hector	de Cauvigny, Louis Bernard Hector	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	ex -propriétaire	77899,46	0	77 89 9, 46		18 avril 1827

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

23 juin 1825	Doynel de Saint Quentin, René Gabriel	Doynel de St Quentin, René Louis, Pierre François; et Caroline renée Louisse Doynel de St Quentin	Lasson, près Caen	héritiers	15207 5,44	74300	77 77 5, 44		15 sept 182 6
23 juin 1825	Le Coq de Beuville, Louis Henry François	Le Coq de Beuville, Louis Marie François Auguste	Caen, rue Guilbert	frère de l'émigré	35905, 86	0	35 90 5, 86		20 sep 182 7
23 juin 1825	Guyos de Talleville, Pierre Laurent	Guyos de Talleville, Pierre Laurent	Chez M. de St.cloud à Fierville la Campagne par Croissanville	ex -propriétaire	0	0	0		x
24 juin 1825	de Trotrel, Philippe Louis François; de Trotrel Pierre Charles Elisabeth	de Graindorge, Thérèse, veuve de Trotrel; et de Martel Pauline, veuve Louis de Trotrel	Caen, chez M. Voisin, avoué, rue du Lycée	veuves des émigrés	11348 0,67	0	11 34 80 ,7		9 dec 182 6
25 juin 1825	de Vendes, Alexandre, François et Dumond Marie Anne	de Vendes René; et de Vendes Louis; et de Vendes Alexandre; et de Vendes Louise Claudine	Bayeux, chez M. de Juvigny, rue des Bouchers	filis et petits-fils	20016	4072	15 94 4		26 fev 182 6
27 juin 1825	d'Anneville de Chifrevast, Augustin Jacques	d'Héricy, Alfred Jacques	Caen, chez M. Garcelle, rue de Bayeux, n°37	Légataire	17258 4	0	17 25 84		6 sept 182 6
27 juin 1825	de Piedoue de Glatigny, Jean Charles Louis	de Piedoue, Emilie Louise, épouse M. Cautru, Auguste César	Caen, chez M. Hubert, conseiller à la cour royale de Caen, rue des Jacobins, n°1	filles de l'émigré	39970, 87	7422, 03	32 54 8, 84		16 fev 183 1
27 juin 1825	de Baupte, Louis Charles	de Beaupte, Marie Modeste, épouse M. de Scelles Prévalon	Ste Croix Grandtonne, près Caen	filles de l'émigré	23298, 56	0	23 29 8, 56		24 août 182 6
27 juin 1825	de Scelles Prévalon, Thomas	de Scelles Prévalon Jacques François; et Jean Jacques; et Marie Elisabeth; et Marie Louise, veuve dubuisson de Courson	Ste Croix Grandtonne, près Caen	héritiers	5525	20,7	55 04 ,3		1 oct 182 6
27 juin 1825	Bernard de Fontenay, Charles François	Le Courtois de Montamy, Charles Louis	Caen, rue de Geole	Légataire	14220	0	14 22 0		27 sept 182 7
1 juille t 1825	Geoffroy de Limon, Jérôme Joseph	Allard du Hautplessis, Jérôme Pierre; et Aglaé Caroline, épouse de Valicourt	Caen, chez M. du Hautplessis, quai Vendeuvre, n°88	neveux et nièces	25017 0,5	51118	19 90 52 ,5		16 juin 182 7
1 juille t 1825	Heroult de la Bergerie, Aimée Marie Françoisz et de Malleville, Hippolyte Benjamin	Héroult de la Bergerie, Aimée Marie Françoise, épouse de Malleville Hippolyte.	Montpinson, chez M. Bucquet, agriculteur, près Lisieux	ex -propriétaire	2458,2 7	0	24 58 ,2		18 janv 182

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1825							7		7
1 juillet 1825	de Nagues de St Georges, Alexandre Aimé	Fouberd, Antoinette Elisabeth, épouse de Pracontal	Honfleur	nièce de l'émigré	0	0	0		1 oct 1826
1 juillet 1825	Esmond, Jean Baptiste François	Esmond Jean François et Esmond Françoise	Orbec, chez M. Piel, notaire	fils et fille de l'émigré	41435, 19	25841 ,88	15 59 3, 31		31 oct 1828
1 juillet 1825	de Crévecœur, Germain Jean	de Moges, Jean Baptiste Joseph Eléonore	Paris, rue de Bondy, n°14 et Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du Port n°46	petit-fils	14220	4500	97 20		20 août 1827
1 juillet 1825	Le Cordier, Marie Anne, veuve Petit de Bois d'Aunay	Petit de Bois d'Aunay, Marie Catherine, épouse de Cauvigny Nicolas	Varaville, près Caen	filles de l'émigré	9178,9	0	91 78 ,9		5 mars 1827
1 juillet 1825	Hélie de Bonnoeil, Alexandre Louis César	Hélie de Bonnoeil, Alexandre Louis César	Meslay, chez M. Hébert, maire et porteur de la procuracion.	ex -propriétaire	57898, 12	775,8 5	57 12 2, 27		1 dec 1826
1 juillet 1825	Ménaye de Pressigny, François Marie	Ménaye de Pressigny, François Guillaume	Caen, chez M. Letellier, rue de Geole, n°57	fils du prop	22056 5,61	286	22 02 79 ,6		17 mars 1829
2 juillet 1825	de Morel de Than, Gaspard Jacques	de Morel de Than, Gaspard Pierre; et François Henri Frédéric; et Marie Madelaine, veuve de la Caterie; et Marie Antoinette, veuve de la Rivière	Caen, hôtel de Than, rue St Jean, n°22	fils et fille de l'émigré	59456, 12	684,4 2	58 77 1, 7		3 nov 1826
2 juillet 1825	Desbordeaux, François	Aubert Marie Jeanne Michelle; et Aubert Marie Jeanne Geneviève	Caen, chez M. Courdemanche, pharmacien.	Légataire	9186,1 2	0	91 86 ,1 2		10 juin 1826
2 juillet 1825	Achard de St Manvieux, Julien Louis	Achard de St Manvieux, Henry	St Manvieux, près Vire	fils du prop	60478, 15	0	60 47 8, 15		24 août 1826
5 juillet 1825	Le Harivel de Gonneville, Gabriel Eléonore	Le Harivel de Gonneville, Charles Louis Rolland, Aymard Olivier et Félix	Caen, chez M. Le Harivel de Gonneville	fils du prop	23716, 87	33000	- 92 83 ,1 3		16 juin 1831
5 juillet 1825	Rousselle de Fontenelle, Henri Louis François	Rousselle de Fontenelle, épouse Le Chevalier; et Huillard d'Aigneaux Charles Louis; et Huillard d'Aigneaux Louis François	Vire, chez M. Huillard d'Aigneaux, maire	sœur et neveux de l'émigré	21978, 1	1958, 69	20 01 9,		22 mai 182

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1825							41		7
5 juille t 1825	Drudes, Jacques Alexandre	Drudes, François Jacques; et Drudes de Campagnoles, Alexandre; Drudes Marie Françoise, épouse de Bauville; et Drudes de la Tour Marguerite	Vire, chez M. Besnard, agent d'affaire	héritiers	98490	6802,65	91687,35		18 dec 182 7
5 juille t 1825	Dubosc de Radepont, Charles Germain Léonor	Dubosc de Radepont, Augustin Léonor Victor	Caen, chez M. Macain, notaire	Légataire	140106	27000	113106		2 fev 182 8
5 juille t 1825	Marye de la Quaize, Jacques	Marye de la Quaize, Charlotte Aimée veuve Jourdain; et Jeanne Perrine veuve de Lausan; et Marye de la Quaize épouse Le Cordier; et Madelaine Sophie épouse de Rhulière	St Julien Lefaucon, chez M. Sevestre, notaire	héritiers	0	0	0		8 oct 182 6
5 juille t 1825	de Montault, Armand Charles Henry	de Montault, Armand Charles Henry	St Julien Lefaucon, chez M. Sevestre, notaire	ex -propriétaire	7858	0	7858		15 dec 182 6
5 juille t 1825	Lefilleul, Alexandre François Marie, marquis de La Chapelle	Lefilleul, Alexandre Jacques Godefroy, comte de la Chapelle	Caen, chez M. Le Nourichel, rue de Calibourg, n°8	petit-fils	0	0	0		15 sept 182 7
5 juille t 1825	de Guérout, Jean Baptiste François	de Guérout, Joseph Louis Augustin; et de Guérout Charles Marin	Bazeville, chez M. de Clinchamps, près Bayeux	fils du prop	2275,04	0	2275,04		14 avril 182 8
5 juille t 1825	de Coeurdoux, Charles Jean François Nicolas et son épouse	de Coeurdoux, Emmanuel Jean	Condé-sur-Noireau, chez M. Boisville, médecin	fils du prop	18808,68	0	18808,68		11 mars 182 7
5 juille t 1825	du Pont d'Aisy, Jacques Jean Auguste	Du Pont d'Aisy, Marie Louise, épouse Davesgu	Caen, chez M. Durand, notaire	filie de l'émigré	47253,6	0	47253,6		4 mars 183 0
7 juille t 1825	de Moges, Jean Baptiste Joseph Eléonore	de Moges, Jean Baptiste Joseph Eléonore	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du Port, n°46		252180,8	27726,75	224454,1		20 oct 182 6
7 juille t 1825	De Chaumont Quitry, Victor, Jacques, Guy, George, Henry	De Chaumont Quitry, Victor, Jacques, Guy, George, Henry	Orbec, chez M. Piel, notaire	ex -propriétaire	270065,22	97703	172362,2		17 avril 182 6
7 juille t 1825	Durosel, Jean Jacques Joseph	Durosel, Jacqueline, veuve Collardin	Caen, chez M. Fauvel, Maître d'écriture, rue St Jean, n°162	Sœur de l'émigré	60367,12	442	59925,12		14 fev 182 7

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

7 juillet 1825	d'Amphernet, Antoine Michel, comte de Pont Bellanger	d'Amphernet, Charles Félix, vicomte de Pont Bellanger	Caen, Chez M. Langois, avoué	petit-fils	9754,1	0	97 54 ,1	15 oct 183 2
7 juillet 1825	Le Cours, agnès, veuve Piperey	Piperey, Esprit Augustin Louis	Condé sur Souilles, chez M. Cautail de Condé	fils du prop	61164	0	61 16 4	8 juill et 182 6
11 juillet 1825	de la Cour Comte de Balleroy, Charles Auguste	de la Cours marquis de Balleroy, Philippe Auguste Jacques	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	fils du prop	13881 4,46	0	13 88 14 ,5	18 dec 182 9
11 juillet 1825	de Broglie, (Le comte) Eléagard Ferdinand François	de Broglie, (Le comte) Eléagard Ferdinand François	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	ex -propriétaire	20845 5,84	29073 2	- 82 27 6, 2	29 nov 182 8
11 juillet 1825	de Goues Deslandes, René François Nicolas	Godard de Coudeville, Félix Alexis	St Victor le grand, près Bayeux	héritier	0	0	0	5 dec 182 6
11 juillet 1825	de la Briffe d'Amilly, Armand Paul et Henry Bonaventure Jean.	de la Briffe Hyacinthe Charlotte, épouse des Moustiers Méraïnville, Lieutnt Général	Caen, chez M. Le Nourichel, rue de Calibourg, n°8	Sœur de l'émigré	24026 6,67	37369 ,06	20 28 97 ,6	3 juill et 182 6
13 juillet 1825	Brossard François et Brossard Germaine	Brossard Narcisse	Cesny-en-Cinglais, chez M. Varin, propriétaire	fils du prop	44858, 16	29689 ,96	15 16 8, 2	10 juill et 182 6
13 juillet 1825	Le Doulces, Edmond Louis	Le Doulces, Louise Madelaine, épouse de Carbonnel de Canisy; et Le Doulces Madelaine Françoise Aglaé épouse de Balzac Vialatelle.	Caen, chez M. Bazire, rue Bosnière, n°46	filles de l'émigré	39721, 49	2305, 92	37 41 5, 57	22 mai 182 7
13 juillet 1825	Liouls de St Martin, Charles	Le Liouls de Chénedollé, Charles Julien et de St Martin Marie Charlotte	Vire	fils du prop	18200	0	18 20 0	12 mars 182 7
13 juillet 1825	de Cussy, Louis François	de Cussy, Charles François; et de Cussy, Marie Léonor Louis Ambroise*	.	fils du prop	16300	0	16 30 0	12 mai 182 7
13	de Calmesnil d'Orval, Gedéon,	de Calmesnil d'Orval, Adélaïde, Julienne, épouse Cloues d'Orval	Chez M. Mauger,	fille de l'émigré	435,78	291,1	14	7

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

juillet 1825	Gabriel, Charles		Propriétaire à Baron			9	4,59		sept 1828
13 juillet 1825	Lavalley, Julien	Lavalley, Julien	Caen, chez M. Chaillou, notaire	ex -propriétaire	2574	1016,68	1557,32		12 juillet 1826
13 juillet 1825	Galard de Béarn Brassac, Alexandre Louis	de Mannillac, Catherine Victoire, veuve Galard de Béarn; et Léontine Alexandrine Galard de Béarn; et Célestine Etiennette; et Antoinette Alexandrine.	Caen, chez M. Durand, notaire	veuve et filles	22678,74	0	22678,74		18 juillet 1827
15 juillet 1825	Le Bachelor de Faon, Antoine Claude Marin	Le Bachelor de Faon, Antoine Claude Marin	Faon, près Bayeux	ex -propriétaire	56873,24	2222	54651,24		2 sept 1826
16 juillet 1825	Le Breton, Jean Baptiste	Le Breton, Marie Carolline, épouse Chernel; et Le Breton Justine, épouse duthron de Glatigny	Vieux-Pont-en-Auge, chez M. de Glatigny	filles de l'émigré	31996,75	6330	25666,75		22 nov 1827
16 juillet 1825	Torchy, Nicolas	Torchy, Nicolas	Caen, chez M. Levardois, avoué	ex -propriétaire	604,5	0	604,5		8 juin 1826
16 juillet 1825	de Colonia, Pierre Joseph	Mannoury, Marthe Louise Elisabeth, veuve Colonia, déclare que les biens vendus sous le nom de son époux étaient bien les siens.	Caen, chez M. Voisin, avoué, rue du Lycée	ex -propriétaire	154261,9	0	154261,9		20 mars 1826
16 juillet 1825	de Franquetôt de Coigny, François Marie Casimir	de Franquetôt de Coigny, Augustin louis Joseph; et Mme Sébastiani de la Poste, Altarice Rosalba, épouse de Choiseul Praslin	Bayeux, chez M. Carité, agent d'affaire place Berry	fil et petite fille	137354,52	0	137354,52		21 fev 1831
18 juillet 1825	Philippe de Beaumont, père et trois fils.	Philippe de Beaumont, Eugénie, épouse Bertauls; et Henriette épouse Boullemont d'Aigremare; et Hortense Héloïse, épouse Lasseur Courville	Caen, chez M. Garcelle, rue de Bayeux, n°37	fil et petite fille	26969,87	0	26969,87		19 juin 1830
18 juillet 1825	de Fribois, Marie Madelaine Suzanne	de Fribois, Jacques Charles François; et Tabouillon Anne, veuve Henry Fribois; et Marie Louise de Fribois, veuve de Malherbe.	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	fil et fille de l'émigré	23003,1	0	23003,1		27 juillet 1826
18 juillet 1825	de Cacheleu, Louis Basile	de Cacheleu, Louis Basile	Bonneville la Louves, près Pont-l'Evêque	ex -propriétaire	4553,07	0	4553,07		1 sept 182

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1825							7		7
18 juillet 1825	Lebrun de la Franquerie, Louis	Lebrun de la Franquerie, Jeanne Julienne, épouse de la Roque Montecru	Caen, chez M. Lenormand, rue de l'Odon, n°9	filles de l'émigré	18504	1225	17 27 9		25 juin 1826
18 juillet 1825	de Dauves, Gabriel Nicolas	de Dauves, Louis Florimond Gustave et Dalbers de Luynes, Honoré Louis Joseph	Pont-l'Evêque, chez M. Allais, greffier du juge de paix	filles et petit-fils	27123 2,15	0	27 12 32 ,2		11 fév 1828
20 juillet 1825	d'Arquittade de St Fulgence, Elisabeth veuve de Pardieu	d'Arquittade de St Fulgence, Elisabeth veuve de Pardieu	Lisieux, chez M. de Pardieu	ex -propriétaire	88722, 17	23545 0,08	- 14 67 28		5 fév 1828
20 juillet 1825	Roussel, François Auguste Salomon	Roussel, Théodore Louis; et Théodose; et Marie Rosalie; et Alexis Philippe	Caen, chez M. Harou, architecte du département	neveux et nièces	30426, 25	5000	25 42 6, 25		28 déc 1826
20 juillet 1825	Viel fils ou Viel de Raveton	Viel de Raveton de Norrey	Caen, chez M. Lefèvre, agent d'affaire, Place St Sauveur, n°44	Sœur de l'émigré	24930	0	24 93 0		15 fév 1827
20 juillet 1825	de Lambert, Henry ou Anisson du Perron Marie	de Lambert, Marie Cécile, épouse d'Angosse	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	frère et sœur de l'émigré	59040	50371 5	- 44 46 75		7 déc 1826
23 juillet 1825	Viel de Précaré	Viel de Précaré, Jacques François Philippe	Caen, chez M. Lemarchand, rue de la préfecture	filles du prop	30222, 45	0	30 22 2, 45		18 juin 1826
23 juillet 1825	Formont, comte de Fermenton, Philippe Charles René	de Lonjon, Albert	Caen, chez M. Joyau, avocat	Légataire	0	0	0		13 oct 1826
23 juillet 1825	de Sallen, Pierre Michel, Gilles, veuve	veuve de Calmesnil, épouse de M. Lefebvre Dufresne	Caen, rue Guilbert	Légataire	67585, 96	42440 ,02	25 14 5, 94		30 nov 1827
23 juillet 1825	Mignon, épouse de Bellemare	de Bellemare, Jacques François	Lisieux	filles du prop	35699, 6	0	35 69 9, 6		25 mars 1826
23 juillet 1825	Lefrère, Gilles	Lefrère Victoire, épouse Morel	Lisieux, faubourg St Désir	Légataire	3376	0	33 76		10 juin 1826

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

26 juillet 1825	Duval, Jacques	Duval, Marie Marguerite épouse séparée de M. Marie	Chouain	filles de l'émigré	775,5	0	77 5, 5		30 juin 182 6
26 juillet 1825	de la Boderie, Pierre Antoine Victor	de la Boderie, Marie Césarie, épouse de Fribois de Béneauville	Béneauville, chez M. de Fribois	filles de l'émigré	11529, 67	6973, 95	45 55 ,7 2		20 juill et 182 6
26 juillet 1825	de Saulx Tavenne, Charles Marie Casimir (le duc)	de Saulx Tavenne, Louise Emeline, épouse du Comte d'Aloigny	Caen, chez M. Cahagnes, rue Pailleuse, n°9	filles de l'émigré	0	0	0		14 dec 182 9
1 août 1825	Dumerle, Louis Alexandre Augustin	Dumerle, Foulques Jean Louis; et Dumerle Eugénie Françoise, épouse Viel de Maisoncelles	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	filles et fille de l'émigré	8440,1 2	0	84 40 ,1 2		27 juill et 182 6
1 août 1825	Le Doules de Corday, Marie Suzanne, épouse de Puttecotte de Renneville	Cornière, Anne Joséphine	Falaise, chez M. Bellencontre, notaire	Légataire	40000	1000	39 00 0		12 juin 182 6
1 août 1825	du Buisson de Blainville, Nicolas Charles	de Carpentin, Jules; et Emilie, épouse de Louvencours; et de Carpentin Philbert; et dame Lesage du Mesnilhurel	Caen, chez M. Roger, Juge, rue de Geole, n°56	Cousins et cousines	46714, 04	0	46 71 4, 04		13 dec 182 7
1 août 1825	de la Roque de Brilly, Félix Hippolyte	de la Roque de Brilly, Hippolyte Pierre Louis; et de la Roque de Brilly, Félix Alexandre Dominique	Pont-l'Evêque, chez M. Thoures, avoué.	filles du prop	36129, 14	0	36 12 9, 14		21 août 182 6
1 août 1825	Lancelin, Marie Anne Charlotte, veuve Lavalley Lacour	Lavalley, baron de Rouvroie, Charles André Hippolyte; et Lavalley Lacour, Jeanne Ravenne Adélaïde, veuve Montalembert	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	filles et fille de l'émigré	57555	2517	55 03 8		7 août 182 7
1 août 1825	Canteil de St Laurent, François Augustin	Canteil de St Laurent, François Augustin	Maire de Condé sur Seulles	ex -propriétaire	20248, 25	0	20 24 8, 25		20 juill et 182 6
3 août 1825	de Lyée de Belleau, Jean Baptiste Louis Auguste	de Lyée de Belleau, Jean Baptiste Louis Auguste	Notre Dame de Courson, près Lisieux	ex -propriétaire	11807 9,32	25172	92 90 7, 32		8 juin 182 6
3 août	Le Michel du Lusigneul, Jean Baptiste Gabriel	Le Michel du Lusigneul, Marie Gabrielle Zenaïde; et Marie Noémie	Caen, chez M. Lefèvre, agent d'affaire,	filles de l'émigré	42958, 12	0	42 95		14 oct

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1825			Place St Sauveur, n°44				8,12		1826
4 août 1825	Le Cordier de Bigards, marquis de la Londe	Le Cordier de Bigards, marquis de la Londe	Caen, chez M. d'Osseville, maire de Caen	ex -propriétaire	164875,3	149550	1532,5		19 avril 1827
4 août 1825	La Cour Balleroy, Charles Auguste	de la Cours Balleroy, veuve d'Hervilly	Caen, chez M. Durand, notaire	filles de l'émigré	0	0	0		3 nov 1829
4 août 1825	Laugeois, Charles Antoine	Laugeois, Jacques et Lucie	Lisieux, rue d'Alençon, n° 1	fil et fille de l'émigré	46025,68	1595	4430,68		28 juill et 1826
4 août 1825	Hue de l'Eronnelle, Joseph, Antoine André Anne; et de Gouville de Bretteville, Charles Amand	Hue de l'Eronnelle, Anne Henri Philippe François	Crepon, près Bayeux	neveu et cousin	18909	9582,8	9326,2		14 mai 1827
4 août 1825	La Cour de Balleroy, Charles Auguste	de Jaucourt, épouse du duc de Civrac; et de la Cour Balleroy, veuve d'Hervilly	Caen, chez M. Durand, notaire	filles de l'émigré	8857,54	0	8857,54		27 coto bre 1829
4 août 1825	Aubert, Charles François	de Cœurdox, Emmanuel Jean	Condé, chez M. Boisville, juge de paix	cousin	10375	0	10375		23 dec 1826
4 août 1825	Beuzelin du Hameau, Jacques Adrien	Beuzelin du Hameau, Laurent François; et Antoine Nicolas	Falaise, chez M. Coulliboef, père M. de Cotons	frères de l'émigré	13675,6	0	13675,6		8 sept 1826
7 août 1825	Agis de Malicourt, Chevalier de St Denis, Charles Louis	Agis de Malicourt, Chevalier de St Denis, Charles Louis	Fervaques, chez M. Pain	ex -propriétaire	49842,18	0	49842,18		6 oct 1826
7 août 1825	Marc de St Pierre, Jean Gabriel Constant	Marc de St Pierre, Théodore Guillaume	Caen, chez M. Levardois, avoué	fil du prop	46489,36	14800	31689,36		4 mai 1827
7 août 1825	de Pierrefitte, Pierre Marc Marin	de St Germain, veuve de Pierrefitte	Falaise, chez M. Levavasseur, receveur des hospices	Légataire	49739,95	19927,19	812,76		20 juin 1826
7	Colleville, Pierre François	Colleville, Pierre François Laurent Gabriel	Caen, chez M	ex -propriétaire	5040	0	50		15

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

août 1825	Laurent Gabriel; et Colleville Vincent		Chaumonts, directeur des lits militaires, rue St Jean, n°246				40		juin 182 6
7 août 1825	de Pierrepont, Guillaume	Costey, Thérèse, épouse Letellier; et Catherine Colombe de Pierrepont, veuve Nicole	Caen, chez M. Pouilly, rue de l'Odon	Légataire	22838, 75	0	22 83 8, 75		28 nov 182 7
7 août 1825	de Mollent, François Charles	de Mollent, François Charles	Caen, chez M. delangle, conseiller à la cour, rue de Geole	ex -propriétaire	8187,7 4	0	81 87 ,7 4		28 juin 182 6
9 août 1825	Le Normand de Victot, Jacques Claude Constantin	Le Normand de Victot, Jacques Claude Constantin	Mondeville, près Caen	ex -propriétaire	17111, 61	13280	38 31 ,6 1		17 août 182 6
13 août 1825	de Baudran, Louis Charles	de Baudran, Rose Marie Madelaine, veuve Duvergier	Falaise, chez M. Daniel, homme de loi	filles de l'émigré	86103, 42	0	86 10 3, 42		28 dec 182 9
15 août 1825	Dilhayes, Jacques François	Dilhayes, Jacques François	La Folie, près Bayeux	ex -propriétaire	479,25	0	47 9, 25		8 août 182 6
16 août 1825	Viel de Maisoncelles, Charles Augustin	Viel de Maisoncelles, Charles Augustin; et Jeanne Angélique; et de Beaudre de Noyer, Hyppolite; et de Beaudre de Noyer, Marie, épouse de Grimouville.	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	héritiers	12687, 85	0	12 68 7, 85		27 juill et 182 6
16 août 1825	Cussi, Gabriel	Dupray, Marie Anne Félicité, épouse Poucelles	Caen, chez M. Lecornu, avocat	nièce de l'émigré	39530, 93	0	39 53 0, 93		9 fév 182 7
16 août 1825	Tirremois, Charlotte Renée, veuve Lecousturier	Le Cousturier, Camille Marie Charlotte, épouse de Moulin de la Brèteche; et Le Cousturier (, Marie; et Alfred; et Esther) représentés par leur mère, Anne Aline de Guerpel.		héritiers	2475	0	24 75		27 août 182 6
17 août 1825	de Fresnel, le comte, Jean Prosper François	de Fresnel, le comte, Jean Prosper François	Caen, Hôtel de Than, rue St Jean, n°22, ou à Pont- l'Evêque, chez M. de Gasville.	ex -propriétaire	21754 9,65	0	21 75 49 ,7		8 juin 182 6
22 août 1825	du Jardin de la Cour, Louis François	du Jardinde la Cour Chaumont; Marie Louise Adélaïde; et Marguerite Agrademme; et Landry	Caen, chez M. Turquetil le comte, rue St Jean	héritiers	3781,8 1	49637	- 45 85 5, 2		16 oct 182 8

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

22 août 1825	Alais, Thomas François	Alais, Marie Anne, veuve Roussin	Vire, chez M. Jeanne Duclos, ingénieur des Ponts et Chaussées	héritière	0	0	0		
23 août 1825	Kador de Sebeville, veuve de Longaunay	de Longaunay, le marquis, Antoine Constantin	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	fil du prop	17699,4	31458	-13758,6		9 dèc 1827
23 août 1825	Heurtauls de Boisneville, Charles Jacques Paul	Heurtauls de Boisneville, Louis Thomas; et Adélaïde Félicité, épouse Tumerel	Vaudry, chez M. de Boisneville, près Vire	frère de l'émigré	12280,2	0	12280,2		13 juill et 1827
23 août 1825	Duval, marquis de Bonneval, Guy Henry Marie	Duval, marquis de Bonneval, Guy Henry Marie	Pont-l'Evêque, chez M. Mouillard, avocat	ex -propriétaire	472348,54	101692,47	370656,1		19 mars 1831
23 août 1825	Le Roux, François Alexandre	Tardif, Marie Charles Alexandre; et Marie Anne Félicité, épouse Arondel; et Marie Auguste Henry; et Marie Emilie, veuve Tirebarde; Marie Eugénie (décédée); et de Sers Dupars, Marie Françoise Sophie	Caen, chez M. Regnard, élève de M. Simon, avocat, Place St Sauveur.	Petits-Enfants	12870	0	12870		7 avril 1827
24 août 1825	Le Myre de Villers, Jean Jacques; et Lebas, Charlotte Françoise.	Le Myre de Villers, Jean Louis	Lisieux, rue Douville, n°1	fil du prop	9100	0	9100		16 dec 1826
27 août 1825	Hue dit du Mesnil, Nicolas Gabriel	Hue de Prébois, Amédée; et Hue de Prébois, Joséphine Caroline	Caen, chez M. Chalopin, rue de Geole, n°11	neveux	4464,2	0	4464,2		4 janv 1828
27 août 1825	delalande, Louis Jacques	delalande, Marguerite Léonore, veuve Vismesnil; et Marie Anne Louise Charlotte	Falaise, chez M. Daniel, homme de loi	fil de l'émigré	10998,45	6820,87	4177,58		26 nov 1827
27 août 1825	delalande, Louis Jacques	delalande, Marguerite Léonore, veuve Vismesnil; et Marie Anne Louise Charlotte	Falaise, chez M. Daniel, homme de loi	fil de l'émigré	0	0	0		dou blon
1 sept 1825	Petit de Montmirel, Pierre	Petit de la Hérissonnerie, Marie Anne, veuve Lemonnier; et Marianne, veuve Peulvey	Caen, chez M. Blin, receveur de l'enregistrement, Place St Sauveur	Sœur de l'émigré	69597,68	0	69597,68		15 mars 1827
5 sept 1825	Guérin du Cateles, René Germain Philippe	Guérin du Cateles, Victoire épouse devaux de la Poterie	Bayeux, chez M. Aupaley, rue des Bouchers	fil de l'émigré	31750,37	1074	3067,37		9 avril 1826
5	Moussard, Jacques Philippe	Moussard Edouard Prosper; et Moussard, Marie Anne Michelle, veuve Delalonde	Bayeux, rue St Malô	héritiers	923,77	0	92		29

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

sept 1825							3, 77		mars 182 7
5 sept 1825	Moussard, Thomas François	Moussard Edouard Prosper; et Moussard, Marie Anne Michelle, veuve Delalonde	Bayeux, rue St Malô	héritiers	431,75	0	43 1, 75		29 mars 182 7
5 sept 1825	Gauthier, Marie Marguerite, veuve de Margeot	Levallois, Jacques Nicolas; et Levallois, Richard César.	Commandant de la garde nationale de Bayeux	cousins	24786	0	24 78 6		28 déc 183 1
5 sept 1825	de Caumont, Jacques François	de Caumont, François	Caen, rue Guilbert, n° 24	fils du prop	41267, 7	25315 ,15	15 95 2, 55		9 nov 182 6
6 sept 1825	de Grimouville, Henriette Jacqueline, veuve de Cyresme Banville.	de Cyreme, Louis Désiré; et Charles François; et Rose Blanche Fleurie Aimée, épouse de la Cour de Balleroy.	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	fils et fille de l'émigré	17190, 01	25,43	17 16 4, 58		29 sept 182 6
6 sept 1825	Brenet, Julien	Le Robergue, Jeanne Françoise	Vire, chez M. Boëssel du Buisson, chez M. Gournay, rue Notre Dame.	nièce de l'émigré	2080,8 7	0	20 80 ,8 7		9 fév 182 7
6 sept 1825	Doesnel, Jean Gabriel	Doesnel, Catherine Gabrielle Antoinette, veuve de Bernières; et Collard Descherres, Anne Reine Louise, veuve Doesnel	Paris, chez M; Lenormand, rue de la Lourdière, n°25; et Caen, chez M. Durand, notaire	épouse et fille	9990,4 3	0	99 90 ,4 3		27 juin 182 9
6 sept 1825	d'Amphernet, Antoine Michel, comte de Pont Bellanger	Pécou de Cherville, Hélène Marie Geneviève, veuve François d'Amphernet	Pont-Bellenger, près Vire	épouse de l'ex- prop	0	0	0		28 sept 183 2
8 sept 1825	de Vigan, Jacques François	de Vigan, Victor Narcisse; et Suzanne Alexandrine, épouse Desmoulins; et Pierre Hyppolite; Anne Eugénie, épouse de M. de Pardieu.	Lisieux, chez M. de Pardieu	fils et fille de l'émigré	12319, 2	0	12 31 9, 2		17 janv 182 7
8 sept 1825	Le Jeune de Grisy, George Henry	Desmonts, Jacqueline Françoise, veuve de Trépel; et Menard de Couvrigny, Noël; et Gabriel Frédéric; et Marie Victoire; et Elisabeth Henriette.	Falaise, chez M. Le Chevalier, avoué.	nièces de l'émigré	25986 9,4	25016 ,92	23 48 52 ,5		22 août 182 7
8 sept 1825	Hervey Despaignes Boitauney, Jacques	de Nitrouilles, Catherine Louise Aimée, veuve Hervey despaignes Boitauney	M. Tragin, avoué	héritière	0	0	0		10 oct 182 8
10 sept	de Sens, marquis de Morsan, Abson, Thomas François	de Sens, Abson, Antoine Alexandre	Caen, chez M. Balleroy, notaire	fils du prop	42858	0	42 85		14 mai

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1825							8		1829
10 sept 1825	Cahagne de Verrière, Marie Louise, veuve de Fallen	de Neufville de Baven, Henry François	Caen, chez M. Durand, notaire	héritiers	0	0	0		30 oct 1827
10 sept 1825	Descours, Jean	Descours, Jean	Corday, près Falaise.	ex -propriétaire	2583,37	0	2583,37		22 août 1826
10 sept 1825	Hamel, Nicolas	Hamel, Nicolas	Vire, chez M. Belliver, notaire	ex -propriétaire	643,9	0	643,9		29 sept 1826
10 sept 1825	Vaumel d'Enneval, Jean François	Vaumel d'Enneval, Pierre; et Marie Françoise, épouse Bonboure	Lison, chez M. d'Enneval, maire	héritiers	78998,9	0	78998,9		15 dec 1826
10 sept 1825	Saillofess, Jean, Nicolas	Saillofess, Jean; et Madelaine veuve Bataille; et Alexis épouse Mabire; et Mari Madelaine, épouse de Lenteigne; et Adélaïde Blanche, veuve Le Chat	Vire, chez M. Saillofess, receveur des hospices	neveux et nièces	9640	0	9640		23 oct 1826
13 sept 1825	Pincon, Jacques Marin	Pincon, Jacques Marin	Bretteville-sur-Laize, chez M. Gohier	ex -propriétaire	7290	0	7290		1 sept 1826
13 sept 1825	de Mailles de Friardel, François Yves	de Mailles, Appoline Françoise, épouse de Pardieu	Orbec, chez M. Piel, notaire	petite-fille de l'émigré	0	0	0		18 dèc 1827
13 sept 1825	Canteil de Condé, Nicolas Gilles	Canteil de St Laurent, François Augustin; et Canteil d'Hermanville Marie Julie Victoire; et Canteil de Condé, Hector François.; et Canteil de Condé Joséphine, épouse de Baudre	Condé sur Souilles, chez M. Canteil de Condé	frères et sœurs	13898,25	0	13898,25		28 janv 1827
15 sept 1825	du Buisson de Blainville, Nicolas Charles	de Houdetot, César Louis Marie François Ange	Caen, chez M. Tostain l'aîné, rue des Cordes.	neveu de l'émigré	0	0	0		21 dèc 1827
15 sept 1825	de Lambert, Henry ou Annisson du Perron Marie	le marquis de Courtavel; et le comte de Lambert; et de Lambert Louise, marquise de Voisin; et de Lambert Henriette, épouse d'Angosse	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	fil et fille de l'émigré	0	0	0		25 oct 1828
20 sept 1825	de Préaulx, Joseph François; et de Paule, Henry Geneviève Jean Baptiste Louis	de Préaulx, Joseph Marthe René Gilbert Jean Baptiste, marquis.	Caen, chez M. Marguerye, juge, Place St Sauveur.	fil du prop	83595,6	0	83595,6		15 dec 182

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

							6		6
22 sept 1825	de Ste Marie, le marquis Hypolite Jean Jacques René	de Ste Marie, le marquis Hypolite Jean Jacques René	Sous-préfet à Pont- Audemer	neveu de l'émigré	52965	0	52 96 5		7 août 182 6
22 sept 1825	Le Harivel, Guillaume Joseph	Le Harivel, Guillaume Joseph	Caen, rue des Cordes, n°9	ex -propriétaire	2676,8 1	1500	11 76 ,8 1		16 dec 182 6
22 sept 1825	Lambert d'Herbigny, veuve Levieil	Levieil, Rose Honorine; et Levieil, Françoise Victoire épouse Bouglie desfontaines; et Levieil, Marie anne, épouse Millet.	Caen, chez M. Rollaud, controleur des postes	filles et petites- filles	2750	0	27 50		24 dec 182 6
22 sept 1825	de Pierrepont, Pierre Jean Jacques Gabriel	de Pierrepont, Thérèse Aimée, épouse Bouchard	Ste Honorine des Portes, près Bayeux	filles de l'émigré	28731 0,48	96569 ,31	19 07 41 ,2		25 mai 183 1
22 sept 1825	Symon de Franval, Pierre Louis	Symon de Franval, Marie Appoline, veuve du Prael; et de Mailles, Appoline Françoise, épouse de Pardieu	Orbec, chez M. Piel, notaire	sœur et nièce	15639, 3	0	15 63 9, 3		24 mars 182 7
22 sept 1825	Le Saulx, Christophe Paul Joseph	Le Saulx, Pierre Marie; et Marie Françoise, veuve Ribard; et Alban Arsène.	Falaise, chez M. Michau, horloger, Grande rue, n°67	frères et sœurs	784,31	0	78 4, 31		20 janv 182 7
22 sept 1825	Durozel, Jean Michel François	Durozel, Sidonie Henriette Jacqueline	Caen, chez M. Levillain, avoué	filles de l'émigré	14218, 95	0	14 21 8, 95		3 janv 182 7
22 sept 1825	Mariolle, Jean Baptiste François	Mariolle, Alexandre François	Lisieux, chez M. Gardin, rue de la Chaussée	neveu de l'émigré	3001,5	0	30 01 ,5		29 mars 182 7
22 sept 1825	de Saulx Tavennes, Charles Marie Casimir (le duc)	de Saulx Tavennes, Gaspard Roger Sidoine	Caen, chez M. Garcelle, rue de Bayeux, n°37	filis du prop	0	0	0		14 dec 182 9
26 sept 1825	de Montfiques, Pierre Antoine	Leneveu de Dungy, veuve de Montfiques; et de Montfiques, Anne; et Jeanne Louise, veuve du merle; et Marie Anne Henriette; et Adélaïde Eléonore; et Marie Jeanne Elisabeth; et Jeanne Rosalie	Caen ,chez M. Leprière, percepteur	veuve et filles	14589, 19	0	14 58 9, 19		6 juin 182 7
26 sept 1825	Le Vicomte, comte de Blangy, Pierre Constantin	de Ranches, le comte, Charles Louis	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	créancier	29401, 66	14648 0	- 11 70 78		15 juill et 182

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

									9
26 sept 1825	Rabodanges, veuve de la Ferté Senectère.	Thibault de la Carte de la Ferté Senectère, Alfred Augustin; et Marie Pauline, Augustine Flore épouse Babin de Lignac; et Graidorge d'Orgeville; et Thibault de la Carte, Augustin Marie Faustin	Falaise, chez M. Labbey, maire	fils et petits-fils	31966	0	31 96 6		30 nov 182 9
30 sept 1825	Totain, Jean Baptiste Jacques	Totain, Jean Baptiste Jacques	Caen, chez M. Garcelle, rue de Bayeux, n°37	ex -propriétaire	2126,7 5	0	21 26 ,7 5		19 janv 182 7
30 sept 1825	Dubosch, Louis Bonaventure, ou ceux dont il serait héritier	Poullain du Mesnil, Ferdinand Emile	Caen, chez M. Lemaire, avoué	Légataire	10646, 55	0	10 64 6, 55		2 août 182 6
30 sept 1825	Dupont de la Barre, François; et Hellouin de Cenival, Jean Charles François Bonaventure	Thomas de la Barberie, Angélique Victoire, veuve Dupont de la Barre	Caen, chez M. Cosnard, aubergiste au Canon d'Or, rue de Falaise.	Légataire	2767,8 6	0	27 67 ,8 6		2 août 183 2
10 oct 1825	Le Valois du Rouvray, Noël René	Gondouin des Moulins, Victor Pierre Françoise	Caen, chez M. Garcelle, rue de Bayeux, n°37	neveu de l'émigré	0	0	0		1 sept 182 7
10 oct 1825	du Merle, Pierre.	du Merle, le comte, Nicolas Pierre Bonaventure et du Merle Marie Louise Claude, veuve de Charlotte	Vespière	ascendant d'émigré	13950	78,12	13 87 1, 88		30 août 182 7
10 oct 1825	Fumée, Michel Louis	Fumée, Françoise Fortunée, épouse M. De Courtigier	Caen, chez M. Durand, notaire	nièce de l'émigré	15858, 75	14374 ,08	14 84 ,6 7		4 sept 182 9
10 oct 1825	de Percy, Jean François	de Percy, François Ambroise	Vire, chez M. Belliver, notaire	fils du prop	24360	0	24 36 0		12 août 183 1
10 oct 1825	de Collardin, Marie Claude	de Collardin, Catherine, Louise Angélique; et de Collardin Jacqueline Claudine Marie Anne	Vire, chez Melle Collardin, rue Notre Dame	Sœur de l'émigré	9578,1 6	0	95 78 ,1 6		9 dec 182 6
10 oct 1825	des Rotours, Charles Bernard	des Rotours, Charles Bernard	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour royale de Caen	ex -propriétaire	21942, 25	0	21 94 2, 25		13 oct 182 6
10 oct 1825	Dauchin, Urbain	de la Neyne, Jacques Frédéric; et Dauchin Emilie Balsamie; et Cécile Rosalie; et Grimaux, Jean Joseph Paul; et Chaumont du Jardin la Cour, sœurs		neveux et nièces	25794, 16	0	25 79 4, 16		29 oct 182 8

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

10 oct 1825	du Quesnoy, le marquis, Jean Jacques Julien; et l'Empereur de St Pierre son épouse	du Quesnoy, le comte, Julien Emmanuel; et Emmanuel Désiré; et Jeanne Gabrielle Julienne	Caen, chez M. Hébert, curé de St Gilles de Caen	héritiers	78134,75	0	78 13 4, 75	17 déc 182 6
21 oct 1825	de Boctey, Jacques François Guillaume	Elminger, Nicolas	Lisieux, chez M. Lemire, propriétaire, Place du Marché aux bœufs, n°7	cousin germain	25747,82	0	25 74 7, 82	4 août 182 7
21 oct 1825	Le Cordier de Bigard, comte de la Heuse, Thomas Jacques Vincent Moyses	Le Cordier de Bigard, comte de la Heuse, Thomas Jacques Vincent Moyses	Caen, Hôtel de Lion, rue St Jean	ex -propriétaire	57724,3	0	57 72 4, 3	21 août 182 9
21 oct 1825	de Venoix, Claude Jean	de Margeot de Villemenay, Alphonse Marie	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	petit-fils	21889,61	0	21 88 9, 61	3 janv 182 7
26 oct 1825	Lallemant, Richard Gontran	Lallemant, Marie Victoire, veuve Lesperon d'Anfreville	Rouen, rue Bourg Labbé, n°22; ou Caen, chez M. Joyau, Professeur en droit.	filles de l'émigré	16560	0	16 56 0	20 nov 182 7
27 oct 1825	Leterrier de Mennotot, Gabriel Jean Nicolas Joseph	Leterrier, Marguerite Félicité, épouse M. Desmelliers; et Leterrier, Marie Françoise	Honfleur, chez M. des Melliers, rue Haute au B ^u des Douanes	héritiers	18291,74	0	18 29 1, 74	15 dec 182 6
27 oct 1825	Le Bachelor de Faon, Marc Antoine Bernardin	Le Bachelor de Faon, Stanislas Gaston; et Le Bachelor, Alexandrine Antoinette, épouse Lemouton de Carmesnil	Bayeux, chez M. Desrey rue Franche, n°2	fils et fille de l'émigré	35158,74	8945,25	26 21 3, 49	27 avril 182 7
27 oct 1825	Durozel, Jean Jacques Joseph	de Poilvilain de Misouard, veuf et légataire de son épouse, héritière de son frère	Caen, chez M. Gueru desnoyers, avoué	Légataire	0	0	0	21 fév 182 7
7 nov 1825	de Brasdefer, Louis François	de Brasdefer, Louis François Samuel; et Françoise Charlotte Victoire; et Louis François Samuel, chevalier de Brasdefer	Moutiers-en-Auge, chez M. Brasdefer, maire	héritiers	0	0	0	15 oct 182 8
7 nov 1825	Le Petit de Montfleury, Paul	de Caire de Barbières, veuve Le Petit de Montfleury	Caen, chez M. Tirel, rue St Martin	veuve et petits-enfants	3725	0	37 25	22 juill et 182 7
7 nov 1825	de Carrey, Marie Charlotte; et de la Lande, Frédéric César	de la Lande, Anne Antoinette Marie Marguerite, épouse Guérin des Fontaines	Caen, chez M. de Classé, rue Guilbert, sous inspecteur des douanes	filles de l'émigré	5500	0	55 00	5 mars 182 7

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

10 nov 1825	Dauxais, Jacques François	Dauxais, Martial; et Julie Françoise; et Darol Marie Victoire Céleste, épouse M. de Mesnildot	Caen, chez M. Corbel, avoué	neveux et nièces	77853,96	28676,17	49 17 7, 79		1 août 182 8
10 nov 1825	Le Viels, Jacques	Le Viels, Jacques	Lisieux, chez M. Deschamps, avocat	ex -propriétaire	585	0	58 5		3 nov 182 6
10 nov 1825	Le Doulces, Edmond Louis	Le Doulces, Esmond Pierre Louis; et Le Doulces, Edmond Louis Charles Marie		héritiers	33664,24	0	33 66 4, 24		22 août 182 8
16 nov 1825	Cahagne de Verrière, Marie Henriette, veuve Fallen	Bonnel, Marie Rose Andrée, épouse Picard	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	Légataire	0	0	0		30 nov 182 7
16 nov 1825	Chrétien, Jacques René	Chrétien, Louise Ambroisie; et Jeanne; et Adélaïde épouse Couespel	St Sever, chez M. Couespel, percepteur	frères et neveux	14812,25	0	14 81 2, 25		19 janv 182 7
16 nov 1825	Léonard de Rampan, François Olivier	Léonard de Rampan, Victor François	Cerammeville, chez M. Le Long, curateur, près Bayeux	fils du prop	60981,79	12163,22	48 81 8, 57		5 avril 183 0
16 nov 1825	de la Lande, Frédéric César; et de Carrey, Marie Charlotte	de la Lande, Julienne Françoise Charlotte, épouse de Boctey	Marolles, chez M. de Boctey	filles de l'émigré	0	0	0		27 avril 182 7
16 nov 1825	le vicomte de Blangy, Auguste Pierre Henry	le vicomte de Blangy, Auguste Pierre Henry	Juvigny, près Caen	ex -propriétaire	11241,97	0	11 24 12		2 janv 182 7
16 nov 1825	Lindes, Jean Nicolas	Cupillard, Chevalier Bellorri, François Louis; et Jacques Joseph; et Polle, Marie Anne; et Polle, Jeanne Victoire	Lisieux, chez M. Devaux Fils, négociant	neveux et nièces	7090,75	0	70 90 7, 5		17 août 182 7
22 nov 1825	Daguier de Rufosse, François Jean Michel	Daguier d'Ingouville, Jean François Auguste; et Louise Catherine	Caen, chez Mme veuve duhomme, rue du Vaugueux, n°19	héritiers	14089,56	0	14 08 9, 56		15 janv 182 7
22 nov 1825	Gilbert Colbert, marquis de Chabannais, Claude Théophile	Colbert marquis de Chabannais, Alexandre Louis Gilbert	Argence, chez M. Dupon, percepteur	frère de l'émigré	42810,3	10702,57	32 10 7, 73		24 juin 183 1
23	de Villereau, Jacques François;	de Villereau, Jean René; et Geneviève Françoise, épouse Jacques de Villereau	Caen, chez M. delangle,	héritiers	47693,	12583	35		27

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

nov 1825	et Lefrère du Frestey, Genviève Elisabeth		conseiller à la cour, rue de Geole		7	,52	11 0, 18		janv 182 7
10 déc 1825	Tinet, Jacques Michel	Tinet, Charles Antoine Claude	Riom, Puy de Dôme; ou Caen, chez M. Cauvin, rue du Ham, N°2	fils du prop	1278	0	12 78		6 sept 182 6
10 déc 1825	de Touttain du Manoir, Henry Louis Théodore	de Touttain, Jean Félicité		fils du prop	5404,2 2	18894	- 13 48 9, 8		13 avril 182 9
10 déc 1825	Monlien, Michel; et Monlien, Louis George	Dugast, Marie Anne, veuve Monlien		veuve du prop	16688, 3	6667, 08	10 02 1, 22		20 juin 182 7
10 déc 1825	de Parfouru, Louis Henry	de Parfouru, Louis; et de Parfouru, Julienne Charlotte, épouse de Thourry	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	frères et sœurs	18495	4090, 27	14 40 4, 73		12 mars 182 7
10 déc 1825	Lamare Longueville, Jean Charles		Bayeux, chez M. Mutel, avoué	curateur	10045 8,98	4000	96 45 8, 98		18 nov 182 9
10 déc 1825	Gohier, Nicolas François	Gohier Louis Charles; et Julien Louis; et Marie Camille	Caen ,chez le baron de Feran	héritiers	6593,4	0	65 93 ,4		4 octo bre 182 8
12 déc 1825	Hue de Prébois, dit Dumesnil	Hue de Prébois, Thomas Etienne Hypolite	Hermanville, près Caen	neveu	8241,6	0	82 41 ,6		4 janv 182 7
12 déc 1825	de la Hais de Couture, Jacques	Dame Michel dit labutte; et Lefèvre Guillaume; et Glaçon Sébastien; et Paraus Agathe; et de la Hais Pierre	Caen, chez M. Balleroy, notaire	neveux et nièces	8633,0 2	2614, 68	60 18 ,3 4		13 sept 182 9
12 déc 1825	Le Brun de Blon, Jean Baptiste Michel Casimir	Le Brun de Blon, Marie Emilien, représenté par sa mère Mme Noël du Parc	Vire, rue de Neubourg	fils du prop	108,53	0	10 8, 53		8 janv 182 9
12 déc 1825	de Boctey de Villers, Jacques François Guillaume	de Beaumont, Christophe Louis	Caen, chez M. Le Couturier, rue de la préfecture	héritier	0	0	0		14 août 182 7

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

12 déc 1825	Le Vaillant, Jean Marc Antoine François	Le Vaillant de la Ferrière, Paul Eugène; et Le Vaillant Hervine Théodore	Caen, rue Bicoques, n°26	fils du prop	6565,2	0	65 65 ,2	23 déc 182 8
19 déc 1825	de Bouffay, Joseph Louis Nicolas	Dumerle, Foulques Jean Louis; et Dumerle Eugénie Françoise, épouse Viel de Maisoncelles	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	petits neveux	26568	12022 ,79	14 54 5, 21	9 fév 182 7
22 déc 1825	Pellos de Trevières	du Roure de Beaumont, comte de Brizon, Nicolas Louis Auguste	Caen, chez M. Le Pelletier fils, avoué, rue St Martin	héritiers	5500,9 3	0	55 00 ,9 3	28 fév 182 9
30 déc 1825	Monlien dit La poterie, Louis George Jean; et Monlieu, Michel dit ducoudrey ou Lafosse	Cassel, Jacques François, au droit de Françoise Aglaé Monlien	Vassy, près Vire	nièce de l'émigré	18972, 08	0	18 97 2, 08	16 juile t 182 7
30 déc 1825	de Croisilles, Jacques François	Hébert, au droit de son épouse; et Demortreux Bazin; et Demortreux de Brébisson; et Deslandes de la Vaudie	Caen, chez M. Hébert, bibliothécaire	héritiers	63272, 92	50024	13 24 8, 92	3 janv 182 7
30 déc 1825	Le Paulmier de la Livarderie, Robert François	d'Avesgo de Montchevrel, Louis Charles, au droit de son épouse, Marie Alexandrine Le Paulmier de la Livardière	Caen, chez M. Chaillou, notaire	gendre de l'ex-prop	41207, 56	0	41 20 7, 56	1 sept 182 6
30 déc 1825	le duc d'Harcourt, François Henry	Mme la princesse de Beauveau, les ducs de Croy et leurs enfants; et les deux enfants du duc de Crussol	Caen, chez M. Christos, rue de Geole.	fils et petits-fils	99341 0,6	92244 5,56	70 96 5, 04	8 juin 183 0
3 janv 1826	Le Pelletier de Molandé, Guillaume François Louis	Le Pelletier de Molandé, Guillaume Hervé; et Jean Auguste; et Louis Auguste Alexandre	Bayeux, Hôtel d'Albignac, rue St Sauveur	neveux	5360	0	53 60	4 sept 182 7
3 janv 1826	de la Cour Comte de Balleroy, Charles Auguste	de la Cour Balleroy, Philippe Auguste Jacques	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	fils du prop	9428,7 7	0	94 28 ,7 7	18 déc 182 9
12 janv 1826	Bourdon, Gabriel Jacques	Bourdon, Henriette Jeanne Pompone, veuve de Pierrefitte	Falaise, chez M. Faucillon duparc, faubourg du Val Dante	fille de l'émigré	8053,2	0	80 53 ,2	14 oct 182 6
12 janv 1826	de Sermentot, Charles Philippe René	Rousel, jean Baptiste	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	créancier	0	0	0	26 juin 182 7

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

12 janv 1826	Agis de Malicourt, Chevalier de St Denis, Charles Louis	Agis de Malicourt, Chevalier de St Denis, Charles Louis	Fervaques, chez M. Pain	ex -propriétaire	227,38	0	22 7, 38		22 mars 182 7
12 janv 1826	de Grimouville, Charles Gabriel Augustin	Le Bachelor de Semilly, épouse Le Pelletier	Caen, chez M. Pieplus, rue au Canu; ou chez M. de Cauvigny à Bayeux.	nièce de l'émigré	37972, 5	20209 ,42	17 76 3, 08		19 fév 182 7
12 janv 1826	Le Vasseur, Pierre François	Thomine Desmazures, Pierre Jacques François, avocat.	Caen, rue de Geole	Légataire	12064, 31	0	12 06 4, 31		13 sept 182 7
12 janv 1826	Gosses, Louis Jean Baptiste	Gosses, Richard; Guérin Adélaïde; et Gosses St Clair; et Guérin François Edouard; et Guérin Jeanne	Bayeux, chez M. Jousselin, avoué	frères et neveux	29843, 74	10016 ,3	19 82 7, 44		4 oct 182 8
12 janv 1826	Le François La Fontaine, Nicolas	Poitevin, Marie Françoise Jeanne, veuve Belem; et Le Vallois Jean Joseph; et Duval Michel;Lefèvre; Duval Charlotte; et Le Ver Aimé; et le Ver Constance	Caen, chez M. Cahagnes, rue Pailleuse,n°9	neveux et nièces	31064, 5	0	31 06 4, 5		20 juin 182 9
12 janv 1826	de la Jumelière, Jean, Antoine Bernardin Eudes	de Montagu, Marie Julie Adélaïde, veuve Dorian de Tarsac	Bayeux, chez M. Fauconnier, agent d'affaires	créancier	0	0	0		19 janv 182 9
17 janv 1826	Hue de Sully, veuve Honoré Jean Baptiste	Hue, Elisabeth; et Lemonnier Renée Adélaïde, veuve Hue; et les trois enfant de Mme Hue, Marie Aimée	Bayeux, chez M. Desrey rue Franche, n°2	fils et petits-fils	18500	0	18 50 0		18 août 182 9
25 janv 1826	Houlette, Thomas	Le Goult, Marie Clotilde, veuve Levasseur; et Breuville Marie Catherine, veuve Cacheloup; et Daumesnil Nicolas Jacques	Caen, chez M. Daumesnil, employé à la préfecture	petits-neveux et nièces	1283,2 5	0	12 83 ,2 5		18 dèc 182 8
25 janv 1826	de Pierrepont, Pierre Jean Jacques Gabriel	de Pierrepont, Marie Hélène, veuve de Tournelly	Ste Honorine des Portes, près Bayeux	filles de l'émigré	0	0	0		25 mai 183 1
25 janv 1826	de Tournely de Paul, François	de Tournely, Jeanne Marie Félicité Eléonore	Ste Honorine des Portes, près Bayeux	filles de l'émigré	29400	0	29 40 0		31 mars 183 2
25 janv 1826	Hue de L'Erondel; et Gouville de Bretteville	de Beauvoir, Louis hippolyte Amable; et Charlotte Emilie, épouse de Cheux		héritiers	9454,5	0	94 54 ,5		14 mai 182 7
8 fév	d'Harambure, Louis Philippe	d'Harambure, Catherine Benjamin, veuve de St Pol	Caen, chez M. de	filles de l'émigré	17497	13766	37		12

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1826			Touches, rue des Carrières St Julien		0,18	9	30 1, 18		oct 182 7
8 fév 1826	Godard, Louise Jeanne, veuve de Collardin	de Collardin, Catherine, Louise Angélique; et de Collardin Jacqueline Claudine Marie Anne	Vire, chez M. de Collardin, rue Notre Dame	filles de l'émigré	7119	0	71 19		9 dec 182 6
10 fév 1826	Mallard de la Varende, Léon Gabriel Jacques Marie	Mallard de la Varende, Léon Gabriel Jacques Marie	Caen, chez M. Chaillou, notaire	ex -propriétaire	1315,4 2	0	13 15 ,4 2		29 juin 182 7
10 fév 1826	de Malherbe, Laurent François	de Malherbe, Jean François Pierre; et Pierre Alexandre; et Marie Pauline Blanche, décédés, représentés par leurs enfants.		Petits-Enfants	36600	23797 ,69	12 80 2, 31		31 mars 182 8
16 fév 1826	Hue de Mathan	Hue de Mathan, Louis; et Marie Césarine, épouse Marguerite de Clouay; et Marie Louise, épouse de Caumont.	Caen, chez M. Arcisse de Caumont	fil du prop	29200, 96	0	29 20 0, 96		1 juin 182 7
16 fév 1826	Gohier du Gast, Nicolas Joseph François	Gohier du Gast, Alexandre; et Marie Anne, épouse Guérin	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	fil du prop	0	0	0		4 oct 182 8
16 fév 1826	de Trotrel, Philippe Louis François; de Trotrel Pierre Charles Elisabeth	Le Prévost du Marais, épouse Poisson de Grandpray	Falaise, faubourg du Val Dante	cousine	0	0	0		15 janv 183 0
16 fév 1826	Pellos de Trevières, Claude Anne François	de la Villéon, Marie Françoise, épouse du vicomte de Boutand		cousine	9166,8 1	0	91 66 ,8 1		28 fév 182 9
16 fév 1826	Deshommets, marquis de Martainville, Charles Gabriel	Deshommets, marquis de Martainville, Adrien Charles	Chez Mme de Lion	fil du prop	32103	0	32 10 3		17 août 182 7
16 fév 1826	Thorel de la Trouplinière, Nicolas	Picard , Ambroise veuf de Marguerite Nicolle Désirée Thorel de la Trouplinière, tuteur de ses deux enfants.	Lisieux	gendre de l'ex-prop	50880, 81	0	50 88 0, 81		20 juin 182 9
18 fév 1826	Bonvoisin, Charles	Gombault, Jean François	Caen, chez M. Fauvel, Maître d'écriture, rue St Jean, n°162	créancier	0	0	0		2 nov 182 8
18 fév 1826	Thiboult de Mareuil, René François Dominique	Thiboult de Mareuil, Jean Paul	Falaise, chez M. Guérin, Homme de loi	fil du prop	21271, 5	10635 ,75	10 63 5,		21 juin 182

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

							75		8
18 fév 1826	Putecotte, Françoise Angélique, veuve de Vauquelin	Putecotte, Françoise Angélique, veuve de Vauquelin	Caen, chez M. Tostain le Jeune, rue du port, n°46	ex -propriétaire	10323, 88	0	10 32 3, 88		1 déc 182 6
18 fév 1826	de Vauquelin deschênes, Eustache	le baron de Vauquelin, Eustache Louis.	Ailly, près Falaise	fils du prop	35688, 8	0	35 68 8, 8		15 avril 182 9
18 fév 1826	Richer, Gabriel	Le Chevalier, Jean Charles; et Richer Jeanne Catherine, veuve Lemoigne; et Anne Margureite, veuve Coudray; et Marie Madelaine, épouse Le Chevalier.	Falaise, chez M. Le Chevalier, avoué.	neveux et nièces	5483,4 2	0	54 83 ,4 2		2 avril 182 7
18 fév 1826	Le Barbier, François Germain Thomas	Onfroy, Jacques Michel et Alfred	Bayeux, chez M. Onfroy, greffier au tribunal de commerce	Petit neveu	6600,4	0	66 00 ,4		2 nov 182 7
20 fév 1826	de Beauval, Madelain Victoire, veuve Durozel	Durozel, Gabrielle Louis Victoire Eléonore, veuve de Parfouru; et Marie Madelaine, épouse de Parfouru	Allemagne, chez M. de Malherbe	héritiers	28842, 7	0	28 84 2, 7		21 avril 182 7
20 fév 1826	de Cairon, Pierre Philippe François	Ancelin de la Garde, Louis Henry; et Louise Joséphine épouse Hocbosq; et Louise Victoire épouse Grousseau de Chapitre; et Louise Emilie, épouse Favre.	Bayeux, chez M. Poisson, géographe.	petits-neveux et nièces	6697,5	0	66 97 ,5		27 mai 182 8
20 fév 1826	de Prépetit, Pierre Charles Jean	de Hainault, Adélaïde Victoire, épouse Lestrade; et Elisabeth Françoise	Condé, chez M. de Prépetit, notaire	nièces de l'émigré	23500	0	23 50 0		1 avril 183 1
20 fév 1826	de Mahéas, Jean François Noël	de Mahéas, Achille		fils du prop	4320	0	43 20		20 juill et 182 7
20 fév 1826	Le Bas, Marie Catherine Geneviève, veuve de Bernières	de Bernières, Marie Marguerite Charlotte Elisabeth, épouse d'Alnoncourt; et Marie Marguerite Joséphine, épouse de Boctey; et Antoinette Elisabeth Joséphine Charlotte Françoise Henriette, épouse de la Rouvraye	Lisieux, chez M. Totain	héritières	54509, 16	0	54 50 9, 16		20 janv 182 7
20 fév 1826	Godard, Pierre	Le Petit, Jean Baptiste; et Louise Charlotte, veuve Calbris; et Marie Anne Charlotte, veuve Brion; et Jeanne Marguerite, épouse Galodé; Catherine Charlotte Françoise Guenon; et Jacques François; et Gervais André; et Madelaine Attalie; et Jules; et Henriette Emilie Serracin; et Marie Madelaine Poirié, veuve Le Petit	Caen, chez M. Calbris, fayencier, rue St Jean	petits-neveux et nièces	21810	0	21 81 0		20 avril 182 8
20 fév 1826	de Saffray de Vimont, Etienne	de Berruyer de Gonneville	Caen, chez Melle Le Govinec, rue des Croisiers,n°13	créancier	0	0	0		28 oct 182

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

									8
4 mars 1826	Renault, Pierre	Gaté, Laurent; prêtre; et Robert, Marie Eugénie, épouse Le Gorgen	Caen, chez M. Lentaigne, procureur du roi	neveux et nièces	4143,25	0	41 43 ,2 5		27 sept 1827
4 mars 1826	Pinel de bois Pinel, Julien Charles	Pinel de bois Pinel, Julien Charles	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	ex -propriétaire	18997,74	20765	- 17 67 ,2 6		18 nov 1829
4 mars 1826	de Margeot, Etienne François	Moulland, Charles, avoué, curateur de la succession	Bayeux, chez M. Fauconnier, agent d'affaires	curateur	51723,45	0	51 72 3, 45		22 déc 1831
4 mars 1826	Alais, Thomas François	Mury, Narcisse Désiré; et Flavie, épouse Gonichon; et Nestor	Vire, chez M. Benard, rue du Calvados	petits-neveux et nièces	7198,97	0	71 98 ,9 7		10 déc 1827
10 mars 1826	de Magny, Jean Baptiste Pierre Auguste	de Morel de Than, marie Antoinette, comtesse de la Rivière Prédauge	Caen, rue St Jean, Hôtel de Morel, n°22	Légataire	765	0	76 5		13 août 1827
10 mars 1826	Calle, Guillaume	Calle, Jean Joseph Rémi; et Anne Félicité Aimée, épouse Gossez; et Le Chien, Marie Madelaine; et Poupard, Marie Anne Thérèse, veuve Haudard; et Poupard, Adélaïde Félicité; et Dionis, Guillaume Louis; et Dionis Catherine Françoise Thérèse.	Caen, chez M. Le Royer, Horloger, rue St Jean	neveux et nièces	3909,37	278,58	36 30 ,7 9		20 déc 1828
10 mars 1826	Le Prévost, Louis Jacques	Le Normand, Marie; et Le Harivel de Flagy, louise, épouse de Malherbe; et Le Harivel de Flagy, Adélaïde Esther, épouse Flambar	Caen, chez M. Poignard, notaire	nièces de l'émigré	24300	0	24 30 0		20 janv 1830
10 mars 1826	Le Marchand, François fils Olivier	Le Marchand, Jean Baptiste; Françoise Julienne; Marie Anne; et Julie; et François; et Marie Françoise; et Jean Gilles	Vire, chez M. Geoffroy, arpenteur géomètre à pleines œuvres	neveux	4743	0	47 43		5 déc 1827
10 mars 1826	Hue de Navarre, Jacqueline Catherine, veuve de Fribois	de Fribois, Henry Constant; et Claude Antoine Emmanuel Barnabé; et Catherine Henriette, veuve du duc de Navarre; et M. de la Normandière, au droit de son épouse.	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	héritiers	23809,5	0	23 80 9, 5		11 janv 1827
10 mars 1826	Le Vannier, François Daniel	Le Vannier, Eugène; et Alfred; et Marie Françoise Alexandrine; et Marie Eugénie Césarine	Bayeux, chez M. Le Vannier des Vauxviers, rue de la Cambette	neveux	19801,25	0	19 80 1, 25		7 avril 1827
10 mars 1826	Richard, Germain	Guichard, Estelle, veuve Lecolant	Gueron, près Bayeux	Légataire	0	0	0		20 fév 183

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

									0
14 mars 1826	de Pierrepont, Guillaume	de Gauthier de Montgaultier, François Léonor	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27	Légataire	4798,1 5	0	47 98 ,1 5		5 janv 182 8
14 mars 1826	Blancard, Aimée Antoinette, veuve Couture de Troismonts	Couture de Troismonts, Louis Hyppolite Aimé; et Charles Edouard	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	Petits-Enfants	16156, 52	23560	- 74 03 ,4 8		29 avril 183 1
14 mars 1826	de Frotté, Pierre Henry	Dumont, Isac Antoine Auguste, Marquis de Lamberville	Caen, chez M. Barbey, rue de l'Odon	créancier	28745, 75	0	28 74 5, 75		16 fév 183 0
14 mars 1826	Le Sueur des Fresnes frères; et de Marguerie, Françoise Catherine leur mère	Le Sueur des Fresnes, Jean Charles Mathieu	(maire) Gueron, près Bayeux	fils du prop	85206, 72	0	85 20 6, 72		3 sept 182 8
14 mars 1826	Le Sueur des Fresnes, Eustache Philippe Alexandre (chanoine) et Jean François	Le Sueur des Fresnes, Jean Charles Mathieu	(maire) Gueron, près Bayeux	neveu	58460, 87	0	58 46 0, 87		3 sept 182 8
14 mars 1826	Formont, comte de Fermenton, Philippe Charles René	Le Couteux de Canteleu, Alphonse Charles Emmanuel	Bayeux, chez M. Desrey rue Franche, n°2	neveux	17631 0,97	84564	91 74 6, 97		21 mai 182 7
16 mars 1826	Caraboeufs, Charles	Carboeufs, Pierre; et Pierre; et Anne; et Julie Jeanne Charlotte, épouse de Jacques Marie	Caen, chez M. Onfroy, avoué, rue St Martin, n°80	neveux et nièces	8653,4 2	0	86 53 ,4 2		18 mars 182 8
16 mars 1826	de Prépetit, Pierre Charles Jean	de Prépetit, Agathe veuve Avoine; et Nicolas Ferdinand; et Emilie, épouse de St Longlinay; et sophie Charlotte; et Arnaud; et Augustine Julie, épouse Clérembault; et Clotilde, épouse Le Gallois; et Jeanne Françoise Louise, veuve Le Venant	Caen, chez M. Foucault, avocat, rue de L'Espinette	cousines germaines	0	0	0		
17 mars 1826	Eudes de La Jumelière, Jean Antoine Bernardin	Le Haguais, François Nicolas	Bayeux, rue St Martin, n°21	curateur	27519, 15	0	27 51 9, 15		12 avril 183 1
18 mars 1826	Le Foulon de St Aubin, Ferdian Joseph	Le Maire de Cour d'Aulin, Emmanuel Victor Maximilien	Caen, chez M. Marie, place St Sauveur, n°40	cousin germain	0	0	0		29 avril 183 1
18 mars 1826	Le Harivel de Grainville, Michel Léonard	de la Codre, notaire à Caen, Place St Sauveur		curateur	0	0	0		1 juin 182 9

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

18 mars 1826	Bourdon, sieur du Pommeret, Louis Alexandre	Lambert de Frondeville (Melle); et Xavier Elisabeth Josphe	Lisieux, chez M. Toutain, avoué, rue d'Ouville, n°7	petits-neveux et nièces	43562,9	6945,58	4286,84,2	1 déc 1826
19 mars 1826	Bourdon, sieur du Pommeret, Louis Alexandre	de Crottat, Alfred Henry; et Dangé d'Orsay, André Paul; et Louis Etienne; et Amédé Louis Pierre; et Eugène Nicolas Alexandre	Lisieux, chez M. Toutain, avoué, rue d'Ouville, n°7		0	0	0	1 déc 1826
19 mars 1826	Vasseur, Michel	les héritiers de Charles Vasseur; de Marie Madelaine Vasseur; de Marie Anne Vasseur; et de Nicolas Vasseur	Lisieux, chez M. Vasseur, rue de Livarot	neveux et nièces	5982,48	0	5982,48	21 janv 1830
20 mars 1826	de Guérout, Jean Baptiste François	de Guérout, Marthe Henriette Sophie, épouse de Clichamps; et de Guérout, Pauline Louise, épouse Le Chevalier; et de Guérout Geneviève.		filles de l'émigré	2145,96	0	2145,96	19 avril 1829
20 mars 1826	Deslandes de la Ruaudière, Nicolas François	Deslandes de la Ruaudière, Emilie, épouse Calvé de Foulac	Vire, chez M. Huillard d'Aigneaux, maire	filles de l'émigré	0	0	0	12 juill et 1827
20 mars 1826	Berthelot de Mezeray, Charles François Henry	de Gouhier, Eugénie Charlotte, épouse Louvet d'Herponcey	Caen, chez M. Lefèvre, agent d'affaire, Place St Sauveur, n°44	petite-fille de l'émigré	6450	0	6450	28 juill et 1828
20 mars 1826	Le Tellier de Larguilly, François Joseph; et Marie Félicité Blandine Thérèse Guillard de Glatigny son épouse	Le Tellier de Larguilly, Perrine Blandine Henriette, épouse de Colomby; et Marie Thérèse Blandine, veuve Roger de la Chouquaid; et André Despommerais; Henriette veuve Le Tellier; et de Piedoue, Charles Louis Auguste.	Caen, chez M. de la Chouquaid, rue des Carmes.	héritiers	5750	0	5750	26 août 1827
23 mars 1826	Delaunay, Guillaume	Delaunay Louis Thomas; Louis Arsène; Guillaume Louis Aimé; et Marguerite, épouse Philippe.	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	cousines germaines	3733,25	0	3733,25	10 mai 1831
23 mars 1826	de Brucourt, Anne Dieudonné Bernard	de Brucourt, Jean Baptiste hyppolite	Orbec, chez M. Miard, receveur de l'enregistrement.	Légataire	26212,63	1135	25077,63	14 avril 1827
23 mars 1826	Pellot de Trèvières, Claude Anne Françoise	du Roure de Brison, Marie Gabrielle, épouse du Bouchaye		héritière	1145,85	0	1145,85	21 mars 1829
26 mars	de Montcloux, Gilbert Georges	de Montcloux, enfants	Caen, chez M. d'Osseville, receveur	héritiers	0	0	0	9 mai

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1826			général					1827
31 mars 1826	Le Mancel de Secqueville, Thomas Jean Baptiste	Le Mancel de Secqueville, Thomas Jean Baptiste	Pont-l'Evêque, chez M. Paysans Valencourt, juge auditeur	ex -propriétaire	899,47	0	899,47	27 janv 1827
31 mars 1826	Le Prévost, Henry Philippe; et René Jacques	Le Prévost, Marie Louise; Marie Françoise; Françoise Gabrielle Adélaïde; Marie Catherine Louise	Falaise, chez M. Bellencontre, notaire	sœurs de l'émigré	2581,45	0	2581,45	30 avril 1829
5 avril 1826	Olivier, Jean François	de Baussy (3) Damigny (2) Vigor (4)	Bayeux, chez M. Groult, propriétaire, rue Laitière, n°24	petits-neveux et nièces	11993,48	0	11993,48	8 mai 1827
5 avril 1826	Sevestre de Caudemer, Pierre Jean Robert	Sevestre de Caudemer, veuve Brucotte du Vigné	Cassy, près Bayeux	sœurs de l'émigré	34677,1	18958,55	15718,55	1 sept 1829
5 avril 1826	Le Foulon de St Aubin, Ferdiand Joseph	Le Marchand, Jean François; et René Bonaventure; et Marie Judith Victoire	Caen, chez M. Canivet, jardinier, rue du Ham, n°6	neveux et nièces	32290,34	0	32290,34	24 juin 1831
5 avril 1826	Douessey, Guillaume François	Letanneur, Antoine Louis; Marie Virginie; et Marie Rosalie, veuve Bonnet	Caen, chez M. Senée, rue des Cordeliers, n°13	héritiers	1944	0	1944	27 nov 1827
6 avril 1826	Le Vasnier, Richard Louis	Viel, Marie Esther Victoire	Bayeux, chez M. Morel, rue des Bouchers	cousine de l'émigré	4277	0	4277	1 mai 1827
6 avril 1826	de Vigneral, Anne Marguerite, veuve de Bonchamps	de Bonchamps, Louis; et Charlotte Marie Marguerite, veuve Blanchard; et Marie Marguerite Louise de Bonchamps	Caen, chez Mme Blanchard, rue St Louis, n°6	héritiers	1440	0	1440	20 déc 1828
7 avril 1826	Hue de Prébois, Nicolas Gabriel	Hue de Prébois, Mélanie	Caen, chez M. Marie, place St Sauveur, n°40	nièces de l'émigré	3777,4	0	3777,4	4 janv 1828
7 avril 1826	Hue de Prébois, Nicolas Gabriel	de Bonenfant, Aglaée, épouse Rioult de Villauney	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	nièces de l'émigré	32966,36	0	32966,36	4 janv 1828
7 avril 1826	de Panthou, Guillaume Marie Joseph	de Panthou, Mamert	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	neveu	2046,56	0	2046,56	5 août 183

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

							6		1
7 avril 1826	Cabours, François	Cardin, Jean Baptiste	Caen, chez M. Durand, notaire		0	0	0		8 juin 1828
7 avril 1826	Hébert, Pierre	Fleury, Jean Baptiste, époux Henriette Hébert	Beuvron, près Pont-l'Evêque		0	0	0		
10 avril 1826	Orléans, le duc, Louis Philippe Joseph	Orléans, le duc, Louis Philippe, et Eugénie Adélaïde Louise	héritiers		11489 7	42106 182	- 4, 2E +0 7		20 sept 1826
10 avril 1826	Cabours, François	Cahours, Guillaume François			0	0	0		8 juin 1828
10 avril 1826	Pellos de Trèvières	Le Pelletier d'Aunay, comte, Charles Louis Marie et son épouse Elisabeth Marie Victorienne Colbert, représentants de MM le marquis de Crenolles, et Colbert, et la marquise de Barol	héritiers		0	0	0		26 juill et 1826
10 avril 1826	Tostain, François	Tostain, Marie Jeanne, veuve Belin; et Tostain Anne Thérèse, veuve Geudrin	sœurs de l'émigré		1941,8 4	0	19 41 ,8 4		28 juill et 1832
10 avril 1826	Bethunes Charros, le comte Arnaud Louis François Edme	Le Nez de Cotty de Brécourt et autres	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	héritiers (au 4ème degré)	0	0	0		26 mars 1827
10 avril 1826	Bonvoisin, Charles	Dupont le jeune, avoué	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	curateur	0	0	0		28 juin 1827
10 avril 1826	Hébert, Pierre	Fleury, Jean Baptiste, époux Henriette Hébert	Lisieux, chez M. Dusaults, employé de l'enregistrement.	héritiers	21644, 56	0	21 64 4, 56		16 oct 1829
11 avril 1826	Rabecy, Jacques	de Kolly, Arnaud Pierre Marguerite; et François Margurite Théodore	Caen, chez M. Le Couturier, rue de la préfecture	Petits-Enfants	34085, 34	0	34 08 5, 34		10 déc 1827
11 avril	S.A. Monsieur décédé Louis XVIII	Mme Jeanne Domard, veuve Desgraviers, rue des filles du Calvaire, n°27, à Paris	Caen, chez M. Berthelot, Place St Sauveur, n°38	créancier	79969, 12	19992 ,28	59 97		7 juill

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1826							6,84		et 1829
11 avril 1826	Berthelot de Mezeray, Charles François Henry	Berthelot de Mezeray, Hypolite; et Berthelot de Mezeray, Aglaée, épouse de Malvoue	Caen, chez M. Lefèvre, agent d'affaire, Place St Sauveur, n°44	petit-fils	6450	0	6450		28 juill et 1828
14 avril 1826	Le Pelletier de Molandé, née Destrevaux	Le Pelletier de Molandé, Guillaume Hervé Pierre; et Jean Auguste; et Louis Auguste Alexandre	Bayeux, Hôtel d'Albignac, rue St Sauveur	neveux	0	0	0		26 mars 1827
14 avril 1826	d'Albignac, le comte Pierre Jean Levis	d'Albignac, le comte Pierre Jean Levis	Bayeux, Hôtel d'Albignac, rue St Sauveur	ex -propriétaire	51345,84	19464,33	31881,51		9 oct 1829
14 avril 1826	de Montmorency Laval, Claudine Anne Renée, veuve Bosset de Fleury	de Fleury, duchesse	Caen, chez M. Binet, rue de l'Odon, n°27		0	0	0		18 juill et 1829
14 avril 1826	de Panthou, Pierre François Joseph	de Panthou, Pierre François Joseph	Evrecy	ex -propriétaire	24930	0	24930		21 fév 1827
14 avril 1826	Pellos de Trèvières	Meyres de Serilly, Armand François; et Antoinette Marie Marguerite; et Antoine Louis François André; et Anne François Victor	St Gilles, chez M. Lechaudé d'Anisy		0	0	0		26 mars 1827
14 avril 1826	de Margeot, Etienne François	de Margeot, Louis Maurice	Lisieux, chez M. Jeanne, avoué		0	0	0		
15 avril 1826	de Margeot, François Jacques	de Meulan de Chateauneuf, épouse de Margeot		créancier	0	0	0		
15 avril 1826	Fouasse de Noirville, mqs de Ségrie, Noël Anne Alexandre	Pollin dumoncel, Marie Louise Elisabeth			0	0	0		
15 avril 1826	Damayé, Edmond, ou Piedoue	Evrard de St Jean, Auguste Louis Marie Céleste	Caen, chez M. Chaillou, notaire	créancier	0	0	0		15 janv 1830
18 avril 1826	Gron de Saint Paer, Gaspard Mathurin Séraphin	Gronde de Saint Paer, épouse Savignac	Caen, chez M. Richard de la Chaize, rue St Martin, n°35	filles de l'émigré	0	0	0		19 déc 182

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

									8
18 avril 1826	de Montalembert, Joseph Henry	de Montalembert, le comte Jacques Joseph Louis	Caen, chez M. La Chesnée, rue de Branville, son fondé de pouvoir	fils du prop	10764	0	10 76 4		16 juill et 182 7
18 avril 1826	Blot, Louis Gervais	Belot, Jean Baptiste François Joachim	Falaise, chez M. Bellencontre, notaire	frère de l'émigré	1715,2 3	0	17 15 ,2 3		30 déc 182 9
18 avril 1826	Cordier Delauney, ou Delalande Pétronille	Delalande, épouse Villeneuve Dufour et autres	Caen, chez M. Onfroy, avoué, rue St Martin, n°80	petits-neveux et nièces	0	0	0		15 janv 183 0
18 avril 1826	Sandres de Trianon, Charles Gabriel Adrien François	Sandres de Trianon, Marie Charles; et François Louis Henry; et Marie Louise Victoire, épouse Bonnemain	Pont-l'Evêque, chez M. Dufresne, Grande rue	héritiers	20663	0	20 66 3		29 déc 182 9
18 avril 1826	de Pierrepont, Pierre Jean Jacques Gabriel	De Pierrepont, Charles Jules César	St Germain de la lieue, près Bayeux	fils du prop	0	0	0		
18 avril 1826	Pellos de Trèvières, Claude Anne François	Becdelièvre de Cany, veuve de Montmorency Luxembourg, duc de Beaumont; et Becdelièvre de Cany, Marie Henriette, épouse de Montmorency.	Caen, chez M. James, recteur de l'Académie		4583,8 2	0	45 83 ,8 2		21 août 182 9
18 avril 1826	Pellos de Trèvières, Claude Anne François	de Tombeuf, veuve denis Scipion Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont	Caen, chez M. Durand, notaire		1145,8 6	0	11 45 ,8 6		28 fév 182 9
18 avril 1826	Pellos de Trèvières, Claude Anne François	d'Estampes, le marquis Louis Félicité Omer	Caen, chez M. Durand, notaire		9166,8	0	91 66 ,8		30 janv 182 9
18 avril 1826	de Venois, Jacques	Lannier, Jean Antoine	Propriétaire à Formancourt		11785	0	11 78 5		25 sept 183 2
18 avril 1826	Lorios La Perelle, veuve de la Barberie	de la Barberie, épouse Demieux de Morchène	Falaise, chez Demieux de Morchène, notaire royal	nièces de l'émigré	1009,1 9	0	10 09 ,1 9		16 sept 182 8
21 avril 1826	Le Harivel de Ste Honorine, Guillaume Joseph	Le Harivel de Ste Honorine, Guillaume Joseph	Caen, rue des Cordes, n°1	ex -propriétaire	192,52	0	19 2, 52		3 avril 182 7

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

21 avril 1826	Geoffroy de Limon, Jérôme Joseph	Crepy, Antoine Marie, curateur de la succession de Marie Jeanne Geoffroy de Limon	Caen, chez M. Lorios	curateur	0	0	0	4 mai 182 7
21 avril 1826	Cahours, Louis Alexandre ou François	Cahours, Jacques Raphaël Ferdinand; et Fulbert; et Sophie, épouse Lehodey	Caen, chez M. Havin fils	héritiers	4492,7 9	0	44 92 ,7 9	20 oct 182 9
21 avril 1826	Lentrin, Germain	veuve de la Quaize	Bayeux, chez M. Groult, propriétaire, rue Laitière, n°24	tante de l'émigré	10055, 25	0	10 05 5, 25	6 déc 182 8
21 avril 1826	Durozel, Philbert	de Sarcilly (4); de Couespel (5); Durozel (3)	Caen, chez M. Pouilly, rue de Bayeux, n°35	héritiers	64414, 25	0	64 41 4, 25	2 oct 182 7
21 avril 1826	de Pierrepont, le comte Pierre	Cerbers frères et sœurs	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	créancier	0	0	0	24 fév 182 9
21 avril 1826	Pellos de Trèvières	de Becdelièvre Cany, veuve de Talaru	Argence, chez M. Dupon, percepteur	héritière	4583,4 2	0	45 83 ,4 2	21 août 182 9
24 avril 1826	de Saffray, Alexandre Constantin	Le Vardois, Jacques Louis		curateur	21600	0	21 60 0	18 nov 182 9
24 avril 1826	de Frotté, Pierre Henry	de Thierry Carduaso, Antoinette Suzanne Caroline, veuve de Frotté, au nom de sa fille, Georgina	Caen, chez M. Barbey, rue de l'Odon	petite-fille de l'émigré	0	0	0	15 janv 183 0
24 avril 1826	de Montmorency Laval, Claudine Anne Renée, veuve Bosset de Fleury	de Beauvilliers St Aignan, Elodie Pauline Victorienne	Caen, chez M. Godez, receveur du timbre extraordinaire		0	0	0	18 juill et 182 9
24 avril 1826	de Montmorency Laval, Claudine Anne Renée, veuve Bosset de Fleury	de Montmorency Laval, Louis Adélaïde Anne Joseph	Paris, chez M. Thureau d'Angin, receveur de rentes, rue Garencière	Légataire	0	0	0	18 juill et 182 9
24 avril 1826	du Rosey de Villars, Gabriel Alexis Jacques	Du Rosey de Villars, Gabriel Louis; et Victoire Eléonor, veuve de Parfouru; et Marie Madelaine, épouse de Parfouru	Allemagne, chez M. de Malherbe	héritiers	0	0	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

24 avril 1826	Goux, Jean	les St Morel, Goux, Pitet et Cie	Creully, chez M. Pitet, meunier	héritiers	0	0	0	24 août 182 9
24 avril 1826	de Margeot, Etienne François	Mayer Levy, épouse de Lincours	Caen, chez M. Durand, notaire	créancier	0	0	0	
24 avril 1826	Pothier de la Conseillère, Louis André	Duchatel, Justin Charlotte; et Le comte de Ste Suzanne, veuve Duchatel; et Mme veuve Duchatel	Caen, chez M. de Villiers, Conseiller à la cours royale.	frère de l'émigré	69839	20993	48 84 6	16 déc 182 8
24 avril 1826	Marc, Jacques	Macé de Livet (Lisieux)	Caen, chez M. Richard de la Chaize, rue St Martin, n°35	Légataire	11590, 21	0	11 59 0, 21	29 août 182 9
24 avril 1826	Philippe, Gabriel, sieur de Marigny	Philippe, Louis, sieur de Marigny; et Philippe, veuve de Suhard	Bayeux, chez M. Desrey rue Franche, n°2	Cousins et cousines	2281,9 5	4400	- 21 18 ,0 5	30 janv 182 9
24 avril 1826	Philippe, Jean Pierre Louis, sieur de Marigny	Philippe, Louis, sieur de Marigny; et Philippe, veuve de Suhard	Bayeux, chez M. Desrey rue Franche, n°2	Cousins et cousines	2904,9	24,82	28 80 ,0 8	30 janv 182 9
24 avril 1826	Le Chanoine du Manoir, Jean Louis	Le Chanoine du Manoir, veuve-tutrice de Gabriel Roger, son fils; et Guillaume Jules Le Chanoine.	Bayeux, chez M. Jousselin, avoué	fils du prop	59628, 28	10078 1	- 41 15 2, 7	27 avril 183 1
24 avril 1826	Le Cherpin, Philippe	Pilon, Peulon, Montpellier et Letellier	Caen, chez M. Rogère, employé à la préfecture.		0	0	0	
24 avril 1826	le duc de Luxembourg, duchesse de Laval et Cadaval	Mme de Berenger, née comtesse de Lannoy	Caen, chez M. Godard le jeune, avoué	créancier	0	0	0	12 juill et 182 7
24 avril 1826	Philippe de Beaumont, frère	Philippe de Beaumont, Henry Joseph Adolphe; et Aimé Ferdinand; et Pauline Anna; représenté par leur mère, Mme de Recalde	Percy, chez Mme Recalde	fils du prop	0	0	0	25 mai 183 0
24 avril 1826	Phillippe de Beaumont	Philippe de Beaumont, Henry Joseph Adolphe; et Aimé Ferdinand; et Pauline Anna; représenté par leur mère, Mme de Recalde	Percy, chez Mme Recalde		0	0	0	25 mai 183 0

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

24 avril 1826	Phillippe de Beaumont	Philippe de Beaumont, Jean Scipion Ambroise	Percy, chez Mme Recalde	fils du prop	0	0	0	25 mai 183 0
24 avril 1826	Pennel de Marguerey	Pennel de Marguerey, frères		fils du prop	6099	0	60 99	9 mars 182 7
26 avril 1826	Rougemont, Etienne Jacques Armand	Vignoles, Jean Claude François	Caen, à la préfecture	gendre de l'ex-prop	0	0	0	27 oct 182 9
26 avril 1826	Le Vicomte, comte de Blangy, Pierre Constantin	de la Borne, Edme, Adjoint au maire du Xeme Arrondissement de Paris.	Paris, B. St Germain, rue des Petits Augustins, n°4	créancier	29401,66	146480	- 11 70 78	30 sept 182 8
26 avril 1826	de Venois, Jacques	Prevost, Désiré, au droit de M. Le Bis	Lisieux, Grande Rue, n°9	Légataire	0	0	0	17 sept 183 2
26 avril 1826	de Brasdefer, Louis Agnan, le vicomte	de Brasdefer, Louis Agnan	Falaise, chez M. de Brasdefer, rue des moutiers en auge	ex -propriétaire	5040	0	50 40	22 août 182 8
26 avril 1826	Subtil de St Louis, Gilles Jacques Ange	Subtil de St Louis, Jacques Victor	Caen, rue Venelle aux chevaux, n°15	fils du prop	121598,66	46800,19	74 79 8, 47	12 oct 182 7
26 avril 1826	Colleville, François Julien	Colleville, François Julien; ou plutôt, Melle Chaumont, Pierrette Anne Rose	Esquay, chez M. François Colleville, prêtre	créancier	4470,36	0	44 70 ,3 6	11 juill et 183 0
26 avril 1826	Alais, Thomas François	Alais, Marie Anne, veuve Roussin	Vire, chez M. Jeanne Duclos, ingénieur des Ponts et Chaussées	héritière	7198,97	0	71 98 ,9 7	22 nov 182 7
26 avril 1826	Henry Larivière, Pierre François Joasin	Henry Larivière, Pierre François Joasin		ex -propriétaire	6160	0	61 60	6 sept 182 8
26 avril 1826	S.A. Monsieur décédé Louis XVIII	Mme Papillon de la Ferté, épouse Devin de Graville, rue Chantereine n°9, Paris	Caen, chez M. Vintras, employé à la poste aux lettres	créancier	79969,12	19992,28	59 97 6, 84	7 juill et 182

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

									9
26 avril 1826	de la Roque, comte de Mesnilles	veuve Bochard, comtesse de Champigny et son fils mineur	Paris, chez M. Fauconnier, rue Jacob		0	0	0		16 janv 183 0
26 avril 1826	Le Boucher de Beauvivre	Espent, Alexandre François; et sa sœur	Caen, chez M. le directeur de la Poste	héritiers	0	0	0		15 janv 183 0
26 avril 1826	Foulon de St Aubin	Guyon des Diguères, frères et autres	Beaumais, chez M. Guyon des Diguères, maire	héritiers	32290, 34		32 29 0, 34		15 juin 183 1
26 avril 1826	Guyon des Diguères, frères et autres	Guyon des Diguères, frères et autres	Beaumais, chez M. Guyon des Diguères, maire	héritiers	22169, 4	14083 ,91	80 85 ,4 9		2 fév 182 8
26 avril 1826	Potin de Vauvineuf	de Rocqueville, veuve Daché	Caen, chez M. Berthelot, Place St Sauveur, n°38	héritiers	0	0	0		16 janv 183 0
26 avril 1826	Anciens Fermiers Généraux de France	Dangé de Bayeux	Caen, chez M. Durand, notaire	héritiers	0	0	0		6 janv 182 7
27 avril 1826	Bunel, Pierre Nicolas	Guérin Duperron, épouse Lelièvre	Caen, chez M. Blin, receveur de l'enregistrement, Place St Sauveur	nièces de l'émigré	0	0	0		22 mars 182 7
27 avril 1826	Gohier d'Armenon	Jourdanne, Alexandre Hubert, et fils	Caen, chez M. Chaillou, notaire	créancier	0	0	0		15 janv 183 0
27 avril 1826	de Venoix, frères; et Hay de Reneville Marfeuville	Fromentin, Jacques François; Alexandre Maurice; Françoise, épouse Daubert	Caen, chez M. Poignard, notaire	héritiers	0	0	0		7 juill et 182 9
27 avril 1826	Dupré de St Maur	Deshayes, Jacques Barnabé; et Jean Nicolas; et Jacques Joseph Charles; et Charles Thomas	Caen, chez M. Collin, maison de M. Rochebrune, rue des teinturiers, n°13	héritiers	0	0	0		19 juill et 182 9
27 avril	de Dauves, le comte Allain Louis	de Dauves, le marquis Louis Florimond Gustave; et le duc de Huynes, tuteur de son fils.	Pont-l'Evêque, chez M. Allais, greffier du juge	Petit neveu	6211,8	0	62 11		1 déc

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1826			de paix				,8		1827
27 avril 1826	Le Cherpin, Philippe	Dupont, Justine Marie Madelaine Félicité; et Marie Anne Clotilde; et Marie Louise Henriette	Caen, chez M. Aogère, employé à la préfecture	héritières	0	0	0		
27 avril 1826	du Cairon, le comte Jean Baptiste, ancien Capitaine au régiment de Bourbon	Risling, Michel	Caen, chez M. Boyant, rue du Moulin	créancier	0	0	0		19 janv 1826
28 avril 1826	Bonvoisin, Charles	Letellier, Pierre et enfants	Caen, chez M. Bidard, rue de Falaise, n°40	Petit neveu	11996,37	0	11996,37		6 janv 1829
28 avril 1826	Barbé, Jean François	Barbé, Anne Charlotte Jeanne	Caen, chez M. Pouilly, rue de Bayeux, n°35	nièces de l'émigré	1876,87	0	1876,87		30 mars 1827
28 avril 1826	de Frotté, Pierre Henry	héritiers Breban	Caen, chez M. Seigneurie, rue de Geole, n°53	créancier	0	0	0		19 janv 1829
28 avril 1826	de Jaucourt, née la cour Balleroy	de Jaucourt, duchesse de Civrac, Anne Antoinette Eléonore	Caen, chez M. Durand, notaire	ex -propriétaire	138814,46	0	138814,46		27 oct 1827
28 avril 1826	Folie, Jacques Guillaume	Folie, Joseph Jacques Guillaume; Louise Rosalie; Jacques Guillaume Philippe	Caen, chez M. Richard de la Chaize, rue St Martin, n°35	héritiers	2566,6	1619,75	946,85		16 mai 1831
29 avril 1826	Malandin, Jean	Menard, Marie Suzanne Adélaïde, épouse Lemarchand; et Menard, Charles François	Caen, chez M. Richard de la Chaize, rue St Martin, n°35	petite nièce	2611,47	1806,68	804,79		30 juin 1829
29 avril 1826	d'Oilliamson, Marie Gabriel Eléonor	d'Oilliamson, Albert Jacques Charles Robert; et Anne Henriette; et Armand François Théophile	St Germain Langos, chez M. d'Oilliamson	créancier	0	0	0		26 nov 1827
29 avril 1826	d'Oilliamson, Marie Gabriel Eléonor	d'Oilliamson, Albert Jacques Charles Robert; et Anne Henriette; et Armand François Théophile	St Germain Langos, chez M. d'Oilliamson	créancier	0	0	0		26 nov 1827
29 avril 1826	de Coulleboeuf, Madelaine Eléonore	Viel de Raveton de Norrey	Caen, chez M. Lefèvre, agent d'affaire, Place St Sauveur, n°44	filles de l'émigré	0	0	0		18 déc 1826

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

29 avril 1826	Duchemin, Suzanne Louis Alexandre; et Louis François	Louis Jean, dit Du Domaine; et Françoise Jeanne veuve Cottard	Caen, chez M. Cahagnes, rue Pailleuse,n°9	Légataire	1800	0	18 00	20 sept 182 7
29 avril 1826	Picquos, François Jean Baptiste	Picquos (de) François Jean Baptiste	Ouezy, chez M. Picquos, propriétaire	ex -propriétaire	670	0	67 0	12 avril 182 7
1 mai 1826	Lantrin, Germain	Lantrin, veuve Néel; et Lantrin, veuve Le Goux	Bayeux, chez Mme Le Goux, rue du Goulet, n°6	tante de l'émigré	0	0	0	
1 mai 1826	de Loucelle, Antoine Julien	de Loucelle, épouse Godes du Mesnil	Bayeux, cul-de-sac Prudhomme, Place de la Cathédrale	Sœur de l'émigré	2520	0	25 20	31 janv 182 9
1 mai 1826	Achard de Vacognes, Jean Thomas Antoine	Achard de Vacognes, Jean Thomas Antoine	Vacognes, chez M. Achard de Vacognes, prop et maire	ex -propriétaire	0	0	0	14 mai 182 6
1 mai 1826	Delaunay desfontaines, François Louis Michel	Delaunay desfontaines, François Louis Michel	Caen, chez M. Chalopin, rue de Geole, n°11	ex -propriétaire	3341,3 3	0	33 41 ,3 3	10 mai 183 3
1 mai 1826	de May, veuve	de May, veuve; ou Jardin Molle de Toilles, à St Pierre sur Dives	Caen, chez M. Richard de la Chaize, rue St Martin, n°35	ex -propriétaire	0	0	0	15 janv 183 0
1 mai 1826	Toustain du Manoir, Henry Louis Théodore	Toustain du Manoir, Michel Marie; et Antoine Emmanuel		fils du prop	5404,2 2	18894	- 13 48 9, 8	10 juin 182 9
1 mai 1826	Le Coustelier, Louis Gaspard	de Bourdon de Grammond, Claude Augustin	Mouen, chez M. Jardin, maire	héritiers	0	0	0	26 juin 182 7
1 mai 1826	de Banville, née Juhellé, Marie Michelle Jeanne Elisabeth	de Banville, épouse Achard de Vacognes	Caen, chez M. Tirel, rue St Martin	héritiers	11270	0	11 27 0	5 sept 182 8
1 mai 1826	Couliboeuf, Madelaine	Couliboeuf, Jean Baptiste François Léonard	Dol, chez M. Grachard, notaire	frère de l'émigré	765	0	76 5	22 sept 182 7
1 mai	Revel, Pierre	Revel, Jacques François	Dol, chez M. Grachard,	neveu	1305	0	13	26

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

1826			notaire				05		mars 1830
1 mai 1826	de Luppé, le comte Pierre Marie	Mme Beaugeard, née Hugues de Cesseliers; et Joseph de Merignac; ou Marie Aimée de Mérignac	Caen, chez M. Godard le jeune, avoué	héritiers	0	0	0		16 sept 1826
1 mai 1826	Le Perrey, Guillaume	Le Perrey, Jacques; et François; et Marie Anne	Bayeux, chez M. Le Perrey, Jacques, secrétaire à la sous-préfecture	neveux et nièces	185,41	0	185,41		14 avril 1829
2 mai 1826	Sohier, demeurant à Guilleville	Sohier, Marie Françoise Gabrielle, veuve Desmaret, au nom de Marcel Restif Louis César Alexandre	Mouen, chez M. Jardin, maire	Légataire	13619,25	8104	5515,25		15 mars 1828
2 mai 1826	Le Cherpin, Philippe	Le Roche, Etienne; chapelier à Argentan, pour lui et ses frères	Argentan, chez M. Le Conte, rue de Paris, Chapelier à Caen.	neveu	33623,37	0	33623,37		1 avril 1833
2 mai 1826	Duprey, Jean Nicolas	le sieur Labbé, courtier de navire au Havre	Caen, chez M. Le Roy, rue des Carmes	neveux et nièces	900	0	900		17 déc 1827
2 mai 1826	Dossin	Mme Girette, née Dossin	Lisieux, rue Basse Boucherie	héritière	0	0	0		14 fév 1828
2 mai 1826	Rabodanges, veuve de la Ferté Senectère.	Doynel de Montecor, épouse de Labbey	Falaise, chez M. de Labbey, maire	héritière	0	0	0		12 avril 1828
2 mai 1826	Paillos, frères	Paillos de St Laurent, Jeanne Adélaïde Elisabeth; et Félicité; et Marie Jeanne; et Césaire	Caen, chez M. Richard de la Chaize, rue St Martin, n°35	frères et sœurs	27086,22	0	27086,22		11 mai 1830
2 mai 1826	S.A. Monsieur décédé Louis XVIII	Lépine, propriétaire à Paris, rue de Bonde, n°42	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour royale de Caen	créancier	79969,12	19992,28	59976,84		11 mai 1829
2 mai 1826	S.A. Monsieur décédé Louis XVIII	Oudry, Toussaint Nicolas, à Paris	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour royale de Caen	créancier	0	0	0		11 mai 1829
2 mai 1826	S.A. Monsieur décédé Louis XVIII	Bouves de Losier, veuve d'Auylade, et autres, à Neucourt (Seine et Oise)	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour	créancier	0	0	0		11 mai

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			royale de Caen						1829
2 mai 1826	de Bethune, le marquis	Moulin, Jean Lazarre	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour royale de Caen	créancier	0	0	0		16 janv 1830
2 mai 1826	Bacon	Goudchau, Olry; et cohéritiers	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour royale de Caen	créancier	0	0	0		16 janv 1830
2 mai 1826	de St Aignan, le duc	Chapdelain, veuve de Laire	Caen, chez M. Tabourié, avoué auprès de la cour royale de Caen	créancier	0	0	0		26 juin 1827
2 mai 1826	Roussel de Fontenelle	Roussel de Fontenelle, Angélique Charlotte Marie; et Le Chevalier Jacques Ignace	Vire, chez M. Huillard d'Aigneaux, maire	héritiers	660	0	660		28 fév 1827
2 mai 1826	de Nagues de St Georges	Foubert, Jacques, au droit de son épouse, pour usufruit		usufruitiers	0	0	0		6 mars 1829
2 mai 1826	Pizanni de la Garde	de Laumosne, vertu de pouvoir	Caen, rue St Sauveur, n°29	héritiers	16803,75	0	16803,75		16 janv 1830
2 mai 1826	Le Forestier d'Hérouville, Pierre Paul Clair Joseph	d'Etreban, Louis François Jean Baptiste, au droit de son épouse	Caen, chez M. de Laumone, rue St Sauveur, n°29	Sœur de l'émigré	10360,08	0	10360,08		16 janv 1830
2 mai 1826	Adam, Pierre	Letellier, épouse Gervais	Caen, rue St Jean, n°135	héritiers	3600	0	3600		9 fév 1832
2 mai 1826	Pellos de Trèvières	Mme du Roure de Beaumont, veuve d'Hauteroche, comtesse d'Hulst, tutrice de Camille Le Sage d'Haureroche	Caen, chez M. Durand, notaire	héritiers pour 1/48	1145,86	0	1145,86		28 fév 1829
2 mai 1826	Cauvin, Jean	Charpentier, Jacques Jeanne	Bayeux, chez M. Jousselin, avoué	héritiers	2016,5	1876	140,5		16 janv 1830
2 mai 1826	Pellos de Trèvières	de Veyrac, Jean François Théodore; et Jules François Camille	chez M. Duvaux, notaire	héritiers pour 1/48	1145,86	0	1145,86		28 fév 1829

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

							6		9
2 mai 1826	Dupré de St Maur	Dures, Jean Clément Frédéric	Caen, chez M. Le Nourichel, rue de Calibourg, n°8	héritiers	0	0	0		19 juill et 182 7
2 mai 1826	Hue de la Roque, Pierre Jacques	Hue de la Roque, Anne Justin, à Airel (Manche)	Caen, chez M. Paturel, Drapier	fil du prop	0	0	0		29 mars 182 9

Les Députés de Normandie

Liste des élus selon les législatures sur la période 1789-1898.

Prénom	Nom	Période	Noblesse impériale	Département
Louis	Burdelot	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Jacques François Louis	Le Lubois	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
François	Becherel	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
François Germain	Lerouvillois	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Ange François	Talaru de Chalmazel	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Luc René Charles	Achard de Bonvouloir	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Pierre François	Beaudrap de Sotteville	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Jacques René Jean Baptiste	Artur de La Villarmois	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Léon Marguerite	Leclerc de Juigné	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Guillaume	Besnard-Duchesne	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Pierre Jacques	Vieillard	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Jean	Perrée-Duhamel	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Denis Gabriel	Le Sacher de la Palière	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Jean Thomas	Desplanques-Dumesnil	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Louis Hector Amédée	Angot	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Louis	Pouret-Roquerie	1789-1791 - Assemblée Constituante		Manche
Gabriel	de Cussy	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Pierre	Flaust	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Jean Baptiste	Delaunay	1789-1791 - Assemblée		Calvados

		Constituante		
Jacques Guillaume	Poulain de Beauchène	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Michel Louis	Lamy	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Michel Louis François	Pain	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Joseph Etienne Benoît	Lefrançois	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Pierre	Lévêque	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
François	Le Tellier	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Marie François Henri	de Franquetot, duc de Coigny	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Louis Marie	comte de Vassy	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Félix Louis	baron de Wimpffen	1789-1791 - Assemblée Constituante		Calvados
Jacques	de la Lande	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Thomas	Lindet	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Nicolas	de Bonneville	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Louis François	de Chambray	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Pierre Joseph	Beauperrey	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Adrien Georges	Buschey des Noës	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
François	Buzot	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Denis	Lemarechal	1789-1791 - Assemblée Constituante		Eure
Alexandre	de Lameth	1789-1791 - Assemblée Constituante		Seine-Maritim e
Jacques François	comte Begouën	1789-1791 - Assemblée Constituante	1	Seine-Maritim e
Louis Jacques	Grossin de Bouville	1789-1791 - Assemblée Constituante		Seine-Maritim e

Jacques	Poisson de Coudreville	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jean Angélique	Lemoine-Devilleneuve	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Etienne François	Le Tourneur	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jean François	Duval-La Rivière	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jacques	Euvremer	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Ambroise Félix	Desprez-Des Long-Champs	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Gervais	Sauvé	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Denis	Tesson	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jacques Pierre David	Letellier du Hutrel	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Etienne	Giroult	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jacques Anne	Lerebours de la Pigeonnière	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jean François	Lepigeon de Boisval	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Jean Adrien	Queslin	1791-1792 - Assemblée Législative		Manche
Guillaume	Barbotte	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Pierre Claude Charles	Leboucher du Longchamp	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Claude Michel	André	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Louis Michel	Demées	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Jean-Jacques	Paignard	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Antoine	Lautour-Duchatel	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Jacques André Simon	Le Fessier	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Jacques Auguste	Leconte de Betz	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Simon	Terrède	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne

Jean Baptiste	Lesueur	1791-1792 - Assemblée Législative		Orne
Claude	Fauchet	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Louis	Dubois du Bais	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
François	Leroy	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Pierre	Henry-Larivière	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Louis	Boutry du Manoir	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Jean Baptiste	Lomont	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Jean Baptiste	Avelines	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Pierre	Bonnet de Mautry	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Louis	Anseaume	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Louis	Vardon	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
René	Castel	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Louis	Bretocq	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Jean François	Leroy	1791-1792 - Assemblée Législative		Calvados
Robert	Lindet	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Jean Jacques	Delivet Saint Mars	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Jean	Deschamps	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Jean Baptiste	Fossard	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
François	Rever	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Pierre Nicolas Chrysostôme	Legendre	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Claude Etienne	Hugau	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Pierre	Duval	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure

Louis Joseph	chevalier Hébert	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Guillaume	Langlois	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Alexandre Ambroise	Pantin	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
René Antoine	Quéru	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
Marie Lucien	Lebrun	1791-1792 - Assemblée Législative		Eure
François	Lucas	1791-1792 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Louis Stanislas	de Girardin	1791-1792 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Gervais	Sauvé	1792-1795 - Convention		Manche
Jacques	Poisson de Coudreville	1792-1795 - Convention		Manche
Jean Angélique	Lemoine- Devilleueuve	1792-1795 - Convention		Manche
Etienne François	Le Tourneur	1792-1795 - Convention		Manche
Bon Jacques Gabriel Bernardin	Ribet	1792-1795 - Convention		Manche
Pierre Louis	Pinel	1792-1795 - Convention		Manche
Jean Baptiste	Le Carpentier	1792-1795 - Convention		Manche
Edouard Léonor	Havin	1792-1795 - Convention		Manche
Siméon	Bonnesoeur- Bourginière	1792-1795 - Convention		Manche
Jacques	Engerran-Deslandes	1792-1795 - Convention		Manche
Charles Louis François	Regnauld de Bretel	1792-1795 - Convention		Manche
André François	Laurence	1792-1795 - Convention		Manche
Jean Michel	Hubert-Dumanoir	1792-1795 - Convention		Manche
Toussaint Pierre Louis Samuel	Castaing	1792-1795 - Convention		Orne
Pierre François Nicolas	Plet-Beauprey	1792-1795 - Convention		Orne
Charles	Thomas-Laprise	1792-1795 - Convention		Orne
Charles Ambroise	Bertrand de la Hosdinière	1792-1795 - Convention		Orne
Jacob	Gérard-Desrivières	1792-1795 - Convention		Orne
Charles Eléonor	Dufrique de Valazé	1792-1795 - Convention		Orne

Pierre François	Duboë	1792-1795 - Convention		Orne
Jacques Claude	Dugé d'Assé	1792-1795 - Convention		Orne
Charles	Desgrouas	1792-1795 - Convention		Orne
Jean Denis	Fourmy	1792-1795 - Convention		Orne
Louis Jacques	Collombel de la Rousselière	1792-1795 - Convention		Orne
Louis Toussaint	Jullien-Dubois	1792-1795 - Convention		Orne
Joseph	Priestley	1792-1795 - Convention		Orne
Claude	Fauchet	1792-1795 - Convention		Calvados
Louis	Dubois du Bais	1792-1795 - Convention		Calvados
Jean Baptiste	Lomont	1792-1795 - Convention		Calvados
Pierre	Henry-Larivière	1792-1795 - Convention		Calvados
Pierre	Bonnet de Mautry	1792-1795 - Convention		Calvados
Louis	Vardon	1792-1795 - Convention		Calvados
Louis Gustave	Le Doulcet de Pontécoulant	1792-1795 - Convention		Calvados
Jacques	Taveau	1792-1795 - Convention		Calvados
Thomas	Jouenne-Longchamp	1792-1795 - Convention		Calvados
Louis	Dumont de la Rivière	1792-1795 - Convention		Calvados
Gabriel	de Cussy	1792-1795 - Convention		Calvados
Alexandre	Legot	1792-1795 - Convention		Calvados
Jean François	Philippe-Delleville	1792-1795 - Convention		Calvados
Pierre	Chatry-Lafosse	1792-1795 - Convention	1	Calvados
Pierre	Cosnard	1792-1795 - Convention		Calvados
Joachim	Lemoine	1792-1795 - Convention		Calvados
François	Lomont	1792-1795 - Convention		Calvados
Charles François	Blaschet	1792-1795 - Convention		Calvados
François	Buzot	1792-1795 - Convention		Eure
Thomas	Lindet	1792-1795 - Convention		Eure
Robert	Lindet	1792-1795 - Convention		Eure
Jean Michel	Duroy	1792-1795 - Convention		Eure
Louis Josphe	Richou	1792-1795 - Convention		Eure
Denis	Le Maréchal	1792-1795 - Convention		Eure
Jean Nicolas	Topsent	1792-1795 - Convention		Eure
Alexis Joseph	Bouillerot Demarsenne	1792-1795 - Convention		Eure
Jacques Nicolas	Vallée	1792-1795 - Convention		Eure
Louis Jacques	Savary	1792-1795 - Convention		Eure
Charles François	Dubusc	1792-1795 - Convention		Eure
Jean Michel	Hubert-Dumanoir	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche

Louis	Pouret-Roquerie	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Etienne François	Le Tourneur	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Pierre Louis	Pinel	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Jacques	Engerran-Deslandes	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
	Dubois de Crancé	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Guillaume	Boursin	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Hervé François	Lefollet	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Augustin	Asselin	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Jean Charles	Bitouzet de Linères	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Charles	Desplanques-Dumesnil	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
François	Guesdon	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
François Anne René Marie	Le Maignen	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Antoine	Sivard de Beaulieu	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Manche
Guillaume	Desprez	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Alexandes Jacques	Renault	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Louis Gaspard	Odolant-Desnos	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Toussaint Pierre Louis Samuel	Castaing	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Jacques François Alexis	Got	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Pierre François Nicolas	Plet-Beauprey	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Charles	Thomas-Laprise	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Charles Ambroise	Bertrand de la Hosdinière	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Antoine Louis Philibert	Bailleul	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne

Nicolas Bernard	Belzais de Courménéil	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Jacques François Charles	d'Essay	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Jean Denis	Fourmy	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Orne
Pierre	Gauthier	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Gabriel	Moisson de Vaux	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Thomas	Jouenne-Longchamp	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
François	Leboucher des Longpares	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Jean François	Philippe-Delleville	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Louis Philippe	Dumont de la Rochelle	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Pierre	Henry-Larivière	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Pierre	Lenormand	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Louis Gustave	Le Doulcet de Pontécoulant	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Louis Thibaut	Dubois du Bais	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Jean Baptiste	Legoupil Duclos	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Alexandre	Legot	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Charles	Dugua	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Charles Ambroise	Bertrand de la Hosdinière	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Germain	Duboscq	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Calvados
Alexandre	Hellot	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Seine-Maritim e
François	Lucas	1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		Seine-Maritim e
Jacques	Poisson de Coudreville	1800-1814 - Corps Législatif		Manche

Victor	Avoyne de Chantereyne	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Pierre Joseph	Delaville	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Jacques	Engerran-Deslandes	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Nicolas	Frémin de Beaumont	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Gabriel François Charles	Frémin-Dumesnil	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Luc Barthélémy	baron du Hamel	1800-1814 - Corps Législatif	1	Manche
Jean	Le Marois	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Victor	Tesnière-Bresménil	1800-1814 - Corps Législatif		Manche
Pierre Thomas	Le Roy de Boisaumarié	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Guillaume	Desprez	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Alexandre Jacques	Renault	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Louis Gaspard	Odolant-Desnos	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Toussaint Pierre Louis Samuel	Castaing	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Jean Aimé	Lautour-Boismaheu	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Louis François Alexandre	Goupil de Préfelne	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Louis Dominique	Bouffey	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Nicolas Bernard	Belzais de Courménil	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Alexis	Le Veneur de Tillières	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Charles	Perrin	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Jean Baptiste	Dureau de la Malle	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Jean Denis	Fourmy	1800-1814 - Corps Législatif		Orne
Charles	de Bonvoust	1800-1814 - Corps Législatif		Orne

Pierre	Chatry-Lafosse	1800-1814 - Corps Législatif	1	Calvados
Pierre	Lenormand	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Gabriel	Moulland	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Pierre	Lévêque	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Germain	Duboscq	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Joachim	Lemoine	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Louis	Riout de Neuville	1800-1814 - Corps Législatif	1	Calvados
Jean Baptiste	d'Aigremont de Saint Manvieu	1800-1814 - Corps Législatif	1	Calvados
Leurent	Demortreux	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Pierre	Lévêque	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Guillaume	baron Dartenay	1800-1814 - Corps Législatif	1	Calvados
Germain	Duboscq	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Claude	Lalouette	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Joachim	Lemoine	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
François	Letellier	1800-1814 - Corps Législatif		Calvados
Pierre	Chatry-Lafosse	1800-1814 - Corps Législatif	1	Calvados
Louis	Lézurier de la Martel	1800-1814 - Corps Législatif		Seine- Maritim e
Guillaume Stanislas	Faure	1800-1814 - Corps Législatif		Seine- Maritim e
Antoine Alexandre	de Canouville	1800-1814 - Corps Législatif	1	Seine- Maritim e
Louis Stanislas	de Girardin	1800-1814 - Corps Législatif		Seine- Maritim e

Michel	Aroux	1800-1814 - Corps Législatif		Seine- Maritim e
Louis Constant	chevalier Hébert	1800-1814 - Corps Législatif	1	Seine- Maritim e
Pierre	Dalleaume	1800-1814 - Corps Législatif		Seine- Maritim e
Jacques	Poisson de Coudreville	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Guillaume	Besnard-Duchesne	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Hervé François	Lefollet	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Siméon	Bonnesoeur- Bourginière	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Pierre Joseph	Delaville	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Louis Marie	Duhamel	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Pierre Louis	Clément	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Augustin	Asselin	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
Pierre Louis	Pinel	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Manche
François	Isabel des Parcs	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Pierre	Le Menuet de la Jugannière	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Pierre	Lenouvel	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Philippe	Morel	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Pierre	Asselin	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
François	Leboucher des Longpares	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Jacques	Delaistre de Tilly	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Pierre	Flaust	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Pierre	Hubert	1815 - Chambre des		Calvados

		représentants - 100 jours		
Jean	d'Albignac	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Calvados
Marie Pierre Isidore	de Blanmont	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Alexandre Romain	Crochon	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Nicolas	Daireaux	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Pierre Jacques François	Carpentier	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Jean Baptiste	Langlois	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Jean François	Deshays	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
André	Le Danois de la Soisière	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1815 - Chambre des représentants - 100 jours	1	Seine- Maritim e
Guillaume Joseph Norbert	chevalier Delaistre	1815 - Chambre des représentants - 100 jours	1	Seine- Maritim e
Félix	Lepeletier de Saint Fargeau	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Camille	Rigoult	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Louis Stanislas	de Girardin	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Daniel Jacques	Brière	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Abraham	Leseigneur	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Marie Jacques François Alexandre	Asselin de Villequier	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Alexandre	Hellot	1815 - Chambre des		Seine-

		représentants - 100 jours		Maritim e
Alexandre	Defontenay	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
François	Lucas	1815 - Chambre des représentants - 100 jours		Seine- Maritim e
Nicolas	comte Vimar	1815 - Chambre des représentants - 100 jours	1	Seine- Maritim e
Victor	Avoyne de Chantereyne	1815 - Députés des départements		Manche
Pierre Joseph	Delaville	1815 - Députés des départements		Manche
Gabriel François Charles	Frémin-Dumesnil	1815 - Députés des départements		Manche
Louis Dominique	Bouffey	1815 - Députés des départements		Orne
Alexis	Le Veneur de Tillières	1815 - Députés des départements		Orne
Jacques	baron Mercier	1815 - Députés des départements	1	Orne
Victor Urbain	baron Rémond	1815 - Députés des départements	1	Orne
Guillaume	Desprez	1815 - Députés des départements		Orne
Jean François	Collas de Courval	1815 - Députés des départements		Orne
Jacques François Alexis	Got	1815 - Députés des départements		Orne
Charles	Thomas-Laprise	1815 - Députés des départements		Orne
Paul Théophile	Legrand de Boislandry	1815 - Députés des départements		Orne
Louis	Riout de Neuville	1815 - Députés des départements		Calvados
Laurent	Demortreux	1815 - Députés des départements		Calvados
Guillaume	baron Dartenay	1815 - Députés des départements	1	Calvados
Claude	Lalouette	1815 - Députés des départements		Calvados
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1815 - Députés des		Eure

		départements		
Noël	Bouquelon	1815 - Députés des départements		Eure
Robert Antoine Marie	Le Cousturier d'Armenonville	1815 - Députés des départements		Eure
Louis	Lézurier de la Martel	1815 - Députés des départements		Seine-Maritim e
Guillaume Stanislas	Faure	1815 - Députés des départements		Seine-Maritim e
Antoine Alexandre	de Canouville	1815 - Députés des départements	1	Seine-Maritim e
Louis Stanislas	de Girardin	1815 - Députés des départements		Seine-Maritim e
Michel	Aroux	1815 - Députés des départements		Seine-Maritim e
Louis Constant	chevalier Hébert	1815 - Députés des départements	1	Seine-Maritim e
Pierre	Dalleaume	1815 - Députés des départements		Seine-Maritim e
Jean François Toussaint	de Lorgeril	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Pierre	Yver	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Constantin	du Parc de Barville	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Marc Valentin	Regnouf de Vains	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Pierre Etienne	Lepelley-Dumanoir	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Alexandre	du Moncel	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Olivier	Le Clerc de Juigné	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Gabriel François Charles	Frémin-Dumesnil	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Manche
Charles Henri Gabriel	de Frotté	1815-1816 - Restauration - lere Législature		Orne

Amédée	de Broglie	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Orne
Nicolas	d'Orglandes	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Orne
Pierre René Léonard	Delaunay	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Orne
Jean	baron Ernouf	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature	1	Orne
Antoine Charles André René	de Puisaye	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Orne
Louis	de Corday	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
Jean Baptiste	d'Aigremont de Saint Manvieu	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
Charles	Texier d'Hautefeuille	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
Louis	de Folleville	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
François	Hérault de Hottot	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
Alexandre	Piquet	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
Pierre	Labbey de la Roque	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Calvados
Bon Henri Pierre	de Blangy	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Eure
Charles Henri	de La Pasture	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Eure
Pierre Jean Charles	Lizot	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Eure
Bénigne	Poret de Blosseville	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Eure
Anne Charles Léonor	de Roncherolles	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Eure
Charles	Lemercier de Longpré	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature	1	Seine- Maritim e
Henri Charles	Le Bègue de Germiny	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Charles Léonard	Odoard du Hazay	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Jean-Marie	Duvergier de	1815-1816 - Restauration -		Seine-

	Hauranne	1ere Législature		Maritim e
Anne Louis Christian	de Montmorency	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Vincent Prosper	Ribard	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Jean Baptiste	Castel	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Louis Jacques	Grossin de Bouville	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Jacques Armand	Delamare	1815-1816 - Restauration - 1ere Législature		Seine- Maritim e
Urbain	Balisson	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Gilles Robert Pierre	Lemoine des Marres	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Victor	Avoyne de Chantereyne	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Louis	de Kergorlay	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Pierre Etienne	Lepelley-Dumanoir	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Luc Barthélémy	baron du Hamel	1816-1823 - Restauration - lie Législature	1	Manche
François Alexandre Léonor	Le Jolis de Villiers	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Antoine	Sivard de Beaulieu	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Marc Valentin	Regnouf de Vains	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Constantin	du Parc de Barville	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Manche
Louis Claude	Boucher	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Aimé Charles Zacharie Elisabeth	de Gontaut Biron	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Charles Léonce	Gouhier de Charencey	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Jacques	Lefrère des Maisons	1816-1823 - Restauration -		Orne

		lie Législature		
Amédée	de Broglie	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Nicolas	d'Orglandes	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Constantin Guy	Le Gonidec de Penlan	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Pierre René Léonard	Delaunay	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Jaques	de Thiboult du Puisact	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
François Jacques	Druet Desvaux	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Orne
Jean Baptiste	d'Aigremont de Saint Manvieu	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Louis	de Folleville	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
François	Hérault de Hottot	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Vincent Marie	de Vaublanc	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Louis	de Corday	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Pierre	Bazire	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
François Anastase	Adam de la Pommeraye	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Pierre	Bazire	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Anne	Brochet de Vérigny	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
François	Hérault de Hottot	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Eugène	Achard de Bonvouloir	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Charles	Texier d'Hautefeuille	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Vincent Marie	de Vaublanc	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Louis	de Corday	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Calvados
Charles	Gazan	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Charles Henri	de La Pasture	1816-1823 - Restauration -		Eure

		lie Législature		
Alexandre	Dumeilet	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1816-1823 - Restauration - lie Législature	1	Eure
Pierre Jean Charles	Lizot	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Anne Charles Léonor	de Roncherolles	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Robert	Prétavoine-Bidault	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Pierre Herny	Lefebvre de Vatimesnil	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Eure
Michel	Delaroche	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Jean Marie	Duvergier de Hauranne	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Anne Louis Christian	de Montmorency	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Bernard	Cabanon	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Vincent Prosper	Ribard	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Louis Stanislas	de Girardin	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Jaques Claude	comte Beugnon	1816-1823 - Restauration - lie Législature	1	Seine- Maritim e
Jean Baptiste	Castel	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Alexandre	de Lameth	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim e
Abraham	Leseigneur	1816-1823 - Restauration - lie Législature		Seine- Maritim

				e
Louis Jacques	Grossin de Bouville	1816-1823 - Restauration - Ile Législature		Seine- Maritim e
Jacques François	comte Begouën	1816-1823 - Restauration - Ile Législature		Seine- Maritim e
Gilles Robert Pierre	Lemoine des Marres	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Manche
Victor	Avoyne de Chantereyne	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Manche
Louis	de Kergorlay	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Manche
Gaspard Marie Victor	de Choiseul d'Aillecourt	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
Louis Claude	Boucher	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
Aimé Charles Zacharie Elisabeth	de Gontaut Biron	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
Charles Léonce	Gouhier de Charencey	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
François Mathieu	Angot des Rotours	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
Constantin Guy	Le Gonidec de Penlan	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
Jacques	de Thiboult du Puisact	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Orne
Pierre	Bazire	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Anne	Brochet de Vérigny	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Jean Baptiste	d'Aigremont de Saint Manvieu	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Alexandre	Tardif	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Vincent Marie	de Vaublanc	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Joseph	de Bellemare	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Louis	de Corday	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Calvados
Bon Henri Pierre	de Blangy	1824-1827 - Restauration - Ile législature		Eure
Charles	Gazan	1824-1827 - Restauration -		Eure

		IIle législature		
Charles Henri	de La Pasture	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Eure
Pierre Jean Charles	Lizot	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Eure
Anne Charles Léonor	de Roncherolles	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Eure
Jacques Pierre Aimable	Chrestien de Fumechon	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Eure
Pierre Herny	Lefebvre de Vatimesnil	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Eure
Adrien Charles	Deshommets de Martainville	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Louis Frédéric	Fouquier-Long	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Henri Louis	Martin de Villers	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Georges	Petou	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1824-1827 - Restauration - IIle législature	1	Seine- Maritim e
Anne Louis Christian	de Montmorency	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Amable Pierre	de Maurès de Malartic	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Vincent Prosper	Ribard	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Louis Stanislas	de Girardin	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Louis Joseph	Faure	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e
Louis Jacques	Grossin de Bouville	1824-1827 - Restauration - IIle législature		Seine- Maritim e

Charles	Achard de Bonvouloir	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Manche
Armand	de Bricqueville	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Manche
Paul Marie Victor	Enouf	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Manche
Augustin	Lemercier	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Orne
Jacques	Chagrin de Brullemail	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Orne
Jean	comte His de Butenval	1827-1830 - Restauration - Ive législature	1	Orne
Gaspard Marie Victor	de Choiseul d'Aillecourt	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Orne
Louis Jacques	Fleury	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Orne
Jacques	baron Mercier	1827-1830 - Restauration - Ive législature	1	Orne
Charles Léonce	Gouhier de Charencey	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Orne
Joseph	de Bellemare	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
Jacques Edouard	Leclerc	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
Aimé	Orceau de Fontette	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
François Anastase	Adam de la Pommeraye	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
Louis Nicolas	Vauquelin	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
Alexandre	Tardif	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
François	Fleury	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Calvados
Alexandre	Legendre	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Charles	Gazan	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Alexandre	Dumeilet	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Marc René	de Voyer de Paulmy d'Argenson	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1827-1830 - Restauration - Ive législature	1	Eure

Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Anne Charles Léonor	de Roncherolles	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Léon Gabriel	Mallard de la Varende	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Eure
Louis Nicolas	Martin	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Jean Baptiste	Thil	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Abdon Patrocle Frédéric	Hély d'Oissel	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Martin	Laffitte	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Georges	Petou	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Eugène Dominique	Maille	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Jean Marie	Duvergier de Hauranne	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Bernard	Cabanon	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Marie Jacques François Alexandre	Asselin de Villequier	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Charles	Bérigny	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Amable Pierre	de Maurès de Malartic	1827-1830 - Restauration - Ive législature		Seine- Maritim e
Hardouin Gustave	d'Andlau	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Orne
Augustin	Lemercier	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Orne
Jacques	Chagrin de	1830-1830 - Restauration -		Orne

	Brullemail	Ve législature		
Jean	comte His de Butenval	1830-1830 - Restauration - Ve législature	1	Orne
Gaspard Marie Victor	de Choiseul d'Aillecourt	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Orne
Louis Jacques	Fleury	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Orne
Jacques	baron Mercier	1830-1830 - Restauration - Ve législature	1	Orne
François	Guizot	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Calvados
Charles	de Tilly	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Calvados
Joseph	de Bellemare	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Calvados
Jacques Edouard	Leclerc	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Calvados
Alexandre	Tardif	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Calvados
François	Fleury	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Calvados
Alexandre	Dumeilet	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1830-1830 - Restauration - Ve législature	1	Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Eure
Charles	Bérigny	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine-Maritim e
Louis Nicolas	Martin	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine-Maritim e
Jean Baptiste	Thil	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine-Maritim e
Abdon Patrocle Frédéric	Hély d'Oissel	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine-Maritim e
Martin	Laffitte	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine-Maritim e
Georges	Petou	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine-Maritim

				e
Eugène Dominique	Maille	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine- Maritim e
Jean Marie	Duvergier de Hauranne	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine- Maritim e
Bernard	Cabanon	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine- Maritim e
Marie Jacques François Alexandre	Asselin de Villequier	1830-1830 - Restauration - Ve législature		Seine- Maritim e
Pierre	baron de Bonnemains	1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	Manche
Jean Pierre	baron de Baillod	1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	Manche
Pélage-Adélaïde	de Lorimier	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Manche
Paul Marie Victor	Enouf	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Manche
Auguste François	Angot	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Manche
Jean Baptiste Siméon	Dudouyt	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Manche
Armand	de Bricqueville	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Manche
Augustin	Lemercier	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	Chagrin de Brullemail	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	comte His de Butenval	1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Louis Jacques	Fleury	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	baron Mercier	1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Victor Urbain	baron Rémond	1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	Orne
François	Guizot	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Calvados
François Anastase	Adam de la	1830-1831 - Monarchie de		Calvados

	Pommeraye	Juillet		
Alexandre	Tardif	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	de Tilly	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Calvados
Joseph	de Bellemare	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jacques Edouard	Leclerc	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Fleury	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Calvados
Hippolyte	Passy	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Odilon	Barrot	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Abel François	Villemain	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Alexandre Joseph	Legendre	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Joseph Antoine	Thomas	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Paulin	Gattier	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Alexandre	Dumeilet	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Eure
Charles	Bérigny	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Eugène	Aroux	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Louis Nicolas	Martin	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jean Baptiste	Thil	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Abdon Patrocle Frédéric	Hély d'Oissel	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e

Martin	Laffitte	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Georges	Petou	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jean Marie	Duvergier de Hauranne	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Eugène Dominique	Maille	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Marie Jacques François Alexandre	Asselin de Villequier	1830-1831 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Léonor Joseph	Havin	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
Paul Marie Victor	Enouf	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
Armand	de Bricqueville	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
Jean Pierre	baron de Baillod	1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	Manche
Jean Baptiste Siméon	Dudouyt	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
Frédéric	Rihouet	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
Baptiste Alexis Victor	Legrand	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
François Mathieu	Angot des Rotours	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Manche
Augustin	Lemercier	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	comte His de Butenval	1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Louis Jacques	Fleury	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Orne
Louis Charles	Auberville	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	baron Mercier	1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Guillaume	Desprez	1831-1834 - Monarchie de		Orne

		Juillet		
Jacques	Chatry-Lafosse	1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	Calvados
Abel	Le Creps	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
Alexandre	Tardif	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Fleury	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Guizot	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
Pierre	Lenouvel	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
Armand	Deslongrais	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
Guillaume	Thouret	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jean Baptiste	Thil	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Calvados
Hippolyte	Passy	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Eure
Alexandre	Polangie de Rancé	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Eure
Alexandre Joseph	Legendre	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Eure
Narcisse Achille	de Salvandy	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Eure
Jacques Nicolas	Bioche	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Eure
Charles	Bérigny	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Abdon Patrocle Frédéric	Hély d'Oissel	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Eugène	Aroux	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Henry	Barbet	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim

				e
Jacques	comte Mallet	1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	Seine-Maritime
Jean Louis	Leclerc	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritime
Michel	Delaroche	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritime
Georges	Petou	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritime
Eugène Dominique	Maille	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritime
Bernard	Cabanon	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritime
Marie Jacques François Alexandre	Asselin de Villequier	1831-1834 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritime
Léonor Joseph	Havin	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Paul Marie Victor	Enouf	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Armand	de Bricqueville	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Jules Polydore	Le Marois	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Jean Baptiste Siméon	Dudouyt	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Jacques Pierre	Avril	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Baptiste Alexis Victor	Legrand	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Hippolyte	Abraham-Dubois	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Manche
Jacques François	Libert	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Orne
Charles	Goupil de Préfelne	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Orne
Augustin	Lemercier	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Orne

Jean	Clogenson	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	comte His de Butenval	1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Eléonor Zoa	Dufriche de Valazé	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	Chatry-Lafosse	1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	Calvados
Charles	de Tilly	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	Gourdier Deshameaux	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Fleury	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Guizot	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Calvados
Armand	Deslongrais	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jean Baptiste	Thil	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Calvados
Hippolyte	Passy	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Eure
Alexandre	Polangie de Rancé	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Eure
Michel	Hébert	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Eure
Narcisse Achille	de Salvandy	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Eure
Auguste	Le Prévost	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Eure
Louis Pierre Edouard	baron Bignon	1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Eure
Charles	Bérigny	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Ludovic	Vitet	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Alexandre	Toussin	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim

				e
Amédée	Desjobert	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Henry	Barbet	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	comte Mallet	1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	Seine-Maritim e
Adrien François	Lemaistre	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Alexandre Jacques Laurent	Annisson du Perron	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Georges	Petou	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	Laffitte	1834-1837 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Léonor Joseph	Havin	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Paul Marie Victor	Enouf	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Hippolyte Alphonse	Quénault	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Jules Polydore	Le Marois	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Pierre	baron de Bonnemains	1837-1839 - Monarchie de Juillet	1	Manche
Frédéric	Rihouet	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Baptiste Alexis Victor	Legrand	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Hippolyte	Abraham-Dubois	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Manche
Charles	Goupil de Préfelne	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Orne
Augustin	Lemercier	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	Clogenson	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Orne

Jean	comte His de Butenval	1837-1839 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Victor	marquis Destutt de Tracy	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Orne
Eléonor Zoa	Dufriche de Valazé	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	baron Mercier	1837-1839 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Arsène	Aumont-Thiéville	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	de Tilly	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	d'Houtetot	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jacques Edouard	Leclerc	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Guizot	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
Armand	Deslongrais	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jean Baptiste	Thil	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Calvados
Hippolyte	Passy	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Antoine	Trutat	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Michel	Hébert	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Antoine François	Passy	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Auguste	Le Prévost	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Eugène Edouard	Boyer de Peyreleau	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Eure
Charles	Bérigny	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Ludovic	Vitet	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e

Guillaume	Mermilliod	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Justin	de Chasseloup Laubat	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Pierre Henri	Sevaistre	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Alexandre	Toussin	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Amédée	Desjobert	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Henry	Barbet	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	comte Mallet	1837-1839 - Monarchie de Juillet	1	Seine-Maritim e
Alexandre Jacques Laurent	Annisson du Perron	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	Laffitte	1837-1839 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Léonor Joseph	Havin	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Paul Marie Victor	Enouf	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Armand	de Bricqueville	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Alexis	de Tocqueville	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Pierre	baron de Bonnemains	1839-1842 - Monarchie de Juillet	1	Manche
Frédéric	Rihouet	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Baptiste Alexis Victor	Legrand	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Hippolyte	Abraham-Dubois	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Manche
Claude François	de Tircuy de la	1839-1842 - Monarchie de		Orne

Philibert	Barre de Corcelle	Juillet		
Augustin	Lemercier	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Orne
Stanislas	Gigon La Bertrie	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	comte His de Butenval	1839-1842 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Victor	marquis Destutt de Tracy	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	baron Mercier	1839-1842 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Arsène	Aumont-Thiéville	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	de Tilly	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	Gourdier Deshameaux	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jacques Edouard	Leclerc	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Guizot	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
Armand	Deslongrais	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jean Baptiste	Thil	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Calvados
Hippolyte	Passy	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Antoine	Trutat	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Michel	Hébert	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Antoine François	Passy	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Auguste	Le Prévost	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Eugène Edouard	Boyer de Peyreleau	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Eure
Charles	Bérigny	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e

Ludovic	Vitet	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Guillaume	Mermilliod	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Justin	de Chasseloup Laubat	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Pierre	Grandin	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Alexandre	Toussin	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Amédée	Desjobert	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Henry	Barbet	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	comte Mallet	1839-1842 - Monarchie de Juillet	1	Seine-Maritim e
Alexandre Jacques Laurent	Annisson du Perron	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	Laffitte	1839-1842 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Léonor Joseph	Havin	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche
Narcisse	Vieillard	1842-1846 - Monarchie de Juillet	1	Manche
Armand	de Bricqueville	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche
Alexis	de Tocqueville	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche
Pierre	baron de Bonnemains	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche
Frédéric	Rihouet	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche
Baptiste Alexis Victor	Legrand	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche

Hippolyte	Abraham-Dubois	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Manche
Claude François Philibert	de Tircuy de la Barre de Corcelle	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Orne
Séverin	Aylies	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Orne
Stanislas	Gigon La Bertrie	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	comte His de Butenval	1842-1846 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Victor	marquis Destutt de Tracy	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	baron Mercier	1842-1846 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Arsène	Aumont-Thiéville	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
Emmanuel	Orceau de Fontette	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	d'Houtetot	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
Pierre Laurent	David	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Guizot	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
Armand	Deslongrais	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jean Baptiste	Thil	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Calvados
Hippolyte	Passy	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure
Louis Antoine	Garnier-Pagès	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure
Michel	Hébert	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure
Antoine François	Passy	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure
Auguste	Le Prévost	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure
Alexandre Joseph	Legendre	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Eure

Charles	baron Levavasseur	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Ludovic	Vitet	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Justin	de Chasseloup Laubat	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Pierre	Grandin	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Amédée	Desjobert	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Adolphe	Leseigneur	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Charles Marie Léonard	Cousture	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Guillaume	Mermilliod	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Alexandre	Toussin	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Pierre	Cabanon	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jacques	Laffitte	1842-1846 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Léonor Joseph	Havin	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Jules	Lebrun de Plaisance	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Jacques Félix	Meslin	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Alexis	de Tocqueville	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Hippolyte Alphonse	Quénault	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Frédéric	Rihouet	1846-1848 - Monarchie de		Manche

		Juillet		
Baptiste Alexis Victor	Legrand	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Hippolyte	Abraham-Dubois	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Manche
Nicolas William Wladimir	Villedieu de Torcy	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Orne
Claude François Philibert	de Tircuy de la Barre de Corcelle	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Orne
Stanislas	Gigon La Bertrie	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean	comte His de Butenval	1846-1848 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Victor	Destutt de Tracy	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Orne
Jean François	Ballot	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Orne
Jacques	baron Mercier	1846-1848 - Monarchie de Juillet	1	Orne
Abel	Vautier	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
Alexandre	Delacour	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	d'Houtetot	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles Pierre Paul	Paulmier	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
François	Guizot	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
Armand	Deslongrais	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
Jean Baptiste	Thil	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Calvados
Charles	Laffitte	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Eure
Louis Antoine	Garnier-Pagès	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Eure
Michel	Hébert	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Eure
Antoine François	Passy	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Eure
Auguste	Le Prévost	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1846-1848 - Monarchie de		Eure

		Juillet		
Charles	baron Levavasseur	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Ludovic	Vitet	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Alphonse	Lefort-Gonssollin	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Louis Emile	Dubois	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Justin	de Chasseloup Laubat	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Pierre	Grandin	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Amédée	Desjobert	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Adolphe	Leseigneur	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Charles Marie Léonard	Cousture	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Jean Baptiste	Rondeaux	1846-1848 - Monarchie de Juillet		Seine-Maritim e
Léonor Joseph	Havin	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Narcisse	Vieillard	1848 - Assemblée Constituante	1	Manche
Alexis	de Tocqueville	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Gabriel Joseph	Laumondais	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Pierre Michel	Dudouyt	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Régis Auguste Casimir	Démézange	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Hippolyte	Abraham-Dubois	1848 - Assemblée		Manche

		Constituante		
Louis Jean François	Diguet	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Pierre Jean François Marie	Delouche	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Claude	Lempereur de Saint-Pierre	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Charles	Gaslonde	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Louis	Perrée	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Eugène Charles Marie	des Essarts	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Félics Jean Baptiste Joseph	Reibell	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Sébastien Joseph	Boulatignier	1848 - Assemblée Constituante		Manche
Charles Léonce	Gouhier de Charencey	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Napoléon Joseph	comte Curial	1848 - Assemblée Constituante	1	Orne
Victor	marquis Destutt de Tracy	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Hippolyte	Piquet	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Claude François Philibert	de Tircuy de la Barre de Corcelle	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Jean	de Vaudoré	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Adolphe	Guérin	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Pascal	Hamard	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Stanislas	Gigon La Bertrie	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Jacques	Druet Desvaux	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Julien	Lefaverais	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Jean François	Ballot	1848 - Assemblée Constituante		Orne
Armand	Deslongrais	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Joseph	Bellencontre	1848 - Assemblée		Calvados

		Constituante		
Louis	Le Barillier	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Pierre	Demortreux	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Jean Charles	Besnard	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
François	Durand	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Auguste	Marie	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Alexandre	Douesnel-Dubosq	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Félix	Person	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Jacques	Desclais	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Pierre	Hervieu	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Jean	Lemmonier	1848 - Assemblée Constituante		Calvados
Nicolas	Davy	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Michel	Alcan	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Jean Louis	Langlois	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Jean Jacques	Picard	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Alfred	Canel	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Louis Paul	Sevaistre	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Alfred Eugène	Cordier de Montreuil	1848 - Assemblée Constituante		Eure
François Auguste	Dumont	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Antoine Marie	Demante	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Alexandre Joseph	Legendre	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Jacques Charles	Dupont de l'Eure	1848 - Assemblée Constituante		Eure
Louis Armand	Desmarets	1848 - Assemblée		Seine-

		Constituante		Maritim e
Hyacinthe	Dobremel	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Louis Hippolyte	Rangeard de la Germonière	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Eugène	Loyer	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Charles	baron Levavasseur	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Théodore Eloi	Lebreton	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Hippolyte	Martinetz	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Alphonse	Lefort-Gonssollin	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Alexandre	Bautier	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Camille	Randoing	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
François Xavier	Osmont	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Antoine	Sénard	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Pierre Nicolas	Lefèvre	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Pierre	Grandin	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Adolphe	Thiers	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e

Amédée	Desjobert	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Joseph	Morlot	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Joseph	Dargent	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Jean Baptiste	Cécille	1848 - Assemblée Constituante	1	Seine- Maritim e
Charles	baron Dupin	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Auguste Edmond	Girard	1848 - Assemblée Constituante		Seine- Maritim e
Alexis	de Tocqueville	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Napoléon	comte Daru	1848-1851 - Assemblée Législative	1	Manche
Narcisse	Vieillard	1848-1851 - Assemblée Législative	1	Manche
Jules François	Bouvattier	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Charles	Gaslonde	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
François Hervé	de Saint-Germain	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Jules Polydore	Le Marois	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Nicolas	Noël-Agnès	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Henri Charles Timoléon	Duparc	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Achille Félicité	Goulhot de Saint- Germain	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Alphonse	Ferré des Ferris	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Jacques Joseph	Bréhier	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche
Urbain	Le Verrier	1848-1851 - Assemblée Législative		Manche

Charles Pierre Paul	Paulmier	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Pierre	Thomine- Desmazures	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Jacques	Cordier	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Edouard	Bocher	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Alexandre	Douesnel-Dubosq	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Frédéric Christophe	d'Houdetot	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Armand	Deslongrais	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Raoul	des Rotours de Cheaulieu	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Alfred	Riout de Neuville	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Hervé	de Caulaincourt	1848-1851 - Assemblée Législative		Calvados
Louis Napoléon	Suchet d'Albufera	1848-1851 - Assemblée Législative	1	Eure
Louis	Sevaistre	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
André Alexandre	Legrand de Guitry	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Jacques	Defontenay	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Victor	de Broglie	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Hippolyte	Passy	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Noël Jacques	Lefebvre Duruflé	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Antoine François	Lefebvre de Vatimesnil	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Antoine Marie	Demante	1848-1851 - Assemblée Législative		Eure
Louis Armand	Desmarets	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Louis Charles	Estancelin	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e

Jules	Ancel	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Louis Hippolyte	Rangeard de la Germonière	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Eugène	Loyer	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Henri	de Rochechouart de Mortemart	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Charles	baron Levavasseur	1848-1851 - Assemblée Législative	1	Seine- Maritim e
Ludovic	Vitet	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Prudent	de Chasseloup Laubat	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Pierre	Grandin	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Adolphe	Thiers	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Henri Louis	Martin de Villers	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Amédée	Desjobert	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Stanislas	Lemoyne d'Aubermesnil	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Jean-Baptiste	Cécille	1848-1851 - Assemblée Législative	1	Seine- Maritim e
Charles	baron Dupin	1848-1851 - Assemblée Législative		Seine- Maritim e
Hervé	de Kergorlay	1852-1857 - II nd Empire		Manche
François Hervé	de Saint-Germain	1852-1857 - II nd Empire		Manche

Charles	Brohyer de Littinère	1852-1857 - II nd Empire		Manche
Jacques Félix	Meslin	1852-1857 - II nd Empire		Manche
Robert	d'Escorches de sainte-Croix	1852-1857 - II nd Empire		Orne
Jacques	baron Mercier	1852-1857 - II nd Empire		Orne
Nicolas William Wladimir	Villedieu de Torcy	1852-1857 - II nd Empire		Orne
Abel	Vautier	1852-1857 - II nd Empire		Calvados
Charles	d'Houtetot	1852-1857 - II nd Empire		Calvados
Pierre	Leroy-Beaulieu	1852-1857 - II nd Empire		Calvados
Hervé	de Caulaincourt	1852-1857 - II nd Empire		Calvados
Louis Napoléon	Suchet d'Albufera	1852-1857 - II nd Empire		Eure
Félix Jean François	d'Arjuzon	1852-1857 - II nd Empire		Eure
Alfred Eugène	Cordier de Montreuil	1852-1857 - II nd Empire		Eure
Henri	de Rochechouart de Mortemart	1852-1857 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Henri	Quesné	1852-1857 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Jules	Ancel	1852-1857 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Charles	baron Levavasseur	1852-1857 - II nd Empire	1	Seine-Maritim e
Stanislas	Lédier	1852-1857 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Amédée	Desjobert	1852-1857 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Hervé	de Kergorlay	1857-1863 - II nd Empire		Manche
François Hervé	de Saint-Germain	1857-1863 - II nd Empire		Manche
Charles	Brohyer de Littinère	1857-1863 - II nd Empire		Manche
Jacques Félix	Meslin	1857-1863 - II nd Empire		Manche
Paul	de Chazot	1857-1863 - II nd Empire		Orne
Louis	David-Deschamps	1857-1863 - II nd Empire		Orne
Robert	d'Escorches de sainte-Croix	1857-1863 - II nd Empire		Orne
Jacques	baron Mercier	1857-1863 - II nd Empire		Orne
Abel	Vautier	1857-1863 - II nd Empire		Calvados

Charles	d'Houtetot	1857-1863 - II nd Empire		Calvados
Napoléon Joseph	de Colbert-Chabonais	1857-1863 - II nd Empire		Calvados
Hervé	de Caulaincourt	1857-1863 - II nd Empire		Calvados
Louis Napoléon	Suchet d'Albufera	1857-1863 - II nd Empire	1	Eure
Félix Jean François	d'Arjuzon	1857-1863 - II nd Empire		Eure
Bénigne	Poret de Blosseville	1857-1863 - II nd Empire		Eure
Augustin	Pouyer-Quertier	1857-1863 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Georges	Huchet de la Bédoyère	1857-1863 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Henri	Quesné	1857-1863 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Jules	Ancel	1857-1863 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Stanislas	Lédier	1857-1863 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Pierre Alexis	Corneille	1857-1863 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Louis	Auvray	1863-1869 - II nd Empire		Manche
François Hervé	de Saint-Germain	1863-1869 - II nd Empire		Manche
Charles	Brohyer de Littinère	1863-1869 - II nd Empire		Manche
Jacques Félix	Meslin	1863-1869 - II nd Empire		Manche
Léonor Joseph	Havin	1863-1869 - II nd Empire		Manche
Eugène	d'Halwin de Piennes	1863-1869 - II nd Empire		Manche
Paul	de Chazot	1863-1869 - II nd Empire		Orne
Louis	David-Deschamps	1863-1869 - II nd Empire		Orne
Armand	de Mackau	1863-1869 - II nd Empire		Orne
Aimé Raphaël	Villedieu de Torcy	1863-1869 - II nd Empire		Orne
François Gabriel	Bertrand	1863-1869 - II nd Empire		Calvados
Alexandre	Douesnel-Dubosq	1863-1869 - II nd Empire		Calvados
Napoléon Joseph	de Colbert-Chabonais	1863-1869 - II nd Empire		Calvados
Hervé	de Caulaincourt	1863-1869 - II nd Empire		Calvados
Paul Philémon	Fouquet	1863-1869 - II nd Empire		Eure
Louis Napoléon	Suchet d'Albufera	1863-1869 - II nd Empire	1	Eure

Guillaume Pierre	Petit	1863-1869 - II nd Empire		Eure
Félix Jean François	d'Arjuzon	1863-1869 - II nd Empire		Eure
Pierre Alexis	Corneille	1863-1869 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Augustin	Pouyer-Quertier	1863-1869 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Henri	Quesné	1863-1869 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Jules	Ancel	1863-1869 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Stanislas	Lédier	1863-1869 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Henry	Barbet	1863-1869 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Eugène	d'Halwin de Piennes	1869-1870 - II nd Empire		Manche
Louis	Auvray	1869-1870 - II nd Empire		Manche
François Hervé	de Saint-Germain	1869-1870 - II nd Empire		Manche
Henri Joseph	Dugué de la Fauconnerie	1869-1870 - II nd Empire		Orne
Jules	Gévelot	1869-1870 - II nd Empire		Orne
Alphonse	Grollier	1869-1870 - II nd Empire		Orne
Armand	de Mackau	1869-1870 - II nd Empire		Orne
Henri Garbriel	Lebègue de Germiny	1869-1870 - II nd Empire		Calvados
Alexandre	Douesnel-Dubosq	1869-1870 - II nd Empire		Calvados
Napoléon Joseph	de Colbert-Chabonais	1869-1870 - II nd Empire		Calvados
Charles Pierre Paul	Paulmier	1869-1870 - II nd Empire		Calvados
Paul Philémon	Fouquet	1869-1870 - II nd Empire		Eure
Louis Napoléon	Suchet d'Albufera	1869-1870 - II nd Empire	1	Eure
Guillaume Pierre	Petit	1869-1870 - II nd Empire		Eure
Félix Jean François	d'Arjuzon	1869-1870 - II nd Empire		Eure
Pierre Rémy	Corneille	1869-1870 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Louis Charles	Estancelin	1869-1870 - II nd Empire		Seine-Maritim

				e
Jules	Le Cesne	1869-1870 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Henri	Quesné	1869-1870 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Augustin	Buisson	1869-1870 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Louis	Desseaux	1869-1870 - II nd Empire		Seine-Maritim e
Hippolyte	Clérel de Tocqueville	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Napoléon	comte Daru	1871-1876 - Assemblée Nationale	1	Manche
Louis	Lempereur de Saint-Pierre	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Arthur	Legrand	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Jules	d'Auxais	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
François Hervé	de Saint-Germain	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Louis Hippolyte	Rangeard de la Germonière	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Charles	Gaslonde	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Charles	Savary	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Emile	Lenoël	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Paul	Foubert	1871-1876 - Assemblée Nationale		Manche
Amédée	Beau	1871-1876 - Assemblée Nationale		Orne
Albert	Christophle	1871-1876 - Assemblée Nationale		Orne
Alphonse	Grollier	1871-1876 - Assemblée Nationale		Orne
Charles	Lherminier	1871-1876 - Assemblée Nationale		Orne
Jean	Duportail	1871-1876 - Assemblée		Orne

		Nationale		
Léon	de la Sicotière	1871-1876 - Assemblée Nationale		Orne
Albert	de Balleroy	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Auguste	Le Provost de Launay	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Edouard	Bocher	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Charles	d'Harcourt	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Denis Albert	Delacour	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Louis	de Saint-Pierre	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Cornélis Henri	de Witt	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Charles Alfred	Bertauld	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Achille	Delorme	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Paul Louis	Target	1871-1876 - Assemblée Nationale		Calvados
Louis	Passy	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Albert	de Broglie	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Henri	Besnard de Guitry	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Charles	d'Osmoy	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Paul	de Salvandy	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Charles	Dupont de l'Eure	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
André	Prétavoine	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Camille Clément	de la Roncière le Noury	1871-1876 - Assemblée Nationale		Eure
Louis	Savoye	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Ernest	de Lédignan Saint Michel des Roys	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim

				e
Edgar	Raoul Duval	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Roger	Anisson-Duperron	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Augustin	Pouyer-Quertier	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Etienne	Nétien	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Alphonse	Cordier de Montreuil	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Louis Charles Alfred	de Frotier de Bagneux	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Armand	Le Bourgeois	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Pierre	Robert	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
David	Lanel	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Augustin	Buisson	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Jules	Ancel	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Ludovic	Vitet	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Jules	Peulvé	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Jean Louis	Buée	1871-1876 - Assemblée Nationale		Seine-Maritim e
Hippolyte	Morel	1876-1877 - Ille		Manche

		République		
Emile	Riotteau	1876-1877 - Ille République		Manche
Charles	Savary	1876-1877 - Ille République		Manche
Charles	Gaslonde	1876-1877 - Ille République		Manche
Jean Polydore	Le Marois	1876-1877 - Ille République		Manche
René	Clérel de Tocqueville	1876-1877 - Ille République		Manche
Arthur	Legrand	1876-1877 - Ille République		Manche
Gustave	Rauline	1876-1877 - Ille République		Manche
Marius	Bianchi	1876-1877 - Ille République		Orne
Albert	Christophle	1876-1877 - Ille République		Orne
Henri Joseph	Dugué de la Fauconnerie	1876-1877 - Ille République		Orne
Alphonse	Grollier	1876-1877 - Ille République		Orne
Armand	de Mackau	1876-1877 - Ille République		Orne
Charles	Houyvet	1876-1877 - Ille République		Calvados
Albert	Delacour	1876-1877 - Ille République		Calvados
Charles	d'Harcourt	1876-1877 - Ille République		Calvados
Anatole	Flandin	1876-1877 - Ille République		Calvados
Pierre Louis	de Colbert-Laplace	1876-1877 - Ille République		Calvados
Lucien	Pillet Desjardins	1876-1877 - Ille République		Calvados
Arsène	Picard	1876-1877 - Ille République		Calvados
Louis	Passy	1876-1877 - Ille République		Eure
Jean Louis	Lepouzé	1876-1877 - Ille République		Eure
Alexandre	Papon	1876-1877 - Ille		Eure

		République		
Eugène	Janvier de la Motte	1876-1877 - Ile République		Eure
Charles	d'Osmoy	1876-1877 - Ile République		Eure
Edgar	Raoul-Duval	1876-1877 - Ile République		Eure
Richard	Waddington	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Louis	Savoye	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Aimé	Dubois	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Julies	Thiessé	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Henri	Le Vaillant du Douët	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Roger	Anisson-Duperron	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Lucien	Dautresme	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Armand	Le Bourgeois	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Jules	Le Cesne	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Louis	Desseaux	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
David	Lanel	1876-1877 - Ile République		Seine- Maritim e
Hippolyte	Morel	1877-1881 - Ile République		Manche
Emile	Riotteau	1877-1881 - Ile République		Manche

Charles	Savary	1877-1881 - Ille République		Manche
Charles	Gaslonde	1877-1881 - Ille République		Manche
Jean Polydore	Le Marois	1877-1881 - Ille République		Manche
François	La Vieille	1877-1881 - Ille République		Manche
Arthur	Legrand	1877-1881 - Ille République		Manche
Gustave	Rauline	1877-1881 - Ille République		Manche
Marius	Bianchi	1877-1881 - Ille République		Orne
Albert	Christophle	1877-1881 - Ille République		Orne
Henri Joseph	Dugué de la Fauconnerie	1877-1881 - Ille République		Orne
Alphonse	Grollier	1877-1881 - Ille République		Orne
Armand	de Mackau	1877-1881 - Ille République		Orne
Raymond	Leforestier de Vendeuvre	1877-1881 - Ille République		Calvados
Louis	Joret-Desclosières	1877-1881 - Ille République		Calvados
Charles	d'Harcourt	1877-1881 - Ille République		Calvados
Anatole	Flandin	1877-1881 - Ille République		Calvados
Pierre Louis	de Colbert-Laplace	1877-1881 - Ille République		Calvados
Auguste	Le Provost de Launay	1877-1881 - Ille République		Calvados
Jules	Delafosse	1877-1881 - Ille République		Calvados
Louis	Passy	1877-1881 - Ille République		Eure
Jean Louis	Lepouzé	1877-1881 - Ille République		Eure
Alexandre	Papon	1877-1881 - Ille République		Eure
Eugène	Janvier de la Motte	1877-1881 - Ille République		Eure

Charles	d'Osmoy	1877-1881 - Ille République		Eure
Jules	Develle	1877-1881 - Ille République		Eure
Richard	Waddington	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Louis	Savoye	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Aimé	Dubois	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Julies	Thiessé	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Henri	Le Vaillant du Douët	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Roger	Anisson-Duperron	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Lucien	Dautresme	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Armand	Le Bourgeois	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Jules	Le Cesne	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Louis	Desseaux	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
David	Lanel	1877-1881 - Ille République		Seine- Maritim e
Hippolyte	Morel	1881-1885 - Ille République		Manche
Emile	Riotteau	1881-1885 - Ille République		Manche
Charles	Savary	1881-1885 - Ille République		Manche
Alfred	Regnault	1881-1885 - Ille		Manche

		République		
Hervé	Mangon	1881-1885 - Ile République		Manche
François	La Vieille	1881-1885 - Ile République		Manche
Arthur	Legrand	1881-1885 - Ile République		Manche
Gustave	Rauline	1881-1885 - Ile République		Manche
Alfred	Bansard des Bois	1881-1885 - Ile République		Orne
Albert	Christophle	1881-1885 - Ile République		Orne
Charles	Fleury	1881-1885 - Ile République		Orne
Alphonse	Grollier	1881-1885 - Ile République		Orne
Armand	de Mackau	1881-1885 - Ile République		Orne
Edmond	Henry	1881-1885 - Ile République		Calvados
Emile	Mauger	1881-1885 - Ile République		Calvados
Jérôme	Esnault	1881-1885 - Ile République		Calvados
Pierre Louis	de Colbert-Laplace	1881-1885 - Ile République		Calvados
Paul	Duchesne-Fournet	1881-1885 - Ile République		Calvados
Henri	Gérard	1881-1885 - Ile République		Calvados
Jules	Delafosse	1881-1885 - Ile République		Calvados
Louis	Passy	1881-1885 - Ile République		Eure
Jean Louis	Lepouzé	1881-1885 - Ile République		Eure
Alexandre	Papon	1881-1885 - Ile République		Eure
Eugène	Janvier de la Motte	1881-1885 - Ile République		Eure
Charles	d'Osmoy	1881-1885 - Ile République		Eure
Jules	Develle	1881-1885 - Ile		Eure

		République		
Richard	Waddington	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Maurice	Desson de Saint-Aignan	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Félix	Faure	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Ferdinand	Lechevallier	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Jules	Thiessé	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Lucien	Dautresme	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Auguste	Trouard-Riolle	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
David	Lanel	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Nicolas	Duvivier	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Louis	Peulevey	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Paul	Casimir-Perier	1881-1885 - IIIe République		Seine-Maritim e
Jules	Bouvattier	1885-1889 - IIIe République		Manche
Charles François	Chevalier	1885-1889 - IIIe République		Manche
Adrien	Gaudin de Villaine	1885-1889 - IIIe République		Manche
Louis Henri	de Gueydon	1885-1889 - IIIe République		Manche
Edouard	Tirel de la Martinière	1885-1889 - IIIe République		Manche

Adrien	Liais	1885-1889 - IIIe République		Manche
Edouard	du Mesnildot	1885-1889 - IIIe République		Manche
Gustave	Rauline	1885-1889 - IIIe République		Manche
Albert	Christophle	1885-1889 - IIIe République		Orne
Henri Joseph	Dugué de la Fauconnerie	1885-1889 - IIIe République		Orne
Félix	de Lévis-Mirepoix	1885-1889 - IIIe République		Orne
Armand	de Mackau	1885-1889 - IIIe République		Orne
Georges	Roulleaux-Dugage	1885-1889 - IIIe République		Orne
Henri	de Turenne	1885-1889 - IIIe République		Orne
Pierre Louis	de Colbert-Laplace	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Gontran	de Cornulier	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Jules	Delafosse	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Désiré	Desloges	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Henri	Gérard	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Charles Ernest	Paulmier	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Conrad	de Witt	1885-1889 - IIIe République		Calvados
Louis	Passy	1885-1889 - IIIe République		Eure
Louis	Fouquet	1885-1889 - IIIe République		Eure
Léon	Sevaistre	1885-1889 - IIIe République		Eure
Lucien	Gaultier de la Ferrière	1885-1889 - IIIe République		Eure
Edgar	Raoul-Duval	1885-1889 - IIIe République		Eure
Alexandre	Papon	1885-1889 - IIIe République		Eure

Richard	Waddington	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
André	Lyonnais	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Félix	Faure	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Ferdinand	Lechevallier	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Louis	Ricard	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Jules	Siegfried	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Jules	Thiessé	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Pierre	Le Souef	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Lucien	Dautresme	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Auguste	Trouard-Riolle	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Nicolas	Duvivier	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Paul	Casimir-Perier	1885-1889 - Ille République		Seine- Maritim e
Ernest	Briens	1889-1893 - Ille République		Manche
Charles Maurice	Cabart-Danneville	1889-1893 - Ille République		Manche
Edouard	Tirel de la Martinière	1889-1893 - Ille République		Manche
Arthur	Legrand	1889-1893 - Ille République		Manche

Edouard	du Mesnildot	1889-1893 - IIIe République		Manche
Gustave	Rauline	1889-1893 - IIIe République		Manche
Emile	Riotteau	1889-1893 - IIIe République		Manche
Albert	Christophle	1889-1893 - IIIe République		Orne
Henri Joseph	Dugué de la Fauconnerie	1889-1893 - IIIe République		Orne
Jules	Gévelot	1889-1893 - IIIe République		Orne
Félix	de Lévis-Mirepoix	1889-1893 - IIIe République		Orne
Armand	de Mackau	1889-1893 - IIIe République		Orne
Auguste	Engerand	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Gontran	de Cornulier	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Charles Ernest	Paulmier	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Pierre Louis	de Colbert-Laplace	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Conrad	de Witt	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Henri	Gérard	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Jules	Delafosse	1889-1893 - IIIe République		Calvados
Louis	Passy	1889-1893 - IIIe République		Eure
Joseph	Bully	1889-1893 - IIIe République		Eure
Jacques	Olry	1889-1893 - IIIe République		Eure
Louis	Fouquet	1889-1893 - IIIe République		Eure
Charles	Loriot	1889-1893 - IIIe République		Eure
Jules	Thorel	1889-1893 - IIIe République		Eure
Félix	Faure	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim

				e
Lucien	Dautresme	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
André	Piérard	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Jules	Gervais	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Richard	Waddington	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Ernest	Breton	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Louis	Legras	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Louis	de Monfort	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Ferdinand	Lechevallier	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Louis	Ricard	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Jules	Siegfried	1889-1893 - IIIe République		Seine-Maritim e
Charles Maurice	Cabart-Danneville	1893-1898 - IIIe République		Manche
Léon	Guérin	1893-1898 - IIIe République		Manche
Georges	Le Mare	1893-1898 - IIIe République		Manche
Albert	Le Moigne	1893-1898 - IIIe République		Manche
Arthur	Legrand	1893-1898 - IIIe République		Manche
Gustave	Rauline	1893-1898 - IIIe République		Manche
Alfred	Regnault	1893-1898 - IIIe		Manche

		République		
Emile	Riotteau	1893-1898 - Ille République		Manche
Alfred	Bansard des Bois	1893-1898 - Ille République		Orne
Albert	Christophle	1893-1898 - Ille République		Orne
Jules	Gévelot	1893-1898 - Ille République		Orne
Félix	de Lévis-Mirepoix	1893-1898 - Ille République		Orne
Armand	de Mackau	1893-1898 - Ille République		Orne
Georges	Lebret	1893-1898 - Ille République		Calvados
Louis	Doynel de Saint- Quentin	1893-1898 - Ille République		Calvados
Charles Ernest	Paulmier	1893-1898 - Ille République		Calvados
Pierre Louis	de Colbert-Laplace	1893-1898 - Ille République		Calvados
Conrad	de Witt	1893-1898 - Ille République		Calvados
Henri	Gérard	1893-1898 - Ille République		Calvados
Jules	Delafosse	1893-1898 - Ille République		Calvados
Louis	Passy	1893-1898 - Ille République		Eure
Louis Edouard	Isambard	1893-1898 - Ille République		Eure
Modeste	Leroy	1893-1898 - Ille République		Eure
Louis	Fouquet	1893-1898 - Ille République		Eure
Charles	Loriot	1893-1898 - Ille République		Eure
Jules	Thorel	1893-1898 - Ille République		Eure
Félix	Faure	1893-1898 - Ille République		Seine- Maritim e
Léon	Desgenétais	1893-1898 - Ille République		Seine- Maritim

				e
Julien	Goujon	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Jules	Gervais	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Maurice	Lebon	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Daniel	de Folleville de Bimorel	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Ernest	Breton	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Louis	de Montfort	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Ferdinand	Lechevallier	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Louis	Ricard	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Valérius	Leteurtre	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Jules	Siegfried	1893-1898 - IIIe République		Seine-Maritime
Georges	Lebret	1898-1902 - IIIe République		Calvados
Louis	Doynel de Saint-Quentin	1898-1902 - IIIe République		Calvados
Charles Ernest	Paulmier	1898-1902 - IIIe République		Calvados
Henri	Laniel	1898-1902 - IIIe République		Calvados
Conrad	de Witt	1898-1902 - IIIe République		Calvados
Henri	Gérard	1898-1902 - IIIe République		Calvados
Emile	Chenel	1898-1902 - IIIe République		Calvados

		République		
Louis	Passy	1898-1902 - Ile République		Eure
Louis Edouard	Isambard	1898-1902 - Ile République		Eure
Modeste	Leroy	1898-1902 - Ile République		Eure
Louis	Fouquet	1898-1902 - Ile République		Eure
Charles	Loriot	1898-1902 - Ile République		Eure
Charles	Aubourg de Boury	1898-1902 - Ile République		Eure
Charles Maurice	Cabart-Danneville	1898-1902 - Ile République		Manche
Léon	Guérin	1898-1902 - Ile République		Manche
Georges	Le Mare	1898-1902 - Ile République		Manche
Albert	Le Moigne	1898-1902 - Ile République		Manche
Arthur	Legrand	1898-1902 - Ile République		Manche
Gustave	Rauline	1898-1902 - Ile République		Manche
Alfred	Regnault	1898-1902 - Ile République		Manche
Emile	Riotteau	1898-1902 - Ile République		Manche
Alfred	Bansard des Bois	1898-1902 - Ile République		Orne
Albert	Christophle	1898-1902 - Ile République		Orne
Jules	Gévelot	1898-1902 - Ile République		Orne
Félix	de Lévis-Mirepoix	1898-1902 - Ile République		Orne
Armand	de Mackau	1898-1902 - Ile République		Orne
Louis	de Monfort	1898-1902 - Ile République		Seine- Maritim e
Julien	Rouland	1898-1902 - Ile République		Seine- Maritim

				e
Robert	de Pomereu	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Louis	Brindeau	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Georges	Bouctot	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Julien	Goujon	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Gustave	Quilbeuf	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
André	Suchetet	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Ernet	Breton	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Ferdinand	Lechevallier	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Louis	Ricard	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e
Auguste	Rispal	1898-1902 - Ille République		Seine- Maritim e

Taux de présence noble selon les périodes

Total des occurrences : 1284

Total des occurrences uniques (individus) : 641

Total des occurrences « 1 » (noble) : 233

Soit une participation moyenne de la noblesse de : 36,35 %

Variation de cette présence selon les périodes :

Périodes considérées	Non nobles	Nobles	Total	Taux moyen de nobles (en %)
Révolution	109	48	157	30,57
Empire	30	26	56	46,42

Restauration	34	64	98	65,30
Monarchie de Juillet	54	23	77	29,87
Deuxième République	62	22	84	26,19
Second Empire	18	14	32	43,75
Troisième République	101	36	137	26,27
Total général	408	233	641	36,35

La noblesse impériale élue selon les périodes :

Législature :	Noblesse Impériale :	Elus :	Total :
1789-1791 - Assemblée Constituante	1	38	39
1791-1792 - Assemblée Législative		51	51
1792-1795 - Convention	1	54	55
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		43	43
1800-1814 - Corps Législatif	8	38	46
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	3	36	39
1815 - Députés des départements	5	21	26
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	2	33	35
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	3	52	55
1824-1827 - Restauration - IIie législature	1	34	35
1827-1830 - Restauration - Iive législature	3	33	36
1830-1830 - Restauration - Ve législature	3	23	26
1830-1831 - Monarchie de Juillet	6	34	40
1831-1834 - Monarchie de Juillet	6	36	42
1834-1837 - Monarchie de Juillet	4	35	39
1837-1839 - Monarchie de Juillet	4	37	41
1839-1842 - Monarchie de Juillet	4	36	40
1842-1846 - Monarchie de Juillet	3	37	40
1846-1848 - Monarchie de Juillet	2	36	38
1848 - Assemblée Constituante	3	68	71
1848-1851 - Assemblée Législative	5	43	48
1852-1857 - IIInd Empire	1	19	20
1857-1863 - IIInd Empire	1	20	21
1863-1869 - IIInd Empire	1	23	24
1869-1870 - IIInd Empire	1	20	21
1871-1876 - Assemblée Nationale	1	50	51
1876-1877 - IIIe République		37	37

1877-1881 - IIIe République		37	37
1881-1885 - IIIe République		37	37
1885-1889 - IIIe République		39	39
1889-1893 - IIIe République		36	36
1893-1898 - IIIe République		38	38
1898-1902 – IIIe République		39	39
Total général	72	1174	1284

Evolution Régionale et Départementale des élus à la députation entre 1789 et 1898 :

Période	Calvados - en %	Calvados - Indice	Eure - en %	Eure - Indice	Manche - en %	Manche - Indice	Orne - en %	Orne - Indice	Seine Maritime - en %	Seine Maritime - Indice	Moyenne Région - en %	Moyenne Région - indice
1789-1791 - Assemblée Constituante	41,67	100,00	50,00	100,00	37,50	100			100,00	100,00	46,15	100
1791-1792 - Assemblée Législative	23,08	60,00	15,38	50,00	38,46	83,33	20,00	100,00	50,00	33,33	25,49	72,22
1792-1795 - Convention	33,33	120,00	0,00	0,00	15,38	33,33	30,77	200,00			21,82	66,67
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	40,00	120,00			21,43	50,00	25,00	150,00	0,00	0,00	27,91	66,67
1800-1814 - Corps Législatif	31,25	100,00			55,56	83,33	42,86	300,00	57,14	133,33	43,48	111,11
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	50,00	100,00	25,00	50,00	11,11	16,67			50,00	200,00	35,90	77,78
1815 - Députés des départements	50,00	40,00	33,33	25,00	66,67	33,33	55,56	250,00	57,14	133,33	53,85	77,78
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	85,71	120,00	80,00	100,00	87,50	116,67	83,33	250,00	66,67	200,00	80,00	155,56
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	85,71	240,00	44,44	100,00	90,00	150,00	70,00	350,00	66,67	266,67	72,73	222,22
1824-1827 - Restauration - IIIe	71,43	100,00	71,43	125,00	100,00	50,00	85,71	300,00	63,64	233,33	74,29	144,44

législature												
1827-1830 - Restauration - I ^{ve} législature	42,8 6	60,0 0	50, 00	100 ,00	66,6 7	33,3 3	71, 43	250 ,00	36,36	133,33	50,00	100,00
1830-1830 - Restauration - Ve législature	33,3 3	40,0 0	33, 33	25, 00			71, 43	250 ,00	30,00	100,00	42,31	61,11
1830-1831 - Monarchie de Juillet	42,8 6	60,0 0	11, 11	25, 00	57,1 4	66,6 7	57, 14	200 ,00	30,00	100,00	37,50	83,33
1831-1834 - Monarchie de Juillet	11,1 1	20,0 0	42, 86	75, 00	37,5 0	50,0 0	28, 57	100 ,00	36,36	133,33	30,95	72,22
1834-1837 - Monarchie de Juillet	28,5 7	40,0 0	42, 86	75, 00	25,0 0	33,3 3	42, 86	150 ,00	20,00	66,67	30,77	66,67
1837-1839 - Monarchie de Juillet	28,5 7	40,0 0	14, 29	25, 00	12,5 0	16,6 7	62, 50	250 ,00	27,27	100,00	29,27	66,67
1839-1842 - Monarchie de Juillet	14,2 9	20,0 0	14, 29	25, 00	37,5 0	50,0 0	57, 14	200 ,00	27,27	100,00	30,00	66,67
1842-1846 - Monarchie de Juillet	28,5 7	40,0 0	0,0 0	0,0 0	37,5 0	50,0 0	57, 14	200 ,00	18,18	66,67	27,50	61,11
1846-1848 - Monarchie de Juillet	14,2 9	20,0 0	16, 67	25, 00	25,0 0	33,3 3	71, 43	250 ,00	20,00	66,67	28,95	61,11
1848 - Assemblée Constituante	0,00	0,00	9,0 9	25, 00	13,3 3	33,3 3	41, 67	250 ,00	19,05	133,33	16,90	66,67
1848-1851 - Assemblée Législative	40,0 0	80,0 0	33, 33	75, 00	38,4 6	83,3 3			50,00	266,67	41,67	111,11
1852-1857 - l'ind Empire	50,0 0	40,0 0	10 0,0 0	75, 00	75,0 0	50,0 0	10 0,0 0	150 ,00	33,33	66,67	65,00	72,22
1857-1863 - l'ind Empire	75,0 0	60,0 0	10 0,0 0	75, 00	75,0 0	50,0 0	75, 00	150 ,00	16,67	33,33	61,90	72,22

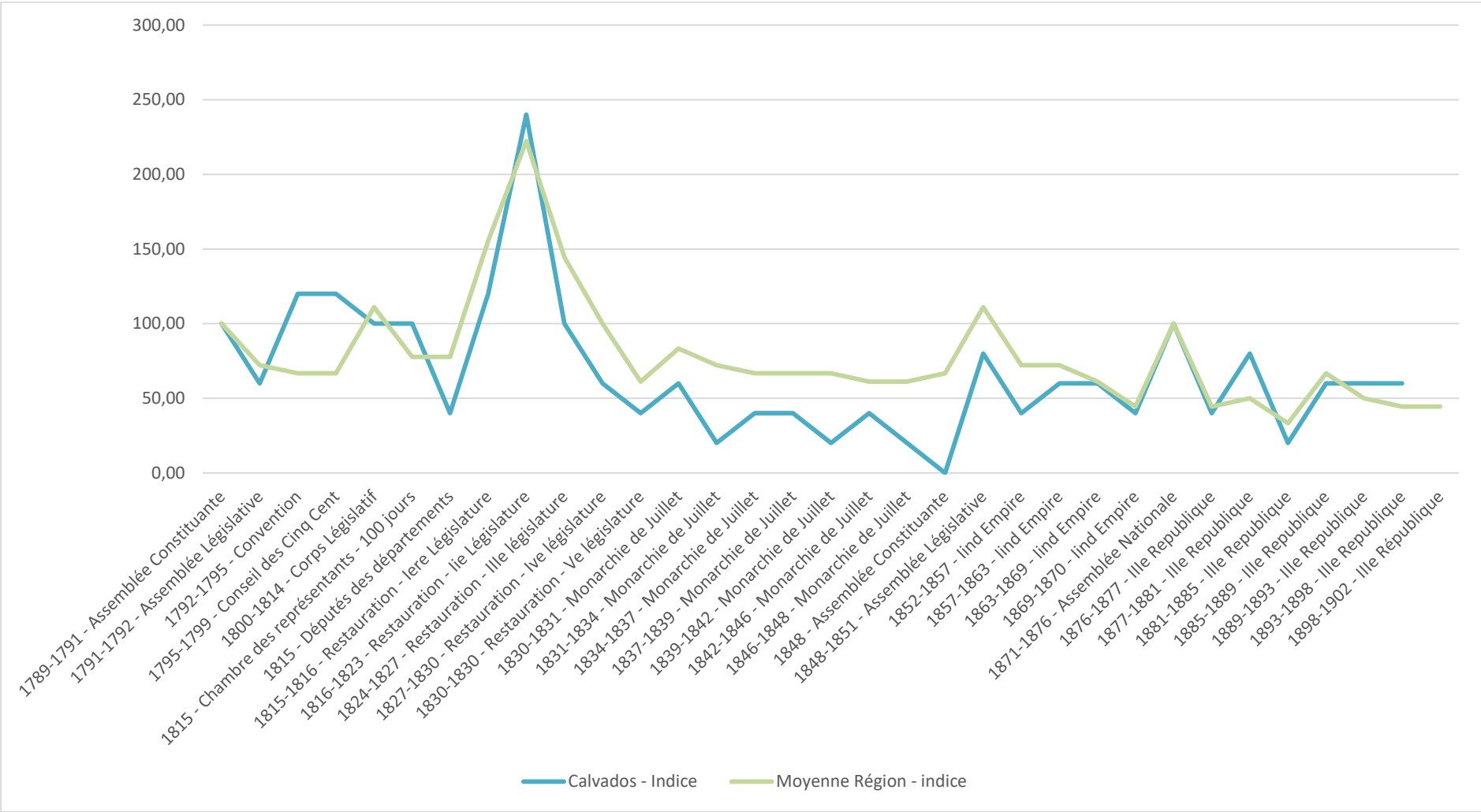
1863-1869 - l'ind Empire	75,0 0	60,0 0	50, 00	50, 00	50,0 0	50,0 0	75, 00	150 ,00	0,00	0,00	45,83	61,11
1869-1870 - l'ind Empire	50,0 0	40,0 0	50, 00	50, 00	66,6 7	33,3 3	50, 00	100 ,00	0,00	0,00	38,10	44,44
1871-1876 - Assemblée Nationale	50,0 0	100, 00	62, 50	125 ,00	36,3 6	66,6 7	16, 67	50, 00	18,75	100,00	35,29	100,00
1876-1877 - IIIe Republique	28,5 7	40,0 0	33, 33	50, 00	12,5 0	16,6 7	40, 00	100 ,00	9,09	33,33	21,62	44,44
1877-1881 - IIIe Republique	57,1 4	80,0 0	33, 33	50, 00	0,00	0,00	40, 00	100 ,00	9,09	33,33	24,32	50,00
1881-1885 - IIIe Republique	14,2 9	20,0 0	33, 33	50, 00	0,00	0,00	40, 00	100 ,00	9,09	33,33	16,22	33,33
1885-1889 - IIIe Republique	42,8 6	60,0 0	16, 67	25, 00	50,0 0	66,6 7	66, 67	200 ,00	0,00	0,00	30,77	66,67
1889-1893 - IIIe Republique	42,8 6	60,0 0	0,0 0	0,0 0	28,5 7	33,3 3	60, 00	150 ,00	9,09	33,33	25,00	50,00
1893-1898 - IIIe Republique	42,8 6	60,0 0	0,0 0	0,0 0	0,00	0,00	60, 00	150 ,00	16,67	66,67	21,05	44,44
1898-1902 - IIIe République	28,5 7	40,0 0	16, 67	25, 00	0,00	0,00	60, 00	150 ,00	16,67	66,67	20,51	44,44

Variations Graphiques selon les départements sur l'ensemble de la période :

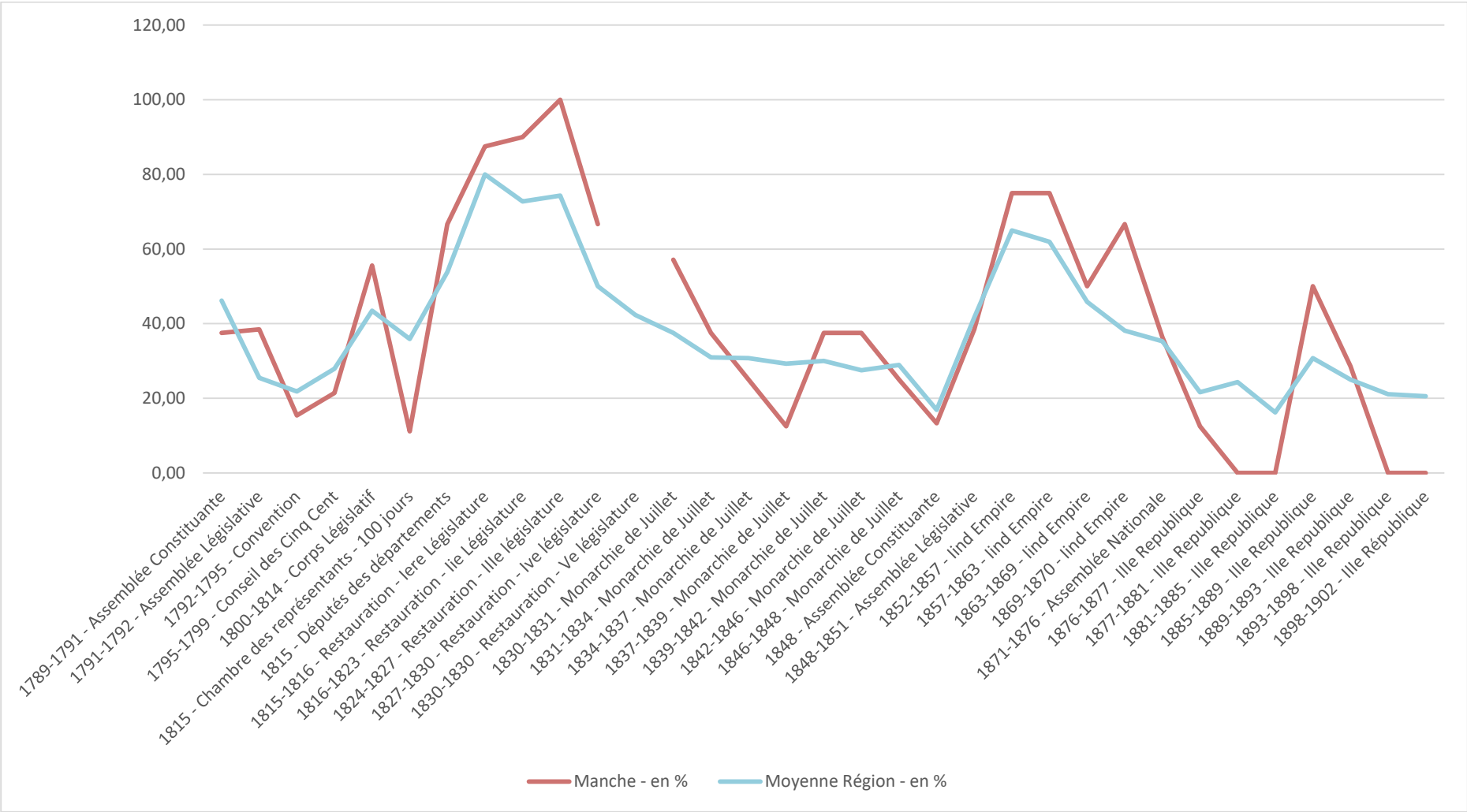
Calvados – Taux de présence noble (en % des élus) comparé à la moyenne régionale :



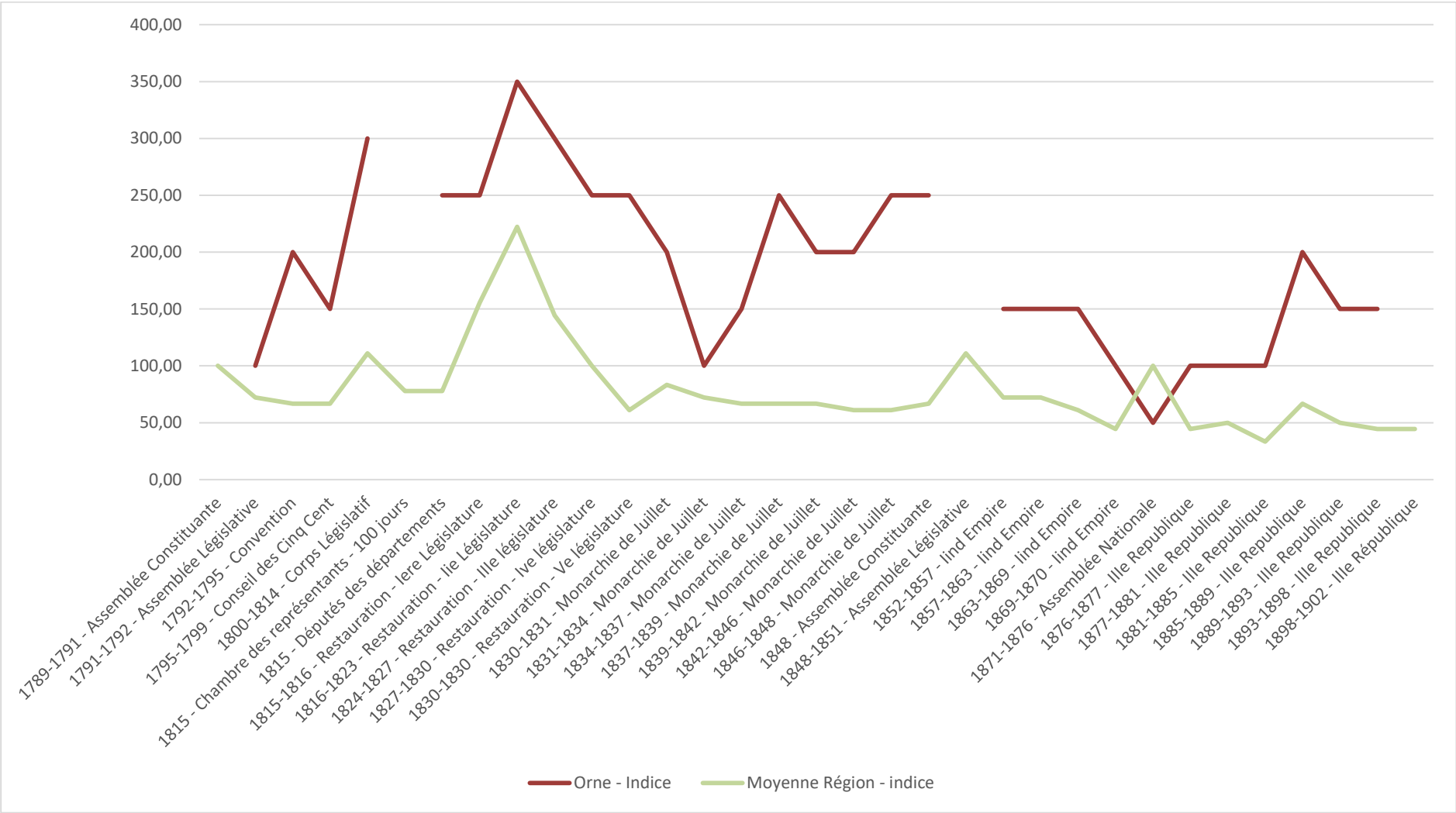
Calvados – Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789) comparé à la moyenne régionale :



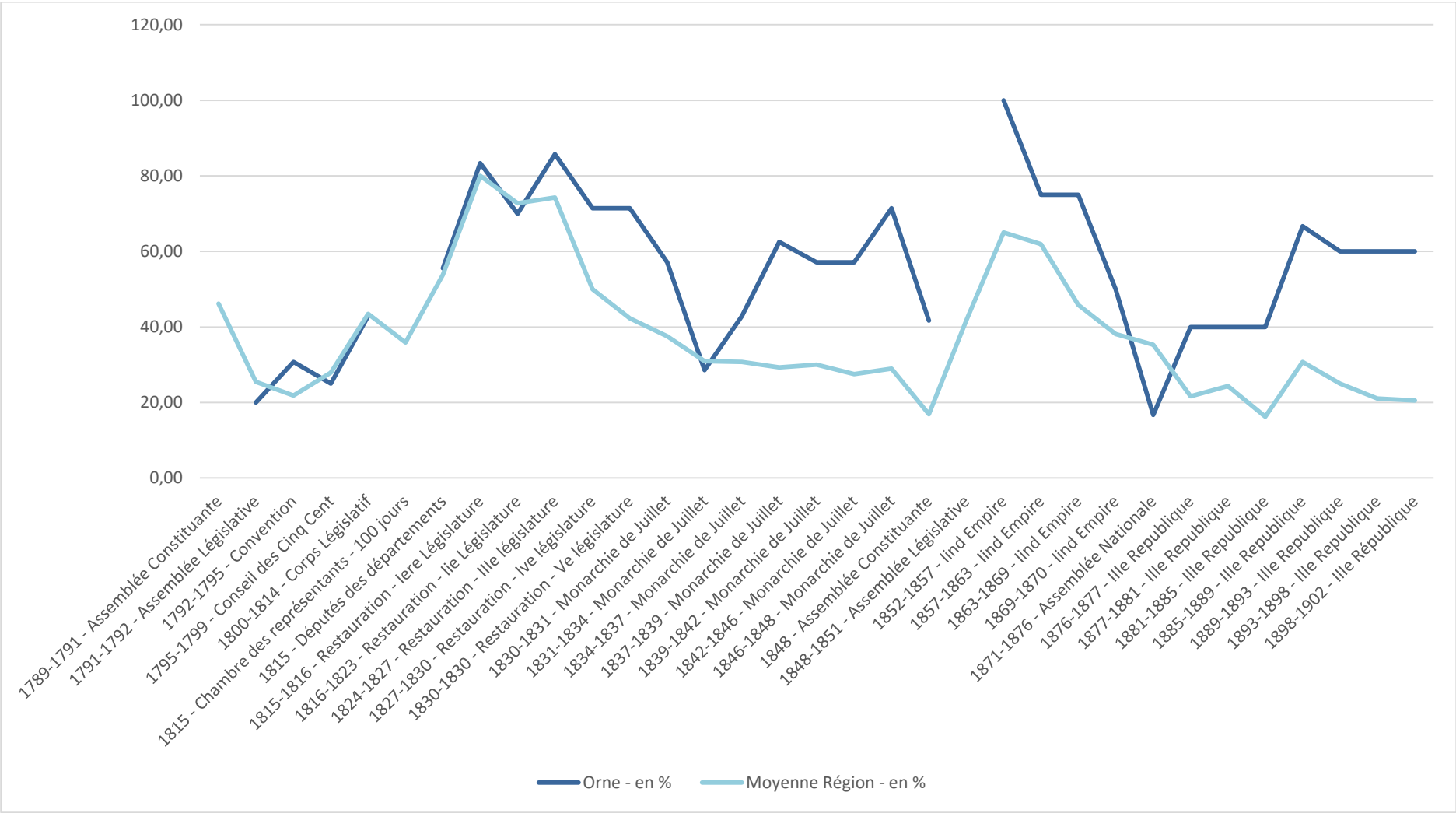
Manche - Taux de présence noble (en % des élus) comparé à la moyenne régionale :



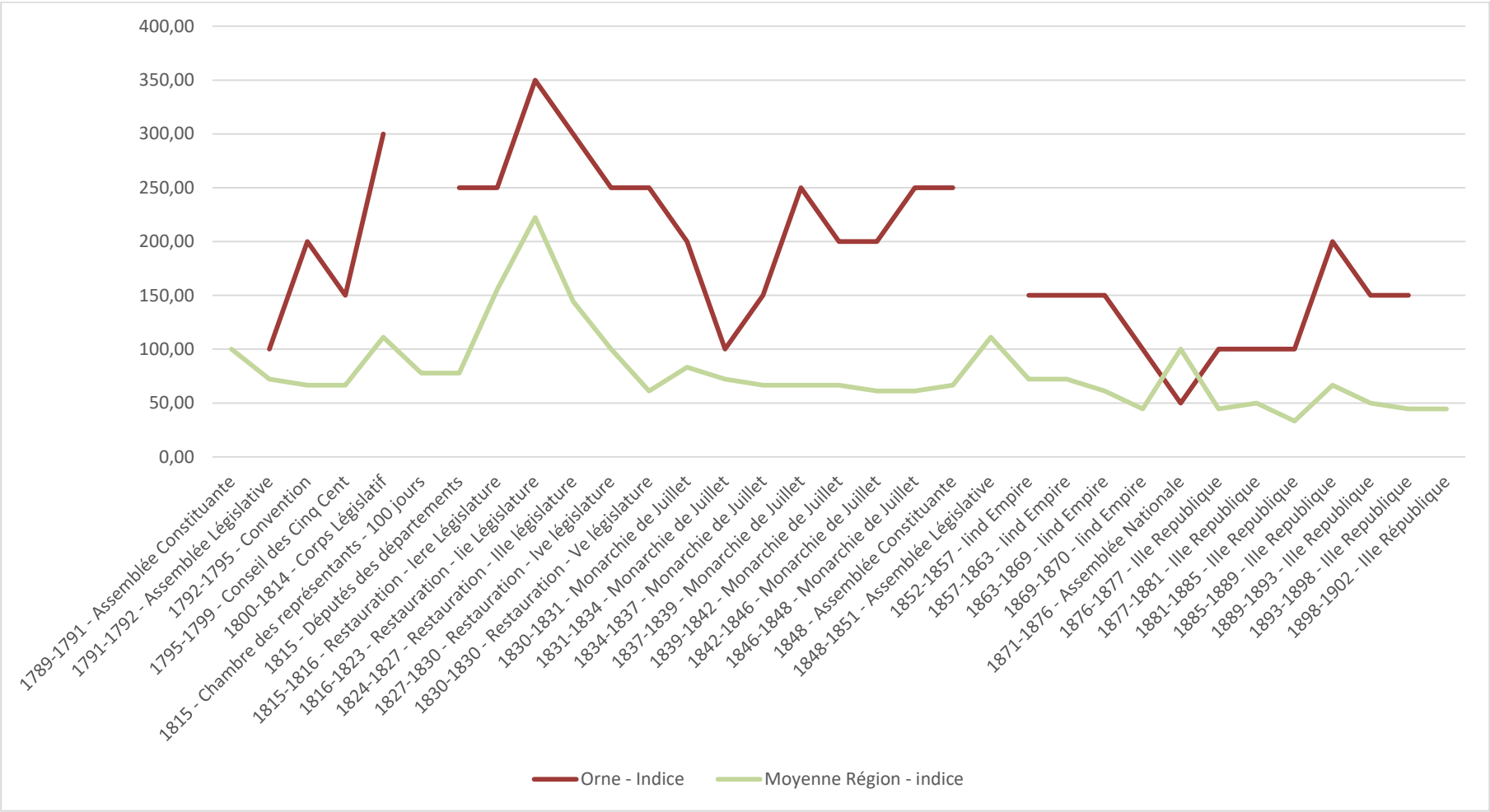
Manche - Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789) comparé à la moyenne régionale :



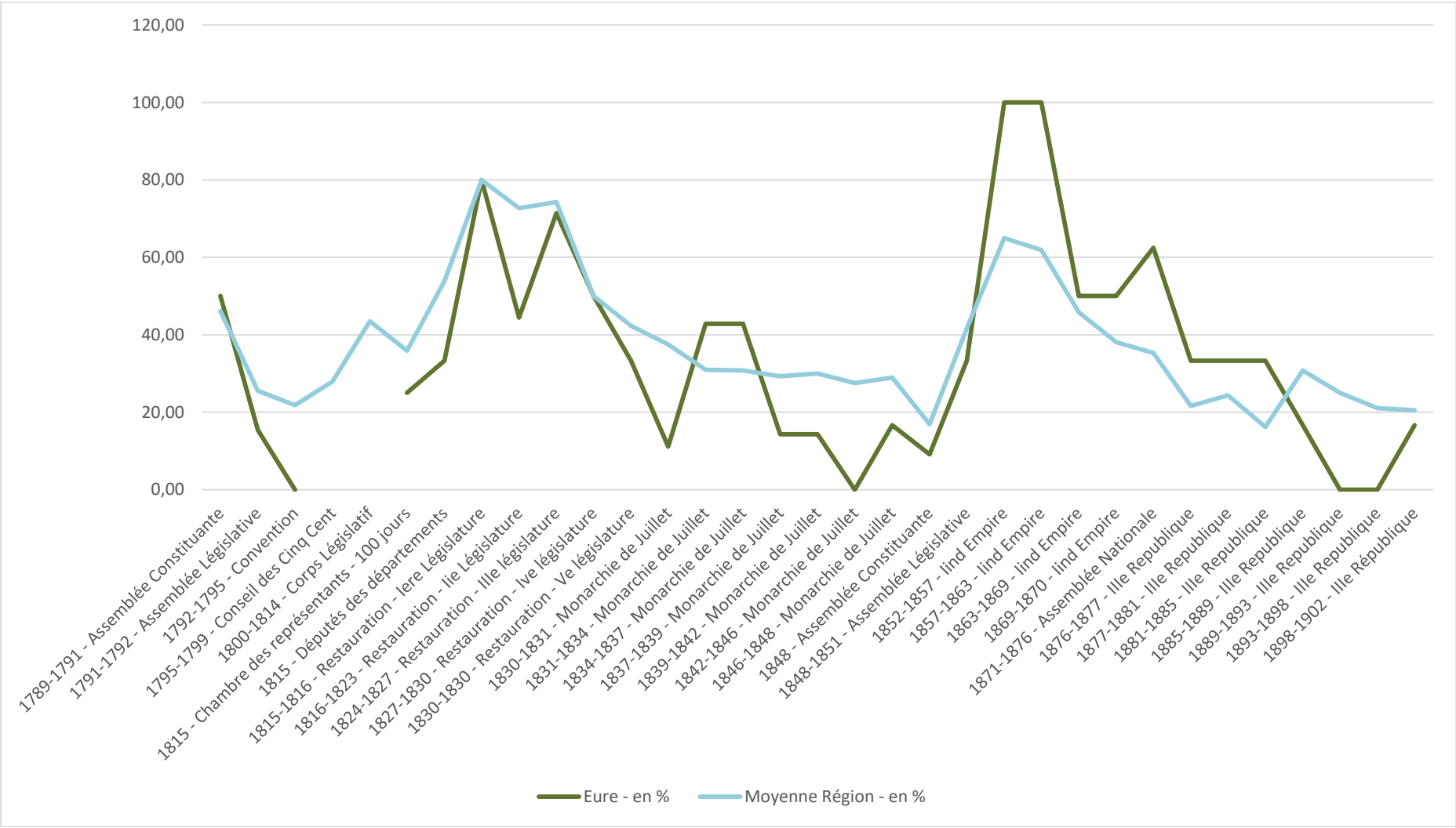
Orne - Taux de présence noble (en % des élus) comparé à la moyenne régionale :



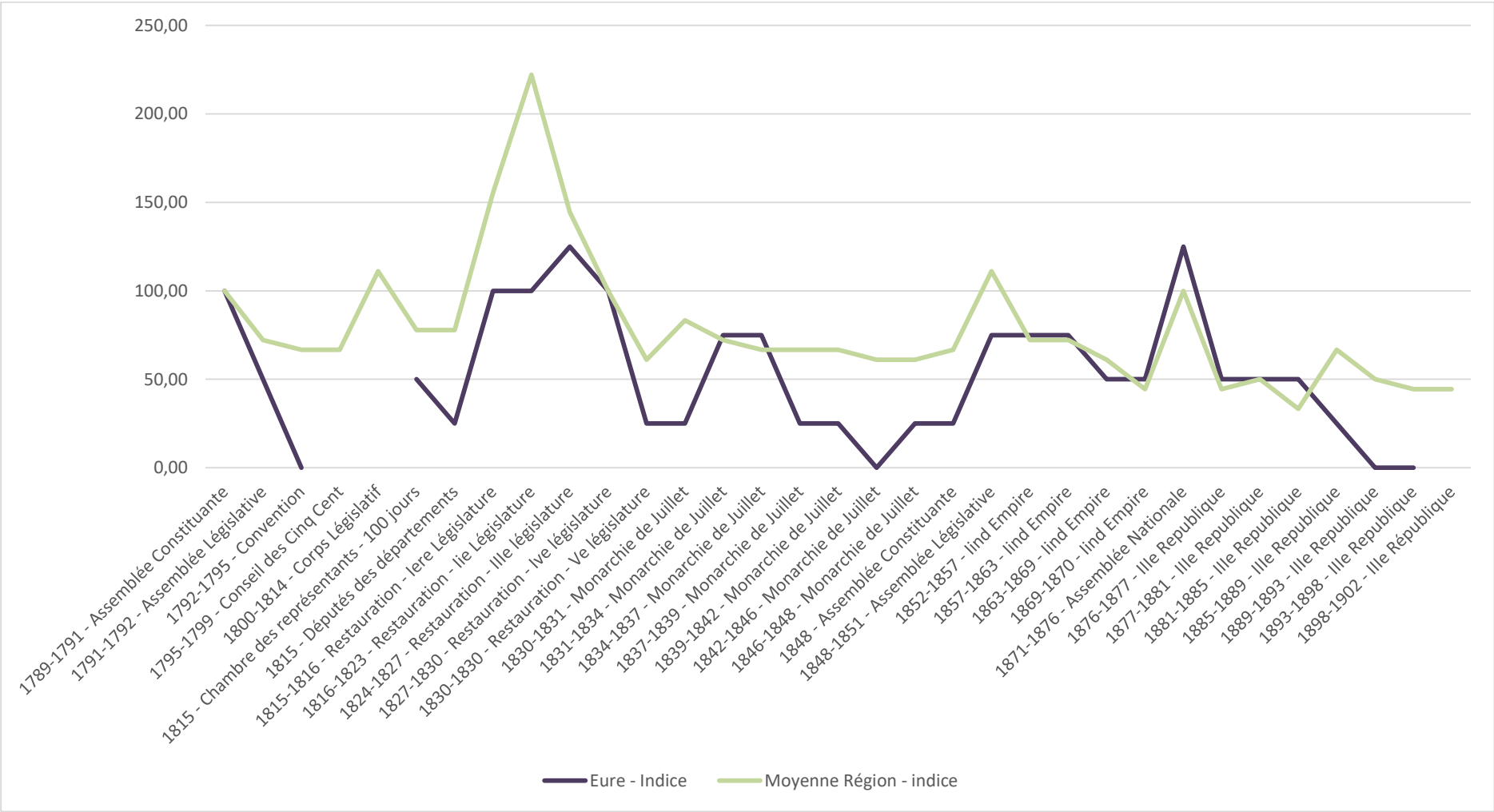
Orne - Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789) comparé à la moyenne régionale :



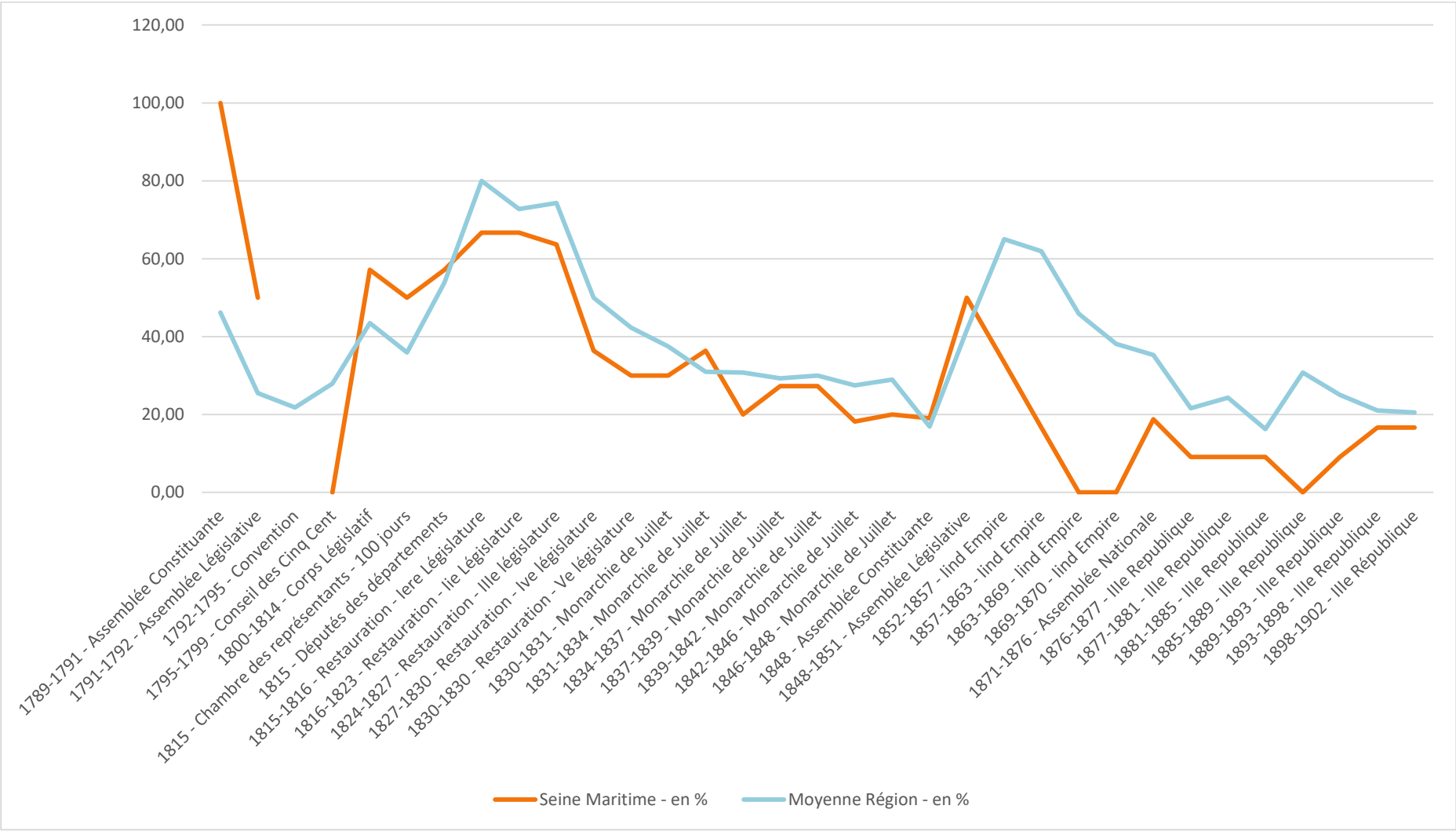
Eure – Taux de présence noble (en % des élus) comparé à la moyenne régionale :



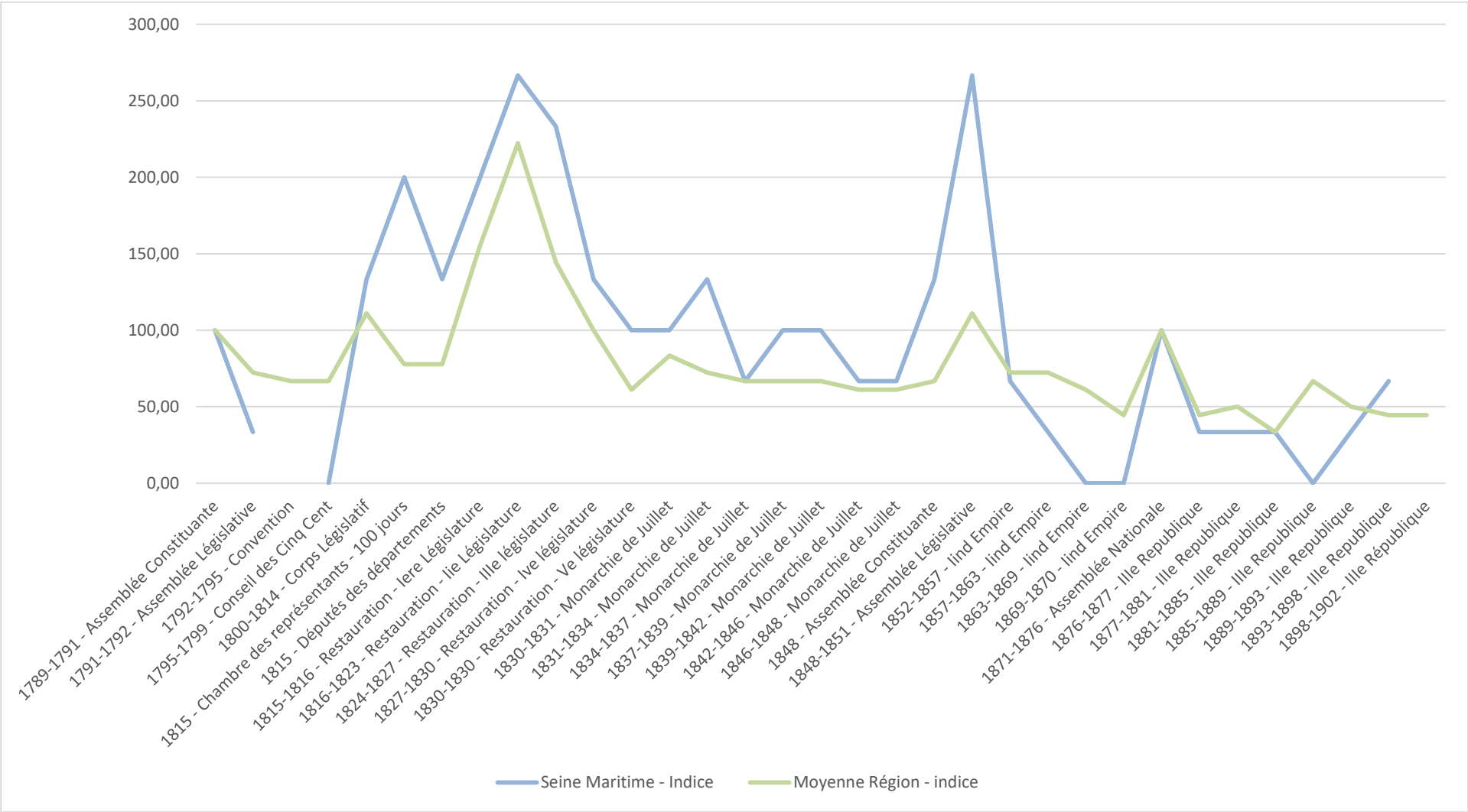
Eure – Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789) comparé à la moyenne régionale :



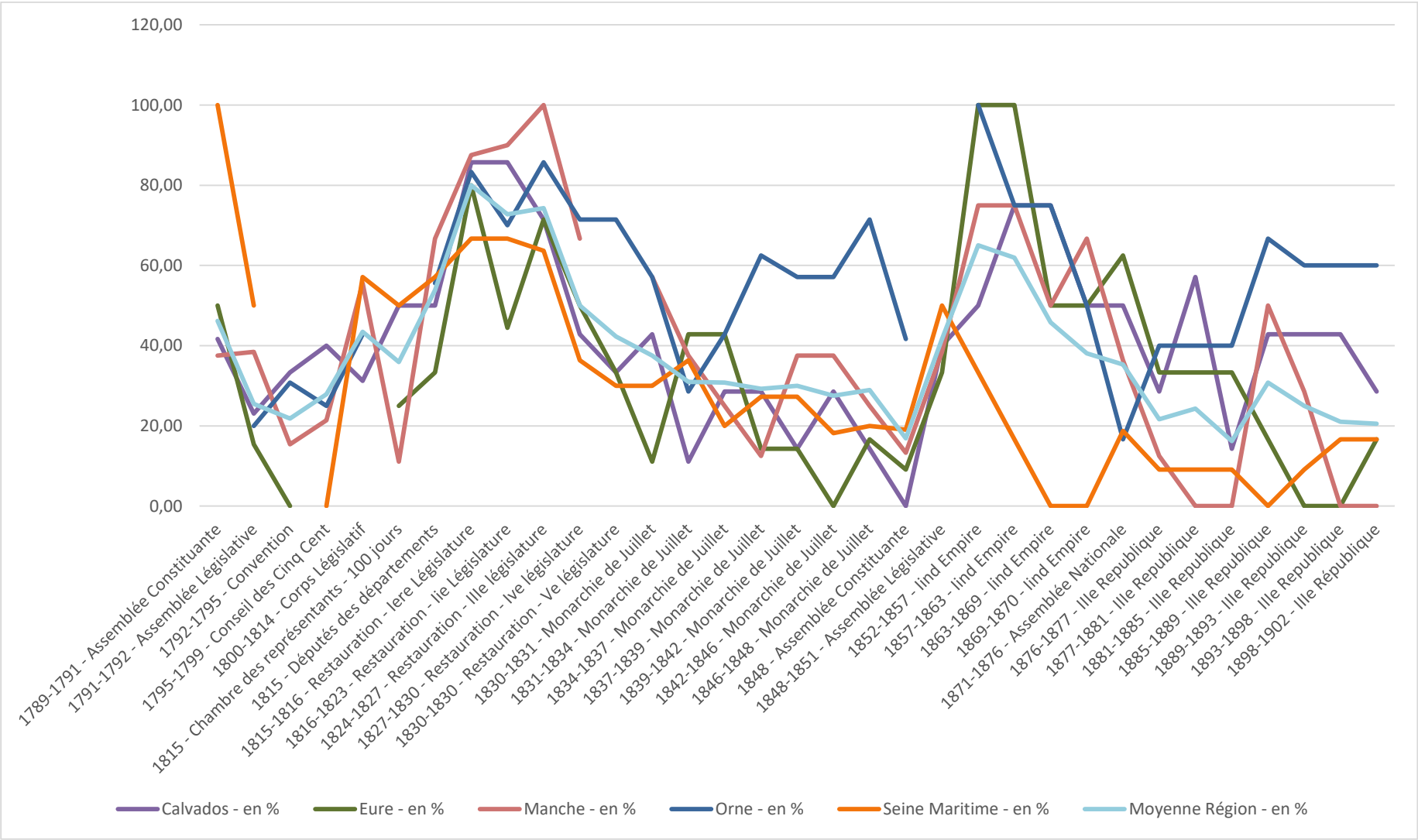
Seine-Maritime - Taux de présence noble (en % des élus) comparé à la moyenne régionale :



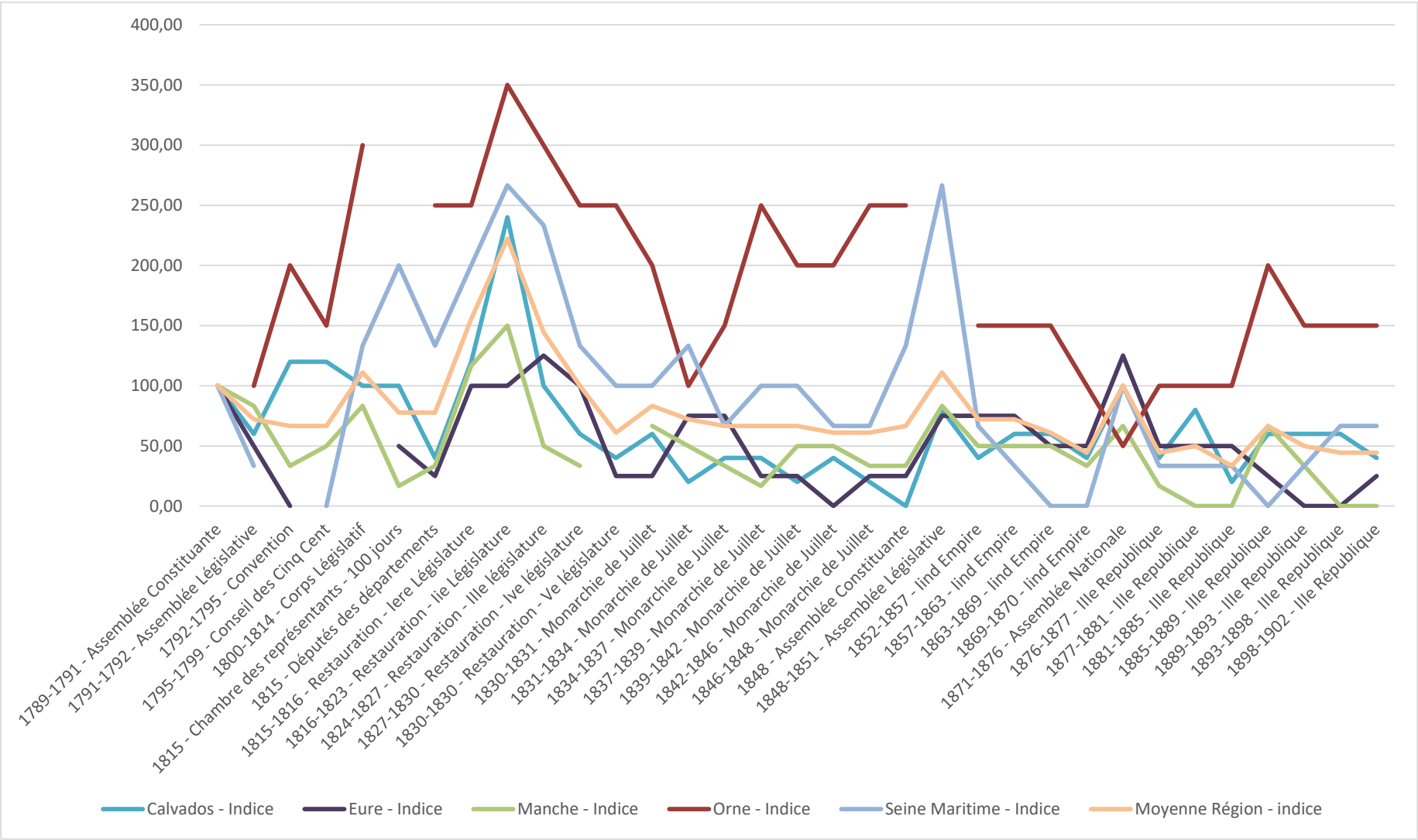
Seine-Maritime – Evolution indiciaire de la présence noble (base 100 en 1789) comparé à la moyenne régionale :



Variation du taux de présence noble à l'échelle Régionale – Tous départements.

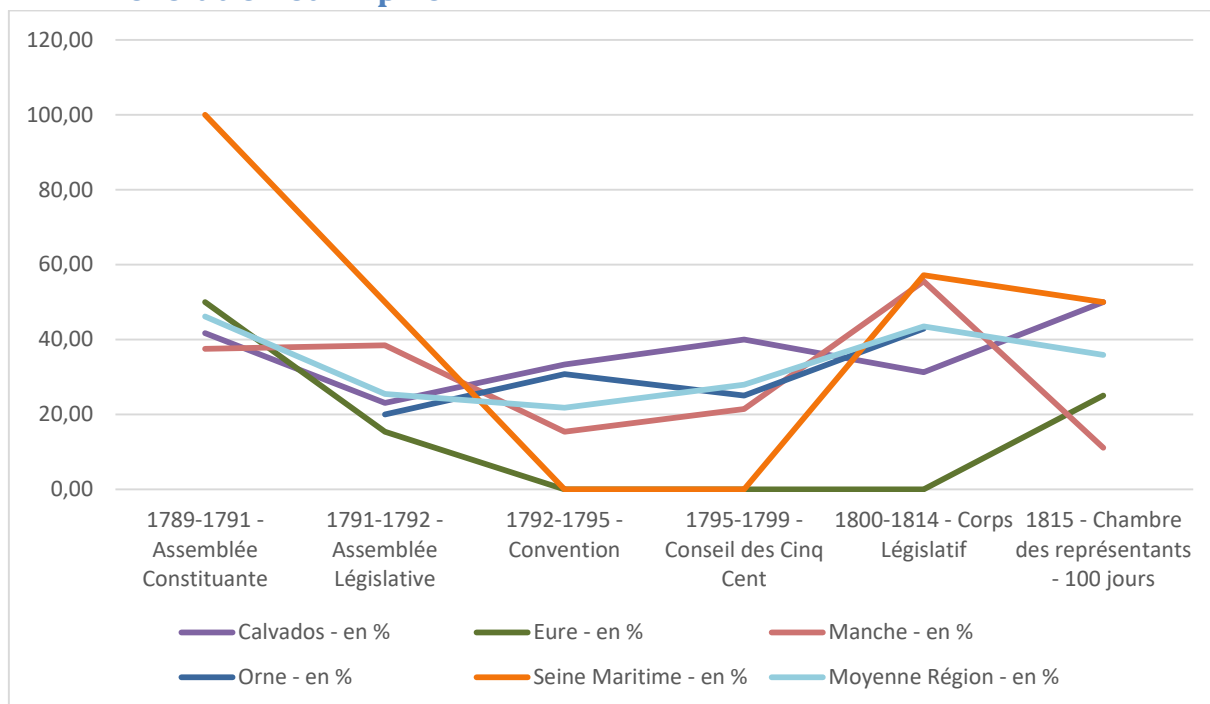


Variation régionale de la représentation noble (indice 100 en 1789)

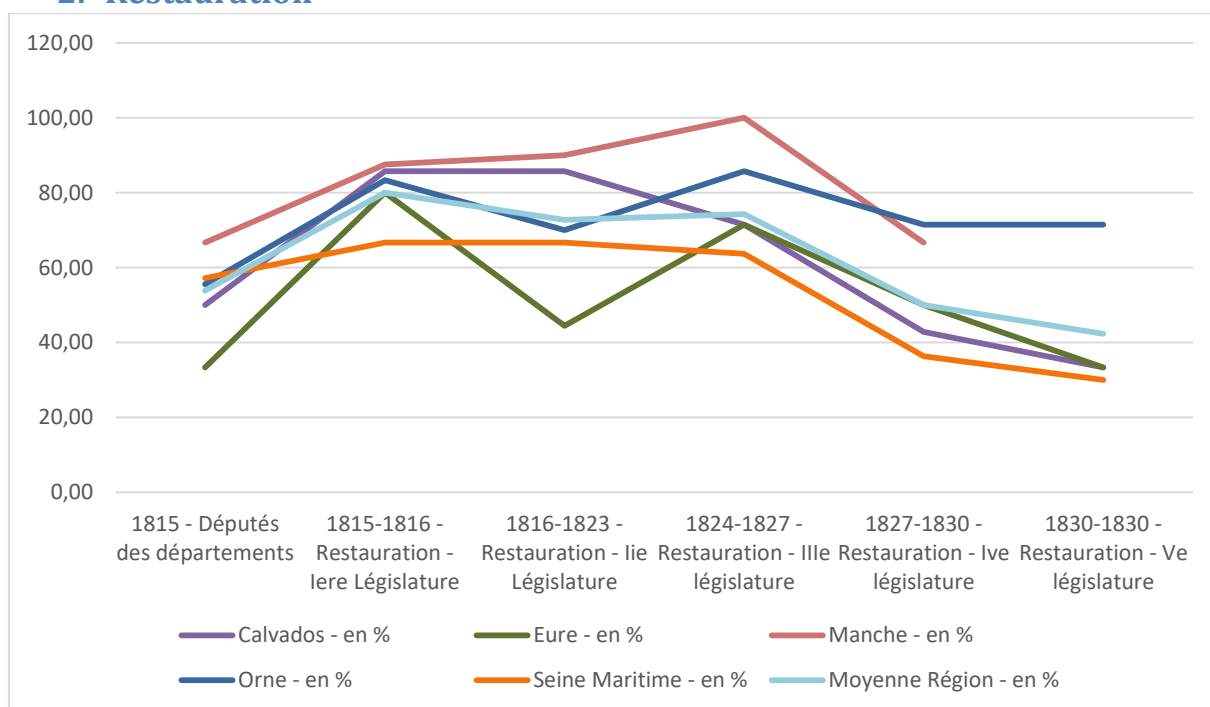


Evolution de la présence noble au sein de l'Assemblée Nationale selon les périodes

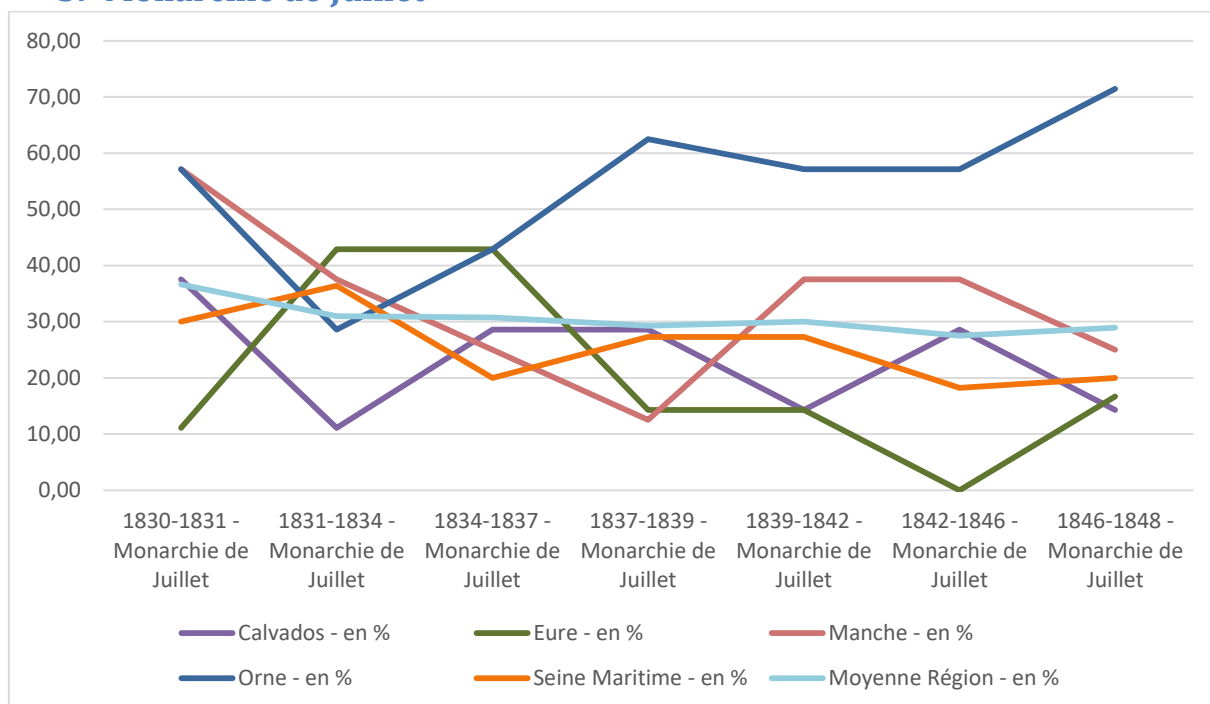
1. Révolution et Empire



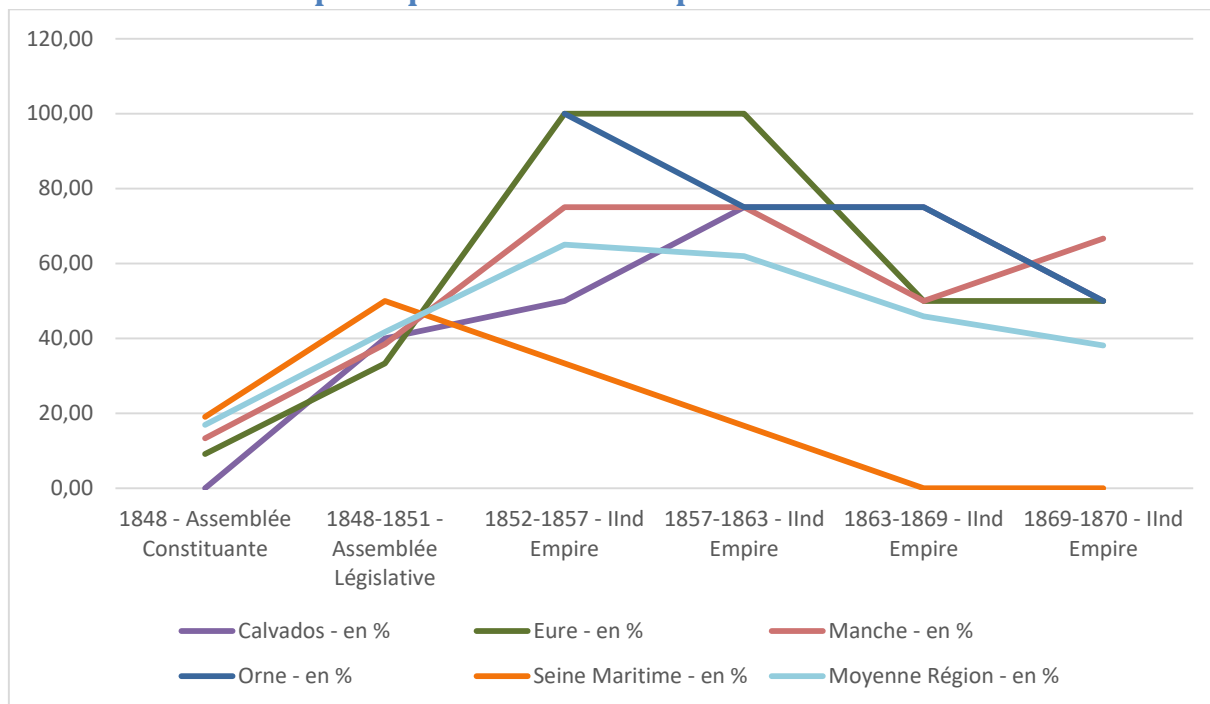
2. Restauration



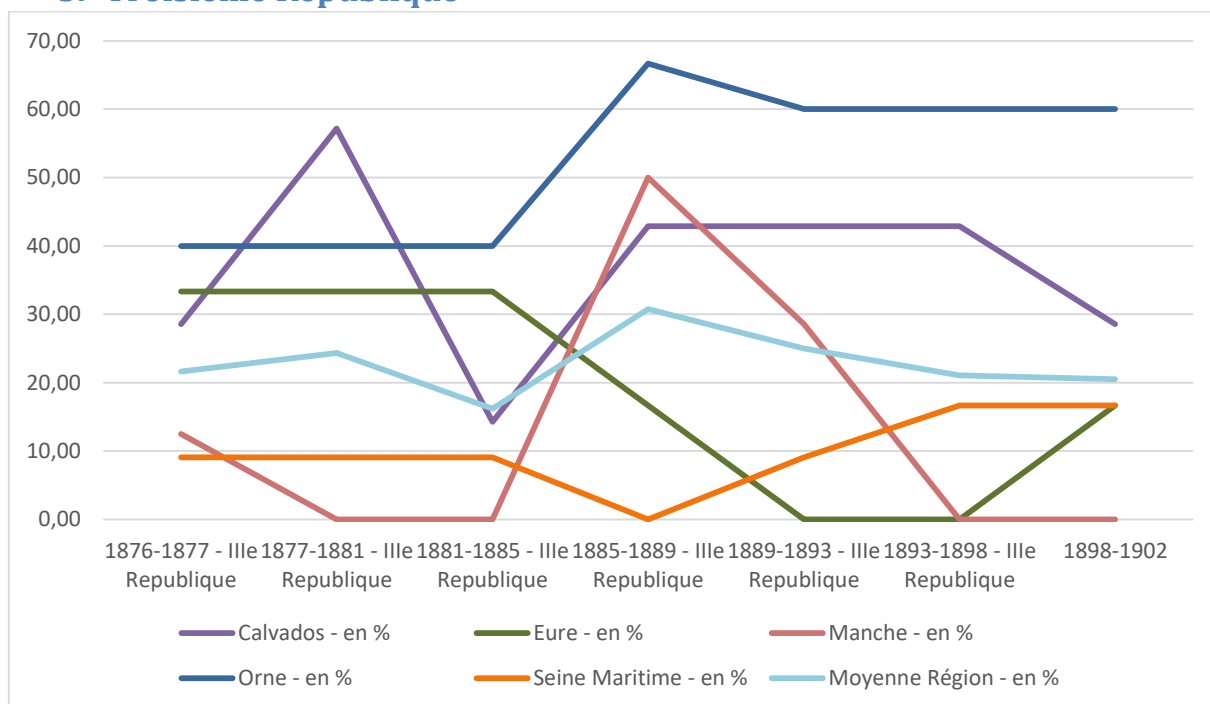
3. Monarchie de Juillet



4. Deuxième République et Second Empire



5. Troisième République

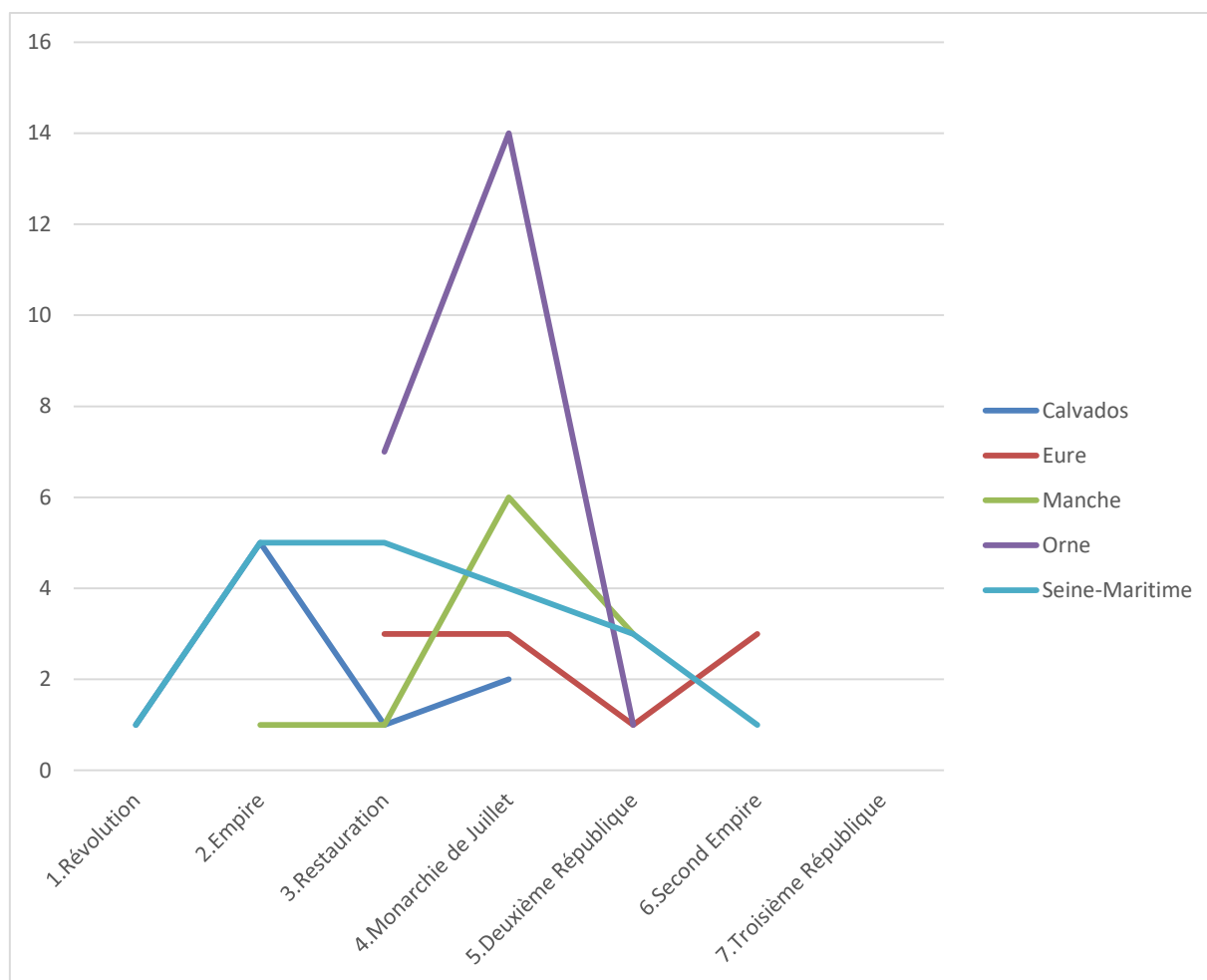


6. Evolution de la présence de la noblesse impériale :

6.1. Tableau de la présence de la noblesse impériale sur le XXI^{ème} siècle :

Périodes :	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total général
1.Révolution	1	0	0	0	1	2
2.Empire	5	0	1	0	5	11
3.Restauration	1	3	1	7	5	17
4.Monarchie de Juillet	2	3	6	14	4	29
5.Deuxième République	0	1	3	1	3	8
6.Second Empire	0	3	0	0	1	4
7.Troisième République	0	0	1	0	0	1
Total général	9	10	12	22	19	72

6.2. Représentation graphique :



Présence de la noblesse impériale au sein des assemblées sur l'ensemble de la période (1789-1902)

Présence noble selon l'origine et le département :

Département :	Nobles	Dont Nobles de l'Empire	Total des élus	soit en % (nobles)	Soit en % (nobles impériaux)
Calvados	109	9	277	39,3502	3,2
Eure	63	10	209	30,1435	4,8
Manche	92	12	267	34,4569	4,5
Orne	111	22	214	51,8692	10
Seine-Maritime	91	19	317	28,7066	6
Total général	466	72	1284	36,2928	5,6

Présence de la noblesse dans le Calvados :

Calvados	Non nobles :	Nobles	Total :
1789-1791 - Assemblée Constituante	7	5	12
1791-1792 - Assemblée Législative	10	3	13
1792-1795 - Convention	12	6	18
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	9	6	15
1800-1814 - Corps Législatif	11	5	16
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	5	5	10
1815 - Députés des départements	2	2	4
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	1	6	7
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	2	12	14
1824-1827 - Restauration - IIie législature	2	5	7
1827-1830 - Restauration - Iive législature	4	3	7
1830-1830 - Restauration - Ve législature	4	2	6
1830-1831 - Monarchie de Juillet	4	3	7
1831-1834 - Monarchie de Juillet	8	1	9
1834-1837 - Monarchie de Juillet	5	2	7
1837-1839 - Monarchie de Juillet	5	2	7
1839-1842 - Monarchie de Juillet	6	1	7
1842-1846 - Monarchie de Juillet	5	2	7
1846-1848 - Monarchie de Juillet	6	1	7
1848 - Assemblée Constituante	12		12
1848-1851 - Assemblée Législative	6	4	10
1852-1857 - Iind Empire	2	2	4

1857-1863 - I ^{er} Empire	1	3	4
1863-1869 - I ^{er} Empire	1	3	4
1869-1870 - I ^{er} Empire	2	2	4
1871-1876 - Assemblée Nationale	5	5	10
1876-1877 - III ^e République	5	2	7
1877-1881 - III ^e République	3	4	7
1881-1885 - III ^e République	6	1	7
1885-1889 - III ^e République	4	3	7
1889-1893 - III ^e République	4	3	7
1893-1898 - III ^e République	4	3	7
1898-1902 - III ^e République	5	2	7

Présence de la noblesse dans la Manche :

Manche	Non nobles	Nobles	Total :
1789-1791 - Assemblée Constituante	10	6	16
1791-1792 - Assemblée Législative	8	5	13
1792-1795 - Convention	11	2	13
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	11	3	14
1800-1814 - Corps Législatif	4	5	9
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	8	1	9
1815 - Députés des départements	1	2	3
1815-1816 - Restauration - I ^{ère} Législature	1	7	8
1816-1823 - Restauration - II ^e Législature	1	9	10
1824-1827 - Restauration - III ^e législature		3	3
1827-1830 - Restauration - IV ^e législature	1	2	3
1830-1831 - Monarchie de Juillet	3	4	7
1831-1834 - Monarchie de Juillet	5	3	8
1834-1837 - Monarchie de Juillet	6	2	8
1837-1839 - Monarchie de Juillet	7	1	8
1839-1842 - Monarchie de Juillet	5	3	8
1842-1846 - Monarchie de Juillet	5	3	8
1846-1848 - Monarchie de Juillet	6	2	8
1848 - Assemblée Constituante	13	2	15
1848-1851 - Assemblée Législative	8	5	13
1852-1857 - I ^{er} Empire	1	3	4
1857-1863 - I ^{er} Empire	1	3	4
1863-1869 - I ^{er} Empire	3	3	6
1869-1870 - I ^{er} Empire	1	2	3
1871-1876 - Assemblée Nationale	7	4	11
1876-1877 - III ^e République	7	1	8
1877-1881 - III ^e République	8		8

1881-1885 - IIIe République	8		8
1885-1889 - IIIe République	4	4	8
1889-1893 - IIIe République	5	2	7
1893-1898 - IIIe République	8		8
1898-1902 - IIIe République	8		8

Présence de la noblesse dans l'Orne :

Orne	Non nobles	Nobles	Total :
1791-1792 - Assemblée Législative	8	2	10
1792-1795 - Convention	9	4	13
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	9	3	12
1800-1814 - Corps Législatif	8	6	14
1815 - Députés des départements	4	5	9
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	1	5	6
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	3	7	10
1824-1827 - Restauration - IIIe législature	1	6	7
1827-1830 - Restauration - Ive législature	2	5	7
1830-1830 - Restauration - Ve législature	2	5	7
1830-1831 - Monarchie de Juillet	3	4	7
1831-1834 - Monarchie de Juillet	5	2	7
1834-1837 - Monarchie de Juillet	4	3	7
1837-1839 - Monarchie de Juillet	3	5	8
1839-1842 - Monarchie de Juillet	3	4	7
1842-1846 - Monarchie de Juillet	3	4	7
1846-1848 - Monarchie de Juillet	2	5	7
1848 - Assemblée Constituante	7	5	12
1852-1857 - Iind Empire		3	3
1857-1863 - Iind Empire	1	3	4
1863-1869 - Iind Empire	1	3	4
1869-1870 - Iind Empire	2	2	4
1871-1876 - Assemblée Nationale	5	1	6
1876-1877 - IIIe République	3	2	5
1877-1881 - IIIe République	3	2	5
1881-1885 - IIIe République	3	2	5
1885-1889 - IIIe République	2	4	6
1889-1893 - IIIe République	2	3	5
1893-1898 - IIIe République	2	3	5
1898-1902 - IIIe République	2	3	5

Présence de la noblesse dans l'Eure :

Eure	Non Nobles	Nobles	Total :
1789-1791 - Assemblée Constituante	4	4	8
1791-1792 - Assemblée Législative	11	2	13
1792-1795 - Convention	11		11
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	6	2	8
1815 - Députés des départements	2	1	3
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	1	4	5
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	5	4	9
1824-1827 - Restauration - IIie législature	2	5	7
1827-1830 - Restauration - Iive législature	4	4	8
1830-1830 - Restauration - Ve législature	2	1	3
1830-1831 - Monarchie de Juillet	8	1	9
1831-1834 - Monarchie de Juillet	4	3	7
1834-1837 - Monarchie de Juillet	4	3	7
1837-1839 - Monarchie de Juillet	6	1	7
1839-1842 - Monarchie de Juillet	6	1	7
1842-1846 - Monarchie de Juillet	7		7
1846-1848 - Monarchie de Juillet	5	1	6
1848 - Assemblée Constituante	10	1	11
1848-1851 - Assemblée Législative	6	3	9
1852-1857 - Iind Empire		3	3
1857-1863 - Iind Empire		3	3
1863-1869 - Iind Empire	2	2	4
1869-1870 - Iind Empire	2	2	4
1871-1876 - Assemblée Nationale	3	5	8
1876-1877 - IIie République	4	2	6
1877-1881 - IIie République	4	2	6
1881-1885 - IIie République	4	2	6
1885-1889 - IIie République	5	1	6
1889-1893 - IIie République	6		6
1893-1898 - IIie République	6		6
1898-1902 - IIie République	6		6

Présence de la noblesse en Seine-Maritime :

Seine-Maritime	Non Nobles	Nobles	Total :
1789-1791 - Assemblée Constituante		3	3
1791-1792 - Assemblée Législative	1	1	2
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent	2		2
1800-1814 - Corps Législatif	3	4	7
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	6	6	12

1815 - Députés des départements	3	4	7
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	3	6	9
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	4	8	12
1824-1827 - Restauration - IIie législature	4	7	11
1827-1830 - Restauration - Iive législature	7	4	11
1830-1830 - Restauration - Ve législature	7	3	10
1830-1831 - Monarchie de Juillet	7	3	10
1831-1834 - Monarchie de Juillet	7	4	11
1834-1837 - Monarchie de Juillet	8	2	10
1837-1839 - Monarchie de Juillet	8	3	11
1839-1842 - Monarchie de Juillet	8	3	11
1842-1846 - Monarchie de Juillet	9	2	11
1846-1848 - Monarchie de Juillet	8	2	10
1848 - Assemblée Constituante	17	4	21
1848-1851 - Assemblée Législative	8	8	16
1852-1857 - Iind Empire	4	2	6
1857-1863 - Iind Empire	5	1	6
1863-1869 - Iind Empire	6		6
1869-1870 - Iind Empire	6		6
1871-1876 - Assemblée Nationale	13	3	16
1876-1877 - IIie République	10	1	11
1877-1881 - IIie République	10	1	11
1881-1885 - IIie République	10	1	11
1885-1889 - IIie République	12		12
1889-1893 - IIie République	10	1	11
1893-1898 - IIie République	10	2	12
1898-1902 - IIie République	10	2	12

Répartition de la noblesse impériale sur l'ensemble de la période :

Répartition de la noblesse impériale selon les scrutins :

Législature	Nobles Impériaux	Total :
1789-1791 - Assemblée Constituante	1	39
1791-1792 - Assemblée Législative		51
1792-1795 - Convention	1	55
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		43
1800-1814 - Corps Législatif	8	46
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	3	39
1815 - Députés des départements	5	26

1815-1816 - Restauration - Ière Législature	2	35
1816-1823 - Restauration - IIe Législature	3	55
1824-1827 - Restauration - IIIe législature	1	35
1827-1830 - Restauration - IVe législature	3	36
1830-1830 - Restauration - Ve législature	3	26
1830-1831 - Monarchie de Juillet	6	40
1831-1834 - Monarchie de Juillet	6	42
1834-1837 - Monarchie de Juillet	4	39
1837-1839 - Monarchie de Juillet	4	41
1839-1842 - Monarchie de Juillet	4	40
1842-1846 - Monarchie de Juillet	3	40
1846-1848 - Monarchie de Juillet	2	38
1848 - Assemblée Constituante	3	71
1848-1851 - Assemblée Législative	5	48
1852-1857 - I ^{er} Empire	1	20
1857-1863 - I ^{er} Empire	1	21
1863-1869 - I ^{er} Empire	1	24
1869-1870 - I ^{er} Empire	1	21
1871-1876 - Assemblée Nationale	1	51
1876-1877 - IIIe République		37
1877-1881 - IIIe République		37
1881-1885 - IIIe République		37
1885-1889 - IIIe République		39
1889-1893 - IIIe République		36
1893-1898 - IIIe République		38
1898-1902 - IIIe République		38
Total général	72	1284

Présence de la noblesse impériale dans chaque département (considérant l'ensemble de la période)

Départements :	Nobles impériaux	Total :
Calvados	9	277
Eure	10	209
Manche	12	267
Orne	22	214
Seine-Maritime	19	317
Total général	72	1284

Présence de la noblesse impériale dans le Calvados :

Calvados	Noblesse impériale	Total élus
1789-1791 - Assemblée Constituante		12
1791-1792 - Assemblée Législative		13
1792-1795 - Convention	1	18
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		15
1800-1814 - Corps Législatif	5	16
1815 - Chambre des représentants - 100 jours		10
1815 - Députés des départements	1	4
1815-1816 - Restauration - I ^{ere} Législature		7
1816-1823 - Restauration - II ^e Législature		14
1824-1827 - Restauration - III ^e législature		7
1827-1830 - Restauration - IV ^e législature		7
1830-1830 - Restauration - V ^e législature		6
1830-1831 - Monarchie de Juillet		7
1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	9
1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	7
1837-1839 - Monarchie de Juillet		7
1839-1842 - Monarchie de Juillet		7
1842-1846 - Monarchie de Juillet		7
1846-1848 - Monarchie de Juillet		7
1848 - Assemblée Constituante		12
1848-1851 - Assemblée Législative		10
1852-1857 - I ^{ind} Empire		4
1857-1863 - I ^{ind} Empire		4
1863-1869 - I ^{ind} Empire		4
1869-1870 - I ^{ind} Empire		4
1871-1876 - Assemblée Nationale		10
1876-1877 - III ^e République		7
1877-1881 - III ^e République		7
1881-1885 - III ^e République		7
1885-1889 - III ^e République		7
1889-1893 - III ^e République		7
1893-1898 - III ^e République		7
1898-1902 - III ^e République		7

Présence de la noblesse impériale dans la Manche :

Manche	Noblesse impériale	Total élus
1789-1791 - Assemblée Constituante		16
1791-1792 - Assemblée Législative		13

1792-1795 - Convention		13
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		14
1800-1814 - Corps Législatif	1	9
1815 - Chambre des représentants - 100 jours		9
1815 - Députés des départements		3
1815-1816 - Restauration - Iere Législature		8
1816-1823 - Restauration - Iie Législature	1	10
1824-1827 - Restauration - IIie législature		3
1827-1830 - Restauration - Iie législature		3
1830-1831 - Monarchie de Juillet	2	7
1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	8
1834-1837 - Monarchie de Juillet		8
1837-1839 - Monarchie de Juillet	1	8
1839-1842 - Monarchie de Juillet	1	8
1842-1846 - Monarchie de Juillet	1	8
1846-1848 - Monarchie de Juillet		8
1848 - Assemblée Constituante	1	15
1848-1851 - Assemblée Législative	2	13
1852-1857 - Iind Empire		4
1857-1863 - Iind Empire		4
1863-1869 - Iind Empire		6
1869-1870 - Iind Empire		3
1871-1876 - Assemblée Nationale	1	11
1876-1877 - IIie République		8
1877-1881 - IIie République		8
1881-1885 - IIie République		8
1885-1889 - IIie République		8
1889-1893 - IIie République		7
1893-1898 - IIie République		8
1898-1902 - IIie République		8

Présence de la noblesse impériale dans l'Orne

Orne	Noblesse impériale	Total élus
1791-1792 - Assemblée Législative		10
1792-1795 - Convention		13
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		12
1800-1814 - Corps Législatif		14
1815 - Députés des départements	2	9
1815-1816 - Restauration - Iere Législature	1	6
1816-1823 - Restauration - Iie Législature		10
1824-1827 - Restauration - IIie législature		7

1827-1830 - Restauration - I ^{ve} législature	2	7
1830-1830 - Restauration - V ^e législature	2	7
1830-1831 - Monarchie de Juillet	3	7
1831-1834 - Monarchie de Juillet	2	7
1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	7
1837-1839 - Monarchie de Juillet	2	8
1839-1842 - Monarchie de Juillet	2	7
1842-1846 - Monarchie de Juillet	2	7
1846-1848 - Monarchie de Juillet	2	7
1848 - Assemblée Constituante	1	12
1852-1857 - I nd Empire		3
1857-1863 - I nd Empire		4
1863-1869 - I nd Empire		4
1869-1870 - I nd Empire		4
1871-1876 - Assemblée Nationale		6
1876-1877 - III ^e République		5
1877-1881 - III ^e République		5
1881-1885 - III ^e République		5
1885-1889 - III ^e République		6
1889-1893 - III ^e République		5
1893-1898 - III ^e République		5
1898-1902 - III ^e République		5

Présence de la noblesse impériale dans l'Eure

Eure	Noblesse impériale	Total élus
1789-1791 - Assemblée Constituante		8
1791-1792 - Assemblée Législative		13
1792-1795 - Convention		11
1815 - Chambre des représentants - 100 jours		8
1815 - Députés des départements		3
1815-1816 - Restauration - I ^{ere} Législature		5
1816-1823 - Restauration - II ^e Législature	1	9
1824-1827 - Restauration - III ^e législature		7
1827-1830 - Restauration - IV ^e législature	1	8
1830-1830 - Restauration - V ^e législature	1	3
1830-1831 - Monarchie de Juillet	1	9
1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	7
1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	7
1837-1839 - Monarchie de Juillet		7
1839-1842 - Monarchie de Juillet		7
1842-1846 - Monarchie de Juillet		7

1846-1848 - Monarchie de Juillet		6
1848 - Assemblée Constituante		11
1848-1851 - Assemblée Législative	1	9
1852-1857 - 1 ^{er} Empire		3
1857-1863 - 1 ^{er} Empire	1	3
1863-1869 - 1 ^{er} Empire	1	4
1869-1870 - 1 ^{er} Empire	1	4
1871-1876 - Assemblée Nationale		8
1876-1877 - 3 ^e République		6
1877-1881 - 3 ^e République		6
1881-1885 - 3 ^e République		6
1885-1889 - 3 ^e République		6
1889-1893 - 3 ^e République		6
1893-1898 - 3 ^e République		6
1898-1902 - 3 ^e République		6

Présence de la noblesse impériale en Seine-Maritime

Seine-Maritime	Noblesse impériale	Total élus
1789-1791 - Assemblée Constituante	1	3
1791-1792 - Assemblée Législative		2
1795-1799 - Conseil des Cinq Cent		2
1800-1814 - Corps Législatif	2	7
1815 - Chambre des représentants - 100 jours	3	12
1815 - Députés des départements	2	7
1815-1816 - Restauration - 1 ^{re} Législature	1	9
1816-1823 - Restauration - 2 ^e Législature	1	12
1824-1827 - Restauration - 3 ^e législature	1	11
1827-1830 - Restauration - 4 ^e législature		11
1830-1830 - Restauration - 5 ^e législature		10
1830-1831 - Monarchie de Juillet		10
1831-1834 - Monarchie de Juillet	1	11
1834-1837 - Monarchie de Juillet	1	10
1837-1839 - Monarchie de Juillet	1	11
1839-1842 - Monarchie de Juillet	1	11
1842-1846 - Monarchie de Juillet		11
1846-1848 - Monarchie de Juillet		10
1848 - Assemblée Constituante	1	21
1848-1851 - Assemblée Législative	2	16
1852-1857 - 1 ^{er} Empire	1	6
1857-1863 - 1 ^{er} Empire		6
1863-1869 - 1 ^{er} Empire		6

1869-1870 - I ^{er} Empire		6
1871-1876 - Assemblée Nationale		16
1876-1877 - III ^e République		11
1877-1881 - III ^e République		11
1881-1885 - III ^e République		11
1885-1889 - III ^e République		12
1889-1893 - III ^e République		11
1893-1898 - III ^e République		12
1898-1902 - III ^e République		12

Liste des maires des villes du Calvados 1865-1875 :

Noms des communes :	Noms des Maires :	Noms des adjoints :	Curés :
Arrondissement de Caen :			
Canton de Bourguébus :			
St Aignan	Cte de Quincey	Hélouin	Noël
Airan	Le Tourneur	Devernay	Lebrethon
St André de Fontenay	de la Faverie	Falaise	Leconte
Bellengreville	Huet	Bunel	Denis
Billy	Bénard	James	Salomon
Bourguébus	Pagny	Bouet	Mullois
Cesny-aux-vignes	Bénard	Danjon	?
Chicheboville	?	Ledru	Delarue
Clinchamps	Ledard	Anne	Lefournier
Contevelle	Blanchard	Després	?
Fontenay	Marie	Lefèvre	Bouquereel
Frenouville	Béchet-Peschardièrre	Seigneurie	Pasturel
Garcelles-Secqueville	Cte de St-Quentin	Lahousse	Delessard
Grentheville	Canivet	Heudier	?
Hubert-Folie	Léger	Poissonnier	?
Laize-la-ville	Clément	Conard	Légrand
St Martin de fontenay	Moisson	?	Martin
May	Lebrethon	Larcher	Châtel
Moult	Poulain	Leroux	Auvray
Ouézy	Thouroude	Heuzey	Héribel
Poussy	Rebours	Desloges	?
Rocquancourt	Collet	Lucas	Niquet
Soliers	Viel	Lebaron	Brière
Tilly-la-campagne	Lancelin	Vauquelin	?
Canton de Caen :			
Allemagne	Dieuavant de Nerval	Cauvet	Roger
Caen	Bertrand	Fontaine	Ameline
St Contest	Le Courtois du Manoir	Leclerc	Blet
Cormelles	Leroy	Radiguet	Gallot
Epron	Langlois	Huet	Le Petit
Hérouville	Lavarde	Ledain	Loiseleur
Ifs	Marc	Hue	Dupont
Mondeville	Aumont	Ducelier	Marescal
Bretteville sur Odon	Simon	Guillot	Boulan
St Germain la Blanche herbe	Marie	Varin	Roussel
Louvigny	Dajon	Lavarde	Degron
Venoix	James	Leroy	?
Canton de Creully			
Amblie	Youf	Roberge	Locard
Anguerny	Lemercier	Dubourgais	Le Grand
Anisy	Ricard	André	Lemoine
Basly	Paisant	Buret	Queudeville
Bény-sur-mer	de Montamy	Moisson	Leherpeur-Dupray
Brécly	Roger	Gilbert	?
Cairon	Hamelin	Boutrais	Delaunay

Cambes	Lecoq	Salles	Gosselin
Colomby-sur-Thau	Lefèvre	Péronne	Chédeville
Coulombs	Lair	Auger	Magot
Courseulles	Tessel	Letellier	Béziers
Creully	Dufay	Lecoq	Folloppe
Cully	Bellier	Girard	Hermerel
Fontaine-Henry	Lepelletier	Fanet	Le Brethon
Le Fresne Camilly	Donnet	Mouillard	Le Royer
St Gabriel	Delacour	Châtel	Hérault
Lantheuil	Marquis Turgot	Chancerel	Hébert
Lasson	Toquet	Toquet	Mondehard
Martagny	de Cyresme	Mouillard	Enguehard
Reviers	Fauvel	Picot	Lecouteur
Rosel	Cicille	Drouet	Déroutland
Rucqueville	Fossey	Fouché	?
Secqueville en Bessin	Lecomte	Morin	Le Roy
Thaon	Gaugain	Levallois	Lebosq
Vaux-sur-Seulles	du Buisson	Queudeville	Porée
Villons-les-Buissons	Gauthier	Niard	?
Canton de Douvres			
St Aubin-sur-Arques	Vimard	Morin	Perdrieux
St Aubin-sur-mer	Aubert	Mériel	Bossard
Bénouville	Auvray	Satis	Brunet
Bernières-sur-mer	Berthelemy	Lefort	Blin
Beuville	de Chaumontel	Marie	Toquet
Biéville	Marguerie	Aumont	Pillet
Blainville	Rocancourt	Tapin	Richard
Colleville-sur-Orne	Costil	Lebecq	Duvelleroy
Cresserons	Dauphin-Valembert	Fieffé	Desclais
Douvres	Laurent	Lerouget	Bellée
Hermanville	Samson	Leneveu	Colleville
Langrune	Leroux	Blanvillain	Leprovoist
Lion-sur-mer	Massieu de Clerval	Marie	Boscage
Luc-sur-mer	Guérard-Delaville	Lemarchand	Vengeon
Mathieu	Barette	Lebaron	Laurent
Ouistreham	Debled	Lechevalier	Richer
Périers	Osmont	Dupart	?
Plumetot	Donnet	Eudes	Roger
Tailleville	Lavarde	Louis	?
Canton d'Evrecy			
Amayé	Mirey	Sauvage	Hatat
Avenay	Gallet	Fontaine	Farolet
Baron	Lebart	Féron	Dumont
Bougy	Marquis de Bougy	Frilay	Leblanc
Bully	Renouf	lechevalier	?
La Caine	Lévesque	Lemercier	?
Curcy	Nicolle	Le Corneur	Déterville
Esquay	Jean	Labbé	Blouet
Eterville	Ledars	Barassin	Onfroy
Evrecy	Le Brethon	de Tournebû	Marie
Feuguerolles-sur-Orne	Chrétien	Lepart	Simon
Fontaine-Etoupef.	Bompain	Carel	Guillemette

Gavrus	Corbel	Renouf	Le Grain
Goupillières	Fourey	Tinard	Davoult
Hamars	Boulon	Virlouvét	Blot
Ste Honorine-du-F.	Salles	Féron	Hamel
Maizet	Le Corsu	Le Courtois	Bertrand
Maltot	Seigneurie	Binet	Mancel
St Martin-de-Sall.	Hébert	Conard	Loisel
Montigny	Godard	Salles	?
Neuilly-le-Malherbe	de St Pol	Marie	Pépin
Ouffières	Leroux	Marie	Lecerf
Préaux	Blin	Barbey	?
Tourville	Lamoureux	de Gremont	Duret
Trois-Monts	Jouanne	Robine	Fouques
Vacognes	de Tournebû	Lefèvre	Boitard
Verson	Dauphin-Valembourg	Lefèvre	Lépée
Vieux	Champin	Guillot	Deschamps
Canton de Tilly-sur-Seulles			
Brouay	de Castelbled	Tillard	Docquet
Carcagny	de Flambart	Guillot	Lefrançois
Carpiquet	Marie	Letellier	Lucas
Cheux.	Lefrançois	Binet	Lalande
Cristot.	Letellier	Deshayes	Delaunay
St Croix-Grand-T.	Leroyer	Trouville	Lecornu
Ducy-Ste-Marguerite	Paris	Legrand	Pitard
Fontenay-le-Pesnel	Guérard	Martin	Paysant
Grainville-sur-Odon	Bertheaume	Bordel	Heurtin
Juvigny	Vte de Blangy	Heusey	?
Loucelles	Cosne de Cardanville	Jean	Lemontier
St Manvieu	Nicolle	Perrette	Leherpeur
Le Mesnil-Patry	Pierre	Fanet	Hérils
Mondrainville	Le Bidois	Gournay.	Leloutre
Mouen	Lesieur	Quesnel	Dethan
Norrey	de Fontanès	Saillenfest	Huet
Putot-en-Bessin	Bouilly	Busnel	Le Boussonnier
Rots	Degron	Degron	Carité
Tessel-Bretteville	de Tournebû	Pépin	Raulin
Tilly-sur-Seulles	?	Guernier	Le Petit
St Vaast	Guéroutt	Morin	Huard
Vendes	Delalande	Madeleine	Suriray
Canton de Troarn			
Amfréville	Christophle	Outardel	Vallée
Argences	Laville	Cailloué	Langlois
Banneville-la-campagne	Viel	Viel	Lefebvre
Bavent	Cte de Germiny	Brunet	Bôcher
Bréville	Grenier	Martine	Levavasseur
Bures	Langlois	Lepetit	Bertrand
Cabourg	Dennerly	Legentil	Lancelot
Cagny	de Triquerville	Gobillet	Le Doyer
Canteloup	Hélie	Cruchon	L'Honneur
Cléville	Danne	Halbout	Acquerin
Colombelles	Deloges	Delacroix	Mannoury
Cuverville	Lecoq	Delaunay	?

Demouville	Sauvage	Bouet	Léger
Emiéville	Tribouillard	Jouanne	Tanquerel
Escoville	Calenge	Le Carpentier	Boscher
Giberville	Marquis de Roncherolles	Bréhier	Mannoury
Gonneville-sur-Mervaux	Bertot	Déchaufour	Briand
Hérouvillette	Dargenton	Thiboult	Durand
Janville	Desloges	Fontaine	Bôcher
Merville	Binet	Renouf	Bidot
St Ouen-d-M.-O.	Perrée	Pierre	?
St Pair	Jardin	Aubey	?
Petiville	Legregeois	Audrieu	Jouanne
St Pierre de Jonq.	Hélie	Joly	Noël
Ranville	Jouanne	Demallon	Varin
Robehomme	Yevelin	Durocher	Gervais
Sallenelles	Maheut	Delalande	Mériel
Sannerville	Langevin	Delalande	Piéplu
Touffréville	Dudouit	Lamy	?
Troarn	?	?	Dasseville
Varaville	Lévêque	Loisel	Mazarin
Vimont	Lecanut	Lassery	Adam
Canton de Villers-Bocage			
St Agnan-le-Mal.	Boulon	Labbé	Lamoureux
Amayé-sur-Seulles	Le Berrurier	Pelvey	Bâton
Banneville-sur-Ajon	Lemercier	Lebrethon	?
Bonnemaison	Masure	Boulon	Frigot
Campandré-Valc.	Le François des Jardins	Leharivel	Pétron
Courvaudon	Gilette	Brée	Desramés
Epinay-sur-Odon	Lénault	Bellissent	Barey
Landes	Bellissent	Thomasse	Heugues
Le Locheur	Françoise dit Lesueur	Gallot	Fontaine
Longvilliers	Lerichomme	Labbé	Anne
St Louet-sur-Seulles	Marie	Peulier	Paulin
Maisoncelles-Pelv.	Hallot	Le Glu	Séguin
Maisoncelles-sur-A.	Chrétien	La Personne	Dumont
Le Mesnil au Grain	Cingal	Bellissent	Dupont
Missy	Cte de Chazot	Hardy	Julienne
Monts	Feuillet	Levallois	Marie
Noyers	Collet	Cosne	Paulmier
Parfouru-sur-Odon	Amey	Bellissent	Delaquaine
Tournay	Diguet	Baudel	Martin
Tracy-Bocage	Féron	Le Conte	Séguin
Villers-Bocage	Féron	L'Homme	Duchemin
Villy-Bocage	Fouet	Michel	Le Gueult
Arrondissement de Bayeux :			
Canton de Balleroy			
Balleroy	Marquis de Balleroy	Guilbert	Marivingt
Baynes	Lemasle	Leboiteux	Roberge
La Bazoque	Fontaine	Potier	Mathan
Bucéels	Lebas	Leroy	Bétourné
Cahagnolles	Cauchard	Louis	Lamotte
Campigny	Lebarbanchon	Letourneur	Youf
Castillon	de la Boire	Louvet	La Folie

Chouain	Lecoq-Beaupré	Lalande	Greffin
Condé-sur-Seulles	Deshamaux	Denize	Barette
Ellon	Olive	Fauchon	Jeanne
Juaye-Mondaye	du Manoir	Eudier	Bouwen
Lingèvres	de Canteloup	Lance	Duval
Litteau	Thomine	Le Prestre	Aze
Littry	Laloë	Hugues	Riboult
St Martin-de-Blagny	Le Chevalier de la Piquerie	Béziers	Bouet
Le Molay	de Chabrol	Dupetitbosq	Dubreuil
Montfiquet	Guérout	Vincent	Thouroude
Noron	Pinel	Menard	Plaisance
St Paul-de-Vernay	Baillehache	?	Lemazurier
Planquery	de Lignerolles	Le Breton	Houel
Tournières	Hubert	Hervieu	Brout
Le Tronquay	Roger	Laloë	Séjourné
Trungy	Dubosq	?	Auvray
Vaubadon	Rauline	Dubreuil	de La Salle
Canton de Bayeux			
Agy	Le Bègue de Germiny	Hue	Regnault
Arganchy	Le Paulmier	Villedieu	Queillé
Barbeville	Lecornu	Dudouet	Delêtre
Bayeux	Gauquelin des Palières	Gardin de Villers	Fremanger
Cottun	de Molandé	Dudouet	Londe
Cussy	Desmazures	Verdeler-lamare	?
Gueron	Talbot	Le Febvre	Jardin
St Loup-Hors	Tostain	Violette	Lelarge
St Martin des Entrées	Porée	Sallent	Tapin
Monceaux	Bonhomme	Anne dit Lemonnier	Lallier
Nonant	Guillot	Scelles	Rivière
Ranchy	Guillet	Le Grand	Cairon
Subles	Bouillon	Lamy	Gigan
Sully	Néel	Yver	Bonvoisin
Vaucelles	Morin de la Rivière	Adehne	Durand
Viger-le-Grand	Dubosq	Le Ligois	Faucon
Canton de Caumont			
Anctoville	Maire dit Flambar	Plaisance	Moisson
Caumont	Baudet	Lemonnier	Pavie
Cormolain	Lefrançois	Gassion	Le Frère
Feuguerolles-sur-Seulles	Bellenger	Thomas	?
Foulognes	?	Pégoix	Lecointe
St-Germain-d'Ectot	Lecomte	Devy	Pley
Ste Honorine-de Ducey	Hébert	Pégoix	Richomme
Hottot	Marie dit Vallerand	James	Maheux
La Lande-sur-Drôme	Auger	Mariette	Delacour
Livry	Maufras	Olivier	Ozanne
Longraye	Bernard de Gautret	Tillard	Hébert
Orbois	Madeleine	Debaudre	Cavé
Parfouru-l'Eclain	Tranchefort	Martin	Esnault
Sallen	Londe	Trirel	Busnel
Sept-Vents	Barey	Cantelou	Legrand
Sermentot	Colette	Chuquet	Lecoq
Torteval	Martin	Le Pley	Souloy

La Vaquerie	Guernier	Denize	Allan
Canton d'Isigny			
Asnières	Guesdon	Saussaye	Billieux
La Cambe	Leverrier	Binet	Daudeville
Canchy	De Cussy	?	Daudeville
Cardonville	Mallet	Voisin	Drieu
Cartigny-l'Epinay	Pagny	Gassion	Dumont
Castilly	?	?	Diée
Cricqueville	Leverrier	Verel	Coron
Deux-Jumeaux	Legrand	Leneveu	?
Englesqueville	Le Marchand	Tailpied	Pelcef
La Folie	Legoupil	Lamy	Bayeux
Géfosse-Fontenay	Hotot	Hotot	Fouques
St-Germain-du-Pertuis	Bataillard	Yger	Lesieur
Grandcamp	Binet	André	Roussel
Isigny	Tariel	Vacquerie	David
Lison	?	Thiboult	Chuquet
Longueville	Després	Dujardin	Martin
Maisy	Gueroult	Dujardin	Lelandois
St Marcouf	Le Gallois	Le Métais	Lanjalley
Ste-Marguerite-d'Elle	Dubuisson	Lefrançois	Bisson
Mestry	Coueffin	Goux	Marescot
Monfréville	Dethan	Marie	Vautier
Neuilly	Martin	Compère	Lehédais
Osmanville	Poincheval	Cousin	Le Vernu
Les Oubeaux	Le Bourgeois	Le Boucher	Banville
St-Pierre-du-Mont	Laurent	?	Sanson
Vouilly	Lechartier	Lebouvier	Marescot
Canton de Ryes			
Arromanches	Lecavelier	Hubebert	Hébert
Asnelles	Labbey	Leneveu	Brout
Banville	Hervot	Lesage	Gassion
Bazenville	de la Bove du Valbourg	Lepainteur	Mériel
Colombier-sur-Seulles	Boula de Coulombier	Louis	La Brèque
St-Côme-de-Fresné	Gallois	Boutrais	Dumont
Commes	Le Vacher	Gosset	Le Magnen
Crépon	Prempain	Renaude	Le Renard
Ste-Croix-sur-Mer	Costil	Yvray	Guillemette
Esquay-sur-Seulles	Lefèvre	Fontaine	Marie
Graye	Lenourichel	Goux	Botet
Longues	Joret-Desclozières	Guilbert	Godefroy
Le Manoir	Postel	Thomas	Guérin
Manvieux	Delan	Greffin	?
Port-en-Bessin	Vardon	Vardon	Dajon-Lamare
Ryes	Blanlot	Bessin	Labrèque
Sommervieu	Adeline-Duquesnay	Colleville	Olive
Tierceville	Denis	Guérard	Châles
Tracy-sur-mer	Moisson-Devaux	Maresq	Diée
Vaux-sur-Aure	de Toutain	Dupont	Palos
Ver	Colleville	?	Prével
Vienne	Desétables	Pigaches	Angot
Villiers-le-Sec	Lecanu	Picot	Lebois

Canton de Trévières			
Aignerville	?	Gillain	Le Gendre
Bernesq	d'Orléans	Le Tusl	Néel
Blay	Enault	Vallée	Lemonnier
Le Breuil	Nelle	Demolles	Langlois
Bricqueville	Daon	?	Gisles
Colleville	Guerel	Fouque	Thorel
Colombières	Beuville	Le Peton	Massinot
Crouay	Godefroy	Lucas	Belloir
Ecrammeville	Marie-Bulot	Mahouy	Lenoble
Etreham	Labbé	Delamarre	Lecomte
Formigny	Lepetit	Lefort	Eudelin
Ste-Honorine-des-Pertes	Havard	Poitevin	Douville
Huppain	Jeanne dit Delongue	Bion	Bénoist
St-Laurent-sur-mer	Delonches	Le Roy	Le Comte
Louvières	de Pierres	Génouin	Bunouf
Maisons	de Richemont	Barey	Hettier
Mandeville	Couillard	Guilbert	Le Guillard
Mosles	Lefournier	Dacher	Madelaine
Rubercy	Ravenel	Picot	Benoist
Russy	Poitevin	Buffard	Tranchant
Saon	Lervert	Lefrançois	Jeanne
Saonnet	Simon	Leboiteux	Eustache
Surrain	Delaunay	Vimard	Brard
Tour	Gosset	Bidot	De Panthou
Trévières	Guilbert-Duclos	Lebreton	Voisin
Vierville	Sorin de L'Epesse	Mouillard	Charlotte
Arrondissement de Falaise :			
Canton de Bretteville-sur-Laize			
Barbery	Beaunieux	Gausse	Dupont
Boulon	Subtil de Beaumont	Pagny	Laignel
Bray-la-campagne	baron des Rotours	Leconte	?
Bretteville-le-Rabet	Saint-Jean	Le Baron	Poulain
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	Dégrieux	Botet
Le Bû-sur-Rouvres	Guerard	Charpentier	?
Cauvicourt	Michel	Girard	Anne
Cintheaux	Desloges	Sénécal	Le Cointe
Condé-sur-Iffs	Colas-Belcour	Heuzey	André
Estrée-la-campagne	baron de Surval	Marguerit	Coltrée
Fierville-la-campagne	Després	Lefebvre	André
Fontaine-le-Pin	Patry	Langevin	Mourière
Fresney-le-Puceux	Eustache	Tapin	Alexis
Fresney-le-Vieux	Levillain	Levillain	Hue
St-Germain-le-Vas.	Beaunieux	Dubreuil	Bouquerel
Gouvix	Frontin	Lamare	Langlois
Grainville-Lang.	Marguerit	Nicolas	Goussiaume
Grimbosq	Lepetit	Féray	Le Bonnois
St-Laurent-du-Condé	Audes	Marie	Hatat
Magny-la-campagne	Pitrou	Dusoir	Auvray
Maizières	Plessis	Duret	Jean
Moulines	Ballière	Martin	Houssaye
Les Moutiers-en-C.	de la Choltièrre	Lebaron	Lesnis

Mutrécý	Hélie	Postel	Ravenel
Ouilly-le-Tesson	Le Boucher	Heurtin	Delorme
Rouvres	Violette	Hébert	Lahalle
Soignolles	Auvray	Bouillard	Ruault
St-Sylvain	Duhomme	Leverrier	Lepeltier
Urville	Hélain	Hubert	Mancel
Vieux-Fumé	Folie	Samaison	Chauvel
Canton de Falaise			
Aubigny	Bunel	Taillet	Germaine
Bonnoeil	Jouanne	Lenoir	Delatroëte
Bons-Tassilly	Ruault	Morand	Guérin
Cordey	Ribard	Lefèvre	Lechaptois
Le Détroit	Delacour	Poussin	Quirié
Falaise	Le Guay	Le Chatelain	Coquard
Fourneaux	Chauvel	Heuzé	Gillette
St-Germain-Langot	Leboucq	Lecellier	Alix
Les Isles-Bardel	Cte de Brossard	Letourneur	Bellet
Leffard	Bonne	Chauvel	Lemonnier
Les Loges-Saulces	Oriot	Guillemin	Gillette
Martigny	Basset	Hardy	Jamet
St-Martin-de-Mieux	Le Chastelain	de Vanembras	Lautour
Mesnil-Villement	?	Ribard	Le Grix
Noron	Sevin	Langevin	Desmonts
Ouilly-le-Basset	Delaunay	Blacher	Le Grand
St-Pierre-Canivet	Chéron	Chéron	Le Cesne
St-Pierre-du-Bû	Barbot	Duclos	Lemore
Pierrefitte	Denis	Guérin	Gilles
Pierrepoint	Denis	Leroy	?
Potigny	Rosel	Lecerf	Galopin
Rapilly	de Magny	Morand	Dupont
Soulangy	Corneville	Fauvel	Halley
Soûmont-St-Quentin	Martin	Bunel	Mullois
Trépel	Hardy	Denis	Dubois
Ussy	Huet	Cardon	Desfrièches
Villers-Canivet	Hervieu	Guesnon	Gervais
Damblainville	Lemaître	Debaize	Choismier
Eraines	Roussel	Bannier	Melun
Fresné-la-Mère	Leroux	Ozou	Delauney
La Hoguette	Mallet	Jouenne	Harivel
Pertheville-Ners	Crespin	Boutigny	Robert
Versainville	Guillaume	Tiger	Lesieur
Villy	de Labbey	Morel	Saucey
Canton de Morteaux-Couliboef			
Barou	Langlais	Poulard	?
Beaumais	Desguières	Lemaître	Menard
Bernières-d'Ailly	Moutier	Chauvel	Liot
Courcy	Malfilâtre	Couliboef	Marie
Crocy	de Vilade	Bigot	Malfilâtre
Epaney	Hervieu	Lesaulx	Rault
Ernes	Daligny	Petit	Lesueur
Escures-à-Favières	Bunel	Poret	Le Gouix
Fourches	Séron	Hébert	Boutrois

Grisy	Lagnel	Lemonnier	?
Jort	Malfilâtre	Dupost	Tranchant
Louvagny	Lemaître	Lemaître	Roussel
Le Marais-la-chapelle	Feuillet	Boullier	Le Boucher
Morières	Roussel	Liesse	?
Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	Lepeltier	Vincent
Les Moutiers-en-A	Perrigot	Lécuyer	Edeline
Norrey	Leprieur	Rivière	Lecorney
Olendon	Hérault	Lepeltier	Mullois
Perrières	Cordier	Gallot	Lhomme
Sassy	Gouin	Labbé	Heudes
Vandœuvre	Cte de Vandœuvre	Lehos	Marais
Vicques	Anfrie	Lafontaine	?
Vignats	Allix	Séron	Hébert
Canton de Thury-Harcourt			
Acqueville	Lepeltier	Compagnon	Gauthier
Angoville	Rabache	Lefèvre	?
Le Bô	Guerard	Delaunay	Sauthieux
Caumont	Grusse	Pitel	?
Cauville	Lapersonne	Locard	Rolland
Cesny-Bois-Halb.	Gouin	Sohier	Lepelletier
Clécy	Lemaescal	Brisset	Beaudoin
Combray	Lenoir	Ribard	Davy
Cossesseville	Duclos	Broult	Baudouin
Croisilles	Ménard	Cuired	Leconte
Culey-le-Patry	Boissais	David	Anfray
St-Denis-de-Méré	Desmoutis	Descours	Robillard
Donnay	Dubois	Poulain	Huet
Espins	Pinçon	Lecour	Madeline
Esson	Groussard	Berthauld	Vacquerel
St-Lambert	Leneveu	Jouvin	Leconte
St-Marc-d'Ouilly	Debaise	Toutain	Roger
Martainville	Cte d'Angerville	Besnard	Le Baudry
Meslay	Hébert	Vallée	Rousselet
St-Omer	Dénis	Duclos	Monrot
Placy	Huet	Rétout	Tesson
La Pommeraye	Panel	Hérault	Le Pin
St-Rémy	Maufras	Voisin	Le Neveu
Thury-Harcourt	Bellanger	Le Jeune	Vautier
Tournebu	Grusse	Hâtain	du Neugerman
Le Vey	Lautour	Dumont	Ponchy
La Villette	Costard	Mullois	Pépin
Arrondissement de Lisieux:			
Canton de Lisieux			
Beuvilliers	Gontier	Adeline	Boudard
Courtonne-la-M	Quentin	Renouvelin	André
Faugernon	Mariolle	Menard	Blin
Firfol	Thorel	Bossey	Pétron
Fumichon	Fiquet	Vesque	Gournay
Glos	?	Mouton	Haÿs
Hermival-les-Vaux	Derme	Charlotte	Boudard
L'Hôtellerie	Sebire	Lefortier	Bigot

Lisieux	Fauque	Thillaye d'Heudreville	Cagniard
Marolles	Vesque	Portebos	Mériel
Le Mesnil-Guilebert	Dubosq	Desjardins	Le Sène
Moyaux	Heutte	Ollivier	Delalande
Ouilly-du-Houley	Ollivier	Buhot	Dérain
Ouilly-le-Vicomte	Lefranc	Tacquet	Toutain
Le Pin	Hauzey	Hauzey	Boudin
Rocques	de Pontbellenger	Lefrançois	Lion
La Boissière	Gaillard	Valette	?
St-Désir	Angenou	Levillain	Margot
St Germain-de-Livet	Vattier	Houlette	Le Bouvier
La Houblonnière	Blaise	Brunier	Drouen
St Jacques	Lambert	Hébert	Jardin
St Jean-de-Livet	Grandval	Grandval	Leroux
Lessarde-le-Chêne	Provost	Le Proux	Martinel
St Martin-de-Lieue	Lemarchand	Renier	Auvray
Le Mesnil-Eudes	Fleuriot	Le Goût	Dubois
Le Mesnil-Simon	Mauviel	Duval	Desmaisons
Les Monceaux	Bocage	Piquenot	?
St Pierre-des-Ils	Baril	Roberge	Trosley
Le Pré d'Auge	Nicolas	Delaunay	Grusse d'Agneaux
Prêreville	Galle	Le Boucher	Regnault
Canton de Livarot			
Auquainville	Lefebvre	Caboulet	Cantrel
Autels-St-Basile	Philippe	Cochon	?
Bellou	Mandelonde	Baillageau	Chirode
La Brévière	Malfilâtre	Duchesne	?
La Chapelle-H-G	Jamot	Labbé	?
Cheffreville	Dutheil	Bardel	Juneaux
Fervaques	Hue	Desnières	Aumont
Ste-Foy-de-Montgomery	Labbé	Duchesne	Bicherey
St Germain de M.	Mirlet	Berthelot	Chauvière
Heurtevent	Mallet	Piel	Levillain
Lisores	Cochon	Lesueur	Troslet
Livarot	Froger	Rivière	Delaplanche
Ste Marguerite des Loges	Leprestre	Dufresne	Bouret
St Martin de M.O.	Allaire	André	?
Le Mesnil-Bacley	Mignot	Lesaulnier	?
Le Mesnil-Durand	Hamon-Descours	Allaire	Lapierre
Le Mesnil-Germain	Delasalle	Favey	Heudier
St Michel du Livet	Boyer	Peulvey	Mourier
Les Moutiers-Hubert	Bigot	Salley	?
Notre-Dame de Courson	de Lyée de Belleau	Dutac	Ronchamps
St Ouen le Houx	Billard	Lenoir	Besley
Tonnencourt	?	Lannier	?
Tortisambert	Goubin	Ouin	Turquetin
Canton de Mézidon			
St Aubin sur Algot	Corblin	Thorel	Leroy
Les Authieux-Pap	Bellièvre	Scelles	Cauvet
Biéville	Hincelin	Jamot	Deslandes
Bissières	Bacon	Hudry	?

Canon	Heuzey	Chuquet	Pinel
Castillon	Graffet	Rivière	Rousselet-la-Fontaine
Coupesarte	Provost	Férant	?
St-Crespin	Leboucher	Auvard	?
Crèvecoeur	Piel	Lebret	?
Croissanville	Mérouze	Colleville	Esnault
Ecajeul	Roustel	Lesueur	Le Peltier
Grandchamp	Delasalle	Bedet	?
St Julien le Fauc	Sevestre	Lemonnier	Liétout
St Laurent du M.	Paisant-Dulongpré	Doublet	?
Lécaude	Desgeretez	Duval	Le Corney
St Loup de Fribois	Morière	Gaffet	Jiffaux
Magny-le-Freule	Bidel	Manchon	Michel
Ste-Marie aux A.	Renault	Rivière	?
Méry-Corbon	Simon	Loisel	Quermonne
Le Mesnil-Maugé	Bardel	Havron	Morieux
Mézidon	Couliboeuf	Guesnon	Sanson
Monteille	Gosselin	Godard	Lefranc
Notre-dame de L.	Gosselin	Auzerais	?
St-Pair du Mont	Boucherot	Boucherot	Philippe
Percy	de Beaumont	Lefèvre	Opois
Quetièville	Lemaitre-Montbrun	Petitbon-Besnardière	Fouques
Canton d'Orbec			
Cernay	Chauvin	Lethorey	Sauvage
Cerqueux	Fleury	Prévost	Hermite
La Chapelle-Yvon	Fauquet	Cardon	Soutif
Cordebugle	Trempu	Houlley	Le Capitaine
Courtonne-la-Ville	Rabault	Fresnel	Giffard
La Cressonnière	De Noinville	Saussaye	Lehongre
La Crouppe	Perrine	Chardon	Bigot
St Cyr du Ronc.	Renoult	Surtouque	Locard
St Denis de Mailloc	Trosley	Chemin	?
Familly	Vallée	Lesieur	Rosel
La Folletière-Ab.	Lebourg	Le Comte-Vavasseur	Thuault
Friardel	Froville	Letorey	Vergé
St Julien de Mailloc	Marquis de Colbert	Mouton	Dauge
St Martin de Bienfaite	Pipon	Dutheil	Duroy
St Martin de Mailloc	Lancelot	Le Monnier	Houdin
Meulles	Blondel	Desprez	Brunet
Orbec	La Croix	Moisnard	Le Boucher
St Paul de Courtonne	Houley	Fresnel	Delaplanche
St Pierre de Mailloc	Toutain	David	Louvet
Préaux	Lecomte	Mallet	?
Tordonet	Cantrel-Crevel	Heutte dit Desclos	Gâtey
La Vespière	Mallet	Jean	?
Canton de Saint Pierre sur Dives			
Ammeville	Lemaître	Le Sergent	Enos
Berville	Lecesne	Demay	Deschamps
Boissey	Charlot	Le Becq	Lebréthon

Brétteville-sur-Dives	Saint-Martin	Samson	?
Ecots	Petit	Calloué	Gautier
Garnetot	Gaultier	Motte	?
St Georges-en-Auge	Leroy	Sanson	Hervieu
Grand-Mesnil	Mary	Cotentin	Gallouin
Hiéville	Rochet	Doucet	?
Lieury	d'Infreville	Levavasseur	Duhommet
Ste Marguerite-de-Viette	Peulvey	Noël	Guérin
St Martin de Fresnay	Regnouf	Bertheaume	Blanvillain
Mittois	Samson	Lair	Magloire
Montpinçon	Margerie	Mary	Lelièvre-Desnoyers
Montvilette	Herfort	Delaunay	Fouquet
Notre-Dame de Fresnay	Eudeline	Girard	Le Boucher
Ouville la bien tournée	Bellais	Lecouturier	Renault
St Pierre-sur-Dives	Toutain	Lambert-Bellemare	Hebert
Thiéville	Hélouin	Lemarchand	Jullien
Tôtes	Labrousse	Benoît-Dupont	Bertre
Vaudeloges	Le Raître	Le Brun	Truffaut
Vieux-Pont	Cordier	Lecoq	Bazin
Canton de Blangy			
St André-d'Hébertot	Gillotin	Marmion	Bégin
Les Authieux sur C.	Hervieu	Gravey	Beaunis
St Benoît-d'Hébertot	Lancelin	Fosse	Huignard
Blangy	Delamarre	Hérichon	Touraille
Bonneville-la-Louvet	Lebourg	Durand	Lebourgeois
Le Breuil	Féret	Lecarpentier	Lacour
Le Brévedent	Gueret	Leudey	Sorée
Coquainvilliers	Gosset	Fleury	Tapin
Le Faulq	Rabel	Lefranc	Douesnard
Fierville-les-Parcs	Adam	Cantrel	Cantrel
St Julien-sur-Calonne	Binette	Duhomme	Leboeuf
Manerbe	Gosset	Houel	Levillain
Manneville-la-Pipard	Harang	Hervieu	Gamare
Le Mesny-sur-Blangy	Hervieu	Bossière	?
Norolles	Leroullier	Renier	Lemièrre
St Philibert-des-Champs	Gaillard	Lebourgeois	Lebrethon
Pierrefitte	Bréard	?	Durand
Le Toquesne	Lessard	Hauvel	Letarvernier
Le Vieux-Bourg	Nicolle	Le Verrier	Malvoisin
Canton de Cambremer			
St Aubin-Lébizay	Gondouin	Elie	Petit
Auvillars	Cavelier	Fosse	Pottier
Beaufour	Marguerite	Patey	Durand
Beuvron	Delahais	Montblanc	Mainfray
Bonnebosq	Doyere	Fosse	Harel
Brocottes	Fontaine	Germain	Enos
Cambremer	Debret	Thiron	Hébert
La Chapelle-Hainfray	Langlois	Labbey	?
Corbon	?	Lecarpentier	L'Hôtelier
Druval	Dauvergne	Daune	?
St Eugène	Lelièvre	Miocque	?
Formentin	Follebarbe	Hauvel	Beaudry

Le Fournet	Houssaye	Sirard	?
Gerrots	Brion	Martin-Lacouture	?
Grandouet	Verdelet	Fouques	?
Le Ham	Hagnet	Ginard	Valette
Hotot	Lecourt	Levannier	Baudrouet
Léaupartie	Levannier	Hurel	?
Montreuil	Cholet	Lelièvre	Lechesne
Notre-Dame d'Estrées	Morin	Huet	Massinot
St Ouen-le-Pin	Ferey	Grière	Valbrun
Repentigny	Hardy	Tesson	?
La Roque-Baignard	Bloche	Hérault	Jumel
Rumesnil	Lesnis	Duval	Le Bret
Valsemé	Cardine	Durand	Havron
Victot-Pontfol	Dupont	Etienne	Perrée
Canton de Dozulé			
Angerville	L'Héronnel	Laurent	Gaugain
Annebault	Rosey	Hérault	Déchauffour
Auberville	Aize	Le Brun	?
Basseneville	Lavigne	Lorette	Quillard
Beuzeval	Landry	Miocque	Anne
Blonville	Courieult	Cauvin	Boudard
Bourgeauville	Bretocq	Jourdain	Lecourt
Branville	Lecoq	Lepecq	Lecoq
Brucourt	Riquier	Vauquelin	Lecarpentier
Cresseveuille	Jehanne	Pannier	Le Roux
Cricqueville	Lecoq	Delaplace	Lanoix
Danestal	Levannier	Delamare	Lecarpentier
Dives	Amet	Lecoeur	Renier
Douville	Bourgeois	Bourgeois	Anglement
Dozulé	Le Gouez	Roussel	Durand
Glanville	Lecarpentier	Guénet	Picard
Gonneville-sur-Dives	Lecomte	Cussy	Roussel
Goustranville	?	Turgis	Bretteville
Grangues	Brafin	Leclerc	Gilloit
Heuland	Vivran	Moisy	?
St Jouin	Conard	Callard	Michel
St Léger-Dubosq	Senuze	Mauger	Levavasseur
Périers	Deshayes	Hurel	?
St Pierre-Azif	de Guestiers	Dière	Renaud
Putot	Vauvarin	Colard	Penon
St Samson	Leroy	Delaplanche	Fouquet
St Vaast	Leteneur	Aize	?
Vauville	Legrip	Geffrey	Le Danois
Villiers-sur-mer	Stoiz	Simon	Rohée
Canton d'Honfleur			
Ablon	de Bonnechose	Marion	Le Bréton
Barneville	Ruffin	Lemarchand	Paulmier
Cricqueboeuf	Prentout	Le Peltier	?
Equemauville	Romain	Houssaye	Lebret
Fourneville	Lebourg	Guilbert	Lecesne
St Gatien	Pimont de Honnaville	Petit	Lepaulmier
Genneville	de Brèvedent	Sanson	Maquère

Gonneville-sur-Honfleur	Pimont de Cécire de Honnaville	Canu	Desfrièches
Honfleur	Luard	Lepicque	Cardine
Pennedepie	Brize	Lemire	Requier
Quetteville	Ernoul	Ridel	Pédos
La Rivière-St-Sauveur	Collard	Collard	Hue
Le Theil	Duperron	Moulin	Bellièrre
Vasouy	Herval	Lemire	?
Canton de Pont-l'Evêque			
St Arnoult	Simon	Dasville	?
Beaumont	Blandin	?	Dalibert
Bénerville	Hommet	Prime	Saint-Clair
Bonneville-sur-Touque	Congnet	Pillon	Pouchin
Canapville	de Boishébert	Beaudouin	Lecomte
Clarbec	Dossin	Gosset	Lepetit
Coudray-Rabut	Gamare	Lepecq	?
Deauville	Breney	Saucisse	?
Drubec	Croix	Mesnier	Biais
Englesqueville	Hue	Pillon	Gondoin
St Etienne-la-Thillaye	Hurel	Paul	Le Couteur
St Hymer	Mariolle	Dufresney	Frémont
St Martin-aux-Champs	Hobey	Loisel	Bagot
Pont-l'Evêque	?	?	Beaumont
Reux	Lebourg	Pitraye	Querel
Surville	Thibout	Beaudouin	Pépin
Touques	Lenouvel	Guilbert	Laurent
Tourgéville	Poitier	Sochon	Le Portier
Tourville	de Pellegars-Malhortie	Mérieult	Le Jumel
Trouville	Baron Clary	Bachelet	Beauzamy
Villerville	Cottentin	Hamon	Duchemin
Arrondissement de Vire:			
Canton d'Aunay			
Aunay	Morin	Richard	Lemoing
Bauquay	Labbé	Gillette	Chantreuil
La Bigne	Duhamel	Lefebvre	Jamet
Bremoy	Canivet	Lechevalier	Lecomte
Cahagnes	Vergy	Delaunay	Dubois
Coulvain	Jourdain	Lefèvre	Renée
Dampierre	La Chèvre	Jean	Gauthier
Danvou	Delalande	Faucon	Jamet
La Ferrière-au-doyen	Deschamps	L'Homme	Lebesnerais
La Ferrière-Duval	Devicq	Nicolle	Pichard
St Georges-d'Aunay	Lafontaine	Pépin	Madeline
St Jean-des-Essarts	Fortin	Lair	Lapersonne
Jurques	Lelièvre	Lefebvre	Gastine
Les Loges	Gauthier	Le Perruquier	Le Grain
Le Mesnil-Auzouf	Pelcerf	Mauduit	Roger
Ondefontaine	Cautru	Marie	Chapdeleine
St Pierre-de-Fresne	Vte de St Pierre	Vengeon	Eudeline
Le Plessis-Grimoult	Jouvin	Rogue	Auzou
Roucamp	Le Bissonnais	Leroyer	?
Canton de Bénv-Bocage			

Arelais	Maizeray	Lebonnais	?
Beaulieu	Harivel	Tourgis	Hérault
Le Béný-Bocage	Mariette	Lair	Lecoq
Bures	Manvieux	Roulland	Picard
Campeaux	Letot	Fontaine	Calbris
Carville	de Guerpel	Bault	Duchemin
St Denis-Maisoncelles	Duhamel	Bisson	Pépin
Etouvy	Maubanc	Lepelletier	Delaunay
La Ferrière-Harang	Rabache	Le Normand	Tirard
La Graverie	Thouroude	Leconte	Gournay
Malloué	Hamel	Hubert	?
Ste Marie-Laumont	Picard	Maubanc	Collard
St Martin des Besaces	Tirard	Lehoux	Renault
St Martin-Don	Desrues	Quentin	Lébaudy
Montamy	Girard	Brunet	Queillé
Mont-Bertand	Lefoulon	Lemarchand	Anne
Montchauvet	Letellier	Tourgis	Ameline
St Ouen des Besaces	Corbel	Drieu	Leblanc
St Pierre-Tarentaine	Canivet	Leboucher	Anger
Le Reculey	Auvray	Levarois	Jamet
Canton de Condé-sur-Noireau			
La Chapelle-Anger	Maufras	Guillaumin	Lebaudy
Condé-sur-Noireau	Le Logeais	de Grisy	Vautier
St Germain du Grioult	Durosel-St-Germain	Maillard	Gautier
St Jean le Blanc	Hellouin	Le Verdiez	Le Pelletier
Lassy	Behier	Roussel	Hamel
Lénault	Danne	Langlois	Nicolle
Périgny	Frérot	Jean	Fleury
St Pierre-la-Vieille	Thouroude	Heuzey	Revel
Pontécoulant	Groult	Lecoq	Madeline
Proussy	Radulph	Lautour	Béhier
St Vigor-des-Mézerets	Jumel	Angot	Queillé
Canton de Saint-Sever			
Annebecq	Asselin	Rohée	Chantereau
St Aubin-des-Bois	Voisin	Leprince	Heurtin
Beaumesnil	Gohier	Brouard	Le Chonneaux
Campagnoles	Juhel	Lesage	Juhel
Champs-du-Boult	Busnault	Lemardelé	Surbled
Clinchamps	Louise	Morel	Davoult
Courson	Ozenne	Hamel	Fournet
Fourtnermont	Chêné	Perdriel	Lemoine
Le Gast	Le Dieu	Bréhier	Le Comte
Landelles et Coupigny	Quentin de Coupigny	Le Mélorel	Lioult
St Manvieux	Delanoë	Mauduit	Leneuve-Dutaillis
Ste-Marie-outre-l'Eau	Brouard	Foucher	Fontaine
Le Mesnil-Benoist	Forest	Gilles	Fizel
Le Mesnil-Caussois	Huillard	Chapdelaine	Maubant
Le Mesnil-Robert	Lefèvre	Bertheaume	Delamare
Pleines-Œuvres	Bricquet	Houel	Prieur
Pont-Bellenger	Godefroy	Godefroy	Lemonnier
Pontfarcy	Paris	Lenouvel	Joubert
Sept-Frères	Néel	Guézet	Le Gris

St Sever	de Petiville	Enguehard	Guérin
Canton de Vassy			
Bernières-le-Patry	Quillard	Fresné	Marie
Burcy	Barbot	Roger	Hamel
St Charles de Percy	Oblin	Lebaudy	Bellenger
Chênedollé	Gauthier	Danjou	Douesnel
Le Desert	Maupas	Duchemin	Cochard
Esiry	Martin	David	Duchemin
Montchamp	Oblin	Gauthier	Danguy
Pierres	Lepesteur	Aubert	Pichard
Presles	Dubosq	Roger	Desmorteux
La Roque	Brunet	Jouvin	Héroult
Rully	Louvel	Quillard	Le Chonneaux
Le Theil	Le Coffier	Lemoine	Heuzé
Vassy	Dumont-Delalonde	Tirard	Maupas
Viessoix	Houel	Levallois	Surbled
Canton de Vire			
Coulonces	Lepelletier	Pierre	Gasté
St Germain de Tallev.	Guérin	Gondouin	Le Comte
La Lande Vaumont	Barbot	Auger	Lebourguignon
Maïosnelles-la-jourd.	Levergeois	Maupas	Guéret
St Martin de Tallev.	Bonafé	Lecarpentier	Sicot
Neuville	Roger	Pelcef	Lecomte
Roullours	Restout	Madelaine	Allais
Truttemer-le-Grand	Porquet	Bonnesoeur	Ballé
Truttemer-le-Petit	Desmottes	Bazin	Crespin
Vaudry	Maupas	Legorgeu	Maupas
Vire	de Larturière	Lerosey	Dupont
Total Communes : 758			

Maires du Calvados en 1875 :

Noms des communes :	Noms des Maires :	Curés :
Ablon	de Brévedent	Quesnot
Acqueville	Simon	Gauthier
Agy	Seigle	Regnault
Aignerville	Anne	Hébert
Airan	Le Tourneur	Lebrethon
Allemagne	Cauvel	Drouet
Amayé-sur-Orne	Mirey	Hatat
Amayé-sur-Seulles	Pelvey	Bâton
Amblie	de Cairon	Locard
Amfréville	Castel	Guillot
Ammeville	Lemaître	Enos
Anctoville	Maire dit Flambarde	Moisson
Angerville	L'Hérondel	Gaugain
Angoville	Rabâche	Le Provost
Anguerny	Delande	Le Grand
Anisy	Lefauconnier	Marie
Annebault	Langevin	Déchauffour
Annebecq	Garel	Chantereau
Arelais	Hellouin	Queillé
Arganchy	Le Vannier	Queillé
Argences	Lecomte	Langlois
Arromanches	Trémoulet	Hébert
Asnelles	Leneveu	Brout
Asnières	Canivet	Billieux
Auberville	Lebrun	Anne
Aubigny	Lasne	Germaine
Audrieu	de St Vulfran	?
Aunay	Morin	Le Royer
Auquainville	Lefebvre	Cantrel
Autels-St-Basile	Boullaye	Deschamps
Authie	Houel	Legoux
Auvillars	Druval	Pottier
Avenay	Féron	Guérin
Balleroy	Aubertin	Massinot
Banneville-la-campagne	Vassel	Lefebvre
Banneville-sur-Ajon	Lemercier	Vannier
Banville	Lesage	Gassion
Barbery	Beaunieux	Polinière
Barbeville	Gérard	Lemoine
Barneville	Ruffin	Paulmier
Baron	Féron	Dumont
Barou	Bernouis	?
Basly	Paisant	Queudeville
Basseneville	Lorette	Quillard
Bauquay	Hamel	Chantreuil
Bavent	Bezières	Bougy
Bayeux	Niobey	du Bisson
Baynes	Hue	Roberge
Bazenville	Lepainteur	Gilles

Beaufour	Rauval	Durand
Beaulieu	Le Boucher	Hérault
Beaumais	des Diguères	Menard
Beaumesnil	Brouard	Le Chonneaux
Beaumont	Verger	Louvet
Bellengreville	Brouard	Denis
Bellou	Baillargeau	Le Roux
Bénerville	Henry	Saint-Clair
Bénouville	Satis	Thomas
Bény-sur-mer	de Montamy	Leherpeur-Dupray
Bernesq	Vallée	Thomas
Bernières-d'Ailly	Moutier	Liot
Bernières-le-Patry	de la Rochelle	Leconte
Bernières-sur-mer	Hettier	Blin
Berville	Julienne	Deschamps
Beuville	Pelcerf	Poupinel
Beuvilliers	Gontier	Saint-Clair
Beuvron	Fleury	Mainfray
Beuzeval	Lavolley	Anne
Biéville	Rost	Deslandes
Biéville-sur-Orne	Baraudet	Pillet
Billy	Ozou	Salomon
Bissières	Bacon	?
Blainville	Marion	Richard
Blangy	Delamarre	Touraille
Blay	Enault	Homo
Blonville	Courieult	Boudard
Boissey	Lebecq	Lebréthon
Bonnebosq	Pellerin	Harel
Bonnemaison	Salles	Docquet
Bonneville-la-Louvet	Lebourg	Desjardins
Bonneville-sur-Touques	Congnet	Noël
Bonnoeil	Jouanne	Leconte
Bons-Tassilly	Porcher	Guérin
Bougy	Frilay	Marie
Boulon	Delaunay	Laignel
Bourgeauville	Bretocq	Lecourt
Bourguébus	Cailloue	Vallée
Branville	Outardel	Lecoq
Bray-la-campagne	baron des Rotours	André
Brécý	Roger	Hérault
Bremoy	Canivet	Lecomte
Bretteville sur Odon	Leprévost	Clérice
Bretteville-le-Rabet	Saint-Jean	Poulain
Bretteville-l'Orgueilleuse	Saint-James	Deslandes
Brétteville-sur-Dives	Delaunay	Cadot
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	Rivière
Bréville	Baraudet	Levavasseur
Bricqueville	de Vergniolle	Gisles
Brocottes	Fontaine	Enos
Brouay	Lefranc	Docquet
Brucourt	Serbat	Yvonnet

Bucéels	Trancham	Bétourné
Bully	Gilles	Maurisset
Burcy	Barbot	Lemaitre
Bures	Birey	Bertrand
Bures	Manvieux	Picard
Bû-sur-Rouvres	Guérard	Baral
Cabourg	Marie	Lancelot
Caen	Bertauld	Ameline
Cagny	de Triquerville	Achard
Cahagnes	Picard	Dubois
Cahagnolles	Cauchard	Lamotte
Cairon	de Montalembert	Adam
Cambes	Cte de Fournès	Gosselin
Cambremer	Laffilay	Hébert
Campagnoles	Julier	Le Guerrier
Campandré-Valcongrain	Chatel	Pétron
Campeaux	Fontaine	Gueroult
Campigny	Porée	Youf
Canapville	de Boishébert	Lecomte
Canchy	Gouye	Voisin
Canon	Langlois	Pinel
Canteloup	Hélie	L'Honneur
Carcagny-st-Léger	de Flambart	Mazeline
Cardonville	Debaute	Drieu
Carpiquet	Marie	Bertrand
Cartigny-l'Epinay	Tillard	Savary
Carville	Rouyer	Duchemin
Castillon	Colleville	La Folie
Castillon-en-Auge	Graffet	Rousselet-la-Fontaine
Castilly	Beuville	Degron
Caumont	Baudet	Pavie
Caumont	Pitel	Vaquereel
Cauvicourt	Michel	Thouroude
Cauville	Lerebourg	Rolland
Cernay	Létorey	Bigot
Cerqueux	Prévost	Hermite
Cesny-aux-vignes	Bénard	Lambert
Cesny-Bois-Halbout	Beaudouin	Delessard
Champs-du-Boult	Chardin	Surbled
Cheffreville	Dutheil	Juneaux
Chênedollé	Gauthier	Douesnel
Cheux.	Lefrançois	Lalande
Chicheboville	Ledru	Delarue
Chouain	Lecoq-Beaupré	Greffin
Cintheaux	Dudonné	Le Cointe
Clarbec	Dossin	Lepetit
Clécy	Brisset	Beaudoin
Cléville	Pigache	Philippe
Clinchamps	Bardot	Legrin
Clinchamps-sur-Orne	Gaugain	Lefournier
Colleville	de Marguerie	Basley
Colleville-sur-Orne	Costil	Yvon

Colombelles	Ballière	Mannoury
Colombières	Costrel	Hettier
Colombier-sur-Seulles	Delabrecque	Vautier
Colomby-sur-Thau	Desmazures	Chédeville
Combray	Maufras	Hervieu
Commes	Guilbert	Le Magnen
Condé-sur-Ifs	Ballot	Lefrancq
Condé-sur-Noireau	Lepelletier	Bossard
Condé-sur-Seulles	Legrix	Hauton
Conteville	Tardif	Noël
Coquainvilliers	Gosset	Tapin
Corbon	Le Sénéchal	Malvoisin
Cordebugle	Houlley	Le Capitaine
Cordey	Lefebvre	Lechaptois
Cormelles	Leroy	Lecointe
Cormolain	Gassion	Roger
Cossesseville	Hue	Baudouin
Cottun	de Molandé	Doupès
Coudray-Rabut	Lepec	?
Coulombs	Colbert	Magot
Coulonces	Pierre	Collin
Coulvain	Lair	Lerouilly
Coupesarte	Leboucher	Duret
Courcy	Malfilâtre	Marie
Courseulles	Hérault	Heurtin
Courson	Ozenne	Fournet
Courtonne-la-Meurdrac	Marquis Riout de N.	André
Courtonne-la-Ville	Maignen	Gournay
Courvaudon	Vauquelin	Suard
Crépon	Prempain	Hodierne
Cresserons	Violette	Gautier
Cresseveuille	De Roissy	Le Roux
Creully	Dufay	Renée
Crèvecoeur	Lebret	Heurtin
Cricqueboeuf	Cordier	Heudier
Cricqueville	Guérin	Anne
Cricqueville	Jeanne	Lanoix
Cristot.	Letellier	Dupont
Crocy	Bigot	Malfilâtre
Croisilles	Ménard	Vengeon
Croissanville	Dange	Esnault
Crouay	Tuloup	Cagnard
Culey-le-Patry	Boissais	Lefebvre
Cully	Gérard	Hermerel
Curcy	Londes	Déterville
Cussy	Desmazures	Doupès
Cuverville	Lefebvre	Léger
Damblainville	Durant	Aubey
Dampierre	La Chèvre	Leblanc
Danestal	Hélie	Lecarpentier
Danvou	Baudouin	Jamet
Deauville	Lemazurier	Nonant

Demouville	Bouet	Pepin
Deux-Jumeaux	Legrand	Martin
Dives	Evremont-Aize	Guernier
Donnay	Truffaut	Huet
Douville	Marguerin	Anglement
Douvres	Philippe	Bellée
Dozulé	Le Gouez	Durand
Drubec	Pittrais	Pasquet
Druval	Daulne	Durant
Ducy-Ste-Marguerite	Creveuil	Pitard
Ecajeul	Roustel	Bertre
Ecots	Cailloue	Gautier
Ecrammeville	Mahouy	Lenoble
Ellon	Olive	Jeanne
Emiéville	Heutes	Tanquerel
Englesqueville	Quintaine	Delatroëtte
Englesqueville	Labbé	Minot
Epaney	Hervieu	Rault
Epinay-sur-Odon	Lénault	Bisson
Epron	Langlois	Le Petit
Equemauville	Houssaye	Jean
Eraines	Lecourt	Melun
Ernes	Lesaulx	Lesueur
Escoville	Calenge	Boscher
Escures-à-Favières	Legrand	Pihan
Espins	Regnault	Bouquet
Esquay	Jean	Lebailly
Esquay-sur-Seulles	Lefèvre	Marie
Esson	Groussard	Vacquerel
Estrée-la-campagne	Pillet	Rubillon
Eterville	Ledars	Onfroy
Etouvy	Lepelletier	Delaunay
Etreham	Saulnier	Gosselin
Evrecy	Bonnefons	Marie
Falaise	Enault	Coquard
Familly	Leroy	Rosel
Faugernon	Mariolle	Toustain
Fervaques	Hue	Toutain
Feuguerolles-sur-Orne	Antoine	Maurisset
Feuguerolles-sur-Seulles	Verly	Lecocq
Fierville-la-campagne	Lerat	André
Fierville-les-Parcs	Boibluche	Vautier
Firfol	Thorel	Pétron
Fontaine-Etoupefour	Boissel	Bertin
Fontaine-Henry	Lepelletier	Lefevre
Fontaine-le-Pin	Renault	Mourière
Fontenay	Lefevre	Roussel
Fontenay-le-Pesnel	Larue	Paysant
Formentin	Valsemey	Beaudry
Formigny	Lepetit	Marescot
Foulognes	De Juvigny	Lecointe
Fourches	Lebreton	Jouve

Fourneaux	Bretonnet	Lecot
Fourneville	Lebourg	Leroy
Fourtenermont	Chéné	Sorée
Frenouville	Bochet-Desjardins	Pasturel
Fresné-la-Mère	Duval	Delauney
Fresney-le-Puceux	Bourdon	Aubry
Fresney-le-Vieux	Hamel	Beuzelin
Friardel	Froville	Vergé
Fumichon	Delacroix	Gournay
Garcelles-Secqueville	De Courcy	Aubert
Garnetot	Mette	Galouin
Gavrus	de Jumilhac	Goudier
Géfosse-Fontenay	Thorel	Truffaut
Genneville	Samson	Pépin
Gerrots	Brion	Petit
Giberville	Bréhier	Mannoury
Glanville	Legrio	Picard
Glos	Quentin	Haÿs
Gonneville-sur-Dives	Duval	Ferey
Gonneville-sur-Honfleur	Pimont de Cécire de Honnaville	Fauvel
Gonneville-sur-Mervaux	Bertot	Briand
Goupillières	Fourey	Davoult
Goustranville	Lefebvre	Bretteville
Gouvix	Lebray	Langlois
Grainville-sur-Odon	Bertheaume	Davy
Grainville-Langannerie	Marguerit	Goussiaume
Grandcamp	Lamare	Roussel
Grandchamp	Poret	Duret
Grand-Mesnil	Duchêne	Gallouin
Grandouet	Levigneur	Benoît
Grangues	Brafin	Quénolle
Graye	Lenourichel	Botet
Grentheville	Heudier	Dudouit
Grimbosq	Haraut	Letirand
Grisy	Lagnel	Le Courtois
Gueron	Talbot	Marie
Hamars	Boulon	Blot
Hermanville	de Longcamp	Colleville
Hermival-les-Vaux	Legrip	Piéplu
Hérouville	du Moncel	Loiseleur
Hérouvillette	d'Argenton	Lebosquain
Heuland	Duval	Lecoq
Heurtevent	Maillard	Levillain
Hiéville	Mesnil	Delalande
Honfleur	Luard	Dallibert
Hottot-en-Auges	Levannier	Lebret
Hottot-les-Bagues	Gombault	La Brèque
Hubert-Folie	Léger	Vallée
Huppain	Leverrier	Lemazurier
Ifs	Rozier	Auzou
Isigny	Debon	Lucas
Janville	Desloges	Bôcher

Jort	Malfilâtre	Barbe
Juaye-Mondaye	Brisset	Villekens
Jurques	Auvray	Aupoix
Juvigny	Vte de Blangy	Huard
La Bazoque	Thouroude	Mathan
La Bigne	Duhamel	Lepetit
La Boissière	Gaillard	Drouen
La Brévière	Duchesne	Besley
La Caine	Pagny	Sicot
La Cambe	Binet	Daudeville
La Chapelle-Hainfray	Grivel	Lebaudy
La Chapelle-Haute-Grue	Durand	Deschamps
La Chapelle-Yvon	Haimet	Lebouvier
La Cressonnière	De Noinville	Bevière
La Croupete	Hardouin	Gondouin
La Ferrière-au-doyen	Deschamps	Bigot
La Ferrière-Duval	Letellier	Pichard
La Ferrière-Harang	Rabache	Lavigne
La Folie	Legoupil	Tirard
La Folletière-Abenon	Lecomte	Chirode
La Graverie	Leconte	Laurence
La Hoguette	Leclerc	Harivel
La Houblonnière	Duval	Drouen
La Lande Vaumont	Barbot	Drouen
La Lande-sur-Drôme	Auger	Lebourguignon
La Pommeraye	Panel	Delacour
La Rivière-St-Sauveur	Collard	Patey
La Roque	Brunet	?
La Roque-Baignard	Bloche	Jumel
La Vaquerie	Langlois	Grin
La Vespière	du Merle	Gournay
La Villette	Costard	?
Laize-la-ville	Conard	Legrand
Landelles et Coupigny	Quentin de Coupigny	Calbris
Landes	Bellissent	Lemoisson
Langrune	Lemoulinier	Leprovoist
Lantheuil	Brion	Hébert
Lasson	Durozier	Mondehard
Lassy	Mogis	Lebaudy
Le Bénv-Bocage	Besnard	Lecoq
Le Bô	Guerard	Sauthieux
Le Breuil	Nelle	Aubert
Le Breuil	Bosquet	Blin
Le Brévedent	Gueret	Dubois
Le Bû-sur-Rouvres	Guerard	Sorée
Le Desert	Maupas	Cochard
Le Détroit	Poussin	?
Le Faulq	David	Doisnard
Le Fournet	Mariolle	Harel
Le Fresne Camilly	d'Osseville	Flambard
Le Gast	Le Dieu	Duboscq
Le Ham	Germain	Le Comte

Le Locheur	Lefoucher	Fontaine
Le Manoir	de Clinchamps	Marie
Le Marais-la-chapelle	Boutigny	Langlois
Le Mesnil au Grain	Vautier	Dupont
Le Mesnil-Auzouf	Jumel	Roger
Le Mesnil-Bacley	Mignot	Delaplanche
Le Mesnil-Benoist	Perre	Fizel
Le Mesnil-Caussais	Huillard	Mariette
Le Mesnil-Durand	Allaire	Lapierre
Le Mesnil-Eudes	Pasquier	Drieu
Le Mesnil-Germain	Delasalle	Grente
Le Mesnil-Guilebert	Desjardin	Lesène
Le Mesnil-Maugé	Bardel	Morieux
Le Mesnil-Patry	Perrette	Hérils
Le Mesnil-Robert	Loisel	Moulin
Le Mesnil-Simon	Desgénètez	Hettier
Le Mesny-sur-Blangy	Lessard	Piel
Le Molay	de Revilliasse	Dubreuil
Le Pin	Duhamel	Canet
Le Plessis-Grimoult	Jouvin	Anfray
Le Pré d'Auge	Soret	Beaudrouet
Le Reculey	Auvray	Vengeon
Le Theil	Siquot	Heuzé
Le Theil	Questel	Bellière
Le Toquesne	Calanville	Letavernier
Le Tronquay	Laloë	Caquenée
Le Vey	Lautour	Séjourné
Le Vieux-Bourg	Nicolle	Ponchy
Léaupartie	Hurel	Benoit
Lécaude	Lecesne	Ponchy
Leffard	Lecellier	Lemonnier
Lénault	Danne	?
Les Authieux sur Calonne	Gondouin	Gilloit
Les Authieux-Pap	Méry	Lemarchand
Les Isles-Bardel	Cte de Brossard	Lavarde
Les Loges	Declomesnil	Le Grain
Les Loges-Saulces	Esnault	Bertout
Les Monceaux	Hauton	Drouen
Les Moutiers-en-Auge	Debierre	Edeline
Les Moutiers-en-Cinglais	Aumont	Hamel
Les Moutiers-Hubert	Boutigny	Ronchamps
Les Oubeaux	Le Bourgeois	?
Lessarde-le-Chêne	Jamot	?
L'Hôtellerie	Marquant	Lefèvre
Lieury	d'Infreville	Sauvier
Lingèvres	Bellissent	Poitron
Lion-sur-mer	Opois	Levallois
Lisieux	Prat	Brard
Lison	Anne	Chuquet
Lisores	Cauvet	Troslet
Litteau	Legrix	Aze
Littry	Laloë	Lepelletier

Livarot	de Neuville	de La Planche
Livry	Richomme	Leroux
Longraye	Frandemiche	Hébert
Longues	Joret Desclozières	Leprêtre
Longueville	Carbonnel	Martin
Longvilliers	Basourdy	Anne
Loucelles	Cosne de Cardanville	Lemontier
Louvagny	Lemaître	?
Louvières	de Pierres	Lemièrre
Louvigny	Lavarde	Sevestre
Luc-sur-mer	Lemarchand	Vengeon
Magny	de Bonvouloir	Lecarpentier
Magny-la-campagne	Lejeune	Auvray
Magny-le-Freule	Beaudouin	Bardot
Maïosncelles-la-jourdan	Leteinturier	Guéret
Maisoncelles-Pelvey	Leglu	Renault
Maisoncelles-sur-Ajon	Chrétien	Dumont
Maisons	Barrey	Varin
Maisy	Binet	Gigan
Maizet	Perrette	Dupré
Maizières	Plessis	Saunier
Malloué	Hamel	Jean
Maltot	Regnoulf	Mancel
Mandeville	Couillard	Le Guillard
Manerbe	Houel	Houssaye
Manneville-la-Pipard	Poplu	Gamare
Manvieux	Greffin	Auvray
Marolles	Vesques	Mériel
Martainville	Cte d'Angerville	Le Provost
Martigny	Hardy	Jamet
Martigny	Basset	Le Baudry
Mathieu	Fontaine	Allan
May	Chollet	Mériel
Merville	Andrieu	Bidot
Méry-Corbon	Porin	Quermonne
Meslay	Truffaut	Varin
Mesnil-Villement	Lequet	Le Besnerais
Mestry	Coueffin	Marescot
Meulles	Bordeaux	Brunet
Mézidon	Guesnon	Gournay
Missy	Cte de Chazot	Morel
Mittois	Moutier	Magloire
Monceaux	Lalonde	Grandin
Mondeville	Delarue	Marescal
Mondrainville	Lefèvre	Leloutre
Monfréville	Déthan	Laîné
Montamy	de Cugnac	Queillé
Mont-Bertand	Lefoulon	Anne
Montchamp	Buot	Coudray
Montchauvet	Letellier	Martinel
Monteille	Leveneur	Lefranc
Montfiquet	Guérout	?

Montigny	Salles	Dumont
Montpinçon	Marguerie	?
Montreuil	Cholet	Benoît
Monts	Levallois	Cailly
Montvilette	Herfort	Fouquet
Morières	Berthier	Le Courtois
Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	Guesdon
Mosles	Lefournier	Déterville
Mouen	Thomme-Desmazures	Tahère
Moulines	Beaunieux	Taillet
Moult	Leroux	Lecoq
Moyaux	Delacroix	Delauney
Mutrécy	Thouroude	Ravenel
Neuilly	Rouland	Souloy
Neuilly-le-Malherbe	Malvoisin	Pépin
Neuville	Lesage	Lecomte
Nonant	Lesueur	Lepileur
Norolles	Peulevey	Heudes
Noron	Bréard	Desmonts
Noron	Pinel	Langlois
Norrey	de Boisneville	Huet
Norrey	Rivière	?
Notre-Dame de Courson	de Lyée de Belleau	Ronchamps
Notre-Dame de Fresnay	Dubois	Leboucher
Notre-dame de Livaye	Gosselin	Lefranc
Notre-Dame d'Estrées	Morin	Huignard
Noyers	Collet	Renaude
Olendon	Lecointe	Mullois
Ondefontaine	Marie	Chapdeleine
Orbec	d'Hacqueville	Gournay
Orbois	Brasil	Fuscien
Osmanville	Poincheval	Le Vernu
Ouézy	Heuzet	Lemoine
Ouffières	Marie	Cholet
Ouilly-du-Houley	Pottier	Briard
Ouilly-le-Basset	Delacour	Marescal
Ouilly-le-Tesson	Toutain	Delahaye
Ouilly-le-Vicomte	Defranc	Morel
Ouistreham	de Brémoy	Richer
Ouville la bien tournée	Manchon	Renaud
Parfouru-l'Eclin	de la Londe	?
Parfouru-sur-Odon	de Parfouru	Pinel
Pennedepie	Brize	Bertot
Percy	de Guerpel	Opois
Périers	de la Perrelle	Allan
Périers-en-Auge	Chrétien	Quenolle
Périgny	Leconte	?
Perrières	Cordier	Joseph
Pertheville-Ners	Hébert	Durand
Petiville	Legregeois	Bougy
Pierrefitte	Hébert	Durand
Pierrefitte	Denis	Ferey

Pierrepont	Denis	Debois
Pierres	de Coupigny	Pichard
Placy	Gouin	Tesson
Planquery	Lebrethon	Richard
Pleines-Œuvres	Briquet	Prieur
Plumetot	Donnet	Nicolle
Pont-Bellenger	de Pontbellenger	Lemonnier
Pontécoulant	de Pontécoulant	Galopin
Pontfarcy	Chapon	Joubert
Pont-l'Evêque	David	Beaumont
Port-en-Bessin	Vardon	Paty
Potigny	Mabire	Lemarinier
Poussy	Langlois	Salomon
Préaux	Buot	Sicot
Préaux	Lecomte	Brunet
Presles	Dubosq	Châtel
Prêteviller	Delaprote	Bisson
Proussy	Radulph	Béhier
Putot	Londe	Anne
Putot-en-Bessin	Tranchefort	Daudeville
Quetièville	Paisant	Fouques
Quetteville	Ridel	Deschamps
Ranchy	Guillet	Lanon
Ranville	Colmiche	Roussel
Rapilly	de Magny	Rosty
Repentigny	Desmares	Pottier
Reux	Pitrais	Duroy
Reviers	Rolland	Lecouteur
Robehomme	Longuet	Gervais
Rocquancourt	Gosse	Niquet
Rocques	Drieu	Lion
Rosel	Féron	Déroutland
Rots	Degron	?
Roucamp	Le Rebourg	Heuzé
Roullours	Poret	Allais
Rouvres	Gautier	Bellet
Rubercy	Ravenel	Benoist
Rucqueville	Fossey	Guesdon
Rully	Louvel	Le Chonneaux
Rumesnil	Duval	L'Hôtelier
Russy	Pégoix	?
Ryes	Duhomme	Heudes
Sallen	Londe	?
Sallenelles	Lesauvier	Lecarpentier
Sannerville	de la Mariouze	Piéplu
Saon	Lervet	Guillemin
Saonnet	Le Boiteux	Eustache
Sassy	Lemarchand	?
Secqueville en Bessin	Lecomte	Le Roy
Sept-Frères	Durand	Le Gris
Sept-Vents	Denise	Le Grand
Sermentot	Hue	Lecoq

Soignolles	Bacon	Baral
Soliers	Tabard	Dudouit
Sommervieu	Colleville	Olive
Soulangy	Acquerin	Halley
Soûmont-St-Quentin	Rosel	Mullois
St Agnan-le-Mal.	Binet	Lamoureux
St Aignan	Morin	Noël
St André de Fontenay	Solenge	Leconte
St André-d'Hébertot	Duhamel	Bégin
St Arnoult	Simon	Leportier
St Aubin sur Algot	Prunier	Mitaine
St Aubin-des-Bois	Voisin	Legrand
St Aubin-Lébizay	Gondouin	Petit
St Aubin-sur-Arques	Vimard	Petit
St Aubin-sur-mer	Daligault	Liétout
St Benoît-d'Hébertot	Campion	Gobin
St Charles de Percy	Oblin	Legrain
St Contest	Le Courtois du Manoir	Elie
St Croix-Grand-Tonne	Jeanne	Lecornu
St Cyr du Ronceray	Renoult	Locard
St Denis de Mailloc	Morin	Leclerc
St Denis-Maisoncelles	Pépin	Périn
St Etienne-la-Thillaye	Hurel	Le Couteur
St Eugène	Lelièvre	Le Couteur
St Gabriel	Delacour	?
St Gatien	Pimont de Honnaville	Hérault
St Georges-d'Aunay	de Broglie	Madeline
St Georges-en-Auge	Leroy	Brunet
St Germain de Montgomery	Ducoudray	Lecornay
St Germain de Tallev.	Guérin	Leconte
St Germain du Grioult	Maillard	Gautier
St Germain la Blanche herbe	Boisard	Hue
St Germain-d'Ectot	Lecomte	Fontaine
St Germain-de-Livet	Vattier	Séjourné
St Germain-du-Pertuis	Bataillard	Pley
St Germain-Langot	Leboucq	Lesieur
St Germain-le-Vas.	Beaunieux	Alix
St Hymer	Vasse	Gimer
St Jacques	Jeanne-Deslandes	Delatroëtte
St Jean le Blanc	Hellouin	Raguenet
St Jean-de-Livet	Grandval	?
St Jean-des-Essarts	Bourdet	?
St Jouin	Conard	Poupinel
St Julien de Mailloc	Marquis de Colbert	Thault
St Julien le Fauc	David	Duret
St Julien-sur-Calonne	Binette	Margrie
St Lambert	Leneveu	Bouquereul
St Laurent du M.	Lechevalier	Philippe
St Laurent-du-Condé	Audes	Leconte
St Laurent-sur-mer	Delonches	Hatat
St Léger-Dubosq	Lebrasseur	Biennassez
St Louet-sur-Seulles	Le Royer	Paulin

St Loup de Fribois	Morière	Heurtin
St Loup-Hors	Tostain	Lelarge
St Manvieu	Lesauhier	Planquette
St Manvieux	Mauduit	Houel
St Marc-d'Ouilly	Debaise	Le Comte
St Marcouf	Le Gallois	Blot
St Martin de Bienfaite	De Noinville	Loir
St Martin de fontenay	Lancelin	Lavarde
St Martin de Fresnay	Regnoul	Blanvillain
St Martin de Mailloc	Lancelot	?
St Martin de Mesnil Oury	de Letourville	Mourier
St Martin de Tallev.	Bonafé	Houdin
St Martin des Besaces	Tirard	Sicot
St Martin des Entrées	Porée	Renault
St Martin-aux-Champs	Goupil	?
St Martin-de-Blagny	François	Picard
St Martin-de-Lieue	Berthaume	Auvray
St Martin-de-Mieux	Le Chastelain	Roger
St Martin-de-Sallen	Conard	Maubant
St Martin-Don	Desrues	Coudray
St Michel du Livet	Debierre	Mourier
St Omer	Voisin	Mauduit
St Ouen des Besaces	Lhomme	Bardot
St Ouen le Houx	Billard	Besley
St Ouen-du-Mesnil-Oger	Renaud	?
St Ouen-le-Pin	de Witt	Jehenne
St Pair	Gosse	Blouet
St Pair du Mont	Laurent	Sanson
St Paul de Courtonne	Houley	Delaplanche
St Paul-de-Vernay	Lefèvre	Heudier
St Philibert-des-Champs	Gaillard	Duchemin
St Pierre de Jonquet	Hélie	Louvet
St Pierre de Mailloc	David	Louvet
St Pierre-Azif	de Guestiers	Vrard
St Pierre-Canivet	Chéron	Le Cesne
St Pierre-de-Fresne	Vte de St Pierre	Boutrois
St Pierre-des-Ifs	Roberge	Cavé
St Pierre-du-Bû	Baudet	Lemore
St Pierre-du-Mont	Laurent	Lemore
St Pierre-la-Vieille	Thouroude	Revel
St Pierre-sur-Dives	Toutain	Lahousse
St Pierre-Tarentaine	Brière	Anger
St Rémy	Voisin	?
St Samson	Andrieu	Fouquet
St Sever	de Petiville	Lioult
St Sylvain	Landelle	Loisel
St Vaast	Guérout	Huard
St Vaast-en-Auge	Jourdain	Legrand
St Vigor-des-Mézerets	Oblin	Queillé
St-Côme-de-Fresné	Gallois	Dumont
St-Crespin	Leboucher	Morieux
St-Denis-de-Méré	Desmoutis	?

St-Désir	Angenou	Robillard
Ste Honorine-de Ducey	Pégoix	?
Ste Honorine-du-Fay	de Guerpel	Lebreton
Ste Marguerite des Loges	Leprestre	Bouret
Ste Marguerite-de-Viette	Perime	Guérin
Ste Marie-Laumont	Esnault	Eudeline
Ste-Croix-sur-Mer	Costil	Collard
Ste-Foy-de-Montgomery	Labbé	Guillemette
Ste-Honorine-des-Pertes	Havard	Douville
Ste-Marguerite-d'Elle	Dubuisson	Lecerf
Ste-Marie aux Anglais	Godey	Bertre
Ste-Marie-outre-l'Eau	Brouard	Fontaine
Subles	Bessin	Guérout
Sully	Guillot	Langlois
Surrain	Yvray	Boutiller
Surville	Thibout	de Berranger
Tailleville	Bouet	Leprovoist
Tessel-Bretteville	Lepailleur	Amand
Thaon	Gaugain	Lebosq
Thiéville	Bouillant	Cadot
Thury-Harcourt	Bellanger	Guillouet
Tierceville	Morel	Châles
Tilly-la-campagne	Dequaindry	Vallée
Tilly-sur-Seulles	Tahère	Le Petit
Tonnencourt	Lannier	Juneaux
Tordonet	Jourdain	Gastey
Torteval	Richet	Chantreuil
Tortisambert	Goubin	Deschamps
Tôtes	Pesnel	?
Touffréville	Dudouit	Lecarpentier
Touques	Desseaux	Mulot
Tour	de Vacognes	Hue
Tourgéville	Tricard	Leportier
Tournay	Rousselin	Dumont
Tournebu	Hastain	du Neugerman
Tournières	Raoult	Brout
Tourville	Lamoureux	Leconte
Tourville	de Pellegars-Malhortie	Viot
Tracy-Bocage	Féron	Séguin
Tracy-sur-mer	Jourdain	Auvray
Trépel	Lesquier	Debois
Trévières	Lebreton	Voisin
Troarn	Simon	Biouet
Trois-Monts	Fontaine	Fouques
Trouville	de Lannoy	Delamare
Trungy	Dubosq	Auvray
Truttemer-le-Grand	Porquet	Ballé
Truttemer-le-Petit	Porquet	Maupas
Urville	Hélain	Mancel
Ussy	Levavasseur	Desfrièches
Vacognes	de Tournebû	?
Valsemé	Durand	Gouget

Vendeuvre	Cte de Vendeuvre	Marais
Varaville	Toutain	Mazarin
Vazouy	Herval	Bertot
Vassy	Hébert	Esnault
Vaubadon	Fontaine	Plaisance
Vaucelles	Pierre	Durand
Vaudeloges	Fresnil	du Breuil
Vaudry	Maupas	Maupas
Vauville	Geffrey	Le Danois
Vaux-sur-Aure	de Toutain	Palos
Vaux-sur-Seulles	Besonget	Porée
Vendes	Longuemare	Touchet
Venoix	James	Alix
Ver	Grin	Jean
Versainville	Tiger	Lesieur
Verson	Lefèvre	Lemoteux
Vicques	Lelièvre	Liot
Victot-Pontfol	Mallet	Perée
Vienne	Desétables	Angot
Vierville	de Rochefort	Bunouf
Viessoix	du Châtellier	Surbled
Vieux	Champin	Deschamps
Vieux-Fumé	Samaison	Chauvel
Vieux-Pont	Cordier	Marie
Viger-le-Grand	Dubosq	Bazin
Vignats	Potier	Hébert
Villers-Bocage	Dubosq	Roger
Villers-Canivet	Varin	Gervais
Villerville	Dumont	Heudier
Villiers-le-Sec	Lecanu	Lebois
Villiers-sur-mer	Guidon-Lavallée	Legrand
Villons-les-Buissons	Gast	Gosselin
Villy	de Labbey	Saucey
Villy-Bocage	Dubosq	Le Gueult
Vimont	Massinot	Buret
Vire	de Larturière	Marivingt
Vouilly	Lechartier	Bertrand
758 communes	1516 élus	

Liste des villes ayant des élus nobles :

Elus une fois : (1865 ou 1875)

Allemagne
Amblie
Angerville
Anguerny
Arelais
Arganchy
Arromanches
Asnières

Audrieu
Autels-St-Basile
Authie
Balleroy
Bavent
Bazenville
Beaumais
Beaumesnil

Bellengreville
Bénouville
Bernesq
Bernières-le-Patry
Beuville
Blangy
Bons-Tassilly
Bougy

Boulon
Bremoy
Bretteville-le-Rabet
Brétteville-sur-Dives
Bricqueville
Brouay
Caen
Cairon
Cambes
Campandré-Valc.
Canchy
Carcagny
Carcagny-st-Léger
Carville
Castillon
Chouain
Colleville
Colombier-sur-Seulles
Colomby-sur-Thau
Contevelle
Courtonne-la-Meurdrac
Cresserons
Cresseveuille
Crocy
Cully
Englesqueville
Estrée-la-campagne
Fervaques
Feuguierolles-sur-Seulles
Foulognes
Frenouville
Gavrus
Genneville

Giberville
Hermanville
Hermival-les-Vaux
Hérouville
Hérouvillette
Juaye-Mondaye
La Hoguette
La Vespière
La Villette
Landes
Lantheuil
Le Déroit
Le Fournet
Le Fresne Camilly
Le Manoir
Le Mesnil-Durand
Le Reculey
Les Loges
Les Moutiers-en-Auge
Les Moutiers-en-C.
Lingèvres
Lion-sur-mer
Livarot
Longraye
Magny
Maisons
Martagny
Mézidon
Montamy
Monteille
Neuilly-le-Malherbe
Notre-dame de L.
Orbec
Ouistreham
Parfouru-l'Eclis

Parfouru-sur-Odon
Pierres
Placy
Planquary
Pont-Bellenger
Pontécoulant
Rocques
Sannerville
Soignolles
St Aignan
St André de Fontenay
St Georges-d'Aunay
St Jean-de-Livet
St Loup-Hors
St Manvieux
St Martin de Bienfaite
St Martin de Mesnil Oury
St Martin-de-Blagny
St Ouen-le-Pin
Ste Honorine-du-Fay
Tessel-Bretteville
Thury-Harcourt
Tour
Trévières
Ussy
Vandeuvre
Vaucelles
Vaux-sur-Seulles
Vendeuvre
Ver
Verson
Viessois

Elus deux fois : (1865 et 1875)

Ablon
Bayeux
Bény-sur-mer
Bray-la-campagne
Bretteville-sur-Laize
Cagny
Canapville
Cottun
Garcelles-Secqueville
Gonneville-sur-Honfleur
Juvigny
La Cressonnière
Landelles et Coupigny

Le Molay
Les Isles-Bardel
Lieury
Longues
Loucelles
Louvières
Martainville
Missy
Norrey
Notre-Dame de Courson
Percy
Périers
Rapilly

St Contest
St Gatien
St Julien de Mailloc
St Pierre-Azif
St Pierre-de-Fresne
St Sever
Tourville
Trouville
Vacognes
Vaux-sur-Aure
Vierville
Villy
Vire

Variation entre les élections (1865-1875)

Noms des communes :	1865	1875	Total des élus nobles
Ablon	1	1	2
Allemagne	1		1
Amblie		1	1
Angerville		1	1
Anguerny		1	1
Arelais		1	1
Arganchy	1		1
Arromanches	1		1
Asnières		1	1
Audrieu		1	1
Autels-St-Basile		1	1
Authie		1	1
Balleroy	1		1
Bavent	1		1
Bayeux	1	1	2
Bazenville	1		1
Beaumais		1	1
Beaumesnil	1		1
Bellengreville	1		1
Bénouville	1		1
Bény-sur-mer	1	1	2
Bernesq	1		1
Bernières-le-Patry		1	1
Beuville	1		1
Blangy		1	1
Bons-Tassilly		1	1
Bougy	1		1
Boulon	1		1
Bray-la-campagne	1	1	2
Bremoy		1	1
Bretteville-le-Rabet	1		1
Brétteville-sur-Dives	1		1
Bretteville-sur-Laize	1	1	2
Bricqueville		1	1
Brouay	1		1
Caen	1		1
Cagny	1	1	2
Cairon		1	1
Cambes		1	1
Campandré-Valc.	1		1
Canapville	1	1	2
Canchy	1		1
Carcagny	1		1
Carcagny-st-Léger		1	1
Carville	1		1
Castillon	1		1
Chouain	1		1
Colleville		1	1

Colombier-sur-Seulles	1		1
Colomby-sur-Than		1	1
Conteville		1	1
Cottun	1	1	2
Courtonne-la-Meurdrac		1	1
Cresserons	1		1
Cresseveuille		1	1
Crocy	1		1
Cully	1		1
Englesqueville	1		1
Estrée-la-campagne	1		1
Fervaques	1		1
Feuguerolles-sur-Seulles	1		1
Foulognes		1	1
Frenouville		1	1
Garcelles-Secqueville	1	1	2
Gavrus		1	1
Genneville	1		1
Giberville	1		1
Gonneville-sur-Honfleur	1	1	2
Hermanville		1	1
Hermival-les-Vaux		1	1
Hérouville		1	1
Hérouvillette		1	1
Juaye-Mondaye	1		1
Juvigny	1	1	2
La Cressonnière	1	1	2
La Hoguette		1	1
La Vespière		1	1
La Villette	1		1
Landelles et Coupigny	1	1	2
Landes	1		1
Lantheuil	1		1
Le Détrôit	1		1
Le Fournet	1		1
Le Fresne Camilly		1	1
Le Manoir		1	1
Le Mesnil-Durand	1		1
Le Molay	1	1	2
Le Reculey	1		1
Les Isles-Bardel	1	1	2
Les Loges		1	1
Les Moutiers-en-Auge		1	1
Les Moutiers-en-C.	1		1
Lieury	1	1	2
Lingèvres	1		1
Lion-sur-mer	1		1
Livarôt		1	1
Longraye	1		1
Longues	1	1	2
Loucelles	1	1	2
Louvières	1	1	2

Magny		1	1
Maisons	1		1
Martagny	1		1
Martainville	1	1	2
Mézidon	1		1
Missy	1	1	2
Montamy		1	1
Monteille	1		1
Neuilly-le-Malherbe	1		1
Norrey	1	1	2
Notre-Dame de Courson	1	1	2
Notre-dame de L.	1		1
Orbec		1	1
Ouistreham		1	1
Parfouru-l'Eclin		1	1
Parfouru-sur-Odon		1	1
Percy	1	1	2
Périers	1	1	2
Pierres		1	1
Placy	1		1
Planquery	1		1
Pont-Bellenger		1	1
Pontécoulant		1	1
Rapilly	1	1	2
Rocques	1		1
Sannerville		1	1
Soignolles	1		1
St Aignan	1		1
St André de Fontenay	1		1
St Contest	1	1	2
St Gatien	1	1	2
St Georges-d'Aunay		1	1
St Jean-de-Livet	1		1
St Julien de Mailloc	1	1	2
St Loup-Hors	1		1
St Manvieux	1		1
St Martin de Bienfaite		1	1
St Martin de Mesnil Oury		1	1
St Martin-de-Blagny	1		1
St Ouen-le-Pin		1	1
St Pierre-Azif	1	1	2
St Pierre-de-Fresne	1	1	2
St Sever	1	1	2
Ste Honorine-du-Fay		1	1
Tessel-Bretteville	1		1
Thury-Harcourt	1		1
Tour		1	1
Tourville	1	1	2
Trévières	1		1
Trouville	1	1	2
Ussy	1		1
Vacognes	1	1	2

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

Vandeuvre	1		1
Vaucelles	1		1
Vaux-sur-Aure	1	1	2
Vaux-sur-Seulles	1		1
Vandeuvre		1	1
Ver	1		1
Verson	1		1
Vierville	1	1	2
Viessoix		1	1
Villy	1	1	2
Vire	1	1	2
Total général	109	93	202

Maires des Dix villes du Calvados

Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Bayeux :	de Cheylus	27 janv 1790	évêque de Bayeux
	Dubois de Littry	juillet 1790	?
	Duhamel de Vailly	nov 1791/ oct 1792	?
	Boisdelle de Feuguerolles	26 nov 1792	?
	Le Tual du Manoir	1793	?
	Jehanne	1794	?
	Leroy	6 Floréal An 8	receveur particulier, An 14
	Genas-Duhomme	8 Vendémiaire An 14	sous-préfet en 1812 à Vire
	Conseil	9 Avril 1812	Démissionne en 1830
	Letelier	26 Août 1830	?
	Faucon-Delalonde	19 janvier 1838	?
	Gauquelin-Despalières	6 août 1838	?
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Caen :	Leforestier de Vendevre	14 décembre 1789	?
	Bonnet de Meautry	21 Février 1791	?
	Auvray de Coursanne	15 novembre 1791	?
	Le Goupil-Duclos	5 décembre 1792	
	Saint-Martin	18 août 1793	Maires élus en
	Sosson	9 octobre 1793	exécution du décret du
	Gast	11 ventôse an 2	14 décembre 1789
	Langlois	11 prairial an 2	
	Daigremont	3 vendémiaire an 3	
	Le Goupil-Duclos	9 fructidor an 3	
	Lamy	3 ventôse an 4	Président de l'Administration municipale élus en vertu de la constitution de l'an 3
	Louvel-Janville	9 germinal an 5	
	Godefroy	4 vendémiaire an 6	
	Diguet	3 floréal an 6	
	Daigremont-Saint-Manvieux	20 prairial an 8	Maires nommés en exécution de la loi du 28 pluviôse an 8
	Lentaigue-Logivière	23 février 1816	
	de Vendevre	14 mars 1816	
	Dosseville	14 juin 1824	
	Lefebvre-Dufresne	provisoire après juillet 1830, élu le 3 mai 1832	Maires nommés en exécution de la loi du 21 mars 1831
	Donnet	2 février 1835	
	Durand	maire provisoire le 16 mars 1848	
	Bertrand	23 août 1848	Maires nommés en exécution de la loi du 3 juillet 1848
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Condé	Aubin	1790 / 1795	

sur Noireau	Gourjon	1795 / 1796	
	Collin	1797	
	Hubert	1797 / 1798	
	Deshayes	1798	
	Brisset	1798 / 1802	
	Davoult-Dubourg	1802 / 1803	
	Lefournier	1803 / 1823	
	Jouvin-Dussaussey	1824 / 1830	
	Deprépetit	5 octobre 1830 / 1840	
	Alexandre-Lamotte	4 mars 1841 / 3 mars 1848	
	Guilet	maire provisoire en mars 1848, nommé le 23 sept 1848	
	Deprépetit	4 mai 1849	
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Falaise :	de Lafrenaye	1790	
	Blacher	18 novembre 1791	
	Crespin	1 décembre 1791 / an 4	
	Boscher	1796 / 1800	
	de La Gaillonnière		
	Angot-Ducoisnel		
	Valois de Saint-Léonard	3 messidor an 8	
	de Labbey	17 juin 1816	
	Broult-Boisbilaine	22 août 1830	
	Briquet	20 mars 1832	
	Leclerc	28 avril 1842	
	Labbé	6 mars 1848	
	Leclerc	6 mars 1850	
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Honfleur :	Delacroix-Saint-Michel	19 fév 1790 / 25 août 1790	ingénieur Ponts et Chaussées refuse curé de Sainte Catherine juge de paix
	Piquefeu de Bermond	élu le 6 oct 1790, refuse le 9	
	Cachin	16 novembre 1790 / 9 novembre 1791	
	Renout	3 décembre 1792	
	Martin	4 décembre 1792	
	Lion	21 janvier 1793 / révoqué le 6 octobre (15 vendémiaire an 2)	
	Le Bourguoys	refuse	
	Mallet	29 vendémiaire an 2 / révoqué 17 frimaire an 2	
	Lion	2 ventôse an 2	
	Mascot	14 prairial an 4 / 1 brumaire an 5	
	Lion	5 germinal an 5	
	Mascot	21 vendémiaire an 6	
	Beauzamy	21 messidor an 6	
	Demagnet	1 floréal an 7	
	Cottin	1 prairial an 8	
	Lion	18 fructidor an 8	
	Le-Chevalier-Le-Jumel	8 août 1821 / 3 août 1830	

	Lecarpentier	7 août 1830	
	Lachèvre	15 juin 1835	
	Lecarpentier	29 mars 1846	
	Bourdel	2 mars 1848	maire provisoire
	Ullern	5 mars 1848	
	Lecarpentier	22 mars 1849	par le Président
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Isigny :	Chrétien	26 janvier 1789	agent municipal
	Faucon	13 novembre 1791	
	Hébert	25 novembre 1792	
	Tariel	4 floréal an 2	
	Lerebourg	22 nivôse an 4	
	Le Chartier	3 floréal an 5	
	Leneveu	29 brumaire an 6	
	Pophillat	10 messidor an 8	
	Choisy	1 germinal an 10	
	Le Chartier	1 germinal an 13	
	Pophillat	1 février 1813	
	Yvetot	1 janvier 1816	
	Enault (Pierre)	25 mai 1820	
	Enault (Louis)	15 mai 1830	
	Le Chartier	29 août 1830	
	Morice	12 mars 1848	
	Lerebourg	22 août 1848	
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Lisieux :	Leroy-Beaulieu	19 février 1790	par les représentant du peuple Robert Lindet et Oudot par le représentant du peuple Frémanger par le comité de Législation
	Gannel	13 novembre 1791	
	Bloche	26 novembre 1792	
	Prieur	17 octobre 1793	
	Coessin	24 février 1794	
	Bloche	5 avril 1795	
	Vergé	26 décembre 1795	
	Lerebours	5 mars 1796	
	Ricquier	13 septembre 1797	
	Nasse	19 octobre 1797, maire le 26 avril 1800	
	Tillay du Boullay	18 mars 1808	
	Nasse	10 avril 1815	
	de Bellemare	31 janvier 1816	
	Leroy-Beaulieu	28 janvier 1832	
	Formeville	11 mars 1842	
	Fournet	12 septembre 1847	
	Cosnard-Labretonnière	1 mars 1848	provisoire id
	Delaporte	id	
	Godefroy	3 octobre 1848	
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Orbec :	Courtin	1788 / 30 janvier 1790	maire
	Rivière	30 janvier / 19 juillet 1790	maire
	Azire	19 juillet 1790 / 16 mars 1791	maire

	Périer	7 avril 1791 / 26 prairial an 2	maire
	Pointel	26 prairial an 2 / 9 ventôse an 3	maire
	Motte	9 ventôse an 3 / 17 brumaire an 4	maire
	Chausson	17 brumaire an 4 / 21 pluviôse an 7	agent municipal
	Courtin	21 pluviôse an 7 / 30 pluviôse an 8	agent municipal
	Rivière	30 pluviôse an 8 / 30 janvier 1816	maire
	Hélix d'Hacqueville	30 janvier 1816 / 2 septembre 1830	maire
	Lacroix	2 septembre 1830 / 17 mars 1848	maire
	Conard	17 mars / 30 août 1848	maire
	Lacroix	13 septembre 1848	maire
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Pont-l'Evêque	Lesueur	1778 / 18 mars 1790	
	Lepelletier de la Pelleterie	20 mars / 11 novembre 1790	
	Lecarpentier	11 novembre 1790 / 14 novembre 1791	
	Costil	14 novembre 1791 / 19 novembre 1792	
	Lecomte	1792 / 1793	
	Marais	30 juillet / 22 septembre 1793	
	Lecomte	22 septembre 1793 / 30 août 1795	
	Fouet-Crémanville	31 août 1795 / 28 août 1801	
	Bonnefoy	2 septembre / 3 octobre 1801	
	Joly	12 octobre 1801 / 23 septembre 1802	
	Oriot	23 septembre 1802 / 31 décembre 1807	
	de la Roche de Brilly	1 janvier 1808 / 16 avril 1816	
	Depellegars-Colvet	1816 / 1830	
	Paysant-Valencourt	9 mars 1832 / 4 décembre 1843	
	Mouillard	4 décembre 1843 / 19 janvier 1847	
	Isabel de la Blotterie	17 novembre 1848 / 12 novembre 1849	
Villes :	Noms :	Dates :	Profession :
Vire :	Castel	1789 / 26 juillet 1790	
	Suriray	26 juillet 1790 / 10 novembre 1791	
	Flaust	10 novembre 1791 / 26 brumaire an 4	
	Dubosc-Roberdière	26 brumaire an 4 / 18 mars 1808	
	Lenouvel	18 mars 1808 / 24 juillet 1816	
	Huillard-Daigneaux	24 juillet 1816 / 16 août 1830	
	Moulin	16 août 1830 / 16 décembre 1834	
	Rocherullé-Deslongrais	16 décembre 1834 / 23 mai 1849	

Tableau récapitulatif de la noblesse à la tête des villes du Calvados :

Dates :	Bayeux	Caen	Condé	Falais	Honfleur	Isigny	Orbec	Pont-l'Evêque	Vire	Total élus par années :	en % :
1790	1	1	0	1	1	0	0	1	0	5	50,00
1795	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	20,00

1800	0	0	1	1	0	0	0	0	1	3	30,00
1805	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	20,00
1810	0	1	0	1	0	0	0	1	0	3	30,00
1815	0	1	0	1	0	1	0	1	0	4	40,00
1820	0	1	0	0	1	1	1	0	0	4	40,00
1825	0	1	1	1	1	0	1	0	0	5	50,00
1830	0	0	0	1	0	0	0	1	1	3	30,00
1835	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10,00
1840	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	20,00
1845	1	1	0	0	0	0	0	1	0	3	30,00
Total élus :	4	7	2	7	4	3	2	5	3		

Maires nobles et non-nobles d'après la liste des maires et adjoints des chefs-lieux de canton du Calvados

Liste :

Mairie :	Noms Maires :	No b?	Noms adjoints :	No b?	Curés :	An née	ruraux- urbains
Aunay	Vivien	0	Tardif	1	Buot	180 5	Rural
Balleroy	Moreau	0	Touveinn	0	Moulan d	180 5	Rural
Bayeux	Leroy	0	MM.Labbey et Dulongbuisson	0	?	180 5	Urbain
Bény-Bocage	Lenard	0	Marie	0	Criquet	180 5	Rural
Blangy	David	0	Romy	0	Letestu	180 5	Rural
Bourguébus	Lesueur	0	Philippe	0	Mariett e	180 5	Rural
Bretteville-sur- Laize	Lebrun	0	Ricard	0	Pernet	180 5	Rural
Caen	d'Aigremont-St- Manvieux	1	Lentaigne-Langivière	0	?	180 5	Urbain
Cambremer	Huet	1	Noël	0	Lemaitr e	180 5	Rural
Caumont	Debouesne	0	Jamel	0	Martin	180 5	Rural
Condé sur Noireau	Davoult	0	Bauville	0	Bouffe y	180 5	Urbain
Couliboef	Rocher	0	Melun	0	Lecord ey	180 5	Rural
Creully	Lelubois	0	Guilbert	0	Poisson	180 5	Rural
Douvres	Lalande	0	Marie	0	Leroyer	180 5	Urbain
Dozulé	Apuril	0	Lacove	0	Asse	180	Rural

						5	
Evrecy	Lair	0	Lebreton	0	Parrin	180 5	Rural
Falaise	Vallois St Léonard	1	Dupont	0	Godechal	180 5	Urbain
Harcourt	Clérice	1	Retout	0	Hélenn e	180 5	Rural
Honfleur	Léon-Dumoutry	0	Waquet	0	Allais	180 5	Urbain
Isigny	Choisy	0	Ruault	0	Liot	180 5	Urbain
Lisieux	Nasse	0	Lerebourg	0	Blondel	180 5	Urbain
Livarot	Legoupil	0	?	0	Follin	180 5	Urbain
Mézidon	Massue	0	Richer	0	Hauton	180 5	Urbain
Orbec	Rivière	0	Delacroix	0	Bardel	180 5	Urbain
Pont-l'Evêque	Joly	0	Fleuriot	0	?	180 5	Urbain
Ryes	Tostain	1	Colleville	1	Déreine s	180 5	Rural
Saint Sever	Vigeon	0	Vigeon	0	Chanu	180 5	Rural
St Pierre sur Dive	Mazier	0	Desmares	0	Aguine s	180 5	Rural
Tallevende le Grand	?	0	?	0	?	180 5	Rural
Tilly-sur-Seulle	Lamoureux	0	Guillemin	0	Boisard	180 5	Rural
Trévières	Regnaud	0	Bourgeois	0	Lenorm and	180 5	Rural
Troarn	Putot	0	Eudes	0	Lebarbi er	180 5	Urbain
Vassy	Lacoudre	0	Vautier	0	Godard	180 5	Rural
Villers-Bocage	Bertaut	0	Lemarchand	0	Lecat	180 5	Rural
Vire	Dubosq de la Roberdière	1	Louvel	0	?	180 5	Urbain
Aunay	Restout	0	Lemoisson	0		183 0	Rural
Balleroy	Le Rouget	0	Pottier	0		183 0	Rural
Bayeux	Le Gendre	0	Chiot	0		183 0	Urbain
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Duchemin	0		183 0	Rural
Blangy	Vinnebaux	0	Herrier	0		183 0	Rural
Bourguébus	Mauger	0	Bisson	0		183 0	Rural
Bretteville-sur-Laize	Bouquerel	0	Fouques	0		183 0	Rural

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Caen	Cte d'Osseville	1	d'Emiéville	1		183 0	Urbain
Cambremer	Denis de Cantepie	1	Leroy	1		183 0	Rural
Caumont	Goubot	0	Vintras	0		183 0	Rural
Condé sur Noireau	Jouvin du Saussay	1	Hélie de la Vente	1		183 0	Urbain
Couliboef	Malfilâtre	0	Lemaitre	0		183 0	Rural
Creully	Morice	0	Louis	0		183 0	Rural
Douvres	Patey	0	Guillemette	0		183 0	Rural
Dozulé	Bazire	0	Amet	0		183 0	Rural
Evrecy	Lair-Beauvais	0	Le Saulnier	0		183 0	Rural
Falaise	de Labbey	1	de Brebisson	1		183 0	Urbain
Harcourt	Restout	0	Gouget	0		183 0	Rural
Honfleur	Le Chevalier Le Jumel	1	MM. Marais de Beauchamps et Corset	1		183 0	Urbain
Isigny	Enault	0	Choisy	0		183 0	Urbain
Lisieux	de Bellemare	1	Forméville	1		183 0	Urbain
Livarot	Marquis de Neuville	1	Goupil	0		183 0	Urbain
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Manchon	0		183 0	Rural
Orbec	Hélix d'Haqueville	1	Le Comte	0		183 0	Urbain
Pont-l'Evêque	de Pellegars-Malhortie	1	Mérieult	0		183 0	Urbain
Ryes	Quignol	0	Jourdain	0		183 0	Rural
Saint Sever	Loysel	1	Mabire	0		183 0	Rural
St Pierre sur Dive	Gabrie	0	Lamort-Laperrelle	0		183 0	Rural
Tallevende le Grand	?	0	?	0		183 0	Rural
Tilly-sur-Seulle	Lamoureux	0	Guilmin	0		183 0	Rural
Trévières	Dubosq	0	Bachelet	0		183 0	Rural
Troarn	Moutier	0	Poulain	0		183 0	Rural
Vassy	La Coudre	0	Langlois	0		183 0	Rural
Villers-Bocage	de Grandclos-Meslé	1	Sénécal	0		183 0	Rural
Vire	Huillard-Daignaux	1	Coquard	0		183	Urbain

						0	
Aunay	Morin	0	Harson	0		183 1	Rural
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0		183 1	Rural
Bayeux	Letellier	0	Despallières	0		183 1	Urbain
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Deloué	0		183 1	Rural
Blangy	David	0	Hébert	0		183 1	Rural
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0		183 1	Rural
Bretteville-sur-Laize	Bouquerel	0	Gohier	1		183 1	Rural
Caen	Lefèvre Dufresne	0	de Rochebrune	1		183 1	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Guillemard	0		183 1	Rural
Caumont	Dary	0	Chauvin	0		183 1	Rural
Condé sur Noireau	de Prépetit	1	de la Lande	1		183 1	Urbain
Couliboef	Lemaitre	0	Jouenne	0		183 1	Rural
Creully	Morice	0	Trolet	0		183 1	Rural
Douvres	Hettier	0	Guillemette	0		183 1	Rural
Dozulé	Labbey	0	Vannier	0		183 1	Rural
Evrecy	Lebrethon	0	Le Saulnier	0		183 1	Rural
Falaise	Briquet	0	Canivet	0		183 1	Urbain
Harcourt	Godefroy	0	Jouenne	0		183 1	Rural
Honfleur	Lecarpentier	0	Lelièvre-Mondelot	0		183 1	Urbain
Isigny	Lechartier	0	Etienne	0		183 1	Urbain
Lisieux	Leroy-Beaulieu	1	Bloche	0		183 1	Urbain
Livarot	Chasles	0	Cautrel	0		183 1	Urbain
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Manchon	0		183 1	Rural
Orbec	Lacroix	0	Bouvry	0		183 1	Urbain
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	1	Isabel de la Blotterie	1		183 1	Urbain
Ryes	Vautier	0	Duhomme	0		183 1	Rural
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0		183 1	Rural

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0		183 1	Rural
Tallevende le Grand	?	0	?	0		183 1	Rural
Tilly-sur-Seulle	Deschamps	0	Lebas	0		183 1	Rural
Trévières	Tillard	0	Bachelet	0		183 1	Rural
Troarn	Castillon	0	Morin	0		183 1	Rural
Vassy	Lelouvetel	0	Guillard	0		183 1	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0		183 1	Rural
Vire	Moulin	0	Barbot	0		183 1	Urbain
Aunay	Harson	0	Desplanches	0		183 5	Rural
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0		183 5	Rural
Bayeux	Letellier	0	Pigache	0		183 5	Urbain
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Duchemin	0		183 5	Rural
Blangy	David	0	Hubert	0		183 5	Rural
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0		183 5	Rural
Bretteville-sur-Laize	Gohier	1	Madeline	0		183 5	Rural
Caen	Donnet	0	MM. De Bernetz et Levardois	1		183 5	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Guillemard	0		183 5	Rural
Caumont	Davy	1	Chauvin	0		183 5	Rural
Condé sur Noireau	De Prépetit	1	Lachesnée	1		183 5	Urbain
Couliboeuf	Lemaitre	0	Jouenne	0		183 5	Rural
Creully	Blanlot	0	Augustin	0		183 5	Rural
Douvres	Hettier	0	Guilbert	0		183 5	Rural
Dozulé	Labbey	0	Vannier	0		183 5	Rural
Evrecy	Lebrethon	0	Le Saunier	0		183 5	Rural
Falaise	Briquet	0	Boisauné	0		183 5	Urbain
Harcourt	Godefroy	0	Lejeune	0		183 5	Rural
Honfleur	Lecarpentier	0	Hamelin-Postel	0		183 5	Urbain
Isigny	Lechartier	0	Brunet	0		183	Urbain

						5	
Lisieux	Leroy-Beaulieu	1	de Formeville	1		183 5	Urbain
Livarot	Chasles	0	Cautrel	0		183 5	Urbain
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Pouètre	0		183 5	Rural
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0		183 5	Urbain
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	0	Isabel-Lablotterie	0		183 5	Urbain
Ryes	Vautier	0	Duhomme	0		183 5	Rural
Saint Sever	Loysel	1	?	0		183 5	Rural
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0		183 5	Rural
Tallevende le Grand	?	0	?	0		183 5	Rural
Tilly-sur-Seulle	Deschamps	0	Lebas	0		183 5	Rural
Trévières	Tillard	0	Bachelet	0		183 5	Rural
Troarn	Duhamel	0	Morin	0		183 5	Rural
Vassy	Lelouvetel	0	Piganult	0		183 5	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0		183 5	Rural
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1		183 5	Urbain
Aunay	Harson	0	Desplanches	0		184 0	Rural
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0		184 0	Rural
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Pillet-Desjardins et Bessin	0		184 0	Urbain
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Mariette	0		184 0	Rural
Blangy	David	0	Hébert	0		184 0	Rural
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0		184 0	Rural
Bretteville-sur-Laize	Gohier	1	Gaugain	0		184 0	Rural
Caen	Donnet	0	Levardois	0		184 0	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Guillemard	0		184 0	Rural
Caumont	Dary	0	Chauvin	0		184 0	Rural
Condé sur Noireau	Alexandre-Lamotte	1	de la Lande	1		184 0	Urbain
Couliboëuf	Lemaitre	0	Le Saux	0		184 0	Rural

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Creully	Blanlot	0	Augustin	0		184 0	Rural
Douvres	Hettier	0	Guilbert	0		184 0	Rural
Dozulé	Candon	0	Vannier	0		184 0	Rural
Evrecy	Lebrethon	0	Le Saulnier	0		184 0	Rural
Falaise	Briquet	0	Canivet	0		184 0	Urbain
Harcourt	Boscher-Duparc	1	Lejeune	0		184 0	Rural
Honfleur	Lachèvre	0	MM. Marais de Beauchamps et Corset	1		184 0	Urbain
Isigny	Lechartier	0	Etienne	0		184 0	Urbain
Lisieux	Leroy-Beaulieu	1	de Formeville	1		184 0	Urbain
Livarot	Cautrel	0	Boyer	1		184 0	Urbain
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Pouète	0		184 0	Rural
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0		184 0	Urbain
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	1	Isabel de la blotterie	1		184 0	Urbain
Ryes	Vautier	0	Dupont	0		184 0	Rural
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0		184 0	Rural
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0		184 0	Rural
Tallevende le Grand	Auvray	1	MM. Dubourg et Gondouin	0		184 0	Rural
Tilly-sur-Seulle	Deschamps	0	Javalet	0		184 0	Rural
Trévières	Guilbert	0	Bachelet	0		184 0	Rural
Troarn	Trébutien	0	Bunel	0		184 0	Rural
Vassy	Lelouvetel	0	MM. Gosselin et Quillard	1		184 0	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0		184 0	Rural
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1		184 0	Urbain
Aunay	Morin	0	Harson	0		184 5	Rural
Balleroy	Villerooy	0	Jehanne	0		184 5	Rural
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Pillet-Desjardins et Bessin	0		184 5	Urbain
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Mariette	0		184 5	Rural
Blangy	Vallée de Prémare	1	Rebut	0		184	Rural

						5	
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0		184 5	Rural
Bretteville-sur-Laize	Gohier	1	Gaugain	0		184 5	Rural
Caen	Donnet	0	MM. De Bernetz et Gervais	1		184 5	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Pierre	0		184 5	Rural
Caumont	Louvet	0	Jeannne	0		184 5	Rural
Condé sur Noireau	Alexandre-Lamotte	1	MM. Nérout et Callais	0		184 5	Urbain
Couliboeuf	Lesaulx	0	Lemaitre	0		184 5	Rural
Creully	Augustin	0	Le Villain	0		184 5	Rural
Douvres	Hettier	0	Marie	0		184 5	Rural
Dozulé	Candon	0	Vannier	0		184 5	Rural
Evrecy	Lebrethon	0	Londe	0		184 5	Rural
Falaise	Leclerc	1	MM. Labbé et Delange	0		184 5	Urbain
Harcourt	Boscher-Duparc	1	Lejeune	0		184 5	Rural
Honfleur	Lachèvre	0	MM. Marais de Beauchamps et Corset	1		184 5	Urbain
Isigny	Lechartier	0	Lerebours	0		184 5	Urbain
Lisieux	De Formeville	1	MM. Fournet et Bloche	0		184 5	Urbain
Livarot	Boyer	1	Morel	0		184 5	Urbain
Mézidon	Couliboeuf	1	Pouète	0		184 5	Rural
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0		184 5	Urbain
Pont-l'Evêque	Mouillard	0	Alais	0		184 5	Urbain
Ryes	Vautier	0	Fouchaux	0		184 5	Rural
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0		184 5	Rural
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0		184 5	Rural
Tallevende le Grand	Auvray	1	MM. Dubourg et Gondouin	0		184 5	Rural
Tilly-sur-Seulle	Lebas	0	Le Tournier	0		184 5	Rural
Trévières	Guilbert	0	Lebreton	0		184 5	Rural
Troarn	Bouet	0	Bunel	0		184 5	Rural

Vassy	Pigault	0	MM. Gosselin et Quillard	1		184 5	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0		184 5	Rural
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1		184 5	Urbain
Aunay	Morin	0	Harson	0		184 7	Rural
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0		184 7	Rural
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	Gardin de Villers	1		184 7	Urbain
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Mariette	0		184 7	Rural
Blangy	Rebut	0	Cuvellier	0		184 7	Rural
Bourguébus	Pagny	0	Boudard	0		184 7	Rural
Bretteville-sur-Laize	Gohier	1	Gaugain	0		184 7	Rural
Caen	Donnet	0	MM. De Bernetz et Gervais	1		184 7	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Pierre	0		184 7	Rural
Caumont	Goubot	0	Jeanne	0		184 7	Rural
Condé sur Noireau	Alexandre-Lamotte	1	MM. Nérout et Callais	0		184 7	Urbain
Coulboeuf	Lesaulx	0	Lemaitre	0		184 7	Rural
Creully	Lecointe	0	Le Villain	0		184 7	Rural
Douvres	Hettier	0	Guillemette	0		184 7	Rural
Dozulé	Candon	0	Vannier	0		184 7	Rural
Evrecy	Lebrethon	0	Londe	0		184 7	Rural
Falaise	Leclerc	1	MM. Labbé et Delange	0		184 7	Urbain
Harcourt	Hastain	1	Lejeune	0		184 7	Rural
Honfleur	Lecarpentier	0	Manneville	1		184 7	Urbain
Isigny	Lechartier	0	Durand	0		184 7	Urbain
Lisieux	Fournet	0	Bloche	0		184 7	Urbain
Livarot	Boyer	1	Morel	0		184 7	Urbain
Mézidon	Coulboeuf	1	Guesnon	0		184 7	Rural
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0		184 7	Urbain
Pont-l'Evêque	Mouillard	0	Oriot	0		184	Urbain

						7	
Ryes	Blanlot	0	Fouchaux	0		184 7	Rural
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0		184 7	Rural
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0		184 7	Rural
Tallevende le Grand	Auvray	1	MM. Dubourg et Gondouin	0		184 7	Rural
Tilly-sur-Seulle	Lebas	0	Le Peronnier	0		184 7	Rural
Trévières	Guilbert	0	Lebreton	0		184 7	Rural
Troarn	Bouet	0	Mérouge	0		184 7	Rural
Vassy	Dumont de la Londe	1	Tirard la Bonière	1		184 7	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0		184 7	Rural
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1		184 7	Urbain
Aunay	Hellouin	1	Harson	0		185 0	Rural
Balleroy	Villeroy	0	Le Gouy	0		185 0	Rural
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Gardin de Villers et Pillet-Desjardins	1		185 0	Urbain
Bény-Bocage	Sicot	0	Surville	0		185 0	Rural
Blangy	Rebut	0	Cuvelier	0		185 0	Rural
Bourguébus	Pagny	0	Boudard	0		185 0	Rural
Bretteville-sur-Laize	Pagny	0	Le Brun	0		185 0	Rural
Caen	Bertrand	1	MM. Thomine-Desmazures, Brard-Suriray et Guillard	0		185 0	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Pierre	0		185 0	Rural
Caumont	Goubot	0	Mariette	0		185 0	Rural
Condé sur Noireau	Deprépetit	0	MM. Gourjon et Delalande	0		185 0	Urbain
Couliboef	Libert	0	Durand	0		185 0	Rural
Creully	Lecointe	0	d'Infréville	1		185 0	Rural
Douvres	Hébert	0	Lerouget	0		185 0	Rural
Dozulé	Chevalier	0	Roussel	0		185 0	Rural
Evrecy	Londe	0	Barbey	0		185 0	Rural
Falaise	Labbé	0	MM. Forget et Lebailly	0		185 0	Urbain

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Harcourt	Hastain	0	Gouget	0		185 0	Rural
Honfleur	Lecarpentier	0	MM. Luard et Lemonnier-Dubuc	0		185 0	Urbain
Isigny	Lerebourg	0	Bonnefonds	0		185 0	Urbain
Lisieux	Godefroy	0	MM. Thillaye-d'Heudreville et Fauques	1		185 0	Urbain
Livarot	Rioul de Neuville	1	Geret	0		185 0	Urbain
Mézidon	Hurel	0	Massue-Préfontaine	1		185 0	Rural
Orbec	Lacroix	0	MM. Bouvry et Picard	0		185 0	Urbain
Pont-l'Evêque	?	0	Aumont	0		185 0	Urbain
Ryes	Blanlot	0	Vautier	0		185 0	Rural
Saint Sever	Casin	0	Lehideux	0		185 0	Rural
St Pierre sur Dive	Pillou	0	Lambert-Desbutes	0		185 0	Rural
Tallevende le Grand	?	0	?	0		185 0	Rural
Tilly-sur-Seulle	de Grenonville	1	Le Personnier	0		185 0	Rural
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Le Breton	0		185 0	Rural
Troarn	Bouet	0	Busnel	1		185 0	Rural
Vassy	Dumont de la Londe	1	MM. Lemasson et Martin	0		185 0	Rural
Villers-Bocage	Saillenfest	0	Féron	0		185 0	Rural
Vire	?	0	MM. Lemoine-Durandière et Cazin	0		185 0	Urbain
Aunay	Morin	0	Lemoigne	0		185 5	Rural
Balleroy	Sénot	0	Le Gouy	0		185 5	Rural
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	Lefauchaux	0		185 5	Urbain
Bény-Bocage	Mariette	0	Legrand	0		185 5	Rural
Blangy	Rebut	0	Fouret	0		185 5	Rural
Bourguébus	Pagny	0	Mullois	0		185 5	Rural
Bretteville-sur-Laize	Pagny	0	Bottet	0		185 5	Rural
Caen	Bertrand	1	Bertheaume	0		185 5	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Hébert	0		185 5	Rural
Caumont	Goubot	0	Cardine	0		185	Rural

						5	
Condé sur Noireau	Lelogeais	0	Suriray	0		185 5	Urbain
Couliboef	Lesaux	0	?	0		185 5	Rural
Creully	de Druval	1	Folloppe	0		185 5	Rural
Douvres	Hébert	0	Bellée	1		185 5	Rural
Dozulé	Legrand	0	Durand	0		185 5	Rural
Evrecy	Lebrethon	0	Marie	0		185 5	Rural
Falaise	Lefèvre	0	Delaunay	0		185 5	Urbain
Harcourt	Robillard	1	Vautier	0		185 5	Rural
Honfleur	Luard	0	?	0		185 5	Urbain
Isigny	Lerebourg	0	David	0		185 5	Urbain
Lisieux	Fauques	0	Cagnard	0		185 5	Urbain
Livarot	Cautrel	0	Delaplanche	0		185 5	Urbain
Mézidon	Couliboef	1	Bourrienne	0		185 5	Rural
Orbec	Lacroix	0	Leboucher	0		185 5	Urbain
Pont-l'Evêque	Aumont	0	Beaumont	1		185 5	Urbain
Ryes	Blanlot	0	Hébert	0		185 5	Rural
Saint Sever	Loysel	1	Guérin	0		185 5	Rural
St Pierre sur Dive	Laperelle	0	Feret	0		185 5	Rural
Tallevende le Grand	?	0	?	0		185 5	Rural
Tilly-sur-Seulle	Dubreuil	0	Lepetit	0		185 5	Rural
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Leduc	0		185 5	Rural
Troarn	Bouet		Dasserville	0		185 5	Rural
Vassy	Dumont de la Londe	1	Maupas	0		185 5	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Eudeline	0		185 5	Rural
Vire	de la Huppe de Larturière	1	Tirard	0		185 5	Urbain
Aunay	Morin	0	Richard	0		186 5	Rural
Balleroy	de Lacour Marquis de Balleroy	1	Guilbert	1		186 5	Rural

Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Gardin de Villers et Pillet-Desjardins	1		186 5	Urbain
Bény-Bocage	Mariette	0	Lair	0		186 5	Rural
Blangy	Delamarre	0	Hérichon	0		186 5	Rural
Bourguébus	Pagny	0	Bouet	0		186 5	Rural
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	1	Dégrieux	0		186 5	Rural
Caen	Bertrand	1	MM. Bayeux et Fontaine	0		186 5	Urbain
Cambremer	Debret	0	Thiron	0		186 5	Rural
Caumont	Baudet	0	Lemonnier	0		186 5	Rural
Condé sur Noireau	Lelogeais	0	MM. De Grisy et Havard	1		186 5	Urbain
Creully	Dufay	0	Lecoq	1		186 5	Rural
Douvres	Laurent	0	Lerouget	0		186 5	Urbain
Dozulé	Legouez	0	Roussel	0		186 5	Rural
Evrecy	le Brethon	0	Halot	0		186 5	Urbain
Falaise	Le Guay	0	Le Chastelain	0		186 5	Urbain
Honfleur	Luard	0	MM. Le Picque et Lemonnier-Dubuc	0		186 5	Urbain
Isigny	Tariel	0	MM. Hérout et Vacquerie	0		186 5	Urbain
Lisieux	Fauque	0	MM. Thillaye-d'Heudreville et Fauques	1		186 5	Urbain
Livarot	Froger	0	Rivière	0		186 5	Urbain
Mézidon	Couliboeuf	1	Guesnon	1		186 5	Rural
Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	0	Lepeltier	0		186 5	Rural
Orbec	Lacroix	0	MM. Durand et Moissard	0		186 5	Urbain
Pont-l'Evêque	?	0	?	0		186 5	Urbain
Ryes	Blanlot	0	Bessin	0		186 5	Rural
Saint Sever	Tardif de Petiville	1	Enguehard	0		186 5	Rural
St Germain de Tallevende	Guérin	0	MM. Marie et Gondoin	0		186 5	Rural
St Pierre sur Dive	Toutain	0	Lambert-Bellemare	1		186 5	Rural
Thury-Harcourt	Bellenger	1	Lejeune	0		186 5	Rural
Tilly-sur-Seulle	?	0	Guernier	0		186	Rural

						5	
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Lebrethon	0		186 5	Rural
Troarn	?	0	?	0		186 5	Rural
Trouville	le baron Clary	1	MM. Fautrel et Bachelet	0		186 5	Urbain
Vassy	Dumont de la Londe	1	MM. Tirard et Martin	0		186 5	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Lhomme	0		186 5	Rural
Vire	de la Huppe de Larturière	1	MM. Juhel-Desmares et Lerosey	0		186 5	Urbain
Aunay	Marie	0	Richard	0	Gournay	187 0	Rural
Balleroy	de Lacour Marquis de Balleroy	1	Jehanne	0	Marivngt	187 0	Rural
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Gardin de Villers et Pillet-Desjardins	1	Féman ger	187 0	Urbain
Bény-Bocage	Lair	0	Besnard	0	Lecoq	187 0	Rural
Blangy	Delamarre	0	Leudet	0	Tourail le	187 0	Rural
Bourguébus	Pagny	0	Bouet	0	Mullois	187 0	Rural
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	1	Dégrieux	0	Renaud e	187 0	Rural
Caen	Bertrand	1	MM. Fontaine et Dauphin-Valembourg	0	Amelin e	187 0	Urbain
Cambremer	Debret	0	Thiron	0	Hébert	187 0	Rural
Caumont	Baudet	0	Lemonnier	0	Pavie	187 0	Rural
Condé sur Noireau	Lelogeais	0	MM. De Grisy et Havard	1	Vautier	187 0	Urbain
Creully	Dufay	0	Lecoq	1	Folloppe	187 0	Rural
Douvres	Laurent	0	Lerouget	0	Bellée	187 0	Rural
Dozulé	Legouez	0	David	0	Durand	187 0	Rural
Evrecy	Bonnefons	0	Halot	0	Marie	187 0	Rural
Falaise	Le Guay	0	Le Chastelain	0	Coquard	187 0	Urbain
Honfleur	Luard	0	MM. Le Picque et Lemonnier-Dubuc	0	Eudelin	187 0	Urbain
Isigny	Hérout	0	Lefèvre	0	David	187 0	Urbain
Lisieux	Fauque	0	MM. Thillaye-d'Heudreville et Fauques	1	Cagniard	187 0	Urbain
Livarot	Froger	0	Rivière	0	Delaplanche	187 0	Urbain
Mézidon	Couliboeuf	1	Guesnon	0	Sanson	187 0	Rural

Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	0	Lepeltier	0	Place	1870	Rural
Orbec	Moissard	0	Hue	1	Le Bouche r	1870	Urbain
Pont-l'Evêque	David	0	Desportes	0	Beaum ont	1870	Urbain
Ryes	Blanlot	0	Duhomme	0	Biais	1870	Rural
Saint Sever	Tardif de Petiville	1	Enguehard	0	Guérin	1870	Rural
St Germain de Tallevende	?	0	?	0	?	1870	Rural
St Pierre sur Dive	Toutain	0	Lambert-Bellemare	1	Hébert	1870	Rural
Thury-Harcourt	Bellenger	1	Pagny	0	Vautier	1870	Rural
Tilly-sur-Seulle	Tahère	0	Guernier	0	Le Petit	1870	Rural
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Lebrethon	0	Voisin	1870	Rural
Troarn	Simon	0	Bunel	0	Dassevi lle	1870	Rural
Trouville	le baron Clary	1	MM. Fautrel et Bachelet	0	?	1870	Urbain
Vassy	Huet	1	Hébert	0	Collard	1870	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Lhomme	0	Roger	1870	Rural
Vire	de la Huppe de Larturière	1	MM. Juhel-Desmares et Lerosey	0	Tirard	1870	Urbain
Aunay	Marie	0	Richard	0	Gournay	1871	Rural
Balleroy	Aubertin	0	Godey	0	Mariv ngt	1871	Rural
Bayeux	Marc	0	Bertot	0	Féman ger	1871	Urbain
Bény-Bocage	Sicot	0	Besnard	0	Lecoq	1871	Rural
Blangy	Delamarre	0	Simon	0	Tourail le	1871	Rural
Bourguébus	Fichet	0	Bouet	0	Mullois	1871	Rural
Bretteville-sur-Laize	St-Jean	1	Hébert	0	Renaud e	1871	Rural
Caen	Roulland	0	Paulmier	1	Amelin e	1871	Urbain
Cambremer	Thiron	0	Laffilay	0	Hébert	1871	Rural
Caumont	Baudet	0	Lemonnier	0	Pavie	1871	Rural
Condé sur Noireau	Lepelletier	0	Baranger	0	Bossar d	1871	Urbain
Creully	Dufay	0	Lecoq	0	Renée	1871	Rural

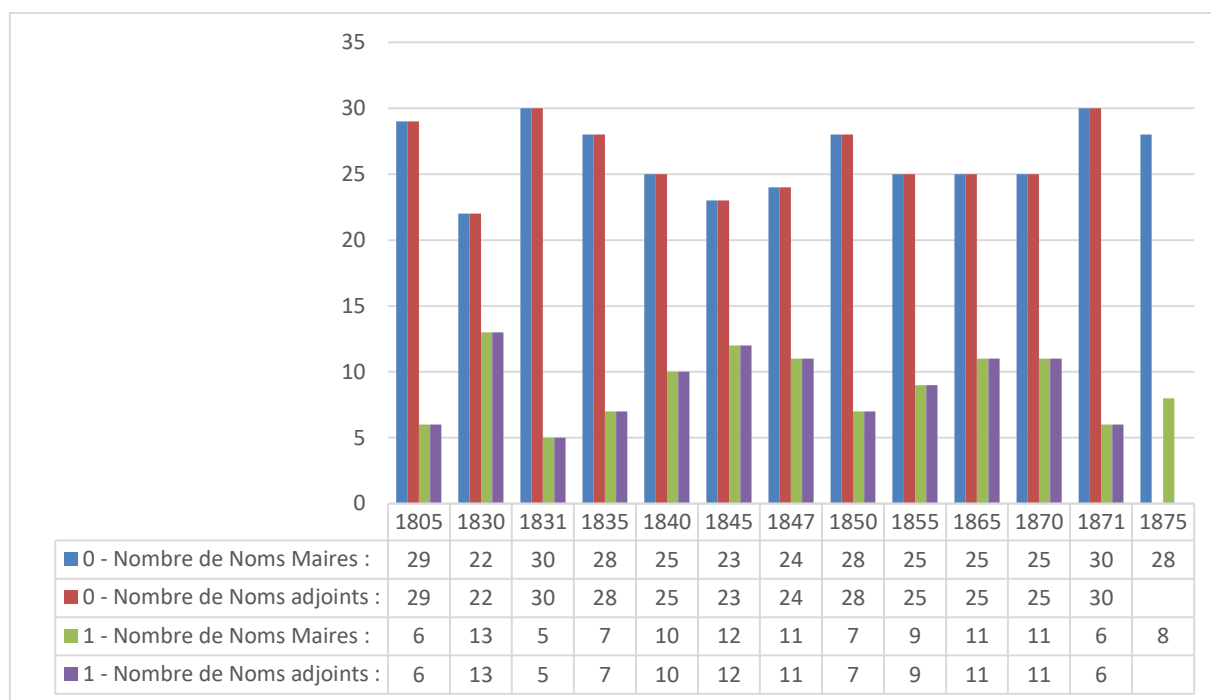
Douvres	Laurent	0	Lerouget	0	Bellée	187 1	Rural
Dozulé	Legouez	0	David	0	Durand	187 1	Rural
Evrecy	Bonnefons	0	Halot	0	Marie	187 1	Rural
Falaise	Esnault	0	Besnard-Beaupré	0	Coquard	187 1	Urbain
Honfleur	Luard	0	Desmarais	0	Dalibert	187 1	Urbain
Isigny	Pophillat	0	Vacquerie	0	David	187 1	Urbain
Lisieux	Prat	0	Michel	0	Hébert	187 1	Urbain
Livarot	Racine	0	Louis	0	Delaplanche	187 1	Urbain
Mézidon	Montpellier	0	Laloë	0	Sanson	187 1	Rural
Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	0	Lepeltier	0	Massinot	187 1	Rural
Orbec	Hélix-d'Hacqueville	1	Moissard	0	Le Boucheur	187 1	Urbain
Pont-l'Evêque	David	0	Desportes	0	Beaumont	187 1	Urbain
Ryes	Blanlot	0	Pajot	0	Biais	187 1	Rural
Saint Sever	Tardif de Petiville	1	Enguehard	0	Guérin	187 1	Rural
St Germain de Tallevende	?	0	?	0	?	187 1	Rural
St Pierre sur Dive	Toutain	0	Martin	0	Delalande	187 1	Rural
Thury-Harcourt	Bellenger	1	Pagny	0	Vautier	187 1	Rural
Tilly-sur-Seulle	Tahère	0	Guernier	0	Le Petit	187 1	Rural
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Salles	0	Voisin	187 1	Rural
Troarn	Lesquier	0	Lepreste	0	Dasseville	187 1	Rural
Trouville	le baron Clary	1	MM. Fautrel et Bachelet	0	?	187 1	Urbain
Vassy	Hébert	0	Bonvoisin	0	Collard	187 1	Rural
Villers-Bocage	Féron	0	Lhomme	0	Roger	187 1	Rural
Vire	Morin-Lavallée	0	Lalleman	0	Dupont	187 1	Urbain
Aunay	?	0				187 5	Rural
Balleroy	Aubertin	0				187 5	Rural
Bayeux	Niobey	0				187 5	Urbain

Bény-Bocage	Besnard	0			187 5	Rural
Blangy	Delamarre	0			187 5	Rural
Bourguébus	Cailloue	0			187 5	Rural
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	1			187 5	Rural
Caen	Bertauld	0			187 5	Urbain
Cambremer	Laffilay	0			187 5	Rural
Caumont	Baudet	0			187 5	Rural
Condé sur Noireau	Lepelletier	0			187 5	Urbain
Creully	Dufay	0			187 5	Rural
Douvres	Philippe	0			187 5	Rural
Dozulé	Legouez	0			187 5	Rural
Evrecy	Bonnefons	0			187 5	Rural
Falaise	Enault	0			187 5	Urbain
Honfleur	Luard	0			187 5	Urbain
Isigny	Debon	0			187 5	Urbain
Lisieux	Prat	0			187 5	Urbain
Livarot	de Neuville	1			187 5	Urbain
Mézidon	Guesnon	0			187 5	Rural
Morteaux-Couliboef	Mannoury	0			187 5	Rural
Orbec	d'Haqueville	1			187 5	Urbain
Pont-l'Evêque	David	0			187 5	Urbain
Ryes	Duhomme	0			187 5	Rural
Saint Sever	Tardif de Petiville	1			187 5	Rural
St Germain de Tallevende	Guérin	0			187 5	Rural
St Pierre sur Dive	Toutain	0			187 5	Rural
Thury-Harcourt	Bellenger	1			187 5	Rural
Tilly-sur-Seulle	Tahère	0			187 5	Rural
Trévières	Lebreton	0			187	Rural

						5	
Troarn	Simon	1				187 5	Rural
Trouville	de Lannoy	1				187 5	Urbain
Vassy	Hébert	0				187 5	Rural
Villers-Bocage	Dubosq	0				187 5	Rural
Vire	de la Huppe de Larturière	1				187 5	Urbain

Répartition des élus selon leurs qualités et les périodes

Dates	Maires non nobles	Adjointes non nobles	Maires nobles	Adjointes nobles	Nombre de maire	Nombre d'adjoints
1805	29	29	6	6	35	35
1830	22	22	13	13	35	35
1831	30	30	5	5	35	35
1835	28	28	7	7	35	35
1840	25	25	10	10	35	35
1845	23	23	12	12	35	35
1847	24	24	11	11	35	35
1850	28	28	7	7	35	35
1855	25	25	9	9	34	34
1865	25	25	11	11	36	36
1870	25	25	11	11	36	36
1871	30	30	6	6	36	36
1875	28		8		36	
Total général	342	314	116	108	458	422



Noblesse des villes et noblesse des champs : Les élus locaux ruraux et citadins (à la tête des chefs-lieux de canton)

1. Liste des maires et adjoints des chefs-lieux de canton du Calvados

Mairie :	Noms Maires :	Nob?	Noms adjoints :	Nob?	Année
Aunay	Vivien	0	Tardif	1	1805
Balleroy	Moreau	0	Touveinn	0	1805
Bayeux	Leroy	0	MM.Labbey et Dulongbuisson	0	1805
Bény-Bocage	Lenard	0	Marie	0	1805
Blangy	David	0	Romy	0	1805
Bourguébus	Lesueur	0	Philippe	0	1805
Bretteville- sur-Laize	Lebrun	0	Ricard	0	1805
Caen	d'Aigremont- St-Manvieux	1	Lentaigne-Langivière	0	1805
Cambremer	Huet	1	Noël	0	1805
Caumont	Debouesne	0	Jamel	0	1805
Condé sur Noireau	Davoult	0	Bauville	0	1805
Couliboeuf	Rocher	0	Melun	0	1805
Creully	Lelubois	0	Guilbert	0	1805
Douvres	Lalande	0	Marie	0	1805
Dozulé	Apuril	0	Lacove	0	1805

Evrecy	Lair	0	Lebreton	0	1805
Falaise	Vallois St Léonard	1	Dupont	0	1805
Harcourt	Clérice	1	Retout	0	1805
Honfleur	Léon-Dumoutry	0	Waquet	0	1805
Isigny	Choisy	0	Ruauld	0	1805
Lisieux	Nasse	0	Lerebourg	0	1805
Livarot	Legoupil	0	?	0	1805
Mézidon	Massue	0	Richer	0	1805
Orbec	Rivière	0	Delacroix	0	1805
Pont-l'Evêque	Joly	0	Fleuriot	0	1805
Ryes	Tostain	1	Colleville	1	1805
Saint Sever	Vigeon	0	Vigeon	0	1805
St Pierre sur Dive	Mazier	0	Desmares	0	1805
Tallevende le Grand	?	0	?	0	1805
Tilly-sur-Seulle	Lamoureux	0	Guillemin	0	1805
Trévières	Regnaud	0	Bourgeois	0	1805
Troarn	Putot	0	Eudes	0	1805
Vassy	Lacoudre	0	Vautier	0	1805
Villers-Bocage	Bertaut	0	Lemarchand	0	1805
Vire	Dubosq de la Roberdière	1	Louvel	0	1805
Aunay	Restout	0	Lemoisson	0	1830
Balleroy	Le Rouget	0	Pottier	0	1830
Bayeux	Le Gendre	0	Chiot	0	1830
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Duchemin	0	1830
Blangy	Vinnebaux	0	Herrier	0	1830
Bourguébus	Mauger	0	Bisson	0	1830
Bretteville-sur-Laize	Bouquerel	0	Fouques	0	1830
Caen	Cte d'Osseville	1	d'Emiéville	1	1830
Cambremer	Denis de Cantepie	1	Leroy	1	1830
Caumont	Goubot	0	Vintras	0	1830
Condé sur Noireau	Jouvin du Saussay	1	Hélie de la Vente	1	1830
Couliboeuf	Malfilâtre	0	Lemaitre	0	1830

Creully	Morice	0	Louis	0	1830
Douvres	Patey	0	Guillemette	0	1830
Dozulé	Bazire	0	Amet	0	1830
Evrecy	Lair-Beauvais	0	Le Saulnier	0	1830
Falaise	de Labbey	1	de Brebisson	1	1830
Harcourt	Restout	0	Gouget	0	1830
Honfleur	Le Chevalier Le Jumel	1	MM. Marais de Beauchamps et Corset	1	1830
Isigny	Enault	0	Choisy	0	1830
Lisieux	de Bellemare	1	Forméville	1	1830
Livarot	Marquis de Neuville	1	Goupil	0	1830
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Manchon	0	1830
Orbec	Hélix d'Haqueville	1	Le Comte	0	1830
Pont-l'Evêque	de Pellegars-Malhortie	1	Mérieult	0	1830
Ryes	Quignol	0	Jourdain	0	1830
Saint Sever	Loysel	1	Mabire	0	1830
St Pierre sur Dive	Gabrie	0	Lamort-Laperrelle	0	1830
Tallevende le Grand	?	0	?	0	1830
Tilly-sur-Seulle	Lamoureux	0	Guilmin	0	1830
Trévières	Dubosq	0	Bachelet	0	1830
Troarn	Moutier	0	Poulain	0	1830
Vassy	La Coudre	0	Langlois	0	1830
Villers-Bocage	de Grandclos-Meslé	1	Sénécal	0	1830
Vire	Huillard-Daignaux	1	Coquard	0	1830
Aunay	Morin	0	Harson	0	1831
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0	1831
Bayeux	Letellier	0	Despallières	0	1831
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Deloué	0	1831
Blangy	David	0	Hébert	0	1831
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0	1831
Bretteville-sur-Laize	Bouquerel	0	Gohier	1	1831
Caen	Lefèvre Dufresne	0	de Rochebrune	1	1831

Cambremer	Thiron	0	Guillemard	0	1831
Caumont	Dary	0	Chauvin	0	1831
Condé sur Noireau	de Prépetit	1	de la Lande	1	1831
Couliboeuf	Lemaitre	0	Jouenne	0	1831
Creully	Morice	0	Trolet	0	1831
Douvres	Hettier	0	Guillemette	0	1831
Dozulé	Labbey	0	Vannier	0	1831
Evrecy	Lebrethon	0	Le Saulnier	0	1831
Falaise	Briquet	0	Canivet	0	1831
Harcourt	Godefroy	0	Jouenne	0	1831
Honfleur	Lecarpentier	0	Lelièvre-Mondelot	0	1831
Isigny	Lechartier	0	Etienne	0	1831
Lisieux	Leroy-Beaulieu	1	Bloche	0	1831
Livarot	Chasles	0	Cautrel	0	1831
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Manchon	0	1831
Orbec	Lacroix	0	Bouvry	0	1831
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	1	Isabel de la Blotterie	1	1831
Ryes	Vautier	0	Duhomme	0	1831
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0	1831
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0	1831
Tallevende le Grand	?	0	?	0	1831
Tilly-sur-Seulle	Deschamps	0	Lebas	0	1831
Trévières	Tillard	0	Bachelet	0	1831
Troarn	Castillon	0	Morin	0	1831
Vassy	Lelouvetel	0	Guillard	0	1831
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0	1831
Vire	Moulin	0	Barbot	0	1831
Aunay	Harson	0	Desplanches	0	1835
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0	1835
Bayeux	Letellier	0	Pigache	0	1835
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Duchemin	0	1835
Blangy	David	0	Hubert	0	1835
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0	1835
Bretteville-sur-Laize	Gohier	1	Madeline	0	1835
Caen	Donnet	0	MM. De Bernetz et	1	1835

			Levardois		
Cambremer	Thiron	0	Guillemard	0	1835
Caumont	Davy	1	Chauvin	0	1835
Condé sur Noireau	De Prépetit	1	Lachesnée	1	1835
Couliboef	Lemaitre	0	Jouenne	0	1835
Creully	Blanlot	0	Augustin	0	1835
Douvres	Hettier	0	Guilbert	0	1835
Dozulé	Labbey	0	Vannier	0	1835
Evrecy	Lebrethon	0	Le Saunier	0	1835
Falaise	Briquet	0	Boisauné	0	1835
Harcourt	Godefroy	0	Lejeune	0	1835
Honfleur	Lecarpentier	0	Hamelin-Postel	0	1835
Isigny	Lechartier	0	Brunet	0	1835
Lisieux	Leroy-Beaulieu	1	de Formeville	1	1835
Livarot	Chasles	0	Cautrel	0	1835
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Pouètre	0	1835
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0	1835
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	0	Isabel-Lablotterie	0	1835
Ryes	Vautier	0	Duhomme	0	1835
Saint Sever	Loysel	1	?	0	1835
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0	1835
Tallevende le Grand	?	0	?	0	1835
Tilly-sur-Seulle	Deschamps	0	Lebas	0	1835
Trévières	Tillard	0	Bachelet	0	1835
Troarn	Duhamel	0	Morin	0	1835
Vassy	Lelouvetel	0	Piganult	0	1835
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0	1835
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1	1835
Aunay	Harson	0	Desplanches	0	1840
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0	1840
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Pillet-Desjardins et Bessin	0	1840
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Mariette	0	1840
Blangy	David	0	Hébert	0	1840
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0	1840

Bretteville-sur-Laize	Gohier	1	Gaugain	0	1840
Caen	Donnet	0	Levardois	0	1840
Cambremer	Thiron	0	Guillemard	0	1840
Caumont	Dary	0	Chauvin	0	1840
Condé sur Noireau	Alexandre-Lamotte	1	de la Lande	1	1840
Couliboef	Lemaitre	0	Le Saux	0	1840
Creully	Blanlot	0	Augustin	0	1840
Douvres	Hettier	0	Guilbert	0	1840
Dozulé	Candon	0	Vannier	0	1840
Evrecy	Lebrethon	0	Le Saulnier	0	1840
Falaise	Briquet	0	Canivet	0	1840
Harcourt	Boscher-Duparc	1	Lejeune	0	1840
Honfleur	Lachèvre	0	MM. Marais de Beauchamps et Corset	1	1840
Isigny	Lechartier	0	Etienne	0	1840
Lisieux	Leroy-Beaulieu	1	de Formeville	1	1840
Livarot	Cautrel	0	Boyer	1	1840
Mézidon	Massue-Préfontaine	1	Pouètre	0	1840
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0	1840
Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt	1	Isabel de la blotterie	1	1840
Ryes	Vautier	0	Dupont	0	1840
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0	1840
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0	1840
Tallevende le Grand	Auvray	1	MM. Dubourg et Gondouin	0	1840
Tilly-sur-Seulle	Deschamps	0	Javalet	0	1840
Trévières	Guilbert	0	Bachelet	0	1840
Troarn	Trébutien	0	Bunel	0	1840
Vassy	Lelouvetel	0	MM. Gosselin et Quillard	1	1840
Villers-Bocage	Féron	0	Saillenfest	0	1840
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1	1840
Aunay	Morin	0	Harson	0	1845
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0	1845
Bayeux	Gauquelin-	1	MM. Pillet-Desjardins et	0	1845

	Despallières		Bessin		
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Mariette	0	1845
Blangy	Vallée de Prémare	1	Rebut	0	1845
Bourguébus	Mauger	0	Pagny	0	1845
Bretteville- sur-Laize	Gohier	1	Gaugain	0	1845
Caen	Donnet	0	MM. De Bernetz et Gervais	1	1845
Cambremer	Thiron	0	Pierre	0	1845
Caumont	Louvet	0	Jeanne	0	1845
Condé sur Noireau	Alexandre- Lamotte	1	MM. Nérout et Callais	0	1845
Couliboeuf	Lesaulx	0	Lemaitre	0	1845
Creully	Augustin	0	Le Villain	0	1845
Douvres	Hettier	0	Marie	0	1845
Dozulé	Candon	0	Vannier	0	1845
Evrecy	Lebrethon	0	Londe	0	1845
Falaise	Leclerc	1	MM. Labbé et Delange	0	1845
Harcourt	Boscher- Duparc	1	Lejeune	0	1845
Honfleur	Lachèvre	0	MM. Marais de Beauchamps et Corset	1	1845
Isigny	Lechartier	0	Lerebours	0	1845
Lisieux	De Formeville	1	MM. Fournet et Bloche	0	1845
Livarot	Boyer	1	Morel	0	1845
Mézidon	Couliboeuf	1	Pouêtre	0	1845
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0	1845
Pont- l'Evêque	Mouillard	0	Alais	0	1845
Ryes	Vautier	0	Fouchaux	0	1845
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0	1845
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0	1845
Tallevende le Grand	Auvray	1	MM. Dubourg et Gondouin	0	1845
Tilly-sur- Seulle	Lebas	0	Le Tournier	0	1845
Trévières	Guilbert	0	Lebreton	0	1845
Troarn	Bouet	0	Bunel	0	1845
Vassy	Pigault	0	MM. Gosselin et Quillard	1	1845
Villers- Bocage	Féron	0	Saillenfest	0	1845
Vire	Rocherullé-	1	MM. Huet et Lemoigne-	1	1845

	Deslongrais		Durandière		
Aunay	Morin	0	Harson	0	1847
Balleroy	Villeroy	0	Jehanne	0	1847
Bayeux	Gauquelin- Despallières	1	Gardin de Villers	1	1847
Bény-Bocage	Lemaitre	0	Mariette	0	1847
Blangy	Rebut	0	Cuvellier	0	1847
Bourguébus	Pagny	0	Boudard	0	1847
Bretteville- sur-Laize	Gohier	1	Gaugain	0	1847
Caen	Donnet	0	MM. De Bernetz et Gervais	1	1847
Cambremer	Thiron	0	Pierre	0	1847
Caumont	Goubot	0	Jeanne	0	1847
Condé sur Noireau	Alexandre- Lamotte	1	MM. Nérout et Callais	0	1847
Couliboef	Lesaulx	0	Lemaitre	0	1847
Creully	Lecointe	0	Le Villain	0	1847
Douvres	Hettier	0	Guillemette	0	1847
Dozulé	Candon	0	Vannier	0	1847
Evrecy	Lebrethon	0	Londe	0	1847
Falaise	Leclerc	1	MM. Labbé et Delange	0	1847
Harcourt	Hastain	1	Lejeune	0	1847
Honfleur	Lecarpentier	0	Manneville	1	1847
Isigny	Lechartier	0	Durand	0	1847
Lisieux	Fournet	0	Bloche	0	1847
Livarot	Boyer	1	Morel	0	1847
Mézidon	Couliboef	1	Guesnon	0	1847
Orbec	Lacroix	0	MM. Motte et Bouvry	0	1847
Pont- l'Evêque	Mouillard	0	Oriot	0	1847
Ryes	Blanlot	0	Fouchaux	0	1847
Saint Sever	Loysel	1	Lehideux	0	1847
St Pierre sur Dive	Legrand	0	Lamort-Laperrelle	0	1847
Tallevende le Grand	Auvray	1	MM. Dubourg et Gondouin	0	1847
Tilly-sur- Seulle	Lebas	0	Le Peronnier	0	1847
Trévières	Guilbert	0	Lebreton	0	1847
Troarn	Bouet	0	Mérouge	0	1847
Vassy	Dumont de la Londe	1	Tirard la Bonière	1	1847
Villers-	Féron	0	Saillenfest	0	1847

Bocage					
Vire	Rocherullé-Deslongrais	1	MM. Huet et Lemoigne-Durandière	1	1847
Aunay	Hellouin	1	Harson	0	1850
Balleroy	Villeroy	0	Le Gouy	0	1850
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Gardin de Villers et Pillet-Desjardins	1	1850
Bény-Bocage	Sicot	0	Surville	0	1850
Blangy	Rebut	0	Cuvelier	0	1850
Bourguébus	Pagny	0	Boudard	0	1850
Bretteville-sur-Laize	Pagny	0	Le Brun	0	1850
Caen	Bertrand	1	MM. Thomine-Desmazures, Brard-Suriray et Guillard	0	1850
Cambremer	Thiron	0	Pierre	0	1850
Caumont	Goubot	0	Mariette	0	1850
Condé sur Noireau	Deprépetit	0	MM. Gourjon et Delalande	0	1850
Couliboeuf	Libert	0	Durand	0	1850
Creully	Lecointe	0	d'Infréville	1	1850
Douvres	Hébert	0	Lerouget	0	1850
Dozulé	Chevalier	0	Roussel	0	1850
Evrecy	Londe	0	Barbey	0	1850
Falaise	Labbé	0	MM. Forget et Lebailly	0	1850
Harcourt	Hastain	0	Gouget	0	1850
Honfleur	Lecarpentier	0	MM. Luard et Lemonnier-Dubuc	0	1850
Isigny	Lerebourg	0	Bonnefonds	0	1850
Lisieux	Godefroy	0	MM. Thillaye-d'Heudreville et Fauques	1	1850
Livarot	Riout de Neuville	1	Geret	0	1850
Mézidon	Hurel	0	Massue-Préfontaine	1	1850
Orbec	Lacroix	0	MM. Bouvry et Picard	0	1850
Pont-l'Evêque	?	0	Aumont	0	1850
Ryes	Blanlot	0	Vautier	0	1850
Saint Sever	Casin	0	Lehideux	0	1850
St Pierre sur Dive	Pillou	0	Lambert-Desbuttes	0	1850
Tallevende le Grand	?	0	?	0	1850
Tilly-sur-	de Grenonville	1	Le Personnier	0	1850

Seulle					
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Le Breton	0	1850
Troarn	Bouet	0	Busnel	1	1850
Vassy	Dumont de la Londe	1	MM. Lemasson et Martin	0	1850
Villers-Bocage	Saillenfest	0	Féron	0	1850
Vire	?	0	MM. Lemoine-Durandière et Cazin	0	1850
Aunay	Morin	0	Lemoigne	0	1855
Balleroy	Sénot	0	Le Gouy	0	1855
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	Lefaucieux	0	1855
Bény-Bocage	Mariette	0	Legrand	0	1855
Blangy	Rebut	0	Fouret	0	1855
Bourguébus	Pagny	0	Mullois	0	1855
Bretteville-sur-Laize	Pagny	0	Bottet	0	1855
Caen	Bertrand	1	Bertheaume	0	1855
Cambremer	Thiron	0	Hébert	0	1855
Caumont	Goubot	0	Cardine	0	1855
Condé sur Noireau	Lelogeais	0	Suriray	0	1855
Couliboef	Lesaux	0	?	0	1855
Creully	de Druval	1	Folloppe	0	1855
Douvres	Hébert	0	Bellée	1	1855
Dozulé	Legrand	0	Durand	0	1855
Evrecy	Lebrethon	0	Marie	0	1855
Falaise	Lefèvre	0	Delaunay	0	1855
Harcourt	Robillard	1	Vautier	0	1855
Honfleur	Luard	0	?	0	1855
Isigny	Lerebourg	0	David	0	1855
Lisieux	Fauques	0	Cagnard	0	1855
Livarot	Cautrel	0	Delaplanche	0	1855
Mézidon	Couliboef	1	Bourrienne	0	1855
Orbec	Lacroix	0	Leboucher	0	1855
Pont-l'Evêque	Aumont	0	Beaumont	1	1855
Ryes	Blanlot	0	Hébert	0	1855
Saint Sever	Loysel	1	Guérin	0	1855
St Pierre sur Dive	Laperelle	0	Feret	0	1855
Tallevende	?	0	?	0	1855

le Grand					
Tilly-sur-Seulle	Dubreuil	0	Lepetit	0	1855
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Leduc	0	1855
Troarn	Bouet		Dasserville	0	1855
Vassy	Dumont de la Londe	1	Maupas	0	1855
Villers-Bocage	Féron	0	Eudeline	0	1855
Vire	de la Huppe de Larturière	1	Tirard	0	1855
Aunay	Morin	0	Richard	0	1865
Balleroy	de Lacour Marquis de Balleroy	1	Guilbert	1	1865
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Gardin de Villers et Pillet-Desjardins	1	1865
Bény-Bocage	Mariette	0	Lair	0	1865
Blangy	Delamarre	0	Hérichon	0	1865
Bourguébus	Pagny	0	Bouet	0	1865
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	1	Dégrieux	0	1865
Caen	Bertrand	1	MM. Bayeux et Fontaine	0	1865
Cambremer	Debret	0	Thiron	0	1865
Caumont	Baudet	0	Lemonnier	0	1865
Condé sur Noireau	Lelogeais	0	MM. De Grisy et Havard	1	1865
Creully	Dufay	0	Lecoq	1	1865
Douvres	Laurent	0	Lerouget	0	1865
Dozulé	Legouez	0	Roussel	0	1865
Evrecy	le Brethon	0	Halot	0	1865
Falaise	Le Guay	0	Le Chastelain	0	1865
Honfleur	Luard	0	MM. Le Picque et Lemonnier-Dubuc	0	1865
Isigny	Tariel	0	MM. Hérout et Vacquerie	0	1865
Lisieux	Fauque	0	MM. Thillaye-d'Heudreville et Fauques	1	1865
Livarot	Froger	0	Rivière	0	1865
Mézidon	Couliboeuf	1	Guesnon	1	1865
Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	0	Lepeltier	0	1865
Orbec	Lacroix	0	MM. Durand et Moissard	0	1865
Pont-	?	0	?	0	1865

l'Evêque					
Ryes	Blanlot	0	Bessin	0	1865
Saint Sever	Tardif de Petiville	1	Enguehard	0	1865
St Germain de Tallevende	Guérin	0	MM. Marie et Gondoin	0	1865
St Pierre sur Dive	Toutain	0	Lambert-Bellemare	1	1865
Thury-Harcourt	Bellenger	1	Lejeune	0	1865
Tilly-sur-Seulle	?	0	Guernier	0	1865
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Lebrethon	0	1865
Troarn	?	0	?	0	1865
Trouville	le baron Clary	1	MM. Fautrel et Bachelet	0	1865
Vassy	Dumont de la Londe	1	MM. Tirard et Martin	0	1865
Villers-Bocage	Féron	0	Lhomme	0	1865
Vire	de la Huppe de Larturière	1	MM. Juhel-Desmares et Lerozey	0	1865
Aunay	Marie	0	Richard	0	1870
Balleroy	de Lacour Marquis de Balleroy	1	Jehanne	0	1870
Bayeux	Gauquelin-Despallières	1	MM. Gardin de Villers et Pillet-Desjardins	1	1870
Bény-Bocage	Lair	0	Besnard	0	1870
Blangy	Delamarre	0	Leudet	0	1870
Bourguébus	Pagny	0	Bouet	0	1870
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	1	Dégrieux	0	1870
Caen	Bertrand	1	MM. Fontaine et Dauphin-Valembourg	0	1870
Cambremer	Debret	0	Thiron	0	1870
Caumont	Baudet	0	Lemonnier	0	1870
Condé sur Noireau	Lelogeais	0	MM. De Grisy et Havard	1	1870
Creully	Dufay	0	Lecoq	1	1870
Douvres	Laurent	0	Lerouget	0	1870
Dozulé	Legouez	0	David	0	1870
Evrecy	Bonnefons	0	Halot	0	1870

Falaise	Le Guay	0	Le Chastelain	0	1870
Honfleur	Luard	0	MM. Le Picque et Lemonnier-Dubuc	0	1870
Isigny	Hérout	0	Lefèvre	0	1870
Lisieux	Fauque	0	MM. Thillaye-d'Heudreville et Fauques	1	1870
Livarot	Froger	0	Rivière	0	1870
Mézidon	Couliboeuf	1	Guesnon	0	1870
Morteaux- Couliboeuf	Mannoury	0	Lepeltier	0	1870
Orbec	Moissard	0	Hue	1	1870
Pont- l'Evêque	David	0	Desportes	0	1870
Ryes	Blanlot	0	Duhomme	0	1870
Saint Sever	Tardif de Petiville	1	Enguehard	0	1870
St Germain de Tallevende	?	0	?	0	1870
St Pierre sur Dive	Toutain	0	Lambert-Bellemare	1	1870
Thury- Harcourt	Bellenger	1	Pagny	0	1870
Tilly-sur- Seulle	Tahère	0	Guernier	0	1870
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Lebrethon	0	1870
Troarn	Simon	0	Bunel	0	1870
Trouville	le baron Clary	1	MM. Fautrel et Bachelet	0	1870
Vassy	Huet	1	Hébert	0	1870
Villers- Bocage	Féron	0	Lhomme	0	1870
Vire	de la Huppe de Larturière	1	MM. Juhel-Desmares et Lerosey	0	1870
Aunay	Marie	0	Richard	0	1871
Balleroy	Aubertin	0	Godey	0	1871
Bayeux	Marc	0	Bertot	0	1871
Bény-Bocage	Sicot	0	Besnard	0	1871
Blangy	Delamarre	0	Simon	0	1871
Bourguébus	Fichet	0	Bouet	0	1871
Bretteville- sur-Laize	St-Jean	1	Hébert	0	1871
Caen	Roulland	0	Paulmier	1	1871
Cambremer	Thiron	0	Laffilay	0	1871

Caumont	Baudet	0	Lemonnier	0	1871
Condé sur Noireau	Lepelletier	0	Baranger	0	1871
Creully	Dufay	0	Lecoq	0	1871
Douvres	Laurent	0	Lerouget	0	1871
Dozulé	Legouez	0	David	0	1871
Evrecy	Bonnefons	0	Halot	0	1871
Falaise	Esnault	0	Besnard-Beaupré	0	1871
Honfleur	Luard	0	Desmarais	0	1871
Isigny	Pophillat	0	Vacquerie	0	1871
Lisieux	Prat	0	Michel	0	1871
Livarot	Racine	0	Louis	0	1871
Mézidon	Montpellier	0	Laloë	0	1871
Morteaux-Coulboeuf	Mannoury	0	Lepeltier	0	1871
Orbec	Hélix-d'Hacqueville	1	Moissard	0	1871
Pont-l'Evêque	David	0	Desportes	0	1871
Ryes	Blanlot	0	Pajot	0	1871
Saint Sever	Tardif de Petiville	1	Enguehard	0	1871
St Germain de Tallevende	?	0	?	0	1871
St Pierre sur Dive	Toutain	0	Martin	0	1871
Thury-Harcourt	Bellenger	1	Pagny	0	1871
Tilly-sur-Seulle	Tahère	0	Guernier	0	1871
Trévières	Guilbert-Duclos	1	Salles	0	1871
Troarn	Lesquier	0	Lepreste	0	1871
Trouville	le baron Clary	1	MM. Fautrel et Bachelet	0	1871
Vassy	Hébert	0	Bonvoisin	0	1871
Villers-Bocage	Féron	0	Lhomme	0	1871
Vire	Morin-Lavallée	0	Lalleman	0	1871
Aunay	?	0			1875
Balleroy	Aubertin	0			1875
Bayeux	Niobey	0			1875
Bény-Bocage	Besnard	0			1875
Blangy	Delamarre	0			1875

Bourguébus	Cailloue	0		1875
Bretteville-sur-Laize	Paulmier	1		1875
Caen	Bertauld	0		1875
Cambremer	Laffilay	0		1875
Caumont	Baudet	0		1875
Condé sur Noireau	Lepelletier	0		1875
Creully	Dufay	0		1875
Douvres	Philippe	0		1875
Dozulé	Legouez	0		1875
Evrecy	Bonnefons	0		1875
Falaise	Enault	0		1875
Honfleur	Luard	0		1875
Isigny	Debon	0		1875
Lisieux	Prat	0		1875
Livarot	de Neuville	1		1875
Mézidon	Guesnon	0		1875
Morteaux-Couliboeuf	Mannoury	0		1875
Orbec	d'Haqueville	1		1875
Pont-l'Evêque	David	0		1875
Ryes	Duhomme	0		1875
Saint Sever	Tardif de Petiville	1		1875
St Germain de Tallevende	Guérin	0		1875
St Pierre sur Dive	Toutain	0		1875
Thury-Harcourt	Bellenger	1		1875
Tilly-sur-Seulle	Tahère	0		1875
Trévières	Lebreton	0		1875
Troarn	Simon	1		1875
Trouville	de Lannoy	1		1875
Vassy	Hébert	0		1875
Villers-Bocage	Dubosq	0		1875
Vire	de la Huppe de Larturière	1		1875

2. Répartition entre élus nobles ruraux et urbains

2.1. Maires élus ruraux :

Chef lieu de canton	18 05	18 30	18 31	18 35	18 40	18 45	18 47	18 50	18 55	18 65	18 70	18 71	18 75	Total général
Aunay								1						1
Balleroy										1	1			2
Blangy						1								1
Bretteville-sur-Laize				1	1	1	1			1	1	1	1	8
Cambremer	1	1												2
Caumont				1										1
Creully									1					1
Harcourt	1				1	1	1		1					5
Mézidon		1	1	1	1	1	1		1	1	1			9
Ryes	1													1
Saint Sever		1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	11
Tallevende le Grand					1	1	1							3
Thury-Harcourt										1	1	1	1	4
Tilly-sur-Seulle								1						1
Trévières								1	1	1	1	1		5
Troarn													1	1
Vassy							1	1	1	1	1			5
Villers-Bocage		1												1
Total général	3	4	2	4	5	6	6	4	6	7	7	4	4	62

2.2. Maires élus urbains :

Chef lieu de canton	18 05	18 30	18 31	18 35	18 40	18 45	18 47	18 50	18 55	18 65	18 70	18 71	18 75	Total général
Bayeux					1	1	1	1	1	1	1			7
Caen	1	1						1	1	1	1			6
Condé sur Noireau		1	1	1	1	1	1							6
Falaise	1	1				1	1							4
Honfleur		1												1
Lisieux		1	1	1	1	1								5
Livarot		1				1	1	1					1	5
Orbec		1										1	1	3
Pont-l'Evêque		1	1		1									3
Trouville										1	1	1	1	4
Vire	1	1		1	1	1	1		1	1	1		1	10

Total général	3	9	3	3	5	6	5	3	3	4	4	2	4	54

2.3. Adjoints aux maires ruraux :

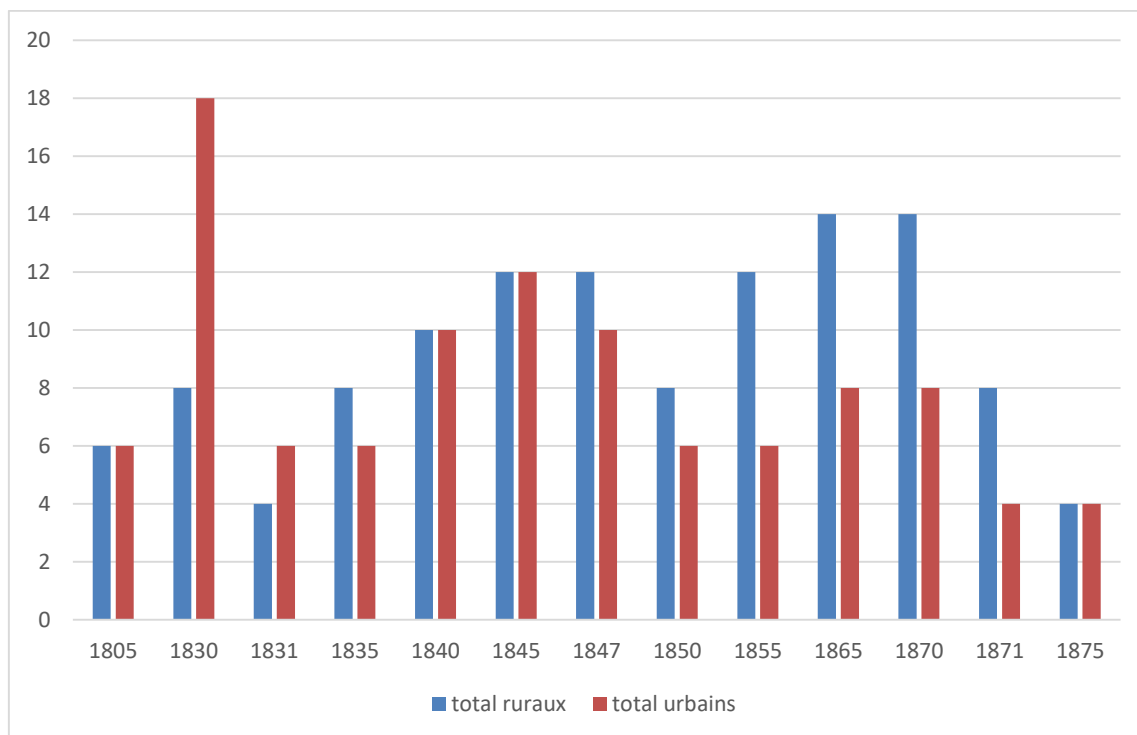
Chef lieu de canton	18 05	18 30	18 31	18 35	18 40	18 45	18 47	18 50	18 55	18 65	18 70	18 71	18 75	Total général
Aunay								1						1
Balleroy										1	1			2
Blangy						1								1
Bretteville-sur-Laize				1	1	1	1			1	1	1		7
Cambremer	1	1												2
Caumont				1										1
Creully									1					1
Harcourt	1				1	1	1		1					5
Mézidon		1	1	1	1	1	1		1	1	1			9
Ryes	1													1
Saint Sever		1	1	1	1	1	1		1	1	1	1		10
Tallevende le Grand					1	1	1							3
Thury-Harcourt										1	1	1		3
Tilly-sur-Seulle								1						1
Trévières								1	1	1	1	1		5
Troarn														
Vassy							1	1	1	1	1			5
Villers-Bocage		1												1
Total général	3	4	2	4	5	6	6	4	6	7	7	4		58

2.4. Adjoints aux maires urbains :

Chef lieu de canton	180 5	183 0	183 1	183 5	184 0	184 5	184 7	185 0	185 5	186 5	187 0	187 1	187 5	Total général
Bayeux					1	1	1	1	1	1	1			7
Caen	1	1						1	1	1	1			6
Condé sur Noireau		1	1	1	1	1	1							6
Falaise	1	1				1	1							4
Honfleur		1												1
Lisieux		1	1	1	1	1								5
Livarot		1				1	1	1						4
Orbec		1										1		2
Pont-l'Evêque		1	1		1									3
Trouville										1	1	1		3
Vire	1	1		1	1	1	1		1	1	1			9
Total général	3	9	3	3	5	6	5	3	3	4	4	2		50

3. Evolution de la répartition urbain/rural

		1805	1830	1831	1835	1840	1845	1847	1850	1855	1865	1870	1871	1875
Maires	Ruraux	3	4	2	4	5	6	6	4	6	7	7	4	4
	Urbains	3	9	3	3	5	6	5	3	3	4	4	2	4
Adjoints	Ruraux	3	4	2	4	5	6	6	4	6	7	7	4	0
	Urbains	3	9	3	3	5	6	5	3	3	4	4	2	0



Conseillers Généraux du Calvados :

1. Liste des conseillers :

Date :	Noms :	Circonscription :	Profession :	Code Nob.
1830	le marquis de Mathan		pair de France	1
1830	Brunet		psdt du tribunal civil	0
1830	le marquis Rioult de Neuville		?	1
1830	Signard d'Ouffières		?	1
1830	le marquis l'Hoste de Livry		Lt-colonel en retraite	1
1830	Lance		conseiller de préfecture	0
1830	Labbey de Druval		colonel en retraite	1
1830	le comte d'Osseville		maire de Caen	1
1830	de Folleville		ancien député	1
1830	le vicomte de St Pierre		député	1
1830	Achard de St Manvieux		propriétaire	1
1830	Noël Durocher		propriétaire	0
1830	Achard de Bonvouloir		maire	1
1830	de Cacheleu		propriétaire	1
1830	Thierry		professeur de chimie	0
1830	le comte de Germiny		maire	1
1830	Le Chevalier Le Jumel		maire de Honfleur	1
1830	Dufour de Quetteville		maire	1
1830	de Bellemare		maire de Lisieux	1
1830	Vicomte de Labbey		maire de Falaise	1
1830	Huillard Daignaux		maire de Vire	1
1830	Leclerc		député	0
1830	Grancourt		propriétaire	0
1830	le comte de Polignac		maréchal de camp	1
1831	Marquis de Mathan		Pair de France	1
1831	Lance		Conseiller de préfecture	0
1831	Leclerc		Ancien député	0
1831	de Bellemare		Ancien député	1
1831	Lafontaine-Grancourt		?	0
1831	Thierry		Professeur de Chimie	0
1831	Le vicomte de St-Pierre		?	1
1831	Bertauld		Conseiller de la cour royale	1
1831	de Tilly		Ancien député	1
1831	de la Pommeraye		Député	1
1831	Tardif		Député	1
1831	Gourdier des Hameaux		?	1
1831	Letellier		Maire de Bayeux	0
1831	Fleury		Député	0
1831	Bazire		Banquier	0

1831	Belcourt		?	0
1831	Le Bouteillier		?	0
1831	de Chaumont de Quittry		?	1
1831	Lebrun		Juge de paix	0
1831	Le Cordier-Duperrey		?	1
1831	de Cacheleu		?	1
1831	Lenouvel		Député	0
1831	Moulin		Maire de Vire	0
1831	Rocherullé-Deslongrais		?	1
1835	Gourdier de Hameaux	Bayeux		1
1835	Lance	Bayeux	Conseiller de prefecture	0
1835	le comte d'Houdetot	Bayeux	pair de France	1
1835	Joret-Desclozière	Bayeux	avocat	0
1835	Bechevel	Bayeux	maire de Fontenay	0
1835	Lefebvre-Dufresne	Caen	ancien maire de Caen	0
1835	Durand	Caen	notaire	0
1835	Delacour	Caen	propriétaire	1
1835	Lehodey	Caen	maire d'Hermanville	1
1835	Fouques-Desmarais	Caen	maire d'Evrecy	0
1835	Fleury	Falaise	député	0
1835	Bazire	Falaise	?	0
1835	Leclerc	Falaise	ancien député	0
1835	Dubois	Falaise	juge de paix	0
1835	Leroy-Beaulieu	Lisieux	maire de Lisieux	0
1835	Labbey	Lisieux	?	0
1835	Grandcourt	Lisieux	?	0
1835	d'Hacqueville	Lisieux	?	1
1835	Isabel-Desparc	Pont-l'Evêque	avocat	1
1835	Decourdemanche	Pont-l'Evêque	pharmacien	0
1835	Thil	Pont-l'Evêque	député	0
1835	Lecarpentier	Pont-l'Evêque	maire de Honfleur	0
1835	Rocherullé-Deslongrais	Vire	député	1
1835	de Pontécoulant	Vire	?	1
1835	Youf	Vire	juge de paix	0
1835	Poupiou	Vire	propriétaire	0
1835	Morin	Vire	maire d'Aunay	0
1835	Désaignemont	Vire	propriétaire	0
1845	Morin	Aunay et Vassy	Maire d'Aunay	0
1845	Lance	Balleroy	Maire de Littry	0
1845	Deshameaux	Bayeux	ancien député	0
1845	Des Rotours	Bény-Bocage	ancien sous-préfet	1
1845	Aubrée	Blangy	avoué à Pont-l'Evêque	0
1845	Comte d'Ison	Bourguébus et Troarn	Maire d'Airan	1
1845	Leclerc	Bretteville-sus-Laize	ancien député	0
1845	Abel Vautier	Caen (Est)		0
1845	Durand	Caen (Ouest)	Notaire	0

1845	Thil	Cambremer et Dozulé	député	0
1845	Joret-Desclosières	Caumont	avocat à Bayeux	0
1845	De Pontécoulant	Condé-sur-Noireau		1
1845	Leclerc	Coulibeuf et Falaise	Maire de Falaise	0
1845	Delacour	Creully		?
1845	Lehodey	Douvres	Maire d'Hermanville	?
1845	Lebrethon	Evrecy et Villers Bocage	Maire d'Evrecy	0
1845	Bazire	Falaise (2)	propriétaire	0
1845	Dubois	Harcourt	juge de paix	0
1845	Lecarpentier	Honfleur	ancien maire de Honfleur	0
1845	Debêchevel	Isigny	Maire de Fontenay	0
1845	Demortreux	Lisieux (1er)	psdt du tribunal civil	0
1845	De Formeville	Lisieux (2e)	Maire de Lisieux	1
1845	Cordier	Livarot	propriétaire	0
1845	Guizot	Mézidon et St Pierre-sur-Dive	député	1
1845	D'Hacqueville	Orbec	procureur du roi	1
1845	Poupart	Pont-l'Evêque	propriétaire	0
1845	Comte d'Houdetot	Ryes et Trévières	pair de France	1
1845	Loysel	Saint-Sever	Maire de St Sever	1
1845	Georges Simon	Tilly-sur-Seulle	Avocat	0
1845	Deslongrais	Vire	Maire de Vire	0
1848	Morin	Aunay et Vassy	Maire d'Aunay	0
1848	Lance	Balleroy	Maire de Littry	0
1848	Deshameaux	Bayeux	ancien député	0
1848	Des Rotours	Bény-Bocage	ancien sous-préfet	1
1848	Aubrée	Blangy	avoué à Pont-l'Evêque	0
1848	Comte d'Ison	Bourguébus et Troarn	Maire d'Airan	1
1848	Leclerc	Bretteville-sus-Laize	ancien député	0
1848	Abel Vautier	Caen (Est)	député	0
1848	Durand	Caen (Ouest)	Notaire	0
1848	Chevalier	Cambremer et Dozulé	?	0
1848	Douesnel-Dubosq	Caumont	banquier	0
1848	De Pontécoulant	Condé-sur-Noireau		1
1848	Leclerc	Coulibeuf et Falaise	Maire de Falaise	0
1848	Delacour	Creully	Maire de St Gabriel	?
1848	Lehodey	Douvres	Maire d'Hermanville	1
1848	Lebrethon	Evrecy et Villers Bocage	Maire d'Evrecy	0
1848	Bellencontre	Falaise (2)	Notaire	0
1848	Dubois	Harcourt	juge de paix	0
1848	Thil	Honfleur	député	0
1848	Lechartier	Isigny	Maire d'Isigny	0
1848	Demortreux	Lisieux (1er)	psdt du tribunal civil	0

1848	De Formeville	Lisieux (2e)	Maire de Lisieux	1
1848	Cordier	Livarot	propriétaire	0
1848	Guizot	Mézidon et St Pierre-sur-Dive	député	1
1848	D'Hacqueville	Orbec	procureur du roi	1
1848	Poupart	Pont-l'Evêque	propriétaire	0
1848	Comte d'Houdetot	Ryes et Trévières	pair de France	1
1848	de Neuville	Saint-Sever	Maire de St Sever	1
1848	Georges Simon	Tilly-sur-Seulle	Avocat	0
1848	Deslongrais	Vire	Maire de Vire	0
1850	Morin	Aunay	ancien maire d'Aunay	0
1850	Villeroy	Balleroy	Maire de Balleroy	0
1850	Pezet	Bayeux	psdt du Tribunal civil	0
1850	de Granval	Bény-Bocage	propriétaire	1
1850	Aubrée	Blangy	banquier	0
1850	Borgarelli d'Ison	Bourguébus	Maire d'Airan	1
1850	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	député	0
1850	Abel Vautier	Caen (Est)	négociant	0
1850	Thomine-Desmazures	Caen (Ouest)	député	0
1850	Thiron	Cambremer	Maire de Cambremer	0
1850	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1850	de Pontécoulant	Condé-sur-Noireau	Colonel en retraite	1
1850	Lucas	Coulibeuf	Maire de Crocy	0
1850	Delacour	Creully	Maire de St Gabriel	1
1850	Hébert	Douvres	Maire de Douvres	0
1850	Vallée	Dozulé	propriétaire	0
1850	Dupont-Longrais	Evrecy	psdt cour d'appel	0
1850	Labbé	Falaise (1)	Maire de Falaise	0
1850	de Brébisson	Falaise (2)		1
1850	Dubois	Harcourt	juge de paix	0
1850	Lecarpentier	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1850	Lenormand	Isigny	négociant	0
1850	Demortreux	Lisieux (1er)	psdt du Tribunal civil	0
1850	Target	Lisieux (2e)	propriétaire	0
1850	de Neuville	Livarot	Maire de Livarot	1
1850	Jonquoy	Mézidon	propriétaire	0
1850	Hélix d'Hacqueville	Orbec		1
1850	Cordier	Pont-l'Evêque	député	0
1850	Joret-Desclozières	Ryes	Maire de Longues	0
1850	de Chaulieu	Saint-Sever	propriétaire	1
1850	Pillou	St Pierre-sur-Dive	Maire de St Pierre sur Dive	0
1850	Simon	Tilly-sur-Seulle	avocat	0
1850	d'Houdetot	Trévières	député	1
1850	de Banneville	Troarn	Maire de Banneville-la-Campagne	1
1850	de Caulaincourt	Vassy	officier d'Etat Major	1
1850	De Fontette	Villers Bocage	ancien député	1
1850	Delahaye	Vire	psdt du Tribunal civil	0

1855	Morin	Aunay	ancien maire d'Aunay	0
1855	Marquis de Balleroy	Balleroy	propriétaire	1
1855	Pezet	Bayeux	psdt du Tribunal civil	0
1855	Bauquet de Granval	Bény-Bocage	propriétaire	1
1855	Aubrée	Blangy	banquier	0
1855	Borgarelli d'Ison	Bourguébus	Maire d'Airan	1
1855	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	avocat	0
1855	Abel Vautier	Caen (Est)	négociant	0
1855	Bertrand	Caen (Ouest)	Prof. De Littérature	1
1855	Thiron	Cambremer	Maire de Cambremer	0
1855	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1855	Lelogeais	Condé-sur-Noireau	banquier	0
1855	comte de Blocqueville	Coulibeuf	?	1
1855	Turgot	Creully	?	1
1855	Hébert	Douvres	Maire de Douvres	0
1855	Legrand	Dozulé	notaire	0
1855	Lebrethon	Evrecy	Maire d'Evrecy	0
1855	Leclerc	Falaise (1)	Maire de Falaise	0
1855	Lebaillif	Falaise (2)	Industriel	0
1855	Dubois	Harcourt	juge de paix	0
1855	Luard	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1855	Lechartier	Isigny	?	0
1855	Bourdon	Lisieux (1er)	psdt du Tribunal civil	0
1855	Fauque	Lisieux (2e)	notaire	0
1855	de Lyée de Belleau	Livarot	Maire de Notre Dame de Courson	1
1855	Jonquoy	Mézidon	propriétaire	0
1855	Hélix d'Hacqueville	Orbec	psdt du Tribunal civil	1
1855	Tullou	Pont-l'Evêque	?	0
1855	Joret-Desclozières	Ryes	Maire de Longues	0
1855	de Petiville	Saint-Sever	Maire de Saint Sever	1
1855	d'Infréville	St Pierre-sur-Dive	?	1
1855	Simon	Tilly-sur-Seulle	avocat	0
1855	d'Houdetot	Trévières	député	1
1855	Comte de Germiny	Troarn	Maire à Bavent	1
1855	de Caulaincourt	Vassy	officier d'Etat Major	1
1855	de Chazot	Villers Bocage	?	1
1855	Lepelletier	Vire	Maire à Coulonce	0
1860	Morin	Aunay	ancien maire d'Aunay	0
1860	Marquis de Balleroy	Balleroy	propriétaire	1
1860	Pezet	Bayeux	psdt du Tribunal civil	0
1860	Bauquet de Granval	Bény-Bocage	propriétaire	1
1860	Aubrée	Blangy	banquier	0
1860	Le Prestre	Bourguébus	Médecin	0
1860	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	avocat	0
1860	Abel Vautier	Caen (Est)	député	0
1860	Bertrand	Caen (Ouest)	Prof. De Littérature	1

1860	Thiron	Cambremer	Maire de Cambremer	0
1860	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1860	Lelogeais	Condé-sur-Noireau	banquier	0
1860	Lettelier de Blanchard	Coulibeuf	Lt-Colonel	1
1860	Delacour	Creully	Maire à St Gabriel	0
1860	Heltier	Douvres	assureur	0
1860	Légrand	Dozulé	notaire	0
1860	Lebrethon	Evrecy	Maire d'Evrecy	0
1860	Leclerc	Falaise (1)	Maire de Falaise	0
1860	Lebaillif	Falaise (2)	Industriel	0
1860	St Jean	Harcourt	propriétaire	1
1860	Luard	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1860	Lechartier	Isigny	?	0
1860	Bourdon	Lisieux (1er)	psdt du Tribunal civil	0
1860	Fauque	Lisieux (2e)	notaire	0
1860	de Lyée de Belleau	Livarot	Maire de Notre Dame de Courson	1
1860	Champin	Mézidon	psdt du Tribunal civil	0
1860	Hélix d'Hacqueville	Orbec	psdt du Tribunal civil	1
1860	Baron de Clary	Pont-l'Evêque	Maire de Trouville	1
1860	Joret-Desclozières	Ryes	Maire de Longues	0
1860	de Petiville	Saint-Sever	Maire de Saint Sever	1
1860	d'Infréville	St Pierre-sur-Dive	?	1
1860	Simon	Tilly-sur-Seulle	avocat	0
1860	de Pierres	Trévières	Maire à Lourière	1
1860	Comte de Germiny	Troarn	Maire à Bavent	1
1860	de Caulaincourt	Vassy	officier d'Etat Major	1
1860	Daufresne	Villers Bocage	notaire	0
1860	Lepelletier	Vire	Maire à Couloune	0
1865	Vicomte de St Pierre	Aunay	Maire à St Pierre du Fresne	1
1865	Marquis de Balleroy	Balleroy	Maire de Balleroy	1
1865	Niobey	Bayeux	notaire	0
1865	Bauquet de Granval	Bény-Bocage	propriétaire	1
1865	Herbert	Blangy	ministre	0
1865	Le Prestre	Bourguébus	médecin	0
1865	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	Maire de Bretteville & député	0
1865	Paulmier	Caen (Est)	négociant	0
1865	Bertrand	Caen (Ouest)	député	1
1865	de Witt	Cambremer	propriétaire	1
1865	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1865	Lelogeais	Condé-sur-Noireau	banquier et maire de Condé	0
1865	Delacour	Creully	Maire de St Gabriel	0
1865	Hettier	Douvres	assureur	0
1865	Fouché de Careil	Dozulé	propriétaire	1
1865	Le Bourguignon-Duperré de Feugerolles	Evrecy	prof. Fac. De droit	1
1865	Le Guay	Falaise (1)	manufacturier	0
1865	?	Falaise (2)	?	0

1865	Saint-Jean	Harcourt	propriétaire	1
1865	Luard	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1865	?	Isigny	?	0
1865	Bourdon	Lisieux (1er)	psdt du Tribunal civil	0
1865	Fournet	Lisieux (2e)	manufacturier	0
1865	de Lyée de Belleau	Livarot	Maire de N.D. de Courson	1
1865	Champin	Mézidon	psdt du Tribunal civil	0
1865	Le Tellier de Blanchard	Morteaux-Couliboef	Colonel de la garde municip. de Paris	1
1865	Hélix d'Hacqueville	Orbec	psdt du Tribunal civil	1
1865	baron Clary	Pont-l'Evêque	Maire de Trouville	1
1865	Joret-Desclozières	Ryes	Maire de Longues	0
1865	Tardif de Petiville	Saint-Sever	Maire à St Sever et propriétaire	1
1865	Rosée d'Infréville	St Pierre-sur-Dive	Maire de Lieury	1
1865	Simon	Tilly-sur-Seulle	avocat	0
1865	de Pierres	Trévières	Maire de Louvières	1
1865	Comte de Germiny	Troarn	Maire de Barent	1
1865	?	Vassy	?	0
1865	Féron	Villers Bocage	Maire de Villers-Bocage	0
1865	Le Pelletier	Vire	Maire de Coulonces	0
1870	Vicomte de St Pierre	Aunay	Maire à St Pierre du Fresne	1
1870	Marquis de Balleroy	Balleroy	Maire de Balleroy	1
1870	Niobey	Bayeux	notaire	0
1870	Bauquet de Granval	Bény-Bocage	propriétaire	1
1870	Guillotin	Blangy	Maire de St-Andr-d'Herbetot	0
1870	Le Prestre	Bourguébus	médecin	0
1870	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	Maire de Bretteville & député	0
1870	Paulmier	Caen (Est)	négociant	0
1870	Bertrand	Caen (Ouest)	député	1
1870	de Witt	Cambremer	propriétaire	1
1870	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1870	Lelogeais	Condé-sur-Noireau	banquier et maire de Condé	0
1870	Delacour	Creully	Maire de St Gabriel	0
1870	Hettier	Douvres	assureur	0
1870	Fouché de Careil	Dozulé	propriétaire	1
1870	Le Bourguignon-Duperré de Feugerolles	Evrecy	prof. Fac. De droit	1
1870	Le Guay	Falaise (1)	manufacturier	0
1870	Bellencontre	Falaise (2)	notaire	0
1870	Saint-Jean	Harcourt	propriétaire	1
1870	Luard	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1870	de Vilade	Isigny	juge de paix	1
1870	Bourdon	Lisieux (1er)	psdt du Tribunal civil	0
1870	Fournet	Lisieux (2e)	manufacturier	0
1870	de Lyée de Belleau	Livarot	Maire de N.D. de Courson	1
1870	Champin	Mézidon	psdt du Tribunal civil	0
1870	Le Tellier de Blanchard	Morteaux-	Colonel de la garde municip. de Paris	1

		Couliboef		
1870	Hélix d'Hacqueville	Orbec	psdt du Tribunal civil	1
1870	comte d'Hautpoul	Pont-l'Evêque	propriétaire	1
1870	Joret-Desclozières	Ryes	Maire de Longues	0
1870	Tardif de Petiville	Saint-Sever	Maire à St Sever et propriétaire	1
1870	Rosée d'Infréville	St Pierre-sur-Dive	Maire de Lieury	1
1870	Beaujour	Tilly-sur-Seulle	psdt du Tribunal de commerce	0
1870	de Pierres	Trévières	Maire de Louvières	1
1870	Comte de Germiny	Troarn	Maire de Barent	1
1870	de Chênedollé	Vassy	propriétaire	1
1870	Féron	Villers Bocage	Maire de Villers-Bocage	0
1870	Delahuppe de Larturière	Vire	Maire de Vire	1
1871	Vicomte de St Pierre	Aunay	Maire à St Pierre du Fresne	1
1871	Marquis de Balleroy	Balleroy	député	1
1871	Niobey	Bayeux	notaire	0
1871	Picard	Bény-Bocage	propriétaire	0
1871	Guillotin	Blangy	Maire de St-Andr-d'Herbetot	0
1871	Le Prestre	Bourguébus	médecin	0
1871	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	Maire de Bretteville	0
1871	Paulmier	Caen (Est)	négociant	0
1871	Roulland	Caen (Ouest)	Maire de Caen	0
1871	de Witt	Cambremer	propriétaire	1
1871	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1871	de Pontécoulant	Condé-sur-Noireau	chef de cabinet du ministre des Affaires Etrangères	1
1871	Delacour	Creully	Maire de St Gabriel	0
1871	Hettier	Douvres	assureur	0
1871	Pâris	Dozulé	avocat	1
1871	Bonnefons	Evrecy	Maire d'Evrecy	0
1871	Esnault	Falaise (1)	avocat	0
1871	Bellencontre	Falaise (2)	notaire	0
1871	Saint-Jean	Harcourt	propriétaire	1
1871	Luard	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1871	Langlois	Isigny	avocat	0
1871	Bourdon	Lisieux (1er)	psdt du Tribunal civil	0
1871	Duchesne	Lisieux (2e)	manufacturier	0
1871	de Lyée de Belleau	Livarot	Maire de N.D. de Courson	1
1871	Champin	Mézidon	psdt du Tribunal civil	0
1871	Le Tellier de Blanchard	Morteaux-Couliboef	Colonel de la garde municip. de Paris	1
1871	Hélix d'Hacqueville	Orbec	psdt du Tribunal civil	1
1871	comte d'Hautpoul	Pont-l'Evêque	propriétaire	1
1871	Joret-Desclozières	Ryes	Maire de Longues	0
1871	Tardif de Petiville	Saint-Sever	Maire à St Sever et propriétaire	1
1871	Toutain	St Pierre-sur-Dive	Maire de St-Pierre	0
1871	Beaujour	Tilly-sur-Seulle	psdt du Tribunal de commerce	0
1871	de Pierres	Trévières	Maire de Louvières	1

1871	Desloges	Troarn	Maire de Janville	0
1871	de Chênedollé	Vassy	propriétaire	1
1871	Féron	Villers Bocage	Maire de Villers-Bocage	0
1871	Delahuppe de Larturière	Vire	Maire de Vire	1
1875	Vicomte de St Pierre	Aunay	Maire à St Pierre du Fresne	1
1875	Pilet-Desjardins	Balleroy		0
1875	Niobey	Bayeux	notaire	0
1875	Picard	Bény-Bocage		0
1875	Duchesne	Blangy		0
1875	Carel	Bourguébus		0
1875	Paulmier	Bretteville-sus-Laize	Maire de Bretteville & député	0
1875	Paulmier	Caen (Est)	négociant	0
1875	Bertauld	Caen (Ouest)		0
1875	de Witt	Cambremer	propriétaire	1
1875	Douesnel-Dubosq	Caumont	député	0
1875	de Pontécoulant	Condé-sur-Noireau		1
1875	Delacour	Creully	Maire de St Gabriel	1
1875	Hettier	Douvres	assureur	0
1875	David	Dozulé		1
1875	Bonnefons	Evrecy		1
1875	Esnault	Falaise (1)		0
1875	Turgis	Falaise (2)		0
1875	Saint-Jean	Harcourt		1
1875	Luard	Honfleur	Maire de Honfleur	0
1875	Langlois	Isigny		0
1875	Bourbon	Lisieux (1er)		0
1875	Duchesne-Fournet	Lisieux (2e)	manufacturier	0
1875	de Lyée de Belleau	Livarot	Maire de N.D. de Courson	1
1875	Champin	Mézidon	psdt du Tribunal civil	0
1875	Le Tellier de Blanchard	Morteaux-Coulboeuf	Colonel de la garde municip. de Paris	1
1875	Hélix d'Hacqueville	Orbec	psdt du Tribunal civil	1
1875	Flandin	Pont-l'Evêque		1
1875	de Toustain	Ryes		1
1875	Tardif de Petiville	Saint-Sever	Maire à St Sever et propriétaire	1
1875		St Pierre-sur-Dive		0
1875	Beaujour	Tilly-sur-Seulle		0
1875	de Pierres	Trévières	Maire de Louvières	1
1875	Leclerc de Lannoy	Trouville		1
1875	Desloges	Troarn		0
1875	Hébert	Vassy		0
1875	Rousselin	Villers Bocage		0
1875	de Larturière	Vire	Maire de Coulonces	1

2. Présence dans le temps :

Années :	Non-nobles :	Nobles :	Indéterminés	Nombre de sièges	Soit en %
1830	6	18		24	75,00
1831	12	12		24	50,00
1835	20	8		28	28,57
1845	20	8	2	30	26,67
1848	20	9	1	30	30,00
1850	25	12		37	32,43
1855	23	14		37	37,84
1860	24	13		37	35,14
1865	21	16		37	43,24
1870	18	19		37	51,35
1871	23	14		37	37,84
1875	21	16		37	43,24
Total général	233	159	3	395	

3. Géographie de la noblesse :

Circonscription :	1830	1831	1835	1845	1848	1850	1855	1860	1865	1870	1871	1875	Total :
Orbec				1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Saint-Sever				1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Bény-Bocage				1	1	1	1	1	1	1			7
Livarot						1	1	1	1	1	1	1	7
Trévières						1	1	1	1	1	1	1	7
Pont-l'Evêque			1					1	1	1	1	1	6
Balleroy							1	1	1	1	1		5
Condé-sur-Noireau				1	1	1					1	1	5
Harcourt								1	1	1	1	1	5
Troarn						1	1	1	1	1			5
Vassy						1	1	1		1	1		5
Vire			2							1	1	1	5
Aunay									1	1	1	1	4
Caen (Ouest)							1	1	1	1			4
Cambremer									1	1	1	1	4
Dozulé									1	1	1	1	4
Morteaux-Couliboef									1	1	1	1	4
St Pierre-sur-Dive							1	1	1	1			4
Creully						1	1					1	3
Evrecy									1	1		1	3
Bayeux			2										2
Bourguébus						1	1						2
Bourguébus et Troarn				1	1								2
Caen			2										2
Coulibeuf							1	1					2
Lisieux (2e)				1	1								2
Mézidon et St Pierre-sur-Dive				1	1								2

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Ryes et Trévières			1	1								2	
Villers Bocage					1	1						2	
Douvres				1								1	
Falaise (2)					1							1	
Isigny									1			1	
Lisieux		1										1	
Ryes											1	1	
Trouville											1	1	
(vide)	18	12										30	
Total général	18	12	8	8	9	12	14	13	16	19	14	16	159

La noblesse du Calvados au sein des Conseils d'Arrondissement :

1. Liste des élus

Année :	Circonscriptions :	Noms :	Profession	Code Nob.
1830	Caen	Raoul de Laitre		1
1830	Caen	Signard		0
1830	Caen	Adjutor de Tilly		1
1830	Caen	le comte de Fouchécour		1
1830	Caen	Achard de St Manvieux		1
1830	Caen	Dumesnil-Dubisson		0
1830	Caen	de Banneville		1
1830	Caen	Dubisson		0
1830	Caen	de Banville		1
1830	Caen	de Grenonville		1
1830	Bayeux	Le Viel-Desjardins		0
1830	Bayeux	de Cussy		1
1830	Bayeux	Montégu		1
1830	Bayeux	d'Arouges		1
1830	Bayeux	Lechevalier de Longueville		1
1830	Bayeux	Conseil		0
1830	Bayeux	Goubot		0
1830	Bayeux	Canteil de Condé		1
1830	Bayeux	Hue de Léronnel		1
1830	Bayeux	Douesnel-Dubosq		0
1830	Bayeux	Achard de Vacognes		1
1830	Falaise	de Brébisson		1
1830	Falaise	Bellencontre		1
1830	Falaise	Mesley de la Moissonnière		1
1830	Falaise	de Subtil de Martainville		1
1830	Falaise	le marquis d'Oilliamson		1
1830	Falaise	de Lannoy		1
1830	Falaise	de Terrats		1
1830	Falaise	le baron de la Fresnaye		1
1830	Falaise	Lebourgeois_Lahoussaye		1
1830	Falaise	le comte de Beaurepaire		1
1830	Lisieux	Foubert-Delaize		0
1830	Lisieux	Becquemont		0
1830	Lisieux	Riquier		0
1830	Lisieux	Lebailly		0
1830	Lisieux	Hélix d'Hacqueville		1
1830	Lisieux	Dutrosne de Glatigny		1
1830	Lisieux	Pesquet		0
1830	Lisieux	Pain		0
1830	Lisieux	de Piperey		1
1830	Lisieux	Gannel		0

1830	Lisieux	Sevestre		0
1830	Pont-l'Evêque	Duhamel		0
1830	Pont-l'Evêque	Decacheleu		0
1830	Pont-l'Evêque	Denis de Cantepe		1
1830	Pont-l'Evêque	Tillaye de Leaupartie		1
1830	Pont-l'Evêque	Duhamel-Rivière		0
1830	Pont-l'Evêque	Pâris		1
1830	Pont-l'Evêque	Varin de Prétreville		1
1830	Pont-l'Evêque	Mouillard		0
1830	Pont-l'Evêque	Gillotin		0
1830	Pont-l'Evêque	de Vauquelin		1
1830	Vire	Monlieu de Perthou		1
1830	Vire	Leconte-Grimouville		0
1830	Vire	Huillard-Daignaux		1
1830	Vire	Roger		0
1830	Vire	Chemin		0
1830	Vire	de Carville		1
1830	Vire	de Prépetit		1
1830	Vire	Lechevalier		0
1830	Vire	Tardif de Petiville		1
1830	Vire	Lecordier		0
1830	Vire	Leprince		0
1835	Caen	Duparc-Lemaître	maire	0
1835	Caen	Fourneaux	médecin	0
1835	Caen	Binard	avocat	0
1835	Caen	Bréham	?	0
1835	Caen	Blot	médecin	0
1835	Caen	de St-Fresne	médecin	1
1835	Caen	Raoul de Laistre	maire	1
1835	Caen	Marie	avocat	0
1835	Caen	Simon	avocat	0
1835	Bayeux	Guilbert	propriétaire	0
1835	Bayeux	Letellier	maire	0
1835	Bayeux	Tardif	ancien député	1
1835	Bayeux	Hébert	propriétaire	0
			maréchal de camp en retraite	
1835	Bayeux	Lesénécal		0
1835	Bayeux	Flaust	maire	0
1835	Bayeux	Lechartier	maire	0
1835	Bayeux	Pophillat	maire	0
1835	Bayeux	Coueffin	juge de paix	0
1835	Falaise	Pagny	notaire	0
1835	Falaise	Pagny	huissier	0
1835	Falaise	Mesley-Lamoissonnière	maire	0
1835	Falaise	Subtil de Franqueville	?	1

1835	Falaise	Bellenger	maire	0
1835	Falaise	Demieux de Morchène	?	1
1835	Falaise	Lessassier-Boissauné	?	0
1835	Lisieux	Lebret du dezert	psdt du tribunal civil	1
1835	Lisieux	Riquet	?	0
1835	Lisieux	de Bellemare	ancien député	1
1835	Lisieux	Formeville	?	0
1835	Lisieux	Cordier	?	0
1835	Lisieux	Delauney	?	0
1835	Lisieux	Blondel	maire	0
1835	Lisieux	Grancourt	maire	0
1835	Lisieux	Dubosquet	maire	0
1835	Pont-l'Evêque	Aubrée	avoué	0
1835	Pont-l'Evêque	Letellier	maire	0
1835	Pont-l'Evêque	Lebreton	notaire	0
1835	Pont-l'Evêque	Labbey	juge de paix	0
1835	Pont-l'Evêque	Lemonier	maire	0
1835	Pont-l'Evêque	Goupil	propriétaire	0
1835	Pont-l'Evêque	Lachèvre	propriétaire	0
1835	Pont-l'Evêque	Tullou	avocat	0
1835	Pont-l'Evêque	Gamare	?	0
1835	Vire	Madeline-Lavallée	maire	0
1835	Vire	Fortin	propriétaire	0
1835	Vire	Picard	médecin	0
1835	Vire	de Prépetit	maire	1
1835	Vire	Loysel	maire	1
1835	Vire	Vieil	maire	0
1835	Vire	Andouillé	?	0
1835	Vire	Heurtauld	propriétaire	0
1835	Vire	Goislard	juge de paix	0
1845	Aunay	Hellouin		0
1845	Balleroy	Lechanoine Dumanoir	maire de Juaye	0
1845	Balleroy	Hébert		0
1845	Bayeux	Pezet	prsdt du tribunal civil	0
1845	Bayeux	Conseil	ancien maire de Bayeux	0
1845	Bény-Bocage	Beauquet de Granval		1
1845	Bény-Bocage	Lemoine	notaire	0
1845	Blangy	Letellier	juge de paix	0
1845	Blangy	Ferey	notaire	0
1845	Bourguébus	Doynel de St Quentin	maire de Garcelles	1
1845	Bretteville-sur-Laize	Pagny	Maire de Mézières	0
1845	Bretteville-sur-Laize	Cautru	Maire de	0

			Fresney le Vieux	
1845	Caen (Est)	Fourneaux	docteur à Caen	0
1845	Caen (Ouest)	Mabire	avocat à caen	0
1845	Cambremer	Pongnant-Désérables		0
1845	Caumont	Dupont	notaire	0
1845	Condé-sur-Noireau	Alexandre-Lamotte	Maire de Condé	0
1845	Coulibeuf	Rossignol	avocat à Falaise	0
1845	Coulibeuf	De Maussion	propriétaire	1
1845	Creully	Donnet	Maire à Caen	0
1845	Douvres	Marc	juge de paix	0
1845	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1845	Dozulé	Londe		0
1845	Evrecy	Ledart	juge de paix	0
1845	Falaise (1)	Lesassier-Boisauné		0
1845	Falaise (2)	Labbé	adjoint au maire de Falaise	0
1845	Falaise (2)	Lemeneur-Doray		0
1845	Harcourt	De Franqueville	Maire de Tournebu	1
1845	Harcourt	Bellenger	Maire de St Benin	0
1845	Honfleur	Lachèvre	Maire de Honfleur	0
1845	Honfleur	Petit	Maire de St Gatien	0
1845	Isigny	Lechartier	maire d'Isigny	0
1845	Isigny	Pophillat	propriétaire	0
1845	Lisieux (1er)	Delaporte		0
1845	Lisieux (1er)	Bourdon	substitut du procureur	0
1845	Lisieux (2e)	Perrier	psdt du trib. de commerce	0
1845	Lisieux (2e)	Bloche	avocat	0
1845	Livarot	Mignot		0
1845	Mézidon	Lemaitre-Montbrun		0
1845	Orbec	Delanney		0
1845	Orbec	Hélix d'Hacqueville		1
1845	Pont-l'Evêque	Tullou	avocat	0
1845	Pont-l'Evêque	Follebarbe	Maire de Beaumont	0
1845	Ryes	Coueffin	juge de paix	0
1845	Saint-Sever	Lebailli	avocat	0
1845	Saint-Sever	Tardif	médecin	1
1845	St Pierre-sur-Dive	Robillard	juge de paix	1
1845	Tilly-sur-Seulle	Vallerand de la fosse	maire de	1

			Fontenay-le-Pesnel	
1845	Trévières	Guilbert-Duclos	maire de Trévières	0
1845	Troarn	Marc de St Pierre	propriétaire	1
1845	Vassy	Goislard	juge de paix	0
1845	Villers Bocage	Hauttement	notaire	0
1845	Vire	Moulin-Dubourg	propriétaire	0
1845	Vire	Huet	adjoint au maire de Vire	0
1848	Aunay	Hellouin	?	0
1848	Balleroy	Lechanoine Dumanoir	maire de Juaye	0
1848	Balleroy	Villerooy	Maire de Balleroy	0
1848	Bayeux	Pezet	prsdt du tribunal civil	0
1848	Bayeux	Tardif	député	1
1848	Bény-Bocage	Beauquet de Granval	?	1
1848	Bény-Bocage	Lethorel	?	0
1848	Blangy	Letellier	juge de paix	0
1848	Blangy	Ferey	notaire	0
1848	Bourguébus	Doynel de St Quentin	maire de Garcelles	1
1848	Bretteville-sur-Laize	Pagny	Maire de Mézières	0
1848	Bretteville-sur-Laize	Cautru	Maire de Fresney le Vieux	0
1848	Caen (Est)	Fourneaux	docteur à Caen	0
1848	Caen (Ouest)	Mabire	avocat à caen	0
1848	Cambremer	Pongnant-Désérables	?	0
1848	Caumont	Dupont	notaire	0
1848	Condé-sur-Noireau	Alexandre-Lamotte	Maire de Condé	0
1848	Coulibeuf	Rossignol	avocat à Falaise	0
1848	Coulibeuf	De Maussion	propriétaire	1
1848	Creully	Donnet	Maire à Caen	0
1848	Douvres	Marc	juge de paix	0
1848	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1848	Dozulé	Rosey	notaire	0
1848	Evrecy	Ledart	juge de paix	0
1848	Falaise (1)	Lesassier-Boisauné	?	0
1848	Falaise (2)	Labbé	adjoint au maire de Falaise	0
1848	Falaise (2)	Lemeneur-Doray	?	0
1848	Harcourt	De Franqueville	Maire de Tournebu	1

1848	Harcourt	Grusse-Larivière	Maire de Caumont	0
1848	Honfleur	Dubourg	psdt du tribunal civil	0
1848	Honfleur	Manneville	avocat	1
1848	Isigny	Belliard-Delile	?	0
1848	Isigny	Pophillat	propriétaire	0
1848	Lisieux (1er)	Delaporte	?	0
1848	Lisieux (1er)	Bourdon	substitut du procureur	0
1848	Lisieux (2e)	Target	Auditeur au conseil d'Etat	1
1848	Lisieux (2e)	Bloche	avocat	0
1848	Livarot	Mignot	?	0
1848	Mézidon	Lemaitre-Montbrun	?	0
1848	Orbec	Delanney	?	0
1848	Orbec	Hélix d'Hacqueville	?	1
1848	Pont-l'Evêque	Tullou	avocat	0
1848	Pont-l'Evêque	Taillefer	Maire de Beaumont	1
1848	Ryes	Coueffin	juge de paix	0
1848	Saint-Sever	Lebailli	avocat	0
1848	Saint-Sever	Tardif de Petiville	médecin	1
1848	St Pierre-sur-Dive	Robillard	juge de paix	1
1848	Tilly-sur-Seulle	Vallerand de la fosse	maire de Fontenay-le-Pesnel	1
1848	Trévières	Guilbert-Duclos	maire de Trévières	0
1848	Troarn	Duhamel	juge de paix	0
1848	Vassy	Goislard	juge de paix	0
1848	Villers Bocage	Féron	Maire de Villers-Bocage	0
1848	Vire	Chatel	banquier	0
1848	Vire	Huet	adjoint au maire de Vire	0
1850	Aunay	Hellouin	Maire à Aunay	0
1850	Balleroy	Louvet	notaire	0
1850	Balleroy	Haudry de Souci	propriétaire	1
1850	Bayeux	Gauquelin-Despallières	maire à Bayeux	1
1850	Bayeux	Carabeuf	avocat	0
1850	Bény-Bocage	Lethorel	Maire du Tourneur	0
1850	Bény-Bocage	Sicot	notaire	0
1850	Blangy	Letellier	juge de paix	0
1850	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0

1850	Bourguébus	de La Faverie	Maire de St André de Fontenay	1
1850	Bretteville-sur-Laize	Cautru	Maire de fresney le Vieux	0
1850	Bretteville-sur-Laize	Roberge	propriétaire	0
1850	Caen (Est)	Dufeugray	ancien préfet	0
1850	Caen (Ouest)	Valot	avocat	0
1850	Cambremer	?		0
1850	Caumont	Dupont	notaire	0
1850	Condé-sur-Noireau	Guillet	Maire de Condé	0
1850	Couliboef	Cordier	cultivateur	0
1850	Creully	d'Osseville	propriétaire	1
1850	Douvres	Marc	juge de paix	0
1850	Dozulé	Rosey	notaire	0
1850	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1850	Evrecy	Le Bourguignon-Duperé de Feugerolles	avocat	0
1850	Falaise (1)	de Maussion	propriétaire	1
1850	Falaise (1)	Lessassier-Boisauné	officier gendarme en retraite	0
1850	Falaise (2)	Huet	Maire d'Ussy	1
1850	Falaise (2)	Lemeneur-Doray	propriétaire	0
1850	Harcourt	Grusse-Larivière	Maire de Caumont	0
1850	Harcourt	Bellenger	propriétaire	0
1850	Honfleur	Manneville	avocat	1
1850	Honfleur	Bréard	notaire	0
1850	Isigny	Jouet	médecin	0
1850	Isigny	Belliard-Delisle	propriétaire	0
1850	Lisieux (1er)	Delaporte	notaire	0
1850	Lisieux (1er)	Bourdon	avocat	0
1850	Lisieux (2e)	Fauques	notaire	0
1850	Lisieux (2e)	Perrier	propriétaire	0
1850	Livarot	Bardel-Dubois	médecin	0
1850	Mézidon	Larivière-Lecherpin	propriétaire	0
1850	Orbec	Lacroix	propriétaire	0
1850	Orbec	Blondel	propriétaire	0
1850	Pont-l'Evêque	Tullou	juge de paix	0
1850	Pont-l'Evêque	Survillie	Maire de St Etienne le Thillaye	0
1850	Ryes	Moisson de Vaux	Maire de Tracy sur Mer	1
1850	Saint-Sever	Hellouin	juge de paix	0

1850	Saint-Sever	Lehéricy	propriétaire	0
1850	St Pierre-sur-Dive	Robillard	juge de paix	1
1850	Tilly-sur-Seulle	Vallerand de la Fosse	Maire de Fontenay le Pesnel	1
1850	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	0
1850	Troarn	Damphernet	propriétaire	0
1850	Vassy	Goislard	juge de paix	0
1850	Villers Bocage	Saillenfest	Maire de Villers Bocage	1
1850	Vire	Huet	propriétaire	0
1850	Vire	?		0
1855	Balleroy	Dumanoir	?	0
1855	Balleroy	Lance	?	0
1855	Bayeux	Gauquelin- Despallières	maire à Bayeux	1
1855	Bayeux	Carabeuf	avocat	0
1855	Caumont	Esnault	?	0
1855	Isigny	Jouet	médecin	0
1855	Isigny	Belliard-Delisle	propriétaire	0
1855	Ryes	Moisson de Vaux	Maire de Tracy sur Mer	1
1855	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	0
1855	Bourguébus	de La Faverie	Maire de St André de Fontenay	1
1855	Troarn	Damphernet	propriétaire	0
1855	Caen (Est)	Etienne	?	0
1855	Caen (Ouest)	Lancelin	juge de paix	0
1855	Creully	d'Osseville	propriétaire	1
1855	Douvres	Marc	juge de paix	0
1855	Evrecy	Le Bourguignon- Duperé de Feugerolles	Prof. De Droit	1
1855	Villers Bocage	Cordier	?	0
1855	Tilly-sur-Seulle	Vallerand de la Fosse	Maire de Fontenay le Pesnel	1
1855	Bretteville-sur-Laize	Cautru	Maire de fresney le Vieux	0
1855	Bretteville-sur-Laize	Pagny	propriétaire	0
1855	Couliboef	Guesnon	cultivateur	0
1855	Falaise (1)	de Maussion	propriétaire	1
1855	Falaise (1)	Lessassier-Boisauné	officier gendarme en retraite	0
1855	Falaise (2)	Huet	Maire d'Ussy	1

1855	Falaise (2)	Seran	propriétaire	0
1855	Harcourt	Grusse-Larivière	Maire de Caumont	0
1855	Harcourt	Bellenger	propriétaire	0
1855	Lisieux (1er)	Delaporte	notaire	0
1855	Lisieux (1er)	Mariolle	?	0
1855	Lisieux (2e)	Lefrançois	?	0
1855	Lisieux (2e)	Mery-Sanson	?	0
1855	Mézidon	Larivière-Lecherpin	propriétaire	0
1855	St Pierre-sur-Dive	Robillard	juge de paix	1
1855	Livarot	Bardel-Dubois	médecin	0
1855	Orbec	Lacroix	propriétaire	0
1855	Orbec	Lemire de Villiers	propriétaire	1
1855	Blangy	Letellier	juge de paix	0
1855	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0
1855	Cambremer	Goupil	?	0
1855	Dozulé	Rosey	notaire	0
1855	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1855	Honfleur	Pimont de Cécire de Honnaville	?	1
1855	Honfleur	Bréard	notaire	0
1855	Pont-l'Evêque	Aumont	?	0
1855	Pont-l'Evêque	Surville	Maire de St Etienne le Thillaye	0
1855	Aunay	Cordier	?	0
1855	Vassy	Goislard de la Droitière	juge de paix	1
1855	Bény-Bocage	Levardois	?	0
1855	Bény-Bocage	Tirard	?	0
1855	Condé-sur-Noireau	Loisel-Durandière	?	0
1855	Saint-Sever	Louise	?	0
1855	Saint-Sever	Paris	?	0
1855	Vire	Casin	propriétaire	0
1855	Vire	Delarturière	?	0
1860	Aunay	Monsaint	?	0
1860	Balleroy	Dumanoir	?	0
1860	Balleroy	Louvet	?	0
1860	Bayeux	Gauquelin-Despallières	maire à Bayeux	1
1860	Bayeux	Carabeuf	avocat	0
1860	Bény-Bocage	Coquart	?	0
1860	Bény-Bocage	Tirard	?	0
1860	Blangy	Eude	?	0
1860	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0

1860	Bourguébus	de La Faverie	Maire de St André de Fontenay	1
1860	Bretteville-sur-Laize	Pleichard de la Choltière	?	1
1860	Bretteville-sur-Laize	Pagny	propriétaire	0
1860	Caen (Est)	Etienne	?	0
1860	Caen (Ouest)	Lancelin	juge de paix	0
1860	Cambremer	Gannel	?	0
1860	Caumont	Esnault	?	0
1860	Condé-sur-Noireau	Gourgeon	Capitaine de pompier	0
1860	Coulboeuf	Baron de Colomby	?	1
1860	Creully	d'Osseville	propriétaire	1
1860	Douvres	Marc	juge de paix	0
1860	Dozulé	Rosey	notaire	0
1860	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1860	Evrecy	Le Bourguignon-Duperé de Feugerolles	Prof. De Droit	1
1860	Falaise (1)	de Maussion	propriétaire	1
1860	Falaise (1)	Lessassier-Boisauné	officier gendarme en retraite	0
1860	Falaise (2)	Huet	Maire d'Ussy	1
1860	Falaise (2)	Seran	propriétaire	0
1860	Harcourt	Grusse-Larivière	Maire de Caumont	0
1860	Harcourt	Debaize	?	0
1860	Honfleur	Pimont de Cécire de Honnaville	?	1
1860	Honfleur	Bréard	notaire	0
1860	Isigny	Debechevel	?	0
1860	Isigny	Belliard-Delisle	propriétaire	0
1860	Lisieux (1er)	Delaporte	notaire	0
1860	Lisieux (1er)	Mariolle	?	0
1860	Lisieux (2e)	Lefrançois	?	0
1860	Lisieux (2e)	Mery-Sanson	?	0
1860	Livarot	Bardel-Dubois	médecin	0
1860	Mézidon	Coulboeuf	?	1
1860	Orbec	Lacroix	propriétaire	0
1860	Orbec	Lemire de Villiers	propriétaire	1
1860	Pont-l'Evêque	Aumont	?	0
1860	Pont-l'Evêque	Surville	Maire de St Etienne le Thillaye	0
1860	Ryes	Moisson de Vaux	Maire de Tracy sur Mer	1
1860	Saint-Sever	Louise	?	0

1860	Saint-Sever	Gohier	?	1
1860	St Pierre-sur-Dive	Toutain	?	1
1860	Tilly-sur-Seulle	de Blangy	propriétaire	1
1860	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	0
1860	Troarn	Desloges	?	0
1860	Vassy	Goislard de la Droitière	juge de paix	1
1860	Villers Bocage	Féron	?	0
1860	Vire	Casin	propriétaire	0
1860	Vire	Michel la Neuville	?	0
1865	Aunay	Picard	notaire	0
1865	Balleroy	Lechanoine-Dumanoir	Maire de Juaye-Mondaye	1
1865	Balleroy	Louvet	adjoint au maire à Castillon	0
1865	Bayeux	Gauquelin-Despallières	maire à Bayeux	0
1865	Bayeux	Carabeuf	avocat	0
1865	Bény-Bocage	Tirard	notaire	0
1865	Blangy	Delamarre	Maire à Blangy	0
1865	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0
1865	Bourguébus	de La Faverie	Maire de St André de Fontenay	1
1865	Bretteville-sur-Laize	Pagny	juge de paix	0
1865	Bretteville-sur-Laize	Pleichard de la choltière	Maire des Moutiers-en-Cinglais	1
1865	Caen (Est)	Mondehare	banquier	0
1865	Caen (Ouest)	Vigoureux	juge de paix	0
1865	Cambremer	Gannel	notaire	0
1865	Caumont	Baudet	Maire de Caumont	0
1865	Condé-sur-Noireau	Gourgeon	capt. des pompiers	0
1865	Condé-sur-Noireau	Thouroude	Maire de St Pierre la Vieille	0
1865	Creully	Dufay	Maire de Creully	0
1865	Douvres	Vérel	propriétaire	0
1865	Dozulé	Rosey	notaire	0
1865	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1865	Evrecy	Bonnefons	propriétaire	0
1865	Falaise (1)	Huet	Maire d'Ussy	0

1865	Falaise (1)	Sérant	juge de paix	0
1865	Falaise (2)	Lessassier-Boisauné	officier gendarme en retraite	0
1865	Falaise (2)	Bellencontre	notaire	0
1865	Harcourt	Debaize	Maire à st Marc d'Ouilly	0
1865	Harcourt	Bellenger	Maire à Thury- Harcourt & propriétaire	0
1865	Honfleur	Pimont de Cécire de Honnville	Maire de Gonneville sur Honfleur	1
1865	Honfleur	Bréard	notaire	0
1865	Isigny	Belliard-Delisle	propriétaire	0
1865	Lisieux (1er)	Delaporte	notaire	0
1865	Lisieux (1er)	Mariolle	Maire à Fauguignon	0
1865	Lisieux (2e)	Méry-Samson	négociant	0
1865	Lisieux (2e)	Lefrançois	propriétaire	0
1865	Livarot	Malfilâtre	Maire de la Brévière	0
1865	Mézidon	Couliboeuf	Maire de Mézidon	1
1865	Morteaux-Couliboeuf	Cordier	cultivateur et Maire de Perrières	0
1865	Orbec	de Villers	propriétaire	1
1865	Orbec	Conard	négociant	0
1865	Pont-l'Evêque	Féret	propriétaire	0
1865	Pont-l'Evêque	de Pellegars- Malhortie	Maire de Tourville	1
1865	Ryes	Moisson de Vaux	Maire de Tracy sur Mer	1
1865	Saint-Sever	Louise	avocat	0
1865	Saint-Sever	Gohier	propriétaire	1
1865	St Pierre-sur-Dive	Toutain	Maire de St Pierre & propriétaire	1
1865	Tilly-sur-Seulle	Vicomte de Blangy	Maire de Juvigny	1
1865	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	0
1865	Troarn	Desloges	notaire	1
1865	Vassy	Dumond de la Londe	Maire de Vassy	1
1865	Villers Bocage	Hauttement	notaire	0
1865	Vire	Cazin	propriétaire	0
1865	Vire	de la Huppe de Larturière	Maire de Vire	1
1870	Aunay	Picard	notaire	0

1870	Balleroy	Le comte du Manoir	Maire de Juaye-Mondaye	1
1870	Balleroy	Louvet	adjoint au maire à Castillon	0
1870	Bayeux	Gauquelin-Despallières	maire à Bayeux	0
1870	Bayeux	Gourdier-Deshameaux	propriétaire	0
1870	Bény-Bocage	Tirard	notaire	0
1870	Blangy	Delamarre	notaire	0
1870	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0
1870	Bourguébus	de La Faverie	Maire de St André de Fontenay	1
1870	Bretteville-sur-Laize	Pagny	juge de paix	0
1870	Bretteville-sur-Laize	Subtil de Beaumont	Maire de Boulon	1
1870	Caen (Est)	Mondehare	banquier	0
1870	Caen (Ouest)	Vigoureux	juge de paix	0
1870	Cambremer	Thiron	notaire	0
1870	Caumont	Baudet	Maire de Caumont	0
1870	Condé-sur-Noireau	Gourgeon	capt. des pompiers	0
1870	Condé-sur-Noireau	Thouroude	Maire de St Pierre la Vieille	0
1870	Creully	Dufay	Maire de Creully	0
1870	Douvres	Vérel	propriétaire	0
1870	Dozulé	Le Gouez	notaire	0
1870	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1870	Evrecy	Bonnefons	propriétaire	0
1870	Falaise (1)	de Magny	Maire de Rapilly	1
1870	Falaise (1)	Sérant	juge de paix	0
1870	Falaise (2)	Lessassier-Boisauné	officier gendarme en retraite	0
1870	Falaise (2)	le comte de Maleissye	propriétaire	1
1870	Harcourt	Debaize	Maire à st Marc d'Ouilly	0
1870	Harcourt	Bellenger	Maire à Thury-Harcourt & propriétaire	0
1870	Honfleur	Pimont de Cécire de Honnaville	Maire de Gonneville sur	1

			Honfleur	
1870	Honfleur	Bréard	notaire	0
1870	Isigny	Belliard-Delisle	avocat	0
1870	Lisieux (1er)	Simon	juge de paix	0
1870	Lisieux (1er)	Mariolle	Maire à Fauguernon	0
1870	Lisieux (2e)	Méry-Samson	négociant	0
1870	Lisieux (2e)	Lefrançois	propriétaire	0
1870	Livarot	Malfilâtre	Maire de la Brévière	0
1870	Mézidon	Delise	avocat	0
1870	Morteaux-Couliboeuf	Cordier	cultivateur et Maire de Perrières	0
1870	Orbec	de Noinville	Maire de la Cressonnière	1
1870	Orbec	Piel	notaire	0
1870	Pont-l'Evêque	Féret	propriétaire	0
1870	Pont-l'Evêque	de Pellegars- Malhortie	Maire de Tourville	1
1870	Ryes	Labbey	médecin	0
1870	Saint-Sever	Louise	avocat	0
1870	Saint-Sever	Lesauvage	Maire de Beaumesnil	0
1870	St Pierre-sur-Dive	Toutain	Maire de St Pierre & propriétaire	1
1870	Tilly-sur-Seulle	Vicomte de Blangy	Maire de Juvigny	1
1870	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	0
1870	Troarn	Desloges	notaire	0
1870	Vassy	Huet	Maire de Vassy	1
1870	Villers Bocage	Hauttement	notaire	0
1870	Vire	Cazin	propriétaire	0
1870	Vire	de la Huppe de Larturière	Maire de Vire	1
1871	Aunay	Marquis de Grouchy	capt. d'Etat- Major	1
1871	Balleroy	Louvet	adjoint au maire à Castillon	0
1871	Balleroy	Le comte du Manoir	Maire de Juaye- Mondaye	1
1871	Bayeux	Tillard	propriétaire	0
1871	Bayeux	Gardin de Villers	secrétaire de la Société d'Agriculture de Bayeux	1
1871	Bény-Bocage	Sicot	notaire	0

1871	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0
1871	Blangy	Delamarre	notaire	0
1871	Bourguébus	de La Faverie	Maire de St André de Fontenay	1
1871	Bretteville-sur-Laize	des Rotours	conseiller municipal de Bray-la-Campagne	1
1871	Bretteville-sur-Laize	Subtil de Beaumont	Maire de Boulon	1
1871	Caen (Est)	Levard	adjoint au maire de Caen	0
1871	Caen (Ouest)	Dauphin-Valembourg	propriétaire	0
1871	Cambremer	Thiron	notaire	0
1871	Caumont	Baudet	Maire de Caumont	0
1871	Condé-sur-Noireau	Maillard	Maire	0
1871	Condé-sur-Noireau	Vaullegeard	médecin	0
1871	Creully	Morice	notaire	0
1871	Douvres	Vérel	propriétaire	0
1871	Dozulé	Léguillon	Maire de Blonville	0
1871	Dozulé	Le Gouez	notaire	0
1871	Evrecy	Postel	propriétaire	0
1871	Falaise (1)	Le Sassier-Boissauné	Maire de Fourneaux	0
1871	Falaise (1)	de Magny	Maire de Rappilly	1
1871	Falaise (2)	Lecherpy	filateur	0
1871	Falaise (2)	Révérènd-Dumesnil	Maire de Villy	0
1871	Harcourt	Debaize	Maire à st Marc d'Ouilly	0
1871	Harcourt	Bellenger	Maire à Thury-Harcourt & propriétaire	0
1871	Honfleur	Lepicque	ancien banquier	0
1871	Honfleur	Pimont de Cécire de Honnaville	Maire de Gonnaville sur Honfleur	1
1871	Isigny	Belliard-Delisle	avocat	0
1871	Lisieux (1er)	Jehanne-Deslandes	adjoint au maire de St Jacques	0
1871	Lisieux (1er)	Lecarpentier	manufacturier	0
1871	Lisieux (2e)	Méry-Samson	négociant	0
1871	Lisieux (2e)	Lefrançois	propriétaire	0
1871	Livarot	Malfilâtre	Maire de la Brévière	0

1871	Mézidon	Petit	psdt du tribunal de commerce	0
1871	Morteaux-Couliboeuf	Cordier	cultivateur et Maire de Perrières	0
1871	Orbec	de Noinville	Maire de la Cressonnière	1
1871	Orbec	Piel	notaire	0
1871	Pont-l'Evêque	de Pellegars-Malhortie	Maire de Tourville	1
1871	Pont-l'Evêque	Féret	propriétaire	0
1871	Ryes	Labbey	médecin	0
1871	Saint-Sever	Louise	avocat	0
1871	Saint-Sever	Lesauvage	Maire de Beaumesnil	0
1871	St Pierre-sur-Dive	Collas	médecin	0
1871	Tilly-sur-Seulle	Vicomte de Blangy	Maire de Juvigny	1
1871	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	0
1871	Troarn	d'Argenton	Maire d'Hérouvillette	1
1871	Vassy	Huet	Maire de Vassy	1
1871	Villers Bocage	Hauttement	notaire	0
1871	Vire	Pichard	commerçant	0
1871	Vire	Michel-Laneuville	notaire	0
1875	Aunay	de Grouchy		1
1875	Balleroy	comte du Manoir		1
1875	Balleroy	Tarnier		0
1875	Bayeux	Gardin de Villers		1
1875	Bayeux	Tillard		0
1875	Bény-Bocage	Fontaine		0
1875	Blangy	Lebourg	Maire de Bonneville le Louvet	0
1875	Bourguébus	Solenge	?	0
1875	Bretteville-sur-Laize	Paulmier		0
1875	Bretteville-sur-Laize	des Rotours		1
1875	Caen (Est)	Levard		0
1875	Caen (Ouest)	Dauphin-Valembourg		0
1875	Cambremer	Lecourt		0
1875	Caumont	Baudet	Maire de Caumont	0
1875	Condé-sur-Noireau	Vaullegeard		0
1875	Condé-sur-Noireau	Maillard		0
1875	Creully	Duquesnel		0
1875	Douvres	Vérel	propriétaire	0
1875	Dozulé	Tardif	propriétaire	1

1875	Evrecy	Postel		0
1875	Falaise (1)	de Magny		1
1875	Falaise (1)	Le Sassier-Boisauné	officier gendarme en retraite	0
1875	Falaise (2)	Gauthier		0
1875	Falaise (2)	de la Fresnaye		1
1875	Harcourt	Debaize	Maire à st Marc d'Ouilly	0
1875	Harcourt	Bellenger	Maire à Thury- Harcourt & propriétaire	0
1875	Honfleur	Pimont de Cécire de Honnville	Maire de Gonneville sur Honfleur	1
1875	Honfleur	Lepicque		0
1875	Isigny	Pagny		0
1875	Lisieux (1er)	Lecarpentier		0
1875	Lisieux (1er)	Jeanne-Deslandes		0
1875	Lisieux (2e)	Sanson		0
1875	Lisieux (2e)	Lefrançois	propriétaire	0
1875	Livarot	Malfilâtre	Maire de la Brévière	0
1875	Mézidon	Petit		0
1875	Morteaux-Couliboeuf	Mannoury		0
1875	Orbec	Piel		0
1875	Orbec	de Noinville		1
1875	Pont-l'Evêque	Mathieu		0
1875	Pont-l'Evêque	de Pellegars- Malhortie	Maire de Tourville	1
1875	Ryes	Gosset		0
1875	Saint-Sever	Louise	avocat	1
1875	Saint-Sever	Beslon		0
1875	St Pierre-sur-Dive			0
1875	Tilly-sur-Seulle	Vicomte de Blangy	Maire de Juvigny	1
1875	Trévières	Guilbert-Duclos	Maire de Trévières	1
1875	Troarn	d'Argenton		1
1875	Trouville	Toutain		1
1875	Trouville	Jarry		0
1875	Vassy	Pique		0
1875	Villers Bocage	Hauttement	notaire	1
1875	Vire	Michel-Laneuville		0
1875	Vire	Pichard		0

2. Répartition Chronologique

Années :	Non-Nobles	Nobles	Nombre d'élus	Soit en %
1830	26	37	63	58,73
1835	43	9	52	17,30
1845	45	9	54	16,66
1848	42	12	54	22,22
1850	43	11	54	20,37
1855	42	12	54	22,22
1860	38	16	54	29,62
1865	39	14	53	26,41
1870	41	12	53	22,644
1871	40	13	53	24,52
1875	36	16	52	30,76
Total général	435	161	596	27,01

Taux moyen : 27,01 %

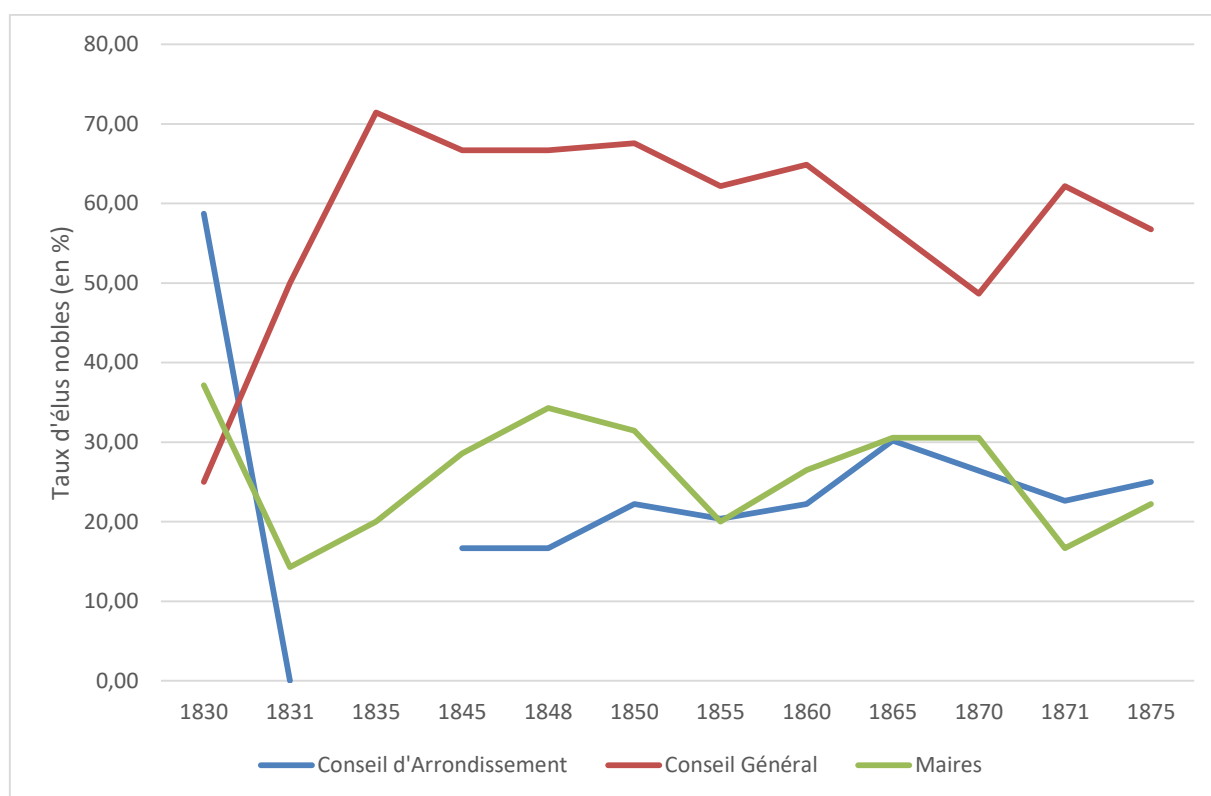
3. Répartition Géographique

Circonscriptions :	1830	1835	1845	1848	1850	1855	1860	1865	1870	1871	1875	Total général
Aunay										1	1	2
Balleroy					1			1	1	1	1	5
Bayeux	7	1		1	1	1	1			1	1	14
Bény-Bocage			1	1								2
Bourguébus			1	1	1	1	1	1	1	1		8
Bretteville-sur-Laize							1	1	1	2	1	6
Caen	7	2										9
Coulibeuf			1	1								2
Couliboeuf							1					1
Creully					1	1	1					3
Dozulé											1	1
Evrecy						1	1					2
Falaise	10	2										12
Falaise (1)					1	1	1		1	1	1	6
Falaise (2)					1	1	1		1		1	5
Harcourt			1	1								2
Honfleur				1	1	1	1	1	1	1	1	8
Lisieux	3	2										5
Lisieux (2e)				1								1
Mézidon							1	1				2
Orbec			1	1		1	1	1	1	1	1	8
Pont-l'Evêque	5			1				1	1	1	1	10
Ryes					1	1	1	1				4

Saint-Sever			1	1			1	1			1	5
St Pierre-sur-Dive			1	1	1	1	1	1	1			7
Tilly-sur-Seulle			1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Trévières											1	1
Troarn			1					1		1	1	4
Trouville											1	1
Vassy						1	1	1	1	1		5
Villers Bocage					1						1	2
Vire	5	2						1	1			9
Total général	37	9	9	12	11	12	16	14	12	13	16	161

4. Comparaison avec les Conseils Généraux et les Mairies

Années	Conseil d'Arrondissement	Conseil Général	Maires	Adjointes au Maire
1830	37	18	13	13
1831		12	5	5
1835	9	8	7	7
1845	9	8	10	10
1848	12	9	12	12
1850	11	12	11	11
1855	12	14	7	7
1860	16	13	9	9
1865	14	16	11	11
1870	12	19	11	11
1871	13	14	6	6
1875	16	16	8	
Total général	161	159	116	108



Sources du graphique :
Taux de nobles selon les fonctions électorales (valeurs exprimées en %)

Années	Conseil d'arrondissement	Conseil Général	Maires
1830	58,73	25,00	37,14
1831	0,00	50,00	14,29
1835		71,43	20,00
1845	16,67	66,67	28,57
1848	16,67	66,67	34,29
1850	22,22	67,57	31,43
1855	20,37	62,16	20,00
1860	22,22	64,86	26,47
1865	30,19	56,76	30,56
1870	26,42	48,65	30,56
1871	22,64	62,16	16,67
1875	25,00	56,76	22,22

Corpus des candidats aux élections locales Département de l'Eure – 1815 / 1870

Liste des candidats :

Titre	Noms	Prénoms	Date de l'élection	Date de naissance	Marié	Nb Enfants	Divers	Revenu	code
	Avignon de Morlac	Achille	1848	1794	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, avocat, conseil municipal de Verneuil	6000	lib
	Barrey de Bordigny	Pierre Gabriel	1812	1752	VR AI	3	ancien mousquetaire, administrateur de l'Hospice de Breteuil	12000	fonc
	Barrey de Bordigny	Pierre Gabriel	1817	1752	VR AI	3	ancien mousquetaire	15000	mil
Baron	Bignon	Pierre Louis Edouard	1833	1771	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés. Ambassadeur, ministre député	20000	fonc
	Bisson des Rotours	Pierre	1830	1780	VR AI	1	officier, Légion d'honneur	8000	mil
	Blondel de Lislebec	Jean Baptiste Louis	1822	1766	VR AI	2	maire de ?	6000	elu
	Boivin du Parc	?	1812	1765	VR AI	2	maire de Bernay, juge	8000	lib
	Boivin du Parc	Pierre Germain	1812	1765	VR AI	2	juge, avocat, administrateur du district	8000	fonc
	Bourard de Troismares	Pierre Benoît	1818	1752	VR AI	1	veuf, ancien juge	1500	fonc
	Boutry de Comboy	?	1817	1742	VR AI	0	ancien directeur des contributions directes	3000	fonc
	Boutry de Comboy	Louis Alexandre	1818	1741	FA UX	0	veuf, ancien directeur des contributions	3500	prop
	Boutry de Comboy	Louis Alexandre	1818	1741	VR AI	5	veuf, directeur des contributions directes	5000	fonc
	Breçon de Ried	Dominique Antoine	1821	1774	VR AI	0	adjoint au maire de Pont-Audemer	8000	elu
	Cauvin de Lampierre	François Louis Achille	1833	1792	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, propriétaire et maire à Menillet	8000	elu
	Chapelle de Courteilles	René André Henri	1825	1757	VR AI	3	veuf, conseiller au parlement de Rouen, maire de Thosny	3000	elu
	Chapelle de Courteilles	René André Henry	1827	1754	VR AI	3	veuf, propriétaire et maire de Thosny	3000	elu
	Collas de Courval	Jean Laurent Adrien	1852	1797	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, négociant, maire de Rugles	20000	com
	Combault d'Authueil	Alexandre	1817	1769	VR AI	1	officier de la garde - veuf	2500	mil
	Conlaré de la Fontaine	Jacques	1838	1789	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, propriétaire, agriculteur	8000	prop
	Corneille de Haumont	Louis Dominique	1833	1776	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, agent d'affaire, Président du tribunal de commerce, adjoint Evreu	6000	com
	Corneilles de Beauregard	Louis	1816	1763	FA UX	0	ancien négociant, propriétaire	0	com
	Cottard de Saquenville	Abraham	1820	1774	VR AI	1	maire de Berengeville (était destiné à la magistrature avant 1789)	20000	elu
	Crestien de Funnechoy	Pierre	1808	1755	VR AI	2	Conseiller au parlement de Rouen, maire de St Denis du Bosc Gérard	1500	elu

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Crochon du Bocage	Auguste Scipion	1831	1764	VR AI	2	maire de Pont Audemer	12 00 0	el u
	Crochon du Bocage	Richard Scipion	1812	1768	VR AI	1	fils de famille	90 00	pr op
Co mt e	d'Ambrugeac	Louis	1819	1774	FA UX	0	maréchal de camp	29 00 0	mi lit
	Daniel de Boisdemennets	Armand Michel	1812	1739	VR AI	1	maire de Cahaignes, capitaine de dragons	70 00	el u
Ma rqu is	Daniel de Boisdennemets	Claude	1825	1753	VR AI	4	veuf, chevalier de Saint Louis, maire, propriétaire	50 00 0	el u
Co mt e	d'Arjuzon	Félix Jean François Thomas	1852	1800	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, député	40 00 0	el u
Co mt e	Dauger	Pierre	1812	1743	VR AI	1	?	50 00 0	ne an t
	d'Aureville	Jean François	1813	1744	VR AI	1	veuf, maire de Montreuil	15 00	el u
Co mt e	de Barrey	Pierre Roger	1855	1811	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire à Verneuil, ancien capitaine de la garde, maire	15 00 0	pr op
	de Barrey	Pierre Marie	1831	1781	VR AI	1	Maire de Saint denis d'Arjuzon, inspecteur de la garde nationale	10 00 0	el u
	de Barrey	Roger	1846	0	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, propriétaire à Béhélan	60 00	pr op
	de Beauffre	Félix Benjamin	1822	1773	VR AI	0	administrateur des Hospices	50 00	fo nc
	de Beaunay	François	1814	1777	VR AI	2	chevalier	12 00 0	mi lit
Bar on	de Beaussé	Jean Baptiste	1820	1765	VR AI	3	maire de Notre Dame du Hamel, officier de cavalerie	60 00	mi lit
Co mt e	de Blangy	Bon Henry	1831	1786	VR AI	2	ancien officier, ancien député	30 00 0	el u
Ma rqu is	de Blosserville	Benigne Ernest	1852	1799	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, ancien conseiller de préfecture en Seine et Oise	30 00 0	fo nc
	de Bonnechose	Louis Charles François Gaston	1826	1792	VR AI	1	officier de cavalerie réformé, propriétaire	10 00 0	mi lit
	de Bontry	?	1812	1731	VR AI	1	directeur des vingtièmes, administrateur du district	10 00 0	fo nc
	de Boucherville	Louis	1852	1794	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, maire de Broglie, ancien militaire, propriétaire	50 00	el u
Co mt e	de Bréda	François Marie Albert	1855	1807	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, lieutenant de vaisseau en retraite	15 00 0	mi lit
	de Brévedent	Léon	1808	1782	VR AI	0	fils de famille	80 00	pr op
	de Briey	Marie André Edmond	1866	1832	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, château de Boigeloup, licencié en droit	20 00 0	pr op
Co mt e	de Brigode		1852	1827	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire à Romilly la Puthenay	20 00 00	ne an t
	de Broglie	Victor	1812	1785	FA UX	0	auditeur au conseil, membre de la chambre des Pairs	25 00 0	fo nc
duc	de Broglie	Achille Léonce	1833	1785	FA	0	liasse 3M- enfants non renseignés, Pair de	10	fo

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

					UX		France, ministre de la justice	00 00	nc
	de Challenge	?	1816	1768	FA UX	0	propriétaire et maire	28 00	el u
Ma rqu is	de Chambray	Georges	1846	1783	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, maréchal de camp d'artillerie, propriétaire à Gouville	25 00 0	mi lit
Ma rqu is	de Chambray	Jacques François	1866	1828	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire à Gouville, licencié en droit	50 00 0	pr op
	de Chastellux, duc de Rausan	Louis	1821	1786	VR AI	0	secrétaire d'ambassade	50 00 0	fo nc
	de Clermont- Tonnerre	Aimée Marie Gaspard	1817	1772	VR AI	3	Commandant de brigade à cheval	40 00 0	mi lit
duc	de Clermont- Tonnerre	Aimée Marie Gaspard	1817	1780	VR AI	0	Pair de France	50 00 0	fo nc
Ma rqu is	de Clermont- Tonnerre	Jules Antoine Aimé	1852	1813	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, capitaine d'etat major	50 00 0	mi lit
	de Colombel	Jacques Louis Félicité	1828	1778	VR AI	2	maire de Caumont	12 00 0	el u
	de Coulombel	Jean Louis François	1826	1784	VR AI	0	maire de Caumont	14 00 0	el u
Ma rqu is	de Croix	Ernest Eugène Marie	1852	1794	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, sénateur, ancien militaire, propriétaire à Serquigny	25 00 00	el u
Ma rqu is	de Fayet	Armand	1832	1787	VR AI	1	Officier, chevalier de la Légion d'honneur	20 00 0	mi lit
Ma rqu is	de Fayet	Armand	1839	1787	FA UX	0	maire d'ecos	60 00	el u
Ma rqu is	de Fayet	Armand	1825	1787	VR AI	2	maire d'Ecos, officier	10 00 0	mi lit
	de Fleurière	Alexandre Jean Joseph	1812	1747	VR AI	1	Maire de Pont de l'arche	10 00 0	el u
	de Fontange	Charles Louis	1861	1817	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, Colonel	40 00	mi lit
Bar on	de Forval	Albéric	1852	1818	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, maire de Granchain	60 00	el u
	de Fougny	Alexandre Louis	1812	1745	VR AI	3	Procureur du roi, maire de Conches	10 00 0	el u
	de Girardin	Jean François	1807	1758	VR AI	0	Lieutenant général du baillage d'Evreux, rentier	12 00 0	el u
	de Giverville	Armand	1830	1780	VR AI	2	brigadier de la garde en retraite, chevalier de St Louis	15 00 0	mi lit
	de Giverville	Charles Armand Hyacinthe	1812	1774	VR AI	2	officier de cavalerie	80 00	mi lit
	de Giverville	Armand Bernard	1826	1782	VR AI	3	maréchal des logis en retraite, maire de Giverville	10 00 0	el u
	de Givonville	Charles	1812	1772	VR AI	2	propriétaire	10 00 0	pr op
	de Grente	Félix Marie	1822	1780	VR AI	2	maire de ? Glxx ?	10 00	el u

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

							0	
Comte	de la Grange	Frédéric	1852	1803	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, député, chef de bataillon de la garde nationale	200000 el u
	de la Grange	Joseph Barthémémy Frédéric	1848	1815	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, maire de Gisors	500000 el u
	de la Houssaye des Landes	Pierre Philippe	1815	1772	VR AI	4	propriétaire, maire de Saint Eloi des Forges	500000 el u
	de la marche de Manneville	Léon	1817	1766	VR AI	1	maître des comptes	150000 fo nc
	de la Motte	Magloire Michel François Alexandre	1833	1797	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, maire d'evreux, notaire	120000 lib
	de la Motte	Jean François	1825	1765	VR AI	2	juge de paix	300000 fo nc
Baron	de la Porte	Louis Alexandre	1813	1779	VR AI	3	capitaine de la garde, maire de Notre Dame du hamel	100000 mi lit
	de la Porte	Louis Alexandre	1812	1779	VR AI	3	(trois garçons) maire de Notre Dame du Hamel	150000 el u
	de la Potterie	Léopold	1830	1792	VR AI	2	propriétaire	120000 pr op
Baron	de la Roncière le Nourry	Camille Adalbert Marie	1852	1813	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, capitaine de vaisseau	150000 mi lit
	de la Rue	Pierre Paul	1831	1788	VR AI	0	conservateur des hypothèques	150000 fo nc
	de la Rue Rugsville	?	1808	1769	FA UX	0	ancien officier vivant de son bien	600000 mi lit
Comte	de Lachapt	Pierre Alexandre	1854	1789	VR AI	2	maire de Bosnormand, bonapartiste	150000 el u
	de l'Arbre	?	1822	0	FA UX	0	maitre de forges, refuse le poste	900000 co m
	de l'Homme	Alexandre	1832	1792	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, juge	100000 lib
	de Margeot	Louis	1814	1779	VR AI	3	officier de gendarmerie	900000 mi lit
	de Margeot	Charles	1816	1777	VR AI	0	maire de Grandcamp	120000 el u
	de margeot	Charles François Victor	1841	1781	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, maire de grancamp	160000 el u
	de Margeot	Maurice	1852	1780	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, ancien colonel, maire de Saint Germain la campagne	150000 el u
	de Montalent	Louis George	1830	1786	VR AI	2	maire d'Igouville	100000 el u
Marquis	de Montmorency	Eugène	1831	1778	VR AI	2	Maréchal de Camp, chevalier de Saint Louis	600000 mi lit
Baron	de Montreuil	Alfred Eugène	1852	1802	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, député	400000 el u
Comte	de Nouë	Léon Valérien	1864	1806	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, général de division, légion d'honneur	300000 mi lit

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

	de Pilon du Coudray	Balthazard	1828	1774	VR AI	2	chevalier de la Légion d'Honneur, maire de Saint Christophe	25 00 0	el u
	de Postel	Jospeh Frédéric	1855	1803	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, maire de Sainte Marguerite de l'Autel	20 00 0	el u
Ma rqu is	de Quitry	Odon Charles Joseph	1852	1825	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, commandant de la garde nationale	60 00 0	mi lit
	de Raynal	Marie Joseph Alexandre	1848	1791	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, médecin, maire de Beaumontel	25 00	lib
Co mt e	de Reiset	Gustave Armand Henri	1858	1821	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, ministre, maire de Marcilly sur Eure	50 00 0	el u
Co mt e	de Roncherolles	Charles	1821	1771	VR AI	0	ancien officier, veuf	15 00 0	mi lit
	de Saint Pol	François Eugène	1808	1770	VR AI	3	officier avant 1789, propriétaire	20 00 0	pr op
	de Saint Quentin	Louis Alexandre	1815	1757	VR AI	1	Maire de Saint Quentin, propriétaire	60 00	el u
	de Salvandry	Narcisse Achille	1849	1795	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, ministre de l'instruction publique, député, ambassadeur	20 00 0	el u
	de Seguin	Alexandre	1830	1776	VR AI	3	officier supérieur	20 00 0	mi lit
	de Seguin	Alexandre	1825	1768	VR AI	2	propriétaire, chevalier de Saint Louis, maire, officier	18 00 0	mi lit
Bar on	de Sepmanville	François	1817	1762	VR AI	3	officier de marine, correspondant de l'Institut	20 00 0	mi lit
	de Soligny	Robert Guillaume	1826	1762	FA UX	0	ancien militaire	60 00	mi lit
Ma rqu is	de Toustain	Charles Théodore Casimir	1852	1795	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, ancien officier de cavalerie	35 00 0	mi lit
Co mt e	de Valon	Léon	1852	1811	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, membre du conseil général	15 00 00	el u
	de Vauquelin	Amédé Hercule Léopold	1831	1793	FA UX	0	ancien officier de cavalerie	10 00 0	mi lit
	de Vigan	Victor Maurice	1815	1779	VR AI	3	propriétaire, maire de Saint Pierre de Larnières	40 00	el u
	de Vigny	Anne Claude	1817	1761	VR AI	1	capitaine de cavalerie	40 00 0	mi lit
	de Vigny	Anne Claude	1808	1760	VR AI	2	officier de cavalerie, maire de Thuihébert	20 00 0	el u
	de Villeuse	Joseph Pierre	1808	1757	FA UX	0	capitaine des gardes françaises avant 1789, propriétaire	50 00 0	mi lit
Co mt e	Debois	David	1819	1751	VR AI	1	ancien militaire	18 00 0	mi lit
	Défrémont des Essarts	Pierre Victoire	1826	1778	VR AI	0	Maire de Brionne, ancien vérificateur des douanes	90 00	fo nc
	Delaniepce de Jeufosse	Amédée Alexandre	1842	1785	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, maire de Saint Aubin sur Gaillon, officier de cavalerie	15 00 0	el u
	d'Elhambray	Jacques	1806	1754	VR AI	4	capitaine de cavalerie avant 1789, procureur syndic de district	10 00	fo nc

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

							0	
	Depillon du Coudray	Balthazar	1840	1774	FA UX	0	15 00 0	pr op
	des Hais de Forval	Léonor Stanislas	1815	1777	VR AI	3	70 00 0	el u
	Des Hayes de la Radière	Alphonse Gabriel	1845	1792	FA UX	0	40 00 0	pr op
Bar on	des Rosoires	Pierre François	1829	1783	VR AI	1	15 00 0	mi lit
Bar on	d'Estampes	Armand	1822	1778	VR AI	6	80 00 0	el u
Bar on	d'Estampes	Armand	1828	1778	VR AI	2	10 00 0	el u
	Devallon de Rosay	Léon	1848	1810	FA UX	0	30 00 0	el u
	d'Hostel	Gaston	1818	1772	VR AI	1	40 00 0	fo nc
	d'Hostel	Pierre François Gaston	1818	1770	VR AI	2	22 00 0	fo nc
Bar on	d'Houdemare	Amédée	1830	1786	VR AI	2	30 00 0	ne an t
Bar on	d'Houdemare	?	1817	1779	VR AI	2	15 00 0	pr op
	d'Irlande	Louis Joseph Etienne	1823	1773	VR AI	1	60 00 0	mi lit
Ma rqu is	du Belloy	Séraphin	1817	1768	VR AI	2	45 00 0	pr op
Ma rqu is	du bois d'Autheverner	Claude Daniel	1814	1753	VR AI	5	25 00 0	mi lit
Co mt e	Du Bosc de Radepont	Aimé Louis Léonor	1842	1810	FA UX	0	20 00 0	pr op
Ma rqu is	du Bosc de Radepont	Auguste	1815	1776	VR AI	3	40 00 0	fo nc
Ma rqu is	du Bosc de Radepont	Jean	1814	1780	VR AI	3	40 00 0	el u
	du Boscregnoule de Lenteuil	Victor	1831	1788	VR AI	0	12 00 0	el u
	du Chevalier	?	1817	1742	VR AI	0	10 00 0	mi lit
	Du côté	Simon	1833	1783	FA UX	0	10 00 0	lib
Bar on	Dubois de Saint Hilaire	Edmond	1849	1811	FA UX	0	30 00 0	pr op
	Dubois de Saint Hilaire	Jean Jacques	1814	1764	VR AI	1	50 00 0	mi lit
	Dubois de Saint Hilaire	Jean Baptiste François	1829	1785	FA UX	0	40 00 0	mi lit
	Dufour de Saint Léger	Charles	1817	1762	VR AI	2	12 00 0	mi lit

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

	Dulac de Fugères	Adrien Charles	1827	1787	VR AI	1	contrôleur des contributions	80 00	fo nc
	Dulac de Fugères	Adrien Charles Marie Telchide	1826	1767	VR AI	2	Maire de Bernay, ancien contrôleur des contributions	80 00	fo nc
	Dupont de l'Eure	Jacques Charles	1804	1764	FA UX	0	avocat avant 1789	50 00	el u
	Dupont de l'Eure	Jacques Charles	1839	1764	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés,député ministre de la justice, légion d'honneur	20 00	el u
	Durosay de Villards	Gabriel	1814	1765	FA UX	0	ancien officier d'infanterie	20 00	mi lit
	Durosay de Villards	Gabriel Louis	1815	1765	FA UX	0	ancien officier du régiment de Normandie, maire de Fontaine Latouret	20 00	el u
	Durosay de Villards	Charles	1815	1758	VR AI	0	officier de cavalerie, maire de Fontaine	25 00	mi lit
Co mt e	Duval d'Eprémèsnil	Jacques Louis Raoul	1860	1827	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, secrétaire général de la société d'acclimatation	90 00	lib
Bar on	Duval du Mesnil	Charles	1817	1767	VR AI	1	avocat	40 00	lib
	Duval du Mesnil	Charles Pierre Gabriel	1827	1767	VR AI	1	avocat	10 00	lib
	Duval du mesnil	Charles Pierre	1812	1767	VR AI	1	Avocat, maire de Beaumont	40 00	lib
	Duval du Mesnil	Charles Pierre Gabriel	1812	1767	VR AI	1	avocat, maire de Beaumont	40 00	lib
Ma rqu is	Fresmont du Rosay	Antoine	1814	1750	FA UX	0	ancien officier de cavalerie	60 00	mi lit
	Gannel du Hétray	Michel Auguste	1858	1801	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, officier de cavalerie, adjoint au maire de Pont Audemer	20 00	mi lit
	Gouhier de Petiteville	Louis Auguste	1842	1779	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, maire de Gournay le Guerin	10 00	el u
	Halley de Caudes	Philippe Robert	1806	1747	VR AI	1	capitaine avant 1789, émigré amnistié An X.	80 00	mi lit
	Hébert de Montigny	Jean Pierre	1829	1761	VR AI	2	veuf, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint Louis	80 00	mi lit
	Hervieu de Bauficel	René Pierre François	1815	1754	VR AI	6	maire d'Harcourt, avocat	15 00	lib
	Hougard de la Potterie	Léopold	1830	1792	VR AI	2	propriétaire	12 00	pr op
	Jan d'Hauterre	Jacques Gabriel	1806	1746	VR AI	5	avocat avant 1789, Président du tribunal de Verneuil	60 00	lib
	Langlois d'Autheuil	Jacques Ferdinand	1825	1770	VR AI	2	veuf, gendarme de la maison du roi	10 00	mi lit
Co mt e	Le Boeuf d'Osmoy	Charles Henri	1848	1799	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire, maire de Bouquelon	70 00	el u
Co mt e	Le Boeuf d'Osmoy	Charles	1862	1829	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire à Bouquelon	20 00	pr op
	Le Carpentier de Sainte Opportune	Jacques	1817	1763	VR AI	6	maire	16 00	el u
Co mt e	Le Coulteux de Canteleu	Barthélémy Alphonse	1829	0	FA UX	0	Pair de France	0	fo nc
	Le Cousturier	Robert Antoine	1817	1745	VR	2	Général en retraite	10	mi

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	d'Armenonville				AI			00 0	lit
Co mt e	Le Couteux de Canteleu	Auguste Emmanuel	1864	1822	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, ancien officier d'infanterie, maire d'Etrepagny, légion d'honneur	18 00 0	el u
	Le Gendre de Tourville	Alexandre Henry	1831	1767	VR AI	3	maire de Tourville	15 00 0	el u
	Le Lioux de la Barre	Pierre René	1833	1789	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, adjoint au maire de Pont de l'arche	80 00	el u
	Le Pesant de Boisguilbert	Charles	1814	1785	VR AI	1	fils de famille	10 00 00	pr op
	Le Pesant de Boisguilbert	Augustin Charles	1827	1784	VR AI	4	maire de Pinterville, propriétaire	25 00 0	el u
	Le Pesant de Bois-Guilbert	Eustache	1807	1784	FA UX	0	maire de Finterville	90 00	el u
	Le Roi du Livet, baron du Theil	Jean François	1817	1756	VR AI	2	Lieutenant des maréchaux - veuf	15 00 0	mi lit
	Le Roi du Livet, baron du Theil	Jean Louis Joseph	1815	1756	VR AI	2	veuf, lieutenant des maréchaux, maire de Pont Audemer	15 00 0	el u
	Le Seigneur du Chevalier	?	1818	1741	VR AI	0	veuf, maitre de Saint-Pierre du Lieurey, maréchal de camp	60 50	mi lit
	Le vacher d'Urclé	Prosper Isidore	1833	1761	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, propriétaire et maire de Breteuil	50 00 0	el u
	Le Vacher d'Urclé	Paul	1852	0	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire à Breteuil	30 00 0	pr op
	Le Vacher d'Urclé	Prosper Victor	1825	1770	VR AI	0	maitre de forge	10 00 0	co m
	Lefebvre de Vatimesnil	Antoine François	1831	1789	VR AI	2	avocat général et ministre (en remplacement du père infirme)	15 00 0	lib
	Leflameng d'Elbonville	François Gabriel	1833	1768	VR AI	2	notaire, maire d'Etrepagny	50 00	lib
	Leflameng d'Elbouville	François Gabriel	1832	1768	VR AI	2	propriétaire et notaire	50 00	lib
	Legras de Bordecoste	François Laurent	1806	1756	VR AI	2	Conseiller à la chambre des comptes, maire de Blosseville	80 00	el u
	Legras de Bordecoste	François Adrien	1826	1781	VR AI	2	maire de Boulleville, veuf	80 00	el u
	Legras de Bordecôte	François Alphonse	1836	1802	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, juge, officier de la garde	80 00	lib
	Lelioux de la Barre	Pierre René	1830	1785	VR AI	1	propriétaire	80 00	pr op
	Lelioux de la Barre	Pierre René	1829	1785	VR AI	0	propriétaire, adjoint au maire de Pont de l'Arche	50 00	el u
	Letendre de Courville	Alexandre Henri	1826	1767	VR AI	3	chevalier de Saint Louis	15 00 0	pr op
	Mallard de la Varende	Léon	1814	1765	VR AI	1	ancien capitaine d'artillerie	19 00 0	mi lit
	Martel de la Vacherie	Charles	1808	1766	VR AI	0	chef de brigade de gendarmerie	20 00 0	mi lit
	Mathieu de Saint Alban	Etienne Médard	1852	1792	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, attaché au ministère de la guerre	18 00 0	fo nc
	Mirleau de l'Isle	Anne Jean	1806	1755	VR	2	chef d'escadron de cavalerie	85	mi

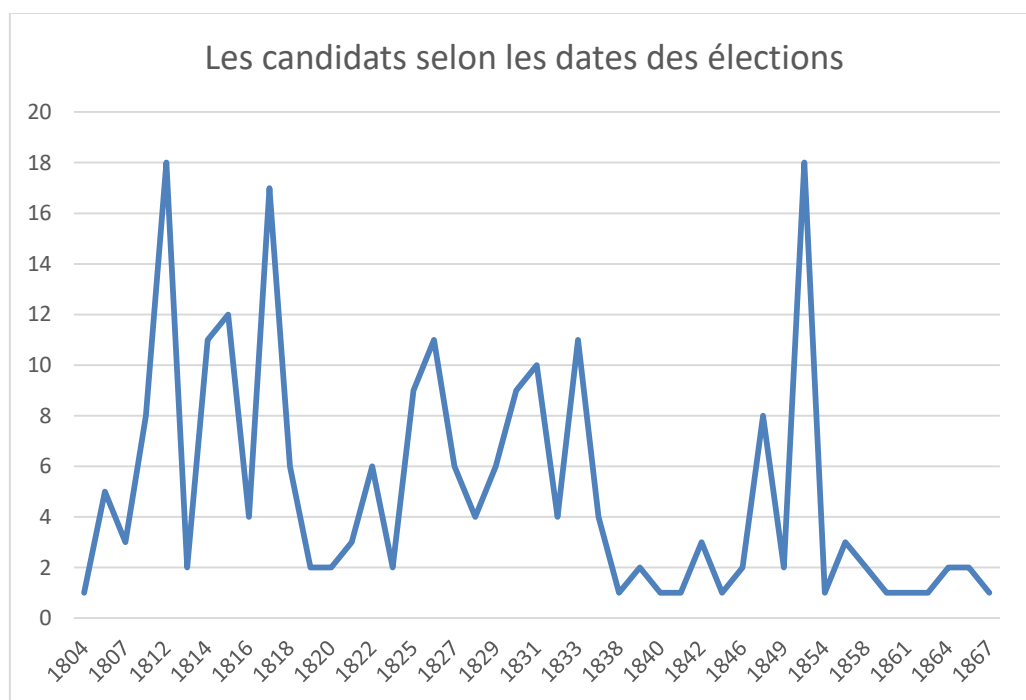
La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

					AI			00	lit
	Mirleau de Neuville d'Isle	Anne Antoine	1833	1792	FA UX	0	propriétaire, militaire, chevalier de la Légion d'Honneur	50 00	mi lit
	Morel du Bocage	Nicolas Adrien Gaspard	1816	1755	VR AI	0	officier en retraite, maire de Courbépine	60 00	el u
	Morel du bocage	Nicolas Adrien Gaspard	1815	1755	VR AI	0	garde du corps, maire de Courbépine	40 00	el u
	Naguet de Saint Vulfran	Louis Raoul	1826	1791	VR AI	5	maire de Saint George du Vièvres	50 00	el u
	Naguet de Saint Vulfran	Raoul	1831	1788	VR AI	6	Maire de Saint Georges du Vièvres	20 00 0	el u
	Naguet de Saint Vulfran	Louis Raoul	1829	1794	VR AI	9	maire de Saint George du Vièvres	25 00 0	el u
Co mt e	Odoard du Hazé	François	1807	1770	VR AI	2	propriétaire, veuf	12 00 0	pr op
Co mt e	Odoard du Hazé	François	1826	1767	VR AI	2	veuf, officier de cavalerie, maire de Sainte Barbe sur Guillon	10 00 0	el u
Co mt e	Odoard du Hazé	François	1825	1767	VR AI	2	veuf, officier de cavalerie, maire de Sainte Barbe sur Guillon	10 00 0	el u
	Perier de Mondonville	Alphonse	1832	1789	FA UX	0	notaire	30 00 0	lib
	Perier de Mondonville	Alphonse Michel	1836	1789	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, ancien notaire, maire de Breteuil	30 00 0	lib
	Perier de Mondonville	Jean Robert	1833	1790	FA UX	0	fil de famille, docteur en médecine, capitaine de la garde	40 00 0	lib
	Pied de Lièvre	Benoît Gaston	1822	1772	FA UX	0	maire de ?	20 00 0	el u
	Pillon de Saint Philbert	Michel	1817	1764	VR AI	1	propriétaire	15 00 0	pr op
	Pillon de Saint Philbert	Michel Pierre	1815	1770	VR AI	3	sous-lieutenant, maire de Saint Pierre du Mont	15 00 0	mi lit
	Polaugie de Rancé	Alexandre Nicolas	1836	1798	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, officier au corps royal, député	50 00 0	el u
	Poret de Blossenville	Benigne	1812	1770	VR AI	3	officier de cavalerie	10 00 0	mi lit
	Poret de Blossenville	Ernest	1848	1799	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire à Amfreville la campagne	40 00 0	pr op
	Postin de Morinville	Louis Nicolas	1808	1755	VR AI	3	propriétaire	15 00 0	pr op
	Potin de la Mairie	Nicolas René	1823	1786	VR AI	2	Maire de Gisors	60 00 0	el u
	Randraux de Montbray	Charles	1814	1753	VR AI	5	marchand de draps	30 00 0	co m
	Revel de Saint Ange	Pierre	1830	1779	VR AI	2	maire de Nonancourt, ancien capitaine de cavalerie	10 00 0	mi lit
	Revel de Saint-Ange	Pierre	1827	1773	VR AI	2	maire de Nonancourt, ancien officier de cavalerie	10 00 0	el u
	Riout de Boisriout	Adrien	1814	1765	VR AI	2	ancien captiane de cavalerie	30 00 0	mi lit
	Riout de	Adrien	1815	1765	VR	2	maire d'Heudreville, capitaine de cavalerie	40	mi

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Boisrioult				AI			00 0	lit
	Roulland d'Heurtemare	Victor	1826	1787	VR AI	1	maire de Saint Ouen de Thiberville	25 00 0	el u
	Roulland d'Heurtemare	Victor	1828	1776	VR AI	1	maire de Saint Ouen de Thibouville	15 00 0	el u
	Roullin Saint Amand	Louis François Xavier	1848	1790	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, notaire à Etrepagny	16 00 0	lib
duc	Suchet d'Albuférat	Napoléon	1848	1813	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, propriétaire, député	12 00 00	el u
Bar on	Toussaint de Limezy	Jean Baptiste François Hippolyte Casimir	1812	1760	VR AI	3	capitaine de cavalerie, maire de Canapville	60 00 0	mi lit
	Toussaint de Limezy	Jacques	1812	1760	VR AI	3	capitaine de cavalerie	60 00 0	mi lit
	Valmont Bômare	Christophe Nicolas	1836	1787	FA UX	0	liasse 3M- enfants non renseignés, propriétaire, décédé en 1845	80 00	pr op
	Vicomte d'Arjuzon	George Marie Jacques	1867	1834	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, chambellan de sa majesté l'empereur	33 00 0	fo nc
	Vicomte de Loubert de Martinville	Jean	1827	1776	VR AI	2	officier d'Etat major	15 00 0	mi lit
	vicomte de Toussaint	Théodore	1825	1795	FA UX	0	garde du corps	15 00 0	mi lit
	Vicomte Estève	Napoléon César Xavier	1852	1803	FA UX	0	Liasse 3M, non renseignée, chef de bataillon de la garde nationale	30 00 0	mi lit

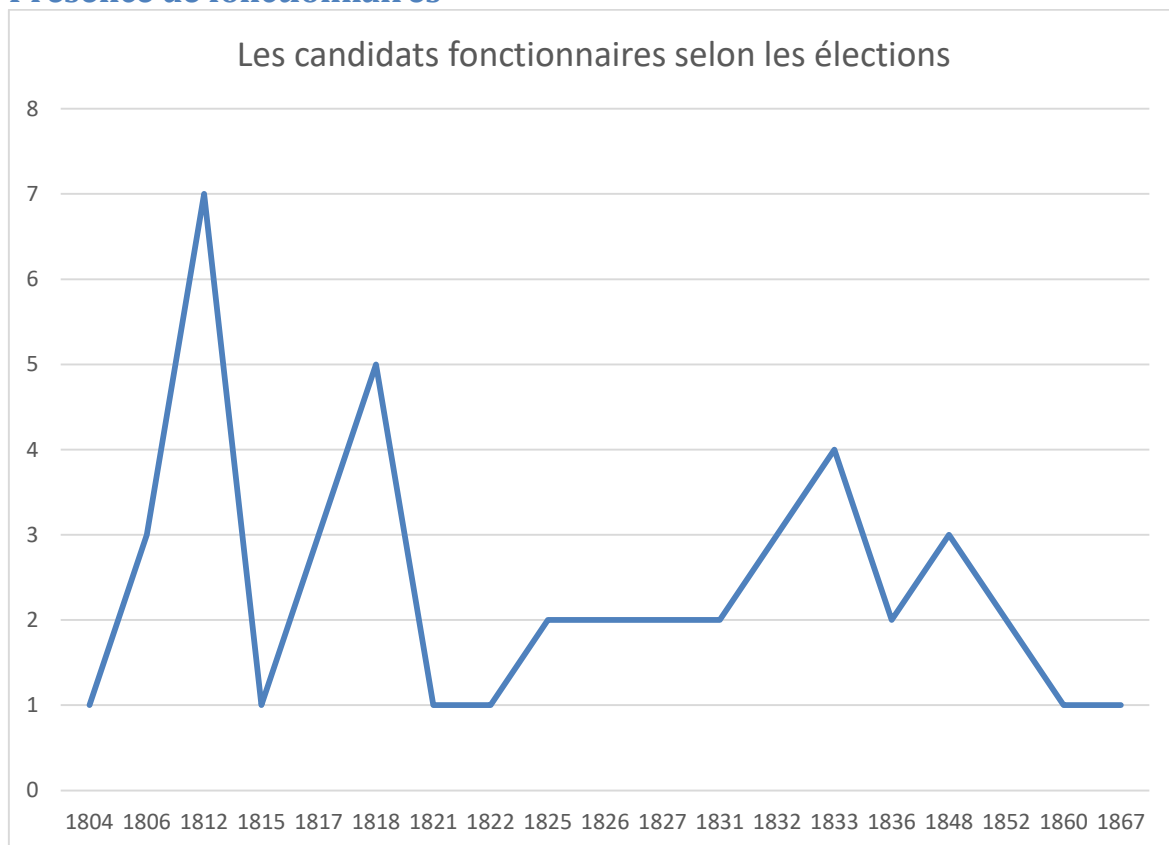
Répartition de ces candidats dans le temps



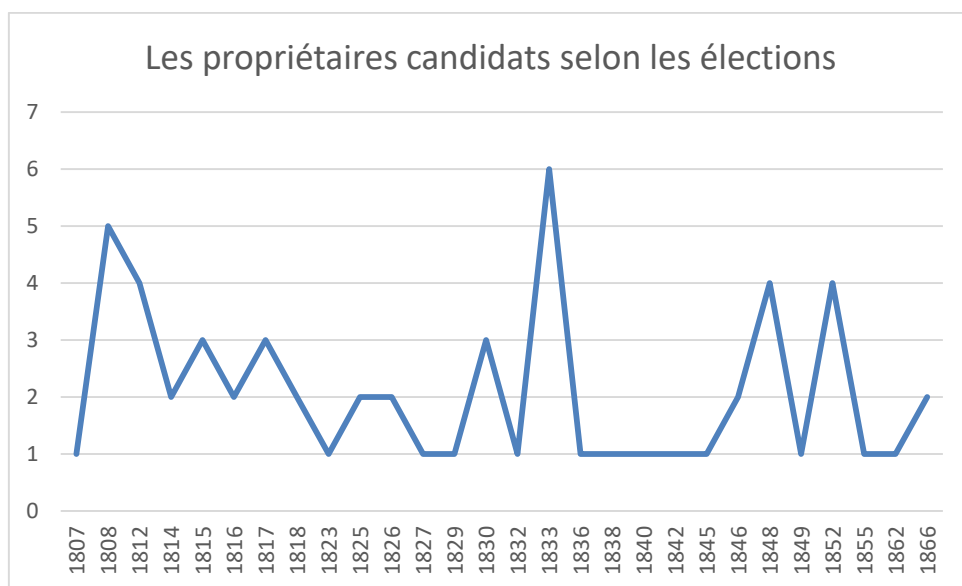
Présence de militaires



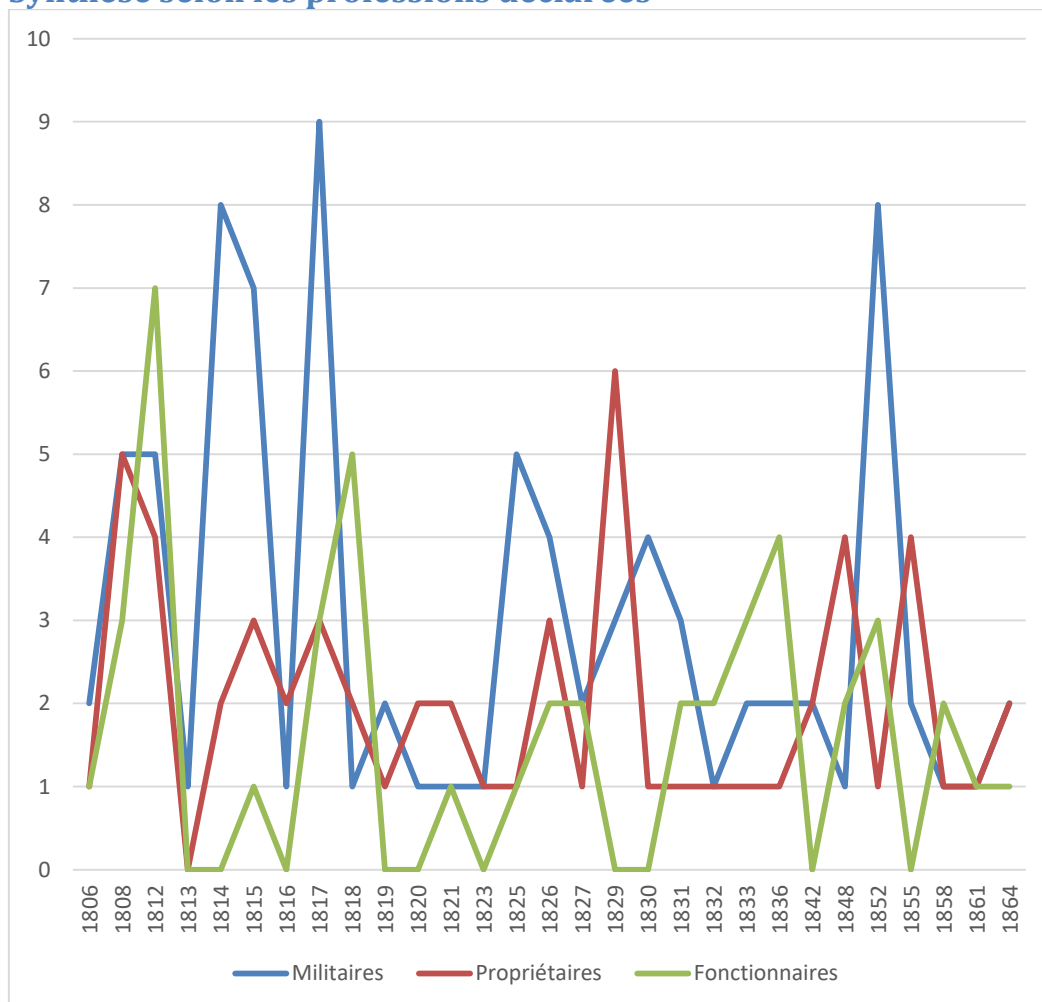
Présence de fonctionnaires



Présence de propriétaires



Synthèse selon les professions déclarées



Années	Militaires	Propriétaires	Fonctionnaires
1806	2	1	1
1808	5	5	3

1812	5	4	7
1813	1	0	0
1814	8	2	0
1815	7	3	1
1816	1	2	0
1817	9	3	3
1818	1	2	5
1819	2	1	0
1820	1	2	0
1821	1	2	1
1823	1	1	0
1825	5	1	1
1826	4	3	2
1827	2	1	2
1829	3	6	0
1830	4	1	0
1831	3	1	2
1832	1	1	2
1833	2	1	3
1836	2	1	4
1842	2	2	0
1848	1	4	2
1852	8	1	3
1855	2	4	0
1858	1	1	2
1861	1	1	1
1864	2	2	1

Nota : Total de ces candidats, 192 références, soit 7 négociants non inclus car non significatifs et 30 indéterminés n'étant signifiés que par leurs fonctions politiques.

Le corps de préfecture en Normandie (1790-1910)

1. Liste des préfets, sous-préfets, administrateurs de district en Normandie

Nom	Prénom	Période d'activité	Fonction	lieux	noble / non noble	Date réelles
Achille	Bégé	1835 - 1840	Préfet	Evreux	0	mai 1837 - octobre 1838
Amiard	Henri	1870 - 1875	Sous-Préfet	Cherbourg	0	13 sept 1870 - mai 1872
Anisson-Duperron	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Louviers	0	7 mars 1847 - mars 1848
Arthys de Charnisay	Philippe Amable	1845 - 1850	Sous-Préfet	Cherbourg	1	21 fév 1849 - déc 1851
Asselin	Jean Augustin	1800 - 1805	Sous-Préfet	Vire	0	26 avr 1800 - sept 1811
Asselin	Jean Augustin	1805 - 1810	Sous-Préfet	Vire	0	26 avr 1800 - sept 1811
Asselin	Jean Augustin	1810 - 1815	Sous-Préfet	Cherbourg	0	18 sept 1811 - oct 1815
Aumassip	Jean Edouard	1840 - 1845	Sous-Préfet	Vire	0	6 juin 1840 - janv 1843
Aumont	Arsène	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Caen	0	1848
Aussy	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	
Avril	Félix	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Caen	0	1848
Avril	Félix	1845 - 1850	Préfet	Caen	0	1er mai 1848 - 10 janv 1849
Bachasson de Montalivet	Jean Pierre	1800 - 1805	Préfet	Saint-Lô	1	19 avr 1801 - mars 1804
Bailloche	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	0	Baillis
Baivel	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	propriétaire
Barbe	Gustave	1895 - 1900	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	6 février 1895 - juin 1908
Barbe	Gustave	1900 - 1905	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	6 février 1895 - juin 1908
Barbe	Gustave	1905 - 1910	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	6 février 1895 - juin 1908

Baron Clément	Charles Jean Baptiste	1850 - 1855	Préfet	Alençon	1	1851 - 1853
baron de Caffarelli	Charles Ambroise	1800 - 1805	Préfet	Caen	1	1801 - 1810
baron de Caffarelli	Charles Ambroise	1805 - 1810	Préfet	Caen	1	1801 - 1810
baron de Saint Prieste	?	1865 - 1870	Sous-Préfet	Bayeux	1	1865 - 1870
Baron de Vaufreland		1870 - 1875	Préfet	Alençon	1	1872 - 1874
baron d'empire, Rolland de Chambaudouin	Barthélémy François	1805 - 1810	Préfet	Evreux	1	mars 1806 - mars 1813
baron d'empire, Rolland de Chambaudouin	Barthélémy François	1810 - 1815	Préfet	Evreux	1	mars 1806 - mars 1813
Baron Dupont-Delporte	Henri	1830 - 1835	Préfet	Rouen	1	1830 - 1848
Baron Dupont-Delporte	Henri	1835 - 1840	Préfet	Rouen	1	1830 - 1848
Baron Dupont-Delporte	Henri	1840 - 1845	Préfet	Rouen	1	1830 - 1848
Baron Dupont-Delporte	Henri	1845 - 1850	Préfet	Rouen	1	1830 - 1848
Baron Fradin de Linière	Georges	1900 - 1905	Préfet	Alençon	1	1904 - 1909
Baron Fradin de Linière	Georges	1905 - 1910	Préfet	Alençon	1	1904 - 1909
baron Jeanin		1850 - 1855	Préfet	Alençon	1	1853 - 1859
baron Jeanin		1855 - 1860	Préfet	Alençon	1	1853 - 1859
Baron Méchin	Alexandre Edme	1810 - 1815	Préfet	Caen	1	1810 - 1814
baron Pellenc	?	1855 - 1860	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	1855 - 1860
Barrême	Jules	1880 - 1885	Préfet	Evreux	0	mars 1881 - février 1886
Bartolli	Georges	1905 - 1910	Sous-préfet	Evreux	0	mai 1905 - mars 1908
Battel	Anatole	1875 - 1880	Sous-Préfet	Coutances	0	24 mai 1876 - décembre 1877
Bécharde	A	1875 - 1880	Préfet	Alençon	0	1877
Bécharde	Alphonse Auguste Marie	1875 - 1880	Sous-Préfet	Coutances	0	13 avr 1873 - mai 1876
Beer	Alfred	1880 - 1885	Sous-préfet	Les Andelys	0	30 mars 1881 - avril 1881

Belleau	?	1800 - 1805	Sous-Préfet	Falaise	0	26 avril 1800 - 10 nov 1800
Bellocq	Gabriel	1840 - 1845	Sous-Préfet	Valognes	0	27 fev 1842 - janv 1843
Benard	E	1850 - 1855	Sous-préfet	Les Andelys	0	1 décembre 1851 - avril 1853
Berevini-Vico	Dominique	1885 - 1890	Préfet	Alençon	0	1888 - 1890
Berlhie	?	1805 - 1810	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1805 - 1810
Berrier-Fontaine		1845 - 1850	Préfet	Alençon	0	1848
Bertrand	Marie	1905 - 1910	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	13 juin 1908 - ?; suppression de la préf 6/09/1926
Beugnot	Jacques	1800 - 1805	Préfet	Rouen	0	1800 - 1806
Beugnot	Jacques	1805 - 1810	Préfet	Rouen	0	1800 - 1806
Beuverand de la Loyère	Paul Marie Armand	1875 - 1880	Sous-Préfet	Cherbourg	1	30 dèc 1877 - ?
Beuzeron	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	0	
Beverini-Vico	Dominique	1895 - 1900	Préfet	Evreux	0	mars 1895 - juin 1906
Beverini-Vico	Dominique	1900 - 1905	Préfet	Evreux	0	mars 1895 - juin 1906
Blanc	Edmond	1865 - 1870	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	1865 - 1870
Blanc	Albert Amédée Edmond	1865 - 1870	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	2 avr 1864 - 4 nov 1867
Blanche	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1870 - 1871
Blanche	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1871 - 1875
Bocher	Edouard	1840 - 1845	Préfet	Caen	0	6 janv 1843 - 25 fev 1848
Bocher	Edouard	1845 - 1850	Préfet	Caen	0	1845 - 1850
Bocher	Edouard	1845 - 1850	Préfet	Caen	0	6 janv 1843 - 25 fev 1848
Boisard	?	1835 - 1840	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1831 - 1850

Boisard	?	1835 - 1840	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1831 - 1850
Boisard	?	1840 - 1845	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1840 - 1845
Boisard	?	1845 - 1850	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1845 - 1850
Boisard	?	1850 - 1855	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1850 - 1855
Boisard	François	1845 - 1850	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1845 - 1850
Boissy d'Anglas	?	1805 - 1810	Sous-préfet	Les Andelys	1	10 fructidor an 13 - mai 1810
Bonnesoeur	Louis	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Caen	0	1848
Bonnet	Louis Pierre Adrien	1840 - 1845	Préfet	Saint-Lô	0	29 nov 1842 - fev 1848
Bonnet	Louis Pierre Adrien	1845 - 1850	Préfet	Saint-Lô	0	29 nov 1842 - fev 1848
Bonnissent	Auguste	1830 - 1835	Sous-Préfet	Cherbourg	0	22 août 1830 - dèc 1841
Bonnissent	Auguste	1835 - 1840	Sous-Préfet	Cherbourg	0	22 août 1830 - dèc 1841
Bordez	Louis	1860 - 1865	Sous-Préfet	Cherbourg	0	27 nov 1862 - 30 dèc 1866
Bordez	Louis	1865 - 1870	Sous-Préfet	Cherbourg	0	27 nov 1862 - 30 dèc 1866
Bossi de Sainte Agathe	Joseph Charles Aurèle	1810 - 1815	Préfet	Saint-Lô	1	12 fév 1810 - juill 1815
Bouffard	Henri	1890 - 1895	Sous-préfet	Louviers	0	22 décembre 1891 - avril 1894
Bouquerel	?	1875 - 1880	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1875 - 1880
Bourgeois	Georges	1890 - 1895	Sous-préfet	Les Andelys	0	10 avril 1893 - novembre 1906
Bourgeois	Georges	1895 - 1900	Sous-préfet	Les Andelys	0	10 avril 1893 - novembre 1906
Bouvattier	Jules François	1850 - 1855	Sous-Préfet	Avranches	0	9 mai 1852 - janv 1870
Bouvattier	Jules François	1855 - 1860	Sous-Préfet	Avranches	0	9 mai 1852 - janv 1870
Bouvattier	Jules François	1860 - 1865	Sous-Préfet	Avranches	0	9 mai 1852 - janv 1870

Bouvattier	Jules François	1865 - 1870	Sous-Préfet	Avranches	0	9 mai 1852 - janv 1870
Boyer de Cadush	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Les Andelys	1	15 février 1873 - janvier 1874
Brassi	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	propriétaire à Saint-Germain
Bréhier	Jacques Joseph	1840 - 1845	Sous-Préfet	Mortain	0	1er fév 1842 - 28 fév 1842
Bréhier d'Arqueville	?	1845 - 1850	Sous-Préfet	Vire	1	1845 - 1848
Bret	Joseph	1895 - 1900	Préfet	Caen	0	1898 - 1904
Bret	Léonce	1895 - 1900	Préfet	Alençon	0	1896 - 1902
Bret	Joseph	1900 - 1905	Préfet	Caen	0	1898 - 1904
Bret	Léonce	1900 - 1905	Préfet	Alençon	0	1896 - 1902
Briens	Ernest François	1875 - 1880	Sous-Préfet	Coutances	0	30 déc 1877 - ?
Brocqua	Ferdinand	1870 - 1875	Sous-préfet	Les Andelys	0	6 janvier 1874 - janvier 1875
Bru d'Esquille	?	1880 - 1885	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	25 novembre 1881 - novembre 1883
Brun	Pierre	1895 - 1900	Sous-préfet	Bernay	0	29 avril 1899 - septembre 1900
Buchot	Stephen Philibert Richard	1875 - 1880	Préfet	Saint-Lô	1	10 avr 1875 - janv 1877
Cadilhon	Georges	1875 - 1880	Sous-Préfet	Valognes	0	30 déc 1877 - ?
Cahot	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	14 septembre 1870 - octobre 1870
Calemard de Lafayette	Fernand Antoine	1870 - 1875	Sous-Préfet	Valognes	1	28 août 1874 - dec 1875
Canel	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	6 mars 1848 - mai 1848
Canivet	?	1875 - 1880	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1875 - 1880
Carnot	Sadi	1870 - 1875	Préfet	Rouen	0	1871
Cassagne de Miramon	Jean Gaspard Louis	1810 - 1815	Préfet	Evreux	1	mars 1813 - avril 1814

Cauchois	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	0		
Cauvin	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0		
Chadenier	Marie Antoine	1905 - 1910	Préfet	Caen	0	1905-1910	
Chardon	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	0		
Charlemaire	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Bernay	0	9 août 1848 - février 1849	
Charner	Victor Léonard	1870 - 1875	Sous-Préfet	Lisieux	0	13 avr 1871 - mai 1872	
Charpentier	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0	avocat	
Chartier Desrieux	Thomas Philippe Louis Armand	1840 - 1845	Sous-Préfet	Mortain	0	28 fév 1842 - 14 janv 1843	
Chavanne	Marie François Xavier Alfred	1875 - 1880	Sous-Préfet	Cherbourg	1	24 mai 1877 - déc 1877	
Chrestien de Lihus	Léopold	1870 - 1875	Sous-Préfet	Lisieux	1	22 mai 1872 - dec 1873	
Chrétien	Jean François	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	baillis, maire de Harcourt	
Chrétien	?	1830 - 1835	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1831	
Chrétien de Lihus	Léopold	1870 - 1875	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	7 mai 1871 - 22 mai 1872	
Chrétien de Neuville	?	1815 - 1820	Secrétaire Général du département	Evreux	1	9 avril 1817 - août 1820	
Christophle	Albert	1870 - 1875	Préfet	Alençon	0	1870	
Clamorgan	Louis Pierre Charles	1830 - 1835	Sous-Préfet	Valognes	1	22 août 1830 - sept 1839	
Clamorgan	Louis Pierre Charles	1835 - 1840	Sous-Préfet	Valognes	1	22 août 1830 - sept 1839	
Claudon	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	25octobre 1865 - septembre 1869	
Clesse	Frédéric Maurice Albert	1880 - 1885	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	3 septembre 1879 - mars 1881	
Clesse	Frédéric Maurice Albert	1880 - 1885	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	16 avril 1881 - novembre 1881	
Clogenson	Jean	1830 - 1835	Préfet	Alençon	0	1830 - 1833	

Cochon de Lapparent	Charles	1815 - 1820	Préfet	Rouen	1	Cent Jours	
Collas de la Barbotière	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	1	avocat	
Collet des Costils	Jean	1800 - 1805	Préfet	Caen	1	15 mars - 8 septembre 1800	
Collombel	Louis Gabriel Sylvestre	1830 - 1835	Sous-Préfet	Falaise	0	6 août 1830 - juill 1841	
Collombel	Louis Gabriel Sylvestre	1835 - 1840	Sous-Préfet	Falaise	0	6 août 1830 - juill 1841	
Collombel	Louis Gabriel Sylvestre	1840 - 1845	Sous-Préfet	Falaise	0	6 août 1830 - juill 1841	
Comte de Briançon	Raguet	1885 - 1890	Préfet	Caen	1	1889-1890	
Comte de Kersaint		1830 - 1835	Préfet	Alençon	1	1830	
Comte Hascouet	Raoul Casimir	1870 - 1875	Sous-préfet	Bernay	1	15 février 1873 - octobre 1873	
Comte Langlois d'Amilly	Jules Hyacinthe	1835 - 1840	Préfet	Alençon	1	1837 - 1845	
Comte Langlois d'Amilly	Jules Hyacinthe	1840 - 1845	Préfet	Alençon	1	1837 - 1845	
Comte Treilhard	Achille Libéral	1830 - 1835	Préfet	Rouen	1	1830	
Coppinger	?	1875 - 1880	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1875 - 1880	
Cordier	Adolphe	1845 - 1850	Sous-Préfet	Pont-L'Évêque	0	31 déc 1845 - 1848	
Costaz	Louis	1805 - 1810	Préfet	Saint-Lô	0	31 mars 1804 - fév 1810	
Costy	?	1805 - 1810	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1805 - 1810	
Cotelle	Emile	1875 - 1880	Sous-préfet	Les Andelys	0	6 janvier 1875 - décembre 1875	
Couédic de Kergoualer	Charles Raoul Napoléon Tristan Florian	1870 - 1875	Sous-Préfet	Mortain	1	5 fev 1872 - oct 1873	
Couly	Eugène Rémy Léon François	1875 - 1880	Sous-Préfet	Pont-L'Évêque	0	25 juill 1878 - ?	
Couppel du Lude	Raoul	1890 - 1895	Préfet	Alençon	1	1890 - 1896	
Couppel du Lude	Raoul	1895 - 1900	Préfet	Alençon	1	1890 - 1896	
Coutay	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	0		

Cretet	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Louviere	0	29 décembre 1866 - janvier 1870
Crochon	?	Été 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	avocat
d'Abel de Libran	François Gaspard Alfred	1850 - 1855	Sous-Préfet	Valognes	1	2 juill 1853 - nov 1867
d'Abel de Libran	François Gaspard Alfred	1855 - 1860	Sous-Préfet	Valognes	0	2 juill 1853 - nov 1867
d'Abel de Libran	François Gaspard Alfred	1860 - 1865	Sous-Préfet	Valognes	0	2 juill 1853 - nov 1867
d'Abel de Libran	François Gaspard Alfred	1865 - 1870	Sous-Préfet	Valognes	0	2 juill 1853 - nov 1867
d'Aillecourt de Choiseul	Maxime	1815 - 1820	Préfet	Evreux	1	avril 1814 - avril 1815
d'Arodes de Tailly	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1870 - 1871
d'Arodes de Tailly	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1871 - 1875
d'Arodes de Tailly	?	1875 - 1880	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1875 - 1880
d'Artigues	Paul Adrien	1875 - 1880	Sous-Préfet	Lisieux	1	24 mai 1876 - mai 1877
Dauphin Valembourg	Paul Eugène	1870 - 1875	Sous-Préfet	Valognes	1	4 juin 1871 - août 1874
d'Auvergne	Marie Amable	1875 - 1880	Sous-Préfet	Lisieux	1	24 mai 1877 - dec 1877
Davenière	Gilbert	1830 - 1835	Sous-préfet	Les Andelys	0	20 août 1830 - novembre 1838
Davenière	Gilbert	1835 - 1840	Sous-préfet	Les Andelys	0	20 août 1830 - novembre 1838
Davenière	Gilbert	1835 - 1840	Sous-préfet	Les Andelys	0	13 septembre 1839 - avril 1843
Davenière	Gilbert	1840 - 1845	Sous-préfet	Les Andelys	0	13 septembre 1839 - avril 1843
David	?	Été 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0	
de Bérenger	Bon Louis Ferdinand	1810 - 1815	Sous-Préfet	Saint-Lô	1	14 janv 1811 - juill 1812
de Bertier de Sauvigny	Anne Ferdinand Louis	1815 - 1820	Préfet	Caen	1	12 nov 1815 - 17 oct 1816
de Biancourt	Félix Fernand	1870 - 1875	Sous-Préfet	Falaise	1	31 janv 1870 - 9 juill 1873

de Boisgelin	?	1805 - 1810	Sous-préfet	Louviere	1	20 juin 1807 - septembre 1830
de Boisgelin	?	1810 - 1815	Sous-préfet	Louviere	1	20 juin 1807 - septembre 1830
de Boisgelin	?	1815 - 1820	Sous-préfet	Louviere	1	20 juin 1807 - septembre 1830
de Boisgelin	?	1820 - 1825	Sous-préfet	Louviere	1	20 juin 1807 - septembre 1830
de Boisgelin	?	1825 - 1830	Sous-préfet	Louviere	1	20 juin 1807 - septembre 1830
de Bony	Marie Jean Marc	1865 - 1870	Sous-Préfet	Bayeux	1	18 aout 1866 - sept 1870
de Boury	Anne Charles	1815 - 1820	Sous-préfet	Les Andelys	1	14 mai 1817 - octobre 1828
de Boury	?	1815 - 1820	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	2 août 1815 - mai 1817
de Boury	Anne Charles	1820 - 1825	Sous-préfet	Les Andelys	1	14 mai 1817 - octobre 1828
de Boury	Anne Charles	1825 - 1830	Sous-préfet	Les Andelys	1	14 mai 1817 - octobre 1828
de Bray	Albert François Marie	1870 - 1875	Sous-Préfet	Cherbourg	1	22 mai 1872 - mai 1873
de Carbonnel	Alemond	1845 - 1850	Sous-Préfet	Valognes	1	19 mars 1847 - 1848
de Casabianca	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Louviere	1	18 mai 1861 - octobre 1865
de Casabianca	Antoine Paul	1865 - 1870	Sous-Préfet	Bayeux	1	25 oct 1865 - aout 1866
de Cases	?	1860 - 1865	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	1860 - 1865
de Champeaux	Ernest Henri Joseph	1865 - 1870	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	4 nov 1867 - sept 1870
de Chantreau	Charles Frédéric Auguste	1830 - 1835	Sous-Préfet	Vire	1	2 sept 1829 - 16 août 1830
de Corniac	Gustave	1820 - 1825	Sous-Préfet	Lisieux	1	29 juin 1823 - août 1830
de Corniac	Gustave	1825 - 1830	Sous-Préfet	Lisieux	1	29 juin 1823 - août 1830
de Croze	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	20 février 1849 - décembre 1851
de Croze	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	20 février 1849 - décembre 1851

de Croze	Joseph Auguste Henri	1850 - 1855	Sous-Préfet	Vire	1	2 dèc 1851 - 10 dèc 1851
de Ferron	Henri	1875 - 1880	Préfet	Alençon	1	1877 - 1880
de Flers	Jean Robert Raoul	1870 - 1875	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	22 mai 1872 - juin 1873
de Fontbrune	?	1850 - 1855	Sous-Préfet	Falaise	1	1850 - 1855
de Fourment	?	1810 - 1815	Sous-préfet	Evreux	1	mai - juin 1815
de Frotté	Charles Henri Gabriel	1820 - 1825	Sous-Préfet	Cherbourg	1	29 juin 1823 - avril 1830
de Frotté	Charles Henri Gabriel	1825 - 1830	Sous-Préfet	Cherbourg	1	29 juin 1823 - avril 1830
de Gasville	Eugène	1815 - 1820	Sous-préfet	Les Andelys	1	23 novembre 1815 - mai 1817
de Gasville	?	1830 - 1835	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	1830 - 1831
de Gazan	?	1820 - 1825	Secrétaire Général du département	Evreux	1	septembre 1820 - octobre 1828
de Gazan	?	1825 - 1830	Secrétaire Général du département	Evreux	1	septembre 1820 - octobre 1828
de Gazas	Henri	1825 - 1830	Sous-préfet	Les Andelys	1	26 octobre 1828 - août 1830
de Girardin	Cécile-Stanislas	1810 - 1815	Préfet	Rouen	1	1812 - 1815
de Goyon	Michel Augustin	1815 - 1820	Préfet	Evreux	1	mars 1817 - juillet 1820
de Groisy	Marie Joseph Théodore	1875 - 1880	Sous-Préfet	Bayeux	1	30 dec 1877 - mai 1879
de Grouchy	Ernest	1830 - 1835	Sous-Préfet	Bayeux	1	30 juill 1832 - 1833
de Gruchet	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	1	président du directoire
de guardia	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Les Andelys	1	31 janvier 1870 - septembre 1870
de Guernon Ranville	Charles	1855 - 1860	Sous-Préfet	Mortain	1	16 dec 1856 - fev 1861
de Kergariou	Jospeh	1815 - 1820	Préfet	Rouen	1	1815 - 1818
de la Boissière	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	1	

de la Desmartines	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	1	
de la Mare	?	1860 - 1865	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1860 - 1865
de la Morélie	Charles Gilles Noël	1815 - 1820	Préfet	Alençon	1	1815 - 1823
de la Morélie	Charles Gilles Noël	1820 - 1825	Préfet	Alençon	1	1815 - 1823
de la Mure	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Pont- Audemer	1	13 mai 1870 - septembre 1870
de la Porte de la Batut	Roger	1875 - 1880	Secrétaire Général du département	Evreux	1	décembre 1877 - mai 1879
de la Rochfoucault	Gaëtan	1810 - 1815	Sous-préfet	Les Andelys	1	10 mai 1810 - avril 1813
de la Vallée	Richard	1875 - 1880	Sous-préfet	Bernay	1	16 décembre 1874 - novembre 1877
de la Vallée	Richard	1870 - 1875	Sous-préfet	Bernay	1	16 décembre 1874 - novembre 1877
de Laire	Abel	1855 - 1860	Sous-Préfet	Lisieux	1	10 avr 1858 - mars 1861
de Laire	Abel	1860 - 1865	Sous-Préfet	Lisieux	1	10 avr 1858 - mars 1861
de Lande de Calan	Louis René Marie	1870 - 1875	Sous-Préfet	Mortain	1	16 oct 1873 - janv 1874
de l'Angle Beaumanoir	Tristan Louis Anne	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutances	1	16 mars 1870 - sept 1870
de Lauris	Raoul Auguste Albert	1875 - 1880	Sous-Préfet	Valognes	1	24 mai 1876 - mai 1877
de l'Espinasse	René Charles Joachim	1810 - 1815	Sous-Préfet	Mortain	1	15 juill 1814 - mai 1815
de l'Espinasse	René Charles Joachim	1815 - 1820	Sous-Préfet	Mortain	1	juillet 1815 - août 1830
de l'Espinasse	René Charles Joachim	1820 - 1825	Sous-Préfet	Mortain	1	juillet 1815 - août 1830
de l'Espinasse	Charles René Joachim	1825 - 1830	Sous-Préfet	Mortain	1	juillet 1815 - août 1830
de Louversal	?	1810 - 1815	Sous-préfet	Evreux	1	1812 - juin 1814
de Margat	?	1860 - 1865	Secrétaire Général du Département	Caen	1	1860 - 1865
de Margat	?	1865 - 1870	Secrétaire Général du Département	Caen	1	1865 - 1870
de Masin	Alfred François Amédée	1870 - 1875	Sous-Préfet	Cherbourg	1	23 oct 1869 - sept 1870

de Massy	Maurice Robert	1880 - 1885	Préfet	Alençon	1	1882 - 1884
de Matharel	Victor	1855 - 1860	Préfet	Alençon	1	1859 - 1863
de Maulde	?	1875 - 1880	Sous-préfet	Bernay	1	30 décembre 1877 - novembre 1878
de Ménard	Jean François Xavier	1800 - 1805	Préfet	Saint-Lô	1	8 fèv 1801 - avr 1801
de Mendonca	Marc Edouard Albert	1905 - 1910	Sous-préfet	Bernay	1	3 novembre 1906 - 9 mars 1908
de Meynard	A	1855 - 1860	Secrétaire Général du département	Evreux	1	avril 1853 - mai 1861
de Meynard	A	1850 - 1855	Sous-préfet	Evreux	1	avril 1853 - mai 1861
de Monicault	Aléxis	1835 - 1840	Préfet	Evreux	1	octobre 1838 - décembre 1841
de Monicault	Aléxis	1840 - 1845	Préfet	Evreux	1	octobre 1838 - décembre 1841
de Monnecoue	F	1850 - 1855	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	10 décembre 1851 - juin 1856
de Monnecoue	F	1855 - 1860	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	10 décembre 1851 - juin 1856
de Montlivault	?	1830 - 1835	Préfet	Caen	1	1830 - 1831
de Montlivault	Charles	1830 - 1835	Secrétaire général de la prefecture	Caen	1	1830 - 1831
de Montrémy	?	1875 - 1880	Sous-préfet	Bernay	1	15 novembre 1877 - décembre 1877
de Moran	Alexandre Marie Constant	1830 - 1835	Sous-Préfet	Bayeux	1	6 aout 1830 - 15 déc 1830
de Murat	Gérard	1825 - 1830	Préfet	Rouen	1	1828 - 1830
de Nervo	Fernand Prosper Frédéric	1870 - 1875	Sous-Préfet	Avranches	1	31 janv 1870 - sept 1870
de Perthuis de Laillevault	Léon	1875 - 1880	Préfet	Caen	1	11 nov 1874 - 22 janv 1878
de Plancy	Charles	1835 - 1840	Sous-préfet	Les Andelys	1	2 novembre 1838 - septembre 1839
de Portes	Claude Louis Amédé	1830 - 1835	Sous-Préfet	Bayeux	1	15 dec 1830 - 30 juill 1832
de Puibusque	Adolphe	1830 - 1835	Sous-Préfet	Cherbourg	1	4 avril 1830 - août 1830
de Puifferrat	Charles Marie	1875 - 1880	Sous-Préfet	Cherbourg	1	16 déc 1874 - fév 1877
de Puyferrat	Charles	1870 - 1875	Sous-préfet	Bernay	1	25 octobre 1873 - décembre 1874

de Ravinel	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Bernay	1	31 janvier 1870 - septembre 1870
de Renouard de Sainte Croix	Louis Marie	1850 - 1855	Préfet	Evreux	1	mai 1852 - février 1856
de Renouard de Sainte Croix	Louis Marie	1855 - 1860	Préfet	Evreux	1	mai 1852 - février 1856
de Riccé	Gabriel Marie	1810 - 1815	Préfet	Alençon	1	1814 - 1815
de Riccé	Gabriel Marie	1815 - 1820	Préfet	Saint-Lô	1	10 fev 1819 - 19 juill 1820
de Rivière	Alfred Louis Joseph	1855 - 1860	Sous-Préfet	Cherbourg	1	10 sept 1854 - 19 juill 1859
de Rochefort	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Les Andelys	1	8 avril 1853 - mai 1861
de Rochefort	?	1855 - 1860	Sous-préfet	Les Andelys	1	8 avril 1853 - mai 1861
de Rochefort	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Les Andelys	1	8 avril 1853 - mai 1861
de Saint Priest	Alfred Flavien François	1860 - 1865	Sous-Préfet	Bayeux	1	24 mai 1862 - 1865
de Saint-Exupéry	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Bernay	1	29 décembre 1866 - janvier 1870
de Saint-Priest	?	1855 - 1860	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	15 décembre 1856 - mai 1862
de Saint-Priest	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	15 décembre 1856 - mai 1862
de Solère	Luce Antoine Louis Maurice	1805 - 1810	Secrétaire Général du département	Evreux	1	fructidor an 13 - novembre 1815
de Solère	Luce Antoine Louis Maurice	1810 - 1815	Secrétaire Général du département	Evreux	1	fructidor an 13 - novembre 1815
de Taffanel de la Jonquière	Camille François	1850 - 1855	Sous-Préfet	Valognes	1	1er dèc 1851 - juill 1853
de Tailly	?	1865 - 1870	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1865 - 1870
de Tinseau	Antoine Joseph Léon	1875 - 1880	Sous-Préfet	Mortain	1	30 dèc 1877 - juill 1878
de Trémisot	François	1845 - 1850	Sous-préfet	Bernay	1	14 janvier 1848 - 7 mars 1848
de Valory	Eugène	1815 - 1820	Sous-Préfet	Vire	1	1er fev 1816 - dèc 1825
de Valory	Eugène	1820 - 1825	Sous-Préfet	Vire	1	1er fev 1816 - dèc 1825

de Vanssay	Charles Achille	1815 - 1820	Préfet	Saint-Lô	1	17 juill 1815 - fev 1819
de Vanssay	Charles	1820 - 1825	Préfet	Rouen	1	1820 - 1828
de Vanssay	Charles	1825 - 1830	Préfet	Rouen	1	1820 - 1828
de Vidaillan	Aza	1845 - 1850	Préfet	Alençon	1	1845 - 1848
de Voisins	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Les Andelys	1	24 mars 1866 - octobre 1867
Decazes	Edmond	1855 - 1860	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	12 août 1856 - mars 1861
Decazes	Edmond	1860 - 1865	Sous-Préfet	Lisieux	0	12 mars 1861 - mai 1862
Decazes	Elie Joseph Marie	1875 - 1880	Sous-Préfet	Falaise	0	24 mai 1877 - 30 déc 1877
Decheux de Saint Clair	Charles François	1810 - 1815	Sous-Préfet	Vire	1	16 juill 1816 - mars 1815
Decourt	Jean François	1830 - 1835	Sous-préfet	Louviers	0	23 septembre 1830 - août 1833
Dehais	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Les Andelys	0	9 septembre 1870 - février 1873
Delahaye	Pierre Augustin	1815 - 1820	Sous-préfet	Bernay	0	23 août 1815 - août 1830
Delahaye	Pierre Augustin	1820 - 1825	Sous-préfet	Bernay	0	23 août 1815 - août 1830
Delahaye	Pierre Augustin	1825 - 1830	Sous-préfet	Bernay	0	23 août 1815 - août 1830
Delahaye	?	1875 - 1880	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	24 mai 1877 - décembre 1877
Delaitre	Raymond	1820 - 1825	Préfet	Evreux	0	juillet 1820 - août 1830
Delaitre	Raymond	1825 - 1830	Préfet	Evreux	0	juillet 1820 - août 1830
Delaitre	Paul	1845 - 1850	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	2 mai 1848 - février 1849
Delavigne	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	0	
Delmas	Henri	1870 - 1875	Sous-Préfet	Bayeux	0	10 dec 1871 - 1877
Delmas	Henri	1875 - 1880	Sous-Préfet	Bayeux	0	10 dec 1871 - 1877
Delobelle	Liévin Amable Joseph	1845 - 1850	Sous-Préfet	Vire	0	1er juin 1849 - déc 1851
Delorme	Achille	1870 - 1875	Préfet	Caen	0	10 septembre 1870 - 22 mars 1871

Delvaux	Georges	1840 - 1845	Sous-Préfet	Falaise	0	21 juill 1841 - janv 1848
Delvaux	Georges	1845 - 1850	Sous-Préfet	Falaise	0	21 juill 1841 - janv 1848
Demanche	Alfred Anne Jean	1855 - 1860	Sous-Préfet	Lisieux	0	25 juill 1855 - avr 1860
Demorieux	?	1835 - 1840	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1835 - 1850
Demorieux	?	1840 - 1845	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1840 - 1845
Demorieux	?	1845 - 1850	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1845 - 1850
Demorieux	?	1850 - 1855	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1850 - 1855
Demorieux	?	1855 - 1860	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1855 - 1860
Demorieux	?	1860 - 1865	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1860 - 1865
Demorieux	?	1865 - 1870	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1865 - 1870
Demorieux	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1870 - 1871
Demorieux	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1871 - 1875
Denier	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	0	
Denneville	?	1850 - 1855	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1850 - 1855
Denneville	?	1850 - 1855	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1850 - 1855
d'Entraigues	?	1865 - 1870	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	1	1865 - 1870
Derville-Maléchard	Claude-Joseph-Parfait	1830 - 1835	Préfet	Alençon	0	1833 - 1836
Derville-Maléchard	Claude-Joseph-Parfait	1835 - 1840	Préfet	Alençon	0	1833 - 1836
Des Rotours de Chaulieu	Louis Auguste Jules	1815 - 1820	Sous-Préfet	Cherbourg	1	11 oct 1815 - sept 1820

des Taisnières	Thomas	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	1		
Deschamps	Charles	1845 - 1850	Préfet	Rouen	0	1848	
Desfoux-Desdemaines	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	12 octobre 1870 - juillet 1873	
Deslandes	Nicolas Jules	1810 - 1815	Sous-Préfet	Saint-Lô	0	6 juill 1812 - 1815	
Deslandes	Nicolas Jules	1825 - 1830	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	25 janv 1829 - oct 1830	
Desmoutis	Charles Claude Frédéric	1825 - 1830	Sous-Préfet	Vire	0	11 déc 1825 - 2 sept 1829	
Desmoutis	?	1830 - 1835	Sous-Préfet	Vire	0	1830 - 1831	
Desprez	Sosthène	1880 - 1885	Sous-Préfet	Avranches	0	12 janv 1880 - ?	
Desseaux	Louis	1870 - 1875	Préfet	Rouen	0	1870 - 1871	
d'Estourmel	Joseph	1825 - 1830	Préfet	Saint-Lô	1	7 avr 1824 - août 1830	
d'Hostel de Clermont	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	1		
d'Houdetot	Frédéric Chrisophe	1815 - 1820	Préfet	Caen	1	12 juill 1815 - 13 nov 1815	
d'Hubert	Maurice	1890 - 1895	Sous-préfet	Bernay	1	26 mars 1892 - 1er mai 1897	
d'Hubert	Maurice	1895 - 1900	Sous-préfet	Bernay	1	26 mars 1892 - 1er mai 1897	
Doumerc	Théodore	1855 - 1860	Sous-Préfet	Coutances	0	15 déc 1856 - juin 1858	
Doumet de Siblas	Adolphe	1840 - 1845	Sous-Préfet	Bayeux	1	6 juin 1840 - 1841	
Dourcin	Eugène	1880 - 1885	Préfet	Alençon	0	1884 - 1885	
Doyen	Henri Joseph	1840 - 1845	Sous-Préfet	Vire	0	14 janv 1843 - 1848	
Doyen	Henri Joseph	1845 - 1850	Sous-Préfet	Vire	0	14 janv 1843 - 1848	
Drouault	?	1875 - 1880	Sous-préfet	Louviers	0	11 juillet 1877 - décembre 1879	
Droz	Charles	1905 - 1910	Secrétaire Général du département	Evreux	0	mars 1905 - mai 1905	
du Bled	Victor Dominique	1870 - 1875	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	9 sept 1870 - 7 mai 1871	

du Bosc de Radepont	Auguste	1825 - 1830	Sous-préfet	Les Andelys	1	1817 - 1831
du Buisson	Marcelin	1875 - 1880	Sous-préfet	Les Andelys	1	24 mai 1877 - décembre 1877
du Buisson de Courson	Amédée Casimir	1875 - 1880	Sous-Préfet	Valognes	1	9 déc 1875 - mai 1876
du Chaylard	Jean Marie Guy Georges	1875 - 1880	Sous-Préfet	Lisieux	1	30 dec 1877 - ?
du Chaylard	?	1875 - 1880	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	1875 - 1880
du Chaylard	Jean Marie Guy Georges	1875 - 1880	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	24 mai 1876 - 4 juill 1877
du Long	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	1	avocat
du Parc	Marie Attale	1875 - 1880	Sous-Préfet	Falaise	1	30 déc 1877 - 12 janv 1880
du Trésor	Constant	1815 - 1820	Sous-Préfet	Valognes	1	30 oct 1815 - août 1830
du Trésor	Constant	1820 - 1825	Sous-Préfet	Valognes	1	30 oct 1815 - août 1830
du Trésor	Constant	1825 - 1830	Sous-Préfet	Valognes	1	30 oct 1815 - août 1830
Dubois	Louis	1830 - 1835	Sous-préfet	Bernay	0	6 août 1830 - février 1833
Dubois de Jancigny	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Louviers	1	16 mars 1853 - novembre 1857
Dubois de Jancigny	?	1855 - 1860	Sous-préfet	Louviers	1	16 mars 1853 - novembre 1857
Dubost	Antonin	1870 - 1875	Préfet	Alençon	0	1871
Dubreuil Héléon de la Guéronnière	Marc	1860 - 1865	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	1	21 mars 1861 - 2 avr 1864
Dugua	Général, Charles François Joseph	1800 - 1805	Préfet	Caen	1	23 septembre 1800 - 2 novembre 1801
Dugue	?	1875 - 1880	Sous-préfet	Les Andelys	0	23 décembre 1875 - mai 1877
Dugué	Edmond	1850 - 1855	Préfet	Saint-Lô	0	2 août 1853 - 27 juill 1859
Dugué	Edmond	1855 - 1860	Préfet	Saint-Lô	0	2 août 1853 - 27 juill 1859
Dumont d'Urville de la Londe	Louis Charles Henri	1865 - 1870	Sous-Préfet	Valognes	1	30 janv 1869 - sept 1870
Dunepveu	Louis Michel	1830 - 1835	Sous-Préfet	Pont-L'Eveq	0	1er oct 1830 - 31 déc 1845

				ue		
Dunepveu	Louis Michel	1835 - 1840	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	1er oct 1830 - 31 dèc 1845
Dunepveu	Louis Michel	1840 - 1845	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	1er oct 1830 - 31 dèc 1845
Dupin	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	
Durand	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	avocat
Durand	?	1805 - 1810	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	9 vendémiaire an 13 - novembre 1815
Durand	?	1810 - 1815	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	9 vendémiaire an 13 - novembre 1815
Durand	?	1830 - 1835	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	27 août 1830 - août 1833
Durègne	Louis Antoine Emilien	1845 - 1850	Sous-Préfet	Valognes	0	21 fev 1849 - dèc 1851
Durègne	Louis Antoine Emilien	1850 - 1855	Sous-Préfet	Cherbourg	0	1er dèc 1851 - 10 sept 1854
Durègne	Louis Antoine Emilien	1850 - 1855	Sous-Préfet	Valognes	0	21 fev 1849 - dèc 1851
Duroy	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	avocat
Dussard	Hyppolithe	1845 - 1850	Préfet	Rouen	0	1848
Duval	Gabriel Pierre	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	avocat
Duval	Pierre	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	marchand et laboureur
Duval	Maurice	1815 - 1820	Préfet	Evreux	0	avril 1815 - juillet 1815
Elgenschnck	K	1850 - 1855	Sous-préfet	Louviers	0	9 mai 1852 - octobre 1852
Ernault de la Geriais	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	1	marchand à Breteuil
Esmangart de Feynes	Claude Florimond	1820 - 1825	Préfet	Saint-Lô	1	19 juill 1820 - avr 1824
Eudeline	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	
Farjas	Antonio Achille	1875 - 1880	Sous-préfet	Bernay	0	1er novembre 1878 - janvier 1880

Fauqueux	Ernest	1860 - 1865	Sous-Préfet	Mortain	0	2 fev 1861 - janv 1863
Febvay	Joseph Antoine Armand	1860 - 1865	Sous-Préfet	Mortain	0	3 janv 1863 - dec 1867
Febvay	Joseph Antoine Armand	1865 - 1870	Sous-Préfet	Mortain	0	3 janv 1863 - dec 1867
Ferrand	Joseph	1870 - 1875	Préfet	Caen	0	22 mars 1871 - 11 nov 1874
Filippini	Ange Michel	1880 - 1885	Préfet	Saint-Lô	0	12 janv 1880 - ?
Firbach	Alfred	1875 - 1880	Préfet	Evreux	0	décembre 1877 - mars 1881
Firbach	Alfred	1880 - 1885	Préfet	Evreux	0	décembre 1877 - mars 1881
Flandin	?	1870 - 1875	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1870 - 1871
Fléau	Alexandre Denis	1845 - 1850	Préfet	Evreux	0	mai 1848 - janvier 1849
Fléau	Alexandre Denis	1870 - 1875	Préfet	Evreux	0	décembre 1870 - mars 1871
Fontaine	Henri	1875 - 1880	Sous-Préfet	Cherbourg	0	21 fév 1877 - mai 1877
Fontaine-Varcollier	Paul	1870 - 1875	Sous-préfet	Louviers	0	13 avril 1871 - avril 1876
Fontaine-Varcollier	Paul	1875 - 1880	Sous-préfet	Louviers	0	13 avril 1871 - avril 1876
Fournier	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Les Andelys	0	30 octobre 1867 - janvier 1870
Fournier Sarlovèze	Joseph Raymond	1870 - 1875	Sous-Préfet	Lisieux	0	31 janv 1870 - sept 1870
Francfort	David	1845 - 1850	Sous-Préfet	Lisieux	0	9 août 1848 - janv 1849
François	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0	
Frémin de Beaumont	Nicolas	1800 - 1805	Sous-Préfet	Coutances	1	11 avril 1800 - mai 1802
Frémont	Auguste	1870 - 1875	Préfet	Saint-Lô	0	4 fev 1871 - mars 1871
Frémont	Auguste	1885 - 1890	Préfet	Evreux	0	mai 1889 - octobre 1890
Frémont	Auguste	1875 - 1880	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	30 décembre 1877 - mai 1879
Frétel	Arsène Marie	1875 - 1880	Sous-Préfet	Valognes	0	2 juin 1877 - 30 déc 1877
Fromant	Claude Auguste Louis	1840 - 1845	Sous-Préfet	Valognes	0	13 sept 1839 - fev 1842

Frontin	?	1800 - 1805	Sous-préfet	Louviere	0	28 ventôse an 8 - avril 1807
Frontin	?	1805 - 1810	Sous-préfet	Louviere	0	28 ventôse an 8 - avril 1807
Gail	?	1855 - 1860	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1855 - 1860
Gaillon	Eudes	1800 - 1805	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	28 ventôse an 8 - 9 vendémiaire an 13
Galopin	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0	
Galtie	Aléxis	1885 - 1890	Préfet	Evreux	0	février 1886 - mai 1889
Galtié	Alexandre Antoine	1880 - 1885	Sous-Préfet	Bayeux	0	31 mai 1879 - 1880
Galtier	Paulin Nicolas	1830 - 1835	Préfet	Saint-Lô	0	19 août 1830 - oct 1836
Galtier	Paulins Nicolas	1800 - 1805	Sous-préfet	Bernay	0	28 ventôse an 13 - août 1815
Galtier	Paulins Nicolas	1805 - 1810	Sous-préfet	Bernay	0	28 ventôse an 13 - août 1815
Galtier	Paulins Nicolas	1810 - 1815	Sous-préfet	Bernay	0	28 ventôse an 13 - août 1815
Gaudin de Saint Brice	François Théodore	1830 - 1835	Sous-Préfet	Avranches	1	19 août 1830 - août 1848
Gaudin de Saint Brice	François Théodore	1835 - 1840	Sous-Préfet	Avranches	1	19 août 1830 - août 1848
Gaudin de Saint Brice	François Théodore	1840 - 1845	Sous-Préfet	Avranches	1	19 août 1830 - août 1848
Gaudin de Saint Brice	François Théodore	1845 - 1850	Sous-Préfet	Avranches	1	19 août 1830 - août 1848
Gegout	Ernest Charles Jospeh	1880 - 1885	Sous-Préfet	Falaise	0	12 janv 1880 - 13 fev 1880
Genas Duhomme	Marc Antoine	1810 - 1815	Sous-Préfet	Vire	1	18 sept 1811 - juill 1814
Genas Duhomme	Marc Antoine	1815 - 1820	Sous-Préfet	Bayeux	1	16 juill 1814 - 1830
Genas Duhomme	Marc Antoine	1815 - 1820	Sous-Préfet	Bayeux	1	16 juill 1814 - 1830
Genas Duhomme	Marc Antoine	1820 - 1825	Sous-Préfet	Bayeux	1	16 juill 1814 - 1830
Genas Duhomme	Marc Antoine	1825 - 1830	Sous-Préfet	Bayeux	1	16 juill 1814 - 1830
Génie	Fernand	1890 - 1895	Sous-préfet	Bernay	0	12 février 1890 - mars 1892
Gérard	E	1850 - 1855	Sous-préfet	Louviere	0	10 octobre 1852 - mars 1853
Gervais	?	1860 -	Membre du	Caen	0	1860 - 1865

		1865	Conseil de Préfecture			
Gheerbrant	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1870 - 1871
Gignoux de Bernède	Henri Antoine Clément Charles	1875 - 1880	Sous-Préfet	Mortai n	1	6 janv 1874 - mai 1876
Girerd	Jacques	1890 - 1895	Sous-préfet	Pont- Audem er	0	8 juin 1891 - février 1895
Goujon de Gasville	Marie Joseph François Eugène	1815 - 1820	Sous-Préfet	Pont- L'Eveq ue	1	14 mai 1817 - janv 1829
Goujon de Gasville	Marie Joseph François Eugène	1820 - 1825	Sous-Préfet	Pont- L'Eveq ue	1	14 mai 1817 - janv 1829
Goujon de Gasville	Marie Josphe François Eugène	1825 - 1830	Sous-Préfet	Pont- L'Eveq ue	1	14 mai 1817 - janv 1829
Goulhot de Saint Gemain	Achille	1840 - 1845	Sous-préfet	Bernay	1	5 novembre 1838 - juin 1845
Goulhot de Saint Germain	Achille	1835 - 1840	Sous-préfet	Bernay	1	5 novembre 1838 - juin 1845
Gourbine	Charles Alfred	1860 - 1865	Sous-Préfet	Falaise	0	21 janv 1860 - janv 1870
Gourbine	Charles Alfred	1865 - 1870	Sous-Préfet	Falaise	0	21 janv 1860 - janv 1870
Gouvilliez	Antoine	1860 - 1865	Sous-Préfet	Cherbo urg	0	19 juill 1859 - nov 1862
Grachet	Léon	1845 - 1850	Sous-Préfet	Mortai n	0	10 janv 1848 - 1848
Graveron	?	1810 - 1815	Sous-préfet	Evreux	0	juillet 1814 - juillet 1815
Gravier	Henri	1875 - 1880	Préfet	Caen	0	13 nov 1879 - ?
Grégoire	Marcel Marie	1875 - 1880	Sous-préfet	Pont- Audem er	0	3 mai 1879 - septembre 1879
Grossin de Bouville	Louis Alexandre Henri	1860 - 1865	Préfet	Saint- Lô	1	27 juill 1859 - janv 1862
Guerard	?	Été 1790	Administrateu r de District	Louvie rs	0	
Guerbois	Louis Charles	1850 - 1855	Sous-Préfet	Vire	0	10 dèc 1851 - juin 1856
Guerbois	?	1855 - 1860	Sous-préfet	Pont- Audem er	0	22 juin 1856 - 15 décembre 1856
Guilbert	?	1800 - 1805	Sous-préfet	Les Andely s	0	28 ventôse an 8 - 10 fructidor an 13

Guillabert	Aimée Louis Henri	1865 - 1870	Sous-Préfet	Valognes	0	15 nov 1867 - janv 1869
Guillaume d'Auribeau	Louis Armand Camille	1860 - 1865	Préfet	Saint-Lô	1	16 janv 1862 - fév 1862
Guillot	Louis Alexandre Félix	1810 - 1815	Sous-Préfet	Bayeux	0	12 juill 1811 - 1814
Guynemer	?	1870 - 1875	Sous-préfet	Louviers	0	31 janvier 1870 - avril 1871
Guyon de Montlivault	Casimir Marie Victor	1815 - 1820	Préfet	Caen	1	17 oct 1816 - 5 aout 1830
Guyon de Montlivault	Casimir Marie Victor	1820 - 1825	Préfet	Caen	1	17 oct 1816 - 5 aout 1830
Guyon de Montlivault	Casimir Marie Victor	1825 - 1830	Préfet	Caen	1	17 oct 1816 - 5 aout 1830
Guyot	Eugène	1850 - 1855	Préfet	Evreux	0	mai 1850 - mai 1852
Haranger de la Gâtine	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	1	laboureur à Creton
Haubert	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	Laboureur
Hendle	Ernest	1885 - 1890	Préfet	Rouen	0	1882 - 1900
Hendle	Ernest	1890 - 1895	Préfet	Rouen	0	1882 - 1900
Hendle	Ernest	1895 - 1900	Préfet	Rouen	0	1882 - 1900
Herbin	Gustave	1870 - 1875	Sous-Préfet	Mortain	0	13 sept 1870 - fev 1872
Hernault	Laurent Marie	1885 - 1890	Sous-préfet	Bernay	0	22 mai 1885 - février 1890
Hilaire-Leroy, baron de Boisaumarié	Ernest	1845 - 1850	Préfet	Rouen	1	1848 - 1870
Hilaire-Leroy, baron de Boisaumarié	Ernest	1850 - 1855	Préfet	Rouen	1	1848 - 1870
Hilaire-Leroy, baron de Boisaumarié	Ernest	1855 - 1860	Préfet	Rouen	1	1848 - 1870
Hilaire-Leroy, baron de Boisaumarié	Ernest	1860 - 1865	Préfet	Rouen	1	1848 - 1870
Hilaire-Leroy, baron de Boisaumarié	Ernest	1865 - 1870	Préfet	Rouen	1	1848 - 1870
Hugues	Edmond	1880 - 1885	Sous-préfet	Les Andelys	0	16 avril 1881 - juin 1891
Hugues	Edmond	1880 - 1885	Sous-préfet	Pont-Audem	0	30 mars 1881 - 16 avril 1881

				er		
Hugues	Edmond	1885 - 1890	Sous-préfet	Les Andelys	0	16 avril 1881 - juin 1891
Hugues	Edmond	1890 - 1895	Sous-préfet	Les Andelys	0	16 avril 1881 - juin 1891
Huillard de Breholles	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	1	
Hurel	?	1855 - 1860	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1855 - 1860
Hutin	?	1865 - 1870	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1865 - 1870
Hyerard	Paul Léon	1905 - 1910	Préfet	Evreux	0	juin 1906 - octobre 1911
Isoard	Léopold	1850 - 1855	Sous-Préfet	Coutances	0	31 mai 1852 - 4 juill 1852
Jacqueminot de Ham	Jean Robert Adolphe Charles Edouard	1845 - 1850	Sous-Préfet	Falaise	1	16 janv 1848 - mai 1848
Jan d'Hauterre	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	1	Lieutenant général de Nonancourt
Janvier de la Motte	Eugène	1855 - 1860	Préfet	Evreux	1	février 1856 - avril 1868
Janvier de la Motte	Eugène	1860 - 1865	Préfet	Evreux	1	février 1856 - avril 1868
Janvier de la Motte	Eugène	1860 - 1865	Préfet	Evreux	1	février 1856 - avril 1868
Janvier de la Motte	Eugène	1865 - 1870	Préfet	Evreux	1	février 1856 - avril 1868
Jean	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	0	
Joppé	Jean Baptiste Marie Edouard	1875 - 1880	Sous-Préfet	Pont-L'Evêque	0	30 dec 1877 - juill 1878
Joret des Closières	Adolphe Louis	1845 - 1850	Sous-Préfet	Lisieux	1	12 avr 1847 - août 1848
Josset	Henri Marie	1830 - 1835	Sous-Préfet	Mortain	0	19 août 1830 - mars 1832
Jourdain	Nicolas Félix	1850 - 1855	Préfet	Saint-Lô	0	26 nov 1851 - janv 1852
Justin	Jean	1895 - 1900	Sous-préfet	Louviers	0	10 octobre 1894 - mars 1905
Justin	Jean	1900 - 1905	Sous-préfet	Louviers	0	10 octobre 1894 - mars 1905
Lachèvre	Jacques Raoul	1845 -	Sous-Préfet	Lisieux	0	10 janv 1849 - juill

	Philogène	1850				1855
Lachèvre	?	1850 - 1855	Sous-Préfet	Lisieux	0	1850 - 1855
Lachèvre	Jacques Raoul Philogène	1850 - 1855	Sous-Préfet	Lisieux	0	10 janv 1849 - juill 1855
Lachèvre	?	1855 - 1860	Sous-Préfet	Lisieux	0	1855 - 1860
Ladreit de Lacharrière	Paul Alexandre René	1875 - 1880	Sous-Préfet	Avranches	1	24 mai 1877 - dec 1877
Lagrange de Langre	P L	1875 - 1880	Préfet	Alençon	1	1876 - 1877
Lair	?	1830 - 1835	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1850
Lair	?	1835 - 1840	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1850
Lair	?	1840 - 1845	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1840 - 1845
Lair	?	1845 - 1850	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1845 - 1850
Lair	?	1850 - 1855	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1850 - 1855
Lalouette	Claude Joseph	1800 - 1805	Sous-Préfet	Bayeux	0	26 avril 1800 - 1811
Lalouette	Claude Joseph	1805 - 1810	Sous-Préfet	Bayeux	0	1805 - 1810
Lamac	Léon	1875 - 1880	Préfet	Alençon	0	1874 - 1876
Lamagdelaine	Joseph Victor	1800 - 1805	Préfet	Alençon	1	1800 - 1814
Lamagdelaine	Joseph Victor	1805 - 1810	Préfet	Alençon	1	1801 - 1814
Lamagdelaine	Joseph Victor	1810 - 1815	Préfet	Alençon	1	1802 - 1814
Lamarle	Aimé Ernest Amédée	1870 - 1875	Sous-Préfet	Vire	0	26 oct 1870 - juill 1871
Lance	?	1805 - 1810	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1805 - 1810
Lance	?	1830 - 1835	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1840
Lanet de Limencey	Edouard	1840 - 1845	Sous-Préfet	Bayeux	1	23 mai 1841 - 1848
Lanet de Limencey	Edouard	1845 - 1850	Sous-Préfet	Bayeux	1	23 mai 1841 - 1848

Larnac	?	1870 - 1875	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1871 - 1875
Larnac	Léon	1870 - 1875	Sous-Préfet	Cherbourg	0	28 mai 1873 - déc 1874
Lasmartres	Jean Jacques Guillaume Gustave	1875 - 1880	Sous-Préfet	Vire	0	30 déc 1877 - juin 1880
Laurens de Waru	André	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutances	1	30 mai 1873 - avril 1874
Laurent	Jean Emile	1875 - 1880	Préfet	Caen	0	22 janv 1878 - 1 nov 1878
Laurent	Jean Emile	1875 - 1880	Préfet	Saint-Lô	0	5 janv 1877 - mai 1877
Le Bariller	Louis	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Caen	0	1848
Le Barrois d'Orgeval	Robert René	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutances	1	13 avril 1871 - mai 1873
Le Boucher de Richemont	?	1810 - 1815	Sous-préfet	Evreux	1	janvier 1811 - janvier 1812
Le Boullenger	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	0	
Le Cordier Valencourt	Louis Hippolyte	1800 - 1805	Sous-Préfet	Lisieux	0	26 avr 1800 - 20 janv 1816
Le Cordier Valencourt	Louis Hippolyte	1805 - 1810	Sous-Préfet	Lisieux	0	26 avr 1800 - 20 janv 1816
Le Cordier Valencourt	Louis Hippolyte	1810 - 1815	Sous-Préfet	Lisieux	0	26 avr 1800 - 20 janv 1816
Le Filleul de Longtuit	Alexandre	1815 - 1820	Secrétaire Général du département	Evreux	1	novembre 1815 - avril 1817
Le Hodey	Paul Edouard	1845 - 1850	Préfet	Saint-Lô	0	23 juill 1848 - janv 1849
Le Maignen	François Anne René Marie	1800 - 1805	Sous-Préfet	Valognes	0	11 avr 1800 - oct 1815
Le Maignen	François Anne René Marie	1805 - 1810	Sous-Préfet	Valognes	0	11 avr 1800 - oct 1815
Le Maignen	François Anne René Marie	1810 - 1815	Sous-Préfet	Valognes	0	11 avr 1800 - oct 1815
Le Mansel	?	1830 - 1835	Sous-Préfet	Vire	0	1831 - 1835
Le Mansel	?	1835 - 1840	Sous-Préfet	Vire	0	1831 - 1840
Le Mansel	?	1840 - 1845	Sous-Préfet	Vire	0	1831 - 1850
Le Noël	Emile	1870 - 1875	Préfet	Saint-Lô	0	5 sept 1870 - fev 1871
Le Provost de Launay	Augustin Pierre Marie	1860 - 1865	Préfet	Caen	1	12 mars 1861 - 31 janv 1870

Le Provost de Launay	Augustin Pierre Marie	1865 - 1870	Préfet	Caen	1	12 mars 1861 - 31 janv 1870
Le Provost de Launay	Augustin Pierre Marie	1870 - 1875	Préfet	Caen	1	1870 - 1871
Le Rat de Magnitot	A	1860 - 1865	Préfet	Alençon	1	1863 - 1870
Le Rat de Magnitot	A	1865 - 1870	Préfet	Alençon	1	1863 - 1870
Le Roy	?	1875 - 1880	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	24 mai 1876 - mai 1877
Le Roy de Boisaumarié	Pierre Alexandre	1850 - 1855	Préfet	Caen	1	6 dèc 1851 - 21 nov 1853
Le Vardois	?	1845 - 1850	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1845 - 1850
Le Vardois	?	1850 - 1855	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1850 - 1855
Le Vardois	?	1855 - 1860	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1855 - 1860
Le Vardois	?	1860 - 1865	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1860 - 1865
Lebas	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0	
Leblond	Ernest	1880 - 1885	Sous-Préfet	Vire	0	3 juin 1880 - ?
Lebreton	Pierre François	1830 - 1835	Sous-Préfet	Coutances	0	22 août 1830 - nov 1845
Lebreton	Pierre François	1835 - 1840	Sous-Préfet	Coutances	0	22 août 1830 - nov 1845
Lebreton	Pierre François	1840 - 1845	Sous-Préfet	Coutances	0	22 août 1830 - nov 1845
Lecordier	?	1805 - 1810	Sous-Préfet	Lisieux	0	1805 - 1810
Lécuyer	Félix	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Bayeux	0	1848 - 1849
Ledanois de la Soisière	André Basile	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	1	Lieutenant général du baillage de Bernay
Lefas	Alexandre Mathurin	1875 - 1880	Sous-Préfet	Bayeux	0	1 sept 1877 - 1877
Lefevre de Vatismesnil	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	1	
Légier de Lagarde	Paul Emile Théodore	1875 - 1880	Sous-Préfet	Valognes	1	24 mai 1877 - 2 juin 1877

Legrip	?	1830 - 1835	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1840
Legrip	?	1835 - 1840	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1840
Legrip	?	1835 - 1840	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1835 - 1840
Legrip	?	1840 - 1845	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1840 - 1845
Leguerney	Georges	1870 - 1875	Sous-préfet	Bernay	0	17 septembre 1870 - avril 1871
Leguerney	?	1880 - 1885	Sous-préfet	Pont-Audem er	0	29 novembre 1883 - juin 1891
Leguerney	?	1885 - 1890	Sous-préfet	Pont-Audem er	0	29 novembre 1883 - juin 1891
Leguerney	?	1890 - 1895	Sous-préfet	Pont-Audem er	0	29 novembre 1883 - juin 1891
Lehurey	Isaac Julien	1800 - 1805	Sous-Préfet	Avranc hes	0	11 avr 1800 - déc 1820
Lehurey	Isaac Julien	1805 - 1810	Sous-Préfet	Avranc hes	0	11 avr 1800 - déc 1820
Lehurey	Isaac Julien	1810 - 1815	Sous-Préfet	Avranc hes	0	11 avr 1800 - déc 1820
Lehurey	Isaac Julien	1815 - 1820	Sous-Préfet	Avranc hes	0	11 avr 1800 - déc 1820
Lehurey	Hippolyte Julien	1820 - 1825	Sous-Préfet	Avranc hes	0	6 déc 1820 - avr 1822
Lelièvre	Jean Louis Auguste	1815 - 1820	Sous-Préfet	Falaise	0	30 avr 1815 - juill 1815
Leloup	?	1870 - 1875	Sous-Préfet	Avranc hes	0	10 sept 1870 - 25 sept 1870
Lemaistre	Charles	1820 - 1825	Sous-Préfet	Cherbo urg	0	6 sept 1820 - juin 1823
Lemaistre	Prosper	1830 - 1835	Sous-Préfet	Mortai n	0	17 mars 1832 - 1 fév 1842
Lemaistre	Prosper	1835 - 1840	Sous-Préfet	Mortai n	0	17 mars 1832 - 1 fév 1842
Lemaistre	Prosper	1840 - 1845	Sous-Préfet	Cherbo urg	0	31 déc 1841 - mars 1846
Lemaistre	Prosper	1840 - 1845	Sous-Préfet	Mortai n	0	17 mars 1832 - 1 fév 1842
Lemaitre	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louvie rs	0	
Lemansel	François Julien	1830 - 1835	Sous-Préfet	Vire	0	16 août 1830 - juin 1840

Lemansel	François Julien	1835 - 1840	Sous-Préfet	Vire	0	16 août 1830 - juin 1840
Lemarchand	Jules	1845 - 1850	Sous-Préfet	Avranches	0	23 juill 1848 - juill 1850
Lemarchand	Jules	1870 - 1875	Sous-Préfet	Avranches	0	25 sept 1870 - mai 1877
Lemarchand	Jules	1875 - 1880	Sous-Préfet	Avranches	0	25 sept 1870 - mai 1877
Lemarchand	Jules	1875 - 1880	Sous-Préfet	Avranches	0	30 déc 1877 - janv 1880
Lemercier	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	marchand
Lempereur de Saint Pierre	Augustin Gabriel Jean Baptiste	1850 - 1855	Sous-Préfet	Mortain	1	9 mai 1852 - dec 1856
Leneveu	Robert	1895 - 1900	Sous-préfet	Bernay	0	1er mai 1897 - avril 1899
Lenormand	Sébastien René	1845 - 1850	Sous-Préfet	Vire	0	30 avril 1848 - juin 1849
Leprêtre	?	1805 - 1810	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1805 - 1810
Lerat	Léon	1845 - 1850	Sous-Préfet	Valognes	0	23 juill 1848 - fev 1849
Lerat de Magnitot	Louis Maurice	1800 - 1805	Préfet	Saint-Lô	1	2 mars 1800 - fev 1801
Lerat-Magnytôt	Jean Baptiste Pierre	1810 - 1815	Sous-préfet	Les Andelys	1	6 avril 1813 - novembre 1815
Lerefait	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	
Leroux	Michel Philippe Nicolas	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	Propriétaire
Leroux	Gabriel	1885 - 1890	Préfet	Alençon	0	1887 - 1888
Leroux	Ferdiand	1870 - 1875	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	9 juin 1873 - mai 1876
Leroy	?	Eté 1790	Administrateur de District	Louviers	0	
Leroy	Constant	1830 - 1835	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	7 août 1833 - mars 1848
Leroy	Constant	1835 - 1840	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	7 août 1833 - mars 1848
Leroy	Constant	1840 - 1845	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	7 août 1833 - mars 1848

Leroy	Constant	1845 - 1850	Sous-préfet	Pont-Audem er	0	7 août 1833 - mars 1848
Letainturier	Jules	1870 - 1875	Sous-Préfet	Vire	0	17 sept 1870 - oct 1870
Level	Jules Dominique	1870 - 1875	Sous-Préfet	Valogn es	0	9 sept 1870 - juin 1871
Lezaud	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Pont-Audem er	0	24 mai 1862 - octobre 1865
Limbouurg	Henri	1875 - 1880	Préfet	Rouen	0	1876 - 1880
Lizot	Pierre	1870 - 1875	Préfet	Rouen	0	1871 - 1876
Lizot	Pierre	1875 - 1880	Préfet	Rouen	0	1871 - 1876
Lodin de Lépinay	Jean Baptiste Emile Gilles Anne	1855 - 1860	Sous-Préfet	Falaise	0	30 août 1854 - sept 1858
Lonjon	Louis	1905 - 1910	Sous-préfet	Louvie rs	0	15 mars 1905 - ? (fin de la préfecture en 1926)
Maillot	Jules	1875 - 1880	Sous-Préfet	Mortai n	0	28 juill 1878 - nov 1880
Malher	Camille Louis Théodore	1870 - 1875	Préfet	Saint-Lô	0	31 janv 1870 - sept 1870
Malher	Camille Louis Théodore	1860 - 1865	Sous-Préfet	Lisieux	0	14 mai 1862 - mai 1864
Malouet	Louis	1815 - 1820	Préfet	Rouen	0	1818 - 1820
Mameaux	Juste	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	
Mammès	Charles josphe	1855 - 1860	Sous-Préfet	Vire	0	9 juin 1858 - 17 sept 1870
Mammès	Charles Joseph	1860 - 1865	Sous-Préfet	Vire	0	9 juin 1858 - 17 sept 1870
Mammès	Charles Joseph	1865 - 1870	Sous-Préfet	Vire	0	9 juin 1858 - 17 sept 1870
Mancel	Eugène	1835 - 1840	Préfet	Alenço n	0	1836 - 1837
Marc	?	1805 - 1810	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1805 - 1810
Marc	?	1830 - 1835	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1831 - 1850
Marc	?	1835 - 1840	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1831 - 1850
Marc	?	1840 - 1845	Membre du Conseil de	Caen	0	1840 - 1845

			Préfecture			
Marc	?	1845 - 1850	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1845 - 1850
Marc	?	1855 - 1860	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1855 - 1860
Marc	?	1860 - 1865	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1860 - 1865
Marc	?	1865 - 1870	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1865 - 1870
Marc	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1870 - 1871
Marc	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1871 - 1875
Marie	Auguste	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Caen	0	1848
Marie	?	1830 - 1835	Secrétaire général de la prefecture	Caen	0	1831 - 1835
Maringer	Jean	1900 - 1905	Préfet	Caen	0	1904 - 1905
Marion	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	0	
Marquis de Goujon de Gasville	Marie Jean	1815 - 1820	Préfet	Evreux	1	juillet 1815 - mars 1817 ²
Marquis de L'Aubespine-Sully	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Bernay	1	22 juin 1863 - décembre 1866
Marquis de l'Aubespine-Sully	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Bernay	1	22 juin 1863 - décembre 1866
Marquis de Monfort	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Bernay	1	25 juillet 1852 - janvier 1860
Marquis de Monfort	?	1855 - 1860	Sous-préfet	Bernay	1	25 juillet 1852 - janvier 1860
Marquis de Sainte-Marie	?	1815 - 1820	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	23 novembre 1815 - août 1830
Marquis de Sainte-Marie	?	1820 - 1825	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	23 novembre 1815 - août 1830
Marquis de Sainte-Marie	?	1825 - 1830	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	23 novembre 1815 - août 1830

Marquis Segulier		1820 - 1825	Préfet	Alençon	1	1823 - 1830
Marquis Segulier		1825 - 1830	Préfet	Alençon	1	1823 - 1830
Martin de Bussy Boulancy	Antoine Jean	1810 - 1815	Sous-Préfet	Caen	1	30 juillet 1814 - 1815
Martin de Bussy Boulancy	Antoine Jean	1820 - 1825	Sous-Préfet	Lisieux	1	20 janv 1816 - juin 1823
Martin de Bussy Voulancy	Antoine Jean	1815 - 1820	Sous-Préfet	Lisieux	1	20 janv 1816 - juin 1823
Martin-Doisy	?	1875 - 1880	Sous-Préfet	Falaise	0	1875 - 1880
Masson de Saint Amand	Claude	1800 - 1805	Préfet	Evreux	1	ventose an 8, thermidor an 13
Mattard	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0	
Méliot	Adolphe	1845 - 1850	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	10 janv 1849 - 22 juin 1854
Méliot	Adolphe	1850 - 1855	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	10 janv 1849 - 22 juin 1854
Ménigot	Claude Antoine Narcisse	1845 - 1850	Sous-Préfet	Bayeux	0	26 aout 1849 - mai 1862
Ménigot	Claude Antoine Narcisse	1850 - 1855	Sous-Préfet	Bayeux	0	26 aout 1849 - mai 1862
Ménigot	Claude Antoine Narcisse	1855 - 1860	Sous-Préfet	Bayeux	0	26 aout 1849 - mai 1862
Ménigot	Claude Antoine Narcisse	1860 - 1865	Sous-Préfet	Bayeux	0	26 aout 1849 - mai 1862
Mequet	Edouard	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutances	0	20 sept 1870 - avr 1871
Mercier	Thomas Louis	1835 - 1840	Préfet	Saint-Lô	0	21 oct 1836 - nov 1842
Mercier	Thomas Louis	1840 - 1845	Préfet	Saint-Lô	0	21 oct 1836 - nov 1842
Mercier	Lucien	1850 - 1855	Sous-Préfet	Mortain	0	12 juill 1850 - mai 1852
Mesnil	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	
Metge	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Les Andelys	0	8 mai 1861 - mars 1866
Metge	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Les Andelys	0	8 mai 1861 - mars 1866
Mettais-Cartier	Louis Ernest	1870 - 1875	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	31 juillet 1873 - mai 1876

Mettais-Cartier	Louis Ernest	1875 - 1880	Sous-préfet	Louviere	0	13 avril 1876 - juillet 1877
Mettais-Cartier	Louis Ernest	1875 - 1880	Sous-préfet	Pont-Audemer	0	31 juillet 1873 - mai 1876
Millard	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andelys	0	
Mollien	Jean Jacques François	1800 - 1805	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	26 avr 1800 - aout 1815
Mollien	Jean jacques François	1805 - 1810	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	26 avr 1800 - aout 1815
Mollien	Jean Jacques François	1810 - 1815	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	26 avr 1800 - aout 1815
Monod	Charles Henri	1880 - 1885	Préfet	Caen	0	1880 - 1885
Morisot	Tiburce	1845 - 1850	Préfet	Caen	0	10 janv 1849 - 6 déc 1851
Mouchard	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	
Moussard	Emile	1900 - 1905	Préfet	Alençon	0	1902 - 1904
Mouton Duvernet	Jean Baptiste	1855 - 1860	Sous-Préfet	Falaise	0	23 sept 1858 - janv 1860
Nasse	Louis	1830 - 1835	Sous-Préfet	Lisieux	0	1831 - 1835
Nasse	Louis	1830 - 1835	Sous-Préfet	Lisieux	0	6 août 1830 - avr 1847
Nasse	Louis	1835 - 1840	Sous-Préfet	Lisieux	0	1835 - 1840
Nasse	Louis	1835 - 1840	Sous-Préfet	Lisieux	0	6 août 1830 - avr 1847
Nasse	Louis	1840 - 1845	Sous-Préfet	Lisieux	0	1831 - 1845
Nasse	Louis	1840 - 1845	Sous-Préfet	Lisieux	0	6 août 1830 - avr 1847
Nasse	Charles	1845 - 1850	Sous-Préfet	Coutances	0	13 nov 1845 - 1848
Nasse	Louis	1845 - 1850	Sous-Préfet	Lisieux	0	1845 - 1848
Nasse	Louis	1845 - 1850	Sous-Préfet	Lisieux	0	6 août 1830 - avr 1847
Niel	Jules	1830 - 1835	Sous-préfet	Bernay	0	3 février 1833 - novembre 1838
Niel	Jules	1835 - 1840	Sous-préfet	Bernay	0	3 février 1833 - novembre 1838
Niord	Henri Charles	1900 - 1905	Sous-préfet	Bernay	0	24 septembre 1900 - novembre 1906

Noël	?	1845 - 1850	Sous-Préfet	Mortain	0	23 juill 1848 - mai 1849
Noël Agnès	Nicolas Jacques	1845 - 1850	Sous-Préfet	Cherbourg	0	24 mars 1846 - 1848
Odent	Paul	1845 - 1850	Sous-préfet	Bernay	0	20 février 1849 - juillet 1852
Odent	Paul	1850 - 1855	Sous-préfet	Bernay	0	20 février 1849 - juillet 1852
Ouvre de Saint-Quentin	Gabriel	1870 - 1875	Sous-préfet	Evreux	1	novembre 1874 - mai 1877
Ozenne	Charles Marie	1845 - 1850	Sous-Préfet	Cherbourg	0	23 juill 1848 - fév 1849
Pacquet Beauvais	Antoine François	1800 - 1805	Sous-Préfet	Coutances	0	3 mai 1802 - août 1830
Pacquet Beauvais	Antoine François	1805 - 1810	Sous-Préfet	Coutances	0	3 mai 1802 - août 1830
Pacquet Beauvais	Antoine François	1810 - 1815	Sous-Préfet	Coutances	0	3 mai 1802 - août 1830
Pacquet Beauvais	Antoine François	1815 - 1820	Sous-Préfet	Coutances	0	3 mai 1802 - août 1830
Pacquet Beauvais	Antoine François	1820 - 1825	Sous-Préfet	Coutances	0	3 mai 1802 - août 1830
Pacquet Beauvais	Antoine François	1825 - 1830	Sous-Préfet	Coutances	0	3 mai 1802 - août 1830
Pallix	Jean Baptiste	1800 - 1805	Sous-Préfet	Mortain	0	11 avr 1800 - avr 1813
Pallix	Jean Baptiste	1805 - 1810	Sous-Préfet	Mortain	0	11 avr 1800 - avr 1813
Pallix	Jean Baptiste	1810 - 1815	Sous-Préfet	Mortain	0	11 avr 1800 - avr 1813
Panot	Léon Laurent Georges Joseph	1865 - 1870	Sous-Préfet	Cherbourg	0	30 déc 1866 - oct 1869
Papavoine	?	Été 1790	Administrateur de District	Louviers	0	
Papillon de la Ferté	Georges Xavier	1850 - 1855	Sous-Préfet	Avranches	1	28 nov 1851 - mai 1852
Paris	Philippe	1845 - 1850	Commissaire Provisoire	Caen	0	1848
Passy	Antoine	1830 - 1835	Préfet	Evreux	0	août 1830 - mai 1837
Passy	Antoine	1835 - 1840	Préfet	Evreux	0	août 1830 - mai 1837
Pastoureau	Théodore Daniel Théotime Alexandre	1850 - 1855	Sous-Préfet	Avranches	0	12 juill 1850 - nov 1851
Paulze d'Ivoy de la Poype	Raoul Auguste Albert	1845 - 1850	Préfet	Alençon	1	1849 - 1851
Paulze d'Ivoy de la Poype	Roland Rodolphe	1850 - 1855	Préfet	Saint-Lô	1	22 janv 1852 - aout 1853

	Gaston					
Pavie	?	1855 - 1860	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1855 - 1860
Pellenc	Charles Jean	1855 - 1860	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	22 juin 1854 - aout 1856
Pétiniaud de Champagnac	Gustave	1870 - 1875	Préfet	Saint-Lô	1	16 oct 1876 - avr 1875
Petit	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0	
Petit de Bantel	Francisque	1845 - 1850	Préfet	Evreux	1	décembre 1845 - février 1848
Peyran	Jacques Samuel Charles	1875 - 1880	Sous-Préfet	Mortain	0	24 mai 1876 - dec 1877
Pfistire-Durand	?	1830 - 1835	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1830 - 1831
Pfistire-Durand	?	1840 - 1845	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1840 - 1845
Philpin	Armand Pierre Paul	1815 - 1820	Sous-Préfet	Vire	0	27 mars 1815 - fev 1816
Pilet des Jardins	Constant Lucien	1870 - 1875	Sous-Préfet	Bayeux	1	22 sept 1870 - dec 1871
Pinoteau	Armand	1840 - 1845	Sous-Préfet	Valognes	0	9 janv 1843 - juill 1843
Plaine	François Dominique	1845 - 1850	Sous-Préfet	Coutances	0	23 juill 1848 - mai 1852
Plaine	François Dominique	1850 - 1855	Sous-Préfet	Coutances	0	23 juill 1848 - mai 1852
Plaine	François Dominique	1850 - 1855	Sous-Préfet	Coutances	0	4 juill 1852 - dèc 1856
Planquette	Albert Paul Emilien	1870 - 1875	Sous-Préfet	Lisieux	0	14 sept 1870 - avr 1871
Pointu-Nores	Jules	1890 - 1895	Préfet	Evreux	0	octobre 1890 - mars 1895
Poisson	Auguste	1880 - 1885	Sous-Préfet	Mortain	0	23 nov 1880 - ?
Pommard	?	1805 - 1810	Sous-préfet	Louviers	0	15 avril 1807 (mort avant la prise de charge)
Pompon Levainville	Gustave Léonard	1865 - 1870	Préfet	Saint-Lô	0	12 nov 1865 - janv 1870
Poret de Morvan	Abel Achille Edmond	1840 - 1845	Sous-Préfet	Mortain	1	14 janv 1843 - janv 1847
Poret de Morvan	Abel Achille Edmond	1845 - 1850	Sous-Préfet	Mortain	1	14 janv 1843 - janv 1847
Porteu	Armand	1870 -	Sous-Préfet	Lisieux	0	19 dec 1873 - mai

		1875				1876	
Potier	?	1815 - 1820	Sous-Préfet	Mortain	0	mai 1815	
Poulain d'Andecy	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Pont-Audemer	1	1 décembre 1851 - 9 décembre 1851	
Poulin	Auguste	1875 - 1880	Préfet	Saint-Lô	0	18 déc 1877 - janv 1880	
Poulin	Auguste	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutances	0	6 avril 1874 - avril 1876	
Poussu de Fonbrune	Jean Jacques	1840 - 1845	Sous-Préfet	Valognes	1	25 juill 1843 - mars 1847	
Poussu de Fonbrune	Jean Jacques	1845 - 1850	Sous-Préfet	Falaise	1	17 mars 1849 - août 1854	
Poussu de Fonbrune	Jean Jacques	1845 - 1850	Sous-Préfet	Valognes	1	25 juill 1843 - mars 1847	
Poussu de Fonbrune	Jean Jacques	1850 - 1855	Sous-Préfet	Falaise	1	17 mars 1849 - août 1854	
Prétavoine	?	1875 - 1880	Secrétaire Général du Département	Caen	0	1875 - 1880	
Pron	Marie Joseph Auguste	1860 - 1865	Préfet	Saint-Lô	0	1er fev 1862 - nov 1865	
Pugliesi	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Louviers	0	25 octobre 1865 - décembre 1866	
Quénault	Marie Edmond Léopold	1855 - 1860	Sous-Préfet	Coutances	0	9 juin 1858 - déc 1869	
Quénault	Marie Edmond Léopold	1855 - 1860	Sous-Préfet	Vire	0	28 juin 1856 - juin 1858	
Quénault	Marie Edmond Léopold	1860 - 1865	Sous-Préfet	Coutances	0	9 juin 1858 - déc 1869	
Quénault	Marie Edmond Léopold	1865 - 1870	Sous-Préfet	Coutances	0	9 juin 1858 - déc 1869	
Queru	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneuil-sur-Avre	0		
Quidel	?	Eté 1790	Administrateur de District	Pont-Audemer	0		
Rambourgt	Eugène	1875 - 1880	Sous-Préfet	Falaise	0	11 sept 1874 - juill 1876	
Ramel de nogaret	Dominique Vincent	1815 - 1820	Préfet	Caen	1	17 mai - 8 juillet 1815	
Randouin	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Bernay	0	24 janvier 1860 - juin 1863	
Reboul	J L E	1880 - 1885	Préfet	Alençon	0	1880 - 1882	
Rebut de la Rhoellerie	?	1830 - 1835	Sous-préfet	Louviers	1	7 août 1833 - mai 1841	
Rebut de la	?	1835 -	Sous-préfet	Louvie	1	7 août 1833 - mai	

Rhoellerie		1840		rs		1841
Rebut de la Rhoellerie	?	1840 - 1845	Sous-préfet	Louvi rs	1	7 août 1833 - mai 1841
Regnouf de Vains	Marc Valentin François	1820 - 1825	Sous-Préfet	Avranc hes	1	26 avr 1822 - août 1830
Regnouf de Vains	Marc Valentin François	1825 - 1830	Sous-Préfet	Avranc hes	1	26 avr 1822 - août 1830
Renaud	Félix	1880 - 1885	Préfet	Rouen	0	1880 - 1882
Reneufve	?	1855 - 1860	Sous-préfet	Louvi rs	0	16 novembre 1857 - mai 1861
Reneufve	?	1860 - 1865	Sous-préfet	Louvi rs	0	16 novembre 1857 - mai 1861
Richard (dit de la Sarthe)	Joseph Etienne	1815 - 1820	Préfet	Caen	0	22 mars-17 mai 1815
Rivaud	Georges Hilaire	1885 - 1890	Préfet	Caen	0	1885 - 1889
Robequin	?	Eté 1790	Administrateur de District	Bernay	0	
Roger	?	1875 - 1880	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	1875 - 1880
Roger	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Louvi rs	0	9 août 1848 - 9 mai 1852
Roger	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Louvi rs	0	9 août 1848 - mai 1852
Rosapely	Charles	1890 - 1895	Sous-préfet	Louvi rs	0	avril 1894 - octobre 1894
Rossi	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Les Andelys	0	20 février 1849 - décembre 1851
Rossi	?	1850 - 1855	Sous-préfet	Les Andelys	0	20 février 1849 - décembre 1851
Rougier de la Bergerie	Nicolas Jean Marie	1830 - 1835	Sous-Préfet	Bayeux	1	7 aout 1833 - 1839
Rougier de la Bergerie	Nicolas Jean Marie	1835 - 1840	Sous-Préfet	Bayeux	1	7 aout 1833 - 1839
Roussel-Desfresche	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Les Andelys	0	9 août 1848 - février 1849
Rulhière	Chryseuil Omer François	1800 - 1805	Sous-Préfet	Falaise	1	10 nov 1800 - 1801
Rulhière	Philippe	1800 - 1805	Sous-Préfet	Falaise	1	22 juill 1801 - avr 1815
Rulhière	Philippe	1805 - 1810	Sous-Préfet	Falaise	1	22 juill 1801 - avr 1815
Rulhière	Philippe	1810 - 1815	Sous-Préfet	Falaise	1	22 juill 1801 - avr 1815
Rulhière	Philippe	1815 -	Sous-Préfet	Falaise	1	juill 1815 - août 1830

		1820				
Rulhière	Philippe	1820 - 1825	Sous-Préfet	Falaise	1	juill 1815 - août 1830
Rulhière	Philippe	1825 - 1830	Sous-Préfet	Falaise	1	juill 1815 - août 1830
Sagebien	?	1885 - 1890	Sous-préfet	Louvi rs	0	22 mai 1886 - janvier 1887
Sainsere	Olivier	1880 - 1885	Sous-préfet	Louvi rs	0	28 février 1882 - mai 1886
Sainsere	Olivier	1885 - 1890	Sous-préfet	Louvi rs	0	28 février 1882 - mai 1886
Salles	?	1870 - 1875	Membre du Conseil de Préfecture	Caen	0	18871 - 1875
Salles	Léon	1875 - 1880	Sous-Préfet	Pont- L'Eveq ue	0	4 juill 1877 - 30 dec 1877
Sarazin	Amédée	1865 - 1870	Sous-Préfet	Mortai n	0	4 dec 1867 - sept 1870
Sauveur de la Chapelle	Eugène Marie Charles	1870 - 1875	Sous-Préfet	Vire	1	11 juill 1871 - dèc 1877
Sauveur de la Chapelle	Eugène Marie Charles	1875 - 1880	Sous-Préfet	Vire	1	11 juill 1871 - dèc 1877
Savary	Charles	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutan ces	0	13 sept 1870 - sept 1870
Savoie-Rollin	Jacques Fortunat	1805 - 1810	Préfet	Evreux	1	thermidor an 13 - mars 1806
Savoie-Rollin	Jacques Fortunat	1805 - 1810	Préfet	Rouen	1	1806 - 1812
Savoie-Rollin	Jacques Fortunat	1810 - 1815	Préfet	Rouen	1	1806 - 1812
Schmidt	Eugène	1905 - 1910	Préfet	Alenço n	0	1909 - 1911
See	Eugène	1885 - 1890	Préfet	Alenço n	0	1886 - 1887
Sée	Eugène Léon	1880 - 1885	Sous-préfet	Louvi rs	0	2 décembre 1879 - février 1882
Seffrye	?	Eté 1790	Administrateur de District	Les Andely s	0	
Séguier de Saint Brisson	Nicolas Maximilien Sidoine	1810 - 1815	Préfet	Caen	1	4 novembre 1814 - 20 mars 1815
Seminel	Auguste	1845 - 1850	Sous-Préfet	Falaise	0	mai 1848 - sept 1848
Sers	Jules Jean	1870 - 1875	Préfet	Evreux	0	mars 1871 - avril 1876
Sers	Jules Jean	1875 - 1880	Préfet	Evreux	0	mars 1871 - avril 1876
Servois	Gustave	1875 -	Préfet	Caen	0	1 nov 1878 - 13 nov

		1880				1879
Simon	Georges Emile	1880 - 1885	Sous-préfet	Bernay	0	12 janvier 1880 - mai 1885
Souchon du Chevalard	Jules Lucien Marie	1875 - 1880	Préfet	Saint-Lô	1	19 mai 1877 - déc 1877
Strauss	Charles	1880 - 1885	Sous-Préfet	Bayeux	0	12 janvier 1880 - ?
Target	Louis Ange Guy	1830 - 1835	Préfet	Caen	0	5 août 1830 - 6 janv 1843
Target	Louis Ange Guy	1835 - 1840	Préfet	Caen	0	5 août 1830 - 6 janv 1843
Target	Louis Ange Guy	1840 - 1845	Préfet	Caen	0	5 août 1830 - 6 janv 1843
Tassin	Charles Victor	1875 - 1880	Préfet	Evreux	0	avril 1876 - décembre 1877
Tassin	Charles Victor	1875 - 1880	Préfet	Evreux	0	avril 1876 - décembre 1877
Teulon	Louis	1810 - 1815	Sous-Préfet	Mortain	0	8 avr 1813 - juill 1815
Thévenin de Tanlay	Ludovic	1845 - 1850	Préfet	Saint-Lô	1	24 janv 1849 - nov 1851
Thévenin de Tanlay	Ludovic	1850 - 1855	Préfet	Saint-Lô	1	24 janv 1849 - nov 1851
Thieulen	Jean Baptiste, Nicolas	1810 - 1815	Sous-Préfet	Caen	0	14 janv 1811 - 1814
Tilleul	Joseph Benjamin	1845 - 1850	Sous-Préfet	Pont-L'Eveque	0	9 août 1848 - 10 janv 1849
Tillol	Jean	1885 - 1890	Sous-préfet	Louviers	0	8 janvier 1887 - décembre 1891
Tillol	Jean	1890 - 1895	Sous-préfet	Louviers	0	8 janvier 1887 - décembre 1891
Tonnet	Renaud Olive	1850 - 1855	Préfet	Caen	0	21 nov 1853 - 12 mars 1861
Tonnet	Renaud Olive	1855 - 1860	Préfet	Caen	0	21 nov 1853 - 12 mars 1861
Torres	Fernand	1890 - 1895	Sous-préfet	Les Andelys	0	8 juin 1891 - avril 1893
Tourangin	Arthur	1865 - 1870	Préfet	Evreux	0	avril 1868 - décembre 1870
Trouessart	Edouard Jacques Yves	1845 - 1850	Sous-Préfet	Mortain	0	31 mai 1849 - juill 1850
Vallon	Paul Louis Marie	1845 - 1850	Préfet	Evreux	0	janvier 1849 - mai 1850
Vallon	?	1840 - 1845	Sous-préfet	Louviers	0	10 mai 1841 - mars 1847
Vallon	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Louviers	0	10 mai 1841 - mars 1847
Vastel	?	1805 -	Secrétaire	Caen	0	1805 - 1810

		1810	général de la prefecture			
Vatin	Paul	1890 - 1895	Préfet	Caen	0	1890 - 1898
Vatin	Paul	1895 - 1900	Préfet	Caen	0	1890 - 1898
Vaudichon des Tourailles	Jean Baptiste Gustave	1845 - 1850	Sous-Préfet	Falaise	1	4 sept 1848 - mars 1849
Vautier	Simon	1870 - 1875	Préfet	Saint- Lô	0	4 mars 1871 - oct 1873
Veillard	Paul Constant	1870 - 1875	Sous-préfet	Bernay	0	21 avril 1871 - février 1873
Verney	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Louvie rs	0	8 mars 1848 - août 1848
Verrier	?	1865 - 1870	Sous-préfet	Pont- Audem er	0	15 septembre 1869 - mai 1870
vicomte de Bony	?	1870 - 1875	Sous-Préfet	Bayeux	1	1870 - 1871
Vicomte de Molen	Roger	1875 - 1880	Sous-préfet	Les Andely s	1	30 décembre 1877 - mars 1881
Vicomte de Molen	Roger	1880 - 1885	Sous-préfet	Les Andely s	1	30 décembre 1877 - mars 1881
Vicomte Foy	Tiburce	1845 - 1850	Sous-préfet	Bernay	1	4 juin 1845 - janvier 1848
Vicomte Tirlet	?	1840 - 1845	Sous-préfet	Les Andely s	1	30 avril 1843 - 6 mars 1848
Vicomte Tirlet	?	1845 - 1850	Sous-préfet	Les Andely s	1	30 avril 1843 - 6 mars 1848
Vilette	?	Eté 1790	Administrateur de District	Verneu il-sur- Avre	0	
Villers	François Michel	1835 - 1840	Sous-Préfet	Bayeux	0	30 janv 1839 - 1840
Villers	François Michel	1840 - 1845	Sous-Préfet	Bayeux	0	5 janv 1841 - 1841
Visinet	Auguste- Théodore	1845 - 1850	Préfet	Alenço n	0	1848
Vivier Deslandes	Emile Auguste	1870 - 1875	Sous-Préfet	Coutan ces	0	28 dèc 1869 - mars 1870
Walckenaër	Charles Guillaume Marie	1865 - 1870	Sous-Préfet	Lisieux	0	28 mai 1864 - janv 1870
Zédé	Pierre Amédée	1840 - 1845	Préfet	Evreux	0	décembre 1841 - décembre 1845

2. Structuration par fonctions :

Fonctions :	Non-nobles	Nobles	Total général	Part de nobles (en %)
Administrateur de District	46	13	59	22,03
Commissaire Provisoire	7		7	0,00
Membre du Conseil de Préfecture	55	7	62	11,29
Préfet	101	97	198	48,99
Secrétaire Général de la préfecture	2	1	3	33,33
Secrétaire Général du Département	9	10	19	52,63
Sous-Préfet	308	188	496	37,90
Total général	528	316	844	37,44

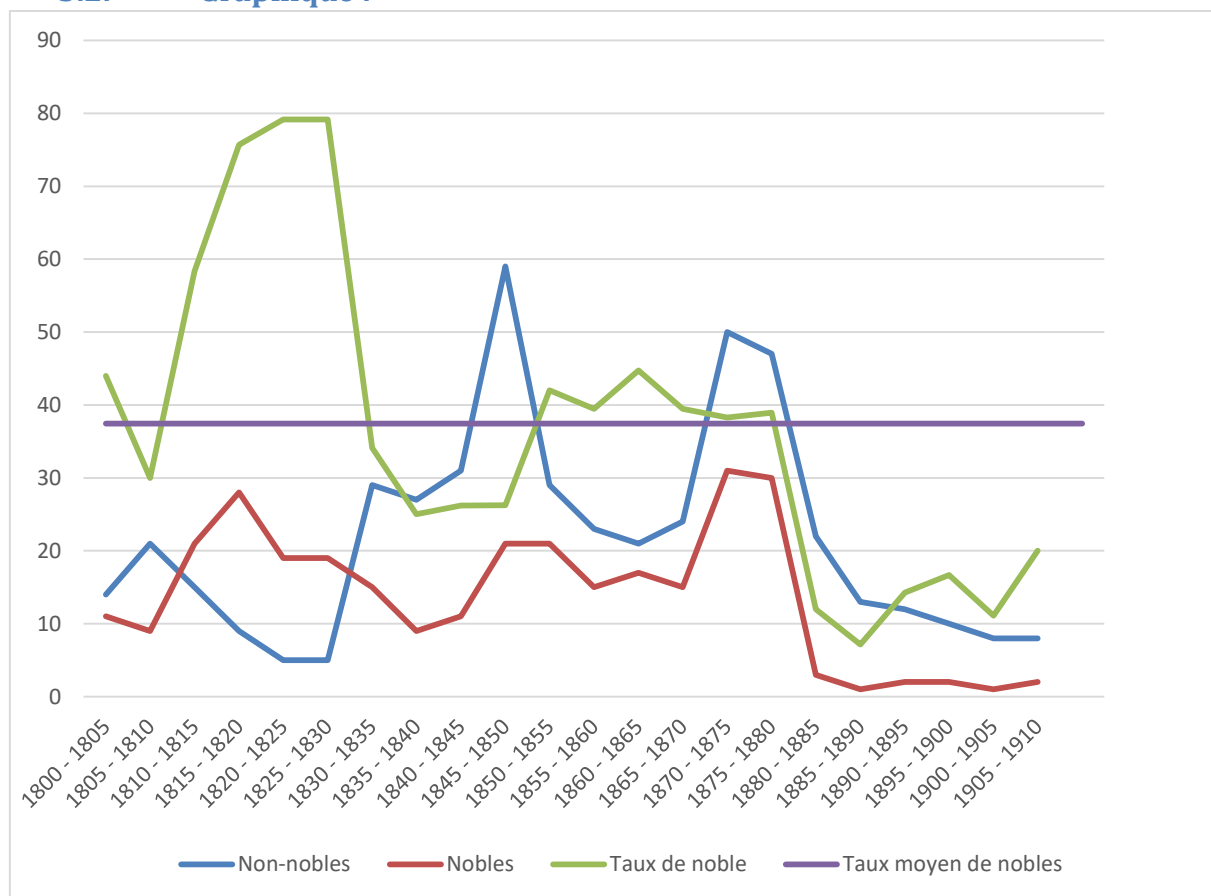
3. Structuration Chronologique

3.1. Tableau :

Périodes :	Non-nobles	Nobles	Total	Taux de nobles :
Eté 1790	46	13	59	22,03
1800 - 1805	14	11	25	44,00
1805 - 1810	21	9	30	30,00
1810 - 1815	15	21	36	58,33
1815 - 1820	9	28	37	75,68
1820 - 1825	5	19	24	79,17
1825 - 1830	5	19	24	79,17
1830 - 1835	29	15	44	34,09
1835 - 1840	27	9	36	25,00
1840 - 1845	31	11	42	26,19
1845 - 1850	59	21	80	26,25
1850 - 1855	29	21	50	42,00
1855 - 1860	23	15	38	39,47
1860 - 1865	21	17	38	44,74
1865 - 1870	24	15	38	39,47
1870 - 1875	50	31	81	38,27
1875 - 1880	47	30	77	38,96
1880 - 1885	22	3	25	12,00
1885 - 1890	13	1	14	7,14
1890 - 1895	12	2	14	14,29
1895 - 1900	10	2	12	16,67
1900 - 1905	8	1	9	11,11
1905 - 1910	8	2	10	20,00
Total général	528	316	844	37,44

Nota : en rouge, les périodes durant lesquelles le taux de nobles est inférieur à la moyenne, en vert les périodes durant lesquelles il est supérieur.

3.2. Graphique :



4. Permanence des fonctions

4.1. Nobles en fonction 1805-1820

Méthodologie : 1805-1820 correspond à 3 périodes de 5 ans (1805-1810 ; 1810-1815 ; 1815-1820), être présent à 2 périodes induit un préfet fidèle à l'Empire, à 3, qu'il a été reconduit par la Restauration.

Noms :	Nombre de périodes :
baron de Caffarelli	1
baron d'empire, Rolland de Chambaudouin	2
Baron Méchin	1
Boissy d'Anglas	1
Bossi de Sainte Agathe	1
Cassagne de Miramon	1
Chrétien de Neuville	1
Cochon de Lapparent	1
d'Aillecourt de Choiseul	1
de Bérenger	1
de Bertier de Sauvigny	1

de Boisgelin	3
de Boury	2
de Fourment	1
de Gasville	1
de Girardin	1
de Goyon	1
de Kergariou	1
de la Morélie	1
de la Rochfoucault	1
de l'Espinasse	2
de Louversal	1
de Riccé	2
de Solère	2
de Valory	1
de Vanssay	1
Decheux de Saint Clair	1
Des Rotours de Chaulieu	1
d'Houdetot	1
du Trésor	1
Genas Duhomme	3
Goujon de Gasville	1
Guyon de Montlivault	1
Lamagdelaine	2
Le Boucher de Richemont	1
Le Filleul de Longtuit	1
Lerat-Magnytôt	1
Marquis de Goujon de Gasville	1
Marquis de Sainte-Marie	1
Martin de Bussy Boulancy	1
Martin de Bussy Voulancy	1
Ramel de nogaret	1
Rulhière	3
Savoye-Rollin	3
Séguier de Saint Brisson	1
Total général	59

4.2. Non-noble en fonction 1805-1820

Méthodologie : 1805-1820 correspond à 3 périodes de 5 ans (1805-1810 ; 1810-1815 ; 1815-1820), être présent à 2 périodes induit un préfet fidèle à l'Empire, à 3, qu'il a été reconduit par la Restauration.

Noms :	Nombre de périodes :
Asselin	2
Berlhie	1

Beugnot	1
Costaz	1
Costy	1
Delahaye	1
Deslandes	1
Durand	2
Duval	1
Frontin	1
Galtier	2
Graveron	1
Guillot	1
Lalouette	1
Lance	1
Le Cordier Valencourt	2
Le Maignen	2
Lecordier	1
Lehurey	3
Lelièvre	1
Leprêtre	1
Malouet	1
Marc	1
Mollien	2
Pacquet Beauvais	3
Pallix	2
Philpin	1
Pommard	1
Potier	1
Richard (dit de la Sarthe)	1
Teulon	1
Thieulen	1
Vastel	1
Total général	44

5. Structuration Géographique

Préfecture/Sous-préfecture	Non nobles	Nobles	Total	Part de nobles
Alençon	19	27	46	58,70
Avranches	16	9	25	36,00
Bayeux	14	19	33	57,58
Bernay	22	19	41	46,34

Caen	25	20	45	44,44
Cherbourg	15	11	26	42,31
Coutances	25	4	29	13,79
Evreux	27	22	49	44,90
Falaise	16	14	30	46,67
Les Andelys	24	20	44	45,45
Lisieux	25	11	36	30,56
Louviers	32	11	43	25,58
Mortain	23	12	35	34,29
Pont-Audemer	33	12	45	26,67
Pont-L'Eveque	19	14	33	42,42
Rouen	14	18	32	56,25
Saint-Lô	20	17	37	45,95
Valognes	16	16	32	50,00
Vire	24	9	33	27,27
Total général	409	285	694	41,07

Liste des propriétaires qui paient, de contributions directes, 1000 francs et au-dessus.

Archives Départementales du Calvados – Série Z

Noms :	Prénom / Profession	Lieux de résidence:
Dunepveu du Val-à-la-Reine		Pont-l'Evêque
de Malherbe	Alexandre-François	Abbeville
Brévedent	St Nicol	Ablon
Folleville		Acqueville
La Marche	Charles Aimé	Agnerville
Vauquelin des Chaînes		Ailly
De Larosière	Louis	Airan
De Cairon	Victor	Amblie
Bouet	Pierre-David	Angoville
Duparc	François-Constantin	Annebault
Delyée de Belleau		Argentan
d'Aubigny	Richard	Aubigny
Patin	Jean-Baptiste	Authieux
Villaunay		Avenay
La Cour de Balleroy		Balleroy
Moreau	Jean	Balleroy
André	Pierre	Barbeville
Coureules		Barbeville
Marguerit		Basseneville
Briqueville	Cyrus	Bayeux
Carité	Louis	Bayeux
Caumont		Bayeux
Chiffrevast		Bayeux
Condé-Cauteil	Hector	Bayeux
Cordier des Hameaux		Bayeux
Corentin-Conseil	maire	Bayeux
Dalbignac	Aimar	Bayeux
De Chivray		Bayeux
Derots	Félix-aîné	Bayeux
Germiny	Antoine	Bayeux
Hébert-Dorval		Bayeux
Héleine	médecin	Bayeux
La Mare de Crux		Bayeux
Le Cieux	médecin	Bayeux
Le Creps	Gabriel	Bayeux
Le Gambier	Thomas	Bayeux
Le Sieur	médecin	Bayeux
Le Sieur	juge	Bayeux
Le Tellier	Théodore	Bayeux
Provost	orfèvre	Bayeux
Raoul-Lachenaye		Bayeux
Rogville	Jacques	Bayeux
Tardif	Alexandre	Bayeux
Tillard des Acres		Bayeux

Tostain	Georges	Bayeux
Vaudichon	Alexandre	Bayeux
Vimont	Nicolas	Bayeux
Wimphen	Félix	Bayeux
de Sallen	Jacques	Baynes
Grimouville	Louis	Bazenville
Guyon-Desdiguères		Beauvais
Delaunay	Gabriel-Augustin	Beaumont
Guillou	Thomas-Pascal	Beaumont
Montamy	Charles	Bény
Saillenfest de Cachy		Bény
Quesnel	Jacques-André	Bernières
Gueroult	Claude-Grégoire	Besnières
Fleury	Jacques-Louis	Beuvron
Chaumont-Guitry	Guy-Charles	Bienfaite
Chaumont-Guitry	Guy	Bienfaite
Tillard	Louis	Blainville
Blangy	Vicomte de	Blangy
Léguillon	Thomas	Blonville
Caradec	ancien magistrat	Bonneville sur Touques
Le Febvre	Marin	Bonneville sur Touques
Saucisse	Pierre Etienne	Bonneville-sur- Touques
Turgot	Etienne Michel	Bons
Hue de Bougy	Henri	Bougy
Subtil de Beaumont	Jean-François	Boulon
Marquier-Dampierre	Louis	Braye la campagne
Le Pelletier de Molcandé		Brémoy
de Cairon		Bretteville
de Laquaize	maire	Bretteville
Jouanne		Bretteville
Tournebut		Bretteville sur Bordel
Harel		Bretteville-sur- Laise
Delaville	Jean	Bretteville-sur- Odon
Venoix		Bréville
De Girardin	ancien-préfet	Bricqueville
Le Lièvre	Pierre	Brucourt
Desloges-Lachaussée		Bures
Drouin		Bures
Alexandre	juge	Caen
Auvray de Coursanne		Caen
Banville	Edouard	Caen
Barbey		Caen
Bellamy	aîné	Caen
Besson		Caen
Blaise	ancien juge	Caen

Boctard-Prémagny		Caen
Boisrioult		Caen
Boulard	Nicolas-Pierre	Caen
Brunon	aîné	Caen
Chamelard de Varville		Caen
Chancerel		Caen
Colombel		Caen
Colomby	Samuel	Caen
Colomby	Hippolyte	Caen
Cornu	avoué	Caen
Daigremont	Jean-Louis	Caen
Dajou		Caen
Dampierre		Caen
Dan de la Vauterie		Caen
Daveyne	légionnaire	Caen
de Cairon	Urbain-nicolas	Caen
De Guernon de Ranville		Caen
de Lalonde		Caen
Delisle		Caen
Desboreaux	médecin	Caen
Desmortreux		Caen
Desperreaux		Caen
d'Hautefeuille	Charles	Caen
d'Héricy	Casimir	Caen
d'Héricy		Caen
d'Houdetot	Frédéric, préfet	Caen
d'Orceau de Fontette		Caen
Dubuc	Pierre-Etienne	Caen
Dubuisson-Dumesnil		Caen
Dufresne	inspecteur aux revues	Caen
Duhamel		Caen
Duprat	ordonnateur	Caen
Féraud	inspecteur aux revues	Caen
Fichet		Caen
Foucalt		Caen
Hainguerlot		Caen
Hervieu-Duclos	négociant	Caen
Housset de Catteville		Caen
Housset-Casimir		Caen
Hubert	Pierre-Charles-François	Caen
Hue de Mathan	Louis	Caen
Janville		Caen
Jouet	Charles	Caen
Kinnet		Caen
Labbey de la Roque		Caen
Lafosse-Vallerent		Caen
Lair	Pierre-Noël	Caen
Lamotte-le-Febvre		Caen
Langlois	Abel	Caen
Lapommeraye	Adam	Caen

Larue de Ruqueville		Caen
Le Boucher d'Emiéville		Caen
Le Cerf		Caen
Le Comte de la Rivière		Caen
Le Coq Beausamy		Caen
Le Coq de Beuville		Caen
Le Creps	fils	Caen
Le Febvre	Pierre-Philippe	Caen
Le Grip	Gabriel Edouard	Caen
Le Maistre	secrétaire gén. de la préfecture	Caen
Le Marchand	jean-Etienne	Caen
Le Pelletier	Thomas-François- Paul	Caen
Le Picard	Jean-Louis-Hector	Caen
Le Roy	imprimeur	Caen
Lenteigne-Logivière	maire	Caen
Letourneur	Charles	Caen
Lévêque		Caen
L'Honorey	Charles	Caen
Magneville		Caen
Malherbe	Maximilien	Caen
Manoury-Lacour	négociant	Caen
Marescot		Caen
Mathan	maréchal de camp	Caen
Mazier		Caen
Mesnil		Caen
Moisson	Rémond	Caen
Moisson	Melidor	Caen
Moisson	Auguste	Caen
Moisson	Pierre	Caen
Moisson-Duclos		Caen
Morin de Banneville		Caen
Nourry	négociant	Caen
Osmont	Auguste	Caen
Piquelin de Grainville		Caen
Polignac	père	Caen
Ravenel		Caen
Regnault	conseiller à la cour	Caen
Riout de villauney		Caen
Roger de la Chouquaye		Caen
Saint Vincent		Caen
Sainte Marie		Caen
Scelles	médecin	Caen
Signard d'ouffières		Caen
Simon	avocat	Caen
Thierry	père	Caen
Tostain	le jeune	Caen
Tostain	aîné	Caen
Tuboeuf Duparc	Ferdinand	Caen
Varaquin d'Avrilly		Caen

Ménage	Louis Auguste Léonor	Cagny
Ménage de Cagny	Joseph-François	Cagny
De Tonnoy		Cahagnoles
Sénot	Jacques-Guillaume	cahagnoles
Vaucassel		Campandré
Demire	Emile	Canapville
Conseil	Louis-Antoine	Canchy
Le Clerc de la Huxière		Cardonville
Courtin Fromage Bauval		Carel
Fromage-Beauval		Carel
Petiville	Louis	Carpiquet
Gautier	Jacques-Charles	Carville
Duchatel-Aussy		Castillon
Fleuriot	Jean-Jacques	Castillon
Marc le Chevalier		Castillon
de Laroque de Cerquigny		Cerquigny
Poussardin	Joseph	Cesny
Le Coq de Beaupré	Jacques	Chouain
de Cheux du Repos		Cintheaux
Hauvel	François	Clarbec
Beauchef de Servigny	aîné	Cléville
Cauvigny	François-Bernard	Clinchamps
Gosset	maire	Cocquainvilliers
Delaistre	Raoul	Colombelles
du Touchet	François	Colombelles
Mésaize	Antoine	Colombiers
Ridel du Fourney		Colombiers
Gosset	Richard	Commes
Hébert de la Vacquerie		Commes
Boisne	Louis	Condé
Calais	Gervais	Condé
Colin-dubusq	Jean	Condé
de Prépetil	Henri	Condé
Le Fournier	Nicolas Guillaume	Condé
Juquin	Jean-Jacques	Condé-sur-Laison
Douesy de Carabillon		Cordey
Le Harivel		Cossesseville
Le Pelletier de Mollandé	Hervey	Cottun
Sandrine	Philippe	Cottun
D'Oilliamson	Thomas	Couliboeuf
D'Oilliamson	Théophile	Couliboeuf
D'Oilliamson	Robert	Couliboeuf
Moutier	Charles	Couliboeuf
Découvert	Alexandre	Coulombs
Massieu de Clairval		Courseulles
Deshayes de Beuville	Charles-Alexandre	Courson
Duhouley	Nicolas-Adrien	Courtonne
Deblaye	Pierre-David	Crépon
Hue de l'Hérondel	Hippolyte	Crépon
Philippe		Crépon
Philippe d'Annezain		Crépon

Roberge	Jean	Crépon
Morin Iarivière		Creully
Masquerier	Joseph	Crèvecoeur
Le bouteiller	Augustin	Criqueboeuf
Le Carpentier	Jacques-Charles-François	Criqueville
Le Carpentier	Bellemare	Criqueville
Lucas	notaire	Crocly
Pierrefitte	Jacques	Culey le Patry
Moreau d'Alibon		Cully
Salles	Charles	Curcy
Sénécal	Georges	Curcy
Daigneaux	Gustave	Deux-Jumeaux
Le Rémois	Jean-Jacques	Dives
Riquier-Larivière	Jean	Dives
Cottin	Guillaume	Douville
Dangerville	Eugène	Douville
De Rampant	Victor	Ecrammeville
Faudon	Félix	Englesqueville
Saffrey	Alex.	Engranville
Cosnard	Théodore	Ernes
Grimoult	Henri	Esson
Aubert	François-Léonard-André	Falaise
Belleau		Falaise
Bellencontre	Pierre-Claude	Falaise
Blacher	jean-Ed	Falaise
Bouquerel	François	Falaise
Bourget	médecin	Falaise
Bréoult-Boibilaine		Falaise
Charpentier	Pierre	Falaise
Chauvin la Norandière		Falaise
Costard		Falaise
Couliboeuf de Bloqueville		Falaise
De Brossard		Falaise
de Morell	Robert-François	Falaise
Delaur	Paul-joseph	Falaise
Demieux de Morchène		Falaise
Desmoutier		Falaise
Dufour	avoué	Falaise
Faucillon-Bernard		Falaise
Fleuriel	Nicolas	Falaise
Fleury	aîné	Falaise
Fourneaux	Jacques	Falaise
Fresné de Malherbe		Falaise
Graffard-Desarceaux		Falaise
Grandin-Lagaillonière		Falaise
Jayon	Marc-Antoine	Falaise
La Fresnaye	André	Falaise
Labbey	Jean-Charles-Frédéric	Falaise

Labbey	François	Falaise
Labbey de Réveillon		Falaise
Le Fourmentier		Falaise
Le Grix-Duval	Jean-Louis-Etienne	Falaise
Le Sassier Boisauné		Falaise
Loriot	Joseph Jean	Falaise
Moisson-Grandchamp	Louis Charles jean	Falaise
Morand	négociant	Falaise
Noirville	Jules	Falaise
Pierrefitte		Falaise
Rulière	sous-préfet	Falaise
Saulnier	Noël	Falaise
Valois de St Léonard		Falaise
Falcon		Faonnet
Deshayes	Jean-Charles	Fervaques
de Saint Loup		Fierville-la-campagne
de Canisy	Henri	Fontaine
de Wembés		Fontaine le pin
Petiville		Fontenormont
Le Forestier	Alex	Fresne-Camilly
Lalande	Pierre-Nicolas	Garnetot
Morin	Pierre	Genneville
Bouteiller	Jacques-François	Glos
Thomas de Manneville	Léonor	Gonneville
Varin de Prêtréville	Jean Baptiste, Raimond	Gonneville
Bonnet de Mautry		Gonneville sur Dives
Duval	notaire	Gonneville sur Dives
Dagier	Henri	Gonneville-sur-Dives
Londe	Michel-Armand	Goustranville
Polignac	Héraclès	Gouvix
de Cussy	Hyacinthe	Grand-Camp
Hervieu		Grangues
Martine	Pierre Victor	Grangues
Fourneaux	Alexandre-Louis-François	Grentheville
Journaux	Alexandre-François	Grentheville
Montcanisy		Grentheville
Féret du Longbois	Prosper	Gueron
Le Sueur des Fresnes		Gueron
Duval	François-Marie	Hennequeville
Bariller		Hérouville
Gonnel	Marie-Augustin	Heurtevent
Lailler	Jacques-Yves	Hiéville
Caresme	Louis-Adrien	Honfleur
Charreau		Honfleur
de Lasalle	François-Couronné	Honfleur
Demagnet	Jean-Martin-Auguste	Honfleur

Dunepveu	Jean-Amand	Honfleur
Foubert	François-Marie	Honfleur
Goupil	Jean-François	Honfleur
Guilgaut	avocat	Honfleur
Hébert-Desroquettes		Honfleur
Huber	dit Francfort	Honfleur
Lacroix-St-Michel	père	Honfleur
Le Chevalier Gentien		Honfleur
Le Monnier	Jean-Louis	Honfleur
Le Monnier de la Croix		Honfleur
Marais-Beauchamp	Claude-Marie	Honfleur
Naguet de St Georges	Alexandre	Honfleur
nicole	Louis	Honfleur
Quillet	Marc	Honfleur
Vaquet	Mathurin jacques Olivier	Honfleur
Hérault		Hottot
Derots	Félix	Isigny
Brossard		Isles-Bardel
De Cussy	Charles	La Cambe
Labbey de la Roque	le jeune	La Roque
de Folleville	Louis-jean-André	La Vespière
Dumerle	Pierre-Claude- Bonaventure	La Vespière
de Livry		Lasson
Adeline-Duquesnoy		Le Manoir
Le Marchand	François	Le Manoir
Mesley la Moissonnière	maire	Le Marais
Porée de Valhébert	Jean-Baptiste-Louis	Le Quesnay
Guilbert du Canet	Jacques-Philippe	Le Theil
Huillard d'Aigneaux	le jeune	Le Theil
Dieulafait	Louis	Lécaude
Duval	Robert	Lécaude
de Fayel	Paul	Lessard
de Bonnechose	Louis	Lessard et le Chêne
d'Infréville	maire	Licury
Hainault de Canteloup		Lingèvres
Sarrasin		Lingèvres
Le Sens de Lion		Lion sur mer
Asselin	Pierre	Lisieux
Boudard	aîné	Lisieux
Boudard-Duplessis		Lisieux
Coeffin	Pierre	Lisieux
David-St-Martin		Lisieux
de Caumont	Robert	Lisieux
de Perteville		Lisieux
Dubois	Adrien	Lisieux
Formeville	Adrien	Lisieux
Foubert de Laize	juge	Lisieux
Foubert-Despalières		Lisieux

Gasnel	Thomas	Lisieux
Gondeau	Nicolas	Lisieux
Le Bailly	avocat	Lisieux
Le Bret du Désert		Lisieux
Le Cordier	sous-préfet	Lisieux
Le Rat	juge	Lisieux
Le Terrier	Jacques	Lisieux
Libert	aîné	Lisieux
Marguerie	Jacques	Lisieux
Nasse-Dubois	maire	Lisieux
Ricquier		Lisieux
Rocquemont	Armand	Lisieux
Toustain		Lisieux
Vattier	Jean François Guillaume	Lisieux
Verger	Jean Pierre	Lisieux
Le Febvre	Jean-Claude-André	Lison
d'Argouges	Olivier	Litteau
Rioult de Neuville		Livarot
Jamot	Pierre	Livaye
Des Essarts		Longueville
Beaurepaire	Jacques-Alexandre	Louvagny
de Littry		Magny
Gast	Jean-Jacques- François	Magny
Rimbert de Marigny		Magny
Montpellier	Pierre	Magny le Freule
Robert de Larivière		Magny le Freule
Croisilles	Henri-Simon	Maltot
Brochet de Vérigny		Manerbe
De Vitray de Manneville		Manneville
Subtil de Martainville		Martainville
Grimouville		Martragny
Danjon-Paysant		Mathieu
Léazard		Mathieu
Fouques Desmarets		Merville
Margeot de Saint Ouen		Mesnil Guillaume
Chrétien de fumichon		Mesnil-Auger
Achard		Mesnil-au-grain
Graverand	Jean-Pierre	Mesnil-Baclay
Garin		Mesnil-Patry
d'Arthenay		Mestry
Grosourdy de Longlande		Mestry
Labbé de Druval	Charles Jacques	Mestry
Le Vieux	Clément	Mestry
Rugy		Metz
Savignac	Emmanuel	Meuvaines
Daigneaux-Hervey	Guillaume	Monceaux
Darclais de Montamy	Louis-Philippe	Montamy
de Tesson	Julien	Monteille
Poignant	Paul	Monts

Brasdefer	père	Morteaux
de Blanchard		Morteaux
Le Bas	Alex.	Mosles
Le Viel	Isidore	Mosles
Plaichard de la Choltière		Moutiers
Delanoy	Maire	Noron
Le Grand	Jean	Noyers
Changeur-Lelivraye		Orbec
Hélix d'Hacqueville	fils	Orbec
Esmont-Duperron		Orbec
Gislain		Orbec
La Croix	adjoint	Orbec
Laillier		Orbec
Petit		Orbec
Rivière	maire	Orbec
Picot		Ouézy
Cornet-Lavallée	Louis Francois	Ouilly-le-Basset
de Morell d'Aubigny	Achille	Ouilly-le-Tesson
Néel de la Provotière		Parfouru
Boudeville		Paris
Chabannais		Paris
Chauffray		Paris
Cierlance		Paris
Deboctey	dit Friardel	Paris
Hulot	Constant	Paris
Sapinault		Paris
Varnier	Louis	Paris
Rosey de Plainville		Percy
Baunier	Jean-Baptiste	Perriers
Piédoue de Charsigné		Petitville
Bonnechose	adjoint	Pierrefitte
Bréard	Maire	Pierrefitte
Broussard	Jean-Baptiste- Hyacinthe	Pierrefitte
Le Harivel		Pierrefitte
De Cordey		Pierres
Duhauvel	Jean-Maurice	Pin
La Vallée Touvron	dit Lacour	Placy
Frestel	Emile	Planquerry
Béville	maire	Pont
Dempesnet		Pont-Bellanger
Paynel	Robert Alexandre	Pont-Fol
Angot	ex-juge	Pont-l'Evêque
Chauffeur-St-Martin		Pont-l'Evêque
Labbé	Joseph	Pont-l'Evêque
Labbé des Roussarts		Pont-l'Evêque
Le Cerf	greffier du tribunal	Pont-l'Evêque
poisson	Gabriel	Pont-l'Evêque
Poupart	avocat	Pont-l'Evêque
Train	homme de loi	Pont-l'Evêque
Londe	Robert-Constant	Putot

Londe	adjoint	Putot
Grandcourt	Antoine-Isidore	Querville
Robert	François-joseph	Quesnay
Dufour	François	Quetteville
Le Maitre-Desjardin		Quettiéville
Le Maître-Desmares		Quettiéville
Paysant du Longpré		Quettiéville
Dumerle	Louis-Eléazar	Rocquancourt
Guisier	Benjamin	Rouen
Quesnay	Parfait	Ruemesnil
Boivin de la Martinière	Guillaume, Général	Rully
Piquot de magny	Jean-Charles	Rupilly
Duhomme	Alexandre-André	Ryes
Séran	Pierre Edmond	Ryes
Signard	Frédéric	Ryes
de Labarthe		Sainte-Honorine
Le Bacheler	Marc-Antoine	Saon
Vauquelin	Charles	Sassy
Marie	Charles	Secqueville
Renouard	Guillaume	Sermentot
Groult	Jacques	Soliers
Geuast-Dumesnil		Sommervieu
Tiercelin	Louis	soquence
Dupont-d'Aisy	Jean-Jacques-Laurent	Sousmont
La Fresnaye-le-Normand		St Aignan
Macartan		St André d'Hébertot
Eudes	Jean-Pierre	St Benoît d'Hébertot
Dubosq	François	St Cloud
Porcher	jacques Noël	St Désir
Jabelle-Deslandes	Louis-Charles	St Etienne la Thillaye
Marguerie	Richard	St Etienne la Thillaye
Brochant		St Félix
Guillou	Paul-César	St Gatien
Demoges	Hippolyte	St George d'Aunay
Le Roy	maire	St Georges
Pierrepoint	César	St Germain
Jardin	Jean Baptiste	St Germain de Montgomery
de Williamson		St Germain l'Angot
Vauquelin		St Gilles de Livet
Deshayes de Clarbec	père	St Hymer
Le Bas de Friardel		St Jacques
Déporte	maitre des requêtes	St Julien
Fleuriot	Jacques	St Julien
Le Cordier-Duperrey		St Julien

Le Cordier-Pétagny		St Julien
Toudouze		St Louet
Deschamps-Pesquet		St Loup
Labbey des bazoches		St Loup de Fribois
Le Grand	médecin	St Loup de Fribois
Le Mercier	membre de l'institut	St Loup de Fribois
Pesquet	aîné	St Loup de Fribois
Lesperon-d'Infréville	Alexandre	St Martin de Fresné
Le Myre de Villers		St martin de Mailloc
Suriray-Desjardins		St Martin de Sallen
Lioult		St Martin Don
Le Clerc	Edouard	St Martin Don
de Courdemanche		St Martin du But
Dubois	fils	St Martin du But
de Belleau de St Paul		St Paul de Courtonne
Séran	Charles Jules Baptiste	St Pierre Canivet
Mesnard de Couvrigny		St Pierre du But
Marc de St Pierre		St Pierre du Fresne
Le Fèvre-monfort		St Pierre du Jouquet
Carpentier	notaire	St Pierre sur Dives
Adam		St Pierre-Oursin
de Croisilles	Rémy-Jules	St Rémy
Flaust	Marie-Pierre	St Sever
Faucillon-Ferrière		St Silvain
Duhamel		St-André- d'Hébertot
Brancas	Céleste	St-Arnoult
Brancas	Buphile	St-Arnoult
Derély	François	St-Désir
Chatenay		Ste Croix
de Chastenay		Ste Croix
de Cussy	Jean-Jacques	Ste Croix
de Prévallon		Ste Croix Grand Tonne
Tournely	François	Ste Honorine
Douesnel	Michel-François	St-Loup-Hors-les- Murs
Achard	Henri	St-Manvieux
Bazire	Jean-Baptiste	St-Martin de Blagny
David	Félix-Victor	St-Martin-de-la- Lieue

Desmares	Toussaint-Daniel	St-Vigor
de Vanembras	Aimé	St-Vigor-de-Mieux
Dupont	Benoît	St-Vigor-de-Mieux
Le Chevalier Clos Fortin	fils	Tallevande le Grand
Tardif	Louis Charles	Tallevande le Grand
Houel	Louis-Nicolas	Than
Morel de Than	Jacques Gaspard	Than
Morel de Than		Than
Devoynes	Charles Laurent-Gabriel	Tilleul
Grénouville		Tilly
Edmond	Jean-François	Torquesne
Chauffeur-Toulaville	Jean-Baptiste	Touques
pouette	Jean-François	Touques
Saucisse	Jean Auguste	Touques
Sorel	Julien	touques
Murat		Tournay
de Baudre	Jean-Baptiste	Tourneur
Le Tual	Thomas-Charles	Tournières
Yorai	Jean Louis	Tours
de Cacheleu	père	Tourville
Tréperel	Adolphe	Tréperel
Reganult	Pierre	Trévières
Girault	Albert-Nicolas-Guy	Troarn
Gallery-Duboscher		Troismont
Petit de Montfleury	Charles	Trousseauville
Dubosq	Pierre	Trouville
Pimbert	Jacques-Marie	Trouville
Moisson	Charles	Urville
Achard de Vacognes		Vacognes
Cauvigny-Saint-Sever		Varaville
Demorand		Varaville
Herval	maire	Vasouy
De Canisy	Hervey	Vassy
Le Febvre	Marin	Vauville
Le Febvre	François	Vauville
de Vendes		Vendes
Le Forestier de Vendoeuvre	Jacques-Alexandre	Vendoeuvre
Le Forestier de Vendoeuvre	Auguste	Vendoeuvre
Le Forestier d'Osseville		Vendoeuvre
Béville	Jacques	Vicques
Aumont		Victot
Dutrône	médecin	Vieux-Pont
Grandclos-Meslé		Villers
Boctey de Villers		Villers sur Glos
Labbey de Villerville	maire	Villerville

Le Gland de Villiers		Villiers
Pétiville	aîné	Villons
Adjutor de Tilly	Charles Henri	Villy
Fleury	maire	Villy
Delaunay		Vimont
Cahours	Guillaume-François	Vire
de Cheux de St Clair	Charles-François	Vire
de Corday	Aimé-Cyprien	Vire
Desrotours-Chaulieu	Gabriel	Vire
Durand	François-Michel-André	Vire
Huillard d'Aigneaux	aîné	Vire
Lanon Renaudière	Pierre-François	Vire
Le Chevalier Clos Fortin	Ignace	Vire
Le Nouvel	Pierre Auguste	Vire
Lioult	Charles	Vire
Monlieu de Perthoux	Jean Jacques Anne	Vire
Noël Durocher	Louis-Auguste	Vire
Roger	le jeune	Vire
Roger	aîné	Vire
Vente	Pierre-François	Vire
Viel-Maisoncelles	Augustin	Vire
De Cussy	Antoine-Raoul	Vouilly
Achard de Beauvoulour		
Baudet de Campigny		
Bertauld	avocat	
Branche du Hommet		
Bunouf de Bunnouville		
D'Argouges	Léonard	
De Couvert de Coulon		
de Fribois	Antoine	
De la Guiche		
Debaudre	Jacques-Victor-Emmanuel	
Debaudre	Hippolyte	
Découvert		
Delaunay	ex-constituant	
Desdorides	ancien-sous-préfet	
d'Houdetot	lieutenant-général	
Dorchet		
Douesnel	Frédéric	
Douesnel-Duparc		
Dubois de Littry		
Durel de Vidonville		
Génas Duhomme	sous-préfet	
Housset	fils	
Labbé de Cussy	Thomas Alexandre	
Le Bret	avocat	
Le Marchand-Ladislas		
Le Moine	Marie-Joseph	
Le Normand	Pierre Jean René	
Le Petit du Longpré	Michel-Pierre	

Le Vannier des Vautiers		
Marguerie d'Airet		
Morin de Litteau		
Rapp	Lieutenant général	
Riboult	Georges	
Vautier d'Aimferville	Louis	
Vérue!l	médecin	

Tableau des salaires moyens relevés à Evreux en 1852 par le préfet de l'Eure :

Source : Archives départementales de l'Eure, série M, liasse 1246.

Les salaires sont à comprendre quotidiens, et leur valeur en Francs.

Les catégories définies servent à caractériser le domaine des différents métiers.

Métier :	Salaire :	Catégorie :
Paveur	2,75	Bâtiment
Corroyeur	2,5	Cuir
Ebéniste	2,5	Bois
Forgeron	2,5	Fer
Tourneur en Fer	2,5	Fer
Couvreur en ardoise	2,5	Bâtiment
Tailleur de pierre	2,5	Bâtiment
Confiseur	2,5	Alimentation
Imprimeur	2,5	Livre
Jardinier tailleur d'arbre	2,25	Horticulture
Rôtier Lamier	2,25	Alimentation
Bottier	2	Cuir
Sellier	2	Cuir
Tourneur en chaise	2	Bois
Charron	2	Fer
Formier	2	Fer
Chaudronnier	2	Fer
Maréchal (ferrand)	2	Fer
Armurier	2	Fer
Peintre en bâtiment	2	Bâtiment
Tailleur d'habits	2	Textile
Foulonnier	2	Textile
Teinturier dégraisseur	2	Textile
Meunier farinier	2	Alimentation
Menier à Tan	2	Alimentation
Boulangier	2	Alimentation
Brasseur	2	Alimentation
Relieur	2	Livre
Coutelier	1,8	Fer
Horloger	1,8	Fer
Briquetier	1,8	Bâtiment
Boucher	1,8	Alimentation
Tanneur	1,75	Cuir
Mégissier	1,75	Cuir
Cordier	1,75	Corde
Menuisier	1,75	Bois
Tourneur en bois	1,75	Bois
Charpentier	1,75	Bois
Scieur en long	1,75	Bois
Sabotier	1,75	Bois
Ferblantier	1,75	Fer

Serrurier	1,75	Fer
Taillandier	1,75	Fer
Quincailler	1,75	Fer
Maçon	1,75	Bâtiment
Chaufournier	1,75	Bâtiment
Laboureur	1,75	Agriculture
Manouvrier	1,6	Agriculture
Bourrelier	1,5	Bois
Jardinier terrassier	1,5	Horticulture
Plâtrier	1,5	Bâtiment
Terrassier journalier	1,5	Agriculture
Chapelier	1,5	Textile
Coiffeur	1,5	Service
Teinturier pour fabrique	1,5	Textile
Coutier	1,5	Textile
Toilier	1,5	Textile
Fileur de coton	1,5	Textile
Pâtissier	1,5	Alimentation
Blanchisseuses	1,5	Textile
Brodeuses en coton	1,5	Textile
Brodeuses en or et argent	1,5	Textile
Blanchisseur de toile et de fils	1,4	Textile
Couturières	1,4	Textile
Cordonnier	1,25	Cuir
Tonnelier	1,25	Bois
Journalières	1,25	Agriculture
Bonnetier	1,2	Textile
Retordeur de coton	1	Textile

Salaire moyen journalier : 1,83 francs.

Salaire annuel moyen : 571,79 francs.

Salaire maximum : 2,75 francs. (Paveur)

Salaire annuel le plus élevé : 860,75 francs.

Salaire minimum : 1 francs (Retordeur de coton)

Salaire annuel le moins élevé : 313 francs.

Les Journalistes en Normandie :

1. les journalistes en 1826.

Noms :	Journal principal	Journal secondaire	tendance	noble	nrd ?
Ader	Mercure du XIX ^{ème}	Revue encyclopédique	gauche	0	0
Aignan	Courrier français	la Minerve	libéral	0	0
Amar	Moniteur Universel	rien	conservateur	0	0
Andrieux	Décade philosophique	Revue encyclopédique	gauche	0	0
Arago	Annales de Chimie	rien	républicain	0	0
Arnault	L'opinion	la Minerve	libéral	0	0
Aubert de Viry	Journal de Paris	Bulletin de M. de Férussac	monarchiste	1	0
Auger	Journal des débats	Le Spectateur	conservateur	0	0
Aycard	Corsaire	rien	monarchiste	0	0
Bailleul	Constitutionnel	rien	bonapartiste	0	0
Barante	Journal de Paris	Constitutionnel	monarchiste	1	0
Barbier Vémars	Hermes Romanus	rien	conservateur	0	0
Baudouin	Constitutionnel	rien	bonapartiste	0	0
Bayle	rien	rien	rien	0	0
Beauvais	Journal du Commerce	Constitutionnel	bonapartiste	0	0
Bellemare	Gazette de France	rien	monarchiste	1	1
Belmondi	Journal de Paris	rien	monarchiste	0	0
Benaben	Gazette de France	la Quotidienne	monarchiste	0	0
Berchoux	la Quotidienne	rien	monarchiste	0	0
Bérenger	Mercure du XIX ^{ème}	la Minerve	libéral	0	0
Berr	rien	Revue encyclopédique	gauche	0	0
Bert	Journal du Commerce	Mercure de France	bonapartiste	0	0
Berthier	Journal de Trévoux	rien	conservateur	0	0
Bertin de Vaux	Journal des débats	rien	monarchiste	1	0
Berville	Journal du Commerce	Constitutionnel	bonapartiste	1	0
Beuchot	Bibliographie de la France	Journal de l'Imprimerie et de la librairie	conservateur	0	0
Biot	Journal des savans	rien	monarchiste	0	0
Bodin	Mercure du XIX ^{ème}	rien	gauche	0	0
Boissonnade	Journal des débats	Journal des Savans	monarchiste	1	0
Bolly	Gazette de France	rien	monarchiste	0	0
Bonald	rien	la Quotidienne	monarchiste	1	0
Boucher de la Richarderie	Journal général de la littérature étrangère	rien	rien	1	1
Bourdonnaie	Aristarque	rien	monarchiste	1	0
Boutard	Journal des débats	rien	monarchiste	0	0
Briffaut	Gazette de France	rien	monarchiste	0	0
Brissot Thivars	Nouvel Homme Gris	rien	libéral	0	0
Buchon	Censeur européen	Mercure de France	bonapartiste	0	0
Buchot	Journal du Commerce	rien	bonapartiste	0	0
Campenon	rien	Le Spectateur	conservateur	0	0

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Cassano	Pilote	rien	monarchiste	0	0
Castel	Pandore	rien	libéral	0	0
Castelbajac	Aristarque	le Conservateur	monarchiste	1	0
Eckstein	le Catholique	rien	conservateur	1	0
Cauchois Lemaire	Nain Jaune	Constitutionnel	monarchiste	0	1
Jouy	Nain Jaune	rien	monarchiste	1	1
Charles	la Pandore	Mercure de France	bonapartiste	0	0
Chateaubriand	Journal des débats	le Conservateur	monarchiste	1	0
Chatelain	Courrier français	Mercure de France	libéral	0	0
Collin de Plancy	Censeur européen	Petit courrier des Dames	conservateur	1	0
Colnet	Gazette de France	rien	monarchiste	0	0
Comte	Censeur européen	rien	libéral	0	0
Constant	Courrier français	la Minerve	libéral	1	0
Coquerel	Revue protestante	Revue encyclopédique	gauche	0	0
Corbière	La Guêpe de Brest	rien	conservateur	0	0
Cousin	Journal des savans	rien	rien	0	0
Cuvier	Journal des savans	Journal de Paris	monarchiste	1	0
Dacier	Journal des savans	rien	rien	0	0
Darmaing	Quotidienne des séances des chambres et tribunaux	rien	conservateur	0	0
Darmaing	Constitutionnel	Gazette des tribunaux	monarchiste	0	0
Daunou	Courrier français	Journal des Savans	libéral	0	0
Delbare	la Quotidienne	rien	monarchiste	0	0
Deleuze	Journal du magnetisme animal	rien	rien	0	0
Depping	Courrier français	censeur européen	libéral	0	0
Descuiro de Saint Aignan	Bouche de Fer	rien	conservateur	1	1
Dondey Dupré	Revue Britannique	Etoile	conservateur	0	0
Droz	rien	Le Spectateur	conservateur	0	0
Dubois Loyseau	rien	Revue encyclopédique	gauche	0	0
Dulaure	rien	Mercure de France	bonapartiste	0	0
Dumoulin	Mercure du XIXème	Constitutionnel	libéral	0	0
Dunoyer	Censeur européen	rien	bonapartiste	0	0
Dupaty	la Pandore	Mercure de France	bonapartiste	0	0
Dupeuty	la Nouveauté	rien	libéral	0	0
Dussaulghoy	Journal de Paris	rien	monarchiste	0	0
Dussault	Journal des débats	rien	monarchiste	0	0
Duval	rien	Revue encyclopédique	rien	0	1
Duvicquet	Journal des débats	rien	monarchiste	0	0
Eseaux	Don Quichotte	rien	libéral	0	0
Etienne	Journal des débats	Mercure de France	libéral	0	0
Corbière	rien	Etoile	conservateur	1	0
Frayssinous	rien	Etoile	conservateur	1	0
Peyronnet	rien	Etoile	conservateur	1	0
Eyriès	Journal des débats	Nouvelles Annales des Voyages	monarchiste	0	1

Fabien Pillet	Journal de Paris	rien	monarchiste	0	0
Febvé	Journal du Commerce	Constitutionnel	bonapartiste	0	0
Félets	Journal des débats	rien	monarchiste	0	0
Féret	Nouvel Homme Gris	rien	libéral	0	0
Férussac	Bulletin des sciences et des Lettres	rien	conservateur	0	0
Genlis	Feuille des gens du monde	l'Intrépide	monarchiste	1	0
Fiévée	conservateur	drapeau blanc	monarchiste	0	0
Fontanes	la Quotidienne	rien	monarchiste	1	0
Fontenelle	Journal des savans	rien	conservateur	1	1
Fréron	Année littéraire	rien	rien	0	0
Gail	le Philologue	rien	rien	0	0
Gaillard	Journal des savans	rien	rien	0	0
Gallais	la Quotidienne	rien	monarchiste	0	0
Gallard	drapeau blanc	Etoile	conservateur	0	0
Gay-Lussac	Journal des savans	Journal des sciences naturelles	rien	1	0
Geoffroy	Journal des débats	rien	bonapartiste	0	0
Géraud	Ruche d'Aquitaine	rien	libéral	0	0
Ginguené	Moniteur Universel	rien	conservateur	0	0
Gleize	Censeur européen	rien	libéral	0	0
Gouriet	Tablettes Universelles	Lunes Parisiennes	libéral	0	0
Goyet	Propagateur	rien	libéral	0	1
Grégoire	Chronique religieuse	rien	conservateur	0	0
Guadet	rien	Revue encyclopédique	bonapartiste	0	0
Guyet	Courrier français	rien	libéral	0	0
Hoffman	rien	rien	rien	0	0
Huart	Journal de Paris	rien	monarchiste	0	0
Isambert	Constitutionnel	Gazette des tribunaux	monarchiste	0	1
Jal	Corsaire	Mercure de France	gauche	0	0
Jay	Journal du Commerce	Constitutionnel	monarchiste	0	0
Jouslin de Lassalle	Sentille de l'Honneur	la Lorgnette	conservateur	1	0
Jubé	Indépendant	journal général	bonapartiste	1	0
Jullien	rien	Revue encyclopédique	rien	0	0
Kératry	Courrier français	la Renommée	libéral	1	0
Lablée	Revue de Paris	rien	monarchiste	0	0
Laborde	rien	Revue encyclopédique	conservateur	1	1
Lacretelle	rien	la Minerve	libéral	0	0
Lacretelle	rien	Le Spectateur	libéral	0	0
Laharpe	la Quotidienne	Mercure de France	monarchiste	0	0
Lalande	Journal des savans	rien	rien	0	0
Lamothe Langon	Corsaire	Pilote	gauche	0	0
Langlès	Journal des savans	Revue encyclopédique	rien	0	0
Lanjuinais	Chronique religieuse	Revue encyclopédique	conservateur	0	0
Laya	Moniteur Universel	Quinzaine littéraire	conservateur	0	0
Lemière de Corvey	Journal de la musique	rien	conservateur	1	1
Letronne	Journal des savans	rien	libéral	0	0

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Lourdoueix	Gazette de France	rien	monarchiste	1	0
Loyson	Journal de Paris	Le Spectateur	conservateur	0	0
Maignien	le Mentor	rien	conservateur	0	0
Malte Brun	Journal des débats	Nouvelles Annales des Voyages	monarchiste	1	0
Marcadier	Gazette de France	rien	conservateur	0	0
Marron	Revue protestante	rien	libéral	0	0
Martainville	Gazette de France	drapeau blanc	monarchiste	1	0
Martin	Journal des débats	rien	bonapartiste	0	0
Masson de Puitneuf	la Nouveauté	rien	libéral	1	1
Maurice	rien	Courrier des spectacles	conservateur	0	0
Melly Jeannin	la Quotidienne	Lettres Champenoises	monarchiste	0	0
Merles	la Quotidienne	Nain Jaune	monarchiste	0	0
Leboux de la Mésangère	Journal des Dames	rien	monarchiste	1	0
Michaud	la Quotidienne	rien	monarchiste	0	0
Mollevault	Apollon	Quinzaine littéraire	libéral	0	0
Paradis de Moncrif	Journal des savans	rien	conservateur	1	0
Cugnet de Montarlot	Nouvel Homme Gris	rien	libéral	1	0
Moreau	Courrier français	l'opinion	libéral	0	1
Mouthy	Gazette de France	rien	monarchiste	1	0
Moureau	Constitutionnel	rien	conservateur	0	0
Nodier	Journal des débats	rien	monarchiste	0	0
O'Mahoni	conservateur	drapeau blanc	monarchiste	0	0
Ourry	Journal de Paris	rien	rien	0	0
Pagès	Courrier français	la Minerve	libéral	0	0
Pariset	Courrier français	Le Spectateur	libéral	0	0
Perrin	Gazette de France	l'indépendant	monarchiste	0	0
Peuchet	Moniteur Universel	rien	conservateur	0	0
Picard	rien	Mercure de France	monarchiste	0	0
Picot	Ami de la Religion et du roi	rien	monarchiste	0	1
Pierrot	Moniteur Universel	rien	conservateur	0	0
Piis	rien	Le Spectateur	rien	0	0
Prissette	rien	Courrier des spectacles	rien	0	0
Quatremère de Quincy	Journal des savans	rien	monarchiste	1	0
Raoul Rochette	Journal des savans	rien	conservateur	0	0
Raynouard	Journal des savans	rien	conservateur	0	0
Rémuzat	Journal des savans	rien	rien	0	0
Rippert	la Quotidienne	rien	monarchiste	0	0
Robert	Le Royaliste	Fidèle Ami du Roi	monarchiste	0	1
Roch	Frondeur Impartial	rien	libéral	0	0
Rougemont	Gazette de France	Journal de Paris	conservateur	1	0
Saint Prosper	Journal des campagnes	rien	conservateur	0	0
Saintine	Mercure du XIXème	rien	rien	0	0
Salgues	Courrier de l'Europe	Courrier des spectacles	monarchiste	0	0

Salverte	Lettres Normandes	Constitutionnel	monarchiste	0	1
Saulnier	Revue Britannique	la Minerve	libéral	0	0
Sauvan	Journal de Paris	rien	rien	0	0
Sauvo	Moniteur Universel	rien	conservateur	0	0
Say	Censeur européen	courrier français	libéral	0	0
Scheffer	Censeur européen	Revue encyclopédique	libéral	0	0
Ségur	Journal de Paris	Constitutionnel	conservateur	1	0
Sénancourt	Constitutionnel	rien	monarchiste	1	0
Séville	le Mentor	rien	libéral	0	0
Soulié	la Quotidienne	Mémorial Bordelais	monarchiste	0	0
Théaulon	Apollon	rien	libéral	0	0
Thevelin	l'Indépendant	rien	gauche	0	0
Thierry	Censeur européen	Revue encyclopédique	libéral	0	0
Thiers	rien	Mercure de France	monarchiste	0	0
Thiessé	Journal du Commerce	Lettres Normandes	monarchiste	0	1
Tissot	Constitutionnel	le Pilote	monarchiste	0	0
Tourlet	Moniteur Universel	rien	rien	0	0
Trouvé	Moniteur Universel	drapeau blanc	monarchiste	1	0
Vaucelles	la Quotidienne	rien	monarchiste	1	0
Viellerglé de Saint Alme	Corsaire	rien	gauche	1	0
Villenave	Annales politiques et morales	rien	conservateur	0	0
Villeneuve	la Nouveauté	rien	libéral	1	0
Vilmaret	Annales politiques et morales	Affiches parisiennes	conservateur	0	0
Vincent	Revue protestante	rien	libéral	0	0
Visconti	Journal des savans	rien	rien	0	0
Ymbert	Corsaire	le Pandore	gauche	0	0
Séminel	Pilote du Calvados	rien	libéral	0	1
Courty	Pilote du Calvados	rien	libéral	0	1
Joyau	Ami de la Vérité	rien	monarchiste	0	1
Barbey d'Aurévilly	Ami de la Vérité	rien	monarchiste	1	1
Thomine	Ami de la Vérité	rien	monarchiste	0	1
Jouenne	Ami de la Vérité	rien	monarchiste	0	1
Le Flaguais	Mémorial du Calvados	rien	monarchiste	0	1
Charma	Mémorial du Calvados	rien	monarchiste	0	1
David	Mémorial du Calvados	rien	monarchiste	0	1
Mancel	Avenir de Caen	rien	libéral	0	1
Travers	Avenir de Caen	rien	libéral	0	1
Paulmier	Avenir de Caen	rien	libéral	0	1
Berthauld	Haro	Corsaire	gauche	0	1
Camus	Haro	rien	gauche	0	1
Le Flaguais	Haro	rien	gauche	0	1
Leroyer	Haro	rien	gauche	0	1
Menant	Le National du Calvados	rien	monarchiste	0	1
Delasalle	Le National du Calvados	rien	monarchiste	0	1

Sicotière	Le National du Calvados	rien	monarchiste	1	1
Osseville	L'intérêt public	rien	monarchiste	1	1
Andigné	L'intérêt public	rien	monarchiste	1	1
Nollent	L'intérêt public	rien	monarchiste	1	1
Brière	Gaulois	rien	monarchiste	1	0

2. les différents courants politiques des journalistes.

Courants politiques	France	Normandie	Occurrences :
bonapartiste	16		16
conservateur	38	4	42
gauche	12	4	16
libéral	37	8	45
monarchiste	56	22	78
rien	20	2	22
Total général	179	40	219

3. positions politiques des journalistes normands

Courants politiques	Non nobles	nobles	occurrences
conservateur		4	4
gauche	4		4
libéral	7	1	8
monarchiste	15	7	22
rien	1	1	2
Total général	27	13	40

La noblesse et les Sociétés Savantes : La Société des Antiquaires de Normandie

1. Les adhérents de la Société des Antiquaires de Normandie

A. Liste des adhérents (occurrence unique)

A noter : Une liste de 952 noms sur les 6 494 entrées que comporte la liste exhaustive.

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Nom	Prénom/adresse	Ville	Date :	Profession :	Noble ?	Distinction
de la Rue	l'Abbée	Caen	18 25	Professeur d'Histoire à l'Académie de Caen, correspondant dans diverses sociétés	1	Directeur (Dir)
de Magneville		Caen	18 25	membre de l'Académie royale de Caen, de la société d'agriculture, de la société linéenne du Calvados	1	Président (Pres)
L'Echaudey d'Anisy		Caen	18 25	membre des académies de Caen et Strasbourg de la société linéenne	1	Vice-Président (Vice)
Pattu		Caen	18 25	ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'académie de Caen, de la société linéenne	0	Secrétaire Général (Secr)
de Caumont	Arcisse	Caen	18 25	Avocat, secrétaire de la société linéenne, membre de la société d'émulation de Caen	1	Secrétaire Adjoint (secr-a)
Lange	68 quai vendeuvre	Caen	18 25	membre de l'académie et de la société de médecine de Caen, président de la société royale d'agriculture, de la société linéenne	0	Trésorier (Très)
Asselin	chevalier de la légion d'honneur	Cherbourg	18 25	membre de l'académie de Caen et de Cherbourg	0	
Bataille	Maire	Valmont	18 25	membre de la commission d'antiquité du département de la seine-inf	0	
Clément	chevalier de la légion d'honneur	Saint Lô	18 25	maire de Saint-lô	0	
Clojanson		Alençon	18 25	Juge au tribunal de première instance, conservateur de la bibliothèque	0	
Caillebotte		Domfront	18 25	homme de lettres	0	
de Mirville	marquis	Gommerville	18 25	maire de Gommerville, membre du conseil général et de la commission d'antiquités du département de sein-inf	1	
d'Estourmel	comte	Saint Lô	18 25	préfet de la Manche, membre de la société linnéenne	1	
de Montlivault	comte	Caen	18 25	conseiller d'état, préfet du Calvados, membre de l'académie de Caen, de la société linnéenne (etc)	1	
d'Anneville	Chevalier de Saint Louis	Valognes	18 25		1	
Poret de Blossville	marquis	Amfreville	18 25	membre de la société d'agriculture d'Evreux, etc	1	

de la Quérière	Eustache	Rouen	18 25	Membre de la société royale des antiquaires de France, de l'académie et de la société d'émulation de Rouen	1	
de Lestre	baron	Evreux	18 25	Préfet de l'Eure	1	
de Mautault	comte	Rouen	18 25	membre de l'académie de Rouen, de la commission d'antiquités, du conseil général de seine-inf	1	
de Boislambert	place royale	Caen	18 25	secrétaire de la société d'émulation de Caen	1	
de Cacheleu - père	Chevalier de Saint Louis	Pont- l'Evêque	18 25	membre de la commission d'antiquités du Calvados	1	
de Cacheleu - fils		Pont- Audemer	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
de Gerville		Valognes	18 25	Membre de la société royale des antiquaires de France, de l'académie de Caen, de la société linnéenne etc	1	
de Launay		Bayeux	18 25	membre de l'académie de Caen, de la société linnéenne, de la commission d'antiquités du Calvados	1	
de Volory	comte	Vire	18 25	sous-préfet de Vire	1	
de Brébisson	Alphonse	Falaise	18 25	membre de l'académie de Caen, de la société linnéenne, etc	1	
de la Frenaye	Frédéric	Falaise	18 25	membre de la société linnéenne du Calvados, et de Paris	1	
de Basoches		Falaise	18 25	membre de la société linnéenne, etc	1	
de Formeville		Lisieux	18 25	substitut du procureur du roi, membre de la société linéenne	1	
Duchevreuil		Cherbourg	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	
de Juigné	marquis	Carentan	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
de la Rue		Evreux	18 25	secrétaire général des sociétés d'agriculture et de médecine	1	
Dubourg d'Isigny	docteur en droit	Vire	18 25	président du tribunal civil, docteur en droit, membre de la société linnéenne	1	
de Vanssay	baron	Rouen	18 25	maître des requêtes au conseil d'état, préfet de Seine-inf	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

de Clinchamps		Saint Lô	18 25	membre de la société linnéenne, de la commission d'antiquités de la Manche	1	
de Liéville	Manche	Liéville	18 25	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
de Saint Victor	Chevalier de Saint Louis	Avranches	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
Durand	Adrien	Fécamp	18 25	membre	0	
de Mons	ancien curé	Cherbourg	18 25	membre	1	
de la Lande	avocat	Valognes	18 25	bâtonnier de l'ordre des avocats	1	
du Ménil	Château du Marcelet	Valognes	18 25	substitut du procureur du roi	1	
d'Orville	Chevalier de Saint Louis	Séez	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
Deshayes		Rouen	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	
Duplessis		Caen	18 25	Inspecteur de l'Université, membre de plusieurs sociétés	1	
de Montlivault	Charles	Caen	18 25	secrétaire général de la préfecture, membre de la société linnéenne	1	
de Vauquelin	Charles	Caen	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
de la Roque	Chevalier de Saint Louis	Caen	18 25	membre de l'académie de Caen	1	
de Jumillac	comte	Caen	18 25	membre	1	
d'Osseville	Louis, comte	Caen	18 25	Maire, membre de l'académie de Caen, de la société linnéenne	1	
de Chenedollé		Caen	18 25	Inspecteur de l'université, membre de plusieurs sociétés	1	
Estancelin		Eu	18 25	Conservateur des domaines de SAR le duc d'Orléans, membre de la commission d'antiquités de seine-inf	0	
Féret		Dieppe	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	

Frère	Edouard	Rouen	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	
Guïton de la Villeberge	vicomte	Avranches	18 25	membre	1	
Gosseau	docteur en médecine	Rouen	18 25	membre de la société d'émulation de Rouen	0	
Genas Duhomme	Chevalier de la Légion d'Honneur	Bayeux	18 25	Sous-préfet de Bayeux	0	
Gervais	?	Caen	18 25	avocat, membre de la société d'émulation	0	
Harou-Romain		Caen	18 25	architecte du Calvados	0	
Hébert		Caen	18 25	secrétaire de l'académie, membre de la société d'agriculture, de la société linnéenne, conservateur de la bibliothèque	0	
Houel		Rouen	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	
Lair	Pierre Aimé	Caen	18 25	secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, membre de l'académie, de la société phylomatique de Paris, de la société linéenne, etc	1	Commision d'Impression (com imp)
Libert		Alençon	18 25	médecin en chef des hospices	0	
Lambert	Edouard	Bayeux	18 25	membre de la société linéenne, de la société d'émulation de Caen	0	
Licquet	Théodore	Rouen	18 25	conservateur de la bibliothèque de Rouen, membre de l'académie, de la société d'émulation	0	
Langlois		Rouen	18 25	peintre, membre de la société royale des antiquaires de France, etc	0	
Le Prévost	Auguste	Bernay	18 25	membre de la société des antiquaires de France, de la société des antiquaires de Londres, de l'académie de Rouen, de la société linéenne, etc	0	
Lever	marquis, chevalier de Saint Louis	Roquefort	18 25	membre de la commission d'antiquités de seine-inf	1	
Le Normand	Ren	Vire	18 25	avocat, membre de la société linéenne	0	
Marquis		Rouen	18 25	professeur de botanique au jardin des plantes de Rouen, membre de l'académie royale et de la société d'émulation	0	
Marie de	Chevalier de la Légion	Caen	18	Inspecteur des contributions directes	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Merval	d'Honneur		25			
Martin de Villers	maire	Neufchâtel	18 25	membre de la chambre des députés, de la commission d'antiquités de seine-inf	1	
de Martainville	marquis	Rouen	18 25	membre de la chambre des députés	1	
Méritte-Longchamp	Chevalier de Saint Louis, de la Légion d'honneur	Caen	18 25	chef de bataillon en retraite.	1	
Noël-Durocher	Chevalier de Saint Louis	Vire	18 25	membre du conseil général, de la société linnéenne	1	
Néel de Bréauté	fils	La Chapelle du Bourgay	18 25	membre de la commission d'antiquités de seine inf	1	
Prestavoine		Bernay	18 25	membre des sociétés d'agriculture d'Evreux et de Bernay	1	
Pinel	Chevalier de la Légion d'Honneur	Le Havre	18 25	juge de paix, membre de la commission d'antiquités de seine inf	0	
Paris		Caen	18 25	capitaine au corps royal du génie	1	
Pluquet		Bayeux	18 25	membre de la société royale des antiquaires de France, de la société linnéenne, de la commission d'antiquités du Calvados	0	
Roger	28 rue de la préfecture	Caen	18 25	juge au tribunal de première instance de Caen, membre de la société d'émulation	0	com imp
Roberge		Caen	18 25	avocat, vice-président de la société linnéenne, de la société d'émulation	0	com imp
Richome		Caen	18 25	membre de la société linnéenne, de la société d'émulation	0	
Rever		Pont-Audemer	18 25	correspondant de l'institut, membre de l'académie de Rouen	0	
Riaux		Rouen	18 25	secrétaire archiviste de la chambre de commerce, membre de l'académie	0	
Sivard de Beaulieu		Cherbourg	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
Solicoff		Dieppe	18 25	inspecteur des douanes, membre de plusieurs sociétés	0	
Séguier	baron	Alençon	18 25	Préfet de l'Orne, membre de plusieurs sociétés	1	
Simon	docteur en médecine	Lisieux	18	membre de la société linnéenne, de la commission d'antiquités du Calvados	0	

			25			
Spencer-Smith	J, Docteur en droit	Oxford	18 25	membre de l'académie royale des arts et belles lettres de Caen, de la société linnéenne, membre de plusieurs sociétés	1	
Vautier	chevalier de la légion d'honneur	Caen	18 25	professeur de l'université de Caen, membre de l'académie	0	
Vaugeois	hevalier de la légion d'honneur	L'Aigle	18 25	membre de la société royale des antiquaires de France	0	
Athénas		Nantes	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	Correspondant (corr)
Becquet		Paris	18 25	directeur général des ponts et chaussées, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Bottin		Paris	18 25	secrétaire de la société royale des antiquaires de France, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Bodin		Saumur	18 25	membre de la société royale des antiquaires de France	0	corr
Cocquebert de Monbret	baron	Paris	18 25	Membre de l'institut, de la société royale des antiquaires, etc	1	corr
de Surville		Paris	18 25	Ingénieur des ponts et chaussées, etc	1	corr
de Ladoucette	baron	Paris	18 25	Président de la société royale des antiquaires de France, membre de plusieurs sociétés	1	corr
de Lasterie	comte	Paris	18 25	membre de l'institut, de la société royale des antiquaires de France, etc	1	corr
de Jolimont		Paris	18 25	correspondant de l'académie de Caen, de la société linnéenne du calvados	1	corr
Desnoyers	Jules	Paris	18 25	Membre de la société d'histoire naturelle de Paris, de la société linnéene du Calvados, etc	0	corr
Daudin		Le Mans	18 25	ancien colonel d'artillerie, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la société phylomatique de Paris, etc	0	corr
Dozouville		Château Gontier	18 25	sous Préfet	1	corr
Deschamps		Paris	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	corr
de Penthouet		Rennes	18 25	colonel de gendarmerie, membre de plusieurs sociétés	1	corr
de Beurepaire	comte Alexandre	Paris	18	secrétaire d'ambassade, membre de plusieurs sociétés	1	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

de Louvagny			25			
de Vendevre	comte	Rennes	18 25	préfet d'Ile et Vilaine, membre de l'académie de Caen, de la société linnéenne	1	corr
Héricard de Thury	vicomte	Paris	18 25	membre de l'institut, etc	1	corr
Le Nourrichel		Paris	18 25	correspondant de la société linnéenne du Calvados	0	corr
Masson de Saint Amans		Paris	18 25	ancien Préfet, membre de plusieurs sociétés	1	corr
Raoul-Rochette		Paris	18 25	membre de l'institut, de la société des antiquaires de France, etc	0	corr
Richelet		Le Mans	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	corr
Raimont		Paris	18 25	ancien professeur à l'université de Paris	0	corr
Thomine		Nantes	18 25	président de la société académique de Loire inf, de la société linnéenne du Calvados, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Vincenzo de Abbate d'Alba	comte	Italie	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	corr
de Laistre	baron	Evreux	18 27	préfet de l'Eure, conseiller d'état	1	
de Murat	comte	Rouen	18 27	préfet de la Seine-Inf, conseiller d'état, membre de plusieurs sociétés	1	
Adam	Abbé	Secqueville en Bessin	18 27	curé, membre	0	
Bitouzé d'Auxmesnils		Saint Lô	18 27	géomètre en chef du cadastre de la Manche, membre de la société linnéenne	1	
Boudent		Avranches	18 27	receveur particulier, membre du conseil général	0	
Boscher	avocat	Caen	18 27	avocat près la cour royale	0	
Bertrand	docteur es Lettres	Caen	18 27	professeur de rhétorique au collège royal, membre de l'académie	1	
Boisard		Caen	18 27	Membre de l'académie, de la société linnéenne, etc	0	
Bellivet	notaire	Caen	18	Notaire, membre	0	

			27			
Chauvin	avocat	Caen	18 27	membre de la société linnéenne, de la société d'émulation, conservateur au muséum d'histoire naturelle	0	
Chemin		Vire	18 27	juge au tribunal de première instance, membre	0	
Chesnon		Bayeux	18 27	Professeur au collège, correspondant de la société linnéenne de Normandie, de l'académie des sciences, arts et belles lettres	0	
Cauvin		Le Mans	18 27	ancien professeur de l'université, membre de plusieurs sociétés	0	
de Montault	comte	Rouen	18 27	gentilhomme de la maison du roi, membre de l'académie de Rouen, de la commission d'antiquités, du conseil général de seine-inf	1	
de Valory	comte	Argentan	18 27	Sous préfet	1	
de la Rue	abbé	Caen	18 27	membre de l'institut royal de France	1	
du Ménil	château de Marcelet	Saint Lô	18 27	procureur du roi, membre de plusieurs sociétés savantes	1	
d'Osseville	comte Louis	Caen	18 27	maire de Caen, membre de l'académie, de la société linnéenne	1	
de Chênédollé		Caen	18 27	inspecteur de l'université, membre de plusieurs sociétés savantes	1	
de Frotté	marquis	Cherbourg	18 27	sous-préfet de Cherbourg	1	
de Sesmaisons	comte	Valognes	18 27	maréchal des camps et armées du roi, membre du conseil général de la Manche, membre de la société linnéenne	1	
de Monceaux		Coutances	18 27	membre de la chambre députés et du conseil général de la Manche	1	
de Cahouet		Coutances	18 27	ancien préfet, membre du conseil général de la Manche	1	
de Beauhoudrey		Granville	18 27	membre de la société linnéenne	1	
de Touchet	Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint L	Caen	18 27	membre de la société linnéenne	1	
du Trésor	chevalier de Saint Louis	Valognes	18 27	sous-préfet de Valognes	1	
de Chaumontel	vicomte, chevalier de Saint	Emiéville	18	membre	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Louis		27			
Duchesne		Vire	18 27	ancien notaire, membre	0	
Dibon	Paul	Rouen	18 27	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Poret de Blosseville	Ernest	Versailles	18 27	conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes	1	
de Gournay	rue de Geole	Caen	18 27	conseiller à la cour royale	1	
de la Roque	Félix	Argentan	18 27	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
des Isles		Caen	18 27	Administrateur des hospices	1	
de Fontenay	baron	Caen	18 27	conseiller auditeur à la cour royale	1	
de Malhortie	comte Charles	Rouen	18 27	avocat près la cour royale	1	
Deville	Achille	Rouen	18 27	membre de la commission d'antiquités, de l'académie et de la société d'émulation, de la société des antiquaires d'Ecosse	0	
Desclosières	Adolphe	Bayeux	18 27	avocat, membre	0	
de Fontanès	Pacotte	Caen	18 27	capitaine au corps royal d'état major, membre de la société linnéenne	1	
Daniel	abbé	Caen	18 27	proviseur du collège royal, membre de l'académie	0	
Daviel		Rouen	18 27	avocat près la cour royal	0	
de Vieil-Castel	baron	Dieppe	18 27	ancien sous préfet	1	
d'Avesgo de Coulonges	comte	Coulonges	18 27	membre du conseil général de l'Orne	1	
du Désert	docteur en médecine	Condé-sur- Noireau	18 27	membre	1	
de Grais	comte	Caen	18 27	ancien officier de marine	1	
de Vauquelin	baron	Ailly	18	membre de plusieurs sociétés savantes	1	

			27			
de Kergorlay	comte Hervey	Canisy	18 27	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
de Roissy		Mantes	18 27	sous-préfet de Mantes	1	
Fallué		Cerlangue	18 27	contrôleur des douanes, membre	0	
Fernel		Neuchâtel	18 27	avocat, membre	0	
Galleron		Falaise	18 27	substitut du procureur du roi	0	
Graves		Beauvais	18 27	secrétaire général de préfecture, membre de plusieurs académie	0	
Gérin	(seine inf)	Gournay	18 27	notaire	0	
Houel du Hamel	Gabriel	Saint Lô	18 27	membre de plusieurs sociétés	1	
Le Normand		Vire	18 27	avocat, membre de la société linnéenne	0	
Lemarchand		Vire	18 27	avocat, membre	0	
Méritte-Longchamp	Chevalier de Saint Louis et de la Légion d'Honneur	Caen	18 27	chef de bataillon en retraite	1	
Noël Durocher	Chevalier de Saint Louis	Vire	18 27	membre du conseil général du Calvados, de la société linnéenne	1	
Patu de Saint Vincent	baron	Mortagne	18 27	avocat, membre de plusieurs sociétés	1	
Mangon de la Lande		Bayeux	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France	1	
Passy	Antoine	Paris	18 27	conseiller à la cour des comptes de Paris	0	
Passy	Hyppolite	Gisors	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	
Pottier		Rouen	18 27	membre de la société d'émulation	0	
Pessey		Cany	18	maire de Cany (seine inf)	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			27			
Pesche		Le Mans	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France, etc	0	
Rousseau	Abbé, chevalier de la Légion d'Honneur	Caen	18 27	inspecteur des universités	0	
Spencer Smith	J, docteur en droit	Oxford	18 27	membre de l'académie royale des arts et belles lettres de Caen, de la société linnéenne, membre de plusieurs sociétés	1	
Simon	?	Caen	18 27	géomètre en chef du cadastre, membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Travers		Saint Lô	18 27	professeur de rhétorique, membre de la société linnéenne	0	
Vaulegeard	docteur en médecine	Condé-sur-Noireau	18 27	membre	0	
Ainsworth		Paris	18 27	membre de la société des antiquaires de Londres, de la société des antiquaire d'Ecosse, etc	0	corr
Allou		Paris	18 27	ingénieur des mines, membre de la société royale des antiquaires de France, etc	0	corr
Britton		Londres	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Brewster	docteur	Edimbourg	18 27	membre de plusieurs académies, directeur du journal des savants	0	corr
Brunton	docteur	Edimbourg	18 27	membre de l'académie royale des antiquaires d'Ecosse, et de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Beriart Saint Prix		Paris	18 27	Professeur en Droit, membre de la société royale des antiquaires de France	1	corr
Champollion Figeac		Paris	18 27	correspondant de l'institut, conservateur à la bibliothèque royale	1	corr
Champollion	jeune	Paris	18 27	correspondant de l'institut, et de plusieurs autres sociétés	1	corr
Cailly		Metz	18 27	officier supérieur du génie, directeur de l'école pyrotechnique	0	corr
Chaudruc de Crazannes	baron	Figeac	18 27	sous-préfet, maître des requêtes au conseil d'état, membre de la société royale des antiquaires de France	1	corr
de Lastérie	comte	Paris	18 27	membre de l'institut, de la société royale des antiquaires de France	1	corr
Dozouville	marquis	Laval	18	ancien sous-préfet de Château Gontier	1	corr

			27			
de Vendoeuvre	comte	Poitiers	18 27	préfet de la Vienne, membre de l'académie de Caen, de la société linnéenne	1	corr
de Golbery		Colmar	18 27	président à la cour royale, membre de l'institut de France, etc	1	corr
Depping		Paris	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France, etc	0	corr
Douce		Londres	18 27	Membre de la société des antiquaires de Londres etc	0	corr
de Stierneld	baron	Copenhague	18 27	ancien ambassadeur du Danemark à Londres	1	corr
Duplat	Victor	Paris	18 27	membre de plusieurs académies	0	corr
de la Renaudière		Paris	18 27	secrétaire général de la société de géographie	1	corr
du Somerard		Paris	18 27	conseiller à la cour des comptes, membre de la société royale des antiquaires de France	1	corr
de Roquefort		Paris	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France, etc	1	corr
de Hammer	chevalier	Vienne	18 27	Conseiller d'état, membre de plusieurs sociétés	1	corr
de Book	baron	Le Mans	18 27	Conservateur de forêts	1	corr
Delcroix		Cambray	18 27	secrétaire perpétuel de l'académie de Cambray	0	corr
Dureau de la Malle		Paris	18 27	membre de l'institut	1	corr
de Santarem	vicomte	Lisbonne	18 27	grand archiviste du royaume de Portugal, membre de plusieurs académies	1	corr
de la Borde	comte Alexandre	Paris	18 27	conseiller d'état, membre de l'institut, de la chambre des députés, etc	1	corr
Dumont d'Urville	Jules	Paris	18 27	capitaine de la marine royale, membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
Duvau	Auguste	Paris	18 27	membre de plusieurs académies	0	corr
de Saint	comte	Turin	18	conservateur du muséum d'antiquités de Turin	1	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Quentin			27			
Drummondhay	docteur	Edimbourg	18 27	secrétaire de l'académie royale des antiquités d'Ecosse, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Fragonard		Paris	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France	0	corr
Gautier d'Arc		Paris	18 27	membre de plusieurs académies	1	corr
Grey Jackson		Saint Mâlo	18 27	ancien consul général de S.M. B. au Maroc, membre de plusieurs académies	0	corr
Jorand		Paris	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France	0	corr
Julien		Paris	18 27	rédacteur de la revue encyclopédique, membre de plusieurs académie	0	corr
Le Jeune		Chartres	18 27	conservateur de la bibliothèque publique de Chartres, membre de plusieurs académies	0	corr
Le Noël		Paris	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Maufras	Ch L	Paris	18 27	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Pugin		Londres	18 27	architecte, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Petit-Radel		Paris	18 27	membre de l'académie royale des antiquaires de France	0	corr
Pouqueville		Paris	18 27	membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres	0	corr
Petitot		Paris	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Parez		Londres	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Sales		Paris	18 27	avocat à la cour royale de Paris, membre de la société d'émulation de Caen	0	corr
Schweighoeuser		Strasbourg	18 27	professeur à l'académie royale, et au séminaire protestant, conservateur de la bibliothèque	0	corr
Teissier		Thionville	18 27	sous-préfet de Thionville, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Tribou		Cambray	18	membre de la société d'émulation	0	corr

			27			
Thomson	docteur	Edimbourg	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Van-Praet		Paris	18 27	conservateur de la bibliothèque du roi, membre de la société des antiquaires	0	corr
Vincenzo deabbate d'Alba	comte	Gênes	18 27	membre de plusieurs sociétés	1	corr
Warden		Paris	18 27	ancien consul général des Etats Unis	0	corr
Walter Scot	baronnet	Edimbourg	18 27	président de la société royale d'Edimbourg	1	corr
Wiffen		Londres	18 27	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Wilmin		Paris	18 27	membre de la société royale des antiquaires de France	0	corr
de Boislambert		Caen	18 30	secrétaire de la chambre de commerce de Caen	1	secre-a
Boscher		Caen	18 30		0	com imp
Besnon		Villedieu	18 29	pharmacien	0	
Dufrêne	baron	Caen	18 29	maire de Caen	1	
de Sainte Marie	marquis	Pont-Audemer	18 29	ancien sous-préfet de Pont Audemer	1	
de Stabenrath		Rouen	18 29	substitut du procureur du roi	1	
de Colleville	(ornais)	Saint Léonard	18 29	docteur en médecine	1	
Frère	père	Rouen	18 29	ancien libraire	0	
Guy		Caen	18 29	architecte et professeur d'architecture à Caen	0	
Vitet	Ludovic	Paris	18 29	inspecteur général des monuments historiques de France	0	
du Bois	Louis	Bernay	18	sous-préfet de Bernay, membre de plusieurs sociétés savantes	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			29			
Le Grand		Saint Pierre sur Dives	18 29	docteur en médecine, membre de la société linnéenne de normandie	0	
Pellerin		Caen	18 29	docteur en médecine	0	
Target	commandeur de la Légion d'Honneur	Caen	18 29	préfet du Calvados	0	
Trébutien	G S	Caen	18 29	libraire, membre de la société asiatique de Paris	0	
Rémusat	Abel	Paris	18 29	membre de la société royale des inscriptions et belles lettres, conservateur des manuscrits de la bibliothèque royale	0	corr
Ajasson de Grandsagne		Paris	18 29	membre de plusieurs sociétés	1	corr
André		Poitiers	18 29	membre de l'académie royale de Poitiers, procureur du roi	0	corr
Bold	Ed	Londres	18 29	lieutenant de la marine royale, membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Bègin	D-M	Metz	18 29	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Boncenne		Poitiers	18 29	doyen de la faculté de droit, président de la société académique	0	corr
Calderon		Saumur	18 29	ingénieur en chef, fondateur du muséum d'antiquité de la ville	0	corr
d'Aunou		Paris	18 29	membre de l'institut de France, conservateur des archives	1	corr
d'Abrahamson		Copenhague	18 29	aide de camp du roi du Danemarck, président de la société des antiquaires du Nord	1	corr
de la Fontenelle de Vaudoré		Poitiers	18 29	secrétaire perpétuel de la société académique, conseiller à la cour royale de Poitiers, conservateur des monuments de la Vienne et de la Vendée	1	corr
Dumège, de la Haye	Alexandre	Toulouse	18 29	membre de la société royale des antiquaires de France, conservateur du musée de Toulouse	1	corr
Clémencin	Dom Diégo	Madrid	18 29	secrétaire perpétuel de l'académie royale d'histoire	1	corr
de la Canal	Joseph	Madrid	18 29	membre de l'académie royale d'histoire de Madrid	1	corr
de Savarrete	Dom Martin Fernandez	Madrid	18	directeur du dépôt de la marine, président et secrétaire de plusieurs académies	1	corr

			29	espagnoles		
Grille		Angers	18 29	membre de plusieurs sociétés, conservateur de la bibliothèque publique, fondateur du musée d'antiquité de la ville	0	corr
Gibault		Poitiers	18 29	professeur en droit, conservateur de la bibliothèque publique, fondateur du musée d'antiquités de la ville	0	corr
Hase		Paris	18 29	membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres, conservateur des manuscrits à la bibliothèque royale	0	corr
Herisson		Chartres	18 29	juge au tribunal de première instance	0	corr
Jouannet		Bordeaux	18 29	président de l'académie, conservateur des monuments du département	0	corr
Lajard		Paris	18 29	membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres	0	corr
Logan	Alexandre	Londres	18 29	membre de la société des antiquaires d'Ecosse	0	corr
Logan	W	Londres	18 29	membre de la société des antiquaires d'Ecosse	0	corr
Mionnet		Paris	18 29	membre de l'institut, conservateur des médailles à la bibliothèque royale	0	corr
Moreau		Saintes	18 29	conservateur de la bibliothèque publique	0	corr
Melinet Malassis		Nantes	18 29	membre de plusieurs sociétés, libraires	0	corr
Marmin		Boulognes sur Mer	18 29	membre de la société académique de Boulogne	0	corr
Quatremère de Quincy		Paris	18 29	secrétaire de l'académie des beaux arts, de l'académie royale des inscriptions et belles lettres	1	corr
Rafn	Charles Chrétien	Copenhague	18 29	secrétaire perpétuel de la société de antiquaires du Nord	0	corr
Ramé		Paris	18 29	architecte, membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Richer		Noirmoutier	18 29	membre de plusieurs académies	0	corr
Vergnaud Romagnési		Orléans	18 29	membre de la société royale des antiquaires de France, de l'académie royale des sciences arts et belles lettres	0	corr
Gaillard	Emmanuel	Folleville	18	membre de plusieurs sociétés savantes, directeur des fouilles de Lillebonne	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			29			
Herbert Smith	Edouard	Jersey	18 29	membre de l'université de Cambridge , de la société linnéenne, etc	1	corr
Le Glay		Cambray	18 29	président de la société d'émulation, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Ver	marquis	Rouen	18 33	membre de plusieurs sociétés savantes	1	dir
Bertran	avocat	Rouen	18 33	avocat, secrétaire de la société d'émulation	0	
Bunel	Henri	Caen	18 33	ancien officier de marine, membre de la société linnéenne	0	
Canel	Alfred	Pont- Audemer	18 33	membre de plusieurs sociétés	0	
Castel		Caen	18 33	géomètre du cadastre, membre de la société linnéenne	0	
Coupey	juge	Cherbourg	18 33	Juge, secrétaire de l'académie de Cherbourg	0	
Dancel	Charles	Bayeux	18 33	évêque de Bayeux, membre de plusieurs sociétés	0	
de la Bergerie	baron	Bayeux	18 33	sous-préfet de Bayeux	1	
de Lamare	abbé	Caen	18 33	ancien principal du collège de Valognes	1	
Banville	vicomte	Caen	18 33	membre de l'association normande	1	
de Langle		Caen	18 33	Conseiller à la cours royale	1	
de Beaufort	comte	Carentan	18 33	membre	1	
Girardin		Rouen	18 33	professeur de chimie, membres de plusieurs sociétés	1	
Hamelin	(calvados)	Saint Sylvain	18 33	notaire, membre de la société linnéenne	0	
La Trouette		Caen	18 33	professeur à la faculté des lettres	0	
Le Brun	Isidore	Paris	18	membre de plusieurs sociétés	0	

			33			
Le Paulmier	abbé	Caen	18 33	aumônier au collèg royal de Caen	0	
Le Tertre		Coutances	18 33	conservateur de la bibliothèque, membre de plusieurs sociétés	0	
Le Roy Beaulieu		Lisieux	18 33	maire de Lisieux, membre de l'association normande	1	
Le Roux	abbé	Saint Clair d'Acey	18 33	(eure) desservant de la paroisse de Saint Clair	0	
Mazier		L'Aigle	18 33	docteur en médecine, membre	0	
Ragonde		Cherbourg	18 33	professeur au collège de Cherbourg, membre de la société linnéenne	0	
Renault		Falaise	18 33	substitut du procureur du roi	0	
Viel	?	Valognes	18 33	ancien professeur de l'université	0	
Alavoine		Paris	18 33	architecte, membre de plusieurs académies	0	
Berger de Xivrey		Paris	18 33	membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
Beugnot	vicomte Arthur	Paris	18 33	membre de l'institut	1	corr
Cartier		Amboise	18 33	ancien caissier de la monnaie de Paris, membre de plusieurs sociétés	0	corr
de Choiseuil	comte maxime	Paris	18 33	membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres de l'institut de France	1	corr
de Fortia d'Urban	marquis	Paris	18 33	membre de l'institut	1	
de Givenchy	Louis	Saint Omer	18 33	secrétaire perpétuel de la société des antiquaires de la Morinie	1	corr
de Reiffenberg	baron	Louvain	18 33	recteur de l'université, membre de plusieurs académies	1	corr
de Luynes	duc Albert	Paris	18 33	membre de l'institut	1	corr
de Saulcy		Metz	18	officier d'artillerie, membre de plusieurs académies	1	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			33			
de Mortemart	baron	Paris	18 33	membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
Duplat	Louis	Paris	18 33	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
du Jardin		Tours	18 33	professeur de chimie, membre de plusieurs sociétés, conservateur des monuments historiques	1	corr
David	Emeric	Paris	18 33	membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres	0	corr
Etoc de Mazy		Le Mans	18 33	membre de plusieurs sociétés	1	corr
Girard		Paris	18 33	membre de l'institut, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées	0	corr
Hittorf		Paris	18 33	architecte, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Le Prévost d'Iray	vicomte	Paris	18 33	membre de l'institut	1	corr
Le Normant	Charles	Paris	18 33	conservateur du cabinet des médailles, membre de l'institut archéologique de Rome	0	corr
Michelet	Jules	Paris	18 33	professeur à l'école normale, un des conservateurs des archives du royaume	0	corr
Noël Champoiseau		Tours	18 33	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Paris	Paulin	Paris	18 33	conservateur du département des manuscrits de la bibliothèque royale, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Piers		Saint Omer	18 33	vice président de la société des antiquaires de la Morinie	0	corr
Rey		Paris	18 33	membre de la société royale des antiquaires de France	0	corr
Smyth	Edouard	Cambridge	18 33	membre de l'université	0	corr
Stapleton		Londres	18 33	membre de la société des antiquaires de Londres	0	corr
Vaugeois	chevalier de la légion d'honneur	Laigle	18 35	membre de la société royale des antiquaires de France	0	
Viel	??	Caen	18	ancien professeur de l'université	0	

			35			
Corbet		Caen	18 35	maréchal de camp, commandant le département du Calvados	0	
de Milly	(Manche)	Milly	18 35	membre de l'association normande	1	
Delisle	Georges	Caen	18 35	doyen de la faculté de droit	0	
de la Chouquais		Caen	18 35	président à la cour royale	1	
de Brix		Alençon	18 35	procureur du roi à Alençon, inspecteur de l'association normande	1	
de Cossettes	chevalier de la légion d'honneur	Montreuil	18 35	membre de la société pour la conservation des monuments historiques de France	1	
d'Ison	comte	Caen	18 35	ancien colonel, membre de la société d'agriculture et de commerce de Caen	1	
de la Grange	marquis	Chandai	18 35	membre de plusieurs académie, propriétaire à Chandai	1	
de Vaucelles	(orne)	Lignou	18 35	membre du conseil d'arrondissement	1	
Folie des Roches	abbé	Folligny	18 35	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
Guillotot		Caen	18 35	inspecteur des contributions directes	0	
Houel du Hamel	Ephrem	Saint Lô	18 35	agent comptable du haras de Saint Lô, membre de plusieurs sociétés	1	
Le Cointre du Pont		Alençon	18 35	membre de plusieurs sociétés	1	
Le Tellier		Caen	18 35	inspecteur des écoles primaires du Calvados	0	
Louis	abbé	Saint Lô	18 35	desservant de la paroisse de Sainte Marie du Mont	0	
Le Vardois		Caen	18 35	adjoint au maire de la ville de Caen	0	
Le Cerf		Caen	18 35	professeur de droit, membre de plusieurs sociétés	0	
Mury		Vire	18	docteur en médecine, membre de plusieurs société	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			35			
Niel		Bernay	18 35	sous préfet de Bernay, membre de plusieurs sociétés	0	
Pouchet		Rouen	18 35	professeur d'histoire naturelle	0	
Rousselin	officier de la légion d'honneur	Caen	18 35	premier président de la cour royale de Caen	0	
Roger	père	Caen	18 35	professeur d'histoire à la faculté de Caen	0	
Séguier	officier de la légion d'honneur	Paris	18 35	ancien préfet de l'Orne, membre de l'Institut	0	
Turgot		Caen	18 35	inspecteur de l'académie universitaire de Caen	1	
Artaud		Avignon	18 35	membre de l'Institut	0	corr
Aubert	abbé	Poitiers	18 35	membres de plusieurs sociétés, professeur au grand séminaire de Poitiers	0	corr
Audierne	abbé	Périgueux	18 35	vicaire-général de Périgueux, inspecteur conservateur des monuments historiques de Dordogne	0	cor
Albiny		Florence	18 35	membre de plusieurs académie	0	corr
Bard	chevalier Joseph	Beaune	18 35	membre de plusieurs académies	1	corr
Cassan	Armand	Mantes	18 35	sous-préfet de Mantes, membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Cardin		Potiers	18 35	ancien magistrat, conservateur des monuements historiques de la Vienne	0	corr
Castaigne		Angoulême	18 35	inspecteur des monuments historiques de la Charente, conservateur de la bibliothèque d'Angoulême	0	corr
Coussault	abbé	Poitier	18 35	professeur au grand séminaire de Poitiers	0	corr
de Boismorand		Poitiers	18 35	membre de la société des antiquaires de l'Ouest	1	corr
de Gaujal	baron	Limoges	18 35	membre de l'Institut, premier président de la cour royale de Limoges	1	corr
de Godefroy	chevalier de la légion	Lille	18	ancien sous-préfet	1	corr

	d'honneur		35			
de Stassart	baron	Bruxelles	18 35	président du Sénat de Belgique, gouverneur du Brabant, président de l'académie royale de Bruxelles	1	corr
de la Saussaye		Blois	18 35	conservateur honoraire de la bibliothèque publique, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques	1	corr
de Savarette	Dom Martin Fernandez	Madrid	18 35	directeur du dépôt de la marine, président et directeur de plusieurs sociétés espagnoles	1	
Ducas		Lille	18 35	membre de la société de la Morinie	0	
Ferey		Saint Omer	18 35	maréchal de Camp, membre de la société des antiquaires de la Morinie	0	
Godard	Victor	Angers	18 35	Membre de la société des antiquaires de l'Ouest	0	
Jubinal		Paris	18 35	ancien élève de l'école des chartes	0	
Le Noble	comte	Paris	18 35	membre de plusieurs académies	1	
Le Roux de Lincy		Paris	18 35	membre de plusieurs académies	1	
Moquin-Tandon		Toulouse	18 35	professeur d'Histoire naturelle, membre de la société de conservation des monuments historiques	0	
Mazure	Adolphe	Poitiers	18 35	professeur de philosophie au collège royal de Poitiers	0	
Massiou		La Rochelle	18 35	juge d'instruction, membre de plusieurs académies	0	
Minar		Douai	18 35	juge d'instruction, secrétaire de la société royale d'agriculture de Douai	0	
Quinson		Douai	18 35	conseiller à la cour royale	0	
Royer-Collard	Paul	Paris	18 35	Professeur de droit	0	
Serrure		Gand	18 35	archiviste de la Flandre-Orientale, membre de plusieurs académies	0	
Than		Marseilles	18 35	capitaine d'infanterie, membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Tranois		Rennes	18	professeur au collège royal de Rennes	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			35			
Taillard		Douai	18 35	conseiller à la cour royale de Douai, membre de la société de l'histoire de France	0	
Verger		Nantes	18 35	conservateur des monuments historiques de la Loire-Inf, membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Voisin		Gand	18 35	membre de l'académie royale de Bruxelles et de plusieurs sociétés savantes	0	
de Banville	vicomte	Caen	18 36	membre de l'association normande, ancien maire de Caen	1	
Beauvalon	avocat	Evreux	18 36	membre de plusieurs sociétés	0	
Creully		Caen	18 36	capitaine du génie, membre de plusieurs sociétés	0	
de Bérenger	comte	Coutances	18 36	membre de plusieurs sociétés	1	
de la Sicotière	Léon	Alençon	18 36	membre de plusieurs sociétés	1	
Durand		Dieppe	18 36	membre de plusieurs sociétés	0	
des Iles		Caen	18 36	administrateur des hospices	1	
Edom		Caen	18 36	inspecteur de l'académie	0	
Flocquet		Rouen	18 36	membre de plusieurs sociétés	0	
Le Ver	marquis	Yvetôt	18 36	membre	1	
Flaguais		Caen	18 36	membre de plusieurs académie	0	
Nasse	Frédéric	Lisieux	18 36	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Pilet		Bayeux	18 36	porfesseur de Rhétorique	0	
Piton Desprès	abbé	Coutances	18 36	membre de l'association normande	0	
Scelles	abbé	Vire	18	professeur de Rhétorique au collège de Vire	0	

			36			
Tirard	abbé	Vire	18 36	curé de la paroisse Notre Dame de Vire	0	
Boileau		Blois	18 36	membre de la société pour la conservation des monuments historiques	0	
Bouillet		Clermont	18 36	inspecteur des monuments historiques	0	
de Villeneuve Trans	marquis	Nancy	18 36	membre de l'Institut de France	1	
de Navarrete	Dom Martin Fernandez	Madrid	18 36	directeur du dépôt de la marine, président et secrétaire de plusieurs académies espagnoles	1	
Grangagne		Liège	18 36	conseiller à la cour royale de Liège, membre de l'académie de Bruxelles	0	
Marchal		Bruxelles	18 36	conservateur de la bibliothèque de Bourgogne	0	
Gaillon		Abbeville	18 36	membre de plusieurs sociétés à Abbeville	0	
Roulez		Gand	18 36	professeur d'archéologie à l'université de Gand	0	
Simon	??	Metz	18 36	juge, secrétaire archiviste de l'académie de Metz	0	
Chauvin		Caen	18 38	professeur d'histoire naturelle, membre de plusieurs société, conservateur au muséum d'histoire naturelle	0	
de La Doucette	baron	Paris	18 38	président de la société royale des antiquaires de France, membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
Viel	abbé	Sourdeval	18 38	ancien professeur de l'université, curé de Sourdeval	0	
Guizot	François	Caen	18 38	ancien minstre, député du Calvados, grand croix de la Légion d'Honneur	1	Dir
Berger		Caen	18 38	professeur de rhétorique	0	
Berthaud		Caen	18 38	procureur général	0	
Bonnin		Evreux	18 38	ancien notaire	0	
Caumont	Casimir	Jumièges	18	propriétaire et membre	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			38			
Daniel		Caen	18 38	Recteur de l'académie de Caen, membre de plusieurs sociétés	0	
Desains		Caen	18 38	professeur de Physique	0	
Donnet		Caen	18 38	Maire de Caen	0	
de Récy		Caen	18 38	Directeur des Domaines	1	
de Glanville	Léonce	Pont- l'Evêque	18 38	membre	1	
Dupré	Abbé	Avranches	18 38	membre	0	
Des Roches	Abbé	Isigny	18 38	membre de plusieurs sociétés	1	
Fret	Abbé	Mortagne	18 38	membre	0	
Le Canu	curé	Bolleville	18 38	curé de Bolleville, membre	0	
Mancel	Georges	Caen	18 38	bibliothécaire	0	
Robin	évêque	Bayeux	18 38	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Saisset	Emile	Caen	18 38	professeur de philosophie à Caen	0	
Sandras		Caen	18 38	proviseur du collège royal de Caen	0	
Savary	abbé	Carentan	18 38	curé de Carentan	0	
Trolley		Caen	18 38	professeur de droit à Caen	0	
Wiesener		Caen	18 38	professeur d'histoire à Caen	0	
Ackerman		Berlin	18 38	correspondant	0	corr
Charlier		Nismes	18	Inspecteur des forêts à Nismes	0	corr

			38			
Colson		Noyon	18 38	docteur en médecine	0	corr
d'Arlincourt	vicomte	Paris	18 38	correspondant	1	corr
de Jouffroy	marquis	Paris	18 38	membre de plusieurs académies	1	corr
de Cussy	vicomte	Paris	18 38	correspondant	1	corr
d'Huard	baron Emmanuel	Metz	18 38	membre de l'académie de Metz	1	corr
de Linas		Paris	18 38	Officier au 11e régiment de ligne	1	corr
Godwin		Londres	18 38	architecte	0	corr
Le Breton		Paris	18 38	membre de plusieurs académies	0	corr
Magendie		Londres	18 38	membre de la société royale de Londres	0	corr
Mirebot	abbé	Paris	18 38	professeur de philosophie	0	corr
Monin		Lyon	18 38	professeur d'Histoire à Lyon	0	corr
Serra di Falco	duc de	Palerme	18 38	correspondant	1	corr
Woillez		Beauvais	18 38	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Wetter		Mayence	18 38	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
d'Ursus		Paris	18 40	membre de la Société française pour la conservation des monuments	1	
d'Anisy	flis	Caen	18 40	percepteur	1	
de Valroger		Caen	18 40	professeur de droit à la faculté de Caen	1	
Dumoncel	Théodose	Cherbourg	18	membre de l'association normande	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			40			
Martin Rollin		Caen	18 40	président du consistoire	0	
Target	Paul	Caen	18 40	licencié en droit	0	
Puyseux		Caen	18 40	professeur d'histoire au collège royal de Caen	0	
Dusevel	Hyacinthe	Amiens	18 40	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
du Vivier	Antony	Nevers	18 40	membre de la société française pour la conservation des monuments	1	corr
d'Hombres-Firmas	baron	Alais	18 40	membre de l'institut des provinces de France	1	corr
Briquet		Niort	18 40	inspecteur des monuments historiques	0	corr
Bouthors		Amiens	18 40	greffier en chef de la cour d'Amiens, ancien secrétaire de la société des antiquaires	0	corr
Faulknaer		Londres	18 40	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Garnier		Amiens	18 40	secrétaire perpétuel de la société des antiquaires à Amiens	0	corr
Gadebled		Paris	18 40	chef de division au ministère de l'intérieur	0	corr
Rigolot		Amiens	18 40	membre de l'institut des provinces	0	corr
Thomine Desmasures	aîné	Caen	18 42	avocat	1	
Le Glay	?	Lille	18 42	président de la société d'émulation, membre de plusieurs sociétés	0	corr
Puiseux		Caen	18 42	professeur au collège royal de Caen	0	secc-a
Bocher		Caen	18 42	préfet du Calvados, maître des requêtes	0	
Charma		Caen	18 42	professeur de philosophie à l'université de Caen	0	com imp
Chérueil	père ?	Rouen	18	professeur d'histoire au collège royal de Rouen	0	

			42			
Chevreau		Evreux	18 42	membre de la société ebroïcienne	0	
Courty	Félix	Caen	18 42	avocat	0	
de Bonnechose		Bayeux	18 42	propriétaire	1	
de Gournay	fils	Caen	18 42	membre de l'académie royale de Caen	1	
Delavigne		Caen	18 42	professeur de Rhétorique au collège royal de Caen	0	
Gardin de Villers		Bayeux	18 42	propriétaire et membre	1	
Le Cavelier	Gustave	Caen	18 42	négociant	0	
Le Coupeur		Rouen	18 42	médecin	0	
Le Flaguais	Alphonse	Caen	18 42	membre de plusieurs académie	0	
Le Marchand		Vire	18 42	avocat, membre de l'Association normande	0	
Le Refait		Pont- Audemer	18 42	propriétaire, membre	0	
Olive		Bayeux	18 42	médecin	0	
Potier		Rouen	18 42	bibliothécaire	0	
Richard		Rouen	18 42	archiviste de la ville de rouen	0	
Rollin		Caen	18 42	président du consistoire	0	
White-Bruce		Caen	18 42	propriétaire	0	
de Karajan	Autriche	Vienne	18 42	membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
de l'Escalopier	comte	Paris	18	conservateur honoraire de la bibliothèque de l'arsenal	1	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			42			
de Munck	baron Autriche	Vienne	18 42	correspondant	1	corr
Drouet	Charles	Le Mans	18 42	correspondant	0	corr
du Ménil	Edelsetan	Paris	18 42	membre de plusieurs sociétés	1	corr
Ellis	Sir Henry	Londres	18 42	secrétaire de la société des antiquaires de Londres	1	corr
Guérard		Amiens	18 42	correspondant	0	corr
Marie Guichard		Paris	18 42	secrétaire de la société royale des antiquaires de France	0	corr
Nogent de Saint Laurent		Orange	18 42	avocat	1	corr
Santerre	abbé	Beauvais	18 42	chanoine honoraire, vicaire de la cathédrale de Beauvais	0	corr
Wolf	Ferdiand	Vienne	18 42	sercrétaire de la bibliothèque impériale de Vienne	0	corr
Charma	Antoine	Caen	18 44	professeur de philosophie à l'université de Caen	0	bib
Wolf	Ferdinand	Vienne	18 44	sercrétaire de la bibliothèque impériale de Vienne	0	corr
Gervais	??	Caen	18 44	adjoint au maire de Caen, membre de plusieurs académies, conservateur de la société	0	bib
Blanquart de Bailleul		Rouen	18 44	archevêque de Rouen	1	
Caussin de Perceval		Caen	18 44	procureur général de la cours royale de Caen	1	
Cochet	abbé	Rouen	18 44	aumonier du collège royal de Rouen	0	
Demiau de Crouzilhac		Caen	18 44	conseiller à la cours royale de Caen	1	
Desmichels		Rouen	18 44	recteur de l'académie de Rouen	0	
Dupont-	baron	Rouen	18	Pair de France, préfet de Seine inf	1	

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

Desporte			44			
de la Brière		Pont Audemer	18 44	receveur particulier des finances à Pont Audemer	1	
Le Bastard Delisle		Valognes	18 44	procureur du roi	1	
Olivier		Evreux	18 44	Evêque d'Evreux	0	
Petit de Bantel		Evreux	18 44	Préfet de l'Eure	1	
Robiou		Coutances	18 44	Evêque de Coutances	0	
de Ruville		Les Andelys	18 44	propriétaire	1	
Tavernier		Evreux	18 44	Homme de Lettres	0	
Tostain		Caen	18 44	Ingénieur en chef	0	
de Vidaillan		Alençon	18 44	préfet de l'Orne	1	
Woinez		Caen	18 44	imprimeur	0	
Corblet	abbé Jules	Amiens	18 44	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Coutant		Riceys	18 44	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Duvivier	Antony	Nevers	18 44	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Geel		Leyde	18 44	bibliothécaire à Leyde	0	
Guichard		Paris	18 44	ancien secrétaire de la société royale des antiquaires de France	0	
Mauduit		Paris	18 44	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Pradié		Paris	18 44	capitaine au 2e régiment de carabiniers	0	
de Sourdeval		Tours	18	secrétaire de la société la société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			44	Tours		
Wright	Thomas	Londres	18 44	membre correspondant de l'Institut	0	
Zédé		Evreux	18 44	ancien préfet de l'Eure	0	
Thomine Desmazures	aîné	Caen	18 50	avocat	1	
Ansart		Caen	18 44	inspecteur de l'académie de Caen	0	
Bonnet		Saint Lô	18 44	préfet de la Manche	0	
de la Vigne		Caen	18 44	professeur à la faculté de lettres de Caen	1	
Milfault		Caen	18 44	Censeur au collège royal de Caen	0	
Pottier	André	Rouen	18 50	conservateur de la bibliothèque publique de Rouen	0	dir
Aubert		Caen	18 50	membre et propriétaire	0	
de Bonnechose	Emile	Caen	18 50	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
Bordeaux	Raymond	Evreux	18 50	avocat et docteur en droit	0	
Bouet	Georges	Caen	18 50	dessinateur	0	
Bourdon		Caen	18 50	ancien négociant	0	
Bradley	Charles-William	Caen	18 50	ancien secrétaire d'Etat des Etats Unis, membre des principales sociétés savantes	0	
Delisle	Léopold	Valognes	18 50	ancien élève de l'école des chartes	0	
du Ménil	Alfred	Caen	18 50	ancien secrétaire de la société, château de Marcelet	1	
Dupont		Caen	18 50	avocat et docteur en droit	0	
Enault	avocat	Caen	18	avocat et membre	0	

			50			
Hettier	Léopold	Caen	18 50	propriétaire	0	
Janvrain		Falaise	18 50	membre de la société française pour la conservation des monuments	0	
de la Férière		Domfront	18 50	propriétaire au château de Bonfeugeray	1	
Le Héricher		Avranches	18 50	régent de rhétorique au collège d'Avranches	0	
Ménant	Joseph	Cherbourg	18 50	juge suppléant	0	
Morière	Jules	Caen	18 50	Directeur des cours spéciaux au Lycée de Caen	0	
Morisot		Caen	18 50	préfet du Calvados	0	
Pezet		Bayeux	18 50	président du tribunal civil	0	
Raynal		Caen	18 50	procureur à la cour d'appel de Caen	0	
de Salvandy		Paris	18 50	ancien directeur de la société, ancien ministre de l'instruction publique	1	
Shrimpton	docteur	Paris	18 50	membre	0	
Besnard	Georges	Dijon	18 50	professeur suppléant à la faculté de droit de Dijon	0	corr
Bogaerts	Félix	Anvers	18 50	secrétaire de l'académie d'archéologie de Belgique	0	corr
de Busscher	Edmond	Gand	18 50	secrétaire de la société royale des beaux arts et de littérature	1	corr
Chassan		Evreux	18 50	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Conyngham	lord Albert	Londres	18 50	président de l'association archéologique de G-B	1	corr
Didron	aîné	Paris	18 50	secrétaire du comité historique des arts et monuments	0	corr
Dorne		Londres	18	membre de la société des antiquaires de Londres	0	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			50			
du Coudray		Le Mans	18 50	juge suppléant à Saint Calais	1	corr
Halliwell	James Orchard	Cambridge	18 50	secrétaire de la société des antiquaires de Cambridge	0	corr
de Quinto	Javier	Madrid	18 50	sénateur, membre de l'académie d'histoire de Madrid	1	corr
de Kerckhove Varent	vicomte	Anvers	18 50	ancien président de l'académie d'archéologie de Belgique	1	corr
de Le Bidart de Thumaide	chevalier	Liège	18 50	substitut du procureur du roi à Liège	1	corr
Lower	Marc Antony	Brigthon	18 50	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Roach Smith	Charles	Londres	18 50	secrétaire de l'association archéologique de G-B	0	corr
Schaepkens	Arnould	Anvers	18 50	membre de plusieurs sociétés	0	corr
de Vandermont	comte	Paris	18 50	architecte	1	corr
de Choiseuil	comte Maximin	Paris	18 51	membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres de l'institut de France	1	corr
Durand	abbé	Caen	18 51	curé de Bénouville	0	
Ménant	Joachim	Cherbourg	18 51	juge suppléant	0	corr
de la Férière- Percy	comte Hector	Domfront	18 51	propriétaire au château de Bonfeugeray	1	
Beugnot	comte Arthur	Paris	18 51	membre de l'institut	1	corr
Barabé		Rouen	18 51	ancien archiviste	0	
de Beaufrepaire		Avranches	18 51	avocat	1	
Decorde	abbé	Rouen	18 51	curé de Bures	0	
de Bouis	médecin	Paris	18	docteur en médecine	1	

			51			
Cauvet	avocat	Caen	18 51	professeur adjoint à la faculté de droit de Caen	0	
Bornot		Rouen	18 51	ancien maire de Valmont	0	
Colas	abbé	Rouen	18 51	chapelain de la maison des Saints Anges de Rouen	0	
de la Mare	abbé	Coutances	18 51	Vicaire général à Coutances	1	
Dubosc		Saint Lô	18 51	archiviste de la Manche	0	
Desroziers	abbé	Caen	18 51	recteur de l'académie du Calvados	0	
de Fontette	Louis	Caen	18 51	ancien député de Caen	1	
Gosset	L	Rouen	18 51	Ancien Avoué	0	
Hippeau		Caen	18 51	professeur de littérature française à la faculté des lettres	0	
Lalmand	abbé	Lisieux	18 51	régent au collège de Lisieux	0	
Lecomte	abbé	Le Havre	18 51	vicaire de Saint François du Hâvre	0	
Mallet	Charles	Rouen	18 51	recteur de l'académie de Seine Inférieure	0	
Poignant	Adolphe	Rouen	18 51	ancien notaire, membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Rousselet	évêque	Séez	18 51	évêque de Séez	0	
Soilly		Evreux	18 51	recteur de l'académie de l'Eure, à Evreux	0	
Tardif	Adolphe	Paris	18 51	professeur suppléant à l'école des chartes à Paris	1	
Tardif	Jules	Paris	18 51	ancien élève de l'école des chartes	1	
Vautier	Abel	Caen	18	membre de plusieurs sociétés, ancien député et conseiller général	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

			51			
de Chennevières Pointel	marquis Ph	Paris	18 51	membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
de Fontenay	Jules	Autun	18 51	secrétaire de la société Eduenne	1	corr
Génin	François	Paris	18 51	chef de section au ministère de l'instruction publique et des cultes de Paris	0	corr
de Girardot	baron	Bourges	18 51	secrétaire général de la préfecture de Bourges	1	corr
Gurney	Daniel	Londres	18 51	membre de plusieurs sociétés savantes, à North Runcton, près de Lynn, Norfolk	0	corr
Hauréau	B	Paris	18 51	conservateur des manuscrits à la bibliothèque nationale de France	0	corr
Jouen		Alençon	18 51	recteur de l'académie de l'Orne	0	corr
Langlois d'Amilly	comte	Alençon	18 51	ancien préfet	1	corr
Le Canu	abbé	Paris	18 51	Ancien bibliphécaire de la société, à Clichy, près de Paris	0	corr
Louandre	Charles	Paris	18 51	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Mooyer	Ernest Frédéric	Minden sur le Weser	18 51	bibliothécaire de la société westphalienne	0	corr
Paimblant		Saint Lô	18 51	recteur de l'Académie de la Manche	0	corr
de Reumes		Bruxelles	18 51	capitaine d'artillerie de l'armée belge	1	corr
de Rozières	Eugène	Paris	18 51	professeur à l'école des Chartes	1	corr
de Soultrait	comte Georges	Macon	18 51	membre de plusieurs sociétés	1	corr
Vallet de Viriville		Paris	18 51	professeur adjoint à l'école des Chartes de Paris	1	corr
Welter		Mayence	18 51	membre de plusieurs sociétés	0	corr

Wasse		Bruxelles	18 51	membre de plusieurs sociétés	0	corr
Enault	Louis	Paris	18 53	docteur es lettres	0	
Deville		Alençon	18 53	correspondant de l'Institut, receveur général à Alençon	0	
Dupont	Gustave	Falaise	18 53	Substitut du procureur impérial	0	
de Vaucelle		Alençon	18 53	membre de plusieurs société savantes à Briouze	1	
de Beaurepaire	Eugène Hippolyt	Avranches	18 53	juge suppléant	1	
Cousseau	abbé	Angoulême	18 53	évêque d'Angoulême	0	corr
Jubinal	Achille	Paris	18 53	Député des Hautes Pyrénées au corps législatif	0	corr
Deniaux de Crouzilhac		Caen	18 53	conseiller à la cours royale de Caen	1	
Chassant	Alphonse	Rouen	18 53	membre de plusieurs sociétés	0	
Richard	baron Charles	Quimper	18 53	sous préfet du Finistère	1	corr
Puiseux	Léon	Caen	18 53	professeur d'histoire au collège royal de Caen	0	secr-a
Cousin des Préaux	Ernest	Cherbourg	18 53	docteur en droit	1	
Le Beurrier	abbé	Evreux	18 53	archiviste de l'Eure	0	
Beautemps Beaupré		Avranches	18 53	substitut du procureur impérial d'Avranches	0	
de Toustain	comte	Bayeux	18 53	docteur à Vaux sur Aure, près Bayeux	1	
Théry		Caen	18 53	recteur de l'académie de Caen	0	com imp
Le Boucher	Philippe Auguste	Caen	18 53	numismate	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Le Menuet de la Jugannière	Léon	Caen	18 53	juge au tribunal de première instance de Caen, docteur en droit	1	
Hébert Duperron		Bayeux	18 53	principal du collège de Bayeux	0	
Souef		Caen	18 53	premier président de la cour impériale de Caen	0	
Bayeux		Caen	18 53	avocat et professeur à la faculté de Caen	0	
Boucher de Perthes		Paris	18 53	auteur d'ouvrages de littérature	1	corr
Shéridan	écuyer	Londres	18 53	membre du parlement d'Angleterre	1	corr
Breuil		Amiens	18 53	magistrat, ancien président de la société des antiquaires de Picardie	0	corr
Mittermaier		Heidelberg	18 53	professeur de droit	0	corr
de Gens	Eugène	Bruxelles	18 53	secrétaire de l'Association archéologique de Belgique	1	corr
Fairholt	Frédéric	Edimbourg	18 53	membre de la société des antiquaires d'Ecosse	0	corr
Londesborough	Lord	Londres	18 53	président de la société de numismatique de Londres	1	corr
Petit	révérend John Louis	Londres	18 53	membre de la société des antiquaires de Londres	0	corr
Mérimée	Prosper	Paris	18 53	Sénateur	0	
Bauny de Récy		Caen	18 53	Ancien directeur des domaines	1	
de Beaurepaire	Charles	Rouen	18 53	archiviste de la Seine inférieure	1	
Bertauld		Caen	18 53	professeur à la faculté de Droit	0	
Bertot		Bayeux	18 53	Ancien élève de l'école des chartes	0	
Besongnet	François	Caen	18 53	propriétaire à Vieux	0	

Blanchetière		Caen	18 53	géomètre à Caen	0	
Boulatignier		Paris	18 53	Conseiller d'Etat	0	
Chatel	Victor	Vire	18 53	membre de la chambre consultative d'agriculture de Vire et de plusieurs sociétés	0	
du Feugray		Caen	18 53	ancien préfet du Calvados	1	
Dugué		Saint Lô	18 53	préfet de la Manche	0	
Dupray-Lamahérie		Caen	18 53	substitut du procureur impérial de Caen	1	
Faucon		Caen	18 53	docteur en médecine	0	
Fortoul	Hippolyte	Paris	18 53	ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique	0	
François	Achille	Caen	18 53	recteur de l'académie de Caen	0	
Gaslonde		Paris	18 53	maître des requêtes au conseil d'Etat	0	
d'Houdetot	comte	Bayeux	18 53	président du conseil général, membre de l'institut, député à Etreham	1	
Jeannin	baron	Alençon	18 53	Préfet de l'Orne, ancien recteur de Caen	1	
Laffetay	abbé	Bayeux	18 53	docteur es lettres, chanoine	0	
Lavallée		Caen	18 53	architecte	0	
Lebrument	A	Rouen	18 53	libraire	0	
Le Normand	René	Vire	18 53	ancien sous préfet de Vire	0	
Le Roy	Ernest	Rouen	18 53	préfet de la seine inférieure	0	
Le Touzé		Domfront	18 53	juge d'instruction au tribunal de première instance	0	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Mathon	J B	Neufchâtel	18 53	conservateur de la bibliothèque publique	0	
Pontaumont	Le Chanteur de	Cherbourg	18 53	contrôleur de la Marine à Cherbourg	1	
Potin de la Mairie		Gournay	18 53	membre de plusieurs sociétés (Seine Inf)	1	
de Sainte Croix	marquis	Evreux	18 53	préfet de l'Eure	1	
Tonnet		Caen	18 53	préfet du Calvados	0	
de Vigan	Henri	Caen	18 53	inspecteur des eaux et forêts	1	
Akerman	John Yonge	Londres	18 53	secrétaire de la société des antiquaires de Londres	0	corr
de Barthélémy	Anatole	Belfort	18 53	sous-préfet de Belfort	1	corr
Bell	William	Londres	18 53	docteur en philosophie	0	
de la Borderie	Arthur	Nantes	18 53	ancien secrétaire de l'association bretonne	1	corr
Bovet	Félix	Neufchâtel	18 53	conservateur de la bibliothèque publique (Suisse)	0	corr
Bruce	John collingwood	Newcastle	18 53	correspondant	0	corr
Burke		Londres	18 53	homme de lettres	0	corr
Mayer	Joseph	Liverpool	18 53	F.S.A.	1	corr
Desnoyer	Jules	Paris	18 53	conservateur de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, au jardin des plantes de Paris	0	corr
Dufaÿ		Oran	18 53	officier d'administration pour les subsistances militaires	0	corr
du Moncel	vicomte Théodose	Caen	18 53	au château de Lebissey	1	corr
de Duranville	Léon	Rouen	18 53	membre de plusieurs sociétés	1	corr

Engelstoft	monseigneur	Copenhague	18 53	évêque et président de la société littéraire de Fionie (Danemark), à Odensée	0	corr
Forgeais	Arthur	Paris	18 53	Président fondateur de la société de Spheagistique	0	corr
de Genouillac	Henri Gourdon	Paris	18 53	membre de plusieurs sociétés, à Batignolles Monceaux	1	corr
Marchegay		Paris	18 53	ancien archiviste de Maine et Loire	0	corr
Maury	Alfred	Paris	18 53	ancien président de la société des antiquaires de France	0	corr
Michel	Francisque	Bordeaux	18 53	professeur à la faculté des lettres de Gironde	0	corr
Pettigrew	Thomas Joseph	Londres	18 53	trésorier de la société archéologique de Grande Bretagne	0	corr
Phillimore		Londres	18 53	avocat de la reine	1	corr
Pogodine	Michel	Moscou	18 53	membre de plusieurs académies	0	corr
Rénier	Léon	Paris	18 53	conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne	0	corr
de Rostang		Paris	18 53	ancien intendant militaire	1	corr
de Saint Génois	baron Jules	Gand	18 53	professeur et bibliothécaire à l'université de Gand	1	corr
Sick	Charles	Copenhague	18 53	membre de la société littéraire de Fionie à Odensée (Danemark)	0	corr
Simonet	Jules	Langres	18 53	substitut du procureur impérial de Haute Marne	0	corr
Thomson	John Cockburn	Londres	18 53	membre des universités de Bonn, Munich, et Oxford	0	corr
Troyon	Fédéric	Lausanne	18 53	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Van der Heyden		Anvers	18 53	conseiller honoraire de l'institut héraldique et archéologique de Londres	1	corr
Van der Meersch		Gand	18 53	archiviste de la Flandre orientale	1	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Vasse	Abraham	Bruxelles	18 53	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Worsaae		Copenhague	18 53	inspecteur général des monument historiques du Danemark	0	corr
de Bonnechose	Archevêque	Rouen	18 59	Archevêque de Rouen	1	Dir
Gervais	Charles	Caen	18 59	conseiller de préfecture	0	conservateur du musée
Meritte Longchamp	Chevalier de Saint Louis, de la Légion d'honneur	Caen	18 59	chef de bataillon en retraite	0	bib honoraire
Auvray		Caen	18 59	architecte	0	
Bailleul		Lisieux	18 59	agent voyeur	0	
de Barberey		Sééz	18 59	membre de la société de l'histoire de France, au château de Matignon à Essay	1	
de Beaufort	comte Roger	Saint Lô	18 59	au château de Plein marais, près de Sainte Mère Eglise	1	
de Robillard de Beaurepaire	Charles	Rouen	18 59	archiviste de la Seine Inférieure	1	
de Robillard de Beaurepaire	Eugène Hippolyte	Alençon	18 59	Substitut du procureur d'Alençon	1	
Beautemps Beaupré	C	Troyes	18 59	Substitut du procureur impérial	0	
Godart de Belbeuf	Comte	Paris	18 59	auditeur au conseil d'Etat	1	
Godart de Belbeuf	marquis	Paris	18 59	sénateur	1	
Blanche	Antoine	Paris	18 59	avocat général à la cour de cassation	0	
Boutiller	Louis	Le Havre	18 59	homme de lettres	0	
de Boyer de Sainte Suzanne		Amiens	18 59	secrétaire général de la préfecture d'Amiens	1	
de Brébisson	fils	Falaise	18 59	secrétaire de la société académique des sciences, arts et belles lettres	1	

de Brossard	comte Philippe	Pont Ouilly	18 59	aux Ils Bardel, près de Pont Ouilly	1	
de Caix	Alfred	Ecouché	18 59	maire de Batilly, au château de Bernay	1	
Carel	Alexandre	Caen	18 59	professeur de droit à Caen	0	
Cauvet	Jules	Caen	18 59	ancien président de la société, professeur à la faculté de droit	0	
Chatel	Eugène	Caen	18 59	archiviste du Calvados	0	
Chérueil	Fils ?	Paris	18 59	Inspecteur de l'académie de Paris, membre résident du comité des travaux historiques	0	
Chigouesnel	Auguste Eugène	Bayeux	18 59	ancien magistrat	0	
Cosnard Desclosets		Valognes	18 59	procureur impérial à Valognes	0	
Costard		Caen	18 59	peintre	0	
Daniel	évêque	Avranches	18 59	ancien président de la société, évêque de Coutances et Avranches	0	
Dansin	Hippolyte	Caen	18 59	professeur à la faculté de Lettres	0	
Darcel	Alfred	Paris	18 59	inspecteur correspondant de la commission des monuments historiques	0	
Desclozeaux	Ernest	Caen	18 59	recteur de l'académie	0	Vice
Didiot	évêque	Bayeux	18 59	ancien directeur de la société, évêque de Bayeux et de Lisieux	0	
Do	abbé	Caen	18 59	chapelain de la visitation	0	
Doublet		Caen	18 59	juge de paix	0	
Duchemin	abbé	Villers Bocage	18 59	curé de Villers Bocage	0	
Dupont Longrais		Caen	18 59	président de la chambre honoraire	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Dupray Lamahérie		Caen	18 59	substitut du procureur impérial de Caen	1	
d'Estaintot	vicomte Robert	Rouen	18 59	avocat	1	
Feuardent		Paris	18 59	numismate	1	
Feuillet	Octave	Saint Lô	18 59	homme de lettres	0	
Flocquet	chatelain	Cambremer	18 59	correspondant de l'institut, ancien directeur de la société, au château de Formentin, canton de Cambremer	0	
de Formigny de la Londe	Arthur	Caen	18 59	membre de plusieurs sociétés	1	
de Foucher de Careil	comte	Paris	18 59	membre	1	
Gandar		Caen	18 59	professeur à la faculté des lettres	0	
Guessard	François	Paris	18 59	professeur à l'école des chartes	0	
Hébert Duperron	abbé	Lons le Saulnier	18 59	inspecteur de l'académie de Besançon	0	
Hurel		Honfleur	18 59	ancien secrétaire général de la préfecture	0	
Janvier de la Motte		Evreux	18 59	préfet de l'Eure	1	
de la Férrière Percy	comte Hector	Domfront	18 59	au château de Ronfeugery, près Domfront	1	
Lair	Jules Auguste	Paris	18 59	archiviste paléographe	0	
Laisné		Avranches	18 59	vice président de la société d'archéologie	0	
Lamotte		Caen	18 59	architecte	0	
Latrouette		Caen	18 59	docteur es lettres	1	
Laurent	abbé	Condé sur Noireau	18 59	curé de Saint Martin à Condé sur Noireau	0	

Lavalley Duperroux		Caen	18 59	Architecte	0	
Lebart		Caen	18 59	maire de Baron	0	
Lebeurier	abbé P E	Evreux	18 59	archiviste de l'Eure	0	
Lecanu	abbé	Paris	18 59	ancien bibliothécaire de la société	0	
Lecointre Dupont		Poitiers	18 59	ancien secrétaire de la société des antiquaires de l'Ouest	0	
Le Gay	Charles	Saint Pol	18 59	substitut du procureur impérial du Pas de Calais	0	
Legrain	Edmond	Vire	18 59	peintre à Vire	0	
Le Hardy	Gaston	Caen	18 59	docteur en droit	0	
Lemenuet de la Jugannière	baron Léon	Caen	18 59	docteur en droit, juge au tribunal civil	1	
Le Reffait		Pont Audemer	18 59	membre du conseil général de l'Eure	0	
Le Roy		Rouen	18 59	Instituteur supérieur à Cany	0	
Le Vasseur	Théodose	Caen	18 59	employé à la direction des douanes	0	
Lottin de Laval	Victorien	Bernay	18 59	au château des Trois Vals, près Bernay	1	
de Malortie	comte Charles	Routot	18 59	ancien magistrat à Eturqueray	1	
Mégard		Caen	18 59	Premier président à la cour impériale de Caen	0	
de Merval	Stéphano	Rouen	18 59	propriétaire à Canteleu, près Rouen	1	
Métayer Masselin		Bernay	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Riout de Neuville	Alfred	Livarot	18 59	membre	1	

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Olivier	Adolphe	Caen	18 59	ingénieur en chef du Calvados	0	
d'Osseville	comte Ludovic	Caen	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
Paysant		Caen	18 59	préposé en chef près l'octroi de Caen	0	
Pelfresne	Martial	Caen	18 59	architecte	0	
Pellerin	Pierre Albert	Caen	18 59	avocat	0	
Perin	Jules	Caen	18 59	avocat	0	
Piquet		Caen	18 59	conseiller à la cour impériale de Caen	0	
Pichon	baron Jérôme	Paris	18 59	Président de la société de bibliophilie de Paris	1	
Le Chanteur de Pontaumont		Cherbourg	18 59	trésorier-archiviste de la société académique de Cherbourg	1	
Poirier	abbé	Alençon	18 59	Vicaire de Notre Dame d'Alençon	0	
Poubelle	Amédée	Caen	18 59	ancien chef de division à la mairie de Caen	0	
Quénault		Coutances	18 59	sous préfet	0	
Rabou		Caen	18 59	procureur général près la cour impériale	0	
Renault	Emile	Avranches	18 59	employé des postes	0	
Roger	Jean	Caen	18 59	professeur au lycée impérial	0	
Roger Seymour		Evreux	18 59	professeur au lycée impérial	0	
Rouland	son excellence	Paris	18 59	sénateur, ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique et des cultes	1	
Ruville		Les Andelys	18 59	propriétaire	1	

Dunot de Saint Maclou	baron F	Falaise	18 59	membre de plusieurs sociétés	1	
Tesnières		Caen	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
Thaurin	J M	Rouen	18 59	bibliothécaire des sociétés savantes de la Seine Inférieure	0	
Thieury	Jules	Rouen	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	0	
de Toulmon	Eugène	Orbec	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	1	
Travers	Julien	Caen	18 59	professeur honoraire à la faculté des Lettres	0	
Varin	abbé	Caen	18 59	curé de Vaucelles	0	
Vautier	Emile	Caen	18 59	propriétaire	0	
White Bruce		Caen	18 59	propriétaire à Pont Vendoeuvre	0	
Windesheim	Georges Frédéric	Caen	18 59	agent voyer chef du Calvados	0	
Albini		Florence	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Auber	abbé	Poitiers	18 59	chanoine de la cathédrale de Poitiers	0	corr
Banchero	Joseph	Gênes	18 59	directeur du cadastre de Gênes	0	corr
Basclé de la Grèze		Pau	18 59	conseiller à la cour impériale de Pau	1	corr
Bégin	D-M	Metz	18 59	docteur en médecine	0	corr
Beulé		Paris	18 59	professeur d'archéologie à la bibliothèque impériale, membre de l'institut	0	corr
Boilleau		Tours	18 59	membre de la société pour la conservation des monuments historiques de Tours	0	corr
de Bonstetten		Berne	18 59	à Eichenbûll; près Thoun, canton de Berne, Suisse	1	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Borgnet	Jules	Namur	18 59	secrétaire de la société archéologique	0	corr
de Buscher	Edmond	Gand	18 59	secrétaire de la société royale des beaux arts et de littérature de Gand	1	corr
Cantu	Cesare	Milan	18 59	sénateur, secrétaire de l'académie des sciences, lettres et beaux arts de Milan	0	corr
Capitaine	Ulysse	Liège	18 59	secrétaire de la société d'émulation de Belgique	0	corr
Caufield	Richard	Cork	18 59	professeur au collège de la trinité de Cork	0	corr
Centofanti	Sylvestro	Florence	18 59	professeur à l'institut supérieur d'études et de perfectionnements de Florence	0	corr
de Cosselet		Montreuil	18 59	membre	1	corr
Coutant	Lucien	Paris	18 59	ancien président de la société de sphragistique	0	corr
Cresy	Edward	Londres	18 59	membre de la commission d'architecture de la ville de Londres	0	corr
de Creully	général	Paris	18 59	membre du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes	1	corr
Drummdhay	docteur	Edimbourg	18 59	ancien secrétaire de la société des antiquaires d'Ecosse	0	corr
Dujardin		Paris	18 59	professeur de chimie	0	corr
Dumège de la Haye	Alexandre	Paris	18 59	membre de la société des antiquaires de France	1	corr
du Moncel	vicomte Théodore	Caen	18 59	au château de Lebizy	1	corr
Egger		Paris	18 59	membre de l'académie des inscriptions et belles lettres	0	corr
Fabretti	Ariodante	Turin	18 59	conservateur du musée égyptien de Turin	0	corr
Fabricius	Adam	Copenhague	18 59	professeur d'histoire à Aarhus	0	corr
Fairholt	Frédéric William	Londres	18 59	F.S.A. esq	1	corr

Faulkener		Londres	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes à Chelsea	0	corr
Férey		Saint Omer	18 59	général de brigade	0	corr
de Fontenay	Joseph	Autun	18 59	secrétaire de la société Eduenne	1	corr
Fortoul	Charles	Paris	18 59	ancien chef du secrétariat général au ministère de l'instruction publique et des cultes	0	corr
Gourdon de Genouillac	Henri	Paris	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
Gens	Eugène	Anvers	18 59	ancien secrétaire de l'académie d'archéologie de Belgique	0	corr
de Godefroy-Ménilsglaise	marquis	Lille	18 59	ancien sous préfet	1	corr
Guasti	Césaire	Florence	18 59	secrétaire de la société archéologique dite de la Colombaria de Florence	0	corr
de Guéroust	L	Paris	18 59	architecte voyer	1	corr
Hart	sir William Henry	Londres	18 59	F.S.A., Folkestone House Roupelle parc Streatham	1	corr
Hase	Charles Benoît	Paris	18 59	membre de l'institut, professeur à l'école spéciale des langues orientales	0	corr
d'Hombres Firmas	baron	Alais	18 59	correspondant de l'académie des sciences	1	corr
de la Mare		Paris	18 59	commandant d'artillerie en retraite	1	corr
de Lasteyrie	comte	Paris	18 59	membre de l'institut	1	corr
de le Bidart de Thumaide	le chevalier	Liège	18 59	commandeur, officier et chevalier de plusieurs ordres, président du conseil de salubrité publique de Liège	1	corr
Leclerc	Victor	Paris	18 59	membre de l'institut, doyen de la faculté des lettres	0	corr
Le Noël		Paris	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Le Roy	Alphonse	Liège	18 59	professeur de philosophie à l'université de Liège	0	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Logan		Edimbourg	18 59	membre de la société des antiquaires d'Ecosse	0	corr
Madden	Frédéric	Londres	18 59	chevalier et chef du département des manuscrits du British museum	1	corr
Major	K H	Londres	18 59	conservateur au british muséum	0	corr
Martin Daussigny		Lyon	18 59	conservateur des musées archéologiques de Lyon	0	corr
Maudouit		Paris	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	0	corr
Migliarini	Michele Archangelo	Florence	18 59	chevalier, professeur, conservateur des monuments antiques de Florence	1	corr
de Montaiglon	Anatole	Paris	18 59	ancien élève de l'école des chartes, membre de la société des antiquaires de France	1	corr
Moquin Tandon		Paris	18 59	conservateur du jardin botanique de la faculté de médecine de Paris	0	corr
Namur		Luxembourg	18 59	professeur à l'Athénée de Luxembourg, secrétaire de la société archéologique du grand duché de Luxembourg	0	corr
Olde	E	Upsal	18 59	professeur extraordinaire à l'université d'Upsal	0	corr
Parker		Oxford	18 59	architecte archéologue	0	corr
Payne	J Bertrand	Londres	18 59	membre de la société généalogique et historique de la grande bretagne	1	corr
Pelet	Auguste	Nîmes	18 59	inspecteur des monuments historiques du Gard	0	corr
Peyron	Bernardino	Turin	18 59	professeur assistant à la bibliothèque de l'université royale	0	corr
Philimore		Londres	18 59	avocat de la reine	0	corr
Pety de Rosen	Jules	Bruxelles	18 59	membre du conseil communal de Tongres	1	corr
Rédarès		Nîmes	18 59	avocat au barreau de Nîmes	0	corr
Renan	Ernest	Paris	18 59	membre de l'institut	0	corr

Renier	Léon	Paris	18 59	membre de l'institut, conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne	0	corr
Roelandt	Louis	Gand	18 59	président de la société royale des beaux arts et de littérature de Gand	0	corr
Rouland	Gustave	Paris	18 59	directeur du personnel et du secrétariat général au ministère de l'instruction publique et des cultes	0	corr
Royer Collard	Paul	Paris	18 59	professeur à la faculté de droit	0	corr
de Rozière	Eugène	Paris	18 59	membre honoraire du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes	1	corr
Sheridan	écuyer	Londres	18 59	membre du parlement de Londres	0	corr
Simon	???	Metz	18 59	conseiller à la cour impériale de Metz	0	corr
Smith	Edouard	Cambridge	18 59	membre de l'université de Cambridge	0	corr
Teulet		Paris	18 59	archiviste au Archives de l'Empire	0	corr
Troyon	Frédéric	Genève	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes, au château d'Eclépends, canton de Vaud	0	corr
Vincento Abbate	comte	Gênes	18 59	membre de plusieurs sociétés savantes	1	corr
de Waagen		Berlin	18 59	professeur et conservateur du musée de peinture de Berlin	1	corr
Wardin		Paris	18 59	ancien proconsul général des Etats Unis à Paris	0	corr
Wylie	William Michael	Londres	18 59	esq, correspondant	1	corr
Le Menuet de la Jugannière	baron	Caen	18 69	membre	1	prés
Robillard de Beurepaire	Eugène	Caen	18 69	conseiller à la cour impériale	1	vice
Renard	Ch	Caen	18 69	bibliothécaire	0	bibliothécaire
Formigny de la Londe	Arthur	Caen	18 69	membre de plusieurs sociétés	1	com imp

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Joly			18 69	membre	0	com imp
Beugnot	comte	Paris	18 69	membre de l'institut	1	corr
Advielle	Victor	Caen	18 69	membre	0	
Blanchard	Charles	Condé sur Noireau	18 69	avocat, docteur en droit	0	
Le Vaillant de la Fieffe		Rouen	18 69	membre	1	
Le Rouge	Edmond	Bayeux	18 69	propriétaire	0	
Levé	Albert	Domfront	18 69	juge de paix à Domfront	0	
Métivier	Henri	Alençon	18 69	professeur d'histoire au Lycée de la Flèche	0	
de Rampan		Isigny	18 69	propriétaire à Isigny	1	
Janvier	A	Amiens	18 69	membre correspondant	0	corr
Bréard	C	Eu	18 69	membre correspondant	0	corr
Brunner		Lemberg	18 69	professeur de droit à Lemberg	0	corr
Ollard	H	Londres	18 69	membre de la société des antiquaires de Londres	0	corr
Varenbergh	Emile	Gand	18 69	rédacteur du Messenger historique de Gand	0	corr
de Bonnechose	Archevêque de Rouen	Rouen	18 70	Archevêque de Rouen	1	
Prémont	L	Caen	18 70	Juge d'instruction	0	
Le Faverais		Mortagne	18 70	Juge	0	corr
Le Blanc Hardel		Caen	18 70	éditeur	0	

Gosselin		Rouen	18 70	archiviste-greffier	0	corr
Harel		Versailles	18 70	substitut	0	corr
de Girancourt		Rouen	18 70	membre du conseil général	1	corr
Pigeon	Abbé	Coutances	18 70	aumônier de lycée	0	corr
Le Cointe	Stanislas	Tournon	18 70	professeur	0	corr
Duval		Lillebonne	18 70	precepteur	0	corr
des Noires Terres		Paris	18 70	Homme de lettres	1	corr
Egger	E	Paris	18 71	membre de l'académie des inscriptions et belles lettres	0	corr
du Buisson de Courson		Saint Lô	18 71	Conseiller de préfecture	1	corr
de Brécourt		Caen	18 71		1	
Degron		Caen	18 71		0	
Vastel		Paris	18 71		0	corr
Mac Culloch		Guernesey	18 71		0	corr
Sabine		Paris	18 71	architecte	0	corr
Moisy		Lisieux	18 71	ancien notaire	0	corr
Pépin		Saint-Pierre sur Dive	18 71	Docteur	0	corr
Martin	William	Paris	18 71	Homme de lettres	0	corr
Doucet		Bayeux	18 71	banquier	0	corr

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Launay		Caen	18 71	professeur d'histoire au lycée de Caen	0	
Peacock		Londres	18 71	membre de la société des antiquaires de Londres	0	corr
Grolleau	Monseigneur	Caen	18 71	évêque de Caen	0	
Bravard	Monseigneur	Coutances	18 71	évêque de Coutances	0	Dir
Ferrand		Caen	18 71	Préfet du Calvados	0	Vice
Bitouzé d'Auxemesnils		Saint Lo	18 25	géomètre en chef du cadastre du département de la Manche	1	
de Lestang		Mortagne	18 25	ancien sous-préfet	1	
de Saint Pol		Lingéard	18 25	membre du conseil général de la Manche	1	
Dautichamps	vicomte	Saint Lo	18 25	maréchal des camps et armées du roi, commandant le département de la Manche	1	
de Touchet		Caen	18 25	chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis	1	
du Trésor		Valognes	18 25	chevalier de Saint Louis, sous-préfet de Valognes	1	
de Chaumontel	vicomte	Emieville	18 25	chevalier de Saint Louis	1	
Dibon		Rouen	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	
de Blosserville	Ernest	Amfreville	18 25	membre de plusieurs sociétés	1	
de Gournay		Caen	18 25	conseiller à la cour royale	1	
Houel	Gabriel	Caen	18 25	membre de plusieurs sociétés	0	
Patu de Saint-Vincent		Mortagne	18 25	avocat, membre de plusieurs sociétés	1	
Simon		Caen	18 25	géomètre en chef du cadastre du Calvados	0	

Magon de la Lande	Saint Quentin	18 25	membre de la société royale des antiquaires de France	1	corr

B. Les adhérents nobles

Noms des adhérents	Lieux de résidence : Etranger	France	Normandie	Nombre total d'adhésions
Ajasson de Grandsagne		17		17
Banville			2	2
Bard		14		14
Bascle de la Grèze		5		5
Bauny de Récy			1	1
Berger de Xivrey		15		15
Beriat Saint Prix		9		9
Bertrand			15	15
Beugnot		15		15
Bitouzé d'Auxemesnils			1	1
Bitouzé d'Auxmesnils			10	10
Blanquart de Bailleul		5	4	9
Boucher de Perthes		6		6
Bruce	5			5
Caussin de Perceval		6	1	7
Champollion		3		3
Champollion Figeac		18		18
Chaudruc de Crazannes		18		18
Clémencin	16			16
Cocquebert de Monbret		5		5
Conyngham	2			2
Cousin des Préaux			6	6
d'Abrahamson	12			12
d'Anisy			1	1
d'Anneville			2	2
d'Arlincourt		7		7
d'Aunou		7		7
Dautichamps			1	1
d'Avesgo de Coulonges		10		10
de Banville			5	5
de Barberey			5	5
de Barthélémy		6		6
de Basoches			2	2
de Beaucoudrey			6	6
de Beaufort			15	15
de Beaurepaire			3	3
de Beaurepaire de Louvagny		4	13	17

de Bérenger			3	3
de Blosserville			1	1
de Boislambert			15	15
de Boismorand		14		14
de Bonnechose		6	16	22
de Bonstetten	5			5
de Book		13		13
de Bouis		7		7
de Boyer de Sainte Suzanne		5		5
de Brébisson			18	18
de Brécourt			1	1
de Brix		10	4	14
de Brossard			5	5
de Buscher	5			5
de Busscher	3			3
de Cacheleu - fils			11	11
de Cacheleu - père			5	5
de Cahouet			4	4
de Caix			5	5
de Caumont			21	21
de Chaumontel			7	7
de Chenedollé			2	2
de Chênedollé	13		3	16
de Chennevières Pointel		7		7
de Choiseuil		10		10
de Clinchamps			8	8
de Colleville			8	8
de Cosselet		5		5
de Cossettes		9		9
de Creully		5		5
de Cussy		12		12
de Duranville			6	6
de Fontanès			18	18
de Fontenay		7	4	11
de Fontette			1	1
de Formeville			19	19
de Formigny de la Londe			5	5
de Fortia d'Urban		5		5
de Foucher de Careil		5		5
de Frotté			10	10
de Gaujal		14		14
de Genouillac		1		1

de Gens	1			1
de Gerville			14	14
de Girancourt			3	3
de Girardot		7		7
de Givenchy		15		15
de Glanville			12	12
de Godefroy		9		9
de Godefroy-Ménilsglaise		5		5
de Golbery		14		14
de Gournay			17	17
de Grais			5	5
de Guéroust		5		5
de Hammer	13			13
de Jolimont		20		20
de Jouffroy		12		12
de Juigné			5	5
de Jumillac			5	5
de Karajan	10			10
de Kerckhove Varent	8			8
de Kergorlay			9	9
de la Bergerie		7	8	15
de la Borde		8		8
de la Borderie		6		6
de la Brière		5	4	9
de la Canal	17			17
de la Chouquais			14	14
de La Doucette		7		7
de la Férière			1	1
de la Férière-Percy			2	2
de la Férrière Percy			5	5
de la Fontenelle de Vaudoré		9		9
de la Frenaye			2	2
de la Grange			6	6
de la Lande			14	14
de la Mare		5	1	6
de la Quérière		1	14	15
de la Renaudière		9		9
de la Roque			9	9
de la Rue			21	21
de la Saussaye		14		14
de la Sicotière			13	13

de la Vigne			1	1
de Ladoucette		8		8
de Laistre			13	13
de Lamare			8	8
de Langle			2	2
de Lasterie		2		2
de Lastérie		13		13
de Lasteyrie		5		5
de Launay			5	5
de le Bidart de Thumaide	8			8
de l'Escalopier		10		10
de Lestang			1	1
de Lestre			2	2
de Liéville		5		5
de Linas		12		12
de Luynes		15		15
de Magneville			10	10
de Malhortie			13	13
de Malortie			5	5
de Martainville			12	12
de Mautault			2	2
de Merval			5	5
de Milly			14	14
de Mirville			13	13
de Monceaux			4	4
de Mons			2	2
de Montaiglon		5		5
de Montault			9	9
de Montlivault			20	20
de Mortemart		15		15
de Munck	10			10
de Murat			13	13
de Navarrete	4			4
de Penthouet		8		8
de Quinto	8			8
de Rampan			4	4
de Récy			8	8
de Reiffemberg	10			10
de Reumes	7			7
de Robillard de Beaurepaire			10	10
de Roissy		18		18
de Roquefort		4		4

de Rostang		6		6
de Rozière		5		5
de Rozières		2		2
de Ruville			4	4
de Saint Génois	6			6
de Saint Pol			1	1
de Saint Quentin	18			18
de Saint Victor			2	2
de Sainte Croix			1	1
de Sainte Marie			6	6
de Salvandy		3		3
de Santarem	6	7		13
de Saulcy		15		15
de Savarette	1			1
de Savarrete	3			3
de Sesmaisons		2	7	9
de Soultrait		7		7
de Sourdeval		9		9
de Stabenrath			7	7
de Stassart	9			9
de Stierneld	11			11
de Surville		11		11
de Touchet			8	8
de Toulmon			5	5
de Toustain			6	6
de Valory			3	3
de Valroger		5	6	11
de Vandermont		8		8
de Vanssay		13	2	15
de Vaucelle			6	6
de Vaucelles			6	6
de Vauquelin			20	20
de Vendeuvre		7	7	14
de Vendoeuvre		1		1
de Vidaillan			1	1
de Vieil-Castel			3	3
de Vigan		5	1	6
de Villeneuve Trans		8		8
de Volory			2	2
de Waagen	5			5
Delavigne		3		3
Demiau de Crouzilhac			8	8
Deniaux de Crouzilhac			1	1

des Iles			8	8
des Isles			5	5
des Noires Terres		3		3
Des Roches			7	7
d'Estaintot			5	5
d'Estourmel		1	14	15
d'Hombres Firmas		5		5
d'Hombres-Firmas		5		5
d'Houdetot			1	1
d'Huard		12		12
d'Ison			5	5
d'Orville			5	5
d'Osseville			12	12
Dozouville		15		15
du Bois			3	3
du Buisson de Courson			1	1
du Coudray		8		8
du Désert			4	4
du Feugray			1	1
du Jardin		10		10
du Ménil		2	15	17
du Moncel			6	6
du Somerard		8		8
du Trésor			6	6
du Vivier		1		1
Dubourg d'Isigny			9	9
Dufrêne			5	5
Dumège de la Haye		5		5
Dumège, de la Haye		12		12
Dumont d'Urville		8		8
Dunot de Saint Maclou			5	5
Duplessis		12	2	14
Dupont Longrais			5	5
Dupont-Desporte			3	3
Dupray Lamahérie			5	5
Dupray-Lamahérie			1	1
Dureau de la Malle		13		13
d'Ursus		1	10	11
Ellis	10			10
Etoc de Mazy		9		9
Fairholt	5			5
Feuardent		5		5
Folie des Roches			2	2

Formigny de la Londe			4	4
Gardin de Villers			10	10
Gautier d'Arc		9		9
Girardin			5	5
Godart de Belbeuf		10		10
Gourdon de Genouillac		5		5
Grangagne	5			5
Guiton de la Villeberge			20	20
Guizot			12	12
Gurney	5			5
Halliwell	5			5
Hart	5			5
Herbert Smith	2			2
Héricard de Thury		15		15
Houel du Hamel		5	19	24
Janvier de la Motte			5	5
Jeannin			1	1
Lair			2	2
Langlois d'Amilly			7	7
Latrouette			1	1
Le Bastard Delisle			1	1
Le Chanteur de Pontaumont			5	5
Le Cointre du Pont		1	8	9
Le Menuet de la Jugannière			5	5
Le Noble		7		7
Le Prévost d'Iray		9		9
Le Roux de Lincy		13		13
Le Roy Beaulieu			10	10
Le Vaillant de la Fieffe			4	4
Le Ver			2	2
L'Echaudey d'Anisy			13	13
Lemenuet de la Jugannière			5	5
Lever		5		5
Londesborough	1			1
Lottin de Laval			5	5
Lower	5			5
Madden	5			5
Magon de la Lande		1		1
Mangon de la Lande		2	10	12
Marie de Merval			11	11

Martin de Villers			15	15
Masson de Saint Amans		6		6
Mayer	6			6
Méritte-Longchamp			15	15
Migliarini	5			5
Néel de Bréauté			7	7
Noël Durocher			13	13
Noël-Durocher			2	2
Nogent de Saint Laurent		10		10
Paris		9	5	14
Pattu			6	6
Patu de Saint Vincent			18	18
Patu de Saint-Vincent			1	1
Payne	5			5
Petit de Bantel			1	1
Pettigrew	5			5
Pety de Rosen	5			5
Phillimore	1			1
Pichon		5		5
Pontaumont			1	1
Poret de Blosseville		9	7	16
Potin de la Mairie			6	6
Prestavoine			11	11
Quatremère de Quincy		12		12
Richard		6		6
Richelet		2		2
Riout de Neuville			5	5
Roach Smith	5			5
Robillard de Beaurepaire			4	4
Rouland		5		5
Ruville			5	5
Séguier			5	5
Serra di Falco	12			12
Shéridan	1			1
Sivard de Beaulieu			2	2
Spencer Smith	5		3	8
Spencer-Smith	2			2
Tardif		14		14
Thomine Desmasures			7	7
Thomine Desmazures		2	1	3
Turgot			5	5
Vallet de Viriville		7		7
Van der Heyden	6			6

Van der Meersch	6			6
Ver			1	1
Vergnaud Romagnési		5		5
Vincent Abbate	5			5
Vincenzo de Abbate d'Alba	2			2
Vincenzo deabbate d'Alba	13			13
Walter Scot	3			3
Wright	5			5
Wylie	5			5
Total général	361	1009	1222	2592

C. Les Dignitaires de la Société des Antiquaires de Normandie :

Années : Suivie des Fonctions :	Non nobles	Noble s	Soit :
1824	4	5	9
Commission d'Impression	2	1	3
Lair		1	1
Roberge	1		1
Roger	1		1
Directeur de la Rue		1	1
Président de Magneville		1	1
Secrétaire Pattu	1		1
	1		1
Secrétaire Adjoint de Caumont		1	1
		1	1
Trésorier Lange	1		1
	1		1
Vice-Président L'Echaudey d'Anisy		1	1
		1	1
1825	4	5	9
Commission d'Impression	2	1	3
Lair		1	1
Roberge	1		1
Roger	1		1
Directeur de la Rue		1	1
		1	1
Président de Magneville		1	1
		1	1
Secrétaire Pattu	1		1
	1		1
Secrétaire Adjoint de Caumont		1	1
		1	1

Trésorier Lange	1	1
	1	1
Vice-Président L'Echaudey d'Anisy	1	1
	1	1
1827	3	6
Directeur Séguier	1	1
	1	1
Président Lair	1	1
	1	1
Secrétaire de Caumont	1	1
	1	1
Secrétaire Adjoint de Boislambert	1	1
	1	1
Trésorier Lange	1	1
	1	1
Vice-Président Roger	1	1
	1	1
1829	4	10
Commission d'Impression	1	4
de Gournay		1
de Magneville		1
Gervais	1	1
L'Echaudey		
d'Anisy		1
Directeur Séguier	1	1
	1	1
Président Lair	1	1
	1	1
Secrétaire de Caumont	1	1
	1	1
Secrétaire Adjoint de Boislambert	1	1
	1	1
Trésorier	1	1

Lange	1	1	1
Vice-Président	1		1
Roger	1		1
1830	7	10	17
Commission d'Impression	4	3	7
Boscher	1		1
de Gournay		1	1
de Magneville		1	1
Gervais	2		2
Lair	1		1
L'Echaudey			
d'Anisy		1	1
Directeur		2	2
d'Estourmel		1	1
Séguier		1	1
Président	1		1
Roger	1		1
Secrétaire		2	2
de Caumont		2	2
Secrétaire Adjoint		2	2
de Boislambert		2	2
Trésorier	1		1
Lange	1		1
Vice-Président	1	1	2
de Gournay		1	1
Roger	1		1
1833	3	3	6
Directeur		1	1
Ver		1	1
Président	1		1
Daniel	1		1
Secrétaire		1	1
de Caumont		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Gervais	1		1
Trésorier		1	1
de Magneville		1	1
Vice-Président	1		1
Rousseau	1		1
1835	2	4	6
Directeur	1		1
Passy	1		1
Président		1	1
Méritte-Longchamp		1	1
Secrétaire	1		1
de Caumont		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Gervais	1		1
Trésorier		1	1
de Magneville		1	1
Vice-Président		1	1
Spencer Smith		1	1

1836		1	1
Secrétaire		1	1
de Caumont		1	1
1838	6	5	11
Bibliothécaire		1	1
Méritte-Longchamp		1	1
Commission d'Impression	2	2	4
de Magneville		1	1
Edom	1		1
Lair	1		1
L'Echaudey			
d'Anisy		1	1
Directeur		1	1
Guizot		1	1
Président	1		1
Le Cerf	1		1
Secrétaire		1	1
de Caumont		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Gervais	1		1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
Vice-Président	1		1
Boscher	1		1
1840	4	6	10
Bibliothécaire		1	1
Méritte-Longchamp		1	1
Commission d'Impression	2	2	4
Boscher	1		1
de Boislambert		1	1
Edom	1		1
L'Echaudey			
d'Anisy		1	1
Directeur		1	1
de Sainte Marie		1	1
Président		1	1
de Formeville		1	1
Secrétaire		1	1
de Caumont		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Gervais	1		1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
1842	7	7	14
Bibliothécaire		1	1
Méritte-Longchamp		1	1
Commission d'Impression	5	3	8
Boscher	1		1

Charma	1	1	
Daniel	1	1	
de Boislambert		1	1
de Formeville		1	1
L'Echaudey			
d'Anisy		1	1
Mancel	1		1
Roger	1		1
Directeur		1	1
de la Sicotière		1	1
Président		1	1
du Ménil		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Puiseux	1		1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
Vice-Président		1	1
de Récy		1	1
1844	9	8	17
Bibliothécaire	2	1	3
Charma	1		1
Gervais	1		1
Méritte-			
Longchamp		1	1
Commission			
d'Impression	4	3	7
Boscher	1		1
Daniel	1		1
de Boislambert		1	1
de Formeville		1	1
L'Echaudey			
d'Anisy		1	1
Mancel	1		1
Roger	1		1
Directeur	1	1	2
de la Sicotière		1	1
Le Normant	1		1
Président		1	1
de Bonnechose		1	1
Secrétaire		1	1
du Ménil		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Puiseux	1		1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
Vice-Président		1	1
de Récy		1	1
1850	9	6	15
Bibliothécaire	1	1	2
Gervais	1		1
Méritte-			
Longchamp		1	1
Commission			
d'Impression	3	3	6

Boscher	1	1	
Daniel	1	1	
de Boislambert		1	1
de Récy		1	1
L'Echaudey			
d'Anisy		1	1
Roger	1		1
Directeur	1		1
Pottier	1		1
Président	1		1
Bertrand	1		1
Secrétaire		1	1
de Formeville		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Puiseux	1		1
Secrétaire			
Honoraire		1	1
de Caumont		1	1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
Vice-Président	1		1
Charma	1		1
1851	11	5	16
Bibliothécaire	1	1	2
Gervais	1		1
Méritte-			
Longchamp		1	1
Commission			
d'Impression	5	2	7
Bourdon	1		1
de Boislambert		1	1
de Récy		1	1
Dupont	1		1
La Trouette	1		1
Roger	1		1
Travers	1		1
Directeur	1		1
Bocher	1		1
Président	1		1
Charma	1		1
Secrétaire		1	1
de Formeville		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Puiseux	1		1
Secrétaire			
Honoraire		1	1
de Caumont		1	1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
Vice-Président	1		1
Raynal	1		1
1853	9	3	12
Bibliothécaire	1	1	2
Gervais	1		1

Méritte-Longchamp	1	1	
Commission d'Impression	4	4	
Morière	1	1	
Roger	1	1	
Théry	1	1	
Travers	1	1	
Secrétaire	1	1	2
Charma	1		1
de Formeville		1	1
Secrétaire Adjoint	1		1
Puiseux	1		1
Secrétaire Honoraire		1	1
de Caumont		1	1
Trésorier	1		1
Pellerin	1		1
Vice-Président	1		1
Cauvet	1		1
1859	6	4	10
Bibliothécaire Honoraire	1		1
Meritte			
Longchamp	1		1
conservateur du musée	1		1
Gervais	1		1
Directeur	1		1
de Bonnechose		1	1
membre honoraire	1	1	2
Blanquart de Bailleul		1	1
Roger	1		1
Secrétaire	1		1
Charma	1		1
Secrétaire Adjoint	1		1
Demiau de Crouzilhac		1	1
Secrétaire Honoraire	1		1
de Caumont		1	1
Trésorier	1		1
Hettier	1		1
Vice-Président	1		1
Desclozeaux	1		1
1869	13	7	20
Bibliothécaire	1		1
Renard	1		1
Bibliothécaire Honoraire	1		1
Meritte			
Longchamp	1		1
Commission d'Impression	4	1	5

Cauvet	1		1
Dansin	1		1
Formigny de la Londe		1	1
Joly	1		1
Renault	1		1
conservateur du musée	1		1
Gervais	1		1
Directeur		1	1
de Bonnechose		1	1
membre honoraire	1	1	2
Blanquart de Bailleul		1	1
Roger	1		1
Président		1	1
Le Menuet de la Jugannière		1	1
Secrétaire	1		1
Chatel	1		1
Secrétaire Adjoint	1	1	2
Demiau de Crouzilhac		1	1
Le Hardy	1		1
Secrétaire Honoraire		1	1
de Caumont		1	1
Trésorier	2		2
Hettier	2		2
Vice-Président	1	1	2
Desclozeaux	1		1
Robillard de Beaurepaire		1	1
1870	11	5	16
Bibliothécaire	1		1
Renard	1		1
Commission d'Impression	4	1	5
Cauvet	1		1
Dansin	1		1
Formigny de la Londe		1	1
Joly	1		1
Renault	1		1
conservateur du musée	1		1
Gervais	1		1
Directeur		1	1
de Caumont		1	1
membre honoraire	1	1	2
Blanquart de Bailleul		1	1
Roger	1		1
Président		1	1
Robillard de		1	1

Beaurepaire			
Secrétaire	1	1	
Chatel	1	1	
Secrétaire Adjoint	1	1	
Le Hardy	1	1	
Trésorier	1	1	
Hettier	1	1	
Vice-Président	1	1	2
Desclozeaux	1		1
Dupont Longrais		1	1
1871	13	3	16
Bibliothécaire	1	1	
Renard	1	1	
Commission d'Impression	4	1	5
Cauvet	1		1
Dansin	1		1
Formigny de la Londe		1	1
Joly	1		1
Renault	1		1
conservateur du musée	1	1	
Gervais	1	1	
Directeur	1	1	
Bravard	1	1	
membre honoraire	1	1	2
Blanquart de Bailleul		1	1
Roger	1		1
Président		1	1
Dupont Longrais		1	1
Secrétaire	1	1	
Chatel	1	1	
Secrétaire Adjoint	1	1	
Le Hardy	1	1	
Trésorier	1	1	
Hettier	1	1	
Vice-Président	2	2	
Desclozeaux	1		1

Ferrand	1		1
1872	11	7	18
Bibliothécaire	1		1
Renard	1		1
Commission d'Impression	4	1	5
Cauvet	1		1
Dansin	1		1
Formigny de la Londe		1	1
Joly	1		1
Renault	1		1
conservateur du musée	1		1
Gervais	1		1
Directeur		1	1
de Bonnechose		1	1
membre honoraire	1	1	2
Blanquart de Bailleul		1	1
Roger	1		1
Président		1	1
Le Menuet de la Jugannière		1	1
Secrétaire	1		1
Chatel	1		1
Secrétaire Adjoint	1	1	2
Demiau de Crouzilhac		1	1
Le Hardy	1		1
Secrétaire Honoraire		1	1
de Caumont		1	1
Trésorier	1		1
Hettier	1		1
Vice-Président	1	1	2
Desclozeaux	1		1
Robillard de Beaurepaire		1	1
Total général	136	103	239

2. Professions des adhérents de la Société des Antiquaires de Normandie

Professions indiquées	Non-nobles	nobles	Total général
artisans	21	2	23
banquiers	1	5	6
bibliothécaires	387	157	544
commerçants	22		22
élus	104	166	270

fonctionnaires	341	411	752
imprimeurs	35		35
Indéterminé	1165	1043	2208
Ingénierie	207	62	269
magistrats	473	287	760
Libraires	3		3
Médecins	174	47	221
Militaires	87	150	237
enseignants	560	157	717
Propriétaires	53	70	123
religieux	269	35	304
Total général	3902	2592	6494

A. Professions de la noblesse normande de 1824 à 1844

Professions indiquées	Nombre
Indéterminés	270
Fonctionnaires	155
Justice	116
Elus	90
Militaires	47
Enseignants	44
Médecins	31
Ingénierie	27
Religieux	13
Propriétaires	9
Total général	802

B. Professions de la noblesse normande de 1844 à 1872

Professions indiquées	Nombre
Indéterminés	161
Magistrats	105
Fonctionnaires	61
Propriétaires	59
Elus	29
Enseignants	16
Militaires	14
Religieux	14
Médecins	10
Bibliothécaires	6

Ingénierie	5
Total général	480

3. Localisation des adhérents de la Société des Antiquaires de Normandie (1824-1872)

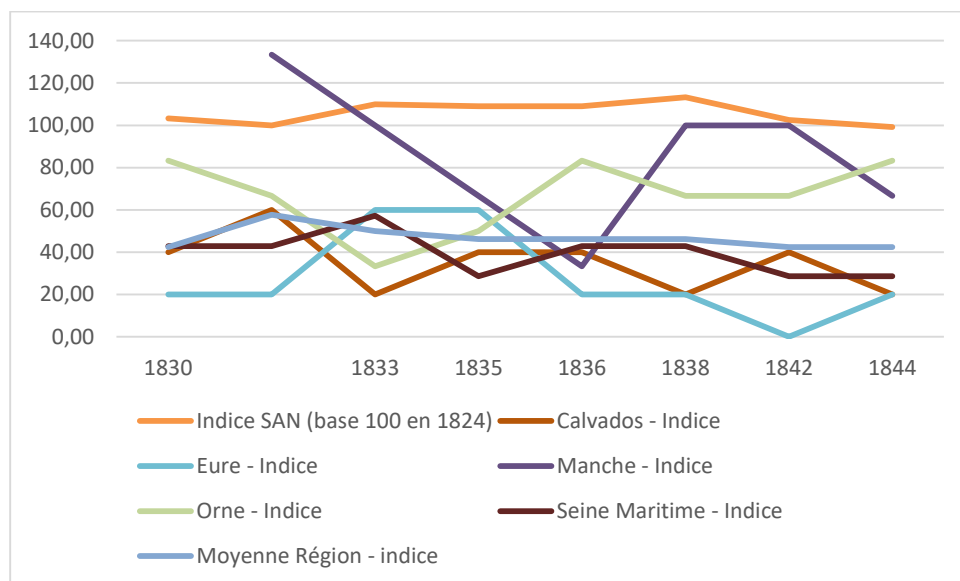
Régions concernées	Non-nobles	Nobles	Total général	Part de la région (en %)	Part du département (en %)
Etranger	569	361	930	14,32	
Allemagne	29	5	34		0,52
Autriche	10	33	43		0,66
Belgique	101	92	193		2,97
Danemark	40	20	60		0,92
Espagne		49	49		0,75
Grand-Duché de Luxembourg	5		5		0,08
Irlande	5		5		0,08
Italie	43	55	98		1,51
Pays-Bas	9		9		0,14
Portugal		6	6		0,09
Royaume Uni	310	96	406		6,25
Russie	6		6		0,09
Suède	5		5		0,08
Suisse	6	5	11		0,17
France	1612	1009	2621	40,36	
Aisne		5	5		0,08
Algerie	6	5	11		0,17
Ardèche	3		3		0,05
Aube	9		9		0,14
Aveyron		5	5		0,08
Bas-Rhin	10		10		0,15
Bouches du Rhone	9		9		0,14
Charente	13	10	23		0,35
Charente-Maritime	25		25		0,38
Cher		2	2		0,03
Cote-d'Or	1	22	23		0,35
Deux-Sevres	4		4		0,06
Dordogne	14		14		0,22
Doubs	10		10		0,15
Drome		4	4		0,06
Essonne		10	10		0,15
Eure-et-Loir	29		29		0,45

Finistère		6	6		0,09
Gard	10		10		0,15
Gironde	18		18		0,28
Haute-Garonne	14	8	22		0,34
Haute-Marne	6		6		0,09
Haute-Vienne		7	7		0,11
Haut-Rhin		14	14		0,22
Hérault	6	1	7		0,11
Ille-et-Villaine	34	10	44		0,68
Indre	5		5		0,08
Indre-et-Loire	42	10	52		0,80
Jura	5		5		0,08
Loire-Atlantique	46	24	70		1,08
Loiret	12	5	17		0,26
Loir-et-Cher	1	7	8		0,12
Lot		4	4		0,06
Maine-et-Loire	43		43		0,66
Mayenne		15	15		0,23
Meurthe-et-Moselle	5	8	13		0,20
Moselle	56	22	78		1,20
Nievre	9	6	15		0,23
Nord	85	33	118		1,82
Oise	57	5	62		0,95
Pas-de-Calais	37	20	57		0,88
Puy-de-Dome	5		5		0,08
Pyrénées Atlantiques	3	10	13		0,20
Rhone	7	14	21		0,32
Saone-et-Loire		9	9		0,14
Sarthe	44	32	76		1,17
Seine	784	584	1368		21,07
Somme	68	10	78		1,20
Tarn		5	5		0,08
Tarn-et-Garonne		9	9		0,14
Terr. De Belfort		6	6		0,09
Vaucluse	2	10	12		0,18
Vendée	3	5	8		0,12
Vienne	68	30	98		1,51
Vosges		7	7		0,11
Yvelines	4	10	14		0,22
Normandie	1721	1222	2943	45,32	
Calvados	1019	594	1613		24,84
Eure	129	114	243		3,74

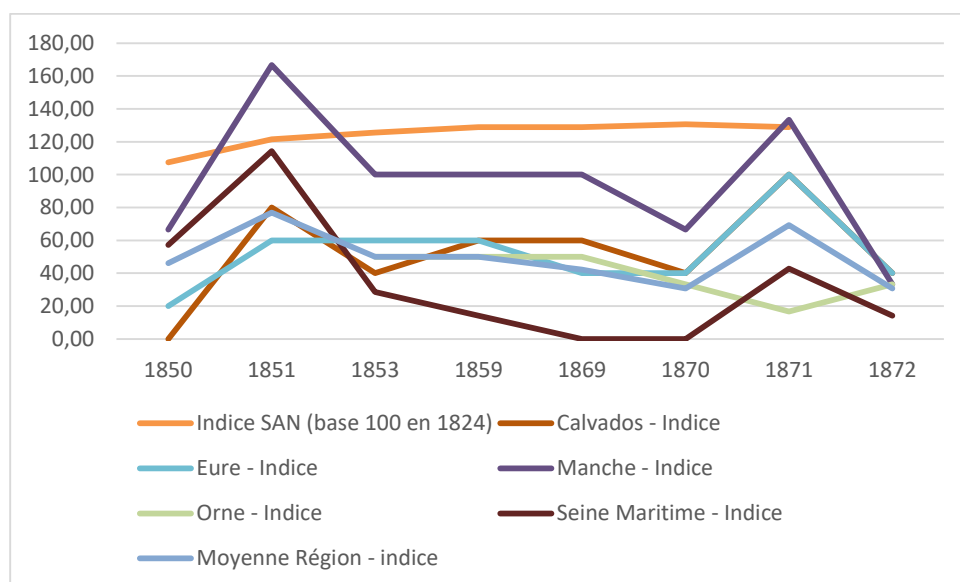
Manche	167	230	397		6,11
Orne	76	123	199		3,06
Seine-Maritime	330	161	491		7,56
Total général	3902	2592	6494		

4. Comparer la présence noble à la Société des Antiquaires de Normandie avec la présence noble à la députation.

A. 1830-1848



B. 1848-1872



La Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure

1. Les membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres de l'Eure, en 1878.

Nom	Prénom	Profession	Résidence
Adeline	Philippe	propriétaire	Bayeux
Adeline-Dubosq	César	Agriculteur	Vaucelles
Adeline-Dubosq	Louis	Agriculteur	Blay
Anquetil	Eugène	avocat	Bayeux
Aubraye	Désiré	docteur médecin	Bayeux
Aubrée	Gustave	avocat	Bayeux
Aubrée	Arthur	professeur	Caen
Auvray	Adolphe	libraire	Bayeux
Barbey	Jules	vétérinaire	Mosles
Barbey	Félix	Agriculteur	Surraïn
Barey	Léon	maire	Maisons
Baron Gérard	Maurice	propriétaire	Maisons
Baron Gérard	Henry	député de l'arrondissement de Bayeux	Barbeville
Basley	Auguste	médecin, adjoint au maire	Bayeux
Baudet	Théodore	conseiller général	Caumont-l'éventé
Bazire	Alcide	marchand de blancs	Bayeux
Beaufils	Edouard	propriétaire	Bayeux
Bellencontre	Henri	notaire	Tour
Bertot	Jean	architecte	Paris
Bertot	Auguste	conseiller municipal	Bayeux
Bétille	Adolphe	propriétaire	Bayeux
Beuzeval	Constant	ancien inspecteur des écoles	Bayeux
Bisson	Eugène	pharmacien	Caumont-l'éventé
Bosquain	Jules	Agriculteur	Saint-Martin-des-Entrées
Bosquain	Edouard	Agriculteur	Saint-Martin-

			des-Entrées
Brisset	Maxime	Agriculteur	Vienne
Canivet	Jules	propriétaire	Asnières
Castel	Pierre-Alfred	ancien agent voyer	Bayeux
Castel	Thomas	Agriculteur	Maisons
Cauchard	Arthur	Agriculteur	Ranchy
Chabriac	Nestor	maire	Balleroy
Châtel	Louis	Agriculteur	Lingèvres
Chodorowski	Aristide	docteur médecin	Bayeux
Chouquet	Victor	propriétaire	Bordeaux
Colbert	Adolphe	Agriculteur	Manoir
Collet	Zéphir	Agriculteur	Manoir
Colleville	Jean	Agriculteur	Sommervieu
Compère	Albert	Agriculteur	Isigny
Comte de Foy	Arthur	propriétaire	Barbeville
Comte du Manoir	Jules	propriétaire	Juaye-Mondaye
Couillard	Ferdinand	conseiller municipal	Bayeux
Couillard	Louis	conseiller municipal	Bayeux
Crosville	Alexandre	Agriculteur	Aignerville
Comte de Bonvouloir	Didier	propriétaire	Magny
Comte de Chabrol	Edouard	propriétaire	Molay
Daon	Alexandre	propriétaire	Bricqueville
Dauger	Baron	propriétaire	Esquay-sur-Seulles
Davy de Bonnechaise	Emile Damiers	docteur médecin	Bayeux
	Alexandre	propriétaire	Monceaux

de Bonnech ose	Edmond	propriétaire	Bayeux
de Buisson de Courson	Aymar	propriétaire	Amblye
de Cauvigny	Etienne	propriétaire	Vierville
de Clincham ps	Gustave	propriétaire	Manoir
de Cussy	Adalber t	propriétaire	Bayeux
de Farcy	Paul	propriétaire	Château- Gontier
de Flambart	Albert	propriétaire	Carcagny
de Franlieu	Anselm e	propriétaire	Bayeux
de Gomieco urt	Théophi le	propriétaire	Bayeux
de Gomieco urt	Palémo n	directeur de l'usine à Gaz	Bayeux
de Guyenro	Charles	propriétaire	Saint- Martin- des- Entrées
de Larminat	Ferdina nd	ingénieur	Bayeux
de Léonard de Rampan	Bernard in	propriétaire	Ecrammev ille
de Margueri e	Arthur	propriétaire	Colleville
de Marguerit de Rochefor t	Léonce	propriétaire	Vierville
de Molandé	Albert	propriétaire	Bayeux
de Pierres	Adhéma r	propriétaire	Louvières
de Rotz	Norbert	propriétaire	Bayeux
de Rotz	Olivier	propriétaire	Vaux-sur- Aure
de Toustain	Vicomte Christia n	propriétaire	Vaux-sur- Aure
de Toustain	Comte Henry	conseiller général	Vaux-sur- Aure
de Vacognes	Ernest	propriétaire	Sept- Vents

de Vallerand de la Fosse	Edmond	conseiller référendair e à la cour des comptes	Paris
Dédouit	Alfred	secrétaire des hospices	Bayeux
Delaland e	Jules	propriétaire	Bayeux
Delaunay	Alphons e	architecte	Bayeux
Delmas	Henri	ancien sous préfet	Bayeux
Deshame aux	Anatole Gourdie r	propriétaire	Bayeux
Deslande s	Pierre- Constan t	propriétaire	Bayeux
Desramé	Ernest	juges de paix	Bayeux
Dessollie rs	Constan t	homme de lettres	Paris
Dosseur	Fernand	propriétaire	Agy
Doucet	Louis	Banquier	Bayeux
Dubreuil	Emile	pharmacien	Bayeux
Dupont	Léon	Agriculteur	Tour
Farcy	Jean	Agriculteur	Caumont- l'éventé
Folliot	Jean	fabricant d'huile	Chouain
Fontaine	Jean- Baptiste	avoué	Bayeux
Fontaine	Henry	substitut du procureur	Pont- l'Evêque
Fouchaux	Pierre	Agriculteur	Manoir
Galernat	Vincent	notaire	Lingèvres
Gallet	Léon	Banquier	Paris
Gambier	Jules	escompteur	Littry les mines
Gardin de Villers	Georges	propriétaire	Bayeux
Garnier	Charles	avocat	Bayeux
Gautier de Saint Bazile	Edgard	propriétaire	Bayeux
Genas	Henry	propriétaire	Sainte Marguerite -d'Elle
Gervaise	Paul	marchand de Beurre	Bayeux
Girard	Etienne	propriétaire	Asnelles
Gosset	Gustave	propriétaire	Commes
Goubot	Pierre	propriétaire	Caumont-

			l'éventé
Grenet	Jules-Etienne	propriétaire	Bayeux
Gros	Achille	percepteur	Ver
Gueret Desnoyers	Pierre	propriétaire	Bayeux
Guernier	Célestin	avocat	Ryes
Guilbert-Duclos	Médéric	Agriculteur	Mandeville
Guillemette	Sosthène	avoué	Bayeux
Guillot	Arsène	propriétaire	Juaye-Mondaye
Guillot	Octave	propriétaire	Sully
Guillot	Emile	architecte	Bayeux
Guillot	Jean-Baptiste	Agriculteur	Rubercy
Guillot	Jean	Agriculteur	Nonant
Guillot	Pierre	Agriculteur	Monceaux
			Saint-Martin-des-Entrées
Hallard	Pierre	Agriculteur	
		entrepreneur de menuiserie	
Hamel	Jules		Bayeux
		principal clerc de notaire	
Hébert	Jean		Isigny
Hébert du Perron	Alfred	propriétaire	Bayeux
	Pierre-Adalbert	fabricant de poterie	
Hervieu			Saon
		directeur d'assurances à Caen	
Hettier	Charles		Caen
Heuzey du Vivier	Guillaume	propriétaire	Commes
Hotin	Jules	sculpteur	Bayeux
Hue	Valentin	avoué	Bayeux
Hue	Louis	Agriculteur	Sermentot
Jahiet	Lucien	propriétaire	Nihault
		principal clerc de notaire	
James	Paul		Bayeux
Joret	Charles	professeur	Aix
Joret des Closières	Gabriel	avocat	Paris
Jouas	Adolphe	propriétaire	La Folie
Jourdain	Eugène	propriétaire	Tracy-sur-Mer

Jourdain	Sylvain	professeur	Saint-Vaast-la-Hougue
Julien	Eugène	ancien percepteur	Bayeux
Klein	Edouard	professeur	Bayeux
Labbey	Louis	pharmacien	Caumont-l'éventé
Laffetay	Jules	chanoine	Bayeux
Laisney	Jean-François	agent-voyer	Bayeux
		secrétaire de la sous-préfecture	
Lalouel	Eugène		Bayeux
Lamy	Achille	avocat	Bayeux
Lanièce	Charles	avoué	Bayeux
Lapaisant	Pierre	Agriculteur	Mosles
Laval-Hériz	Emmanuel	propriétaire	Russy
Lavalley-Duperroux	Louis Auguste	propriétaire	Caen
Le Brissoys des Noiresterres	Gustave	homme de lettres	Paris
Le Moutier	Jacques	ancien notaire	Maisons
		Greffier au tribunal de commerce	
Le Pelley	Léon		Bayeux
Lebaron	Louis	pharmacien	Bayeux
Lebaudy	Joseph	éleveur	Juaye-Mondaye
Lebreton	Albert	ancien notaire	Evreux
Lebrun	Isidore	agréé	Bayeux
Lechartier	Théodore	Agriculteur	Colombières
Leclerc	Charles	propriétaire	Bayeux
		ancien greffier	
Lecomte	Marcel		Bayeux
Lecoq-Beaupré	Louis	Agriculteur	Chouain
Lecouturier	Edouard	capitaine en retraite	Bayeux
Ledrelle	Jules	notaire	Ryes
Lefèvre	Casimir	avoué	Bayeux
Lefèvre	Antoine	notaire	Bayeux
			Tracy-sur-Mer
Lefèvre	Pierre	géomètre	
Lefournier	Frédéric	Agriculteur	Mandeville
Lefrançois	Sosthène	ingénieur	Paris

s	e		
Lefrançois	Henry	Agriculteur	Breuil
Lefrançois dit Acard	Ernest	marchand de vin	Bayeux
Legallois	Louis-Félix	propriétaire	Bayeux
Legrix	Louis	propriétaire	Litteau
Leguerrier	Marcel	Agriculteur	Aignerville
Lehartel	Auguste	marchand de vin	Bayeux
Lelièvre	Anatole	curé	Subles
Lelu	Emile	propriétaire	Bayeux
Lemarchand	Auguste	Agriculteur	Englesqueville
Lemasle	Edouard	propriétaire	Bayeux
Lemasle	Charles	Agriculteur	Bayeux
Lemonnier	Constantin	propriétaire	Bucéels
Leneveu	Félix	propriétaire	Deux-Jumeaux
Lenormand	Arsène	avoué	Bayeux
Lepaulmier	Stéphen	docteur médecin	Paris
Lepaysant	Félix	Agriculteur	Longueville
Lepetit	Pierre	propriétaire	Deux-Jumeaux
Lesieur	Joseph	pharmacien	Bayeux
			Saint-Martin-des-Entrées
Lesueur	Hector	éleveur	
Lethuit	Auguste	Agriculteur	Tronquay
Letot	Charles	propriétaire	Bayeux
Letourneur	Charles	propriétaire	Bayeux
Levard	Victor	capitaine en retraite	Bayeux
Leverrier	Alexandre	Agriculteur	Cricqueville
Lhomédé	Louis-Marie	avoué	Bayeux
Liénard	Paul	docteur en droit	Meuvaines
Lorillu	Frédéric	propriétaire	Bayeux
Luthereau	Jean-Guillaume	journaliste	Paris
Mabire	Maurice	avocat	Bayeux
Malherbe	Félix	horticulteur	Bayeux

Mallet	Louis-François	ancien notaire	Bayeux
Malvoisin	Pierre	Agriculteur	Orbois
Manoury	Auguste	pharmacien	Bayeux
Marie	Albert	sculpteur	Bayeux
		conducteur des ponts et chaussées	
Marneff	Charles		Bayeux
Masse	Charles	photographe	Bayeux
Maubant	Arsène	notaire	Livry
Maynier	François-Aléxis	bibliothécaire	Bayeux
Mériel	Jules	Luthier	Bayeux
Métais	Charles	horloger	Bayeux
Morel	Julien	propriétaire	Bayeux
	Alexandre		
Morel		Agriculteur	Tierceville
Morice	Gustave	avocat	Bayeux
Mouillard	Charles	cultivateur	Asnières
Moularde	Amédée	professeur	Bayeux
Moutier	Georges	architecte	Bayeux
Mquis de Bricqueville			
	Alfred	propriétaire	Bayeux
Nicolle	Arthur	propriétaire	Bayeux
Nicolle	Jules	médecin	Bayeux
Nicolle du Longpray	Eugène	propriétaire	Port-en-Bessin
Niobey	Louis-Eugène	maire	Bayeux
	Jean-François		
Olive		propriétaire	Bayeux
Pagny	Albert	fabricant de dentelles	Paris
Pagny	Emile	Fabricant de Chaux	Ecrammerville
Pagny	Edouard	?	Cartigny
Pain	Cyrus	avocat	Bayeux
Pain	François	notaire	Lison
Panchet-Bellerose	Frédéric	professeur de dessin	Bayeux
Parin	Léonce	journaliste	Caen
			Caumont-l'éventé
Passet	Amédée	greffier	
Payan	Octave	imprimeur	Bayeux
	Alexandre		
Perrée		huissier	Bayeux
Pfistre-Duvant		imprimeur	Bayeux
Picot de Cauloger	Vicomte Charles	propriétaire	Tours

	- Alexand re		
Picot de Vauloger	Jean	propriétaire	Tours
Pilet des Jardins	Lucien	vice- président du tribunal de la Seine	Paris
Piperel	Albert	éleveur	Tours
Pluquet	Adrien	ancien pharmacien	Cherbourg
Poret	Léon	éleveur	Caen
Postel	Edouard	propriétaire	Manoir
Pouchin	Paul	principal clerc de notaire	Bayeux
Pouzol	Abel	contrôleur des Contributio ns directes	Bayeux
Prempain	Camille	Agriculteur	Crépon
Prempain	Gustave	Agriculteur	Saint- Martin- des- Entrées
Prince de Broglie	Raymon d	propriétaire	Vaudabon
Raisin	Charles	marchand de bois	Bayeux
Rattier	Julien	vétérinaire	Bayeux
Rémy	Tranquil le	Agriculteur	La Folie
Renaude	Isidore	Agriculteur	Crépon
Renée	Edouard	agent d'affaire	Bayeux
Requier	Edmond	directeur de l'Orphéon	Bayeux
Rivet	Antony	facteur à la Halle	Paris
Roussel	Pierre	Agriculteur	Crépon
Sebire	Eugène	notaire	Bayeux
Sevestre	Amand- Théomir	régisseur	Balleroy

Simard	Victor	professeur	Bayeux
Simon	Hippolyt e	Banquier	Bayeux
Tallevast	Arthur	commissair e-priseur	Bayeux
Tarnier	Octave	ingénieur	Littry les mines
Tavigny	Louis	avocat	Bayeux
Thézard	Alexand re	ancien chapelier	Bayeux
Thieulin	Henri		Bayeux
Thieulin	Adolphe	receveur municipal	Bayeux
Thomas	Jacques - François	avoué	Bayeux
Tillard	Jean	Agriculteur	Cartigny
Toutain	Louis- François	professeur	Bayeux
Tranchan t	Henry	Agriculteur	Bucéels
Trémoule t	Alphons e	maire	Arromanch es
Turgis	Louis	directeur des octrois	Bayeux
Valette	Eugène	libraire	Bayeux
Vallée	Alfred	maire	Bernesq Port-en- Bessin
Vardon	François	maire	
Vengeon	Alfred	bijoutier	Bayeux
Verdant	Remy	Agriculteur	Villiers-le- Sec
Verdier	Joseph	professeur de musique	Bayeux
Vidgrain	Pierre	Agriculteur	Tour
Vimard	Jean- Louis	Agriculteur	Mandeville
Voisin	Eugène	chanoine	Bayeux
Ygouf	Henry	Agriculteur	Vierville
Ygouf	Laurent	Agriculteur	Vierville
Yvray	Charles	propriétaire	Bayeux

Société d'Agriculture de Bayeux.

1. Membre de la Société d'Agriculture de Bayeux : (en 1878)

Nom	Prénom	profession	résidence
Joret	Charles	professeur	Aix
Chouquet	Victor	propriétaire	Bordeaux
de Farcy	Paul	propriétaire	Château-Gontier
Pluquet	Adrien	ancien pharmacien	Cherbourg
Lebreton	Albert	ancien notaire	Evreux
Pain	François	notaire	Lison
Bertot	Jean	architecte	Paris
de Vallerand de la Fosse	Edmond	conseiller référendaire à la cour des comptes	Paris
Dessolliers	Constant	homme de lettres	Paris
Gallet	Léon	Banquier	Paris
Joret des Closières	Gabriel	avocat	Paris
Le Brissoys des Noiresterres	Gustave	homme de lettres	Paris
Lefrançois	Sosthène	ingénieur	Paris
Lepaulmier	Stéphen	docteur médecin	Paris
Luthereau	Jean-Guillaume	journaliste	Paris
Pagny	Albert	fabricant de dentelles	Paris
Pilet des Jardins	Lucien	vice-président du tribunal de la Seine	Paris
Rivet	Antony	facteur à la Halle	Paris
Jourdain	Sylvain	professeur	Saint-Vaast-la-Hougue
Bellencontre	Henri	notaire	Tour
Dupont	Léon	Agriculteur	Tour
Vidgrain	Pierre	Agriculteur	Tour
Picot de Cauloger	Vicomte Charles-Alexandre	propriétaire	Tours
Picot de Vauloger	Jean	propriétaire	Tours
Piperel	Albert	éleveur	Tours
Adeline	Philippe	propriétaire	Bayeux
Anquetil	Eugène	avocat	Bayeux
Aubraye	Désiré	docteur médecin	Bayeux
Aubrée	Gustave	avocat	Bayeux
Auvray	Adolphe	libraire	Bayeux
Basley	Auguste	médecin, adjoint au maire	Bayeux
Bazire	Alcide	marchand de blancs	Bayeux
Beaufils	Edouard	propriétaire	Bayeux

Bertot	Auguste	conseiller municipal	Bayeux
Bétille	Adolphe	propriétaire	Bayeux
Beuzeval	Constant	ancien inspecteur des écoles	Bayeux
Castel	Pierre-Alfred	ancien agent voyer	Bayeux
Chodorowski	Aristide	docteur médecin	Bayeux
Couillard	Ferdinand	conseiller municipal	Bayeux
Couillard	Louis	conseiller municipal	Bayeux
Davy	Emile Damiers	docteur médecin	Bayeux
de Bonnechose	Edmond	propriétaire	Bayeux
de Cussy	Adalbert	propriétaire	Bayeux
de Franlieu	Anselme	propriétaire	Bayeux
de Gomiecourt	Théophile	propriétaire	Bayeux
de Gomiecourt	Palémon	directeur de l'usine à Gaz	Bayeux
de Larminat	Ferdinand	ingénieur	Bayeux
de Molandé	Albert	propriétaire	Bayeux
de Rotz	Norbert	propriétaire	Bayeux
Dédouit	Alfred	secrétaire des hospices	Bayeux
Delalande	Jules	propriétaire	Bayeux
Delaunay	Alphonse	architecte	Bayeux
Delmas	Henri	ancien sous préfet	Bayeux
Deshameaux	Anatole Gourdier	propriétaire	Bayeux
Deslandes	Pierre-Constant	propriétaire	Bayeux
Desramé	Ernest	juge de paix	Bayeux
Doucet	Louis	Banquier	Bayeux
Dubreuil	Emile	pharmacien	Bayeux
Fontaine	Jean-Baptiste	avoué	Bayeux
Gardin de Villers	Georges	propriétaire	Bayeux
Garnier	Charles	avocat	Bayeux
Gautier de Saint Bazile	Edgard	propriétaire	Bayeux
Gervaise	Paul	marchand de Beurre	Bayeux
Grenet	Jules-Etienne	propriétaire	Bayeux
Gueret Desnoyers	Pierre	propriétaire	Bayeux
Guillemette	Sosthène	avoué	Bayeux
Guillot	Emile	architecte	Bayeux
Hamel	Jules	entrepreneur de menuiserie	Bayeux
Hébert du Perron	Alfred	propriétaire	Bayeux
Hotin	Jules	sculpteur	Bayeux
Hue	Valentin	avoué	Bayeux
James	Paul	principal clerc de notaire	Bayeux
Julien	Eugène	ancien percepteur	Bayeux
Klein	Edouard	professeur	Bayeux
Laffetay	Jules	chanoine	Bayeux

Laisney	Jean-François	agent-voyer	Bayeux
Lalouel	Eugène	secrétaire de la sous-préfecture	Bayeux
Lamy	Achille	avocat	Bayeux
Lanièce	Charles	avoué	Bayeux
Le Pelley	Léon	Greffier au tribunal de commerce	Bayeux
Lebaron	Louis	pharmacien	Bayeux
Lebrun	Isidore	agréé	Bayeux
Leclerc	Charles	propriétaire	Bayeux
Lecomte	Marcel	ancien greffier	Bayeux
Lecouturier	Edouard	capitaine en retraite	Bayeux
Lefèvre	Casimir	avoué	Bayeux
Lefèvre	Antoine	notaire	Bayeux
Lefrançois dit Acard	Ernest	marchand de vin	Bayeux
Legallois	Louis-Félix	propriétaire	Bayeux
Lehartel	Auguste	marchand de vin	Bayeux
Lelu	Emile	propriétaire	Bayeux
Lemasle	Edouard	propriétaire	Bayeux
Lemasle	Charles	Agriculteur	Bayeux
Lenormand	Arsène	avoué	Bayeux
Lesieur	Joseph	pharmacien	Bayeux
Letot	Charles	propriétaire	Bayeux
Letourneur	Charles	propriétaire	Bayeux
Levard	Victor	capitaine en retraite	Bayeux
Lhomédé	Louis-Marie	avoué	Bayeux
Lorillu	Frédéric	propriétaire	Bayeux
Mabire	Maurice	avocat	Bayeux
Malherbe	Félix	horticulteur	Bayeux
Mallet	Louis-François	ancien notaire	Bayeux
Manoury	Auguste	pharmacien	Bayeux
Marie	Albert	sculpteur	Bayeux
Marneff	Charles	conducteur des ponts et chaussées	Bayeux
Masse	Charles	photographe	Bayeux
Maynier	François-Aléxis	bibliothécaire	Bayeux
Mériel	Jules	Luthier	Bayeux
Métais	Charles	horloger	Bayeux
Morel	Julien	propriétaire	Bayeux
Morice	Gustave	avocat	Bayeux
Moularde	Amédée	professeur	Bayeux
Moutier	Georges	architecte	Bayeux
Mquis de	Alfred	propriétaire	Bayeux

Bricqueville			
Nicolle	Arthur	propriétaire	Bayeux
Nicolle	Jules	médecin	Bayeux
Niobey	Louis-Eugène	maire	Bayeux
Olive	Jean-François	propriétaire	Bayeux
Pain	Cyrus	avocat	Bayeux
Panchet-Bellerose	Frédéric	professeur de dessin	Bayeux
Payan	Octave	imprimeur	Bayeux
Perrée	Alexandre	huissier	Bayeux
Pfistre-Duvant		imprimeur	Bayeux
Pouchin	Paul	principal clerc de notaire	Bayeux
Pouzol	Abel	contrôleur des Contributions directes	Bayeux
Raisin	Charles	marchand de bois	Bayeux
Rattier	Julien	vétérinaire	Bayeux
Renée	Edouard	agent d'affaire	Bayeux
Requier	Edmond	directeur de l'Orphéon	Bayeux
Sebire	Eugène	notaire	Bayeux
Simard	Victor	professeur	Bayeux
Simon	Hippolyte	Banquier	Bayeux
Tallevast	Arthur	commissaire-priseur	Bayeux
Tavigny	Louis	avocat	Bayeux
Thézar	Alexandre	ancien chapelier	Bayeux
Thieulin	Henri		Bayeux
Thieulin	Adolphe	receveur municipal	Bayeux
Thomas	Jacques-François	avoué	Bayeux
Toutain	Louis-François	professeur	Bayeux
Turgis	Louis	directeur des octrois	Bayeux
Valette	Eugène	libraire	Bayeux
Vengeon	Alfred	bijoutier	Bayeux
Verdier	Joseph	professeur de musique	Bayeux
Voisin	Eugène	chanoine	Bayeux
Yvray	Charles	propriétaire	Bayeux
Aubrée	Arthur	professeur	Caen
Hettier	Charles	directeur d'assurances à Caen	Caen
Lavalley-Duperroux	Louis Auguste	propriétaire	Caen
Parin	Léonce	journaliste	Caen
Poret	Léon	élèveur	Caen
Fontaine	Henry	substitut du procureur	Pont-l'Evêque
Adeline-Dubosq	César	Agriculteur	Vaucelles
Dosseur	Fernand	propriétaire	Agy
Crosville	Alexandre	Agriculteur	Aignerville
Leguerrier	Marcel	Agriculteur	Aignerville

du Buisson de Courson	Aymar	propriétaire	Amblye
Girard	Etienne	propriétaire	Asnelles
Canivet	Jules	propriétaire	Asnières
Mouillard	Charles	cultivateur	Asnières
Chabriac	Nestor	maire	Balleroy
Sevestre	Amand-Théomir	régisseur	Balleroy
Baron Gérard	Henry	député de l'arrondissement de Bayeux	Barbeville
Comte de Foy	Arthur	propriétaire	Barbeville
Vallée	Alfred	maire	Bernesq
Adeline-Dubosq	Louis	Agriculteur	Blay
Lefrançois	Henry	Agriculteur	Breuil
Daon	Alexandre	propriétaire	Bricqueville
Lemonnier	Constantin	propriétaire	Bucéels
Tranchant	Henry	Agriculteur	Bucéels
de Flambart	Albert	propriétaire	Carcagny
Pagny	Edouard	?	Cartigny
Tillard	Jean	Agriculteur	Cartigny
Folliot	Jean	fabricant d'huile	Chouain
Lecoq-Beaupré	Louis	Agriculteur	Chouain
de Marguerie	Arthur	propriétaire	Colleville
Lechartier	Théodore	Agriculteur	Colombières
Gosset	Gustave	propriétaire	Commes
Heuzey du Vivier	Guillaume	propriétaire	Commes
Prempain	Camille	Agriculteur	Crépon
Renaude	Isidore	Agriculteur	Crépon
Roussel	Pierre	Agriculteur	Crépon
Leverrier	Alexandre	Agriculteur	Cricqueville
Leneveu	Félix	propriétaire	Deux-Jumeaux
Lepetit	Pierre	propriétaire	Deux-Jumeaux
de Léonard de Rampan	Bernardin	propriétaire	Ecrammeville
Pagny	Emile	Fabricant de Chaux	Ecrammeville
Lemarchand	Auguste	Agriculteur	Englesqueville
Dauger	Baron	propriétaire	Esquay-sur-Seulles
Comte du Manoir	Jules	propriétaire	Juaye-Mondaye
Guillot	Arsène	propriétaire	Juaye-Mondaye
Lebaudy	Joseph	éleveur	Juaye-Mondaye
Jouas	Adolphe	propriétaire	La Folie
Rémy	Tranquille	Agriculteur	La Folie
Châtel	Louis	Agriculteur	Lingèvres

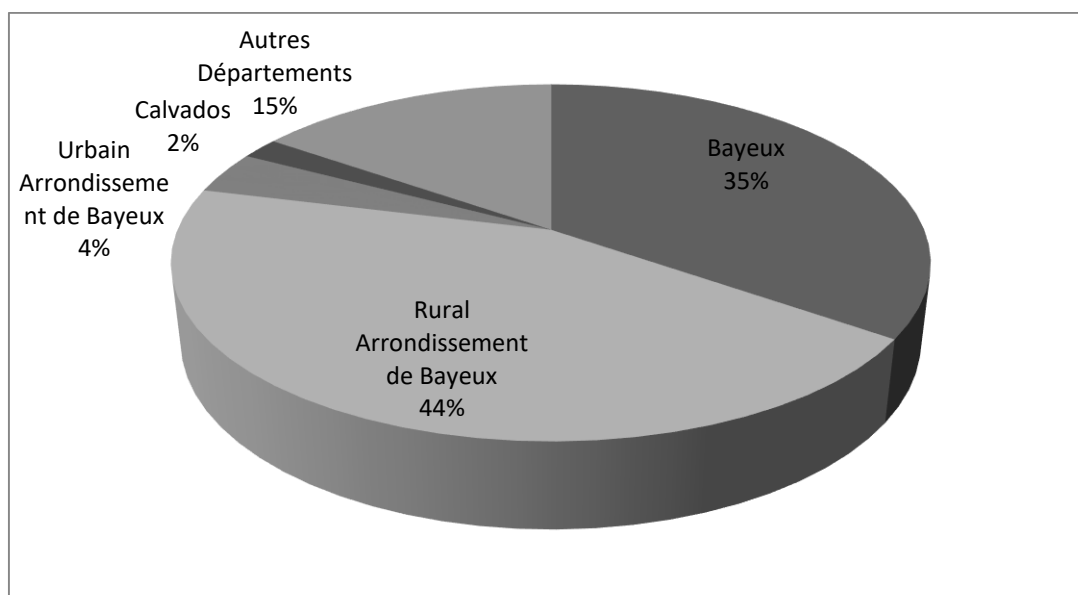
Galernat	Vincent	notaire	Lingèvres
Legrix	Louis	propriétaire	Litteau
Gambier	Jules	escompteur	Littry les mines
Tarnier	Octave	ingénieur	Littry les mines
Maubant	Arsène	notaire	Livry
Lepaysant	Félix	Agriculteur	Longueville
de Pierres	Adhémar	propriétaire	Louvières
Cte de Bonvouloir	Didier	propriétaire	Magny
Barey	Léon	maire	Maisons
Baron Gérard	Maurice	propriétaire	Maisons
Castel	Thomas	Agriculteur	Maisons
Le Moutier	Jacques	ancien notaire	Maisons
Guilbert-Duclos	Médéric	Agriculteur	Mandeville
Lefournier	Frédéric	Agriculteur	Mandeville
Vimard	Jean-Louis	Agriculteur	Mandeville
Colbert	Adolphe	Agriculteur	Manoir
Collet	Zéphir	Agriculteur	Manoir
de Clinchamps	Gustave	propriétaire	Manoir
Fouchaux	Pierre	Agriculteur	Manoir
Postel	Edouard	propriétaire	Manoir
Liénard	Paul	docteur en droit	Meuvaines
Cte de Chabrol	Edouard	propriétaire	Molay
de Bonnechose	Alexandre	propriétaire	Monceaux
Guillot	Pierre	Agriculteur	Monceaux
Barbey	Jules	vétérinaire	Mosles
Lapaisant	Pierre	Agriculteur	Mosles
Jahiet	Lucien	propriétaire	Nihault
Guillot	Jean	Agriculteur	Nonant
Malvoisin	Pierre	Agriculteur	Orbois
Cauchard	Arthur	Agriculteur	Ranchy
Guillot	Jean-Baptiste	Agriculteur	Rubercy
Laval-Héritz	Emmanuel	propriétaire	Russy
Guernier	Célestin	avocat	Ryes
Ledrelle	Jules	notaire	Ryes
Genas	Henry	propriétaire	Sainte Marguerite-d'Elle
Hervieu	Pierre-Adalbert	fabricant de poterie	Saon
de Vacognes	Ernest	propriétaire	Sept-Vents
Hue	Louis	Agriculteur	Sermentot
Colleville	Jean	Agriculteur	Sommervieu
Lelièvre	Anatole	curé	Subles
Guillot	Octave	propriétaire	Sully
Barbey	Félix	Agriculteur	Surrain

Morel	Alexandre	Agriculteur	Tierceville
Jourdain	Eugène	propriétaire	Tracy-sur-Mer
Lefèvre	Pierre	géomètre	Tracy-sur-Mer
Lethuit	Auguste	Agriculteur	Tronquay
Prince de Broglie	Raymond	propriétaire	Vaudabon
de Rotz	Olivier	propriétaire	Vaux-sur-Aure
de Toustain	Vicomte Christian	propriétaire	Vaux-sur-Aure
de Toustain	Comte Henry	conseiller général	Vaux-sur-Aure
Gros	Achille	percepteur	Ver
Brisset	Maxime	Agriculteur	Vienne
de Cauvigny	Etienne	propriétaire	Vierville
de Marguerit de Rocheport	Léonce	propriétaire	Vierville
Ygouf	Henry	Agriculteur	Vierville
Ygouf	Laurent	Agriculteur	Vierville
Verdant	Remy	Agriculteur	Villiers-le-Sec
Trémoulet	Alphonse	maire	Arromanches
Baudet	Théodore	conseiller général	Caumont-l'éventé
Bisson	Eugène	pharmacien	Caumont-l'éventé
Farcy	Jean	Agriculteur	Caumont-l'éventé
Goubot	Pierre	propriétaire	Caumont-l'éventé
Labbey	Louis	pharmacien	Caumont-l'éventé
Passet	Amédée	greffier	Caumont-l'éventé
Compère	Albert	Agriculteur	Isigny
Hébert	Jean	principal clerc de notaire	Isigny
Nicolle du Longpray	Eugène	propriétaire	Port-en-Bessin
Vardon	François	maire	Port-en-Bessin
Bosquain	Jules	Agriculteur	Saint-Martin-des-Entrées
Bosquain	Edouard	Agriculteur	Saint-Martin-des-Entrées
de Guyenro	Charles	propriétaire	Saint-Martin-des-Entrées
Hallard	Pierre	Agriculteur	Saint-Martin-des-Entrées
Lesueur	Hector	éleveur	Saint-Martin-des-Entrées
Prempain	Gustave	Agriculteur	Saint-Martin-des-Entrées

2. Répartition Géographique :

Lieux de résidence :	Non nobles	Nobles
Agy	1	
Aignerville	2	
Aix	1	
Amblye		1
Arromanches	1	
Asnelles	1	
Asnières	1	1
Balleroy	2	
Barbeville		2
Bayeux	103	18
Bernesq	1	
Blay	1	
Bordeaux	1	
Breuil	1	
Bricqueville	1	
Bucéels	2	
Caen	4	1
Carcagny		1
Cartigny	2	
Caumont-l'éventé	6	
Château-Gontier		1
Cherbourg	1	
Chouain	2	
Colleville		1
Colombières	1	
Commes	1	1
Crépon	3	
Cricqueville	1	
Deux-Jumeaux	2	
Ecrammeville	1	1
Englesqueville	1	
Esquay-sur-Seulles		1
Evreux	1	
Isigny	2	
Juaye-Mondaye	2	1
La Folie	2	
Lingèvres	2	
Lison	1	
Litteau	1	
Littry les mines	2	
Livry	1	
Longueville	1	

Louvières		1
Magny		1
Maisons	3	1
Mandeville	3	
Manoir	4	1
Meuvaines	1	
Molay		1
Monceaux	1	1
Mosles	2	
Nihault	1	
Nonant	1	
Orbois	1	
Paris	8	4
Pont-l'Evêque	1	
Port-en-Bessin	1	1
Ranchy	1	
Rubercy	1	
Russy	1	
Ryes	2	
Sainte Marguerite-d'Elle	1	
Saint-Martin-des-Entrées	5	1
Saint-Vaast-la-Hougue	1	
Saon	1	
Sept-Vents		1
Sermentot	1	
Sommervieu	1	
Subles	1	
Sully	1	
Surrain	1	
Tierceville	1	
Tours	2	3
Tracy-sur-Mer	2	
Tronquay	1	
Vaucelles	1	
Vaudabon		1
Vaux-sur-Aure		3
Ver	1	
Vienne	1	
Vierville	2	2
Villiers-le-Sec	1	
Total général	217	52



La bibliothèque de la Société des Antiquaires de Normandie :

1. Composition

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

année	auteur	titre	code titre	code auteur	lieu	type	année de publication
1826	Raymond	Première lettre sur quelques antiquités d'Allemagne	ant	0	?	Lettre	1825
1826	Delauney	Les amours de Rollon	med	0	Bayeux	Poésie	1825
1826	Delauney	Notes en réplique à quelques pages du mémoire de M. Lambert sur le tableau représentant la bataille de Formigny	med	0	Bayeux	Note	1825
1826	Thomine	Mémoire sur la pêche de la Baleine considérée comme une industrie maritime	pêc	0	Nantes	Mémoires	1825
1826	Schweighoeuser	Mémoire sur l'enceinte antique, le mur Payen, de la Montagne Sainte Odile, et les monuments environnants	ant	0	Strasbourg	Mémoires	1825
1826	Colonel de Penhouet	Mémoire sur des médailles attribuées aux armoricains avant la conquête par les romains	ant	1	Rennes	Mémoires	1825
1826	Houel du Hamel Gabriel	Notes sur l'Histoire du département de la Manche	mod	1	Saint Lô	Note	1825
1826	de Caumont	Mémoire géologique sur quelques terrains de la Normandie Occidentale	géol	1	Caen	Mémoires	1825
1826	La Société d'émulation	Mémoires de 1825	mem	0	Cambray	Mémoires	1825
1826	L'Académie Royale des Sciences Arts et Belles Lettres	Mémoires de 1825	mem	0	Caen	Mémoires	1825
1826	L'Académie Royale des Sciences Arts et Belles Lettres	Mémoire sur les vestiges des thermes de Bayeux	mem	0	Caen	Mémoires	1825
1826	L'Académie Royale des Sciences Arts et Belles Lettres	Mémoires de 1825	mem	0	Rouen	Mémoires	1825
1826	La Société d'agriculture,	journal scientifique	mem	0	Evreux	Mémoires	1825

	Sciences et Arts d'Evreux						
1826	de la Querrière	Notice sur diverses antiquités de la ville de Rouen	ant	1	Rouen	Notice	1825
1826	Hyacinthe Langlois	Notice sur le tombeau des énérvé de Jumièges	rel	0	Rouen	Notice	1825
1826	Magon de la Lande	Dissertation sur "Samarobriva", ancienne ville de la Gaule	ant	1	Saint-Quentin	Mémoires	1825
1826	Mellinet-Malassis	Collection des différentes livraisons du Lycée armoricain, journal scientifique	mem	0	Nantes	Mémoires	1825
1826	Julien	Coup d'œil sur les connaissances humaines	mem	0	Paris	Notes	1824
1826	Spencer-Smith	Description de la chasuble de Saint Regnobert, avec l'exmplication d'une inscription arabe à Bayeux	rel	1	Oxford	Notice	1825
1826	Spencer-Smith	Notice nécrologique sur M. le baron de Sorsum	nob	1	Oxford	Notice	1825
1826	Masson de Saint Amand	Essai historique et anecdotique sur l'ancien comté, les comtes et la ville d'Evreux	nob	1	Evreux	Essai	1813
1826	Bitouzé d'Auxmesnil	carte cantonnales de la Manche	géol	1	Saint Lô	Notice	1825
1826	Patu de Saint Vincent	Vues pittoresques prises dans les anciens comtés du Perche, suivies d'un texte historique et statistique	nob	1	Alençon	Notice	1825
1827	Bitouzé	Cartes cantonnales du département de la Manche (Cherbourg, Torigny...)	géol	0	Cherbourg	notice	1826
1827	Patu de Saint Vincent	Vues pittoresque du Perche et du comté d'Alençon, suivies d'un texte historique et statistique	nob	1	Alençon	notice	1826
1827	La société d'émulation de Cambray	Mémoires de 1828	mem	0	Cambray	mémoires	1828
1827	La société d'agriculture, sciences et arts d'Evreux	bulletins des années 1827-1828	mem	0	Evreux	mémoires	1828
1827	Langlois (Hyacinthe)	Essai historique sur l'abbaye de saint Wandrille	rel	0	Rouen	Essai	1826
1827	vicomte de Labbey	Statistiques de l'arrondissement de Falaise	mem	1	Falaise	mémoires	1827

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1827	Galeron	Statistiques de l'arrondissement de Falaise	mem	0	Falaise	mémoires	1827
1827	de Brébisson	Statistiques de l'arrondissement de Falaise	mem	1	Falaise	mémoires	1827
1827	Desnoyers	Statistiques de l'arrondissement de Falaise	mem	0	Falaise	mémoires	1827
1827	Cauvin	Mémoire sur les établissements de charité du département de la Sarthe	rel	0	La Mans	mémoires	1827
1827	Passy (A)	Catalogue des plantes des environs de Bruxelles	bot	0	Bruxelles	notice	1827
1827	Smith (Edouard)	Description de la ville et de l'université de Cambridge	voy	0	Cambridge	récit	1827
1827	Britton (J)	description de l'abbaye de Polhill	rel	0	Wiltshire	notice	1827
1827	Pugin	Architectural antiquities of normandy	art	0	Londres	notice	1827
1827	Britton (J)	Architectural antiquities of normandy	ant	0	Londres	notice	1827
1827	Mellinet Malassis	le Licée armoricain	med	0	Nantes	mémoires	1826
1827	Le Glay	Histoire de l'église métropolitaine de Cambray	rel	0	Cambray	mémoires	1827
1827	Tribou	Notice sur les monnaies de Cambresis	med	0	Cambray	notice	1827
1827	Delcroix	Traduction du discours de Cicéron pour le poète Archias	ant	0	Cambray	poésie	1827
1827	Deville	Essai historique sur l'abbaye de Saint Georges de Bocherville (seine-inf)	rel	0	Rouen	essai	1827
1827	Deville	Dissertation sur les sceaux de Richard Cœur de Lion	nob	0	Rouen	notice	1827
1827	Rever (F)	Recherche sur la véritable position de la station romaine "Uggade" entre Rouen et Evreux, et sur l'antiquité de Pont-de-l'Arche	ant	0	Evreux	notice	1826
1827	Licquet	Essai sur l'histoire religieuse, morale et littéraire de Rouen	rel	0	Rouen	essai	1827
1827	de la Quèrrière	petit traité de prosodie normande	med	1	Rouen	note	1826
1827	de la Quèrrière	Notice sur les vues de Rouen	art	1	Rouen	notice	1826
1827	de la Quèrrière	Dissertation sur deux bas-relief de l'hôtel du Bourgtheroulde à Rouen	art	1	Rouen	notice	1827
1827	le baron de la Doucette	Recueil de Fable	art	1	Rouen	poésie	1827
1827	Mangon de la Lande	deuxième mémoire sur "samarobriva", ancienne ville des Gaules	ant	1	Rouen	mémoires	1827

1827	de Hammer	Voyage dans l'empire ottoman	voy	1	Vienne	récit	1827
1827	Graves	Essai statistiques sur les cantons de Criel, de Tries et de Nanteuil le Haudouin (Oise)	mem	0	Criel	essai	1826
1827	Wiffen	La Jérusalem délivré du Tasse	rel	0	Londres	poésie	1825
1827	Parez	Vue générale de Dieppe	art	0	Dieppe	notice	1827
1827	La société royale d'agriculture et de commerce de Caen	mémoires	mem	0	Caen	mémoires	1827
1827	Pluquet	Curiosité littéraires concernant la province de Normandie	art	0	Caen	notice	1827
1827	de Caumont	Examen des théories de l'art oratoire chez les anciens et les moderne	art	1	Caen	essai	1827
1827	de Caumont	Notice sur les anciens livres d'heures	rel	1	Caen	notice	1827
1827	de Caumont	Essai sur la topographie géognostique du Calvados	géol	1	Caen	essai	1827
1827	Julien	Notice sur le célèbre acteur Talma	art	0	Paris	notice	1827
1827	Léchaudé d'Anisy	réponse au traducteur de Ducarel	art	1	Caen	note	1827
1827	Spencer Smith	mémoire sur la culture de la musique à Caen et dans l'ancienne Normandie	art	1	Londres	mémoires	1826
1827	Spencer Smith	Ode Lyrique en l'honneur de Sainte Cécile	art	1	Londres	poésie	1827
1827	Smith	Notice biographique sur M. Tuowdel, antiquaire anglais	bio	0	Londres	notice	1827
1827	Houel du Hamel Gabriel	Histoire du département de la Manche	mod	1	Saint Lô	mémoires	1827
1827	Chesnon	Introduction à l'étude du Moyen Age	med	0	Paris	notice	1827
1827	Grey Jackson	Essai sur l'empire du Maroc	voy	0	Londres	récit	1826
1827	Champollion Figeac	Notice sur les chartes et diplômes de la bibliothèque du roi	med	0	Paris	notice	1827
1827	Estancelin	Histoire de la ville et des comtes d'Eu	nob	0	Eu	mémoires	1827
1827	La société royale des antiquaires du Nord	mémoires	mem	0	Copenhague	mémoires	1827
1827	Gaillard	Notice sur la statue pédestre en marbre blanc de Lillebonne	art	0	Lillebonne	notice	1828
1827	Chrétien Rafn	fac simile d'une inscription trouvée en 1824 au Groenland	med	0	Copenhague	note	1827

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1827	Teissier	Histoire de thionville	mem	0	Metz	mémoires	1827
1827	Allou	Essai sur l'universalité de la langue française	litt	0	Paris	essai	1826
1827	Boisard	Annuaire du Calvados	mem	0	Caen	mémoires	1829
1827	Travaers	Annuaire de la Manche	mem	0	Saint Lô	mémoires	1829
1827	baron Séguier	Essai sur l'emploi des conjonctions suivies des modes conjonctifs dans la langue grecque	litt	1	Paris	essai	1827
1827	Warden	Recherches sur les antiquités de l'amérique septentrionale	ant	0	Paris	notice	1827
1827	abbée Borel	Lettres sur l'Italie	voy	0	Paris	Lettres	1827
1827	Daudin	Essai sur les poteries gallo-romaines du Mans	ant	0	Le Mans	essai	1825
1827	de Caumont	Essai sur les poteries gallo-romaines du Mans	ant	1	Caen	essai	1825
1827	La société des sciences et belles lettres de Saint Quentin	Procès verbal de la séance publique de 1827	mem	0	Saint Quentin	mémoires	1827
1827	Pesche	Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe	géol	0	Le Mans	notice	1826
1827	vicomte de Santarem	Histoire des Cortes de Portugal	nob	1	Porto	notice	1826
1827	vicomte de Santarem	Dissertation sur une médaille d'Honorius	ant	1	Porto	notice	1827
1827	La société d'horticulture de Paris	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1827
1827	Mancel	Plan de la ville de Caen	géol	0	Caen	carte	1827
1827	le comte Louis d'Osseville	Procès verbal d'installation de la statue de Louis XIV	nob	1	Caen	notice	1827
1827	Féret	Rapport sur les travaux de la société archéologique de Dieppe	ant	0	Dieppe	mémoires	1827
1827	le baron de Viel-Castel	Essai sur les notabilités départementales	nob	1	Evreux	notice	1827

1827	La société royale des antiquaires d'Ecosse	Collection de mémoires	mém	0	Edimbourg	mémoires	1827
1827	Bold	essai sur les différents styles d'architecture	art	0	Londres	essai	1827
1827	La société royale des antiquaires de France	septième tome des mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1827
1827	Lair	Rapport sur l'utilité de la culture de la pomme de terre dans le Calvados	bot	0	Caen	notice	1826
1827	Lair	rapport sur le meilleur moyen de détruire le puceron lanigère	bot	0	Caen	notice	1827
1827	Frère Edouard	Recherches sur les commencement de la typographie à Rouen	mod	0	Rouen	mémoires	1827
1827	Bertrand	Essai sur le goût et la beauté	art	0	Caen	mémoires	1827
1827	Edom	visite au collège royal de Caen et description de cet établissement	art	0	Caen	notice	1827
1827	d'Urville	Note sur les collections recueillies pendant le voyage autour du monde	voy	1	Caen	note	1827
1827	d'Urville	Raport fait à l'Institut sur le voyage de l'Astrolabe autour du monde	voy	1	Paris	mémoires	1827
1827	le baron Chaudruc de Crazanne	Notice sur les antiquités de la ville de Saintes	ant	1	Saintes	notice	1826
1827	le baron Chaudruc de Crazanne	Lettre sur une médaille gauloise	ant	1	Saintes	lettres	1827
1827	le baron Chaudruc de Crazanne	Commentaire sur l'ode d'Horace, "Justul et tenacem"	ant	1	Saintes	note	1827
1827	Van Praet	Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi	nob	0	Paris	notice	1827
1829	La société académique de Nantes	les annales	mem	0	Nantes	mémoires	1829
1829	La société d'agriculture, belles lettres,	bulletins de 1829 et 1830	mem	0	Poitiers	mémoires	1830

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	sciences et arts de Poitiers						
1829	La société royale des antiquaires de France	huitième volume des mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1830
1829	La société d'agriculture, sciences et arts d'Evreux	mémoires de 1829	mem	0	Evreux	mémoires	1829
1829	L'académie royale des sciences, arts et belles lettres de Caen	mémoires de 1829	mem	0	Caen	mémoires	1829
1829	La société royale d'agriculture et de commerce de Caen	Troisième volume de mémoires	mem	0	Caen	mémoires	1829
1829	La société royale d'agriculture et de commerce de Caen	Rapport sur la fabrique d'eaux minérales acidulées et sur la fabrique de chandelles de Caen	mem	0	Caen	notice	1829
1829	La société royale d'agriculture et de commerce de Caen	Rapport sur la destruction du puceron lanigère	bot	0	Caen	notice	1829
1829	Asselin	Notice sur la découverte des restes d'une habitation romaine dans la mielle de Cherbourg	ant	0	Cherbourg	notice	1830
1829	de la Quérière	Recherche sur le cuir doré, anciennement appelé aor basané	art	1	Rouen	notice	1829
1829	Ajasson de Grandsagne	Notice sur la vie et les ouvrages de Pline l'Ancien	ant	1	Paris	notice	1829
1829	Ajasson de Grandsagne	Notice biographique et littéraire sur Lucrèce	ant	1	Paris	notice	1829
1829	Vergnaud-	Histoire de la ville d'Orléans	mem	0	Orléans	mémoi	1829

	Romagnési					res	
1829	Dumège de la Haye Alexandre	Notice sur les monuments antiques et les objets de sculpture conservées dans le musée de Toulouse	ant	1	Toulouse	notice	1829
1829	le baron de la Doucette	Compte rendu des travaux de la société philotechnique	mem	1	Rouen	mémoires	1829
1829	Ainsworth	Illustrations of the anglo-french coinage	med	0	Londres	notice	1828
1829	Le Prévost	Rapport sur les pièces adressées à l'académie de Rouen	ant	0	Rouen	note	1828
1829	Le Prévost	notice sur les antiquités de Cerquigny, près Bernay	ant	0	Rouen	notice	1829
1829	Spencer Smith	coup d'œil historique sur l'angleterre depuis 1785 jusque 1509	med	1	Paris	notice	1829
1829	Spencer Smith	catalogue des livres de la bibliothèque de Falaise	mem	1	Paris	mémoires	1829
1829	Spencer Smith	Essai sur le culte de Mitra	ant	1	Paris	essai	1829
1829	Trébution	Essai sur le culte de Mitra	ant	0	Paris	essai	1829
1829	Gourjon	Glossaire ou statistiques du langage de Condé sur Noireau	litt	0	Condé sur Noireau	notice	1829
1829	Mionnet	de la rareté des médailles	ant	0	Caen	note	1829
1829	André	essai sur la poésie romane en poitou	litt	0	Poitiers	essai	1829
1829	abbé Daniel	abrégé chronologique de l'histoire universelle	mem	0	Paris	mémoires	1828
1829	Lecointre	du contrat de louage (thèse de licence)	mod	0	Poitiers	mémoires	1828
1829	Mangon de la lande	Quatrième dissertation sur la position de "Samarobriva"	ant	1	Rouen	mémoires	1828
1829	Lajard Félix	Nouvelles observations sur le grand bas relief de la collection Borghèse	ant	0	Paris	notice	1829
1829	Dubois Louis	Le dic d'Alençon, ou les frères ennemis	nob	0	Alençon	notice	1829
1829	docteur Perquin	Mémoire sur une médaille de Cos	ant	0	Caen	mémoires	1829
1829	docteur Perquin	Réflexion philosophique et médico-légale sur les méladies intellectuelle du sommeil	san	0	Caen	essai	1829
1829	Van Praet	Notice sur Colard Mausion, premier imprimeur de Bruges	bio	0	Paris	notice	1829
1829	Busnel	Rapport sur les travaux de la société philharmonique du Calvados	art	0	Caen	notice	1829
1829	de la Fontenelle	Histoire d'Olivier de Clisson	nob	1	Poitiers	notice	1829

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	de Vaudoré						
1829	de Golbery	Histoire romaine de Niebuhr	ant	1	Paris	mémoires	1829
1829	Galeron	Camille ou le patriotisme	art	0	Falaise	poésie	1829
1829	Galeron	Statistiques de Falaise	mem	0	Falaise	mémoires	1829
1829	d'Abrahamson	rapport sur les progrès de l'enseignement mutuel en Danemarck	mem	1	Copenhague	mémoires	1829
1829	Chrétien Rafn	catalogue des ouvrages publiés par la société des antiquaires du Nord	mem	0	Copenhague	mémoires	1828
1829	le comte de Saint Quintin	Essai sur l'architecture italienne durant la domination lombarde	med	1	Rome	essai	1828
1829	Pesche	dictionnaire statistique de la Sarthe	mem	0	Le Mans	mémoires	1829
1829	Pluquet	Notice sur les imposteurs, inspirés, béates, etc. de la Manche	rel	0	Saint Lô	notice	1829
1829	Travers	Annuaire du département de la Manche	mem	0	Cherbourg	mémoires	1830
1829	Graves	Essai statistique sur le canton d'Auneuil	mem	0	Oise	mémoires	1830
1829	A Lair	Catalogue de la bibliothèque de la société royale d'agriculture de Caen	mem	0	Caen	mémoires	1829
1829	Deville	Histoire de Château Gaillard	med	0	Rouen	notice	1829
1829	Drumundhay	Lettres sur le Caucase et la Géorgie	voy	0	Edimbourg	lettres	1829
1829	Thomson	essai sur l'étymologie des mots anglais	litt	0	Edimbourg	essai	1829
1829	de Penhouët	Esquisses de la Bretagne	voy	1	Rennes	notices	1829
1833	L'Académie royale des inscriptions et belles lettres de l'institut	rapports des années 1831 et 1832	mem	0	Paris	mémoires	1833
1833	La société libre d'agriculture, sciences et arts	bulletins des années 1831, 1832 et 1833	mem	0	Evreux	mémoires	1833

	d'Evreux						
1833	l'Académie Ebroïcienne	deux tomes de mémoires	mem	0	Evreux	mémoires	1833
1833	La société archéologique du midi de la France	4 volumes de mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1833
1833	L'Association normande	plan d'une statistique générale des 5 départements de l'ancienne province de Normandie	mem	0	Caen	mémoires	1833
1833	La société d'agriculture, science et arts d'Angers	3 volumes de mémoires	mem	0	Angers	mémoires	1833
1833	l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon	2 volumes de mémoires	mem	0	Dijon	mémoires	1833
1833	La société d'agriculture, belles lettres, sciences et arts de Poitiers	1 volume de mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1833
1833	comte Maxime de Choiseuil d'Aillecourt	de l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe	nob	1	Paris	essai	1832
1833	Warden	Bibliotheca americana, catalogue chronologique des livres concernant les amériques	voy	0	Paris	mem	1833
1833	de Golbery	notice sur la vie et les ouvrages de Niéburh	bio	1	Paris	notice	1833
1833	Petries	supplément au rôle de l'échiquier	med	0	Caen	note	1832
1833	d'Estigny	notice sur un instrument destiné à régler les pendules	sci	1	Rouen	notice	1832
1833	Raoul Rochette	notice sur les vases antiques trouvés à Berthouville	ant	0	Rouen	notice	1832
1833	baron de la Doucette	compte rendu des travaux de la société philotechnique de Paris	sci	1	Paris	rappor t	1832
1833	baron de la	notice sur le département des Hautes Alpes	voy	1	Paris	notice	1833

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Doucette						
1833	Boscher	Essai historique sur Thury-Harcourt	nob	0	Caen	notice	1832
1833	vicomte Ernest de Blosseville	Histoire des colonies pénales de l'Angleterre en Australie	mod	1	Evreux	mémoires	1832
1833	Pesche	Dictionnaire statistique de la Sarthe	géol	0	Le Mans	notice	1833
1833	Ed Herbert Smith	deux numéros du "Gentelman's magasin"	mem	0	Londres	note	1832
1833	Ed Herbert Smith	Discours académique sur l'étymologie du choléra	san	0	Londres	essai	1833
1833	Daniel	Nouvel abrégé de l'histoire universelle à l'usage des collèges	mem	0	Caen	mémoires	1833
1833	Walras	essai sur la richesse et l'origine de la valeur	sci	0	Evreux	essai	1832
1833	Vergnaud-Romagnésy	Notice sur la restauration du mausolée de Philippe 1er	art	1	Orléans	notice	1832
1833	Vergnaud-Romagnésy	Notice sur le cimetière romain d'Orléans	ant	1	Orléans	notice	1833
1833	Vergnaud-Romagnésy	Notice sur les le fort des Tourelles	med	1	Orléans	notice	1833
1833	Boucher de Perthes	poésies "chants armoricains"	art	1	Rennes	poesie	1832
1833	Graves	Précis statistique sur les cantons d'Estrée-Saint-Denis	mem	0	Paris	mémoires	1833
1833	Mangon de la Lande	rapport fait à la société de géographie sur les dissertation de M. de la Lande sur la position de Samarobriva	geol	1	Paris	rappor t	1833
1833	Quintin	dissertation sur Samarobriva ou Saint Quentin	ant	0	Paris	essai	1832
1833	Girard	Recherche sur les établissement de bains publics à Paris depuis le IV siècle	san	0	Paris	mémoires	1832
1833	Girard	Simple exposé de l'état actuel des eaux publiques de Paris	san	0	Paris	notice	1833
1833	baron de Mortemar	Scènes historiques du moyen age (mort de Richard II)	med	1	Paris	notice	1833
1833	Vimont	Prospectus d'un traité de phrénologie	san	0	Paris	lettre	1833
1833	Auguste Le Prévost	Annuaire de l'Eure, 1832	mem	0	Evreux	mémoires	1832
1833	Auguste Le	Plans de plusieurs enceintes romaines de l'Eure	mem	0	Evreux	carte	1833

	Prévost						
1833	Auguste Le Prévost	notice archéologique de l'Eure	ant	0	Evreux	notice	1833
1833	Frère, Edouard	Fragments littéraires de Jeanne Grey, reine d'Angleterre	nob	0	Rouen	notice	1833
1833	comte de Beaufort	notice sur l'association normande	mem	1	Caen	notice	1832
1833	Les rédacteurs de l'étudiant	plusieurs numéros	mem	0	Paris	mémoires	1833
1833	Lair	Programme d'un prix proposé sur les moyens de propager le goût de la musique en France	art	0	Caen	essai	1832
1833	Bitouze d'Auxmesnils	Cartes cantonales de la Manche	géol	1	Saint Lô	carte	1832
1833	Langlois	Chorographie de l'Ancienne Picardie	géol	0	Amiens	carte	1832
1833	Spencer Smith	Discours prononcé à l'Académie de Caen, sur une présentation nouvelle des écrits de Marc Aurèle	ant	1	Londres	essai	1833
1833	Monin	Le roman de Roncevaux	litt	0	Paris	essai	1833
1833	Travers	Notice sur la bataille de Tinchebray (1106)	med	0	Cherbourg	notice	1832
1833	Travers	Conseils au peuple sur le Choléra-morbus	san	0	Cherbourg	essai	1833
1833	Travers	Annuaire de la Manche 1832-1833	mem	0	Cherbourg	mémoires	1833
1833	Etoc Demazy	Notice sur des médailles découvertes à Saint Georges de la Coué	ant	0	Le Mans	notice	1833
1833	Estancelin	Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands en Afrique, dans les Indes et les Amériques	voy	1	Rouen	mémoires	1832
1833	Depping	Notice sur deux anciens cartulaires de la bibliothèque du roi	med	0	Paris	notice	1833
1833	Piton Desprès	Etrennes coutançaises, ou annuaire du diocèse de Coutances	mem	0	Coutances	mémoires	1832
1833	Gaillard de Folleville	Recherches archéologiques sur la Seine Inférieure	ant	1	Rouen	notice	1833
1833	Ampère	Sigur, traduction épique restituée	litt	0	Paris	poésie	1832
1833	Rousseau	Les distiques de Muret traduits en français	litt	0	Paris	poésie	1833
1833	Guillemeth	histoire communale de l'arrondissement de Pont Audemer	mod	0	Evreux	notice	1832
1833	Guillemeth	notice sur le château de Brionne	med	0	Evreux	notice	1833

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1833	de la Saussaye	notice sur la société des sciences et belles lettres de Blois	mem	1	Blois	mémoires	1833
1833	de Jouy	Cent bévues dans 34 pages de l'Hermite en province	litt	1	Blois	notice	1833
1833	Latrouette	de l'origine de la lague latine, de ses vicissitudes et de leurs causes, jusqu'au siècle d'Auguste	litt	0	Paris	essai	1832
1833	baron Chaudruc de Crazannes	notice historique sur Saint Amand	med	1	Paris	notice	1833
1833	Delafosse	Programme d'un prix proposé par la société de médecine de Caen	san	0	Caen	essai	1832
1833	Deville	Description des tombeaux de la cathédrale de Rouen	rel	0	Rouen	notice	1833
1833	Asselin	Mémoire sur un édifice situé à Kerqueville près de Cherbourg	ant	0	Cherbourg	notice	1833
1833	Lange	Ephémérides normandes	mem	0	Caen	mémoires	1833
1833	Ignon	notice sur les monnaies des évêques de Mende	rel	0	Mende	notice	1832
1833	Chesnon	discours lors de la distribution des prix	mem	1	Bayeux	lettre	1832
1833	de la Fontenelle de Vaudoré	la revue anglo-française	mem	1	Caen	mémoires	1833
1833	Paulin Paris	le roman de Garin le Loherain	litt	1	Paris	poésie	1833
1833	de Givenchy	atlas historique de la ville de Saint omer	med	1	Saint Omer	notice	1833
1833	Cauvin	Essai statistique sur l'arrondissement du Mans	mem	0	Le Mans	mémoires	1833
1833	Le Glay	Programme de recherches archéologique du Nord	med	0	Cambray	mémoires	1833
1835	Académie royale des inscriptions et belles lettres de l'institut de France	rapports faits en 1834 et 1835	mem	0	Paris	mémoires	1835
1835	Société archéologique du midi de la France	deux volumes de mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1835
1835	Société de l'histoire de	Histoire des normands et la chronique de Robert Guiscard	nob	0	Paris	notice	1835

	France						
1835	Société des antiquaires du Nord	un volume de mémoires	mem	0	Copenhague	mémoires	1835
1835	Académie royale d'histoire de Madrid	six volumes de mémoires	mem	0	Madrid	mémoires	1835
1835	Société linnéenne de Normandie	procès verbal de la séance publique de Bayeux	mem	0	Caen	mémoires	1835
1835	Société académique de Blois	un volume de mémoires	mem	0	Blois	mémoires	1835
1835	Société libre des Beaux Arts	séance publique tenue à Paris	mem	0	Paris	mémoires	1834
1835	Société libre d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure	les bulletins des années 1834 et 1835	mem	0	Evreux	mémoires	1835
1835	Société des antiquaires de la Morinie	un volume de mémoires	mem	0	Morinies	mémoires	1835
1835	Société académique de Nantes	bulletins des années 1831 à 1835	mem	0	Nantes	mémoires	1835
1835	Société d'agriculture du Mans	collection des bulletins	mem	0	Le Mans	mémoires	1835
1835	Société royale des sciences, belles lettres et arts d'Orléans	14 volumes de bulletins	mem	0	Orléans	mémoires	1835
1835	Académie royale	précis des travaux de 1833, 1834 et 1835	mem	0	Rouen	mémoi	1835

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	des sciences, arts et belles lettres de Rouen					res	
1835	Marquis de Fortia d'Urban	Histoire du Hainaut, par Jacques de Guise	nob	1	Paris	notice	1835
1835	société des antiquaires de l'Ouest	un volume de mémoires	mem	0	Rennes	mémoires	1835
1835	baron de la Doucette	Histoire, topographie, usages, antiquités et dialectes des Hautes Alpes	voy	1	Lyon	notice	1835
1835	Beaudot	Observation sur le passage de Millin à Dijon	mod	0	Dijon	récit	1835
1835	de Formeville	Description d'une maison de bois du XVI ^e située à Lisieux	mod	1	Caen	notice	1835
1835	Barbié du Bocage	Dictionnaire géographique de la Bible	rel	1	Caen	notice	1835
1835	baron de Gaujal	Mémoire sur un bas relief et un tombeau de l'église Saint Martial de Limoges	art	1	Limoges	notice	1835
1835	Deslongchamps	Procès verbal de la séance publique de ma Société linnéenne de Normandie	mem	0	Caen	mémoires	1834
1835	Tranois	Traditions sur la Basse Bretagne	med	0	Rennes	récit	1835
1835	Gady	De la religion dans l'instruction publique	rel	0	Paris	essai	1835
1835	du Jardin	Flore du département d'Indre et Loire	bot	1	Tours	note	1835
1835	de Golbéry	Notice sur A. G. Schlégel	bio	1	Paris	note	1835
1835	Guilmeth	Chroniques du département de l'Eure	mod	0	Evreux	notice	1835
1835	Pluquet	Notice sur les établissements littéraires ou scientifiques de la ville de Bayeux	mod	0	Bayeux	notice	1835
1835	Lair	Catalogue des produits des arts qui ont été exposés en 1834 à l'Hôtel de Ville de Caen	mem	0	Caen	notice	1835
1835	de Givenchy	Description de l'ancienne abbaye de Saint Bertin en Artois	art	1	Paris	notice	1835
1835	de Givenchy	Traité conclu à Londres en 1359 entre le roi Jean et Edouard	med	1	Paris	notice	1835
1835	Vergnaud Romagnési	Notice sur l'église de Saint Pierre en Pons	art	0	Orléans	notice	1835
1835	de la Fontenelle de Vaudoré	deux volumes de la revue Anglo-française	mem	1	Poitiers	mémoires	1835
1835	de Trussard	28 heures de séjours à Falaise	voy	1	Falaise	récit	1835

1835	Mangon de la Lande	Mémoire sur l'antiquité des peuples de Bayeux	ant	1	Bayeux	notice	1834
1835	Mangon de la Lande	Observation sur un écrit de M. de Cairol	mem	1	Bayeux	essai	1835
1835	Duval	Notice historico-médicale sur les normands	san	0	Caen	essai	1835
1835	de la Saussaye	Notice sur le château de Chambord	art	1	Nantes	notice	1835
1835	de la Saussaye	Considération sur l'histoire monétaire	sci	1	Nantes	essai	1835
1835	du Parc (abbé)	Histoire abrégée de l'église gallicane	rel	1	Falaise	notice	1835
1835	marquis de la Grange	Notice sur des monnaies romaines en or, du haut empire	ant	1	Rugles	notice	1835
1835	Taillandier	Notice sur les frères de la Passion	rel	0	Paris	notice	1835
1835	Institut historique de Paris	bulletins	mem	0	Paris	mémoires	1835
1835	Graves	Précis statistique sur les cantons de Moncey, Crèvecœur, etc	mem	0	Beauvais	mémoires	1835
1835	Pesche	Dictionnaires topographique, historique et statistique de la Sarthe	géol	0	Le Mans	mémoires	1835
1835	Galeron	Lettre sur les antiquités romaines découvertes à Vaton	ant	0	Falaise	lettre	1834
1835	Galeron	bulletin de l'association pour le progrès de l'industrie	mem	0	Falaise	mémoires	1835
1835	Renouvier	du style ogival et de son introduction dans le sud est de la France	art	0	Montpellier	notice	1835
1835	comte de Saint Quentin	description des médailles égyptiennes déposées dans le cabinet de Turin	ant	1	Turin	notice	1835
1835	Chesnon	Essai sur l'histoire naturelle de la Normandie	bot	0	Bayeux	essai	1835
1835	Houel du Hamel Gabriel	Histoire de la Manche	med	1	Cherbourg	notice	1835
1835	Houel du Hamel Ephrem	Tableau synoptique indiquant les moyens de connaître l'age des chevaux	bot	1	Cherbourg	notice	1834
1835	Houel du Hamel Ephrem	Réponse à quelques observations sur les haras	bot	1	Cherbourg	lettre	1835
1835	de Berruyer	annuaire de Cherbourg	mem	1	Cherbourg	mémoi	1835

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						res	
1835	de Berruyer	guide du voyageur à Cherbourg	voy	1	Cherbourg	note	1835
1835	de l'Orme du Quesnay	de l'emploi de l'armée aux travaux d'utilité publique	mil	1	Paris	essai	1835
1835	Joyau	Notice historique et topographique sur les anciennes vicomtés du Cotentin	nob	1	Caen	notice	1834
1835	Joyau	Mémoire concernant les biens patrimoniaux revendiqués par la commune de Gatteville	mod	0	Caen	note	1835
1835	Gaillard de Folleville	Recueil de pièces académiques extraites du précis des travaux de l'académie de Rouen	litt	1	Rouen	note	1835
1835	Coupey	Tableau de la justice criminelle en Normandie	mod	0	Cherbourg	note	1835
1835	Lair	essai sur les moyens de propager le goût de la musique	art	0	Caen	essai	1835
1835	Frère	Essai sur la littérature scandinave	litt	0	Rouen	essai	1834
1835	Allou	Etude sur les casque du moyen age	med	0	Rouen	note	1835
1835	Spencer Smith	Calendrier royal ou registre de la cour, concenant l'armorial de la noblesse	nob	1	Londres	notice	1828
1835	de Saulcy	relation du siège de Metz en 1444	med	1	Metz	notice	1835
1835	de Saulcy	supplément aux recherches sur les monnaies de l'évêque de Metz	rel	1	Metz	notice	1835
1835	Fernandez de Navarrete	discours sur sa direction de l'académie royale de Madrid	mem	1	Madrid	lettre	1835
1835	baron Chaudruc de Crazannes	Lettre sur une mosaïque trouvée à Cahors	ant	1	Montauban	lettre	1835
1835	Trébutien	le dit ménage, pièce en vers du XVIe	litt	0	Caen	poésie	1835
1835	Travers	Considérations sur l'instruction primaire	sci	0	Falaise	essai	1835
1835	Taillar	notice sur les institutions gallo-romaines	ant	0	Douaix	notice	1835
1835	Godard	Divers articles sur les monuments historiques d'anjou	ant	0	Angers	notice	1835
1835	Willis	Remarks on the architecture of the middle ages	med	0	Cambridge	note	1835
1835	baron de Stassart	bulletin de l'académie royale de Bruxelles	mem	1	Bruxelles	mémoires	1835
1835	Le Tertre	Stances sur l'attentat du 28 juillet	mod	0	Coutances	note	1835
1835	Minar	Les deux convois, pièce en vers	litt	0	Paris	poésie	1835
1835	de la Quérière	Notice sur la maison des orfèvre de Rouen	art	1	Rouen	notice	1835

1835	Chrétien	Notice sur les noms et propriétés de quelques plantes usuelles d'Argentan	bot	0	Argentan	notice	1835
1835	Chrétien	Recherches sur l'histoire d'Argentan	med	0	Argentan	notice	1835
1835	Verger	Recherche sur les monuments de Jublain	ant	0	Nantes	notice	1835
1835	Cartier	Notice sur les monnaies de la Marche et d'Angoulême	ant	0	Amboise	notice	1835
1835	Castaigne	Notice historique sur Isabelle d'Angoulême	nob	1	Angoulême	notice	1835
1835	comte de Renneville	rapport sur les comices agricoles	bot	1	Douai	rappor t	1835
1835	Moquin Tandon	Fragments du petit Thalamus	ant	0	Montpellier	notice	1835
1835	Gruyer	Du spiritualisme au XIXè	rel	0	Paris	essai	1835
1836	Galeron	Annuaire de l'arrondissement de Falaise	mem	0	Falaise	mémoi res	1836
1836	le baron de Stassart	rapport sur la situation administrative de la province du Brabant	mem	1	Bruxelles	rappor t	1836
1836	baron de la Doucette	comptes rendus des travaux de la société philotechnique de Paris	mem	1	Paris	rappor t	1836
1836	Chrétien	L'almanach argentois	mem	0	Argentan	mémoi res	1836
1836	Houel du Hamel Gabriel	Histoire du département de la Manche	mod	1	Saint Lô	notice	1836
1836	Wiffin	Historical memoir of the house of Russel from the time of the norman conquest	nob	0	Londres	notice	1836
1836	La société d'agriculture de Poitiers	5eme volume de mémoires	mem	0	Poitiers	mémoi res	1836
1836	L'Académie royale de Caen	un volume de mémoires	mem	0	Caen	mémoi res	1836
1836	Wolf	Mémoire sur la poésie du Moyen Age	litt	0	Vienne	poésie	1835
1836	Leflaguais	Etude du siècle et pages du coeur	litt	0	Caen	poésie	1836
1836	L'Académie royale de Metz	mémoires de l'académie	mem	0	Metz	mémoi res	1835
1836	Rey	Dissertation sur Bérénice	ant	0	Paris	notice	1835
1836	Rey	Dissertation sur Regulus	ant	0	Paris	notice	1836

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1836	Voisin	collection du "messenger des sciences et des arts de Belgique"	mem	0	Gand	mémoires	1836
1836	Vergnaud-Romagnésy	Mémoire sur la porte Saint Laurent d'Orléans	med	1	Orléans	notice	1835
1836	Mary-Lafond	De l'influence de la langue romane sur les langues italiennes, espagnoles et portugaises	litt	0	Paris	essai	1836
1836	La société royale d'agriculture du Mans	collection des bulletins	mem	0	Le Mans	mémoires	1836
1836	Renouvier	Mémoires de la société archéologique de Montpellier	mem	0	Montpellier	mémoires	1836
1836	Trébutien	Le pas Saladin	med	0	Paris	essai	1835
1836	Trébutien	Le dit des trois pommes, légende en vers du 14è	med	0	Paris	poésie	1836
1836	comte le Noble	Les Nudzadelphines	litt	1	Paris	poésie	1836
1836	de la Fontenelle	congrès scientifique de France, seconde session	mem	1	Caen	mémoires	1836
1836	de la Fontenelle	revue anglo-française	mem	1	Caen	mémoires	1835
1836	de la Saussaye	mémoires de la société des sciences et des lettres de Blois	mem	1	Blois	mémoires	1835
1836	de la Saussaye	description historique du château de Chambord	med	1	Blois	notice	1836
1836	marquis le Ver	Disseertation sur quelques difficultés historiques relatives à Jean Bailleul, roi d'Ecosse	nob	1	Caen	essai	1835
1836	Nicias Gaillard	Discours prononcé aux obsèques de M. Descordes	bio	0	Poitiers	essai	1836
1836	Girardin	Notice sur Perrotine	mod	1	Rouen	notice	1835
1836	Girardin	Mémoire sur les falsifications que l'on fait subir au rocou	mod	1	Rouen	notice	1836
1836	Deslongchamps	Notice sur la vie et les travaux de M. Ameline	bio	0	Vire	notice	1835
1836	Renault	Carte statistique de la l'arrondissement de Falaise	mem	0	Falaise	carte	1836
1836	Allou	Rapport sur les travaux de la Société royale des antiquaires de France	mem	0	Paris	mémoires	1836
1836	La société d'agriculture de	3 volumes de mémoires	mem	0	Toulouse	mémoires	1836

	Toulouse						
1836	de Saulcy	Mémoire sur les monnaies des Leuques	ant	1	Metz	note	1835
1836	de Saulcy	note sur une monnaie obsidionale frappée en 1788	mod	1	Metz	note	1836
1836	de Saucly	Classification de quelques médailles des empereur du nom d'Alexis	ant	1	Metz	note	1836
1836	Simon	Notice sur une statuette antique en bronze	ant	0	Metz	notice	1836
1836	Arnou	Sur les inconvénients et les avantages des banques et prêts connus sous le nom de Mont de Piété	ban	0	Liège	essai	1836
1836	L'Académie des sciences, arts et belles lettres de Falaise	un volume de mémoires	mem	0	Falaise	mémoires	1835
1836	Le Cerf	Discours sur les devoirs du citoyen	pol	0	Caen	essai	1835
1836	comte de Straszewich	Pitheas de Marseille et la géographie de son temps	ant	1	Vienne	notice	1836
1836	Grangagne	de l'influence de la législation française sur celle des pays bas	pol	0	Liège	essai	1835
1836	Petit Radel	Examen analytique et tableau comparatif des synchronisme de l'histoire des temps héroïques	med	0	Paris	notice	1835
1836	La société archéologique de Beziers	un volume de mémoires	mem	0	Beziers	mémoires	1836
1836	Cauvin	Extrait des registres de l'Hôtel de ville du Mans	mem	0	Le Mans	mémoires	1836
1836	Lair	Dissertation sur un vase d'Or trouvé à Rennes	ant	0	Caen	notice	1836
1836	Graves	Précis statistique sur les cantons de Liancourt et Méru	mem	0	Beauvais	carte	1836
1836	Desnoyers	Annuaire de la société de l'Histoire de France	mem	0	Paris	mémoires	1836
1836	Guizot	Collection de documents inédits sur l'histoire de France	med	1	Paris	notice	1836
1836	de Givenchy	Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie	mem	1	Saint Omer	mémoires	1836
1836	Pesche	Dictionnaire statistique de la Sarthe	mem	0	Le Mans	mémoires	1835
1836	Pesche	Iconographie Cénomane	ant	0	Le Mans	notice	1836

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1836	Travers	Annuaire de la Manche	mem	0	Saint Lô	mémoires	1837
1836	Travers	Thèses latine et française	litt	0	Saint Lô	mémoires	1836
1836	Travers	Recueil de poesies	litt	0	Saint Lô	poésie	1835
1836	de la Rue	Bulletins de la société libre d'Evreux	mem	1	Evreux	mémoires	1836
1836	Lajard	mémoire sur le culte de la Vénus Androgine	ant	0	Paris	notice	1836
1836	Bouillet	Catalogue des médailles romaines et des monnaies françaises de sa collection	ant	0	Clermont	notice	1836
1836	Deville	Catalogue du musée d'antiquité de Rouen	ant	0	Rouen	notice	1836
1836	La société d'Emulation des Vosges	un volume de mémoires	mem	0	Epinal	mémoires	1836
1836	La Société havraise d'études diverses	un volume de mémoires	mem	0	Le Havre	mémoires	1836
1836	Daniel	géographie ancienne et moderne comparées	géol	0	Caen	cartes	1836
1836	baron de Crazannes	coup d'œil architectonique sur l'église Saint Sauveur de Figeac	rel	1	Paris	notice	1836
1836	baron de Crazannes	dissertation sur une maison du Moyen Age à Martel	med	1	Paris	notice	1836
1836	baron de Gaujal	mémoire sur les antiquités du Larzac	ant	1	Paris	notice	1836
1836	de la Sicotière	notice nécrologique sur M. Libert	bio	1	Alençon	notice	1836
1836	Taillard	coup d'œil sur les destinées du régime municipal romain dans le nord de la Gaule	pol	0	Donai	notice	1836
1836	Mangon de la Lande	Notice sur une médaille gauloise	ant	1	Poitiers	notice	1835
1836	Mangon de la Lande	Description de la pierre druidique de Poitiers	ant	1	Poitiers	notice	1836
1836	Pillet	Recueil de poésie	litt	0	Saint Lô	poésie	1836
1836	Le Tertre	Pièce de Vers à l'occasion de la fête du roi des français	nob	0	Coutances	poésie	1836
1836	le roi de Sardaigne	Historiae patriae monumenta edita jussu regis Caroli Alberti	mod	1	Sardaigne	notice	1836

1836	Bonnin	Puy de musique érigé à Evreux en l'honneur de Sainte Cécile	rel	0	Evreux	notice	1836
1836	Chassant	Puy de musique érigé à Evreux en l'honneur de Sainte Cécile	rel	0	Evreux	notice	1836
1836	Le Sueur Merlin	carte topographique de Aquilée	ant	1	Paris	carte	1836
1836	Dupuis Vaillant	notice historique sur le château de Montreuil	nob	0	Poitiers	notice	1836
1836	de Navarrête	Annales de voyages	voy	1	Madrid	récit	1836
1836	La société des Antiquaires de l'Ouest	volume de mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1836
1838	Graves	Précis statistique sur les cantons de Ressons sur Matz et de Clermont	mem	0	Beauvais	mémoires	1838
1838	Picot	visite dans quelques prisons de France	voy	0	Paris	récit	1838
1838	Académie royale de Dijon	mémoires des années 1836-1837-1838	mem	0	Dijon	mémoires	1838
1838	Bertaut	Ma retraite, épître à l'amitié	bio	0	Paris	poésie	1838
1838	Association normande	annuaire de 1838	mem	0	Caen	mémoires	1838
1838	Taillard	Notice sur les institutions gallo-franques	ant	0	Douai	notice	1838
1838	Galeron	Bulletins de l'association pour le progrès de l'agriculture et de l'industrie dans l'arrondissement de Falaise	mem	0	Falaise	mémoires	1838
1838	de la Fontenelle	revue anglo-française	mem	1	Poitiers	mémoires	1837
1838	de la Fontenelle	Recherches sur les chroniques du monastère de Saint Maixent en Poitou	rel	1	Poitiers	notice	1838
1838	Galeron	Notice sur l'arrondissement de Falaise	mod	0	Falaise	notice	1838
1838	Berriat de Saint Prix	Mémoire sur le remboursement des rentes et l'indemnité des rentes au 16e	ban	1	Paris	notice	1837
1838	Berriat de Saint Prix	Recherches sur la législation criminelle et la législation de police en Dauphiné au moyen age	med	1	Paris	notice	1838
1838	Berriat de saint Prix	Mémoire sur la législation relative à la vente du mobilier des mineurs	ban	1	Paris	notice	1838
1838	Société des antiquaires de l'ouest	bulletins	mem	0	Poitiers	mémoires	1838

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1838	Guerrier de Dumast	Nancy, histoire et tableau	voy	1	Nancy	notice	1838
1838	Lair	Rapport sur la culture de la betterave et la fabrication du sucre indigène	bot	0	Caen	rappor t	1838
1838	Lair	Rapport sur sur l'exposition des beaux arts à Caen	art	0	Caen	rappor t	1838
1838	Lappenberg	Histoire de l'angleterre, avec un abrégé de l'histoire ancienne de la Normandie	med	0	Hambourg	notice	1838
1838	Ministère de l'instruction publique	sept volumes de documents sur l'histoire de France	mem	0	Paris	mémoi res	1838
1838	Aubert	Télémaque à l'usage des écoles ecclésiastiques	litt	0	Poitiers	notice	1838
1838	Renouvier	Description des églises d'Auvergne	rel	0	Montpellier	notice	1838
1838	Le Flaguais	Discours en vers prononcé le jour de l'inauguration de la salle de spectacles de Caen	mem	0	Caen	essai	1838
1838	Bouthors	mémoires de la société des antiquaires de Picardie	mem	0	Abbeville	mémoi res	1838
1838	Mangon de la Lande	Notice sur une colonne milliaire des environs de Poitiers	ant	1	Poitiers	notice	1837
1838	Mangon de la Lande	Description des arènes de Poitiers	ant	1	Poitiers	notice	1838
1838	Mangon de la Lande	Recherches sur l'aqueduc romain de la ville de Poitiers	ant	1	Poitiers	notice	1838
1838	Deville	Précis historique sur la statue de Corneille	nob	0	Rouen	notice	1838
1838	Deville	Histoire du château d'Arques	nob	0	Rouen	notice	1839
1838	Le Brethon	Introduction à l'histoire de France	mod	0	Paris	essai	1838
1838	Achille de Jouffroy	Introduction à l'histoire de France	mod	1	Paris	essai	1838
1838	Le Cointre	Rapport sur la découverte d'une monnaie du moyen age	med	0	Poitiers	rappor t	1837
1838	Le Cointre	Notice sur la monnaie des seigneurs de Mauléon	nob	0	Poitiers	notice	1838
1838	Le Cointre	Rapport sur l'activité de la société des antiquaires de l'Ouest	mem	0	Poitiers	mémoi res	1838
1838	Le Cointre	Légende de Saint Julien le Pauvre	rel	0	Poitiers	notice	1839

1838	Le Cointre	Notice sur un denier de l'empereur Lothaire	nob	0	Poitiers	notice	1840
1838	de Caumont	Visite pastorales d'Odon Rigault en Basse Normandie	rel	1	Caen	notice	1838
1838	de Caumont	Essai sur le synchronisme des différents styles d'architectures dans les provinces de France	art	1	Caen	essai	1839
1838	Cartier	Amboise en 1465	mod	0	Amboise	notice	1838
1838	Bouillet	Promenade archéologique de Clermont à Bourges	ant	0	Clermont	recit	1838
1838	Bouillet	Tablettes historiques de l'Auvergne	mod	0	Clermont	notice	1839
1838	Piton Desprès	Annuiare coutançais	mem	0	Coutances	mémoi res	1839
1838	Vaudoré	Note sur la suppression des tours d'arrondissement	art	0	Argentan	essai	1838
1838	Société d'agriculture d'Angers	Bulletin du comice agricole de Maine et loire	mem	0	Angers	mémoi res	1838
1838	Girardin	Notice sur les travaux de Dambournay de Rouen	bio	1	Rouen	notice	1838
1838	Girardin	Mémoire sur le poirier saugier	bot	1	Rouen	notice	1839
1838	Ackerman	La différence et illustration de la langue française	litt	0	Paris	notice	1838
1838	Ackerman	Notice sur Jacques Fallot, sous bibliothécaire de l'Institut	bio	0	Paris	notice	1839
1838	Venedey	Voyage en Normandie	voy	0	Cologne	recit	1838
1838	Socité des antiquaires de la Morinie	mémoires	mem	0	Lille	mémoi res	1838
1838	Le Canu	Histoire des évêques de Coutance	rel	0	Bolleville	notice	1838
1838	Des Roches	Histoire du Mont Saint Michel et du diocèse d'Avranches	nob	1	Avranches	notice	1838
1838	Stafford Carey	An introductory lecture on the study of english law	mod	0	Londres	notice	1838
1838	Garnier	Rapport sur les travaux de la commission chargée de dresser la carte de l'intinéraire romain dans la Picardie	mem	0	Amiens	notice	1838
1838	Société des antiquaires du Nord	Rapport sur les travaux de la société à Copenhague	mem	0	Copenhague	mémoi res	1838
1838	Techner	catalogue des livres et archives de M. Le Baron de Joursanvault	nob	0	Paris	notice	1838
1838	vicomte de	recherche sur la production de la soie dans la péninsule hispanique	sci	1	Madrid	notice	1838

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Santarem						
1838	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1838
1838	Godwin	A history and description of St Paul's Cathedral	rel	0	Londres	notice	1837
1838	Castel	La fée d'Argouges, légende du 14e	rel	0	Caen	poésie	1837
1838	de la Sicotière	Notice sur les monuments de Laval	art	1	Laval	notice	1838
1838	Parker	A glossary of terms used in grecian, roman, italian and gothic architecture	art	0	Londres	notice	1838
1838	X	Notice sur le maréchal de la Meilleraye	nob	0	Paris	notice	1838
1838	Martin	Discours prononcé à l'ouverture du cours de littérature ancienne et moderne	litt	0	Rennes	essai	1838
1838	Lenoir	rapport sur un voyage au levant en 1836	voy	0	Paris	recit	1837
1838	société d'agriculture de la Marne	séances publiques de 1838	mem	0	Reims	mémoires	1838
1838	Académie de Rouen	mémoires des années 1837-1838-1839	mem	0	Rouen	mémoires	1839
1838	Société royale des antiquaires de France	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1839
1838	Société royale du Mans	mémoires	mem	0	Le Mans	mémoires	1838
1838	Johanneau	Nouvel examen critique du dictionnaire de l'Académie	litt	0	Paris	notice	1838
1838	Le Nomand	Tableau de conjugaison française	litt	0	Pont Audemer	notice	1838
1838	Fournier	Mémoire sur le sucre indigène et le sucre colonial	sci	0	Amiens	essai	1838
1838	Académie de Metz	mémoires	mem	0	Metz	mémoires	1838
1838	Société libre d'Evreux	mémoires	mem	0	Evreux	mémoires	1839
1838	Foache	Quelques observation sur les courses de chevaux	loi	0	Paris	essai	1838
1838	Bitot	Compte rendu sur la fabrique de sucre établie à Douvres	sci	0	Caen	notice	1838
1838	baron de la	Bulletin de la société philotechnique de Paris	mem	1	Paris	mémoi	1838

	Doucette					res	
1838	Lange	Qu'est-ce que le port de Caen	sci	0	Caen	essai	1838
1838	Nasse	Almanach de Lisieux	mem	0	Lisieux	mémoires	1838
1838	Travers	Annuaire de la Manche	mem	0	Cherbourg	mémoires	1838
1838	Travers	Excursion dans le nord du Passais normand	voy	0	Cherbourg	récit	1838
1838	de Crazannes	Tableau chronologique des monuments de Tarn et Garonnes	art	1	Montauban	notice	1837
1838	de Crazannes	Essais archéologiques sur le Quercy	ant	1	Montauban	essai	1838
1838	de Crazannes	Notice sur l'ancienne cathédrale de Montauban	rel	1	Montauban	notice	1839
1838	Fret	Antiquités et chroniques percheronnes	ant	0	Laigle	notice	1838
1838	Calvet	Recherches sur le camp des Césarines	ant	0	de Figeac	notice	1838
1838	Vergnaud	Notice biographique sur M. le comte de Bisemont	nob	0	Orléans	notice	1838
1838	Wains Desfontaines	Boieldieu, dithyrambe	litt	0	Paris	poésie	1838
1838	Simon	Aperçu géologique sur le département de la Moselle	geol	0	Metz	essai	1837
1838	Simon	Notice sur deux mosaïques de pierre et d'émaux	ant	0	Metz	notice	1838
1838	Simon	Mémoire sur les principaux monuments historiques de Moselle	art	0	Metz	notice	1838
1838	Allou	Classification des bouclier écus	nob	0	Caen	notice	1837
1838	Allou	Etude sur les armures du moyen age	med	0	Caen	notice	1838
1838	baron de Stassart	Discours lu à l'académie royale de Bruxelles	mem	1	Bruxelles	essai	1827
1838	Société d'agriculture, belles lettres sciences et arts de Poitiers	bulletins	mem	0	Poitiers	mémoires	1838
1840	Congrès scientifique de France	deux vols	mem	0	Paris	mémoires	1840
1840	Faulknaer	Histoire et antiquités de Kington	mod	0	Londres	notice	1840
1840	Faulknaer	Histoire et antiquité de la paroisse de Hammersmith	mod	0	Londres	notice	1841

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1840	d'Avannes	Esquisses su Navarre	mod	1	Paris	notice	1840
1840	Briquet	Histoire de la ville de Niort	mod	0	Niort	notice	1840
1840	Société des antiquaires de Picardie	mémoires	mem	0	Beauvais	mémoires	1840
1840	Rigollot	Essai historique sur les arts de dessin en Picardie	art	0	Beauvais	essai	1840
1840	Académie de Bordeaux	mémoires	mem	0	Bordeaux	mémoires	1840
1840	Cochet	Histoire communale du Tilleul	mod	0	Alençon	notice	1840
1840	Breton	Mémoire sur les causes de la décadence de l'art chez les romains	art	0	Paris	essai	1840
1840	Lechef	De l'extinction de la pauvreté	pol	0	Paris	essai	1840
1840	Pires	Notice historique sur la bibliothèque de Saint Omer	bib	0	Saint Omer	notice	1840
1840	Breton	mémoire sur l'histoire de la gravure et de ses divers procédés	art	0	Paris	notice	1840
1840	Breton	Note sur les arènes de Tintingnac	ant	0	Paris	note	1841
1840	de la Sicotière	Notice sur M. Vaugeois	bio	1	Paris	notice	1840
1840	Breton	Histoire de la place de la Concorde	mod	0	Paris	notice	1841
1840	de la Sicotière	Excursion dans le Sonnois	voy	1	Paris	récit	1841
1840	de la Sicotière	Béranger	litt	1	Paris	poésie	1841
1840	de la Sicotière	Mémoire sur le roman historique	litt	1	Paris	notice	1840
1840	Le Cointre	Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest	mem	0	Poitiers	mémoires	1840
1840	Cauvin	Essai sur l'armorial du diocèse du Mans	nob	0	Le Mans	essai	1840
1840	de Sains	Recherches numismatiques	ant	1	Saint Quentin	notice	1840
1840	de la Fontenelle	Revue Anglo-française	mem	1	Paris	mémoires	1840
1840	Bonnin	Notice sur des fers découverts au Viel Evreux	ant	0	Evreux	notice	1840
1840	Pillet	Traduction du poëme latin de Guillaume Ibert	litt	0	Saint Lô	poésie	1840
1840	de Montendre	Les institutions hippiques	loi	1	Paris	notice	1840
1840	de Formeville	Les Huguenots et la Saint Barthélemy à Lisieux	mod	1	Lisieux	notice	1840

1840	Société des Antiquaires de L'ouest	mémoires de 1839	mem	0	Poitiers	mémoires	1839
1840	Bourgon	Essai sur quelques antiquités decouvertes à Amancey (Doubs)	ant	0	Montauban	essai	1840
1840	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1838
1840	Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres d'Indre et Loir	Tome XX des mémoires	mem	0	Tours	mémoires	1840
1840	Piers	Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint Omer	bib	0	Saint Omer	notice	1840
1840	Piers	Petites histoires des communes de l'arrondissement de Saint Omer	mod	0	Saint Omer	notice	1840
1840	Roosmalen	La Tour de Londres	litt	0	Londres	poésie	1840
1840	Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux	Actes	mem	0	Bordeaux	mémoires	1840
1840	Société archéologique du midi de la France	Mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1839
1840	Verger	Relations de fouilles faites à Jublains	ant	0	Le Mans	notice	1840
1840	Gadebled	Dictionnaire topographique, statistique et historique du département de l'Eure	geo	0	Evreux	notice	1840
1840	Viau	Esquisse historique et archéologique sur Saint Martin d'Harfleur	rel	0	Evreux	notice	1840
1840	Dubois	Essai sur la ville de Vitré et de ses seigneurs, jusqu'à l'époque de la Révolution de 1789	nob	0	Argentan	notice	1840
1840	Dubois	Notice sur la ville de la Guerche	mod	0	Argentan	notice	1841
1840	Breton	Mémoire sur les antiquités de la ville d'Autun	ant	0	Paris	notice	1841
1840	Chaix	Essai sur les monuments antiques du Vaucluse	ant	0	Avignon	essai	1841
1840	Le Cointre-Dupont	Essai sur les monnaies du Poitou	ant	0	Poitiers	essai	1841

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1840	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1839
1840	Graves	Précis sur la statistique du canton de Senlis	geo	0	Beauvais	notice	1841
1840	Graves	Précis sur la statistique du canton du Coudray	geo	0	Beauvais	notice	1841
1840	Société Libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure	mémoires	mem	0	Evreux	mémoires	1841
1840	Société académique de Saint Quentin	mémoires de 1834 à 1836	mem	0	Saint Quentin	mémoires	1836
1840	Académie des sciences, arts et belles lettres de Caen	mémoires de 1840	mem	0	Caen	mémoires	1840
1840	Société des antiquaires de Picardie	mémoires	mem	0	Beauvais	mémoires	1841
1840	Garnier	Rapport sur la carte de l'itinéraire romain dans la Picardie	geo	0	Beauvais	notice	1841
1840	Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon	mémoires de 1839	mem	0	Dijon	mémoires	1841
1840	Spencer Smith	Portrait de Bochart	bio	0	Paris	notice	1841
1840	Bouillet	Tablettes historiques de l'Auvergne	med	0	Clermont	notice	1841
1840	Guérard	Collection des cartulaires de France	med	0	Paris	notice	1841
1840	Bellaguet	Chronique des religieux de Saint Denis	rel	0	Paris	notice	1841
1840	Archives de la Ville de Reims	Coutumes de la cour ecclésiastique des archevêques	rel	0	Reims	notice	1841
1840	Bouthors	Coutumes locales du baillage d'Amiens	med	0	Reims	notice	1841

1840	Bard	Statistique monumentale de Ravenne	art	1	Paris	notice	1841
1840	Luthereau	Jean Joret, poète normand du 15e	litt	0	Paris	notice	1841
1840	de Gerville	Mémoire sur les villes romaines de la Basse Normandie	ant	1	Valognes	notice	1841
1840	Magendie	Projet de reconstruction du palais britannique	art	0	Londres	essai	1841
1840	de Caumont	Actes de Mauvais goût signalé à l'association normande	mod	1	Caen	note	1841
1840	Pillet	Observations de M. Bolton-Colney sur la tapisserie de Bayeux	art	0	Caen	notice	1841
1840	Société royale des antiquaires de France	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1841
1840	Travers	Annuaire de la Manche	mem	0	Saint Lô	mémoires	1841
1840	Duvivier	Notice sur les Amognes	bot	0	Paris	notice	1841
1840	Simon	Notice sur une villa découverte près de Sorbet	ant	0	Metz	notice	1841
1840	Lair	Séance de la société d'agriculture de Caen	mem	0	Caen	mémoires	1841
1840	Société havraise d'études diverses	mémoires	mem	0	Le Havre	mémoires	1841
1840	Société des sciences et lettres de Blois	mémoires	mem	0	Blois	mémoires	1841
1840	Chesnon	Catalogue des oiseaux de la normandie	bot	0	Caen	notice	1841
1840	Fret	Histoire du Perche (suite)	med	0	Laigle	notice	1841
1840	Berger de Xivrey	Encyclopédie des gens du monde	loi	0	Paris	note	1841
1840	Lecointre Dupont	Notice sur deux tiers de sol mérovingiens	med	0	Paris	notice	1841
1840	du Sommerard	Les arts au Moyen Age	art	1	Paris	notice	1841
1840	Société de l'Histoire de France	bulletins	mem	0	Paris	mémoires	1841
1840	Piers	Guillaume Clisson à Saint Omer	nob	0	Saint Omer	notice	1841
1840	Lambert	Réfutation des objections faites contre l'antiquité de la tapisserie de Bayeux	art	0	Caen	essai	1841
1840	Société de	Bulletins	mem	0	Châtellerauld	mémoi	1840

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Châtelleraut					res	
1840	Bouillet	Tablettes historiques de l'Auvergne	med	0	Clermont	notice	1841
1840	Société d'agriculture, sciences et arts du Mans	Bulletins	mem	0	Le Mans	mémoires	1840
1840	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1841
1842	Société des Antiquaires de l'Ouest	Mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1840
1842	Société d'agriculture du département de la Somme	Mémoires	mem	0	Abbeville	mémoires	1841
1842	Société des Antiquaires de Picardie	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoires	1841
1842	Pierrequin	Lettres	mem	0	Gembloux	lettres	1842
1842	de Fraville	Lettre sur le tombeau de Déois	ant	1	Rouen	lettres	1842
1842	Petit-Radel	Examen analytique des synchronismes de l'histoire des temps historiques de la Grèce	ant	0	Rouen	essai	1842
1842	Petit-Radel	Recherches sur les monuments cyclopéens	ant	0	Rouen	notice	1843
1842	Laugeois	Histoire de la ville de Laigle	mod	0	Laigle	notice	1842
1842	Société des Antiquaires de l'Ouest	Mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1841
1842	Mancel	Almanach des trois départements	mem	0	Caen	mémoires	1842
1842	Trébutien	Almanach des trois départements	mem	0	Caen	mémoires	1842
1842	Cailleux	Réflexions sur quelques unes des causes occasionnelles de la morve et du farcin	san	0	Caen	essai	1842

1842	de la Fontenelle	Bulletins de la revue Anglo-Française	mem	1	Caen	mémoi res	1842
1842	Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Sarthe	mémoires	mem	0	Le Mans	mémoi res	1841
1842	baron Chaudruc de Crazannes	Dissertation sur un monument votif	rel	1	Paris	essai	1841
1842	Société Archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoi res	1841
1842	Courty	Michel, chronique normande	litt	0	Caen	poésie	1842
1842	Boisard	Annuaire du Calvados	mem	0	Caen	mémoi res	1842
1842	Société de l'Histoire de France	Bulletins	mem	0	Paris	mémoi res	1842
1842	Société des antiquaires de la Morinie	Mémoires	mem	0	Saint Omer	mémoi res	1842
1842	Renouvier	Note sur les monuments gothiques de quelques villes d'Italie	art	0	Paris	note	1842
1842	Abbé Cochet	Notice sur la vie et les écrits de Dom Guillaume Filastre, bénédictin de Fécamp	bio	0	Fécamp	notice	1842
1842	Comte Brunet de la Renaudière	Lettre relative aux affaires politiques et religieuses de l'Espagne	pol	1	Madrid	lettre	1842
1842	Académie de Bordeaux	Annales	mem	0	Bordeaux	mémoi res	1842
1842	Société des Antiquaires de Picardie	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoi res	1842
1842	baron Chaudruc de Crazannes	Dissertation sur "Dinova" des "carduci"	litt	1	Paris	essai	1842

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1842	Charma	Essai sur la philosophie orientale	rel	0	Paris	essai	1841
1842	Charma	Sur la liberté de l'enseignement	pol	0	Paris	essai	1842
1842	Bouillet	Tablettes historique de l'Auvergne	mod	0	Clermont	notice	1842
1842	Houel du Hamel Ephrem	Traité complet de l'élève du cheval	loi	1	Saint Lô	notice	1842
1842	Breton	Etudes sur les tombeaux des anciens	ant	0	Paris	notice	1842
1842	Breton	Essai sur les théâtres grecs et romains	art	0	Paris	notice	1842
1842	Beton	Mémoires sur les antiquité de la ville de Vaison	ant	0	Paris	notice	1842
1842	Société archéologique du midi de la France	Mémoires	mem	0	Marseilles	mémoi res	1842
1842	Vautier	Notice sur la vie et les travaux de l'abbé de la Rue	bio	0	Caen	notice	1842
1842	Cauvin	Traité de l'administration municipale dans la province du Maine	pol	0	Le Mans	notice	1842
1842	Erault Breton	Antiquités de la ville d'Antibes	ant	0	Antibes	notice	1842
1842	Richard	notice sur Richard Cœur de Lion	nob	0	Caen	notice	1842
1842	Le Cointre- Dupont	Lettre sur l'histoire monétaire de la Normandie	med	0	Rouen	lettre	1842
1842	Académie de Dijon	mémoires	mem	0	Dijon	mémoi res	1842
1842	Commission historique du département du Nord	Bulletins	mem	0	Lille	mémoi res	1842
1842	Société d'émulation de Cambrai	mémoires	mem	0	Cambrai	mémoi res	1842
1842	Société d'horticulture du Calvados	mémoires	mem	0	Caen	mémoi res	1842
1842	Santerre	Notice sur les tapisseries de la cathédrale de Beauvais	art	0	Beauvais	notice	1842
1842	Statistiques monumentales	mémoires	mem	0	Paris	mémoi res	1842

	de la France						
1842	Schweighauser	Dissertation sur des bas-relief en terre cuite trouvés à Reinzabern	ant	0	Berlin	notice	1842
1842	Société des Antiquaires de l'Ouest	mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1841
1842	Société des Antiquaires de l'Ouest	Bulletins	mem	0	Poitiers	mémoires	1842
1842	Le Flaguais	La mort du duc d'Orléans, chant de deuil	nob	0	Caen	poésie	1842
1842	Leroy	Lettre sur les monuments historiques de la Gironde	art	0	Bordeaux	lettres	1842
1842	Bonchillé	Notice sur l'origine de la désignation de Gothique improprement donnée à l'architecture ogivale	art	0	Paris	notice	1842
1842	Société des Antiquaires de Picardie	Bulletins	mem	0	Amiens	mémoires	1842
1842	Société libre d'agriculture, arts et belles lettres de l'Eure	mémoires	mem	0	Evreux	mémoires	1842
1842	Société d'agriculture, sciences et belles lettres de la Sarthe	mémoires	mem	0	Le Mans	mémoires	1842
1842	Société des sciences, arts et belles lettres de Bayeux	mémoires	mem	0	Bayeux	mémoires	1842
1842	Drouet	Notice sur la découverte de sept tombeaux trouvés à Alleaume	ant	0	Valognes	notice	1842
1842	Edelestan du Ménil	Poésies populaires latines, antérieures au 12e siècle	med	1	Paris	poésie	1842
1842	Chauvin	Recherche sur l'organisation et la fructification de plusieurs genres d'algues	bot	0	Paris	notice	1842
1842	Delorme	Rapport sur les fouilles exécutées dans le jardin des hospice de Vienne	ant	0	Vienne	rappor	1842

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						t	
1842	Magendie	Description de l'église du temple à Londres	rel	0	Londres	notice	1842
1842	Le Flaguais	Marcel, recueil de poésies	litt	0	Rouen	poésie	1842
1842	Spencer Smith	Gersoniana, recueil d'écrits de Jean Guerson	litt	0	Caen	poésie	1842
1842	Castel	Travaux de la société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de Bayeux	mem	0	Bayeux	mémoires	1842
1842	Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest	mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1842
1842	Mémoires Inédits de l'histoire de France	Chronique de Saint Denis	ant	0	Paris	notice	1842
1842	Mémoires Inédits de l'histoire de France	La guerre de Succession d'Espagne	mod	0	Paris	notice	1842
1842	Sorbier	Eloge de Claude Grouard	bio	0	Caen	notice	1842
1842	Académie de Caen	rapports de travaux	mem	0	Caen	mémoires	1842
1842	Société d'horticulture de Caen	Bulletins	mem	0	Caen	mémoires	1842
1842	Roberge	Eloge de l'amiral Dumont d'Urville	bio	0	Caen	notice	1842
1842	Cauvin	Supplément à la topographie du diocèse du Mans	geo	0	Le Mans	notice	1842
1842	de Caumont	Rapport sur les antiquités de Trèves et de Mayence	ant	1	Caen	rapport	1842
1842	Spencer Smith	Quelques monuments antiques gravés sur l'acier	ant	0	Caen	carte	1842
1842	Frère	Etat de l'imprimerie à Rouen aux 15e et 16e siècles	bib	0	Rouen	notice	1842
1844	Société d'agriculture de	rapport sur les concours agricoles de 1835 à 1845	mem	0	Caen	mémoires	1845

	Caen						
1844	Le Prévost	rapport au comité des arts et monuments	mem	0	Bernay	rapport	1844
1844	Société royale de Cherbourg	mémoires	mem	0	Cherbourg	mémoires	1844
1844	l'Athénée	rapports de séances	mem	0	Caen	mémoires	1844
1844	Société de l'histoire de France	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1844
1844	Académie de la Somme	mémoires	mem	0	Amiens	mémoires	1844
1844	Roach Smith	Collectanea antiqua	ant	0	Londres	notice	1844
1844	?	Histoire abrégée des ducs et du duché de Normandie	nob	0	Caen	notice	1844
1844	Société d'histoire et d'archéologie de Genève	mémoires	mem	0	Genève	mémoires	1844
1844	Société de l'histoire de France	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1845
1844	Mauduit	Découverte dans la Troade	voy	0	Paris	récit	1845
1844	de Karajan	Livre des viennois	litt	1	Vienne	poésie	1845
1844	de Karajan	Livre des accusations	litt	1	Vienne	poésie	1845
1844	de Karajan	Don du printemps	litt	1	Vienne	poésie	1845
1844	de Karajan	Des sept dormans	litt	1	Vienne	poésie	1845
1844	du Ménil	Mémoire sur la langues des gloses malbergiques	litt	1	Paris	essai	1845
1844	Archives Nationales	archives administratives	mem	0	Paris	mémoires	1845
1844	Archives Nationales	Papiers d'Etat du cardinal Granvelle	bio	0	Paris	mémoires	1845
1844	Archives Nationales	Recueil des lettres de Henri IV	bio	0	Paris	mémoires	1845

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1844	Archives Nationales	Mémoires militaires	mem	0	Paris	mémoires	1845
1844	Puiseux	Revue de Caen	mem	0	Caen	mémoires	1844
1844	Rénaut	Bagnoles et ses environs	voy	0	Vire	notice	1845
1844	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1845
1844	de Pontaumont	Les romans de Charlemagne	nob	1	Paris	notice	1844
1844	du Vivier	César et le Morvan	ant	1	Clermont	notice	1844
1844	Société d'agriculture du Mans	bulletins	mem	0	Le Mans	mémoires	1843
1844	Société royale d'agriculture de Lyon	Annales, vol 6	mem	0	Lyon	mémoires	1844
1844	Société des Antiquaires de Picardie	bulletins	mem	0	Amiens	mémoires	1841
1844	Société royale de Nancy	mémoires	mem	0	Nancy	mémoires	1844
1844	baron d'Hombres-Firmas	Le musée de Naples	art	1	Naple	notice	1844
1844	Guérard	Essai sur Saint Geoffroy, évêque d'Amiens	bio	0	Amiens	notice	1844
1844	Magendie	Beautés du Wiltshire	voy	1	Londres	notice	1844
1844	Le Prévost	mémoires sur quelques monuments du département de l'Eure	ant	0	Bernay	notice	1844
1844	Lombine	Monastic and social life in the twelfth century	rel	0	Londres	notice	1844
1844	Knight	Historical museum	art	0	Londres	essai	1844
1844	Société d'agriculture du Mans	bulletins	mem	0	Le Mans	mémoires	1844

1844	?	Journal des savants de Normandie n°1 à 12	mem	0	Caen	mémoires	1844
1844	Société des antiquaires de l'Ouest	mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1844
1844	Lecointre-Dupont	Lettres sur l'histoire monétaire en Normandie	ban	0	Caen	lettres	1844
1844	de bonnechose	Recherches historique sur les progrès de l'horticulture en Normandie	bot	1	Caen	notice	1844
1844	de Pibrac	Mémoire sur quelques antiquités de Beaune-la-Rolande	ant	1	Beaune	notice	1844
1844	Société d'horticulture de Caen	mémoires	mem	0	Caen	mémoires	1844
1844	Didron	Iconographie chrétienne	rel	0	Caen	notice	1844
1844	du Ménil	Essai sur les origines des runes	med	1	Paris	essai	1844
1844	Société royale des antiquaires de France	mémoires vol 7	mem	0	Paris	mémoires	1844
1844	Bonnin	Plan du viel Evreux	ant	0	Evreux	carte	1844
1844	Mauduit	défense de Le Chevalier et du comte de Choiseul Gouffier contre M. Baker Wislb	nob	0	Paris	note	1844
1844	Corblet	Notice sur un prétendu temple romain	ant	0	Paris	notice	1844
1844	Société royale des antiquaires du nord	mémoires	mem	0	Lille	mémoires	1844
1844	Académie de Reims	Annales	mem	0	Reims	mémoires	1844
1844	Société de l'Histoire de France	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1844
1844	de Beaurepaire	Frère Piel de Lisieux	bio	1	Rouen	notice	1844
1844	Société d'agriculture, sciences et belles	mémoires	mem	0	Tours	mémoires	1844

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	lettres de Tours						
1844	de Sourdeval	Voyage d'Ulysse en Germanie	voy	1	Paris	notice	1844
1844	Société Havraise	résumé analytique des travaux	mem	0	Le Havre	mémoires	1844
1844	Société des antiquaires de l'ouest	mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1845
1844	de Roisin	roman en prose des cycles de la table ronde	litt	1	Paris	notice	1844
1844	Travers	annuaire de la Manche	mem	0	Saint Lô	mémoires	1844
1844	Société royale des sciences de la ville de Saint Quentin	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1844
1844	Société d'horticulture	bulletins	mem	0	Caen	mémoires	1845
1844	de Serra di Falco	Antiquités de la Sicile	ant	1	Palerme	notice	1844
1844	Besnard	Thèse - de la dot mobilière	mod	0	Paris	essai	1844
1844	Castel	notice sur le Mont Saint Michel	mod	0	Caen	notice	1844
1844	Société d'agriculture, sciences et belles lettres de Bayeux	mémoires	mem	0	Bayeux	mémoires	1844
1844	du Jardin	Essai sur la sténographie et l'écriture en général	sci	1	Paris	essai	1844
1844	Société d'histoire de Genève	mémoires	mem	0	Genève	mémoires	1844
1844	Peignol	Histoire de la fondation des hôpitaux du Saint Esprit de Rome et Dijon	rel	0	Dijon	notice	1844
1844	Société archéologique de Beziers	mémoires	mem	0	Beziers	mémoires	1844
1844	Société libre d'agriculture,	mémoires	mem	0	Evreux	mémoires	1844

	sciences arts et lettres de l'Eure						
1844	de Caumont	Rapport sur quelques antiquités du midi de la France	ant	1	Caen	notice	1844
1844	Johanneau	Lettre à un horticulteur sur l'origine des noms de plantes	bot	0	Caen	lettre	1845
1844	Bard	Monographie des basiliques de Saint Vincent	rel	1	Châlons sur Saône	notice	1844
1844	?	Essai sur l'origine des armoiries	nob	0	Paris	notice	1845
1844	Richard	le duc d'Orléans à Rouen en 1492	nob	0	Rouen	récit	1845
1851	Roach-Smith	Collectanea Antiqua	mem	0	Paris	mémoires	1851
1851	British Archeological Association	Journal	mem	0	Londres	mémoires	1851
1851	Antiquaries London Society	Proceedings	mem	0	Londres	mémoires	1851
1851	Lower	Collection archéologique du comté de Sussex	mem	0	Londres	mémoires	1850
1851	Akerman	The numismatic chronicle	mem	0	Londres	mémoires	1850
1851	Numismatic Society	Proceedings	mem	0	Londres	mémoires	1846
1851	Akerman	Review of the numismatic society	mem	0	Londres	mémoires	1848
1851	British Archeological Association	Congress	mem	0	Londres	mémoires	1846
1851	British Archeological Association	The litterary gazette	mem	0	Londres	mémoires	1849
1851	The Shakespeare's society	mémoires	mem	0	Londres	mémoires	1850
1851	Didron	Annales archéologiques	mem	0	Paris	mémoi	1850

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						res	
1851	de Caumont	annuaire de l'institut des provinces	mem	1	Caen	mémoires	1850
1851	Société d'archéologie d'Avranches	mémoires	mem	0	Avranches	mémoires	1850
1851	Société d'agriculture de Bayeux	mémoires	mem	0	Bayeux	mémoires	1850
1851	Athénée de Beauvaisis	Bulletin	mem	0	Beauvais	mémoires	1850
1851	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Bruxelles	mémoires	1850
1851	Société des gens de lettres belges	Bulletin	mem	0	Bruxelles	mémoires	1850
1851	Association bretonne	bulletin archéologiques	mem	0	Rennes	mémoires	1850
1851	Société archéologique de Beziers	Bulletin	mem	0	Beziers	mémoires	1850
1851	Société d'agriculture de Caen	Bulletin	mem	0	Caen	mémoires	1850
1851	Société d'agriculture de Caen	rapport de travaux	mem	0	Caen	mémoires	1849
1851	Société royale de Cherbourg	mémoires	mem	0	Cherbourg	mémoires	1850
1851	Commission des antiquités de Côte d'Or	mémoires	mem	0	Dijon	mémoires	1850
1851	Société d'histoire et d'archéologie	mémoires	mem	0	Châlon sur Saône	mémoires	1849

	de Châlons sur Saône						
1851	de Caumont	Bulletin monumental	mem	1	Caen	mémoires	1850
1851	Société archéologique et historique de la Charente	bulletin	mem	0	Angoulême	mémoires	1850
1851	Académie de Dijon	mémoires	mem	0	Dijon	mémoires	1850
1851	Société libre d'agriculture de l'Eure	recueil de travaux	mem	0	Evreux	mémoires	1849
1851	Société de l'histoire de France	bulletins	mem	0	Paris	mémoires	1851
1851	Congrès scientifique de France	rapport	mem	0	Orléans	mémoires	1850
1851	Congrès des délégués des sociétés savantes des départements	rapport	mem	0	Paris	mémoires	1850
1851	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Marseille	mémoires	1847
1851	Société des antiquaires de France	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1850
1851	Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand	Annales	mem	0	Gand	mémoires	1849

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1851	Journal des Flandres	recueil	mem	0	Gand	mémoires	1850
1851	Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand	travaux	mem	0	Gand	mémoires	1850
1851	Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand	Annales	mem	0	Gand	mémoires	1850
1851	Académie du Gard	mémoires	mem	0	Nîmes	mémoires	1850
1851	Société d'histoire et d'archéologie de Genève	mémoires	mem	0	Genève	mémoires	1847
1851	Société d'agriculture, sciences et belles lettres d'Indre et Loire	Annales	mem	0	Tours	mémoires	1850
1851	Société libre d'émulation de Liège	rapport	mem	0	Liège	mémoires	1850
1851	Société royale des antiquaires de la Morinie	mémoires	mem	0	Saint Omer	mémoires	1849
1851	Société d'archéologie de Montpellier	publications	mem	0	Montpellier	mémoires	1848
1851	Académie de Metz	mémoires	mem	0	Metz	mémoires	1849
1851	Société royale des antiquaires du nord	mémoires	mem	0	Lille	mémoires	1850

1851	Société des sciences, lettres et arts de Nancy	mémoires	mem	0	Nancy	mémoires	1850
1851	Philippe	La Normandie, mœurs, usages, antiquités	mod	0	Caen	notice	1850
1851	Société des antiquaires de l'Ouest	Bulletin	mem	0	Poitiers	mémoires	1851
1851	Société des antiquaires de l'Ouest	mémoires	mem	0	Poitiers	mémoires	1850
1851	Société royale des sciences, arts et belles lettres d'Orléans	mémoires	mem	0	Orléans	mémoires	1848
1851	Institut historique de Paris	Journal	mem	0	Paris	mémoires	1847
1851	Société ethnologique de Paris	mémoires	mem	0	Paris	mémoires	1849
1851	Société ethnologique de Paris	Bulletins	mem	0	Paris	mémoires	1846
1851	Société philotechnique de Paris	Annuaire	mem	0	Paris	mémoires	1847
1851	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoires	1851
1851	Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du Puy	Annales	mem	0	Clermont	mémoires	1849

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1851	Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du Puy	Bulletins	mem	0	Clermont	mémoires	1846
1851	Société agricole des Pyrénées-Orientales	Mémoires	mem	0	Perpignan	mémoires	1850
1851	Athénée des arts, sciences, belles lettres de Paris	rapport	mem	0	Paris	mémoires	1850
1851	Lycée des arts, sciences, industrie et belles lettres de Paris	Journal	mem	0	Paris	mémoires	1850
1851	Comité des arts et monuments	bulletins archéologiques	mem	0	Paris	mémoires	1847
1851	Vital	L'année littéraire	mem	0	Paris	mémoires	1850
1851	Société d'archéologie et de numismatique de Saint Petersburg	mémoires	mem	0	Saint Petersburg	mémoires	1850
1851	Société académique de Saint Quentin	Annales	mem	0	Saint Quentin	mémoires	1847
1851	Académie de Reims	rapport de travaux	mem	0	Reims	mémoires	1851
1851	Société libre d'émulation de	Bulletin	mem	0	Rouen	mémoires	1851

	Rouen						
1851	Moutié	Recueil des chartes de Notre Dame des Moulineaux	rel	0	Rambouillet	notice	1846
1851	Comité d'archéologie de Soissons	extrait des publications	mem	0	Soissons	mémoires	1851
1851	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe	Bulletins	mem	0	Le Mans	mémoires	1850
1851	Société archéologique de Touraine	Mémoires	mem	0	Tours	mémoires	1847
1851	Société archéologique de Zurich	Mémoires	mem	0	Zurich	mémoires	1846
1851	Lecointre-Dupont	Lettre sur l'histoire monétaire de la Normandie et du Perche	ban	0	Caen	lettre	1851
1851	Bordeaux	Les anciennes maisons monumentales de Caen	art	0	Caen	notice	1851
1851	Bordeaux	Note sur la porte de secours du château de Caen	art	0	Caen	note	1850
1851	Bordeaux	Sur les répartitions de la cathédrale d'Evreux	art	0	Caen	note	1849
1851	Bordeaux	Sur le dictionnaire des abréviations françaises et latines	litt	0	Caen	note	1848
1851	Louise	Notice sur la vie et les ouvrage de de Bras, sieur de Bourgueville	nob	0	Evreux	notice	1851
1851	Comte	Atlas méthodique des cahiers d'histoire naturelle	mem	0	Paris	note	1851
1851	Solwyns	Théorie de l'architecture ovale	art	0	Paris	notice	1851
1851	d'Eurville	de la dépréciation des produits français dans le pays d'Auge	ban	1	Caen	essai	1851
1851	Travers	Annuaire du département de la Manche	mem	0	Saint Lô	mémoires	1851
1851	Cochet	mémoire sur des tombeaux romains découverts aux environs de Dieppe	ant	0	Dieppe	notice	1851
1851	Leflaguais	Malherbe et Laplace, ou la fête du Génie	pol	0	Caen	essai	1851
1851	Deville	Sur la coupe de Guillaume le Conquérant	nob	0	Caen	essai	1847
1851	Delisle	Des monuments paléographiques, concernant l'usage de prier pour les morts	rel	0	Valognes	essai	1851

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1851	Bordeaux	Etude héraldiques sur les anciens monuments de la ville de Caen	nob	0	Caen	notice	1851
1851	?	Transport à Rouen des reste de l'impératrice Mathilde	nob	0	Rouen	notice	1849
1851	Briton	Mémoire sur henri Haletre, évêque de Salisbury	rel	0	Londres	notice	1851
1851	Mancel	Journal d'un bourgeois de Caen	pol	0	Caen	notice	1851
1851	de la Quérière	Rénovation du style gothique	art	1	Rouen	notice	1851
1851	Shrimpton	Relation médico-légale de l'expédition Bouthaleb en Afrique	mod	0	Londres	essai	1851
1851	Daniel	Notice historique sur le collège de Coutances	mod	0	Coutances	notice	1851
1851	Deville	Examen d'un passage de Pline	litt	0	Caen	essai	1851
1851	Lalmand	Traduction de Sénèque par Malherbe	litt	0	Caen	essai	1851
1851	?	Relation de la fête donnée à Coutances à l'occasion de l'inauguration de la statue du duc de Plaisance	nob	0	Coutances	notice	1851
1851	Corblet	de l'art chrétien au moyen age	art	0	Tours	essai	1851
1851	Lehéricher	Etudes scientifiques sur Mangon de la Lande	nob	0	Evreux	notice	1851
1851	Boilleau	Recherches sur les archers, arbalétriers et arquebusier de France	mil	0	Tours	notice	1851
1851	Boilleau	Notice sur l'aqueduc de Fontenay	art	0	Tours	notice	1847
1851	de Limancey	Les chrétiens d'orient, scènes poétiques	litt	1	Bayeux	poésie	1851
1851	Renault	Essai historique sur Carentan	mod	0	Carentan	notice	1851
1851	Reanult	Essai historique sur l'abbaye de Lessay	mod	0	Carentan	notice	1850
1851	Motière	Essai sur la poterie de Noron	mod	0	Caen	notice	1851
1851	Bizeul	Des voies romaines sortant de Blain	ant	0	Nantes	notice	1851
1851	Bizeul	Voie romaine de Blain vers Angers	ant	0	Nantes	notice	1844
1851	Bizeul	Voie romaine de Blain vers Chateaubriand et le Bas maine	ant	0	Nantes	notice	1845
1851	Dupont	Acte publié pour le doctorat	mem	0	Paris	rappor t	1851
1851	Halliwel	A romance on the death of Kong Arthur	litt	0	Londres	poésie	1847
1851	Menant	du droit de vie et de mort	pol	0	Paris	essai	1851
1851	Canel	Essai historique sur Pont Audemer	mod	0	Pont- Audemer	notice	1851
1851	Hellouin	Expérience sur le chaulage	sci	0	Rouen	essai	1851
1851	Bard	Revue basilicale et liturgique de Rome	rel	1	Lyon	notice	1851

1851	Dupont	Histoire de l'abbaye du Val Richer	rel	0	Paris	notice	1851
1851	Lalmand	La Bible	rel	0	Caen	notice	1527
1851	Lamand	La satire Ménippée	litt	0	Caen	poésie	1624
1851	Lalmand	Lettres de Junius	litt	0	Caen	poésie	1698
1851	Necker	Compte rendu de l'état des finances du royaume en 1781	ban	0	Paris	notice	1781
1851	Frère	Coup d'œil sur les anglais et français	mod	0	Rouen	essai	1851
1851	William	Observations of the aboriginal tribes of Britain	med	0	Londres	notice	1848
1851	de Formeville	Notice sur le cimetière gallo-romain découvert à Saint Jacques de Lisieux	ant	1	Lisieux	notice	1851
1851	Delisle	Note sur les pèlerinages d'enfants au Mont Saint Michel	rel	0	Valognes	note	1851
1851	Cochet	Notice sur un cimetière mérovingien découvert près de Londières	ant	0	Dieppe	notice	1851
1851	Lecointre-Dupont	Essai sur Dom Rivet et l'histoire littéraire de la France	bio	0	Caen	essai	1851
1851	de Gerville	lettre sur la communication entre les deux Breagnes	mod	1	Valognes	lettre	1851
1851	Le Prestre	Discours prononcé à la rentrée solennelle de l'académie de Caen	mem	0	Caen	lettre	1851
1851	Menant	Sur les vices de la législation pénale belge	pol	0	Bruxelles	essai	1851
1851	Lecanu	Histoire de Clichy-la-Garenne	mod	0	Paris	notice	1851
1851	de la Ferrière	Les Saints du Passais normand	rel	1	Rouen	notice	1851
1851	Thierry	Notice sur le commissaire principal de la marine, Le Chanteur	bio	0	Cherbourg	notice	1848
1851	Le Prevost	Histoire de Saint Martin du Tilleul	mod	0	Rouen	notice	1851
1851	Boucher de Perthes	Misère, émeute, choléra	pol	1	Abbeville	essai	1851
1851	de Quinto	Del juramento politico de los antiguos Reyes de Aragon	nob	1	Madrid	notice	1848
1851	Mancel	Alain Chartier, étude biographique	bio	0	Caen	notice	1851
1851	Brière	Notice sur le château seigneurial d'Issy	nob	0	Paris	notice	1851
1851	Brière	Eclaircissements sur la destination de trois zodiaques antiques	ant	0	Paris	notice	1850
1851	Brière	histoire du prix fondé par le comte de Volney	nob	0	Paris	notice	1849
1851	Pillet	Mélanges	litt	0	Bayeux	poésie	1851
1851	Pillet	Sur les léproseries de l'arrondissement de Bayeux	san	0	Bayeux	notice	1850
1851	Bard	bulletin monumental et liturgique de Lyon	rel	1	Lyon	notice	1851

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1851	Bordeaux	de la législation des cours d'eau dans le droit français	sci	0	Caen	notice	1851
1851	Puiseux	Insurrection populaires en Normandie sous la domination anglaise	med	0	Caen	notice	1851
1851	Dupont	Fragment d'une étude sur les îles anglo-normandes	mod	0	Granville	notice	1851
1851	Charma	biographie de Lanfranc	bio	0	Caen	notice	1851
1851	Lambert	notice sur l'ancienne nécropole de la ville de Bayeux	ant	0	Bayeux	notice	1851
1851	Halliwell	An introduction to Shakespeare's midsummer night dream	litt	0	Londres	essai	1851
1851	Halliwell	The manuscript rarities of the university of Cambridge	med	0	Londres	notice	1850
1851	Halliwell	The manuscript rariteis of the university of Cambridge	litt	0	Londres	notice	1841
1851	Halliwell	Rara mathematica	sci	0	Londres	notice	1841
1851	Halliwell	A catalogue of the contents of Hobbrookianus	litt	0	Londres	notice	1840
1851	Logan	An essay of the institutes of Bardism and its influence in the celtic nations	ant	0	Londres	essai	1841
1851	Logan	A brief skech intended to accompany M. Scott's engravings	litt	0	Londres	essai	1841
1851	de Buscher	Notice sur l'Abbaye de Saint Pierre	rel	1	Gand	notice	1849
1851	de Buscher	Description du cortège historique des comtes de Flandre	nob	1	Gand	notice	1850
1851	Lambert	Sur un talisman du XVIe siècle	rel	0	Paris	notice	1851
1851	Lambert	Observations sur une note relative au phalères	ant	0	Paris	notice	1850
1851	Halliwell	Historia Collegii Jesu Cantabrigiensis	rel	0	Londres	notice	1851
1851	Grenier	Introduction à l'histoire générale de la province de Normandie	mod	0	Caen	notice	1849
1851	Lower	The curiosities of heraldry	nob	0	Londres	notice	1850
1851	Lower	Zn essay or family nomenclator	nob	0	Londres	notice	1849
1851	Pierre	Essais dur l'inflence des diverses substances salines	sci	0	Caen	essai	1850
1851	Lewis	Illustrations and descriptions of the ancient church of Shobden Herefordshire	art	0	Londres	notice	1850
1851	Latrouette	Notice biographique sur F R de la Londe	nob	1	Caen	notice	1850
1851	Le Chanteur de Pontaumont	Voyage au paradis terrestre	voy	1	Paris	notice	1850
1851	Menant	Description des sculptures solaires de l'église de Cherbourg	art	0	Cherbourg	notice	1850
1851	Raynal	Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusque 1789	med	0	Bourges	notice	1846
1851	Lecointre Dupont	Notice sur les billets de confiance émis en Poitou pendant les années 1791 et 1792	ban	0	Caen	notice	1850
1851	Lecerf	Du gouvernement et des citoyens, de leurs droits et de leurs devoirs respectifs	pol	0	Caen	essai	1850

1851	Lecerf	De l'assistance et de la prévoyance privées, pour faire suite au rapport de M. Thiers	pol	0	Caen	essai	1850
1851	Pilet	Julien de Paulmier	nob	0	Caen	notice	1850
1851	Von Karajan	Michael Beheims Buch, Von den Wicnern, 1462	bio	1	Vienne	notice	1843
1851	Von Karajan	Frichlingsgabe fur Freude alterer literatur	litt	1	Vienne	essai	1839
1851	Lecerf	Des partis politiques	pol	0	Caen	essai	1850
1851	Leflaguais	Saint Etienne le Vieux, vers aux conseillers municipaux de Caen	litt	0	Caen	poésie	1850
1851	Delisle	Documents sur les livres et les bibliothèques au moyen Age	med	0	Valognes	notice	1850
1851	Gautier	Biographie du général Decaen	bio	0	Caen	notice	1850
1851	Morière	Exposition régionale de Liseux	mem	0	Lisieux	rappor t	1850
1851	Gournay	The record of the house of Gournay	nob	1	Londres	notice	1850
1851	Charma	Etudes biographiques sur Saint Anselme, archevêque de Canterbury au Xie siècle	bio	0	Caen	notice	1850
1851	Hippeau	Utilité, sous le rapport historique, de l'étude des poètes du moyen age	med	0	Caen	notice	1850
1851	Eugène de Beaurepaire	Etudes sur Jean Vauquelin de la Fresnaye, poète normand du XVIe	nob	1	Caen	notice	1850
1851	Puiseux	Un épisode de l'histoire de la Normandie	mod	0	Caen	notice	1850
1851	Cochet	De l'action de la mer sur les côtes de la Haute Normandie	sci	0	Dieppe	essai	1850
1851	Corblet	Des dictons historiques et populaires en Picardie	litt	0	Amiens	notice	1850
1851	Corblet	Précis d'archéologie celtique	ant	0	Amiens	notice	1851
1851	de Soultrait	Abrégé de la statistique monumentale de Nevers	art	1	Nevers	notice	1851
1851	Rossignol	Les libertés de Bourgogne, d'après les jetons de ses états	pol	0	Dijon	notice	1851
1851	Charma	Guillaume de Conches, philosophe normand du XIIe	nob	0	Caen	notice	1851
1851	Puiseux	Harfleur et ses vicissitudes au Xve	bio	0	Caen	notice	1851
1851	Hippeau	Des sciences naturelles au XIIIe, d'après les auteurs contemporains	sci	0	Caen	notice	1851
1851	Charles de Beaurepaire	Jean Masselin, chanoine de Rouen, et les Etats généraux de 1484	med	1	Rouen	notice	1851
1851	de Pontaumont	Précis historique sur l'hôpital de la marine à Cherbourg	mod	1	Cherbourg	notice	1851
1851	Auber	Instruction sur la restauration et la décoration des églises	rel	0	Paris	notice	1851
1851	de Caumont	Relation d'une promenade archéologique en Bretagne	ant	1	Caen	notice	1851
1851	de Caumont	Rapport sur une excursion archéologique	ant	1	Caen	rappor	1850

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						t	
1851	Eugène de Beaurepaire	Vauquelin de la Fresnaye	nob	1	Caen	notice	1851
1851	de Buscher	Félix Bogaerts, notice biographique et littéraire	bio	1	Gand	notice	1851
1851	Poignant	Six mois de l'histoire de France	mod	0	Paris	notice	1851
1851	Poignant	Le Rhin et les provinces rhénanes	mod	0	Paris	notice	1850
1851	Poignant	La cloche Georges d'Amboise, deuxième chronique normande	mod	0	Paris	notice	1849
1851	Poignant	Caen en 1786	mod	0	Paris	notice	1848
1851	Cailleux	Rapport sur les concours d'animaux de race bovine	bot	0	Caen	rappor t	1851
1851	Lair	Lithographie représentant les premières courses à Caen	loi	0	Caen	carte	1851
1851	Taranne	Histoire ecclésiastique des Francs de Grégoire de Tours	med	0	Paris	notice	1851
1851	Le Prévost	Ordéric Vital	med	0	Bernay	notice	1851
1851	Decorde	Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel	mod	0	Neufchâtel	notice	1850
1851	Decorde	Essai historique et archéologique sur le canton de Londinières	mod	0	Neufchâtel	notice	1851
1851	Decorde	Essai historique et archéologique sur le canton deBlangy	mod	0	Neufchâtel	notice	1849
1851	Cochet	Notice historique et descriptive sur l'église de SaintHildebert	art	0	Dieppe	notice	1851
1851	Bourdon	Excursion archéologique à la cathédrale de Bayeux	art	0	Bayeux	rappor t	1850
1851	Mancel	Notices des tableaux composant le musée de Caen	litt	0	Caen	notice	1850
1851	Bard	Des influences des stations grecques dans les gaules	ant	1	Paris	notice	1850
1851	de Pontaumont	Notice sur Bogaerts	bio	1	Cherbourg	notice	1851
1851	Cagnard	article sur Jean Le Hennuyer, évêque de Lisieux	bio	0	Valognes	notice	1851
1851	Delisle	Magni rotuli scaccarii Normanniae	med	0	Delisle	notice	1851
1851	Lair	Lithographie encadrée d'un temple protestant, construit en 1611 et détruit en 1685 à Bourg l'abbé	rel	0	Caen	carte	1680
1851	Lair	Lithographie de l'hôtel des monnaies	ban	0	Caen	carte	1850
1851	Charma	Du sommeil	san	0	Caen	essai	1851
1851	Lair	Les douze César d'après le Titien	art	0	Caen	carte	1851
1851	Le Prévost	notes pour servir à la topographie et à l'histoire des communes du département de	med	0	Bernay	note	1851

		l'Eure au Moyen Age					
1851	Galimard	Examen du salon de 1849	mem	0	Paris	rappor t	1849
1851	Leflaguais	Œuvres poétiques	litt	0	Caen	poésie	1851
1851	Genin	La chanson de Roland, poème de Theroulde, texte critique	litt	0	Paris	poésie	1851
1851	Bickès	Rapport fait à la société d'agriculture de Caen sur le système de culture sans engrais	sci	0	Caen	rappor t	1851
1851	de Buscher	Les ruines de l'abbaye de Saint Bavon à Gand	art	1	Gand	notice	1850
1851	Von Den Mooyer	Veber fie angebliche abstanimung bes Normannischen honigsgeschelchts Sizilieres	nob	1	Minden	notice	1850
1851	Von Den Mooyer	Die Ginfalle der Normannen in die phrenaische Balbinsel	med	1	Minden	notice	1844
1851	Von Den Mooyer	Wesphalische provinzial Blatter	mod	1	Minden	notice	1846
1851	Cauvet	de l'organisation de la famille d'après la coutume de Normandie	mod	0	Rouen	notice	1850
1851	Corblet	Notice sur l'origine de l'ogive	art	0	Amiens	notice	1850
1851	Corblet	Parallèle des traditions mythologiques et des récits mosaïques	art	0	Amiens	notice	1845
1851	Coutant de Ricey	Almanach de Bar sur Seine	mem	1	Paris	mémoi re	1851
1851	Morel Fatis	Monnaies suisses de la Trouvaille de Saint Paul, frappées à Zurich, Bâle, etc, au Xie s	med	0	Blois	notice	1850
1851	de Pontaumont	Raoul de Rayneval, ou la Normandie au XIVe siècle	nob	1	Cherbourg	notice	1836
1851	Lenormant	Rapport fait à l'académie des inscriptions de Paris, sur les antiquités de la France	ant	0	Paris	rappor t	1850
1851	Vasse	Excursion en Belgique, avec cartes et vues	voy	0	Bruxelles	récit	1846
1851	Capitaine de Reume	Variétés bibliographiques et littéraires	litt	1	Bruxelles	essai	1850
1851	Lecerf	De l'organisation et de la discipline des églises réformées de France	rel	0	Caen	notice	1851
1851	de Sourdeval	Mélanges	litt	1	Caen	poésie	1851
1851	de Girardot	La cathédrale de Bourges	art	1	Bourges	notice	1851
1851	de Girardot	Essai sur les assemblées provinciales, 1728 - 1790	pol	1	Bourges	essai	1850
1851	Dufeugray	Recherches sur les fontaines publiques de Caen	san	0	Caen	notice	1851
1851	de Fontenay	Nouvelle étude de jetons	ant	1	Caen	notice	1850
1851	Delisle	Documents sur les livres et les bibliothèques du Moyen Age	med	0	Rouen	notice	1850

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1851	Vasse	Le miroir des nobles de la Hesbaie	nob	0	Bruxelles	notice	1851
1851	Lebrun	L'exhibition internationale à Londres	sci	0	Paris	rappor t	1851
1851	Castel	Rapport sur l'exposition universelle de Londres	mem	0	Paris	rappor t	1851
1852	de Brébisson	Flore de la Normandie	bot	1	Caen	notice	1852
1852	de Caumont	Cours d'antiquités monumentales	ant	1	Caen	notice	1852
1852	de Caumont	Abécédaire, ou rudiment d'archéologie	ant	1	Caen	notice	1851
1852	de Bras	Antiquités de la ville de Caen	ant	1	Caen	notice	1851
1852	Sarasin	Poésies	litt	0	Caen	poésie	1851
1852	Ségrais	Poésies	litt	0	Caen	poésie	1851
1852	Vaudoré	Le droit civil des juges de paix et des tribunaux d'arrondissement	sci	0	Caen	notice	1851
1853	Smithsonian institute	Smithsonian contributions to knowledge	mod	0	Washington	notice	1853
1853	Smithsonian institute	Sixth annual report of the board of regents	mem	0	Washington	mémoi re	1852
1853	Ringgold	A series of charts, vith sailing directions, of California	voy	0	Washington	carte	1852
1853	Society of Antiquaries of London	Archeologia, or miscellaneous tracts to antiquity	mem	0	Londres	mémoi re	1847
1853	Society of Antiquaries of London	Archeologia, or miscellaneous tracts to antiquity	mem	0	Londres	mémoi re	1853
1853	Society of Antiquaries of London	List	mem	0	Londres	mémoi re	1853
1853	Akerman	The numismatic chronicle and journal of the numismatic society	mem	0	Londres	mémoi re	1853
1853	Stapleton	Magni rotuli scaccarii normaniae sub regibus anglia	med	0	Londres	notice	1853
1853	Evans	Account of excavations on the sites of two roman villas at Box Moor	ant	0	Londres	notice	1853
1853	Akerman	Remains of pagan saxondom, principally from tumuli in England	med	0	Londres	notice	1852
1853	Lower	On Pevensey castle, and the recent excavation there	ant	0	Londres	notice	1852

1853	Kerrich	Catalogue of roman coins collected by the reverend Kerrich	ant	0	Londres	notice	1852
1853	Société impériale d'archéologie de Saint Petersbourg	mémoires	mem	0	Saint Petersbourg	mémoire	1852
1853	Société littéraire de Fionie	Documents pour l'histoire du Danemark et de la scandinavie sous le règne de Christiern I	mem	0	Copenhague	mémoire	1852
1853	Société archéologique de Namur	Annales	mem	0	Namur	mémoire	1853
1853	Edmond de Buscher	Ruines de l'abbaye de Saint Bavon	art	0	Gand	notice	1853
1853	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoire	1853
1853	Société libre d'Evreux	recueil de travaux	mem	0	Evreux	mémoire	1850
1853	Didron	Annales archéologiques	mem	0	Paris	mémoire	1853
1853	Société impériale des antiquaires de France	Annuaire	mem	0	Paris	mémoire	1853
1853	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1852
1853	Léopold Delisle	Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Gerville	nob	0	Valognes	notice	1853
1853	Société des Antiquaires de l'ouest	bulletins	mem	0	Poitiers	mémoire	1853
1853	Société d'agriculture et de commerce de Caen	mémoires	mem	0	Caen	mémoire	1852

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1853	Académie des Sciences Arts et Belles lettres de Clermont Ferrand	Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne	mem	0	Clermont	mémoire	1853
1853	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1853
1853	Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers	Mémoires	mem	0	Angers	mémoire	1852
1853	Académie du Gard	compte rendu des travaux	mem	0	Nîmes	mémoire	1853
1853	Société archéologique de l'Orléanais	bulletin	mem	0	Orléans	mémoire	1853
1853	Théry	Lettre sur la profession d'instituteur	sci	0	Caen	lettre	1853
1853	Dufaÿ	Observations sur la correspondance de Jean Perréal, dit de Paris, avec Marguerite d'Autriche	nob	0	Bourg en Bresse	notice	1853
1853	Société libre d'émulation de Rouen	Bulletins	mem	0	Rouen	mémoire	1853
1853	Société des sciences et des lettres de la ville de Blois	mémoires	mem	0	Blois	mémoire	1853
1853	Historic society of Lancashire and Cheshire	Proceedings and papers	mem	0	Londres	mémoire	1853
1853	?	Messenger des sciences historiques, des arts et de la bibliographie de Belgique	mem	0	Bruxelles	mémoire	1853
1853	Société de l'histoire de	bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1853

	France						
1853	Société des antiquaires de l'Ouest	Bulletin	mem	0	Poitiers	mémoire	1853
1853	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletins historiques	mem	0	Lille	mémoire	1853
1853	Société des antiquaires de Picardie	mémoires	mem	0	Amiens	mémoire	1853
1853	Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine et Oise	mémoires	mem	0	Versailles	mémoire	1853
1853	Roach Smith	Collectanea antiqua	ant	0	Londres	notice	1852
1853	Akerman	Remains of pagna saxondom	med	0	Londres	notice	1852
1853	Cochet	Etretat, son passé, son présent, son avenir	mod	0	Dieppe	notice	1853
1853	Cochet	Dictionnaire historique des ordres de la chevalerie	nob	0	Dieppe	notice	1854
1853	du Feugray	de la rue de la Boucherie	mod	1	Caen	notice	1853
1853	Charma	Discours d'ouverture	mem	0	Caen	mémoire	1853
1853	Berger de Xivrey	Rapport fait à l'Académie	mem	1	Caen	mémoire	1853
1853	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1853
1853	Académie du Gard	mémoires	mem	0	Nîmes	mémoire	1853
1853	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Bruxelles	mémoire	1853

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1853	Société archéologique de Namur	Annales	mem	0	Namur	mémoire	1853
1853	E de Barthélémy	Observations sur : Lettres à M. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies inédites	med	1	Paris	lettres	1853
1853	E de Beaurepaire	Notes pour servir à l'histoire archéologique du diocèse d'Avranches	med	1	Avranches	notice	1854
1853	Coutant	Prieurés de l'ancien évêché de Troyes, relevant de l'abbaye de Molesme	rel	0	Troyes	notice	1853
1853	Théry	Pierre Huet, nouvelle lue devant l'académie des sciences	litt	0	Caen	essai	1853
1853	Van der Heyden	Extrait du nobiliaire de Belgique, concernant la famille de Kerckove-Varent	nob	1	Anvers	notice	1853
1853	Dufaÿ	Notice sur l'église de Brou	art	0	Bourg en Bresse	notice	1844
1853	Dufaÿ	Dissertation sur de nouveaux documents dans les archives du nord concernant l'église de Brou	art	0	Bourg en Bresse	notice	1847
1853	Fairholt	Lord Major's pageants	nob	1	Londres	notice	1845
1853	Académie impériale de Metz	Mémoires	mem	0	Metz	mémoire	1853
1853	Société archéologique de l'Orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoire	1853
1853	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoire	1854
1853	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe	Bulletin	mem	0	Le Mans	mémoire	1853
1853	Annales agricoles, scientifiques et industrielles du département de l'Aisne	Annales	mem	0	Soisson	mémoire	1852
1853	Regnault	Vie de Thomas Langevin de Pontaumont, de Carentan	nob	0	Paris	notice	1854

1853	Del Marmol	Rapport sur la situation de la société archéologique de Namur	mem	1	Namur	rappor t	1853
1853	Société d'histoire et d'archéologie de Genève	Mémoire	mem	0	Genève	mémoi re	1854
1853	Académie des Sciences, belles lettres et arts de Rouen	rapports d'activité	mem	0	Rouen	mémoi re	1853
1853	Société d'agriculture, sceinces, arts et belles lettres de l'Indre et Loire	Annales	mem	0	Tours	mémoi re	1854
1853	Laffetay	Mémoire sur les fondations, les obtis et les sépultures de la cathédrale de Bayeux	rel	0	Bayeux	notice	1853
1853	E de Beaupaire	Le tombel de Chartrose et le chant du Roussigneul; poèmes mystiques du XIVE	litt	1	Caen	poésie	1854
1853	Halliwell	The poetry of witchcraft, illustrated by copies of the plays on Lancashire witches	litt	0	Londres	poésie	1853
1853	Halliwell	A brief description of the ancient and moderne manuscripts preserved in the public library of Plimouth	bib	0	Londres	notice	1853
1853	Roach Smith	Catalogue of the museum of London antiquities	mem	0	Londres	notice	1854
1853	Roach Smith	Collectanea antiqua	mem	0	Londres	mémoi re	1852
1853	Akerman	remains of pagan Saxondom	med	0	Londres	notice	1853
1853	Hume	Suggestions for the advancement of literature and learning in Liverpool	pol	0	Liverpoool	essai	1851
1853	Kendrick	Profiles of Warrington worthies collected and arranged by James Kendrick	mod	0	Warrington	notice	1853
1853	Petit	Architectural studies in France	art	0	Londres	notice	1854
1853	Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché du Luxemb	Bulletin	mem	0	Luxembourg	mémoi re	1852

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1853	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1854
1853	Société des antiquaires de Picardie	Rapport d'activité	mem	0	Amiens	mémoire	1854
1853	Lambert	Notice biographique sur Michel Beziers	bio	0	Bayeux	notice	1853
1853	Bordeaux	Note sur des textes de droit romain gravés à l'entrée d'un château du XVIe	sci	0	Caen	note	1853
1853	Bordeaux	Notice historique sur la vie et les travaux de M. Stanislas Gaillard de Saint Germain	nob	0	Caen	notice	1854
1853	C de Beaurepaire	Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen en 1485	nob	1	Caen	notice	1854
1853	Le Flaguais	A l'empereur Nicolas	litt	0	Caen	poésie	1854
1853	Académie d'Archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoire	1854
1853	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1854
1853	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletin	mem	0	Lille	mémoire	1853
1853	Société archéologique de l'Orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoire	1854
1853	Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon	Mémoire	mem	0	Dijon	mémoire	1852
1853	Société académique de Laon	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1854
1853	Colson	Notice sur un écu d'or au soleil frappé à Arras en 1644 au nom de Louis XIV	mod	0	Paris	notice	1854
1853	Bernard	Note sur les éditions royales de Buffon	bib	0	Paris	note	1854

1853	de Quincy	Archives générales	mem	1	Paris	mémoi re	1854
1853	Landriot	Traduction des discours d'Eumène	litt	0	Paris	notice	1854
1853	Thomine- Desmazures	De la gare de Caen par un ancien conseiller municipal	art	1	Caen	essai	1854
1853	Latrouette	Notice biographique sur François Richard de la Londe	nob	1	Caen	notice	1854
1853	Halliwell	The Norfolk anthology	med	0	Londres	notice	1854
1853	Pretty of Northampton	Some account of the roman villa, and the discoveries made on Borough Hill	ant	1	Londres	notice	1854
1853	de Buscher	Rapport sur l'état et les travaux de la société royale des Beaux arts et de littérature de Gand	mem	1	Gand	rappor t	1854
1853	Société archéologique du midi de la France	mémoires	mem	0	Toulouse	mémoi re	1831
1853	de Bonnechose	Saint Thomas Becket de Cantorbéry	rel	1	Paris	notice	1854
1853	Aubry	Catalogue de la librairie ancienne et moderne	bib	0	Paris	notice	1854
1859	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoi re	1857
1859	Lafforgue	Les archives de la Gascogne	med	0	Mont de Marsan	notice	1857
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoi re	1857
1859	Roach Smith	Collectanae Antiqua	mem	0	Londres	mémoi re	1857
1859	Laurent	Notre Dame de la Délivrande	rel	0	Caen	notice	1857
1859	de Duranville	Essai sur l'histoire de la côte Sainte Catherine et des fortifications de Rouen	art	1	Rouen	essai	1857
1859	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletins	mem	0	Saint Omer	mémoi re	1857
1859	duc de Luynes	Cartulaire de l'abbaye de Notre Dame des Vœux de Cernay - 1	med	1	Rambouillet	notice	1857

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1859	Merlet	Cartulaire de l'abbaye de Notre Dame des Vœux de Cernay - 1	med	0	Rambouillet	notice	1857
1859	Hildebrand	Monnaies anglo-saxonnes du cabinet royal de Stockholm	med	0	Stockholm	notice	1857
1859	Pezet	Bayeux à la fin du XVIIIe siècle	mod	0	Bayeux	notice	1857
1859	Garnier	Notice sur Jean Pagès, marchand et historien d'Amiens (1655-1723)	bio	0	Amiens	notice	1857
1859	Scheiger	Von den Einflusse des Pflanzem auf dei Zerstoerung der Ruinen	med	0	Vienne	notice	1857
1859	Scheiger	Ueber Reinigung des alterhuemer	med	0	Vienne	notice	1857
1859	Scheiger	Andeutungen ueber Erhaltung und Herstellung alter Burgen und Schloesser	mod	0	Vienne	notice	1853
1859	Bericht uber die achte allgemeine Versammlung des histor	mémoires	mem	0	Vienne	mémoi re	1857
1859	Académie archéologique de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoi re	1857
1859	Commission historique du Cher	Mémoires	mem	0	Bourges	mémoi re	1857
1859	Commission des antiquités de la côte d'Or	mémoires	mem	0	Dijon	mémoi re	1857
1859	Société impériale des antiquaires de France	bulletin	mem	0	Paris	mémoi re	1857
1859	Société de la morale chrétienne	journal	mem	0	Paris	mémoi re	1857
1859	Académie du Gard	Mémoire	mem	0	Nîmes	mémoi re	1857
1859	Decorde	Pavage des églises dans le pays de Bray	art	0	Paris	mémoi re	1857
1859	Decorde	Le coq des clochers	art	0	Neufchâtel	mémoi re	1857

1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1857
1859	de Montaignon	Dépenses des menus plaisirs et affaires de la chambre du roi pendant l'année 1677	nob	1	Paris	notice	1857
1859	Société impériale d'archéologie du Midi	Mémoires	mem	0	Marseille	mémoire	1857
1859	Société académique de Maine et Loire	Mémoires	mem	0	Angers	mémoire	1857
1859	de Montaignon	Li romans de Dolopathos (publié pour la 1ere fois)	litt	1	Paris	poésie	1857
1859	Brunet	Li romans de Dolopathos (publié pour la 1ere fois)	litt	0	Paris	poésie	1857
1859	de Caumont	Statistique monumentale du Calvados	mem	1	Caen	notice	1857
1859	de Longpérier	Dissertation sur quelques monnaies épiscopales de Strasbourg et Constance	med	1	Paris	notice	1857
1859	Société des antiquaires de France	Mémoires	mem	0	Paris	mémoire	1857
1859	Frère	Manuel du bibliographe normand	bib	0	Rouen	notice	1857
1859	Société impériale d'emulation d'Abbeville	Mémoires	mem	0	Abbeville	mémoire	1857
1859	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoire	1857
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1857
1859	Société des antiquaires de l'Ouest	Bulletin	mem	0	Poitiers	mémoire	1857
1859	Morière	Etude sur l'origine, les transformations, le dessèchement et la mise en culture de la baie des Veys	bot	0	Caen	notice	1857
1859	Villers	Etude sur l'origine, les transformations, le dessèchement et la mise en culture de la	bot	0	Caen	notice	1857

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

		baie des Veys					
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1857
1859	Beautemps Beupré	Coustumes des pays de Vermandois et ceulx des environs	mod	0	Avranches	notice	1857
1859	Beautemps Beupré	note sur un manuscrit du Grand coustumier de France	mod	0	Avranches	note	1857
1859	Corblet	Tombeau de Mgr Cart, érigé à Nîmes sur les plans de Revoil	art	0	Amiens	notice	1858
1859	Société des antiquaires de l'Ouest	Mémoires	mem	0	Poitiers	mémoire	1857
1859	Le Roy	Motifs et détails choisis d'architecture gothique empruntés aux anciens édifices de l'Angleterre	art	0	Liège	notice	1858
1859	Azais	Dieu, l'homme et la parole ou la langue primitive	rel	0	Béziers	essai	1853
1859	Revue suisse et étrangère	Bibliothèque universelle	mem	0	Genève	mémoire	1858
1859	Société archéologique de l'Orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoire	1857
1859	Société impériale des antiquaires de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1857
1859	Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure	Recueil des travaux	mem	0	Evreux	mémoire	1858
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Jourdain	Un inédit de Gilles de Rome, précepteur de Philippe le Bel	med	0	Paris	notice	1858
1859	Société de	Bulletin	mem	0	Paris	mémoi	1858

	l'histoire de France					re	
1859	Société archéologique de Namur	Annales	mem	0	Namur	mémoire	1857
1859	De Marmol	Rapport sur la situation de la société archéologique de namur	mem	1	Namur	mémoire	1858
1859	Société d'agriculture et arts de a Sarthe	Bulletin	mem	0	Le Mans	mémoire	1858
1859	Lower	Résumé of the opérations of the Sussex archaeological society	mem	0	Londres	mémoire	1857
1859	Bataillard	Tableau des principaux abus existant dans le monde judiciaire du XVIe siècle	mod	0	Paris	notice	1857
1859	Le Gost Clérisse	Portrait de Eléazar de Chandeville, neveu de Malherbe	nob	0	Caen	carte	1858
1859	Académie impérial de Metz	Mémoires	mem	0	Metz	mémoire	1857
1859	de Fréville	Mémoire sur le commerce maritime de Rouen depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIe	ban	1	Rouen	notice	1857
1859	Delisle	Mémoire sur les actes d'Innocent III, suivi de l'itinéraire de ce souverain pontife	rel	0	Paris	notice	1857
1859	Taurin	Archéologie rouennaise : les vieux moulins à blé.	med	0	Rouen	notice	1855
1859	Taurin	Découverte d'un sceau papal en plomb dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement des vieux moulins	med	0	Rouen	notice	1855
1859	Taurin	Les poteries au temps de Guillaume le conquérant	art	0	Rouen	notice	1856
1859	Taurin	Les machines agricoles dans l'antiquité	sci	0	Evreux	notice	1857
1859	Taurin	mémoire sur les antiquités découvertes au Neubourg	ant	0	Evreux	notice	1857
1859	Taurin	L'artillerie au Moyen Age	sci	0	Rouen	notice	1857
1859	Taurin	Louis XIII à Rouen	mod	0	Rouen	notice	1857
1859	Lower	Report on excavations made upon the site of the roman castrum at Pevensey in Sussex	ant	0	Londres	notice	1858
1859	Historic Society of Lancashire	Transactions	mem	0	Londres	mémoire	1857
1859	Taurin	Nouvelle maison d'arrêt et de correction de Rouen	art	0	Rouen	notice	1858

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1859	C de Beaurepaire	Notes sur six voyages de Louis XI à Rouen	med	1	Rouen	notice	1858
1859	Société des antiquaires de Picardie	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoire	1858
1859	Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers	Mémoires	mem	0	Angers	mémoire	1855
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres d'Indre et Loir	Annales	mem	0	Tours	mémoire	1857
1859	Société pour la recherche et la conservation des monuments du Grand duché de Luxembourg	Publications	mem	0	Luxembourg	mémoire	1854
1859	Académie des Sciences, belles lettres et Arts de Clermont	Annales scientifiques	mem	0	Clermont	mémoire	1857
1859	Wilde	Catalogue of the antiquities of stone, earthen and vegetable materials in the museum of the royal irish academy	mem	0	Dublin	mémoire	1857
1859	de Montaiglon	Catalogue raisonné de l'œuvre de Claude Mellan d'Abbeville	nob	1	Abbeville	notice	1856
1859	Dusevel	Notice biographique sur M. Gilbert	bio	0	Amiens	notice	1858
1859	Société d'agriculture, commerce,	Mémoires	mem	0	Reims	mémoire	1857

	sciences et arts de la Marne						
1859	Courty	La chapelle de Saint Victor, chronique normande du Xie	litt	0	Caen	poésie	1858
1859	Académie de Macon	Annales	mem	0	Mâcon	mémoire	1857
1859	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe	Bulletin	mem	0	Le Mans	mémoire	1858
1859	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletin historique	mem	0	Saint Omer	mémoire	1858
1859	Roach Smith	Collectanea antiqua	mem	0	Londres	mémoire	1858
1859	Société liégeoise de littérature Wallonne	Bulletin	mem	0	Liège	mémoire	1858
1859	Dansin	Histoire du gouvernement de la France sous le règne de Charles VII	med	0	Paris	notice	1858
1859	Académie impériale des sciences, arts et belles lettres de Caen	Mémoires	mem	0	Caen	mémoire	1858
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Société d'émulation de la Vendée pour le développement de l'agriculture	Annuaire départemental	mem	0	La Roche sur Yon	mémoire	1858
1859	Lair	Encyclique de Sergius IV, relative à un projet de croisade	med	0	Caen	notice	1858
1859	Puiseux	Discours succinct sur les progrès de l'homme dans la connaissance du globe	sci	0	Caen	discour	1858

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

						s	
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Société impériale des antiquaires de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Société académique de Maine et Loire	Mémoires	mem	0	Tours	mémoire	1858
1859	Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers	Mémoires	mem	0	Angers	mémoire	1858
1859	Société Eduenne	Annales	mem	0	Autun	mémoire	1853
1859	Société académique d'archéologie sciences et arts du département de l'Oise	Mémoires	mem	0	Beauvais	mémoire	1857
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Capitaine	Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois	litt	0	Liège	notice	1850
1859	Capitaine	Notice sur Hyacinthe Fabry, dernier représentant politique du pays de Liège	bio	0	Liège	notice	1851
1859	Capitaine	Notice sur R A C Van Bonnuel, évêque de Liège	bio	0	Liège	notice	1853
1859	Capitaine	Aperçu historique sur la franc maçonnerie à Liège	mod	0	Liège	notice	1853
1859	Capitaine	Chant national Liégeois	pol	0	Liège	notice	1854
1859	Capitaine	Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédiction, avec le baron de Crassier	nob	0	Liège	notice	1855
1859	Capitaine	Notice sur Jean Placentius, poète et historien du XIVe	bio	0	Liège	notice	1855

1859	Capitaine	Pasquée critique et calotonne sôt les affaires de l'medicine	mod	0	Liège	notice	1858
1859	de Boyer de Sainte Suzanne	Classement de monnaies françaises des XIV et Xve siècles trouvées à Beaufay	mod	1	Mortagne	notice	1858
1859	Société archéologique de l'orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoire	1858
1859	Thaurin	Origine et antiquité des marchands de l'eau rouennais	med	0	Rouen	notice	1858
1859	Canel	Le combat judiciaire en Normandie	mod	0	Caen	notice	1858
1859	de Longpérier	Notices sur cent deniers de Pépin, de Carloman et de Charlemagne découverts en Nivernais	med	1	Paris	notice	1858
1859	de Longpérier	Médaillon inédit de Grazia Nasi	art	1	Paris	notice	1858
1859	Académie du département de la Somme	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoire	1858
1859	Académie impériale des Sciences, belles lettres et arts de Rouen	précis analytique des travaux	mem	0	Rouen	mémoire	1858
1859	Germanischen national museum zu Nuernberg	Vierter jaherbericht	mem	0	Nuernberg	mémoire	1858
1859	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoire	1858
1859	Société des antiquaires de l'Ouest	Mémoires	mem	0	Poitiers	mémoire	1858
1859	Langlade	Album historique et pittoresque de la Creuse	voy	0	Aubusson	notice	1858
1859	d'Otreppe de Bouvette	Essais de tablettes liégeoise	litt	1	Liège	notice	1858
1859	Société archéologique de	Annales	mem	0	Namur	mémoire	1858

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	Namur						
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Société impériale des antiquaires de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Blanchetière	Antiquités de Jublains	ant	1	Paris	notice	1858
1859	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletin Historique	mem	0	Saint Omer	mémoire	1858
1859	Académie des sciences, belles lettres, arts, agriculture et commerce de la Somme	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoire	1859
1859	Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles lettres de la Loire	Annales	mem	0	Saint Etienne	mémoire	1858
1859	Koninkije Akademie van Wetenschappen	Mémoire	mem	0	Amsterdam	mémoire	1857
1859	Koninkije Akademie van Wetenschappen	Mémoire	mem	0	Amsterdam	mémoire	1858
1859	Koninkije Akademie van Wetenschappen	Mémoire	mem	0	Amsterdam	mémoire	1859
1859	Society of Antiquaries of	Proceedings	mem	0	Londres	mémoire	1858

	London						
1859	Gurney	Supplement to the record of the house of Gournay	nob	1	Londres	notice	1858
1859	Société archéologique de Béziers	Bulletin	mem	0	Béziers	mémoire	1858
1859	Dusevel	Catalogue des livres, dessins et estampes composant le cabinet de feu M. Gilbert	bio	0	Paris	notice	1858
1859	de Barthélémy	Tombeau de Saint Dizier, évêque et martyr	art	1	Paris	notice	1858
1859	Delamare	Etude sur Stora, port de Philippeville	voy	0	Paris	notice	1858
1859	Capitaine	Rapport sur les travaux de la société libre d'émulation de Liège	mem	0	Liège	rappor t	1858
1859	de Belboeuf	De veteri divi martini templo, de novo Martini templo	ant	1	Rouen	notice	1858
1859	de la Quérière	Notice biographique sur M. Gilbert	bio	1	Caen	notice	1858
1859	Egger	De quelques textes inédits récemment trouvés sur des papyrus grecs	ant	0	Paris	notice	1858
1859	Athénée des arts, sciences et belles lettres de Paris	Annuaire	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Cercle de la presse scientifique	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	de Girardot	Extrait de la dissertation de l'abbé de Vertot sur le royaume d'Yvetot	nob	1	Paris	notice	1725
1859	de Barghon Fort Rion	La belle Pope, née à Bayeux au Xie, femme de Rollon	nob	1	Paris	notice	1858
1859	d'Otreppe de Bouvete	Causeries de Salon	loi	1	Liège	essai	1858
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Chatel	Rapport de l'archiviste à M. le préfet du Calvados	bib	0	Caen	rappor t	1858
1859	Martin-Daussigny	Tableau votif du choléra, peint par Victor Orsel pour la chapelle de Fourvière, explication	art	0	Lyon	notice	1852

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1859	Martin-Daussigny	Dissertation sur l'emplacement du temple d'Auguste au confluent du Rhône	ant	0	Lyon	notice	1853
1859	Martin-Daussigny	De l'alliance intime des Beaux Arts et de l'archéologie	art	0	Lyon	notice	1854
1859	Martin-Daussigny	Description d'une voie romaine découverte dans le quartier du jardin des plantes de Lyon	ant	0	Lyon	notice	1855
1859	Martin-Daussigny	Notice sur l'inscription de Sabinius Aquila découverte par Ménestrier au XVIIe	ant	0	Lyon	notice	1857
1859	Martin-Daussigny	Notice sur le perfectionnement de la peinture à l'huile par Jean de Bruges au Xve	art	0	Lyon	notice	1857
1859	Mancel	Précis historique du passage et séjour de leurs majestées impériales à Caen	nob	0	Caen	notice	1858
1859	Le Breton	Biographie normande	mem	0	Caen	notice	1858
1859	Académie de Stanislas	Mémoires	mem	0	Nancy	mémoire	1858
1859	Renier	Inscriptions romaines de l'Algérie	ant	0	Gand	notice	1858
1859	Wilson	Motifs et détails choisis d'architecture gothique, empruntés aux anciens édifices de l'Angleterre	art	0	Londres	notice	1858
1859	Société des sciences, arts et belles lettres du Var	Bulletin	mem	0	Toulon	mémoire	1858
1859	Raynal	discours à la cour de cassation	mem	0	Paris	essai	1858
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1858
1859	Société archéologique de l'Orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoire	1858
1859	de Barthélémy	La Numismatique en 1857	loi	1	Paris	essai	1858
1859	Forgeais	Notice sur les plombs historiés trouvés dans la Seine	med	0	Paris	notice	1858
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1858

1859	Pellerin	De l'autorité de la chose jugée en matière criminelle	mem	0	Caen	thèse	1856
1859	Pellerin	Chambre des conférences des avocats stagiaires près la cour de Caen	mem	0	Caen	essai	1857
1859	Garnier	Rapport de la méthode de lecture de M. Ed Paris	sci	0	Caen	rappor t	1858
1859	Société des beaux arts de Caen	Bulletin	mem	0	Caen	mémoi re	1858
1859	Hippeau	Les écrivains normands au XVIIe	litt	0	Caen	notice	1858
1859	Chaussepied	Le Nord-Ouest, journal d'agriculture	bot	0	Alençon	mémoi re	1859
1859	de Pontaumont	Recherches généalogiques et héraldiques sur la famille Nicolazo de Barmon	nob	1	Cherbourg	notice	1858
1859	Société impériale des antiquaires de France	Bulletins	mem	0	Paris	mémoi re	1858
1859	Corblet	Essai historique et liturgique sur les ciboires et la réserve de l'Eucharistie	rel	0	Paris	notice	1858
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoi re	1858
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoi re	1858
1859	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletin historique	mem	0	Saint Omer	mémoi re	1857
1859	Ministère de l'instruction et des cultes	Archives des missions scientifiques et littéraires	mem	0	Paris	mémoi re	1858
1859	Revue du Centre	L'art en province	art	0	Paris	mémoi re	1859
1859	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts	Mémoires	mem	0	Reims	mémoi re	1858

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

	de la Marne						
1859	Paris	Rapport fait à l'académie des inscriptions et belles lettres	mem	0	Paris	mémoi re	1858
1859	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe	Bulletin	mem	0	Le Mans	mémoi re	1858
1859	Société de l'histoire de France	Annuaire historique	mem	0	Paris	mémoi re	1859
1859	Caillettte de l'Hervilliers	Le théâtre de Champlieu	art	0	Paris	notice	1858
1859	Académie impériale des sciences	Mémoires	mem	0	Paris	mémoi re	1858
1859	Société archéologique de l'Orléanais	Mémoires	mem	0	Orléans	mémoi re	1858
1859	Société des antiquaires de Picardie	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoi re	1859
1859	Lair	Etude sur les fleurs de Normandie, recueil de poésie de Marie André de Chaligny	litt	0	Caen	poésie	1859
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoi re	1859
1859	Commission des Antiquités de Côte d'Or	Mémoires	mem	0	Dijon	mémoi re	1859
1859	Decorde	Dictionnaire du culte catholique	rel	0	Caen	notice	1859
1859	Decorde	Almanach du pays de Bray	mem	0	Neufchâtel	mémoi re	1859
1859	Ministère	Circulaire envoyée à toutes les sociétés savantes, relative à la circulation aérienne	sci	0	Paris	fiction !	1859

1859	Corblet	Notice sur les chandeliers d'église au Moyen Age	rel	0	Paris	notice	1859
1859	Frappaz	Vie de l'abbé Nicolle	bio	0	Paris	notice	1857
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Société archéologique de Namur	Bulletin	mem	0	Namur	mémoire	1859
1859	d'Otreppe de Bouvette	Fouilles, recherches, découvertes et indications archéologiques dans la province de Liège	ant	1	Liège	notice	1859
1859	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoire	1858
1859	Société impériale des antiquaires de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Académie impériale de Metz	Mémoires	mem	0	Metz	mémoire	1858
1859	Société des antiquaires de l'Ouest	Bulletins	mem	0	Poitiers	mémoire	1859
1859	C de Beaurepaire	Notice sur l'hospice d'Avranches	san	1	Avranches	notice	1859
1859	Thaurin	Archéologie rouennaise, le premier vieux Rouen souterrain	ant	0	Rouen	notice	1859
1859	Le Roy	Rapport présenté à l'assemblée générale de la société de littérature Wallonne	litt	0	Liège	rappor t	1859
1859	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoire	1859
1859	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletin historique	mem	0	Saint Omer	mémoire	1859
1859	Wright	A library of national antiquities	bib	0	Londres	notice	1857

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1859	Historic society of Lancashire	Transactions	mem	0	Londres	mémoire	1858
1859	Corner	The history of Horselydown	loi	0	Londres	notice	1858
1859	Capitaine	Notice historique sur la société libre d'émulation de Liège	bib	0	Liège	notice	1859
1859	Société libre d'émulation de Liège	Annuaire	mem	0	Liège	mémoire	1859
1859	Garnier	Rapport sur la Société des antiquaires de Picardie	mem	0	Amiens	rapport	1858
1859	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe	Bulletin	mem	0	Le Mans	mémoire	1859
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Corblet	Note sur une cloche fondue par M. Morel de Lyon	rel	0	Paris	note	1859
1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Delisle	Fragments de l'histoire de Gonesse	mod	0	Paris	notice	1859
1859	Société historique de Styrie	Mélanges	mem	0	Gratz	mémoire	1858
1859	Société des antiquaires de Picardie	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoire	1859
1859	Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers	Mémoires	mem	0	Angers	mémoire	1858
1859	Société des antiquaires de	Bulletin	mem	0	Poitiers	mémoire	1859

	l'Ouest						
1859	d'Otreppe de Bouvette	Puissance de la pensée pour remuer la poussière des siècle, ou Assises de l'intelligence	litt	1	Liège	essai	1856
1859	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoi re	1859
1859	Perin	Etude de droit coutumier dans le nord de la France	sci	0	Arras	notice	1859
1859	Mancel	Notice biographique sur Pierre Aimé Lair	bio	0	Caen	notice	1859
1859	Société archéologique de l'Orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoi re	1859
1859	Merlet	Cartulaire de l'abbaye de Notre Dame des Vaux de Cernay - 2	med	0	Rambouillet	notice	1858
1859	duc de Luynes	Cartulaire de l'abbaye de Notre Dame des Vaux de Cernay - 2	med	0	Rambouillet	notice	1858
1859	Mertens Schaffhausen	Catalogue des ses collections	mod	0	Cologne	notice	1859
1859	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoi re	1859
1859	Capitaine	Rapport sur la bibliothèque de la Société liégeoise de Littérature Wallonne	bib	0	Lièges	rappor t	1859
1859	Société archéologique de l'Orléanais	Bulletin	mem	0	Orléans	mémoi re	1859
1859	Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers	Mémoires	mem	0	Angers	mémoi re	1859
1859	Société de l'histoire de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoi re	1859
1859	Société archéologique de Namur	Annales	mem	0	Namur	mémoi re	1859

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1859	Société de la morale chrétienne	Journal	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Cochet	Le tombeau de Childéric Ier	med	0	Dieppe	notice	1859
1859	Société académique des Sciences, arts, belles lettres et agriculture de Saint Quentin	Mémoires	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Collectif	Bulletin international du libraire et de l'amateur de livres	bib	0	Paris	mémoire	1859
1859	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoire	1859
1859	Pineau	Bulletin de la librairie ancienne de Victor Pineau	bib	0	Beauvais	mémoire	1859
1859	de Glatigny	Famille de le Bidart de Thumaïde et le chevalier Alphonse de la Bidart de Thumaïde	nob	1	Anvers	notice	1859
1859	Société des Antiquaires de l'Ouest	Bulletins	mem	0	Poitiers	mémoire	1859
1859	Société des Antiquaires de l'Ouest	Mémoires	mem	0	Poitiers	mémoire	1857
1859	Ministère de l'instruction Publique et des Cultes	Annales archéologiques	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Ministère de l'instruction Publique et des Cultes	Recueil des lettres missives de Henri IV	mem	0	Paris	mémoire	1858

1859	Librairie française et étrangère	Catalogue de livres, la plupart rares, curieux et à figures, en vente à la librairie	bib	0	Paris	mémoire	1859
1859	Société des antiquaires de la Morinie	Bulletins Historiques	mem	0	Saint Omer	mémoire	1859
1859	Société de l'histoire de France	Bulletins	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Travers	Prise de Luna par les normands	med	0	Caen	notice	1859
1859	Travers	Notice biographique sur M. Marie du Mesnil	nob	0	Caen	notice	1859
1859	Travers	Notice biographique sur M. Le Tertre, bibliothécaire de la ville de Coutances	bio	0	Caen	notice	1859
1859	Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine et Oise	Mémoires	mem	0	Versailles	mémoire	1859
1859	Ministère de l'instruction Publique et des Cultes	Archives des missions scientifiques et littéraires	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	Déville	Essai sur l'exil d'Ovide	litt	0	Paris	essai	1859
1859	Capitaine	Rapport sur l'authenticité des restes mortels du bourgmestre Sébastien de Laruelle conservés à Liège	med	0	Liège	rappor t	1859
1859	de Barthélémy	La numismatique en 1858	ban	1	Paris	essai	1858
1859	Delisle	Rapport sur le plan d'un dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne	geo	0	Paris	rappor t	1859
1859	Frère	Manuel du bibliographe normand	bib	0	Rouen	mémoire	1859
1859	Société des antiquaires de Picardie	Bulletin	mem	0	Amiens	mémoire	1859

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

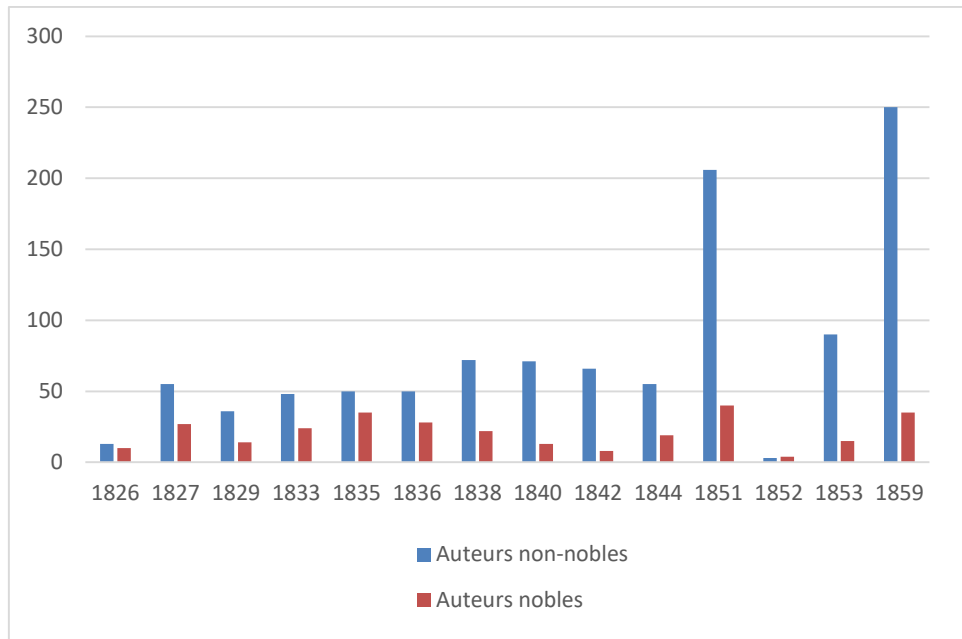
1859	Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers	Mémoires	mem	0	Angers	mémoire	1859
1859	Académie des sciences, belles lettres, arts, agriculture et commerce de la Somme	Mémoires	mem	0	Amiens	mémoire	1859
1859	C de Beaurepaire	Les états de la Normandie sous la domination anglaise	med	1	Rouen	notice	1859
1859	Caulfield	Rotulus pipae clonensis	med	0	Londres	notice	1859
1859	Chaudruc de Crazannes	Numismatique mérovingienne, monnaies de Metz et de Saintes	ant	1	Bruxelles	notice	1859
1859	Chaudruc de Crazannes	Lettre à M. Huchet sur la numismatique gauloise	ant	1	Bruxelles	lettre	1859
1859	Société impériale des antiquaires de France	Bulletin	mem	0	Paris	mémoire	1859
1859	de Bouis	Les constitutions du Roi de France lesquels l'en doit garder en la meson de Dieu de Vernon	med	1	Rouen	notice	1859
1859	Deville	Dissertation sur les médailles attribuées au père de l'empereur Trajan	ant	0	Paris	essai	1859
1859	Laurent	Saint Germain d'Argentan, histoire d'une paroisse catholique pendant les trois derniers siècles	rel	0	Argentan	notice	1859
1859	Société havraise d'études diverses	Recueil	mem	0	Le Havre	mémoire	1859
1859	Société d'histoire et d'archéologie de Genève	Mémoires et documents publiés	mem	0	Genève	mémoire	1859
1859	Smithsonian Institution	Annual report of the board of regents	mem	0	Washington	mémoire	1859
1859	Scientific Council of the Dudley	Defence of Dr Gould	mem	0	Albany	essai	1859

	Observatory						
1859	Gould	Reply to the statement of the Trustees of the Dudley Observatory	mod	0	Albany	essai	1859
1859	Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers	Bulletin	mem	0	Béziers	mémoire	1859
1859	Académie d'archéologie de Belgique	Annales	mem	0	Anvers	mémoire	1859
1859	Boucher de Perthes	Antiquités Antédiluviennes, Réponse à MM. Les antiquaires et géologues	ant	1	Amiens	essai	1859
1859	Roach Smith	Illustrations of Roman London	ant	0	Londres	carte	1859
1859	Wylie	On the lake dwellings of the early periods	ant	1	Londres	notice	1859

2. Structuration selon les auteurs

a) A la date de réception de l'ouvrage

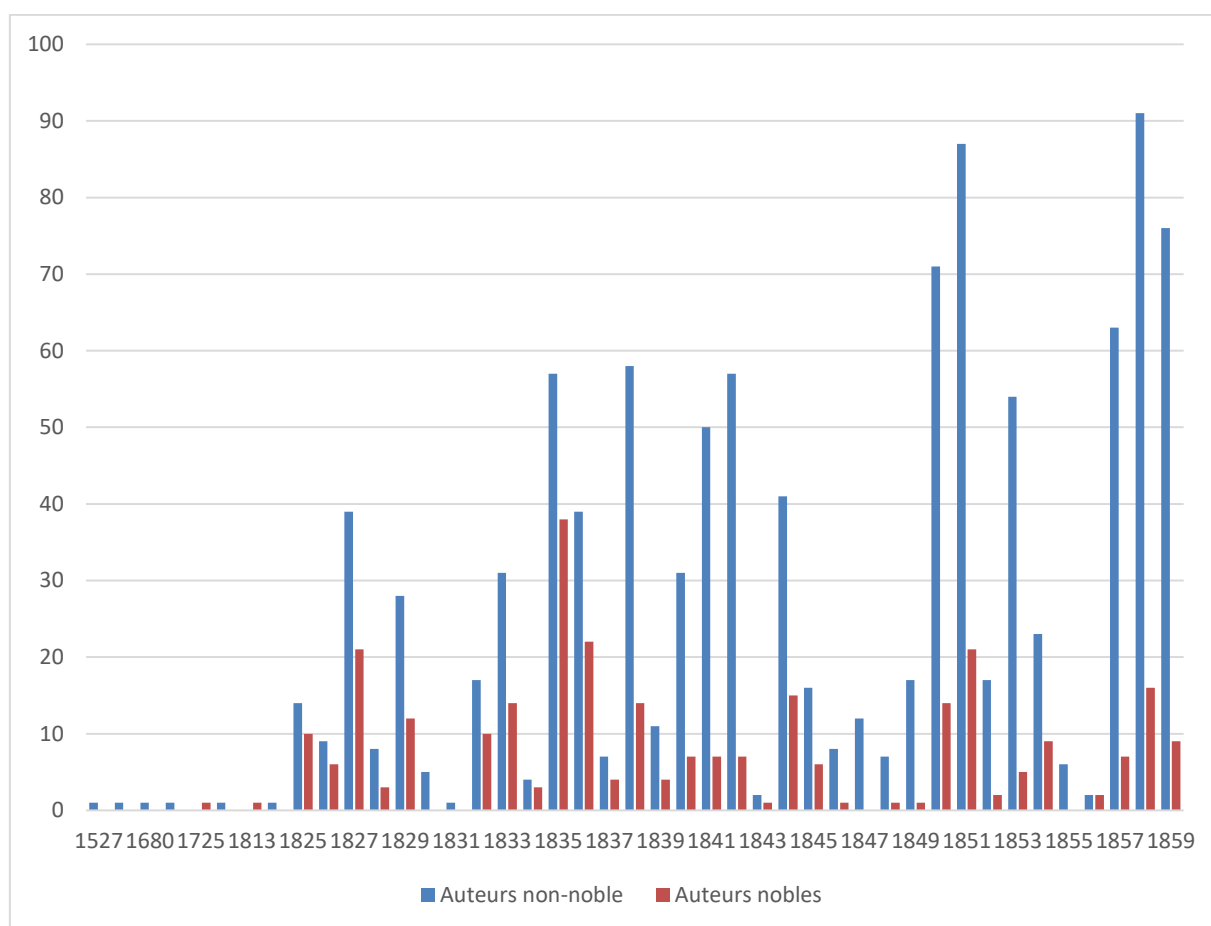
	Année de réception de l'ouvrage :														
Auteurs :	1826	1827	1829	1833	1835	1836	1838	1840	1842	1844	1851	1852	1853	1859	Total :
Non-nobles	13	55	36	48	50	50	72	71	66	55	206	3	90	250	1065
Nobles	10	27	14	24	35	28	22	13	8	19	40	4	15	35	294
Total annuel	23	82	50	72	85	78	94	84	74	74	246	7	105	285	1359



b) A la date de rédaction de l'ouvrage

Date de publication de l'ouvrage	Non-noble	Noble	Entrées annuelles
1527	1		1
1624	1		1
1680	1		1
1698	1		1
1725		1	1
1781	1		1
1813		1	1
1824	1		1
1825	14	10	24
1826	9	6	15
1827	39	21	60
1828	8	3	11
1829	28	12	40
1830	5		5
1831	1		1

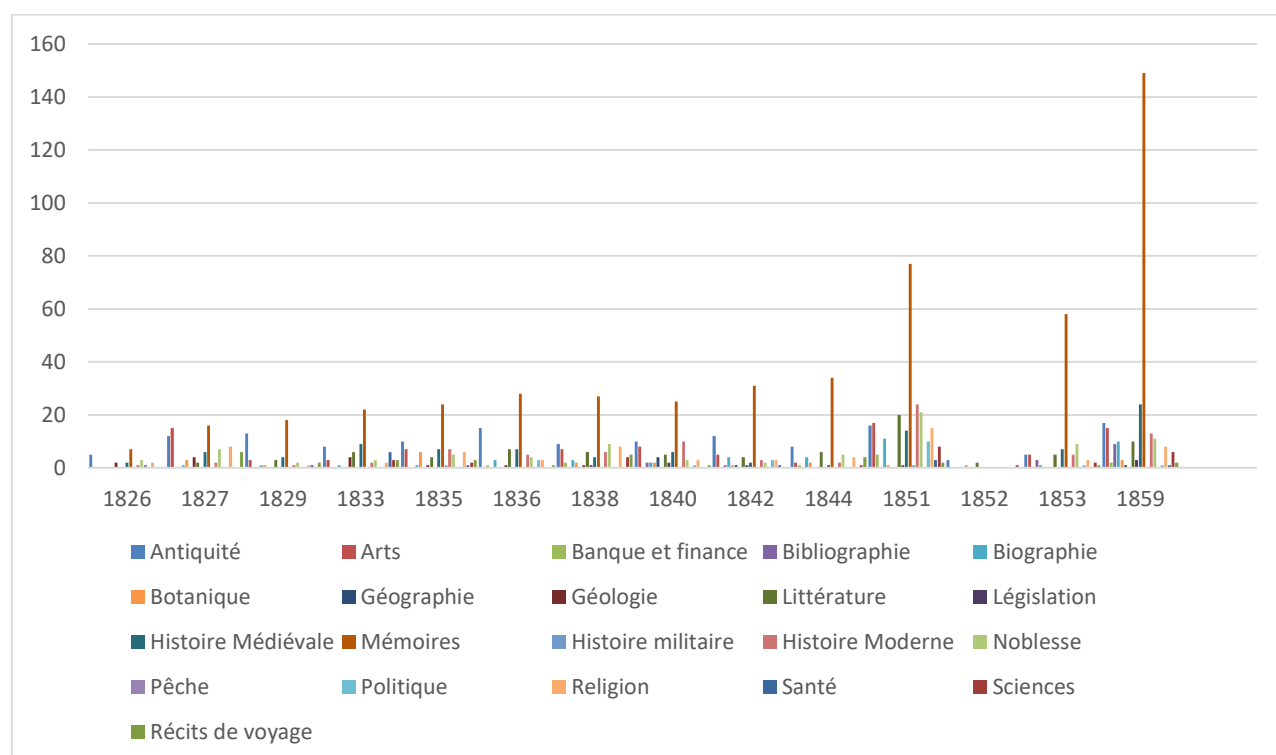
1832	17	10	27
1833	31	14	45
1834	4	3	7
1835	57	38	95
1836	39	22	61
1837	7	4	11
1838	58	14	72
1839	11	4	15
1840	31	7	38
1841	50	7	57
1842	57	7	64
1843	2	1	3
1844	41	15	56
1845	16	6	22
1846	8	1	9
1847	12		12
1848	7	1	8
1849	17	1	18
1850	71	14	85
1851	87	21	108
1852	17	2	19
1853	54	5	59
1854	23	9	32
1855	6		6
1856	2	2	4
1857	63	7	70
1858	91	16	107
1859	76	9	85
Total général	1065	294	1359



3. Structuration selon les contenus

	Année de réception de l'ouvrage :														
Sujets abordés	1826	1827	1829	1833	1835	1836	1838	1840	1842	1844	1851	1852	1853	1859	Total
Histoire Antique	5	12	13	8	10	15	9	10	12	8	16	3	5	17	143
Arts		15	3	3	7		7	8	5	2	17		5	15	87
Banque et Finance						1	2			1	5			2	11
Bibliographie								2	1				3	9	15
Biographie		1	1	1	1	3	3	2	4	4	11		1	10	42
Botanique		3	1		6		2	2	1	2	1	1		3	22
Géographie								4	1					1	6
Géologie	2	4		4	1	1	1								13
Littérature		2	3	6	4	7	6	5	4	6	20	2	5	10	80
Législatif							1	2	1		1			3	8
Hist. Médiévale	2	6	4	9	7	7	4	6	2	1	14		7	24	93
Mémoires	7	16	18	22	24	28	27	25	31	34	77		58	149	516
Hist. Militaire					1						1				2
Hist. Moderne	1	2	1	2	7	5	6	10	3	2	24		5	13	81
Noblesse	3	7	2	3	5	4	9	3	2	5	21		9	11	84
Pêche	1														1
Politique						3		1	3		10		1	1	19
Religion	2	8	1	2	6	3	8	3	3	4	15		3	8	66
Santé			1	6	1				1		3			1	13

Sciences				3	2		4			1	8	1	2	6	27
Récits de voyage		6	2	3	3	1	5	1		4	2		1	2	30
Total général	23	82	50	72	85	78	94	84	74	74	246	7	105	285	1359

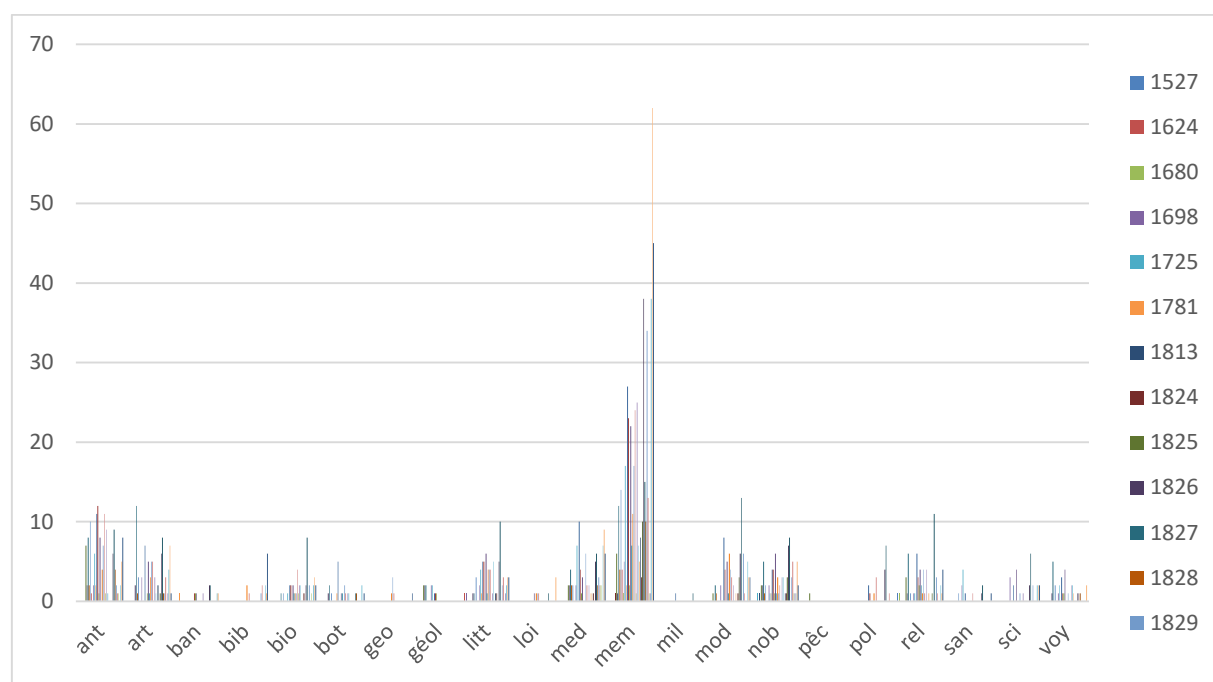


4. Structuration selon les dates de publication

Date Edition	a nt	a rt	b a n	b i b l i o	b i o	b o	g e o	g é o	l i t	l i o	m e d	m e m	m i l	m o d	n o b	p ê c	p o l	r e l	s a n	s c i	v o y	Total général
1527																		1				1
1624									1													1
1680																		1				1
1698									1													1
1725															1							1
1781			1																			1
1813															1							1
1824											1											1
1825	7							2		2	6		1	2	1		3					24
1826	2	2				1		2	1	2	1			2			1				1	15
1827	8	1			1	2		2	1	4	12		2	5			6				5	60
1828	2	1								2	4		1	1								11
1829	1	0	3		1	1			3	2	14			2			1	1			2	40
1830	1										4											5
1831											1											1

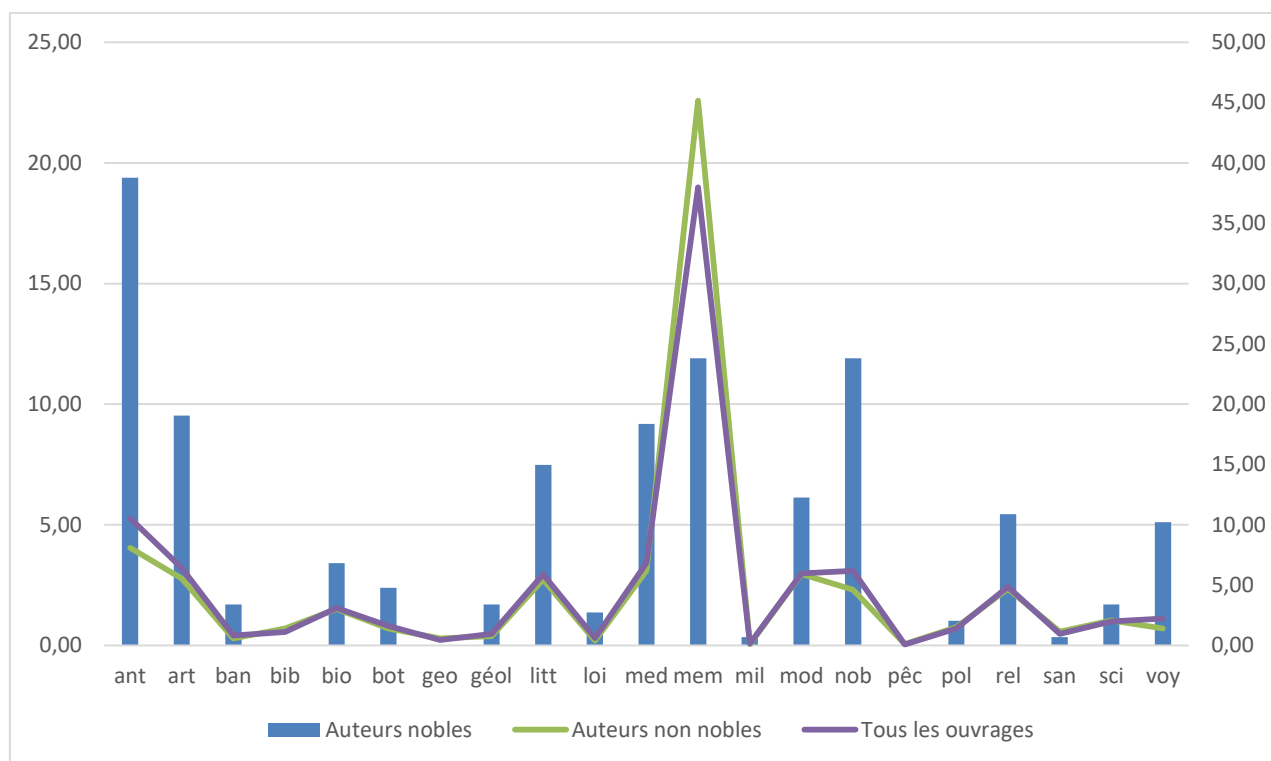
Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

1832	2	3						2	2		2	5		2	2			1	2	3	1		27
1833	6				1			2	4		7	17			1			1	4		2		45
1834	2					1			1			2			1								7
1835	1																						
	1	7			2	5		1	5		10	27	1	8	4		2	6	1	2	3		95
1836	1																						
	2		1		2			1	5		4	23		4	4		1	3			1		61
1837	1	1	1					1			1	2			1		2			1			11
1838	8	5	1		2	1			6	1	3	22		5	6		4		4	4			72
1839		1			1	1			1			7		1	1		2						15
1840	4	3		2	1		1		4	1		11		6	3		1	1					38
1841	7	5			1	2	3		4	1	6	17		4	1		4		1	1			57
1842	1																						
	1	5		1	4	1	1		4	1	2	24		3	2		3	1	1				64
1843	1				1							1											3
1844	9	3	1		2	1			1		2	25		2	3		4		1	2			56
1845	1	1			2	1			5			7			3					2			22
1846											1	5		1			1			1			9
1847		2							1			8			1								12
1848					1				1		1	3		1	1								8
1849		1										10		3	3		1						18
1850	6	6	2		2				5		5	38		6	7		4		1	2	1		85
1851									1								1						
	9	8	2		8	1			0	1	6	15	1	13	8		7	1	2	6			108
1852	4	1				1					2	10									1		19
1853	2	1		1	2				2		3	34		6	3		3		2				59
1854	1	3		2					3		2	13		1	5		1	1					32
1855	1				1						2	1			1								6
1856		1							1			1			1								4
1857	2	4	1	2	2	2			2		7	38		5	1		2		2				70
1858	5	7	1	1	3				3	3	9	62		3	5		1		2	2			107
1859	8	1		6	2	1	1		3		6	45		3	2		4	1	2				85
Total	1																						
général	4	8	1	1	4	2			8			51			8		1	6	1	2	3		
	3	7	1	5	2	2	6	13	0	8	93	6	2	81	4	1	9	6	3	7	0		1359



5. Structuration selon les sujets

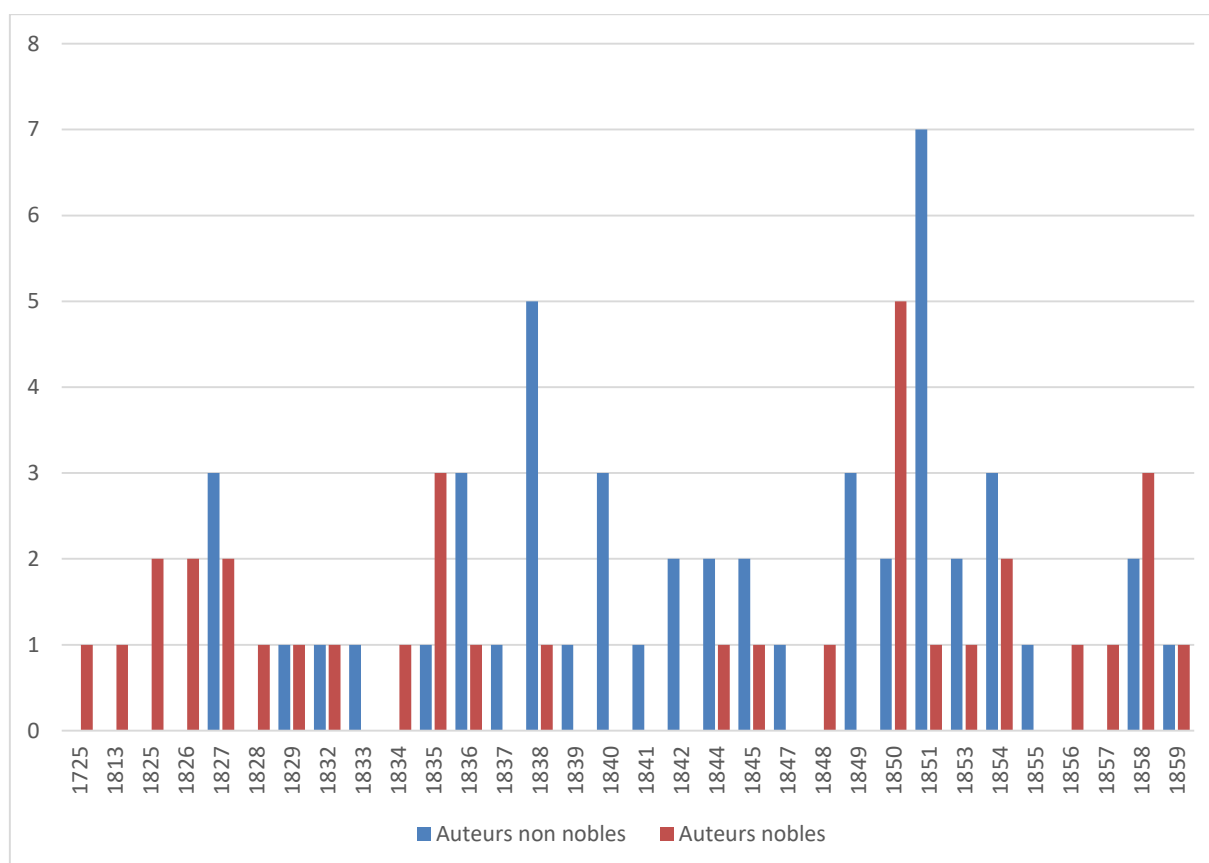
Sujets Abordé	Nobles (en %)	Non-nobles (en %)	Tous ouvrages (en %)
Histoire Antique	19,39	8,08	10,52
Arts	9,52	5,54	6,40
Banque et Finance	1,70	0,56	0,81
Bibliographie	0,00	1,41	1,10
Biographie	3,40	3,00	3,09
Botanique	2,38	1,41	1,62
Géographie	0,00	0,56	0,44
Géologie	1,70	0,75	0,96
Littérature	7,48	5,45	5,89
Législatif	1,36	0,38	0,59
Hist. Médiévale	9,18	6,20	6,84
Mémoires	11,90	45,16	37,97
Hist. Militaire	0,34	0,09	0,15
Hist. Moderne	6,12	5,92	5,96
Noblesse	11,90	4,60	6,18
Pêche	0,00	0,09	0,07
Politique	1,02	1,50	1,40
Religion	5,44	4,69	4,86
Santé	0,34	1,13	0,96
Sciences	1,70	2,07	1,99
Récits de voyage	5,10	1,41	2,21



6. Qui parle de la noblesse ?

Année de publication	Auteur non noble	Auteur noble
1725		1
1813		1
1825		2
1826		2
1827	3	2
1828		1
1829	1	1
1832	1	1
1833	1	
1834		1
1835	1	3
1836	3	1
1837	1	
1838	5	1
1839	1	
1840	3	
1841	1	
1842	2	
1844	2	1
1845	2	1

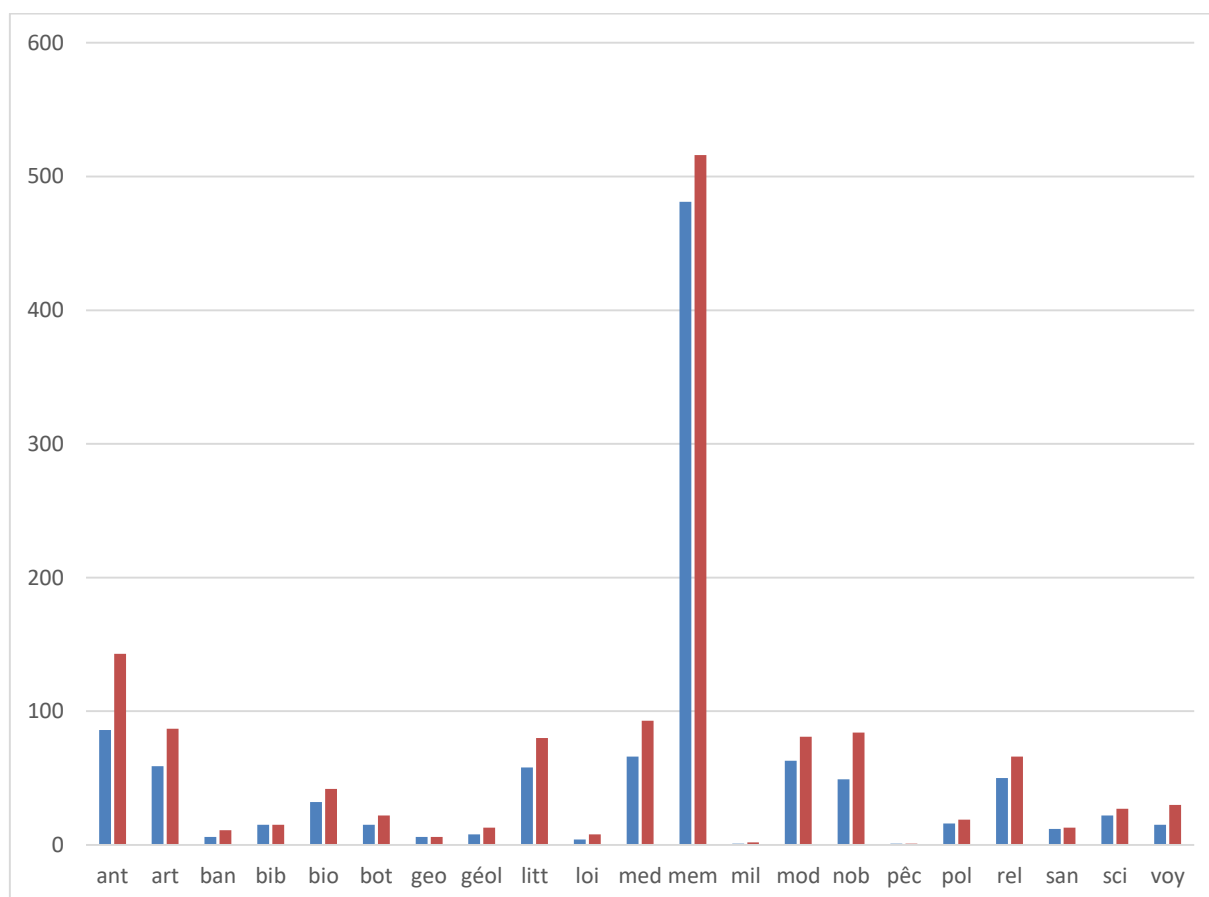
1847	1	
1848		1
1849	3	
1850	2	5
1851	7	1
1853	2	1
1854	3	2
1855	1	
1856		1
1857		1
1858	2	3
1859	1	1
Total général	49	35

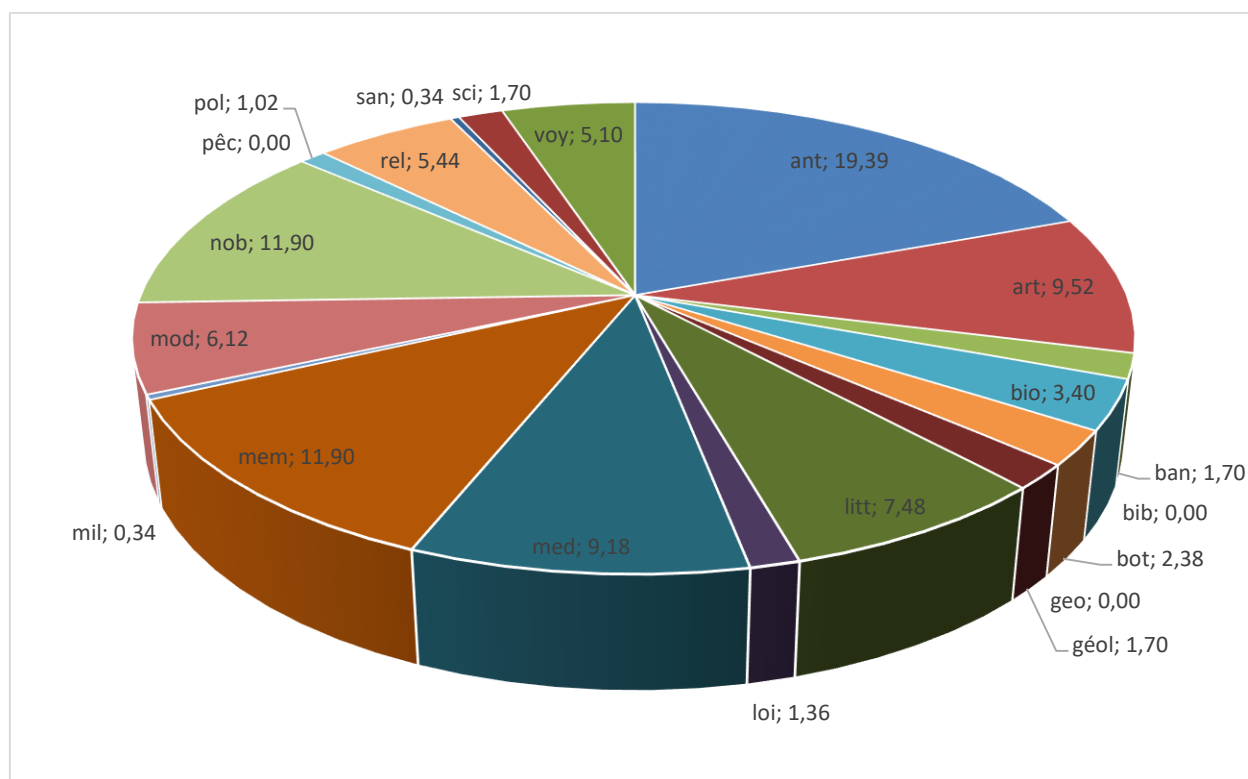


7. Qu'écrit la noblesse ?

Sujets :	Auteurs nobles	Ensemble des publications	Sujets (en %)
ant	57	143	19,39
mem	35	516	11,90
nob	35	84	11,90
art	28	87	9,52
med	27	93	9,18

litt	22	80	7,48
mod	18	81	6,12
rel	16	66	5,44
voy	15	30	5,10
bio	10	42	3,40
bot	7	22	2,38
ban	5	11	1,70
géol	5	13	1,70
sci	5	27	1,70
loi	4	8	1,36
pol	3	19	1,02
mil	1	2	0,34
san	1	13	0,34
bib		15	0,00
geo		6	0,00
pêc		1	0,00
(vide)			
Total général	294	1359	





Société des Antiquaires de Normandie : Suivi des publications

1. Comparaison des auteurs :

Qualités de l'auteur	Nombre d'auteurs
Non-noble	251
Noble	124
Total général	375

2. Les sujets de prédilection de la noblesse :

Sujets :	Non-nobles	Nobles	Nombre d'articles
Antiquité	87	28	115
Histoire Médiévale	50	21	71
Religion (arts et dogme)	27	21	48
Noblesse (us et coutumes)	18	17	35
Histoire Moderne	14	12	26
Biographie	5	8	13
Arts	23	5	28
Littérature	14	5	19
Mémoire d'histoire locale	1	2	3
Sciences	5	2	7
Bibliographie		1	1
Géologie		1	1
Santé et prophylaxie	2	1	3
Finance	1		1
Géographie	1		1
Politique	2		2
Récits de voyage	1		1
Total général	251	124	375

3. Sujets des auteurs nobles :

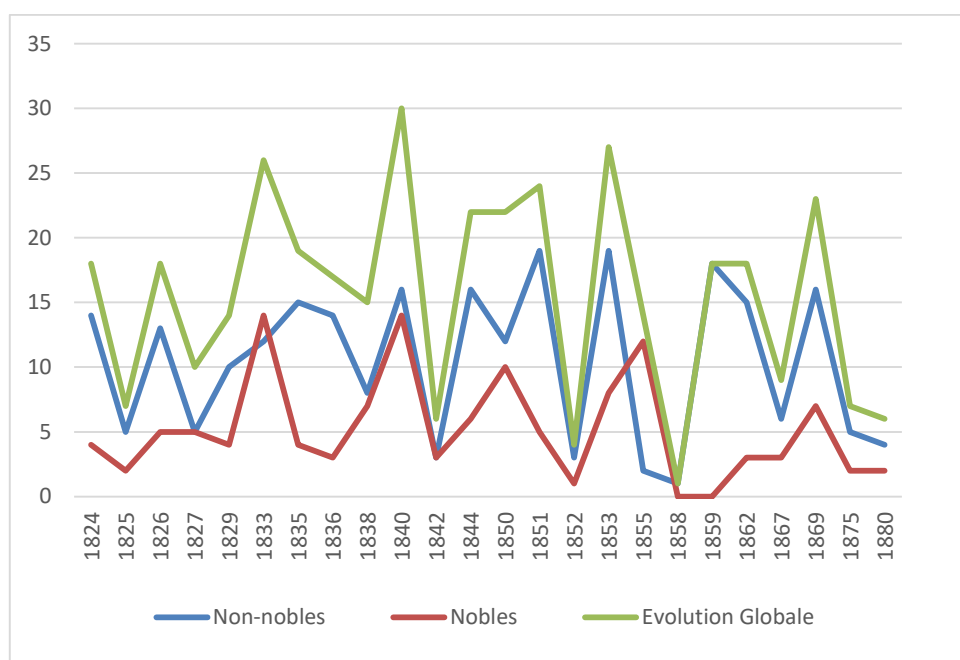
Étiquettes de lignes	an t	ar t	bi b	bi o	ge ol	lit t	me d	me m	mo d	no b	re l	sa n	sc i	Total général
L'Echaudé d'Anisy	4			1		1	2		1	2	1	1		13
de Gerville	2						4			3	3			12

de Formeville	2							2	1	3		1	9
de Caumont	2					3	1			1		1	8
E de Robillard de Beaurepaire	1	1		2		2			1				7
abbé Des Roches								1		4			5
du Ménil	2								1	2			5
de Beaurepaire		1		1					1				3
de Colleville	3												3
de Magneville	2							1					3
de la Quérière										2			2
de la Rue						2							2
de la Sicotière				1						1			2
de Saulcy	1					1							2
Demiaux de Crouzilhac								1	1				2
Des Roches						1				1			2
Dubourg d'Isigny				1		1							2
Dunot de Saint Maclou						1			1				2
Eudes Deslongchamps	1				1								2
H de La Ferrière Percy									2				2
A de Caumont										1			1
Beautemps Beaupré			1										1
de Blangy									1				1
de Boyer de Sainte Suzanne	1												1
de Caix								1					1
de Chênedollé		1											1
de Fierville								1					1
de Glanville	1												1
de Golbery	1												1
De la Lande	1												1
De la Mare										1			1
de Pontaumont						1							1
de Touchet	1												1
de Vauquelin	1												1
d'Estaintot									1				1
du Parc						1							1
Dureau de la Malle	1												1
Fierville									1				1
Hippeau						1							1
Latrouette										1			1
Le Ver								1					1
Mangon de Lalande						1							1
marquis de la Grange	1												1

Rioul de Neuville										1				1	
Stanislas de Colleville							1							1	
Vallet de Viriville				1										1	
vicomte de Guiton							1							1	
Ch de Robillard de Beaurepaire							2		4					6	
de Chaudruc de Crazannes	1													1	
du Fresne de Beaucourt			1											1	
E le Chanteur de Pontaumont	1													1	
Total général	28	5	1	8	1	5	21	2	12	17	2	1	1	2	124

4. Evolution sur la période :

Années de publication	Non-nobles	Noble	Tous
1824	14	4	18
1825	5	2	7
1826	13	5	18
1827	5	5	10
1829	10	4	14
1833	12	14	26
1835	15	4	19
1836	14	3	17
1838	8	7	15
1840	16	14	30
1842	3	3	6
1844	16	6	22
1850	12	10	22
1851	19	5	24
1852	3	1	4
1853	19	8	27
1855	2	12	14
1858	1	0	1
1859	18	0	18
1862	15	3	18
1867	6	3	9
1869	16	7	23
1875	5	2	7
1880	4	2	6
Total général	251	124	375



5. Liste des articles :

Titre	Auteur
Mémoire sur les Thermes antiques de la ville de Bayeux	Lambert
Note sur des objets antiques découverts à Digulleville (Manche)	Duchevreuil
Notice sur des antiquités observées à Dreux	Marquis
Notice sur une maison de plaisance des ducs de Normandie située dans l'arrondissement de Bayeux	Pluquet
Lettre sur l'architecture des églises de la Manche	de Gerville
Notice sur le Mont Joly	Lange
Réflexion sur le but et l'utilité des recherches archéologiques	Deshayes
Détails sur l'église de Mortain et la cathédrale de Coutances	de Gerville
Notice sur la statue équestre dite de Guillaume le Conquérant, à Caen	Lambert
Mémoire sur les anciens châteaux de la Manche	de Gerville
Mémoire sur les trouvères normands	Pluquet
Chronique ascendante des ducs de Normandie, par Wace	Pluquet
Mémoire sur l'église du prieuré de Saint Gabriel, Calvados	Deshayes
Description de deux cachets, l'un trouvé à Vieux, l'autre à Bayeux	Rever
Dissertation sur un tableau qu'on a dit représenter la bataille de Formigny	Delaunay
Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus, dans les récits relatifs aux invasions des normands	Le Prévost
Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge	A de Caumont
Réponse à la dissertation de M. Delaunay sur le tableau de la bataille de Formigny	Lambert
Eloge de la Neustrie, Ode	de Chênedollé
Recherches sur le camp de César, ou cité de Limes (Dieppe)	Feret
Note sur le château fort et sur l'église de Courcy	Richome

Notice sur l'emploi des chaînes de brique dans les constructions romaines	Rever
Lettre sur l'emploi des chaîne de brique chez les anciens adressée à M. Rever	Harou-Romain
Rapport sur une mosaïque romaine découverte à Vieux	de Magneville
Rapport sur une mosaïque romaine découverte à Vieux	Lair
Rapport sur une mosaïque romaine découverte à Vieux	L'Echaudé d'Anisy
Rapport sur une mosaïque romaine découverte à Vieux	Simon
Rapport sur une mosaïque romaine découverte à Vieux	Deshayes
Lettres sur la ville de Vieux	L'Echaudé d'Anisy
Notice sur les pavé émaillés de Calleville (Eure)	Rever
Mémoire sur quelques figurines antiques en terre cuite découvertes à Beaux (Eure)	Rever
Extrait d'une notice sur deux objets du moyen age découverts dans l'ancienne abbaye de Saint-Samson-sur-Rille (Eure)	Rever
Notice archéologique sur le pays de Caux	Mangon de Lalande
Observation sur quelques monuments religieux du moyen age des bords du Rhin, adressé à M. de Caumont	M.J.G. Scheighauser
Mémoire sur les mesures itinéraires employées par César, dans ses commentaires sur la guerre des Gaules	M. ***
Mémoire sur l'église du Fresne-Camilly	Deshayes
Recherches sur le Mont Saint Michel	de Gerville
recherche sur les anciens châteaux de la Manche	de Gerville
Analyse du mémoire de M. Rever sur le Viel Evreux	Roger
analyse d'un mémoire de M. de Golbery sur Argentouaria, ancienne ville des Sequaniens	de Golbery
Notice sur les tombeaux gallo-romains découverts à Rouen	Langlois
Rapport sur un mémoire relatif à des objets antiques découverts dans le Morbihan	L'Echaudé d'Anisy
Dissertation sur une clause du traité de Saint Clair sur Epte	Licquet
Notice sur quelques objets antiques découverts dans la Manche	de Gerville
Mémoire sur la châsse de Saint Taurin d'Evreux	Le Prévost
Mémoire sur quelques monuments de l'Eure	Le Prévost
Recherche sur les villes et les voies romaines dans le Cotentin	de Gerville
Dissertation sur les sceaux de Richard Cœur de Lion	Deville
Coup d'œil sur quelques unes des voies romaines de l'arr de Mortagne	Vaugois
Notice sur les principaux monuments druidiques de l'Orne	Galeron
rapport sur les recherches archéologiques de l'arrondissement de Domfront	de Touchet
rapport sur les recherches archéologiques de l'arrondissement de Domfront	de Vauquelin

rapport sur les recherches archéologiques de l'arrondissement de Domfront	Galeron
Recherches sur les anciens châteaux de la Manche	de Gerville
Notes sur un reliquaire du monastère de Saint Evroult	Galeron
Extrait d'une note communiquée par M. Asselin sur un dépôt de médailles romaines	Asselin
Lettre de M. Lambert sur quelques débris romain exhumés à Bayeux	Lambert
Lettre de M. Galerons sur des médailles romaines découvertes à Silly	Galeron
lettre de M. Lecointe sur des instruments en silex	Lecointe
Note sur le pastel ou voide	Pluquet
Programme d'un prix proposé par le marquis Le Ver	Le Ver
Rapport sur les travaux de la société	de Caumont
Discours sur l'architecture	de Beaurepaire
dissertation sur l'étendue du territoire concédé à Rollon par le traité de Saint clair sur Epte	Deville
Notice sur une amphore romaine trouvée à Courseulles	L'Echaudé d'Anisy
Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés à Berthouville (près Bernay)	A. Le Prévost
Recherche sur le Hague Dike et les premiers établissements militaires des normands	de Gerville
Notice sur quelques monnaies inédites du moyen age découvertes à Trouville (Moselle)	de Saulcy
Rapport de fouille sur le tumulus de Fontenay le Marmion	Deshayes
Mémoires sur un piédestal antique découvert au XVIe à Vieux, et surnommé, marbre de Thorigny	Lambert
note sur divers objets antiques découverts à Giberville	Gervais
note sur quelques antiquités découvertes à Mainville (Moselle)	de Saulcy
Lettre sur des objets trouvés dans un tumulus à Sarmacole (Vienne)	Le Cointre
Lettre sur les objets antiques découverts à Planches (Ornes)	de Colleville
Lettre sur les objets antiques découverts à Planches (Ornes)	Galeron
Note sur des antiquités romaines trouvées à Lisieux	de Formeville
lettre sur l'emploi des huitres dans les constructions romaines de Saintes	de Chaudruc de Crazannes
note sur la commune de Réville	du Parc
note sur l'église de Vieux pont en Auge (Calvados)	de Caumont
Note sur un dolmen à table horizontale, à Saint Germain de Tallevende (Calvados)	Castel
Note sur les tombeaux découverts à Villebaudon (manche)	Houel
Lettre sur un dépôt de médailles trouvé à Cambe (Calvados)	Lambert
Note sur les construction découvertes à Arcisse (Orne)	Dureau de la Malle
Note sur une découverte faite à Saint Lambert (Orne)	Stanislas de

	Colleville
Note sur une monnaie d'or trouvée à Bénouville (Calvados)	Gervais
Note sur une figurine de scarificateur en bronze	Duchevreuil
Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissement d'Alençon	Galeron
Mémoire sur le balnéaire romain de Lillebonne	Gaillard
Note sur une monnaie de Jumièges	Cartier
Notice chronologique et historique sur les anciens comtes du Perche	Lange
Description du Tumulus de Condé sur Laizon	Galeron
Notice sur une monnaie d'or de la première race des rois de France trouvées à Benouville	Lambert
Note sur un pied à mesurer découvert près de Caudebec	Déville
Mémoire sur les travaux militaires des bords de la Seine et sur ceux de la rive saxonique	Fallue
Notice historique sur le château de Gisors durant la domination normande	Déville
Notice sur des découvertes d'antiquités romaines faites à Pont-Audemer	Canel
Notice sur le Rouet Saint Martin de l'église de Colleville	Latrouette
Notice sur les antiquités romaines découvertes en 1834 à Chandai	marquis de la Grange
Détails sur les constructions antiques découvertes à Chandai	Renault
Notice historique sur la commune de Sainte Marie du Mont	Louis
Lettre sur les constructions romaines de la ville d'Exmes	de Colleville
Note sur des objets antiques trouvés près de Vire	Mury
Analyse d'une substance minérale trouvée dans des constructions romaines	Eudes Deslongchamps
Note sur un dépôt de monnaies romaines trouvées près de Courseulles	Gervais
PV de l'inauguration de la borne de Formigny placée aux frais de M. de Caumont	Lambert
Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais	Vaultier
Réflexion sur la versification des pièces contenues dans un rôle de l'abbaye de Savigny	Le Tellier
Recherches faites dans les dépôts publics ou particuliers, ainsi que dans les bibliothèques de la Basse-Normandie	L'Echaudé d'Anisy
Notice sur d'anciennes constructions décourvertes à Lébisey, près Hérouville	de Magneville
Note sur le caveau des ducs d'Alençon	Libert
Description du cérémonial qui avait lieu dans les 14e, 15e, 16e et 17e siècles à l'installation de l'évêque de Sée	Libert
Notice sur la châsse de Saint sever	A Deville
Mémoire sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Bretonne	Fallue
Mémoire sur les Etats de Normandie	A Canel
Recherches archéologiques sur l'histoire militaire du château et de la ville de Vire	Dubourg d'Isigny
Notice sur les Bas reliefs qui décorent la cathédrale de Bayeux	Lambert

Notice sur les travaux littéraires de l'abbé de la Rue	Galeron
Note sur des urnes funéraires trouvées dans le département de la Seine Inf	Deville
Note sur des tombeaux gallo-romains trouvés à Rouen	Deville
Note sur des vases cinéraires trouvés à Yebleron (Seine inf)	Deville
Notice sur diverses découvertes faites à Vieux	Besognet
Note sur une inscription découverte dans la tour de l'église Saint Pierre de Caen	Gervais
Anciennes divisions territoriales de la Normandie	Le prévost
Essai sur les médailles gauloises de Rouen	Deville
Notice sur les manuscrits ed la bibliothèque d'Avranches	Des Roches
Considérations sur les lois faites et exécutées sans être écrites	Couppéy
Note sur des antiquités découvertes à Neufchâtel	Fernel
Observation sur la naissance de Guillaume le Conquérant	Deville
Relation de la visite faite en 1371 des forteresses du baillage de Caen	de Caumont
Assiette des feux de la ville et vicomté de Caen en 1371	de Caumont
Statistiques des communautés religieuses de la Basse-Normandie au 13e siècle	de Caumont
Observation sur la bataille de Pontvallain (mi septembre 1370)	Cauvin
Mémoire sur quelques antiquités de la forêt domaniale de Brotonne	Charlier
Notice sur l'ancien château de Charruel	vicomte de Guiton
Notes sur quelques objets antiques trouvés à Vire	Mury
Notice sur les francs-brements cannoniers de la ville de Caen	de Formeville
Notice sur les francs porteurs de sel de la ville de Caen	de Formeville
Recherches sur l'ancien doyenné de Vaucelles au diocèse de Bayeux	Vaultier
Recheches historiques sur quelques paroisses de l'arrondissement de Caen	L'Echaudé d'Anisy
Notice historique sur la baronnie et l'église de Thaon	L'Echaudé d'Anisy
Notice sur "Caracotinum", aujourd'hui Harfleur	Fallue
Indications de quelques documents conservés dans les archives de Pont Audemer	Canel
Essai sur l'origine et les vicissitudes de l acathédrale de Coutances	De la Mare
Rapport à M. le préfet de l'Orne sur l'abbaye de Lonlay	de la Sicotière
Journal de l'expédition d'Henri V en Normandie en 1418	de la Rue
Dissertation sur la mort de Rollon	Deville
Notice sur l'église de Sainte Paix	Gervais
Notice sur des tombeaux découverts à la Hogue, près le port de Bénouville	Durand
Notice sur les colonnes creuses ou lanternes existant dans le voisinage d'anciens cimetières	Lambert
Rapport sur le fouilles pratiquées à Vieux	Gervais
Mémoire sur la valeur et le prix des livres dans la basse normandie depuis	de la Rue

le 11e	
Histoire de l'abbaye royale du Bec	Pillet
Note sur Saint Aubin sur Mer	Pillet
Borne monumentale érigée à Vimont en souvenir de la bataille de Val ès Dunes	?
Sur les branles de village en Normandie	de Magneville
Note sur le prix du blé en Basse Normandie à partir du 13e	de Caumont
Pièces inédites d'Olivier Basselin	Dubourg d'Isigny
Note sur une monnaie gauloise trouvée à Champaubert	de Colleville
Communication sur les sépultures découvertes à Manneville	de Caumont
Note sur un pourpoint de Charles de Blois	L'Echaudé d'Anisy
Note sur une sépulture trouvée à Saint André de Fontenay	Dupré
Note sur des constructions romaines découvertes à Glanville	de Glanville
Note sur une médaille d'or de l'empereur Marc Aurèle trouvée à Bayeux	Lambert
Note sur un prétendu droit des hommes de loi de Caen	Mancel
Note sur des monnaies découvertes à Troarn	Gervais
Note sur des tombeaux récemment découverts dans la commune d'Allemagne	de Formeville
Note sur des sépultures anciennes trouvées à Reviers	Lambert
Pouillé du diocèse de Lisieux	Le Prévost
Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France	Lambert
Lettres adressées par M. de Gerville sur quelques noms d'hommes et de lieux	de Gerville
Notice historique sur les aumônes de l'abbaye de Lessay	Lecanu
Rapport sur le premier nom de Vieux	du Ménil
Recherches historiques sur la chute du paganisme et l'établissement de la religion chrétienne dans la province de Rouen	du Ménil
Examen de deux passages de Plin	Deville
Notice sur les fouilles exécutées en 1843 dans la forêt de Bretonne	Charlier
Note sur un objet antique découvert à Flammanville	du Ménil
Essai historique et descriptif sur l'abbaye royale de Montivilliers	abbé Cochet
Recherches historiques sur les paroisses de la baie du Mont Saint Michel	abbé Des Roches
Note sur une monnaie mérovingienne trouvée à Bretteville l'orgueilleuse	Gervais
Description d'un bas-relief en ivoire représentant l'adoration des Mages et des Bergers	Deville
Note sur une médaille d'argent doré appartenant au médailler de la bibliothèque de Caen	Mancel
Voies romaines de l'arrondissement du havre	abbé Cochet
Recherches sur l'origine de quelques usages et de quelques superstitions populaires	abbé Lecanu
Recherches sur la paroisse de Sainte Marie du Mont	abbé Louis

Mœurs et usages des Francs d'après la loi salique	du Ménil
Sur les thermes antiques de la ville de Bayeux	Lambert
Essai sur l'ancien Hôtel des monnaies de Caen et sur la maison d'Etienne Duval	Mancel
Essai sur l'église Saint Etienne le Vieux	Mancel
Rapport sur l'ouverture d'un tumulus situé dans la commune d'Ernes (près Falaise)	Bellivet
Note sur un écusson représentant les armes des Martigny	Mancel
Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes	De la Lande
Notes sur quelques documents relatifs à l'histoire de Caen et de Rouen, extraits des archives municipale de Rouen	Richard
Documents historiques touchant les Templiers et les Hospitaliers en Normandie, tirés des archives du Calvados	L'Echaudé d'Anisy
Note sur l'église Saint Nicolas de Caen	Gervais
Annales religieuses de l'Avranchins	abbé Des Roches
Dissertation sur un ornement figuré sur les médailles gauloises de l'armorique	Déville
Annales religieuses de l'Avranchins, liste des abbés du Mont Saint Michel	abbé Des Roches
Annales religieuses de l'Avranchins, suppléments	abbé Des Roches
Mémoire sur l'ancien droit coutumier de Normandie	Trolley
Recherches sur la naissance de Jean Goujon	L'Echaudé d'Anisy
De l'état du clergé régulier en Normandie au XIII ^e siècle	du Ménil
Notice sur les fouilles faites à Neuville-le-Poilet	abbé Cochet
Réponse à la dissertation de M. Deville sur un symbole gaulois	Lambert
Recherche sur les léproseries et maladeries qui existent en Normandie	L'Echaudé d'Anisy
Description de l'ancien autel du Ham	L'Echaudé d'Anisy
Rouleaux des morts, rapport d'une brochure de M. Delisle	de Formeville
Fouilles faites à Saint Jacques de Lisieux	de Formeville
Note sur un des premiers maires de Caen	Delisle
Notice sur les biens de la Sainte Chapelle en Normandie	Delisle
Annales religieuses de l'Avranchins, suppléments 2	abbé Des Roches
Pèlerinage d'enfants au Mont Saint Michel	Delisle
Fouilles au Mont d'Eraines	de Caumont
Notice sur un cimetière gallo-romain en Normandie	abbé Cochet
Notice sur l'ancienne nécropole de la cité de Bayeux, et sur une inscription en l'honneur de Constantin le Grand	Lambert

Notice biographique sur M. Lanfranc	Charma
Notice littéraire et philosophique sur M. Lanfranc	Charma
Note sur un billet d'indulgence délivré au XIII ^e siècle par l'abbaye d'Ardennes	Charma
Notice sur l'église Notre-Dame de Caudebec	abbé Cochet
Notice sur un manuscrit de la bibliothèque publique de Falaise	Charma
Mémoire sur les baillis du Cotentin	Delisle
Note sur des fers de flèches trouvés au château de Caen	Mancel
Rapport sur les fouilles faites à la Cambre	Charma
Rapport sur les fouilles faites à la Cambre	Mancel
Recherche sur le cri de Haro	Le Héricher
Des insurrections populaires en Normandie pendant l'occupation anglaise au XV ^e s	Puiseux
Notice sur Robert Blondel, poète, historien et moraliste du temps de Charles VII	Vallet de Viriville
Etude sur Guillaume de Saint Pair, poète anglo-normand du XII	de Beaurepaire
Note sur des médailles trouvées à la Garenne près Caen	Mancel
Des salines et de l'action de la mer sur les côtes de la Haute Normandie	abbé Cochet
Notice sur maître Jean Masselin	de Beaurepaire
Rapport sur les fouilles du bois des Loges (Fécamp)	abbé Cochet
Sur quelques objets antiques découverts à Notre Dame de Livoye, près Avranches	Charma
Le Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIII ^e	Hippeau
Note sur cinq monnaies d'or trouvées dans le cimetière mérovingien de Lucy, près Neufchâtel	abbé Cochet
Note sur un méreau en cuivre attribué au chapitre de l'abbaye du Mont Saint Michel	Renault
Rapport sur les fouilles exécutées au Câtillon	Charma
Sentences rendues par les commissaires enquêteurs réformateurs envoyés dans le balli de Caen en 1300	de Formeville
Rapport sur une charte relative à l'histoire maritime de la Normandie au XVI ^e	Puiseux
Les barons fossiers et les férons de Normandie	de Formeville
Note sur des méreaux inédits du chapitre d'Evreux et de l'abbaye de saint Désir de Lisieux	Bordeaux
Indication de quelques documents historiques conservés dans les archives de Pont Audemer	Canel
Magni rotuli scaccarii normanniae	L'Echaudé d'Anisy
Magni rotuli scaccarii normanniae	Charma
Cartulaire normand	Eugène Delisle
Carte de la Normandie ducale	Stapleton
L'Eglise de Saint Jean de Caen	Le Flaguais

Légende de Guillaume le Conquérant	Le Flaguais
Saint Anselme, notice biographique	Charma
Les voyages de Saint Louis en Normandie	Delisle
Sur la révolution dans la valeur des métaux précieux au Xve siècle	Gervais
Examen de treize chartes de l'ordre de Grammont	Delisle
Des sépultures romaines et des sépultures mérovingiennes	Cochet
Le tombeau de Chartreuse et le chant du roussignol, poèmes mystiques du Xve	E de Robillard de Beaurepaire
Analyse des titres et chartes de l'abbaye de Savigny	Des Roches
Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen en 1485	Ch de Robillard de Beaurepaire
Note sur l'église de Brillevast	E le Chanteur de Pontaumont
Découverte de monnaies des XV et XVIe à Bazenville	Lambert
Note sur deux tableaux ayant appartenu à la chapelle du Nombri-Dieu de la Maladerie	Dufay
Note sur quelques recherches faites au château de Caen	Mancel
Pièces relatives à l'histoire du château de Caen	Mancel
Sur les fouilles pratiquées à Jort	Charma
Du droit des patronages ecclésiastiques dans l'ancienne Normandie	Cauvet
Quelques observations à propos d'une enquête faite en 1207 par le bailli de Caen	Hippeau
Note sur une découverte de monnaies françaises et étrangères à Bacilly près Avranches	E de Robillard de Beaurepaire
des armoiries de la ville de Caen	Gervais
L'Hôtel Dieu de Bayeux sous l'administration des chanoines réguliers de Saint Augustin	Laffetay
Journal de la comtesse de Sanzay (Marguerite de la Motte Fouqué)	H de La Ferrière Percy
Intérieur d'un château normand au XVIe	H de la Ferrière Percy
Notice historique et archéologique sur l'abbaye de Saint Saëns	Cochet
Rapport sur les fouilles pratiquées sur le site de Vieux	Charma
Rapport sur une notice relative aux manuscrits juridiques de la bibliothèque d'Avranches	Beautemps Beaupré
Le roman du Mont Saint Michel, Guillaume de Siant Pair, poète anglo-normand du XIIe	Michel
Lettre adressée à M. le Ministre de l'Intérieur pour la conservation de l'église Saint Etienne le Vieux	La société
Monographie de l'abbaye Saint Etienne de Caen	La société
Rôles de Normandie conservés aux archives royales de Londres	La société
Hasting a Luna (chronique de 860) poème	Le Flaguais
Notice sur les anciennes sépultures et pierres tombales trouvées à Leure	Cochet

Olivier Basselin, Jean le Houx et le vaudeville normand	E de Robillard de Beaurepaire
Notes philologiques sur le roman de Rou et le roman du Mont Saint Michel	Le Héricher
Le château de Crévecoeur	Demiaux de Crouzilhac
Notice sur l'église Saint Georges du château de Caen	Mancel
Note historique et archéologique sur le cippe funéraire antique du batelier Aprius	Thaurin
Observations sur quelques parties du théâtre antique	de Boyer de Sainte Suzanne
Robert l'ermite, étude sur un personnage normand du XI ^e	Puiseux
Sur les chasubles de Saint Raven, Saint Rasiph et Saint Pantaléon	Laffetay
Note sur les restes d'un palais de Charles le Chauve (861-69) retrouvés à Pitres, canton de Pont de l'Arche	Cochet
Les briques émaillées du château de Ducey	E de Robillard de Beaurepaire
De l'administration de la normandie sous la domination anglaise, d'après trois comptes de la recette générale de Normandie (1424-1429)	Ch de Robillard de Beaurepaire
Notice sur un manuscrit de la coutume de Normandie	Brautemps Beaupré
Notice sur la vie de Saint Thomas le martyr, archevêque de Canterbury, poème de Garnier de Pont Sainte Maxence	Hippeau
Le vieux Rouen et ses monuments	Thaurin
Archéologie céramique des sépultures	Cochet
Saint Martin sur Renelle, ancienne église paroissiale de Rouen supprimée en 1791	de la Quérière
Pierres tombales des anciens sénéchaux du Neubourg et de leurs femmes, dans l'église de Sainte Opportune du Bosc	Thaurin
Voies romaines de la Seine Inférieure	Cochet
Documents inédits sur le siège de Cherbourg en 1378	de Pontaumont
Etudes sur Fervaques	Demiaux de Crouzilhac
Le droit de colombier sous la coutume de Normandie	Cauvet
Une nouvelle visite à Pitres	Cochet
Recherches historiques, archéologiques et féodales sur les sires et les duchés d'Estouteville	d'Estaintot
Bougeoir romain trouvé dans les fouilles du vi ^e Evreux	Chatel
Documents sur la captivité et la mort de Dubourg dans la cage de fer du Mont Saint Michel	E de Robillard de Beaurepaire
Histoire du bourg d'Ecouché, département de l'Orne	de Caix
Divisions territoriales de la seine Inférieure aux époques gauloises et franques	Cochet

Note sur un moëllon de l'église de Baron	Chatel
Notice biographique sur Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel	Chereau
Notice sur Saint André de la ville, ancienne paroisse de la ville de Rouen, détruite en 1792	de la Quérière
Remarque sur l'église Sainte Trinité de Caen	Ruprich Robert
Les grands baillis du Cotentin, de 1204 à 1789	Quénault
Monographie des communes et des familles de Fierville	de Fierville
Etude de sépultures chrétiennes faite de 1858 à 1860 par l'abbé Cochet	Cochet
Philologie topographique de Normandie	Le Héricher
Recherches sur les établissements d'instruction publiques et la population dans l'ancien diocèse de Rouen	Ch de Robillard de Beaurepaire
Etude sur une charte relative à une grande ville de bois	Puiseux
Essai sur la numismatique gauloise du nord ouest de la France	Lambert
Le registre de la charité de Surville	Vasseur
Une conspiration de la noblesse normande au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits	Joly
Une excursion à Alise	Dansin
Une hypothèse sur le mode de transport des pierres druidiques	Olivier
Rouen historique et chrétien, esquisse du 3e au 11e siècle	Cochet
Essai historique sur la paroisse et l'abbaye de la Croix Saint Leufroi	Renault
Une charte délivrée en 1369 par l'évêque de Séez au prieuré de Villers Canivet	Charma
Note sur une médaille de Calvin appartenant à la collection de la société des antiquaires de Normandie	Joly
Etude sur le siège de Rouen par Henri V, roi d'Angleterre, en 1418, d'après un poème anglais contemporain	Puiseux
Histoire généalogique de la maison et de la baronnie de Tournebu, d'après les archives inédites de la famille	Fierville
Fouilles pratiquées à Evrecy par la société en 1867	Charma
Recherches sur les établissements d'instruction publique - 2e partie	Ch de Robillard de Beaurepaire
Tradition et monument d'une paroisse de la plaine de Caen	Le Hardy
Philologie des noms propres - Ethnologie et filiation	Le Héricher
Recherche sur le lieu où s'est livré le combat de la Dive en 945	Dunot de Saint Maclou
Un gentilhomme normand au 11e	Le Hardy
Etude sur sainte Basille de l'Hôtel Dieu de Bayeux et sainte Basille de Couvert	Laffetay
Notice biographique et littéraire de Georges Mance, conservateur de la bibliothèque de Caen	de La Sicotière
Robert Guiscard à Rome en 1084	Dunot de Saint Maclou
Notice biographique et littéraire de F G S Trébutien, conservateur adjoint	E de Robillard de

de la bibliothèque de Caen	Beaurepaire
Etudes généalogiques sur le principe aristocratique	Le Hardy
Résumé de l'histoire de la société des antiquaires de Normandie	Chatel
Les Chartier. Recherches sur Guillaume, Alain et Jean Chartier	du Fresne de Beaucourt
Des trêves établies entre particuliers, selon les principes du droit anglo normand	Cauvet
Epigraphie romaine dans le département du Calvados	Lambert
Nouvelles recherches sur les léproseries et maladreries en Normandie	Renault
Notice historique sur l'ancien évêché-omté de Lisieux	de Formeville
Poème adressé à Adèle, fille de Guillaume le conquérant par Baudri, abbé de Bourgueil	Delisle
Recherches sur les établissements d'instruction publique - 3e partie	Ch de Robillard de Beaurepaire
Recherches sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen avant 1789	Ch de Robillard de Beaurepaire
Les droits de mer en basse normandie au moyen age	Dupont
Notice sur des sépultures chrétiennes trouvées en 1871 à Saint Ouen de Rouen	Cochet
De l'origine de la clameur Haro	Guillouard
Simple causerie sur la clameur Haro	Guillouard
Pierres druidiques de la Plumaudière, canton d'Aunay	Laurent
Notice sur les clepsydras et les premières horloges	Le Roy
Le grand canon de Caen au siècle de Saint Sauveur	Dupont
La complainte des normans envoyé au roy nostre sire	Launay
Commentaire sur la complainte des normans	Launay
Notice sur la mosaïque de Lillebonne	Chatel
Le Martologe de la Charité de Tourgéville	Vasseur
Les scandinaves en Normandie, ou Influence littéraire, philologique et morale des scandinaves en Normandie	Le Héricher
Poètes normands - Notice sur le bailli d'Estelan	Joly
Etude sur la condition des lépreux au moyen age, d'après la coutume de Normandie	Guillouard
Note sur les stations préhistoriques découvertes aux environs de Falaise	Costard
Note sur les stations préhistoriques découvertes aux environs de Falaise	Eudes Deslongchamps
Thomas le Roy et le manuscrit des curieuses recherches	E de Robillard de Beaurepaire
Robert d'Escoville	de Blangy
L'avranchin pendant la guerre de Cent Ans, 1346-1450	Le Breton
La vie de Sainte Marguerite, poème inédit de Wace	Joly
Le registre de l'officalité de Cerisy	Dupont
Chartes normandes de l'abbaye de Saint Florent, près Saumur, de 710 à	Marchegay

1200	
Les barons d'Orbec	Riout de Neuville
Mémoire sur les Antiquités de la ville d'Eu	Estancelin
Recherches sur les Abbayes du département de la Manche	de Gerville
Notice sur deux bas-reliefs trouvés à Rouen	Juste Houel
Troisième mémoire sur les thermes antiques de la ville de Bayeux	Lambert
Mémoire sur la Pierre Couplée de la forêt de Saint Sever	Vaugeois
Observations sur l'architecture gothique	Lange
Second mémoire sur les anciens châteaux du département de la Manche	de Gerville

**« Congrès agricole et industriel de l'Association normande : session de 1852 »,
in *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, 19^{ème} année, 1853, pp 124-308.**

Pour le congrès de 1852, tenu à Domfront et organisé par M. de Vigneral, inspecteur divisionnaire de l'Orne, MM. Schnetz et d'Halaine, inspecteurs de l'arrondissement de Domfront ; Toussaint, inspecteur du canton de Flers.

Notons la précision hiérarchique des subdivisions de l'Association. Une structure quasi-administrative qui révèle les ambitions d'autonomie sous-jacentes à l'Association.

Jeudi 17 juin, 1^{ère} réunion à Flers.

A de Caumont invite P. Schnetz à présider l'enquête agricole.

Participants :

Noms	Prénoms	Fonctions	Nobles ?
Au bureau			
Foucault-Desnos		Maire de Flers	0
Schnetz	Philippe	Inspecteur de l'arrondissement de Domfront, Membre de l'institut ?	0
Toussaint		Inspecteur du canton de Flers	0
Denis		Membre du conseil général des manufactures	0
De Vigneral		Inspecteur divisionnaire de l'Orne	1
De la Ferrière		Inspecteur du canton d'Athis	1
Toussaint		Inspecteur du canton de Flers	0
Coquart		De Vire	0
Guérard-Deslauriers		Membre du conseil administratif	0
Guilet	Jules	De Condé sur Noireau	0
Morière		Secrétaire général	0
Participants remarquables			
Marie		Architecte à Flers	0
Coulombe		Fabricant à Flers	0
Le Poivre		Teinturier à Flers	0
Barré		Propriétaire à Flers	0
Masson		Juge de paix à Saint-Hilaire-de-Briouze	0
Marais		Notaire à Flers	0
Sanson		Filateur à Clécy	0
Gallet	Eugène	Négociant à Flers	0
Gallet	Arsène	Négociant à Flers	0
Simonne-Lavallée		Banquier à Flers	0
Laumônier	Charles	Négociant à Flers	0
Lepelletier	Adolphe	Fabricant à Flers	0
Barbey		Docteur en médecine à Flers	0
Ramard-Douesnel		Juge de paix à Flers	0
Beaudet	Charles	Négociant à Flers	0
Pottier		Fabricant à Montilly	0
Lecornu		Fabricant à Aubusson	0

Gallier		Fabricant à Flers	0
Salles		De Flers	0
Marie		De flers	0
Foucault	Théodore	Fabricant à Flers	0
Huard	A	De Saint-Cornier	0
Beaumont		Architecte à Flers	0
Vavasseur		Imprimeur à Argentan	0
Radigue		Fabricant à la Ferté-Macé	0
Delaunay-Larivière		Fabricant à la Ferté-Macé	0
Duret	J	Filateur à Condé	0

Une enquête dans la succession de celle déjà réalisée à Flers en 1838. A de Caumont pense que « des progrès considérables ont dû avoir lieu, depuis cette époque, dans les divers genres d'industries et dans l'importance de la fabrication. »

Philippe Schnetz est le fils de celui qui mena l'enquête de 1838.

Journée du vendredi 18, à Domfront. [page 208-209]

Noms	Prénoms	fonctions	Noble ?
Membres du bureau			
Christophle		Maire de Domfront	0
Raymond		Général	0
Royer de Latournerie		Procureur de la République	1
Renault		Vice-président du tribunal civil de Coutances	0
Le comte d'Halaines		Inspecteur de l'arrondissement	1
Denis		De la mayenne	0
Mabire		De Neufchâtel	0
De Roissy		Maire de Bayeux	1
De Frotté		Marquis	1
De la Ferrière		Comte	1
D'Auray	Raymond		1
De Glanville	Léonce		1
De Vigneral		Inspecteur divisionnaire	1
De Pontgibaud	César	Comte, secrétaire	1
Participants remarquables			
Leroy des Acres		Membre du conseil municipal de Domfront	1
Mosselman			0
Levavasseur	Gustave		0
Baudouin		De Vieux	0
Lecour		De Saint-Lô	0
Louvel	Aîné	Directeur de la ferme modèle e Sault-Gauthier	0
De Rochefort			1
De Nédonchel		Comte	1
Des Essarts			1
Bidard-Thierrière			0

Lhômer			0
Letouzé		Juge du tribunal	0
Jamet		Inspecteur des écoles primaires	0
Doynel	Olivier	Comte	1

Archives départementales de l'Eure, Série E, liasse 918, famille Le Pellerin de Gauville.

Brevet des « conservateurs de la légitimité ».

Qui « forment une société de royalistes fidels et dévoués, qui se sont réunis spontanément, pour défendre la légitimité, lorsqu'ils ont appris l'horrible attentat de 13 février ».

« Monsieur de Gauville, à Évreux,

A été jugé digne d'être nommé membre honoraire de *la société des conservateur de la légitimité* ; il promet de la défendre et de la soutenir ouvertement, contre tous ses ennemis, quels qu'ils soient.

Fait sans secret à Paris le 22 août de l'an de grâce 1822.

Signé : Friderich (off. en retraite)

De Boyer (psdt honoraire)

Le comte de la Rochelle.

TABLE DES MATIERES :

LA NOBLESSE DE NORMANDIE AU XIX^{EME} SIECLE.....	462
DU COMPORTEMENT SOCIO-POLITIQUE DES MEMBRES DE L'ANCIEN ORDRE ET DE SON INTEGRATION AU SEIN DE LA NATION	462
SOURCES D'ARCHIVES :	463
ARCHIVES NATIONALES :	463
ARCHIVES DEPARTEMENTALES : (CI-APRES : AD SUIVI DU NOM DE DEPARTEMENT).....	464
<i>Révolution Française</i>	464
Chouannerie et Contre-Révolution :	464
Emigration :	464
Biens nationaux :	465
Dénombrement de population :	466
<i>Empire</i>	466
<i>Restauration</i>	467
Milliard des émigrés :	467
<i>Monarchie de Juillet</i>	468
<i>Deuxième République</i>	468
<i>Second Empire</i>	469
<i>Troisième République</i>	469
<i>Corpus Transversaux</i> :	470
<i>Sociétés Diverses</i> :	470
Sociétés savantes :	470
Sociétés agricoles (1854 à 1883) :	470
Sociétés d'encouragements à l'agriculture (1812 à 1840) :	470
Sociétés d'hygiène publique (1862-1932) :	471
Sociétés diverses à Caen :	471
Sociétés Horticoles (1854 à 1883) :	471
Sociétés savantes, Congrès National (1861-1899) :	471
Société d'agriculture et de commerce (1812-1879) :	471
Cercles Saint Jean :	471
Association normande pour le progrès de l'agriculture :	471
Sociétés hippiques :	471
<i>Fonds Privés et Informations personnelles</i> :	471
Série E :	471
Série F :	471
Série J :	473
BIBLIOGRAPHIE :	476
1. OUVRAGES GENERAUX	476
1.1.1. Politique :	478
1.1.2. Les Lieux de pouvoir :	479
1.1.3. Economie :	480
1.1.4. Culture :	483
2. DICTIONNAIRES :	483
2.1. <i>Références nationales</i> :	483
2.2. <i>Références normandes</i> :	484
3. OUVRAGES REGIONAUX	485

3.1. Normandie.....	486
3.1.1. Aspect socio-politiques :	486
3.1.2. Economie :	488
3.1.3. Marqueurs sociaux :	493
3.1.4. Démographie :	494
3.2. Diverses monographies normandes :	495
3.3. Autres Régions	497
3.3.1. Aspects socio-politiques :	497
3.3.2. Economie :	498
3.3.3. Culture :	498
QUANTIFICATION ET REPARTITION DE LA NOBLESSE EN NORMANDIE D'APRES LE NOBILIAIRE DE NORMANDIE DE M. DE SAINT-ALLAIS.....	501
SOURCE : M. DE SAINT ALLAIS, NOBILIAIRE DE NORMANDIE, CAEN, 1760, 160 PAGES.....	501
1. NOBILIAIRE DE NORMANDIE DE SAINT-ALLAIS.....	501
2. REPARTITION DE LA NOBLESSE EN NORMANDIE EN 1670-1789.....	560
2.1. Tableau de la présence noble par élections :	560
2.2. Représentation graphique :	561
2.3. Répartition entre ruralité et urbanité :	561
2.4. Tableau de la présence noble par département :	563
2.5. Représentation graphique :	563
LA NOBLESSE DE NORMANDIE PRESENTE ET REPRESENTEE AUX REUNIONS PREPARATOIRES EN VUE DE LA TENUE DES ETATS GENERAUX DE 1789 :	564
LISTE DES NOMS PATRONYMIQUES PRESENTS EN 1670 ET ABSENTS EN 1789 :	717
LISTE DES NOMS PATRONYMIQUES ABSENTS EN 1670 ET PRESENTS EN 1789 :	728
LA NOBLESSE NORMANDE APRES 1789 :	734
1. LES ANOBLIS DU XIX ^{EME} SIECLE SELON WOELMONT DE BRUMAGNE.....	734
Répartition par périodes :	736
2. LES ANOBLIS PAR LETTRE PATENTE DE 1814.	737
LISTE DES NOBLES PLACES SOUS SURVEILLANCE DEPUIS 1793 ET QUE LE GOUVERNEMENT IMPERIAL A CONTINUE DE SURVEILLER APRES 1800. ...	742
LES PERSONNALITES SURVEILLEES EN 1853.	743
LISTE NOMINATIVE DES EXECUTES NORMANDS DE LA REVOLUTION.....	745
A. REPARTITION SOCIOPROFESSIONNELLE DES VICTIMES.....	751
B. PLACE DE LA NOBLESSE NORMANDE PARMI LES VICTIMES :	751
LISTE DES PERSONNALITES EMPRISONNEES A AVRANCHES EN 1795 :	751
REPARTITION DES PATRONYMES DES EMPRISONNES :	756
LES EMIGRES DU CALVADOS :	759
REGISTRE DES DEMANDES EN INDEMNITES PARVENUES A LA PREFECTURE DU DEPARTEMENT, SERVANT A CONSTATER L'EPOQUE DE LA	

PRESENTATION DES DEMANDES ET LA SUITE DONNEE A CHAQUE AFFAIRE.
..... 765

LE REGISTRE OUVERT EN EXECUTION DE LA LOI DU 27 AVRIL 1825, ART 20, ET CONTENANT
CENT QUARANTE-DEUX FEUILLETS, A ETE CONSTITUE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE
L'ARTICLE CINQ DE L'ORDONNANCE DU ROI EN DATE DU 1ER MAI 1825 765

**LES DEPUTES DE NORMANDIE LISTE DES ELUS SELON LES LEGISLATURES
SUR LA PERIODE 1789-1898..... 819**

TAUX DE PRESENCE NOBLE SELON LES PERIODES 882
VARIATION DE CETTE PRESENCE SELON LES PERIODES : 882
LA NOBLESSE IMPERIALE ELUE SELON LES PERIODES : 883

**EVOLUTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DES ELUS A LA
DEPUTATION ENTRE 1789 ET 1898 : 885**

**VARIATIONS GRAPHIQUES SELON LES DEPARTEMENTS SUR L'ENSEMBLE
DE LA PERIODE : 888**

CALVADOS – TAUX DE PRESENCE NOBLE (EN % DES ELUS) COMPARE A LA MOYENNE
REGIONALE : 888
CALVADOS – EVOLUTION INDICIAIRE DE LA PRESENCE NOBLE (BASE 100 EN 1789) COMPARE
A LA MOYENNE REGIONALE : 889
MANCHE - TAUX DE PRESENCE NOBLE (EN % DES ELUS) COMPARE A LA MOYENNE
REGIONALE : 890
MANCHE - EVOLUTION INDICIAIRE DE LA PRESENCE NOBLE (BASE 100 EN 1789) COMPARE A
LA MOYENNE REGIONALE : 891
ORNE - TAUX DE PRESENCE NOBLE (EN % DES ELUS) COMPARE A LA MOYENNE REGIONALE :
..... 892
ORNE - EVOLUTION INDICIAIRE DE LA PRESENCE NOBLE (BASE 100 EN 1789) COMPARE A LA
MOYENNE REGIONALE : 893
EURE – TAUX DE PRESENCE NOBLE (EN % DES ELUS) COMPARE A LA MOYENNE REGIONALE :
..... 894
EURE – EVOLUTION INDICIAIRE DE LA PRESENCE NOBLE (BASE 100 EN 1789) COMPARE A LA
MOYENNE REGIONALE : 895
SEINE-MARITIME - TAUX DE PRESENCE NOBLE (EN % DES ELUS) COMPARE A LA MOYENNE
REGIONALE : 896
SEINE-MARITIME – EVOLUTION INDICIAIRE DE LA PRESENCE NOBLE (BASE 100 EN 1789)
COMPARE A LA MOYENNE REGIONALE : 897

**VARIATION DU TAUX DE PRESENCE NOBLE A L'ECHELLE REGIONALE –
TOUS DEPARTEMENTS..... 898**

**VARIATION REGIONALE DE LA REPRESENTATION NOBLE (INDICE 100 EN
1789)..... 899**

**EVOLUTION DE LA PRESENCE NOBLE AU SEIN DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE SELON LES PERIODES 900**

1. REVOLUTION ET EMPIRE 900
2. RESTAURATION 900
3. MONARCHIE DE JUILLET..... 901
4. DEUXIEME REPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE 901
5. TROISIEME REPUBLIQUE 902
6. EVOLUTION DE LA PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE : 902

6.1. Tableau de la présence de la noblesse impériale sur le XXI ^{ème} siècle :	902
6.2. Représentation graphique :	903
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE AU SEIN DES ASSEMBLEES SUR L'ENSEMBLE DE LA PERIODE (1789-1902)	904
PRESENCE NOBLE SELON L'ORIGINE ET LE DEPARTEMENT :	904
PRESENCE DE LA NOBLESSE DANS LE CALVADOS :	904
PRESENCE DE LA NOBLESSE DANS LA MANCHE :	905
PRESENCE DE LA NOBLESSE DANS L'ORNE :	906
PRESENCE DE LA NOBLESSE DANS L'EURE :	906
PRESENCE DE LA NOBLESSE EN SEINE-MARITIME :	907
REPARTITION DE LA NOBLESSE IMPERIALE SUR L'ENSEMBLE DE LA PERIODE :	908
REPARTITION DE LA NOBLESSE IMPERIALE SELON LES SCRUTINS :	908
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE DANS CHAQUE DEPARTEMENT (CONSIDERANT L'ENSEMBLE DE LA PERIODE)	909
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE DANS LE CALVADOS :	910
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE DANS LA MANCHE :	910
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE DANS L'ORNE	911
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE DANS L'EURE	912
PRESENCE DE LA NOBLESSE IMPERIALE EN SEINE-MARITIME	913
LISTE DES MAIRES DES VILLES DU CALVADOS 1865-1875 :	915
LISTE DES VILLES AYANT DES ELUS NOBLES :	945
<i>Elus une fois : (1865 ou 1875)</i>	<i>945</i>
<i>Elus deux fois : (1865 et 1875)</i>	<i>946</i>
<i>Variation entre les élections (1865-1875)</i>	<i>947</i>
MAIRES DES DIX VILLES DU CALVADOS	951
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA NOBLESSE A LA TETE DES VILLES DU CALVADOS :	954
MAIRES NOBLES ET NON-NOBLES D'APRES LA LISTE DES MAIRES ET ADJOINTS DES CHEFS-LIEUX DE CANTON DU CALVADOS	955
LISTE :	955
REPARTITION DES ELUS SELON LEURS QUALITES ET LES PERIODES	972
NOBLESSE DES VILLES ET NOBLESSE DES CHAMPS : LES ELUS LOCAUX RURAUX ET CITADINS (A LA TETE DES CHEFS-LIEUX DE CANTON)	973
1. LISTE DES MAIRES ET ADJOINTS DES CHEFS-LIEUX DE CANTON DU CALVADOS	973
2. REPARTITION ENTRE ELUS NOBLES RURAUX ET URBAINS	988
2.1. <i>Maires élus ruraux :</i>	<i>988</i>
2.2. <i>Maires élus urbains :</i>	<i>988</i>
2.3. <i>Adjoint aux maires ruraux :</i>	<i>989</i>
2.4. <i>Adjoint aux maires urbains :</i>	<i>989</i>
3. EVOLUTION DE LA REPARTITION URBAIN/RURAL	990
CONSEILLERS GENERAUX DU CALVADOS :	991
1. LISTE DES CONSEILLERS :	991
2. PRESENCE DANS LE TEMPS :	999
3. GEOGRAPHIE DE LA NOBLESSE :	1000

LA NOBLESSE DU CALVADOS AU SEIN DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT : 1002

1. LISTE DES ELUS 1002
2. REPARTITION CHRONOLOGIQUE 1018
3. REPARTITION GEOGRAPHIQUE 1019
4. COMPARAISON AVEC LES CONSEILS GENERAUX ET LES MAIRIES..... 1020

CORPUS DES CANDIDATS AUX ELECTIONS LOCALES DEPARTEMENT DE L'EURE – 1815 / 1870..... 1022

- LISTE DES CANDIDATS : 1022
- REPARTITION DE CES CANDIDATS DANS LE TEMPS 1031
- PRESENCE DE MILITAIRES 1032
- PRESENCE DE FONCTIONNAIRES 1032
- PRESENCE DE PROPRIETAIRES 1032
- SYNTHESE SELON LES PROFESSIONS DECLAREES 1033

LE CORPS DE PREFECTURE EN NORMANDIE (1790-1910) 1035

1. LISTE DES PREFETS, SOUS-PREFETS, ADMINISTRATEURS DE DISTRICT EN NORMANDIE
1035
2. STRUCTURATION PAR FONCTIONS : 1074
3. STRUCTURATION CHRONOLOGIQUE 1074
 - 3.1. *Tableau* : 1074
 - 3.2. *Graphique* : 1075
4. PERMANENCE DES FONCTIONS..... 1075
 - 4.1. *Nobles en fonction 1805-1820* 1075
 - 4.2. *Non-noble en fonction 1805-1820*..... 1076
5. STRUCTURATION GEOGRAPHIQUE 1077

LISTE DES PROPRIETAIRES QUI PAIENT, DE CONTRIBUTIONS DIRECTES, 1000 FRANCS ET AU-DESSUS. 1079

TABLEAU DES SALAIRES MOYENS RELEVES A EVREUX EN 1852 PAR LE PREFET DE L'EURE : 1094

LES JOURNALISTES EN NORMANDIE : 1096

1. LES JOURNALISTES EN 1826. 1096
2. LES DIFFERENTS COURANTS POLITIQUES DES JOURNALISTES. 1101
3. POSITIONS POLITIQUES DES JOURNALISTES NORMANDS 1101

LA NOBLESSE ET LES SOCIETES SAVANTES : LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE 1102

1. LES ADHERENTS DE LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE..... 1102
 - A. *Liste des adhérents (occurrence unique)* 1102
 - B. *Les adhérents nobles* 1157
 - C. *Les Dignitaires de la Société des Antiquaires de Normandie* : 1165
2. PROFESSIONS DES ADHERENTS DE LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE... 1169
 - A. *Professions de la noblesse normande de 1824 à 1844*..... 1170
 - B. *Professions de la noblesse normande de 1844 à 1872*..... 1170
3. LOCALISATION DES ADHERENTS DE LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE (1824-1872)..... 1171

4. COMPARER LA PRESENCE NOBLE A LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE AVEC LA PRESENCE NOBLE A LA DEPUTATION.....	1173
A. 1830-1848.....	1173
B. 1848-1872.....	1173
LA SOCIETE LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES DE L'EURE	1174
1. LES MEMBRES DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES DE L'EURE, EN 1878.....	1174
SOCIETE D'AGRICULTURE DE BAYEUX.....	1179
1. MEMBRE DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE DE BAYEUX : (EN 1878).....	1179
2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE :	1185
LA BIBLIOTHEQUE DE LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE :	1188
1. COMPOSITION.....	1188
2. STRUCTURATION SELON LES AUTEURS	1269
3. STRUCTURATION SELON LES CONTENUS	1271
4. STRUCTURATION SELON LES DATES DE PUBLICATION.....	1272
5. STRUCTURATION SELON LES SUJETS	1274
6. QUI PARLE DE LA NOBLESSE ?	1275
7. QU'ECRIT LA NOBLESSE ?.....	1276
SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE : SUIVI DES PUBLICATIONS	1279
1. COMPARAISON DES AUTEURS :	1279
2. LES SUJETS DE PREDILECTION DE LA NOBLESSE :	1279
3. SUJETS DES AUTEURS NOBLES :	1279
4. EVOLUTION SUR LA PERIODE :	1281
5. LISTE DES ARTICLES :	1282
« CONGRES AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE L'ASSOCIATION NORMANDE : SESSION DE 1852 », IN ANNUAIRE DES CINQ DEPARTEMENTS DE L'ANCIENNE NORMANDIE, 19^{EME} ANNEE, 1853, PP 124-308.....	1295
JEUDI 17 JUIN, 1ERE REUNION A FLERS.....	1295
JOURNEE DU VENDREDI 18, A DOMFRONT	1296
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'EURE, SERIE E, LIASSE 918, FAMILLE LE PELLERIN DE GAUVILLE	1298
BREVET DES « CONSERVATEURS DE LA LEGITIMITE ».....	1298
TABLE DES MATIERES :	1299

La noblesse de Normandie au XIX^{ème} siècle

Du comportement socio-politique des membres de l'ancien Ordre et de son intégration au sein de la Nation

Mots-clés : Noblesse, Normandie, époque contemporaine, 19^e siècle, étude sociale, politique, ordre, empire, révolution, monarchie, groupe social, influence politique, influence économique, rôle intellectuel, sociétés savantes, chemin de fer.

L'histoire de la noblesse au cours du XIX^{ème} siècle est un champ historiographique peu exploité par les historiens français. La première grande étude étant celle de David Higgs. Auparavant, l'histoire de la noblesse post-révolutionnaire a toujours été envisagée comme partie de l'histoire des élites telles qu'établie par Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret. Pour envisager la noblesse du XIX^{ème} sujet spécifique, il faut dépasser le bilan dressé par Karl Marx et Jean Jaurès qui ont voulu voir dans la noblesse l'expression d'une société sclérosée disparue au cours des événements révolutionnaires.

Le premier point à résoudre est de trouver une définition de la noblesse qui permette d'établir une base de travail non équivoque. Ainsi, la noblesse du XIX^{ème} siècle n'est plus celle de l'Ancien Régime. Elle n'est plus protégée par des statuts et des privilèges qu'elle a souhaité elle-même supprimer. Par conséquent la noblesse est composée d'hommes et de femmes qui ont une conscience ethnologique d'appartenir à un groupe ayant des valeurs et des comportements similaires.

Le cadre géographique de la recherche est élargi à l'ensemble des cinq départements normands afin de mieux repérer et suivre les particularismes de la noblesse ainsi que l'influence de Paris limitrophe avec la région.

La période s'étend de 1789 à 1910 afin de saisir l'ensemble des variations de l'influence politique de la noblesse normande. L'impact de chacune des révolutions ainsi que le rôle de la noblesse dans l'émergence des mouvements révolutionnaires entrent ainsi dans le champ de l'étude.

De manière connexes seront envisagées les influences économiques et intellectuelles de la noblesse, notamment son rôle sur les tracés de chemins de fer ou sur la Société des Antiquaires de Normandie.

The history of the nobility during the 19th century is a historiographical field less studied by historians. The first of them were the one of David Higgs. Previously, the history of the post-revolutionary nobility was always envisaged as part of elites history, such as established by Louis Bergeron and Guy Chaussinand-Nogaret. To envisage the nobility of the specific subject 19th, it is necessary to exceed the balance assessment raised by Karl Marx and Jean Jaures who wanted to see in the nobility the expression of a calcified society, which has disappeared during the revolutionary events.

The first point to be solved is to find a definition of the nobility which allows to establish basis of not ambiguous work. So, the nobility of the 19th century is not any more the one of the Ancien Régime. It is not any more protected by statutes and privileges which she wished herself to erase. Consequently the nobility consists of men and women who have an ethnological consciousness to belong to a group having values and similar behavior.

The geographical frame of the search is widened to the set of five Norman departments in order to find and follow the senses of identity of the nobility as well as the influence of bordering Paris.

The period extends from 1789 till 1910 to seize all the variations of the political influence of the Norman nobility. The impact of each of the revolutions as well as the role of the nobility in the emergence of the revolutionary movements so enter the field of the study.

In a related way will be envisaged the economic and intellectual influences of the nobility, in particular its role on the plans of railroads or on the Société des Antiquaires de Normandie.